



HAL
open science

Migrations et division sociale de l'espace en Toscane : structures et dynamiques.

David Frantz

► **To cite this version:**

David Frantz. Migrations et division sociale de l'espace en Toscane : structures et dynamiques.. Sciences de l'Homme et Société. Université de Caen, 2010. Français. NNT : . tel-00559858

HAL Id: tel-00559858

<https://theses.hal.science/tel-00559858>

Submitted on 26 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Caen
Basse-Normandie

Université de Caen Basse-Normandie

U.F.R. de Géographie

École doctorale 68
« Littérature, culture et sciences sociales »



THÈSE

présentée par

M. David FRANTZ
et soutenue publiquement le 11 décembre 2010

en vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE CAEN BASSE-NORMANDIE
Spécialité : Géographie physique, humaine, économique et régionale (TH 654)
(arrêté du 7 août 2006)

**MIGRATIONS ET
DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE EN TOSCANE :
STRUCTURES ET DYNAMIQUES**

Composition du jury

M. Jean-René BERTRAND	Professeur émérite de géographie – Université du Maine (<i>Rapporteur</i>)
M. Sergio CONTI	Professore ordinario – Università degli Studi di Torino (<i>Rapporteur</i>)
M. Marco COSTA	Professore ordinario – Università di Trento
M. Jean-Marc FOURNIER	Professeur de géographie – Université de Caen Basse-Normandie
M. Robert HÉRIN	Professeur émérite de géographie – Université de Caen Basse-Normandie
M. Petros PETSIMERIS	Professeur de géographie – Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, (<i>Directeur de thèse</i>)

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE I – DES FONDEMENTS DE LA DIVISION SOCIALE DE L’ESPACE

- Chapitre 1 : De l’importance des classes sociales
- Chapitre 2 : Espace, capital et migrations
- Chapitre 3 : Espace et lutte des classes : la division sociale de l’espace

PARTIE II – LA QUESTION DE L’IMMIGRATION EN ITALIE

- Chapitre 4 : L’Italie contextes géographique et social
- Chapitre 5 : L’immigration en Italie
- Chapitre 6 : Les politiques d’immigration
- Chapitre 7 : La question du travail et les immigrés en Italie
- Chapitre 8 : Les immigrés et la ville

PARTIE III – L’IMMIGRATION EN TOSCANE

- Chapitre 9 : Le contexte régional : la Toscane
- Chapitre 10 : L’immigration en Toscane
- Chapitre 11 : Les immigrés et la question du travail en Toscane
- Chapitre 12 : Les immigrés dans les villes de Toscane

PARTIE IV – LA DIVISION SOCIALE DE L’ESPACE FLORENTIN

- Chapitre 13 : Florence dans sa division sociale et spatiale : un aperçu historique
- Chapitre 14 : Le développement urbain de Florence à partir du milieu du XX^e siècle
- Chapitre 15 : Florence dans l’aire urbaine Florence-Prato-Pistoia
- Chapitre 16 : La division sociale de l’espace intra-urbain de Florence

PARTIE V – IMMIGRATION ET DIVISION SOCIALE DE L’ESPACE A FLORENCE

- Chapitre 17 : Les immigrés dans l’aire urbaine Florence-Prato-Pistoia
- Chapitre 18 : Les immigrés à Florence
- Chapitre 19 : Le Marché San Lorenzo comme espace de travail cosmopolite

PARTIE VI – LES ROMS : UNE FORMATION SOCIALE EN DECALAGE

- Chapitre 20 : Les Tsiganes, une formation sociale en décalage
- Chapitre 21 : La question tsigane en Italie
- Chapitre 22 : Les Roms en Toscane et à Florence

CONCLUSION GENERALE

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à M. Petros Petsimeris qui, malgré la durée de cette thèse, m'a continuellement renouvelé sa confiance.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement M. Bruno Vecchio, professeur de Géographie à Florence, qui a toujours su m'accueillir à l'*Istituto interfacoltà di Geografia* – aujourd'hui *Dipartimento di Studi storici e geografici* – en mettant à ma disposition les moyens de l'*Istituto*. Mes remerciements s'adressent aussi aux enseignants et personnels de l'*Istituto*, Teresa Isenburg, Mirella Loda, Susanna.

Honneur au pays hôte, je tiens aussi à remercier les personnes qui ont été centrales pour les informations nécessaires à cette thèse, et qui n'ont pas compté leur temps pour me recevoir, même plusieurs fois en plusieurs années : Laura Grazzini de l'A.R.C.I., Anna Zucconi de la Caritas, Paola Cecchi, Roberto Ermanni du *Progetto Rom Toscana*, Gianni Dugheri de l'Ufficio Statistica de Florence, Stefano et Laura du Mercato San Lorenzo, Mauro Megli de la *Casa del Popolo* de Peretola, entre autres.

J'adresse une pensée particulière aux nombreux amis, Italiens ou non, qui ont représenté beaucoup pour moi, là-bas ou ailleurs : Fausto, Valentina, Carla, Vittoria, Sabrina, Elena, Rossella et Pino, Christophe, Fanny et Paolo, Laurence, Amparo, Fabio, Antonella, David, Donato, Donatella, Francesca. Et bien sûr à celles et ceux que j'aurais oublié pour ces quelques lignes.

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien logistique du Centre de Recherches sur les Espaces et les Sociétés (C.R.E.S.O.) à Caen, et sans les échanges scientifiques et amicaux des nombreux enseignants-chercheurs et doctorants - citons pour les derniers : Jean Rivière, Mathieu Uhel, Maxime Marie, Fabien Guillot, Clément Marie dit Chirot, Kevin Mary, Hayette Nemouchi, Nadia Kerdoud, Marie François, Marlène Jabbour, Moussa Touré, Sébastien Caillault. Je remercie en particulier les relectrices et relecteurs qui ont eu la patience de m'aider. Je n'oublie pas non plus le personnel du Centre de Ressources Informatiques de l'Université de Caen (C.R.I.U.C.) et de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (M.R.S.H.) sans lesquels rien n'eût été possible.

Enfin, merci à mes parents et amis, heureux eux aussi de me voir à la fin du tunnel.

Avant-propos

Cette thèse a commencé au siècle dernier, en 1997-1998. Une bourse du gouvernement italien, renouvelée l'année suivante, m'a donné la chance d'effectuer un long séjour à Florence, de huit mois la première année, puis de six mois la seconde, avec une présence supplémentaire l'été. Plus tard, j'y suis retourné afin de mettre à jour un certain nombre d'informations, un mois en février 2005, et enfin quinze jours en début 2010.

Mon intérêt pour l'Italie et les villes de Toscane n'est pas récent. Une Maîtrise de géographie portant sur un quartier périphérique de Pise, a été soutenue à l'Université du Maine sous la direction de M. P. Petsimeris. Pour la poursuite de mon cursus universitaire, mon choix s'est porté sur Caen et son laboratoire en géographie sociale. À ce moment-là, je connaissais mieux la Toscane que la Basse Normandie. Le choix de Florence vint logiquement, comme dimension urbaine supérieure à celle de Pise.

Si je lui dois mon italophilie, M. Petsimeris a représenté pour moi une source intellectuelle indéniable, sur le thème de la division sociale de l'espace, qu'il m'a fait découvrir au Mans puis à Caen. Elle entraînait en résonance avec des préoccupations idéologiques que j'ai par la suite entretenues dans les milieux associatifs et politiques, ma seconde école.

La gestation de cette thèse a été longue, difficile et sinueuse. Elle représentait pour moi un défi à relever. Certes, je n'ai jamais pu être qu'étranger aux injonctions de productivité et de calcul stratégique inhérents au procès de reproduction de la corporation universitaire, mais la thèse est sans doute avant tout une histoire passionnelle. Et je reconnais que cette passion a été fluctuante, entre jobs et chômage d'une part, au contact d'autres centres d'intérêts non moins formateurs d'autre part. Cette thèse a été pour moi une aventure intellectuelle.

Glossaire

A.C.L.I. : *Associazione Cristiana Lavoratori Italiani*

A.C.P. : Analyse en Composantes Principales

A.N.C.E. : *Associazione Nazionale Costruttori Edile* (Association nationale des professionnels du bâtiment)

A.R.C.I. : *Associazione Ricreativa e Culturale Italiana* (structure associative de la gauche italienne)

A.T.E.R. : *Azienda Territoriale Edilizia Residenziale* (équivalent français : agence H.L.M. de Toscane)

Badante : aide-soignante à domicile (souvent associée à *colf*)

C.A.H. : Classification Ascendante Hiérarchique

Caritas (Diocesana) : Secours catholique

Casa del Popolo : Maison du Peuple

Centro per l'Impiego : A.N.P.E., Pôle emploi (éq.f.)

C.I.E. : *Centro Identificazione ed Espulsioni* (éq.f. : Centre de Réention Administrative, ayant pris la suite des C.P.T.A.)

Co.co.co. : *collaboratori coordinati e continuativi* (type de contrat précaire)

Confindustria : syndicat patronal majoritaire (éq.f. : M.E.D.E.F.)

Colf : acronyme de *collaboratore familiare*, employé domestique (souvent associé à *badante*)

C.P.A. : *Centro Popolare Autogestito* (lieu autogéré)

C.P.T.(A.) : *Centro di Permanenza Temporanea (e di Assistenza)* (éq.f. : Centre de Réention Administrative)

C.S.P. : catégorie socio-professionnelle

Decreto flussi : Décret des quotas d'entrée de travailleurs immigrés

Fi-Po-Pt (area urbana) : (aire urbaine) Florence-Prato-Pistoia

F.M.I. : Fonds Monétaire International

Gastarbeiter : travailleur invité dans le modèle allemand

Giunta Regionale : Assemblée régionale

I.A.C.P. : *Istituto Autonomi Case Popolari* (éq.f. : agence H.L.M.)

I.N.A.I.L. : *Istituto Nazionale Infortuni sul Lavoro* (éq.f. : Caisse des Accidents du travail)

I.N.P.S. : *Istituto Nazionale di Previdenza Sociale* (éq.f. : Sécurité Sociale)

I.R.P.E.T. : *Istituto Regionale per la Programmazione Economica della Toscana* (Institut Régional de Programmation Économique de la Toscane)

I.S.T.A.T. : *Istituto Nazionale di Statistica* (équivalent français : I.N.S.E.E.)

N.E.C. : *Nord-Est-Centro*

N.T.I.C. : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

O.C.D.E. : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

O.I.T. : Organisation Internationale du Travail

O.M.C. : Organisation Mondiale du Commerce

O.N.G. : Organisation non gouvernementale

O.T.A.N. : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

P.C.I. : *Partito Comunista Italiano* (Parti Communiste Italien)

P.E.C.O. : Pays d'Europe centrale et orientale

P.E.E.P. : *Piano Edilizia Economica Popolare* (plan de construction de logements sociaux)

P.I.B. : Produit Intérieur Brut

P.M.E. : Petites et moyennes entreprises

P.R.G. : Piano Regolatore Generale (éq.f. : plan d'urbanisme)

Questura : Préfecture

U.E. : Union européenne

Ufficio Anagrafe : État civil (de la commune)

Ufficio Statistica : Service statistique (de la commune)

S.D.F. : Sans domicile fixe

S.E.L. : *Sistemi Economici Locali* (Systèmes économiques locaux)

S.M.S. : *Società di Mutuo Soccorso* (éq.f. : à la fois Caisse mutuelle et Bourse du travail), équivalent à une *Casa del Popolo*

U.C.K. : Armée de Libération du Kosovo

Avertissement

1) Sauf indication contraire, tous les documents (figures, tableaux, cartes, photographies) du mémoire ou des annexes, dont la source ou la signature n'est pas indiquée, ont été conçus et/ou élaborés par l'auteur de cette Thèse.

2) Les annexes renvoient au fichier complémentaire des annexes

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Au début était l'inégalité. Quartiers (de) riches / quartiers (de) pauvres, quartiers bourgeois / quartiers prolétaires, *gated communities* / bidonvilles, etc. Les formes urbaines traduisant les différences sociales de la distribution et l'occupation de l'espace sont nombreuses. Nous définissons la division sociale de l'espace comme la distribution socialement différenciée des habitants d'une ville ou d'un espace rural dans une partie de celui-ci ou celle-là. Cette distribution, donc cet accès à l'espace, dépend des ressources dont ils bénéficient pour installer leur résidence, donc, en dernière instance, de leur position dans la hiérarchie sociale. En gros depuis les années 1970, une nouvelle phase du capitalisme se traduit par un ensemble de mutations structurelles qui se répercute dans les sphères de production et de reproduction. Post-fordisme, néolibéralisme, mondialisation financière, sont parmi les processus structurels qui bouleversent les espaces et les sociétés. Parmi ces changements, se trouve l'augmentation et la diversification des migrations internationales. Certes, celles-ci ne sont pas si nouvelles que cela, mais le nouveau contexte leur donne une autre finalité.

Quelles sont les liens entre migrations et division sociale de l'espace ?

Ce travail de thèse entend s'inscrire au croisement de plusieurs champs de la recherche sociale : la géographie sociale urbaine, la géographie régionale, les migrations internationales.

Géographie sociale, géographie des inégalités, géographie des formations sociales

Au départ, se trouve un paradoxe, qui relève d'une incompréhension à cerner un phénomène : pourquoi les inégalités existent-elles ? Comment est-il possible qu'elles se perpétuent ? Ou bien que d'autres apparaissent ? La production et la reproduction des inégalités est au centre de nos préoccupations. Cette question constitue le fondement de notre approche du monde, dans cette thèse et ailleurs. Comprendre la société, la retourner dans tous les sens afin d'en discerner la forme du fond, l'apparence de ce qui est caché, en définir les structures et les logiques, est fondamental dans notre problématique de recherche.

La géographie sociale permet d'aborder ce genre de questionnement, en interrogeant l'espace, catégorie centrale de la géographie, et la société, étudiée par la sociologie, l'anthropologie, l'économie politique, etc. , toute une gamme de disciplines qui placent la géographie de plain pied dans les sciences sociales. Le principe fondateur de « *renversement de l'ordre des facteurs* » prononcé par Renée Rochefort en 1963, signifie, à notre sens, que la géographie sociale est, avant tout, l'étude de la société et de sa structuration par le biais de sa traduction dans l'espace. Celui-ci n'est donc plus central, comme le voulait la géographie positiviste, avec la société lui tournant autour tel un satellite. L'espace n'est pas tant le "reflet" de la société et de ses inégalités, que la traduction spatialisée de la formation sociale en tant que combinaison et articulation de modes de production temporellement et spatialement situés. Annexe ? Passif ? Secondaire ? On peut considérer l'espace comme un catalyseur – cet élément facilitateur de réaction chimique sans intervention dans la composition finale du produit – permettant la matérialisation et la visibilisation de la production et la reproduction des inégalités de positions inhérentes aux rapports sociaux. La géographie sociale est pour nous un prétexte afin d'interroger la production et la reproduction des inégalités.

La production et la reproduction des rapports sociaux engendrent des divisions spatiales de la société. Quartiers (de) riches / quartiers (de) pauvres, quartiers bourgeois / quartiers ouvriers, *gated communities* / bidonvilles, etc. , sont des illustrations spatiales concrètes de la matérialisation duale des rapports sociaux. La division sociale de l'espace est l'angle géographique qui se réfère à la division spatiale de la société.

Parler de formation sociale nous semble plus précis pour parler de société, car elle est par définition spatialement et historiquement donnée. Elle renvoie aussi à une structuration hiérarchique de modes de production où un de ceux-ci domine et s'est assujéti les autres, quand il ne les a pas détruits ou bien ignorés au cas où ils ne sont pas nécessaires à l'exercice de sa domination. Actuellement, le mode de production capitaliste est celui qui est le plus souvent dominant dans les formations sociales existantes, et il est articulé dialectiquement avec des modes de production hérités. Le concept de formation sociale permet ainsi de mêler, dans l'échelle temporelle, nouveautés et héritages, et dans l'échelle spatiale, le global et le local, ainsi que de reconnaître leur imbrication conflictuelle.

Nous adoptons une interprétation de la société suivant trois niveaux d'analyse. Au niveau théorique (macro), la structuration des modes de production d'une formation sociale engendre des rapports sociaux qui placent les hommes suivant une hiérarchie en classes sociales. Au niveau intermédiaire (mésos), celle de l'institutionnalisation de ces rapports sociaux (État, institutions, réseaux, communauté, famille), les systèmes d'institutions organisent les individus et les collectifs suivant différents rapports sociaux (nationalités, groupes, sexes, familles, réseaux, etc). Les relations collectives globales ressortent soit de la solidarité organique (État de droit), soit de la solidarité mécanique (famille, réseaux) suivant la formation sociale considérée et les groupes sociaux la constituant. À ce niveau, les systèmes de catégorisation tentent de rendre intelligible le classement des individus au sein de la formation sociale, notamment en catégories socio-professionnelles (C.S.P.) afin de rendre

compte de la hiérarchie sociale (Desrosières, Thévenot, 1996). Au niveau analytique (micro), l'individu est embarqué dans sa classe sociale et sa catégorie avec lesquels il entretiendra des rapports dialectiques et contradictoires, le plus souvent « à l'insu de [son] plein gré »¹. La maîtrise de sa vie par l'individu sera d'autant plus efficace qu'il se situera au sommet de la hiérarchie sociale. Le niveau analytique est celui de la réalité complexe, le niveau théorique est celui de la simplification théorique, le niveau intermédiaire est celui de la mise en rapport des deux autres niveaux et de la mise en évidence du mode d'organisation et de fonctionnement de la société.

Niveaux		Échelles	Formation sociale	Division sociale
macro	théorique	globale	mode de production	classes sociales
méso	intermédiaire	nationale, régionale	sphère institutionnelle (État, réseaux, communauté, famille)	catégories socio-professionnelles
micro	analytique	locale	relations inter-individuelles	individus

La rencontre des formations sociales

Notre travail de thèse vise à interroger, même de manière partielle, la géographie des rapports sociaux. Les rapports sociaux sont définis par le mode de production historiquement et géographiquement donné. Dans les formations sociales dont le mode de production dominant repose sur le rapport d'exploitation, les différents rapports sociaux (de pouvoir, de sexe, de famille, de religion, etc.) sont organisés, en dernière instance, par le capital (Pfefferkorn, 2007). Progressivement voire violemment, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, le mode de production capitaliste est de plus en plus dominateur. Du Centre vers la Périphérie, il gagne des formations sociales qui ne lui étaient pas encore assujetties. Cette mondialisation des rapports capitalistes implique de plus en plus d'êtres humains, et a contribué à l'augmentation et à la diversification des populations concernées, dans les migrations internationales notamment.

La question de l'immigration interroge forcément l'ensemble de la formation sociale : des hommes ou des femmes venus d'ailleurs – l'étranger de G. Simmel est « *celui qui vient un jour et reste le lendemain* » (éd. 1999, p 663) - , avec en bagage leur expérience issue de leur formation sociale d'origine où les articulations des modes de production sont particulières, se

¹ D'après la formule géniale du coureur cycliste Richard Virenque.

trouvent dans une formation sociale hôte, et sont confrontés à une autre combinaison de modes de production, d'autres organisations institutionnelles, d'autres rapports inter-individuels. Le phénomène migratoire interroge la confrontation entre "porteurs de formation sociale" : des "porteurs de formation sociale" exogènes au contact de "porteurs de formation sociale" hôte. Depuis la fin du XX^e siècle, avec l'augmentation et la diversification des migrations internationales de la Périphérie vers le Centre mondial, les formations sociales centrales sont confrontées à un phénomène de plus en plus accentué : la confrontation de leur structuration sociale avec celle d'individus et de collectifs provenant de formations sociales périphériques. Comment la structuration sociale d'une formation sociale du Centre réagit-elle à ces apports issus d'une autre articulation de modes de production ?

La catégorisation des populations immigrées

Dans cette thèse, nous nous sommes efforcé de ne pas employer les termes d'"ethnie", "ethnicité", "ethnique" (Poutignat, Streiff-Fénart, 1995 ; Martiniello, 1995) et d'utiliser des termes plus directs et précis comme "immigré(s)", "étranger(s)" ou "migrant(s)", voire plus génériques comme "populations(s)" ou "groupe(s)" (ou "communautés" même si ce terme est également à discuter). Par exemple en géographie ou en sociologie, on parle de "division ethnique de l'espace" pour désigner la distribution différentielle dans l'espace des populations de nationalité étrangère, d'origine étrangère ou plus globalement minoritaires (les "minorités ethniques"), ou encore de "division ethnique du travail" à propos de leur spécialisation professionnelle sur le marché du travail. L'I.S.T.A.T. – *Istituto nazionale di statistica* - ne reconnaît que l'acceptation administrative de « *nationalité(s)* » ou bien encore les « *provenances* » ou les « *origines géographiques* » en citant soit le pays reconnu officiellement, soit le continent.

Le refus de l' "ethnique" pose question parmi les chercheurs en science sociale français - ethnologues (Chrétien, Prunier, 2003 ; Amselle, M'Bokolo, 1985 ; Gallissot, Kilani, Rivera, 2000), sociologues (Fassin, Fassin, 2009) – ou italiens (Fabietti, 2003, 2009 ; Remotti, 2007 ; Rusconi, 1992). Quand le débat en France sur les « *statistiques ethniques* » est récemment réapparu (Badinter, 2009 ; Héran, 2010 ; Simon, 2008), nous avons exposé notre point de vue sur cette notion (Frantz, 2010) à propos d'une fragilité épistémologique qui la rend dangereuse à l'usage comme à la pensée (Bayart, 1996 ; Guillaumin, 1972 ; Anderson, 2002 ; Hobsbawm, Ranger, 2006 ; Todorov, 1989). Max Weber ne se proposait-il pas de « *jeter par-dessus bord le concept général d'"ethnie" parce que c'est un terme fourre-tout inutilisable pour une recherche véritablement exacte, [un] phénomène présumé parfaitement homogène [...] qui se volatilise lorsqu'on tente de la conceptualiser avec précision [...]* » ? (1923, p 423).

L'Italie, la Toscane, Florence

Dans l'ouvrage *Géographie sociale* de 1984, A. Frémont, J. Chevalier, R. Hérin, et J. Renard définissent chacun un « effet » : de lieu, de classe, de culture et de mobilité. Un cinquième « effet » pourrait être ajouté : l' "effet de contexte". Par "effet de contexte", nous entendons l'influence de facteurs économiques, politiques, sociaux, etc., du niveau supérieur sur le niveau inférieur, de la petite échelle sur la grande échelle, de la classe sociale sur l'individu. Il s'agit, dans une perspective à la fois structuraliste et systémique, de considérer que l'élément est tributaire du tout.

L'Italie, la Toscane, Florence représentent trois échelles emboîtées, dont la plus grande, la dernière, est tributaire de la plus petite, la première. Nous considérons que l'Italie est une formation sociale nationale, et que la Toscane est une formation sociale régionale, voire qui fait partie de ce qu'on appelle la Troisième Italie, l'Italie du Centre sinon du Centre-Nord. Avec le processus de mondialisation, l'échelle du capitalisme mondialisé est de plus en plus présente et est en contact direct avec la plus grande des échelles. Certes, Florence a aussi été, au bas Moyen Age, avec d'autres villes du nord de l'Italie, un des foyers de la finance et du mode de production capitaliste marchand (Braudel, 1994). Mais la plus grande ville de Toscane a été depuis longtemps déclassée et n'est plus qu'une ville moyenne, capitale de sa région.

Le recensement de 1981 a révélé au grand jour que l'Italie était passée du statut de pays d'émigration à celui d'immigration. En Toscane et à Florence même, des flux divers, d'importance inégale, de populations étrangères passent ou s'arrêtent, s'installent, trouvent un toit, un travail, y ont des enfants. Depuis, il faut considérer deux types d'étrangers : les étrangers en provenance des pays riches, depuis le XVIII^e siècle avec l'engouement de la culture et du tourisme, qui sont les étrangers "acceptables", et puis les étrangers des pays plus pauvres que l'Italie, les « *clandestini* », dont les cycles migratoires font alterner les provenances : du Maghreb, de Chine, puis des Balkans, enfin d'Europe orientale. En 1990, l'arrivée subite d'Albanais, sur des bateaux surchargés qui ont défrayé la chronique, a signifié l'apparition d'un système migratoire des Balkans qui s'est amplifié avec l'implosion de la Yougoslavie et les guerres conséquentes. Dans les années 2000, un autre système migratoire s'est structuré, impliquant la Péninsule comme destination de migrants d'Europe orientale, surtout de Roumanie. Considérée comme le « *ventre mou de l'Europe* » avec ses 8 000 kilomètres de côtes, l'Italie est aussi une porte d'entrée de flux traversant la Méditerranée, en provenance des continents africain et asiatique. Impréparation, carences d'organisation, politique de l'urgence et du temporaire qui dure : l'immigration a mis en évidence la faiblesse des institutions d'accueil. Régulièrement, les "entrepreneurs de la peur" (médias, hommes et partis politiques) ont entretenu la flamme de la xénophobie et du racisme. Avant la France en cette seconde moitié de l'année 2010, des campagnes récurrentes de haine ont été déclenchées à l'encontre des « *extra-comunitari* » puis des Roms en Italie. En outre, l'immigration en Italie soulève la contradiction entre le rejet de ces immigrés et les besoins de main d'œuvre pour l'économie du pays.

Problématique générale et hypothèses

La question principale de cette thèse porte sur les relations entre la distribution spatiale de l'immigration dans la formation sociale hôte, et la division sociale de cet espace. Dans le contexte post-fordiste de restructuration du capital, quelle est la traduction spatiale de l'immigration dans une région et une capitale de région de l'Italie centrale ?

Les hypothèses de recherche sur lesquelles se base cette thèse, sont les suivantes :

- Avec l'avènement du post-fordisme, les mutations économiques et sociales exacerbent la ségrégation au sein de la division sociale de l'espace ;
- La division sociale de l'espace de la formation sociale hôte oriente la distribution spatiale des populations immigrées ;
- En tant qu'espace central des populations immigrées, la grande ville est un creuset dont la division sociale de l'espace définit la distribution spatiale de ces populations ;
- Les échelles spatiales permettent l'articulation entre d'une part l'intégration de la population immigrée dans la division structurelle de la formation sociale, et d'autre part le jeu des caractéristiques particulières entre communautés étrangères et sociétés locales.

Nouvelle phase du capitalisme, la mondialisation financière vise à restaurer le profit du capital ainsi que la suprématie économique de la bourgeoisie au détriment du compromis keynésien. Désindustrialisation et tertiarisation, délocalisation et sous-traitance de segments de l'appareil de production, flexibilisation et précarisation de la main d'œuvre, sont les ingrédients de redistribution de la valeur ajoutée au profit du capital. De telles mutations ont transformé la structure sociale des formations sociales capitalistiquement développées (désouvriérisation, tertiarisation). *Gentrification*, relégation spatiale des groupes sociaux moins favorisés, *gated communities*, sont montrées comme le fruit de l'exacerbation des oppositions sociales dans les villes. S. Sassen (1996) a proposé l'hypothèse de structure sociale en sablier, plus clivée entre catégories supérieures et inférieures, ces dernières étant représentées par la population immigrée, figure du nouveau prolétariat des services. La dualisation sociale entérinerait le modèle spatial dichotomique centre/périphérie, la division sociale de l'espace serait plus marquée et remettrait au goût du jour la problématique de la ségrégation (Brun, Rhein, 1994).

Une formation sociale présente des déséquilibres territoriaux qui sont le fruit d'un processus historique où ont alterné et se sont développés des modes de production articulés. Il est ainsi nécessaire de saisir le cadre d'arrivée dans lequel s'inscrit une migration. Quelles sont les caractéristiques géo-économiques, sociales et historiques de la formation sociale

hôte ? Dans quelles conditions géo-économiques, sociales et historiques s'opère la venue ou l'installation de populations exogènes, issues d'une formation sociale différente ? En provenance de pays plus pauvres que l'Italie, comment a lieu l'accueil de ces populations immigrées dans ce pays qui est une porte d'entrée des migrations internationales vers le Centre européen ? Entre un Nord riche et industriel, et un Mezzogiorno capitalistiquement moins développé, quel est le rôle ou l'impact des déséquilibres macro-territoriaux de la Péninsule sur l'immigration étrangère ? Les formes de distribution dans l'espace des populations autochtones et des populations étrangères sont-elles identiques ? Obéissent-elles aux mêmes logiques ?

Dans une formation sociale où le mode de production capitaliste est dominant, la position sociale des individus se réalise principalement par leur place sur le marché du travail. Un tableau du marché du travail de la formation sociale hôte permet de situer le cadre structurant de l'insertion des nouveaux venus. Quelle est la place des immigrés dans le marché du travail en Italie, en Toscane, à Florence ? Quelle est le rôle du tournant post-fordiste ? Entre inertie et mutation des économies locales, quel est le rôle de la "Troisième Italie" dans le positionnement des immigrés dans le marché du travail local ? La distribution territoriale des immigrés dépend-elle de la division économique de l'espace ?

La ville est souvent le creuset où la majeure partie de la population immigrée est concentrée. Florence regroupe en effet la plus grande partie des étrangers de Toscane. Ce principe d'agglomération est-il valable pour toutes les communautés étrangères ? Y a-t-il un lien entre immigration et espace urbain ? Y a-t-il une économie urbaine qui "utilise" de manière spécifique la force de travail étrangère ? M. Ambrosini (2001, pp 74-77 ; 2008, pp 69-71) avait défini quatre modèles territoriaux du travail des immigrés en Italie : le modèle de l'industrie diffuse de la campagne urbanisée de la Troisième Italie, le modèle des économies urbaines des grandes villes, et ceux du travail saisonnier du Mezzogiorno et du Centre-Nord.

La relation entre les "porteurs de formation sociale hôte" et les "porteurs de formation sociale exogène" interroge les rapports entre autochtones et étrangers. Que dire des modalités d'accueil en Italie ? Quelle place des immigrés dans la division sociale nationale ou locale ? La place des populations étrangères dans la formation sociale hôte ne dépend-elle pas de leurs caractéristiques ? N'y a-t-il pas une différenciation sociale, économique, spatiale de ces populations en fonction des communautés étrangères ?

Aspects méthodologiques généraux

Le mode de perception holiste, qui part du tout vers les parties, d'après l'hypothèse que le général structure le particulier, domine notre mouvement de pensée.

Trois ensembles sociaux seront abordés :

- la division sociale de la formation sociale hôte, dont la catégorisation et la hiérarchie sont le résultat du mode de production dominant, et par conséquent régissent la place des individus ;
- les populations immigrées, en tant que porteuses de leur expérience de leur formation sociale d'origine et de leur inexpérience de la formation sociale hôte ; nous utilisons parfois les mots "immigré" et "étranger" dans les différencier, même si nous nous focalisons sur l'immigration en provenance de pays plus pauvres que l'Italie, ce qui constitue la plus grande partie de l'immigration dans ce pays ;
- les Roms, comme ensemble social en décalage, à la fois autochtone et étranger, d'ici et de là-bas, qui met en exergue les contradictions de la formation sociale hôte ainsi que les tensions générées par les afflux exogènes.

Trois échelles seront prises en considération :

- l'Italie en tant que formation sociale nationale, composée de sous-formations sociales régionales issues des déséquilibres économiques du pays, théâtre d'accueil des migrants ;
- la Toscane, région centrale de la Péninsule, faisant partie de ce qu'on appelle la Troisième Italie (entre Nord-Ouest et Mezzogiorno) ;
- Florence, et l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia, comme creuset de la formation sociale dominante et des populations étrangères.

La période traitée concerne le "tournant du siècle", c'est-à-dire des dernières décennies du XX^e siècle aux premières années du XXI^e siècle.

Les informations dont nous disposons relèvent de la période de recherche sur le terrain, du travail bibliographique et à partir d'internet. Les données statistiques sur lesquelles nous nous basons sont principalement celles de l'I.S.T.A.T., qui a énormément développé ses capacités d'information sur internet depuis le milieu des années 2000 en mettant en ligne nombre de rapports, et en rendant accessible – toujours gratuitement – la base de données <http://demo.istat.it> . Occasionnellement, nous avons puisé à d'autres sources statistiques, le plus souvent de seconde main, que nous avons citées. Considérant que le chercheur est d'abord un pillard, nous avons donc aussi puisé abondamment dans la bibliographie existante,

notamment sur la Toscane et sur Florence, des informations contenues dans des rapports ou études. Certes, l'idéal est de traiter des informations originales ; l'utilisation de ces informations de seconde main est une reconnaissance des études effectuées par les Italiens (Regione Toscana, IRPET, Fondazione Michelucci). Internet s'est aussi révélé une source féconde pour ses sites spécialisés, officiels ou associatifs, ainsi que pour ses journaux en ligne, comme *il manifesto* et *La Repubblica* parfois abondamment cités : ils nous permettaient de suivre des événements d'actualité en lien avec nos préoccupations de recherche et de bénéficier d'analyses.

Notre méthodologie s'est aussi appuyée sur un travail statistique. La catégorisation des phénomènes sociaux est un débat permanent (Chauvel, Chenu, Oberti, Préteceille, 2002 ; Desrosières, 2005 ; Nivière, 2005). La classification italienne des C.S.P. [*posizione nella professione*] et son évolution est un problème, entre les changements de nomenclature des C.S.P. et de découpages communaux. Pour les populations immigrées, *residenti, presenti, soggiornanti, extra-comunitari, neo-comunitari*, etc., témoignent de la chimère permanente de pouvoir cerner des réalités sociales mouvantes et difficilement saisissables ; l'étude sur les Roms, population(s) difficilement catégorisable(s), en a aussi été un exemple.

A la suite de P. Petsimeris, nous avons utilisé les indices, désormais devenus classiques de Duncan et Duncan (1955a) de l'Ecole de Chicago (indices de ségrégation, de dissemblance, de concentration relative), afin d'analyser la structuration sociale de l'espace analysé.

Le terrain : observation et enquêtes

En plus du travail bibliographique et statistique, notre recherche s'est également appuyée sur un travail de terrain. Dans la géographie la plus simple, il s'agissait d'abord d'adopter une démarche d'observation de l'espace étudié, des formes urbaines voire sociales visibles *in situ*. L'observation du terrain est la première des approches en géographie. A pied, à vélo, avec un calepin ou un appareil photographique, avec aussi la mémoire visuelle, auditive voire olfactive, il s'agissait de capter les marques spatiales considérées comme indicateurs géographiques, historiques et sociaux. Les photographies exposées ne rendent que peu compte de la réalité rencontrée ; capter des événements furtifs, des situations humaines a représenté pour nous une difficulté.

Notre travail de terrain a aussi consisté à faire des enquêtes auprès de témoins privilégiés. Nous avons surtout visé quelques personnes-ressources ayant une capacité d'observation et de synthèse pouvant constituer une source d'information. Le volet à la fois immédiat et humain de notre recherche concernait les immigrés et les Roms. Les travailleurs sociaux et/ou militants associatifs se sont révélés un recours précieux : Laura Grazzini de

l'ARCI, Anna Zucconi de la Caritas, Roberto Ermanni du Progetto Rom Toscana, Paola Cecchi, Massimo Colombo et Nicola Solimano de la Fondazione Michelucci, etc. . Par ce biais, nous avons également procédé à des interviews et entretiens semi-directifs de “figures” de communautés étrangères et de *Case del Popolo* de la périphérie de la ville. Le Mercato S. Lorenzo a fait l'objet d'une enquête spécifique auprès des travailleurs rencontrés, afin de rendre compte des rapports de travail concernant les étrangers et les Florentins.

Plan de la thèse :

La première partie de la thèse pose les prolégomènes généraux permettant de situer théoriquement les termes en présence. Pour comprendre une formation sociale dont le mode de production dominant est le mode de production capitaliste, il est nécessaire d'explicitier la théorie du capital et du travail ainsi que de leurs rapports dialectiques (chapitre 1). À ce niveau théorique (macro), les rapports sociaux se structurent en classes sociales, catégories théoriques qui se déclinent dans la vie concrète en catégories socio-professionnelles. À la fin du XX^e siècle, le capitalisme est entré dans une nouvelle phase de développement. Mondialisation financière, post-fordisme, accumulation flexible, néolibéralisme, tertiarisation, etc., constituent les nouvelles formes de ré-organisation du capital. Ce qu'on appelle communément “mondialisation” contient tous les ingrédients de cette mutation (chap. 2). Dans des rapports sociaux régentés par le capital, les migrations internationales représentent la mobilisation-mobilité de la force de travail à l'échelle internationale. La division sociale de l'espace renvoie non seulement à la distribution socialement différenciée des habitants nationaux mais aussi des nouveaux venus de l'étranger (chap. 3). Nous tâcherons d'explorer les différentes formes de division sociale dans l'espace urbain, notamment par le biais du modèle concentrique de Burgess, de l'“École” de sociologie de Chicago du début du XX^e siècle.

La deuxième partie présente le contexte de l'immigration en Italie. C'est dans un pays qui se caractérise par des déséquilibres territoriaux importants entre le Centre-nord et le Mezzogiorno (chapitre 4) qu'a lieu une immigration hétéroclite en provenance surtout de pays capitalistiquement moins développés que l'Italie (chap. 5). Impréparation, urgence et hostilité, mais aussi régularisations massives [*sanatorie*], marquent la politique d'accueil nationale (chap. 6), en contradiction avec les besoins économiques d'une force de travail en position subalterne (chap. 7). La ville représente un creuset migratoire, mais où le logement constitue un critère de ségrégation sociale et spatiale des immigrés (chap. 8).

La troisième partie se focalise sur l'échelle régionale : la Toscane. Cette région du centre du pays, “moyenne” tant géographiquement qu'économiquement à l'échelle de la Péninsule, présente aussi des déséquilibres internes (chap. 9), qui déterminent la distribution des populations immigrées (chap. 10). Le travail est un filtre d'insertion primordial des

immigrés, en fonction des marchés de l'emploi très localisés (chap. 11). Également en Toscane, la ville représente un creuset migratoire, mais quelle est la place des immigrés dans la dynamique de périurbanisation-suburbanisation (chap. 12) ?.

La quatrième partie soulève la question de la division sociale de l'espace florentin, espace d'accueil des populations immigrées. Une perspective historique permettra d'aborder la division sociale de l'espace depuis la Renaissance (chap. 13) jusqu'au début du XXI^e siècle par le biais de l'urbanisation (chap. 14), afin de montrer la profondeur temporelle de la distribution sociale dans l'espace urbain. L'échelle de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia nous semble également nécessaire pour l'appréhender (chap. 15), car complémentaire de la division sociale de l'espace intra-urbain (chap. 16).

La cinquième partie aborde l'échelle locale de la correspondance entre la distribution spatiale des populations immigrées et la division sociale de l'espace de Florence. Cette question est d'abord étudiée à l'échelle de l'aire urbaine Fi-Po-Pt (chap. 17) afin de percevoir les éventuelles ruptures ou continuités spatiales avec la distribution intra-urbaine des immigrés (chap. 18). Un espace particulier, le Marché San Lorenzo, au centre de Florence, a fait l'objet d'une enquête afin d'y déterminer les rapports de travail qui y avaient cours entre les différents groupes nationaux, étrangers comme italiens (chap. 19).

La sixième partie présente un autre angle pour aborder les rapports entre immigration et espace – société d'accueil, puisqu'il s'agit de se focaliser sur la situation des Roms, population qui est en décalage avec les catégories sociales et spatiales couramment utilisées. Il nous a d'abord semblé nécessaire de commencer cette partie par une présentation de qui sont les Tsiganes ou Roms (chap. 20), qui était indispensable pour nous mais également au regard de la situation politique française actuelle. Pariés de l'Italie, les Roms sont l'objet, surtout récemment, de discriminations de tout ordre : économique, juridique, d'habitat, spatiale (chap. 21). En Toscane et à Florence, l'arrivée dans les années 1990 de Roms réfugiés des guerres civiles dans les Balkans et en particulier au Kosovo, a mis cette population au devant de la scène. A la relégation spatiale a succédé une politique d'insertion qui tente d'être respectueuse de ces populations, et pose la question d'un "modèle toscan" (chap. 22).

PARTIE I

—

DES FONDEMENTS

DE LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE

L'objet de cette première partie est d'exposer les bases théoriques sur lesquelles nous appuyons. Elle repose sur une démarche générale qui part du niveau le plus simple – le niveau théorique – au plus complexe : le niveau analytique de la réalité concrète (cf tableau page 13). La relation entre ces deux niveaux, donc entre le début et la fin de cette thèse, n'est pas forcément direct et déterministe. C'est le niveau intermédiaire – rapports sociaux, phase contemporaine du capitalisme, conjoncture et profondeur historiques, constructions institutionnelles, formation sociale – qui constitue la traduction dialectique entre la théorie du mode de production capitaliste et la réalité concrète de la division sociale de l'espace et de la place des immigrés – des Roms – en Toscane et à Florence.

Le chapitre 1 a pour but d'explicitier la théorie du capital et du travail ainsi que de leurs rapports dialectiques, dans le but de comprendre une formation sociale où le mode de production dominant est le mode de production capitaliste. En raison de son tropisme académique, la géographie sociale s'est trop peu posée la question : qu'est-ce que la société ? Or la pensée de Marx et de ses épigones propose une richesse théorique qui n'a été que trop négligée au sein de la discipline. A ce niveau, les rapports sociaux s'établissent suivant une division en classes sociales qui déterminent la place des individus au sein de la formation sociale.

Le chapitre 2 entend interroger le champ des migrations internationales par rapport à la dynamique du capital. Une nouvelle phase du capitalisme, initiée dès la fin du XX^e siècle, appelée communément « *mondialisation* », met en évidence l'intégration asymétrique des formations sociales et économiques, et contribue à la migration d'hommes et de femmes de la Périphérie vers le Centre. Il s'agit aussi de montrer que les questions du travail et des droits représentent les filtres d'insertion des nouveaux venus dans une formation sociale hôte. A ce titre, on ne peut ne pas évoquer la politique migratoire de l'Union européenne, à laquelle sont confrontés les migrants vers l'Italie.

Le chapitre 3 expose la définition de la division sociale de l'espace, qui est au centre de notre problématique. La ville représente l'espace où la question de la distribution différentielle des populations est la plus prégnante. La division de la société en classes sociales présente le concept de séparation-ségrégation comme central pour percevoir les

différentes formes de distribution socio-spatiales. Il s'agit aussi d'interroger ces formes de distribution tant sous l'angle social que sous celui de l'immigration dans la ville.

Chapitre 1 : De l'importance des classes sociales

*« La guerre des classes existe, c'est un fait. Mais c'est la mienne, celle des riches, qui mène cette guerre
et nous sommes en train de la remporter »*
Warren Buffet, in *New York Times* (29/11/2006)

Dans son acception la plus neutre, la géographie sociale pose la question des rapports entre espace et société. Mais la contrainte disciplinaire contribue à constamment la traiter via le premier terme, l'espace, en omettant ou négligeant - positivisme ou corporatisme oblige, ou comme si c'était un tabou - ce que nous entendons par société. Si, comme l'entendait Renée Rochefort en 1984, la géographie sociale implique de « *renverser l'ordre des facteurs* », nous ne pouvons 1) faire l'économie de puiser dans les autres champs des sciences sociales afin de tenter de donner une interprétation de ce que nous entendons par société, 2) considérer que le but ultime de la géographie sociale, c'est effectivement la société.

L'interprétation de la société est multiple en fonction des courants de pensée idéologiquement et historiquement situés. Comme nous nous situons dans les sciences sociales, il faut reconnaître la place prépondérante de l'idéologie en tant que cadre de pensée, donc impliquant un "point de vue" (au sens premier du terme), visant à donner une interprétation du monde réel (Harvey, 1978b, pp 213-215). La vision du monde d'où part toute interprétation, est tout aussi intéressante que le monde réel lui-même ; l'une ne va pas sans l'autre, l'une se nourrit de l'autre. Au-delà de la proposition chimérique d'une définition essentialiste de la vie des hommes entre eux et de leur rapport avec l'espace, nous proposerons une interprétation de cette question, en fonction de la vision du monde qui est la nôtre, en fonction de notre cadre de pensée constamment en devenir (Caillé, 1986). Parlons clairement : en fonction d'un cadre idéologique se fondant sur la pensée de Marx. Le chercheur n'est pas un être vierge ou immanent, qui se présenterait au monde telle la Vénus de Botticelli. Le géographe, ou plus largement le chercheur en sciences sociales - ce qui peut d'ailleurs le différencier des "sciences dures" - n'est pas neutre ; c'est aussi un intellectuel, embarqué dans son époque, présent dans un contexte particulier, et l'honnêteté est de le reconnaître.

Ce chapitre a donc pour but de présenter les bases théoriques, avec la culture forcément parcellaire que nous avons digéré de Marx et de ses épigones, du rapport de production qui structure une formation sociale capitalistiquement développée, avec la division des classes sociales qui l'organise.

I) Prolégomènes

La vision du monde nous permettant d'analyser la réalité, et donc la société, repose sur la pensée de Marx. Afin de faciliter la lecture du néophyte, certains termes doivent être explicités à partir de ce cadre de pensée.

- Formation sociale :

La formation sociale est synonyme de société concrète. Elle se réfère à ce dont on parle, sans préjuger de son échelle - formation sociale continentale, nationale, régionale – mais se distinguant d'autres formations sociales en fonction de ses caractéristiques propres et suivant une cohérence reconnue. Pour l'Italie, on pourra parler de formation sociale nationale, mais aussi de celles du Nord, du Nord-Est, du Centre ou du Mezzogiorno, alors qu'a priori il nous semble difficile de parler d'autre chose que d'une formation sociale nationale pour le cas de la France.

- Mode de production :

Une formation sociale se caractérise par l'articulation de plusieurs modes de production, avec un mode de production dominant qui donne le ton de la formation sociale considérée, et des modes de production périphériques, dominés, auxiliaires voire reliques. C'est la succession de modes de production dominants qui indique le sens de l'histoire ; le mode de production capitaliste est le mode de production actuellement dominant, à l'échelle de la planète à l'issue de ce qu'on appelle aujourd'hui communément "mondialisation" ou "globalisation". Dans cette interprétation marxiste de l'histoire, se sont succédés les modes de production antique, féodal, bourgeois (ou capitaliste) ; Fossaert (1980) fait suivre des modes de production esclavagiste, servagiste, marchand, mercantiliste, capitaliste bourgeois, de capitalisme d'Etat, etc., avec des systèmes de classes correspondants. Le concept de mode de production permet d'envisager des formations sociales différentes 1) dans leur succession historique, 2) dans leur contiguïté géographique possible, 3) dans un emboîtement hiérarchique (en "poupées russes"). Chaque mode de production se caractérise par l'opposition d'une classe dominante et d'une classe dominée, donc un rapport (social) de production, selon la formation sociale historiquement et géographiquement située. C'est le mode d'extorsion de surtravail, donc de l'exploitation, qui détermine le mode de production ; le mode de production capitaliste a placé les termes de l'exploitation au sein de l'instance économique (mais toujours en rapport avec d'autres fonctions), ce qui n'est pas forcément valable pour tous les modes de production définis par des rapports sociaux spécifiques (rapports de parenté, de religion, de pouvoir, de sexe).

- Rapports de production :

« *Rapports, quels qu'ils soient, entre les hommes qui assument l'une, l'autre ou les trois fonctions suivantes : déterminer la forme sociale de l'accès aux ressources et au contrôle des conditions de la production ; organiser le déroulement des procès de travail et répartir les membres de la société entre ces procès ; déterminer la forme sociale de la circulation et de la redistribution des produits du travail individuel ou collectif* » (Godelier, 1984, p 31). La production ne se rapporte pas seulement à la production économique mais aussi à la production de la société prise dans son ensemble. Le rapport de production organise l'articulation des différents rapports sociaux dont la structure inégalitaire interne est loin d'être négligeable.

- Capital et travail :

Au niveau théorique, capital et travail représentent les deux pôles antagoniques et dialectiques qui donnent la dynamique du mode de production capitaliste. Ces termes théoriques résument le rapport classes exploiteuses / classes exploitées ; il ne faut pas comprendre capital et travail dans leur sens technique économique, mais dans le rapport fondamental d'un ensemble de conditions - les rapports sociaux, la division du travail, l'exploitation et la distribution du fruit du travail – caractéristiques du mode de production capitaliste.

II) Eléments d'analyse marxiste du capitalisme

Le mode de production capitaliste est actuellement le mode de production dominant, a fortiori lorsqu'on traite des formations sociales d'Europe occidentale, berceau géographique d'un rapport social parti à la conquête de la planète. Depuis le retournement intellectuel des années 1980, parler de capitalisme revenait à prononcer un gros mot. Toute une série de termes s'y rapportant étaient devenus l'objet d'une « *censure multiforme* » : « *Comme du sexe et de la mort, il y a un tabou du capitalisme : honte secrète d'avoir remplacé Dieu par l'Argent ? Refus de nommer une réalité qui porte en elle richesse et pauvreté, satisfaction et frustration, efficacité et irresponsabilité ?* » (Beaud, 2000, p116). Car les mots, touchés en premier par l'autocensure, ont une histoire, et les questions posées aussi. Cependant, depuis la crise financière et économique internationale qui s'est révélée à la fin de l'année 2007, interroger le capitalisme, revenir aux interprétations formulées par Marx, fait l'objet d'une curiosité récente, même de la part des médias de la place centrale du capitalisme mondial.

Le reflux de l'influence du marxisme comme recours idéologique d'explication du monde à la fin du XXème siècle, aussi bien dans les champs intellectuel et politique que dans la production des sciences sociales, avait entraîné du même coup l'abandon de concepts fondamentaux permettant la description et l'analyse de la réalité sociale. Comme bien souvent, c'est vraisemblablement la conjonction historique de plusieurs facteurs qui a entraîné

ce retournement idéologique. La faillite politique et économique de l'expérience dite "communiste" de pays totalitaires – un capitalisme d'Etat de type bureaucratique et policier – en a été l'élément le plus visible. Elle a laissé le champ libre à une idéologie validée par cette défaite et qui est par la suite devenue dominante : le néo-libéralisme et son pendant philosophique et méthodologique, l'individualisme méthodologique.

Ce retournement s'est révélé à la suite de la période dite des "Trente glorieuses", qui a représenté une phase économique exceptionnelle en terme de production et d'innovations technologiques, et aussi en terme de revenus, d'accès au confort et aux biens de consommation, d'accès à l'éducation, et de perspectives de vie pour la majeure partie des habitants des pays industrialisés. Elle a abouti à l'affirmation des fonctions de service, des classes moyennes et de la société de consommation. Durant cette période de croissance économique, cette société d'abondance et de bien-être, partagée par un grand nombre (mais pas par tous), a correspondu à une extension des droits sociaux, et par là même a contribué à l'effacement subjectif du contenu objectif des classes sociales.

1) Le capital, théorie sociale

D'après la théorie marxiste, le capital est le rapport social dont la centralité est fondée sur le triptyque valeur – travail - exploitation. Dans la « *formule générale du capital* » et « *le procès cyclique du capital* » de Marx² où $A-M-A'$ s'est transformée en $A-M-P-M'-A'$, la théorie de l'exploitation capitaliste dans le procès de travail est basée sur l'extorsion de plus-value ΔA (issue de $A'=A+\Delta A$) par le capitaliste au détriment du travailleur, la plus-value étant l'excédent que le capitaliste capte en tant que profit, cette sur-valeur étant issue du sur-travail – au-delà du travail nécessaire – pour lequel le travailleur n'est pas rémunéré. C'est donc cette appropriation du sur-travail des salariés sous forme de plus-value par le propriétaire des moyens de production, qui fonde l'exploitation capitaliste. N'étant plus propriétaire de ses moyens de production (contrairement au cas des formations sociales pré-capitalistes), le travailleur-producteur doit vendre sa force de travail³ en échange d'un salaire qui n'englobera pas tout le travail effectué. L'expression "marché du travail" résume le fait que la force de travail est devenue une marchandise qui, dans un tel rapport social, est proposée aux enchères par des travailleurs juridiquement libres – c'est-à-dire délivrés des rapports de production féodaux (jurandes, corporations) – mais économiquement captifs⁴. Ainsi, d'après la théorie marxiste, la force de travail n'est pas une marchandise quelconque dans le rapport social capitaliste : c'est la seule qui permet la production de valeur supérieure à celle de départ

² Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t1, chap IV, pp 151-159, et L2, t4, chap II à IV, pp 60-111.

³ la force de travail : « *Sous ce nom il faut comprendre l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme, dans sa personnalité vivante, et qu'il doit mettre en mouvement pour produire des choses utiles* », in Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t1, chap VI, p 170. La valeur de la force de travail comme marchandise est déterminée par le temps de travail nécessaire à sa production, la production de ses moyens de production (cf ibidem, pp 173-174). Le travailleur fait crédit de sa force de travail puisqu'elle n'est payée qu'après avoir été consommée par le capitaliste puis par l'acheteur (ibidem, p 177).

⁴ cf ibidem, pp 171-172. Dans *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, F. Engels (p 123) dénonce la liberté juridique du travailleur obtenue au sein du rapport de production capitaliste.

(théorie de la valeur). On appelle degré d'exploitation – exprimé par le taux de plus-value⁵ - le rapport entre la plus-value et le capital variable (force de travail) : le taux d'exploitation se réalise au détriment de la force de travail et signifie que le procès de travail – cette « *consommation de la force de travail par le capitaliste* »⁶ - est créateur de valeur si ce taux est suffisamment élevé. Le comportement vital du capitaliste sera de produire de la valeur, en assurant les conditions de reproduction de ce procès. A ce titre, le taux de plus-value, c'est-à-dire le taux d'exploitation, symbolise le rapport social fondamental du mode de production capitaliste⁷.

Pour maintenir ou retrouver un degré d'exploitation acceptable par les capitalistes, ceux-ci orientent la création de valeur vers deux formes possibles de plus-value :

- pour la formation de plus-value absolue, il s'agira d'augmenter ou de retrouver le profit en allongeant la durée du temps de travail ou en baissant les salaires ;
- pour la formation de plus-value relative, l'exploitation aura lieu en augmentant la productivité du travail, par le machinisme et le progrès technique - la substitution du travail vivant par du travail mort dans le but de faire baisser les coûts de production⁸ - ou/et par l'organisation scientifique du travail (taylorisation, toyotisme).

On peut avancer que la quête de plus-value relative est prépondérante en période de mécanisation-automatisation, alors que la plus-value absolue, est capitalistiquement primitive. La quête de plus-value absolue est réapparue dans la phase actuelle du capitalisme, avec les offensives contre les droits du travail ainsi que les externalisations-délocalisations et sous-traitance à des fins de réduction des coûts de main-d'œuvre. Complémentaires pour faire baisser la valeur du travail, la prééminence de l'un ou l'autre type de plus-value a lieu selon les stades du capitalisme (modalités historiques), en lien avec la division internationale du travail (modalités géographiques).

C'est la question de la propriété du produit créé par le producteur immédiat - et pas tant celle des moyens de production – qui caractérise le rapport de production fondamental, entre capitalistes et travailleurs, rapport qui détermine la lutte pour la part salariale, pour le partage de la valeur créée, pour la durée de la journée de travail⁹. Les capitalistes s'approprient le travail non payé, tandis que les travailleurs, qui se retrouvent alors en tant que producteurs directs séparés des moyens de production, sont dans l'impossibilité de s'approprier leur propre produit¹⁰ : ils en sont aliénés, c'est-à-dire qu'il y a confiscation du contrôle du

⁵ Cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t1, chap IX

⁶ Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t1, chap VI, p 187

⁷ « *La plus-value et le taux de plus-value sont, relativement, l'élément invisible, et le point essentiel qu'il faut élucider, tandis que le taux de profit et donc la plus-value sous sa forme de profit sont des phénomènes qui apparaissent à la surface* », in Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L3, t1, chap II, pp 61-62

⁸ Cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t2, chap XII

⁹ « *Le développement de la force productive du travail, dans la production capitaliste, a pour but de diminuer la partie de la journée où l'ouvrier doit travailler pour lui-même, afin de prolonger ainsi l'autre partie de la journée où il peut travailler gratis pour le capitaliste* » in ibidem, p 15.

¹⁰ cf ibidem, p 187

travailleur sur le produit comme sur l'organisation de son travail¹¹. C'est ainsi que le principal antagonisme social au sein du mode de production capitaliste est représenté par la lutte de classes entre ces deux classes fondamentales¹². Cette lutte consiste pour les capitalistes à accroître l'exploitation, donc l'expropriation du travailleur d'une part du fruit de son travail, et pour les producteurs directs à la baisser, voire à la détruire. Le rapport social capitaliste repose ainsi sur le triptyque exploitation – domination – aliénation, où, bien au-delà de la sphère économique, la propriété capitaliste permet la légitimation de sa domination.

Au-delà du procès immédiat de production, le procès de circulation du capital mobilise différentes formes de valorisation se traduisant par des rapports sociaux aux modalités et intensités différentes selon les formations sociales historiquement données. A cet égard, les capitalistes sont en concurrence entre eux, en une lutte inter-capitaliste multiforme¹³. Fondamentalement, celle-ci consiste en un mouvement d'élimination de la petite propriété privée individuelle - pour laquelle moyens de production, propriété juridique, production directe et jouissance du produit, sont mêlés – vers une centralisation du capital (propriété et contrôle) au bénéfice d'une minorité mieux dotée. C'est le passage constant au mode de production capitaliste qui consiste en la subordination, voire la spoliation ou la prolétarianisation, du perdant¹⁴.

Il s'agit aussi, entre capitalistes, dans un contexte global de taux de profit socialisé, de course à la plus-value extra, ce supplément de plus-value que le capitaliste, dans un contexte de concurrence, aura plus extorqué que ses semblables, momentanément avant le rattrapage inéluctable. Egalement, le taux d'intérêt traduit le rapport de force entre deux fractions du capital, le capital industriel et le capital bancaire (c'est la fraction de plus-value que s'approprie le capital bancaire sur la base des prêts qu'il fait aux capitalistes industriels, fraction qui ne sort donc pas du néant puisqu'elle est issue du travail salarié) : il peut ainsi y avoir une mutation des rapports de domination entre formes du capital, phénomène illustré par la mondialisation néolibérale qui se traduit par la domination du capital financier (symbolisé par le cycle raccourci A - A' du capital fictif) sur le capital productif (ainsi du pouvoir décisif des fonds de pension et de placement financier, les *Hedge Funds*, actuellement), le premier étant en autonomie relative par rapport au second. Cette lutte fratricide entre différents types de capitaux s'opère théoriquement sous la loi de la concurrence pour laquelle la crise, étape nécessaire du procès de valorisation-dévalorisation du capital, opérera une sélection (par élimination ou absorption) entre concurrents, donc une concentration du capital¹⁵. Pour l'économiste M. Husson (2008b, 2009, 2010) qui a particulièrement étudié l'avènement de la finance en fin de XX^e siècle, il ne s'agit pas tant de s'attacher aux formes de capital (capital financier vs capital productif) que de percevoir la migration du capital d'une forme à l'autre, en fonction des conditions historiques du rendement de la valorisation.

¹¹ cf Bihr, 2001, t2, p 195

¹² cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXVI, p 154

¹³ Cf Bihr, *La reproduction du capital*, op.cit., t2, pp 214-215

¹⁴ Cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXXII, pp 203-205. Cf Gorz (1973).

¹⁵ Cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXV, pp 68-69.

À l'autre bout du spectre social, les travailleurs sont également en concurrence entre eux¹⁶. Tableau qui nous est plus familier, le chômage est l'arme qui contribue à l'acceptation par les travailleurs de leur condition d'exploitation c'est-à-dire des conditions de partage imposées par les capitalistes, forcément à leur avantage¹⁷. Cette concurrence entre les travailleurs peut reposer sur des critères de qualification, de compétence, mais aussi d'origine géographique (importation de main d'œuvre étrangère) ou encore de génération (jeunes/vieux), ou de sexe (par exemple, les hommes évincés par les femmes et les enfants qui coûtent mon cher, dans *La situation de la classe laborieuse en Angleterre* de Engels), etc. Cette mise en concurrence des travailleurs-producteurs est nécessaire, surtout en période de crise où le capital est engagé dans la réorganisation de sa hiérarchie.

Les différentes fractions du capital (bancaire, industriel, commercial) font des alliances face aux revendications organisées des travailleurs-producteurs¹⁸. Egalement, en fonction des moments historiques, des fractions du capital peuvent aussi faire des alliances avec certaines fractions des classes exploitées, comme les cadres supérieurs - quoique leur statut soit ambivalent (Bihl, 1989, 2001 ; Duménil, 1975) – à partir de la seconde moitié du XX^e siècle.

Conséquence d'un « mouvement historique » qui a bouleversé les rapports de production et absorbé le mode de production antérieur¹⁹, l'objet du capitalisme est donc de perpétuer ces conditions d'exploitation-domination-aliénation qui assurent la main mise des capitalistes, ou classes possédantes, ou bourgeoisie(s), sur le système global de reproduction du rapport social dominant. A. Bihl (2006a) appelle « *procès global de reproduction du capital [...] le procès par lequel se trouve assuré l'ensemble des conditions de possibilité de la reproduction du capital comme rapport de production* » (pp 18-27) : il implique l'articulation entre :

- le procès immédiat de valeur (cf supra) ;
- le procès de production des conditions générales extérieures de cette reproduction : le procès immédiat du capital ne peut pas tout, il s'agit d'assurer les conditions (juridiques, institutionnelles, idéologiques, culturelles ou plus prosaïquement en terme d'équipements) qui permettront ce mouvement global de reproduction ;
- le procès de reproduction des rapports de classes, c'est-à-dire la reproduction des positions antagonistes du capitaliste et du travailleur²⁰.

¹⁶ Engels expose la concurrence comme phénomène-clé des relations sociales nécessaires au sein des rapports sociaux capitalistes in *La situation...*, op.cit., pp 118-119

¹⁷ cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXV, p 79.

¹⁸ *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* de Marx – ainsi que *Les luttes de classes en France 1848-1850* - brosse un tableau exceptionnel des rapports que peuvent entretenir des classes lors d'un événement historique particulier, en l'occurrence la révolution de 1848 en France et la prise de pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte.

¹⁹ Cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXVI, pp 155-156. Cf Bihl (2006).

²⁰ « *Le procès de production capitaliste considéré dans sa continuité, ou comme reproduction, ne produit donc pas seulement marchandise, ni seulement plus-value ; il produit et éternise le rapport social entre capitaliste et salarié* », in Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXIII, p 20

2) L'extension du capital comme socialisation

Depuis le XVI^e siècle et les formes primitives de capitalisme, le mode de production capitaliste tend à faire porter à la fois la production et son procès de reproduction sur l'ensemble de la formation sociale. Cette socialisation repose sur l'élargissement permanent du procès de valorisation : objets, droits, espaces.

La nécessité du dépassement de l'échelle du procès immédiat de production (niveau théorique) se réalise par l'intermédiaire d'institutions (niveau méso-institutionnel), aux formes historiques diverses, dont l'Etat : « *L'Etat intervient "à la périphérie" du rapport capital/travail, "en dehors de" l'entreprise comme lieu d'extorsion de la plus-value, pour "régler" au niveau national, au niveau de l'ensemble de la formation sociale, la reproduction de cette extorsion* » (Lojkine, 1977, p 83). L'Etat, que l'on définit comme un ensemble d'institutions variant selon les formations sociales – ou « *une forme sociale historique intensément liée au mode de production qui l'a engendrée* » (Lojkine, 1977, p 93) - permet la réalisation du « *procès global de reproduction du capital* » (Bihr). Dans la pensée marxienne, ce changement d'échelle est appelé "socialisation" : le procès fondamental d'exploitation a lieu au niveau de l'unité de production, la captation de plus-value est toujours concentrée entre quelques mains, mais elle est portée par la formation sociale entière. Cette socialisation implique en même temps une logique contradictoire : « *Il y a contradiction entre le caractère social grandissant du procès de production et de reproduction du capital et le caractère privé persistant des formes d'appropriation des moyens de production et du produit social auxquelles ce système de production marchande donne lieu et reste lié* » (Bihr, 2001, p 155).

Dans les formations sociales capitalistes, l'Etat est à la fois le « *support de l'intérêt général de la classe capitaliste [et le] support mythique de l' "intérêt général" de toute la société* » (Lojkine, 1977, p 83). C'est par son intermédiaire que se réalise le procès de "socialisation capitaliste". La notion d'Etat est ainsi ambivalente : à la fois 1) comme agent des conditions générales de réalisation du procès capitaliste²¹, et 2) comme garant – en tant qu'Etat social ou Etat-providence - des acquis et des protections conquises dans les formations sociales où le mouvement ouvrier a réussi à les imposer. La socialisation a lieu par l'intermédiaire de la sphère des institutions (méso), dans la sphère concrète par le recours de plus en plus important au droit, aux réglementations, aux conventions, etc. . Prise dans son ensemble, elle a ainsi permis, durant le XX^e siècle, l'apparition et l'affirmation de nouvelles classes moyennes opérant dans les services.

Ainsi, la valeur en procès s'opère 1) quantitativement en produisant de plus en plus de marchandises (par la rationalisation de la production, les innovations scientifiques) et en élargissant l'échelle de son procès de circulation, 2) qualitativement en transformant en valeur d'échange toutes les valeurs d'usage, 3) géographiquement en étendant son emprise à de

²¹ « *A la régulation interne de cette contradiction doit ici nécessairement se substituer une régulation externe, de nature politique, notamment étatique, opérant par le biais de contraintes juridico-administratives encadrant le rapport salarial, le système de crédit, la concurrence entre les capitaux, etc., tentant par conséquent d'introduire un minimum d'ordre dans "l'anarchie du marché", voire de planifier (de manière indicative) la production capitaliste* » (Bihr, 2001, p 165).

nouveaux territoires et de nouvelles formations sociales, aussi bien pour la recherche de nouveaux marchés que d'une main d'oeuvre bon marché afin de profiter d'un coût du travail moindre. L'accumulation du capital revient donc à accroître sans cesse l'échelle de sa production, à élargir la sphère de circulation en diversifiant le système des travaux (la division sociale du travail) et le système des besoins (dernièrement : télécommunications, informatique, etc) (Bihr, 2001). Cette "reproduction élargie" est une course perpétuelle au nouveau front pionnier [*frontier*], dynamique nécessaire pour dépasser la dévalorisation du capital consécutive à sa valorisation, afin, selon la maxime marxienne, de lutter contre la baisse tendancielle du taux de profit.

Le capitalisme en tant que totalité en procès doit « *s'approprier l'ensemble des conditions sociales d'existence qui l'ont précédé et en partie préparé, en les transformant de manière à les rendre compatibles avec les exigences générales de sa reproduction en tant que rapport de production* » (Bihr, 2006a, pp 22-23). Dans cette perspective, tous les domaines d'existence finissent par être englobés dans cette dynamique de socialisation : le social, le politique, l'idéologique, le culturel, la nature, etc. En fonction des moments historiques, il a donc tendance à intégrer toute activité dans la sphère de sa mise en valeur, directe ou indirecte, à donner une valeur d'échange à toute valeur d'usage, à « *faire main basse sur toutes les conditions de vie et soumettre toutes les forces productives matérielles et immatérielles à l'exigence de la valorisation* » (Harribey, Lowy, 2003, p 6 ; cf Beaud, 2000, pp 170-190). Le capital, surtout quand ce n'est pas son intérêt, va ainsi à l'encontre de la recherche du bien-être de l'humanité, quitte à combattre l'apport civilisationnel du mouvement ouvrier quand celui-ci remet en cause ou ne pas permet pas un procès de valorisation suffisant. Il contribue également à la destruction de la planète en tant que nature et biosphère, dans un processus d'expropriation généralisé (la terre, la reproduction du vivant, la propriété intellectuelle), tout en transformant les destructions en marchés c'est-à-dire en nouveaux champs d'accumulation (cas emblématique du commerce des "droits à polluer") (Harribey, Lowy, 2003 ; Kempf, 2007). Par une « *colonisation [...] du microcosme quotidien* » (Bihr, 2006a, p 85), la dynamique du capital bouleverse les rapports sociaux jusque dans les relations sociales ainsi que dans la vie des individus²². Ainsi, la socialité, les temporalités, les aspirations individuelles et collectives comme les espaces, sont conditionnés par le cadre général de valorisation du capital et l'extension du champ d'exercice de l'accumulation : le temps est le temps du capital, l'espace est l'espace du capital (Vincent, 2002). Le capital est une dynamique prédatrice qui en quelque sorte poursuit le mouvement des enclosures du XVII^e siècle anglais à toutes les sphères et les échelles de la vie et de la planète (Harvey, 2004b). Il s'agit d'une appropriation globale par le capital de l'ensemble des conditions sociales d'existence, « *une appropriation capitaliste de la praxis sociale entière* »

²² « *Si pour les individus leur vie est un but en soi, une vie qui doit se vivre, elle est prise dans les processus qui parasitent leurs capacités à se projeter, à se guider de façon autonome. La conduite rationnelle de la vie, centrée sur l'autovalorisation dans le cadre général des mouvements de valorisation, doit en effet obligatoirement prendre en compte les exigences du capital. La rationalité à laquelle il faut obéir est une rationalité de l'assujettissement à des dispositifs et à des processus anonymes en même temps qu'une rationalité de la compétition pour les valeurs* » (Vincent, 2002, pp 16-17). Cf Horkeimer, Adorno (1974) sur le détournement de la raison par le capital, passée de la libération à l'aliénation de l'homme.

(Bihar, 2001, p 322 ; 2006a), « *un double procès de devenir-monde du capital et de devenir-capital du monde* » (ibid., p 324).

III) La division sociale de classes

« *Nier la lutte des classes, ce serait nier la lumière du jour* »
Paul Faure, dans *Le Populaire*, 1938

1) L'importance des classes sociales

Depuis les rationalistes, le découpage est devenu une méthode incontournable dans l'analyse d'un objet. Groupes, communautés, classes, ethnies, populations sont non seulement des outils de découpage social mais également des concepts qui renvoient à des structures de pensée. De tels concepts ne sont pas neutres : ils renvoient à des façons d'appréhender le collectif soit en somme d'individus (individualisme) soit en ensembles construits et structurés (structuralisme, holisme).

Dans la conception individualiste, la tradition weberienne appréhende les classes sociales comme des groupes d'individus délimités par des critères identiques, de perspectives ("chances de vie") similaires, même si ces individus ne sont pas forcément conscients de cette dynamique (Weber, 1923). Les épigones de cette tradition auront par la suite une certaine facilité à abandonner l'appellation de classes au bénéfice de catégories moins marquées politiquement.

Par contre, la conception holiste voit la classe comme une totalité, qui va au-delà de l'addition de ses membres puisqu'elle leur est à la fois indépendante et surplombante. La situation des individus est ainsi déterminée par une dynamique lourde par rapport à laquelle, selon les conceptions ou nuances, soit ils sont soumis, soit ils entretiennent avec elle un rapport dialectique de lutte permanente²³. Selon le propos de Fossaert (1980, p 10), « [...] *les classes sociales préexistent à l'idée que les hommes s'en font et aux actions qu'ils accomplissent* ».

La tradition weberienne ou néo-weberienne distingue trois dimensions de stratification : le pouvoir politique, la classe économique, le status social. La question de l'inégalité repose sur la richesse économique mais aussi sur la condition statutaire, le prestige, bref sur les éléments conférant une position de pouvoir. Pour cette "école", l'inégalité sur fondement économique n'est pas prépondérante, les inégalités culturelles et institutionnelles sont tout aussi importantes sinon plus, surtout dans la société post-industrielle : « *Dans les sociétés post-industrielles, les inégalités sociales sont définies en terme de différences d'accès à des récompenses sociales déterminées associées à la détention, de la part d'un individu ou d'un groupe social, d'une position hiérarchique donnée soit dans la structure économique soit*

²³ « *Les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas arbitrairement, dans les conditions choisies par eux, mais dans des conditions directement données et héritées du passé* » (Marx, Le 18 Brumaire, p 15)

dans la structure culturelle soit dans la structure politique et institutionnelle »²⁴. Ainsi, ce sont les combinaisons de ressources qu'il faut chercher pour expliquer la stratification d'une formation sociale ; Bourdieu et ses épigones, dans l'héritage de Coleman, déclinent le terme de "capital" (social, scolaire, culturel), dans un sens non marxien (ce que le philosophe J. Bidet résume en « *dotations différentielles* »).

Les sociologues A. Bihr et R. Pfefferkorn (1999, 2003) insistent sur le « *caractère systémique* » des inégalités. Les inégalités face aux revenus, au patrimoine, à l'emploi, aux conditions de travail, à la santé et la mortalité, au logement, la scolarité, les qualifications professionnelles, la consommation, les loisirs, les espaces et styles de vie, etc., « *s'engendrent les unes les autres ; elles constituent un processus cumulatif, au terme duquel les privilèges s'accumulent à l'un des pôles de l'échelle sociale tandis qu'à l'autre pôle se multiplient les handicaps ; et, elles tendent à se reproduire dans le cours des générations* » (2003, p 356). Le processus de reproduction du système de hiérarchie des « *situations de classe* »²⁵ constitue une tendance lourde qui assure le maintien de l'édifice social, pour laquelle chacune des ressources s'inscrit dans des rapports de classes comme dynamique sociale totale (Maus) afin de perpétuer les inégalités de génération en génération.

La tradition marxienne (issue de l'économie classique) pointe du doigt le rapport fondateur de la stratification sociale, et donne le premier rôle à l'économique considéré comme base ou infrastructure, la « *dernière instance* ». Les ressources dont peuvent disposer un individu ou un groupe social ne sont pas à mettre sur le même plan, il y a un rapport social fondamental au sein d'une structure hiérarchique, un rapport de production reposant sur le rapport d'exploitation, le procès d'extorsion de survalueur irradiant tout le système social. L'erreur serait cependant d'isoler la position de cette instance, de la considérer comme étroitement hégémonique et de l'isoler de la totalité sociale, suivant un économisme étroit. Tenir compte de toutes les ressources sans nier la prédominance du rapport social fondamental peut faire l'objet d'une approche syncrétique²⁶ où est reconnue soit une « *unité contradictoire à dominante* » (Vakaloulis, 2001, p 142), soit un facteur « *surdéterminant* » par rapport aux autres, afin de cerner la réalité de la structure inégalitaire d'une formation sociale, et où un « *procès global de reproduction du capital* » se distinguerait et à la fois engloberait un « *procès immédiat de reproduction comme valeur en procès* » qui en serait son fondement (Bihr, 2001, t2).

En sciences sociales, la tradition marxienne s'inscrit dans cette conception holiste. La classe sociale est ainsi un ensemble d'individus ou de groupes dont la position par rapport à d'autres se définit par le rapport social fondamental qui, dans une formation sociale reposant sur le mode de production capitaliste, est basée sur le conflit central qui est la répartition du fruit du travail. En bref, 1) une classe sociale ne se définit pas par elle-même mais par rapport

²⁴ Carboni, Pacinelli, "I regni della disuguaglianza. Note per una teoria ed una metodologia sulle disuguaglianze sociali", in Palumbo (dir)(1993), p 181. Cf aussi Schizzerotto, "Problemi concettuali e metodologici nell'analisi delle classi sociali", in Palumbo, (dir)(1993), pp 47-75.

²⁵ ... pour reprendre une expression weberienne (Weber, 1923, éd. 1971, p 309).

²⁶ Cf Salamone, "Analisi della stratificazione e analisi delle classi sociali : una convergenza possibile", in Palumbo, (dir)(1993), pp 251-268

aux autres ; 2) ce rapport se situe en liaison avec l'instance économique, qui est l'instance fondamentale régissant les rapports de production ("la dernière instance") ; 3) il fait l'objet d'un conflit permanent et multiforme, la lutte des classes.

Trop souvent en sciences sociales, on tend à séparer l'individu de la société, comme si le premier pouvait exister en dehors de la seconde. L'individualisme méthodologique se contente de décliner les besoins des individus en fonction de la recherche de satisfaction de leurs intérêts propres, les plaçant de fait en consommateurs dans un contexte de marché abstrait et fétichisé fonctionnant sur une logique comptable qui mesure les "avantages" et les "inconvenients" envisagés. La « *liberté* » du « *choix* » motiverait les actions des individus, la combinaison de motivations individuelles obéissant à un calcul, une rationalité qui orienterait les actions individuelles (rhétorique de « *l'acteur* »). A ce sujet, on peut dire deux choses sur la tradition marxienne. Premièrement, elle insiste sur l'importance de la division du travail, comme c'est souligné dans *L'idéologie allemande* de Marx et Engels : à partir du moment où la place des hommes dans une formation sociale est déterminée par leur rôle dans la production des moyens d'existence, dans la production de la vie réelle, la vie en société est déterminée par la division sociale du travail. Deuxièmement, la séparation de l'individu vis-à-vis de la société relève d'une myopie : ils ne se situent pas au même niveau d'analyse, l'individu étant au niveau le plus concret, la société au niveau du collectif et de l'institutionnel. Dans ce sens, on considère 1) que les "choix" individuels sont tributaires de la structuration sociale, 2) qu'un degré de liberté peut être envisageable (principe de tendance), considérant qu'il est proportionnel à la position de l'individu au sein de la hiérarchie sociale (choix social(isé)).

La notion de division du travail a pour principe la séparation, la spécialisation, la fragmentation des rôles afin de mener à bien le procès de production. Pour le mode de production capitaliste, la division fondamentale du travail repose sur la séparation entre les tâches d'exécution d'une part, et les tâches de conception et d'organisation d'autre part²⁷. Du point de vue spatial, la division du travail se décline aussi suivant des divisions régionales et internationales en fonction de la spécialisation et de la concentration des fonctions et des moyens de production, en général entre économies régionales ou nationales de main d'œuvre (pays de la Périphérie) et économies de décision et de conception (pays du Centre). La tradition marxiste utilisait l'image de la séparation entre la ville et la campagne pour illustrer cette division du travail. Le lien établi entre le stade de développement, la division du travail et la forme de propriété, implique que l'augmentation de la division du travail est inhérente à la maturation du mode de production capitaliste. La conception marxienne de l'histoire, qui voit le développement du mode de production capitaliste comme une augmentation des formes de séparation entre les éléments de la vie des hommes – parcellisation des tâches, valeur d'usage / valeur d'échange, acte / responsabilité, travail manuel / travail intellectuel, production / consommation, producteur / terre, etc - ne peut qu'interpeller les actes des

²⁷ Ne considérer que la division entre travail manuel et travail intellectuel est plus traditionnel.

individus contemporains quant à la maîtrise de leur vie en société²⁸. A. Bihr y voit également un mouvement de « *substitution de rapports impersonnels de dépendance et de domination [...] aux rapports personnels de dépendance propres aux rapports précapitalistes de production* » (2001, t2, p 218). Le développement de la division sociale du travail trouve sa finalité dans le contrôle social et la perpétuation de la hiérarchie sociale (Gorz, 1973).

La méthode matérialiste consiste à se départir du paysage social superficiel pour révéler la structure cachée qui conditionne les actes des hommes : les conditions réelles d'existence, la position dans la division sociale dans le rapport de production. Cette démarche, qui regarde d'en haut les mises en scène, permet de distinguer le processus de l'événement, également la structure de classes des actes individuels ou collectifs.

2) Divisions de classes

Le concept de "classe sociale", de même que la division de la société en classes antagoniques, est antérieur à la tradition marxienne. On peut cependant avancer qu'actuellement, toute référence à cette appellation peut sous-entendre un lien implicite, ou du moins une scorie d'héritage, à cette vision du monde qui a pu se diluer dans le champ intellectuel. A contrario, la disparition des "classes sociales" dans les sciences sociales contemporaines au bénéfice d'une neutralité a-théorique est caractéristique de l'idéologie de notre temps (Dubar, 2004 ; Chauvel, 2004 ; Lacascade, 2004 ; Vakaloulis, 2001). L'interprétation de rapports sociaux fondés sur le rapport d'exploitation a laissé la place à d'autres critères de différenciation comme le genre, l'ethnie ou l'âge.

D'une part, à un niveau d'interprétation supérieure, les classes sociales sont des catégories théoriques. D'autre part, elles ne se définissent pas de manière substantielle, essentialiste, mais au sein d'un rapport social historiquement donné²⁹ : une classe sociale se définit par rapport à une autre, et ce dans un contexte donné. Une classe sociale est un ensemble dont on ne percevra que l'homogénéité apparente, car en son sein règnent des divisions d'intérêts et de fonctions qui lui donnent un caractère dynamique, changeant et multiforme, et donc le plus souvent peu visible, selon les conjonctures historiques et géographiques. Toutes ces limites font que la division en classes n'apparaîtra jamais sous sa forme pure, mais pourra sans doute s'en rapprocher pour les formations sociales où la polarisation est la plus poussée (Bihr, 2001, t2, p 216). C'est à un niveau d'interprétation

²⁸ Cf. Marglin (1973), "Origine et fonctions de la parcellisation des tâches. A quoi servent les patrons ?", in Gorz (dir)(1973), *Critique de la division du travail*, Le Seuil, pp 43-92. Marglin et Gorz placent au centre de l'apparition du capitalisme non l'apparition de la fabrique en tant qu'innovation technologique pour la rationalisation de la production, mais l'apparition d'une plus grande spécialisation des tâches conduisant à l'aliénation du travailleur-producteur : « *La technologie capitaliste et la division capitaliste du travail ne se sont donc pas développées en raison de leur efficacité productive prise en elle-même, mais en raison de leur efficacité dans le contexte du travail aliéné et forcé, c'est-à-dire d'un travail assujéti à un but qui lui est étranger* » (Gorz, p 95).

²⁹ Dès la préface de *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Engels précise le sens des mots utilisés : l'expression "classe moyenne" ("*middle class*") équivaut à "bourgeoisie" ou "classe possédante" (p 33). Il met ainsi en garde le lecteur à propos du piège des appellations au détriment de leur sens défini dans le cadre de leur réalité historique.

moyen (méso), que nous utilisons des appellations taxinomiques créées par l'académie et les institutions – les catégories socio-professionnelles ou professions et catégories sociales – qui ne sont que des outils – imparfaits mais nécessaires - de l'analyse de la réalité sociale (Cherkaoui, Lindsey, 1977 ; Chauvel, 2001 ; Desrosières, Thévenot, 1996 ; Bihr, Pfefferkorn, 1999)³⁰.

Dans le brouillon qu'est le dernier chapitre – LII - du *Capital* qu'il consacre aux classes, Marx établit pour son époque « *trois grandes classes* » liées aux sources de revenu et au type de revenu, à partir de la « *formule trinitaire* »³¹ - capital-profit, terrain-rente foncière, travail-salaire. Il n'en distingue pas moins des « *strates intermédiaires et transitoires* »³². Son travail de systématisation s'arrêtera là, vu que personne n'est immortel. D'après Lénine, la classe définie au sein de rapports de production capitaliste, est composée « *de vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils tiennent dans un système historiquement défini de la production sociale ; qui se distinguent par leur rapport (la plupart du temps fixé par la loi orale et écrite) aux moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, et donc par les moyens d'obtention et la grandeur des richesses de la part sociale dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre par suite de la différence de place qu'ils tiennent dans un régime déterminé de l'économie sociale* »³³. Cette définition souligne le caractère fondamental de la division sociale, à savoir le rapport de production. La réalité de la division de classes se complique cependant avec les dimensions politiques, culturelles et idéologiques (rapport à la mémoire, à la ville, à l'éducation, à la famille, etc) qui sont certes secondaires du rapport fondamental mais qui peuvent se révéler déterminants selon les contextes et conjonctures. Toutes les formations sociales historiquement données se caractérisent par des rapports de domination, inhérents aux rapports de production qui configurent le mode de production en acte. Ces rapports de domination, ces rapports hiérarchiques, soulèvent la question de leur relation aux rapports d'exploitation déterminés qui sont au fondement des rapports de production des formations sociales du mode de production capitaliste : on réserve communément l'appellation et le sens de "classes" à la division sociale issue de ces rapports, aux sociétés capitalistes³⁴.

En distinguant les rapports d'exploitation des rapports de domination, on a bien à l'esprit que la structure de classe n'est pas le seul principe de domination sociale. La domination raciale ou ethnique, comme la domination masculine (de sexe ou de genre)³⁵ ou encore la domination juridique à l'égard des étrangers (droits de séjour et de citoyenneté), sont des formes de domination qui ne sont pas apparues avec la naissance et l'avènement du mode de production capitaliste. Elles ont des degrés, des intensités, des ampleurs, variables selon les formations sociales historiquement et géographiquement données. La co-existence

³⁰ « *La classification est une condition de la connaissance, elle n'est pas la connaissance même, et la connaissance détruit à son tour toute classification* », in Horkheimer, Adorno (1974), p 233.

³¹ Cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L3, t3, chap XLVIII

³² Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L3, t3, chap LII, p 258.

³³ cité par E. Balibar, in Bensussan, Labica, 1982, p 173

³⁴ Cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t1, chap VI, p 172.

³⁵ Cf S. Fortino "Rapports sociaux de sexe et classes sociales", in Bouffartigue (dir)(2004), pp 193-210.

de ces formes de domination pose la question de leur articulation avec la domination de classes. Comme le dit Vakaloulis, « *En déterminant l'accès aux différentes ressources sociales, la structure de classe joue un rôle décisif comme principe d'organisation qui circonscrit l'espace social dans lequel les autres formes de domination se développent. Elle délimite ainsi les capacités d'action des différents groupes contre les rapports de domination non "classistes". Même si les intérêts ou les motivations de ces groupes ne relèvent pas du facteur "classe", « les conditions requises pour faire aboutir ces intérêts "non classistes" sont fondamentalement structurés par des relations de classe » [E.O.Wright, 1983, p23] » (2001, p 144). C'est ainsi que l'immigré et/ou la femme auront tendance à se retrouver au bas de l'échelle sociale ou à sa périphérie. Nous partons ainsi de l'hypothèse que, tendanciellement, c'est la structure de classe qui impose la domination fondamentale, à savoir la domination sociale, a fortiori pour les formations sociales soumises au mode de production capitaliste ; les autres formes de domination n'en seront pas moins puissantes et réelles, selon le moment et le lieu : elles peuvent accompagner la domination sociale en se présentant comme fondamentales.*

Également, les mutations économiques et sociales soulèvent la question de la reproduction des classes sociales entre les générations (Chauvel, 1999, 2001, 2004b). Le passage des "Trente glorieuses", le "fordisme" basé sur le compromis keynésien, à la restauration de l'ordre libéral des années 1980, a creusé un fossé en ce qui concerne les conditions de vie objectives des jeunes générations vis-à-vis de la génération précédente : alors que les générations précédentes ont bénéficié d'une conjoncture de développement en tant que meilleure distribution de la part salariale, et consolidé des acquis et des droits sociaux, les nouvelles générations se sont trouvées dans une rupture de rythme qui a remis en cause la dynamique de mobilité sociale ascendante intergénérationnelle. Le sociologue L. Chauvel (1999, p 47) insiste sur ce concept de « *générations sociales* » qui connaissent des destins collectifs spécifiques et distincts les uns des autres.

En plus de la question générationnelle, le jeu des phases historiques renvoie à la pertinence des outils d'évaluation des conditions de classes. En effet, la répartition des richesses est souvent mesurée par le revenu salarial, d'autant plus facilement évalué par l'appareil d'Etat (services statistiques) quand celui-ci en est le distributeur (cas des emplois publics), alors que les revenus patrimoniaux ou financiers sont peu mesurés. Cette méconnaissance de la richesse des classes sociales dominantes, qui n'est pas nouvelle, ne peut qu'être le fruit d'une volonté politique. Depuis, on sait que d'une part les inégalités d'accumulation patrimoniale se sont accrues depuis le début de la phase néolibérale, et que d'autre part l'inégalité patrimoniale est très supérieure à l'inégalité salariale. Ainsi, la répartition des revenus patrimoniaux révèle – et c'est un schéma qu'on peut se permettre de généraliser – une grande masse de population sans ou disposant peu de cette richesse, avec une minorité se réduisant progressivement proportionnellement à la détention de revenus et de patrimoine. Aurait-on une « *société patrimoniale* » (Chauvel, 2001, p 333) succédant à une société salariale ?

3) Classes en soi / classes pour soi

La “classe en soi” est définie d’après les rapports de production, d’après la position de la classe dans l’échelle des rapports sociaux du mode de production dominant. Superficiellement, on peut voir ce type de classe en fonction de sa situation économique au sein du mode de production capitaliste : c’est à la fois exact et insuffisant car il faut la situer au sein des rapports de domination et d’exploitation. La “classe en soi” est aussi appelée classe “objective” ou “objectivée”, ou bien “classe-statut”.

La “classe pour soi” - ou classe “subjective”, ou encore “classe-identité” - fait appel à la conscience et la représentation – cet inconscient de classe - qu’ont les individus ou les collectifs de leur situation de classe et de leurs intérêts propres au sein des rapports de domination et d’exploitation. Elle renvoie donc aux sphères politique, culturelle et idéologique, et elle peut engendrer une identité collective pouvant déboucher sur un “sujet collectif”. Cette “conscience de classe” renvoie pour les classes dominées à des appellations telles que “classe ouvrière” ou “culture ouvrière” dont le projet politique visait à son émancipation voire à son renversement de position. Ostensiblement revendiquée pour la “classe ouvrière” et ses représentants politiques, cette conscience de classe est occultée mais non moins puissante pour les classes dominantes (Pinçon, Pinçon-Charlot).

Une illustration de la distinction – et du décalage possible - entre la situation de classe en soi et de classe pour soi est donnée par Marx dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* à propos des « *paysans parcellaires* »³⁶. Par cet exemple remarquable, on voit que la classe en soi définie par rapport aux autres classes et par ses intérêts propres, ne suffit pas constituer une classe pour soi, si les conditions idéologiques et politiques lui font défaut. La définition des classes sociales est donc loin d’être schématique, la conjonction de la part “en soi” et de la part “pour soi” de la condition de classe pouvant poser problème, loin d’une relation mécanique³⁷.

Force est de constater qu’il existe actuellement un hiatus entre la part “en soi” et la part “pour soi” de la condition de classe, pouvant être visible jusque dans la pratique de la vie quotidienne, les aspirations et représentations individuelles, les relations aux autres. Cette division semblerait bien dogmatique si nous ne tenions pas compte des niveaux d’analyse et de leurs articulations. A. Bihl y répond en reconnaissant la place du « *mode de vie* » (avec guillemets), cet « *ensemble de pratiques à la fois communes à ses membres et différentes de celles des membres de autres classes* » (1989, p 182), qui se situe à la fois en dehors du travail et qui est quand même déterminée en définitive par la division sociale du travail. Ce « *mode*

³⁶ Avec un mode de vie autarcique, on a « *la parcelle, le paysan et sa famille ; à côté, une autre parcelle, un autre paysan et une autre famille [...]. Dans la mesure où des millions de familles paysannes vivent dans des conditions économiques qui les séparent les unes des autres et opposent leur genre de vie, leurs intérêts et leur culture à ceux des autres classes de la société, elles constituent une classe. Mais elles ne constituent pas une classe dans la mesure où il n’existe entre les paysans parcellaires qu’un lien local et où la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni aucune organisation politique* » (p 127).

³⁷ Cf. Marx, Engels (1846 – 1976), *L’idéologie allemande*, p 30

de vie » fait d'une part partie de la situation objective d'une classe et d'autre part constitue le lien ou le passage à la situation subjective qui orientera l'identité de classe.

Nous écrivions il y a quelques années – par rapport à l'automne 2010 du “mouvement contre la réforme des retraites” en France – que ce décalage entre la part “en soi” et la part “pour soi” de la condition de classe, peut apparaître comme une évidence dans des sociétés où les conflits sociaux sont absents, ou bien lors de longues périodes de calme. Vue l'absence de manifestations (au sens large), de revendications, de conflits importants, etc, ainsi que l'accès à la consommation de masse, à la propriété privée individuelle, globalement à de meilleures conditions de vie pour une grande partie de la population depuis la période fordiste dans les pays d'Europe occidentale, certains contemporains se sont empressés d'en conclure que les classes sociales avaient disparu (Chauvel, 1999, 2001 ; Chopart, Martin, 2004).

Ces débats sur la fin des classes sociales, prégnants dans les médias quotidiens, renvoient à deux choses. Tout d'abord, cela renvoie plus à la part idéologique de la lutte des classes qu'à sa stricte réalité. Selon ces idéologues réjouis, la disparition – apparente ou pas – de la manifestation de la part “pour soi” serait la preuve de la fin des classes sociales. Ces considérations, qui relèvent des luttes idéologiques et des repositionnements des intellectuels (retournements de veste) dans leur lutte des places et leur course à la considération médiatique, n'ont pas résisté à l'analyse. Certes, les métamorphoses au sein du monde du travail étant importantes, et les représentations évoluant, un “brouillage des classes” peut apparaître avec notamment le rôle nouveau des professions des services. Mais les rapports de domination et d'exploitation sont toujours aussi puissants même s'ils sont occultés. D'ailleurs, de tels constats superficiels ne résistent pas au temps, les situations de pauvreté et de précarité se multipliant à partir des années 1980, à moins de se contenter du point de vue nombriliste de sa propre classe (“post-modernité”³⁸, “nouvelle économie”, “société de communication”) et faire œuvre idéologique de “dé-représentation” des classes sociales, surtout de “dé-conscientisation” de la classe ouvrière et, au-delà, des classes dominées³⁹.

Mais ce discours performatif, qui entend réifier ses propres rêves, va de pair avec une offensive concrète de la part des classes dominantes contre le bas de l'échelle sociale, en terme de remise en cause des droits sociaux, des droits du travail, du partage de la richesse et du droit à la retraite, des conditions de travail, de l'Etat social, etc, et donc des conditions de vie et de survie⁴⁰. Les *Métamorphoses de la question sociale* (Castel, 1995), avec leur cortège de précarisation, d'individualisme et de perte de dynamique collective, de “décollectivisation” et désaffiliation, en résumé de destruction du lien social, aboutissent à une plus grande

³⁸ Sur le postmodernisme ou la postmodernité, cf JF Lyotard (1979, 1982, 1988). Pour une critique de cette idéologie, cf Vakaloulis (2001), Harvey (1990, 2002), Chauvel (2001, pp 344-345), Nielsberg et Spire (2004), Châtelet (1998). Tout en critiquant le postmoderne comme « *une catégorie équivoque, incohérente, modifiée aussi bien par l'élan du phénomène réel lui-même que par les perceptions mouvantes de ses critiques* » (p 36) en lien avec l'offensive idéologique néo-libérale de la fin du Xxè siècle, Vakaloulis (2001) utilise le terme pour, à la suite de F. Jameson, nommer le système actuel et qualifier la période post-fordiste.

³⁹ Cf. Le Lay in *Mouvements* (2003), pp 27-32. Cf Chauvel, 1999, pp 37-52 ; Chauvel, 2001.

⁴⁰ « *La dynamique la plus puissante du capitalisme contemporain, relayée par l'idéologie néo-libérale, travaille à la destructuration des systèmes de régulations collectives qui avaient stabilisé la condition salariale[...]* » (Castel, in *Actuel Marx*, 1999, p 24). Cf Vakaloulis (2001).

vulnérabilité des plus fragiles. Même les mots font œuvre de “dés-identification” du “travailleur collectif”, de mystification des rapports hiérarchiques : on n’est plus employé et encore moins ouvrier, on est “opérateur”, ou “associé”, ou “collaborateur”. La fin du XX^e siècle marque une offensive idéologique qui se double d’une offensive concrète au sein d’un rapport de force historiquement défavorable au prolétariat.

L’adéquation ou le décalage entre “part en soi” et “part pour soi” renvoie ainsi d’une part au lien avec la réalité, d’autre part à interroger les articulations entre les deux. Cette question peut également être soulevée non plus seulement au niveau global d’une même classe sociale mais aussi entre deux générations d’une même classe. Il peut ainsi y avoir adéquation pour une génération et décalage pour la génération suivante. Chauvel (2001, p 352) parle de “dyssocialisation” pour souligner la déstabilisation des jeunes générations contemporaines des classes populaires voire moyennes dont l’accès à la société de consommation de masse, à des conditions de vie stables, à l’ascension sociale, est remis en cause par les conditions objectives de la vie quotidienne. Également, S. Beaud et M. Pialoux (1999, 2003) montrent dans l’industrie que cet écart peut reposer sur des conditions de travail plus précaires, donc des projections dans l’avenir plus fragiles, quand elles sont réservées aux jeunes, a fortiori quand ils sont d’origine immigrée : divorce générationnel, se basant sur un divorce social, et se doublant d’un divorce ethno-culturel, au sein d’une même classe sociale. Le rapport entre “part en soi” et “part pour soi” est ainsi rendu plus complexe par les rapports entre générations. Cela éclaire pourquoi le relais entre deux générations de la conscience de classe en tant qu’identité collective est loin d’être évident. La réalité montre en tout cas qu’il n’est pas mécanique, chose qui réjouit les partisans du discours de la fin des classes sociales.

S’appuyant sur le long terme, L. Chauvel (2001, pp 353-357 ; 2004, pp 79-98) utilise la notion de « *spirale historique des classes sociales* » pour parler du décalage temporel et de l’absence de relation mécanique, stable, cohérente, entre les inégalités objectives et leurs représentations. Établie à partir de l’histoire de sociale et politique de la France et des États-Unis, cette hypothèse propose une dynamique en boucle pour laquelle la conscience de classe comme identité collective finit par être en retard par rapport aux conditions objectives. « *Le lien entre abondance et conscience serait non linéaire* » (2004, p 86). Au cours d’un siècle et demi, se succéderaient les phases suivantes : (1) les luttes collectives combler les inégalités, (2) dans une conjoncture moins inégalitaire, affaiblissement des luttes et de la conscience de classe, (3) retour des inégalités dans un contexte moins propice aux luttes (aliénation), (4) hypothèse de retour à la situation 1. Actuellement, nous serions dans une période de déclin de la conscience de classe alors qu’il y a une augmentation des inégalités et des conditions économiques.

IV) Les classes sociales

1) Les classes dominantes

« Connaissez-vous la différence entre un ouvrier et un patron ?

L'ouvrier sait comment il travaille.

Le patron sait pourquoi il travaille. »

Coluche

Dans un cadre théorique marxiste, les classes sociales sont définies par leur position au sein du rapport d'exploitation, c'est-à-dire du partage du fruit du travail. Dans les formations sociales issues du mode de production capitaliste, la classe dominante est celle qui a la capacité d'extorquer une plus-value à partir du sur-travail créé par les travailleurs-producteurs⁴¹. Les appellations pour nommer la classe dominante sont nombreuses : classe(s) capitaliste(s), classe(s) possédante(s), bourgeoisie, haute ou grande bourgeoisie, noblesse, aristocratie, élite(s), "haute société", "grandes familles", etc., suivant que l'on insiste sur le rapport de production, le poids historique et politique, les ressources idéologiques, culturelles, symboliques⁴². Par définition, la classe dominante est numériquement très restreinte, même si l'on peut imaginer un emboîtement de cercles concentriques en fonction de la distance des groupes ou catégories la composant par rapport aux ressources détenues. Soulignons que les nomenclatures statistiques proposent peu de solution sur l'évaluation de leur patrimoine (Bühr, Pfefferkorn, 1999). La mesure par les revenus place la classe dominante dans les 10 %, 5 % ou 1 % du revenu médian d'une population nationale, même si le souci sociologique permet d'y ajouter d'autres critères⁴³.

Historiquement, le bourgeois est le représentant des métiers et corporations, l'artisan ou commerçant urbain, émancipé des tutelles féodales et économiquement indépendant. Classe révolutionnaire selon Marx car bouleversant le vieux monde féodal, remplaçant ou se fondant dans l'aristocratie jusqu'à la mimer, la bourgeoisie a, avec l'avènement du capitalisme industriel et financier, représenté le symbole de la classe dominante. La base économique de

⁴¹ La vulgate marxiste insisterait sur la propriété des moyens de production. Nous pensons que ce n'est pas ce qui fonde le rapport d'exploitation dans la pensée de Marx. L'avènement du capitalisme financier et du cadrisme montre que la question de la propriété se dilue au bénéfice du contrôle du rapport de production, sa capacité étant aussi plus large que celle de la propriété des moyens de production.

⁴² « J'appelle bourgeois de chez nous un Français qui ne doit pas ses ressources au travail de ses mains ; dont les revenus, quelle qu'en soit l'origine, comme la très variable ampleur, lui permettent une aisance de moyens et lui procurent une sécurité, dans ce niveau, très supérieure aux hasardeuses possibilités du salaire ouvrier ; dont l'instruction, tantôt reçue dès l'enfance, si la famille est d'établissement ancien, tantôt acquise, au cours d'une ascension sociale exceptionnelle, dépasse par sa richesse, sa tonalité ou ses prétentions, la norme de culture commune ; qui enfin se sent ou se croit appartenir à une classe vouée à tenir dans la nation un rôle directeur, et par mille détails, du costume, de la langue, de la bienséance, marque, plus ou moins instinctivement, son attachement à cette originalité du groupe et à ce prestige collectif » (M. Bloch, éd. 1990, *L'étrange défaite* (1946), Gallimard, Paris, pp 194-195)

⁴³ « Les grandes familles fortunées de la noblesse et de la bourgeoisie ancienne ne rentrent pas dans les catégories usuelles de classement du monde ordinaire, telles que définies par l'Insee. Les professions et catégories socio-professionnelles ne sont guère pertinentes pour la grande bourgeoisie. Etre cadre supérieur ne dit rien sur l'appartenance ou non à ce groupe social. D'autres critères entrent en jeu, dont les liens familiaux et les réseaux amicaux et professionnels. L'opposition entre la noblesse et la bourgeoisie, ces catégories héritées de l'histoire nationale, est en grande partie obsolète. Aujourd'hui, ces deux groupes se sont fondus dans ce que l'on peut appeler une aristocratie de l'argent » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2007, p 276).

sa domination est centrale ; sa richesse multiforme s'appuie aussi sur un « *capital social* », un « *capital symbolique* » – comme disent les Bourdieusiens – qui assurent l'entretien et la reproduction de ses privilèges, de sa domination, de son identité⁴⁴. Dans une stratégie multiforme d'« embourgeoisement », le but social final du bourgeois est d'intégrer l'aristocratie, la classe du capital ayant elle-même comme idéal la classe de la rente⁴⁵, comme le montre la financiarisation actuelle.

En tant que figure emblématique, le capitaliste est le « *représentant, comme support conscient du mouvement [du capital]* »⁴⁶, le « *capital personnifié, doué de conscience et de volonté* »⁴⁷ dont la dimension est forcément sociale, dans le processus de socialisation de sa position et de son pouvoir⁴⁸. La forme sociale du capitaliste, donc du bourgeois, peut varier selon les formations sociales, et même cohabiter avec des formes antérieures plus archaïques (Windolf, 1999). Ses attributs de pouvoir peuvent changer de forme – « *propriété réelle* », « *possession* » ou « *détention* » (Gouverneur, 1994, p 251) – élargissant et complexifiant la réalité de la classe possédante. Son but, au sein de la lutte des classes, consiste à reproduire et perpétuer l'exploitation et sa domination. Quand cela lui sert, elle s'organise dans l'Etat pour garantir les conditions de sa position dominante⁴⁹.

La bourgeoisie est ainsi constituée en fractions de classes dont les intérêts peuvent se révéler contradictoires en fonction des conditions historiques, et dont les rapports de domination évoluent et donnent le caractère dominant du mode de production. Le mode de production capitaliste commercial a ainsi représenté la domination de la bourgeoisie commerciale, puis ce fut le tour du capitalisme industriel avec la bourgeoisie industrielle, et enfin le capitalisme financier avec la bourgeoisie financière. Sachant que la domination d'une forme de capitalisme ne signifie pas la disparition des autres, mais leur subordination voire leur collaboration. Cette évolution des rapports de domination entre fractions de la bourgeoisie traduit l'évolution de la rentabilité du type de profit : profit commercial, profit industriel, profits financiers (actions, intérêts et toutes les formes de rente financière

⁴⁴ « *Il est vrai que l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de passer de la domination économique à la domination symbolique, c'est-à-dire d'une domination matériellement fondée à une domination ancrée aussi dans les représentations et les mentalités et pour cela beaucoup plus solidement assise. Cette métamorphose des rapports de domination est essentielle à leur reproduction puisqu'il s'agit d'aboutir à l'intériorisation par les dominés des excellentes raisons qui font des dominants ce qu'ils sont. Les dominés participent alors eux-mêmes à leur domination en reconnaissant celle-ci comme bien fondée* » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000, p 47).

⁴⁵ La rente est « *un revenu qui provient du contrôle d'une réalité concrète spatio-temporelle qui ne peut d'aucune façon être décrite comme la création du propriétaire ou le résultat de son travail personnel (même de son travail en tant qu'entrepreneur). [...] La rente est un mécanisme pour accroître le taux de profit au-delà de celui que l'on aurait obtenu dans un marché vraiment concurrentiel* » (Wallerstein, in Balibar et Wallerstein, 1988, pp 199 et 200).

⁴⁶ Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t1, chap IV, p 156

⁴⁷ Ibidem, p 157.

⁴⁸ « *Etre capitaliste, c'est occuper non seulement une position purement personnelle, mais encore une position sociale dans la production. Le capital est un produit collectif : il ne peut être mis en mouvement que par l'activité en commun de beaucoup d'individus, et même, en dernière analyse, que par l'activité en commun de tous les individus, de toute la société.*

Le capital n'est donc pas une puissance personnelle ; c'est une puissance sociale » (Marx, Engels, *Manifeste du parti communiste*, Editions Sociales, p 42)

⁴⁹ Cf Marx, Engels (1848, 1954), *Manifeste du parti communiste*, Editions Sociales, les pages 29 à 35 sur la bourgeoisie.

développées par la financiarisation de l'économie). C'est ainsi la succession des fractions de classes dominantes exerçant le plus directement le pouvoir, qui détermine la périodisation du capitalisme.

Dans le procès global de reproduction du capital, la classe dominante regroupe « *l'ensemble des agents personnifiant le capital dans ses fonctions de direction et de commandement non seulement de l'acte social de travail mais plus largement de l'ensemble de la pratique sociale [...]. La classe dominante déborde donc les seuls propriétaires immédiats des moyens sociaux de production permettant l'exploitation du travail salarié, que désigne traditionnellement le terme de bourgeoisie* » (Bihar, 1989, note 14 p 177). Ainsi, l'évolution sociale des classes dominantes durant le XX^e siècle s'est traduite par un élargissement, un recrutement, en direction des catégories spécialisées dans l'organisation et l'encadrement. La domination de cette « *classe du capital* » s'exerce grâce à la mobilisation d'appareils de domination qui assurent une idéologie qui lui correspond, l'enjeu étant la reproduction des conditions de cette domination⁵⁰. Loin d'une hégémonie statique, les formes de cette domination idéologique peuvent être mouvantes, évolutives, voire conflictuelles, s'adaptant à la succession des fractions dominantes, mais présentant son idéologie comme au service d'intérêts universels trans-classistes pour assurer son hégémonie.

Les sociologues Pinçon et Pinçon-Charlot (2000, 2004a, 2004b, 2005) ont particulièrement étudié la grande bourgeoisie française, fraction de classe particulièrement négligée de la part de la recherche universitaire malgré son rôle stratégique dans la ségrégation sociale. Leurs analyses peuvent sans doute à bien des égards se rapprocher de la situation de la bourgeoisie italienne ou des autres pays d'Europe. Nous retiendrons de ce groupe composite mais très hiérarchiquement situé, qu'il constitue à la fois une classe "en soi et pour soi", voire même la seule "classe pour soi" qu'il reste : « *aujourd'hui, la grande bourgeoisie est la réalisation la plus achevée de la notion de classe sociale* » (2007, p 61). Elle s'appuie sur un entre-soi couplé d'un ostracisme de classe systématique, une stratégie d'entretien et de reproduction des privilèges sociaux sous les formes les plus variées. La grande bourgeoisie étudiée par Pinçon et Pinçon-Charlot se caractérise avant tout par le cumul des « *capitiaux* » : patrimonial, économique, social, culturel, symbolique. Entre-soi, héritage, patrimoine, famille, réseaux et jeux de sociabilité (« *capital social* »), sont les leitmotivs qui reviennent dans la sociologie de ce groupe. Combinant un « *individualisme positif* »⁵¹ intra-classe - donc un collectivisme pratique, sélectivement inclusif - et un individualisme exclusif vis-à-vis de l'extérieur, il s'agit d'une « *classe mobilisée* » pour laquelle, « *forte de sa position dominante, il lui est superflu de faire la théorie de cette position et elle peut même s'offrir un luxe de plus, celui de dénier l'existence de classes antagonistes* » (2000, p 102). L'entretien des rapports sociaux de domination s'appuie sur l'occultation de sa nature de classe vis-à-vis de l'extérieur et sur le masque idéologique du libéralisme propageant hors de ses frontières sociales le dogme de la concurrence économique et inter-individuelle.

⁵⁰ cf Marx, Engels (1946 – 1976), *L'idéologie allemande*, p 44.

⁵¹ Pour les différents types d'individualisme au sein des classes sociales, cf. Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000, pp 103-106.

2) Les classes dominées

Les travailleurs sont nommés : travailleurs-producteurs, producteurs directs, travailleurs parcellaires, salariat, ouvriers, classe ouvrière, prolétariat, employés, classes populaires. Cette autre classe sociale fondamentale correspond à l'ensemble de population qui est dominé dans le rapport social capitaliste et dont la part de travail est extorquée par la classe dominante, la classe capitaliste ou bourgeoise. Dans les formations sociales au mode de production capitaliste, ce sont les producteurs qui créent la richesse mais à qui est extorquée la sur-valeur, qui sont obligés de vendre leur force de travail contre un salaire ne représentant pas leur travail effectué, qui sont dans une position subalterne et de soumission aux conditions imposées par les agents du contrôle et de la propriété. En réalité, nous regroupons dans cette classe sociale : les ouvriers par définition, vue l'histoire industrielle du capitalisme, et les employés et fonctionnaires subalternes que nous pouvons considérer avec Andréani et Feray (1993, p 241) comme « *catégories non-ouvrières du prolétariat* ».

C'est la "classe ouvrière" qui a constitué depuis le XIX^e siècle, dans les actes comme dans les mythes, l'ensemble des travailleurs constitué en "travailleur collectif" quand était atteint un degré de conscience de classe suffisamment organisée pour opérer des conquêtes sociales (Azémar, 1992). L'amélioration générale des conditions de vie, l'augmentation des revenus, la tertiarisation au sein même de l'industrie⁵², l'accès à la propriété dans la sphère de reproduction et à la consommation de masse, la scolarisation de masse, la baisse des conflits sociaux et de la conscience collective, - en somme une intégration sociale dans le mode de vie des "Trente Glorieuses" par le biais du compromis keynésien - ont pu faire penser à ceux qui s'en tenaient aux apparences que la lutte des classes était un concept dépassé et qu'était advenu le temps de la fin des classes sociales. Certes, sous l'effet de la désindustrialisation de l'économie, les effectifs ouvriers baissent, mais ils existent toujours de manière importante même dans les sociétés qualifiées rapidement de "post-industrielles". L'évolution de l'emploi des pays capitalistes développés montre toujours une croissance du salariat, avec des phénomènes nouveaux - comme la féminisation de la population active en relation avec l'essor de la catégorie des employés⁵³, le travail à la chaîne dans les services, le travail à temps partiel (*part-time*), les contrats de travail fragmentaires - qui sont la preuve d'une extension de la prolétarianisation en dehors de la classe ouvrière, en même temps qu'une re-prolétarianisation de celle-ci dans la dynamique de vulnérabilisation et d'individualisation des conditions de travail dont les conséquences ne sont pas étrangères à la crise de l'identité ouvrière (Pinçon, 1987 ; S. Beaud et M. Pialoux, 1999, 2003 ; Azémar, 1992 ; Molinari in Bouffartigue, 2004 ; Alonzo, in Bouffartigue, 2004). En outre, ouvriers et employés partagent de nombreuses proximités en terme de revenus, de conditions de vie, de logement, d'accès à

⁵² « *L'extension du tertiaire ne s'effectue pas forcément aux dépens de l'industrialisation, comme si ces deux univers entretenaient des rapports de substitution à somme nulle. Au contraire, il existe aujourd'hui un double mouvement de tertiarisation de la production industrielle et d'industrialisation des services* » (Vakaloulis, 2001, p 134).

⁵³ Cf Alonzo, "Les employés : "un archipel à la dérive" ", in Bouffartigue (dir)(2004), pp 93-109 : l'originalité de cet auteur est qu'il insiste sur la catégorie des employés en tant que catégorie de sexe (« *un attribut implicite : le sexe féminin* » (p 95)).

l'éducation, de mariage, etc. . Comme nous l'avons déjà dit, la fin de la classe pour soi ne signifie pas celle de la classe en soi. L'erreur serait donc de limiter le concept de prolétariat à son visage traditionnel, trait par lequel il a été le plus dessiné, c'est-à-dire de s'en tenir à l'ouvrier de la société industrielle, le "col bleu". Si la nature de la classe ouvrière a pu évoluer jusqu'à entraîner sa fragmentation sociologique, la condition qui la caractérise au sein des rapports de production s'est étendue à d'autres catégories sociales, à de nouvelles formes d'exploitation touchant de nouvelles populations, voire de « *nouveaux valets* »⁵⁴, ces mutations ne remettant pas en cause les rapports de production fondamentaux⁵⁵ : s'il y a désouvriérisation, elle a lieu sans déprolétarisation (Amossé, Chardon, 2006).

Les prolétaires, dans le sens donné au XIX^e siècle, sont ceux qui n'ont d'autre choix que de vendre leur force de travail pour assurer leur subsistance⁵⁶. Dans son tableau décapant sur *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Engels décrit les conditions de travail, de vie, de famille, de logement, de santé, etc – bref, un tableau de l'exploitation, de la domination et de l'aliénation - que leur confère leur position au sein des rapports de production d'une formation sociale du XIX^e siècle européen capitalistiquement en avance pour l'époque. Avec le développement des services à la fin du XX^e siècle, on peut étendre le vieux terme de prolétariat au-delà de la "classe ouvrière", au "prolétariat des services", au "prolétariat tertiaire", dans le contexte néolibéral de détérioration des conditions de travail, de salaire et de statut. La prolétarisation des salariés du secteur des services se caractérise par l'apparition d'emplois précaires, peu rémunérés, surtout dans les services traditionnels de la restauration et du nettoyage (*Macjobs*), et dans les services à la personne, instituant un néo-salariat domestique.

Les sous-prolétaires apparaissent sous l'expression "*lumpenproletariat*" sous la plume de Marx et d'Engels. Se situant par définition en dessous de l'étage du prolétariat, le sous-prolétariat regroupe en principe des gens n'ayant même pas la possibilité de vendre leur force de travail, donc d'accéder au salariat, se trouvant dans des conditions économiques donc d'existence très difficiles : mendiants, indigents, vagabonds, handicapés. Dans la vision essentiellement politique de Marx qui a des mots très durs à leur égard, « *c'est l'inclassable, l'inorganisable et l'imprévisible* » (Labica, in Bensussan, Labica, 1982, p 672). En ce sens, c'est plus une catégorie politique qu'économique, un bric-à-brac⁵⁷. Dans cette acception, le sous-prolétariat est totalement étranger à la notion de "classe pour soi", car il sort du cadre de la rationalité politique et peut, si l'occasion se présente, se ranger du côté de ceux qui sont à

⁵⁴ Gorz A. (1990), "Pourquoi la société libérale a-t-elle besoin de nouveaux valets", in *Le Monde diplomatique*, juin

⁵⁵ A titre d'illustration, dans le film-documentaire de Marcel Trillat *Les Prolos* (2004), on passe des ouvriers d'usine et de leur éviction des unités de production, à la nouvelle figure du prolétaire : un travailleur immigré venu d'Afrique, multipliant les petits boulots de service, aux horaires distendus, dans la plus grande précarité de travail et de vie familiale.

⁵⁶ cf Marx, Engels, *Manifeste du parti communiste*, p 35-36 ; Engels, *La situation...*, op.cit., pp 162-163.

⁵⁷ Cf Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p 76 et p 133

l'opposé de ses intérêts de classes : il n'en a pas conscience, c'est en quelque sorte un prolétariat qui se nie lui-même⁵⁸.

Si nous sortons de la véhémence littéraire de Marx et revenons à l'époque contemporaine, nous pouvons situer le sous-prolétariat selon des critères économiques qui les placent tout en bas de la division sociale. Exclues des rapports économiques immédiats (statut salarial, revenus), n'étant plus des producteurs de valeur à l'instar des "exploités", nous estimons qu'ils font quand même partie des rapports de production si nous nous plaçons dans le rapport global du système capitaliste : ce sont les "exclus", l' "underclass", le "quart-monde"⁵⁹, les "inutiles au monde". C'est donc aussi un produit du capital, d'autant plus que la facilité de la chute montre la porosité des divisions de classes ainsi que la proximité sociale des catégories d'employés et d'ouvriers avec le sous-prolétariat. A bien des égards, on retrouve dans la littérature la réalité de cette chute sociale ou de la vie des bas-fonds, que ce soit chez Arthur London (*Le peuple d'en bas, Les condamnés à vivre*), George Orwell (*Dans la dèche à Paris et à Londres*), John Steinbeck (*Les raisins de la colère*) ou Jean-Claude Izzo (*Le soleil des mourants*), sans parler d'Emile Zola. Dépassant la description naturaliste, la condition des pauvres s'inscrit bien dans un système social, qui dans l'ordre économique et moral victorien, qui poussés par la crise économique, qui chez les vagabonds ou SDF, etc.

Les fluctuations de populations en situation de travail représentent une caractéristique permanente de l'économie capitaliste. Celle-ci se caractérise par des fluctuations de la production qui font alterner périodes d'embauche et de chômage en fonction des mouvements de l'activité. Aux périodes fastes, de "plein emploi", succèdent les périodes creuses, de chômage, d'inactivité, qui révèlent au prolétariat à la fois sa fonction de valeur d'ajustement et sa vulnérabilité.

« *Surpopulation relative* », « *armée industrielle de réserve* », « *surnuméraires* », « *population superflue* », « *excédentaires* », caractérisent ce prolétariat qui « *fournit [...] la matière humaine toujours exploitable et toujours disponible* »⁶⁰ selon les besoins de la création de valeur. Marx définit la « *surpopulation relative* » par son éviction du travail comme conséquence de l'accroissement du capital⁶¹. Dans ce sens, les chômeurs correspondent à la surpopulation relative à propos de laquelle le capital, temporairement mais nécessairement, n'a plus besoin pour se valoriser, et les confine dans la tâche de variable d'ajustement utile en cas de crise. Marx voit trois catégories de surpopulation relative :

⁵⁸ « Quant à la racaille [note : "Lumpenproletariat", le prolétariat en haillons, la racaille], cette pourriture passive des couches inférieures de la vieille société, elle peut se trouver, çà et là, entraînée dans le mouvement de la révolution prolétarienne ; cependant, ses conditions de vie la disposeront plutôt à se vendre à la réaction » (Marx, Engels, *Manifeste du parti communiste*, p 38). Note page 68 de *L'idéologie allemande* sur le lumpenproletariat : « Mot à mot : prolétariat en haillons. Eléments déclassés, misérables, non organisés du prolétariat urbain ».

⁵⁹ Pour nous, l'*underclass* se rapporte au quart-monde et au sous-prolétariat ; pour un aperçu critique sur la vogue de ce terme, cf Bourdieu, Wacquant, 1998. Sur le quart monde, cf Castel, 1995, p 371.

⁶⁰ Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXV, p 76

⁶¹ cf Ibid., p 74

- La « *surpopulation relative flottante* » qui représente la main d'œuvre embauchée en fonction des fluctuations économiques⁶².
- La « *surpopulation relative latente* » qui est en attente d'entrée sur le marché du travail défini selon les modalités capitalistes, en attente de migration par exode rural vers les villes industrielles ; ce passage a lieu par appel d'air des campagnes vers la ville⁶³. Par extension, on peut également parler de surpopulation relative latente pour les populations du Tiers Monde, surtout celles disposant de ressources capitalistiquement exploitables (savoir-faire, force de travail, fuite des cerveaux), qui sont appelées à émigrer vers les pays riches en manque de force de travail.
- Enfin, « *la troisième catégorie de la surpopulation relative, la stagnante, appartient bien à l'armée industrielle active, mais en même temps l'irrégularité extrême de ses occupations en fait un réservoir inépuisable de forces disponibles. Accoutumée à la misère chronique, à des conditions d'existence tout à fait précaires et honteusement inférieures au niveau normal de la classe ouvrière, elle devient la large base de branches d'exploitation spéciales où le temps de travail atteint son maximum et le taux de salaire son minimum* »⁶⁴.

Cet effort de catégorisation traverse la limite artificielle entre prolétariat et sous-prolétariat, une limite changeante et fragile au gré de l'histoire et des formations sociales considérées, et qui soutient que la surpopulation relative fait partie intégrante du rapport social qu'est le capital, même si elle s'y trouve à la marge⁶⁵.

En période d' « *accumulation flexible* », on peut, à la suite de Vakaloulis (2001, pp 112-113) et de Harvey, établir un modèle de trois types de travailleurs en cercles concentriques :

- « *le noyau central (hard core group) qui constitue le marché primaire de la force de travail. Il s'agit d'un groupe relativement stable, qualifié, bien rémunéré, avec des perspectives réelles de requalification et de promotion* » : en général dans les grandes unités de production de grands groupes capitalistes, où les protections sociales ont pu être conquises et préservées par les syndicats.
- La périphérie qui comporte deux sous-groupes. Le premier se rapproche du noyau central mais intègre des catégories professionnelles plus fragiles, plus objets de rotation et de régression des conditions et des droits. Le deuxième groupe périphérique comprend tous les travailleurs qui sont l'objet de la flexibilité de l'organisation du travail et de la précarité de leur statut : temps partiel, temporaire, à durée déterminée, sans oublier la sous-traitance, l'« économie souterraine » et le travail à domicile.
- Et « *la masse croissante des paupérisé(e)s qui n'arrivent même pas à constituer leur force de travail en marchandise : jeunes à la recherche d'un premier emploi, femmes*

⁶² Ibid., p 83

⁶³ Ibid., p 85

⁶⁴ Ibid., p 85

⁶⁵ Cf Ibid., pp 86-87.

seules sans-emploi, travailleurs âgés ou peu qualifiés, appartenant souvent à des secteurs en déclin. Ces groupes se paupérisent de façon absolue et vivent avec maintes frustrations leur mise à l'écart dans une société de plus en plus opulente. Les couches paupérisées du salariat représentent une pauvreté de crise qui n'est susceptible d'être absorbée par les mécanismes d'autorégulation du marché [...] ».

A priori, la comparaison entre la situation du monde du travail du milieu du XIX^e siècle anglais et celle d'aujourd'hui, a fortiori de l'Italie, peut sembler déplacée en plus d'être anachronique. A l'appui des regroupements ci-dessus, nous pensons cependant que cette comparaison a lieu d'être car elle tombe quand même à propos, d'une part parce qu'il y a des traits majeurs communs, d'autre part parce que ces ressemblances entre des époques éloignées historiquement et géographiquement n'en révèlent pas moins la tendance de l'idéal capitaliste : la fragmentation de la classe ouvrière pour un meilleur rapport d'exploitation. Saisonniers, intérimaires, immigrés, femmes en travail partiel imposé, jeunes sans qualification, les travailleurs pauvres ("*working poors*") et bien d'autres, sont les visages de la précarité contemporaine (Cours-Salies, Le Lay, 2006). Cet idéal capitaliste, fondé sur l'exploitation et la domination dans des conditions historiquement données, n'a été freiné, voire temporairement et partiellement dompté, que parce que le rapport de force avec les classes populaires ne lui a pas été favorable en totalité. Pour lui, il a fallu composer, s'adapter, ronger son frein, voire battre parfois en retraite, pour mieux revenir à la charge au moment propice, en cette fin du XX^e siècle. Sous le dogme de la compétitivité et de la flexibilité - cet « *ajustement du travailleur moderne à sa tâche* » (Castel) –, la « *déstabilisation des stables* » est alors devenue, contrairement à la période fordiste, un moyen pour satisfaire l'accumulation capitaliste.

3) Les classes moyennes

Si l'on tient compte de l'évolution historique des modes de production, il y a toujours eu des groupes intermédiaires, entre les dominants et dominés, mais dominés par les premiers et dominant les seconds. Au sein d'une formation sociale caractérisée par un mode de production capitaliste, ces "classes moyennes" – ou classes intermédiaires - ou "petites bourgeoisies" - regroupent des catégories sociales aux caractéristiques différentes voire opposées. Un peu un fourre-tout. On a pu aussi parler de "petite bourgeoisie" pour tenter de regrouper cet ensemble difficilement délimitable, perçu en négatif « *entre bourgeoisie et prolétariat* » (Bihar, 1989). Engels utilise le terme péjoratif de « *demi-bourgeois* » pour les « *surveillants, contremaîtres et assimilés* »⁶⁶, renvoyant leurs prétentions subjectives à leur condition sociale objective.

La petite bourgeoisie traditionnelle – « *la Boutique* » (Marx) - compte les producteurs indépendants (commerçants, artisans, paysans) qui sont maîtres de leur procès de production et propriétaires de leur moyen de production et de circulation mais qui finissent, au cours de la

⁶⁶ Engels, *La situation...*, op.cit., p 173

conquête du mode de production capitaliste, par ne plus maîtriser un marché qui se situe à une autre échelle, au-dessus d'elle⁶⁷. Cette petite bourgeoisie est un reliquat du mode de production précédent, et peut donc être en sursis car mise en péril par « *la tendance historique de l'accumulation capitaliste* »⁶⁸ qui, par un mouvement de concentration du capital, généralise à cette fraction sociale l'expropriation du plus grand nombre par quelques-uns. Dans les formations sociales capitalistiquement développées, la petite bourgeoisie traditionnelle est aussi en déclin, ou du moins subit de profondes mutations, par le remplacement du savoir-faire – l'art [*arte*] – par la machine.

La nouvelle petite bourgeoisie – ou petite bourgeoisie salariée, ou petite bourgeoisie moderne, ou “cols blancs” – est devenue, au sein des formations sociales les plus anciennement industrialisées, quantitativement une part importante de la population active, avec le développement des activités de contrôle et d'organisation (les cadres), et plus globalement des services privés ou publics (Boltanski, 1982 ; Bouffartigue, Gadéa, 2000). Elle peut être divisée entre “classe moyenne supérieure” – avec des classes moyennes supérieures intellectuelles - et “classe moyenne inférieure” selon leur degré d'autonomie relative ainsi que leur patrimoine, leur culture, leur niveau scolaire, etc, la seconde étant plus prolétarisée et soumise aux agents de contrôle capitaliste (dont l'Etat dans le cas des services publics). Périodiquement, on semble découvrir de “nouvelles classes moyennes”, des “yuppies”, ou encore des “bobos” ou “bourgeois-bohèmes”, quand leur mode de vie apparaît comme innovant. Une division géographique peut également distinguer une “petite bourgeoisie rurale” d'une “petite bourgeoisie urbaine”, où la distinction rural/urbain réside entre l'ancien et le moderne sur l'échelle de l'évolution historique du capitalisme.

Parallèlement au développement économique, l'augmentation des classes moyennes au XX^e siècle, dont les prémisses ont lieu dès la fin du XIX^e siècle pour les formations sociales capitalistiquement les plus en avance, s'appuie sur le développement de l'appareil d'Etat dont les fonctions de contrôle et de responsabilité économique se développent. La mise en place de l'Etat social a eu besoin de fonctionnaires pour mener à bien ses missions dans l'éducation, la santé, la fonction publique, la protection sociale en général. De plus, la phase historique des “Trente glorieuses” a correspondu à une période extraordinaire de développement d'un salariat du public : un clivage entre “salariat du public” et “salariat du privé” a pu ainsi apparaître, où la proximité sociale s'allie avec l'ambivalence politique (hiérarchie, opinion politique, idéologie de référence) : ce salariat du public échappe à la domination directe du capital⁶⁹. Comme le rappelle Castel (1995), le salarié, en l'espace d'un siècle, est passé de la situation de dépendance vis-à-vis de son employeur, à celle de protection et de stabilité du travail grâce aux garanties de l'Etat social obtenues par les conquêtes du mouvement ouvrier. On serait ainsi passé de la condition prolétarienne (rapport capital / travail exacerbé, aliénation), à la condition ouvrière – « *intégration [et] participation dans la subordination* :

⁶⁷ Bihl (2006a) parle de « *subversion marchande* ».

⁶⁸ Cf Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXXII, pp 203-205 ; Marx, Engels (1848, 1954), *Manifeste du parti communiste*, p 36.

⁶⁹ Sur la différence de position et de fonction dans la domination du capital entre les cadres du secteur privé et ceux du public, cf. Bihl, 1989, pp 168-169.

la consommation (mais de masse), l'instruction (mais primaire), les loisirs (mais populaires), le logement (mais le logement ouvrier), etc » (ibid. p 324) dans une société industrielle - puis à la condition salariale : tertiarisation, avènement des cadres et d'un salariat haut de gamme, société de consommation, accès à la propriété (logement).

G. Duménil (1975) tente d'interroger l'ambiguïté du rôle et de la position de la nouvelle petite bourgeoisie au sein du procès immédiat du capital, car les cadres et les employés sont périphériques à la question de la polarisation classique entre bourgeoisie et prolétariat, et donc à la production directe de plus-value comme à son extorsion. Il y a « *ambiguïté* » car ils vivent la condition prolétarienne en tant que salariés, licenciables et chômeurs potentiels, et en même temps ils sont « *substituts du capitaliste actif* » dont ils assument les fonctions de réalisation de plus-value. Dans un souci de réalisation optimale du profit, ils participent en effet au processus de reproduction du capital par la séparation entre propriété et gestion du capital : en tant que « *valets du capitaliste* », le cadre et l'employé permettent l'accaparement d'une plus-value supplémentaire, ou du moins en facilitent la réalisation. Une part de cette plus-value accrue leur sera redistribuée sous forme de salaire pour l'achat de leur force de travail. Cependant, les cadres en recevront une part supérieure, vue leur fonction plus directe et primordiale du procès immédiat du capital, d'où une division hiérarchique qui nous fait placer les cadres parmi les "classes moyennes supérieures", et rapprocher les employés du prolétariat ouvrier en tant que "classes populaires".

En outre, la dualité cadres/employés trace la division des tâches entre d'une part la conception, l'initiative et l'organisation, et d'autre part l'exécution ; le degré de formation distingue la force de travail complexe de la force de travail simple. Au contraire de l'"encadré" qui occupe une position subalterne aussi bien dans la division des tâches que dans la position sociale, la proximité des cadres avec la direction du procès de production, avec la propriété dont il est le fonctionnaire (c'est-à-dire assure la fonction), étant le relais – même s'ils sont eux-mêmes salariés - des capitalistes dans la dépossession du fruit du travail des prolétaires, aura tendance à les pousser subjectivement vers la classe dominante⁷⁰. Pour A. Bihr, « *la classe d'encadrement* » est « *l'agent immédiat de la socialisation capitaliste de la société [...]* » (1989, p 89), « *l'agent subalterne de la reproduction du capital [...], l'agent dominé de la domination du capital* » (p 120), ou le « *véritable fondé de pouvoir de la classe capitaliste dans la division sociale du travail* » (p 146). Les cadres et ingénieurs défendent leurs intérêts spécifiques par rapport aux classes populaires et même par rapport aux autres catégories des classes moyennes ; ils font œuvre de distanciation sociale, ils défendent la hiérarchie sociale car ils en sont bénéficiaires.

C'est ainsi en dépassant l'évaluation par le procès de reproduction immédiat du capital pour le procès de production et reproduction global, que Bihr (1989) intègre les classes

⁷⁰ « *Tous les groupes que leur métier amène à assurer la continuité ou l'efficacité de l'extraction de plus-value, ou celle du maintien de la valeur du capital, par la marchandise-force de travail, doivent nécessairement, sur la base de cette fonction sociale, identifier leur activité avec les intérêts de classe des entrepreneurs et de la bourgeoisie. Sans une telle identification, ils ne seraient pas capables de réaliser la qualification spécifique de leur fonction dans l'entreprise et dans la société* » (Mandel, 1997, p 211). Cf Wallerstein, 1996, *Le capitalisme historique*, p 83.

moyennes dans le rapport social capitaliste. Autrement dit, elles se révèlent par leur rôle au sein du niveau institutionnel (méso), donc par la socialisation du rapport de production capitaliste. En outre, cette dimension de socialisation permet de dépasser le dilemme productif/improductif, car ce n'est pas la question de l'utilité qui est centrale pour le mode de production capitaliste mais la création de plus-value, directement ou indirectement, même de manière secondaire, périphérique (Harribey, 2008). A titre d'illustration, l'actualité de la remise en cause des services publics et des droits du travail renvoient à la centralité de l'élargissement perpétuel de la valeur, au processus de valorisation.

Quelle que soit la façon dont on le nomme, ce « *marais* » (Marx) est tiraillé entre les deux classes fondamentales. L'attraction des pôles se vérifie notamment par la proximité de patrimoine, de culture, de niveau d'études, de comportement politique, de mariage, de profession, de mobilité sociale, etc., soit vers la classe dominante, soit vers la classe dominée. Entre mythe et réalité, la "moyennisation" des formations sociales capitalistiquement développées s'appuie sur une socialisation d'accès à la sphère de reproduction, phénomène de masse (consommation, scolarisation) impliquant une socialisation du mode de vie, culture, idéologie des classes moyennes au détriment de celui de la classe ouvrière. Le déclin de la représentation sociale, politique et syndicale des catégories populaires est à l'avantage des classes moyennes qui font dominer leur ordre culturel, les aspirations des classes populaires devenant inaccessibles (Chauvel, 2004, pp 91-97). D'après le discours des épigones de Touraine, on est ainsi passé du clivage bourgeoisie/ouvriers au clivage inclus/exclus (Dubet, 2003, 2004 ; Dubet, Lapeyronnie, 1992), caractéristique de la sortie du fordisme, où la division sociale ne reposerait plus tant sur le rapport d'exploitation - question théorique désormais tombée aux oubliettes – mais sur "en avoir ou pas" (ressources économiques et scolaires) et "en être ou ne pas en être". Dans cette veine, pour intéressants qu'ils soient pour parler de situations réelles, on peut reprocher aux discours sur l'exclusion sociale leur myopie théorique, et en tout cas de ne pas décrire la logique de la lutte des classes. En situation de crise, les inégalités réapparaissent, dans la réalité comme dans les esprits, révélant la fragilité des avancées sociales et la permanence des rapports sociaux fondamentaux (Chauvel, 1999, 2001).

4) Le compromis cadrisme : une mise en perspective

Au-delà et en même temps au sein du clivage fondamental entre classe capitaliste et prolétariat, les classes moyennes occupent cette place particulière qui leur fait jouer un rôle important de balancier en fonction des conjonctures historiques. Il peut ainsi y avoir des "compromis" entre certaines classes ou fractions de classe sur la base d'intérêts économiques et d'accords idéologiques. Duménil et Lévy (1998, 2006) font la distinction entre le compromis keynésien et le compromis néo-libéral. Ils distinguent trois configurations historiques des compromis de classes mobilisant la catégorie des cadres : « (1) *la première coexistence de la finance et des cadres, faisant suite à la séparation de la propriété et de la gestion à la transition du XIX^e siècle et du XX^e, où la finance domine (le libéralisme) ; (2) le*

recul de la finance et l'augmentation de l'autonomie des cadres, sur la période qui s'étend de la crise de 1929 au début des années 1970 (le compromis keynésien) ; (3) la réaffirmation du pouvoir de la finance et le recul de celui des cadres (le néolibéralisme). » (1998, pp 13–14).

La période correspondant au compromis keynésien a en effet correspondu à une plus grande ouverture au partage la plus-value de la classe capitaliste vers les classes moyennes, et aussi vers les classes populaires, donc à une atténuation de la concentration des revenus. Entre deux périodes d'hégémonie financière, c'est-à-dire entre les années 1930 et les années 1970, l'accumulation capitaliste est consacrée prioritairement aux investissements productifs. Concrètement, ces concessions faites aux classes moyennes et populaires ont entraîné le progrès du pouvoir d'achat et le développement de systèmes de protection sociale (santé, retraites) et d'éducation dans le cadre de l'Etat social (Etat-providence). Parmi les classes moyennes, c'est la partie supérieure qui sort le mieux son épingle du jeu : les professions de l'encadrement, les cadres, sont plus nombreux et accèdent au mode de vie et aux prérogatives des privilégiés. Ce compromis particulier est appelé par Duménil et Lévy « *compromis capito-cadriste* » (1998, 2003, 2006), de préférence à compromis keynésien, parce qu'il rend mieux compte des alliances conjoncturelles de classes propres à une période donnée où la gestion⁷¹ arrive à diriger et encadrer la propriété.

Le « *compromis néolibéral* », qui commence avec les années 1980, représente un tournant, une rupture. Toujours « signé » avec la classe capitaliste, ce compromis est favorable aux classes moyennes supérieures, mais plus du tout aux classes populaires et aux autres fractions de classe des classes moyennes, dont les acquis issus des luttes politiques sont battus en brèche avec la remise en cause de l'Etat social⁷². Duménil et Lévy y voient l'association entre propriété, haute gestion et hautes charges du secteur public ; c'est le monde des très hautes rémunérations au sommet des grandes entreprises, où l'« *interface propriété – gestion* » mobilise pour la propriété puisque la haute gestion finit enfin par participer - par l'actionnariat massif, les stock-options et autres produits financiers - à la propriété. Ce nouveau compromis, qualifié de « *cadro-capitaliste* » à l'inverse du précédent, a lieu entre les propriétaires capitalistes et les fractions supérieures des salariés – on parle donc bien des cadres du haut de la hiérarchie, qu'ils soient du privé comme du public, et non de la catégorie entière, pour aboutir à un capitalisme institutionnel où le capital serait concentré dans des institutions financières comme les fonds de pension⁷³.

Etablie sur l'observation des compromis de classes sur plus d'un siècle, l'affirmation des catégories sociales de l'« *encadrement* » font voir poindre à Duménil et Lévy (1999) un nouveau rapport de classes, « *une nouvelle société de classe* ». Au clivage capitalistes / prolétariat s'ajouterait, en interne, le nouveau rapport cadres / encadrés (ouvriers, employés), une nouvelle polarisation qui aurait d'abord lieu dans les formations sociales où le capitalisme

⁷¹ Travail de gestion (au sens large) : assurer la maximisation du taux de profit, assurer le fonctionnement du système capitaliste, exécuter les fonctions du capital, assurer la rémunération des propriétaires, être les fonctionnaires du capital.

⁷² Cf. également Chauvel et Schultheis in *Mouvements* (2003), pp 17-26.

⁷³ Cf. Duménil, Lévy, 1998, p 21 ; Cf. aussi Wagner, 2001, « La bourgeoisie face à la mondialisation », in *Mouvements* (2003), pp 33-39.

est le plus avancé⁷⁴. Nous pouvons y voir la régénérescence des prérogatives des classes dominantes auparavant mises à mal par le compromis keynésien, et obtenue par l'alliance, la coopération voire l'absorption, de la fraction de classe inférieure la plus proche, et dont les intérêts et l'ambition sont ainsi satisfaits. Ce retour doublé d'une recomposition des classes dominantes porte la suprématie du caractère financier de la mondialisation néolibérale qui émerge à la fin du XX^e siècle.

Conclusion du chapitre

La division sociale en classes, leur réalité ainsi que les articulations qu'elles entretiennent entre elles, présentent des caractéristiques différentes selon les formations sociales considérées, c'est-à-dire selon le mode de production d'une société donnée, à un moment, dans un espace et un contexte donnés. Il peut aussi y avoir des situations diverses entre des formations sociales voisines au mode de production semblable. La structure de classes est l'articulation des différentes classes et fractions de classes aux différents niveaux (économique, politique, idéologique) d'une formation sociale. Cette structure est soumise à des déterminations fondamentales – reproduction du rapport d'exploitation, perpétuation de la domination – ainsi qu'à des évolutions (issues des compromis ou des conflits).

D'après la conception marxienne qui est la nôtre, la lutte des classes est le mouvement de la division en classes sociales : fondamentalement organisée par l'antagonisme essentiel de deux classes fondamentales – où les classes intermédiaires participent sans en être les moteurs – la lutte des classes est un phénomène latent, sous-jacent, qui ne se révèle pas forcément par des conflits ouverts et déclarés, mais fondamentalement dans la reproduction d'un rapport de production inégalitaire, l'expropriation des producteurs, débordant et englobant la sphère de reproduction élargie⁷⁵. Ce rapport social inégalitaire peut se manifester de différentes manières, à différents niveaux (économique, politique, idéologique), par le truchement de différents outils (langage, espace, position dans le procès de travail, statut, logement, etc.). D'intensité variable selon les contextes et conjonctures, la lutte des classes consiste pour les classes dominantes à maintenir leur domination, et pour les classes dominées à en atténuer les conditions d'oppression voire à les renverser. Ce qu'on appelle l'apport civilisationnel du mouvement ouvrier, a pu atténuer le rapport de domination par l'exploitation (droits sociaux, syndicaux, sécurité des salaires, normes juridiques, extension des garanties) – et donc des

⁷⁴ Duménil et Lévy (1999) voient même dans l'expérience des pays dits socialistes « *une tentative de passage radical vers une société cadriste* » (p 13) où le discours sur l'émancipation des travailleurs a occulté la mise en place progressive d'un cadriste bureaucratique, autoritaire et finalement despotique, pour lequel la chute des régimes politiques a permis aux mieux placés de former *ex nihilo* la nouvelle classe des capitalistes selon les critères des formations sociales capitalistes. Le rapprochement opéré par ces auteurs, entre élites bureaucratiques de régimes politiques opposés (“experts”, “nomenklatura”), d'une part met en perspective leur proximité de classes, d'autre part permet l'hypothèse d'une tendance lourde, séculaire.

⁷⁵ Cf Bihr, *La reproduction du capital*, op.cit., t2, pp 196-199

inégalités - notamment par l'instauration de l'Etat social. Cependant, si l'Etat social a permis au noyau dur des salariés de bénéficier d'un grand nombre de garanties et d'accès (logement, santé, scolarité), en temps de crise c'est d'abord la force de travail périphérique (jeunes, femmes, sans-qualifications, immigrés) qui est fragilisée. Si les formes de lutte des classes dominées sont plus ouvertes et déclarées (même si les formes individuelles ou larvées ne sont pas à exclure), les formes de lutte des classes dominantes sont, hors des circonstances exceptionnelles, invisibles car omniprésentes, consensuelles car indolores, "naturelles" car idéologiques, car il est important de conditionner les esprits dans l'acceptation des rapports de domination, d'instaurer une acceptation de la servitude volontaire⁷⁶.

Puisqu'elle est centrale dans la géographie sociale, expliciter ce qu'est une société pose la question à la fois de l'objet et de l'approche théorique qui nous sert de cadre de pensée. A notre avis, les apports de la pensée de Marx sont un outil incontournable afin de rendre intelligible la complexité de la réalité. Les classes sociales situent les individus dans le rapport social où le rapport d'exploitation domine les autres rapports sociaux possibles (provenance géographique, sexe, famille) et structurent les formations sociales capitalistiquement développées. Dans ce sens, la géographie sociale est la géographie de la lutte des classes dans le sens où elle tient compte de la structure sociale et des dynamiques conflictuelles des classes sociales, afin de déterminer le rôle de l'espace comme agent de reproduction du rapport social dominant.

⁷⁶ La Boétie (1576, 1995), *Discours de la servitude volontaire*, éditions Mille et une nuits, Paris. Cf Godelier (1984, pp 23-24)

Chapitre 2 : Espace, capital et migrations

Si le rapport d'exploitation est le rapport fondamental d'une formation sociale régie par le mode de production capitaliste, la géographie sociale consiste à interroger son rapport théorique à l'espace. Si l'on veut étudier les combinaisons entre l'espace et les rapports inégaux des formations sociales au capitalisme – il nous semble indispensable de poser le contexte de ce qu'on appelle couramment aujourd'hui "mondialisation". Au moment du constat de l'augmentation des migrations internationales, en Italie comme ailleurs dans le monde, se pose en effet la question du rapport entre le mouvement planétaire du capital et le mouvement planétaire des hommes et des femmes. Nous partons de l'hypothèse que les migrations internationales obéissent en dernière instance à la logique de l'intégration asymétrique des formations sociales. La migration internationale correspond au déplacement d'hommes et de femmes selon la logique du capital car celle-ci structure tendanciellement les rapports entre formations sociales.

Il s'agit ainsi de mettre en relation la dynamique du capital, en tant que processus global structurant, et la mobilité du travail, en particulier les migrations internationales, comme procès de mise à disposition de nouvelles forces de travail au rapport d'exploitation. Au niveau institutionnel, le statut et la reconnaissance du travailleur immigré dans le marché du travail d'accueil est tributaire des droits du travail et des droits de séjour qui lui sont octroyés.

Ce chapitre a pour objectif de placer progressivement, à partir de la nécessité historique de la mobilité du travail, la condition du travailleur immigré dans une formation sociale hôte capitalistiquement développée. Il est finalement nécessaire de poser le contexte juridico-politique de l'immigration dans l'Union européenne car il correspond aux conditions de migration vers l'Italie.

I) La mondialisation, dynamique historique du capitalisme

« Les relations entre tous les peuples sont si étendues sur tout le globe terrestre, que l'on peut presque dire que le monde entier est devenu une seule ville où se tient une foire permanente de toutes les marchandises et où chacun, sans sortir de chez lui, peut, au moyen de l'argent, s'approvisionner et jouir de tout ce qu'on produit n'importe où sur la terre, les animaux et le labour humain. Merveilleuse invention »⁷⁷

« Je définirais la mondialisation comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant où il veut et en ayant à supporter le moins de contraintes possibles en matière de droit du travail ou de conventions sociales »
Percy Barnevik, PDG de ABB, propos tenus en 1995

La littérature traitant de la « mondialisation » est devenue pléthorique (Ghorra-Gobin, 2006), au point de rapporter tout ce qui a lieu à l'échelle internationale à ce phénomène. Nous n'aborderons pas toutes les acceptions données à ce terme, ni forcément l'usage qui en est fait, tant il a été utilisé à tort et à travers, et dans des champs très divers. Nous en resterons à ce qui nous intéresse : poser le débat des mutations du capitalisme contemporain et de ses implications dans les formations sociales.

1) Le temps long du capital

Deux approches permettent de comprendre le concept de « mondialisation », ou « globalisation » d'après la terminologie anglo-saxonne⁷⁸. Suivant la première approche, la plus courante, elle correspond à la phase actuelle du capitalisme. Selon une seconde approche, le recul historique permet de cerner un phénomène s'inscrivant dans le temps long, la mondialisation actuelle s'inscrivant dans une longue évolution remontant aux origines du capitalisme, depuis le capitalisme commercial de la fin du Moyen Age apparu en Europe occidentale (Braudel, 1979 ; Beaud, 1981 ; Wallerstein, 1996 ; Adda, 2001 ; Bihl, 2006b). Il s'agit d'un processus historique d'extension progressive du mode de production capitaliste dans l'espace géographique mondial, et qui se réalise par la conquête, la destruction voire la soumission des modes de production non capitalistes ou qui se trouvent à un stade moins avancé. Depuis le XVIII^e siècle, le capitalisme a fait la preuve de formidables capacités d'adaptation, lui permettant de rebondir après chaque situation de crise, avec une dynamique

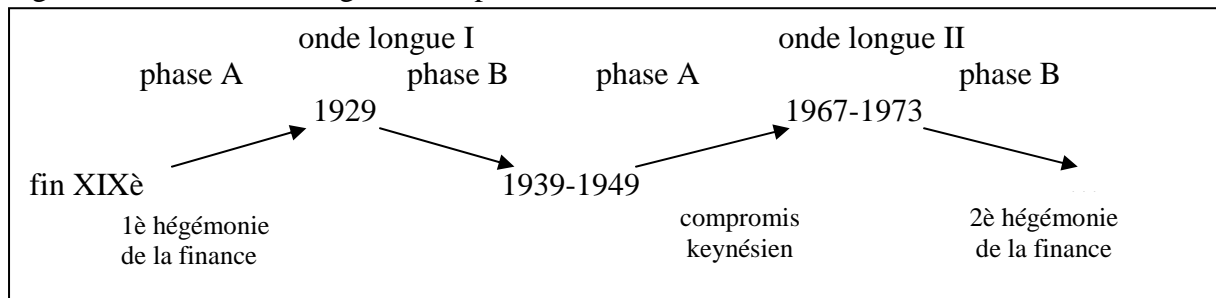
⁷⁷ Montanari in Custodi (ed)(1803), *Scritti classici italiani di economia politica*, Milan, dans la note 1, p 115 de Marx (1847 – 1957), *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions Sociales, Paris

⁷⁸ Nous avons préféré le mot français « mondialisation » au terme anglais « globalization » pour son usage courant. Nous reconnaissons sa valeur au terme anglais pour le sens stratégique de « global ». En fait de « mondialisation », on devrait entendre « mondialisation du capital », « mondialisation financière », ou encore « mondialisation (néo)libérale », types de régimes d'accumulation se différenciant historiquement et conceptuellement. Pour une discussion des termes, pour « Une brève histoire du mot mondialisation », cf Dagorn in Gemdev, 1999, pp 187-204.

historique qui allie tendances longues et tendances courtes, phases de stabilisation et d'accélération, de croissance et de déclin. Inhérente à l'histoire du capitalisme, la mondialisation est un vaste processus de transformation économique, sociale et politique à l'échelle de la planète. Par contre la nouveauté réside dans une série de facteurs qui caractérisent la dernière étape du capitalisme.

La théorie des cycles structurels (ou théorie des ondes longues) sur laquelle s'appuient les économistes, aide à montrer l'évolution du capitalisme depuis un siècle (Mandel, 1997). Cette théorie fait l'hypothèse d'une succession de phases de hausse (A) et de baisse (B) du taux de profit, qui mettent en évidence des configurations différentes du développement capitaliste : « 1) une première hégémonie financière qui s'étend de l'apparition des nouvelles institutions de la propriété au tournant des XIX^e et XX^e siècles jusqu'à la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale ; 2) la période du compromis keynésien [...] qui s'étend jusqu'à l'affirmation du néolibéralisme dans les années 1970 et 1980 ; enfin, 3) le néolibéralisme, comme seconde hégémonie de la finance » (Duménil, Lévy, 2003, p 101).⁷⁹ :

Figure 2.1 : Les ondes longues du capitalisme



Duménil et Lévy (2003, p 247) établissent d'ailleurs un parallèle entre les crises de fins de siècle – 1890 et 1970 - qui conduisent toutes deux à l'émergence d'une nouvelle ère de la finance. Ces "respirations économiques", qui ne sont pas mécaniques car obéissant à des facteurs historiques, dépendent des variations du taux de profit (Husson, 2005). Les configurations qui en découlent se caractérisent par des tableaux géo-politiques et géo-économiques ainsi que des articulations institutionnelles et économiques particulières (Michalet, 2004, p 27).

La figure 2.1 situe la configuration du compromis keynésien entre deux configurations financières, la dernière s'affirmant au début des années 1980. D'après une analyse de classes, la régulation par le compromis keynésien ne correspondait plus à l'urgence de remédier à la baisse du taux de profit qui pouvait remettre en cause les prérogatives des bourgeoisies (en premier lieu celles du Centre), propriétaires du capital. La baisse de la rentabilité du capital à partir de la fin des années 1960, donc des profits captés par les classes dominantes, avait

⁷⁹ Les bornes utilisées n'ont qu'une valeur approximative et varient selon les auteurs : cela révèle qu'il peut y avoir des décalages temporels en fonction des formations sociales étudiées, mais cela ne remet pas en cause la tendance générale du capitalisme à l'échelle internationale. Bien entendu, ce schéma général ne peut être établi qu'*ex post*. Cf Mandel (1997) ; Duménil, Lévy (2003) ; Wallerstein in Chesnais, Duménil, Lévy, Wallerstein (2001) ; Husson (1996). On peut aussi se référer au « tableau synoptique du devenir-monde du capitalisme » dans Bihr, 2006a, pp 86-89.

fortement entamé leur patrimoine. De surcroît, les politiques de redistribution engagées par le compromis keynésien avaient contribué à la réaffirmation relative de la part salariale, et donc à la réduction relative des inégalités. À partir des années 1970, la mise en œuvre de politiques économiques néolibérales a contribué à une inversion de la redistribution des revenus du capital au bénéfice des classes possédantes. Cette hégémonie de la finance est réalisée au bénéfice d'une fraction particulière des classes dominantes⁸⁰.

2) Le néo-libéralisme : une mobilisation idéologique

« Le néo-libéralisme est l'expression des efforts des classes dirigeantes à la quête de la perpétuation de leurs prérogatives »

Chesnais, Duménil, Lévy, Wallerstein, 2001, p 9

En tant que diffusion planétaire d'un nouveau stade du capitalisme, la mondialisation dispose d'une idéologie. « *Ce que l'on nomme mondialisation ou globalisation est d'abord la mondialisation de l'idéologie libérale* » (Douérin, 2002, p 24). "Pensée unique" en France, "T.I.N.A." (*There is no alternative*) selon l'expression de M. Thatcher en Grande-Bretagne, la pensée néo-libérale correspond à une hégémonie intellectuelle, une « *refondation idéologique* » (ibid., p 109) qui sert de faire-valoir intellectuel à la révolution néo-conservatrice : elle a pour objectif d'asseoir le concept de marché comme principal objet de préoccupation dans les relations économiques et sociales.

Historiquement, cette idéologie n'est pas née sur les cendres de l'empire soviétique à la fin du XX^e siècle : elle était déjà concurrente du keynésianisme au début de ce siècle ; 1929 lui a porté un coup temporairement fatal avec les partisans du planisme économique et de l'intervention de l'Etat (tous régimes politiques confondus), mais ses thuriféraires l'ont portée en 1938 lors du Colloque Lippmann (Denord, 2001) et par la suite avec la Société du Mont Pèlerin de F. Hayek et Von Mises (Douérin, 2002), ainsi que dans les fondements de la construction européenne sur les bases de l'ordo-libéralisme allemand (Denord, Schwartz, 2009). Elle s'est d'autant plus diffusée au moment de l'effondrement de la tradition critique marxiste : le temps était mûr pour les partisans du libéralisme économique comme pour les orphelins d'une pensée globale, de ressusciter les textes fondateurs libéraux du XVIII^e siècle comme supports idéologiques, quitte à les més-interpréter (Douérin, 2002).

L'idéologie néolibérale repose sur des fondements théoriques simples. Il s'agit d'abord de réhabiliter les concepts fondateurs du libéralisme classique du XVIII^e siècle - liberté individuelle, libre choix, libre concurrence, libre échange, propriété privée - en les essentialisant et les dés-historicisant. Ensuite, il faut poser l'individu au centre de toute problématique - individualisme méthodologique - : l'individu est le point de départ et la fin de tout phénomène relatif au genre humain, il est campé comme rationnel dans ses choix,

⁸⁰ Duménil et Lévy (2004a, p3) vont jusqu'à appeler finance « *la fraction supérieure des classes capitalistes et les institutions où se concentre sa capacité d'action* ».

conscient et responsable de ses actions (mythe de l' « *acteur* »), il est mû par le calcul qui lui fait évaluer ses intérêts propres en fonction d'un rapport coûts/bénéfices (Vakaloulis, 2001, pp 53-54). La société est composée d'individus responsables et autonomes dont la liberté est au fondement de l'économie. La priorité donnée au modèle de l'individu libre et raisonné entend gommer les rapports sociaux, de domination et de pouvoir, les structures collectives, et encore plus les classes sociales.

Faisant appel à tout un jeu de manipulations de rhétoriques et de sens, on ne parle sûrement pas de capitalisme, de mode de production, ou de classes sociales – expressions taboues - mais d'économie de marché, de marché, d'acteurs ou de clients. Le Marché est perçu soit comme une mécanique (« *les forces du marché* »), soit comme un nouveau *Deus ex machina*, soit comme une loi naturelle : autorégulation du marché et harmonie naturelle des intérêts individuels font bon ménage (Harribey, 2001).

Idéologie des classes possédantes, le libéralisme est une légitimation idéologique de la compétition, de la libre concurrence au “darwinisme” social, et de la liberté garantie par et pour la propriété privée. On différencie le néolibéralisme du libéralisme classique non seulement pour son caractère historique plus récent, mais aussi par le rôle organisateur des institutions et en premier lieu celui de l'État : le néolibéralisme sous-entend l'utilisation de l'Etat dans la mise en place du libéralisme, en organisant la dérégulation de l'économie et en déréglementant les droits susceptibles de contrevenir à la liberté du capital (Vakaloulis, 2001, p 159)⁸¹.

L'État, voilà l'ennemi. Non pas l'État régalien garant de l'ordre judiciaire et policier, mais l'État social, l'État-providence⁸², en tant que résultat de décennies de luttes sociales pour la garantie d'acquis et de droits sociaux. Cette restauration de l'État néo-classique correspond effectivement à une ré-orientation de sa mission : le sapement de l'Etat-providence correspond à l'affirmation de l'Etat en tant qu'agent d'organisation et de défense des prérogatives du capital, qu'il soit national ou transnational (Husson, 1996, pp 65-68). Les liens capital – Etat ont changé, mais n'ont jamais été absents : l'Etat est, suivant Wallerstein (1996, p 30), un « *rouage décisif dans la maximisation de l'accumulation du capital* » dont l'orientation change en fonction du rapport de force entre capital et travail donné par la configuration de pouvoir⁸³. C'est ainsi qu'en période néolibérale, l'État aux mains des classes possédantes sans réel contre-pouvoir, favorise la prépondérance du capital financier. Les

⁸¹ A l'échelle mondiale, le projet politique du néolibéralisme est porté par le “Consensus de Washington” (Dezalay, Garth, 1997). Bien que difficiles d'accès et de lecture, il est très intéressant de lire les textes émanant des institutions internationales, celles qui sont citées avec en particulier l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) émanant de l'OMC. On y découvre que le langage des droits de l'homme – liberté, discrimination, etc – est transposé au commerce et à la marchandise. On observera que pour ces institutions, la Déclaration des Droits de la Marchandise (ou du Capital) est supérieure à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la seconde s'étant fondue dans la première.

⁸² *Etat-providence* est la mauvaise traduction de *Welfare State*, littéralement *Etat du bien-être*. Elle est synonyme d' *Etat social*. « *Rétrospectivement, l'Etat-providence keynésien apparaît [...] comme une tentative unique sur le plan historique de concilier la dynamique de l'accumulation capitaliste et la préservation d'un ensemble de règles et de conventions protégeant le corps social de ses effets les plus néfastes, tout en l'associant aux bénéfices de la croissance qui en découle* » (Adda, 2001b, p 4).

⁸³ Cf L'Etat à l'époque du troisième âge du capitalisme, in Mandel, 1997, pp 375-395 ; Bihr, 2006a, pp 24-27.

politiques de “réforme” et de privatisations visent ainsi à transférer tout ce qui peut être rentable entre les mains du privé. Ces politiques ont modifié profondément la structure économique et sociale des pays de l’OCDE, c’est-à-dire du Centre économique planétaire, et sont préconisées par les institutions internationales auprès de la Périphérie.

3) Un régime d’accumulation à dominante financière

« *La souveraineté supranationale d’une élite intellectuelle et de banquiers est sûrement préférable au principe d’autodétermination des peuples* »

David Rockefeller, 1991

Contrairement à ce que pensait Polanyi pour qui la suprématie de la finance ne pouvait que constituer une phase accidentelle dans l’histoire du capitalisme (mais il parlait au début des années 1940), la fin du XX^e siècle correspond à son rétablissement comme source de profit du capital (Chesnais, 1996a, 1996b ; Cordellier, 2000 ; Fligstein, 1997 ; Plihon, 2000). Ce « *basculément du monde* » (Beaud, 2000) correspond à un moment de réaffirmation du pouvoir des propriétaires, au nouveau compromis entre les propriétaires du capital et « *la fraction supérieure des cadres, les managers, [...] et les fractions des classes moyennes possédant des avoirs financiers, directement, ou indirectement à travers les fonds de pension ou de placement* » (Duménil, Lévy, 2004a, p3).

L’onde longue expansive débouche à partir de la fin des années 1960 sur une baisse de la productivité du capital, par une baisse du profit et de l’accumulation, d’abord aux Etats-Unis puis dans les autres pays riches (Duménil, Lévy, 2000, 2003, 2004), jusqu’au tournant du début de la première moitié des années 1980 à partir duquel profit financier et investissements commencent à re-décoller (Husson, 2008a). Pourtant, ce tournant ne correspond pas à un redémarrage pour repartir comme avant, mais d’une nouvelle phase de développement des profits dont la part financière s’accroît sans donner lieu à une croissance de l’investissement productif : « *les détenteurs de capitaux changent la destination principale de leur quête de profit, de la sphère productive à la sphère financière* » (Wallerstein in Chesnais et alii, 2001, p 78). Pour M. Husson (2008b), cet « *effet de ciseau* » entre profits financiers et accumulation illustre la financiarisation de l’économie : les profits générés par les gains de productivité n’ont pas été ré-investis mais ont été distribués sous forme de profits financiers.

Vue du côté du travail, cette hausse de la part des profits représente une « *baisse tendancielle de la part salariale* » - part dont la stabilité définissait la phase dite fordiste⁸⁴ -

⁸⁴ Pour Husson, il y a « *une transition entre deux régimes salariaux. Dans le premier, qu’on peut qualifier de fordiste, le salaire réel augmente comme la productivité du travail et la part salariale reste stable. Au début des années 1980, le tournant néo-libéral rompt cette indexation de fait – sous prétexte de lutte contre l’inflation – et déconnecte le salaire réel de la productivité. On entre alors dans un régime libéral, où le salaire réel tend à augmenter moins vite que la productivité, qui progresse elle-même à un rythme nettement inférieur à celui de la période fordiste* » (in “La véritable histoire de la part salariale”, juillet 2008, p 6, <http://hussonet.free.fr/psal49.pdf>). Cf Husson, 2010.

c'est-à-dire une « *hausse tendancielle du taux d'exploitation* »⁸⁵ en raison du décrochage entre salaire et productivité du travail. D'une part les nouvelles techniques de production et de gestion (technologies et informatisation, flux tendus, etc) ont entraîné une plus grande productivité du capital, d'autre part l'intensification du travail (flexibilité et précarisation) conjuguée à une croissance moins forte des salaires, a bridé son coût⁸⁶.

La crise économique actuelle, qui a débuté par une crise financière en 2008, est une illustration du changement de configuration du capitalisme. Déjà, dans les années 1990, l'Asie orientale (Thaïlande, Corée du sud) et l'Amérique latine (Mexique, Argentine), et ensuite l'éclatement de la "bulle de l'internet" au début des années 2000⁸⁷, axée sur les N.T.I.C., avaient témoigné de la migration des capitaux vers la finance spéculative, avant de se réfugier dans le marché immobilier des Etats-Unis et dans l'endettement des ménages de ce pays (crédit hypothécaire). La libre circulation des capitaux et la déréglementation, de même que l'imagination inventive en termes de produits financiers (*hedge funds*, titrisation, "produits dérivés"), ont permis d'attirer les capitaux à la recherche d'un rendement maximal. L'éclatement de la bulle de l'immobilier qui y a eu lieu durant l'été 2007 s'est répercutée en crise bancaire (mises en faillite et sauvetages de banques), en crise du crédit (la circulation du crédit étant bloquée et n'alimentant plus les entreprises), et finalement en crise économique avec une chute de la production. Au printemps 2008, la spéculation financière s'est aussi abattue sur l'énergie (produits dérivés du pétrole) et même sur les céréales, contribuant à des crises alimentaires dans de nombreux pays pauvres. Avec la crise bancaire actuelle, l'attitude des Etats nationaux a mis en lumière le rôle de pompier de l'Etat au service du capital, en transformant l'endettement privé en dette publique⁸⁸. Des sommes effarantes, sans commune mesure avec les besoins sociaux, ont été allouées ou prêtées afin de venir au secours des banques, le plus souvent sans contrepartie dans la répartition des capacités de pouvoir. Le renflouement des banques a fragilisé la position de l'Etat, touché sur le flan de la chute de la production, contribuant ainsi à l'accroissement des dettes publiques et positionnant lesdites banques en position de prêteur à l'égard des Etats qui les avaient auparavant secourues. L'endettement public sert ainsi de prétexte pour réduire les budgets publics.

Sur le plan économique-juridique, les dérégulations et déréglementations en matière de concurrence, de fusions/acquisitions donc de concentration industrielle et financière en véritables oligopoles internationaux, de législation du travail (embauches et licenciements, sécurité, salaires), des normes de protection de l'environnement, de la santé, etc, ont pour but de mettre fin à tout obstacle qui aille à l'encontre du dogme de la compétitivité et d'arriver à

⁸⁵ In Inprecor n°534-535, janvier-février 2008, <http://hussonet.free.fr/parvainp.pdf>.

⁸⁶ A ce titre, ces propos de Marx sonnent particulièrement à nos oreilles contemporaines : « ... *le secret intime du capitaliste anglais [:] la grande tâche historique de l'Angleterre, c'est de ramener chez elle le salaire au niveau français ou hollandais. [...] De nos jours ces aspirations ont été de beaucoup dépassées, grâce à la concurrence cosmopolite dans laquelle la développement de la production capitaliste a jeté tous les travailleurs du globe. Il ne s'agit plus seulement de réduire les salaires anglais au niveau de ceux de l'Europe continentale, mais de faire descendre, dans un avenir plus ou moins prochain, le niveau européen au niveau chinois* » in Marx (1867 - 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXIV, pp 41-42.

⁸⁷ Gadrey J. (2003), "La nouvelle économie : un mythe techno-libéral", http://www.univ-lille1.fr/clerse/site_clerse/pages/publications/publications02/pdf/Gadrey/AEP.pdf

⁸⁸ cf Sapir (2008) ; JM Harribey, "Les étrennes du capital", in *L'Humanité Dimanche* n°193, 7 janvier 2009 .

obtenir ce que Husson appelle une « *zone franche globale* »⁸⁹. Sur le plan politique, l'hégémonie de l'idéologie néolibérale jusque dans le camp social-démocrate a brouillé les cartes traditionnelles de la représentation politique. Sur le plan social, la baisse des budgets publics et la remise en cause des impôts progressifs, la mutation du rôle de l'Etat et la casse – les « *réformes* », en novlangue néolibérale - de toutes ses prérogatives sociales remettent en cause les acquis et droits sociaux issus de la période du compromis keynésien qui avait été une réponse à l'hégémonie financière datant de la seconde moitié du XIX^e siècle, avec réglementations, responsabilité macro-économique de l'Etat, droit du travail, Etat-providence⁹⁰. Avec la chasse au coût du travail (flexibilité) et la quête d'une maximisation constante des profits, les droits des travailleurs subissent un assaut frontal, avec son cortège de chômage, de précarisation des statuts et des situations, de licenciements boursiers, etc. , représentant un "coût humain" important.

Ce sont des décisions politiques, prises dans un contexte d'affaiblissement des luttes populaires, qui ont réussi à restaurer la rentabilité du capital : suspension de la convertibilité du dollar en or de la part des Etats-Unis en 1971, libéralisation de la circulation internationale des capitaux en 1974, relèvement drastique des taux d'intérêt en 1979 de la part de la Réserve Fédérale (Duménil, Lévy, 2000, 2003, 2004a). Les pays européens ont suivi, avec en premier chef la Grande-Bretagne de M. Thatcher. C'est à l'échelle mondiale que cette financiarisation est organisée, en premier lieu à partir des institutions internationales (G7, FMI, Banque mondiale, OMC) qui ont toujours prôné des politiques néolibérales, et qui sont sous le contrôle politique des Etats-Unis. La captation des revenus s'opère dans une ubiquité sélective qui contribue à l'accentuation de la hiérarchie des blocs géo-économiques et des déséquilibres économiques à l'échelle de la planète⁹¹.

La mondialisation de la finance a pu être possible par le développement des N.T.I.C.. Dans une vision schumpeterienne, cette révolution technologique a transformé le système de production dans son organisation et sa productivité (gain sur le temps), et a de surcroît particulièrement bénéficié à la sphère financière en permettant « *un processus*

⁸⁹ M. Husson, "La mondialisation capitaliste contre l'emploi", supplément au *Monde Diplomatique*, septembre 2001

⁹⁰ « *Ces décennies de compromis n'auraient pas été possibles sans l'affirmation du nouveau cours favorable du changement technique, qui a permis la hausse plus rapide du salaire réel et des protections sociales ainsi que l'augmentation des ressources de l'Etat, sans compromettre les ressources des entreprises* » (Duménil, Lévy, 2003, p 106). Le fordisme, dont il est ici question, est défini comme la « *combinaison d'une norme de production – l'élargissement de la deuxième révolution industrielle et une nouvelle forme d'organisation du travail, le taylorisme, permettant d'augmenter durablement la productivité du travail - , d'une norme de consommation – la consommation de masse avec une hausse continue du marché final permise en particulier par l'augmentation du nombre de salariés et une intervention de l'Etat – et d'une forme d'Etat spécifique – un Etat national et social qualifié d'Etat-providence* » (Béniès, in Toussaint, Zacharie, 2000, note 29 p 199). Pour un tableau synthétique des formes idéal-typiques de l'organisation du travail correspondant au fordisme et au post-fordisme, cf. la table 9.1, p 139, in Peck (2000), "Places of work", in Sheppard, Barnes (2000).

⁹¹ « *[Le régime financiarisé] n'est pas mondialisé dans le sens où il embrasserait en une totalité systémique véritable l'ensemble de l'économie mondiale. En revanche, il est effectivement mondialisé dans le sens où son fonctionnement exige, au point d'être consubstantiel à son existence, un degré très élevé de libéralisation et de dérégulation pas seulement de la finance, mais aussi des IDE et des échanges commerciaux. Ces mesures ne doivent pas être imposées seulement dans les pays où le nouveau régime d'accumulation a pris pied. Elles doivent être imposées partout* » (Chesnais, in Chesnais et alii, 2001, p 50)

d'interconnexion des marchés des capitaux aux niveaux national et international, conduisant à l'émergence d'un marché unifié de l'argent à l'échelle planétaire » (Plihon, 2000, p 20). Cependant, ces mutations technologiques n'ont fait que participer à la mise en place de ce « *capitalisme actionnarial* » : les choix en matière de politique économique, s'appuyant sur un substrat idéologique néolibéral, s'inscrivent dans une logique capitaliste historiquement donnée. Cette économie en réseaux s'est justifiée par une recherche d' "économies d'échelle" (selon l'expression classique), de production à flux tendus et de "rationalisation" du procès de travail, qui se traduisent par une plus forte externalisation des coûts sur les sous-traitants [*subappalto*], la main d'œuvre, l'environnement.

4) Espace, néo-libéralisme et lutte des classes

a) La logique d'extension géographique du capital

« Le capital pousse sans arrêt du centre (c'est-à-dire des lieux historiques de sa naissance) vers la périphérie, aussi bien dans chaque pays, pris séparément, qu'à l'échelon international. Il cherche à s'étendre, à transformer de nouveaux secteurs de production de marchandises simples en domaines de production capitaliste et à substituer une production marchande aux secteurs jusque-là limités à la production de valeurs d'usage » (Mandel, 1997, p 45)

La logique du profit qui régent le mode de production capitaliste repose sur l'extension du domaine de la marchandise. Le capital se doit de créer des fronts pionniers – les *frontiers* en anglais – afin de constituer un « *espace élargi de valorisation* » (Husson, 2008, p 237) qui prend trois directions simultanées : 1) l'extension géographique de ce processus à d'autres formations sociales sur la planète, 2) la conquête de nouveaux champs de valorisation dans des secteurs encore vierges, hors de la sphère du marché, 3) la transformation juridique de tout rapport social en rapport marchand. En plus d'une conquête planétaire, le néolibéralisme gagne d'autres sphères de la vie des hommes jusqu'ici épargnées (par exemple la propriété sur le vivant, la propriété intellectuelle, les permis de polluer). La conquête extensive – avec changement d'échelle - du néolibéralisme se double d'une conquête intensive visant à l'hégémonie, à la réalisation d'un « *fait social total* » (Martin, Metzger, Pierre, 2003, pp 396-399)⁹². La mondialisation néolibérale est la « *première de l'histoire à faire coïncider son monde avec le monde* » (Margolin, in Gemdev, 1999, p 289).

L'espace est devenu un enjeu de la mondialisation, et plus précisément de la finance : « *la fonction principale de la finance est d'abolir, autant que faire se peut, les délimitations des espaces de valorisation : elle contribue dans ce sens à la constitution d'un marché mondial. La grande force du capital financier est en effet d'ignorer les frontières géographiques et sectorielles, parce qu'il s'est donné les moyens de passer très rapidement d'une zone économique à l'autre, d'un secteur à l'autre : les mouvements de capitaux peuvent désormais se déployer à une échelle considérablement élargie. La fonction de la finance est*

⁹² Cf la présentation de M. Beaud in Gemdev (1999), pp 7-14

ici de durcir des lois de la concurrence en fluidifiant les déplacements du capital » (Husson, 2008)⁹³. Cette abolition des frontières terrestres a été rendue possible par son aspect le plus évident, à savoir le développement des N.T.I.C., mais aussi dans le champ juridique par la déréglementation opérée par les Etats et les institutions internationales afin d'autoriser la libéralisation du marché des capitaux.

Dans la sphère de la production, les restructurations / externalisations / délocalisations obéissent à la logique de recherche de la meilleure rentabilité. La baisse du coût de la main d'œuvre est devenue le sésame pour arriver à la création de profit, pour arriver au but des 15% de rentabilité des actions qui justifie la raison d'être de la rente actionnariale. Il n'est plus rare de voir des unités de production fermer ou passer les frontières non pas parce qu'elles ne sont pas rentables mais parce qu'elles ne sont plus jugées assez rentables d'après les critères de rendement imposés. Dans une logique de recherche de plus-value absolue, la pression sur le coût du travail s'opère par la mise en concurrence des travailleurs à toutes les échelles : entre ceux des pays riches et ceux des pays pauvres, ainsi qu'au sein des pays.

La théorie des régimes de régulation part de l'hypothèse qu'il existe ainsi diverses formes de capitalismes nationaux qui se distinguent les uns des autres par le poids et le rôle de leurs institutions au sein des articulations économiques et sociales. Ces capitalismes nationaux sont le produit d'histoires spécifiques, le fruit des conflits politiques et de l'évolution des institutions. A ce titre, on a l'habitude d'identifier quatre types de capitalismes : le modèle rhénan (Allemagne, Japon), le modèle anglo-saxon, où le marché a un rôle quasi-exclusif dans la régulation économique, le modèle social-démocrate (Scandinavie, Autriche), et le modèle étatique (Europe du Sud, France), où « *l'Etat se trouve au centre de l'établissement des formes institutionnelles dans le domaine du travail, de la concurrence, de l'insertion internationale* »⁹⁴. Progressivement, la force centrifuge de la mondialisation en tant que processus mais aussi comme mobilisation politique des représentants du capital, remet en cause trois de ces régimes de régulation au bénéfice du modèle anglo-saxon.

b) Le paradigme fondamental : le rapport entre le Centre et la Périphérie

Loin d'uniformiser les relations économiques, politiques, culturelles, etc, entre les pays et les sociétés de la planète, la mondialisation se caractérise par un triple mouvement de hiérarchisation, de concentration et de sélection (Toussaint, 1998 ; Carroué, 2002). Nord/Sud, Occident/reste du monde, Triade (Etats-Unis, Union Européenne, Japon)/reste du monde, les grands clivages géographiques mettent en évidence les rapports entre Centre et Périphérie. Adda (2001a) emploie le terme de "périphérisation" pour désigner « *le processus de restructuration des productions des régions tombant sous le contrôle politique ou économique du centre de l'économie-monde en fonction de ses besoins de consommation finale ou intermédiaire. Les productions périphériques sont ainsi dissociées de la satisfaction des*

⁹³ in "La hausse tendancielle du taux d'exploitation", in *Inprecor* n°534-535, janvier-février, p 7, <http://hussonet.free.fr/parvainp.pdf>.

⁹⁴ Boyer, in Crouch, Streeck, 1996, p 123. Cf Boyer, Saillard (1995) ; Martin R. (2000), "Institutionnal Approaches in Economic Geography", in Sheppard, Barnes (ed), pp 77-94.

besoins locaux et deviennent directement branchés sur le marché dit mondial » (p 49). Cette périphérisation ne s'est pas tant réalisée par la règle "naturelle" de l'offre et de la demande, mais historiquement par l'usage d'une violence multiforme adaptée aux circonstances (à bien des égards, les "négociations" actuelles au sein de l'OMC ont remplacé la canonnière).

Le Centre, la Triade, est le principal bénéficiaire de la mondialisation. Siège des multinationales, territoire bénéficiaire des fusions/acquisitions d'entreprises, la concentration du capital s'est surtout déroulée dans le tri-pôle Etats-Unis - Europe occidentale - Japon. Poumon de l'économie internationale, centre financier du nouveau régime d'accumulation, centre idéologique du néolibéralisme, centre politique des institutions internationales, les Etats-Unis sont au centre du Centre mondialisé. Le "pôle positif" de la mondialisation correspond au recentrage sur la Triade des flux de capitaux, de la production et des échanges. De plus, en tant que puissance monétaire et économique, les Etats-Unis se distinguent du paradigme classique de la puissance impériale : ce pays n'exporte plus tant ses capitaux vers l'étranger mais arrive à drainer les richesses (capitaux, cerveaux) en provenance du reste du monde à son avantage, et à développer d'ailleurs une croissance à crédit (Duménil, Lévy, 2004a, 2004b) qui a abouti à la crise financière de 2008.

Historiquement, les rapports économiques entre les pays étant de fait des rapports inégaux, le libre échange comme le protectionnisme sont prônés par les Etats en fonction de leur force et de leurs intérêts propres. C'est ainsi que le libéralisme *déclaré* des pays dominants est de fait modulable : on prône le libéralisme quand on est en position de force sur le marché, et on applique le protectionnisme quand on est en position de vulnérabilité (Bairoch, 1994). Ce "pragmatisme" agressif est autant l'œuvre de l'Union Européenne que des Etats-Unis. Les pays du Sud les plus pauvres n'ont le plus souvent d'autre choix que de se soumettre. Dans ce cadre, ce sont en réalité les pays les plus riches qui sont les plus protectionnistes, avec en premier lieu les Etats-Unis et l'Union Européenne.

Le mouvement de polarisation implique une division internationale du travail où au Centre se situent les fonctions de décision et les activités stratégiques, tandis que la Périphérie se charge de la production, surtout celle nécessitant une main-d'œuvre nombreuse, quand elle n'est pas fournisseur de force de travail dans le cadre des migrations internationales. La recherche de la baisse du coût du travail à l'échelle mondiale implique des délocalisations et externalisations. Ainsi, la division internationale du travail s'appuie sur une économie de la localisation qui repousse toujours plus loin la frontière de la valorisation du capital, intensivement par une réorganisation du procès de production, extensivement par la recherche de nouveaux lieux de valorisation offerts par des formations sociales périphériques capitalistiquement subordonnées (Mandel, 1997, p 55).

Nous n'entendons pas le concept d'accumulation primitive développé par Marx uniquement comme un régime d'accumulation fondé sur « *la conquête, l'asservissement, la rapine à main armée, le règne de la force brutale* », qui n'aurait existé qu'à l'aube du mode de production capitaliste au XIX^e siècle et qui serait historiquement dépassé. L'actualité contemporaine nous montre au contraire la coexistence historique et parfois territoriale de ces deux types de spoliation, l'accumulation primitive et de l'accumulation capitalistiquement la

plus développée, la seconde se nourrissant même de la première selon le principe d'« *accumulation flexible* » de Vakaloulis (2001). C'est ainsi que le post-fordisme des formations sociales les plus capitalistiquement développées se nourrit perpétuellement du pillage des ressources énergétiques et de main d'œuvre des pays pauvres et vulnérables présentant un intérêt capitalistique.

L'extension mondiale de cette nouvelle phase du mode de production capitaliste assure la prépondérance des multinationales, au premier chef étatsuniennes, qui, par les politiques de déréglementations et/ou les crises financières dans les pays du Sud, peuvent mettre la main sur l'économie de ces pays. Sous le pli de l'idéologie néo-libérale, les sphères financières et politiques locales sont entrées dans la course à la participation au système de la finance mondialisée : il était important que les bourgeoisies locales ne ratent pas le train de la financiarisation mondiale, quitte à intégrer une division internationale des bourgeoisies. Quoiqu'il en soit, la concentration des activités financières, au sein de holdings ou de fonds de pension, se réalise au Centre, et ce sont les pays de la Périphérie qui font les frais de la mobilité internationale des capitaux (crises financières en Asie du Sud-Est en 1997, en Russie et au Brésil en 1998, en Argentine en 2001-2002).

Pour la Périphérie, le phénomène le plus tragique produit par le néo-libéralisme est la dette du Tiers-Monde⁹⁵. « *La dette publique opère comme un des agents les plus énergiques de l'accumulation primitive* »⁹⁶. Les prêts massifs des années 1960 et 1970, répondant à des objectifs économiques et politiques tant du Nord que du Sud, se sont révélés être un piège suite à la hausse des taux d'intérêts de 1979. Dès lors, avec la baisse du prix des matières premières et des produits agricoles d'exportation ainsi que les difficultés d'exportation vers les pays riches (en crise structurelle), les pays du Sud sont entrés dans une spirale de l'endettement que le FMI et la Banque Mondiale, gardiens des créanciers du Nord, ont accentué.

Endettés et poussés par les institutions financières internationales dans la course aux « avantages comparatifs », les pays du Sud ont été contraints d'adopter des politiques néo-libérales, avec ouverture des marchés, libre circulation des capitaux, suppression des barrières douanières, développement du tout-à-l'exportation, de la sous-traitance pour les transnationales, et spécialisations sectorielles (les dérégulations et la mise en concurrence des pays du Sud entre eux entraînant l'effondrement des prix) au détriment des cultures vivrières locales et de la demande intérieure, privatisations des entreprises nationalisées, etc, qui ont entraîné leur dépendance vis-à-vis des marchés internationaux. Les Plans d'Ajustement Structurels ont imposé des politiques d'austérité budgétaire, le démantèlement des services publics et la privatisation de ceux qui étaient rentables, des coupes budgétaires dans les services sociaux (en premier lieu l'éducation et la santé), provoquant l'augmentation des inégalités sociales et la dégradation des conditions de vie des plus démunis - au premier rang

⁹⁵ 600 milliards de dollars en 1980, 1620 milliards en 1992, 2450 milliards en 2001 (Millet, Toussaint, 2002, p 66). Cf aussi Toussaint, Zacharie (2000). Pour des analyses sur le développement inégal, la dette et les institutions internationales, voir www.cadtm.org.

⁹⁶ Marx (1867, 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXXI, p 196

desquels les femmes - au cours des vingt dernières années (cf rapports du P.N.U.D.). La mobilité internationale des capitaux a favorisé le drainage des ressources vers les banques du Centre, sans parler de la fuite des cerveaux (Toussaint, Zacharie, 2000 ; Millet, Toussaint, 2002).

Outil de périphérisation, l'endettement des pays du Tiers-Monde est une arme fondamentale nécessaire à la conquête mondiale du mode de production capitaliste. Il participe à la hiérarchisation des économies nationales au sein d'une économie-monde dans un processus de polarisation. Les mécanismes de l'endettement représente une involution pour les pays du Tiers-Monde – les « *décennies perdues* » se répètent depuis les années 1980 - c'est-à-dire un retour à une situation de dépendance/subordination rappelant les périodes coloniales de première périphérisation, même pour les pays qui avaient amorcé un début de développement autonome. La perpétuation et l'intensification du pillage des matières premières et de la main d'œuvre du Sud représente un type de colonialisme qui correspond à la nouvelle phase du capitalisme : un néocolonialisme néolibéral. L'accentuation des mécanismes de subordination correspondant à la phase de la mondialisation néolibérale se place dans une dynamique de développement du sous-développement, que l'on peut qualifier d'anti-développement.

5) La mondialisation comme intégration asymétrique des formations sociales

La géographie étant une discipline se concentrant sur l'étude des espaces et territoires, on serait tenté d'en rester à la définition de la mondialisation comme une mise en relation de différents ensembles géographiques, avec la rhétorique habituelle de l'abolition des frontières, de la réduction des distances, des réseaux, du méta-espace où, par un miracle a-critique bienvenu, sont absentes les inégalités sociales et économiques. Le processus de mondialisation du capitalisme correspond à l'extension du mode de production capitaliste comme un « *système articulé de rapports de production capitalistes, semi-capitalistes et pré-capitalistes, reliés les uns aux autres par des rapports d'échange capitalistes, et dominé par le marché mondial capitaliste* » (Mandel, 1997, p 46). Les étapes historiques du capitalisme constituent des articulations différentes entre les trois rapports de production déterminés par leur état de développement au sein du mode de production capitaliste. Il y a donc nécessité de « *juxtaposition et [de] combinaison permanente de développement et de sous-développement* » (ibid., p 73), de décalages entre modes de production différents⁹⁷.

Le constat que les territoires sont intégrés à l'échelle de la planète de manière différenciée dans le mode de production capitaliste historiquement donné, permet d'insister sur les rapports d'interdépendances asymétriques (Gemdev, 1999)⁹⁸. Cependant, il ne s'agit

⁹⁷ cf Mandel, 1997, pp 85-86

⁹⁸ A ce titre, ces propos de Marx sonnent particulièrement à nos oreilles contemporaines : « ... *le secret intime du capitaliste anglais [:] la grande tâche historique de l'Angleterre, c'est de ramener chez elle le salaire au niveau français ou hollandais. [...] De nos jours ces aspirations ont été de beaucoup dépassées, grâce à la concurrence cosmopolite dans laquelle la développement de la production capitaliste a jeté tous les travailleurs du globe. Il ne s'agit plus seulement de réduire les salaires anglais au niveau de ceux de l'Europe continentale, mais de faire*

pas tant d'une physionomie nouvelle de l'espace économique : cette hiérarchisation conduit en fait au renforcement des déséquilibres territoriaux préexistants, puisque prime « *la revalorisation fonctionnelle des bases historiques* » (Carroué, 2002, p 79), à savoir celle des pays riches.

La polarisation implique une tendance lourde où même les parties exclues ou évitées font partie de cet ensemble systémique. Cette logique de sélection et de polarisation, de fractionnement et d'intégration, à la fois contradictoire et fondamentale, s'opère jusqu'aux échelles régionales et locales, participant à l'accentuation des dualismes comme à l'intégration asymétrique des territoires et des populations, selon une loi du développement inégal et combiné. Cet ensemble est cependant en perpétuel mouvement. C'est ainsi qu'à la traditionnelle division internationale du travail, où les pays dominés exportaient des matières premières minières et agricoles vers les pays dominants et importaient des pays industriels biens de consommation et d'équipement, s'est ajoutée – et non substituée – une “nouvelle” division internationale du travail où certains pays dominés (les “Nouveaux Pays Industrialisés”) ont fini par atteindre un stade de développement capitalistique les rapprochant des conditions des pays de la Triade. En ce début du XXI^e siècle, une étape supplémentaire semble se dessiner où mêmes les productions incorporant de la haute technologie et du travail très qualifiés sont captés par certains pays ou certaines formations sociales périphériques (recherche, informatique, services de traduction, etc, pour l'Inde et la Chine, entre autres). A cette phase du capitalisme, la logique du profit implique d'une part l'ubiquité de la mobilisation de nouvelles forces de travail à des fins de moindre coût de main d'œuvre, et d'autre part la centralisation géographique de la finance pour contrôler la nouvelle configuration économique.

La mondialisation correspond à la mise à disposition de nouveaux espaces – au sens géographique comme philosophique – d'appropriation du capital. En tant que phase ultime du capitalisme historique, la mondialisation est comprise ici comme l'extension de la lutte des classes à l'échelle de la planète avec, de part et d'autre des pôles du rapport de production (exploitation et domination), l'affirmation du rôle et de la place tant des classes dominantes que des classes dominées. L'extension géographique du mode de production capitaliste à de nouvelles formations sociales représente par la même occasion leur intégration – certes asymétrique – dans le rapport d'exploitation. Dans les formations sociales périphériques, « *la recomposition mondiale de la classe ouvrière, loin de diminuer les effectifs des fractions “traditionnelles” de celle-ci (nouvelle classe ouvrière du capitalisme “périphérique”)*, propulse le procès de prolétarisation sur une échelle sans précédent » (Vakaloulis, 2001, p 147). Il s'agit, selon l'expression de F. Chesnais, d'une « *mondialisation de l'armée industrielle de réserve* »⁹⁹, où la mise en concurrence des prolétariats ne se feraient plus tant entre nations mais directement entre eux. La forme spatiale de ce procès mondial de prolétarisation se réalise d'ailleurs aussi par l'exode rural et l'urbanisation, qu'ont connus à

descendre, dans un avenir plus ou moins prochain, le niveau européen au niveau chinois » in Marx (1867 - 1969), *Le Capital*, L1, t3, chap XXIV, pp 41-42.

⁹⁹ Chesnais F. , “La mondialisation de l'armée industrielle de réserve”, www.page2.ch/print/ChesnaisMondialisation01_07.htm

une époque précédente les formations sociales centrales. D'une certaine façon, l'espace est devenu un attribut de la fuite en avant du procès de valorisation du capital.

II) Migration, immigration, espace et capital

Nous partons de l'hypothèse générale que les migrations internationales font partie de l'ensemble de la mobilité du travail nécessaire au fonctionnement du mode de production capitaliste. Schématiquement, le procès de rencontre entre le capital et le travail s'opère de trois manières : 1) le capital et le travail partagent le même espace, 2) le capital va à la force de travail par l'investissement ou la délocalisation, 3) la force de travail va au capital par la migration. Nous considérons que la dynamique spatiale du capital conditionne et oriente la mobilité du travail. La dynamique des migrations internationales est ainsi en corrélation avec le contexte du capitalisme historique, donc a priori avec la mondialisation contemporaine.

La complexité du phénomène migratoire, dans ses formes comme dans les processus dans lesquels il peut s'inscrire, ne peut nous faire écarter une théorie de la migration d'où la dynamique du capital serait absente (Nikolinakos, 1974). Cette théorie générale de la migration met celle-ci en relation avec le mode de production capitaliste et son caractère de classe comme fondement structurel de la formation sociale. Le phénomène central de la migration est la mobilité de la force de travail à des fins d'exploitation ; celui de l'immigration est l'intégration de cette force de travail disponible afin d'appliquer ce rapport d'exploitation.

1) Mobilité du travail et capital

La mobilité du travail est structurellement liée à la dynamique du capital. Gaudemar (1976) pose comme central le concept de "mobilité du travail" comme plus large que le déplacement des hommes en lien avec l'espace de l'emploi, et qui peut être résumé par la mise en adaptation du travail au service de la valorisation du capital.

D'après la théorie néo-classique, les flux de main d'œuvre ont lieu afin d'équilibrer l'offre et la demande de travail : dans un système de vases communicants, la migration correspond à une correction du déséquilibre entre un territoire en sur-capacité d'offre de travail, et un autre territoire dont l'offre de travail locale est insuffisante pour répondre aux besoins des secteurs économiques en croissance. Il s'agit d'un transvasement de sur-population relative selon les besoins localisés du capital. Selon cette théorie, les exodes ruraux et inter-régionaux répondent ainsi aux besoins de l'industrialisation, et ont contribué à l'urbanisation. Cette théorie se nourrit de l'approche micro-économique, qui s'appuie sur l'idéologie individualiste, selon laquelle le déplacement des individus est motivé par la recherche de meilleures conditions d'emploi, et donc de vie, entre deux territoires inégalement dotés en ressources. Dans ce cadre, la migration est le fruit d'une décision

individuelle qui a évalué de manière rationnelle les coûts et les bénéfices de la mobilité. La migration est ainsi un indicateur de déséquilibre entre offre et demande de travail : la main-d'œuvre doit se déplacer vers les zones d'activité qui l'emploieront. La mobilité du travail doit suivre et se conformer aussi bien à la localisation qu'à la mobilité des activités économiques. L'exode rural représente la réalisation de la maximisation de la satisfaction de la population des campagnes en ville où elle va en outre trouver tous les éléments de la modernité ; de même que la migration internationale est motivée par la recherche à l'étranger de meilleurs salaires et de conditions de vie. Cette recherche de l'équilibre entre offre et demande de travail génère cependant un déséquilibre entre les territoires inégalement dotés : les déséquilibres spatiaux entre centre et périphérie sont exacerbés.

D'après la théorie de Marx, la mobilité du travail s'effectue avec l'avènement de la catégorie théorique du travailleur "libre", lequel est par définition libéré des rapports sociaux non capitalistes ou pré-capitalistes, donc disponible pour le capitaliste s'il veut assurer sa subsistance. Cette "liberté" est indispensable à la force de travail pour qu'elle soit amenée à se vendre en tant que marchandise. La mobilité renvoie à la fois au mouvement et à la capacité d'adaptation du travailleur à aller vendre sa force de travail, mais celle-ci ne peut être vendue n'importe où ni à n'importe qui : la mobilité du travailleur est soumise aux exigences du marché de l'emploi, en fonction de la polarisation territoriale imposée par les exigences de valorisation du capital. La mobilité du travail traduit à la fois la disponibilité et la capacité d'adaptation du travailleur libre, en fonction du procès de circulation de la main-d'œuvre (Gaudemar, 1976, pp 181-182).

En théorie, le passage d'une condition sociale à une autre, qui soit conforme au mode de production capitaliste, ne se fait pas *ex nihilo*. Le passage d'un mode de production non capitaliste au mode de production capitaliste n'est possible que s'il y a passage, pour le travailleur libéré, d'une « *soumission formelle* » à la « *soumission réelle* », la première forme de soumission étant l'étape indispensable (Gaudemar, 1976). Ce processus contribue à la prolétarianisation de la main-d'œuvre, c'est-à-dire qu'en passant d'un rapport social à un autre, le travailleur rendu "libre" tombe sous les fourches caudines du rapport d'exploitation. De la même façon que l'exode rural contribue à la prolétarianisation des anciens actifs agricoles (ou leurs enfants, le processus ayant surtout lieu entre deux générations) dans les villes, l'immigration de masse du Tiers Monde, qu'elle soit d'origine rurale ou urbaine, participe à la formation d'un nouveau prolétariat à une échelle géographique plus étendue.

La théorie néo-marxiste pose la question, au lieu de l'évincer, de la place de l'individu dans des rapports de forces qui le dépassent. Il s'agit d'interroger le lien structurel entre niveau macro-économique et niveau micro-économique, en posant comme niveau intermédiaire les classes sociales et les structures politiques, économiques, idéologiques (culture, famille). Ainsi, les faux-semblants du libre choix rationnel sont guidés par un système plus large de forces de domination dont l'individu n'a pas forcément conscience. D'une part les inégalités économiques conditionnent les perspectives individuelles, mais celles-ci tiennent compte également du contexte, du rôle de la société locale, de la perception de l'ici et du là-bas au sein de la formation sociale. En somme, on se pose la question des

raisons de la migration, mais aussi des raisons de la non-migration : vus les écarts de richesse, pourquoi les populations de la Périphérie n'ont-elles pas encore envahi le Centre et abandonné leur terre d'origine ?

2) Migrations et dynamique du capitalisme :

a) Migrations internationales et capital

Le processus d'extension spatiale du mode de production capitaliste, dans sa fuite en avant du procès de valorisation et d'accumulation, gagne d'autres formations sociales aux modes de production différents (pré-capitalistes), en détruisant ces derniers, en les digérant ou en en faisant des auxiliaires, en tout cas en les englobant au sein du mode de production dominant. Nous avons déjà vu que la « *mondialisation capitaliste* » consiste, dans un mouvement progressif et global, à l'asservissement des formations sociales et des espaces capitalistiquement non mûrs, et transforme les habitants en forces de travail pour le rapport d'exploitation. Le capital élargit spatialement, mais aussi dans d'autres dimensions, son procès d'extorsion de plus-value, et contribue ainsi un schéma Centre - Périphérie. Les formations sociales périphériques se situent à des distances variables vis-à-vis des formations sociales centrales, en fonction de leur degré d'intégration dans le mode de production capitaliste et de leur place au sein du « *développement inégal* » et de la division internationale du travail. Selon cette approche, l'existence de migrations internationales est une manifestation des rapports Centre – Périphérie entre formations sociales inégalement intégrées dans le mode de production capitaliste en procès d'extension ; différentes les unes des autres, ces formations sociales sont mobilisées à des moments également différents selon des phases migratoires.

D'un niveau théorique au niveau général, force est de constater que les migrations internationales ont une dynamique autonome de la mobilité du capital : dans la réalité générale, la théorie des migrations ici soutenue est soumise au principe de tendance qui indique la direction globale sans préjuger de la diversité des possibilités concrètes. Les rapports entre mobilité du capital et migrations internationales ont varié selon les périodes historiques, et donc suivant le degré de maturation capitaliste des formations sociales centrales. Au XIX^e siècle lors de l'émergence du mode de production capitaliste, les migrations entre formations sociales périphériques sous la coupe du mode de production esclavagiste, ont été remplacées par les migrations centrifuges de surpopulation relative latente provenant des formations sociales centrales. A la période des colonisations, même si la plus grande partie des mouvements de capitaux se réalisaient entre pays du Centre, il y avait un double mouvement, de populations et de capitaux, du Centre vers la Périphérie (Adda, 2001). L'émigration de la force de travail européenne, dirigée surtout vers le Nouveau Monde, ne représentait pas tant le débouché d'un trop-plein de main-d'œuvre, qu'une non-redistribution des revenus du capital ; la mobilité centrifuge du travail était le signe de la centralisation du capital accompagnant l'extension du Centre. A la fin du XX^e siècle, la situation se caractérise par la mobilité centripète du travail et des capitaux : la phase de

mondialisation financière entérine la centralisation à la fois du capital et du travail. L'asymétrie de la mondialisation du capital a favorisé le cercle des pays riches en premier lieu, et, en Périphérie, les territoires et des pays où les conditions de valorisation étaient possibles et sécurisées, c'est-à-dire surtout vers les régions urbaines capitalistiquement développées ou bien des zones restreintes (i.e. les zones franches, les *maquiladoras*) où les migrations mettaient à disposition de la demande de travail une force de travail en condition de meilleures conditions d'exploitation.

La colonisation a pu être possible par la violence de l'accumulation primitive du capital. Sans même parler de néo-colonialisme, les processus d'assujettissement des formations sociales périphériques ont continué après leurs indépendances formelles, par le biais des mécanismes financiers et commerciaux imposés par les pays riches régnant dans les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC, etc.). La dette représente l'arme d'assujettissement financier qui sert à maintenir les pays du Tiers Monde en situation de dépendance vis-à-vis des pays riches (cf supra). Une part importante des migrations en provenance des pays pauvres est la conséquence des politiques de libéralisation des échanges et des services prônées par les pays riches, qui déstructurent les sociétés locales, en premier lieu les sociétés paysannes.

b) Exode rural et migrations internationales

L'habitude est de séparer les questions de mouvements de population dans l'espace suivant leur forme, leur occurrence historique, leur échelle, etc. . Ainsi en va-t-il de l'exode rural considéré séparément des migrations internationales. De toute évidence, les modalités de ces deux types de mobilité sont très différentes, et, vues de l'histoire du continent européen, en France comme en Italie, leur intensité correspond à des moments distincts. Il s'agit cependant d'une même logique, à savoir l'extension spatiale du mode de production capitaliste et d'assujettissement-destruction d'une formation sociale périphérique au bénéfice d'une formation sociale capitalistiquement plus développée (Sayad, 2006, pp 135-136). En ce sens, nous estimons que l'exode rural et les migrations internationales correspondent à un même phénomène, à des phases historiques successives de mobilité ainsi qu'à des échelles différentes qui sont fortement déterminées par l'évolution de la co-existence de deux formations sociales – celle de départ et celle d'arrivée – sous l'effet du procès d'extension du mode de production dominant. D'un point de vue temporel, la migration internationale représenterait la forme successive de l'exode rural, de concert avec, d'un point de vue géographique, son extension à une échelle supérieure : à la campagne succède le Tiers Monde (Gaudemar, 1976, p 179). Dans ce sens, aux migrations internationales comme forme plus évoluée de la mise en exploitation (prolétarianisation) de la surpopulation relative latente, correspond la « *mondialisation* » en tant que dernière phase du développement capitaliste.

Tout comme la campagne et le pays pauvre, en tant que point de départ, représentent la forme spatiale antérieure de la dynamique capitaliste, la ville et le pays riche constituent, en tant que point d'arrivée, la modernité de cette dynamique. En leur temps, Marx et Engels

opposaient déjà la campagne et la ville du point de vue des forces productives, des types de bourgeoisies et de la division du travail. On peut reprendre cette synthèse en la transposant à l'échelle mondiale pour ce qui concerne la division internationale du travail.

Dans ce schéma théorique, la ville représente le pôle d'attraction par excellence. Attraction des hommes, des fonctions, des pouvoirs, en lien avec le mode de production capitaliste. L'urbanisation en tant qu'extension spatiale de la ville et concentration croissante de population, a lieu aussi d'un point de vue capitaliste en étendant aux campagnes le procès de production capitaliste (mécanisation, augmentation de la productivité, stratégies de rentabilité et de valorisation, etc.) et en y déployant les rapports sociaux de classe (prolétarianisation de la main d'œuvre, déclin de la petite bourgeoisie traditionnelle qu'est la paysannerie, affirmation des agriculteurs-entrepreneurs). La ville marque la consécration du capitalisme.

Si dans l'exode rural le rapport avec la ville a lieu dans une relation de proximité (échelle locale, régionale à nationale), l'échelle des migrations internationales sollicite un rapport direct entre le pôle attractif de cette dimension – le pays riche – et le pôle répulsif de l'échelle locale, la campagne. Ce qu'on appelle communément, avec la mondialisation, l'« *effacement des frontières* », représente la relation directe entre la source de la mobilité de forme antérieure – la campagne de l'exode rural – et la destination de la mobilité de forme moderne – la migration internationale – qu'est le pays riche ou la ville du pays riche. Dans son analyse de la sociologie de la « *globalisation* », Sassen (2009) a en outre souligné « *la déstabilisation des anciennes hiérarchies d'échelles* » et les mises en relation directes entre le local et le global sans passer par l'échelle intermédiaire¹⁰⁰.

Dans les pays pauvres, les systèmes sociaux et productifs ruraux désarticulés représentent l'influence déstructurante du mode de production capitaliste global sur un mode de production pré-capitaliste plus localisé. L'exode rural va grossir les villes et les bidonvilles, mais sans trouver de débouchés d'emplois conséquents (Delcourt, 2007) ; la migration internationale représente alors l'étape successive, vers des pays plus riches, du Nord comme du Sud (Europe occidentale, Amérique du Nord, pays du Golfe), dans le processus de déplacement de la force de travail potentielle vers les espaces de valorisation du capital.

Le besoin de main d'œuvre inhérent au développement du capitalisme industriel dans les pays riches, s'accompagne aussi d'un appel vis-à-vis de populations étrangères. Au contraire de la France qui est un pays d'immigration déjà ancienne, en provenance de pays du continent européen puis d'anciennes colonies, l'Italie ne devient un pays d'immigration qu'à partir des années 1970. Longtemps pays d'émigration, vers les autres pays européens plus riches ou vers le continent américain (Etats-Unis, Argentine), l'Italie s'est retrouvée avec une

¹⁰⁰ « Cette modification des échelles ne signifie pas que les anciennes hiérarchies disparaissent, mais plutôt que des échelles nouvelles surgissent à côté des anciennes, et que celles-là peuvent souvent prévaloir sur celles-ci. Les anciennes hiérarchies d'échelles, formées au cours du développement de l'Etat-nation, continuent d'opérer, mais sur un mode moins exclusif que dans un passé récent » (Sassen, 2009, p 22).

immigration venant des pays pauvres, à l'instar des autres pays de l'Europe capitalistiquement la plus développée.

Chronologiquement, l'Italie est ainsi passée d'une phase nationale où le développement capitaliste du pays reposait sur l'exode rural, surtout des campagnes du Mezzogiorno vers les villes du Nord, à une phase internationale où l'immigration en provenance du Tiers Monde fournit les besoins en main d'œuvre. A la période de l'exode rural massif a succédé l'immigration en provenance des pays pauvres. En quelque sorte, le saut qualitatif du mode de production capitaliste du fordisme au post-fordisme s'est réalisé historiquement en même temps qu'un changement d'échelle du bassin de main d'œuvre, passant du national à l'international¹⁰¹.

3) Les migrations internationales au tournant du siècle

Dans la seconde partie du XX^e siècle, on distingue d'habitude deux phases de migrations internationales de masse en direction de l'Europe. Jusqu'aux années 1970 – 1980, les flux venaient surtout des anciens pays coloniaux : les liens politiques et linguistiques déterminaient dans une large mesure les destinations. Par la suite, la sociologie des migrations internationales – qui s'est, il est vrai, développée - a montré une plus grande diversité des flux, une multiplicité des provenances, avec le dépassement des liens coloniaux, de même qu'une plus grande hétérogénéité de la nature et des caractéristiques (modalités, fins) de la migration et des migrants : temporaire/d'installation, légal/illégal, qualifié ou non, de travail/familial/politique, demandeurs d'asile/réfugiés, individuel/familial/communautaire, etc (Ambrosini, 2008a ; Zanfrini, 2004 ; Castles, 2000). La situation internationale actuelle se traduit par un élargissement et une diversification des flux migratoires en direction de l'Europe (Simon, 1995, 2008)¹⁰².

Les migrations internationales ont souvent été abordées par le biais des facteurs de répulsion (*push*) et d'attraction (*pull*). Pauvreté, troubles politiques, oppressions, etc., incitent au départ ; gisement d'emplois, richesse, paix, démocratie, etc., appellent à l'invitation. La théorie économique classique voit la migration essentiellement comme une quête d'un meilleur revenu et de meilleures conditions de vie. La réalité montre que les raisons, modalités, processus migratoires sont bien plus complexes (Arango, 2000), et qu'il faut souvent se résoudre à adopter des interprétations complémentaires (Zanfrini, 2007a ; Ambrosini, 2008a, p 51). Les sociologues, anthropologues et ethnologues, de même que les géographes (Simon, 2008), ont plus récemment étudié les systèmes migratoires, les diasporas, les logiques et réseaux familiaux, sexués et communautaires, les territoires circulatoires et économies souterraines (Tarrus), la formation de l'identité par la mobilité, etc., ouvrant ainsi

¹⁰¹ En France, l'immigration en provenance des pays pauvres, en particulier des pays à peine sortis de la colonisation, a eu lieu plus tôt, pour le développement industriel du pays. L'industrie automobile française organisait même des filières d'immigration jusque dans les villages d'Algérie et du Maroc.

¹⁰² Cf. aussi *Les Cahiers Français* (2002) ; Simon G. (1999), "Les mouvements de population aujourd'hui", in Dewitte Ph., pp 43-55 ; Daum Ch. (1999), "Migration, lien au pays d'origine et développement", in Dewitte Ph., pp 385-390 ; Fayolle, 2003.

le champ des migrations et de la mobilité à des logiques qui ne soient pas étroitement économiques mais qui peuvent entretenir avec elles des rapports d'autonomie relative (Ma Mung, 1999 ; Ambrosini, 2008a, pp 79-87).

Le visage des migrants a changé depuis les premières vagues massives vers l'Europe de la seconde moitié du XX^e siècle. Il ne s'agit plus tant en effet de migrations de ruraux que d'urbains, souvent relativement qualifiés, qui veulent trouver des perspectives de vie meilleures pour eux, leur famille, voire leur communauté. Ce n'est donc pas « *toute la misère du monde* », selon la formule malheureuse (et tronquée) de Michel Rocard lorsqu'il était Premier Ministre en France, qui cherche à débarquer sur les côtes européennes, mais les individus les plus aptes à mobiliser leur force de travail ou à valoriser leur savoir. Ainsi, contrairement à la représentation commune, ce ne sont pas tant les pauvres des pays pauvres qui partent, vu qu'ils n'en ont pas les moyens, mais ceux qui disposent de ressources non valorisables chez eux mais potentiellement valorisables ailleurs¹⁰³. D'autant plus que la plus grande partie des migrations internationales se réalisent entre pays ou régions Sud – Sud. Pour ceux qui en ont les capacités, la migration représente la seule solution d'accéder aux revenus et aux conditions de vie d'une classe moyenne mondiale dont le modèle correspond à un « *imaginaire migratoire* » (Simon, 2008, pp 114-116) véhiculé par la circulation mondiale de l'information (Fayolle, 2003)¹⁰⁴.

Dans un récit journalistique, Daniel (2008, p 17) rapporte la situation des jeunes clandestins africains : « *Jeune désœuvré ou parfois diplômé sans emploi, le clandestin est d'abord quelqu'un qui fuit la pauvreté ou l'impossibilité de s'imaginer un avenir conforme à ses expériences dans son propre milieu. Il est attiré par l'Europe, les images des télévisions étrangères l'ayant souvent influencé. Dans la décision de partir, la pression familiale prend aussi une large place. Le candidat à l'immigration s'est souvent entendu dire : « Le fils du voisin est parti et a réussi, pourquoi pas toi ? »* ». Cet exemple montre d'ailleurs que, le plus souvent, il faut comprendre la migration des individus comme une question collective¹⁰⁵, en l'occurrence familiale, aussi bien pour le soutien économique que représente le migrant envoyant une part de son salaire au pays [*rimesse*], que dans la mobilisation des fonds pour le voyage¹⁰⁶ et l'espoir qu'il représente pour la famille et son image socio-symbolique au sein de

¹⁰³ « *Dans les régions extrêmement pauvres, il arrive que l'émigration soit rare parce que les habitants ne possèdent ni les ressources financières nécessaires pour le voyage, ni les ressources culturelles qui leur permettraient de savoir qu'il existe des possibilités ailleurs, ni les ressources sociales, c'est-à-dire les d'entraide indispensables pour réussir à trouver du travail et à s'adapter à un environnement nouveau. [...] Les recherches montrent que c'est dans les groupes à revenus moyens des régions en développement que la probabilité de départ est la plus grande* » (Castles, 2000, p 317) ; cf. aussi Leboutte (2000) ; Daum in Lewitte (1999), Zanfrini (2007a).

¹⁰⁴ « *Le matin, les gens vivent dans la misère, et, le soir, ils tournent le bouton d'un téléviseur, et sont transportés par les images dans un monde réel ou de totale fiction* » (Daniel, 2008, p 130).

¹⁰⁵ « *En dépit de l'image romantique du voyageur qui laisse tout et s'en va, la décision d'émigrer n'est presque jamais prise individuellement, mais à l'intérieur de structures plus larges comme les réseaux familiaux et basés sur la communauté [comunanza] d'origine* » (Zanfrini, 2007a, p 9). Cf Zanfrini (2007a, pp 85-89) sur la "nouvelle économie des migrations".

¹⁰⁶ « *[Au départ de Tripoli], il faut 1000 \$ par personne pour aller vers les côtes italiennes ; 1000 \$, plus les 1000 \$ déboursés pour aller en Libye, soit 2000 \$, cela représente environ quarante mois de salaire d'un*

son milieu social. La décision et les modalités de la migration ne se font pas au hasard. Toutes choses égales par ailleurs, les distances de migration sont proportionnelles aux ressources, en premier lieu financières, des migrants. Les systèmes et chaînes migratoires représentent les réseaux de déplacement entre une provenance et une destination qui reposeront sur des réseaux d'entraide construits par les prédécesseurs, selon des modalités faisant appel à des facteurs tant culturels, familiaux qu'économiques (Ambrosini, 2008a).

Avec le post-fordisme, la sociologie des migrations internationales a aussi abordé l'importance de la sphère institutionnelle dans les systèmes migratoires (chaînes migratoires, réseaux ethniques, place de la famille), la théorie des réseaux [*network analysis*] et l'approche systémique comme outils explicatifs, et l'émergence d'une « nouvelle économie métropolitaine » avec l'importance des immigrés dans le tertiaire inférieur, conformément au modèle en sablier de S. Sassen (Ambrosini, 2008a ; Zanfrini, 2007a).

III) La place de l'immigré dans le marché du travail

« *Nous voulions des bras, nous avons eu des hommes* »

Max Frisch

« *Mamadou m'a dit, on a pressé le citron, on peut jeter la peau* »

François Béranger

1) Les immigrés et le marché du travail local

a) L'accueil de la force de travail immigrée

L'extension du mode de production capitaliste à l'échelle mondiale permet d'augmenter la force de travail susceptible d'être exploitée, à la surpopulation latente des formations sociales périphériques. Dans ce sens, l'immigration représente l'importation de cette surpopulation au sein d'une formation sociale centrale. Le plus souvent, la main-d'œuvre étrangère est sur-représentée dans les secteurs d'activité qui sont plus sensibles aux aléas conjoncturels, comme le bâtiment et le commerce, et sont plus concentrés dans les catégories sociales et professionnelles les plus basses. Les risques du sous-emploi et de précarité sont en général plus importants pour les immigrés que pour les nationaux.

L'insertion du travail immigré est fonction des formations sociales d'accueil et de la place que celles-ci lui réserve dans la phase de développement capitaliste. Durant la période fordiste, en France, le travail étranger a été intégré (après des campagnes de recrutement *in situ*) dans les grandes entreprises industrielles, tandis que cette fonction a été remplie en Italie par l'immigration de nationaux en provenance du Mezzogiorno au bénéfice

employé dans la plupart des pays africains » (Daniel, 2008, p 209). Pour les Asiatiques (Pakistanais, Indiens, Bangladeshis), le voyage est de 10 000 à 12 000 \$ par personne (passage par l'Afrique et Gao).

du Triangle Industriel du nord-ouest de la Péninsule. Pour les deux pays, c'est l'industrie et son besoin de main d'œuvre qui a généré l'immigration, bien que les provenances et les échelles soient différentes pour des raisons historiques. En Italie, la principale différence avec l'immigration étrangère en France est qu'elle est plus tardive, et a concerné une demande de travail différente.

La période post-fordiste présente l'hypothèse du recours à la force de travail étrangère dans deux principaux secteurs d'activité : 1) dans le tertiaire inférieur, 2) dans des secteurs traditionnels d'emplois non délocalisables, comme dans l'agriculture et le bâtiment. Généralement, la main d'œuvre étrangère est demandée dans les métiers traditionnels intensifs en main-d'œuvre [*labour intensive*] : ils effectuent les travaux les moins prisés, les plus durs, les plus dangereux, les moins rémunérés, non pourvus par la main-d'œuvre locale, selon le modèle des "3 D" [*dirty, dangerous, demanding*] ou des "5 P" [*pesanti, pericolosi, precari, poco pagati, penalizzati socialmente*]. Quoi qu'il en soit, la place de la main d'œuvre immigrée se trouve structurellement au bas de l'échelle sociale et professionnelle. C'est la deuxième génération, ou les générations successives, qui offrent l'occasion de la mobilité sociale ascendante, si les obstacles juridiques et politiques sont levés.

b) Concurrence et segmentation du marché du travail

Quel rapport les forces de travail locale et immigrée entretiennent-elles ? S'agit-il d'une concurrence ou d'une complémentarité ? En fait, cette vision dichotomique est limitée. Au niveau théorique, la concurrence au sein de la main-d'œuvre est un principe important du rapport de domination et d'exploitation, elle permet au capitaliste de faire baisser les coûts du travail en recourant à l'arme du chantage. Dans le cadre néo-classique de concurrence pure et parfaite, une main-d'œuvre exogène apporterait une baisse du coût du travail, cela profiterait à la croissance, et « *tout le monde y trouve son compte* ». Une thèse courante est que la concurrence entre les travailleurs immigrés et autochtones entraînerait une baisse des salaires généralisée, puis assurément une remise en cause des droits du travail et des droits sociaux. C'est la raison pour laquelle les syndicats ouvriers se sont parfois montrés hostiles envers l'immigration (Pugliese, 2000). La mise en concurrence entre catégories de travailleurs fait partie des stratégies de division de la part du patronat afin de baisser le coût du travail, notamment par la délocalisation d'entreprises ou l'investissement dans des activités de travail intensif dans les pays où les coûts salariaux sont moindres.

Au niveau pratique, le principe de la concurrence entre travailleurs locaux et immigrés est ambivalent. Pour l'O.C.D.E., « *la majorité des études qui ont procédé à des estimations empiriques concluent généralement à l'existence d'une relation de complémentarité plutôt que de substituabilité entre la main-d'œuvre étrangère ou immigrée et la main-d'œuvre autochtone* » (2001, p 197). Par définition, la segmentation du marché du travail tend à répartir les différentes forces de travail selon les secteurs d'activités et les professions, selon les caractéristiques de la demande et de l'offre de travail (qualifications, expérience d'un côté, besoins de l'autre). Cela signifie qu'il faut tenir compte d'une part des caractéristiques de la

force de travail étrangère qui sont fonction de la formation sociale de provenance, avec son propre marché du travail, son système de formation, etc., et d'autre part des filtres institutionnels permettant la reconnaissance de l'offre de travail étrangère sur le marché du travail local. Ainsi, au-delà de la rencontre entre offre et demande de travail, celles-ci ne se rencontrent donc pas forcément en fonction du système institutionnel de la formation sociale hôte : soit il permet soit il pose des obstacles au recrutement de personnes issues d'un système institutionnel différent, peu performant voire inexistant. Dans le marché primaire, la nécessité de présenter des qualifications ou des diplômes représente souvent un obstacle à beaucoup d'étrangers provenant de pays pauvres. Cependant, la non-reconnaissance institutionnelle des qualifications et diplômes étrangers peut être un instrument de protection de professions nationales voire de relégation des requérants étrangers hors du marché primaire. Au contraire, le marché secondaire est par définition moins regardant, il est plus accueillant mais ouvert à l'économie informelle et à la concurrence « *libre et non faussée* » et donc à l'absence de droits du travail.

A première vue, dans la segmentation du marché du travail, la main d'œuvre immigrée peut ainsi répondre à la demande de travail locale et combler un vide fondé sur les carences de cette offre : elle se trouve alors être complémentaire de la force de travail locale. Mais cette segmentation peut aussi entretenir les différences - et donc les divisions - entre travailleurs, et peut entraîner une relégation des travailleurs dans certains secteurs d'activité. En outre, la dualité de la segmentation du travail n'est pas apparue avec la main d'œuvre immigrée : la précarité de l'emploi et la dévalorisation des contrats de travail concernent la partie la plus fragile de la main d'œuvre autochtone (chômeurs, femmes, jeunes). En Italie, l'importance de l'économie informelle est antérieure à l'immigration étrangère.

La force de travail immigrée se charge des fonctions de moins en moins occupées par la main d'œuvre locale, soit parce que celle-ci, au sein de son environnement social, estime ne plus correspondre aux critères d'exploitation acceptables par elle et par conséquent fuit ces conditions de travail, soit parce que le patronat propose ces conditions sur le marché de l'emploi de telle sorte qu'elles ne seront acceptées que par une population pouvant les supporter. La dévalorisation du travail manuel, la détérioration de l'image socio-symbolique de certaines fonctions, mais aussi la pénibilité, la faiblesse des rémunérations ou bien encore des obstacles à l'accès aux emplois (numerus clausus, emplois fermés, obstacles à la formation) feront que la main d'œuvre locale s'éloigne de certaines fonctions. Sous couvert de pénurie de main d'œuvre, une politique de l'emploi peut ainsi la créer. En miroir, cette politique de l'emploi organise une limitation à l'accès d'emplois pour la main d'œuvre immigrée (stéréotypes professionnels, non-reconnaissance des diplômes étrangers, nécessité du permis de séjour), de façon à les orienter vers les emplois subalternes devenus vacants ou vers la sphère de l'économie informelle.

La segmentation du marché du travail est également corroborée par l'autonomie entre le chômage et la présence immigrée. Les pays européens méditerranéens proposent ainsi à la fois le tableau d'un chômage, d'un sous-emploi et/ou d'une population inactive élevés, et d'une présence immigrée croissante. Démontrer que des baisses de salaires sont dues aux

immigrés est dans ce cas quelque peu difficile à soutenir, à moins de verser dans l'idéologie politique ; si une concurrence est produite, ce ne sera pas du fait d'un mécanisme étroitement économique mais en raison de l'anticipation d'une concurrence dans un contexte social structurellement hiérarchique (Moulier-Boutang, 1997, 2004).

En fait, il faut dépasser le principe de concurrence, afin de soutenir que la segmentation du marché du travail organise l'assignation des différentes forces de travail selon les besoins de la sphère d'exploitation. Cette segmentation repose sur l'organisation de l'inégalité des garanties sociales. Historiquement, depuis le XIX^e siècle, les luttes sociales dans les pays du Centre ont cherché d'une part à obtenir des compensations vis-à-vis du rapport d'exploitation, qui a trouvé son apogée avec le compromis keynésien, et d'autre part à assurer l'égalité entre les forces de travail afin que le patronat ne puisse jouer de la division entre elles. Les institutions, avec l'Etat social [*Welfare State*], sont devenues garantes des droits des travailleurs. Mais ces garanties sont incomplètes, en premier lieu en raison des différentes histoires nationales dans les pays du Centre, conférant une diversité au marché du travail européen (Lefresne, 2008), en deuxième lieu par la non-prise en compte – car historiquement plus tardive – du travailleur immigré par le mouvement ouvrier, en troisième lieu par le pouvoir des capitalistes à lutter contre les avancées sociales, rapport de force qui leur est favorable depuis l'avènement de la mondialisation libérale et qui leur permet de réduire progressivement la portée de l'Etat social.

La segmentation du marché du travail distingue un marché primaire, stable et protégé, relativement bien rémunéré, pour les autochtones, d'un marché secondaire, hors normes sociales, flexible, de faible qualité d'emploi, pour les immigrés. Des obstacles divers – surtout juridiques – empêchent le passage du second au premier. S'il y a une concurrence entre travailleurs, ce sera surtout là où les protections sont les plus faibles, donc *a fortiori* plus entre immigrés qu'entre immigrés et autochtones, voire entre immigrés et force de travail subalterne (jeunes, femmes, non qualifiés). Il faut se situer à l'échelle sociale pour constater que la prise d'emplois par les immigrés s'accompagne d'une ascension sociale des autochtones : à son corps défendant, l'immigration participe à la stratification sociale de la formation sociale d'accueil.

Les remises en cause des garanties légales ne sont possibles que si les institutions désertent ce secteur, et que les politiques de l'emploi ont permis cet état de fait. Si, comme le dit Girard (2004), « *l'impact de l'immigration sur les salaires est, au pire, marginal* », c'est en raison des réglementations sociales, et notamment de l'établissement d'un salaire minimum¹⁰⁷ ou de la réglementation centrale des salaires. Les conditions d'une concurrence réelle entre travailleurs immigrés et autochtones ne sont donc possibles que si les droits des immigrés sont discriminatoires par rapport au droit commun. La sphère de l'économie informelle représente l'archétype du sous-marché du travail organisant la subalternité d'une partie de la force de travail, celle qui sera la moins protégée et par conséquent la plus vulnérable. La position du travail immigré dépendra des garanties qui lui seront assurées sur

¹⁰⁷ Ce n'est pas un hasard si les organisations patronales et le F.M.I. tirent à vue sur le salaire minimum, considéré comme la « *rigidité* » à détruire.

le marché du travail général, la non-mise en concurrence des travailleurs est tributaire des protections au sein du cadre institutionnel. C'est ainsi que la réalité historique a pu montrer pour le Nord-Est italien que les attaques contre les salaires étaient antérieures aux vagues migratoires, et qu'elles n'avaient été possibles qu'en raison de la faiblesse (grandissante) de la résistance des travailleurs et des organisations syndicales (Pugliese, 2000).

Il faut ajouter que dorénavant le nivellement par le bas des normes sociales, la concurrence des systèmes sociaux et fiscaux permettant le dumping social, etc., sont organisés à l'échelle de l'Union européenne afin d'établir un marché du travail plus flexible (Math, Spire, 2004b ; Lefresne, 2008). Le jeu des différences de statuts nationaux du travailleur permet une concurrence des forces de travail qui n'est plus jugé suffisant au sein des systèmes sociaux nationaux. Ainsi, le statut du "travailleur détaché", soumis au droit du travail du pays de provenance, représente-t-il une mise en concurrence des travailleurs par leur mobilité internationale. A l'échelle du continent, cette concurrence est ainsi mise en place non pas directement sur le plan des salaires mais par le contournement légal des garanties sociales. La sous-traitance en cascade représente l'archétype de l'exploitation des salariés (le plus souvent sur les chantiers de grandes infrastructures). La mise en concurrence des entreprises organise le moins-disant social, et met ainsi en place un nivellement par le bas des conditions de travail.

c) La question de la division ethnique du travail

L'ethnisation de la division du travail est le plus souvent un constat : telle activité ou telle profession se retrouve particulièrement occupée par des travailleurs immigrés, ou bien par un ou quelques groupes nationaux précis¹⁰⁸. Ces groupes nationaux sont ainsi perçus comme spécialisés pour ces activités : « *L'expression "spécialisation ethnique" décrit précisément le phénomène par lequel les immigrés d'une nationalité ou d'une appartenance ethnique déterminée se dirigent, de préférence, vers un certain secteur de l'économie du pays d'immigration, contribuant éventuellement à la connoter fortement vue leur présence importante voire leur hégémonie* » (Zanfrini, 2007a, p 158).

En tant qu'immigrés, la place des groupes nationaux dans la formation sociale hôte est sociale. L'ethnisation de la division du travail ne relève donc pas tant de choix culturels ou naturels que de processus d'assignation fonctionnelle des populations étrangères. A l'encontre du déterminisme culturel, tel ou tel groupe national n'est pas culturellement destiné à telle ou telle activité professionnelle. Son activité professionnelle dans la formation sociale hôte

¹⁰⁸ Nous avons vu, à titre d'exemple, une émission télévisée consacrée aux entrepreneurs français en Californie : le patron était français, le contremaître coréen, le comptable du sous-continent indien, et les ouvriers mexicains. La spécialisation ethnique du travail a été très étudiée par les économistes et sociologues états-uniens, surtout sur la côte ouest (cf Wright, Ellis, 2000). E.W. Burgess évoque aussi « *les policiers irlandais, les glaciers grecs, les blanchisseries chinoises, les garçons d'hôtel noirs, les portiers belges, etc.* », même s'il déclare "exotiquement" qu' « *on peut l'expliquer [la sélection professionnelle... par nationalité] plus par le tempérament de la race ou par les circonstances que par l'héritage économique du Vieux Monde* » (in Grafmeyer, Joseph, 1984, p 140). Cf aussi le tableau livré par M. Halbwachs (ibid., pp 311-313) qui révèle la relation entre hiérarchie professionnelle, occupation d'origine et ordre d'arrivée.

dépendra certes de ce qu'il porte comme héritage de sa formation sociale de provenance, mais aussi des modalités d'accueil de la formation sociale hôte notamment sur le marché du travail national ou local.

Ainsi, à l'échelle de la pratique concrète, il faut tenir compte du rôle de la circulation de l'information pour le recrutement des groupes nationaux de la part des employeurs : par chaînes de recrutement, par image socio-symbolique, par relation inter-personnelle, ces modalités peuvent se compléter réciproquement (De Rudder, 1987, pp 118-120 ; Zanfrini, 2007a, p 161 ; Ambrosini, 2008a, pp 76-77). Les chaînes de recrutement mettent d'une part en relation employeurs et travailleurs immigrés, et d'autre part les travailleurs immigrés entre eux qui feront circuler l'information par relations inter-personnelles sur une base co-nationale, montrant l'importance stratégique des réseaux de relations [*reti sociali*] dans la capacité de s'en sortir¹⁰⁹. Car l'enjeu pour les employeurs est la facilitation et l'efficacité du recrutement, basées sur la confiance tacite, cela évitant pour lui de perdre du temps et de l'argent (Jounin, 2006). De manière complémentaire, à échelle collective, le recrutement fait aussi appel à l'image socio-symbolique du groupe national construite par l'environnement d'accueil, voire un préjugé culturel : telle ou telle communauté sera étiquetée comme plus apte à remplir telle ou telle fonction. Par exemple, en Italie, les Sénégalais seront perçus comme vendeurs ambulants ou comme durs au labeur industriel, les Sri Lankais comme destinés aux services domestiques, les Albanais comme maçons, les Chinois dans la restauration, etc. . Cette image collective est aussi sexuée : les femmes seront orientées vers les soins aux personnes à domicile [*badanti*]. A la fois fruit et moteur de la réalité, cette image socio-symbolique est performative, quitte, de fait, à créer des "pièges professionnels" [*trappole*] par une sorte de "déterminisme de réseau", contraignant les groupes nationaux – parfois selon leur sexe – à devoir accepter, dans un processus de contrainte économique et sociale, des tâches qui peuvent les rebuter¹¹⁰, voire même une « *discrimination statistique* » à l'égard de tout individu appartenant à une communauté étrangère cataloguée de manière négative. De fait, pour les travailleurs immigrés, toute une série de mécanismes et de filtres, légaux comme informels, tacites comme consciemment construits, existent dans les sociétés d'accueil (Zanfrini, 2007a, pp 162-166).

En arrière-plan, il faut tenir compte du fait que la corrélation apparente entre division sociale et division ethnique repose sur la question des droits – c'est-à-dire des non-droits - dont peut disposer la main d'œuvre étrangère sur le marché du travail hôte : « *Les politiques migratoires – ou les "non-politiques" – constituent une première modalité à travers laquelle il est possible de maintenir les migrants dans une position subordonnée* » (Zanfrini, 2007a, p 161).

¹⁰⁹ « *Si les immigrés ne pouvaient même pas compter sur les réseaux ethniques, ils seraient encore plus faibles, marginalisés et exploités. Bien que les liens sociaux dont ils disposent les dirigent vers des postes de travail à faible statut social et concourent à produire des ghettos de l'emploi [ghettizzazioni occupazionali], l'alternative prévisible ne serait pas une insertion meilleure et plus diversifiée, mais un plus grand risque d'exclusion et de chute dans les circuits illégaux* » (Ambrosini, 2008a, pp 95-96).

¹¹⁰ Narse (2006) rapporte ces Sri-Lankais contraints d'effectuer un travail domestique [*colf*] alors qu'ils en ont honte, ou à l'inverse ces hommes ukrainiens qui voudraient pratiquer des soins à domicile [*badanti*] comme les femmes de leur nationalité, mais qui doivent se résoudre à aller travailler dans le bâtiment.

d) « *Immigration choisie* »

Devant la contradiction entre les besoins de main-d'œuvre et la politique inhospitalière envers les immigrants (Simon, 2008, pp 217-218), le thème de l' « *immigration choisie* » a eu le vent en poupe dans les débats en France comme en Italie. Le concept d' « *immigration choisie* » est pervers car le « *choix* », porté aux nues par le langage libéral comme synonyme de liberté, est posé par le pouvoir discrétionnaire en position de puissance vis-à-vis de populations en position de subir ; la liberté dont il est question est celle confisquée par les puissants. L'« *immigration choisie* » consiste à considérer, de la part des autorités du pays d'accueil, que celui-ci ne doit ouvrir ses portes qu'aux individus sélectionnés en fonction de compétences professionnelles ou de diplômes qui correspondent aux besoins du pays, aux places vides voire inoccupées par la main-d'œuvre locale. Ce mode de pensée utilitariste revient à ne considérer, mêlant racisme et intérêt économique, la réalité des immigrants que comme une marchandise force de travail, leur niant leur part d'être humain possédant les mêmes aspirations existentielles que les autochtones. Fondamentalement, une telle approche remet sans complexe à l'ordre du jour le principe de l'exploitation et de la domination des étrangers de pays pauvres dans la lutte des classes mondiale.

L'« *immigration choisie* » revient également à reconnaître et à entériner la “fuite des cerveaux”, ces migrations de diplômés dont le savoir est capté par les pays riches, notamment dans le domaine de la santé et de l'informatique. Elle s'inscrit dans la dynamique plus large du pillage du Tiers Monde de la part des formations sociales du Centre. Cette “fuite des cerveaux” est capitalistiquement intéressante car les coûts de formation, et plus globalement les coûts de reproduction que représente le passé de ces migrants, ont été assumés par le pays de départ, la formation sociale périphérique.

Certains pays, comme le Canada, la Suisse mais aussi bien d'autres, ont adopté une politique d'immigration sélective selon les compétences et l'âge de l'immigrant : les jeunes diplômés ont plus de chance d'obtenir le précieux sésame. Depuis les années 1990, l'Italie a mis en place une politique des quotas (comme l'Espagne notamment), avec des *Decreti Flussi* annuels fixant des quotas d'entrées selon la provenance des migrants et les besoins économiques régionaux, dans le cadre d'accords nationaux bilatéraux ; dans les faits, ce sont les populations déjà entrées en Italie qui participent à ces appels, montrant que l'enrégimentement des flux de populations est difficile à tenir. La loi Bossi-Fini de 2002, qui fait lier l'obtention du permis de séjour au contrat de travail, ainsi que les régularisations de masse qui ont suivi, de même que le “paquet-sécurité” de 2009 et l'empressement à régulariser les personnels domestiques, confinent les politiques italiennes de l'immigration dans une fonction utilitariste (où la répression joue un rôle de complémentarité). De façon générale, « *même si les explications diffèrent suivant le pays considéré, [l'écart entre l'évolution des migrations et l'évolution économique] rend compte de la difficulté qu'il y a à contrôler les flux migratoires, à les programmer, et à les faire coïncider sur le long terme avec l'évolution des besoins du marché du travail* » (OCDE, 2001, p 192).

2) La question des droits

a) Un « *salarial bridé* »

La question de la mobilité du travail incarnée dans les migrations internationales doit être placée au sein de la thématique plus large du contrôle de la mobilité du travailleur de la part du capital. Au salariat libre - libre de rompre son contrat de travail et de partir – Moulrier-Boutang (1998, 2004) voit historiquement se substituer la figure du « *salarial bridé* » [*imbrigliato*]. Le caractère « *bridé* » de ce salariat réside dans sa relation avec l'employeur et/ou géographiquement : il ne dispose pas d'un "droit de fuite" sans conséquence, et est donc contraint de subir les conditions d'exploitation qui lui sont "proposées". Diverses formes de « *salarial bridé* » ont existé selon les formations sociales historiques : esclavage, servage, péonage, servitude pour dettes. À l'heure actuelle, l'extension du « *salarial bridé* » se vérifie par la multiplication des contrats de travail rétrogrades sous couvert de flexibilité : intérim, travail temporaire, temps partiel contraint, travail subordonné, travail saisonnier (Morice, Michalon, 2008).

La place du travailleur immigré se trouve de plain-pied dans le régime salarial bridé d'une part parce qu'il s'insère dans un rapport salarial dérogatoire, c'est-à-dire dont les règles seront nettoyées du droit commun actuellement hérité du compromis keynésien, droit commun dont bénéficient les travailleurs autochtones, d'où leur présence dans le travail au noir et l'économie informelle, et d'autre part parce que sa reconnaissance sociale repose sur une reconnaissance juridique, l'autorisation de séjour, phénomène sur lequel il n'a pas prise. Il est ainsi en position d'acceptation forcée des conditions de travail et d'assujettissement de son employeur. En théorie, la situation du travailleur immigré vis-à-vis du droit du travail est le *nec plus ultra* du rapport d'exploitation, dans la phase historique de remise en cause du compromis keynésien¹¹¹.

b) Droit au travail et droit de séjour

L'immigré est doublement handicapé : d'abord parce qu'il se trouve au bas de l'échelle sociale et économique, ensuite parce qu'il ne jouit pas des mêmes droits que le travailleur autochtone, en premier lieu par sa dépendance aux autorisations de séjour. Ainsi, les droits que doit conquérir le travailleur immigré se trouvent sur deux plans institutionnellement liés : le droit au travail et le droit de séjour. Dans le marché du travail officiel, le premier ne s'obtient que par le second, qui est lui-même à la discrétion de l'Etat et des forces politiques et sociales qui sont à sa tête. Sans mise en conformité avec l'autorisation de séjour, le

¹¹¹ « En fait, les Européens n'ont pas encore totalement perçu à quel point les évolutions sociales qui ont d'abord touché les migrants préfigurent celles qui se sont ensuite étendues, et qui vont encore continuer de s'étendre, à une partie de plus en plus importante de leurs sociétés. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'extension du travail précaire et la montée des processus d'exclusion ont d'abord touché les migrants en situation irrégulière, partiellement dès les années soixante, puis de plein fouet dans les années soixante-dix, avant de concerner à des degrés divers l'ensemble du corps social dans les deux dernières décennies du XX^e siècle » (Dewitte Ph. (1999), in Dewitte (dir), p 10).

travailleur immigré n'est pas non plus protégé par le droit du travail, il se trouve orphelin des garanties qui couvrent la force de travail locale. Sans droit de séjour, l'accès à l'ensemble des services de reconnaissance sociale – état civil, accès au logement social, à l'école, à l'assurance-maladie, etc. – seront bloqués. Le travailleur immigré sera ainsi poussé vers le travail au noir, vers l'économie informelle et la marginalisation, voire vers la délinquance et la criminalité, afin de pouvoir s'en sortir économiquement. Par l'absence de titre de séjour, la peur de la perte de l'emploi et de l'expulsion du territoire national, représentent le chantage qui fait que le travailleur immigré devra accepter les situations professionnelles, de logement, etc., que n'accepteraient pas les habitants locaux et dont le droit commun devrait théoriquement le préserver¹¹². En Italie, ce sont les obstacles mis par les institutions à l'obtention de titres de séjour, et par conséquent à l'accès aux services de reconnaissance sociale, qui créent des « *irregolari* », des « *clandestini* ».

La lutte pour l'accès au droit commun est donc centrale pour le travailleur immigré (Zanfrini, 2007a). Son aspiration est d'atteindre une position sociale qui lui apporte certes des revenus suffisants pour vivre lui et sa famille, mais aussi la stabilité du statut et l'accès au droit commun. La salarisation au sein du marché du travail officiel représente en ce sens une avancée certaine par rapport aux formes d'assujettissement et à la situation de misère. Vis-à-vis des travailleurs autochtones, ce n'est pas tant la quantité de force de travail immigrée, dans le cadre de concurrences strictement individuelles, qui est susceptible de tirer vers le bas les conditions de travail générales, que l'inégalité des situations juridiques, organisant les conditions systémiques de l'exploitation.

L'avantage capitalistique du travailleur immigré sans autorisation de travail ni de séjour, est qu'en cas de crise ou de récession économique, il pourra être plus facilement mis à la porte. La précarité des droits fait jouer aux travailleurs étrangers le rôle d'amortisseur économique, avec pour conséquence la privation du titre de séjour pour lui mais aussi des ennuis pour sa famille. Le bâtiment, et le secteur agricole avec ses nombreux contrats saisonniers pour travailleurs étrangers, sont souvent le laboratoire de la flexibilité (Morice, Michalon, 2008).

c) La confusion des représentations

L'immigration illégale [*irregolare*] se caractérise par deux cas de figure qui sont définis par les règles juridiques du pays d'accueil. L'immigration illégale proprement dite concerne la présence non autorisée des étrangers sur le sol national, sans préjuger des modalités d'entrée. Par contre, l'immigration clandestine concerne les modalités d'entrée qui sont en infraction par rapport aux lois du pays d'accueil (comme l'absence de visa). Autrement dit, les clandestins sont forcément des illégaux – s'ils ne sont pas parvenus à régulariser leur situation

¹¹² Il est significatif que très peu de pays – notamment les pays d'accueil européens – ont signé la Convention de Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, qui est entrée en vigueur en 2003.

– mais les illégaux, le plus souvent entrés avec un visa touristique, ne sont pas forcément des clandestins (disons qu'ils sont restés au-delà de la période autorisée).

Le plus souvent dans le discours commun, il y a un amalgame entre la situation de séjour et la situation relative au travail, avec les termes « *clandestins – clandestini* », « *illégaux – illegali* », « *irrégulier – irregolare* ». Le terme de “travailleur clandestin” est ambigu : il est le plus souvent un travailleur non déclaré par son patron. « *Cette méprise [de l'expression] conduit à confondre l'infraction d'emploi étranger sans titre, imputable à l'employeur, et le défaut de titre de séjour qui, lui, engage la responsabilité de l'étranger* » (Marie, 1999, p 353), l'un relevant du droit du travail, l'autre des normes d'entrée et de séjour. L'expression relative au travail la plus exacte serait celle de “travail dissimulé”, dont la raison d'être réside dans la non-déclaration à l'administration du travail (URSSAF, INPS), et donc de vulnérabilité du travailleur immigré vis-à-vis de l'employeur.

Particulièrement en Italie, les feux de l'actualité se plaisent à mettre en évidence le rapport entre l'immigration clandestine et le travail clandestin. On peut affirmer sans trop de tromper que l'immigration clandestine mène inmanquablement au travail informel, mais que la sphère de recrutement de l'économie informelle est bien plus large que la présence illégale des immigrés : bien souvent, comme en Italie, l'économie informelle est historiquement antérieure à l'immigration.

d) L'économie informelle

« *Du côté du migrant, il peut y avoir des avantages à l'emploi clandestin mais l'illégalité est rarement le résultat d'un choix préférentiel* » (Tapinos, 1999). L'objectif du migrant - sauf s'il se trouve en transit dans le pays d'accueil auquel cas il pourra opter (à considérer qu'il ait le “choix”) pour une situation de travail transitoire - est d'entrer dans la légalité pour avoir accès aux droits, notamment l'égalité salariale. Les longues files d'attente devant les préfectures lors des périodes de régularisations le montrent suffisamment. S'il y a un intérêt quelconque pour l'emploi clandestin, ce ne peut être que pour les nationaux, qui par définition n'ont pas de problème d'autorisation de séjour¹¹³. Les avantages de la migration illégale se trouvent du côté de l'employeur (Tapinos, 1999, p 254).

La sphère de l'économie illégale est bien souvent la seule voie d'intégrer le marché du travail pour un migrant sans titre de séjour et/ou ne disposant pas d'autorisation de travail (Zanfrini, 2007a, pp 190-196 ; Ambrosini, 2008a, pp 71-76). C'est bien souvent pour lui la seule solution de disposer d'un revenu immédiat, bien que faible, pour subvenir aux besoins les plus urgents, sans qu'on lui pose de questions ou qu'on le fasse attendre. « *Les étrangers employés irrégulièrement sont un des éléments de l'économie souterraine, ils n'en sont pas la cause* » (Tapinos, 1999, p 255). La sphère de l'économie illégale est en effet plus large que le recours à l'immigration illégale, elle fait appel à d'autres catégories de travailleurs (travail

¹¹³ A titre d'illustration, les témoignages rapportent que les Tsiganes italiens, les Sintis, ne cherchent pas forcément à régulariser leur situation professionnelle au motif qu'ils n'en ont pas besoin vu que leurs papiers attestant leur nationalité italienne leur suffisent, alors que les Roms des Balkans, eux, y ont tout intérêt.

illégal des nationaux, second travail, étudiants, etc.), mais le caractère illégal de la présence des migrants font de ceux-ci un rouage important de l'économie informelle. L'expansion du secteur tertiaire va d'ailleurs de pair avec la présence croissante de clandestins dans ce secteur (OCDE, 2001, p 189).

e) Le rôle du racisme

Le rôle du racisme est, par la force et la peur, de maintenir une hiérarchie sociale dont les étrangers ne pourront sortir des positions inférieures. Le racisme peut ainsi être le recours indispensable à l'assignation des places dans la division des classes, des peuples et des individus (Wallerstein, 1996). L'idéologie raciste n'est jamais aussi prégnante dans la société, que quand il est instrumentalisé politiquement par les institutions aux mains de la classe dominante.

Le recours au racisme et à la xénophobie peut prendre des formes diverses selon les pays. Il peut être un outil de conquête du pouvoir, auquel cas les boucs émissaires ont leur utilité. En Italie, son importance idéologique, portée par des "entrepreneurs de la peur" et les médias, est en contradiction avec le rôle de plus en plus important de l'immigration dans l'économie nationale. Des lois de plus en plus répressives, des obstacles à l'intégration, représentent pour les immigrés une forme d'assignation sociale à leur "juste" place, conformément à leur fonction utilitaire. La contradiction entre répression et nécessité des travailleurs étrangers confirme le caractère fonctionnel et nécessaire de la discrimination.

f) Les modèles politiques d'intégration

Dans les pays d'Europe occidentale, la question de l'intégration des étrangers est l'objet d'enjeux politiques importants depuis que les populations migrantes ont eu pour objectif - ou ont été amenées d'une manière ou d'une autre - à se stabiliser dans les pays d'accueil. Dans la droite politique, cette polémique est particulièrement bénéfique pour refuser aux nouvelles populations le statut permettant de disposer de l'égalité des droits, c'est-à-dire du droit commun : à contre-jour, on parle d' « *intégration* » pour juger des "qualités" de l'immigré, considérées comme perpétuellement insuffisantes. Pour préciser les termes, nous préférons situer ce débat par rapport à une succession de champs auxquels l'étranger est amené à être confronté dans la société d'accueil : 1) l'insertion (champ économique et professionnel), 2) l'intégration (champ politique, accès au droit commun), 3) l'assimilation (champ culturel).

Les différentes histoires nationales, avec toutes leurs charges culturelles, politiques et économiques, ont modelé des politiques d'immigration et d'accueil différentes (Janoski, Wang, 2005). En Europe occidentale, on a communément mis en évidence différents modèles, présentant entre eux des oppositions ou bien des nuances (Ambrosini, 2008a, pp 207-212) :

- le modèle du travailleur invité [*Gasbarbeiter*] (Allemagne) ;

- le modèle assimilationniste : égalité des droits et acceptation du modèle culturel du pays d'accueil. Le pays emblématique de ce modèle est la France ;
- le modèle multiculturel, pluraliste : égalité des droits et droit à la différence culturelle (pays anglo-saxons, scandinaves, Pays-Bas).

Cette vision générale, comme tout modèle, est quelque peu réductrice. Des modèles plus précis ont été proposés (Zetter, Griffiths, Sigona, Hauser, 2002, p 110-133). Une typologie plus commune distingue les pays dont la politique d'intégration repose sur le droit du sol [*ius solis*] de ceux qui sont basés sur le droit du sang [*ius sanguinis*]. Dans la première catégorie, on trouve la France, dans la seconde l'Allemagne, l'Italie, les pays anglo-saxons. Cette typologie est progressivement mise à mal par les convergences nationales qui mixent les deux, notamment sous l'égide de l'Union européenne.

g) L' « *inclusion implicite* » italienne

Ces différents modèles permettent de situer la politique d'intégration de l'Italie (Zanfrini, 2007b). Traditionnellement, l'obtention de la nationalité italienne s'obtient par ses aïeux, selon le principe du droit du sang. Il est ainsi plus facile d'obtenir la nationalité italienne pour un descendant d'émigré italien (p.ex. d'Argentine), que pour un natif de la Péninsule mais de parents étrangers. Le modèle d'intégration de l'Italie se caractérise par une « *exclusion différentielle* », selon l'expression de Castles, qui considère l'immigré comme ressource économique, en tant que travailleur invité temporaire (*gastarbeiter, guestworker*), lui octroyant difficilement des droits politiques, juridiques et sociaux. L' « *intégration subalterne* » de Maurizio Ambrosini et l' « *inclusion subordonnée* » de Vittorio Cotesta renvoient au même principe de modèle d'intégration basée sur l'inégalité des droits. L. Zanfrini (2007b) parle de « *denizenship* » - par opposition à *citizenship* – pour qualifier le statut intermédiaire de l'immigré, entre la condition de l'étranger et celle du national, qui évite la marginalité économique mais aussi la participation à la communauté politique. La politique d'immigration et d'intégration est définie par l'Etat et mise en place de manière décentralisée par les administrations locales. Le « *modèle implicite d'inclusion* » proposé par Ambrosini (2001, pp 24-29 ; 2006, pp 212-213), où l'intégration est plus informelle que formelle, situe la question de l'immigration dans la gestion de l'urgence ainsi que comme problème de sécurité, par ce qu'on peut appeler une non-politique :

Tableau 2.1 : Le « *modèle implicite d'inclusion* » italien de M. Ambrosini

Conception de l'immigration	officiellement non nécessaire ; en réalité, utilisée soit sous forme régulière, soit sous forme souterraine ;
Accès au statut de citoyen	difficile et incertain ;
Rapport autochtones-immigrés	ambivalence entre accueil humanitaire et intolérance ;
Politiques du travail	parité salariale dans le travail régulier ; tolérance diffuse à l'égard du travail irrégulier ; soutiens fragmentaires, localement ;
Politiques sociales	peu développées, à caractère volontaire, en grande partie dévolues aux organismes locaux et au secteur associatif.

source : d'après Ambrosini M., 2001, p 25

IV) L'Union européenne et l'immigration

1) Une histoire migratoire différenciée

L'immigration en Europe n'est pas récente, elle se caractérise par une diversité des moments, des rythmes, des provenances, etc., selon les pays ou groupes de pays en fonction de leur position sur l'échelle du capitalisme (Garson, Dumont, 2004). Par exemple, dans un pays du Centre comme la France, deux systèmes migratoires se sont succédé durant la phase d'industrialisation du pays : l'immigration a d'abord été continentale, avec des flux provenant d'Europe méridionale, et a ensuite été remplacée par les migrations des anciennes colonies : l'industrialisation du pays a reposé sur l'immigration étrangère. Au début des années 1970, les politiques migratoires dans l'Europe du nord-ouest sont devenues plus restrictives en raison de la crise économique, l'importation de main d'œuvre étrangère ne correspondant plus aux besoins. Après une longue histoire d'émigration vers le Centre européen voire outre-atlantique, les pays du sud de l'Europe sont alors devenus à leur tour des pays d'immigration. Après la chute du Mur de Berlin et l'ouverture des frontières à l'est, les pays d'Europe orientale sont devenus des réservoirs de travailleurs migrants vers l'Europe occidentale et méridionale. Dans les années 1990, les conflits des Balkans ont engendré des flux de réfugiés.

Dans la plupart des pays européens, les effectifs d'immigrés ainsi que leur part dans la population totale se sont accrus depuis les années 1980 (OCDE, 2001). De plus, l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile originaires du monde entier a augmenté. Reposant auparavant sur la proximité géographique et les liens historiques et culturels, l'immigration

dans les pays européens est devenue plus diversifiée, plus éclectique en termes de provenances comme de motivations, de rythmes, etc.

2) Vers la fermeture des frontières

Conformément aux préceptes libéraux qui sont aux fondements de sa création, l'Union européenne prévoit la libre circulation des marchandises et des capitaux entre les pays adhérents. La libre circulation des personnes sera l'objet d'hésitations au moment de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale (P.E.C.O.), qui s'opérera en phases successives suivant un autre calendrier, celui de l' "Espace Schengen", retardant pour quelques années encore l'accès de ces nouveaux entrants aux pays du Centre. La construction européenne a ainsi étendu nombre de droits à l'ensemble de ses ressortissants, notamment en matière de circulation et d'accès au marché de l'emploi, mais cette ouverture intérieure s'est accompagnée d'une fermeture vis-à-vis de l'extérieur, établissant un fossé juridique vis-à-vis des personnes qui ne sont pas citoyennes d'un pays de l'U.E. (Chemillier-Gendreau, 1999).

Les politiques nationales d'immigration sont devenues de plus en plus répressives, atmosphère accrue après le 11-Septembre-2001, légitimant l'amalgame politique entre terrorisme et immigration. Ce prétexte se situe cependant dans une perspective de fermeture du continent européen. Les politiques migratoires des pays de l'U.E. ont alterné entre politique nationale et convergence des initiatives afin de mettre en place une « *harmonisation* » de ces politiques. Différents moments ont établi ce processus, des accords de Schengen en 1985, à l'Acte unique de 1986, accords de Dublin I en 1990, à la Convention de Dublin entrée en vigueur en 1997, au sommet d'Amsterdam en 1997, au sommet de Tampere en 1999, à Dublin II en 2003, à la conférence de La Haye en 2004 ... à la "directive Retour" de 2008: cette dernière directive représente une harmonisation par le bas des droits fondamentaux, et par le haut de la répression¹¹⁴. Crescendo, l'immigration est abordée et gérée de manière policière, le renforcement des contrôles aux frontières a évolué vers une militarisation des dispositifs de surveillance et d'entrée. Une "Europe forteresse" à l'égard des migrants a été mise en place, avec tout une panoplie de dispositifs de surveillance, de fichage et de coordination intergouvernementale : avec Frontex en 2004 (agence des frontières européennes extérieures chargée de coordonner la surveillance policière de ces frontières), le S.I.S. "Système d'information Schengen" (échange informatisé de données sur les personnes), Euradoc (traitement informatisé des empreintes digitales des demandeurs d'asile), S.I.V.E. (Système Intégré de Vigilance Extérieure), etc.

¹¹⁴ Sur la directive européenne de 2008 appelée Directive Retour – ou "Directive de la honte" par ses opposants – voir CFDA (2008), A. D'Argenzio "L'UE vuole cacciare i migranti" (il manifesto 06/05/2008) et "Immigrazione, la Ue vota la direttiva della vergogna" (il manifesto 19/06/2008); AM Merlo "La politica comune delle porte chiuse" (il manifesto 19/06/2008), C. Quémar "Contre la directive de la honte" (08/06/2008, <http://www.cadtm.org/spip.php?article3438>), S. Diarra "La "Directive Retour" et le "Pacte Européen sur l'Immigration" constituent des actes de "guerre" contre les pays d'émigration du Sud" (20/10/2008, <http://www.cadtm.org/spip.php?article3800>).

L'immigration a certes dû s'adapter à cette évolution, notamment en ce qui concerne les routes et les passages, mais le phénomène massif n'a jamais disparu : « *Il est des obstacles à l'entrée qui ont pour effet d'entraîner en définitive un accroissement des effectifs d'illégaux plus fort que celui qui résulterait d'une plus grande liberté d'aller et venir* » (Tapinos, 1999, p 264). Le processus de fermeture – une « *orthodoxie restrictive* » selon Sciortino (2005) - a pu contribuer à une forme de sélection des entrées : « *En élevant toujours plus haut les barrières pour atteindre l'Europe, ces mesures opèrent en pratique une forme de sélection, en l'occurrence très sévère et même parfois mortelle, et ne sont pas sans incidence sur les caractéristiques des migrants parvenant à résider dans l'UE telles que la fortune, le statut social dans le pays d'origine, le niveau de formation, l'âge, le sexe, etc.* » (Math, 2005, p 5).

3) Des camps pour étrangers

Des camps d'étrangers [*campi, lager*] sont dispersés sur le territoire européen¹¹⁵. Ils entrent dans le cadre d'une politique de gestion et de mise à l'écart des migrants considérés comme des indésirables : ceux-ci doivent être bloqués aux frontières, ou bien, si leur entrée est effective, ils doivent être assignés dans des structures de rétention afin d'être expulsés. Ces « *centres d'accueil* », « *de rétention* », « *d'attente* », « *de transit* », ont un double objectif politique : freiner l'immigration et dissuader les migrants de poser le pied sur le continent européen sans l'aval de ses autorités, et également de présenter une mise en scène communicationnelle visant à rassurer les "honnêtes gens", citoyens nationaux de l'U.E. (Rodier, Blanchard, 2003). Les camps peuvent mélanger des étrangers aux statuts différents : entrés illégaux ("clandestins"), demandeurs et déboutés du droit d'asile, irréguliers en attente d'expulsion, etc. Ces lieux de relégation pour étrangers présentent des appellations, des formes et des organisations différentes selon les pays européens (Intrand, Perrouty, 2005). En Italie, les C.P.T.(A), *Centri di Permanenza Temporanea (e Assistenza)* (centres de séjour temporaire et d'aide), appelés par la suite C.I.E., *Centri di Identificazione ed espulsione* (centres d'identification et d'expulsion) assument cette fonction. Les associations et ONG soulignent l'absence récurrente de respect des droits fondamentaux dans ces camps¹¹⁶.

La généralisation de la politique des camps pour étrangers a révélé le contournement des engagements internationaux du droit des réfugiés selon la Convention de Genève de 1951 et la destruction progressive du droit d'asile – le « *déni d'asile* » -, le demandeur d'asile étant

¹¹⁵ Voir la carte des camps d'étrangers en Europe et dans les pays méditerranéens, établie par O. Clochard : www.migreurop.org/IMG/pdf/carte-fr07.pdf.

¹¹⁶ Cf. les sites du réseau Migreurop (www.migreurop.org), de la Cimade pour la France, du Gisti, etc. Pour Sangatte, près de Calais, en France face à l'Angleterre, la situation est particulière puisque le démantèlement du centre n'a pas permis la fin des passages – la présence du centre ayant été interprétée par les autorités françaises comme un lieu d'appel aux migrants -, mais a représenté une dégradation des conditions d'attente et de vie des migrants : voir le rapport de la Coordination Française pour le Droit d'Asile (2008), *La loi des "jungles"*. *La situation des exilés sur le littoral de la Manche et de la Mer du Nord*, 185 p, www.cimade.org/assets/0000/0981/loi_des_jungles1209.pdf. Voir aussi A. Morice (2003), "Calais : stationnement interdit", in *Vacarme* n°23, printemps, 3 p, www.vacarme.org/article396.html, J. Lichfield et B. Russell "Guantanamo en Calais" (Courrier international, 25/03/2009, <http://www.courrierinternational.com/article/2009/03/26/guantanamo-en-calais>).

de plus en plus considéré comme un faux-réfugié (Valluy, 2005 ; Rodier, Teule, 2005 ; Morice, Rodier, 2005). Valluy (2005, 2009) a mis en exergue « *le grand retournement du droit de l'asile* » qui correspond à « *cette transformation des cultures politiques européennes* » opérée à partir de la fin des années 1970 par les appareils technocratiques nationaux des pays européens et les instances de l'Union, de concert avec le Haut Commissariat aux Réfugiés (H.C.R.)¹¹⁷. Le « *droit d'asile dérogatoire* », octroyé à la discrétion des Etats et du respect de leurs frontières, l'a emporté sur le « *droit d'asile axiologique* » qui se réfère à la liberté de circulation et qui est plus favorable aux intérêts des réfugiés. La construction de l'étranger comme menace doit être perçue au sein d'un mouvement d'ensemble des pays riches européens où la xénophobie est une idéologie politique de plus en plus présente.

4) Extension du territoire européen

La « *construction européenne* » a constamment repoussé les frontières du Traité de Rome : vers le sud, le nord (Scandinavie) et l'est (les pays européens anciennement du bloc soviétique). À la séparation physique du Mur de Berlin de l'époque de la Guerre Froide, a succédé un mur juridique dressé par l'Union Européenne. Avec l'intégration de la Grèce en 1981, des pays ibériques en 1990, de Malte et de Chypre en 2004, la frontière maritime de l'Union européenne n'a cessé d'être repoussée sur son flan méridional. Ce processus s'est aussi déroulé sur mer, avec une territorialisation maritime, une délimitation spatiale des pouvoirs de souveraineté des pays de la rive sud (Clochard, 2003). De par les difficultés de traversée – les médias italiens rappellent régulièrement les nombreuses noyades – la frontière sud de l'Europe étant devenue une frontière de la mort¹¹⁸.

De plus, le règlement "Dublin II" a augmenté la charge des pays européens méditerranéens en matière de gestion des flux de migrants, et donc de surveillance, de rétention et de tri. Ce règlement européen de 2003 implique en effet la réadmission sur le sol du pays d'entrée des migrants entrés illégalement et s'étant rendus dans tout autre pays de l'UE, ce pays étant rendu "responsable" de la demande d'asile. En plus des flux d'entrée, ces pays de la "première ligne" doivent donc se charger des refoulements en provenance des autres pays européens. A défaut d'« *harmonisation* » et de partage du fardeau, ce genre de règlement explique en partie le surpeuplement des camps se trouvant dans des pays comme l'Italie ou Malte (Rodier, Teule, 2005). Il s'inscrit également dans un contexte de pression politique des instances de l'U.E. et des pays de réception vis-à-vis des pays d'entrée, pression qui engendre et entretient la politique répressive des pays du Sud européen à l'égard des migrants et des demandeurs d'asile (Vassallo Paleologo, 2008).

¹¹⁷ Sur la chronologie de la mise en place européenne des camps, voir Valluy (2005 ; 2009, pp 277-321).

¹¹⁸ Cf la cartographie des morts aux frontières de l'Europe de Clochard et Rekeawicz (2006) sur le site du Monde diplomatique : <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/mortsauxfrontieres> .

Afin de lutter contre des flux migratoires incontrôlables, les autorités nationales et de l'U.E. ont institué différents systèmes de surveillance-relégation territorialisés de ces populations indésirables. Du plus proche au plus lointain, on a ainsi :

- les camps, "centres de rétention" et toute leur gamme rhétorique et fonctionnelle ;
- les « zones d'attente », « zones internationales », etc., qui sont des espaces extra-territoriaux à l'intérieur même des frontières souveraines : ports, aéroports, gares internationales ;
- au contact des pays étrangers frontaliers, des territoires sont considérés comme des "marches", dans leur sens historique, c'est-à-dire des « provinces frontalières particulièrement exposées en temps de guerre »¹¹⁹ : c'est par exemple le cas de Lampedusa pour l'Italie, de Ceuta et Melilla pour l'Espagne, mais aussi de Malte et de Chypre ;
- l'avant-dernier front est constitué par les centres délocalisés dans les pays étrangers de transit des flux migratoires, c'est-à-dire les pays du Maghreb : ce sont des pays-tampon ;
- le dernier front va plus loin : il est représenté par les accords bilatéraux entre pays membres de l'U.E. et pays lointains, en particulier les pays de l'Afrique tropicale, subsaharienne et équatoriale : vu l'échec des barrières et des dissuasions de proximité, les gouvernements de l'UE entendent les porter dans le pays-source de la migration¹²⁰.

5) Externaliser, contrôler, sélectionner

Vu du continent européen, cet éloignement de la barrière des entrées s'est ainsi traduit par l'éloignement de la frontière en tant que limite de la souveraineté territoriale, l'extension de l'U.E. ayant dépassé son propre continent. Vu du continent africain, il s'agit d'un cocktail d'inclusion dans le système européen, notamment par les contreparties économiques et financières obtenues, de perte de souveraineté, et de force de marchandage (cas de la Libye de Khadafi pour lesquels le transit en direction de l'U.E. représente une "arme migratoire") ; d'une certaine façon, ces pays font désormais partie intégrante de la frontière de l'U.E.. Depuis 2004, l'U.E. a ainsi mis en place une externalisation des politiques d'asile et d'immigration : la gestion des flux sur le pourtour du continent européen est sous-traitée à des pays-tampons limitrophes qui sont chargés d'interrompre le voyage des migrants et de trier ces derniers par ce que l'UE appelle des « guichets ». Dans ce cadre, les autorités italiennes n'hésitent pas à refouler vers la Libye les migrants interceptés en pleine mer¹²¹. L'absence de caractère démocratique et de respect des droits humains de ces pays importe peu. Un système

¹¹⁹ AA.VV. (1983b), *Trésors de la langue française*, CNRS, Paris

¹²⁰ Caloz-Tschopp (2004) rappelle que les premiers accords bilatéraux d'expulsion de réfugiés ont concerné le continent européen, lors du conflit en ex-Yougoslavie : en 1997, la Suisse signe un accord pour expulser des Kosovars ; d'autres accords de ce type suivront, à l'encontre de Bosniaques, de Kosovars, de Roms, à l'initiative d'autres pays ouest-européens.

¹²¹ Cf FortressEurope "Libia : esternalizzare le frontiere per esternalizzare l'asilo ?" (18/05/2009, <http://www.parismatch.com/Actu-Match/Monde/Actu/Le-drame-des-clandestins-95711/>) ; C. Gubbini "Frattini : « Intesa tra Libia e Unhcr ». E l'Ue è d'accordo" (Il manifesto, 27/05/2009), M. Bartocci "E Maroni esulta : « L'Europa si adegui ai rimpatri in mare »" (il manifesto, 08/05/2009).

d'externalisation similaire existe sur le flanc oriental de l'Union, avec l'implantation de camps en Ukraine. Des dispositifs similaires existent dans le monde afin de tenter de limiter les flux migratoires vers les pays riches (Rodier, 2003). Des propositions "originales" circulent parfois, comme les îles-prisons (p. ex. l'île Ste Hélène en plein Océan Atlantique), ou les pontons, bateaux-prisons du XVIII^e siècle¹²².

Les pays de l'Union européenne ont ainsi organisé une délocalisation territoriale accompagnée d'une externalisation juridique, lui permettant de se défaire des contradictions dans lesquelles elle s'était emmêlée quant au respect de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. En quelque sorte, le droit construit du non-droit, les inégalités politiques internationales représentant une aubaine géographique pour les pays riches européens. L'espace est ainsi interrogé par la question du comportement des pays d'accueil vis-à-vis de leurs hôtes. Les étrangers sont en effet l'objet de l'institutionnalisation d'un infra-droit au sein des frontières européennes, situation produite en tant que droit dérogatoire au droit commun, permanence du droit d'exception dont les origines remontent à des périodes de guerre ou à un passé colonial (Le Cour Grandmaison, Lhuillier, Valluy, 2007).

Les politiques nationales, comme celle de l'U.E., conditionnent de plus en plus la question de l'entrée et du séjour au contrat de travail. Les préceptes libéraux de l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.), avec le "mode 4" de l'Accord Général sur le Commerce des Services (A.G.C.S.) qui lie la circulation intra-européenne des travailleurs et la mise en concurrence des systèmes de protection sociale, ont été repris par feu la directive Bolkestein et la Cour de Justice européenne (Math, Spire, 2004b). Privilégier l'immigration la plus flexible, la sélectionner en fonction de son pedigree, et subordonner l'entrée et le séjour à l'exercice d'un emploi, sont les trois orientations principales qui guident la Commission européenne à l'égard de l'emploi des étrangers (Math, Rodier, 2003). Déjà, le principe du "travailleur détaché", où celui-ci est envoyé pour quelques mois afin d'effectuer son job, permet le dumping social entre les différents systèmes sociaux européens (Math, Spire, 2004a). L'accès aux droits sociaux des immigrés est en train d'évoluer dans le sens de la fermeture. Cet accès diffère selon les pays, mais, quand le principe universaliste du *Welfare* qui exclut toute discrimination pour l'accès aux droits fondamentaux a été à des degrés divers respecté, notamment en Italie et en France, la xénophobie d'Etat et les politiques néolibérales le remettent en cause. De plus en plus d'accès aux droits sont soumis à des restrictions administratives en lien avec le permis de séjour en soumettant ce dernier à la détention d'un contrat de travail.

¹²² Proposition de la première adjointe au maire [*vice sindacata*], appartenant à la Ligue lombarde (sic !), de Lampedusa.

6) Gérer les contradictions

Une des contradictions flagrantes relatives aux politiques migratoires en Europe concerne la politique de l'emploi. Faut-il fermer les frontières de peur de l'invasion ou bien les ouvrir pour répondre aux besoins de main-d'œuvre ? Car il existe une contradiction : l'Europe est confrontée à une crise démographique (baisse du taux de fécondité, allongement de la durée de vie) qui fait baisser la part des personnes en âge de travailler et donc des actifs, et fait craindre une pénurie de main-d'œuvre. L'immigration serait donc une solution pour faire face au déficit démographique et aux besoins du marché du travail. Des projections ont été réalisées, s'appuyant sur un recours plus massif à l'immigration ; elles soulignent toutefois l'illusion de cette solution (Tapinos, 2000).

Les politiques nationales et de la Commission européenne étudient de plus en plus la mise en place d'une immigration temporaire qui contribuerait à réduire les pénuries déclarées de main-d'œuvre dans les secteurs d'activité déficitaires. Des dispositifs ont déjà été mis en place (comme en Allemagne) pour attirer des travailleurs étrangers hautement qualifiés, notamment dans le secteur des hautes technologies, mais ils n'ont pas enregistré les résultats escomptés. C'est à ce titre qu'avec le Pacte Européen sur l'Immigration, les pays de l'U.E. ont mis en place en 2008 une procédure de "carte bleue", sur le modèle de la *green card* des Etats-Unis, pour les migrants hautement qualifiés. Cette « *immigration choisie* », selon la formule française, répond d'une part à la préoccupation de la pénurie déclarée de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité, et d'autre part à l'hostilité politique envers le regroupement familial – perçue comme l' « *immigration subie* » - à propos duquel les révoltes dans les quartiers populaires ont été interprétées comme un échec de l'intégration des jeunes générations d'immigrés. En outre, cela représente un tournant dans les politiques migratoires, non que la sélection des immigrés sur des critères professionnels soit une nouveauté – cette tradition remonte déjà au XIX^e siècle -, mais parce qu'elle signifie le retour de l'organisation de la migration par les Etats nationaux en tant que réservoir de main-d'œuvre disponible pour le marché du travail (Spire, 2007 ; Brun, 2008). Après coup, l'acceptation de l'immigration familiale et de l'accueil des réfugiés apparaissent comme une parenthèse historique qui est en train de se refermer.

Les politiques de l'immigration ont toujours loupé entre prérogatives nationales et politique commune européenne (Math, Rodier, 2003), d'autant plus que les pays ont de fait des politiques migratoires différentes selon leur position économique, leur situation géographique, leurs besoins de main-d'œuvre, leur histoire migratoire, entre chocs ponctuels (Allemagne), stabilisation (France) ou forte immigration récente (Europe du Sud). Les pays du Centre européen attirent la main-d'œuvre qualifiée (industrie, services de haute technologie) des pays de la Périphérie dont la structure des activités n'autorise pas cette sélection (Bailly, Mouhoud, Oudinet, 2003 ; Mouhoud, Oudinet, 2007 ; Fayolle, 2003). Les stratégies de mobilité des immigrants prennent en compte ce dualisme : les pays de la Périphérie européenne – comme l'Italie - sont des pays de passage, quitte à accepter une situation transitoire difficile avant de gagner un pays du Centre.

L'immigration interpelle aussi la question des identités et des rapports à la nation. Quel rapport entre la citoyenneté [*cittadinanza*] et la nationalité [*nazionalità*]¹²³ ? Les termes du débat diffèrent selon les pays (Costa-Lacoux, 1999a, 1999b ; Noiriél, 1988, 2001). Les politiques des Etats et des institutions européennes en matière d'immigration sont tributaires des représentations collectives nationales, comme de l'instrumentalisation politique qui peut être faite du « *problème* » de l'immigration, selon des rhétoriques adoptées de l'extrême-droite. Face à la réalité de certains besoins de main-d'œuvre, et à l'influence des organisations patronales, l'attitude adoptée devient celle d'un utilitarisme sélectif – l'« *immigration choisie* » en France et la politique des quotas selon les nationalités et les qualifications – de l'immigration, qui va de concert avec la tentative de politiques sécuritaires (Math, 2005) : « *avoir le travail sans s'encombrer du travailleur* » (Morice, 2004).

Conclusion du chapitre

L'étude des migrations internationales ne peut faire l'économie de la théorie du capital quand la portée et l'emprise de la dynamique du capitalisme est de plus en plus planétaire et arrive à mobiliser asymétriquement de plus en plus de formations sociales. La migration/immigration des hommes renvoie à la rencontre de deux formations sociales inégalement dotées dans le rapport social dominant, en l'occurrence le rapport social d'exploitation.

La « mise en société » du niveau théorique des rapports sociaux (étage supérieur) se traduit au niveau des institutions (étage intermédiaire) : les principaux filtres institutionnels d'insertion privilégiés sont le travail et l'accès aux droits. Depuis la fin du XX^e siècle, l'Union européenne comme l'Italie sont prises dans une contradiction entre les besoins de main d'œuvre, inhérents à la logique d'exploitation, et la fermeture des frontières à l'heure où les migrations internationales augmentent et se diversifient.

¹²³ Dans l'italien courant, on dit *cittadinanza italiana* pour nationalité italienne. L'utilisation des termes diffèrent entre l'italien et le français.

Chapitre 3 : Espace et lutte des classes : la division sociale de l'espace

L'extension du mode de production capitaliste en vue d'englober l'ensemble des sphères de production et de reproduction de la société, est une logique qui concerne aussi l'espace. Nous avons déjà évoqué le processus d'intégration asymétrique que constituait la mondialisation : à l'échelle planétaire, des formations sociales sont progressivement transformées et absorbées afin d'être accordées au mode de production capitaliste. Cette conformation au mode de production devenu dominant repose soit sur l'émergence de nouvelles divisions sociales, soit sur une perpétuation-adaptation des anciennes divisions (Bayart, 1994). Périphériques au rapport social dominant qui contribue à la division sociale, d'autres rapports sociaux ont donné d'autres divisions sociales possibles (sexe, parenté, racialisme). Ainsi, si toute division spatiale de la société ne se résume pas directement au rapport social d'exploitation, nous faisons l'hypothèse qu'elle s'y rapporte toujours en fonction des situations historiques et géographiques données. Dans ce sens, « *la structuration de l'espace est la dimension spatiale des rapports sociaux, et, ceux-ci étant luttés de classes, la structuration de l'espace est luttés de classes, non seulement en ce sens qu'elle en est le produit, mais en ce qu'elle en est un enjeu et même un moyen* » (Lipietz, 1983).

La ville est au centre de l'instance économique (Teboul, Cuenca, Richaud, 2000) : la division sociale de l'espace urbain rend compte des tensions et des luttes pour l'occupation et/ou le contrôle de l'espace. En tant que distribution dans l'espace des différentes catégories sociales (définition minimaliste), la division sociale de l'espace traduit la spatialisation de la division sociale et de sa hiérarchie, propre à la formation sociale considérée. C'est surtout la notion de séparation-ségrégation qui a été utilisée dans les sciences sociales urbaines et a fortiori en géographie sociale (Vant, 1983), pour évoquer les différences de localisation des espaces de la bourgeoisie, des classes populaires et des classes moyennes.

La division sociale de l'espace urbain concerne aussi la place des populations immigrées et minoritaires dans la ville. En tant que populations en décalage – par sa provenance, la nouveauté de sa présence, mais aussi ses droits dérogatoires en matière de séjour et de travail (cf supra) - par rapport à la formation sociale d'accueil, elles sont susceptibles de cumuler un grand nombre d'inégalités sociales (Eve, Favretto, Meraviglia, 2003, pp 91-119), relevant à la fois de la division socio-économique de la formation sociale hôte et de leur statut d'étranger. Quelles sont leurs formes de répartition dans l'espace ? Subissent-elles les mêmes logiques spatiales que les populations autochtones ? Quel rapport entre la division sociale autochtone et celle des immigrées dans la formation sociale hôte ?

I) L'espace urbain, espace de lutte des classes sociales

1) Ville et campagne : séparation théorique fondatrice du capitalisme

D'après l'optique classique, la ville se distingue de la campagne pour ce qui concerne les fonctions de production : à la campagne la production (proprement dite) de l'alimentation et de matières premières, laquelle est destinée (consommation) aux populations urbaines qui peuvent se dédier à d'autres tâches (industrie, services, appareils administratifs et politiques) (Weber, 1921). La tradition marxienne pose également une analogie entre l'opposition ville-campagne et la division du travail¹²⁴.

Historiquement, la ville est aussi le théâtre privilégié des changements sociaux et de l'affirmation des classes sociales à venir. Dans ce sens, elle est aussi le lieu de concentration du prolétariat ouvrier et le siège du travail intellectuel, en opposition au travail manuel de l'agriculture considéré comme primaire. La ville symbolise également l'émancipation de la bourgeoisie vis-à-vis de la féodalité terrienne et de l'ordre féodal, en instaurant par la même occasion un ordre bourgeois qui lui assure une domination sur la plèbe, le pré-prolétariat urbain. C'est l'association entre les bourgeoisies des villes qui leur a fait prendre conscience de leur classe, au-delà de leur identité de quartier. La bourgeoisie a imprimé dans la ville son ordre juridique (jurandes, corporations) réglementant les relations de travail, en rupture avec les rapports féodaux (servage) ; elle y a réalisé aussi l'affranchissement de la propriété mobilière et privée vis-à-vis de la terre, c'est-à-dire en recentrant la propriété foncière comme valeur d'échange. « [...] Au Moyen âge, en Europe, la ville d'abord subordonnée à la structure féodale conquiert la domination. Simultanément, la ville détruit la structure féodale et se l'incorpore, non sans la transformer » (Lefebvre, 1972, p 38). La campagne c'est l'éparpillement et le vieux monde, la ville c'est le rassemblement et l'émancipation¹²⁵.

L'action dissolvante du capital marchand, cette « *forme primitive du capital* » (Bihr, 2006a, p 138), a permis l'intégration des campagnes dans l'économie marchande des villes. La formation sociale urbaine a ainsi soumis la formation sociale agraire, la preuve la plus éclatante étant l'émergence d'une surpopulation latente dans les campagnes générant des exodes ruraux¹²⁶. A la suite de la séparation du travail entre la ville et la campagne et de la soumission de cette dernière, la dynamique historique du capitalisme de division des fonctions et des espaces s'est prolongée sous de nouvelles formes : espaces de commandement / espaces d'exécution, espaces de production / espaces de reproduction (Lojkine, 1977, pp 147-148).

L'espace joue ainsi un rôle important dans la dynamique historique du capitalisme. Le rapport entre espace et travail est caractéristique de cette dynamique. La vision historique de

¹²⁴ « La division du travail à l'intérieur d'une nation entraîne d'abord la séparation du travail industriel et commercial, d'une part, et du travail agricole, d'autre part ; et, de ce fait, la séparation de la ville et de la campagne et l'opposition de leurs intérêts » (Marx, Engels, 1^{ère} éd. 1932, p 16).

¹²⁵ Cf Marx, Engels, op. cit., pp 49-50. « La bourgeoisie a soumis la campagne à la ville. Elle a créé d'énormes cités ; elle a prodigieusement augmenté la population des villes par rapport à celle des campagnes, et, par là, elle a arraché une grande partie de la population à l'abrutissement de la vie des champs » (Marx, Engels, 1848, p 33).

¹²⁶ cf Marx, 1867, p 85.

T. Pillon (1995) propose un mouvement qui va « *de la discontinuité à la continuité des espaces de travail* » : de la lutte contre le vagabondage du XIX^e siècle à la rationalisation fordiste et taylorienne du XX^e (« *concentration spatiale [du travail] dans un unique lieu* », stabilisation de l'ouvrier comme de l'employé), puis à l'éclatement de la division fonctionnelle du travail grâce à l'informatique, l'architecture et la gestion en réseau, on est passé d'une logique d'enfermement à une ouverture des espaces de travail. Si les formes du rôle de l'espace ont ainsi évolué, de la concentration au couple éclatement/centralisation, la tendance lourde reste la mise en discipline du travailleur à des fins d'exploitation. Les modalités de rationalisation et de hiérarchisation des activités ont, dans cette vision à la fois néo-schumpeterienne et foucauldienne, affecté et utilisé l'espace en conformité avec l'évolution du mode de production, et ce par le biais d'une évolution des modalités de discipline et de contrôle du travail, confirmant à l'asservissement du travailleur son caractère fondamental dans la socialisation du capital. Entre éclatement des forces productives et centralisation du pouvoir du capital dans ce qu'on appelle aujourd'hui la "mondialisation", le concept de polarisation socio-spatiale est ainsi devenu central.

2) L'urbanisation capitaliste

« *La ville joue donc un rôle économique fondamental dans le développement du capitalisme, mais inversement l'urbanisation est façonnée, modelée, par les besoins de l'accumulation capitaliste* » (Lojkine, 1977, p 171). Le principe d'agglomération¹²⁷ est à la base de l'urbanisation, pour limiter les frais de production, faire fructifier la consommation, les économies d'échelles permettant d'accélérer la vitesse de rotation du capital (ibid., p 159). Par ailleurs, J. Lojkine propose une analogie entre la limite du procès immédiat de production et la limite de l'urbanisation : elle stipule que, de même que le procès de production capitaliste engendre la baisse tendancielle du taux de profit, la concentration urbaine peut entraîner des déséconomies en terme de saturation physique, de pollution, de rigidité fonctionnelle, etc., qui ne se résoudront que par 1) à l'échelle inter-urbaine, la spécialisation fonctionnelle des villes, et par 2) le passage de la ville à l'échelle de l'agglomération, avec un processus de périurbanisation-suburbanisation. L'urbain, qui dépasse le concept de ville, se définit ainsi par le principe de socialisation capitaliste, en ce qu'il signifie à la fois la prise en charge du procès de production capitaliste par la société entière, et la nécessité de l'extension spatiale et donc de réduction d'échelle pour assurer sa reproduction¹²⁸.

En forme et en extension, les transformations urbaines renvoient aux questions abordées par les sociologues, les géographes et économistes, pour interpréter et tenter de proposer une théorie de la ville et de ses métamorphoses. La relation entre espace urbain et capital a été posée par le géographe marxiste D. Harvey (1985¹²⁹, 2004) qui parle d' « *urbanisation capitaliste* » à propos de la nécessité pour le capital, surtout dans ses dernières phases

¹²⁷ Sur le principe d'agglomération, cf Camagni, 1993, pp 39-68

¹²⁸ Lojkine définit « *la ville capitaliste comme le produit d'une double socialisation : celle des conditions générales de la production et celle de l'espace* » (1977, p 161).

¹²⁹ *The Urbanization of Capital*, de 1985, regroupe des écrits de D. Harvey datant des années 1970.

historiques, de réaliser la production de la ville en tant que débouché de valorisation, phénomène garantissant son propre procès de reproduction élargie. On retrouve l'idée de cette relation nécessaire, dans la sociologie marxiste française du début des années 1970 (Castells, 1972 ; Faudry-Brenac, Moreau, 1973 ; Castells, Godard, 1974 ; Topalov, 1989 ; Castells, 1994). La question principale qui est sous-jacente aux transformations de l'espace urbain réside dans l'articulation du couple espace de production – espace de reproduction, c'est-à-dire entre l'espace où a lieu le processus de production de valeur et d'accumulation, et celui qui est laissé à la reproduction de la force de travail. Cette division fonctionnelle de l'espace est incomplète si l'on néglige la dynamique des classes sociales en fonction de leur pouvoir respectif sur l'occupation et l'usage de l'espace.

3) La dynamique urbaine

L'observation empirique d'une inversion de tendance succédant au processus d'urbanisation compris comme une corrélation positive entre croissance démographique et rang de la ville, a suscité l'émergence de débats, dans la sociologie et la géographie urbaines états-unienne et italienne, sur la dynamique urbaine des pays capitalistes dans la seconde moitié du XX^e siècle (Dematteis, 1985 ; Petsimeris, 1991b ; Savi, 1992). À la concentration des habitants et des fonctions dans la ville, aurait succédé un processus de déconcentration au bénéfice d'espaces de plus en plus périphériques. Des concepts comme "contrurbanisation" ou "désurbanisation" font l'hypothèse de la déconcentration urbaine en termes de population. Le modèle du cycle de vie urbain (Van den Berg) propose une succession temporelle de phases de développement urbain – urbanisation, périurbanisation-suburbanisation, désurbanisation puis réurbanisation - en fonction des mouvements démographiques (pas forcément synchrones) entre les deux parties de la ville, le *core* (centre) et le *ring* (périphérie)(cf annexe 3.1).

La dynamique urbaine s'est portée sur deux plans, successifs puis concomitants :

- tout d'abord sur le poids respectif du centre et de la périphérie, selon le modèle du cycle de vie urbain, dont la dynamique est animée par un mouvement ondulatoire centrifuge. La phase la plus courante à l'heure actuelle est celle de la suburbanisation et du développement périphérique des villes, avec un déplacement de la croissance démographique vers l'extérieur ;

- également, la concentration démographique et fonctionnelle a généré de nouvelles formes d'espaces urbains (agglomérations, mégapoles, conurbations) qui ont signifié l'éclatement des frontières de la ville classique. Un changement d'échelle est alors nécessaire pour percevoir la nouvelle réalité urbaine : le développement urbain de la ville-centre englobe des centres mineurs, lesquels, s'ils sont lointains, en subissent l'influence et même la dynamique. Ainsi, du local au régional, de la suburbanisation à la contre-urbanisation, le concept de "réseau" et de "ville réticulaire" permet de procéder à ce changement d'échelle car la dynamique urbaine saute à une échelle supérieure (plus petite) pour concerner des

territoires plus vastes (p.ex. la région) que ne pouvait le faire la ville dans son sens classique (Dematteis, 1985).

A quel moment et dans quelles conditions y a-t-il inversion du mouvement de population, de la croissance urbaine centripète à centrifuge ? On peut avancer l'hypothèse du degré de développement sur l'échelle de l'évolution du capitalisme, une ville étant d'autant plus avancée dans le cycle de vie urbain qu'elle sera en avance dans l'évolution du mode de production, c'est-à-dire partie prenante d'une formation sociale et économique déjà entrée dans la phase post-fordiste (Fielding, 1989 ; Cheshire, 1995). Cette "maturation" capitaliste a été observée par P. Petismeris (2002) pour ce qui concerne les régions d'Italie en phase de contrurbanisation : celle-ci a d'abord concerné le Nord-Ouest, puis le Nord-Est et le Centre de la Péninsule, le Mezzogiorno se trouvant encore à un stade d'urbanisation à la fin des années 1990. Cette maturation tient compte de la restructuration des secteurs d'activités économiques (déindustrialisation/tertiarisation) qui ont une dynamique territoriale. A ce titre, en passant du fordisme au post-fordisme, la ville est l'objet d'une dynamique de concentration sélective des activités de services, surtout pour ce qui concerne le tertiaire supérieur (finance, information, sièges sociaux, instances de décision). La ville post-fordiste caractérise ainsi une dynamique de polarisation fonctionnelle territoriale entre activités (industrie / services supérieurs) et entre phases de production (exécution / décision).

La critique qui peut être faite de la théorie cyclique est que celle-ci « *considère les dynamiques de développement urbain dans une perspective de succession linéaire de typologies territoriales différenciées, selon une vision de la ville en tant que système spatial en soi indépendant et relativement autonome* » (Piccolomini, 1994, p 118). En effet, elle unifie des processus sociaux alors que ceux-ci sont structurés suivant des rapports sociaux mettant à la fois en conflit et en combinaison des classes sociales. Les différents cycles urbains ne sollicitent pas les classes sociales de la même façon, selon les mêmes modalités, avec la même intensité voire au même moment : de l'urbanisation à la péri-urbanisation et la réurbanisation, les populations sont mobilisées de manière sélective. La ville fordiste, et même pré-fordiste, a correspondu à une polarisation sociale au cours de laquelle, globalement, les classes modestes sont expulsées vers la périphérie, tandis que le centre de la ville est réservé aux classes dominantes (pour les villes européennes). La ville post-fordiste représente une accentuation de cette polarisation sociale. Dans ce sens, le phénomène d'embourgeoisement (gentrification) des centres villes ou de certains de ses quartiers correspond à un phénomène sélectif de réurbanisation, dans le cadre du processus de polarisation.

Une approche individualiste insiste sur les mouvements de population basés sur les conditions de vie et les choix opérés par les individus face aux problèmes spatiaux, tels que la congestion de la ville et particulièrement de son centre. Une densité particulièrement élevée de population inciterait celle-ci à fuir vers la périphérie, migration motivée par des conditions de vie insatisfaisantes au centre, un trafic urbain embouteillé, des conditions hygiénico-sanitaires (pollution, logements vétustes, bruit, etc) déplorables. En périphérie ou à l'extérieur de la ville seraient réalisables de meilleures conditions de vie. Egalement, la densité et

l'exiguïté de l'espace disponible en ville porteraient préjudice au développement des activités économiques, surtout aux unités de production industrielles qui ont besoin de s'agrandir et de se moderniser, ou bien aux surfaces commerciales qui visent une plus grande taille. Ces conditions d'expulsion démographique et fonctionnelle sont favorisées par le coût du sol urbain, par l'immobilier, cette rente urbaine dont le coût s'amenuise du centre vers la périphérie.

L'articulation entre espaces de production et espaces de reproduction se manifeste par la différenciation fonctionnelle de l'espace physique (zones d'activités, zones de résidence). Elle est ainsi révélée par la mobilité pendulaire de la population active, rythmée par les horaires de travail. A la proximité des fonctions de la ville classique a succédé un décolllement entre espace de production et espace de reproduction qui génère un nouvel espace, l'espace de transit (infrastructures routières, aéroportuaires). Ce décolllement oblige les populations à sacrifier de plus en plus de temps au transport, pris sur le temps de reproduction (repos, loisirs), et portant préjudice à moyen et long terme à l'environnement (réchauffement climatique).

II) La division sociale de l'espace

1) Définition

La division sociale de l'espace renvoie à la forme spatiale que prend la division de la société suivant le rapport social dominant ; on devrait normalement parler de division spatiale de la société, pour bien indiquer, dans une démarche anti-positiviste, que c'est de la société que part cette division, que c'est elle qui donne sa forme à l'espace. Nous emploierons cependant l'expression de "division sociale de l'espace" par commodité car elle est entrée dans le langage courant, et du fait que son sens correspond bien à celui de division spatiale de la société. Également, nous n'adoptons pas l'expression de « *reflet* » – la division spatiale comme "reflet" de la division sociale – car trop mécanique : nous préférons parler de "traduction" pour renvoyer à la multiplicité des formes que peut prendre une division sociale dans l'espace, donnant toute sa portée à l'importance du contexte historique ou géographique dont il peut être question¹³⁰.

La division sociale de l'espace correspond aux différences de répartition et de localisation résidentielle des groupes sociaux ou catégories sociales dans un espace donné. De même que le rapport social dominant divise la formation sociale en deux classes fondamentales, on peut établir des "binômes spatiaux" renvoyant à cette division sociale : quartiers ouvriers / quartiers bourgeois, "beaux quartiers" / "grands ensembles" populaires, bidonvilles / enclaves résidentielles [*gated communities*], etc., renvoient à des portions

¹³⁰ « C'est que la ville n'est pas un simple reflet des rapports sociaux de production, leur infrastructure technique et leur support géographique ; c'est également le champ de pratiques économiques, politiques, idéologiques qui visent à parer aux contradictions du système » (Lipietz, 1974, p 27).

d'espaces urbains socialement différenciés et identifiés. La division sociale d'un espace est le fruit historique de la lutte des classes qui s'y est exercée, c'est-à-dire l'héritage des diverses divisions qui ont caractérisé la formation sociale suivant la succession des modes de production historiquement et géographiquement donnés. Dans une formation sociale actuelle où domine le mode de production capitaliste (p. ex. l'Italie), la division sociale de l'espace renvoie à la distribution spatiale des différentes catégories sociales selon des formes historiquement et géographiquement données : les territoires, régions ou villes, présenteront une distribution spatiale des catégories sociales suivant un éventail de caractéristiques (politiques, économiques, culturelles, etc.) historiquement sédimentées, dans le creuset des rapports sociaux hiérarchiquement organisés. C'est la raison pour laquelle l'espace est organisé selon une division sociale, qu'un espace est qualifié en fonction de cette division sociale.

Par glissements successifs, la division sociale de l'espace renvoie à :

- la différence ou différenciation : c'est l'étape du constat ;
- l'homogénéité et l'hétérogénéité, pour qualifier la répartition spatiale d'après une égalité supposée ;
- la séparation : le terme le plus couramment employé est celui de ségrégation.

C'est la ville, l'espace urbain, qui est la formation spatiale la plus sujette à la division sociale de l'espace, en raison des effets d'agglomération et de différenciation de populations et d'activités dans toutes leurs diversités (Grafmeyer, 1994, p 31). Sous le vocable de "ségrégation", la sociologie et la géographie urbaines, particulièrement en France mais aussi ailleurs, ont étudié la division sociale de l'espace, tant sous l'angle épistémologique que par l'étude des villes (Brun, Chauviré, 1983a, 1983b ; Brun, 1994 ; Préteceille, 1995 ; Grafmeyer, 1991). La recherche urbaine française d'inspiration marxiste du début des années 1970 avait d'ailleurs posé la distribution des classes sociales dans l'espace urbain comme une conséquence du système de production capitaliste et de la nécessité de reproduction de la division de la société en classes (Castells, 1972 ; Castells, Godard, 1974 ; Topalov, 1989 ; Castells, 1994).

2) La séparation, la ségrégation

En général, sauf indication contraire, la ségrégation sociale que l'on mesure est la ségrégation résidentielle, c'est-à-dire à la fois le procès et l'état de séparation des espaces résidentiels des catégories sociales, l'espace de résidence étant l'espace de reproduction premier de la force de travail. La ségrégation physique par l'espace de résidence n'est cependant pas la seule forme de séparation sociale : elle se combine avec d'autres formes d'évitement déterminées par la hiérarchie sociale, comme le logement, la mobilité, ou encore l'école (Oberti, 2006 ; Van Zanten, 2006).

Le concept de séparation, ou de ségrégation, n'est imprécis qu'à condition de ne pas le rapporter à la multitude des formes sociales et spatiales auxquelles il peut se référer dans la vie concrète. Il est important de se poser les questions suivantes : 1) qui sépare, 2) qui est séparé, 3) suivant quel processus. Etymologiquement, *segregare* signifie mettre à l'écart : il est donc question de deux agents au sein d'un rapport social de domination manifeste, c'est-à-dire un rapport d'inégalité. Enfermement, isolement, relégation, déportation, exil, bannissement, réclusion, assignation, etc., sont parmi les termes évocateurs de séparation sociale dans l'espace. La séparation-ségrégation révèle un rapport de pouvoir : il s'agit de discerner qui est maître du processus. La réalité amène ainsi à distinguer la **séparation exo-régulée**, où la catégorie dominée, le plus souvent minoritaire, est mise à l'écart par la catégorie dominante - ségrégation au sens commun -, de la **séparation endo-régulée** où la catégorie séparée a organisé sa propre mise à l'écart. Au lieu de ségrégation endo-régulée, on parlera aussi d'**agrégation** car il s'agit le plus souvent d'un regroupement volontaire ou maîtrisé.

L'apartheid d'Afrique du Sud et les Etats-Unis d'avant les droits civiques sont l'archétype de la ségrégation explicite, politiquement revendiquée, institutionnellement organisée. La ségrégation raciste, présente dans de nombreuses sociétés et à divers moments historiques, comme par exemple en régime colonial, est sans doute la plus affirmée. Les rapports sociaux coloniaux et/ou racistes reposent par principe et dans la réalité concrète sur la revendication de la séparation par peur du mélange et sur l'affirmation de la domination.

Le plus souvent, les ségrégations actuelles sont implicites, tacites, indirectes, même si elles n'en sont pas moins visibles. Par définition, la ségrégation au sein d'une formation sociale dont le rapport social dominant est celui de l'exploitation capitaliste ; elle repose sur les ressources économiques : profession, revenu, statut. C'est la ségrégation économique qui fonde le processus fondamental de séparation. Ainsi, ce sont les catégories sociales économiquement les plus défavorisées qui en sont les victimes : les classes populaires obligées de résider dans tel ou tel quartier, en "banlieue" ou dans le centre dégradé, dans un espace qui lui est de fait assigné vues ses possibilités économiques d'accéder à tel espace résidentiel, à tel logement. A l'opposé du spectre social, le phénomène d'agrégation concerne les catégories aisées, comme la grande bourgeoisie dont les stratégies spatiales ont été étudiées par Pinçon et Pinçon-Charlot (2000, 2001, 2004, 2007), ou bien encore les classes moyennes supérieures (ou une partie d'entre elles).

Le plus souvent actuellement, le caractère pacifié des rapports sociaux, pourtant inégaux, a soulevé la question du choix et de l'intentionnalité quand des phénomènes de ségrégation/agrégation semblent relever d'une interprétation évidente : des groupes sociaux défavorisés adopteraient des stratégies de séparation vis-à-vis des autres, un regroupement affinitaire interprété comme une stratégie communautaire de protection. En son temps, l'Ecole de Chicago avait privilégié cette interprétation d'identification et d'appropriation du quartier en tant qu'espace de vie, à la communauté (Grafmeyer, Joseph, 1990)¹³¹. On attribue aussi

¹³¹ Cf aussi Ledrut (1968).

communément aux immigrés cette faculté de regroupement, témoignant d'une soi-disant « *impossibilité d'intégration* ». Nous répondons à ce problème par deux impondérables :

- la prégnance de la séparation en tant que procès, qui mobilise leurs actes au-dessus des individus, dans le niveau des structures et des institutions ; dans le champ des migrations internationales, on fait aussi allusion aux réseaux et aux chaînes migratoires ;

- les inégalités de pouvoir des différentes classes en fonction de leur position dans la hiérarchie sociale (principe du choix contraint). En effet, la capacité de choix est proportionnelle à la position dans la hiérarchie sociale : l'agrégation des classes favorisées et des classes défavorisées ne relèvent pas du même procès, pour les premières il s'agira d'un phénomène endo-régulé, mais exo-régulé pour les secondes.

3) Distance sociale, distance spatiale

L'homogénéité sociale supposée des quartiers idéal-typiques – bourgeois, populaire, ouvrier, etc. – fait allusion à la corrélation entre distance sociale et distance spatiale – ou entre proximité sociale et proximité spatiale - que l'on peut résumer par l'expression commune : « *qui se ressemble s'assemble* », où la distance spatiale serait proportionnelle à la distance sociale. En ce cas, rares seraient les unités spatiales où la proximité spatiale atténuerait ou effacerait la distance sociale, selon les concepts de **coexistence**, **cohabitation**, **mixité**, **mélange** ou **brassage**. Le plus souvent, l'homogénéité totale – par agrégation bourgeoise ou ségrégation populaire - comme le mélange total sont, sauf cas exceptionnel, inexistant à l'échelle des quartiers d'une ville. Se raccrocher à la mixité sociale renverrait au mythe de l'effacement des frontières sociales et spatiales, du brassage social. Cela soulève cependant deux types de problèmes : 1) la question de l'échelle considérée (quartier, rue, immeuble, cage d'escalier, etc.), et 2) la question de la coexistence spatiale de groupes sociaux différents ou de classes sociales antagonistes¹³² : les relations inter-individuelles dans la réalité quotidienne n'ont pas forcément lieu en terme de conflits de classes.

L'article "culte" de Chamboredon et Lemaire, écrit en 1970, sur la proximité spatiale et la distance sociale dans un grand ensemble français, peut rapidement amener à la conclusion de l'incompatibilité de coexistence résidentielle entre catégories sociales distinctes. Les deux sociologues rapportent que la proximité spatiale n'efface pas les barrières sociales, qu'elles soient de classes ou générationnelles. En fait, l'objectif de l'article ne portait pas tant sur la mixité sociale que sur la prégnance des conditions objectives de vie des habitants (conditions matérielles, trajectoire sociale), à l'encontre des discours psychologisant d'une part sur la coexistence sociale et d'autre part sur le mal-être supposé des habitants "dans le béton". Il s'agissait de battre en brèche les discours sur la résolution des problèmes sociaux par

¹³² « *La présence dans un même espace résidentiel de populations très diverses ne préjuge pas des modalités de leur coexistence. Une relative proximité spatiale peut aussi bien favoriser les relations sociales qu'exacerber les tensions, selon les cas. Seule une analyse des représentations et des pratiques permet de se faire une idée satisfaisante des rapports entre groupes sociaux en présence* » (Grafmeyer, 1991, p 103).

l'architecture et l'urbanisme, en insistant au contraire sur la place des agents dans le procès de production¹³³.

On peut se rapporter à quelques exemples de coexistence socio-spatiale. A l'échelle d'une métropole, d'une ville ou d'un quartier, on mesure toujours des parts relatives de catégories sociales (cf Préteceille sur Paris). Et on peut supposer que, pour les villes européennes au moins, la majeure partie des quartiers témoignent d'un certain mélange social centré sur les classes moyennes. A plus grande échelle, on peut rappeler le modèle social de l'immeuble haussmannien où les habitants résidaient à des étages différents suivant leur classe sociale. A propos des immigrés espagnols et portugais dans les beaux quartiers parisiens, Taboada Leonetti (1987) rappelle aussi la coexistence entre le personnel domestique et les familles bourgeoises, dans le cadre d'une économie de domesticité, avec cependant une pratique de l'espace à la fois strictement et tacitement séparée. Ce cas révèle que c'est l'efficace du rapport d'exploitation qui justifie de la nécessité de la proximité spatiale ; a contrario, l'amélioration de la position sociale de ces immigrés, souvent par changement professionnel, s'accompagne d'une distanciation spatiale. On retrouvera cette problématique à propos des domestiques et du personnel de soins à domicile [*colf*, *badanti*] étrangères à Florence et dans les villes italiennes.

Récemment en France, la question de la « *mixité sociale* » a fait débat. La mixité sociale – sous-entendue : dans l'espace – renvoie à un fond d'idéal égalitaire qui suppose non pas tant une égale distribution dans l'espace de catégories sociales différentes, voire de classes sociales opposées, qu'une intégration des populations les plus modestes, la ségrégation socio-spatiale les pénalisant très fortement¹³⁴. Cet objectif – politique – peut s'opérer dans deux directions ; dit de manière caricaturale, il s'agit d'installer soit des pauvres chez les riches, soit des riches chez les pauvres. En réalité, on ne parle de mixité sociale souvent que pour les quartiers populaires, pas pour les quartiers bourgeois. Il s'agit effectivement, en détruisant des barres ou tours des “grands ensembles” des quartiers populaires, d'une part de les remplacer par un habitat de standing inabordable pour les anciens habitants, et d'autre part de procéder à une dispersion des pauvres, comme si résoudre la concentration spatiale des problèmes sociaux revenait à résoudre la question sociale. Cette dispersion se traduit en réalité, pour les ménages les plus défavorisés, par leur re-concentration, *in situ* ou ailleurs, dans le même type d'habitat (Lelévrier, 2010). Il serait trop long ici de revenir sur la politique de la ville en France, sur l'objectif de la loi *Solidarité et Renouvellement Urbains* de 2000 (20 % de logements sociaux dans les communes urbaines) et la rénovation urbaine postérieure : préservation du tissu social des quartiers bourgeois et rénovation-évacuation des catégories populaires font partie du bilan critique. La mixité sociale peut ainsi servir de prétexte à une

¹³³ Castells (1972) a aussi fait une critique de l'idéologie urbanistique : « “changer le cadre de vie, c'est changer les rapports sociaux” » (p 282).

¹³⁴ « *Le postulat de la mixité dans les politiques urbaines est bien que le mélange de groupes sociaux différents dans les lieux de résidence est une condition nécessaire à l'intégration des plus pauvres et à la cohésion sociale de la nation. La concentration urbaine de populations pauvres serait en elle-même productrice d'effets négatifs allant de la dévalorisation progressive de ces espaces urbains à des difficultés de gestion pour les communes, en passant par des difficultés individuelles d'intégration des populations* » (Lelévrier C., “Les politiques de lutte contre la ségrégation : mixité des quartiers ou intégration des populations ?”, in ADEF, 2004, p 210).

politique d'urbanisme de remplacement des logements sociaux dégradés, où se concentrent les populations les plus défavorisées, par un habitat inaccessible pour ces dernières, mais qui l'est pour les classes moyennes ou supérieures.

4) Conditions de la division sociale de l'espace

a) La ville comme théâtre historique de la séparation sociale

De la part de nombre d'écrivains, décrire la ville par la distribution spatiale de ses groupes sociaux, en mettant en exergue leur localisation relative comme productrice du paysage urbain, a été un exercice assez courant. Comme Balzac décrit Angoulême dans les *Illusions perdues*, les différents quartiers de la ville, identifiés par la classe sociale la plus affirmée, symbolisent leur lutte historique pour leur prééminence politique et économique. Dans *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, par les descriptions des conditions de vie et de logements des habitants de Manchester, F. Engels (1844) livre un des chefs-d'œuvre de la géographie sociale (cf annexe 3.2). On pourrait ainsi multiplier les descriptions de division sociale de l'espace suivant les villes et montrer que si chaque cas est unique dans sa forme, la distinction des parties de l'espace urbain suivant des différences de distribution spatiale entre les classes dominantes et les classes dominées est une récurrence¹³⁵.

Le procès de séparation met en jeu des mécanismes de distinction qui se traduisent dans l'espace par une ségrégation effective, avec des formes et des degrés différents suivant les formations sociales concernées ainsi que les époques (Fourcaut, 1996). Ainsi au Moyen Age, la division socio-spatiale avait lieu suivant la structure des ordres et des espaces de travail, contribuant à une spécialisation fonctionnelle particulière des quartiers. Aussi, au XIX^e siècle, la ségrégation a plus lieu entre rues principales et rues secondaires, entre percées nouvelles et voies labyrinthiques anciennes qu'entre quartiers. L'apparition de l'urbanisme se chargera de la mise en ordre spatial des catégories sociales, et surtout des catégories populaires, avec la technique du zonage des espaces : un fonctionnalisme ségrégatif était né¹³⁶.

b) La division spatiale en procès

Souvent, les quartiers de la ville sont qualifiés selon leur fonction économique dominante : quartiers d'artisans, d'affaires, de commerce, etc. Dans la ville moderne et médiévale, les professions, les corporations donnaient leur caractère et leur identité au quartier. L'évolution urbaine mobilise les principes d'agglomération, de sélection et de dissociation. Le principe d'agglomération évoque un processus de concentration sur une portion d'espace restreinte, de population mais aussi des fonctions économiques et politiques supérieures, de commandement, ces dernières engendrant un processus d'attraction sélective s'auto-alimentant, la centralité. Par conséquent, à la hiérarchisation fonctionnelle correspond

¹³⁵ Cf Pinol J.L., "Les historiens et les phénomènes de ségrégation", in Brun, Rhein, 1994, pp 59-71. Cf R.E. Park (1925), in Grafmeyer, Joseph, 1984, p 88 ; McKenzie (1925), in *ibid.*, p 166

¹³⁶ Cf Demouveaux, in ADEF, 2004, pp 113-137

une hiérarchie spatiale. La sélection en procès engendre des procès de séparation et de dissociation, fonctionnelles, sociales, spatiales, qui distinguent le centre (attractivité sélective, centralité) et le reste de l'espace, la périphérie (répulsivité, attractivité subalterne). Dans le schéma classique, toutes les centralités de la ville correspondent ; dans la ville contemporaine, suivant les cas, il peut y avoir une disjonction entre centre géographique et hiérarchie fonctionnelle voire sociale, suivant le modèle de la sectorisation. On en trouve des exemples à propos des très grandes villes : à Paris avec le glissement vers l'ouest de la hiérarchie fonctionnelle (La Défense) et sociale (16^e arrondissement, Neuilly/Seine)(Chombart de Lauwe, 1965 ; Grange, 1993 ; Pinçon, Pinçon-Charlot, 2001 ; 2004, pp 14-16)¹³⁷ à l'opposé des quartiers et banlieues orientales de la capitale, à Londres avec sa division est / ouest, à Bruxelles, à Madrid, etc., comme à Florence.

Dans la ville moderne, production (travail) et reproduction (résidence) partageaient le même espace, voire le même lieu : la distance entre les deux était souvent réduite. La ville contemporaine, à l'issue du procès de maturation capitaliste (industrialisation et tertiarisation), a engendré une dissociation physique entre ces deux espaces, contribuant à donner à la mobilité une importance concrète dans l'espace urbain et dans la vie quotidienne des urbains actifs. La décentralisation des activités économiques a lieu à une échelle urbaine plus petite, prenant en compte la périphérie urbaine. La division fonctionnelle de l'espace est concentrique (emplois au centre / résidence en périphérie ; emplois tertiaires au centre / emplois industriels en périphérie) et sectorielle (zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire). La dynamique capitaliste a contribué à différencier l'usage économique du sol et à spatialiser la division capitaliste du travail dans l'espace urbain, notamment en accentuant la dichotomie centre / périphérie de la division fonctionnelle de l'espace. Rejeton de la mondialisation, la métropolisation représente une exacerbation de la dissociation entre espace de commandement et espace du travail.

La question de l'opposition entre centre et périphérie est également intéressante du point de vue du procès d'intégration des agents dans l'espace urbain, c'est-à-dire dans le champ social de la formation sociale en question. Rappelons deux modèles formels (tableau 3.1) :

- le modèle de l'intégration¹³⁸ spatialement centripète de "la ville européenne" où les nouveaux habitants (migrants, étrangers ou ruraux, et débutant leur cycle de vie) s'intègrent de la périphérie urbaine au centre ville ;

- le modèle de l'intégration spatialement centrifuge de "la ville nord-américaine" tel qu'il a été élaboré par E. Burgess et l'Ecole de Chicago (cf infra).

¹³⁷ Ce qui fait se lamenter L. Chevalier (1958) : « *L'exode des bourgeois vers les quartiers neufs aggrave les conditions matérielles de ces quartiers du centre où ne résident plus que les catégories les plus basses [...]. Les travaux d'Haussmann et la création de larges avenues, bien percées, bien bâties, bien aérées, arrêteront cet exode et ramèneront dans le centre bourgeois et commerçants* » (p 339). Cf aussi Cohen J. "Les dynamiques spatiales des emplois et les mutations du système productif dans la métropole parisienne", in Martens A., Vervaeke M. (dir)(1997), pp 157-178.

¹³⁸ Le concept d'intégration peut être entendu aussi comme mobilité sociale ascendante mais pas exclusivement. Cf Rhein 2002.

Tableau 3.1 : Espaces et classes suivant les modèles urbains

	Classes aisées Espace valorisé	Classes populaires Espace dévalorisé
modèle "européen"	centre	périphérie
modèle "nord-américain"	périphérie	centre

L'inversion spatiale de ces deux modèles d'intégration pose l'hypothèse que ce n'est pas la forme géographique qui est structurante – elle peut varier selon les formations sociales, leur géographie renvoyant à leur héritage historique – mais la logique d'inclusion : l'intégration sociale dans une formation sociale capitaliste est fonction du processus d'accession à la position et aux attributs – résidentiels (localisation, habitat) car sociaux – des catégories sociales les plus aisées.

c) Les attributs de la division sociale de l'espace

La distribution différentielle des catégories sociales dans l'espace urbain est en rapport étroit avec un certain ombre de fonctions qui y contribuent. On peut citer :

- le **cycle de vie des familles** qui contribue à la distribution des générations dans la ville (Bonvalet, Merlin, 1988), de la périphérie pour les jeunes adultes au centre pour les couples âgés. Cette migration résidentielle s'appuie sur une progression des ressources économiques, et elle est liée en grande partie à la structure du logement dans l'espace urbain.

- le **logement** est en effet un bien économique fortement corrélé avec les capacités financières des ménages et leur position dans la hiérarchie sociale, dont l'accès ou la possession se répercutent sur d'autres inégalités sociales. Le marché du logement agit comme un filtre social, il sélectionne les familles selon leur pouvoir d'achat, ce dernier étant déterminé par la structure du marché du travail (Hamnett, 1989). La localisation du logement représente aussi la marque symbolique de la position sociale. Avec l'étalement urbain, les nouvelles formes d'habitat se sont à la fois diversifiées et ont abouti à une division sociale de l'espace plus fragmentée. Selon l'implication du marché public ou du marché privé, la péri-urbanisation d'à partir du milieu du XX^e siècle (avec des temporalités différentes selon les pays) a été le théâtre d'une part de l'extension des quartiers pavillonnaires pour classes moyennes (ou populaires du marché primaire du travail), d'autre part de "grands ensembles" de logements sociaux pour classes populaires (cf infra). Malgré une certaine diversité selon les pays, le locatif social héberge le plus souvent les catégories sociales les moins favorisées (ménages pauvres, familles monoparentales, personnes âgées, populations immigrées)(Lévy-Vroelant, Tutin, 2010) ; mais partout, le retrait du public livre le logement à la sphère de la marchandise, contribuant à pénaliser ces catégories sociales. Le logement en tant que facteur de division sociale et spatiale est tributaire du foncier et de la rente urbaine.

- la **question du foncier et de la rente urbaine** détermine en grande partie la destination du sol, notamment vis-à-vis des différentes catégories sociales. Dans le modèle de la ville européenne, le prix du sol est plus élevé dans le centre, et a tendance à décroître en

direction de la périphérie. Il est en rapport avec la hiérarchie sociale, la structure du logement, la nature des activités économiques¹³⁹. Dans cette logique, l'espace résidentiel bourgeois correspondra donc au prix du foncier le plus élevé, au centre ville ou dans un quartier de celui-ci, et, inversement, l'habitat social collectif, ou tout espace résidentiel populaire, sera assigné au sol le moins valorisé, en périphérie. Dans certains centres villes, il peut encore exister des quartiers populaires et physiquement dégradés, quand il n'y a pas eu de rénovation urbaine et de changement social. Si le modèle spatial étatsunien se distingue de la ville européenne, la logique du marché foncier est la même : elle combine structurellement prix du sol et hiérarchie sociale dans une relation dialectique (Granelle, in ADEF, 2004, pp 75-96) : historiquement, c'est la mobilité résidentielle de la bourgeoisie, par sa capacité de choix de localisation, qui a fixé le marché foncier ; ce dernier, dans un deuxième temps, entérine la division sociale de l'espace établie et devient le mécanisme dominant. On notera à cet effet la confirmation du pouvoir détenu par la bourgeoisie (ou à la classe dominante dans un contexte), pour orienter le marché foncier et par conséquent la division sociale de l'espace, et, a contrario, la soumission à la fois tacite et logique des classes populaires à devoir suivre l'ordre spatial fixé.

- la **présence des équipements collectifs** (écoles, services, loisirs) est aussi un enjeu du processus de ségrégation (Chombart de Lauwe, 1965 ; Rendu in AA.VV., 1979, pp 31-56 ; Pinçon-Charlot, Rendu, 1981) : selon ce principe, il y a une corrélation entre centralité urbaine, présence et qualité des équipements, et hiérarchie sociale. C'est ainsi que l'espace des catégories plus aisées disposent de meilleurs équipements collectifs.

- les **représentations sociales** jouent aussi dans la perception de l'espace et dans les stratégies résidentielles, mais on ne soulignera jamais assez que les choix des individus sont, d'une manière ou d'une autre, contraints au sein d'un champ de forces systémiques socialement hiérarchisées qui orientent, conditionnent voire déterminent tout ce qui relève des critères subjectifs. La capacité d'endo-régulation des classes aisées leur permet de mettre en cohérence leurs aspirations et la réalisation de celles-ci, alors que l'exo-régulation des classes défavorisées ne le permet pas et restreint leur champ des possibles.

¹³⁹ Pinçon et Pinçon-Charlot (2001) rapportent même la compétition entre la bourgeoisie parisienne et les grandes enseignes commerciales dans le quartier des Champs Elysées : « *Les belles adresses de la haute société attirent l'intérêt des industries, des banques, des groupes financiers à la recherche, pour leurs sièges sociaux, de localisations dignes de l'image qu'ils entendent donner d'eux-mêmes* » (p 200).

III) Les classes sociales dans la division sociale de l'espace

La division sociale de l'espace est définie par la distribution et l'usage de l'espace des différentes classes sociales. L'espace est un enjeu de la lutte des classes afin d'affirmer le rapport social dominant et d'assurer la reproduction de ce dernier.

1) L'espace de la bourgeoisie

D'un point de vue théorique, dans une formation sociale capitaliste, dont le rapport social dominant repose sur l'exploitation, la classe sociale dominante – la bourgeoisie – a le pouvoir d'organiser directement ou systématiquement les conditions de sa reproduction sociale. La production de l'espace est dans ce sens déterminée par le rapport social dominant, de la sphère institutionnelle intermédiaire (division fonctionnelle de l'espace, urbanisme, marché du travail, du logement) à la sphère de l'individu (localisation spatiale, accès au logement et à la consommation), dont les clés sont possédées par la classe sociale dominante. Celle-ci maîtrise les logiques spatiales (endo-régulation) tandis que la classe sociale dominée les subira (exo-régulation). Au sein même de la classe dominante, il y a aussi une lutte entre fractions de la bourgeoisie, entre les propriétaires rentiers et les capitalistes, pour déterminer la destination de l'espace et de la rente foncière dans la production du capital (Lipietz, 1974). L'espace est ainsi un enjeu stratégique pour la production et la reproduction du rapport social dominant, et donc de la classe sociale dominante.

L'évolution du mode de production capitaliste ayant une dimension spatiale, la domination de la bourgeoisie s'exerce aussi par l'intermédiaire de l'espace (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2001, 2007 ; 2000, pp 53-84, in ADEF, 2004, pp 97-107). La pratique multidimensionnelle de l'espace - multi-résidentiel, international, de loisir, de relation – par cette classe, est un élément important également pour la production de son identité, vis-à-vis d'elle-même comme des autres classes. Application d'une stratégie d'évitement, l'entre-soi se traduit par une ségrégation volontaire, une « *agrégation des semblables* » (Ibid., 2007, pp 25-26), un « *apartheid inversé* » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2007, p 28), dans certaines villes, certains quartiers, certaines rues... en somme un « *Ghetto du Ghota* » (Ibid., 2007). Des pratiques spatiales localisées à la fois collectives et sélectives ne sont pas incompatibles avec un certain cosmopolitisme territorial, résidentiel, relationnel ou culturel, mais socialement sélectif, assurant la dynamique des rapports de domination. Ce cosmopolitisme sélectif correspond à un grégarisme social, donc un grégarisme de classe, mais mobile géographiquement, la multi-territorialité étant un attribut de la pratique et de l'identité de classe. L'espace – a fortiori les « *beaux espaces* » - est ainsi un objet stratégique afin de confirmer dans le temps l'assise dominante de cette classe (Ibid., 2007).

Le débat sur la dimension internationale des classes dominantes laisse apparaître des tendances, des mutations comme des permanences. Chaque année, la publication du classement des plus grandes fortunes du monde par le magazine *Forbes* nous confirme la suprématie états-unienne pour le nombre de milliardaires, mais aussi leur croissance

numérique dans le monde entier, et dans des pays capitalistiquement émergents. Avec la mondialisation, est-on passé à une bourgeoisie mondialisée (De Brunhoff, Garo, Serfati, Wagner, Zalio, 2001) ? A. Gorz parlait de l'apparition d'une « *hyperbourgeoisie* »¹⁴⁰. Le cosmopolitisme des hautes classes n'est pas récent, les grandes fortunes ont de longue date une composante internationale, comme le rapportent les écrits de Braudel, en ce qui concerne leurs réseaux mais aussi les lieux fréquentés (comme Florence en Italie, pour le Grand Tour aux XVIII^e-XIX^e siècles). Les sociologues M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot (2007, pp 135-155) soulignent, pour la grande bourgeoisie française, l'articulation entre enracinement national et international. Pour A.C. Wagner (2003, p 39), « *c'est finalement dans la fraction la plus traditionnelle de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie qu'on trouve le plus nettement les traits d'une classe internationale, particulièrement bien armée face au mouvement actuel de la mondialisation* ».

La division sociale de l'espace urbain fait toujours apparaître des quartiers de la bourgeoisie – les “beaux quartiers” – ou des catégories supérieures, dans une ville. « [...] *Quand on cherche à caractériser empiriquement la ségrégation actuelle dans les grandes villes du monde capitaliste développé, [...] la ségrégation la plus forte est d'abord celle des classes supérieures* » (Préteceille, 2006a, p 74). « *Et pourtant, c'est un résultat systématiquement oublié* » (Ibid., p 75). E. Préteceille reconnaît que cette agrégation, à partir de laquelle se construit la division sociale de l'espace urbain, « *est de loin la plus structurante pour la hiérarchisation des inégalités urbaines* » (Ibid.). Dans ses travaux sur Paris, le sociologue observe une augmentation de la ségrégation des catégories supérieures prises dans leur ensemble, et en particulier pour celles du privé (l'exception concernant les professions du secteur public, plus mélangées aux classes moyennes)(2006b).

2) L'espace des classes populaires

D'après le rapport social de domination, l'espace des classes populaires est le plus souvent exo-régulé : ces classes n'ont pas de droit de décision, que ce soit pour leur espace de production (localisation des lieux de travail, mobilité) ou leur espace de reproduction (habitat)¹⁴¹. C'est au sein ou dans les interstices de ces espaces exo-régulés que les classes populaires réussissent à organiser leur espace de vie, en articulant leurs aspirations aux règles imposées. C'est par les luttes syndicales et politiques – par exemple avec l'archétype de la « *banlieue rouge* » autour de Paris ou les *Case del popolo* de Toscane – qu'une auto-régulation a pu émerger, qu'une contre-société ouvrière a pu émerger : le pouvoir politique a pu y développer des services destinés à tous – et pas réservés à leur classe (Fourcaut, 1992). Mais même à ce niveau, les mécanismes d'usage et de contrôle de l'espace semblent bien hors de portée.

¹⁴⁰ Gorz A. (1998), “Une nouvelle classe s'empare des leviers du pouvoir mondial. Naissance de l'hyperbourgeoisie”, in *Le Monde diplomatique*, août.

¹⁴¹ « *Seules les populations les plus pauvres sont à des degrés divers, captives de leur résidence et surtout assujetties à des conditions de changement qui ne leur laissent pas de véritable choix* » (préface de H. Reymond, in Haumont, 1996, p 11).

Cette subtilisation de la ville par l'ennemi de classe se reflète dans le langage et l'écriture qui la rapportent : en tant que lieu du crime, de la perdition, de l'immoralité ou de la maladie, comme cela apparaît sous la plume conservatrice des hygiénistes et des Louis Chevalier (1958). Le point de vue populaire n'existe pas, sa parole ne porte pas : on pense pour lui et on lui dit ce qu'il faut penser. L'espace des classes populaires renvoie donc à leur négation de classe ; il leur a été subtilisé. Après le « *faubourg* » (Faure, 2003)¹⁴² et la « *zone* » (Fourcaut, 1992), l'archétype de la « *banlieue* », historiquement en tant qu'espace de la marge urbaine, physiquement comme socialement (Vieillard-Baron, 1996a, 1996b), est caractéristique d'une ségrégation spatiale de classe. Les "grands ensembles" d'habitat populaire, le plus souvent dans les premières couronnes urbaines, sont devenus l'archétype du quartier concentrant tous les handicaps urbains : physiques, paysagers, sociaux. Depuis désormais les années 1980, la chronique rapporte la récurrence d'émeutes populaires, en particulier de la jeunesse, dans ces quartiers déclarés « *difficiles* » et « *sensibles* » (Contretemps, 2005 ; Garnier, 2007a, 2007b).

Si les "grands ensembles" populaires sont actuellement au bas de l'échelle urbanistique et sociale, leur histoire en France rappelle qu'ils n'ont à l'origine pas été construits pour les pauvres mais pour les catégories solvables (Tomas, Blanc, Bonilla, 2003). Au début, ils étaient synonymes de progrès social par rapport aux conditions de logement dans les quartiers ouvriers des faubourgs, dans les campagnes (pour les migrants de l'exode rural), et dans les bidonvilles. Le début des années 1970 a représenté un tournant : le début de crise de l'emploi et du monde ouvrier (Pinçon, 1987 ; Beaud, Pialoux, 1999, 2003 ; Dubet, Lapeyronnie, 1992) s'est corrélié avec une politique publique nationale en faveur du pavillonnaire qui a contribué d'une part au départ des catégories moyennes puis ouvrières supérieures, et d'autre part à la stagnation des populations peu solvables et à la concentration des plus défavorisées – familles « *à problèmes* », immigrées, monoparentales, à emploi précaire – dans ces "grands ensembles" devenus des quartiers de relégation, des « *quartiers d'exil* » (Dubet, Lapeyronnie, 1992). Les émeutes devenues récurrentes des « *jeunes des quartiers* » rappellent l'existence des inégalités qui affectent l'habitat périphérique populaire, et, à l'échelle de la ville, des inégalités entre les zones les plus favorisées et les plus défavorisées. Les institutions se sont évertuées à vouloir résoudre cette question sociale par une question spatiale : il faut soigner ces quartiers par son paysage, son habitat, son accessibilité, mais en occultant les mécanismes de la misère et de la relégation sociale. De la part des institutions politiques, le véritable problème semble plus être la concentration spatiale de populations « *difficiles* » que leurs problèmes socio-économiques proprement dits, aussi les politiques mises en œuvre s'évertuent-elles à favoriser la dispersion de ces populations : le traitement spatial permet de ne pas traiter le problème social sur le fond (Ireland, 2008).

Les travaux de M. Verret (1979), M. Pinçon (1987), O. Schwartz (1990), ainsi que de S. Beaud et M. Pialoux (1999, 2003), se sont attachées à cerner le monde ouvrier, à un

¹⁴² Braudel en parle déjà pour l'époque moderne : « *Les faubourgs ce sont les pauvres, les artisans, les marinières, les industries bruyantes, malodorantes, les auberges à bon marché, les relais, les écuries pour les chevaux de poste, les logis des crocheteurs [...]. Gagner les faubourgs, c'est toujours descendre d'un degré, à Brême, à Londres comme ailleurs* » (1979a, p 443).

moment il est vrai où il était déjà sur la pente du reflux. Ces auteurs ont ainsi mis en lumière l'importance de la sphère de reproduction et de son espace, c'est-à-dire le hors-travail (la culture, la famille, les loisirs, le bricolage, l'entraide, le marché, le jardin et la maison individuelle, etc.) qui est le domaine de l'auto-production, de la fuite des contraintes de la sphère du travail et de la réalisation identitaire. Mais la crise du monde ouvrier se traduit par une exo-régulation croissante de cette sphère de liberté sous l'impact de la société de consommation (au premier chef la télévision et l'automobile). L'importance donnée à l'espace de reproduction ouvrier traduit le retranchement de cette classe. L'accession à la propriété privée que représente le pavillon est aussi une forme de rêve ouvrier, si ce n'est une illusion d'ascension sociale et d'indépendance.

La concentration de populations immigrées, même de deuxième voire troisième génération, dans les « *banlieues difficiles* », ainsi que leur révolte lors d'émeutes urbaines dans plusieurs pays européens, a pu faire résumer les quartiers périphériques à ce type de population. Après avoir été d'ordre social, la stigmatisation spatiale est devenue « *ethnique* » : l'immigration a été montrée du doigt comme responsable de sa propre situation ainsi que de la dégradation de l'espace qu'elle occupe. La question sociale de ces « *quartiers* » a ainsi été évacuée pour devenir une question « *ethnique* », d'immigration, voire raciale. Les appareils de représentation mobilisés (médias, politiques) se sont appuyés sur la peur et le besoin de sécurité pour stigmatiser un espace et une population, chacun pris dans leur globalité. On a ainsi commencé à parler d'« *ethnisation* » des rapports sociaux, et à assimiler les « *banlieues* » à des ghettos de type états-unien (Vieillard-Baron, 1996a ; Wacquant, 1993, 2006).

3) L'espace des changements sociaux

La ville est un espace en perpétuel mouvement. Un numéro de la revue *Esprit* de 2004 rappelait « *trois vitesses* » de la ville - « *gentrification, relégation, périurbanisation* » - pour évoquer les dynamiques contradictoires dont elle est le théâtre. En général, les études sur la division sociale de l'espace urbain montrent en premier lieu une récurrence de la dichotomie spatiale pour ce qui concerne les deux extrémités de la hiérarchie sociale (Préteceille, Madoré, 1998 ; Préteceille, 2006b) : les formes de concentration des catégories aisées et des catégories populaires sont les plus fréquentes, leur espace est souvent clairement identifié. Il ressort toutefois que le degré de ségrégation des catégories aisées est plus important que celui des catégories populaires, celles-ci étant plus mélangées aux classes moyennes (Préteceille in ADEF, 2004 ; Préteceille, Rakotamalala, Resplandy, Calzada, 2005). Pour les catégories populaires et les classes moyennes, il a été montré que leur ségrégation varie inversement à leur évolution numérique. Par contre, ce schéma ne fonctionne pas pour les catégories aisées : leur ségrégation augmente en même temps que leur croissance numérique. Les nuances de la division sociale de l'espace avancent que les classes moyennes comme les catégories populaires sont celles de la mixité sociale. La plus grande partie des quartiers de la ville sont le théâtre d'une mixité toujours relative où les classes moyennes sont centrales, soit en

direction des catégories aisées, soit avec les catégories populaires : le dépouillement des classes moyennes suivant les catégories professionnelles permet de percevoir une hétérogénéité interne écartelée par la polarisation sociale. Le détail des catégories socio-professionnelles permet ainsi de définir un paysage plus complexe et plus nuancé¹⁴³ : considérant le nombre d'habitants, la réalité de l'espace urbain témoignerait par conséquent plus du mélange social que de la séparation.

De plus, on peut faire aussi l'hypothèse que la division sociale de l'espace dépend de la production historique de la sphère des institutions régulatrices, c'est-à-dire de l'engagement historique de l'Etat social en tant qu'amortisseur des clivages de classes (Benassi, Ghezzi, Mingione, 1997). A ce titre, une absence ou un moindre engagement historique aboutirait à une plus forte polarisation, et, *a contrario*, des nuances socio-spatiales seraient plus étendues et fréquentes dans les villes dont les formations sociales bénéficient d'un Etat social et d'institutions redistributives plus puissantes. Dans cette hypothèse, la remise en cause de l'Etat social par la logique néolibérale de la phase post-fordiste actuelle représente un risque d'accentuation de la polarisation sociale et spatiale, aux deux extrémités de la hiérarchie sociale et au sein des classes moyennes. On peut ainsi avancer que, sauf aux deux extrémités sociales frappées d'inertie spatiale, les mutations sociales génèrent des espaces de mixités relatives qui sont des espaces de transition orientée par la tendance historique. D'autre part, le pouvoir politique peut orienter la tendance d'un côté ou de l'autre : l'urbanisme haussmannien du milieu du XIX^e siècle a restructuré la division sociale de l'ouest parisien au profit d'une plus grande polarisation à l'échelle de la ville.

4) L'espace des classes moyennes

a) Le péri-urbain pavillonnaire

L'espace urbain type qui fait référence aux classes moyennes est le péri-urbain pavillonnaire. Cet étalement de lotissements de maisons individuelles en périphérie des villes [*urban sprawl*] n'est pas présent dans tous les pays riches, le logement des classes moyennes n'ayant pas adopté les mêmes formes suivant les formations sociales nationales. Cette dynamique a concerné les Etats-Unis dès les années 1930 et surtout après les années 1950 – les *suburbs* – et la France plus tardivement à partir du début des années 1970 et le tournant de la politique du logement favorisant les constructions individuelles au détriment des grands ensembles de logement social. En outre, pour la France, A. Fourcaut (2000) a rappelé le passé de l'engouement pour les lotissements spontanés entre les deux guerres mondiales, de la part

¹⁴³ Pour Paris, « on a donc là un processus de bipolarisation partielle qui ne concerne que certaines catégories populaires d'un côté, centrées sur le monde ouvrier en déclin et sur une partie du nouveau prolétariat tertiaire en expansion, e de l'autre que les cadres d'entreprise. Alors que les autres catégories supérieures, bien plus moyenne quant au revenu, et toutes les professions intermédiaires, le cœur des catégories moyennes, ont des indices de ségrégation en baisse » (Préteceille, 2006b, p 205).

de la petite bourgeoisie traditionnelle et de catégories populaires, hors de toute politique institutionnelle (ou plutôt dans ses angles morts)¹⁴⁴.

Divers facteurs entrent en compte dans cette dynamique spatiale et sociale. Le modèle du cycle de vie urbain pose la périurbanisation-suburbanisation comme onde de desserrement résidentiel par rapport à la ville-centre. L'« *utopie pavillonnaire* »¹⁴⁵ a cédé à l'idéologie de l'*American way of life*, consécration de l'accès à la propriété individuelle (Bourdieu, Saint Martin, 1990). Loin d'un mouvement naturel, aux Etats-Unis (Ghorra-Gobin, 1999, pp 119-122) comme en France, le développement péri-urbain de la maison individuelle bénéficie d'une politique publique nationale (fiscalité, emprunts à long terme, mais aussi construction de réseaux routiers et développement de l'industrie automobile) alliée au « *champ de production* » de l'immobilier (Bourdieu, Bouhedja, Christin, Givry, 1990). Cette interprétation systémique est le plus souvent négligée par les partisans de la réalisation du désir d'espace et de verdure, de fuite des nuisances urbaines.

L'étalement urbain a souvent été source d'inquiétude dans la mesure où il a pu être perçu comme remettant en cause la centralité en tant que symbole de cohésion urbaine et donc sociale, et donc comme futur non maîtrisé (Cattan, Berroir, 2006). A ce titre, il a été constaté que cet étalement des villes au détriment de l'espace rural donne lieu à une division sociale en fonction de la distance à la ville et à ses services (Jaillet, 2004). Avec la démocratisation de la maison individuelle, l'espace péri-urbain est devenu socialement diversifié, entre classes moyennes supérieures et classes populaires même immigrées (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008), contribuant même à un « *renforcement de la segmentation sociale* » (Berger, 2006). Tout en étant un symbole d'ascension sociale¹⁴⁶, l'accession individuelle a pu devenir un piège pour les populations les plus modestes (Bourdieu, 1990), en terme d'éloignement des services urbains et de cadre de vie, ou encore sur le plan financier avec les remboursements de crédit et l'endettement¹⁴⁷. Ces « *captifs du périurbain* » (Rougé, 2005) incarnent le développement d'un pavillonnaire de relégation proportionnellement à la distance au centre ville.

b) La rénovation urbaine

Les rénovations urbaines représentent une forme de changement social de l'espace mise en œuvre par les politiques publiques de concert avec le champ de production immobilier (Coing, 1966). La destruction de l'habitat populaire, souvent physiquement dégradé, et son remplacement par des logements plus confortables mais aux loyers plus élevés, contribue au

¹⁴⁴ « *Le lotissement pavillonnaire devient à la fois un anti-modèle pour les aménageurs et une aspiration durable pour les classes populaires* » (Fourcaut, 2000, p 319).

¹⁴⁵ H. Raymond in Segaud, Brun, Driant (2002), pp 323-327.

¹⁴⁶ « *Pour les ménages qui sortent aujourd'hui des cités HLM, le pavillon représente bien plus qu'un logement confortable : il matérialise la distance prise avec l'univers d'origine autant que l'aspiration à "vivre comme tout le monde"* » (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008, p 16).

¹⁴⁷ Aux Etats-Unis, c'est particulièrement cette population qui était visée par les agences immobilières délivrant les *subprimes*, bulle qui a déclenché la crise financière en 2008.

départ des habitants modestes vers la périphérie et à leur remplacement par des catégories plus solvables, des classes moyennes ou supérieures (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2001).

Dans cette *succession* inversée, selon le concept de l'École de Chicago, qui aboutit à un embourgeoisement du quartier, il ne s'agit pas tant d'une *invasion* dans le sens de l'écologie biologiste, que de la mobilisation de mécanismes de sélection basés sur la rentabilité économique et le cycle de retour sur investissement dans le champ de production immobilier, qui aboutit à une substitution de catégories sociales. Au XIX^e siècle, l'idéologie hygiéniste a servi d'alibi à l'éradication de l'habitat populaire dans les centres villes dont les bourgeoisies avaient décidé la conquête (Paris haussmannien, Florence). Encore aujourd'hui, en France par exemple, la rénovation de l'habitat peut cacher une politique de tri et de sélection sociale afin d'évacuer les classes populaires et/ou immigrées¹⁴⁸. En outre, les requalifications urbanistiques, valorisations patrimoniales et paysagères mises en œuvre dans le cadre du management urbain entrent dans cette stratégie de l'image de la ville au service des investisseurs privés et de la concurrence inter-urbaine.

c) La gentrification

Témoignant d'un changement social sélectif observé dans la seconde moitié du XX^e siècle d'abord dans les villes globales puis dans les grandes villes (Wallock, 1993 ; Carpenter, Lees, 1995 ; Hamnett, 2000 ; Bidou-Zachariasen, 2003 ; Glasze in ADEF, 2004, pp 139-159 ; Lebreton, Mougel, 2008), l'embourgeoisement de quartiers centraux a récemment pris le contre-pied du modèle de la fuite des classes moyennes vers les périphéries pavillonnaires. Ce phénomène est maintenant couramment appelé *gentrification* par les sociologues et géographes urbains¹⁴⁹. Par définition, la *gentrification* renvoie à deux phénomènes concomitants : l'installation d'une population de classes moyennes dans un quartier ouvrier et la transformation physique (réhabilitation, rénovation) d'un habitat jugé dégradé. Il s'agit d'un changement social d'une zone – le plus souvent centrale - de la ville dans le cadre de la conquête spatiale d'une classe sociale historiquement en pleine expansion – la *revanchist city* de Smith (1996) - dans un contexte de restructuration de l'économie et de la population active des grandes villes (désindustrialisation, désouvriérisation et tertiarisation)¹⁵⁰. On a souvent insisté sur le style de vie de ces *gentrifiers*, qualifiés à l'occasion en France de "bobos" ou "bourgeois-bohèmes", détenteurs de bagages culturels et scolaires importants et représentant l'avant-garde d'un processus structurel qui correspond à un « *nouveau colonialisme urbain* » (Atkinson, Bridge, 2005) de la part des classe privilégiées parties à la reconquête des quartiers

¹⁴⁸ Cf la « *rénovation brutale* » de l'Ilot Chalon à Paris au début des années 1980, in De Rudder, 1987, pp 205-222. Le Triangle de Choisy dans le XIII^e arrondissement parisien constitue sans doute une exception : l'échec commercial de la rénovation a abouti, à partir de 1975, à l'existence d'un quartier d'accueil pour des populations chinoises, le plus souvent réfugiées (cf Guillon, Taboada Leonetti, 1986).

¹⁴⁹ Dans la langue commune, le terme d'embourgeoisement ne renvoie pas forcément à une augmentation du nombre de bourgeois, mais à une amélioration sociale des classes populaires, au passage à la classe supérieure ; il peut aussi avoir un sens péjoratif. La *gentrification* se rapporte le plus souvent à une augmentation des classes moyennes et moyennes supérieures au détriment du nombre des ouvriers du quartier.

¹⁵⁰ Cf F. Ruffin (2007), "Penser la ville pour que les riches y vivent heureux", in *Le Monde diplomatique*, n°634, janvier, pp 14-15.

centraux. En outre, nous considérons que la *gentrification* s'inscrit dans le concept historique d'embourgeoisement car il renvoie à des processus récurrents au cours de l'histoire urbaine : une certaine profondeur historique permet de considérer qu'il y a des processus de *gentrification* différents en temporalité et en spatialité (Petsimeris, 2005).

Les interprétations du processus de *gentrification* varient selon l'angle idéologique adopté : faut-il le placer au sein des tendances socio-économiques lourdes ou bien des choix et désirs des nouveaux habitants [*gentrifiers*] ? A ce titre, deux "camps" étatsuniens se distinguent. D'une part, la perspective marxiste du « *front de profit* » [*frontier of profitability*] de N. Smith (1996) qui fait appel au « *rent gap* » afin d'expliquer le retour des promoteurs immobiliers vers le centre ville en raison de l'anticipation d'une meilleure marge de profit, dans le cadre de la mobilité du capital dans et hors de l'immobilier à des fins d'accumulation : « *une théorie de la gentrification nécessitera d'expliquer le processus historique de dévalorisation du capital dans le centre ville [inner city] et la méthode précise par laquelle cette dévalorisation engendre la possibilité d'un ré-investissement rentable* » (p 61). On retrouve ce recours à la rotation du capital immobilier opéré par les spéculateurs chez D. Harvey (1985, pp 62-89). A posteriori – une fois qu'elles ont explosé – il semble en effet légitime de se poser la question du rôle des "bulles immobilières" dans le dynamisme du champ de production immobilier et dans les opérations de rénovation urbaine¹⁵¹. D'autre part, dans le sillage de D. Ley, une "école" behaviouriste privilégie l'interprétation de la *gentrification* par les comportements, notamment culturels (p.ex. Butler, Robson, 2003), voire via une logorrhée post-moderne pour qualifier une nouvelle classe moyenne, plus définie et mobilisée par ses appétences que selon ses moyens financiers, et qui chercherait à recréer une communauté rêvée. On a ainsi pu étudier le changement de la pratique de l'espace comme conséquence de la *gentrification*, à l'instar d'un « *retour à la rue* » (Charmes, 2005), ou bien de l'affirmation de certains groupes sociaux, tels les homosexuels dans le Marais à Paris (Giraud, 2009).

Ce processus pose des problèmes de définition au regard du phénomène réel, du processus, des acteurs et de sa portée (Bourdin, 2008). Les cas observés sont-ils effectivement comparables, entre les lourdes opérations de rénovation urbaine des anciens quartiers portuaires avec installation de *yuppies* branchés au cours des bourses (Docks de Londres), et des classes moyennes inférieures précaires qui ont trouvé un logement bon marché à retaper dans un quartier dégradé (Bidou-Zachariasen, Poltorak, 2008) ? La question de l'échelle d'analyse est primordiale ; plus l'échelle d'observation est fine, plus apparaissent des différences entre ces nouveaux habitants et suivant leur mode d'installation : force est de constater que cette moyennisation est polymorphe, entre classes moyennes supérieures et salariat précaire (artistes, étudiants), dont les conditions de vie, la participation tant vantée à la vie du quartier ou la distance sociale (p.ex. l'usage de la carte scolaire) sont contrastées.

¹⁵¹ Dans Bidou-Zachariasen (2003), Smith (pp 45-72) montre la relation tenue entre la gentrification par rénovation urbaine à New York, et la crise fiscale de la ville et son tournant néolibéral d'une part, et la concentration du champ de production immobilier et les aléas économiques d'autre part.

Il faut ainsi tenir compte des différents types de nouveaux habitants – par exemple les « pionniers », les « artistes des ateliers », les « consolidateurs » de Bidou-Zachariassen et Poltorak (2008) - selon le déroulement temporel de l'embourgeoisement en vagues successives : si leur style de vie et leur bagage scolaire et/ou culturel les élèvent sur le plan des ressources mobilisables, la logique des premiers - *gentrification* dite “spontanée” ou “sporadique” - relève avant tout de la débrouille, de la recherche d'un loyer modeste et d'un espace suffisant (atelier) à auto-aménager. Il s'agit de catégories sociales intermédiaires trop modestes pour participer au marché immobilier officiel, et trop aisées pour subir la contrainte de l'installation forcée en périphérie populaire ; il peut s'agir aussi, comme pour les artistes, d'une possibilité de localisation résidentielle proche du centre ville, et bon marché. A ce titre, il faut tordre le cou au mythe des artistes vus comme avant-garde ou Cheval de Troie de la *gentrification* (p.ex. Smith, 1996) : ils « *sont plus des témoins ou des indicateurs de la gentrification que des déclencheurs ou des catalyseurs. Ils sont partie prenante d'un mouvement de revalorisation de la centralité et de ses ressources (notamment culturelle) qui les dépassent* » (Vivant, Charmes, 2008). En dernière instance, la logique d'installation est financière. C'est au fur et à mesure de l'intégration dans le champ de production immobilier et de la logique de la rente urbaine que le type social des *gentrifieurs* s'élève, finit par concerner les classes moyennes supérieures et à faire s'élever les valeurs immobilières, contribuant aussi à élever le niveau des services privés urbains (restaurants, commerces). La *gentrification* est aussi le théâtre d'une conflictualité importante, entre le pouvoir municipal et les populations des quartiers visés (Smith, 1996 ; Clerval, Fleury, 2009), et même entre groupes d'habitants aux intérêts divergents et organisés en groupes de pression (Bacqué, Fijalkow, 2006 ; Vivant, Charmes, 2008), montrant que le changement social se vérifie dans la réalité par des luttes multiformes engageant tous les échelons d'acteurs¹⁵².

Nombre d'exemples de par le monde mêlent la *gentrification* à des opérations lourdes de rénovation urbaine, à l'alliance des institutions publiques avec le capital bancaire, afin de « *revitaliser* » ou « *régénérer* » les centres villes pour les premières, et trouver une source d'accumulation pour le second (Bidou-Zachariassen, 2003). Dans le sillage de N. Smith, Carpenter et Lees (1995) établissent une évolution de configurations historiques entre ces alliances en cinq étapes : 1) la suburbanisation, 2) le désinvestissement institutionnel, 3) l'abandon (plus pour New York que pour Londres ou Paris), 4) le retour à l'investissement et à la spéculation, permis par des lois libérales, 5) la reconquête.

La *gentrification* témoigne d'une polymorphie sociale dont les caractéristiques et l'ampleur sont géographiquement et historiquement situées, et distincts suivant les échelles d'analyse. Il ne faut pas oublier qu'elle a lieu dans le cadre d'une crise du monde ouvrier et de l'affirmation des catégories moyennes supérieures, mais aussi qu'elle n'a pu avoir lieu sans la mise en application de dispositif juridiques et financiers favorisant le capital immobilier et financier dans le cadre de la dérégulation néo-libérale, la « *globalization* » de R. Atkinson et

¹⁵² « *Les gentrificateurs sont les premiers à célébrer le cosmopolitisme et la diversité sociale mais ils sont aussi les premiers à générer des lieux à leur image : boutiques, cafés, restaurants, etc. dans les populations “traditionnelles” du quartier restent à l'écart* » (Dansereau F. “Montréal : ségrégation socio-résidentielle et cohabitation sociale”, in Dureau F. Dupont V., Lelièvre E., Lévy JP, Lulle T. (coord)(2000), p 295).

G. Bridge (2005). Ces auteurs considèrent d'ailleurs que les enclaves aisées, les *gated communities*, s'inscrivent dans ce processus d'affirmation spatiale, les cas étudiés pouvant proposer une diversité de situations et de combinaisons. Il faut tenir compte qu'à l'échelle des quartiers d'une ville, la *gentrification* contribue à la baisse de la ségrégation, donc à une certaine mixité sociale (Préteceille, 2006a).

d) Les enclaves résidentielles

A l'origine, c'est de la situation étatsunienne qu'ont proliféré les quartiers résidentiels fermés, les *gated communities*¹⁵³, dans l'espace résidentiel périphérique. Ces enclaves résidentielles se caractérisent par une concentration de catégories sociales aisées ou moyennes (voire âgées) dans un espace résidentiel pavillonnaire – ou du moins dont le type de logement correspond au standing social – en périphérie urbaine, en un espace clos et contrôlé, afin de se séparer de la société alentour en raison de nuisances réelles ou supposées (criminalité, immigration, bruit, pollution). Outre les Etats-Unis où cette forme urbaine et sociale est apparue en premier (Ghorra-Gobin, 1999 ; Le Goix, 2001), elle a essaimé surtout en Amérique latine (Prévôt Schapira, 1999 ; Séguin, 2003)¹⁵⁴, mais aussi sur les autres continents¹⁵⁵. Quelques exemples en France et en Europe font poser à Jaillet (1999 ; in ADEF, 2004, pp 59-72) la question de leur diffusion dans le Premier Monde, et de la possibilité de représenter la forme urbaine à venir. L'exemple français rappellera cependant que des formes de captation privée de l'espace public par les classes aisées, quand ce n'est pas tout simplement la tradition de la clôture résidentielle suivant les régions, témoignent d'une pérennité de l'exclusivisme spatial (Callen, Le Goix, 2007). De nouvelles formes apparaissent cependant : au modèle traditionnel des propriétés aristocratiques, le champ de production de l'immobilier fait la promotion du modèle anglo-saxon pour classes moyennes supérieures¹⁵⁶.

En tant qu'urbanisme de classe, cette ségrégation endo-régulée repose sur une « *désolidarisation* » et une « *sécession* »¹⁵⁷. Pour cerner le phénomène des enclaves résidentielles, il est indispensable de tenir compte du contexte dans lesquelles elles se sont développées ainsi que de nommer les acteurs mobilisés¹⁵⁸. Elles sont en effet apparues au sein d'une exacerbation des inégalités sociales, des écarts entre pauvres et riches, ces derniers

¹⁵³ Expression traduite en français avec difficulté : "communautés réservées", "communautés fermées", "enclaves résidentielles", "quartiers résidentiels fermés".

¹⁵⁴ On renverra aussi le lecteur à l'excellent film de Rodrigo Pla (2007), *La Zona*.

¹⁵⁵ Cf M. Mousli "L'apartheid urbain" (Alternatives économiques, n°217, sept. 2003, pp 36-39).

¹⁵⁶ Sur le rôle des promoteurs immobiliers, cf Lacire A, "L'offre des promoteurs surdétermine-t-elle la demande de ségrégation des ménages ?", in ADEF, 2004, pp 109-112.

¹⁵⁷ « *Fuir les autres et les lieux dont on ne veut pas ou plus, se mettre à distance du risque de "contamination" qu'ils font peser sur soi, vouloir se choisir, s'établir entre soi dans la recherche d'une similarité rassurante, d'une affinité sociale, culturelle, refuser de payer pour les autres, ceux qui menacent votre sécurité, ceux dont on pense qu'il ne sert à rien de les aider : tels sont les traits distinctifs de la sécession urbaine* » (Jaillet, 1999, p 153).

¹⁵⁸ Dans son modèle de la croissance de la ville daté de 1925, signalons que E.W. Burgess évoque « *des quartiers fermés et "réglementés" de maisons individuelles* » (p 136), pour la « *zone résidentielle* » IV, en périphérie. On peut retrouver également ce genre de quartiers dans les romans policiers de Raymond Chandler des années 1940.

voulant protéger leur logement en tant que capital patrimonial (Le Goix, 2002) et souhaitant se protéger de la contamination des populations défavorisées dans une peur du déclassement social. C'est la raison pour laquelle il s'agit plus d'une ségrégation endo-régulée que d'une agrégation telle qu'elle a été étudiée dans la grande bourgeoisie française par Pinçon et Pinçon-Charlot. D'ailleurs, comme cela a été observé, le modèle de l'enclave résidentielle n'est plus seulement l'apanage de catégories sociales très fortunées : les entreprises immobilières ont développé récemment des enclaves bas de gamme pour les populations moins aisées, même de salariés moyens.

De plus, prenant appui sur une idéologie de la peur, une économie de la sécurité privée s'est développée, qui porte les mêmes intérêts que le champ de production immobilier qui vise une clientèle solvable : une alliance d'intérêts se constitue pour une forme urbaine séparée, aseptisée des « *classes dangereuses* » à la Louis Chevalier (1958). De par le monde, on peut trouver des formes relativement variées d'enclaves résidentielles, et qui ont émergé différemment mais suivant quand même des processus similaires ; dans *City of Quartz*, Mike Davis (1997, pp 137-202) fait référence à un localisme et un environnementalisme de propriétaires blancs, alliant rapports de classes, de races et de territoires (type *nimby*) à l'égard d'éventuels arrivants, mais aussi d'un antagonisme récurrent entre le capital immobilier et les petits propriétaires. Les enclaves résidentielles renvoient manifestement à la mise en place d'un séparatisme de classe revendiqué. On préfère souligner la logique sécuritaire, ou bien d'un « *entre soi* » mis à toutes les sauces (i.e. Billard, Chevalier, Madoré, 2005 ; Madoré, 2004a, 2004b), sans les mettre en perspective avec la production de l'espace en tant qu'agent du rapport de domination.

5) De la dualisation à la fragmentation sociale et spatiale

Différents types de divisions sociales de l'espace ont été avancés par la recherche urbaine. De la dualisation (S. Sassen, 1991) à la fragmentation (Navez-Bouchanine, 2003 ; Rhein, 2004) ou encore à l'éclatement (May, Veltz, Landrieu, Spector, 1998 ; Haumont, Lévy, 1998), ces appellations renvoient sans doute autant à des représentations qu'à la réalité de la division sociale dans l'espace urbain. La critique de la dualisation avait déjà été avancée par P. Marcuse (1989, 1993) et C. Hamnett (1994). Plusieurs écueils se dressent ainsi (ce qui ne préjuge pas d'une éventuelle pertinence selon les cas étudiés) :

- la généralisation outre mesure, et l'absence de nuances et de rapport à la complexité ;
- le mythe de la nouveauté, qui renvoie à l'oubli de la perspective historique, alors que les différenciations socio-spatiales relèvent souvent de processus longs ;
- la non-prise en compte de l'échelle d'ensemble au bénéfice de l'échelle du particulier ;
- les modes rhétoriques ;
- la transposition directe d'un phénomène social en spatial.

Le thème de la ville duale a été avancé par S. Sassen pour ce qui concerne la ville globale ; on en retrouve aussi les prémisses chez D. Harvey (2004). Avec la mondialisation, l'exacerbation de la hiérarchie sociale au sein des villes du *top* niveau engendrerait une "société en sablier" où l'augmentation des inégalités sociales contribuerait à une polarisation des revenus, des emplois, des fonctions. Aux nouvelles professions de la finance s'opposerait le développement d'un prolétariat de services, aux emplois précaires, flexibles, mal rémunérés, occupés le plus souvent par le prolétariat mondialisé, c'est-à-dire immigré. Cette dichotomie sociale s'appuierait sur une métropolisation qui met directement en relation aussi bien les fonctions supérieures locales avec l'échelle du capital mondialisé que le travail flexible et précarisé avec l'échelle de l'exploitation mondialisée. La métropolisation s'appuie également sur un troisième phénomène qui est la ségrégation exo-régulée d'une partie des catégories modestes, la relégation sociale et spatiale des populations capitalistiquement surnuméraires (Buisson, Mignot, Bouzouina, 2005).

La thèse de S. Sassen (1991) a été critiquée aussi bien pour ce qui concerne la dualisation sociale de la ville que pour sa traduction en dualisation spatiale :

- la "société en sablier" ne se vérifie pas : dans la ville de la fin du XX^e siècle, l'importance numérique des classes moyennes augmente. Dans ses différentes variantes, la *gentrification* traduit d'ailleurs cette moyennisation de la population active, notamment au détriment des catégories populaires dans un cadre de désouvriérisme. Pour C. Hamnett qui a étudié Londres (1995) et la Ranstad Holland (1994), et E. Préteceille (1995) Paris, la ville mondiale se traduit en effet par l'importance accrue des classes moyennes et en particulier moyennes supérieures [*professionalisation*] dans l'espace urbain, croissance qui se révèle par une certaine diffusion dans l'espace urbain. Ce sont ces classes moyennes supérieures, aux revenus élevés, qui produisent la polarisation socio-spatiale.

- il ne faut pas surestimer l'influence de la mondialisation et en particulier des professions de la finance qui sont somme toute numériquement très faibles au sein de la population totale (Marcuse, Van Kempen, 2000). Dans ce cas, l'augmentation de la polarisation socio-spatiale est plus le fruit « *d'une accentuation de la hiérarchisation sociale et des inégalités que d'un effet spécifique de la globalisation* » (Préteceille, 1995, p 8). En ce sens, Rhein (1998) privilégie la métropolisation comme processus socio-spatial.

- C. Hamnett (1995, p 30) reproche en particulier à S. Sassen d'avoir trop généralisé les cas de New York et de Los Angeles, notamment en ce qui concerne l'importance de l'immigration venue grossir les effectifs de l'extrémité inférieure de la structure socio-professionnelle.

En fait, la traduction géographique de l'hypothèse de la dualisation sociale n'a pas été défendue par S. Sassen elle-même : la géographie sociale nécessaire des villes qu'elle étudie est soit absente soit grossière. Cela dit, il est indéniable que le postfordisme a accru la polarisation sociale dans le sens où la tertiarisation de l'activité économique s'est traduite par une plus grande précarité de l'emploi pour le prolétariat urbain, notamment pour les populations immigrées (Martens, Vervaeke, 1997). Le débat qu'il peut y avoir sur les types de

divisions sociales de l'espace est en fait rendu complexe en raison d'une certaine diversité des situations urbaines et des cadres nationaux.

Le terme le moins problématique – s'il repose toutefois sur une analyse précise - nous semble être celui de « *polarisation* », qui signifie à la fois un état de deux pôles (sociaux) inégaux, opposés, et un processus d'accentuation des écarts entre lesdits pôles. La polarisation socio-spatiale renvoie à la séparation ou à l'augmentation de la distance spatiale entre les deux extrémités de la hiérarchie sociale, par l'une ou l'autre de ces extrémités, les catégories aisées ou les catégories populaires. On peut poser l'hypothèse que la polarisation sociale dans l'espace urbain est proportionnelle à la taille de la ville, et qu'elle est plus accentuée au top de la hiérarchie urbaine, dans les mégalo-poles ou les « *villes globales* ». Les villes de moindre importance seraient 1) moins polarisées en terme d'écart, et 2) en retard par rapport à la tendance initiée par la ville de rang supérieur, en raison d'une inertie plus forte.

Etablir un constat de ségrégation ou de division sociale de l'espace est une chose, en proposer les causes est sans doute autrement plus délicat. Il est alors nécessaire de tenir compte des mécanismes de distribution différentielle des catégories sociales dans l'espace, quand les informations existent et sont disponibles. En outre, la perspective historique permet d'établir l'hypothèse que les formes principales de division socio-spatiales se reproduisent ou perdurent, mais que les causes peuvent être différentes (i.e. industrialisation/désouvriérisme, tertiarisation) et peuvent orienter ces formes en atténuation ou renforcement (polarisation), voire en faisant apparaître de nouvelles formes combinées (i.e. *gentrification*) (Marcuse, Van Kempen, 2000). C'est ainsi que la dualisation socio-spatiale est une forme trans-historique de la division sociale de l'espace sous l'effet de processus permanents (division, sélection) mais qui ont pu être produites sous des modalités différentes selon l'évolution du mode de production.

IV) Les populations immigrées dans la division de l'espace

1) "Quartiers d'immigrés"

La division sociale de l'espace prend un tour particulier lorsque les caractéristiques de distribution spatiale concernent des populations immigrées ou minoritaires. Historiquement, la place des étrangers dans la ville et dans la société hôte a toujours été une question d'accès aux droits, la possession de ceux-ci déterminant l'usage et la distribution de ces populations dans l'espace urbain (cf annexe 3.3).

Quelle grande ville n'a pas son Chinatown, sa Goutte d'Or, son Sentier ou son quartier de la gare ? Les « *quartier (d')immigré(s)* » ou « *quartier ethnique* » se caractérisent par leur concentration de population immigrée par rapport au reste de la ville, conférant à cet espace des traits, des formes, une structure et des représentations particulières : ce sont des « *espaces urbains fortement marqués par une présence étrangère, dans lesquels une ethnie a fini par*

constituer un espace social relativement autonome. [...] Ces quartiers sont fondés sur l'existence d'une infrastructure ethnique plus ou moins dense (magasins, églises, clubs, écoles, presse, etc.) et de réseaux de relations étendues et intenses ; ils persistent malgré le renouvellement opéré par les vagues successives de migrants qui viennent remplacer ceux qui, issus d'une première génération, quittent le quartier dans un mouvement d'ascension sociale » (Guillon, Taboada Leonetti, 1986, p 7). D'un point de vue historique, la fonction d'accueil de ces quartiers a souvent raversé les époques, de premier quartier d'installation pour migrations inter-régionales (exode rural) au quartier d'étrangers, celui-ci évoluant en fonction des vagues migratoires et des procès de substitution des populations présentes (De Rudder, Guillon, 1987 ; Guillon, Taboada Leonetti, 1986). Le modèle de distribution spatiale en mosaïque de Harris et Ullman, où le ou les quartiers d'immigrés sont distribués ponctuellement dans l'espace urbain, correspond à la localisation de la population immigrée dans la ville.

Cette population se caractérise par un cumul de handicaps (logement, école, profession, revenus, chômage) par rapport à la population autochtone, elle se situe au bas de la hiérarchie sociale et professionnelle. Elle partage l'espace résidentiel où les prix des logements sont les plus bas, en périphérie urbaine ou bien dans les quartiers dégradés des centres villes. À l'instar des catégories populaires nationales, les populations immigrées subissent des logiques sociales et spatiales exo-régulées. Populations immigrées et catégories populaires nationales partagent-elles la même communauté de destin ? Ou bien les caractéristiques particulières des premières les distinguent suffisamment des secondes pour que les logiques socio-spatiales en soient irrémédiablement distinctes ?

On peut affirmer que les étrangers immigrés font l'objet de formes de ségrégation plus ouvertes, intenses et visibles, en raison du nombre de discriminations dont ils peuvent être victimes, notamment en terme d'accès au logement. C'est évidemment le cas quand les critères discriminatoires sont racistes. Mais cela peut être aussi vérifié par leur position au bas de la hiérarchie sociale combinée à celle de leur qualité d'étranger. En plus des carences économiques, les immigrés – *a fortiori* quand ils proviennent de pays du Tiers monde et que leur situation administrative quant à la régularité de séjour pose problème – sont en effet en position de faiblesse juridique : ils disposent de droits réduits, ce qui les met dans une position de vulnérabilité plus prononcée que les populations autochtones.

L'accès au logement est primordial, simplement pour disposer d'un toit, pourvoir au repos et à la stabilisation, mais aussi en tant qu'adresse pour la reconnaissance sociale et professionnelle. L'accès au locatif privé ou public dépend de la durée de présence du migrant, du statut du logement, de la politique du bailleur, de l'accès juridique au logement, etc.. Pour les primo-arrivants, le locatif privé est le premier fournisseur de logement. L'absence de régulation des loyers peut contribuer à des abus de la part des bailleurs, cette population étant captive dans un marché restreint. Le niveau élevé des loyers contribue au surpeuplement des logements. Hors situation d'hébergement de la part de la famille ou des réseaux de co-nationaux, le secteur locatif public ou social ne peut concerner que des migrants disposant déjà de ressources en termes de droit de séjour et de connaissance des arcanes

institutionnelles. Paradoxalement, le premier marché du logement pour immigrés est ainsi le marché privé et non le secteur locatif public. Cette particularité oriente la distribution spatiale des populations immigrées et contribue à la division de l'espace :

- les quartiers anciens non valorisés concentrent les migrants primo-arrivants sans ressources locales, ou bien les immigrés en l'absence de parc public disponible ;

- les quartiers périphériques d'habitat social collectif, les « *banlieues* », accueillent des populations déjà institutionnellement insérées ;

- des cas particuliers peuvent exister : si les Chinois du "Triangle de Choisy" habitent un quartier en échec de commercialisation, neuf et en ville, leurs logements sont concentrés dans les quelques tours de locatif privé et non dans celles de logement social (Guillon, Taboada Leonetti, 1986, p 37).

Ainsi, la distribution et la localisation des populations immigrées dans l'espace urbain renvoient aux mécanismes de séparation-ségrégation économiques et juridiques mis en place par la sphère institutionnelle de la formation sociale hôte.

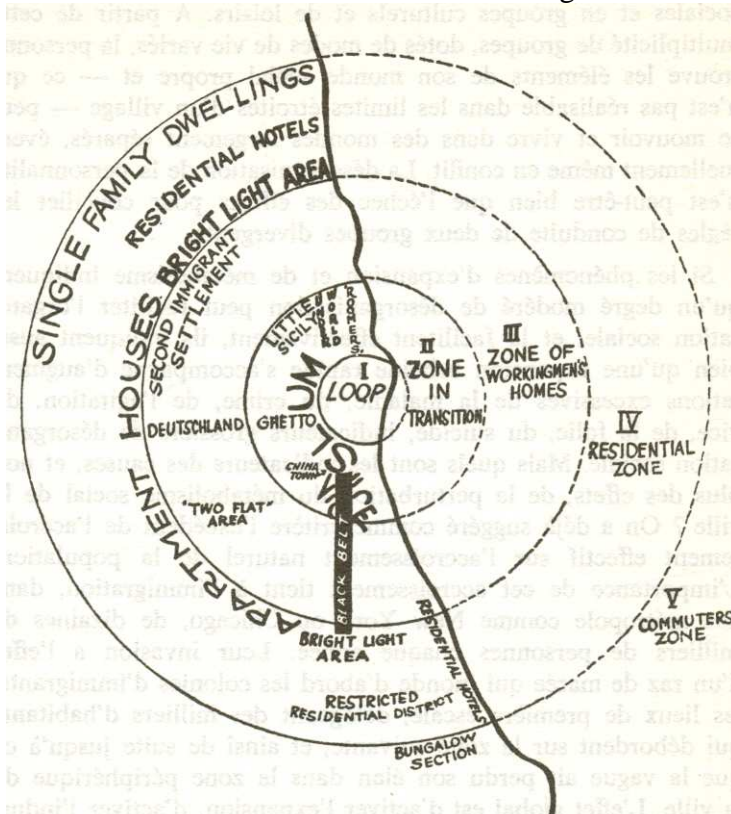
2) L'Ecole de Chicago et le ghetto de Wirth

Au début du XX^e siècle, les sociologues de l'Ecole de Chicago ont considéré la ville comme un laboratoire social, dans un contexte de forte immigration de populations en provenance du continent européen et de leur installation dans les grandes villes de l'est étatsunien. Cette "Ecole " a laissé un héritage important à la sociologie et à la géographie urbaines, avec l'écologie urbaine qui, en son temps, était une nouvelle manière de penser et de décrire les relations sociales dans l'espace (Topalov, 2003 ; Rhein, 2003 ; Rhein in Lepetit, Topalov, 2001, pp 111-149 ; Sénécal, 2007). De cette Ecole, nous retiendrons en particulier le modèle des « *aires urbaines* » établi par E.W. Burgess en 1925 (in Grafmeyer, Joseph, 1984, pp 131-147) (figure 3.1). Ce modèle dynamique évoque un modèle spatial combiné à un modèle social¹⁵⁹. L'intérêt qu'il représente pour nous est non seulement ce qu'en dit E.W. Burgess, à la lumière de L. Wirth à l'occasion, mais aussi toute la puissance interprétative qu'il permet, jusqu'à l'extrapolation, en rapport avec la réalité de l'époque comme celle d'aujourd'hui. Dans la partie droite du modèle représenté (issue d'un schéma antérieur), la division de l'espace urbain en cercles concentriques représente, du centre vers la périphérie, les phases successives d'intégration dans la ville des nouveaux arrivants du point de vue résidentiel, professionnel et social, et ce quelle que soit leur provenance en principe. La trajectoire au sein de l'espace urbain - par la mobilité résidentielle le plus souvent inter-générationnelle - de la « *zone de transition* » (II) aux *suburbs* (IV), correspond à une

¹⁵⁹ Pour un exemple de mécompréhension de modèle de Burgess, cf Carter, 1975, pp 126-143. On rappellera quelques erreurs d'interprétation de ce modèle : 1) le considérer comme universel et lui reprocher de ne pas l'être, 2) tomber dans le positivisme inhérent aux géographes : chercher à le plaquer sur la division fonctionnelle d'une ville, ou considérer qu'il s'agit d'un modèle d'usage du sol ou de rente foncière (malgré la similitude avec l'analyse factorielle du sol urbain), 3) surévaluer les limites entre les différentes zones. Cf Clerc, Garel, 1998, Sénécal, 2007.

ascension sociale et à un processus d'intégration dans la ville et plus largement dans la formation sociale¹⁶⁰. Elle représente aussi une échelle de la réussite et du désir. Dans l'afflux d'immigration, l'écologie urbaine considère que les nouveaux arrivants poussent les familles et groupes déjà installés à gagner l'étape de la « zone » supérieure (principe d' « invasion » et de « succession »)(Wirth, 1928, pp 235-236). Dans la veine simmélienne, les sociologues de l'Ecole de Chicago attachent un « état d'esprit » particulier à ces différentes étapes ou « zones ».

Figure 3.1 : Les « aires urbaines » selon E.W. Burgess



source : E.W. Burgess (1925), «La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche», in Grafmeyer, Joseph (dir)(1990), p 141

Le modèle de Burgess est inhérent aux flux d'immigration en provenance du continent européen encore en ce début de XX^e siècle. Il est donc particulièrement utile de l'analyser à la fois dans la dynamique d'inclusion des nouveaux arrivants à la formation sociale hôte, et dans le rapport à la « zone » en question et aux autres groupes de nationalités qui y cohabitent : il s'agit de la partie gauche du modèle. La « zone de transition » y représente l'espace de première installation des immigrés, transitoire en principe, comprenant des enclaves nationales – *Little Sicily* pour les Italiens, *Chinatown* pour les Chinois, etc. – qui représentent à la fois des sas d'entrée spécifiques à ces communautés¹⁶¹, avec une vie sociale renvoyant peu ou prou à la formation sociale de provenance, et des zones de stagnation spatiale et sociale à partir desquelles les individus ou familles démontreront une vitesse d'intégration

¹⁶⁰ Cf R.E. Park (1925), «La communauté urbaine. Un modèle spatial et un ordre moral», in Grafmeyer, Joseph, 194, p 203. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que c'est très «américain», comme idéologie.

¹⁶¹ Grafmeyer parle de « formes transitoires d'adaptation » (1994, p 84), Wacquant de « sas d'acclimatation temporaires » (2006, p 57).

moins rapide que pour l'espace urbain général. Ces premiers arrivants cohabitent dans l'habitat dégradé avec les populations les plus pauvres [*slum*], la délinquance et l'"immoralité" [*vice*] de la société locale [*underworld*]¹⁶² : on retrouve ici le tableau classique de la corrélation entre quartier pauvre, habitat dégradé et spéculation immobilière, bas loyers et concentration du prolétariat international (Wirth, 1928, pp 206-210). La sortie de ces "quartiers ethniques" représente une inclusion de ces populations dans le processus d'intégration générale, avec le dépassement de conditions de vie difficiles ainsi que l'abandon des caractéristiques culturelles et des pratiques traditionnelles qui se rattachaient à l'enclave et au pays d'origine. Le modèle indique en effet que la zone III représente une amélioration de leur condition professionnelle, sociale et de logement [*workingmen's homes*] ; les enclaves ethniques ont disparu de cette zone, à l'exception du *Deutschland* qui est une continuité d'enclave (en l'occurrence pour les Juifs allemands) mais pour une population plus aisée et qui n'a pas fait le choix (ou n'y a pas intérêt dans l'immédiat) de l'intégration générale. La zone IV symbolise l'intégration totale et réussie dans la formation sociale hôte, « la "Terre promise" », d'après l'expression de E.W. Burgess (in Grafmeyer, Joseph, 1984, p 140).

Louis Wirth (1928) a étudié en particulier le ghetto juif, dans son histoire, et aussi à Chicago en tant que sas d'entrée des diverses migrations juives, et leur capacité à en sortir et à s'intégrer dans la formation sociale environnante. Il est possible qu'il y ait une étape d'isolement supplémentaire (le *Deutschland*) pour les Juifs allemands aisés, voire encore qu'il y ait parfois un « retour au ghetto » face à l'hostilité extérieure (antisémitisme) et/ou aux difficultés d'intégrer le processus général (pp 269-287). Comme pour les autres "enclaves ethniques", la règle générale de l'intégration et donc de la dilution du groupe repose sur une mobilité résidentielle proportionnelle à l'ancienneté de présence afin de permettre le processus d'adaptation-acculturation, ainsi qu'à la richesse accumulée pouvant offrir les conditions matérielles de l'ascension sociale. Wirth montre aussi que la pratique, le comportement et la durée de présence dans le ghetto sont différentes suivant les groupes de juifs en fonction de leur provenance, de leur moment d'arrivée et de leur durée de présence (pp 189-194, pp 212-213, p 231). Il faut signaler que pour Wirth, le ghetto se distingue des enclaves ethniques seulement par la population accueillie, les Juifs, et non par un isolement particulier ou plus important que pour les autres groupes étrangers : c'est un sas d'entrée et « un cas prolongé d'isolement social » comme il y en a pour les autres groupes (p 26, pp 289-297), le Juif de Wirth étant considéré comme l'archétype de l'immigrant (pp 30-31). De plus, le sociologue se garde d'une forme de langage trop "fermée" pour ce qui concerne ces enclaves qui ont la même fonction que les « zones de transition » mais avec une particularité culturelle et identitaire : il préfère parler d' « accommodation », d' « ajustement » et de « *modus vivendi* » pour qualifier les relations entre groupes minoritaire et majoritaire, et finalement de l'intégration par degrés, par paliers, de groupes de moins en moins étrangers avec le temps à la formation sociale environnante. Egalement, le ghetto n'est pas fermé hermétiquement de façon à empêcher l'installation ou la cohabitation professionnelle entre groupes différents mais faisant preuve d'une certaine proximité sociale (p 236). Encore, le

¹⁶² E.W. Burgess appelle aussi la zone II « zone de détérioration » (in Grafmeyer, Joseph, p 139).

ghetto n'est pas une forme physique et sociale fixe une fois pour toute dans l'espace : elle est mouvante dans l'espace urbain à la fois en fonction de la mobilité de ses habitants et de la « *succession* » de groupes différents (pp 234-235). A la fin de son étude, Wirth précise d'ailleurs : « *Le ghetto, tel que nous l'avons envisagé, est moins un fait physique qu'un état d'esprit* » (p 294). On perçoit chez Wirth une ambivalence gênante pour le géographe obsédé par l'espace physique et l'usage du sol : le ghetto est un espace social qui est mouvant selon la mobilité de ses occupants, tout comme il finit par être un espace physique fixé d'une part par le marché foncier (bas loyers) permettant aux populations très modestes, donc aux immigrants, de s'y installer, et d'autre part par les différents groupes nationaux qui s'y succèdent au fur et à mesure de leur afflux et de l'intégration-mobilité des précédents dans la formation sociale environnante.

Il a été reproché à Wirth d'avoir ignoré les Noirs de Chicago, alors que sa période d'étude correspondait à leur immigration en provenance du Sud étatsunien et à leur "mise en ghetto". Wirth les considère en fin de compte comme une population de migrants comme une autre, entrant dans le même jeu d' « *invasion* » et de « *succession* » d'avec les autres groupes (pp 237-238), mais négligeant sans doute l'inertie des forces d'exclusion de la formation sociale environnante à leur égard. L'enclave des Afro-américains est cependant bien visible dans le modèle de Burgess : la « *Black Belt* » enjambe plusieurs cercles concentriques, et représente une zone de relégation où, malgré l'ascension sociale, le procès d'intégration ne permet pas d'en sortir et de participer au procès général. La description de M. Halbwachs en 1932 évoque pourtant une situation de ségrégation à l'égard des « *nègres* » dans la ville de Chicago, et même d'apartheid raciste¹⁶³.

Le modèle de Burgess et l'étude de Wirth nous semblent primordiaux pour poser les jalons d'une théorie de l'installation et de l'intégration de groupes d'immigrants dans une formation sociale hôte. Ils posent :

- le principe d'adaptation puis de dilution des groupes minoritaires dans la formation sociale environnante, reposant sur l'ancienneté de présence ;
- le principe des quartiers ethniques comme sas d'entrée et lieu d'acculturation, et comme espace temporaire¹⁶⁴ ;
- l'absence de fermeture totale, ou d'exclusivité totale de ces enclaves ethniques ;
- le principe de l'intégration des nouveaux arrivants à la formation sociale hôte comme trajectoire primordiale, les formes spécifiques d'intégration des groupes nationaux venant ensuite ;
- le principe des réseaux, des chaînes migratoires et de la solidarité mécanique dans la localisation des immigrants, jusque dans la raison historique de première installation¹⁶⁵ ;
- le principe des barrières subjectives produites par la société environnante ;

¹⁶³ Cf M. Halbwachs (1932), "Chicago, expérience ethnique", in Grafmeyer, Joseph, 194, pp 283-331.

¹⁶⁴ Cf Rainhorn J. (2006) sur les "Petites Italies" à Paris et New York.

¹⁶⁵ Cf pour les Juifs in Wirth, 1928, p 234.

- le principe du primat caché de la structure économique comme facteur de localisation des groupes nationaux (Wirth, 1928, p 234).

Le ghetto de Wirth renvoie à la question de la population minoritaire dans son rapport à la majorité, et inversement.

3) Le ghetto

Le recours au « *ghetto* » est devenu relativement courant pour évoquer une concentration ou un enfermement supposé d'une population immigrée qui aurait été mise à l'écart, ne se serait pas adaptée ou ne se serait pas intégrée dans la formation sociale hôte, et qui, *last but not least*, ne pourrait pas en sortir. Certains ont ainsi pu parler de « *ghetto* » pour les “grands ensembles” périphériques, populaires, à l'image socio-symbolique négative en raison des chroniques défavorables de leur mode de vie (délinquance, violence). La « *ghettoïsation* » renvoie à la fois à un processus d'auto-enfermement supposé, en tout cas d'aggravation des conditions de vie, et à un piège dont les habitants ne pourraient pas sortir. Le discours qui met en relation d'une part l'espace urbain physiquement dégradé et d'autre part l'origine géo-culturelle et le phénotype des habitants (immigrés), représente une occultation des divisions de classes et du rapport avec la société majoritaire : on sous-entend que ces populations sont responsables de leur situation et qu'elles n'ont qu'à s'en prendre à elles-mêmes.

Historiquement, le terme de *ghetto* prendrait son origine à Venise, où, encore aujourd'hui, est urbanistiquement visible un *borghetto*, un petit bourg sur un des îlots du nord de la ville, où était localisée la vie juive (habitat, école, institutions). Le ghetto juif se caractérise par la concentration de Juifs, l'exo-régulation de leur enfermement et de leurs sorties par les institutions extérieures, l'organisation propre de leur vie institutionnelle et économique interne, et un certain nombre d'interdictions (propriété foncière, mariages, professions, localisation résidentielle), etc. (cf annexe 3.4).

Aujourd'hui, la thématique du ghetto « *qualifie plus largement toute forme de regroupement spatial associant étroitement des populations défavorisées à des territoires circonscrits* » (Grafmeyer, 1994, p 37), surtout quand il s'agit de populations immigrées ou minoritaires. On peut généraliser en affirmant que le terme de “ghetto” est utilisé avant tout d'après le critère phénotypique (la couleur de la peau) et non la classe sociale des populations défavorisées. Pour L. Wacquant (2006), le ghetto est une forme institutionnelle de fermeture et de contrôle social, et pas seulement une entité topographique ou un agrégat de familles et d'individus pauvres. En suivant toujours L. Wacquant, « *le terme de ghetto renvoie tantôt à un secteur urbain borné, tantôt à un canevas d'institutions spécifiques à un groupe donné, tantôt à une constellation culturelle et cognitive (valeurs, symboles, façons de penser ou mentalité) impliquant l'isolement socio-moral d'une catégorie stigmatisée ainsi que l'amputation systématique de l'espace et des chances de vie de ses membres* » (2005a, p 4). La stigmatisation extérieure, qui a permis l'édification d'institutions pour réguler la vie

interne, a permis aussi que le ghetto puisse être aussi perçu par ses habitants comme un lieu de protection et de vie sociale et culturelle très intense.

C'est le « *ghetto noir* » des villes étatsuniennes auquel fait référence L. Wacquant, à l'instar de D.S. Massey (1990) avec N.A. Denton (1995), en raison du degré d'enfermement, de misère sociale et de stigmatisation de sa population afro-américaine. A l'origine, la composition sociale du « *ghetto noir* » ne se caractérisait pas par la pauvreté, des classes sociales différentes le composaient. L'impossibilité de développer un jour une vie à l'extérieur les différencie des « *quartiers ethniques* », sas temporaires du modèle de Burgess¹⁶⁶. Les Afro-américains ne sont donc pas tant des immigrants, appelés en principe à l'intégration nationale, que des étrangers de l'intérieur dont la situation repose sur une sédimentation historique de discriminations et de droits inférieurs : cette « *ville noire dans la blanche* » (Wacquant, 2005b) se distingue avant tout par son homogénéité raciale, homogénéité produite par la société blanche environnante ; elle est « *le fruit d'une série d'actes perpétrés consciemment par les Blancs et de règlements créés à cet effet* » (Massey, Denton, 1995, p 14).

La dynamique planétaire du capitalisme soulève la question de la position de la formation sociale politiquement et économiquement dominante – les Etats-Unis - à l'égard des autres formations sociales. Autrement dit, les Etats-Unis correspondent-ils à l'idéal-type qui, toujours d'une longueur d'avance, représente ce qui adviendra des formations sociales moins capitalistiquement développées en matière économique, institutionnelle, sociale, urbaine, etc. ?

4) La ségrégation positive

Phénomène paradoxal à première vue, d'aucuns soutiennent que la séparation, la ségrégation d'un groupe minoritaire peut représenter une forme de protection et de sauvegarde pour lui¹⁶⁷. La logique de regroupement permettrait aussi de cultiver une vie communautaire, inclusive pour les individus, que seul l'isolement par rapport à un extérieur jugé hostile, rétif ou inadapté, rendrait possible. Cela renvoie notamment aux discours sur la « *vie de quartier* », au « *voisinage* », dont l'échelle de vie permettrait à chacun de s'épanouir au sein d'un groupe : la proximité spatiale réduirait la distance sociale, gommerait les différences entre les individus. On peut comprendre ce phénomène pour ce qui relève de l'agrégation (de populations aisées), vue qu'elle est endo-régulée par définition. En parler pour la ségrégation exo-régulée pose problème même si, à l'échelle individuelle, cet « *entre soi* » relatif peut avoir des conséquences à la fois protectrices et d'adaptation vis-à-vis de l'environnement extérieur :

¹⁶⁶ Ibid., p 57.

¹⁶⁷ « [...] *L'isolement des colonies d'immigrants et des colonies raciales dans les ghettos et les aires de ségrégation tend à préserver l'intimité et la solidarité des groupes locaux et des groupes de voisinage* » (R.E. Park, 1925, in Grafmeyer, Joseph, 1984, p 92). Idem chez E.W. Burgess : « *Car la ségrégation offre au groupe, et par là-même aux individus qui le composent, une place et un rôle dans l'organisation totale de la vie urbaine* » (in Grafmeyer, Joseph, 1984, p 140).

- elle surévalue l'échelle locale sur l'échelle structurante de la société environnante ;
- elle surévalue également la part endo-réglée des réseaux de migration et d'installation ;

Cette apologie du local renvoie à l'idéologie communautaire – i.e. Tönnies, Simmel – du confort de la solidarité mécanique (au sens durkheimien) et du danger que représente la société environnante.

5) Division sociale ou division par l'origine géographique ?

Lorsqu'il s'agit de populations immigrées ou minoritaires, une question récurrente se pose en termes de division sociale et spatiale : quel est le facteur prépondérant, le facteur socio-économique ou le facteur raciste (« *ethnique* », « *racial* ») ? Est-ce que l'état ou le processus de séparation de ces populations relève de leur position dans la hiérarchie sociale – c'est-à-dire le bas de cette hiérarchie – ou bien de leur nationalité, de leur provenance géographique, ou encore de leur phénotype, la population majoritaire contrôlant et organisant, directement ou indirectement, les mécanismes de l'accès aux droits communs.

La première des réponses serait d'affirmer le caractère cumulatif des positions subalternes sur l'échelle sociale comme sur l'échelle raciste. Force est de constater en effet de la proximité sociale et spatiale entre populations immigrées et populations autochtones défavorisées. À propos du ghetto noir états-unien, les sociologues sont partagés entre les tenants de la primauté du facteur racial (Massey et Denton, Wacquant) et ceux du facteur social (cf Wilson in Haggis, 1994 ; Michaels, 2009). Il nous semble que l'épaisseur historique de la ségrégation à l'égard des Afro-américains n'exclut aucune des deux (Fainstein, 1993), à moins de considérer ce groupe comme exceptionnel (Massey, Denton, 1995, p 116). Pour Massey et Denton (1995), c'est la ségrégation en tant qu'institutionnalisation de la séparation de ces populations d'avec le groupe majoritaire, qui entretient et perpétue la pauvreté dans les ghettos.

La seconde des réponses serait d'indiquer que cela dépend des formations sociales dont il est question. Les institutions de la formation sociale hôte privilégient-elles l'un ou l'autre des modes de division ? Ou bien y a-t-il un mix des deux (et comment est-il organisé ?), dépendant des cas ? Nous partons de l'hypothèse que, lorsque les deux types de populations composent une formation sociale, les deux types de ségrégation forment un système. Nous estimons aussi que dans une formation sociale dont le rapport social dominant repose sur l'exploitation, sous un mode de production capitaliste¹⁶⁸, c'est justement le rapport social d'exploitation qui est structurant « *en dernière instance* ». Le rapport social raciste, combiné au rapport social d'exploitation, investit le niveau institutionnel (mésos) à des degrés variant selon la formation sociale en question.

¹⁶⁸ Nous n'abordons pas ici les autres modes de production, tributaires, esclavagistes, etc., pour lesquels le racisme peut être institutionnellement prépondérant.

Egalement, nous partons de l'hypothèse qu'il existe une échelle de degrés pour laquelle, au niveau supérieur, la ségrégation raciste sera institutionnellement supérieure à la ségrégation sociale (i.e. un régime d'apartheid), et qu'au niveau inférieur ce sera l'inverse. Nous considérons ainsi que dans les pays d'Europe occidentale la ségrégation sociale prévaut institutionnellement, mais que la discrimination raciale peut aussi jouer un rôle. Ainsi, pour des populations immigrées et/ou minoritaires, on ne peut séparer le critère raciste du critère social, en raison du principe du cumul de handicaps qui s'abat sur le bas de la hiérarchie : d'après leur position sur l'échelle socio-économique et raciste, les populations immigrées se trouvent au bas de cette hiérarchie socio-raciste. Le modèle d'insertion de E.W. Burgess suppose que le rapport social raciste sera de moins en moins important, le ghetto représentant l'échec de ce processus.

6) La division immigrée de l'espace urbain

a) Ségrégation

Bien des villes étatsuniennes confirment le modèle du « *ghetto noir* », mais aussi celui des quartiers d'immigrés pour hispaniques, portoricains, chinois et asiatiques, etc., selon les villes (Logan, Alba, McNulty, 1995). La concentration géographique de ces groupes est ambivalente : néfaste pour les Afro-américains, elle peut être un tremplin pour les Asiatiques qui, dans les *ethnoburb*, y développent une intense activité économique (Li, 1998a, 1998b).

Dans la ville européenne également, la diversité des groupes immigrés suivant leur trajectoire socio-professionnelle et leur insertion dans le système productif, se traduit par des différences d'accès au logement et de localisation résidentielle¹⁶⁹. Dans les sciences sociales françaises, la question de la distribution des populations immigrées dans l'espace urbain a été plus tardive qu'au Etats-Unis, et elle n'a été que postérieure à l'étude de la ségrégation basée sur les catégories socio-professionnelles. Le retard des appareils statistiques dans la catégorisation particulière des immigrés/étrangers s'explique par l'histoire de l'immigration de ces formations sociales. Une difficulté majeure réside par conséquent sur la définition normative des populations immigrées en question, une autre sur le découpage territorial permettant d'avoir accès aux données. Ce sera par des analyses détaillées qu'il sera possible d'infirmer ou de confirmer les discours sur l'augmentation de la ségrégation spatiale des populations immigrées par rapport aux populations autochtones.

Les analyses comparatives permettent de distinguer tout d'abord les pays européens, pour lesquels l'intensité de cette ségrégation est moindre (Massey, Denton, 1995, p 316 ;

¹⁶⁹ Par exemple, pour Paris : « *L'accession à la propriété caractérise surtout les originaires du Portugal, d'Espagne, et d'Asie du Sud-Est : il s'agit souvent de petits patrons ou de salariés de petites entreprises sous-traitantes dans le secteur du bâtiment ou de l'électronique. Par contre pour les Algériens ou les Marocains, plus souvent salariés de grandes entreprises industrielles, le logement social constitue en général l'aboutissement de la trajectoire résidentielle. Ils ont succédé dans le parc HLM de banlieue aux ménages français partis vers les lotissements périurbains ou quittant la région parisienne – ou le parc social – à l'heure de la retraite* » (Berger M., "Paris : mobilités, trajectoires résidentielles et système métropolitain", in Dureau F., Dupont V., Lelièvre E., Lévy JP, Lulle T. (coord)(2000), p 210).

Préteceille, 2009, p 502, p 513), de la situation aux Etats-Unis où la ségrégation spatiale touche non seulement des populations étrangères mais aussi une partie de leur population nationale, les Afro-américains, d'une certaine façon "étrangers de l'intérieur". Entre pays européens, la ségrégation des populations immigrées dépend d'une série de facteurs dont on peut privilégier les différences de politiques sur la base des types d'Etat-providence et de la politique du logement : l'engagement accru de l'Etat social atténuerait – sans la faire toutefois disparaître – la ségrégation spatiale des populations immigrées (Musterd, De Winter, 1998 ; Ireland, 2007)¹⁷⁰.

La ségrégation raciste est-elle plus importante dans les grandes villes que dans les plus petites ? L'importance de cette ségrégation est-elle proportionnelle à la taille de la ville ? La grande ville permet-elle une dilution des contrastes, des divisions socio-spatiales, une plus grande mixité que celles de plus petite taille, ou bien est-elle un facteur de renforcement des tensions ? Il semble que les réponses soient contrastées suivant les villes considérées, le pays dont elles font partie, et sans doute également l'époque considérée (et sans doute d'autres facteurs). Ainsi au début du XXI^e siècle, la ségrégation raciste est moins importante à Londres que dans les villes de moindre taille de Grande-Bretagne (Johnston, Poulsen, Forrest, 2006). Par contre, la comparaison entre les villes états-uniennes au milieu du XX^e siècle propose un résultat inverse, la ségrégation des Afro-américains s'accroissant avec la taille de la ville (Cutler, Glaeser, Vigdor, 1999, pp 472-475). Mais sans doute faut-il admettre que la ségrégation des Noirs aux Etats-Unis a été un phénomène vraiment exceptionnel au regard des autres populations minoritaires (Guest, Weed, 1976).

b) L'épreuve du temps

L'insertion (économique, sociale, politique, etc.), notamment par le modèle de Burgess que nous avons commenté, soulève l'importance du temps dans les processus d'installation et de distribution spatiale de nouvelles populations. Martini (2006) montre ainsi, avec le temps, « *les limites de l'ethnicité* » pour ce qui concerne le regroupement inter-classe des immigrés italiens dans le Nogent-sur-Marne de Cavanna. La concentration spatiale des immigrés italiens n'y est que temporaire, laissant place à l'éloignement de la première implantation et à la dispersion au fur et à mesure de l'insertion économique et de l'ascension sociale. Dans le nouvel espace, la proximité spatiale basée sur l'origine, et donc inter-classe entre ouvriers et entrepreneurs, est toute relative : elle repose avant tout sur la structure du logement dans la ville (garnis), et secondairement sur les liens familiaux éventuels (et plus sur la solidarité régionale que nationale).

En plus de la durée de présence, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs, plus conjoncturels, comme la population immigrée considérée, et le moment historique. L'immigration est par définition une histoire de flux migratoires qui concernent des populations diverses à des moments différents, le plus souvent selon des conjonctures

¹⁷⁰ Cf aussi Deurloo M.C., Musterd S. (1998), "Ethnic Clusters in Amsterdam, 1994-1996 : A Micro-area Analysis", pp 387-388, in *Urban Studies*, vol. 35, n°3, pp 385-396

économiques (i.e. les besoins de main d'œuvre) particulières. Par hypothèse, leur vitesse d'insertion économique sera par conséquent variable, selon des facteurs internes comme externes, dont témoignera leur place dans la stratification socio-économique (Haghighat, 1994, pp 94-98 ; Blanc, Le Bars, 1993).

c) La coexistence spatiale

La division de l'espace suivant les populations immigrées ou minoritaires est souvent présentée en terme de séparation d'avec les populations autochtones. La réalité nous rappelle cependant qu'existent des situations de coexistence, de cohabitation dans un même espace, donc de proximité sociale malgré une distance de naissance distinguant les cumuls de ressources. On soulignera tout d'abord que les quartiers qualifiés d'« immigrés » ou d'« ethniques » comportent bien souvent une majorité d'autochtones. La réalité objective indique que « *l'implantation de groupes et communautés nationales et culturelles discriminées [...] n'est en effet jamais exclusive de la coexistence avec d'autres immigrés et avec des autochtones. Ces derniers, d'ailleurs, forment toujours la majorité des résidents, et on ne trouve nulle part en Europe continentale de tels secteurs où les étrangers représentent plus de 40 % du total des habitants* » (de Rudder, 1987, p 15). Dans ce sens, l'intérêt scientifique des « *quartiers d'immigrés* » devrait aussi concerner les modalités de coexistence, de cohabitation, les espaces partagés entre autochtones et immigrés, et même entre populations immigrées dans leur diversité, voire les différences relationnelles entre espaces contigus (Guillon, Taboada Leonetti, 1986 ; De Rudder, 1987 ; Taboada Leonetti, 1987). Signalons aussi que la sur-représentation des immigrés est en comparaison du reste de la ville, et non de la totalité des habitants du quartier. De plus, une échelle d'analyse fine révèle que d'éventuelles concentrations d'immigrés ont lieu le plus souvent à l'échelle de l'immeuble ou de la cage d'escalier¹⁷¹.

Dans son étude sur le 16^{ème} arrondissement de Paris, I. Taboada Leonetti (1987) décrit la coexistence de la communauté espagnole avec les habitants français des "beaux quartiers". Cette proximité spatiale se double d'une division sociale entre personnel domestique étranger et familles bourgeoises parisiennes, qui prend la forme d'une ségrégation verticale à l'échelle fine de l'habitat¹⁷², par une occupation différentielle de l'espace, et même par une invisibilisation des étrangers par un ensemble de séparations, de frontières (juridiques, économiques, symboliques), de signes et marquages (odeurs, ambiance, temporalités) jusqu'à une architecture de l'évitement, qui rappellent le rapport social dans lequel les immigrés sont inscrits. Dans ce cas, une analyse précise des relations sociales à l'échelle de la vie quotidienne montre que l'apparence de la coexistence, pacifique à première vue, cache une

¹⁷¹ Par exemple dans le "Triangle de Choisy", les Asiatiques sont concentrés dans quelques tours (Guillon, Taboada Leonetti, 1987, pp 46-47).

¹⁷² « Ainsi, dans ces quartiers, deux populations bien distinctes socialement et ethniquement se partagent l'espace résidentiel selon une logique de ségrégation verticale : une population aisée, majoritairement française, mais comprenant des étrangers dont beaucoup sont originaires des pays développés, occupent les étages nobles ; une population de condition beaucoup plus modeste, majoritairement ibérique, occupe les étages extrêmes : les loges et les chambres sous les combles » (Taboada Leonetti, 1987, p 75).

efficace de la séparation qui, reposant sur le rapport de travail et d'exploitation qu'est la domesticité, préserve le rapport social dominé par la bourgeoisie locale, non sans d'ailleurs nourrir le groupe immigré en tant que communauté.

Les différentes appellations de « *quartiers ethniques* », « *quartiers d'immigrés* », ou bien de quartier « *chinois* », « *arabe* », « *italien* » ou autre, interrogent les rapports entre d'une part la question de la représentation qu'ils véhiculent ou qui est perçue par la majorité externe, et d'autre part la réalité objective qui est sensée être décrite. Le plus souvent, ces quartiers sont effectivement l'objet d'une concentration de population particulière, dont la visibilité plus accentuée qu'ailleurs - dans l'espace public, par les enseignes ou pratiques commerciales, etc. - influera sur la qualité de la représentation¹⁷³.

La division sociale de l'espace est le plus souvent mesurée suivant le critère résidentiel, outil de mesure (les recensements) oblige. On peut aussi en tenir compte à propos de l'espace de production, en l'occurrence les distributions et pratiques spatiales relatives aux commerces, restaurants, ateliers et aux marchés de plein air (Guillon, Taboada Leonetti, 1987 ; De Rudder, 1987). À très grande échelle, les marchés et les commerces impliquent à la fois un partage de l'espace et des relations économiques et sociales en lien avec les caractéristiques historiques du quartier et des populations qui l'habitent, pouvant contribuer à ce que V. De Rudder nomme un « *cosmopolitisme populaire* » (1987, p 224). Commerce « *ethnique* », « *exotique* », « *de quartier* » ou « *français* » (De Rudder, 1987, pp 70-71 ; Guillon, Taboada Leonetti, 1987, pp 73-79), faire du commerce représente bien souvent pour les immigrés un recours économique privilégié de même qu'une voie d'insertion importante dans une formation sociale hôte ; le rapport au commerce représente d'ailleurs pour les diverses communautés étrangères un critère de différenciation.

7) L'évolution de la distribution des populations immigrées dans l'espace urbain

Est-ce que le phénomène de ségrégation s'atténue voire s'inverse, témoignant d'un processus de dispersion spatiale considérée comme preuve d'intégration dans la formation sociale hôte ? Ou bien y a-t-il, avec le temps, une perpétuation voire un renforcement de la séparation sociale et spatiale des populations minoritaires d'avec le groupe majoritaire ? La question de la méthodologie pour mesurer les évolutions de concentration spatiale des immigrés dans l'espace urbain est très importante et peut ainsi porter à polémique (Simpson, 2004 ; Johnston, Poulsen, Forrest, 2005). Nous avons vu que le modèle le E.W. Burgess combine l'intégration des nouveaux venus dans la formation sociale hôte suivant leur conformation au modèle de mobilité résidentielle qui se caractérise par leur dispersion dans l'ensemble environnant. Par exemple, en Europe, l'accession d'immigrés à la propriété pavillonnaire témoigne d'une ascension et d'une insertion sociales (Bonvalet, Carpenter, White, 1995 ; Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008). Cette dynamique d'intégration est

¹⁷³ « Cette variété de la population résidente ne correspond pas à l'image d'une "Chinatown" d'un quartier à majorité asiatique. En réalité, plus qu'à la population résidente, cette image renvoie à la présence, très visible dans le quartier, d'activités commerciales et artisanales asiatiques » (Guillon, Taboada Leonetti, 1987, p 48).

sociale et à la fois spatiale. À l'inverse, l'absence de mobilité résidentielle à partir d'un espace socialement défavorisé, ou bien la mobilité de relégation vers ce dernier, contribuent à l'entretien et à la reproduction des inégalités sociales.

À l'encontre du principe de mobilité, des situations mêlant concentration spatiale et immigration ne seraient plus synonymes de paupérisation et d'étape migratoire transitoire, mais de développement d'activités économiques en lien avec les circuits commerciaux internationaux. Des formes originales de concentrations immigrées peuvent aussi apparaître en périphérie urbaine : au Canada (Balakrishnan, Maxim, Jurdi, 2005) ou à Los Angeles aux Etats-Unis (Li, 1998a, 1998b), l'immigration chinoise est à l'initiative de regroupements spatiaux d'un niveau économique relativement élevé les « *ethnoburb* ». Pour ces cas nord-américains, la dispersion ne serait plus une condition indispensable à l'ascension sociale et à l'insertion : ces « *quartiers multiculturels* » seraient-ils la forme d'un dépassement de l'échelle nationale de la formation sociale hôte au bénéfice de l'échelle internationale de la mondialisation capitaliste ?

Les travaux de Préteceille montrent que « [...] l'intensité de la ségrégation des immigrés est nettement supérieure à celle des catégories populaires les plus ségréguées » (2006b, p 207), même si elle est en baisse, alors que la ségrégation des catégories sociales les plus favorisées est en hausse. Globalement dans l'agglomération parisienne au début du XXI^e siècle, la division spatiale des populations immigrées se traduirait par une dynamique de dispersion dans l'espace urbain, et non par une concentration, une « *ghettoïsation* » (Préteceille, 2009). Par contre, la prise en compte des immigrés de deuxième génération témoigne d'une ségrégation plus importante en raison de la plus grande concentration spatiale des familles immigrées avec enfants dans l'habitat locatif public (parc H.L.M.). Cet exemple rappelle d'une part la difficulté normative à étudier l'immigration (par la nationalité ? le patronyme ?), et d'autre part l'importance de la structuration du marché du logement comme facteur de distribution spatiale de ces populations. A ce titre, on doit rappeler l'importance des populations immigrées dans des « *banlieues difficiles* » de plus en plus périphériques¹⁷⁴, où s'y effectue également un processus sélectif entre ceux qui partent des "grands ensembles" (diplômés, actifs) et ceux qui y restent (non-diplômés, familles monoparentales (Lagrange, 2006 ; Pan Ké Shon, 2009).

Comme on est en droit de s'y attendre, l'intensité de la ségrégation dépend aussi des groupes étrangers pris en considération. Si les immigrés font partie le plus souvent des populations socialement défavorisées, les étrangers de pays riches - faisant partie des catégories sociales aisées - témoignent d'une ségrégation plus élevée, conformément au modèle de l'agrégation sociale de la bourgeoisie (Préteceille, 2009, p 490). Pour elles, l'ancienneté de présence ne contribue pas à leur dispersion spatiale, la question de leur insertion sociale ne se posant pas. En outre, la comparaison sociale et spatiale entre les populations étrangères nécessite de prendre en compte différents facteurs montrant qu'elles ne

¹⁷⁴ Surtout au nord et à l'est de Paris.

sont pas égales dans le contexte d'accueil, et accessoirement que leur distribution spatiale ne sera pas identique (Safi, 2009 ; Pan Ké Shon, 2009).

8) Immigration et villes globales

Dans la ville globale de S. Sassen (1991), la dualisation sociale se traduit aux rangs inférieurs de la hiérarchie socio-professionnelle par la présence et l'augmentation de populations immigrées occupant les emplois les plus mal rémunérés. On peut en effet soutenir l'hypothèse, avec l'internationalisation et l'accroissement des migrations internationales, que l'importance de la population migrante ou immigrée est proportionnelle au rang urbain sur l'échelle de la maturité capitaliste. On peut aussi supposer que les immigrés trouvent dans ces villes globales un marché du travail suffisamment développé pour constituer un pôle d'attraction.

L'internationalisation des mouvements migratoires s'élabore aux deux extrémités de la hiérarchie sociale des migrants. A. Tarrus (1992) parle ainsi des « *élites professionnelles circulantes* » et des « *populations immigrées défavorisées* », qui sont les « *deux mors d'une même tenaille* » (p 12), à savoir l'internationalisation des villes. Les migrants partagent-ils le même espace, suivant leur provenance, ou bien la division sociale détermine-t-elle avant tout la localisation spatiale ? Nous faisons l'hypothèse que dans l'espace urbain, cette division sociale des migrants est spatialement polarisée sur le plan résidentiel, que la polarisation sociale l'emporte sur l'origine commune : la polarisation spatiale se conforme et s'appuie sur la hiérarchie sociale. En premier lieu, les élites partagent le même espace, quelle que soit leur provenance, par phénomène d'agrégation. Par contre, les populations immigrées défavorisées sont soumises aux mécanismes de ségrégation macro-sociaux qui les relègueront dans les espaces résidentiels défavorisés. Sur le plan professionnel par contre, la co-existence entre catégories aisées et catégories défavorisées a lieu suivant les secteurs d'activité ; le modèle de la ville globale avance cette co-existence spatiale sur le plan professionnel – mais pas forcément aux mêmes heures de la journée – entre cadres et personnels au service de la mondialisation financière, et prolétariat des services. Cet espace urbain central, « *white and clean* » (Tarrus), rend visibles les élites de la mondialisation, et invisibles les petites mains immigrées.

Le rapport entre division sociale des migrants et division spatiale pose question. Le problème réside notamment sur la définition des migrants aisés : sont-ils intégrés dans la mondialisation financière, au top de la hiérarchie sociale des pays capitalistiquement développés ? ou bien l'importance des liens inter-individuels et des réseaux sur lesquels reposent les pratiques commerciales, n'entraîne-t-elle pas avant tout une proximité avec les co-nationaux (De Rudder, 1987 ; Tarrus, 1992) ?

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons évoqué la richesse du concept de division sociale de l'espace. La distribution des populations dans l'espace urbain obéit à des effets de structure qui déterminent le degré d'autonomie des individus selon le couple endo- / exo-régulation, la régulation étant définie, de la part des individus, comme la capacité de maîtriser le cours des événements et d'organiser sa vie. Selon cette hypothèse, la division sociale de l'espace au sein d'une formation sociale dont le rapport social dominant repose sur l'exploitation, est fortement tributaire de la structuration sociale organisée en classes sociales. Dans les sciences sociales – géographie et sociologie urbaines - cette division a souvent été déclinée en séparation-ségrégation entre populations socialement antagoniques. Les mutations actuelles de l'espace urbain – périurbanisation, *gentrification*, etc. – se réalisent dans le cadre de ces divisions sociales.

Nous avons aussi insisté sur la richesse heuristique que représente le fameux modèle concentrique de E.W. Burgess élaboré au début du XX^e siècle pour traduire les étapes d'insertion de "nouveaux venus" dans la ville comprise comme la métaphore de la formation sociale hôte. Il permet d'évoquer le rapport entre d'une part la division sociale de l'espace organisée « *en dernière instance* » par le rapport d'exploitation, qui est de fait celle de la formation sociale d'accueil, et d'autre part la distribution spatiale des populations immigrées. Cette confrontation interroge la nature du rapport social à l'œuvre : le rapport socio-économique et le rapport de provenance. Les immigrés sont abordés en tant que population étant l'objet d'un cumul des handicaps qui a pour conséquence leur situation défavorable dans la ville : ségrégation, relégation, espace dégradé.

Les traductions spatiales de la division sociale de l'espace présentent des invariants tout comme elles proposent des exemples différents suivant les formations sociales, les pays, les villes. On peut toujours trouver des situations diverses plus on s'attachera à l'analyse de cas particuliers ou plus l'échelle d'observation sera localisée. L'analyse de la réalité ne doit pas non plus faire oublier que le pendant de la séparation concerne ce qui relève de la coexistence, de la cohabitation ou du mélange, même en termes relatifs.

On ne peut évoquer la division sociale de l'espace sans distinguer le cas de la forme extrême de la séparation : le ghetto. Aussi le ghetto afro-américain a-t-il retenu particulièrement notre attention parce qu'il concentre des formes exacerbées de la ségrégation de populations défavorisées qui peuvent être un miroir grossissant de situations analogues sur le continent européen.

Conclusion de la première partie

Ces trois premiers chapitres ont pour but de présenter le cadre théorique de la recherche. Trois niveaux ont été exposés : l'importance des classes sociales pour appréhender la structuration sociale au sein d'une formation sociale organisée en fonction du mode de production capitaliste, la place des migrations internationales vis-à-vis de la dynamique du capital, et la définition de la division sociale de l'espace comme angle adéquat afin d'analyser la distribution des populations dans l'espace.

La géographie sociale, c'est la géographie de la lutte des classes. La pensée de Marx nous semble l'outil d'interprétation le mieux à même de synthétiser au niveau théorique la structuration sociale d'une formation sociale et économique capitaliste, dont le mode de production fondamental est basé sur le rapport d'exploitation. La domination de ce dernier rapport ne signifie pas pour autant que d'autres rapports n'existent pas dans la réalité (sexe, provenance géographique, famille) et ne soient pas eux-mêmes structurants ; la dimension "sociale" des rapports au sein d'une formation sociale capitaliste met en évidence que c'est le rapport d'exploitation qui est "socialement structurant". Au niveau théorique, la formation sociale en question est hiérarchisée en différentes classes sociales, dont la bourgeoisie et le prolétariat sont les classes fondamentales. En tant que classe dominante, la bourgeoisie a pour but, au sein de la lutte des classes, de reproduire et de perpétuer le rapport qui assure sa position. Les travailleurs-producteurs, à qui la classe capitaliste extorque la plus-value issue de son sur-travail, représentent la classe dominée. Cette classe traditionnellement ouvrière est en train de muter, avec la tertiarisation et la remise en cause du compromis keynésien par la restauration néo-libérale, ce qui a pu être interprété par ceux qui le désiraient ardemment comme une disparition. Les classes moyennes représentent un grand entre-deux, « *entre bourgeoisie et prolétariat* » (Bihar, 1989), avec ses formes traditionnelles ("petite bourgeoisie") ou modernes (cadres), dont la fraction devenue dominante semble indiquer la tendance lourde des compromis de classes (Duménil, Lévy). Ce tableau des classes théoriques se décline dans les formations sociales capitalistes concrètes en différentes réalités sociales.

La question de l'immigration dans un pays du Centre tel que l'Italie, nécessite d'interroger le rapport théorique entre les migrations internationales et la dynamique du capital. Nous considérons que cette dernière, en tant que processus global structurant, engendre une mobilité du travail servant à mettre à disposition du capital de nouvelles forces de travail. La mondialisation en acte depuis la fin du XX^e siècle, représente une logique d'extension géographique du capital à d'autres formations sociales (conquête horizontale) et à d'autres domaines encore vierges de la vie humaine (conquête verticale), exacerbant les rapports entre Centre et Périphérie. Nous nous appuyons effectivement sur la théorie du système-monde (Wallerstein) pour qualifier le mouvement de polarisation de la division internationale du travail, contribuant à l'augmentation des migrations internationales en direction des pays riches de la planète. La segmentation du marché du travail assigne les

travailleurs immigrés selon les besoins de la formation sociale hôte, c'est-à-dire le plus souvent en position socio-professionnelle subalterne. Les pays de l'Union européenne doivent gérer la contradiction de leurs besoins de main d'œuvre avec les politiques de fermeture aux frontières. Liés ensemble, droits de séjour et droits au travail représentent les filtres institutionnels permettant de contrôler la force de travail immigrée en dehors du droit commun, en particulier vers la sphère de l'économie informelle. Par tout un ensemble d'outils – camps de rétention, extension géographique et administrative du contrôle, externalisation, réglementations – les pays de l'Union européenne tentent vainement de contenir une immigration générée structurellement par leur domination économique.

La division sociale de l'espace se définit par la distribution socialement différenciée des groupes et des individus dans l'espace. Cette notion est centrale dans notre recherche. Elle interpelle plusieurs champs disciplinaires (histoire, économie, sociologie, géographie) afin de comprendre comment et pourquoi tel espace est occupé par la bourgeoisie tandis que tel autre l'est par des populations défavorisées. Pour les pays capitalistiquement développés, la ville est l'espace où est synthétisée de façon majeure la division sociale de l'espace d'une formation sociale. La géographie et la sociologie urbaines ont mis en évidence la puissance et la richesse du concept de séparation-ségrégation pour caractériser les processus inégalitaires de choix ou d'assignation sociale de l'espace ; il nous semble particulièrement pertinent de qualifier le procès de séparation suivant qu'il est endorégulé (aggrégation ou séparation volontaire de la classe dominante) ou exorégulé (relégation, isolement, ghetto) en fonction des classes sociales concernées. Espace de la bourgeoisie, espace des classes populaires, espace des classes moyennes, représentent le paysage récurrent de l'espace social urbain. Largement étudiées par les géographes et les sociologues, des dynamiques de changement social génèrent de nouveaux espaces (péri-urbanisation, *gentrification*, enclaves, relégations). Polarisation, fragmentation, dualisme, etc., représentent les concepts avancés pour ces dynamiques. Avec l'immigration, la division sociale de l'espace concerne une population particulière qui est partie prenante des dynamiques urbaines. Nous avons fait un large écho au modèle d'insertion sociale proposé par E.W. Burgess en 1925 car il synthétise nombre de principes (sas d'entrée, adaptation, intégration générationnelle, etc.) qui sont valables pour analyser la place des nouveaux venus dans la ville. Nous avons aussi évoqué le concept de ghetto et son application dans la réalité états-unienne. A la séparation sociale fondée que le rapport d'exploitation, s'ajoute pour les immigrés une séparation supplémentaire, migratoire ou raciste. La question récurrente est de savoir quel rapport social fonde la relégation, ou bien s'il y a des rapports dialectiques entre les rapports sociaux. Mêlant immigrés et nationaux, la division sociale de l'espace permet de mettre en évidence la réalité spatiale des rapports au sein de la structure sociale.

PARTIE II

-

LA QUESTION DE L'IMMIGRATION EN ITALIE

Fin XX^e, début XXI^e. Trouver l'Italie dans les tableaux de comparaisons internationales n'est pas chose aisée. A l'heure du capitalisme mondialisé, les pays qui servent de référence sont les Etats-Unis, en haut de la hiérarchie économique mondiale, le Japon, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, voire la France. Pour parler des villes globales, S. Sassen (1994) met en exergue New York, Londres et Tokyo. Même pour l'Europe, les informations du continent se résument le plus souvent à ses trois pays capitalistiquement les plus développés. Cette absence – ou cette moindre présence – de l'Italie dans les chiffres internationaux, témoigne du rang subalterne de la Péninsule dans la hiérarchie économique. Bien que faisant partie des dix premières puissances industrielles mondiales, l'Italie fait partie du deuxième cercle des pays du Centre.

L'Italie a pourtant une histoire particulière, intime, avec le capitalisme. Dès le Moyen Age, de nombreuses villes, dont les principales sont Gênes, Florence et Venise, sont les centres relais géographiques du capitalisme marchand qui s'épanouit dans l'espace méditerranéen puis continental, avant que ce centre de gravité ne se déplace vers l'Europe du nord-ouest. L'historien F. Braudel (1979b) ne signale-t-il pas que le mot *capitale* est apparu en Italie vers le XII^e-XIII^e siècle ? Pour la période qui va de 1450 à 1650, il parle d'un *Modèle italien* (1994) qui témoigne du rayonnement économique et culturel des villes-États de la Péninsule. À cette époque, la supériorité italienne est marchande et bancaire, avec les lettres de change, les banques, le système de crédit et le prêt à intérêt, les sociétés en commandite, dans toutes les villes et tous les ports qui comptent. L'histoire du capitalisme, à son stade marchand et ses prémisses financières, se confond à ce moment-là avec l'Italie et certaines de ses villes (Vidal, 1998, pp 7-19).

L'objectif de cette deuxième partie est de présenter le contexte de l'immigration dans une formation sociale capitaliste hôte, en l'occurrence l'Italie.

Le chapitre 4 est chargé de présenter le contexte géographique et social de l'Italie. Il ne s'agira que d'un résumé de bien des aspects de la réalité italienne, des principales caractéristiques de la géographie, de l'histoire, de la société italiennes. Les déséquilibres territoriaux, surtout entre le Nord et le Mezzogiorno, la crise démographique, les mutations du travail, offrent un cadre d'accueil particulier à l'immigration.

Le chapitre 5 a pour but de faire une présentation globale des caractéristiques de l'immigration en Italie. De pays d'émigration, l'Italie est devenu un pays d'immigration dans les années 1970. Quels flux ont concerné et concernent actuellement la Péninsule ? Quelles sont les différentes communautés immigrées présentes sur le sol italien ? La distribution territoriale des différents groupes d'immigrés tient compte notamment de la division Nord/Sud de la Péninsule.

Le chapitre 6 présente les politiques d'immigration qui se sont succédé en Italie. L'immigration dans la Péninsule a été tardive par rapport aux autres pays européens, et elle a aussi été importante, bouleversant les esprits, et interrogeant les capacités d'adaptation des institutions nationales. Entre lois contraignantes et régularisations massives [*sanatorie*], l'accueil des immigrés est l'objet d'une réelle hostilité. L'actualité nous rappelle la marche vers le racisme d'Etat à l'œuvre en Italie.

Le chapitre 7 expose les rapports entre l'immigration et le travail. La population immigrée est une nouvelle force de travail dont la place est fixée par la segmentation du marché du travail, le plus souvent au plus bas de la hiérarchie professionnelle. Provenance, sexe, durée et condition de présence, division économique de l'espace, comptent parmi les facteurs du travail immigré. Du travail au noir à l'entrepreneuriat, les conditions et statuts des immigrés sont variables. On donnera un écho particulier à la condition des femmes étrangères, entre les soins aux personnes âgées et la prostitution.

Le chapitre 8 s'attachera à traiter du rapport des immigrés à la ville en Italie. La présence des différentes communautés étrangères varie selon les villes, traduisant une mosaïque migratoire importante. On soulèvera également la question de la place des immigrés dans le contexte national de péri-urbanisation-suburbanisation : quelle est leur place dans cette dynamique ? Pour l'espace intra-urbain, nous ferons appel à diverses études locales à propos de la difficile question du logement pour cette population, et des "quartiers immigrés".

Les études sur l'immigration en Italie ont été tardives, en correspondance avec l'époque où le pays a été concerné par ce phénomène (années 1970-1980), c'est-à-dire plus tardivement que les pays comme la France où l'immigration était déjà considérée comme un phénomène structurel. Au début, les recherches étaient le plus souvent sporadiques, régionales ou locales, un outil de mise en commun des informations à cette échelle étant manquant. Progressivement, l'I.S.T.A.T. a considéré l'immigration comme un phénomène d'importance au fur et à mesure que la réalité l'exigeait. L'I.S.T.A.T. s'est aussi modernisé, a développé nombre d'analyses statistiques, a publié des rapports de plus en plus fournis, qu'elle met à disposition gratuitement sur son site internet, où une base de données nationale sur les populations étrangères est en ligne (<http://demo.istat.it>). Nous y avons abondamment puisé.

À leur début, les études sur l'immigration en Italie ont abordé le sujet sous l'angle des flux à l'échelle internationale. Par la suite, les références concernent le rapport entre cette nouvelle force de travail et le marché du travail national, avec E. Reyneri (sociologue), rapport perçu plus sous l'angle international centre/périphérie par E. Pugliese (sociologue).

Phénomène particulier à l'Italie – vu de France – les O.N.G. et les Fondations sont des acteurs de recherche fondamentaux. On citera surtout la Caritas¹⁷⁵ qui publie régulièrement un dossier annuel, et nous n'oublions pas l'I.S.M.U.¹⁷⁶ plus spécialisée sur l'immigration en Lombardie. Egalement, des fondations-laboratoires sont actives pour ce qui concerne la recherche sur les questions migratoires, mais il s'agit apparemment d'initiatives sporadiques, éparpillées. Plus récemment, la progression des sujets de recherche s'est dirigée vers l'étude des communautés étrangères, en tant que telles ou en relation avec leur environnement d'accueil (le travail, les enfants mineurs, l'école, etc.). On signalera à cet effet la série de recueils d'articles proposés par l'Istituto Cattaneo¹⁷⁷ (A. Colombo, T. Caponio, G. Sciortino), de même que les travaux par ou sous la direction de M. Ambrosini à Milan. Outre les sociologues et les anthropologues, les géographes aussi (C. Brusa) se sont emparés de la question.

¹⁷⁵ La Caritas est le Secours Catholique en France.

¹⁷⁶ ISMU - Iniziative e Studi sulla MUltnietnicità – www.ismu.org – que nous avons très peu utilisé.

¹⁷⁷ <http://www.cattaneo.org/default.asp>

Carte A : Les régions d'Italie



Italie du Nord-Ouest	<i>Piemonte</i> - Piémont <i>Valle d'Aosta</i> – Val d'Aoste <i>Lombardia</i> - Lombardie <i>Liguria</i> -Ligurie
Italie du Nord-Est	<i>Trentino-Alto Adige</i> –Trentin-Haut Adige <i>Veneto</i> - Vénétie <i>Friuli-Venezia Giulia</i> – Frioul-Vénétie Julienne <i>Emilia Romagna</i> – Emilie Romagne
Italie du Centre	<i>Toscana</i> - Toscane <i>Umbria</i> - Ombrie <i>Marche</i> - Marches <i>Lazio</i> - Latium
Italie du Sud (Mezzogiorno)	<i>Abruzzo</i> - Abruzzes <i>Molise</i> - Molise <i>Campania</i> - Campanie <i>Puglia</i> - Pouilles <i>Basilicata</i> - Basilicate <i>Calabria</i> - Calabre
Italie insulaire (Mezzogiorno)	<i>Sicilia</i> - Sicile <i>Sardegna</i> - Sardaigne

Chapitre 4 : L'Italie : contextes géographique et social

L'objectif de ce chapitre est de faire une présentation de différents aspects de la réalité de l'Italie, des principales caractéristiques de sa géographie, de son histoire, de sa société. Il s'agit de voir dans quels contextes géographique, économique et social les immigrés sont susceptibles de s'installer. L'Italie se caractérise en effet par des déséquilibres territoriaux très importants entre le Nord et le Mezzogiorno, dichotomie qui peut être nuancée par la spécificité économique et sociale de la "Troisième Italie". Depuis la fin du XX^e siècle, le pays est aussi touché par une crise démographique importante qui pose la question de l'avenir de sa force de travail. L'Italie fait partie de ce qu'on appelle le "modèle méditerranéen", sa régulation sociale se caractérisant notamment par la faiblesse de l'État social. Comment le tournant post-fordiste s'est-il répercuté sur la formation sociale italienne, et particulièrement ses formations sociales macro-régionales ? Les mutations du travail ont lieu dans une formation sociale où le travail non réglementé est déjà structurel.

I) Panorama historique de l'évolution économique de l'Italie

1) Du début du capitalisme italien à la période fordiste

Le lent décollage industriel de l'Italie s'est déroulé à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, c'est-à-dire plus tardivement que les pays d'Europe occidentale. Il a reposé sur les surcapacités d'investissement des pays industriellement plus avancés (France, Angleterre, Allemagne, Suisse) à la recherche de nouvelles occasions de valorisation, et sur la volonté du jeune État de construire un marché protégé à travers ses commandes publiques. Cette entrée dans le capitalisme européen s'est appuyée sur des conditions d'exploitation de la main d'œuvre – salaires parmi les plus bas du continent, longs horaires de travail, absence d'une protection juridique des travailleurs, salaires très inférieurs pour les femmes et les adolescents – qui ont assuré des conditions d'extorsion de plus-value rentables pour le capitalisme industriel italien naissant. Fondée à l'origine sur le textile, l'industrialisation de l'Italie s'est basée sur la concentration territoriale : le pôle industriel national, moteur économique de la Péninsule pour le siècle à venir, se trouve dans le Nord-Ouest du pays, le "Triangle industriel" Turin-Milan-Gênes, qui constituera.

La période fasciste se caractérise par la création de grands conglomerats para-étatiques de la part d'un État fortement interventionniste, notamment au travers de l'I.R.I. (*Istituto per la Ricostruzione Industriale*) créé en 1933. L'Italie d'après-guerre présente un modèle mixte

d'étatisme et de libéralisme économique, ou de "néo-capitalisme public", où la continuité avec la période précédente est préservée avec un rôle central dévolu aux organismes publics autonomes [*enti pubblici autonomi*](E.N.I., A.G.I.P., E.N.E.L., etc.). Elle préfigurera une économie mixte à la fois de sauvetage, de défense et de développement du capitalisme italien, où l'État sera aussi bien entrepreneur que banquier, en symbiose avec les oligopoles privés (F.I.A.T., Olivetti, Pirelli). F. Barca¹⁷⁸ parle de « *compromis sans réforme* » [*compromesso senza riforme*] pour caractériser cette période mêlant continuité des institutions sous l'égide d'une génération de technocrates (Nitti, Beneduce), clientélisme envers la petite bourgeoisie traditionnelle [*ceto medio, imprenditoriale e contadino*], et rapport de force au détriment de la classe ouvrière (freins aux salaires et aux droits des travailleurs).

La période qui va des années 1950 à la fin des années 1960 représente la deuxième révolution industrielle italienne. Conformément à la tendance lourde qui touche le continent, on passe résolument d'une société agricole à une société industrielle, avec l'avènement du fordisme et de la société de consommation dont la télévision et la fameuse "F.I.A.T. 500" représentent les principaux symboles. Plus particulièrement, la période 1958 – 1963 correspond au "miracle économique" italien, avec une économie d'ouverture internationale tournée vers les exportations, qui amplifiera la concentration territoriale du développement industriel au bénéfice du Nord-Ouest, et par conséquent le dualisme géographique, mais qui permettra aussi l'émergence de la "Troisième Italie". L'évolution de la société affecte également son pilier fondamental, la famille, qui tend vers le modèle de la famille européenne (Baldi, Cagiano de Azevedo, 1999).

2) Le tournant post-fordiste

Les années 1970 sont le théâtre de conflits sociaux latents, d'une crise monétaire en 1971 doublée de la crise économique internationale dès 1973. L'économie italienne amorce à ce moment-là son tournant post-fordiste. A partir des années 1980, comme dans les autres pays capitalistes européens, les restructurations industrielles se succèdent dans une économie tournée vers l'étranger et adepte du libre-échange. En 1992, un plan massif de privatisations et de démantèlement des grands conglomerats mixtes a été mis en place. Dans ce capitalisme managerial-familial (Barca, 1997), à la puissance emblématique de la famille Agnelli et de la FIAT qui a prospéré sur la sidérurgie, la mécanique et l'automobile depuis la fin du XIX^e siècle, s'ajouteront de nouveaux empires privés tentaculaires s'appuyant sur l'immobilier, la finance, les médias, sous l'égide de *condottieri*, comme la Fininvest de Berlusconi¹⁷⁹. La crise du fordisme, qui concerne dans la même période tous les pays capitalistes, implique ainsi une mutation de la concentration du capital au sommet de la hiérarchie socio-économique, sans toutefois en changer les tendances lourdes : « *Le cas italien se présente [...] dans le*

¹⁷⁸ Barca F. (1997), "Compromesso senza riforme nel capitalismo italiano", in Barca (dir), pp 3-115.

¹⁷⁹ « Selon le magazine *Forbes* de janvier 2006, [Berlusconi] est le 25^e homme le plus riche du monde avec une fortune personnelle estimée à 12 milliards de dollars en 2005 » (note in *Alternatives Économiques* n°246, avril 2006, p 31). Cf Musso (1994), Galapagos "Il cavaliere rampante" (il manifesto 19/12/2002), E. Jozsef et M. Semo "Le vainqueur devra gouverner un pays en très mauvais état" (Libération 11/04/2006), Galapagos "L'Italia di Berlusconi non cresce" (il manifesto 11/09/2002).

panorama international avec une nette particularité en ce qui concerne les relations souvent inextricables entre les différents pouvoirs économiques, par les liens entre ceux-ci et l'Etat, par la résistance plus accentuée que dans d'autres pays à "démocratiser" la grande entreprise et à accepter des règles qui imposent la transparence de la gestion et du contrôle »¹⁸⁰. Dans les unités de production, la course à la productivité se réalise par l'augmentation des rythmes et des cadences, la recherche d'une nouvelle rentabilité du capital impliquant un usage plus intensif de la force de travail.

Dans ce contexte de crise du fordisme, l'adaptation du capital se traduit par la décentralisation productive vers des unités de production de plus petite taille, une plus grande flexibilité de la gestion, le développement de régions alliant proximité spatiale et moindre coût de main-d'œuvre. Cette stratégie de décentralisation productive s'illustre au travers de la reconnaissance des vertus d'une "Troisième Italie" regroupant des régions du centre-nord et du nord-est de la Péninsule, et avec des figures emblématiques internationalement reconnues comme les Benetton. Ce "second miracle économique" du début des années 1980 s'est appuyé sur la vitalité de l'économie des PME et la reprise des investissements productifs... mais également sur le gel de l'échelle mobile des salaires – comme en France à la même période – soustrayant ainsi sa part redistribuée au salariat. Durant les années 1980, l'accroissement constant des revenus des entrepreneurs et des professions libérales confirme la concentration de la richesse au profit d'une minorité de la population¹⁸¹. Globalement, l'évolution de la structure de l'emploi fait apparaître une polarisation entre professions qualifiées, en lien avec le développement du tertiaire supérieur, et les "*cattivi lavori*" conjuguant faible qualification, précarité et travail informel (Pugliese, Rebeggiani, 1997). La mondialisation, les traités de l'Union européenne et les politiques nationales d'orientation néolibérale ont déstructuré le monde du travail et redistribué progressivement la richesse nationale au bénéfice de la rente et des profits financiers. Sur le plan géographique, cette tendance à la polarisation économique se réalise alors que le retard du Mezzogiorno persiste¹⁸².

Reconnue comme une des premières puissances industrielles mondiales – elle est membre du G8 – l'Italie dispose cependant d'une économie extravertie à deux visages, avec d'une part quelques grandes firmes au top de la mondialisation et un capitalisme financier puissant, et d'autre part de petites unités de production dynamiques mais fragiles, qui survivent grâce au faible coût du travail, et qui sont de surcroît directement en concurrence avec des pays à bas salaires du Tiers Monde ou de la première périphérie européenne¹⁸³, surtout dans les secteurs traditionnels (textiles, chaussures, cuirs, céramique). D'après les

¹⁸⁰ Amatori F., Brioschi F. (1997), "Le grandi imprese private : famiglie e coalizioni", in Barca (dir), p 117. Sur le patronat italien et le poids des divisions régionales, cf Hege (2001).

¹⁸¹ Cf Rovati, 1993, in Palumbo, pp 217-234.

¹⁸² Cf Amoruso (1986) : les critères de développement et de bien-être – mortalité infantile, quantité d'automobiles par mille habitants, consommation d'électricité pour usage industriel – mettent en évidence les carences socio-économiques du Mezzogiorno en 1981. Rappelons qu'une dernière épidémie de choléra a touché Naples en 1973.

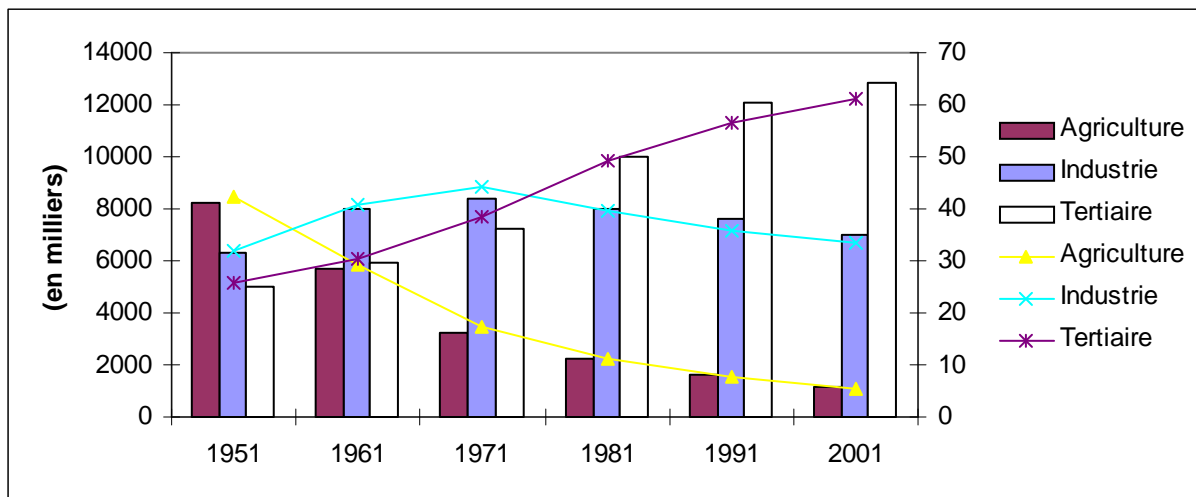
¹⁸³ M. Cartosio, "Frigoriferi e lavatrici, la storia si ripete. Ieri tutti in Italia, oggi si emigra a Oriente" (il manifesto, 04/06/2008)

rapports de l'I.S.T.A.T. qui soulignent le retard technologique et le manque d'investissement dans la recherche, l'Italie reste fondamentalement « *un pays plus riche de main-d'œuvre que de capitaux* ». Au dualisme séculaire entre le Nord de l'Italie et le Mezzogiorno s'est ainsi ajoutée – ou bien a remplacé, selon les points de vue – soit une division territoriale en trois parties, avec l'affirmation de cette “Troisième Italie”, soit un archipel de zones émergentes et de zones de dépression en fonction de ressources locales (la [*leopardizzazione*]). Vitalité et pesanteurs, concentration et déséquilibres, constituent le « *paradoxe italien* » (Balcet, 1995, p 113).

3) La tertiarisation de l'économie

Au début de la seconde moitié du XX^e siècle, le profil de la structure de l'emploi en Italie finit par rejoindre celui des pays les plus industrialisés du continent européen. D'un profil I–II–III, la structure de l'emploi passe en effet dans les années 1950 à II–III–I, puis dans les années 1970 à III–II–I :

Figure 4.1 : La structure de l'emploi par secteur d'activité de 1951 à 2001 (milliers, %)



source : ISTAT

En 2007, la population active occupée représente 59 % de la population comprise entre 15 et 64 ans. Les différences de sexe sont notables : 71 % des hommes sont actifs tandis que les femmes – dont le taux d'activité est l'un des plus faibles d'Europe - sont à seulement 47 %. L'augmentation de la population active occupée a été progressive en Italie¹⁸⁴.

Le développement de la tertiarisation, secteur très large de l'économie italienne, se traduit par une polarisation entre les emplois de qualification élevée du tertiaire supérieur, et

¹⁸⁴ Cette augmentation, réelle, a aussi “bénéficié” de l'évolution des définitions officielles : en 1991 n'étaient considérées comme occupées que les personnes qui se déclaraient comme telles ; le recensement de 2001, se mettant au diapason des normes internationales, a considéré comme occupées les personnes se déclarant comme telles mais aussi celles qui ne sont pas en situation de travail effectif (comme les chômeurs, ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi, les étudiants, etc.) mais qui ont effectué au moins une heure de travail rétribué ou en qualité d'aide familial la semaine précédant l'enquête de recensement (ISTAT, 2007, pp 650-651).

les emplois de services traditionnels, *low tech*, destinés aux catégories les plus fragiles (jeunes, femmes, immigrés, surtout méridionaux) dans une dynamique de contraction du travail garanti et de développement du travail atypique (Mingione, 1990, pp 10-11 ; Reyneri, 1997). Il s'agit en effet d'un tertiaire de faible productivité (*labour intensive*), qui apporte relativement peu à la richesse nationale. Il faut par exemple souligner le développement des services à la personne, caractéristique de besoins nouveaux en raison du vieillissement de la population qui, en raison des carences des structures publiques, aura recours de manière massive à l'emploi féminin, étranger et précaire. Il faut également rappeler l'ambiguïté des services aux entreprises : leur forte expansion à partir des années 1980-1990, même lors de conjonctures économiques difficiles, ne traduit que le recours à l'externalisation de tâches [*outsourcing*] qui étaient auparavant internes aux entreprises. Le développement de l'emploi tertiaire peut ainsi se révéler trompeur : il peut simplement représenter le déplacement d'une catégorie à une autre à des fins de réduction du coût du travail. Par ailleurs, l'augmentation des emplois dans le salariat tertiaire public a représenté un recours important pour l'activité féminine (ISTAT, 2007a, pp 194-199). Dans les grandes lignes, l'évolution de la structure de l'emploi par l'entremise de la tertiarisation s'est également déroulée suivant une division sexuelle du travail, entre opportunités et stratégies de refuge. La féminisation de l'emploi via la tertiarisation a concerné en particulier le secteur du commerce et de l'hôtellerie (+ 30 % entre 1996 et 2006), de services aux entreprises (+ 80 %), de la santé et de l'éducation (+ 25 %). Pour le Nord, la tertiarisation (III) a été précédée par la phase d'industrialisation (II) alors que pour le Sud on est passé directement d'une phase à dominante agricole (I) à tertiaire. Les régions les plus riches se caractérisent par la centralité de l'emploi industriel (Chiesi, 1998).

II) Une géographie des déséquilibres territoriaux

Sur le continent européen, il n'y a sans doute pas de pays dont les différences territoriales internes sont aussi importantes – et anciennes – que l'Italie, entre le nord et le Mezzogiorno¹⁸⁵. L' "effet géographique" pèse en effet sur nombre de caractéristiques économiques, politiques et sociales de la Péninsule. On aura en mémoire, à partir du milieu du XX^e siècle surtout, l'exode de la main d'œuvre du Mezzogiorno, composée surtout de paysans et d'habitants des campagnes, vers le "Triangle industriel", à la recherche d'un emploi et de meilleures conditions de vie. Aujourd'hui encore, le spectacle de la *Freccia del Sud*, ces trains bondés de Méridionaux rentrant dans leur famille pour les fêtes de fin d'année, témoigne de la façon dont ils sont considérés par le pouvoir central.

¹⁸⁵ Sur les lointaines origines de la question méridionale, cf. Celant, Morelli, 1986 ; Attal, 1998. « [...] une adhésion à la République des régions septentrionales et centrales à plus de 63 % et un vote en faveur de la monarchie dans les régions méridionales à 67,4 % et à 64 % en Sicile et en Sardaigne » (Durand, 1999, p 117). La géographie électorale du Mezzogiorno est restée étonnamment fidèle à ce découpage : même aux élections actuelles, les électeurs du Mezzogiorno votent majoritairement à droite, et offrent ses plus beaux scores à l'extrême droite traditionnelle (MSI).

Entre le Nord et le Mezzogiorno, la géographie de l'Italie peut se définir par toute une série de différences territoriales qui, vue leur ampleur structurelle, permettent de parler de déséquilibres. Ces derniers concernent un grand nombre de critères. Les régions du Nord, puis du Centre, présentent un PIB par habitant nettement supérieur à celui des régions du Mezzogiorno¹⁸⁶ (cf annexe 4.1). Et la différence entre les deux parties de l'Italie ne se réduit pas au début des années 2000. Cette dichotomie socio-économique à l'échelle de la Péninsule contribue à rapprocher le nord de l'Italie de l'Europe continentale et du Nord-Ouest, et à placer de plain pied le Mezzogiorno dans le modèle méditerranéen.

1) La géographie des inégalités de revenus

À l'instar des pays de l'Europe du Sud, l'Italie se caractérise par un degré d'inégalité de revenus plutôt élevé par rapport aux autres pays européens. Pour l'Italie, les 20 % les mieux rémunérés perçoivent 5,6 fois plus que les 20 % les moins bien rémunérés ; ce rapport est supérieur à celui de l'Europe nord-occidentale (dont la France, à 4,2)¹⁸⁷. Et « *pour ce qui concerne l'Italie en particulier, le Centre-Nord présente un degré d'inégalité semblable à la moyenne européenne, tandis que le Mezzogiorno ressemble plus aux pays les plus inégalitaires [d'Europe]* » (ISTAT, 2007a, p 224). C'est en effet dans la macro-région la plus pauvre que les inégalités [*sperequazione*] de revenus sont les plus importantes.

Les différences de revenus entre les familles dépendent d'un grand nombre de facteurs, à savoir le nombre de revenus perçus dans le foyer, le type de revenu, la catégorie sociale, les caractéristiques démographiques de la famille, le niveau de diplôme et de qualification professionnelle. La pauvreté, surtout dans le Mezzogiorno, touche les familles nombreuses ou comptant un enfant à charge, les personnes âgées seules, les familles comptant des chômeurs, des retraités ou autres inactifs en leur sein. Quel que soit le handicap social, habiter dans les régions du Sud constituera un facteur aggravant.

Les inégalités de revenus sont également tributaires des déséquilibres territoriaux : le revenu moyen des familles du Mezzogiorno équivaut approximativement aux trois quarts de celui des familles du Centre-Nord. Il est plus élevé dans le Trentin et en Lombardie, et au plus bas en Sicile (ISTAT, 2007a, 2008c). L'explication des inégalités de revenus entre Nord et Sud repose sur le fait que les familles méridionales dépendent beaucoup plus d'un seul revenu, en raison d'une part de la faible participation des femmes au marché du travail et d'autre part d'un chômage plus élevé qu'ailleurs.

¹⁸⁶ Krüger A (2007), "Le revenu des ménages privés dans les régions de l'Union européenne, 2003", *Statistiques en bref*, Eurostat (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-07-025/FR/KS-SF-07-025-FR.PDF)

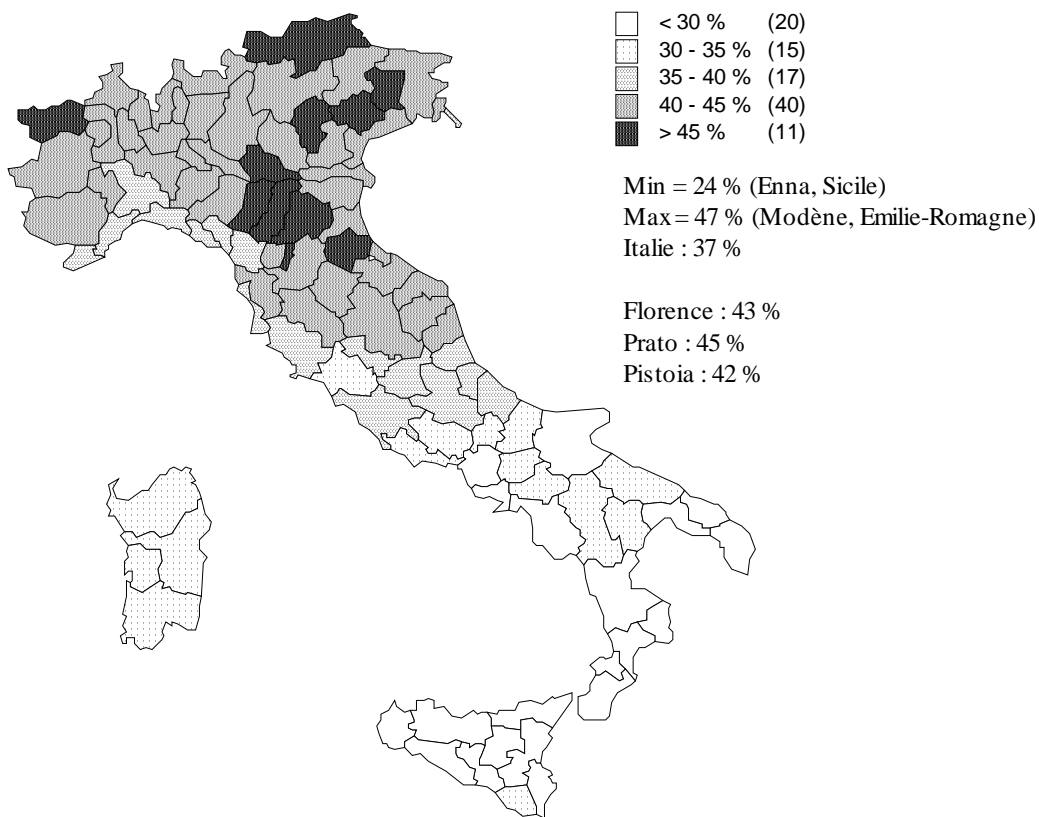
¹⁸⁷ Observatoire des inégalités, "Les inégalités de revenus en Europe", 14/08/2006, http://www.inegalites.fr/spip.php?article555&id_mot=114. Cf aussi Observatoire des inégalités, "Les inégalités de revenu par habitant en Europe", 21/02/2008, http://www.inegalites.fr/spip.php?article853&id_mot=114.

2) Les déséquilibres territoriaux en matière de marché du travail

« *Il lavoro si è fermato a Eboli* »¹⁸⁸

Le taux d'activité de la population en âge de travailler est plus important dans les régions septentrionales, particulièrement au Nord-Est (cf carte 4.1). Dans le Mezzogiorno, il est plus particulièrement important dans le secteur agricole. Le taux d'emploi des femmes est aussi marquant : en 2007, moins de 30 % des femmes en âge de travailler de Campanie et de Sicile sont occupées, tandis qu'elles sont 62 % en Emilie Romagne ; ce taux est proche de 57 % en moyenne dans les régions septentrionales (Hege, 2002 ; Hege, Math, 2007).

Carte 4.1 : Taux d'actifs occupés par province, en 2001



source : élaboration propre d'après ISTAT

Les raisons démographiques sont centrales pour avancer une explication concernant la hausse du taux d'activité, ainsi que la baisse du chômage. La structure démographique de l'Italie est en effet l'objet d'une mutation rapide : vieillissement, faible taux de natalité, nombre relativement réduit d'enfants et de jeunes, comme dans les autres pays de l'Europe méridionale. Le poids des populations en âge de travailler se réduit par rapport à celui des retraités. Ce resserrement des actifs potentiels a créé des conditions favorables à la hausse de l'activité féminine, en particulier dans les services.

¹⁸⁸ Titre humoristique d'un article du *manifesto* du 23 sept. 1999 faisant allusion au célèbre roman autobiographique de Carlo Levi "Cristo si è fermato a Eboli" ("Le Christ s'est arrêté à Eboli") publié en 1945 et porté à l'écran en 1979 par Francesco Rosi. Eboli se situe dans le sud de la Campanie.

La contraction des effectifs continue dans les grandes unités de production, tandis que la faible augmentation des emplois qui a lieu dans l'industrie se vérifie dans les entreprises de petite et moyenne dimension. Les transformations de la structure de l'emploi, notamment à la suite de la crise de la grande industrie qui était la référence en matière de droits du travail, ont entraîné la remise en cause du salariat stable et l'expansion de toute une gamme de formes de travail précaires : « *En somme, si les années 80 ont été celles du chômage de masse, au cours de années 90 ce phénomène a été progressivement remplacé par la précarité de masse* » (Pugliese, Rebeggiani, 2004). Les valeurs dominantes deviennent la flexibilité, l'intérêt de l'entreprise, et non plus la protection et les garanties de la partie salariée qui prévalaient au cours de la phase historique précédente. La conséquence est que « *dans le Rapport annuel de l'ISTAT de 2003, on lit que – au cours de la décennie comprise entre 1993 et 2003 – la part du revenu global du pays destinée au travail salarié a diminué de manière significative, passant en dix ans de 54,1 % à 48,9 %, malgré l'augmentation de l'emploi après 1995* » (Ibid.).

3) La géographie du chômage

En Italie, le chômage est un problème qui illustre les grands déséquilibres territoriaux. Les polémiques autour des chiffres du chômage - leur mode de calcul, les catégories comptabilisées ou occultées, l'importance du travail informel - rappellent qu'il s'agit d'une information hautement politique qui finalement ne reflète qu'imparfaitement la réalité concrète. L'adoption du mode de calcul européen en 1992 a fait baisser artificiellement le chômage¹⁸⁹. Cependant, l'écart entre le Nord et le Mezzogiorno est toujours important.

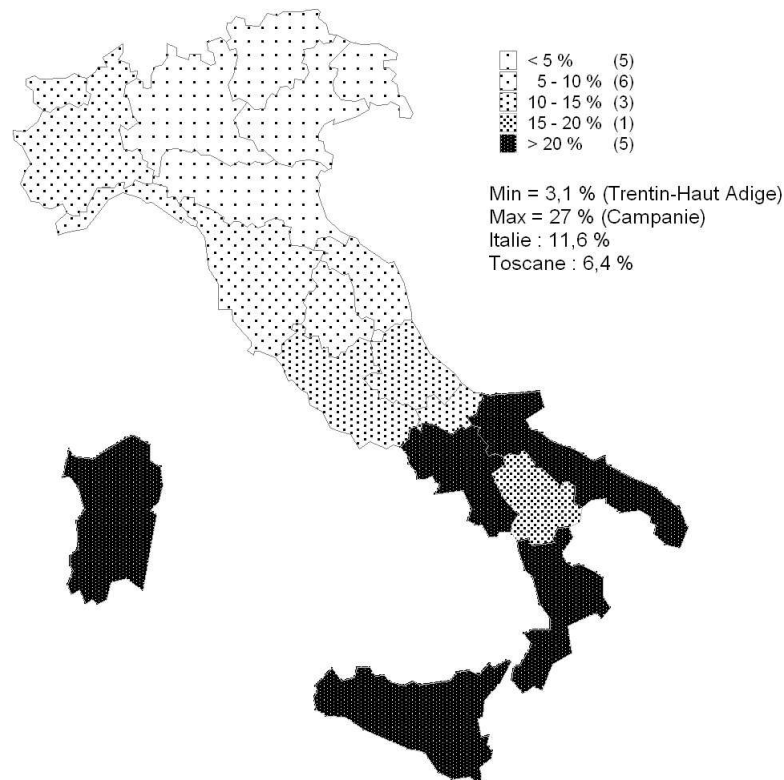
Les années 1980 sont considérées comme les années du chômage de masse en Italie comme en Europe. Après une période de crise économique, le chômage a commencé à baisser à partir de la moitié des années 1990. Pour Pugliese et Rebeggiani (2004), on est alors passé d'une croissance sans créations d'emploi [*crescita senza occupazione*] à un développement de l'emploi sans croissance économique. Ce sont les services qui représentent alors le réservoir d'emplois.

La cartographie du chômage présente une situation inverse de celle de la population active occupée, et même de la population active totale (cf carte 4.2). Dans un contexte de baisse générale – l'Italie passe d'un taux de 11,4 % en 1998 à 6,1 % en 2007 - le chômage est

¹⁸⁹ « *Quand en 1992 ont été adoptés les critères européens, on a observé [...] une contraction importante du chômage, mais en même temps une augmentation des "inactifs" [non-forze di lavoro] avec par conséquent une chute de la population active et du taux d'activité. Ont été ainsi exclus des actifs [forze di lavoro] – sur la base des nouveaux critères – les personnes qui avaient effectué leur dernière recherche d'emploi (une des conditions nécessaires pour être défini comme chômeur) à plus de 30 jours du dernier relevé ; tandis qu'avant, la limite était fixée à 90 jours. Ces nouveaux critères ont redimensionné le chômage en ce qui concerne les chômeurs de longue durée et donc surtout féminins et concentrés dans le Mezzogiorno : l'écart moyen entre les deux mesures était de 4,2 % pour la valeur nationale et de 7,6 % pour la valeur méridionale. Pour avoir une idée de l'importance du chômage dans les années 90 en Italie et dans le Mezzogiorno, il suffit de penser que – en suivant les critères utilisés jusqu'en 1992 (le taux de chômage élargi) – les valeurs auraient été supérieures de 16 % pour l'Italie et de 29 % pour le Mezzogiorno* » (note 7, in Pugliese, Rebeggiani, 2004)

beaucoup plus important au Sud (de 19,6 % en 1998 à 11 % en 2007) que dans le Nord et en particulier le Nord-Est (de 5,5 % en 1998 à 3,1 % en 2007). Le taux de chômage atteint même 24,5 % en Sicile en 1999, et moins de 4 % en Emilie-Romagne la même année. Ainsi, malgré une baisse générale touchant toute la Péninsule, l'écart entre le Nord et le Sud est loin de se résorber.

Carte 4.2 : Le chômage dans les régions en 2001



source : élaboration propre d'après ISTAT

Le chômage en Italie touche plus durement les femmes et les jeunes, catégories également plus touchées par la précarité et l'exclusion (Altieri, Puglise, 1990). Ce phénomène est encore plus marqué dans le Mezzogiorno, où les conditions d'exploitation – et en particulier le travail illégal – sont exacerbées¹⁹⁰. Le chômage des jeunes du Mezzogiorno représente sans aucun doute le problème social le plus important pour la Péninsule. Il repose sur les carences des offres d'emploi, conséquence de la fragilité du système productif et du retard des services publics de cette moitié du pays. Le chômage des jeunes est en Italie parmi les plus élevés d'Europe : il était de 30 % en 1998, puis a régulièrement baissé pour atteindre 20,3 % en 2007. Il a toujours été plus important au Mezzogiorno (46,2 % en 1998 puis 32,3 % en 2007) qu'au Nord et surtout au Nord-Est (14 % en 1998 puis 9,6 % en 2007). Le taux

¹⁹⁰ « Les conditions de sous-salariat [sottosalariato] et souvent la violation des normes de défense du travailleur les plus élémentaires caractérisent le travail méridional [...] » (Altieri, in Altieri, 1991, p 12). Cf M. Fumagallo "Spine sul divano" (*il manifesto* 08/06/2000) sur les conditions d'exploitation dans l'industrie du divan en Basilicate. Voir aussi les reportages sur la drogue parmi les jeunes ouvriers, de L. Campetti dans *il manifesto* : "Quanto tira la classe operaia" (14/05/2008), "Un po' di coca e il turno se ne vola via" (16/08/2008), "Tra fatica e coca, operai alla catena" (23/05/2008), "« Senza la speranza vince la cocaina »" (27/05/2008).

régional le plus élevé a toujours été pour la Sicile : 52,6 % de jeunes au chômage en 1998, puis 37,2 % en 2007. Le Trentin et l'Emilie ont présenté les chiffres les plus bas pour cette période.

Autre caractéristique du chômage en Italie, les femmes sont plus touchées que les hommes, *a fortiori* dans le Sud. Pour Altieri (1991), la situation des jeunes femmes dans le Mezzogiorno est « *un niveau proche de l'exclusion* », même pour les diplômées, avec « *la persistance d'une condition diffuse de femme au foyer forcée et pauvre qui caractérise la grande majorité des femmes mariées méridionales, particulièrement en contexte urbain à bas revenus* » (Mingione, 1990, p 20). Sur le marché du travail, les femmes sont en concurrence avec les immigrés, « *composantes qui acceptent des conditions de précarité et de revenu impraticables pour les jeunes hommes adultes* »¹⁹¹.

4) La géographie de la pauvreté

Avec un taux de pauvreté de 19 % en 2003 et 2005, l'Italie se situe, avec les pays d'Europe du Sud, parmi ceux ayant une plus grande part de population disposant d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian national¹⁹². En Italie, 10 % des travailleurs sont considérés comme pauvres (8 % en France, 7 % dans l'UE à 15)¹⁹³. D'après l'I.S.T.A.T., la pauvreté relative en 2004 concerne 2 674 000 familles italiennes, soit 11,7 % du total des familles, c'est-à-dire 7 588 000 individus (13,2 % de la population entière)¹⁹⁴.

La pauvreté touche plus particulièrement les familles avec enfants, celles ayant des personnes âgées à charge, ce qui est une caractéristique plus fréquente parmi les familles du Mezzogiorno, et aussi les immigrés, les handicapés et les retraités isolés affectés par une pauvreté silencieuse (Guidicini, 1991). Mais l'évolution des politiques publiques, qui se sont peu à peu évertuées à revaloriser les retraites, ont fait porter le risque de pauvreté sur les jeunes, et en particulier sur les jeunes couples¹⁹⁵. Le risque de pauvreté obéit ainsi à un schéma en U en fonction du cycle de vie¹⁹⁶.

¹⁹¹ Mingione, in Altieri, 1991, p 68

¹⁹² in Observatoire des inégalités, "La pauvreté en Europe de l'Ouest", 15/09/2007, http://www.inegalites.fr/spip.php?page=imprime_article&id_article=388. L'évaluation de la pauvreté par rapport au seuil de 60 % du revenu médian fait référence au concept de "pauvreté relative" selon lequel la condition de privation doit être mesurée au sein d'un ensemble social plus vaste, en fonction des inégalités qui caractérisent une formation sociale donnée à un moment donné. Une approche plus globale, multidimensionnelle, de la pauvreté – à laquelle nous ne souscrivons pas – a notamment été portée par Sen (cf Sciclone, 2005).

¹⁹³ in http://www.inegalites.fr/article_496

¹⁹⁴ Dans le rapport de l'ISTAT (2005), la pauvreté est ici mesurée par l'accès à la consommation. Bosco (1998) a soulevé la difficulté à cerner conceptuellement et à mesurer la pauvreté, et souligne que lors d'une enquête sur la pauvreté l'ISTAT n'avait pas tenu compte des sans domicile fixe [*senza fissa dimora*] ni des étrangers résidents, c'est-à-dire « *les situations en fragilité potentielle extrême* » (note 13). Cf F. Piccioni "Crescita e povertà" (il manifesto 01/08/2001), S. Raiola et M. Simeone "Il Sud in testa. Per la povertà" (il manifesto 12/10/2006).

¹⁹⁵ Cf. M. Baldini "Quali redditi sono rimasti al palo", 29/01/2008, www.javoce.info/articoli/pagina1000226.html

¹⁹⁶ « *Le risque de pauvreté est élevé quand les familles ont de jeunes enfants, il baisse quand le chef de famille atteint le sommet de sa carrière et que les enfants sortent (lentement) du foyer, c'est-à-dire vers 50-60 ans, puis*

Le problème de la pauvreté soulève celle des institutions et du mode de régulation de la formation sociale, le système de solidarité (*welfare*) développé par le pays. L'Italie faisant partie du "modèle méditerranéen", où les amortisseurs sociaux sont dévolus aux réseaux primaires et non à l'État-providence, la part des prestations sociales destinées au soutien des familles tourne autour de 4 % du P.I.B., ce qui en fait un des taux les plus bas d'Europe. Les familles avec enfants sont ainsi moins aidées en Italie que dans les autres pays européens (excepté en Espagne). Le seuil critique est établi au-delà de deux enfants par famille. De plus, les risques de pauvreté pour les familles sont plus importants dans le Mezzogiorno¹⁹⁷.

Le sociologue S. Paugam (2005) soulève la question de la perception de la pauvreté dans un pays compris dans le "modèle familialiste" de l'Europe du Sud. Il soutient que, dans ce modèle de la « *pauvreté intégrée* », les pauvres sont nombreux mais peu distincts des autres couches de la population et font donc peu l'objet de stigmatisation (p 88). Il s'agit d'une pauvreté structurelle, durable et reproductible au fil des générations, caractéristique des pays du Sud où les inégalités de revenus sont nettement plus fortes. La régulation du chômage, la prise en charge des personnes âgées et des jeunes adultes – en freinant la décohabitation - est amortie par la famille élargie. Les familles pauvres peuvent aussi recourir à l'économie informelle, ressource essentielle dans le Mezzogiorno. D'après Paugam, la perception et le vécu de la pauvreté, donc sa réalité subjective, sont relatives au contexte économique et social de la formation sociale régionale¹⁹⁸. Cependant, une enquête réalisée par l'ISTAT en 2002 montre que la pauvreté subjective est plus importante dans les régions méridionales de l'Italie alors que les familles qui se sentent les moins pauvres habitent l'Italie centrale où les politiques sociales sont plus développées (ISTAT, 2003b, pp 15-16).

Les facteurs influençant la condition de pauvreté sont divers, et sont aggravants s'ils se conjuguent les uns aux autres. Ils pèsent aussi bien sur les différences entre régions que sur la distribution des revenus à l'échelle intra-régionale. Déjà au début des années 1950, l' *Enquête parlementaire sur la misère en Italie* avait montré du doigt la situation sociale du Mezzogiorno. L' *Enquête sur la pauvreté en Italie* de 1979 avait également insisté sur le Sud comme facteur aggravant. Les romans, films, monographies, ne manquent pas sur cette question. Pour reprendre les mots de Livi Bacci, « *la pauvreté se méridionalise* » en raison de l'accroissement des écarts de richesse entre le Mezzogiorno et le Centre-Nord. Alors qu'y habitent 32 % des familles, le Mezzogiorno concentre 69 % des familles pauvres italiennes. Par contre, 4,7 % des familles du Nord sont considérées comme pauvres, et 7,3 % des familles du Centre (Bosco, 1998). Les familles du Sud se caractérisent non seulement par une plus

il augmente à la retraite », in M. Baldini "Le molte conferme sulla povertà in Italia ", 13/10/2005, www.lavoce.info/articoli/pagina1801.html

¹⁹⁷ Cf. A. Rosina "La crisi demografica del Sud", 06/03/2006, www.lavoce.info/articoli/pagina2040.html . Cf Saraceno C., "Due Italie anche nella povertà", 22/12/2003, www.lavoce.info/articoli/pagina834.html ; "Sentirsi poveri", 14/04/2004, www.lavoce.info/articoli/pagina1019.html ; "La povertà dimenticata", 20/12/2004, www.lavoce.info/articoli/pagina1361.html .

¹⁹⁸ « *Il ne s'agit pas de dire que les chômeurs du sud de l'Italie sont heureux de leur situation, mais de souligner que les normes de bien-être dépendent en partie du degré de développement économique et que les frustrations risquent d'être proportionnellement plus fortes lorsque la privation au milieu de l'abondance. [...] La privation d'emploi et de biens matériels constitue une épreuve moins douloureuse lorsqu'elle se manifeste dans une région elle-même privée d'emplois et d'opportunités économiques de développement* » (Paugam, 2005, pp 130-131)

grande vulnérabilité mais aussi par une plus grande propension à rester dans la pauvreté. En outre, « *en général, la condition ouvrière [...] réduit la possibilité de fuir de la condition de pauvreté, dans quelque espace que ce soit* » (Sciclone, 2005).

5) Institutions et inégalités régionales

Si la faiblesse des politiques sociales en Italie est conforme au “modèle méditerranéen”, elle est accrue par les différences de politiques entre les régions. La mise en place de la régionalisation, à partir des années 1970 n’a pas permis de pallier les déséquilibres en matière d’aide sociale¹⁹⁹. Par exemple, il n’y a pas de revenu minimum instauré nationalement, mais la Lombardie et la Toscane en ont mis un en place ; dans le Centre-Nord, c’est « *la grande majorité des communes [qui] verse des prestations en espèces aux individus et aux familles dont les ressources sont insuffisantes, en prenant pour référence la pension contributive minimale pour les salariés du privé. [Alors que] le concept de revenu minimum reste en dehors de la pratique de l’aide sociale dans [le Sud] de l’Italie, exactement là où la pauvreté et le chômage atteignent leurs niveaux les plus élevés* » (Ibid., p 599). La couleur politique des majorités dans les régions semble jouer un rôle important (Fargion, 1997, pp 592-593).

Le dualisme économique entre Nord et Sud se vérifie encore à propos des dépenses sociales [*spesa sociale*], c’est-à-dire les fonds publics alloués à la santé, l’enseignement, les retraites, l’aide sociale [*assistenza e beneficenza*] (ISTAT, 2006, pp 274-283). Notons que la part du PIB allouée à ces dépenses sociales par habitant est, pour l’Italie, une des plus basses d’Europe. « *L’Italie dépense en 2000 0,5 % de son PIB à l’indemnisation des chômeurs, contre une moyenne de 2,3 % pour toute l’Union Européenne ; 2 % du budget social y sont consacrés, contre 8 % en moyenne chez les pays européens* » (Hege, 2002, note 3, p 9)²⁰⁰. La dépense sociale par habitant est aussi plus importante dans les régions du Nord de la Péninsule. Cette inégalité se vérifie particulièrement à propos des dépenses de santé. Les propositions vers des procédures décentralisées pour pallier les carences institutionnelles peuvent représenter des solutions pratiques (i.e. les *Aziende Sanitarie Locali* en Toscane), mais elles n’en soulèvent pas moins la question de l’égalité de service aux citoyens quelle que soit leur zone de résidence. De plus, les majorités de droite utilisent la décentralisation pour privatiser les services publics, en premier les services de santé.

¹⁹⁹ « A tous les égards, les régions du Centre et du Nord ont des facilités car elles interagissent avec un système solide de gouvernement local, les communes jouant un rôle actif, depuis les années soixante, dans l’expérimentation et l’innovation des services sociaux. C’est tout le contraire que l’on observe dans les régions du Sud, compte tenu de la faiblesse et de l’inefficacité traditionnelles du gouvernement local dans cette partie du pays » (Fargion, 1997, p 591).

²⁰⁰ Les chiffres de 2004 sont du même ordre : cf Petrasova A. (2007), “La protection sociale dans l’Union européenne”, *Statistiques en bref*, Eurostat

III) La crise démographique

Au recensement de 2001, l'Italie compte 57 millions d'habitants. La population totale se répartit pour 26 % dans le Nord Ouest, pour 19 % dans le Nord Est, pour 19 % au Centre, 24,5 % dans le Sud et 11,5 % dans les Iles. Plus d'un tiers de la population italienne est concentrée dans trois régions : la Lombardie (région de Milan), la Campanie (Naples) et le Latium (Rome). Les taux de croissance de population sont plus élevés au Centre-Nord qu'au Sud où ils sont souvent négatifs. Traditionnellement, le Mezzogiorno était la réserve démographique de la Péninsule, mais cette caractéristique n'est plus valable.

La croissance démographique des villes repose plus sur l'immigration que sur une croissance naturelle endogène. La baisse de la natalité dans les villes italiennes, surtout celles du Nord, est une réalité depuis le XIX^e siècle (Gambi, 1973). Les migrations – exode rural de proximité ou interrégional – ont toujours eu un rôle fondamental dans le développement des villes italiennes.

1) La crise de la natalité

La baisse de la natalité est un processus lent et continu qui s'est étalé sur tout le XX^e siècle et qui s'est accentué depuis les années 1970. Cette crise démographique relève d'une tendance sociétale lourde : chute des naissances, mariage et premier enfant tardifs, baisse du nombre d'enfants par famille, dans une société où les jeunes couples ont du mal à trouver les conditions de l'indépendance et de la sécurité économique, notamment à cause des carences en logements. Avec 1,35 enfant par femme en 2006, l'Italie compte maintenant parmi les pays en dessous de la moyenne européenne (1,52). Le taux de fécondité a même été le plus bas de l'Europe des Quinze en 1994, avec 1,19 enfant par femme, ce qui constituait un minimum historique. La tendance a affecté en premier lieu le Centre et le Nord. La faiblesse des politiques sociales concernant le soutien aux mères - le manque de soutiens institutionnels aux familles avec enfants, la faiblesse du congé maternité – n'aide pas les femmes à concilier vie familiale et vie professionnelle, ce qui est reconnu comme une cause structurelle de la baisse de la fécondité en Italie²⁰¹.

Le solde naturel devient négatif dès le début des années 1990, la population augmente grâce au solde migratoire : *« c'est une situation substantiellement opposée à celle d'il y a quarante ans [...] quand le solde naturel compensait le solde migratoire et représentait la totalité de la croissance de la population, et cela donne d'une certaine façon une idée des changements profonds qu'a connus la population italienne dans les dernières décennies »* (Baldi, Cagianò de Azevedo, 1999, p 92). La natalité en Italie finit par être assurée par les populations étrangères, dont la fécondité est plus importante : avec en 2001 un taux d'accroissement naturel proche de 0 et un taux d'accroissement migratoire de 3 pour 1000,

²⁰¹ Cf. C. Saraceno "Le donne tra responsabilità lavorative e familiari", 30/01/2003, www.lavoce.info/articoli/pagina310.html.

l'Italie présente une croissance démographique annuelle qui dépend à 97 % de l'immigration²⁰².

2) Le vieillissement de la population

En complément de la crise des naissances, le vieillissement de la population s'est progressivement accentué : l'Italie présente un des taux de population âgée les plus élevés d'Europe. Le pourcentage de la population de plus de 65 ans est passé de 15,3 % (8 700 185 personnes) en 1991, à 18,7 % en 2001 (10 646 874). Les indices de vieillesse²⁰³ et de dépendance²⁰⁴ sont particulièrement élevés, et ils augmentent dans la presque totalité des régions. « *Les dépenses "vieillesse" et "survie" représentent 63,4 % des dépenses de protection en Italie en 2000 contre 46,4 % en moyenne dans l'Union européenne* » (note 3 in Hege, Math, 2004).

Le vieillissement de la population concerne surtout les régions de l'Italie centrale, notamment en Toscane, et de Nord-Ouest, ainsi que plus généralement les zones montagneuses ainsi que les centres urbains du Nord (cf annexe 4.2). Avec 52 % en 2001, la Toscane est une région où le poids des personnes qui ne sont pas en âge de travailler est supérieur aux actifs réels ou potentiels. Cette caractéristique est confirmée par le poids important des personnes âgées par jeune enfant pour cette région (4,8) alors que le chiffre national est de 3,4. Après 2001, les indices de dépendances sont en effet devenus supérieurs à 50 % pour la majeure partie des régions, à l'exception de quelques-unes du Mezzogiorno où il tend même à décroître depuis 2001. La Ligurie atteint même en 2006 un indice de 61 %.

3) Une mutation démographique

En dehors de la période fasciste, il n'y a eu de la part de l'État italien de politique de la famille, celle-ci étant traditionnellement dévolue à l'Eglise catholique. De manière générale, l'évolution de la famille italienne rejoint progressivement les standards des autres pays européens en matière de diminution de la taille, d'augmentation des familles de personnes seules ou de couples non mariés avec enfant, avec *grosso modo* un retard structurel des régions du Mezzogiorno en la matière (Saraceno, 1998).

Une prise de conscience de cette crise démographique pourrait déboucher sur une autre considération des apports migratoires : « *Même les flux migratoires, qui parfois sont évoqués*

²⁰² Lecture effectuée à partir de la page 2 de F. Héran (2004), "Cinq idées reçues sur l'immigration", in *Population & Sociétés* n°397, janvier, http://www.ined.fr/fichier/t_publication/482/publi_pdf1_pop_et_soc_francais_397.pdf

²⁰³ L'indice de vieillesse [*indice di vecchiaia*] mesure le rapport entre les personnes de 65 ans et plus, et celles ayant moins de 14 ans.

²⁰⁴ L'indice de dépendance [*indice di dipendenza*] est le rapport entre, d'une part les personnes de moins de 14 ans et celles de 65 ans et plus, et d'autre part la population ayant entre 15 et 64 ans. Il indique ainsi le rapport entre la population n'étant pas encore ou n'étant plus en âge de travailler, et celle qui est comprise dans la force de travail.

comme l'antidote le plus efficace contre le processus de vieillissement, ne pourront fournir des effets substantiels. Seulement pour maintenir constante l'évolution d'ensemble de la population aux niveaux actuels et empêcher le déclin numérique qui serait produit par le solde naturel négatif, un afflux d'environ 50 000 nouveaux immigrants par an est nécessaire. Pour arrêter le processus de vieillissement, des flux au moins dix fois supérieurs seraient nécessaires, et ceux-ci ne pourraient être absorbés par le tissu économique et social actuel sans créer de graves problèmes d'accueil et d'intégration »²⁰⁵. De la part de tous les analystes, la crise démographique ne pourra être résolue que par l'apport migratoire. Cette question se pose cependant de manière différente selon que l'on se situe au Nord ou au Sud de l'Italie, et elle semble loin de résoudre les problèmes inhérents aux grands déséquilibres territoriaux : « Dans le Sud, les conséquences de la dénatalité sur le déclin et sur le vieillissement de la population sont en outre accentuées, par rapport au Nord, par une moindre attraction des immigrants étrangers et par l'importante reprise, ces dernières années, de flux de sortie de jeunes à la recherche de meilleures perspectives vers d'autres parties du pays »²⁰⁶.

IV) La question de l'État et le système de régulation dualiste

1) La faiblesse de l'État

Les critiques du système politique et institutionnel italien sont nombreuses, tant de la part des Italiens eux-mêmes que de l'extérieur. Distinguer la part du cliché, de la catégorisation politique historiquement donnée ou de la réalité, est à la fois un exercice amusant et un piège constant pour le chercheur non italien. Pesanteur, inactivité et absence de sens de responsabilité sont souvent reprochées à l'administration publique. La faiblesse structurelle des capacités d'intervention de la puissance étatique est aggravée par la dette publique et la colossale évasion fiscale de la part du bloc historique constitué par les patrons, les professions libérales, les commerçants et autres travailleurs indépendants (Balcet, 1995, p 115 ; Colin, 1994, pp 76-77). Si au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale le néo-capitalisme italien a su assurer le décollage industriel du pays principalement par l'intermédiaire de ses holdings publics de droit privé [*enti pubblici autonomi*], l'État-providence a suivi une série de « *renoncements* » perpétuels qui l'ont maintenu dans le rôle de distributeur de subsides corporatistes (Barca, 1997). Le recours à l'endettement public à partir des années 1970 constituera une forme de redistribution indirecte de la richesse, par les taux d'intérêt élevés, aux détenteurs de titres publics (Palombarini, 2001, p 36).

²⁰⁵ In Presidenza del Consiglio dei ministri, Dipartimento per gli Affari Sociali, *Relazione biennale sulla condizione dell'anziano 1996-97*, Roma, Istituto poligrafico e zecca della stato, 1998, p 20, cité in Baldi, Cagianò de Azevedo, 1999, p 122.

²⁰⁶ A. Rosina "La crisi demografica del Sud", 06/03/2006, www.lavoce.info/articoli/pagina2040.html.

2) Le “modèle méditerranéen”

A la suite d'Esping-Andersen (1993, 1999), les études comparatives menées à l'échelle de l'Europe distinguent plusieurs modèles d'État-providence. Esping-Andersen place le « *modèle méditerranéen* » au sein du « *modèle continental* », pour lequel les droits sont liés à l'emploi et au versement des cotisations assises sur les salaires²⁰⁷. Ce “modèle méditerranéen” concerne les pays d'Europe du Sud, où les rôles sont distribués entre l'État, le marché et la famille en matière d'amortisseurs sociaux (Ekert-Jaffé, Terraz, 2005 ; Ferrara, 1997 ; Fargion, 1997). Il représente un véritable dualisme du système de régulation, entre systèmes garanti et non-garanti, qui s'appuie sur une culture du particulier, de l'individualisme-familialisme, du clientélisme-favoritisme (Paci, 1992). D'ailleurs, Mingione (1996) situe l'Italie dans un « *modèle sud-européen d'emploi et de chômage* » pour lequel le développement industriel lent et tardif a laissé les entreprises familiales et le travail indépendant résister au processus de concentration capitaliste²⁰⁸. Il se caractérise par un sous-développement des prestations familiales ainsi que du logement social, de la prise en charge du chômage, notamment des jeunes (Hege, Math, 2007a, 2007b ; Reyneri, 1997, p 21). Pour les sociétés méditerranéennes, le sociologue de la pauvreté S. Paugam (2005) parle de “modèle familialiste” qui « *rejette le principe de base d'une responsabilité sociale collective face à la pauvreté, mais maintient une forte exigence à l'égard des devoirs de la famille en ce qui concerne la prise en charge de ses membres, au double sens du ménage et du réseau de parenté élargie* » (p 82).

3) État social et formation sociale

La question de l'existence et de la remise en cause de l'État-providence traduit les contradictions de l'équilibre entre le système garanti et le système non-garanti (Regini, 1996). D'un côté, les estimations sur l'évasion fiscale (estimée à 50 000 milliards de lires par an)²⁰⁹, sur le travail au noir, sur l'économie souterraine échappant au fisc (15% du PIB), sur le double emploi (15% de la population ayant un emploi), sur les 40% des entreprises en situation hors norme, font reposer la pression fiscale sur les travailleurs salariés, du public surtout. D'un autre côté, la crise de la dette publique, dont le stock a été jusqu'à atteindre

²⁰⁷ Les deux autres modèles d'État-providence sont le « *modèle nordique* » (universalité des prestations, montants distribués élevés) et le « *modèle libéral* » (allocations d'un faible montant).

²⁰⁸ « *Dans un tel contexte, la formation d'une classe ouvrière de type industriel a été de dimensions plutôt limitées, et le système des relations s'est basé sur des rapports de type non-salarial, qui constituent une stratégie de subsistance familiale, soutenant la diffusion de formes de travail non réglementaire [irregolare]* », (Mingione, 1996, p 66).

²⁰⁹ D'après une enquête réalisée en 1999 sur les bénéficiaires de 1997 et 1998, par le Secit (inspection fiscale), sur un échantillon représentatif de 5000 entreprises, « *les sociétés qui évadent représentent 66,5 % du total. Mais la “propension” à l'évasion varie selon la typologie des entreprises et l'aire géographique. Dans le Mezzogiorno, par exemple, l'évasion moyenne atteint 55 % du total, contre 36,3 % dans le Nord-Ouest et 34,8 % dans le Nord-Est. Ensuite, dans le cas des Srl, l'évasion est égale à 42,4 %, contre 32,4 % pour les Spa. Les données changent encore en fonction de l'âge de l'entreprise. Pour les sociétés nées avant 1993, le chiffre indique 39 %, il atteint en revanche 46,5 % pour celles créées après cette date. La propension à l'évasion diffère aussi en fonction du secteur d'activité. Dans le commerce, l'évasion est en moyenne de 52,8 % du chiffre imposable, contre 42,3 % dans l'industrie et 35,5 % dans les services* » (in R. Landucci “Letteratura d'evasione” (il manifesto 29/10/2000).

120 % du PIB, a révélé la contradiction entre les prérogatives du bloc historique traditionnel profitant des faveurs et de l'indulgence de l'État et/ou ne contribuant pas à son entretien, et les insuffisances des institutions pour les garantir. La crise de légitimité des institutions ainsi créée a engendré à partir de la fin des années 1990 un bouleversement politique dont l'apparition des phénomènes Berlusconi et *leghiste* au Nord représente les manifestations les plus spectaculaires (Cocco, 1994)²¹⁰.

Cette situation révèle cependant l'existence d'autres ressources que celles qui sont officielles ou qui relèvent de l'appareil d'État, à savoir la mobilisation des "relations de communautés" ou réseaux primaires de surcroît locaux, pouvant présenter de solutions de développement propres. C'est ainsi le cas de l'émergence dans la "Troisième Italie" d'une formation sociale basée sur les petites entreprises axées sur la spécialisation flexible

Avec la crise du fordisme et le tournant idéologique de la contre-révolution néolibérale, les droits sociaux sont devenus une cible à abattre. A ce titre, les gouvernements, en Italie²¹¹ comme en France, ainsi que les institutions internationales (Commission européenne, F.M.I., O.C.D.E.) ont mis en place une succession de « réformes » des systèmes de retraites par répartition et de santé afin que les banques, compagnies d'assurance et fonds de pension mettent la main sur le pactole²¹². La justification démographique est couramment invoquée pour la remise en cause des droits sociaux à la retraite. Il est vrai que pour l'Italie se conjuguent un vieillissement de la population plus important que dans les autres pays européens ainsi qu'une situation budgétaire préoccupante.

V) Les mutations du travail

Historiquement, et ce depuis le XIX^e siècle, le bas coût de la main d'œuvre représente une des permanences du marché du travail italien. Qu'elle soit temporaire, précaire ou à temps partiel notamment en relation avec l'activité agricole, la main d'œuvre italienne offre un avantage comparatif en termes d'exploitation sur lequel s'est toujours reposé le développement capitaliste (Paci, 1992).

Le tournant post-fordiste représente un ensemble de transformations : un processus de décentralisation [*decentramento*] de la production, une réduction de taille des unités de production, le développement de la sous-traitance et de l'externalisation²¹³. Conformément à

²¹⁰ Cf M. d'Eramo "Italia : maledetto popolo" (il manifesto 18/04/2006)

²¹¹ 1992 Amato, 1995 Dini, 1995 Maroni, 1997, 2004.

²¹² Pour l'histoire de la Sécurité sociale en Italie, cf Vicarelli (1997). Pour la régionalisation ainsi que les politiques régionales en matière de système de santé, cf Fargion (1997). Une originalité "exotique" de l'Italie du Sud résidait, durant les années 1960 et 1970, dans la proportion importante de bénéficiaires de pensions d'invalidité, chose qui a été remise en cause à partir du milieu des années 1980. Cette stratégie a également été utilisée aux Pays-Bas, mais plus tard, pour faire baisser les chiffres du chômage. Cf Mallet, Gayral-Taminh, 2004.

²¹³ « On est en présence d'un ensemble de transformations qui semblent aller dans la direction opposée par rapport à celle de la concentration de la production, de la consolidation de la classe ouvrière centrale et de

l'impératif de recherche de baisse des coûts de production, la crise du fordisme implique des processus de précarisation et de diversification des formes de travail²¹⁴. Le travail à temps partiel prend plus d'ampleur en Italie²¹⁵. Le marché du travail évolue vers une segmentation plus prononcée entre les secteurs d'emplois protégés et les activités à horaires *part-time*, saisonnières, à durée déterminée²¹⁶. Le travail non réglementé s'épanouit notamment sur les lacunes persistantes des services publics, des services sociaux et des services à la personne.

A la suite de Paci, Salamone²¹⁷ distingue quatre composantes du salariat :

- un « *prolétariat central* » du capitalisme post-industriel, tertiarisé, des pôles industriels et urbains, en condition d'emploi garantie si la conjoncture économique ne se retourne pas ;

- un « *prolétariat traditionnel* » pour les entreprises moyennes et petites, surtout en dehors des grandes concentrations industrielles. La flexibilité de la main d'oeuvre y est importante, dans des unités de production en position de sous-traitance vis-à-vis des commanditaires.

- un « *prolétariat marginal* » dans les micro-entreprises industrielles ou de services, où dominant la précarité de l'activité ainsi que des conditions juridiques d'emploi de type pré-capitalistes (surtout dans le Mezzogiorno).

- un « *prolétariat public* », dans les services publics nationaux et locaux, avec garantie des conditions d'emploi et de travail. Malgré des rémunérations modestes et une productivité faible, les garanties de stabilité de ce type de salariat le rapprochent du « *prolétariat central* » en termes de conditions et de genre de vie.

Emploi protégé / emploi précaire, activité industrielle / activité de service, grande ou petite taille de l'unité de production, sont les axes qui distinguent les conditions du prolétariat, auxquels il faut ajouter le rôle des déséquilibres territoriaux à l'échelle intra-régionale (grande ville / campagne) comme nationale (Nord / "Troisième Italie" / Mezzogiorno) qui offrent le cadre géographique dans lequel auront tendance à se concrétiser les différents types de condition d'exploitation.

l'extension de la régulation institutionnelle qui avait caractérisé la période précédente » (Pugliese, Rebeggiani, 1997, pp 104-105).

²¹⁴ « Tandis que le passage d'une phase d'emploi agricole-industriel à une phase d'emploi industriel-tertiaire s'est caractérisée par l'augmentation du travail réglementé et salarié, ces dernières années [début années 1990, ndlr] on est en train d'observer un processus en sens inverse : une augmentation du travail précaire et temporaire, couplée, et c'est la nouveauté importante, à un accroissement des emplois dits atypiques, des emplois se caractérisant par un statut particulier qui les met entre le travail salarié et le travail indépendant. Ou, pour la précision, des emplois qui, bien que présentant formellement les traits du travail indépendant, ont en substance les véritables caractéristiques du travail subordonné. En réalité, ce qui change c'est surtout la nature formelle du contrat de travail (et parfois le lieu physique où le travail se déroule), mais le contenu du travail et son degré d'autonomie le rendent absolument semblable à un travail dépendant [alle dipendenze] » (Pugliese, Rebeggiani, 1997, p 175).

²¹⁵ Cf Mandrone E., Massarelli N. (2007), "Quanti sono i lavoratori precari", 21/03/2007,

www.lavoce.info/articoli/pagina2633.html

²¹⁶ Cf A. Sciotto "Cresce l'Italia precaria" (il manifesto 22/05/2003)

²¹⁷ In Palumbo, 1993, pp 265-266

En 2006, le travail précaire, dans toute l'hétérogénéité de ses caractéristiques, représente en Italie 3 757 000 personnes, soit 12 % de la population active occupée, si l'on tient compte de la créativité particulière, depuis les années 1990, en termes d'innovation de contrats visant à contourner les formes d'emploi garanti²¹⁸. Cette précarisation structurelle de l'emploi représente une renaissance du "prolétariat marginal" de Salamone, comme si les formes les plus traditionnelles de l'exploitation devenaient, en début de XXI^e siècle, les plus "modernes", c'est-à-dire les mieux adaptées à la nouvelle division du travail. A noter que le salaire minimum national n'existe pas en Italie²¹⁹.

1) La multiplication des emplois atypiques à partir des années 1990

Il est à noter combien les politiques offensives à l'encontre de l'emploi stable développées entre le début des années 1990 et le début des années 2000 en Italie (*pacchetto Treu*, loi 30 de 2003 dite "loi Biagi", etc.) représentent un éclairage de celles qui ont appliquées en France avec un temps de retard. Vu de France, l'Italie semble être à l'avant-garde de la dérégulation du droit du travail (Pignoni, 2005). Ce calendrier serait surprenant s'il ne correspondait pas à la mise en place des injonctions néolibérales de la politique européenne prônées par l'Acte unique européen (1986), le Traité de Maastricht (1992), le Traité d'Amsterdam (1997).

C'est dans ce contexte qu'est apparue la problématique du travail dit atypique [*atipico*]²²⁰, qui traite de la multitude des formes de rapport au travail, tant en ce qui concerne les statuts des contrats, que de l'organisation du temps ou des rémunérations, qui se situent à la marge de la sphère des pratiques standard ; on utilise aussi l'expression de "rapport de travail non standard". A partir de la seconde moitié des années 1990, la multiplication de ces nouvelles formes d'emplois a contribué à une précarisation des conditions de travail et à un affaiblissement des protections sociales liées à l'emploi (Pignoni, 2005 ; Pugliese, Rebeggiani, 2004). Cette tendance a représenté un brouillage de la frontière entre emploi salarié et emploi indépendant, les travailleurs partageant à la fois les contraintes du premier et les risques du second (Pignoni, 2005 ; Pasqua, 2006 ; Como, Altieri, 2006). La déclaration en tant que travailleurs indépendants des travailleurs parasubordonnés comme des intérimaires, a contribué au gonflement artificiel de cette catégorie socio-professionnelle (Pasqua, 2006). D'ailleurs, à partir de 2002, elle se poursuivra par la remise en cause progressive et constante de l'article 18 du Statut des travailleurs qui, obtenu de haute lutte durant les mouvements

²¹⁸ Mandrone E., Massarelli N (2007), op.cit.

²¹⁹ D'où l'absence de l'Italie dans Eurostat (communiqué de presse du 18/06/2007), "Variation du salaire minimum légal en euro de un à dix-sept dans l'UE" (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/pls/portal/docs/PAGE/PGP_PRD_CAT_PREREL/PGE_CAT_PREREL_YEAR_2007/PGE_CAT_PREREL_YEAR_2007_MONTH_06/3-18062007-FR-AP.PDF). « Dans les 7 autres Etats membres (Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Italie, Suède et Chypre) il n'existe pas salaire minimum national, et les salaires minima sont fixés par négociations au niveau des branches », in Husson M. (2006), "Les salaires minima en Europe", *Chronique Internationale de l'IRES*, n°103, nov., p 2, (<http://213.56.65.5/files/publications/chronique%20internationale/chroniqueires.htm>)

²²⁰ Cf. P. Andruccioli "Mercato tutto a tempo" (il manifesto 28/01/2001)

sociaux du début de années 1970, protège les travailleurs du licenciement abusif et non justifié²²¹. Même si l'emploi stable et garanti représente toujours la norme, une succession de décisions politiques ont multiplié les formes du travail flexible (Altieri, 2002 ; Hege, 2002), même dans l'administration publique²²².

Traitant auparavant de l'apprentissage, de la formation et du travail à durée déterminée, le travail atypique s'est étendu au travail intérimaire, aux "parasubordonnés" (cf infra), au télétravail. Il se focalise sur la partie la plus fragile de la division du travail, qu'elle soit sexuelle, générationnelle ou territoriale : les femmes, les jeunes, le Mezzogiorno sont les catégories sociales et territoriales les plus touchées²²³. Le handicap territorial – le Sud – renforce et maintient de façon durable les difficultés des catégories sociales les plus fragiles, au contraire du Centre-Nord. Les secteurs d'activité concernés sont surtout ceux du privé, en particulier dans le commerce. Afin de réduire le coût du travail, les fonctions sans qualification sont visées mais également celles qui sont spécialisées [*alta professionalità*]. Le travail atypique se développe dans un contexte d'instabilité de l'emploi, où la carrière unique pour la vie et le poste fixe font désormais partie du passé²²⁴. L'instabilité globale (chômage, CDD, collaborateurs) est en effet plus importante au Sud (27 %) qu'au Centre (18 %) et au Nord (14 %).

De nouveaux statuts des travailleurs sont ainsi apparus : les "para-subordonnés", parmi lesquels les "co.co.co." [*collaboratori coordinati e continuativi*] institués par la loi Biagi, et autres "co.co.pro." [*contratto di lavoro a progetto*], "collaborateurs occasionnels" et "partite Iva"²²⁵. Pour ces nouveaux statuts, le travail à temps partiel [*part-time*] est particulièrement élevé. Si ces contrats peuvent représenter un mode d'insertion professionnelle pour les emplois qualifiés, ils peuvent par contre entraîner les non qualifiés dans la spirale de la précarité permanente (Altieri, 2002, p 8). L'image emblématique du "para-subordonné" est une femme, jeune, du Nord, de qualification moyenne-élevée et travaillant dans les services (Pasqua, 2006). Logiquement, leurs droits en termes de couverture-maladie, de retraite, de congés payés, de formation, et bien entendu en termes de salaire, sont largement amputés, en comparaison des droits des travailleurs bénéficiant de conventions collectives. Les entreprises y ont recours plus afin de réduire le coût du travail dans un contexte de concurrence exacerbée que pour faire face aux aléas du marché.

²²¹ Cf F. Piccioni "Fazio, il flessibile" (il manifesto 08/12/2000), S. Farolfi "Articolo 18. Precari permanenti" (il manifesto 27/07/2008)

²²² F. Piccioni "Il lavoro è diseguale anche nel settore pubblico" (il manifesto 19/01/2001) ; P. Andruccioli "Mercato tutto a tempo" (il manifesto 28/01/2001)

²²³ Cf A. Sciotto "Le sfruttate del pelato" (il manifesto 11/09/2002)

²²⁴ Cf A. Sciotto "Posto fisso, addio" (il manifesto 31/05/2001)

²²⁵ « Ce sont surtout des femmes (environ 60 %, contre 44 % au sein des salariés et 25 % au sein des indépendants), en moyenne plus instruits que les salariés (30 % dispose d'une maîtrise [laurea] contre 14 % des salariés), presque la moitié vivent dans les régions du Nord e l'Italie (et 30 % dans le Nord-Ouest). Les collaborateurs sont en moyenne plus jeunes que les salariés : un tiers d'entre eux ont entre 20 et 30 ans, un tiers entre 30 et 40 ans, mais un part non négligeable (20 %) a entre 40 et 50 ans » (Pasqua, 2006). « Ils travaillent surtout dans les services (42 %), et en particulier dans le tourisme, les transports et les services financiers, ou dans le secteur public (25 %). Les collaborateurs se concentrent dans les professions à qualification moyenne-élevée : surtout des métiers techniques (35 %), de bureau [impiegatizie] (20 %) et des professions "intellectuelles" et de recherche (18 %) » (Ibid.).

La division sexuelle du travail confère aux femmes une plus grande vulnérabilité face à la multiplication des contrats précaires (Pugliese, Rebeggiani, 2004) : une femme occupée sur cinq a un emploi temporaire, instable, précaire (Altieri, Ferrucci, Dota, 2008). L'augmentation de l'emploi féminin à la fin du XX^e siècle s'est en particulier manifesté par le développement du travail partiel et à durée déterminée. De plus, au sein de cette situation de travail moindre, elles sont moins rétribuées, font moins d'heures, occupent des postes moins qualifiés, que leurs homologues masculins. D'ailleurs, les femmes sont majoritaires parmi les parasubordonnés où elles ont également suivi l'onde de la tertiarisation, avec la situation emblématique du *call center*²²⁶.

Si les chiffres du chômage en Italie sont à la baisse depuis les années 1990, l'évolution du marché du travail s'est ainsi traduite par une multitude de formes intermédiaires d'emploi entre le travail garanti et le travail non garanti. Pour le début des années 2000, l'ISTAT parle d'une "zone grise" [*zona grigia*] pour désigner cette "non population active" [*non forze lavoro*], ce volant d'inactifs qui font partie de la force de travail potentielle mais qui reste en marge du marché du travail. Les deux tiers d'entre eux habitent le Mezzogiorno, où le chômage est déjà plus important que dans le reste de la Péninsule. Les études officielles comme syndicales mettent en lumière l'importance croissante du découragement [*scoraggiamento*] de la part d'adultes confrontés aux difficultés de trouver un véritable emploi, un phénomène qui augmente avec l'âge et qui est particulièrement fréquent dans les régions méridionales.

La géographie du travail atypique est territorialement différenciée entre Nord et Mezzogiorno, selon les types de contrats, le secteur d'activité, le sexe ou encore l'utilisation de la force de travail par les entreprises²²⁷. Les formes atypiques de l'emploi se concentrent dans les services, en lien avec la tertiarisation de l'économie, secteur en outre particulièrement féminisé, et non dans l'industrie (Esping-Andersen, 1993).

2) Le travail non réglementé en Italie

Un des traits caractéristiques du marché du travail italien réside dans l'importance et la diffusion de formes de travail non réglementées [*irregolare*]²²⁸, hors des clous de la reconnaissance officielle des institutions. "Travail au noir", "économie souterraine", "économie informelle", "*sommerso*", travail à domicile, double emploi, second emploi, sont

²²⁶ Cf C. Casalini "Libere per il nostro futuro" (il manifesto 16/11/2001), A. Sciotto "L'operaio della cuffia accanto" (il manifesto 09/11/2001)

²²⁷ « Il est en effet intéressant de voir la concentration des précaires dans les différentes zones du pays et dans les secteurs de production. Si 55 % du total des parasubordonnés se trouvent au Nord, et seulement 28 % au Centre et 17 % au Sud, les pourcentages s'inversent si nous considérons les vraiment précaires par rapport à l'ensemble : ils sont "à peine" 29 % dans le Trentin, mais arrivent presque à 75 % et Calabre et dans le Latium, et à 65 % en Sicile, Campanie et Pouilles » in A. Sciotto "Vite bloccate a 700 euro al mese" (il manifesto 06/06/2008). Cf aussi A. Sciotto "L'Italia a due velocità" (il manifesto 22/05/2002)

²²⁸ Après moult hésitations, nous avons préféré traduite *regolare/irregolare* par réglementé, réglementaire, déclaré / non réglementé, non réglementaire, non déclaré, même si on peut trouver dans la littérature régulier/irrégulier.

des vocables courants pour caractériser des formes de travail périphériques par rapport à celles de l' "économie centrale" du modèle fordiste. En 2005, le travail non réglementé est estimé à environ 12 % des unités-temps-plein [*unità di lavoro*] alors qu'il était de 13,4 % en 1992 et de 14,2 % en 2002. Ces formes de travail périphériques se dispensent des réglementations inhérentes aux régulations institutionnelles en matière de salaire, d'horaire de travail, de sécurité, de respect de contrat avec le salarié. Elles reflètent une grande variété de situation, de faits et d'attitudes parfois difficilement formalisables (La Rosa, 1991). Quantitativement moins importantes, elles cohabitent voire sont imbriquées dans les formes "centrales", tant il s'agit d'un phénomène diffus dans le monde du travail²²⁹.

Les formes de travail non réglementé sont d'autant plus présentes géographiquement que la formation sociale concernée est éloignée du modèle de régulation fordiste : l'économie informelle est plus présente dans le Mezzogiorno (ISTAT, 2005a, 2008a). L'importance du travail non réglementé selon les territoires dépend soit de leur spécialisation économique, soit de leur propension au recours à ce type de travailleurs. A ce titre, dans le Mezzogiorno, où l'agriculture a un poids plus important, 42 % des unités-temps-plein en 2002 sont non réglementaires, avec des chiffres très importants comme 53 % en Calabre. Mais également pour les autres secteurs, le travail au noir est plus important dans le Mezzogiorno²³⁰.

a) L'hétérogénéité des formes de travail non réglementaire

L'ISTAT définit tout d'abord ce qui est réglementaire de ce qui ne l'est pas²³¹. L'économie dite "invisible" [*non (direttamente) osservata*] est distinguée de l'économie "visible" [*osservata*]. Font partie de l'économie invisible les activités illégales, informelles et clandestines [*sommerso economico*] (cf annexe 4.3). Traditionnellement, le travail non réglementé [*irregolare*] concerne en premier lieu l'agriculture et le bâtiment. On le trouve également dans les petites entreprises artisanales à base familiale, où l'I.S.T.A.T. recense les aides familiaux [*coadiuvanti*]. La tertiarisation de bas de gamme, avec l'augmentation des emplois de services traditionnels (restauration, hôtels) et à la personne (dépannages, *badante*), a contribué à la diffusion du travail non réglementé à partir des années 1980 (Mingione, 1990 ; ISTAT, 2004b).

Toutefois, l'activité hors réglementation a souvent été considérée comme une étape transitoire nécessaire aux débuts de l'entreprise, la mise en conformité avec les réglementations fiscale et du travail ayant alors lieu quand l'entreprise passe à une dimension supérieure et dispose d'une assise économique plus stable (Reyneri, 1997, p 103). Étape

²²⁹ A la fin des années 1980, l'ISTAT a révisé ses données afin d'intégrer la part d'économie souterraine dans l'économie nationale : deux millions de personnes, soit 13 % des actifs occupés, ont été pris en compte ; cette révision a permis d'augmenter la valeur de bon nombre d'informations statistiques soulignant le dynamisme et la richesse du pays (Balcer, 1995, p 63). Cette opération de "comptabilité créative" a permis de revaloriser la place de l'Italie par rapport aux critères fixés par les instances européennes, notamment pour l'acceptation de l'Italie dans le groupe de l'euro.

²³⁰ Cf I. Urbani "Dove si muore per 2 euro all'ora" (il manifesto 07/07/2006)

²³¹ ISTAT, *Brevi cenni sulle metodologie di stima dell'occupazione non regolare nell'ambito della contabilità nazionale*, p 2

transitoire ou largement diffuse comme dans le Mezzogiorno, le travail non réglementé révèle aussi les réminiscences d'un héritage du monde paysan et traditionnel, où la famille, l'arrière-pays agricole et les liens communautaires offrent une protection sociale aux individus (Paci, 1992). Témoignage pré-moderne d'un capitalisme primitif ou bien révélateur de la transition post-fordiste, la résurgence de ces relations de réciprocité au détriment des régulations institutionnelles met en évidence la permanence des formes d'échanges sociaux et leur complémentarité avec les mutations les plus récentes (Godelier, 1991, p 85).

b) Le travail au noir [*sommerso*]

D'après l'I.S.T.A.T., le travail au noir en Italie concerne 2,8 millions de personnes à temps plein mais l'IRES-CGIL (Megale, 2007 ; Altieri, 2007) l'évalue à 5 millions de postes de travail, pour 3 millions de personnes à temps plein. Officiellement le travail au noir touche 17 % des travailleurs en Italie, chiffre conforme à ceux d'autres pays de l'Europe du Sud mais aussi aux nouveaux venus d'Europe orientale, en tout cas bien au-delà de l'Europe nord-occidentale (Tartaglione, Altieri, Megale, 2007, p 14). La valeur des impôts et des contributions fraudées [*evasi*] est estimée entre 106 et 115 milliards d'euros, dont un tiers concerne la fraude aux contributions sociales (Megale, 2007). Les répercussions des conditions de travail et de rétribution du travail au noir ont des conséquences dans la vie privée : accès limité aux produits de consommation, au crédit, à la propriété du logement, difficultés à fonder et à assumer une famille, perspectives de retraite limitées, cumul des handicaps pour les immigrés.

Le travail au noir est plus concentré au sein de l'agriculture, des services bas de gamme (hôtels, restauration, transports) et du bâtiment. 80 % de la valeur ajoutée fraudée vient des services. En 2003, le poids relatif de la valeur ajoutée du travail au noir représente 36,4 % de la valeur ajoutée dans l'agriculture, 10 % de celle du secteur industriel et 19,4 % du tertiaire. Mais en termes réels, c'est-à-dire en millions d'euros, le poids du travail non réglementé dans l'agriculture est 3,5 fois moins important que dans l'industrie (entre 1992 et 2003), et de 13 à 17 fois moins lourd que dans les services (ISTAT, 2005a, p 5).

Le travail au noir a diminué au début des années 2000, en raison de la régularisation [*sanatoria*] de 647 000 travailleurs immigrés non déclarés qui étaient surtout employés dans le bâtiment. Le poids du travail au noir des immigrés sur le travail non réglementaire total est ainsi passé de 18,5 % en 2001 (soit 665 600 unités-temps-plein) à 4,6 % en 2003 (149 700) (ISTAT, 2005a, pp 9-10). Après 2003 cependant, le recours aux travailleurs extracommunautaires non déclarés a repris (9,3 % en 2005) (ISTAT, 2008a).

La géographie du travail au noir obéit au dualisme économique de la Péninsule (Tartaglione, Altieri, Megale, 2007). Les estimations tablent sur 1 travailleur sur 4 dans le Mezzogiorno, et 1 sur 10 dans le Centre-Nord. La baisse du début des années 2000 a davantage concerné le Nord que le Mezzogiorno où le travail au noir a continué à

progresser²³². En revanche, la géographie des emplois unités-temps-plein non réglementaires suit en partie celle de l'activité économique (Lombardie, Latium)²³³. Ajoutons que les droits du travail sont mieux protégés et appliqués dans les unités de production de grande dimension, où la présence des syndicats est plus forte.

c) Le "second travail" [*doppio lavoro*]

Le "second travail", ou "double emploi", fait également partie de cette économie périphérique. D'après Gallino (1985), le double emploi est pratiqué par les catégories d'actifs qui sont bel et bien intégrées dans la sphère du travail garanti : le second emploi n'est possible que s'il repose par définition sur un premier emploi, stable et garanti, d'ailleurs plus dans une grande entreprise que dans une petite, plus dans l'administration publique que dans le privé. Il ne peut donc pas concerner les chômeurs ou les catégories en difficulté qui sont aux prises avec un premier emploi ou dans le cas de conditions difficiles.

Le profil le plus fréquent du "bi-actif" [*bi-occupato*] est le père de famille avec enfants à charge. Gallino (1985) souligne un profil « *anonyme et loyal* » pour profiter du double système et de la stabilité de sa contradiction. Les services (tourisme, transport, ateliers de réparation, services à domicile) sont les secteurs les plus concernés, avec une grande diversité des types d'emploi. Qu'ils soient manuels ou non-manuels, il s'agit surtout d'activités indépendantes [*mettersi in proprio*], qui proposent une compétence sur un marché. La frontière entre le travail manuel et non manuel est le plus souvent maintenue. En tout cas, le second emploi représente fréquemment une élévation de position ou de qualification, à laquelle peut s'ajouter une augmentation de revenu par rapport au premier emploi : il représente une forme de mobilité sociale ascendante informelle²³⁴.

Les enquêtes sur le monde du travail soulignent que la pratique du second travail est plus fréquente dans le Mezzogiorno, où 15 % des travailleurs le pratiquent régulièrement ou occasionnellement (Altieri, Carrieri, Megale, 2006, p 7). La correspondance du second travail avec un contexte de précarité de l'emploi est confirmée par le fait qu'il est relativement plus important dans les secteurs économiques où cette précarité est plus présente, à savoir dans l'agriculture mais encore plus dans les transports et le commerce (ISTAT, 2004b, p 4). Ce sont donc les bas revenus qui le pratiquent le plus, et donc logiquement davantage dans les régions méridionales.

²³² « *Au Sud se concentre le travail au noir classique – explique Paolo Chiari, responsable de la coordination des inspecteurs pour le compte du Ministère – tandis qu'au Nord il y a des formes de fraude [evasion] plus sophistiquées, qui vont du paiement de la main à la main [fuori busta], aux heures non déclarées, au faux travail indépendant, en réalité subordonné. Dans l'agriculture, le [caporalato] est encore très présent dans des régions comme la Campanie, la Basilicate, les Pouilles et la Calabre. Et puis il y a les coopératives fantômes, celles qui se montent en quelques jours, emploient des travailleurs hors des règles et après une année disparaissent sans laisser de trace* », propos recueillis in A. Sciotto "Imprese, la metà irregolari" (il manifesto 02/03/2001). Cf ISTAT, 2004.

²³³ Sur le travail au noir en Lombardie, cf. B. Perini "Lombardia sommersa, e illegale" (il manifesto 16/05/2001), A. Sciotto "Il padrone ti vuole instabile" (il manifesto 09/11/2001). Sur le travail au noir dans le bâtiment à Lucca en Toscane : R. Chiari "Collocamento nei cantieri asociali" (il manifesto 21/06/2000).

²³⁴ Scamuzzi (1985), "Chi è il bioccupato ?", in Gallino, p 89

VI) La “Troisième Italie”

L'approche dualiste Nord-Sud repose principalement sur les écarts de développement économique et social en terme d'articulation entre un centre et une périphérie, c'est-à-dire une formation sociale et économique en relation étroite ou pleinement intégrée au modèle fordiste, et une formation périphérique, en retard de développement ou marginalisée. À partir des années 1970, la rhétorique sur la “Troisième Italie” tente de dépasser ce dualisme et de souligner l'existence d'une troisième formation sociale et économique. La “Troisième Italie” regroupe des régions du Centre-Nord (Emilie-Romagne, Toscane, Marches) et du Nord-Est (Vénétie, Trentin Haut Adige, Frioul-Vénétie Julienne).

1) L'émergence d'une nouvelle économie territorialisée

L'ouvrage d'Arnaldo Bagnasco intitulé *Le Tre Italie* et publié en 1977, représente l'œuvre-fondement de la reconnaissance de la singularité de ce nouvel ensemble macro-régional, social, politique, économique et culturel. Les études régionales de cette période font appel à l'environnement local – avec par exemple les “marchés du travail locaux” [*mercati locali del lavoro*] - et à ses dimensions historiques et culturelles qui structurent les rapports sociaux. Historiquement, cette “Troisième Italie” apparaît avec la crise du fordisme, et met en relief des formes de rapports sociaux au sein du système de production occultés jusque là, ou déclarés comme nouveaux. Elle a aussi été présentée comme la clé de sortie de la crise économique, le nouveau modèle de croissance – *small is beautiful* - reposant à la fois sur la spécialisation et la flexibilité, le scénario opportunément idéal pour le nouveau contexte idéologique (Conti, Julien, 1991).

En résumé, cette “Troisième Italie” repose sur trois piliers fonctionnant en système : l'affirmation de l'industrie légère et flexible comme solution à la crise de l'organisation de la production typique du fordisme, l'importance de la famille et des réseaux communautaires comme substrat d'un développement endogène, et des relations non conflictuelles entre classes sociales et avec les institutions locales²³⁵. Les auteurs thuriféraires de la “Troisième Italie” insistent sur les combinaisons et les mécanismes d'interaction entre le libre marché, les communautés traditionnelles, les systèmes de valeur et l'« *atmosphère* » d'entreprenariat, les institutions locales, tout ceci pour donner forme à une formation sociale particulière reposant sur la petite industrie flexible (Bagnasco, Trigilia, 1993).

L'industrie légère, qui assure à partir des années 1970 le succès des P.M.E. de la “Troisième Italie”, s'est d'abord développée dans les années 1920 à l'ombre de l'industrie lourde, ces deux modèles parallèles ayant eu leur dynamique propre. À partir des années 1970, une augmentation générale de l'emploi dans les très petites et les moyennes entreprises a eu lieu au détriment des unités de production de plus grande dimension (Brusco, Paba,

²³⁵ Il y a des différences régionales en ce qui concerne le système local de régulation : le modèle émilien correspond à la régulation syndicats-patronat-politiques, particulier à l'Emilie Romagne. S. Brusco a insisté sur le rôle crucial de la famille dans les Marches. Cf également Rivière (1990).

1997). Si l'industrie lourde a représenté le symbole du développement industriel durant les Trente Glorieuses, les petites entreprises en Italie ont été plus favorisées que dans les autres pays européens grâce à des aides publiques et une fiscalité avantageuse, et à travers un compromis général des forces politiques²³⁶. A un mouvement de décentralisation productive [*decentramento*] à partir du Triangle industriel, se sont ajoutées des formes d'organisation de la production innovantes en particulier dans les régions italiennes du Nord-Est et du Centre – qualifiées de NEC (*Nord Est – Centro*). Taille modeste, capacité d'adaptation aux fluctuations du marché dans une économie plus extravertie, en sous-traitance ou indépendantes, sont parmi les qualités opportunes reconnues à ces PME qui profitent notablement des dévaluations successives de la lire italienne comme de coûts de main d'œuvre généralement plus bas (Brusco, Paba, 1997). Dans les région du Nord-Est, ces PME se sont développées notamment grâce au marché d'exportation, mondial ou européen (dans les régions du nord est), parfois avec des succès retentissants - comme Benetton - cachant une grande vulnérabilité face à la concurrence des pays d'Asie du Sud-Est et de la Chine. Les années 1990 représentent un tournant important car il s'agit bien souvent de sortir de l'ornière de la crise économique : les opérations de diversification, de spécialisation dans le haut de gamme, les fusions-regroupements et l'ouverture géographique constituent autant d'éléments de réorganisation (Bianchini, 1991).

On parle d' « *économie diffuse* » ou encore d' « *économie en réseaux* » aussi bien dans les secteurs de production traditionnelle que dans la haute technologie. On insiste sur le développement endogène de systèmes locaux de petites entreprises spécialisées dans la production flexible de biens de consommation non standardisés. On dépoussière des formes d'économie territoriale qui retrouvent une certaine cote, tels les districts industriels d'Alfred Marshall au début du XX^e siècle, comme on est admiratif devant le modèle de la Sylicon Valley et de la « *spécialisation flexible* » de M. Piore et C. Sabel²³⁷.

Les districts industriels correspondent à une concentration spatiale de petites unités de production spécialisées dans un type de production, en fonction de bases historiques précises. Il y a, en particulier en Toscane, les districts du meuble, du textile, du cuir (cf infra). En 1981, l'économiste F. Sforzi a identifié 61 districts industriels, compris dans 161 zones d'industrialisation légère, et 955 bassins d'emplois à l'échelle de la Péninsule. Pour 1991, au nombre de 784, les bassins d'emplois ont augmenté leur taille, et il y a 199 districts industriels (avec 2,2 millions de travailleurs, soit 42,5 % de l'emploi industriel total). Si le dénombrement de districts industriels peut varier selon les études en fonction des critères de définition et des informations disponibles, le constat de leur multiplication est indéniable (Brusco, Paba, 1997). Cet essor s'est réalisé malgré un processus de sélection géographique. Dans les années 1990, la géographie des districts industriels à l'échelle de la Péninsule montre une distribution dans tout le Nord, le Centre et la côte adriatique jusqu'aux Pouilles, avec un déficit dans tout le reste du Mezzogiorno, alors qu'en 1951 ils étaient répartis de manière plus

²³⁶ Cf Arrighetti A., Seravalli G. (1997), "Istituzioni e dualismo dimensionale dell'industria italiana", in Barca (dir), pp 335-288 ; cf Brusco, Paba, 1997, p 265.

²³⁷ A partir d'un ouvrage de 1984, *The Second Industrial Divide*.

homogène sur tout le territoire national. Cette dichotomie géographique au détriment du Mezzogiorno s'est réalisée à la suite, dans les années 1950 et 1960, de la concurrence de l'économie du Nord et du Centre et des fortes migrations y afférant (avec pour conséquence un manque de main d'œuvre qualifiée ou dans la force de l'âge), puis dans les années 1970 et 1980 par le renforcement des existants et leur essaimage de proximité. Cette reconfiguration géographique des districts industriels s'est accompagnée de l'augmentation de leur poids en nombre d'emplois.

2) Éléments fondamentaux

La proximité spatiale est présentée comme un avantage permettant la fragmentation des phases de production industrielle et donc l'interdépendance des entreprises, la coopération en matière de savoir-faire même pour des secteurs d'activité différents, tout cela étant rendu possible par le fonctionnement en réseau et par une forte intégration au sein d'un système local associé aux institutions locales (banques, agences de développement, élus). On peut parler en ce cas d' "effet district".

La question de la petite unité de production est fondamentale pour comprendre les mutations mais aussi les permanences du thème du travail, de l'organisation de la production, et de la famille dans ces régions de la "Troisième Italie". Comme héritage pré-capitalistique, elle concerne aussi le travail à domicile et le travail au noir [*al nero*]. Avec les délocalisations et les restructurations qui commencent dans les années 1980, le rôle des petites entreprises apparaît comme déterminant, alors qu'elles sont une constante historique dans le système économique italien (Paci, 1992). Dans le temps long, le travail à l'usine était le plus souvent couplé à l'agriculture de subsistance, établissant un lien fort entre l'unité de production et la communauté domestique à base agricole. Dans les régions de métayage comme la Toscane, l'importance des ouvriers-paysans a assurément donné un aspect particulier au développement industriel de la région et à sa structure sociale. La division hiérarchique des rôles au sein de la famille pouvait laisser les hommes partir pour l'usine, tandis que les femmes assuraient des activités temporaires ou bien étaient affectées au travail à domicile, cette forme d'unité de production la plus élémentaire qui soit. Proximité des lieux de production, faible existence de la distinction ville / campagne dans la campagne urbanisée, division sexuelle du travail, représentaient certaines des caractéristiques d'une structure sociale entre permanence et mutations. A ce titre, la permanence du travail à domicile et son rôle dans la flexibilité de l'organisation du travail renvoie, loin des clichés de la "modernité", à la résistance de formes proto-capitalistes : figure d'avant la Révolution industrielle européenne, le *putting out system* ou *Verlagsystem* « mêle la ville et la campagne, l'artisanat et l'activité rurale, le travail industriel et l'activité familiale et, au sommet, le capitalisme marchand et le capitalisme industriel » (Braudel, 1979c, p 513).

Les origines de l'économie diffuse dans les régions du Nord Est et du Centre reposent sur l'hypothèse de l'existence d'une formation sociale aux fondements historiques et culturels

particuliers²³⁸. Il s'agit d'établir une relation entre des rapports sociaux antérieurs et ceux qui relèvent de la structuration économique actuelle. Le deuxième de ces éléments fondateurs est la famille qui permet la structuration de réseaux et de liens de parenté jusque dans les rapports économiques²³⁹. La famille a pu apporter une forme de stabilité à ses membres – en évitant ou réduisant l'émigration vers le Triangle industriel - tout en leur permettant d'assurer des formes d'innovation.

Les thuriféraires de la "Troisième Italie" insistent en effet sur une culture particulière ayant permis une éthique du travail, une mentalité d'entreprendre, une tradition de la manufacture, d'où la profusion des petites entreprises artisanales. En tant que mode de régulation communautaire, la famille a ainsi pu assumer son rôle d'amortisseur économique et social, permettant de supporter les inconvénients de l'auto-exploitation. Elle apporte aux petites entreprises une main d'œuvre peu coûteuse et flexible, en même temps qu'elle secrète une culture du travail et de l'entreprise. Les sociologues A. Bagnasco et C. Trigilia (1993) nomment « *construction sociale du marché* » cette forte mobilisation de la société locale où règne la vertu de l'intégration sociale.

3) Et du côté du travail ?

Les limites de l'engouement pour ces formes d'organisation de la production ont parfois été soulignées (Brusco, Paba, 1997 ; Conti, Julien, 1991). Tout d'abord, cette *success story* occulte l'importante mortalité des entreprises. De plus, ne tenir compte que de critères classificatoires (taille, production, localisation) peut oblitérer la diversité des formes juridiques ainsi que des situations locales, en particulier les liens asymétriques entre grandes et petites unités de production dans des rapports de sous-traitance (Balcet, 1995, pp 87-88), et une séparation formaliste entre milieu rural et milieu urbain remise en cause par le concept de "campagne urbanisée". Il faut souligner en particulier la diversité des situations en terme de spécialisation de production, même si les secteurs traditionnels - textile, confection, chaussures, meubles - sont prépondérants, et d'orientation stratégique, par exemple en terme d'internationalisation. Ensuite la dynamique des districts industriels est certes intéressante, mais elle ne domine pas à l'échelle nationale. Le lien avec la recherche d'avantages comparatifs et de développement des exportations est en tout cas indéniable.

Il faut remarquer que les thuriféraires de la « *spécialisation flexible* » ne s'intéressent qu'à la question de l'efficacité de la production et de son organisation, c'est-à-dire le "bon côté" de la restructuration du capital industriel. Ces unités de production bénéficient en effet d'une main d'œuvre moins chère et plus flexible, elles se développent horizontalement sans dépasser un seuil critique de verticalité. Comme le font les syndicats de travailleurs, on

²³⁸ « *Le fait même qu'il existe des régions basées sur ce type particulier d'industrialisation fait comprendre que l'économie s'est trouvée une structure sociale particulière et qui lui soit conforme* » (Bagnasco, 1983, p 149).

²³⁹ Barbagli (1995) distingue le modèle familial des régions de la "Troisième Italie", de celles du Nord Ouest et surtout du Mezzogiorno : plus de familles étendues, plus de cohésion entre les générations, puissance du système de parenté patrilatéral (in Gullestad, Segalen (dir)).

interprète traditionnellement les conditions de travail et de salaire dans les petites unités de production, surtout celles des secteurs d'activité traditionnels, par le retard et l'exploitation, en comparaison de la situation des grandes structures : la petite entreprise servirait à pratiquer des niveaux d'exploitation difficiles à réaliser ailleurs. Pour Brusco et Paba, « *il apparaît avec clarté que la condition ouvrière dans les petites entreprises est inférieure à celle des ouvriers des grandes entreprises. Les salaires y sont plus bas, les heures supplémentaires plus fréquentes, et sont plus diffusés aussi les rémunérations de la main à la main [fuori busta] et le travail au noir en général* » (1997, p 307). D'ailleurs, les jeunes se détournent de plus en plus du travail à l'usine, sauf lorsqu'il s'agit d'une phase transitoire en début de vie professionnelle. Le recours à la main d'œuvre immigrée s'est révélé souvent nécessaire pour satisfaire la demande de travail.

4) Formation sociale et mode de production néo-traditionnel

Le modèle de la "Troisième Italie" présente l'intérêt de soulever la question de l'articulation entre société, espace et temps. La complémentarité entre les formes modernes et les formes traditionnelles assure une continuité et non une rupture dans la transition au post-fordisme, et donne toute son originalité à une formation économique et sociale émergente. À ce titre, la spécialisation flexible a trouvé en N.E.C. des conditions sociales meilleures, traditionnellement utilisées pour faire face aux aléas de l'économie de marché. L'ouvrier de la "Troisième Italie" serait proche de l'éthique du travail du paysan et de l'artisan, loin de celui du Triangle industriel ou de son image d'Epinal. Entre archaïsme et modernité, le retard servirait opportunément de ressource (Ritaine, 1989).

Pour Mingione (1990), l'émergence de la "Troisième Italie" s'est réalisée en deux temps. Dans un premier temps, le décollage économique a pu avoir lieu grâce aux pratiques d'emploi non réglementé dans l'industrie légère. Des formes de travail informel et précaire, comme le travail à domicile ou temporaire des femmes au foyer, des étudiants et même des retraités, ont pu être amorties par la protection familiale et la communauté locale. Dans un second temps, la régularisation de ces formes d'emploi [*formalizzazione*], a permis un rapprochement, une « *convergence* » de la structure de l'emploi avec celle de la société fordiste du Nord-Ouest. À l'occasion de la crise du fordisme, Mingione (1990, p 6) soutient ainsi la thèse des tendances convergentes qui animent la Première et la Troisième Italie, loin de la différenciation statique. La transition post-fordiste aurait ainsi permis la renaissance d'une structure économique et sociale laissée au second plan mais établie sur un plus long terme, et finalement réactualisée par la conjoncture²⁴⁰.

La caricature serait de déclarer qu'au dualisme Nord-Mezzogiorno aurait succédé trois ensembles aussi bien délimités. D'une part, bien des indicateurs signalent la permanence des

²⁴⁰ Pour Corner (1993), loin d'être un phénomène nouveau, la "Troisième Italie" présente des aspects similaires (les ouvriers-paysans, l'excédent de main d'œuvre au sein de la famille, une main d'œuvre rurale flexible et bon marché, la proximité du marché du travail urbain) au développement proto-industriel de certaines zones de l'Italie du Nord, à une période bien antérieure, dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e.

grands déséquilibres territoriaux de la Péninsule (Pugliese, Rebggiani, 1997). D'autre part, au sein même de cette "Troisième Italie", de nouveaux déséquilibres entre un centre (Emilie, Vénétie) et une périphérie (Toscane, Ombrie, Marches) seraient inhérents aux convergences macro-territoriales avec le Piémont et la Lombardie (Mingione, 1990). Des zones du Mezzogiorno, comme la côte Adriatique ou la Campanie napolitaine, sont aussi gagnées par la diffusion d'une industrialisation reposant sur la production flexible, quand certains n'y soutiennent pas la présence de districts industriels (Aniello, 2001). En d'autres termes, l'émergence de cette nouvelle formation sociale et économique qu'est la "Troisième Italie" – à moins de parler dorénavant au pluriel - représente le témoignage d'une dualisation du marché du travail, où, en plus d'un dualisme structurel entre un Nord développé et un Mezzogiorno en retard économiquement, s'est ajoutée une nouvelle complémentarité entre les grandes unités de production à la main d'œuvre intégrée et les petites à la main d'œuvre flexible, plus précaire, en sursis vis-à-vis des fluctuations du marché international.

VII) La question urbaine en Italie

1) La dynamique urbaine dans la seconde moitié du XX^e siècle

De même que l'Italie a été le théâtre de mutations économiques et sociales durant la seconde moitié du XX^e siècle, la ville italienne a elle aussi subi d'importantes transformations, tant à l'échelle nationale que locale, tant au niveau inter-urbain qu'intra-urbain. Elles renvoient aux questions abordées par les sociologues, les géographes et économistes, pour interpréter et tenter de proposer une théorie de la ville et de ses métamorphoses. Du cycle de vie urbain à la désurbanisation voire à la « *contrurbanisation* », puis aux villes en réseaux, les systèmes urbains ont été abondamment étudiés par la géographie italienne (Petsimeris, 1991b ; Camagni, 1993 ; Dematteis, 1986, 1989, 1993 ; Dematteis, Bonavero, 1997). Avec la « *ville diffuse* » et la « *campagne urbanisée* », la limite entre le rural et l'urbain est dépassée. Au fur et à mesure de sa croissance démographique, l'échelle de représentation de l'espace urbain s'étend sur son bassin d'emploi [*bacino di pendolarità*], avec la cartographie des "systèmes urbains locaux" [*sistemi urbani locali*], des "systèmes locaux de travail" (Sforzi, 1997), "systèmes fonctionnels urbains" ou des "régions fonctionnelles urbaines", englobant des ensembles territoriaux de plus en plus étendus et organisés en réseau. Le critère territorial, en cette ère de l'automobile et de moyens de communications plus rapides, est devenu le marché du travail défini par la mobilité territoriale des familles entre lieu de résidence et lieu de travail. A partir du moment où le phénomène urbain devient hégémonique pour traduire toute forme ou évolution de l'espace, la dynamique urbaine finit par englober toute dynamique territoriale (Dematteis, 1985, 1997).

La dynamique urbaine de l'Italie a été observée sous l'angle des différentes phases du processus d'urbanisation. A l'échelle nationale, la phase d'urbanisation proprement dite est symbolisée par le boom urbain des années 1950-1960, dans un contexte de croissance

économique continentale. Elle se déroule sous l'impulsion des flux de populations issues aussi bien de l'exode rural que des migrations inter-régionales en provenance du Mezzogiorno. Comme *Rocco e i suoi fratelli* de Visconti (1960), de nombreux films issus du néo-réalisme italien relatent l'installation de ces migrants du Sud dans l'habitat insalubre des quartiers périphériques des villes industrielles du Nord²⁴¹. La spéculation immobilière a répondu à ces afflux de nouvelles populations, profitant d'un développement urbain en désordre, sans planification établie²⁴². Durant cette période, le triangle industriel Turin-Milan-Gênes est l'archétype de l'affirmation du Centre industriel situé dans le Nord-Ouest de la Péninsule ; les grands centres sont également favorisés par la construction de grands axes de transport.

Cependant, à partir des années 1970 et 1980, la tendance au ralentissement puis à la baisse du taux de croissance démographique des centres (*core*) au bénéfice des périphéries (*ring*) et des centres urbains de plus petite taille, initie un mouvement de périurbanisation-suburbanisation et de déconcentration [*decentramento urbano*] qui a d'abord concerné les villes du Nord, puis celles du Sud de la Péninsule (Palagiano, Scifoni, 1993, p 115 ; Petsimeris, 2002)²⁴³. Comme dans l'ensemble de l'Europe industrialisée, cette inversion de tendance a lieu dans un contexte de transformation économique et sociale de désindustrialisation et de tertiarisation. Le glissement fonctionnel aux villes de rang inférieur s'accompagne d'un processus de centralisation des fonctions supérieures dans les villes-centres, lesquelles restent l'espace dépositaire des instances de décision (Camagni, 1993). Les rapports entre centres mineurs et centre majeur prennent soit la forme d'une métropolisation soit celle d'un réseau, soit avec une hiérarchie urbaine plus affirmée, soit suivant des configurations spatiales non hiérarchiques (Dematteis, 1986 ; Dematteis, Emanuel, 1993 ; Bartaletti, 2006). Milan est le symbole de cette forme mono-centrée ; les formes polycentrées sont plus nombreuses dans le tissu très dense des petites et moyennes villes du Centre, comme en Toscane, et du Nord-Est (Emanuel, 1997).

Les régions de la "Troisième Italie" représentent l'archétype de l'articulation entre la diffusion urbaine au bénéfice des petites villes et le développement de l'industrie légère, jusqu'à la constitution des districts industriels, avec un marché du travail plus flexible à disposition (cf. supra). Des formes urbaines réticulaires sont interprétées comme une innovation en termes d'armature urbaine, comme une alternative aux concentrations spatiales. A l'échelle nationale cependant, la croissance des systèmes urbains mono-centrés, comme l'est par exemple Rome, se poursuit (ISTAT, 2007).

Les systèmes urbains locaux deviennent l'échelle adéquate pour appréhender la réalité urbaine et territoriale (Dematteis, Bonaverò, 1997). F. Sforzi (1997) distingue les « systèmes urbains locaux » en fonction de leur fonction économique principale. Les systèmes urbains

²⁴¹ Cf M. Revelli "Mirafiori, i cavalli e « la Feroce »" (il manifesto 20/02/2003).

²⁴² Cf le film de Francesco Risi *Main basse sur la ville*, sur Naples, diffusé en 1963.

²⁴³ « Il faut dire tout de suite que cette inversion de tendance a concerné une masse de population limitée, dans un ordre d'ensemble de centaines de milliers, tandis que l'exode de la période précédente vers les zones de concentration était de l'ordre de plusieurs millions. Mais le phénomène se signale surtout par son extension : la reprise démographique des zones périphériques durant les années soixante-dix a concerné 59 % des communes italiennes, distribuées dans toutes les régions », in Emanuel, 1997, pp 175-176.

industriels sont concentrés dans l'Italie septentrionale ainsi que dans le centre-nord, c'est-à-dire dans les régions d'industrialisation traditionnelle de grandes entreprises (Triangle Turin-Milan-Gênes) et nouvelle de P.M.E. ("Troisième Italie", côte adriatique). Les systèmes urbains de services aux entreprises suivent logiquement la même géographie car ils sont complémentaires. À ce titre, leur diffusion au cours des années 1980 aux régions de systèmes locaux industriels traditionnels traduit l'évolution post-fordiste du secteur vers le modèle d'industrialisation légère typique de la NEC.

L'expansion urbaine comme la péri-urbanisation, la campagne urbanisée comme la mobilité résidentielle centrifuge, interrogent l'urbanisme et la capacité d'organisation de la sphère institutionnelle. Avec un État faible, la rente et la spéculation représentent le socle du bloc historique du bâtiment (Campos Venuti, Oliva, 1993). Nombre de plans d'urbanisme échouent voire sont transformés au bénéfice d'intérêts économiques locaux (les "variantes"), l'*abusivismo* est très fréquent, quand il n'est pas effacé périodiquement par des amnisties [*sanatorie*]. Les politiques locales urbaines privilégient les centres des villes au détriment des espaces périphériques. Le logement social public est le parent pauvre des politiques urbaines et sociales, dans un contexte de pénurie perpétuelle de ce bien fondamental : le marché commande.

2) La question du logement en Italie

Par rapport à d'autres pays européens, l'Italie se caractérise non seulement par la faiblesse du logement public social [*affitto sociale*] (4 % du stock résidentiel national), mais aussi par la faible quantité de logements en location (tableau 4.1). Il s'agit d'un déséquilibre largement favorable aux propriétaires, et ceci au détriment des couches sociales les plus défavorisées. Les trois quarts des logements publics sociaux relèvent des I.A.C.P. – *Istituti Autonomi Case Popolari*, le reste étant de la propriété des communes ou d'autres organismes locaux.

Tableau 4.1 : Régime du stock résidentiel

	Propriété	Locatif privé	Locatif public social	autre
Italie	75 %	20 %	4 %	1 %
Moyenne européenne	63 %	20 %	16 %	1 %
France	55 %	28 %	17 %	0 %

Source : Scenari Immobiliari (2007), *Social Housing in Europa e focus sull'Italia*, 136 p, www.scenari-immobiliari.it/ITPublic/fset00.aspx

Initiée à partir de 1949 pour répondre aux besoins de l'après-guerre, une politique de construction de logements sociaux a été mise en place avec les plans Ina-Casa : les grands ensembles construits à la périphérie de certaines villes finissent par former des lieux de concentration de la misère populaire. La nouvelle ressource financière qu'a représenté la nouvelle taxe Gescal [*Gestione Case Lavoratori*], établie entre 1963 et 1998, aurait pu

entraîner une politique de l'habitat active, mais, souvent détournée, elle a plutôt été une source de financement pour d'autres lignes budgétaires de l'État (FIERI, 2006, pp 6-7). L'instauration d'une régulation des loyers, en 1978 avec l'*equocanone* - plafonnement des loyers, droits des locataires augmenté - a, de façon perverse, entraîné de la part des propriétaires un *black-out* sur la location des logements disponibles, ainsi qu'un marché noir de la location. Par la suite, la politique des pouvoirs publics n'a pas eu pour objectif de construire des logements accessibles, mais de « *favoriser le retour des logements sur le marché locatif* » (FIERI, 2006, p 10). Dans les années 1990, cette inflexion prend deux directions : la libéralisation du marché et la décentralisation.

La première mise en place de la libéralisation du marché locatif a lieu en 1992 (loi n°359) avec les “dérogations de contrats” [*Patti in deroga*] qui ont eu pour conséquence une forte augmentation des loyers et, concomitamment, des expulsions [*sfratti*], surtout dans les grandes aires urbaines. La deuxième étape, en 1998, a été la réforme des locations (loi n°431) qui a aboli l'*equocanone* et mis à la place un contrat libre ainsi qu'un contrat conventionné réservé aux villes. Le Fonds social pour la location [*Fondo sociale per l'affitto*], mis en place pour compenser l'abandon de la taxe Gescal, a baissé régulièrement, amputant une grande partie des ressources financières. L'année 1998 a ainsi représenté un tournant en matière de politique du logement social comme pour tout ce qui relève des politiques sociales : la mise en place de la décentralisation a transféré les compétences des politiques sociales vers les Régions, qui planifient les ressources financières, et les Communes qui ont la responsabilité locale de la politique du logement et fixent les critères d'accessibilité. Les instruments nationaux (Gescal, I.A.C.P.) sont remplacés par des agences régionales de construction de logements sociaux, comme l'A.T.E.R. – *Azienda Territoriale Edilizia Residenziale*, en Toscane.

Le bilan de ces mesures montre tout d'abord que la libéralisation du marché locatif n'a pas du tout résolu le problème de l'accès au logement, surtout pour les populations les plus démunies²⁴⁴. Cette libéralisation s'inscrit en outre dans une politique favorisant l'accès à la propriété, s'adressant surtout aux classes moyennes. La libéralisation du marché locatif a même été particulièrement néfaste pour les couches moyennes-basses, et le nombre d'expulsions pour défaut de paiement de loyer [*morosità*] a explosé. Cette crise a surtout eu lieu dans les grandes villes, où les hausses de loyers ont été les plus importantes (plus de 60 % en cinq ans), et où le nombre de loyers “libres” a fortement augmenté au détriment des loyers conventionnés. De plus, le marché locatif informel a continué de se développer. Les mesures d'exemption fiscale n'ont pas porté leurs fruits dans la mesure où l'évasion fiscale est importante sur le marché locatif, et les aides au logement ont été diminuées (FIERI, 2006, p 10). Par ailleurs, cette politique tendant à favoriser l'accès à la petite propriété a non seulement contribué à une baisse des constructions de logements destinés à la location - les

²⁴⁴ Scenari Immobiliari (2007), *Social Housing in Europa e focus sull'Italia*, www.scenari-immobiliari.it/ITPublic/fset00.aspx, pp 90-93

constructeurs immobiliers se tournant vers la vente des logements - mais aussi à la vente du patrimoine public existant.

Conclusion du chapitre

Les déséquilibres territoriaux entre le Nord et le Mezzogiorno structurent de façon importante la géographie de l'Italie. Cette dichotomie est révélée par un grand nombre de critères économiques et sociaux. La géographie de la richesse et de l'activité économique, mais aussi des inégalités de travail et de revenus, du chômage et de la pauvreté, rapproche le nord de la Péninsule de l'Europe continentale et du Nord-Ouest alors que le Mezzogiorno est en situation de Périphérie du continent.

La crise démographique, le tournant post-fordiste et la suburbanisation représentent les grandes transformations du tournant du siècle. La crise démographique se traduit par une crise de la natalité et un vieillissement de la population qui touchent surtout le Centre et le Nord, ainsi que les grandes villes italiennes.

La crise du fordisme a lieu dans un contexte de d'évolution du système de production industriel, où les petites entreprises prennent de plus en plus d'importance, et d'affirmation du secteur des services traditionnels et bas de gamme. L'impératif de la concurrence capitaliste et de la flexibilité de la production comme de la main d'œuvre, a contribué, surtout à partir du début des années 1990, à la précarisation d'une partie non négligeable du salariat. L'impact social de ces transformations a d'une part accru la distance du Mezzogiorno vis-à-vis du reste de la Péninsule, et d'autre part contribué à l'apparition d'une "Troisième Italie". Celle-ci, comprenant la Toscane, a été l'objet d'un engouement scientifique particulier tant des sociologues et des économistes que des géographes italiens. Elle représente la convergence entre les impératifs post-fordistes (flexibilité, remise en cause du compromis keynésien, ouverture internationale) et le modèle traditionnel de production familialiste et méditerranéen.

La troisième mutation structurelle concerne la dynamique urbaine de l'Italie. Les géographes italiens ont en particulier observé le passage de la phase d'urbanisation à celle de suburbanisation voire de contre-urbanisation (Dematteis) au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Cette dynamique a gagné la Péninsule entière, le Mezzogiorno ayant toujours un temps de retard.

Ces mutations représentent le contexte géographique, économique et social d'une formation sociale qui est devenue un pays d'immigration dans les années 1970. Elles jouent un rôle primordial dans la distribution spatiale des populations immigrées.

Chapitre 5 : L'immigration en Italie

« On ne le répétera jamais assez : la plupart des gens ne souhaitent guère émigrer dans un pays étranger, et beaucoup parmi ceux qui l'ont fait auraient souhaité circuler librement plutôt que de s'établir en permanence, s'ils en avaient eu la possibilité »

M. Morokvasic, 2002, p 30

Le but de ce chapitre est de faire une présentation globale des caractéristiques géographiques de l'immigration en Italie. Par quels flux de population la Péninsule est-elle concernée ? Quelles sont les différentes communautés immigrées présentes sur le sol italien ? Quelle est leur distribution territoriale, et sur quels critères se base-t-elle ? L'angle géographique s'attachera à présenter la distribution territoriale de la population immigrée en général d'une part, et celle des principales communautés étrangères d'autre part. Nous tenterons de déterminer les facteurs de répartition territoriale et de localisation de ces nouvelles populations dans le territoire national.

I) Emigration – migrations internes - immigration

Traditionnellement, en Italie, les débats en matière de mouvements de population ont toujours concerné l'émigration italienne, par définition en direction de l'étranger²⁴⁵. Les flux d'immigration en provenance de pays du Tiers Monde ont représenté quelque chose de tout à fait inattendu.

1) Un passé d'émigration

Officiellement en 2005, 4 millions d'Italiens résident à l'étranger. L'Italie est le pays de l'Union Européenne qui compte le plus grand nombre d'émigrés : pour 100 Italiens dans la Péninsule, il y en a 7 qui habitent à l'étranger.

²⁴⁵ La revue *Studi Emigrazione*, fondée en 1964, est la preuve de l'intérêt pour l'émigration de la part des chercheurs italiens. Les institutions italiennes sont depuis longtemps à l'écoute de ces Italiens de l'étranger. Egalement, de nombreuses associations ont pour objet ces populations émigrées ; voir le site www.emigrazione-notizie.org.

De 1876 à 1970, 25 millions de personnes ont quitté l'Italie. Déjà à l'Unité, Paci (1992) reconnaît que la question migratoire est constitutive de la segmentation géographique de la Péninsule : à cette époque, les migrations définitives et internes assurent le développement du Nord. Au Centre, ces migrations sont saisonnières, basées sur les rythmes du travail (bâtiment, métayage) ; elles sont absentes au Sud, surtout celles de courte distance, avant de prendre une dimension carrément intercontinentale en direction du Nouveau Monde.

La crise économique de la fin du XIX^e siècle a initié une émigration de masse. De 540 000 personnes en 1901, cette émigration est passée à 872 000 en 1913. De 1876 à 1900, elle a concerné 5 260 000 Italiens dont 30 % de la population du Mezzogiorno, et, de 1901 à 1914, 8 500 000 Italiens dont 45 % du Sud. Elle est le fruit de la crise d'une formation sociale reposant sur une agriculture à faible productivité. À cette période, les flux ont pris la direction du continent américain, en premier lieu l'Argentine et les Etats-Unis²⁴⁶, ainsi que les bassins miniers et sidérurgiques de France et de Belgique²⁴⁷. Dans des systèmes économiques locaux où la variable démographique pouvait porter préjudice à l'équilibre des ressources, l'émigration, surtout quand elle était temporaire et saisonnière, permettait de garantir le niveau de vie de la société locale, alors que l'émigration lointaine permettait l'évacuation d'un trop-plein de population. L'émigration tient ainsi lieu de soupape [*valvola di sfogo*] pour éviter une crise démographique-économique ; c'est un « *puissant régulateur de croissance* »²⁴⁸. En tant que fuite économique et politique, elle permet aussi d'éviter un partage des ressources par la réforme agraire²⁴⁹.

Après la période du pouvoir fasciste qui instaura des restrictions à l'émigration²⁵⁰, celle-ci reprit de plus belle dès la Libération : « *de 1946 à 1957, 1 100 000 Italiens avaient émigré outre-Atlantique et 840 000 vers les pays d'Europe occidentale* » (Colin et alii, 1994, p 241). « *La majeure partie des Italiens, qui s'expatrièrent outre-atlantique dans les années d'après-guerre provenaient de Calabre, de Sicile, des Abruzzes et Molise et de Campanie. Les émigrés de ces régions représentaient environ 50 % de tous les expatriés d'outre-mer. Parmi les régions du Nord, c'était surtout la Vénétie et le Frioul-Vénétie Julienne qui présentaient les flux les plus importants vers l'étranger* » (Baldi, Cagiano de Azevedo, 1999, p 24). Au début des années 1950, l'émigration outre-atlantique, surtout vers l'Amérique Latine (Argentine,

²⁴⁶ La filmographie et la littérature sont particulièrement riches sur les immigrés italiens aux Etats-Unis.

²⁴⁷ De nombreux témoignages et études traitent de l'installation des Italiens dans diverses régions de France : la métallurgie de St Etienne, le bâtiment en Normandie et en région parisienne (cf les travaux de Pierre Milza, les récits autobiographiques de Cavanna, etc.), l'agriculture dans le Sud-Ouest français.

²⁴⁸ De Sanctis, Livi Bacci, in Bardet, Dupâquier (dir)(1998), *Histoire des populations en Europe. II La révolution démographique, 1750-1914*, Fayard, Paris, p 531

²⁴⁹ Cf. Pugliese (2000). Dans la grave situation économique du pays au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le président du Conseil De Gasperi invitait les Italiens à apprendre les langues pour aller travailler à l'étranger.

²⁵⁰ Tombée en désuétude dès la Libération, cette norme restrictive de 1939 n'a pourtant été abolie qu'en 1961. Durant toutes les années 1950, les migrants étaient donc dans une situation illégale aux yeux des autorités et du patronat, ce qui les plaçait dans les pires conditions de travail. « *En réalité en 1939 la loi a été promulguée pour éloigner le chômage des centres urbains et des obstacles quasi insurmontables ont été créés contre l'immigration dans les communes supérieures à vingt-cinq mille habitants ou du moins d'une importance industrielle conséquente* » (Ascoli, 1979, p 111).

Brésil dans une moindre mesure)²⁵¹, marque le pas au bénéfice des pays européens plus riches et dynamiques comme la Suisse et l'Allemagne ; à ce moment également, les retours au pays [*rimpatri*] sont particulièrement importants. L'émigration italienne vers les autres pays européens a été massive et surtout temporaire. Mais le phénomène le plus marquant de cette période concerne la reprise des migrations internes. Celles-ci ne représentent pas tant une forme de substitution à la mobilité vers l'étranger, elles s'y ajoutent : l'émigration italienne vers l'étranger ne sera jamais aussi importante que durant le "miracle économique italien" des années 1950-1960 durant lequel les flux internes participaient à la restructuration économique du territoire national (Pugliese, 2002).

2) Les migrations internes

Exode rural, industrialisation et urbanisation sont les trois ingrédients aboutissant à la dynamique des migrations internes en Italie²⁵². Déjà au début du XX^e siècle, dans certaines régions (mais pas dans les régions de métayage), les montagnes se vident au profit des plaines industrielles ; l'industrialisation naissante constitue un appel d'air pour des populations rurales subissant une mutation de la structure agraire où les pâturages à transhumance cèdent le pas à l'agriculture mécanisée des plaines. Les années 1950 et 1960 sont le théâtre d'une forte émigration intérieure du Mezzogiorno vers les grandes villes manufacturières du Nord, en particulier vers le "Triangle industriel", ainsi que vers la capitale nationale, Rome²⁵³. De 1951 à 1965, le "Triangle industriel" a absorbé 113 000 personnes par an ; les chiffres les plus élevés ont lieu durant le "miracle économique" de 1958-1963. Ces migrations internes vers les grandes villes du Nord relèvent en fait d'un exode rural massif, puisque, en lien avec la réduction de l'emploi agricole, ce sont les campagnes du Sud, et plus particulièrement les communes de moins de 20 000 habitants, qui fournissent les bataillons de main d'oeuvre peu qualifiée pour l'industrie, après un passage par le bâtiment. A ce véritable appel d'air de main d'oeuvre surnuméraire s'est conjugué un processus de substitution de la force de travail dans le territoire d'accueil, durant lequel les jeunes hommes du Sud ont concurrencé les femmes et les travailleurs âgés, qui, moins compétitifs, ont été évincés du marché du travail (Ascoli, 1979, p 129).

Les migrations internes se justifient à partir du moment où s'affirment des zones attractives dans la Péninsule. À partir des années 1970, le tarissement des flux vers le Nord s'explique en partie par le début de la crise de l'industrie manufacturière, notamment de l'automobile à Turin, la décentralisation industrielle, la crise du fordisme plus généralement. À partir de ce moment, la mobilité résidentielle inter-régionale devient moins importante que

²⁵¹ S. Lacunza " « Quando venivate da noi... » : esplose l'ira nel Mercosur" (*il manifesto* 03/07/2008)

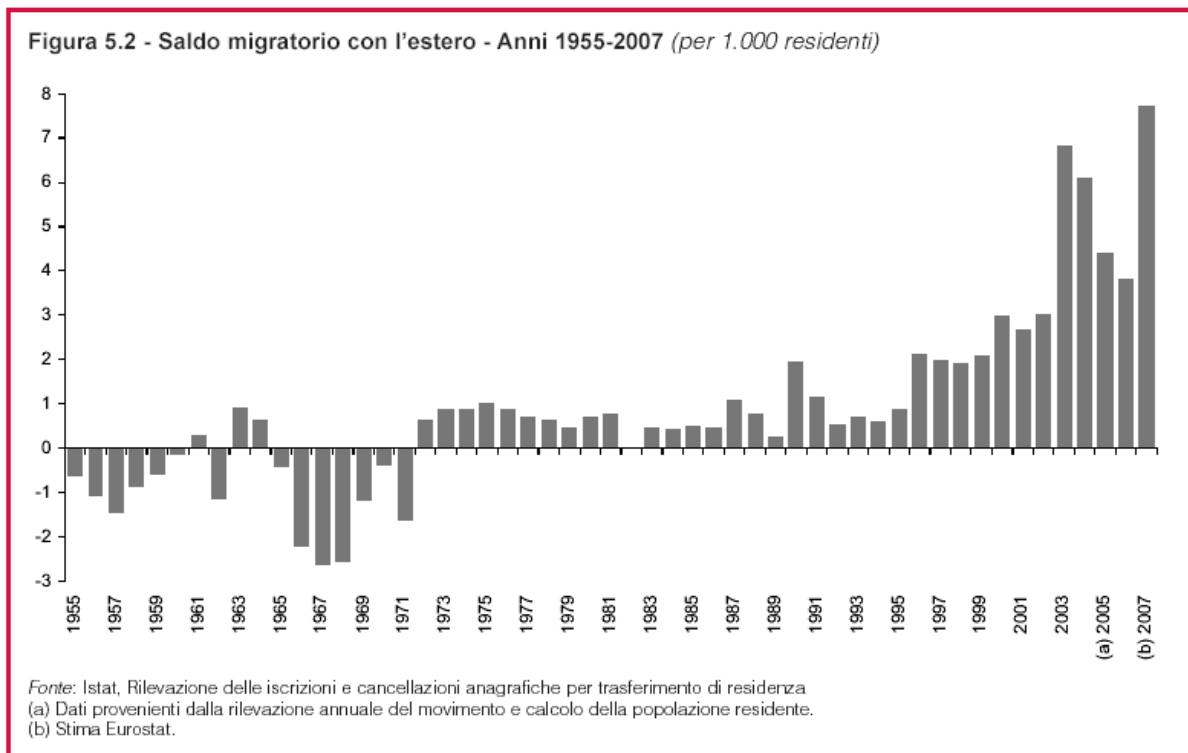
²⁵² En plus de la migration rural-urbain, une migration moins visible rural-rural en provenance de campagnes plus pauvres a pu remplacer les ruraux de campagnes vidées. Ainsi, des bergers sardes ont-ils pu s'installer dans la campagne toscane. Cf Ascoli, 1979, pp 111-114.

²⁵³ Les immigrés de Turin et de Milan viennent surtout des Pouilles et de Basilicate, alors que Rome est plus concernée par des flux en provenance de ses régions proches que des foyers principaux d'immigration du Mezzogiorno. L'évolution temporelle des flux migratoires épouse l'évolution de la croissance économique. Cf les graphiques in Gambi (1973) pp 401, 404 et 405.

les déplacements intra-provinciaux, de plus faible distance (Tinacci Mossello, 1986). En outre, les nouvelles populations prennent leur place dans la division locale du travail au sein d'un processus d'ascension sociale des travailleurs autochtones : les immigrés occupent les postes d'ouvriers tandis que les travailleurs locaux sont employés dans les services (Bagnasco, 1986).

Au début des années 1970, survient un basculement migratoire au cours duquel l'Italie passe de la situation de pays d'émigration à pays d'immigration (cf. figure 5.1). En soixante ans, l'émigration extérieure est passée de 1913 à 1962 puis 1971, de 24 ‰ à 7,2 ‰ puis 3 ‰. La fin de l'expatriation des Italiens a des causes internes et externes : elle est avant tout la conséquence d'une plus grande attractivité des territoires internes, et elle est secondairement liée au ralentissement économique des pays européens d'accueil, lesquels font appel à d'autres immigrés (Marocains, Algériens, Espagnols, Portugais, Turcs) aux salaires inférieurs. Le tarissement de l'émigration italienne vers les pays du Centre européen a ainsi été antérieur au retournement de ces pays en matière de politique d'accueil et de fermeture des frontières (1973) : ces changements de politique migratoire ne constituent pas la cause de la fin de l'émigration italienne. De plus, à partir de la fin des années 1960, les migrations internes en provenance du Mezzogiorno diminuent progressivement (sans toutefois disparaître), témoignant du développement économique général du pays.

Figure 5.1 : Le retournement du solde migratoire. 1955-2007



source : ISTAT, 2008c, p 259

3) Un nouveau pays d'immigration

« Tu le sens, ce parfum, demande soudain Mohamed, tu le sens, mon ami ?
A cette heure de la nuit, le vent vient d'Italie.
Ça c'est le parfum de l'Italie »
in F. Gatti (2008), p 288

C'est à partir du recensement général de la population de 1981 que les Italiens se sont aperçus que leur pays était devenu un pays d'immigration. Les années 1970 avaient représenté un tournant dans les flux migratoires de l'Europe occidentale : de traditionnels fournisseurs de main-d'œuvre du Centre européen, les pays de l'Europe méridionale sont devenus de nouveaux pays d'immigration (Montanari, 1993 ; Barsotti, Lecchini, 1989). Cette mutation repose sur plusieurs phénomènes concomitants : 1) le développement économique de l'Italie, qui rattrape son retard et fournit donc moins de raisons économiques de s'expatrier, 2) le début de la crise économique internationale, 3) la fermeture des frontières des pays de vieille immigration. Les politiques restrictives vis-à-vis de l'immigration de ces pays ont effectivement eu pour objectif de freiner l'immigration de travail et de s'en tenir au regroupement familial. La conséquence a été la ré-orientation des flux migratoires vers les pays d'Europe méridionale qui n'avaient que peu d'histoire en la matière.

En tant que nouveau pays d'immigration, il faut rappeler que l'Italie n'a pas encore atteint les proportions d'étrangers sur son sol des pays européens d'immigration traditionnelle (Allemagne, France, Grande-Bretagne) : les chiffres suffisent à réduire la portée des discours sur l'« invasion » des étrangers en Italie. En 2006, l'Italie compte 45,5 étrangers pour 1000 habitants, alors que la moyenne européenne est de 56,6 : elle est à la quinzième place de l'échelle européenne pour la présence d'étrangers résidents. Plusieurs éléments généraux distinguent l'Italie des autres pays européens d'immigration plus ancienne : 1) la grande diversité des provenances, donc l'absence de suprématie d'un type de communauté, 2) l'absence de liens culturels et historiques de type colonial avec les pays d'origine des migrants (sauf pour les Somalis et Erythréens), et 3) le rythme à la fois récent, bref et intense du phénomène d'immigration.

Avec sa situation géographique, l'Italie présente nombre d'éléments pour être un pôle d'attraction des flux migratoires. Au milieu de la Méditerranée, cette « dernière frontière avant l'Europe » (Clochard, 2003), avec plus de 8 000 km de côtes, la Péninsule est située face au continent africain et à portée du Proche-Orient. Au flanc sud de l'Europe, extrême appendice méridional, elle représente une porte d'entrée vers les pays plus riches du continent, et peut présenter une étape transitoire des courants migratoires vers l'eldorado. Egalement, la proximité avec l'Europe centrale et orientale, particulièrement touchée par les conflits des Balkans des années 1990, fait que l'Italie est une destination proche. Les médias ont relaté – et relatent encore – l'issue tragique de nombreux épisodes de traversées en Méditerranée et en Adriatique, qui des Albanais en 1991 et en 1997 (Campani, 1992, 1997), des Kurdes en 1997, ou des Africains dans les années 2000. Il me faut cependant pas oublier que les aéroports internationaux de Rome et de Milan sont aussi des portes d'entrée pour les

migrants en possession d'un visa d'entrée. Les enquêtes de la part de journalistes, tels Serge Daniel (2008) et Fabrizio Gatti (2008) qui relatent les conditions de voyage effroyables des migrants africains, ont fait connaître au grand public la dure réalité de cette migration intercontinentale²⁵⁴.

4) Les difficultés de la mesure de l'immigration

La mesure de l'immigration est particulièrement complexe. On doit d'abord avoir à l'esprit que seulement une partie des immigrés sont "visibles" dans les statistiques officielles. Par définition, l'immigration illégale et clandestine, estimée à 235 000 présences en 1998 par la Caritas (1997, p 130) et à plus 800 000 en 2006, est occultée. De plus, les estimations de l'immigration légale, régulière [*regolare*], reposent en fait sur un grand nombre de sources, et on doit admettre que la photographie exacte à un moment donné de la population immigrée est impossible (Natale, Strozza, 1997). De plus, les comparaisons internationales sont parfois délicates, de par la diversité des systèmes administratifs d'enregistrement et des dispositifs juridiques propres à chaque pays. Dans les pays de longue tradition d'immigration, les "secondes générations" ne sont pas comptabilisées parmi les étrangers. Autre exemple, en Espagne, pays souvent comparé avec l'Italie, l'état civil enregistre même les extra-communautaires dépourvus de titre de séjour, ce qui n'est pas le cas de l'Italie.

Les immigrés clandestins sont ceux qui sont entrés illégalement sur le territoire. Le spectre de l'immigration illégale est plus vaste que l'immigration clandestine : elle comprend les clandestins mais aussi les étrangers qui sont entrés légalement – le plus souvent par un visa touristique – mais qui sont restés au-delà de la limite que leur permettait leur titre de séjour. Paradoxalement, ce sont les différentes régularisations [*sanatorie*] qui permettent d'estimer *a posteriori* la présence effective de l'immigration illégale sur le sol italien.

Les diverses sources statistiques – Ministère de l'Intérieur, Ministère du Travail, l'état civil [*anagrafe*] des communes, le recensement de la population, etc. – n'ont à l'origine pas été conçues par rapport au phénomène de l'immigration, surtout avant 1990 car les administrations n'y ont pas été immédiatement préparées. Les deux catégories principales caractérisant l'immigration légale sont :

- Les "étrangers résidents" [*stanieri residenti*] : ce sont les étrangers qui résident sur le sol italien et qui sont comptabilisés par l'Institut national de Statistiques I.S.T.A.T.. Ces chiffres se basent sur les recensements décennaux ainsi que sur les déclarations de résidence effectuées sur l'état civil [*anagrafe*] des mairies [*comune*]. Progressivement, l'I.S.T.A.T. tiendra compte des différentes sources pur procéder à des corrections.

- Les chiffres des permis de séjour fournis par le Ministère de l'Intérieur [*Ministero dell'Interno*]. Les dossiers de la Caritas (1997, 2004) se basent essentiellement sur ces chiffres. Les détenteurs de permis de séjour en règle sont des "séjournants" [*soggiornanti*].

²⁵⁴ Voir aussi Eff C. (2006), "Far West (parcours de migrants). 11 600 km et des poussières", in *Vacarme* n°35, printemps, 6 p, www.vacarme.org/article522.html

Les chiffres des étrangers résidents et des permis de séjour correspondent rarement, même si la détention d'un permis de séjour en règle est obligatoire pour qu'un étranger s'inscrive sur son lieu de résidence. En général, les chiffres du Ministère de l'Intérieur sont supérieurs à ceux de l'ISTAT. Mais rien n'est simple. En résumé, on peut dire que l'ISTAT sous-estime la proportion d'immigrés car leur inscription dans leur commune de résidence n'est pas obligatoire, les changements de résidence ne sont pas toujours déclarés, mais aussi que l'Institut la surestime en raison des permis périmés dont elle n'a pas connaissance. De plus, des mairies ont pu parfois négliger les opérations d'enregistrement, voire les corriger des années plus tard (cas de Rome pour le recensement de 2001)²⁵⁵. Sans parler du climat pré-électoral xénophobe de 2001 qui a dissuadé nombre d'étrangers de répondre correctement aux questionnaires de recensement. La sous-estimation du nombre d'étrangers résidents en Italie est corroborée par la réalité de l'immigration illégale. A l'inverse, les chiffres des permis de séjour du Ministère de l'Intérieur surestiment le nombre d'étrangers : le total présenté en fin d'année civile compte les nouveaux permis, si ceux-ci ont le temps d'être enregistrés (au cas contraire ils sont comptés sur le lot de l'année suivante), ainsi que ceux qui sont périmés en cours d'année ; et un renouvellement peut compter pour deux permis. Les permis de séjour de courte durée sont comptés par le Ministère de l'Intérieur mais pas par l'état civil. D'après la Caritas, les chiffres du Ministère de l'Intérieur sont surévalués de 10 %. Progressivement, les administrations ont cependant mis en place des procédures de correction, afin d'approcher de la réalité la plus exacte. Avant cette mobilisation des institutions à partir des années 1990, les chiffres nationaux de l'immigration étaient largement surestimés, et les estimations sérieuses reposaient sur quelques enquêtes régionales ou locales (Calvanese, 1983 ; Barsotti, Lecchini, 1989 ; Natale, Strozza, 1997). En général, on ajoute 20 à 25 % aux "résidents" pour s'approcher du chiffre des "présents" (pour notamment prendre en compte les mineurs de moins de 14 ans, et tenir compte des écarts de comptabilité entre les déclarations et les enregistrements officiels, etc.).

Les informations quantitatives sur l'immigration en Italie n'en sont pas moins devenues sérieuses et riches. Après la Caritas, l'ISTAT a développé, à partir de 2006, des rapports de plus en plus complets sur un grand nombre de caractéristiques de ces populations. Nous nous y référons, surtout de manière synthétique ou partielle. Face à la fragilité de ces chiffres, le principal est dans ce domaine de tenir compte des tendances et des caractéristiques structurelles concernant les populations immigrées.

Etrangers [*stranieri*], immigrés [*immigrati*], extra-communautaires [*extra-comunitari*], néo-communautaires [*neocomunitari*], les nombreuses expressions afférant aux migrants en Italie sont nombreuses et peuvent regrouper des catégories objectives et subjectives différentes selon les populations et les contextes :

- Dans le langage commun, les "étrangers" [*stranieri*] désignent la catégorie a priori la plus large, (elle comprend aussi les touristes). Dans les relevés de l'ISTAT, les étrangers sont ceux qui déclarent une autre nationalité. L'application du droit du sang (*jus sanguini*) fait que

²⁵⁵ Cortese (1986) signale, pour les recensements d'avant 1981, la surestimation des Danois dont le codage (10) a été parfois confondu avec celui des Italiens (01).

les enfants nés sur le sol italien de parents étrangers n'obtiendront pas automatiquement la nationalité italienne : ce sont des "étrangers nés en Italie" (160 000 en 2001), enregistrés en tant qu'étrangers résidents ; ces "secondes générations" commencent à être l'objet d'études.

- Les immigrés [*immigrati*] sont plus nombreux que les étrangers. Ils comprennent les étrangers nés à l'extérieur du pays, auxquels s'ajouteront les Italiens nés à l'étranger et les Italiens par naturalisation [*acquisizione*] qui représentent 271 000 personnes en 2001²⁵⁶. Le plus souvent, les immigrés sont venus en Italie pour des raisons économiques et par regroupement familial.

- Les "extra-communautaires" [*extra-comunitari*] concernent par définition tous les étrangers qui ne sont pas ressortissants de pays de l'Union européenne ; il s'agit donc également des Etats-Uniens (personnel et familles des ambassades et des bases de l'O.T.A.N.), des Canadiens, et même des Suisses... et même des Polonais ou autres ressortissants d'Europe orientale jusqu'à il y a peu. Dans le sens commun - et au moment de notre recherche sur le terrain - les *extra-comunitari* désignent plus particulièrement les immigrés des pays pauvres, du Tiers Monde ou d'Europe de l'est.

- Les ressortissants de l'Europe orientale deviendront des *neocomunitari* selon l'entrée de leur pays dans l'UE. En 2004, dix nouveaux pays ont été intégrés, dont la Pologne, puis la Bulgarie et la Roumanie le 1^{er} janvier 2007. A l'inverse de certains pays appartenant déjà à l'UE, alors que cela a eu lieu pour les nouveaux entrants de 2004 (Math, Viprey, 2004), il n'y a pas eu pour l'Italie de régime de transition vis-à-vis de la Roumanie et de la Bulgarie : en principe, la libre circulation a été quasi-immédiate pour les Roumains en 2007, faisant suite au grand nombre d'entrées de Polonais en 2006 (ISTAT, 2008c, pp 253-258), mais en réalité les arrivées de Roumains en Italie ont commencé vers 2002 avec l'abolition des visas (Diminescu, 2002). Le processus d'intégration progressive dans l'UE et de l'ouverture des frontières doit être pris en compte pour comprendre la dynamique et le rythme des flux en provenance d'Europe centrale et orientale. Avec l'élargissement européen, l'éventail des extra-communautaires s'est donc réduit, même si, encore en 2008, la xénophobie envers les Roumains et les Roms montre que l'acceptation de certains peuples ne va pas de soi.

Parmi les étrangers, il faut aussi tenir compte des réfugiés et demandeurs d'asile, dont les droits sont reconnus par la Convention de Genève sur les statuts des réfugiés de 1951. Jusqu'en mars 1990, la Convention de Genève a été interprétée de manière restrictive, n'étant

²⁵⁶ Pour une explication claire, cf ISTAT (2004d). La politique de la nationalité en Italie se caractérise par une distorsion flagrante entre le souci séculaire de maintenir la nationalité italienne aux émigrés, voire les procédures de réacquisition de nationalité pour les descendants d'Italiens (depuis 1992), et le faible nombre de naturalisations d'immigrés non originaires d'Italie ou de l'Union européenne. A titre d'exemple, 538 000 émigrés ont recouvré leur nationalité italienne entre 1998 et 2004, alors que seulement 120 000 étrangers ont été naturalisés, le plus souvent par mariage, entre 1991 et 2004. Depuis le Code civil de 1865, la nationalité italienne est impossible à perdre sauf demande expresse. Des facilités sont accordées aux descendants d'émigrés italiens (exemples nombreux parmi les Argentins et les Brésiliens, ou encore dans le sport) ; on a parlé de "nationalité de rechange" [*spare nationality*] pour sa fonction opportuniste. Alors que l'immigration a pris le pas sur l'émigration depuis 1973, la question de l'obtention de la nationalité s'adresse encore aux nationaux qui partent, et non aux étrangers qui arrivent. Cf. Gallo, Tintori, Zincone, "The Italian case", FIERI ; M. Ambrosini "Italiani per scelta" (www.lavoce.info/articoli/pagina2474.html), 04/12/2006).

réservée qu'aux réfugiés de l'Europe de l'Est, du temps du bloc soviétique ; il y avait donc – et encore aujourd'hui l'ambiguïté n'est pas encore résolue – des “réfugiés *de facto*”, tolérés, à côté de “réfugiés statutaires”. L'Italie en accueille très peu, en comparaison d'autres pays européens²⁵⁷ : seulement 1 732 en 1995, puis 12 400 en 2003, ce qui représente 0,56 % du total des étrangers en Italie avec un permis de séjour en règle. Les réfugiés les plus nombreux ont été récemment les Albanais et les Kurdes (de Turquie ou d'Irak), mais il y a aussi continuellement des Soudanais, des Erythréens, des Somaliens ; traditionnellement, les réfugiés provenaient surtout de la Corne de l'Afrique (Somalie, Erythrée, Soudan, Ethiopie) en vertu de liens historiques avec l'Italie. La Caritas (1997) indique que la quasi-totalité des demandeurs d'asile sont entrés clandestinement en Italie ou bien sans visa d'entrée, surtout par les côtes des Pouilles puis par les aéroports. La plus grande partie des demandeurs d'asile résident dans le Latium, puis en Lombardie et dans les Pouilles. Depuis les années 1990, une confusion s'est installée entre l'image du réfugié et celle de l'immigré ; avec la loi Bossi-Fini de 2002, les conditions de demandes d'asile se sont aggravées (FIDH, 2005).

Par définition, l'immigration est révélée par l'enregistrement de l'immigré. Par conséquent, les chiffres et courbes de l'immigration en Italie ne révèlent pas tant la proportion des immigrés réellement présents ni le moment de l'entrée sur le sol italien, que la proportion d'immigrés révélés à l'occasion des lois de régularisation [*sanatorie*] qui délivrent des permis de séjour [*permessi di soggiorno*]. Ainsi, les pics d'augmentation du nombre d'immigrés à partir de 1991 suivent-ils le rythme des lois de régularisation. Les informations sur le nombre de permis de séjour sont disponibles depuis le début des années 1990. Par contre, les chiffres sur les permis de séjour ne tiennent pas compte des enfants mineurs des immigrés : ils sont simplement notés sur le permis de séjour des parents.

La validité des permis de séjour varie selon les motifs de présence, et ils sont renouvelables après examen. L'importance des renouvellements est fonction de raisons objectives - l'emploi le plus souvent - mais aussi de raisons politiques : si les demandes de permis de séjour augmentent, les rejets aussi, ce qui jette nombre d'immigrés dans l'illégalité tout en étant présents sur le territoire italien.

De pays d'émigration massive, l'Italie est devenu un pays d'immigration véritablement massive à la fin du XX^e siècle. À titre d'image, les terres méridionales qui ont alimenté New York accueillent maintenant des Erythréens²⁵⁸, et des familles albanaises et kurdes habitent des villages dépeuplés de Calabre. Entretemps, mais aussi en partie simultanément, le pays a connu une phase importante de migrations internes qui ont accompagné le tournant fordiste de l'appareil de production national. Sans doute aucune population européenne n'a été aussi impliquée dans la migration, directement ou indirectement, en tant qu'émigré/immigré mais aussi dans son rôle plus récent de nouvel hôte. Pugliese rappelle que, pour l'émigration italienne, les modalités de circulation et de départ étaient semblables à celles des immigrés

²⁵⁷ Cf Caritas, 2004, p 497. « En 2002, 17 162 demandes d'asile ont été examinées en tout, dont seulement 1 270 ont reçu une réponse positive de la part de la commission ad hoc, tandis que 146 ont été suspendues et 15 746 ont eu une issue négative » (Pittau, Forti, 2004, p 161).

²⁵⁸ L. Tondo “Gli smemorati di Sciacca” (il manifesto 13/08/2008).

extra-communautaires actuels : arriver coûte que coûte, même clandestinement, dépasser la date limite du permis de séjour, développer une insertion par le travail, etc. .

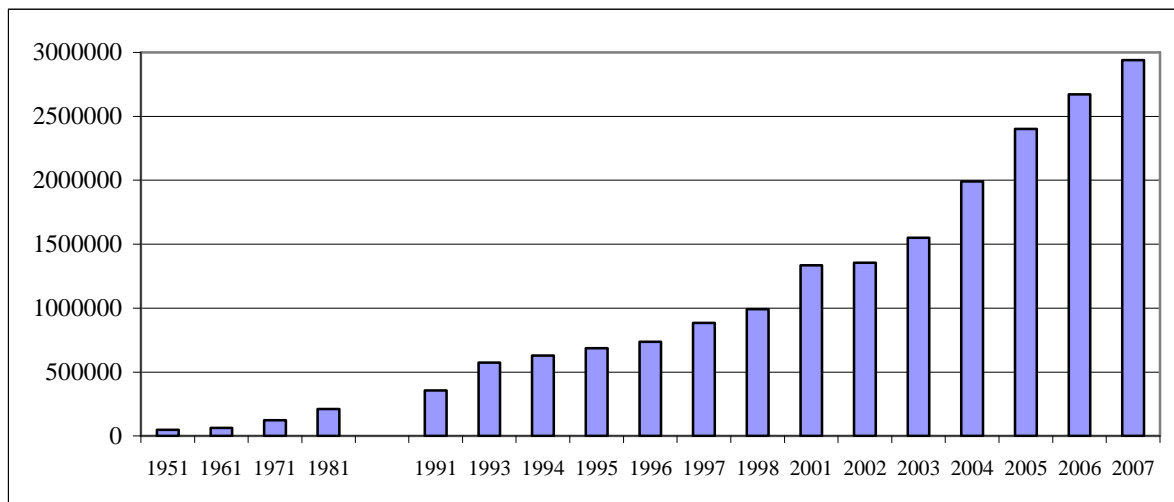
II) Panorama des populations immigrées en Italie

L'Italie ne se distingue pas par un seul type d'immigration, mais par sa diversité, sa très grande hétérogénéité. Les flux d'entrée ont progressivement augmenté, et de manière importante, de même que les provenances se sont diversifiées, n'obéissant plus aux liens culturels et coloniaux. Les espaces et les temps de la migration internationale ont changé, les scénarii évoluent rapidement en cette fin du XX^e siècle.

1) Un afflux récent et massif

D'après l'I.S.T.A.T., le nombre d'étrangers résidant en Italie a augmenté régulièrement, surtout après 2002 (cf figure 5.2). De 1991 et 2007, le nombre d'étrangers résidents en Italie a été multiplié par huit, passant de 356 000 en 1991 à 1 335 000 en 2001, pour finalement atteindre la barre des trois millions en 2007. Et l'augmentation continue : la Péninsule compte officiellement près de 3,5 millions étrangers résidents au 1^{er} janvier 2008.

Figure 5.2 : Nombre d'étrangers résidents en Italie (au 1^{er} janvier de l'année)



sources : ISTAT; Cortese, 1986, p 42

La croissance de la proportion d'étrangers dans la population nationale est la traduction de la situation de l'Italie en tant que nouveau pays d'immigration (à l'instar des pays d'Europe du Sud) dont le régime migratoire se rapproche de celui des pays européens de plus ancienne immigration : cette proportion est passée de 0,6 % en 1991 à 2,3 % en 2001, puis à 5,8 % en 2008. Même si ce chiffre est inférieur à la situation des pays de tradition d'immigration, force est de constater que la rapidité et la proportion de cette croissance bouleverse la société italienne.

2) Une mosaïque de populations

L'immigration en Italie se caractérise par la grande variété des pays de provenance des migrants : « *Nous sommes en face d'un puzzle ethnique et culturel qui est sans précédent dans l'histoire européenne récente et, en particulier, dans le panorama actuel de l'immigration au sein de l'Union* » (ISTAT, 2008c, p 252). Des flux arrivent de tous les continents ; les immigrés en Italie représentent une véritable mosaïque des peuples qui évolue constamment. Les populations étrangères les plus nombreuses, en 2003 comme en 2007, sont les Albanais (376 000 en 2007, 12,8 %), les Marocains (343 000, 11,7 %), les Roumains (342 000, 11,6 %), suivis des Chinois (145 000, 4,9 %) et des Philippins (101 000, 3,4 %). En 2007, l'afflux massif des Ukrainiens (120 000, 4,1 %) a placé cette communauté à la cinquième place. En 2008, les Roumains sont devenus la première nationalité étrangère en Italie : ces dernières années, les entrées les plus nombreuses ont concerné les néo-communautaires, alors que la part des populations originaires du continent africain tend à se réduire. Le grand nombre de communautés ainsi que la faible proportion de chacune d'elles dans l'ensemble de la population immigrée, témoignent de l'absence de suprématie d'un groupe et donc de la grande hétérogénéité de l'immigration en Italie (cf annexes 5.2 et 5.3).

Les rythmes de flux d'immigration traduisent les mouvements différenciant l'immigration traditionnelle d'une immigration plus récente. Les premiers flux d'entrée, au début des années 1970, ont concerné les Tunisiens pour l'agriculture et la pêche en Sicile, ainsi que des flux plus lointains de travailleuses domestiques pour les grandes villes italiennes (Erythréennes, Cap-Verdiennes, Salvadoriennes, Philippines). Ensuite, la proportion des flux d'entrées s'est accrue de même qu'elle s'est diversifiée, les provenances concernant tous les continents du Tiers Monde (Melotti, 1988, 1990). Les Maghrébins sont alors devenus les plus nombreux et ils ont maintenu une communauté et un flux important par la suite (Labib, 1996), notamment en raison de la politique de fermeture des pays de l'Europe du nord-ouest. Pour la troisième phase, depuis le début des années 1990, l'afflux migratoire en provenance de l'Europe centrale et orientale a très fortement augmenté, avec une part qui est passée de 5,6 à 42 % de l'immigration totale entre 1990 et 2007. L'évolution politique de cette moitié du continent – chute du Mur de Berlin, ouverture des frontières, guerre civile et démembrement de la Yougoslavie, adhésions successives à l'UE – explique pour une large part la possibilité de migrer pour des millions d'individus (cf annexe 5.4). En fait, l'immigration récente en provenance d'Europe de l'est s'est ajoutée à l'immigration traditionnelle d'Afrique du Nord et d'Asie qui, malgré des fluctuations, est toujours importante en nombre.

L'augmentation des entrées en provenance de pays du Sud et d'Europe orientale a progressivement occulté la présence des étrangers ressortissants des pays riches (Europe occidentale, Amérique septentrionale, Japon) (Cortese, 1986). Dans les années 1990, les Etats-Unis représentaient la quatrième communauté étrangère en Italie – qui est un pays membre de l'O.T.A.N. - les Allemands la septième. Les Allemands, Anglais et Français étaient parmi les premiers pour les permis de séjour pour raison de travail dans les années 1990 (cf annexe 5.5). En 2007, le premier pays riche est l'Allemagne, en vingtième position.

3) Les raisons d'immigration en Italie

Les afflux observés par les chiffres sur les permis de séjour, suivent le rythme des lois de régularisation [*sanatorie*]²⁵⁹. 1,5 millions ont été délivrés en 2003, 2,4 millions en 2007. C'est par les documents de demandes de permis de séjour que l'on connaît les raisons d'immigration en Italie. La première raison [*motivazione*] est le travail (pour 60 % des motifs invoqués en 2007), la deuxième étant le regroupement familial (32 % en 2007) : ces deux types de permis représentent 90 % des causes de présence. Globalement, les études, la religion, la demande d'asile politique ou le choix de résidence (pour les ressortissants des pays riches) sont des motivations beaucoup moins fréquentes. Notons que depuis 1998, les "regroupés familiaux" peuvent légalement travailler immédiatement ; dans les faits, l'économie informelle permet toujours de recourir à une forme d'emploi.

Largement diffuse et homogène, concernant surtout les communes du Centre-Nord, la répartition de l'immigration de travail suit la géographie de l'immigration en Italie prise dans sa globalité (cf annexe 5.6). Par contre, la distribution de l'immigration pour regroupement familial observe une configuration en taches de léopard (cf annexe 5.7) : différents facteurs semblent jouer, comme la présence urbaine, ou encore la localisation des différentes communautés selon leur régime migratoire²⁶⁰. Les raisons d'immigration varient selon les populations considérées. Globalement, la recherche de travail et les raisons familiales s'équilibrent à peu près pour les ressortissants d'Europe orientale et d'Amérique latine. Par contre, pour les Africains et les Asiatiques, c'est la recherche d'emploi qui prédomine largement (70 % des motifs chez les Sénégalais), et une large part des ressortissants de pays du Moyen-Orient déclarent venir en Italie pour des raisons d'études. Pour les nationaux des pays riches, la part familiale est prépondérante.

Il apparaît qu'au cours des années 2000, les entrées par regroupement familial sont devenues de plus en plus nombreuses, pour deux raisons :

- l'afflux de vagues successives provenant d'Europe centrale et orientale s'appuie sur des primo-arrivants entrés en Italie dans les années 1990 et au début des années 2000 ;
- les populations de l'immigration traditionnelle, notamment quand l'immigration reposait sur l'homme *breadwinner*, font venir leur famille dans un second temps.

La tendance observée depuis les années 1990 est que, d'une part la recherche d'emploi reste le motif prépondérant justifiant la migration, et que d'autre part le regroupement familial prend de plus en plus d'importance dans les raisons de déplacement international. L'immigration de travail est révélée par à-coups à la suite des lois de régularisation, tandis que l'immigration familiale, qui a été en outre plus tardive, augmente de façon plus continue car le regroupement familial est mieux pris en compte par les services préfectoraux pour

²⁵⁹ En plus de "régularisation", le terme [*sanatorie*] peut être utilisé pour signifier "amnistie", mise en conformité avec la loi, dans le cadre de la fraude fiscale, de la reconnaissance des constructions illicites, etc.

²⁶⁰ Le "régime migratoire" distingue l'immigration suivant la taille des familles, allant d'une personne seule à un groupe de plusieurs membres. Cette immigration familiale peut ainsi être fragmentée ou groupée suivant les communautés considérées.

l'obtention du permis de séjour. Le poids des permis de séjour pour raison familiale sur le total des permis octroyés est en hausse continue : ils représentaient 14 % des permis en 1992, puis 32 % en 2007.

L'immigration familiale a particulièrement permis l'entrée de femmes ainsi que d'adolescents dont les parents travaillaient en Italie depuis plusieurs années. L'augmentation continue de ce type de permis a concerné de façon exponentielle les immigrés d'Europe centrale et orientale à partir de 2001, en particulier les Albanais, Roumains et nationaux d'ex-Yougoslavie ; l'évolution pour les Africains, Asiatiques et Sud-américains, a été plus contenue et aussi plus fragmentaire selon les communautés. Progressivement, un lien s'est établi entre le bénéficiaire du permis de séjour pour raison familiale et la division sexuelle propre au projet migratoire de chaque communauté : la tendance indique un équilibrage progressif des sexes au sein des populations. Ainsi, la part des permis de séjour pour raison familiale octroyés aux femmes est plus importante pour les communautés dont le projet migratoire de départ reposait sur des femmes éclaireurs [*apripista*], comme les Philippines, les Ukrainiennes, les Polonaises, et les Sud-américaines (ISTAT, 2008c, pp 269-270).

4) Une féminisation de l'immigration

Parler de féminisation de l'immigration en Italie est à la fois exact et inexact²⁶¹. Certaines communautés de l'immigration récente et massive en provenance d'Europe de l'est se caractérisent en effet par une augmentation importante voire une sur-représentation des femmes, mais cette féminisation existait déjà pour certaines catégories d'immigration traditionnelle pour lesquelles les femmes partaient et envoyaient leurs revenus à leur famille restée au pays (Cap-Verdiennes, Philippines).

Le déséquilibre sexuel dépend des populations considérées : il est à mettre en rapport avec la stratégie migratoire des populations et le marché du travail du pays d'accueil. Les pyramides des âges montrent la prépondérance des femmes dans le cas d'immigration traditionnelle (cas des Philippines) et d'immigration récente en provenance d'Europe centrale et orientale ; l'immigration de Pologne et d'Ukraine est quasi exclusivement féminine, la première concernant des femmes plus jeunes que la seconde. Par contre, la prééminence masculine dans l'immigration prévaut pour celle en provenance d'Afrique (Sénégalais, Tunisiens) et du sous-continent indien. Dans les cas de l'immigration albanaise et chinoise, l'équilibre entre les sexes est plutôt respecté, ces systèmes d'immigration n'étant pas particulièrement sexués (cf figure 11).

Les Sénégalais représentent le cas emblématique de la migration masculine, dans le but de trouver un emploi et d'envoyer des subsides à la famille, et par la suite de revenir au pays ; en 2007, le rapport chez les Sénégalais est de 450 hommes pour 100 femmes. A l'inverse, la plus grande part de femmes ukrainiennes (24 hommes pour 100 femmes en 2007), polonaises,

²⁶¹ Pour un état des études sur les femmes et les migrations en général et en Italie en particulier, voir Campani (2007).

moldaves, péruviennes, équatoriennes ou philippines, est due à la forte demande de travail féminin dans le secteur du travail domestique et de l'assistance aux personnes âgées [*badanti*]. Également, la prépondérance des femmes de certaines provenances témoigne d'un assortiment assez disparate : les nationaux de l'U.E., les Etats-Uniennes (conjointes ou parentes de personnels de l'O.T.A.N. qui n'ont pas besoin de demander un permis de séjour), les Somaliennes et Erythréennes le plus souvent réfugiées. Les déclarations sur les demandes de permis de séjour font apparaître que l'homme est la figure prévalant pour le travail, tandis que pour la femme la raison principale est le regroupement familial.

La tendance globale s'oriente vers la parité entre les sexes, à des rythmes différents selon les communautés (même si toutes celles d'immigration récente ne sont pas concernées). L'augmentation ou l'émergence de la population étrangère féminine doit être mise en rapport avec la régularisation des travailleurs domestiques et avec la facilitation du regroupement familial. L'immigration féminine augmente effectivement avec l'augmentation des permis de séjour pour raison familiale, quand ce sont les hommes qui ont ouvert la voie.

5) De l'installation à l'intégration

La composition par âge de la population immigrée s'est toujours caractérisée par la suprématie de jeunes adultes, idéale force de travail. De fait, le déséquilibre entre la pyramide des âges des étrangers, où sont prépondérantes les classes en âge de travailler, et celle des Italiens, qui comprend une forte composante de personnes âgées (ainsi que d'adolescents, par rapports aux étrangers) est frappant (cf annexe 5.8). L'immigration récente a particulièrement rajeuni la structure par âge de la population totale. En 2006, le poids des mineurs sur la population étrangère totale est de 22,6 % (alors que celui des mineurs italiens est de 16,8 %) ; cette jeunesse a été particulièrement "apportée" par les immigrants albanais.

L'analyse de l'immigration en Italie fait ressortir autant des caractéristiques et des comportements communs que des différences, surtout entre les communautés. Globalement, ces différences concernent le projet migratoire (séjour temporaire ou installation, hommes ou femmes en éclaireurs [*apripista*], hommes ou femmes soutien familial [*breadwinner*], etc.) ainsi que le comportement familial et reproductif (mariage ou pas, mariage mixte ou endogamie, naissance des enfants dans le pays d'accueil ou venue des enfants du pays d'origine, etc.) (ISTAT, 2008c, pp 276-284 ; Lombardi, Lombardi, 2002). Les signes de stabilisation et d'insertion dans la société augmentent : le nombre croissant de familles, de mariages, de naissances, de comportements mixtes, etc., témoignent de la mutation progressive de l'ensemble immigré au sein de la formation sociale italienne. Pour une large part, la reprise récente de la natalité en Italie est à mettre sur le compte des naissances plus nombreuses au sein de la population immigrée, surtout pour les communautés originaires de pays à fécondité élevée ; la moyenne en 2006 est de 2,5 enfants par femme immigrée, tandis qu'elle est de 1,26 pour les Italiennes. Le défi de l'Italie est donc d'accueillir et d'accepter des populations aussi nombreuses et diverses arrivées en un temps relativement court. Bien des signes, outre la xénophobie croissante, témoignent des difficultés de la société italienne à se

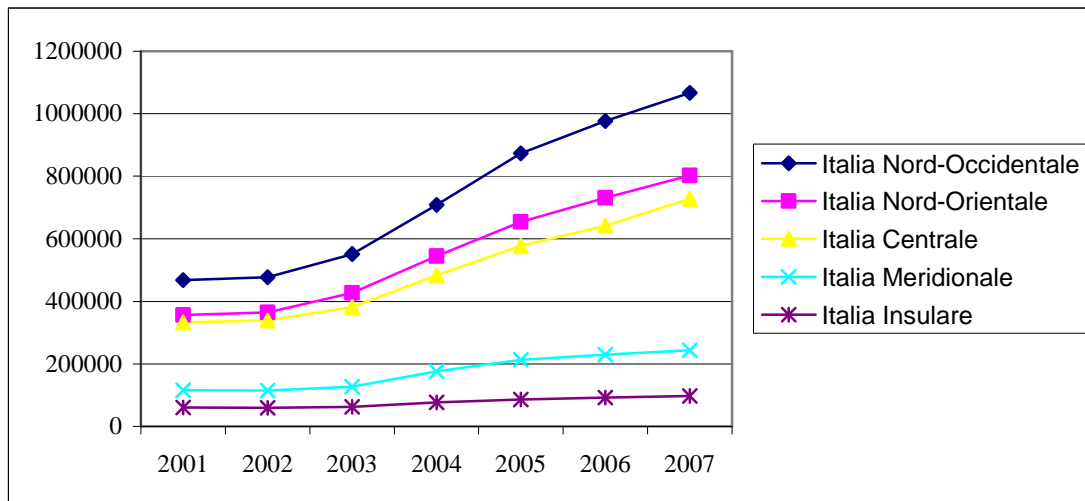
rendre compte de la nouvelle réalité : la rigidité de l'acquisition de la nationalité italienne pour un extra-communautaire, ou bien le décalage entre la stabilité invoquée par les appareils institutionnels et la mobilité nécessaire pour le marché du travail (Quassoli, 1999).

III) La répartition territoriale des populations immigrées

1) Une répartition qui suit la division Nord/Sud

L'augmentation constante de l'immigration a surtout bénéficié aux régions du nord de l'Italie (cf figure 5.3). En 2007, presque les deux tiers des étrangers sont en effet répartis dans le Nord, dont 35 % dans le Nord-Ouest, alors que la part relative du Sud s'est réduite de 14 % à 11 % de 2001 à 2007. C'est au cours des années 1990 que le renversement a eu lieu entre le Nord et le Centre : la part du Centre a régulièrement diminué, passant de 41 % des immigrés en 1990 à 30,5 % en 1997, alors que le Nord passait de 39 % à 51 %. En outre, la part des étrangers sur la population est plus importante dans le Nord-Est (7,2 % en 2007) et le Nord-Ouest (6,8 %) tandis que le Mezzogiorno ne comptabilise que 1,6 étrangers pour 100 habitants.

Figure 5.3 : Evolution du nombre d'étrangers habitant en Italie, selon les macro-régions



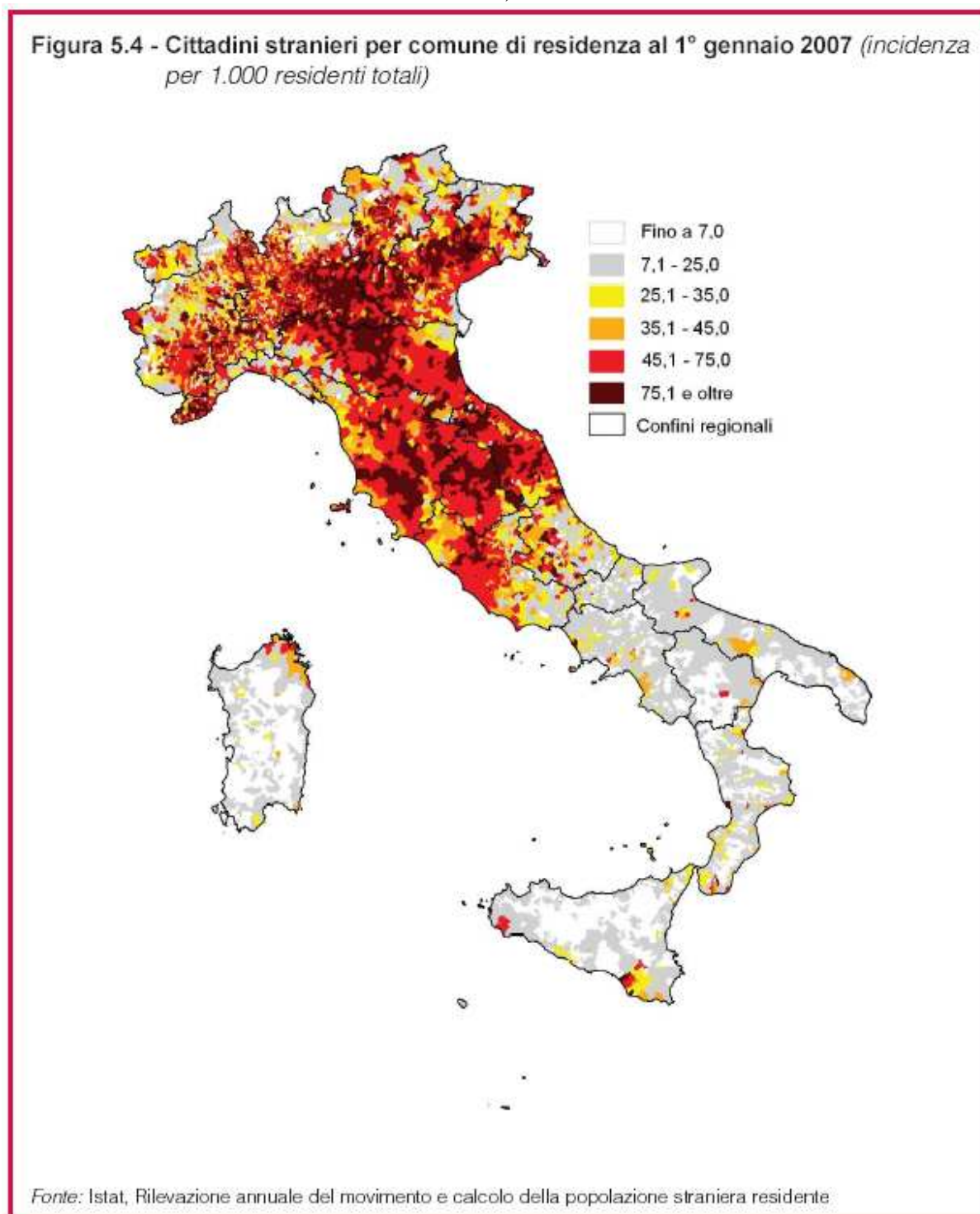
source : ISTAT

Ce phénomène de concentration se révèle accentué quand l'observation a lieu à l'échelle des régions et des provinces (cf annexe 5.9). En effet, un quart des étrangers habitent la Lombardie, et un sur dix la province de Milan. Les autres régions où se concentrent les étrangers sont la Vénétie et le Latium (11 % en 2001), suivis de l'Emilie-Romagne (10 %) et du Piémont. A l'inverse, le Val d'Aoste et les régions du Mezzogiorno accueillent relativement peu d'étrangers – ce qui ne présuppose pas de l'immigration illégale. La division Nord/Sud se vérifie ainsi également pour ce qui concerne le taux d'immigrés par habitant, et il tend même à s'accroître entre 2001 et 2007 : les régions à plus forte présence d'étrangers du

Nord et du Centre sont passées d'un taux de 3 – 3,5 % à 7 – 7,5 %, tandis que celles du Sud sont restées à un taux proche de 1 % (cf annexe 5.10).

La carte 5.1 illustre la distribution de la population étrangère d'après le découpage communal à l'échelle de la Péninsule : elle montre clairement que la présence des étrangers en situation régulière concerne avant tout le Centre-Nord.

Carte 5.1 : Proportion par commune des étrangers résidant en Italie, le 1^{er} janvier 2007 (% sur le total des habitants de la commune)



source : ISTAT, 2008c, p 265

Un découpage par province évoquerait aussi un déséquilibre entre le Nord et le Sud, mais en insistant sur les provinces de grandes villes, comme celles de Milan et de Rome, qui comptent le plus grand nombre d'étrangers résidents en 2001 (plus de 100 000), avec celle de Turin en 2005. L'augmentation de l'immigration entre 2001 et 2005 a augmenté ce poids des étrangers dans la population, à la fois là où la population étrangère était déjà nombreuse et dans des provinces du Nord comptant des villes moyennes faisant partie d'une région urbaine (ISTAT, 2007c).

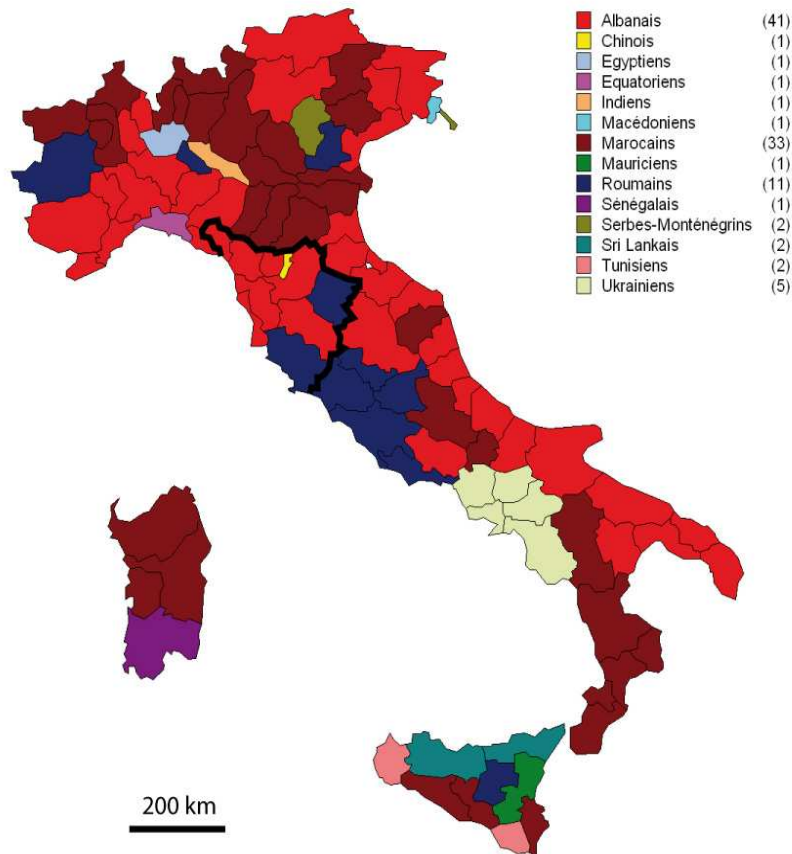
2) La répartition des immigrés en fonction de leur provenance

La répartition des étrangers dans la Péninsule reflète à la fois leur grande diversité et le rythme des différents systèmes migratoires (cf. annexe 5.11). Les communautés les plus nombreuses – Albanais, Marocains et Roumains (36 % du total des étrangers en 2007) – sont présentes partout dans la Péninsule. Les Albanais sont surtout installés en Lombardie (20 %), puis en Toscane (13,7 %) et en Emilie-Romagne (11,8 %). Le quart de Marocains ont également choisi la Lombardie, puis l'Emilie (15,6 %), le Piémont (14,6 %) et la Vénétie (13,6 %). La première région des Roumains est par contre le Latium (22,2 %), suivi du Piémont (17,4 %), de la Lombardie (16,5 %) et de la Vénétie (14 %). Le quart des Chinois sont installés en Lombardie, et la Toscane représente la deuxième région où ils sont les plus nombreux (17,2 %).

En résumé, on soulignera en premier lieu que, pour de nombreuses communautés, la Lombardie, région la plus riche d'Italie, est la région où leur présence est privilégiée. En second lieu, si le profil des répartitions reflète une concentration sur une région, les présences sont ensuite moyennes dans deux ou trois d'entre elles, puis faibles dans le plus grand nombre de régions. Casacchia, Diana et Strozza (Brusa, 1999) avaient déterminé trois types de localisation des populations étrangères : frontalier (ou de proximité avec le pays d'origine), diffus (sur tout le territoire national ou dans le Nord), et métropolitain (Rome, grandes villes, centres de petite et moyenne taille).

La carte 5.2 illustre les provinces d'Italie en fonction de leur première communauté étrangère. Du nord au sud de la Péninsule, les Albanais représentent la première population immigrée dans 41 provinces. Deuxième communauté par leur nombre et les provinces où ils sont les plus nombreux (33), la prééminence des Marocains concerne surtout le Nord et des parties méridionales. Les Roumains sont particulièrement prééminents dans le Latium, la région de Rome. Les prédominances sont ainsi parfois localisées, soit sur une région (Ukrainiens en Campanie) soit sur une seule province (Chinois à Prato en Toscane, Egyptiens à Milan, etc.).

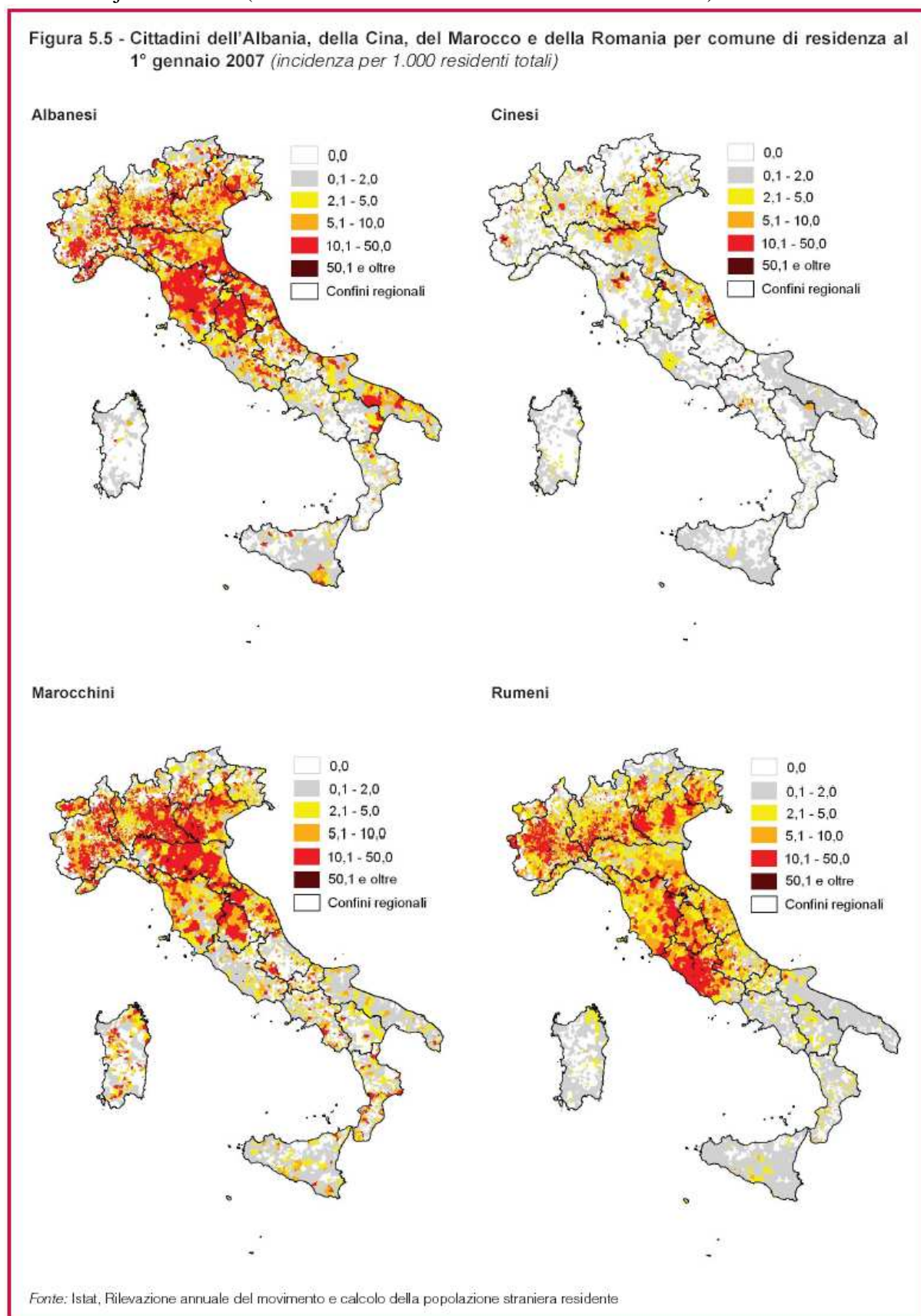
Carte 5.2 : La première communauté étrangère, par province, au 1^{er} janvier 2007



source : élaboration propre d'après ISTAT

Les Albanais se caractérisent par une présence diffuse sur tout le territoire italien (cartes 5.3). Ils sont plus nombreux dans des provinces dispersées : Bari, Florence, Milan, Brescia, et leur nombre est aussi important dans les provinces du Nord et du Centre. Leur poids par rapport au total des étrangers montre une géographie d'un éparpillement relatif du nord-ouest au sud-est de la Péninsule. Cette distribution témoigne des logiques d'installation des Albanais, qui suivant la proximité de leur pays d'origine et leur porte d'entrée (côte des Pouilles), qui dans une logique territoriale d'intégration économique à l'échelle de la Péninsule. Dispersion et concentration traduisent en effet la distribution spatiale des Albanais en Italie : les deux tendances sont visibles sur la carte 5.3, avec une présence plus affirmée dans les communes de Toscane, d'Ombrie et des Marches ainsi qu'au sud de l'Emilie-Romagne.

Cartes 5.3 : Répartition par commune des Albanais, Chinois, Marocains et Roumains le 1^{er} janvier 2007 (en % sur le total des habitants de la commune)



source : ISTAT, 2008c, p 266

Par bien des aspects, la distribution des Marocains dans la Péninsule est l'archétype de la répartition d'une population d'immigration traditionnelle. Les Marocains sont particulièrement nombreux dans les provinces du Nord (Turin, Milan, Bologne, Vérone, etc.) alors qu'ils le sont beaucoup moins dans le Sud (cf cartes 5.3). La proportion de Marocains sur la population étrangère concerne aussi bien les provinces du Nord que du Mezzogiorno (Calabre et Sicile en particulier). C'est dans les communes d'Emilie-Romagne, de Vénétie et de Lombardie que leur poids sur la population de la commune est le plus important.

Les Roumains représentent le modèle de l'immigration récente et massive en provenance de l'Europe centrale. Rappelons qu'elle est devenue la communauté étrangère la plus nombreuse en Italie en 2008. Les provinces où les Roumains sont les plus nombreux sont celles des grandes villes (Rome, Turin, Milan) ainsi que des villes moyennes du Nord et du Centre ; ils sont très peu présents dans le Mezzogiorno. Leur poids parmi les étrangers est important dans les provinces du Latium, d'Arezzo, de Turin, de Padoue. Leur poids sur la population totale, suivant le découpage communal, fait ressortir leur présence 1) sur Rome – qui accueille 9 % du total des Roumains - et sa large périphérie, 2) dans l'Italie septentrionale sur un axe allant de Turin (8 %) à Udine, 3) dans le Centre sur l'axe Bologne-Rome. L'augmentation de l'immigration roumaine au milieu des années 2000 s'est réalisée suivant un étalement en tache d'huile, au sein du Centre-Nord, à partir de certains points centraux (cf annexe 5.12) : la tendance de cette communauté est manifestement de s'installer à partir des premiers points d'ancrage et sur ses alentours, suivant les chaînes migratoires (les Roumains ont aussi profité des possibilités du regroupement familial mises en place par la régularisation de 2002).

Quatrième communauté étrangère d'Italie, les Chinois sont particulièrement nombreux dans les provinces de Florence et de Milan (cf cartes 5.3). En dehors de Rome, leur présence est signalée dans les provinces du Nord-Est ainsi que des Marches. Leur poids sur la population étrangère traduit une présence éparpillée. Leur poids sur la population résidente totale par commune révèle une répartition particulièrement localisée en Toscane, dans le Nord-Est, sur le littoral des Marches.

Les autres communautés se caractérisent par des distributions particulières dans la Péninsule :

- concentration des Ukrainiens en Campanie (cf annexe 5.13) ;
- concentration des Philippins sur les centres urbains importants (Rome, Milan) mais aussi de manière plus diffuse en Toscane et en Emilie-Romagne (cf annexe 5.14) ;
- concentration des Tunisiens en Sicile (proximité géographique et installation historique dans les années 1960-1970) ainsi qu'en Emilie-Romagne (industrie) (cf annexe 5.15) ;
- concentration des ex-Yougoslaves dans le Nord-Est, surtout l'axe urbain Gorizia-Brescia, avec des îlots dans le Centre (cf annexe 5.16) ;

- concentration des Péruviens sur Rome – en lien avec les chaînes migratoires catholiques - et Milan, et éparpillement localisé dans le Centre en lien avec leur spécialisation fonctionnelle (travail domestique) dans les centres urbains (cf annexe 5.17) ;

- concentration localisée des Sénégalais dans des centres urbains – même d'importance mineure – du nord et du Centre (mais pas à Rome !) (cf annexe 5.18).

La distribution spatiale des Allemands obéit à des modalités tout à fait différentes des autres populations évoquées. Trentin-Haut Adige, Lac de Garde, Lac Majeur, la Riviera, la Toscane et sa campagne de carte postale, la côte nord-est de la Sardaigne : l'attraction touristique et les résidences secondaires semblent représenter les motivations d'installation d'une population étrangère de pays riche (cf annexe 5.19).

L'observation à l'échelle des communes peut ainsi révéler des distributions dans l'espace et des situations de concentration différentes selon les populations considérées. Histoire migratoire, proximité géographique, spécialisation économique sont les facteurs principaux qui expliquent les différences d'occupation de l'espace des différentes communautés. L'espace urbain italien représente un ingrédient important de cette distribution.

Des communautés étrangères se caractérisent effectivement par leur spécialisation territoriale et urbaine, surtout pour les plus grandes villes italiennes. En 2005, 70 % et 65 % des immigrés des provinces de Rome et de Milan résident dans la commune chef-lieu : le bassin d'attraction des plus grandes villes d'Italie est très étendu pour ce qui concerne les immigrés. Pour certaines villes du Nord et du Centre cependant, les communes périphériques regroupent une proportion de population immigrée plus importante que le chef-lieu. La grande majorité des Philippines (81 %), des Equatoriennes (59 %) et des Péruviennes (65 %) sont installées dans des chefs-lieux de région, conformément au marché du travail qui les concerne (travail domestique et assistance). Même, la moitié des 101 000 Philippines habitent seulement deux communes, Milan et Rome, 37 % des 69 000 Equatoriennes Gênes et Milan, 35 % des 67 000 Péruviennes Milan et Rome. Autres concentrations importantes : Rome qui accueille 15 % des 72 000 Polonais et 9 % des 342 000 Roumains, et Milan avec 9,6 % des 145 000 Chinois.

D'autres communautés obéissent à d'autres logiques de distribution spatiale, en lien avec la proximité géographique de leur pays de provenance (cas des Tunisiens pour des communes de Sicile, les Macédoniens pour le Nord-Est), ou bien avec la spécialisation économique de leur communauté (cas de Prato et Florence pour les Chinois, ou de petites villes du Nord pour les Indiens). La dispersion ou l'installation dans des petites communes est en lien avec leur spécialisation professionnelle dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Tunisiens, Marocains, Albanais). Par contre, la concentration urbaine de certaines communautés renvoie à leur spécialisation dans un secteur économique particulier (le travail domestique urbain pour les Philippines et les Equatoriennes).

Les situations de concentration ou de dispersion des populations étrangères sont déterminées d'une part en fonction du marché du travail et des caractéristiques économiques locales, et d'autre part selon les qualités propres de leur système migratoire (modalités de

migration, histoire de la communauté, incidence des chaînes migratoires, etc.). En outre, éparpillées dans la Péninsule, des communes se caractérisent effectivement par la suprématie d'une communauté particulière : les Nigérianes à Castel Volturno (Campanie), les Albanais à Altamura (Pouilles), les Egyptiens à Sesto San Giovanni (Lombardie), les Pakistanais à Carpi (Emilie Romagne), les Marocains à Sassuolo (Emilie Romagne), les Chinois à Campi Bisenzio (Toscane), etc.

3) Les facteurs de localisation : une combinaison de facteurs

Les différents facteurs de distribution des populations étrangères sur le territoire italien sont :

a) l'effet de localisation :

- la proximité avec le pays d'origine : cas d'une migration de pays limitrophe ou relativement proche ; elle sera d'autant plus importante que l'immigration sera récente, la diffusion territoriale étant proportionnelle à la durée de présence.

- la division fonctionnelle du territoire : espaces agricoles, régions industrielles, services urbains, définiront l'orientation fonctionnelle des communautés.

- le marché du travail régional : travail légal ou illégal, au noir

b) l'effet de communauté :

- l'âge de la migration : entre population d'immigration traditionnelle et d'immigration récente, la durée de présence détermine les modalités de l'installation.

- les caractéristiques démographiques du migrant : âge, sexe, seul/famille, communauté

- la raison de la migration : de travail, de regroupement familial, d'études

- le projet migratoire : installation permanente, temporaire, de transit

- la spécialisation professionnelle des communautés : en fonction du savoir-faire, des qualifications, du bagage professionnel et scolaire

- l'existence d'une chaîne migratoire

c) l'effet politico-juridique :

- le statut de l'immigré : la détention ou l'absence de permis de séjour conditionne la possibilité d'accès à un travail régulier, au logement, aux droits sociaux, à la sécurité.

- la reconnaissance des acquis (diplômes, permis de conduire)

Les différentes communautés répondent de manière différente à ces facteurs qui se combinent selon des configurations diverses. La question du travail et celle de la division territoriale du système production sont des facteurs explicatifs de la distribution de certaines populations immigrées. Les Tunisiens sont surtout employés dans les travaux agricoles non qualifiés du Mezzogiorno ; historiquement, depuis les années 1970 où ils représentaient les

prémises des flux en provenance du Maghreb, ils travaillent dans le secteur de la pêche en Sicile. Les ex-Yougoslaves ont surtout fui les conflits des Balkans, mais leurs migrations temporaires pour les récoltes des campagnes du Nord-Est (pommes) étaient antérieures aux troubles ; ils sont aussi employés dans les emplois qualifiés de l'industrie du Nord-Est. Les Marocains sont dans le Nord, là où le marché du travail est dynamique, et où il y a plus d'emplois réguliers pour les extra-communautaires. Arrivés à partir de 1991 par vagues parfois espacées de plusieurs années, la distribution territoriale des Albanais est diffuse et semble être éclectique vis-à-vis du tissu économique national. D'après nos connaissances sur le Centre et la Toscane, ils sont employés pour les travaux agricoles, et particulièrement dans la sylviculture comme bûcherons dans les Apennins. Les Philippins, les Sri-Lankais, toutes les communautés d'Amérique latine, mais aussi les nouvelles arrivantes d'Europe centrale et orientale (Polonaises, Ukrainiennes), populations qui se caractérisent par un fort taux de femmes, sont particulièrement habilitées au travail domestique et aux soins aux personnes âgées dans les grandes villes de la Péninsule. Historiquement, les femmes d'immigration traditionnelle ont utilisé les canaux de l'Eglise catholique pour venir en Italie.

IV) La migration interne de l'immigration

La distribution territoriale des régularisés en 2004 suit la division Nord/Sud de la Péninsule : les effectifs sont trois fois plus importants au Nord qu'au Sud. Les Roumains représentent la population la plus régularisée dans le Centre-Nord ; les immigrés de l'Europe centrale et orientale sont plus nombreux dans le Centre et le Nord-Est. La particularité du Mezzogiorno réside dans le fait que ce sont les Ukrainiennes qui y représentent la communauté la plus régularisée.

La réalité de l'immigration dans la Péninsule est loin d'être statique. La mobilité résidentielle est relativement importante, surtout entre le Nord et le Mezzogiorno, témoignant souvent d'un hiatus entre le lieu de la régularisation (dans les préfectures des provinces) et celui de la résidence (provisoirement) définitive. Dans ce cas de figure, la mobilité résidentielle est très élevée : en 2004, plus de 60 % des nouveaux immigrés ont déménagé dans une autre province que celle où ils ont été régularisés. Elle tend aussi à augmenter : elle est passée de 8,9 % en 2002 à 12,3 % en 2004. D'une façon générale, la mobilité résidentielle des étrangers est nettement plus élevée - 73,6 pour mille résidents étrangers, en 2004 - que celle des nationaux (22,1 pour mille résidents italiens) ; on peut supposer que cette différence se justifie par le caractère plus instable des immigrés sur le plan économique et professionnel, mais aussi sur la crise du marché du logement et leur accès moindre au régime de propriété. En ce qui concerne la distance des déplacements, le bilan est le suivant :

- 42 % des déplacements (212 000 individus) sont des longues distances, avec changement de macro-région ;

- 18 % sont des courtes distances, avec changement de province au sein de la même macro-région ;

- 40 % sont restés dans la province dans laquelle ils ont obtenu le permis de séjour.

La mobilité résidentielle inter-régionale des immigrés régularisés par les lois de 2002 a été observée par l'ISTAT entre 2004 et 2007. Globalement, elle obéit aux grands déséquilibres territoriaux de la Péninsule, en fonction de la localisation de l'activité économique. Les soldes migratoires des immigrés entre macro-régions offrent le schéma suivant (ISTAT, 2008c, p 292) :

- pour le Nord-Ouest (au solde global positif), le solde migratoire est négatif avec le Nord-Est mais positif avec le Centre et le Sud ; les afflux ont surtout concerné les Ukrainiens et les Albanais.

- le Nord-Est (positif) est attractif vis-à-vis de toutes les autres macro-régions ; les entrées ont été plus importantes pour les Roumains et les Albanais.

- le Centre (négatif) a un solde négatif avec le Nord-Ouest et le Nord-Est, mais positif avec le Mezzogiorno ; les Roumains et les Chinois sont les principales communautés qui ont quitté le Centre.

- le Mezzogiorno (négatif) est la macro-région répulsive par excellence, surtout vis-à-vis du Nord ; les départs ont particulièrement concerné les Albanais et les Marocains. Pour bien des communautés, le Mezzogiorno représente la zone du premier accueil sur le sol italien, avant de partir pour d'autres régions qui offrent de meilleures conditions économiques et de construire sa vie.

Ce mouvement de migration interne de populations immigrées du Mezzogiorno vers le Nord, conforme à celui des nationaux, semble indiquer la troisième phase dont Casacchia, Diana et Strozza (Brusa, 1999) ont fait l'hypothèse :

- dans une première phase, l'installation est déterminée par les points d'accès et les zones où la demande de travail immigré est forte ;
- dans la deuxième phase, la mobilité résidentielle suit l'effet des chaînes migratoires et l'appel des marchés du travail locaux ;
- et une troisième phase correspond à une diffusion territoriale qui s'est émancipée de la migration internationale et qui se rapproche de la mobilité des nationaux.

Ce modèle d'intégration [*sistemazione*] territoriale dans la formation sociale dépend des différentes communautés. Celles-ci n'ont pas la même propension à la mobilité résidentielle, en premier lieu parce que bien des aspects de leur histoire migratoire les différencient. Logiquement ces dernières années, les deux communautés les plus régularisées, les Roumains

et les Ukrainiens, sont aussi les plus représentées dans les mouvements de population internes. La clé de lecture semble résider dans la spécialisation professionnelle au sein du marché du travail. Ainsi, spécialisées dans des tâches urbaines (travail domestique et l'assistance auprès des familles), les Philippines, Sud-américaines, Sri-Lankaises, Polonaises, etc., ont peu déménagé dans la Péninsule, tandis qu'Albanais, Roumains, Marocains, Chinois, employés dans d'autres secteurs d'activité comme le bâtiment et l'industrie légère, sont plus mobiles.

Conclusion du chapitre :

L'Italie est traditionnellement un pays d'émigration qui est devenu, à partir du milieu des années 1970 – le recensement général de la population de 1981 l'a montré – un pays d'immigration importante. L'immigration, plus particulièrement en provenance des pays plus pauvres, a remplacé en importance les migrations inter-régionales du Mezzogiorno vers le Nord de la Péninsule. D'un phénomène migratoire à l'autre, la formation sociale italienne est façonnée par les mouvements de populations. Face à la nouveauté et à la quantité, les institutions italiennes se sont trouvées en difficulté pour catégoriser ces populations difficilement saisissables - *residenti, presenti, extra-comunitari, neo-comunitari* -mouvantes, dans une dynamique plus rapide et qui dépasse l'échelle nationale ou locale.

L'immigration en Italie se caractérise par une grande diversité de ses populations, en fonction de temporalités de flux décalées mais qui s'additionnent, et qui sont variables elles-mêmes dans leur composition (immigration familiale, féminisation). Histoire migratoire, proximité géographique, spécialisation économique sont les facteurs principaux qui expliquent les différences d'occupation de l'espace des différentes communautés. Mais le plus souvent, la distribution territoriale des populations immigrées obéit aux grands déséquilibres économiques entre le Nord et le Mezzogiorno, contribuant même à une mobilité inter-régionale de la population immigrée selon les préceptes structurels de la formation sociale.

Chapitre 6 : Les politiques d'immigration

« Une réduction des extra-communautaires en Italie signifie moins de recrues qui iront grossir les rangs des criminels »
S. Berlusconi, Président du Conseil

« Pour faire obstacle à l'immigration clandestine, on ne doit pas être angéliques [buonisti], mais méchants et déterminés »
R. Maroni, Ministre de l'Intérieur (1^{er}/02/2009)

L'immigration en Italie a été plus tardive que pour les autres pays de l'Europe occidentale. Face à ces mouvements de population inexorables, les institutions nationales ont tenté le plus souvent de s'adapter dans l'urgence et toujours avec retard. L'impossibilité de contrôler des milliers de kilomètres de frontières n'a jamais freiné les flus d'entrée. La succession des régularisations massives a révélé l'impuissance des autorités politiques à pouvoir faire face à une dynamique qui dépasse l'échelle italo-italienne.

Devenir un pays d'immigration, de surcroît de manière spectaculaire avec les bateaux surchargés d'Albanais débarquant sur les côtes des Pouilles, a bouleversé la vie politique italienne. Par les faits divers concernant des immigrés et la manière dont ils sont traités par les médias, l'actualité nous rappelle que l'immigration est une question "chaude". Dernièrement, avec le "paquet-sécurité" adopté en 2009 sous l'impulsion de la Ligue du Nord au gouvernement, une xénophobie et un racisme d'Etat sont mis en place, contribuant à l'aggravation de l'accueil des migrants mais aussi des conditions de vie des immigrés déjà installés.

I) Des flux inexorables

1) L'augmentation des permis de séjour

Les autorisations de séjour en Italie sont stipulées par la loi 40/1998. Elles sont indiquées par :

- le permis de séjour [*permesso di soggiorno*], dont l'étranger doit faire la demande à la préfecture de sa province de résidence dans les huit jours suivant son installation ;

- la carte de séjour [*carta di soggiorno*], dont bénéficient ceux dont la présence en règle est d'au moins cinq ans : elle est à durée indéterminée. Les détenteurs d'une carte de séjour ont le droit de demander un regroupement familial [*ricongiungimento familiare*] pour un parent proche (revenu suffisant, logement de taille adéquate, etc.).

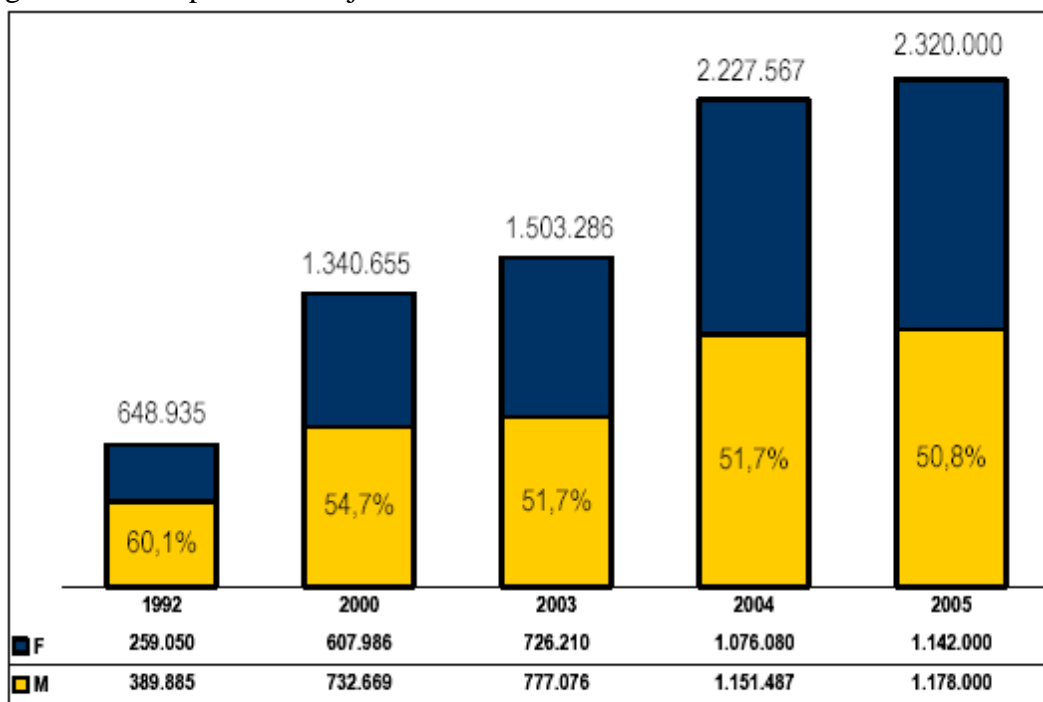
Les ressortissants de pays membres de l'Union européenne ne doivent plus laisser de déclaration de présence.

La durée du permis de séjour varie selon la raison déclarée du séjour :

- jusqu'à 3 mois pour des visites, affaires, tourisme : [*permesso di breve durata*]
- jusqu'à 6 mois pour un travail saisonnier normal
- jusqu'à 9 mois pour un travail saisonnier exceptionnel
- jusqu'à un an pour des études ou une formation, un travail à durée déterminée, avec possibilité de renouvellement annuel
- jusqu'à 2 ans pour un travail indépendant, un travail à durée indéterminée ou pour un regroupement familial.

Comme le montre la figure 6.1, le nombre de permis de séjour a continuellement augmenté, témoignant d'une part de l'augmentation continue de l'immigration en Italie, et d'autre part de la nécessité de la régularisation de leur situation de la part des immigrants.

Figure 6.1 : Les permis de séjour entre 1992 et 2005



Fonte: elaborazione Istat su dati del Ministero dell'Interno

(a) il dato al 1° gennaio 2005 è stato stimato a livello aggregato, non disponendo ancora delle necessarie informazioni da parte del Ministero dell'Interno.

source : ISTAT, 2005d

Le permis de séjour représente pour l'immigré le sésame pour accéder au droit commun : louer un appartement, ouvrir un prêt [*mutuo*], demander le regroupement familial, pratiquer la citoyenneté, et avoir des références pour changer d'emploi et accéder à un emploi déclaré. Mais face aux lois d'immigration et au marché du travail, à la préfecture et à l'employeur, les immigrés n'ont pas les ressources pour négocier et contrecarrer la relégation socio-professionnelle et l'exploitation.

2) Le Decreto flussi : la programmation des quotas d'entrée

Face aux besoins de main-d'œuvre étrangère, selon un principe d'utilitarisme sélectif, les autorités italiennes ont mis en place depuis 1990 une politique de quotas – par *Decreto flussi* - afin de répondre à des emplois non pourvus dans des secteurs d'activité, suivant les besoins du moment. Des accords bilatéraux avec certains pays ont en effet été signés pour permettre à un certain nombre d'étrangers de venir travailler en Italie²⁶². En échange, les pays signataires offrent leur coopération afin de permettre des procédures d'expulsions plus faciles de leurs ressortissants. Ces quotas sont établis selon les besoins des régions, par exemple pour les récoltes et vendanges dans les régions agricoles.

Force est de constater que ces quotas ont toujours été largement inférieurs aux besoins mesurés comme à la réalité des flux et des installations en Italie. Paradoxe supplémentaire, la pression migratoire vers l'Italie concernant en premier lieu les pays signataires - la coopération vise à réduire les afflux, face à l'impossibilité de les contenir totalement - ils ont des quotas plus encadrés et inférieurs aux possibilités des pays non-signataires : c'est "l'effet entonnoir" [*effetto imbuto*]²⁶³. De plus, dans la pratique, il se trouve que les bénéficiaires des quotas ne sont pas des travailleurs se trouvant à l'extérieur de l'Italie mais étant déjà sur le territoire national et cherchant une solution de régularisation : en réalité, les flux programmés relèvent d'une politique d'émersion des "travailleurs invisibles" (Beudò, Giovani, Savino, 2008, pp 9-10 et 33-34).

Dans les années 2000, la politique des quotas a constamment établi les demandes à la hausse, selon les accords bilatéraux : 79 000 emplois en 2004, 159 000 en 2005, 170 000 en 2006... alors que 520 000 demandes d'embauche ont été déposées par les entreprises et les familles (pour le travail domestique et le soin aux personnes âgées) avec attestations d'emploi et de logement à la clé.

²⁶² Par exemple, le *Decreto Flussi 2008* prévoit un quota de 150 000 entrées, divisées en 44 600 travailleurs domestiques ou d'autres secteurs dans le cadre d'accords bilatéraux (p.ex. 8000 Egyptiens, 5000 Philippins, 4500 Albanais, etc.), et 105 400 venant d'autres pays : cf www.meltingpot.org/articolo13703.html (15/12/2008) ;

²⁶³ cf M. Paggi "Decreto Flussi 2008 – Il commento al testo del decreto" (www.meltingpot.org/articolo13784.html, 22/12/2008).

II) Les politiques d'immigration

1) Présentation de la scène

Avant les années 1920, il n'existait pas de procédures spéciales sur le mouvement de population étrangère en Italie. Il est vrai que l'époque était celle des grandes émigrations vers le Nouveau Monde et l'Europe occidentale. Le pouvoir fasciste a commencé à réglementer l'entrée des étrangers, avec le *Testo Unico di Pubblica Sicurezza* de 1931, dans un but politique afin de limiter les influences extérieures.

Après guerre, les conditions des étrangers seront encore longtemps réglées par les normes du régime fasciste. Le contexte ne requiert pas d'attention sur les migrations en provenance de l'étranger. Ce qui n'empêche pas l'écriture de lois protectionnistes empêchant des travailleurs étrangers de venir concurrencer les travailleurs nationaux (1949, 1961). A la fin des années 1960, le tableau est déjà planté pour les décennies qui vont suivre : l'accès des étrangers à l'emploi est restreint alors que l'entrée sur le territoire n'est pas particulièrement difficile. Les conditions sont de fait présentes pour la présence non autorisée d'étrangers sur le sol national. La gestion des permis se déroule à la discrétion des administrations qui se font concurrence en la matière, celle du Ministère de l'Intérieur, qui n'est intéressée que par la gestion de l'ordre public (comme la présence d'étudiants étrangers de gauche dans les universités italiennes), et celle du Ministère du Travail qui gère les autorisations de travail.

Le rythme des lois sur l'immigration, ainsi que les régularisations conséquentes, témoignent du caractère d'urgence récurrente et de l'impréparation des différentes mesures face à une pression migratoire qui ira en s'accroissant. La politique de l'immigration en Italie partira vers deux directions contradictoires : d'une part vers la fermeture des frontières et une plus grande fermeté à l'égard de l'immigration non autorisée (« *immigrazione illegale* », sans-papiers, « *clandestini* »), et d'autre part vers un recours croissant à la main d'œuvre immigrée dont la présence est légalisée par des régularisations massives [*sanatorie*]. La politique de fermeture des frontières peut s'expliquer au premier abord par le glissement idéologique vers la droite du barycentre politique italien, instrumentalisant l'arrivée relativement importante de populations immigrées (Albanais au début des années 1990) (Ritaine, 2005). Il faut tenir compte également de « *l'impératif européen* » (Ibid., p 60) que représentent les accords de Schengen, avec leur logique sécuritaire, accords que l'Italie doit impérativement mettre en place (Sciortino, 2005). En tout cas, l'adoption par les institutions italiennes d'une politique migratoire a eu lieu sous la contrainte et dans l'urgence (Pastore, 1999).

2) Les différentes lois sur l'immigration depuis les années 1980

Depuis les années 1980, il y a eu cinq lois (dont un décret-loi) sur l'immigration ; toutes se sont soldées par des régularisations massives :

- la première loi sur l'immigration de 1986 (n°943)
- la loi Martelli de 1990 (n°39)

- (la loi sur la réforme de la nationalité de 1992)
- le décret-loi Dini de 1995 (n°489)
- la loi Turco-Napolitano de 1998 (n°40), suivie du *Testo Unico sull'Immigrazione* instauré par la loi n°286/1998
- la loi Bossi-Fini de 2002 (n°189)

1986 : La première loi sur l'immigration, de 1982, ne sera approuvée qu'en 1986 ; 1986 est aussi l'année de la première régularisation de masse. Comme dans d'autres pays européens, la loi 943/1986 s'inscrit dans une politique de fermeture des frontières, et tente de répondre à la nouvelle réalité de l'immigration en Italie, mais se révélera peu efficace, et trop compliquée. Elle a été très difficilement mise en place par les services administratifs. La loi 943/86 a intégré la parité de traitement et l'égalité des droits des travailleurs étrangers résidents en Italie et leur famille, avec les travailleurs étrangers, conformément à la Convention de l'O.I.T. n°143 de 1976 ratifiée par l'Italie en 1981. Elle a introduit pour la première fois le principe du regroupement familial ainsi que le droit pour les immigrés d'user des services socio-sanitaires. Mais elle se révèle inadaptée à la gestion de la main-d'œuvre.

1990 : Le but de la loi dite "Martelli" est de répondre à l'ampleur de l'immigration irrégulière par une régularisation massive, et de résoudre cette question pour le futur. Comme la loi précédente (ainsi que les suivantes), elle est centrée sur le contrat de travail : la détention de celui-ci ouvre les portes du permis de séjour, donc permet de sortir de la sphère de l'irrégularité de la présence sur le territoire italien. La loi Martelli a aussi permis la régularisation des travailleurs immigrés indépendants (dont les professions libérales). Avec cette loi, on entre dans une nouvelle période : celle des contrôles des frontières, de la mise en place de visas d'entrée, des expulsions. « *La loi 39/90 a assurément déplacé le barycentre des politiques migratoires du ministère du Travail à celui de l'Intérieur* » (Colombo, Sciortino, 2004, p 57). C'est par l'application de cette loi en 1991 que seront expulsés des milliers de réfugiés Albanais. La loi Martelli n'a cependant rien prévu sur le plan de l'intégration des immigrés. Elle a pour la première fois permis des quotas d'entrées fixés par décret (*decreto flussi*), mais qui se sont révélés très bas, incohérents et inefficaces de manière constante. À propos des réfugiés et demandeurs d'asile, la loi 39/90 a aboli la réserve géographique vis-à-vis de la Convention de Genève.

1992 : la loi sur la réforme de la nationalité [*cittadinanza*] modifie celle de 1912. Obtenir la nationalité italienne devient plus facile pour les descendants d'Italiens et pour les citoyens de l'Union européenne, mais plus difficile pour les résidents étrangers en Italie qui ne répondent pas aux deux premières conditions. D'après Colombo et Sciortino, elle « *introduit un véritable principe de préférence ethnique dans la détermination de la communauté nationale [pour ceux qui sont] privés de sang "italien" ou "européen"* » (2004, p 60). Elle prend le contre-pied des changements législatifs des autres pays européens qui

introduisent petit à petit des facilitations pour leurs résidents étrangers, voire une dose de “droit du sol” pour les immigrés de la “deuxième-génération”.

1995 : A la suite de la loi Martelli, le décret-loi Dini accentue la politique restrictive en matière de contrôle des frontières et d'expulsions. Pour E. Ritaine, « *c'est le premier texte officiel qui stigmatise explicitement l'immigration comme risque pour l'ordre public* » (2005, p 60). Ce décret-loi a aussi proposé une régularisation et un meilleur accueil des réfugiés, « *entre ordre et solidarité* » (Delle Donne, 1996).

1998 : La loi Turco-Napolitano (de centre-gauche) se situe dans le contexte des accords de Schengen (fermeture des frontières extérieures de l'U.E. et libre circulation interne)²⁶⁴. Elle s'inscrit dans une certaine continuité avec les lois précédentes, cherchant un équilibre entre une politique de contrôle des flux et une politique d'intégration. De nouvelles dispositions sont prises dans le cadre européen (comme les *Centri di Permanenza Temporanea* – CPT), de même qu'une politique des quotas mieux organisée (contingentés par branche et par région) et selon des accords bilatéraux avec des pays émetteurs, ou encore la mise en place de la carte de séjour [*carta di soggiorno*] pour les résidents étrangers de longue date. D'un côté une lutte plus sévère (ou du moins qui tente de l'être) contre l'immigration clandestine et irrégulière, de l'autre le choix des migrants par des quotas et le système des “garants” [*sponsor*] (Bonetti, 1998), ainsi que la reconnaissance des droits fondamentaux (santé, enseignement, logement, accès aux services sociaux, représentation) même pour les étrangers irréguliers, ce qui représente une reconnaissance du droit à la stabilité. La mise en place d'une procédure de régularisation massive consacre la reconnaissance de la forte présence d'irréguliers ainsi que des besoins de main-d'œuvre. Colombo et Sciortino (2004) constatent pourtant l'échec de cette loi dont les objectifs quelque peu généreux n'ont pas été suivis d'application : « *les gouvernements de centre-gauche ont en effet eu peur de leur propre audace, finissant par renverser totalement l'esprit de la loi à peine approuvée* » (p 65).

2002 : La loi Bossi-Fini (droite) a accentué le tournant répressif des lois précédentes, en donnant plus d'importance aux expulsions et en conditionnant plus strictement le permis de séjour au contrat de travail. Elle a été adoptée dans un contexte sécuritaire et xénophobe exacerbé, du nom de deux ministres d'extrême-droite. Le principe de réalité a cependant aussi prévalu – comme le respect de la Constitution italienne et des conventions internationales - et a fait renoncer à certains dispositifs répressifs, comme la prise d'empreintes digitales ou le délit de clandestinité. 2002 a été en réalité le théâtre de la promulgation de deux lois de régularisation : la 189/2002 (loi Bossi-Fini proprement dite) pour la régularisation des domestiques [*colf*] et des aides familiaux [*badanti*] (art. 33), et la 222/2002 pour celle des travailleurs salariés (art. 1).

²⁶⁴ Les accords de Schengen sont entrés en vigueur le 26 mars 1995 mais l'Italie en a été exclue, malgré son adhésion en 1990, du fait de son impréparation : elle n'a pu y être ré-intégrée qu'en 1998.

3) Le rythme des régularisations

Depuis le début des années 1980 et le début des politiques migratoires en Italie, les lois sur l'immigration ont toujours été suivies de régularisations massives [*sanatorie*]. Dans la même période, d'autres pays européens, notamment de la rive méditerranéenne, y ont aussi recours. Pour l'Italie, on a (Zincone, Caponio, 2006) :

- 1986 : 118 349 étrangers régularisés

- 1990 : 234 841

- 1995-1996 : 248 501

- 1998 : 220 000

- 2002 : 634 000 à 647 000

De fait, les régularisations servent surtout à mettre en conformité les immigrés déjà présents et qui occupent le plus souvent un emploi au noir, avec les normes légales de présence sur le territoire. Les communautés les plus concernées par les régularisations varient en fonction de leur importance numérique, c'est-à-dire de l'actualité de leur rythme migratoire. Pour les deux premières régularisations, de 1986 et de 1990, la présence africaine prédominait, tandis que pour les suivantes les ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale étaient de plus en plus nombreux (60 % des régularisations en 2002, pour 12 % de Nord-Africains).

Progressivement, la mise en place des lois sur l'immigration et des régularisations a eu lieu dans une atmosphère xénophobe et raciste. L'immigration a été considérée comme un enjeu politique, les politiques en ce domaine ont suivi l'évolution de la politique nationale (Signorini, 1994 ; Campani, 1999). Le tournant majeur a sans doute eu lieu en 1991 avec les images de débarquements d'Albanais qui ont pu effrayer l'opinion publique italienne, dans un contexte de crise économique, financière ainsi que du système politique national (*Mani Pulite*). Egalement, les bouleversements de l'Europe centrale, et en particulier les conflits des Balkans, se déroulent aux portes de l'Italie. Les "entrepreneurs de la peur" et les médias ont largement contribué au climat de défiance et même d'intolérance, sous l'antienne de l'invasion des *extra-comunitari* et de l'équation "immigré=clandestin=criminel" (Pugliese, 1997 ; Pallida, 1999 ; Sciortino, Colombo, 2004 ; Ritaine, 2005). Dans un climat décomplexé, un racisme et une xénophobie d'Etat ont vu le jour sous couvert de lutte contre l'insécurité, surtout après le "11-septembre" (ECRI, 2002, 2006 ; Conseil de l'Europe, 2008, 2009).

C'est paradoxalement la loi Bossi-Fini, du nom d'hommes politiques de l'extrême-droite italienne, qui a été la plus grande opération de régularisation d'immigrés jamais effectuée en Italie. La contradiction n'est qu'apparente, car il s'agit d'assujettir l'immigré aux besoins fonctionnels du pays. D'ailleurs, l'organisation patronale italienne, la *Confindustria*, a toujours clamé son accord à un plus grand recours à la main-d'œuvre immigrée.

4) La régularisation massive suite à la loi Bossi-Fini de 2002

a) L'ampleur de la loi Bossi-Fini

« *La régularisation de 2002 – engagée avec les lois 189/2002 (connue comme loi “Bossi-Fini”) et 222/2002 – peut être définie comme la plus grande intervention effectuée en Italie, avec plus de 700 mille demandes présentées et presque 650 mille permis de séjour accordés* » (ISTAT, 2008c, p 285). L'ensemble de ces deux lois conditionne l'obtention du permis de séjour à la déclaration d'emploi signifiée par l'employeur : cette régularisation ne représente pas tant une reconnaissance des immigrés illégaux employés dans le travail non déclaré, qu'une mise en conformité avec la loi des nombreuses familles italiennes qui ont une aide à domicile de nationalité étrangère et non déclarée. Ainsi, avec la loi 189/2002 qui avait pour but de régulariser les employés auprès des familles, dans le travail domestique et les soins aux personnes âgées, 316 000 travailleurs irréguliers ont été régularisés. Également, la loi 222/2002 a permis aux entreprises de faire régulariser la présence de 330 000 immigrés. En tout, les lois de 2002 ont permis la régularisation de 647 000 immigrés ! La communauté la plus concernée a été celle des Roumains avec 135 000 régularisés (soit 20 % du total), suivis des Ukrainiens (102 000, 16 %), et loin derrière les Marocains et les Albanais (48 000 chaque), les Equatoriens et les Chinois (35 000 chaque).

Chacune de ces lois a aussi opéré une régularisation en fonction de la spécialisation sexuelle du travail particulière aux différentes communautés. Puisque concernant les services auprès des familles, la loi 189/2002 a contribué à la mise à jour, à la reconnaissance et à la régularisation, d'importants contingents de femmes immigrées : plus de 80 % des personnes régularisées par cette loi sont effectivement des femmes. Les communautés les plus concernées sont les Ukrainiennes (85 000, 97 % de femmes), les Roumaines (62 000, 83 %), les Equatoriennes (24 000, 85 %), les Polonaises (23 000, 93 %), les Moldaves (22 000, 91 %). La seconde loi, concernant les entreprises, a surtout régularisé des hommes, à 87 %. Les effectifs les plus nombreux sont représentés par les Roumains (73 000, 87 % d'hommes), les Marocains (39 000, 97 %), les Albanais (37 000, 94 %), les Chinois (28 000, 69 %), les Ukrainiens (16 000, 63 %). Après 2004, le nombre de permis de séjour délivrés a progressivement diminué, pour des raisons variées, même s'il reste tout de même très important, passant de 647 000 en 2004 à 505 000 en 2007.

La géographie des demandes [*istanze*] de régularisation, suite à celle de 2002, montre que c'est surtout du Nord (52 %) qu'elles proviennent, et non du Sud (19 %) (29 % pour le Centre), conformément à la distribution géographique générale de la population étrangère sur le sol italien. Les communes de Rome et de Milan se taillent la part du lion : Rome pour le travail domestique (suivie de Milan), et Milan pour le travail salarié (suivie de Rome). Dans le Nord-Ouest, les étrangers concernés sont surtout les Roumains (20 %) et, loin derrière, les Equatoriens (11 %) surtout en Ligurie ; dans le Nord-Est, les Roumains et les Ukrainiens sont à 15-16 %, suivis des Moldaves (10,5 %) ; dans le Centre et le Sud, ce sont aussi les Roumains et les Ukrainiens, à une proportion plus forte (un tiers) ; dans les Iles, les

Marocains et les Albanais (25 % chaque) sont les communautés qui ont posé le plus de demandes de régularisation, suivis des Tunisiens et Sri-Lankais.

De fait, la régularisation de 2002 semble représenter un tournant dans l'immigration en Italie, en plus de l'augmentation de l'afflux, surtout en provenance d'Europe orientale. Le large éventail des provenances, qui était une particularité de la présence étrangère dans la Péninsule, a laissé place à une plus forte concentration sur les premiers groupes : les dix premières communautés ont fini par représenter les trois-quarts de la population étrangère régularisée.

b) Une loi régressive

La loi "Bossi-Fini" de 2002 subordonne l'obtention du permis de séjour à la détention du contrat de travail. Elle se situe de plain pied dans l'idéologie utilitariste de l'immigré essentiellement perçu et accepté comme force de travail brute, jetable [*usa e getta*] si elle n'est plus nécessaire. D'un point de vue pragmatique, elle se trouve aussi en décalage par rapport à la réalité du marché du travail. Pour l'immigré, la première insertion sur le marché du travail se fait le plus souvent dans l'urgence, dans le cadre d'une situation temporaire à la fois offerte par le marché du travail et dans le projet de migration. La stabilité des conditions de travail, et donc celle des revenus afin d'obtenir des conditions de vie acceptables, n'est pas accessible immédiatement par l'insertion sur le marché du travail. La précarité des conditions d'installation obère donc les conditions requises pour satisfaire aux rigidités de la demande d'un permis de séjour : la stabilité professionnelle est requise dans un contexte où le marché du travail en offre aussi de moins en moins souvent. Nombre de permis de séjour ne sont ainsi pas renouvelés en raison de la flexibilité-précarité des secteurs d'activité où la main-d'oeuvre immigrée est requise. Le risque du migrant est donc de rester ou de retomber dans l'irrégularité. Le non-renouvellement du permis représente une épée de Damoclès cyclique.

La régularisation collective de la loi Bossi-Fini s'est adressée aux immigrés mais aussi aux employeurs de travailleurs sans-papiers qui ne déclaraient pas leur main d'oeuvre. Il suffisait que ces employeurs fassent une déclaration, sur le formulaire adéquat, pour signaler ces travailleurs : ceux-ci étaient régularisés, et les employeurs amnistiés. En fait, d'une part ce système effaçait l'ardoise d'une fraude en puissance, mais d'autre part faisait dépendre le permis de séjour du contrat de travail, et pouvait mettre les travailleurs à la merci du chantage de l'employeur : la réalité a révélé un trafic de déclarations, où le travailleur devait payer – parfois de fortes sommes – pour se faire déclarer par son employeur.

La Caritas (2004), regrette que les lois "Bossi-Fini" aient mis fin au système du "garant" [*sponsorizzazione*] mis en place par la loi de 1998. Ce système correspondait à la cooptation des migrants par des associations, des soutiens moraux, des familles ou employeurs. Pour l'association catholique, cette abrogation a mis le demandeur de permis seul face à l'employeur et face à la machine bureaucratique, et a finalement favorisé le chantage du patron, les trafiquants et les flux illégaux. Partant d'un point de vue xénophobe, les partisans de la loi "Bossi-Fini" soutenaient que la cooptation favoriserait l'entrée de criminels

et de voleurs constitués au sein de réseaux, conformément au stéréotype médiatique de l'étranger²⁶⁵.

Les périodes de régularisation offrent le spectacle de longues files d'attente devant les préfectures de province, ou devant les bureaux de poste en 2002. A la fin des années 1990, nous avons été témoin devant la préfecture de Florence – via S. Gallo, un peu plus loin que l'Istituto di Geografia - de ces regroupements d'Albanais suite aux vagues de débarquements sur les côtes italiennes, ou bien de Chinois, particularité de la province de Florence, entassés entre mur et barrières, apeurés par les beuglements des policiers décomplexés.

Méthode originale : le 18 décembre 2007, était organisé le deuxième « *click day* », ou la demande de permis de séjour par internet ! : « [...] A 8 h et 755 millièmes de seconde, l'ordinateur du Viminal [Ministère de l'Intérieur] a accepté la première demande, qui a gagné la première place sur la liste. Les autres demandes ont suivi sans tarder. Et elles ont été cette fois-ci encore très nombreuses : 136 567. Presque autant que le "paquet" entier mis à la disposition des employeurs par le gouvernement italien : 170 mille postes [alors que ce "click day" ne propose que 65 000 postes réservés pour le travail domestique et le soin aux personnes]. La Lombardie, l'Emilie-Romagne et la Vénétie sont les régions avec le plus grand nombre de demandes. L'Ukraine et la Chine les nationalités qui en ont fait enregistrer le plus grand nombre. Les deux premiers "click day" ont totalisé 500 000 demandes. On recommence le 21 [décembre 2007] [...] »²⁶⁶.

III) Les échelles de la gestion de l'immigration

1) La décentralisation

La gestion de l'immigration se déroule selon la répartition des compétences entre l'Etat, les administrations locales et le secteur associatif (associations, O.N.G., coopératives sociales). La loi 142/1990 sur les institutions locales, dite loi Bassanini, a instauré une décentralisation avec des transferts de compétences en faveur des Communes, des Provinces et des Régions, conférant à ces échelons de pouvoir emboîtés une plus grande autonomie sur un certain nombre de dossiers. À propos d'immigration, l'Etat se réserve le pouvoir régalien de la politique générale, de la sécurité, des droits d'entrée et de présence, ainsi que la gestion de l'emploi, tandis que les questions relevant de la sphère de l'accueil et de l'intégration – école, santé, logement – sont déléguées aux administrations locales (Allasino, 1999). Au niveau de l'Etat, la centralité du Ministère de l'Intérieur, le *Viminale*, occulte les autres Ministères (Affaires sociales [*Welfare*], Egalité de Droits [*Pari Opportunità*], etc.). Les

²⁶⁵ « Les sentences de la Cour Constitutionnelle 222 et 223 du 15 juillet 2004 ont censuré la loi Bossi-Fini pour avoir introduit l'arrestation pour un simple manquement administratif (non observation de la feuille de route) et avoir réalisé des expulsions sans confirmation judiciaire (violation du droit de la défense) : préjudiciables pour tous, ces prévisions le sont tout particulièrement pour les demandeurs d'asile » (Caritas, 2004, pp 12-13).

²⁶⁶ M. Della Croce "Immigrati, 140 mila domande per 65 mila posti" (il manifesto, 19/12/2007)

orientations nationales en matière de politique de l'immigration sont le jeu des partis politiques²⁶⁷, avec la droite [*centro destra*] qui adopte une politique plus sécuritaire que le centre-gauche, lequel est plus préoccupé par l'intégration sociale, et avec le rôle non négligeable des petits partis catholiques qui d'une part atténuent les politiques de droite et d'autre part sont en relation avec de nombreuses associations caritatives sur le terrain (Zincone, Caponio, 2006).

Les Régions acquièrent ainsi une importance centrale pour ce qui relève des conséquences des décisions nationales en matière d'immigration. Après le Piémont en 1989, elles adoptent les unes après les autres des Lois Régionales relatives à l'immigration²⁶⁸. Ces Lois Régionales formulent des vœux pieux si la volonté politique et les moyens alloués par l'Etat ne suivent pas. Mais à l'occasion, elles peuvent prendre une orientation différente de la politique nationale, comme c'est le cas des Lois Régionales du Latium (2008), de la Toscane et des Marches (2009), prises à l'encontre du "paquet-sécurité"²⁶⁹. Les Régions participent aussi à l'élaboration des quotas d'entrées, fixés selon les besoins de leur territoire dans les *Decreti Flussi* annuels.

2) Sur le terrain, l'importance du secteur associatif

Sur le terrain, dans la réalité concrète, les conséquences des politiques de l'immigration sont assumées par le secteur associatif [*terzo settore*] formé en premier lieu d'O.N.G. et d'associations caritatives et de solidarité, catholiques (Caritas, Communauté Sant'Egidio, A.C.L.I. - *Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani*) et laïques (A.R.C.I. – *Associazione Ricreativa Culturale Italiana* proche de l'ancien Parti Communiste Italien) organisées en groupes locaux, mais aussi les syndicats et les organisations politiques de gauche. Un grand nombre de bénévoles sont ainsi mobilisés pour porter assistance – aide juridique, repas, dortoirs, travail, aide sanitaire, intermédiaire avec les institutions, soutien psychologique, etc. – aux immigrés qui en ont le plus besoin. Les Régions et les Communes s'appuient aussi sur des coopératives sociales pour la mise en œuvre de programmes d'informations, d'aide, d'apprentissage de l'italien, d'insertion par le travail, etc. . De fait, c'est toute la richesse du

²⁶⁷ « [...] *Malgré les ressemblances relatives entre les politiques de centre-gauche et de droite, une différence importante peut être perçue en terme de style de prise de décision. La Loi Turco-Napolitano [à l'initiative d'un gouvernement de gauche] se caractérise par une décision gouvernementale élaborée à partir des fonctionnaires, des experts, du secteur associatif et de représentants des autorités locales, et recherchant l'accord de l'opposition, alors que les réformes de droite sont essentiellement de nature politique* » (Zincone, Caponio, 2006, p 10).

²⁶⁸ voir la liste des Lois Régionales sur l'immigration sur www.toscanaoggi.it/notizia_3.php?IDNotizia=11438&IDCategoria=338 ; la Sicile et le Trentin Haut-Adige (mais pas la Province Autonome de Trente) semblent être les deux seules Régions sans Loi Régionale sur l'immigration.

²⁶⁹ cf P. Sullo "Il "pacchetto sicurezza" e le Regioni" (Carta, 25/06/2009, www.carta.org/campagne/migranti/17881). Sur la Loi Régionale du Latium, cf. le "Testo di legge sull'immigrazione della Regione Lazio" (16/01/2008, www.carta.org/campagne/migranti/12443), "La legge sull'immigrazione in discussione alla Regione Lazio" (21/05/2008, www.carta.org/campagne/migranti/13977), M. Campitelli "Approvata la legge regionale del Lazio sull'immigrazione" (26/06/2008, www.carta.org/campagne/migranti/14432). Pour la Loi Régionale 2009 de Toscane, cf infra.

volontariat de terrain qui porte à bout de bras les conséquences et les retards de la politique nationale et de ses lourdeurs bureaucratiques, et qui met en œuvre ce qu'on appelle l'intégration.

La décentralisation a engendré une hétérogénéité des dispositifs et des mesures prises dans les Régions, les Provinces et les Communes (par exemple, l'accès au logement social des titulaires de permis de séjour n'a pas lieu partout)(Campomori, 2005). Bien souvent, ces administrations locales ont dû répondre aux flux migratoires dans l'impréparation et l'urgence, selon aussi la volonté et l'orientation politique (Amato, 2008, pp 113-115). A l'échelle locale, la mise en place de la politique d'immigration témoigne de réseaux entre les autorités locales et le secteur associatif, dont l'intensité et les modalités se différencient selon les communes (Zincone, Caponio, 2006). Une certaine porosité entre les échelles de décision permet que des propositions du secteur associatif se retrouvent dans les mesures législatives. Les diversités locales semblent cependant se conformer à une différenciation entre le Nord et le Sud de la Péninsule : au Nord, les autorités locales tendent à avoir en main l'initiative, la coordination, le contrôle des situations, tandis qu'au Sud, la plus forte autonomie du secteur associatif (plus catholique qu'ailleurs) compense la faiblesse des autorités locales. L'échelle locale se traduit par un éparpillement des modalités politiques d'aide et d'intégration.

IV) L'immigration illégale

1) L'importance de l'immigration illégale

Par définition, la quantité d'immigrés illégaux, clandestins ou pas, est difficile à préciser. Dès les années 1980, les études ont tenté d'évaluer cette population statistiquement invisible, qui représente la différence entre la population immigrée réelle et celle qui est présente dans les chiffres officiels. On n'a pu logiquement que rester dans le domaine de l'estimation, sous des méthodes d'évaluation indirectes (Natale, Strozza, 1997 ; Carchedi, Tola, 2008). En dehors des fragilités méthodologiques, le caractère illégal d'une part de l'immigration dépend plus de la politique migratoire et de l'évolution des appareils institutionnels que des caractéristiques du migrant et de la migration. Rappelons que l'immigration "irrégulière" ne représente pas tant les personnes entrées sur le territoire de manière clandestine – suivant les images grossissantes, conformes à une part de la réalité cependant, des traversées de frontière ou de débarquements en lien avec les réseaux criminels internationaux – que les étrangers dont le permis de séjour est périmé en tant que visa touristique de trois mois, ou bien de par l'absence ou les insuffisances de processus de régularisation²⁷⁰. L'illégalité, ou irrégularité, qui est une non-conformité voire une perte de

²⁷⁰ « Il est, en effet, bien connu que la part la plus importante de présences irrégulières est constituée de personnes qui ont eu initialement un permis de séjour, lequel par la suite est arrivé à échéance [scaduto] et n'a pas pu être renouvelé » (IDOS, 2005, p 5). Ambrosini (2009c) également prévient que les débarquements sur les côtes des Pouilles ou sur l'île de Lampedusa ne représentent qu'une faible part, grossie par les images médiatiques, de l'immigration irrégulière ; il souligne aussi que le rôle d'un trafic international sous la botte

conformité à la loi, est créée par la loi quand celle-ci est trop restrictive ou mal appliquée. D'autre part, faire la part des immigrés clandestins, irréguliers et réguliers est tout à fait artificiel vu que les passages de la légalité à l'illégalité ou vice-versa sont fréquents, et sont même créés par les régularisations (légalisation) et les restrictions à l'accès au permis de séjour (appareil administratif inadapté, perte d'emploi, absence de demande, etc.). En tout cas, « *les nombreuses régularisations mises en place ces dix dernières années dans tous les pays d'immigration en faveur des étrangers résidents illégalement sur leur territoire, démontrent la faible efficacité des politiques de fermeture des frontières pour arrêter l'immigration irrégulière* » (IDOS, 2005, p 33). De fait, une très grande majorité d'immigrés, surtout extra-communautaires, se sont trouvés un jour ou l'autre dans une situation d'irrégularité de séjour.

La Commission ministérielle sur la présence étrangère en Italie (1998) estimait l'immigration irrégulière à 235 000 présences (entre 176 000 et 295 000) en 1998. La Caritas et la Fondation ISMU l'estiment à 500 000 personnes en 2005, les syndicats à 600 000, l'institut de recherche Eurispes à 800 000 (IDOS, 2005, p 11). Ce sont surtout les phases de régularisation [*sanatorie*], espacées de quelques années, qui permettent de rendre compte *a posteriori* de l'importance du nombre d'immigrés en dehors des clous de la loi. Ces phases permettent l'émergence, l'apparition à la lumière légale, d'une population invisible, ou du moins rendue invisible par la loi, mais qui était néanmoins présente sur le territoire national, et qui le plus souvent travaillait.

En 1998, des communautés comptant plus de 5 000 illégaux, les Marocains représentaient la plus importante avec près de 25 000 présences, suivis des Albanais et des Roumains ; à noter que ce sont les populations les plus nombreuses sur le sol italien. Le taux d'irrégularité de chaque groupe étranger montre un tableau différent (Caritas, 1998, p 130) : certains, comme les Roumains (37 %), les Polonais (32 %), ou les Chinois (28 %) ont un taux d'irrégularité supérieur à la moyenne nationale (23 %). À l'inverse, les Marocains (17 %), les ex-Yougoslaves (17 %) et les Sénégalais (19 %) présentent les valeurs les plus basses, avec un profil d'immigration moins illégal que les autres. Les raisons de ces différences sont multiples. Migration traditionnelle ou récente, nationaux des pays d'Europe orientale, facilité d'entrée, mode d'intégration socio-professionnelle régionale, etc., divers paramètres semblent jouer, en fonction des particularités des différentes communautés. Le panorama des modes d'entrée sur le territoire italien ne correspond pas à ce que les images dramatiques de débarquements sur les côtes de la Péninsule auraient laissé supposer. Une enquête de la Caritas a établi que « *15 % des clandestins présents en Italie a traversé la frontière en utilisant de faux papiers ou en se cachant dans les moyens de transport, 10 % est composé de clandestins débarqués sur les côtes, 75 % de dépassements de durée autorisée de séjour [over-stayers]* » (2004, p 128).

d'organisations criminelles pour le passage des frontières, est surfait : ce sont surtout de petites organisations, parfois éphémères, pouvant représenter une adaptation aux difficultés économiques (cas des pêcheurs sur la côte nord-africaine).

2) Quelques caractéristiques du migrant illégal

Les canaux d'entrée en Italie des clandestins sont nombreux (IDOS, 2005, pp 17-18) :

- au nord-est, la frontière italo-slovène est l'entrée utilisée pour les migrants d'Europe centrale et méridionale (Yougoslaves, Roumains, Bosniaques, Macédoniens, Moldaves, Bulgares, Ukrainiens), ainsi que du Moyen-Orient (Kurdes), du sous-continent indien (Bengladeshis, Pakistanais, Indiens, Sri-Lankais) et d'Extrême-Orient (Philippins, Chinois).

- au sud, les côtes des Pouilles, de Calabre et de Sicile ainsi que l'île de Lampedusa sont ouvertes à l'Afrique, à l'Europe sud-orientale et au Proche-Orient. Dans les années 1990 et au début des années 2000, les débarquements massifs d'Albanais (20 000 en mars 1991, 15 000 personnes à bord du "Vlora" en août 1991, éperonnage du "Kater i Rades" le 28 mars 1997) puis des Kurdes ont défrayé la chronique, soit par bateaux entiers, soit par les vedettes très rapides [*scafi*] des passeurs albanais²⁷¹. Actuellement, il y a moins de débarquements sur les côtes des Pouilles : la Calabre et Lampedusa sont plus sollicités par le passage des Africains (Érythréens, Somalis, Marocains, Nigériens, etc.) comme des ressortissants des autres provenances. La Libye est devenue une voie de transit prépondérante.

- la frontière italo-française, pour les Africains passés par le détroit de Gibraltar.

- les frontières avec la Suisse et l'Autriche, donnant sur la Lombardie et le Nord-Est, par où passent des migrants de toute provenance.

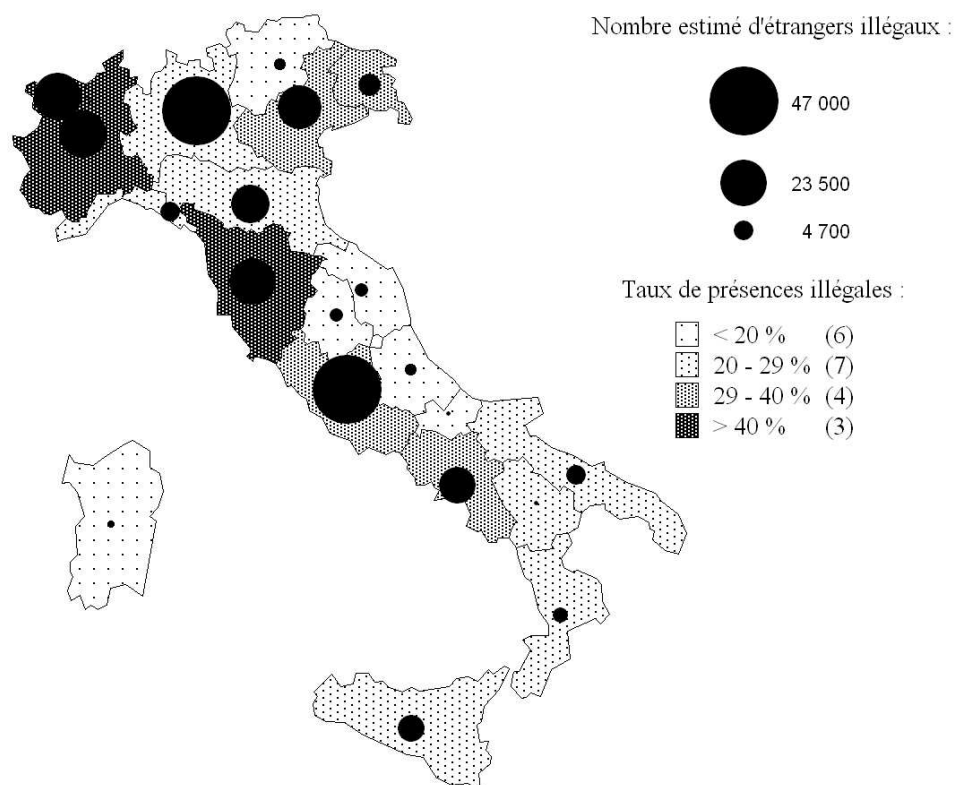
D'après la Caritas, les clandestins sont jeunes et en bonne santé, avec un niveau scolaire satisfaisant. Ils ont fui la misère ou la guerre dans leur pays, et ont payé cher leur passage. Leur projet migratoire est de trouver une situation stable, permanente ou pour un laps de temps de moyen terme. Et leurs ambitions économiques, vu d'où ils sortent, sont modestes.

C'est dans les grandes villes que la présence irrégulière est estimée comme la plus importante : à Turin, Venise ou Naples, les chiffres sont estimés à 30 %. Mais il y a aussi des cas particuliers comme Prato qui présente le chiffre maximum de 36 % (Caritas, 1998, pp 131-132). La distribution régionale des présences illégales fait apparaître que le plus grand nombre d'irréguliers se trouvent dans les régions où les étrangers sont les plus nombreux, à savoir la Lombardie (45 900) et le Latium (47 000) (cf carte 6.1) ; il y en a moins dans le Sud et les régions de la côte adriatique. Par rapport au nombre total d'étrangers ayant un permis de séjour, c'est-à-dire le taux d'irrégularité, les régions dont la part relative est supérieure à la moyenne nationale (29 %) sont la Toscane (43 %) et le Piémont et le Val d'Aoste (43 %), suivis du Nord-Est et des régions tyrrhéniennes. Les communautés dont l'irrégularité est importante sont les Marocains au Nord-Ouest et dans le Mezzogiorno, les ex-Yougoslaves au Nord-Est, les Albanais au Centre, les Philippins et les Polonais dans le Latium (poids de Rome comme capitale religieuse).

²⁷¹ Le passage de clandestins de toutes nationalités par le Canal d'Otrante est une activité lucrative pour les réseaux mafieux albanais, de mèche avec ceux d'Italie ; le transit par la Turquie ne peut avoir lieu sans les réseaux mafieux de ce pays.

A propos des clandestins, Pugliese (2002) rappelle que jusqu'à l'abolition en 1962 de la loi fasciste sur l'urbanisation, loi qui avait pour objectif de limiter les déplacements de population, l'exode rural se faisait largement dans l'illégalité. Les vieilles générations d'Italiens ont donc une certaine expérience de la migration clandestine ! « *Bien des stéréotypes attribués maintenant aux immigrants (de leur caractère primitif et leur manque d'éducation, à la saleté, la violence et la délinquance) étaient ces années-là attribués aux Méridionaux* » (Pugliese, 2002).

Carte 6.1 : Estimation de la répartition de l'immigration illégale, par région, en avril 1998, d'après la Commission sur la présence étrangère en Italie 1998



source : élaboration propre d'après Caritas, 1998, p 135

V) Les espaces de détention

1) Les Centres de rétention

Une des réponses apportées par les autorités italiennes aux immigrants clandestins ou irréguliers réside dans l'implantation de Centres de séjour temporaire, les C.P.T.A. - *Centri di Permanenza Temporanea e di Assistenza*. Les C.P.T.A. ont été instaurés en 1998 (loi 40/1998, dite loi Turco-Napolitano), même si la réalité de ces camps est plus ancienne : elle s'est imposée de fait pour accueillir les populations débarquées sur les côtes du Sud de la Péninsule (le premier lieu d'accueil de masse a été le stade de Bari pour les Albanais en 1991 : cet épisode emblématique a montré toute la surprise et l'impréparation des autorités

italiennes). Les C.P.T.A. sont chargés de maintenir sous contrôle de l'administration les étrangers en instance d'éloignement, le temps des vérifications d'identités et de la préparation éventuelle d'une procédure d'expulsion. Aggravant les conditions d'accueil et de séjour des migrants, la loi Bossi-Fini a d'ailleurs fait passer le temps de rétention de 30 à 60 jours, la loi sur la sécurité de 2009 la faisant passer à six mois (la "Directive retour" de l'U.E. vient d'allonger le temps d'attente maximum à 18 mois). En 2005, on compte 4 expulsions pour 10 interceptions de clandestins.

L'Italie compte dix-sept C.P.T.A. en 2003 mais leur nombre change chaque année ; les régions qui en comptent le plus grand nombre sont les Pouilles et la Sicile²⁷². De centres d'accueil, ils sont devenus des outils de contrôle et de rétention des migrants, dans une logique répressive progressive, les centres jouant de plus en plus le rôle de prison pour immigrés en attente (FIDH, 2005). *Campi* ou *lager*, ils sont décriés par les organisations non gouvernementales en raison de leur surpeuplement, des mauvaises conditions sanitaires, d'hygiène et d'alimentation, de la violation du respect des droits juridiques des étrangers retenus²⁷³. Ils font partie intégrante d'un système de criminalisation des migrants. Un décret de 2004 a créé les Centres d'Identification – C.D.I. [*Centri di Identificazione*] qui "assignent à résidence" les demandeurs d'asile en attendant l'examen de leur requête ; des Centres d'identification on est passé aux Centres d'Identification et d'Expulsion – C.I.E., *Centri di Identificazione ed Espulsione* – dont l'intitulé est on ne peut plus explicite. En outre, la mise en place de ces Centres, dont l'évolution de la mission affichée n'est pas toujours juridiquement claire, s'inscrit aussi dans le cadre médiatique d'une plus grande fermeté vis-à-vis des *clandestini*.

Les migrants présents dans ces C.P.T.A. sont surtout des demandeurs d'asile en provenance de pays en guerre²⁷⁴. Dans les années 1990, plusieurs milliers de migrants venus des Balkans ont transité par les centres des Pouilles, de même que d'importants contingents de Somaliens et de Kurdes ; dans les années 2000, les flux d'Africains sur les côtes de Sicile sont devenus plus fréquents. En se faisant passer pour un immigrant clandestin (kurde), le journaliste Fabrizio Gatti (2008) a rapporté un témoignage important des conditions de vie et de détention dans le camp de l'île de Lampedusa²⁷⁵, camp qui a fait l'actualité au début de

²⁷² Voir la liste et la localisation des C.P.T.A. et autres C.I.E. sur *il manifesto*, 2003, pp 6-7, et plus récemment sur Melting Pot Europa "Carte des CPT pour les immigrés" (31/01/2007, www.meltingpot.org/stampa10422.html).

²⁷³ Cf les sites internet de *Medici senza frontiere*, www.meltingpot.org, www.migreurop.org, Il manifesto (2003), *Storie in gabbia*, www.migreurop.org/IMG/pdf/manifesto-CPTA.pdf

²⁷⁴ Cf les caractéristiques des migrants présents dans les C.P.T.A. d'après une enquête in IDOS, 2005, pp 36-38.

²⁷⁵ Le journaliste Fabrizio Gatti (2008) a effectué une enquête on ne peut plus "participante" dans le camp de Lampedusa après l'avoir fait dans celui de *via Corelli* à Milan en 2000. Tous les articles de Fabrizio Gatti sont en ligne sur www.meltingpot.org/archivio950.html. Autres témoignages sur Lampedusa : Sossi F. (2003), "Lampedusa, l'île qui n'est pas", in *Vacarme* n°23, <http://vacarme.eu.org/article400.html> ; G. Sgrena "Lampedusa, l'incognita blu" (il manifesto 14/08/2008), G. Sgrena "Lampedusa, un mondo a parte" (il manifesto 19/08/2008), G. Sgrena "Lampedusa. Il filo spinato del supersindaco" (il manifesto 24/08/2008), S. Liberti "L'Alcatraz di Lampedusa" (il manifesto 27/01/2009), "« *Ci sentiamo sotto assedio, non possiamo accollarci tutto* »" (il manifesto 27/01/2009), "Lampedusa sciopera contro il Viminale" (il manifesto, 28/01/2009). Voir aussi Doubré O. (2002), "Les voyageurs de Linosa", in *Vacarme* n°21, automne, 4 p, www.vacarme.org/article1447.html. Suite aux émeutes et à la visite du Commissaire européen Jacques Barrot,

l'année 2009 en raison d'émeutes²⁷⁶. Mais par ces centres passent aussi des immigrés irréguliers présents depuis longtemps sur le sol italien²⁷⁷.

La politique européenne a en outre pour objectif d'installer des C.P.T.A. aux portes du continent et de sous-traiter, contre financements ou "aide au développement", la gestion des flux aux pays limitrophes (Tunisie, Libye, Algérie)(cf supra). Dans ce cadre, et avec la continuation des flux en provenance de Libye, les autorités italiennes ont développé une politique bilatérale avec ce pays, du genre "immigration contre gaz", dans un contexte de normalisation des relations diplomatiques. Le gouvernement Berlusconi a reconnu la responsabilité de l'Italie dans la colonisation de la Libye, et a signé un accord d'amitié en août 2008 qui stipule que l'Italie s'engage à verser cinq milliards de dollars de dédommagements sous forme d'investissements sur les vingt-cinq prochaines années comme solde de tout compte²⁷⁸. Dans ce cadre, les autorités italiennes refoulent directement en Libye les migrants interceptés en pleine mer, sans qu'il leur soit possible de pouvoir déposer une demande d'asile²⁷⁹. F. Gatti (2008), mais aussi d'autres témoignages, ont rapporté les conditions

le centre originel de Lampedusa, Contrada Imbriacola, sera transformé en CPTA tandis qu'un CIE sera construit sur l'ancienne base Loran, à l'extrémité ouest de l'île : S. Liberti "A Lampedusa il Cie raddoppia" (il manifesto 14/03/2009) ; cf Rodier (2009) ;

²⁷⁶ Outre les conditions de vie et le surpeuplement de ce centre, les émeutes sont l'œuvre surtout de Tunisiens, suite à la promesse de leur expulsion par centaines vers leur pays, en accord avec la dictature de Ben Ali, en échange d'une aide économique. Cf C. Gubbini "« *Via in due mesi* », ma Lampedusa protesta" (il manifesto, 29/01/2009), S. Liberti "Lampedusa, tentati suicidi e proteste tra gli immigrati" (il manifesto 08/02/2009), "« *Mangiamo in bagno* ». L'inferno a Lampedusa" (il manifesto 14/02/2009), Le Monde "Des clandestins se révoltent sur l'île italienne de Lampedusa" (19/02/2009), RFI "Révolte d'immigrés au centre d'expulsion de Lampedusa" (19/02/2009) sur www.rfi.fr/actufr/articles/110/article_78494.asp, A. Dal Lago "Rivolta annunciata" (il manifesto 19/02/2009), S. Liberti "Lampedusa esplode" (il manifesto 09/02/2009), S. Liberti "Lampedusa, svuotato il Cie" (il manifesto 20/02/2009), S. Liberti "Immigrati in isolamento" (il manifesto 28/02/2009).

²⁷⁷ Cas d'ouvrier agricole employé depuis 18 ans en Sicile (FIDH, 2005). « *Alors que nombre des expulsés ont résidé parfois longtemps en Italie, ils peuvent être contraints à quitter le pays sans avoir récupéré l'argent qu'ils détenaient dans un compte bancaire, ni leurs biens et leurs effets personnels faute d'avoir pu entrer en contact avec des personnes susceptibles de les leur apporter ou de les leur envoyer* » (ibid., p 25) ;

²⁷⁸ Cf T. Di Francesco "Lo scambio di Tripoli" (il manifesto 10/05/2009), P Adam "Italie/Libye. Kadhafi vient solder les comptes", RFI, 10/06/2009, www.rfi.fr/actufr/articles/114/article_81786.asp).

²⁷⁹ Cf S. Liberti "In fuga da Tripoli – effetti perversi del patto tra Berlusconi e Gheddafi" (il manifesto 23/09/2008), C. Gubbini "Respinto in Libia un altro barcone" (il manifesto, 10/05/2009), A. D'Argenzio "L'Onu : riprendere chi chiede asilo" (il manifesto, 13/05/2009), F. D'Ambrosio "Maroni : « Scelgano i rifiuti a Tripoli »" (il manifesto, 13/05/2009), C. Gubbini "Il naufragio corre sul filo del telefono" (il manifesto, 23/05/2009), S. Liberti "Rotta verso la Libia il carcere senza fine" (il manifesto, 08/05/2009), La Repubblica www.repubblica.it/2009/04/sezioni/cronaca/immigrati-6/barconi-a-tripoli/barconi-a-tripoli.html, F. de Labarre "Le drame des clandestins" (Paris-Match, 14/05/2009, <http://www.parismatch.com/Actu-Match/Monde/Actu/Le-drame-des-clandestins-95711/>), Fortress Europe "Libia : esternalizzare le frontiere per esternalizzare l'asilo ?" (18/05/2009, <http://www.parismatch.com/Actu-Match/Monde/Actu/Le-drame-des-clandestins-95711/>). Cf l'interview de Thomas Hammarberg, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, in A. d'Argenzio "L'Italia viola i diritti" (il manifesto, 12/05/2009). En 2009, l'Italie s'est trouvée en conflit avec Malte à propos de livraisons de migrants sur l'île : cf S. Liberti "Respinta nave maltese, scontro Roma-Valetta" (il manifesto, 01/05/2009), S. Liberti "Malta, l'isola carcere" (il manifesto, 07/05/2009), S. Liberti "Nuovo scontro, Malta rifiuta nave militare italiana con migranti a bordo" (il manifesto, 12/05/2009), ;ASGI "Accordo Italia Libia sui migranti" (31/12/2007), "A respingimenti forzati di migranti rinviati in Libia sono gravi violazioni del diritto d'asilo, delle norme nazionali, comunitarie e internazionali" (17/05/2009)

inhumaines (chasses à l'homme, esclavage, etc.) dont sont traités les immigrants d'Afrique sub-saharienne dans ce pays dictatorial, non-signataire de la Convention de Genève²⁸⁰.

2) La prison

Autre espace de relégation : la prison. Les étrangers composent en effet le tiers de la population carcérale, dont les ressortissants des pays du Maghreb représentent presque la moitié, et ceux d'Europe orientale un tiers. La criminalité des extra-communautaires a fait les choux gras des idéologues et médias xénophobes. Prostitution et détention de stupéfiants semblent les délits les plus courants. Mais la prison est aussi devenue un passage fréquent pour les immigrés en situation irrégulière pour des questions de papiers et de permis de séjour. De par le côté précaire de leur situation administrative et/ou économique, les immigrés constituent un ensemble de populations potentiellement sujettes aux extrêmes de l'exploitation et de la relégation. Des extra-communautaires sont ainsi victimes de situations forcées qui peuvent aller du chantage, à la prostitution, à la séquestration, voire à l'esclavage, avec toutes les déclinaisons de la violence.

VI) Le “paquet sécurité” de 2009

1) Panorama des mesures contre les immigrés

Les politiques italiennes de l'immigration ont toujours couru après la réalité : une réalité, les migrations internationales, qui dépasse l'échelle de la Péninsule, et qui n'attend pas le calendrier politique national. Le contrôle des frontières, l'inadaptation et l'inefficacité des lois, de même que la victoire idéologique de la xénophobie et du racisme, sont en décalage avec les besoins de main-d'œuvre des entreprises et des familles ainsi qu'avec la crise démographique générale. Car il s'agit bien d'un paradoxe : « depuis le début des années 90, les gouvernements italiens successifs se sont employés – avec plus ou moins de détermination – à durcir les conditions d'entrée et de séjour sur le territoire, tout en effectuant à intervalles réguliers des opérations massives de régularisation des immigrés sans papier » (FIDH, 2005, p 5). A l'initiative de la Ligue du Nord²⁸¹, le dernier projet de loi n°773 sur le “paquet-sécurité” [ddl pacchetto sicurezza] présenté en 2009, n'a jamais été aussi régressif à l'égard des immigrés sans-papiers en Italie²⁸² :

²⁸⁰ Cf. Fortress Europe (2008). Cf C. Gubbini “Botte e insulti nei centri libici” (il manifesto 07/07/2008), S. Liberti “Moriamo ma non ci arrendiamo” (il manifesto 13/07/2008), S. Storni “Vacanze maltesi” (il manifesto 13/07/2008), F. Gatti “Libia – L'altra faccia degli accordi bilaterali” in www.meltingpot.org/stampa3598.html .

²⁸¹ Sans complexe, les propos racistes préférés par des personnes de la Lega Nord sont légion, de la *zinedizzazione* du football, au souhait de réserver des sièges aux Italiens dans le métro à Milan.

²⁸² On se reportera particulièrement au site www.meltingpot.org et à celui de l'Associazione Studi Giuridici sull'Immigrazione (ASGI) www.asgi.it . Cf P. Bonetti “Le norme in materia di stranieri del disegno di legge

- création d'un délit [*reato*] d'entrée et de présence irrégulière (art. 21). Cette mesure est centrale dans le projet de loi ; il s'agit d'une vieille revendication d'*Alleanza Nazionale* que ce parti n'avait pu imposer dans la loi Bossi-Fini de 2002. Sanctionnée par une amende élevée, elle prévoit d'augmenter les peines pour les sans-papiers et crée par ce fait un système pénal spécifique, séparé du droit commun. De plus, en écrivant dans l'esprit de la loi l'équation "sans-papiers = délinquant", elle oblige tout personnel des services publics à dénoncer les sans-papiers aux autorités, et a pour conséquence de fermer ces services (école, hôpitaux, état civil, accès au logement social, administrations diverses, etc.) à ces populations, poussant celles-ci dans la précarité et la marginalité, a fortiori dans l'économie informelle²⁸³. En plus de cette « *délation diffuse* », l'expulsion est rendue possible par simple déclaration administrative.

- obligation de présenter le permis de séjour pour tout acte d'état civil. Cette mesure a pour conséquence de bloquer la reconnaissance de la résidence mais aussi des naissances et des décès. Des voix, notamment de la part des associations et de l'Eglise catholique (Pax Christi, Famiglia Cristiana), se sont élevées pour dénoncer cette impossibilité d'inscrire à l'état civil des enfants de sans-papiers : ces enfants ne pourraient être reconnus par leurs parents naturels, ils pourraient leur être enlevés et être déclarés abandonnés²⁸⁴

- taxe de 200 euros pour l'obtention ou le renouvellement du permis de séjour ; outre le poids financiers pour les familles, cette taxe-racket doit cyniquement servir à financer le rapatriement des « *clandestini* ».

- permis de séjour "à points", avec test de maîtrise de la langue italienne et signature d'un "accord d'intégration" ; il s'agit de la mise en place d'une course d'obstacles « *absolument inapplicable d'un point de vue pratique, administratif et en termes économiques* »²⁸⁵. La perte totale des "points", en fonction des infractions, entraînerait la perte du permis de séjour et l'expulsion du territoire national

- prolongement de la durée de détention en CIE de 60 à 180 jours ;

- obstacles au mariage mixte et impossibilité de mariage pour les personnes sans-papiers ;

- légalisation des patrouilles de milices dans la rue [*ronde*]²⁸⁶ ;

sulla sicurezza pubblica all'esame dell'Assemblea della Camera dei Deputati (A.C. 2180 – A). Analisi e commento a prima lettura", ASGI (02/05/2009)

²⁸³ N. Grigion "Speciale pacchetto sicurezza – La norma è legge" (02/07/2009, www.meltingpot.org/articolo14674.html), "Pacchetto sicurezza – Non solo migranti. Sotto attacco le libertà di tutti" (14/05/2009, www.meltingpot.org/articolo14522.html)

²⁸⁴ Cf M. Paggi "Pacchetto sicurezza alla Camera – Se approvato non sarebbe possibile riconoscere i figli per i migranti "irregolari" " (10/03/2009, www.meltingpot.org/articolo14134.html)

²⁸⁵ cf M. Paggi "Permesso di soggiorno a punti – Il commento alla proposta leghista" (21/10/2008, www.meltingpot.org/articolo13494.html)

²⁸⁶ Les patrouilles [*ronde*] des « *volontaires de sécurité* » [*volontari della sicurezza*] sont une revendication de la Ligue du Nord depuis les années 1990. Cf R. Ferrucci "Quando ridevamo delle sparate di Gentilini" (il manifesto 21/02/2009). La législation sur les rondes en février-mars 2009 a eu lieu à la suite de viols commis par des étrangers : l'amalgame immigration = criminalité était tout trouvé, dans un contexte où la plus grande partie des grands médias italiens appartiennent ou sont sous l'influence du Président du Conseil.

- impossibilité de transférer de l'argent à l'étranger sans permis de séjour ; cette mesure rendra les sans-papiers plus vulnérables, notamment en les contraignant à passer par des intermédiaires, dont les ils deviendront les obligés (risques de chantage, racket).

- obligation du permis de séjour pour pouvoir passer le baccalauréat (circulaire particulière)²⁸⁷,

- peine de prison à ceux qui louent un logement à des sans-papiers ;

- fichier spécifique de ceux – SDF, Roms, immigrés en règle ou non - qui n'ont pas de logement décent ;

- obstacles au regroupement familial par les normes sanitaires du logement.

Certaines mesures n'ont pas abouti, ou pas directement :

- la suppression de l'interdiction de dénonciation des malades sans-papiers par les médecins qui n'entendent pas devenir des « *espions* » [*medici-spia*], par les directions d'école ou tout autre service public. Si le projet de loi a reculé sur les médecins, suite à la mobilisation de cette profession, le délit de clandestinité généralise l'obligation de dénonciation pour le personnel des services publics.

- le refus d'inscrire les enfants de parents sans-papiers à l'école. Sournoisement, ce recul n'est que partiel puisqu'il ne concerne que l'école obligatoire, et pas les dernières années de lycée ni le passage du baccalauréat ou autre examen professionnel²⁸⁸.

- l'effacement des SDF – ou occupant de logement non reconnu – de la possibilité de s'inscrire à l'état civil (notamment afin de pouvoir être sur les listes [*graduatoria*] de logement social).

- les patrouilles [*ronde*] ont été un échec par manque de volontaires.

Ces mesures visent à rendre plus difficiles les conditions de vie des « *clandestini* » mais aussi de tous les « *extra-comunitari* » en règle – et notamment des enfants -, à remettre en cause leur accès aux services publics et donc les conditions de leur intégration, à leur supprimer l'accès au droit commun et à les pousser dans la marginalité juridique, économique, familiale. Toutes les sphères de la vie quotidienne, les droits fondamentaux, sont concernés par ce projet de loi : la famille, l'école, le logement, le travail, la reconnaissance par les institutions. Sous couvert de sécurité, c'est un processus d'irrégularisation qui est en train d'être mis en œuvre à l'égard de populations mises en situation de vulnérabilité²⁸⁹. Ambrosini (2009a) note d'ailleurs que « *il ne doit pas nous échapper que, parmi les nombreuses mesures du "paquet-sécurité", aucune n'augmente les peines pour les employeurs d'immigrés non déclarés. Au contraire, les contrôles d'inspection sur les lieux de*

²⁸⁷ Cf C. Gibbini "Maturità con il codice, immigrati esclusi", (il manifesto, 04/06/2009), F. Pilla "Daria, media alta ma clandestina. Esame proibito" (il manifesto, 08/06/2009).

²⁸⁸ Cf M. Paggi "Pacchetto sicurezza – Il diritto all'istruzione per gli studenti "irregolari" " (10/06/2009, www.meltingpot.org/articolo14607.html)

²⁸⁹ cf L. Pepino "Inferiori per legge" (Il manifesto 04/07/2009)

travail ont été allégés ». Les sans-papiers, les « *clandestini* », ne sont pas les seuls visés par le “paquet-sécurité” : les conditions de vie des étrangers non-communautaires en règle sont également rendues plus difficiles. Cette politique de marginalisation des immigrés remet fondamentalement en cause l’Etat de droit en Italie, mais peut aussi avoir des conséquences néfastes sur la population italienne elle-même.

2) Aléas récents du “paquet-sécurité”

Très rapidement après le dernier vote de la loi instaurant le “paquet-sécurité” en début juillet 2009, une « *régularisation sélective* » était prévue pour les employés domestiques et sanitaires [*colf e badanti*], personnel nombreux et indispensable pour les familles italiennes²⁹⁰. Dès le début du mois d’août (circulaire n°10/2009)²⁹¹, une régularisation collective de ce groupe professionnel était mise en place pour le mois de septembre. Les employeurs devront en principe s’acquitter d’une contribution de 500 euros, « *chiffre qui correspond à trois paies mensuelles* »²⁹². « *Le régularisation devrait concerner au moins 300 000 personnes, même si, d’après les syndicats et les associations, la mesure pourrait intéresser 500 000 personnes. L’opération devrait apporter dans les caisses de l’INPS [la Sécurité Sociale] au moins 150 millions d’euros* »²⁹³.

Certaines mesures hostiles aux immigrés avaient été prises auparavant, ou bien avaient été tentées d’être mises en place : perte des droits de retraite en cas de retour au pays avant l’âge de 65 ans, “classes-ponts” de séparation des enfants étrangers dans les écoles (Ambrosini, 2008b), référendums locaux sur l’implantation de lieux de culte musulman et de camps de Roms, limitation de l’accès au logement populaire, etc. . La question du recensement “ethnique” et des empreintes digitales revient aussi de manière récurrente dans l’actualité²⁹⁴. Localement même, des Communes n’ont pas hésité à prendre des décisions qui anticipent et même vont plus loin que les lois nationales : prime au bébé italien²⁹⁵ (Brescia), empêchement d’inscription à l’école maternelle (Milan), au lycée (Padoue), ou en camp d’été (Milan), des enfants dont les parents n’ont pas de permis de séjour, limitation de la restauration rapide type *kebab* (Lucca, Milan), etc.

²⁹⁰ S. Talamo “Il prezzo da pagare alla demagogia” (08/07/2009, www.stranieriinitalia.it/attualita-il-prezzo-da-pagare-alla-demagogia-8558.html) ; “Sacconi : “Regularizzeremo solo badanti e colf” ”, 10/07/2009, www.stranieriinitalia.it/attualita-sacconi-regularizzeremo-solo-badanti-e-colf-8594.html ; “Maroni : “Non è una sanatoria ma emersione del lavoro nero” ”, 11/07/2009, www.stranieriinitalia.it/attualita-maroni-non-e-una-sanatoria-ma-emersione-del-lavoro-nero-8597.html ; N. Grigion “Sanatoria o regolarizzazione selettiva ?” (13/07/2009, www.meltingpot.org/stampa14688.html) ; C. Lania “I vescovi per la sanatoria. Il governo lavora per la regolarizzazione” (il manifesto, 07/07/2009) ; A. Sciotto “Le badanti del governo” (il manifesto 19/11/2008)

²⁹¹ http://www.meltingpot.org/IMG/pdf/0156_Circolare_colf-badanti_n.4539-2009.pdf

²⁹² “La regolarizzazione di colf e badanti costerà 500 euro”, 11/09/2009, www.stranieriinitalia.it/attualita-la-regolarizzazione-delle-badanti-costera-500-euro-8595.html .

²⁹³ Ibid.

²⁹⁴ cf G. Lerner “Quel censimento etnico di settanta anni fa” (La Repubblica 07/07/2008).

²⁹⁵ Rappelons que c’est le droit du sang qui prévaut en Italie.

Conclusion

Les conditions de présence et d'installation de populations immigrées dans une formation sociale hôte, dépendent – dans une mesure que les nationaux sont loin de se rendre compte de manière pragmatique – de l'accès au droit de séjour octroyé par les institutions. Ce droit de séjour ouvre en grande partie aux droits économiques et sociaux, déterminants pour mener une vie convenable.

Si jamais sans doute un gouvernement italien n'a versé sans complexe depuis la Libération du fascisme mussolinien dans autant de xénophobie et de racisme, créant les conditions d'une multiplication des actes racistes (Rome, Milan, Guidonia, Parme, Nettuno, Naples), cela se passe dans un contexte européen de plus en plus sécuritaire ("Directive retour", empreintes digitales, fichage)²⁹⁶. Cette exacerbation nous semble fondamentalement possible par le "droit du sang" poussé à sa limite : la supériorité "naturelle" d'une population sur les autres. E. Pugliese rappelle régulièrement que le contexte actuel de l'immigration en Italie est plus fermé que ce qu'a rencontré l'émigration des Italiens à l'étranger. On ne peut que s'interroger sur les contradictions de la politique italienne vis-à-vis des étrangers, entre besoin de main-d'œuvre et répression, dont l'inefficacité et le manque de réalisabilité des mesures confinent à l'hypocrisie (Ambrosini, 2008a, 2008c)²⁹⁷. Par ailleurs, le tournant pris en France dans ce domaine nous oblige à regarder l'Italie comme un cas de moins en moins exceptionnel.

On ne doit pas oublier cependant, à côté de son caractère dramatique (politiques, débarquements, répression, précarité), la face illuminée du fait migratoire, la réalité de l'accueil de l'autre, malgré tout, et parfois avant tout²⁹⁸. Structurellement, un phénomène d'intégration de masse est à l'œuvre, surtout pour les groupes les plus anciennement établis (naissances, scolarisations, mariages mixtes).

Mais la crise économique qui a débuté en 2008 ne va-t-elle pas fragiliser la situation des étrangers en Italie²⁹⁹ ? Ne vont-ils pas être les premiers exclus du marché du travail ? Avec un gouvernement raciste mais impuissant devant la crise économique, ne vont-ils pas être des boucs émissaires (Ambrosini, 2008c, 2009a) ?

²⁹⁶ Cf. P. Gonella "Immigrati, quella direttiva che peggiora la Bossi-Fini" (il manifesto 07/05/2008), A. Rivera "Un altro passo verso il baratro" (il manifesto, 07/02/2009), MC Rioli "Offensive xénophobe sur l'éducation et la santé en Italie" (La valise diplomatique, 12/12/2008, <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-12-12-Italie>), L. Fazio "Onu : « L'Italia è un paese razzista e xenofobo »" (il manifesto 20/03/2009), L. Salvia "L'Onu e gli immigrati : in Italia aumentata la discriminazione" (Il Corriere della Sera 20/03/2009).

²⁹⁷ Cf M. Focarete "Solo un clandestino su 5 lascia l'Italia. Decreti di espulsione : storia di un fallimento. I mille modi per aggirare la legge sugli irregolari" (Il Corriere della Sera 21/03/2009)

²⁹⁸ Cf I. Dominijanni "Laboratorio Riace, rifugiati modello locride" (il manifesto 27/08/2008)

²⁹⁹ Cf M. Cartosio "La grande crisi migrante" (il manifesto 21/12/2008)

Chapitre 7 : La question du travail et les immigrés en Italie

« *Les Italiens, il y a une chose qu'ils ne comprennent pas.
Nous on vient chez vous pour travailler.
S'ils veulent ils peuvent faire des lois plus dures.
Mais moi je partirai quand même.
Même sans visa.
Je jure sur Dieu que je pars.
Dès que je peux, dès que j'ai réuni l'argent.
Je m'embarque pour Lampedusa.
Je trouverai un travail en Sicile comme pêcheur.
Ou bien à Milan comme maçon.
Ou alors j'irai récolter des tomates* »
in F. Gatti (2008), p 289

Par le rythme, l'histoire et la place faite à l'immigration dans son marché du travail, l'Italie se situe dans le modèle méditerranéen d'immigration, à l'instar de la Grèce et de l'Espagne (Montanari, 1993 ; Reyneri, 1996, 2004 ; Pugliese, 1997, 2002 ; di Filippo, Carchedi, 1999). Ce modèle regroupe des caractéristiques communes pour ce qui concerne le marché du travail, comme, en premier lieu, l'importance du travail agricole saisonnier (Campani, Carchedi, Mottura, 1996), dans le Mezzogiorno surtout. Contrairement aux pays d'immigration traditionnelle du Centre européen, l'immigration en Italie a eu lieu dans le contexte postfordiste des restructurations industrielles, de la tertiarisation, de la croissance du marché secondaire du travail et de l'économie souterraine. L'« *immigration postfordiste* », selon l'expression de E. Pugliese, n'a fait que répondre, conformément au principe du *pull factor*, à un contexte italien où la restructuration du marché du travail était à l'œuvre. À ce titre, l'économie informelle n'a pas été amenée par les immigrés, elle existait antérieurement (Calvanese, Pugliese, 1990 ; Quassoli, 1999 ; Maciotti, Pugliese, 2003). Globalement, le marché du travail italien se caractérise par une forte demande de travail immigré.

De la part des institutions italiennes, l'immigration massive a engendré une politique migratoire confuse qui louvoie entre fermeture des frontières et acceptation d'une force de travail nécessaire et bon marché. Le marché du travail irrégulier se nourrit opportunément de la contradiction entre les manquements administratifs et les disponibilités de la main-d'œuvre immigrée. Nous avons déjà vu que la distribution des immigrés dans la Péninsule obéissait à de multiples facteurs. Y a-t-il un marché du travail immigré et un marché du travail pour les nationaux ? Les différentes communautés étrangères se distinguent-elles les unes des autres sur le marché du travail ? Y a-t-il un rapport entre la division professionnelle des communautés et leur distribution spatiale ?

Les sources sur le travail des immigrés sont diverses :

- le Ministère de l'Intérieur : la recherche d'emploi comme raison d'immigration, figure sur la demande de permis de séjour des *soggiornanti*

- le Ministère du Travail et l'I.N.P.S. – *Istituto Nazionale di Previdenza Sociale* (Sécurité Sociale), auquel doit être inscrit tout travailleur déclaré. Les travailleurs étrangers recensés font donc partie du système de la légalité : travail régulier et présence légale sur le sol italien.

- l'I.N.A.I.L. – *Istituto Nazionale Infortuni sul Lavoro* (Accidents du travail), qui est la caisse des accidents du travail

- l'I.S.T.A.T., qui se base sur ses propres enquêtes ainsi que les données des autres institutions.

Il faut cependant avoir toujours à l'esprit que la quantification de tout phénomène lié à l'immigration est pour le moins aléatoire. Si des chiffres sont proposés, ils sont toujours sujets à caution, et ne peuvent rendre compte de la réalité de manière exacte. Ainsi, des situations sont parfois contradictoires (Ambrosini, 1999, pp 106-107), a fortiori quand l'immigration est en rapport avec les marges de la légalité de présence et de travail, surtout en lien avec le travail au noir. Certes, les estimations s'améliorent ; le principal est de toujours raisonner en tendances et en flux, les individus entrant et sortant des catégories.

I) Caractéristiques générales

1) Emploi et chômage : mieux que les nationaux

La part des travailleurs immigrés réguliers sur le total des travailleurs en Italie est faible - presque 6 % en 2006 – mais son augmentation continue représente cependant un phénomène important dans la croissance de l'emploi national. Lors de la régularisation de 2002 et des deux années qui ont suivi, qui a concerné les travailleurs en entreprise, leur nombre officiel a bondi de manière importante, dévoilant la réalité de l'importance du travail immigré irrégulier. C'est dans le Centre-Nord (7 %), la partie de l'Italie la plus dynamique économiquement que leur poids est le plus important ; le taux de travailleurs immigrés réguliers dans le Mezzogiorno n'est que de 2,5 %.

Les étrangers participent au marché du travail de manière relativement plus forte que les nationaux : leur taux d'activité, en 2006, est de 74 % alors que les Italiens se "contentent" d'un 62 % (cf tableau 7.1). Cet écart en faveur des étrangers est valable aussi bien pour les femmes que pour les hommes, même si la disparité homme/femme en ce domaine est plus accentuée pour les étrangers que pour les nationaux. Il repose principalement sur le fait que la

population immigrée est une population jeune dans la force de l'âge (environ 30 ans) et surtout masculine (6 étrangers sur 10 sont des hommes).

Tableau 7.1 : Taux d'activité et taux de chômage des étrangers et des Italiens, en 2006 (en %)

	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Etrangers	Italiens	total	Etrangers	Italiens	total
sexe						
Hommes	89	73,9	74,6	5,5	5,5	5,4
Femmes	58,6	50,4	50,8	13,4	8,5	8,8
Macro-région						
Nord	74,5	68,4	68,9	8,1	3,4	3,8
Centre	74,6	65,4	66	9,3	5,8	6,1
Mezzogiorno	67,9	52,9	53,2	10	12,3	12,2
Total	73,7	62,1	62,7	8,6	6,7	6,8

source : ISTAT, 2007a

Par contre, le taux de chômage des étrangers (8,6 %) est supérieur à celui des nationaux (6,7 %). C'est le chômage des étrangères qui explique cet écart : elles ont de plus grandes difficultés à trouver ou à garder un emploi, du moins dans la sphère du travail formel. Leur moindre activité par rapport aux hommes repose également sur le statut qui leur est parfois dévolu au sein de leur communauté.

Logiquement, les immigrés occupent surtout des emplois salariés [*alle dipendenze*], à 85 %, et ceci plus que les Italiens (73 %). À l'inverse, leur place dans le travail indépendant est moindre (15 %) que les nationaux (27 %). Egalement, ils occupent plus fréquemment un emploi à temps partiel (18,3 %) que les nationaux (13 %).

2) La distribution des étrangers dans les secteurs d'activité

La distribution des étrangers dans les secteurs d'activité se différencie de manière notable de celles de nationaux (cf tableau 7.2). Obéissant également au schéma III-II-I, leur présence est cependant plus importante, par rapport à la distribution des Italiens, dans le secteur secondaire que tertiaire. Le bâtiment représente un secteur d'emploi effectivement important pour les immigrés ; le taux d'étranger y est de 12,6 % en 2006, alors que le poids général des étrangers tout secteur d'activité confondu est de 6 %. Dans les services, alors que le poids de ce secteur est plus important chez les Italiens, on soulignera particulièrement celui des services aux familles qui est plus important pour les étrangers (18,7 %) que pour les nationaux (2,7 %) ; ce secteur est effectivement prisé par les immigrés, dont le poids y est de 30,3 %. La régularisation de 2002 a fait passer le nombre de postes de travail occupés par les salariés extra-communautaires de 227 500 en 1999 à 580 000 en 2003 ; tous les secteurs d'activité ont été concernés par cette émergence, mais surtout le secteur du bâtiment dont la part dans l'emploi étranger est passée de 13 à 21 %.

Tableau 7.2 : Les étrangers dans les secteurs d'activité économique, en 2006 (en %)

	Etrangers	Italiens	taux d'étrangers
agriculture	3,9	4,3	5,3
industrie	23,7	21,8	6,4
bâtiment	17,2	7,7	12,2
services	55,2	66,2	4,9
<i>dont</i>			
<i>commerce</i>	9,6	15,7	3,7
<i>hôtellerie, restaurant</i>	9	4,6	10,9
<i>services aux familles</i>	18,7	2,7	30,3
Emploi qualifié	9,3	38,2	1,5
Employé	18,2	27,1	4,1
Ouvriers	43,0	26,8	9,2
Emploi non qualifié	29,5	7,9	19,1
Total	100	100	5,9

source : ISTAT, 2007a, pp 223 et 225

La distribution des travailleurs immigrés dans les secteurs d'activité repose sur une différenciation sexuelle qui montre une spécialisation masculine dans le secteur secondaire - 58 % d'entre eux sont ouvriers dans l'industrie et les entreprises de nettoyage, ouvriers agricole, manoeuvres dans le bâtiment - et féminine dans les services aux familles (44 %).

II) La segmentation du marché du travail

1) Les "5 P"

Les travailleurs immigrés en Italie, extra-communautaires en grande partie, peuvent subir un double phénomène de discrimination-ségrégation relative au travail :

- une "ségrégation horizontale de l'emploi" qui traduit leur relégation dans les emplois et fonctions peu qualifiés, moins payés, plus dangereux, plus flexibles.

- une "ségrégation verticale de l'emploi" qui contribue au cantonnement des immigrés aux postes subalternes à l'intérieur de l'entreprise, sans issue de promotion malgré leur ancienneté et leur expérience ou qualification.

Les professions occupées par les étrangers sont surtout de faible qualification, en comparaison de celles occupées par les Italiens. Les trois quarts des étrangers sont en effet ouvriers ou occupent une fonction peu qualifiée, ou bien plus généralement exécutent un travail manuel. Le travail des immigrés se résume par les "5 P" : « *lavori precari, pesanti, pericolosi, poco pagati, penalizzanti socialmente* » (emplois précaires, fatigants, dangereux, peu payés, socialement pénalisants). D'ailleurs, à diplôme équivalent, ils occuperont un emploi moins qualifié que les nationaux : la non-reconnaissance des diplômes étrangers représente un obstacle insurmontable, ce qui les confine dans des emplois moins prisés, et peut générer chez eux une frustration (Brandi, Caruso, De Angelis, Mastroluca, 2008). Dans

le bâtiment, les travailleurs immigrés resteront au niveau le plus bas, malgré leur expérience acquise au pays ou bien leur ancienneté dans l'entreprise, et quelle que soit leur situation par rapport aux conformités administratives (Galossi, Mora, 2007).

Les immigrés occupent les emplois délaissés par les nationaux, car pénibles et dévalorisés. Cette règle a aussi été valable pour les émigrés italiens dans les autres pays européens dans les années 1950 et 1960 : les émigrés italiens étaient ainsi employés surtout dans l'industrie ainsi que le bâtiment et les travaux publics (Reyneri, 1998b ; Pugliese, 2002).

2) Des rétributions inférieures

Les extra-communautaires perçoivent des rétributions inférieures à celles des nationaux de l'ordre de 30 % par rapport à la moyenne du salaire brut (34 % en 2003)³⁰⁰. Cette différence est particulièrement importante - de l'ordre de 47 % en 2003 - dans le secteur des transports, puis dans l'industrie manufacturière (29 %), dans le commerce (26 %), dans le bâtiment (20 % - où l'emploi par intérim est élevé). Cet écart de salaire entre nationaux et immigrés a tendance à augmenter (Galossi, Mora, 2007, p 13). La régularisation de 2002 a par ailleurs révélé que les travailleurs nouvellement "régularisés" étaient moins bien payés que ceux dont la présence était légale (ISTAT, 2005, p 209 ; Galossi, Mora, 2007, p 13).

Le fait que les immigrés sont moins bien payés que les nationaux, repose notamment sur leur plus grand nombre dans des emplois précaires, temporaires, à temps partiel [*part-time*]. Outre le travail au noir, flexibilité, précarité, nouveaux statuts du travail (intérimaire, "parasubordonné") définissent en grande partie l'immigration postfordiste. Entre 1991 et 1999, les contrats de travail permanent (contrats à durée indéterminée) pour les travailleurs extra-communautaires sont passés de 60 % à 36 %, alors que ceux à temps déterminé ont augmenté de 23 % à 49 % (Berti, 2003, pp 36-37) : « *En définitive, l'insertion sur le marché du travail des immigrés se produit à deux niveaux : d'une part on veut qu'ils soient prêts à offrir une disponibilité totale de leur temps (travail de nuit, par roulement [a turno], le dimanche, etc.) même si cet engagement n'est pas garanti pour toujours (travail à temps déterminé) avec des coûts énormes sur le plan des opportunités d'intégration sociale (même si les niveaux de salaires sont satisfaisants), d'autre part ils sont insérés dans des secteurs où les contrôles sont plus difficiles et où les conditions de travail sont insuffisantes et risquées sur la plan sanitaire* » (Berti, 2003, p 37).

3) La segmentation du marché du travail

³⁰⁰ « [En 2006], les revenus du travail des travailleurs étrangers [sont] inférieurs de près de 40 % par rapport au revenu moyen des travailleurs italiens, surtout à cause du grand nombre de contrats temporaires et à temps partiel dans des secteurs comme l'agriculture et les soins aux personnes » (Stuppini A., 2009, "Le tasse degli immigrati", www.lavoce.info/articoli/-immigrazione/pagina1001079.html).

Les mutations du système de production et d'organisation de la formation sociale d'accueil définissent en grande partie les caractéristiques du marché du travail et les modes d'insertion professionnelle des immigrés. Dans ce sens, pour Berti (2003), « *l'étranger représente un modèle de travailleur néo-traditionnel nécessaire pour couvrir toutes les tâches encore fondamentales mais qui ne sont plus recherchées [appetibili] par la main-d'œuvre autochtone* » (p 34). Cela rejoindrait le modèle de S. Sassen (2002) sur une division du marché du travail entre un marché supérieur intégré, autochtone, aux tâches plus prestigieuses et garanties par le droit du travail et les institutions, et un marché secondaire, subalterne, pour les immigrés *a fortiori* extra-communautaires, aux fonctions définies par les "5 P".

La segmentation du marché du travail est une question fondamentale pour comprendre l'insertion professionnelle des populations immigrées. Particulièrement en Italie, elle répond à deux questions courantes :

- comment l'insertion professionnelle de nouveaux arrivants est-elle possible dans une société où il existe du chômage ?
- ne représentent-ils pas une concurrence vis-à-vis de la main-d'œuvre locale, jusqu'à faire baisser les salaires (dumping) ?

De nombreuses études ont montré qu'une segmentation du marché du travail empêchait la substituabilité de la main-d'œuvre locale par les immigrés³⁰¹ : ceux-ci occupent les demandes de travail non satisfaites, dans les entreprises les moins efficaces, aux salaires les plus bas, où les protections sont les plus faibles (cf supra). Divers arguments peuvent être avancés pour parler de « *ces emplois dont les autochtones ne veulent pas* », surtout en cas de chômage des nationaux : la meilleure qualification, le rejet du travail manuel, l'augmentation de la scolarisation, le modèle de vie des jeunes générations, ou plus prosaïquement les mauvaises conditions de travail, de salaires, de garanties, de sécurité. Autrement dit, « *les segments qui composent la demande de travail ne correspondent pas [toujours] aux segments qui composent l'offre* » (Pugliese, 2002, p 129). S'il y a une concurrence cependant, elle s'effectuera au détriment de la force de travail la moins qualifiée, du prolétariat inférieur, négligé par les forces sociales (cas des femmes et des jeunes).

Bien que dans des conditions dégradées, il ne faut pas oublier que ces emplois offrent le plus souvent pour les travailleurs extra-communautaires, des salaires et des conditions supérieurs à ceux du pays d'origine. Et dans une situation d'urgence et de fragilité des conditions d'existence, l'immigré est prêt à accepter ce qu'il trouve, avec à l'esprit que cette situation est temporaire. D'ailleurs, des artifices institutionnels, tels que les conditions difficiles de distribution des permis de séjour et des contrats de travail, ou bien la non-reconnaissance des diplômes étrangers, participent au cantonnement de la main-d'œuvre immigrée dans les fonctions les moins qualifiées.

³⁰¹ L'approche économétrique de Venturini et Villosio (2006) nous a semblé peu convaincante, dans sa méthode et dans ses interprétations pour le moins hâtives. Elle montre à notre avis les limites rapidement atteintes d'une telle méthodologie.

Le principe de la segmentation du marché du travail est basé sur la complémentarité de forces de travail qui ne se rencontrent pas et donc ne se font pas concurrence, vu qu'elles occupent des positions professionnelles différentes. Cette complémentarité est de fait hiérarchique, basée sur l'inégalité et la domination. Ambrosini a proposé l'expression d'« *intégration subalterne* » et Cotesta d'« *inclusion subordonnée* »³⁰² pour qualifier la situation des immigrés en Italie (Ambrosini, 2003). La division économique de la Péninsule implique cependant une segmentation géographique du marché du travail qui se traduit d'une part par une complémentarité au Nord entre marché du travail autochtone régulier et marché du travail immigré, et d'autre part une concurrence au Sud notamment dans l'agriculture où ce sont les femmes italiennes qui subissent leur remplacement par la main-d'œuvre immigrée (Strozza, 1995 ; Campani, Carchedi, Mottura, 1996). Cette complémentarité, au Nord, repose notamment sur l'évolution démographique de cette macro-région : la force de travail autochtone est numériquement insuffisante pour répondre à la demande de travail. Cette segmentation géographique se traduit aussi, au sein du travail immigré, par un Sud où prédominent les emplois les plus précaires et irréguliers dans des niches professionnelles précises (agriculture, travail domestique) alors que dans le Nord les situations sont plus diverses et plus avantageuses pour l'immigré.

III) La distribution territoriale de l'activité des étrangers

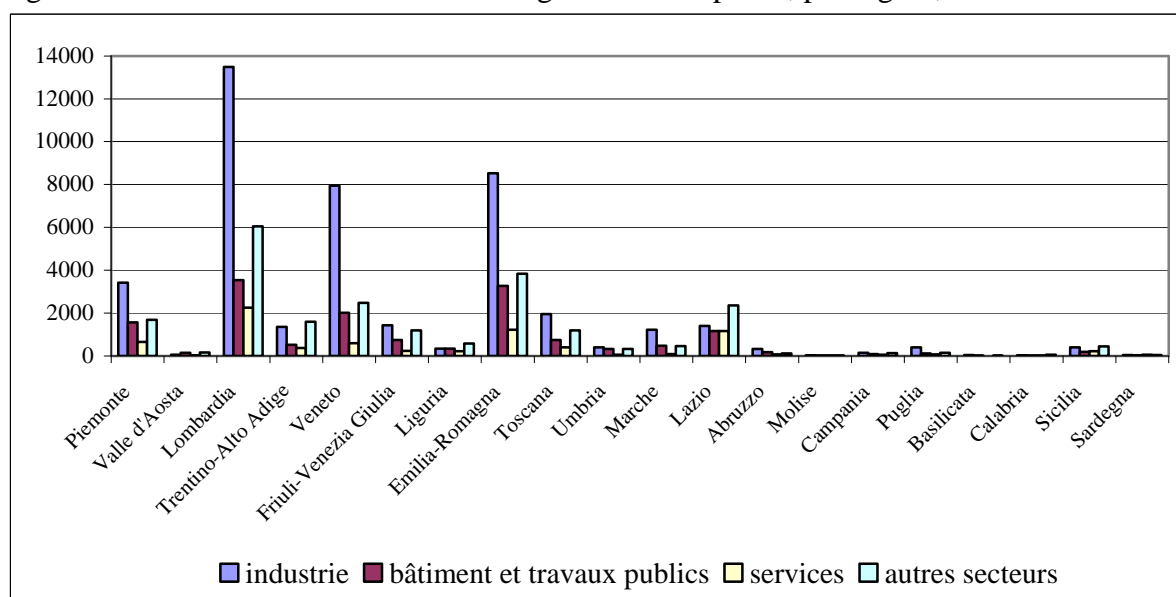
1) Le respect des déséquilibres macro-économiques Nord/Sud

La distribution territoriale de l'activité des étrangers suit le déséquilibre économique de la Péninsule : elle est plus importante dans le Nord de la Péninsule que dans le Sud, où le chômage y sera plus important pour eux. L'originalité est que le chômage des immigrés dans le Mezzogiorno est moins important que celui des nationaux. En fait, les régions méridionales représentent pour nombre de travailleurs immigrés arrivés par le Sud la première étape d'un parcours migratoire qui les mènera jusqu'aux régions du Centre-Nord (Zanfrini, 1993), lesquelles, en particulier le Nord-Est, peinent à trouver une main-d'œuvre suffisante pour des raisons démographiques. En tant que pôle économique majeur, la Lombardie est la première région d'immigration de la Péninsule : elle offre le plus grand nombre d'opportunités d'emplois pour les immigrés, à l'instar de sa capitale Milan (Ambrosini, 1996, 1997). Un grand nombre de communautés suit ainsi, selon des rythmes ou des formes différentes, ce parcours migratoire Sud – Nord qui représente une promotion sociale, administrative, professionnelle (Schmidt di Friedberg, 1996 ; Campus, Perrone, 1990).

³⁰² Définition de l'«inclusion subordonnée» selon Cotesta : « *Une stratégie mixte inspirée de l'indifférence morale et de l'opportunisme pragmatique. L'immigré est vu comme une ressource, une opportunité à saisir. Son statut de citoyen n'a pas d'importance... C'est une stratégie ambiguë : ses adeptes sont favorables à l'inclusion des immigrés dans le système de production, et indifférents ou opposés à leur intégration culturelle et politique* » (cité in Tosi, 2000, p 81)

Les régions du Nord présentent en effet des facteurs d'attraction importants, tel les emplois dans l'industrie, et représentent à bien des égards à la fois l'espace de stabilisation de la migration et une forme d'ascension sociale : « *le passage du marchand ambulant à l'usine, du travail précaire au travail régulier, des zones économiquement marginales aux pôles plus dynamiques de l'économie nationale* »³⁰³. La figure 7.1 montre d'une part que les salariés étrangers sont regroupés dans les régions du Nord, à hauteur de 60 % dans seulement trois régions (Lombardie : 25 319, 28,3 % du total des salariés étrangers ; Emilie-Romagne : 16 828, 18,8 % ; Vénétie : 13 041, 14,6 %), et d'autre part que cette attraction concerne plus particulièrement l'industrie. Presque le tiers des salariés étrangers dans l'industrie sont concentrés en Lombardie, 20 % en Emilie-Romagne et 18,5 % en Vénétie ; à l'opposé, les régions du Sud participent pour très peu au salariat étranger, *a fortiori* dans l'industrie.

Figure 7.1 : Distribution des salariés étrangers des entreprises, par région, en 1992



source : INPS via Ambrosini, 1997, p 99

En particulier, la répartition territoriale du salariat étranger repose sur l'attraction économique de systèmes productifs locaux basés sur les petites et moyennes entreprises industrielles. Quel rapport établir entre les mutations du système de production post-industrielles et l'immigration ? Y a-t-il un lien entre le développement industriel du Nord-Est, basé sur la prolifération des petites unités de production, et l'afflux migratoire ? Le travailleur immigré représente la force de travail idéale du mode de production du Nord-Est : précarité, flexibilité, tâches pénibles, emplois de faible prestige, faible coût du travail, faibles exigences, dans un contexte de besoin de main-d'œuvre (Orioles, 2002 ; Reyneri, 1996 ; Gallo in Brusa, 1999 ; Papotti in Brusa, 1999). Cette demande de travail immigré s'appuie également sur la crise démographique qui présente la main d'œuvre immigrée comme étant la seule disponible sur le marché du travail. Selon les régions, cette situation permet aux immigrés d'atteindre la classe ouvrière du marché primaire (cas des Sénégalais en Lombardie et en Toscane, des Tunisiens en Emilie-Romagne).

³⁰³ In Ambrosini M. "Lo specchio ingannevole. Immagine dell'immigrato e processi di integrazione" in Colasanto, Ambrosini, 2003, p 15.

2) Le rôle des chaînes migratoires

L'insertion économique des immigrés fait appel aux chaînes migratoires, aux réseaux informels basés sur la communauté d'abord, et ensuite sur la connaissance des systèmes productifs locaux. La répartition territoriale des différentes populations étrangères repose effectivement sur l'efficacité de ces chaînes migratoires (Scidà, 1996) : suivant un schéma centrifuge, ce sont les relations de parenté tout d'abord puis de connaissances, qui expliquent pour une large part la concentration de certaines communautés dans certaines professions, et non une spécialisation "ethnique" ou "naturelle". Ces chaînes migratoires ont une autonomie relative par rapport aux déséquilibres économiques de la Péninsule, qui régissent l'infrastructure de la formation sociale nationale. Sinon comment expliquer la concentration des Ukrainiens sur la Campanie et Naples sinon par l'efficacité de ces réseaux³⁰⁴ ? Comment expliquer également la présence de Chinois à Florence ?

La force des réseaux et les modalités intra-communautaires dépendent des groupes considérés. Elle est par exemple primordiale dans le système migratoire chinois. Toutefois, on peut faire l'hypothèse que les chaînes migratoires jouent un rôle prépondérant quand l'immigration est récente, et qu'avec le temps d'une part l'importance de ce mode de réseau s'étiolle au bénéfice des modes d'attraction structurels à l'échelle de la formation sociale nationale, et d'autre part qu'il y a une division du mode d'insertion entre les néo-arrivants toujours basés sur les chaînes migratoires et les primo-arrivants intégrant les modalités structurelles de la formation sociale d'accueil. On peut avancer que la diffusion territoriale du plus grand nombre de groupes immigrés repose sur ce modèle, la structure de la division économique et sociale de l'espace italien devenant de plus en plus importante. Par exemple, Ambrosini (2000) réduit la portée des relations communautaires des Egyptiens de Milan, groupe d'immigration désormais "ancienne", en parlant de « *communauté souterraine* » [*comunità sommersa*] puis de « *non-communauté* » (Ambrosini, Abbatecola, 2002) pour qualifier leur faiblesse. Les modes d'intégration se différencient selon la combinaison entre communauté concernée, secteur ou profession d'activité, et système productif local³⁰⁵.

IV) Les différentes communautés immigrées et le travail en Italie

1) Division sexuelle du travail et immigration

³⁰⁴ La prédilection des Ukrainiens à émigrer en Campanie remonterait aux anciennes relations économiques entre le port de Naples et Odessa.

³⁰⁵ En Lombardie, « *se dégagent trois formes d'intégration des immigrés [...] :*

- *l'intégration par l'industrie, typiquement ouvrière et masculine, caractéristique des provinces les plus industrialisées [Sénégalais, Maghrébins] ;*
- *l'intégration "subalterne", liée à des services domestiques et à d'autres occupations du tertiaire le moins qualifié, en majorité féminine, concentrée particulièrement dans la métropole milanaise [Philippins] ;*
- *l'intégration entrepreneuriale très minoritaire, mais émergente, métropolitaine elle aussi, et typique surtout de certains groupes nationaux [Egyptiens]» (Ambrosini, 1997, p 107)*

Si les immigrés occupent les positions professionnelles les plus basses et les emplois les moins qualifiés, la segmentation du travail distribue aussi les rôles suivant la division sexuelle propre aux communautés (cf tableau 7.3). En fait, division sexuelle et provenance nationale sont des catégories fortement imbriquées suivant les professions et les secteurs d'activité.

Tableau 7.3 : Les trois premières professions des principales communautés étrangères, suivant le sexe

provenance	hommes	femmes
Pologne	maçon, ouvrier agricole, carreleur	domestique, assistante familiale, barmaid
Albanie	maçon, manoeuvre, camionneur	domestique, employée au nettoyage, ouvrier agricole
Roumanie	maçon, manoeuvre, camionneur	domestique, serveuse, employée au nettoyage
Ukraine	maçon, ouvrier agricole, charpentier	domestique, assistante familiale, assistante sanitaire
Maroc	maçon, travailleur ambulant, manoeuvre	domestique, employée au nettoyage, assistante sanitaire
Chine	cuisinier, vendeur au détail, travailleur ambulant	serveuse, ouvrière du textile, de la confection et du cuir
Philippines	domestique, employé au nettoyage, gardien	domestique, serveuse, gardienne
Equateur	maçon, domestique, cuisinier	domestique, assistante sanitaire, employée au nettoyage

source : ISTAT, 2007a, p 226

Dans le langage courant, on associera ainsi facilement des communautés à des professions particulières, autant parce que cela correspond à la réalité que selon l'image socio-symbolique des groupes d'étrangers. La destination des hommes sera le plus souvent les emplois de force comme le bâtiment (Galossi, Mora, 2007), tandis que les femmes sont vouées aux travaux de la maison [*colf*] et des soins aux personnes [*badante*]. L'ampleur de la spécialisation d'un groupe peut lui conférer une "étiquette" symbolique irrémédiable, dont il aura du mal à se défaire. Rares sont les groupes, comme les Philippins ou les Sri Lankais, dont la destination professionnelle ne tient pas compte du sexe : la suprématie féminine de leur système migratoire règle la question.

De fait, combinés avec la zone de travail, la spécialisation professionnelle, la provenance du groupe et sa caractéristique sexuelle, peuvent contribuer à des "idéaux-types" : la domestique philippine dans les grandes villes du Centre-Nord, l'ouvrier sénégalais dans les petites entreprises métallurgiques du *bresciano*, l'ouvrier chinois dans la maroquinerie de Santa Croce sull'Arno, l'ouvrier agricole indien de la plaine du Pô, le pêcheur tunisien en Sicile, etc.

2) Le travail des différentes communautés

Le rythme migratoire différencié des populations immigrées a un impact sur la structure de l'emploi en Italie comme au sein du marché du travail étranger. Depuis la fin des années

1990, l'afflux d'immigrés d'Europe centrale et orientale, et la baisse du poids relatif des Africains, influencent la composition sectorielle de l'ensemble de l'emploi étranger. L'insertion professionnelle des Roumains ne s'est pas cantonnée dans un seul domaine : la régularisation de 2002 a révélé leur poids croissant dans le bâtiment, le commerce et les services domestiques. Les Albanais accentuent leur concentration dans le secteur du bâtiment et délaissent la métallurgie et la mécanique. Les Ukrainiens – qui sont surtout des Ukrainiennes – ont accentué leur concentration dans les services domestiques (37 % d'entre elles en 2000, 82 % en 2002) tandis que diminuait leur part dans le bâtiment (de 28 % à 6 %) : la spécialisation professionnelle des Ukrainiennes est apparue au grand jour suite à la régularisation de la loi 189/2002 concernant les travailleurs des services domestiques ; ce groupe présente la concentration dans une profession est la plus importante. Dans le bâtiment dans le Mezzogiorno, les Marocains et les Albanais sont remplacés par les nouvelles vagues de Roumains, main-d'œuvre de moindre coût, nouvelle donc moins revendicative - et plus hostile aux syndicats - et bénéficiant d'une meilleure image socio-symbolique (Galossi, Mora, 2007, p 38).

D'immigration plus ancienne, l'insertion professionnelle des Philippins, tout en restant très importante dans les services domestiques (68 %), tend à se diversifier, notamment vers le commerce. Cette tendance à la diversification professionnelle des communautés les plus anciennement installées repose sur une évolution de leur composition démographique, les regroupements familiaux contribuant à une parité sexuelle progressive, de même que sur la mutation de leur position dans le marché de l'emploi, passant du salariat au travail indépendant, notamment par le commerce.

La communauté chinoise constitue un cas particulier. Elle se singularise par son poids dans l'industrie, en particulier du textile, de la confection et du cuir, ainsi que dans la restauration³⁰⁶. Globalement, ces deux secteurs d'activité correspondent à deux étapes combinant mobilité sociale et mobilité spatiale, le modèle d'insertion urbain de la restauration succédant au modèle provincial ou de périphérie urbaine des ateliers et petites entreprises industrielles. La situation sociale et au sein du système de production sera aussi fonction du rythme migratoire, les derniers arrivés se trouvant au bas de l'échelle du travail, les primo-arrivants ayant accédé à un poste supérieur ou ayant diversifié leur activité notamment par l'investissement dans le commerce et la restauration.

La spécialisation professionnelle doit aussi être mise en relation avec l'efficacité des réseaux ou chaînes migratoires qui ont toujours eu une fonction de placement [*collocamento*] sur le marché de l'emploi. La spécialisation communautaire sur le marché du travail témoigne de l'efficace des réseaux d'inter-connaissance, considérés comme avantageux de la part des travailleurs (faire entrer un parent, un ami, une connaissance) comme des employeurs (facilité, rapidité, efficacité) (Galossi, Mora, 2007 ; Schmidt di Friedberg, 1996 ; Jounin, 2006).

³⁰⁶ Pour l'implication des Chinois dans l'industrie du textile dans les districts industriels des environs de Naples, voir Aniello (2001). On en a aussi un aperçu dans l'ouvrage de Roberto Saviano *Gomorra* et du film qui en est tiré.

Les vendeurs ambulants représentent un cliché dans l'image du travail immigré et illégal en Italie. En général, on associe cette activité aux Sénégalais, alors qu'historiquement ce sont les Marocains qui l'ont amenée. Le vendeur ambulant sénégalais représente l'archétype du pauvre vendeur qui arpente la voie publique et qui bénéficie donc d'une grande visibilité sociale, quitte parfois à représenter la figure de l'immigré dans toute l'originalité de sa situation par rapport au travail autochtone : ils sont appelés communément "*Vu cumpra*", formule de moquerie (de [*vuoi comprare*] : veux-tu acheter). Parfois à la limite de la mendicité, être un vendeur ambulant "à la sauvette" représente le niveau le plus bas dans l'échelle socio-professionnelle des groupes immigrés. Ils abordent les passants dans la rue, ou bien installent leurs produits sur des cartons étalés à même le sol, afin de vendre des colifichets, briquets, stylos BIC, mouchoirs en papier, etc. en tout cas des produits bas de gamme. Dans les villes touristiques, ils peuvent aussi vendre des copies d'objets artistiques grossièrement exécutées. C'est le plus souvent pour eux un travail – illégal – de passage voire de repli, en attendant une meilleure situation : « *Le travail ambulant [ambulantato] assume une fonction de "secteur éponge" en rapport avec les tentatives avortées d'insertion dans le marché du travail salarié* » (Campus, 1990, p 72). L'idéal du parcours migratoire du travailleur ambulant est d'intégrer un emploi régulier et stable dans l'industrie du Nord (Campus, Perrone, 1990 ; Cartosio, 2001 ; Schmidt di Friedberg, 1996 ; Reyneri, 1998b) : en Lombardie, ils intègrent les petites entreprises industrielles de l'aire urbaine orientale (Brescia, Bergame) et non l'aire milanaise (Ambrosini, 1996). Ils peuvent pratiquer leur travail itinérant de manière autonome, si les produits leur sont facilement accessibles, mais ils peuvent aussi être intégrés dans une division du travail où ce sont des Italiens qui gèrent la production et la distribution des produits, le vendeur disposant de la rue pour écouler sa marchandise. Leur projet migratoire est temporaire, afin d'envoyer des fonds [*rimesse*] à la famille restée au pays. Vendeurs urbains, les rues de la ville sont leur espace de travail, a fortiori les villes touristiques quand ils ne sont pas embêtés voire pourchassés par des forces de l'ordre. Très étendue, leur mobilité de travail est inter-urbaine.

V) L'entrepreneuriat immigré

1) Un phénomène en augmentation

Dans la sphère du travail régulier, la position de travailleur indépendant représente pour le travailleur immigré une ascension sociale, à tout le moins le fruit d'une intégration sociale mais aussi économique dans un pays qui se caractérise par l'importance de la micro-entreprise et du micro-patronat. On peut l'interpréter comme une phase de stabilisation dans le projet migratoire. La rapidité de la diffusion du modèle de l'entrepreneuriat immigré est un indice de la volonté de se mettre à son compte [*mettersi in proprio*] de la part des migrants.

Une autre interprétation, moins angélique, considère que c'est le processus de relégation professionnelle des travailleurs extra-communautaires, lequel les pousse et les fait rester dans les fonctions les plus dégradées et les moins qualifiantes, qui incite un certain nombre à tenter le travail indépendant en s'appuyant sur les ressources de sa communauté: « *La mobilité sociale bloquée, la faible connaissance de l'italien "comme il faut" [colto], l'impossibilité de retourner au pays pour y réaliser ses projets, combinées avec un désir prononcé de promotion, avec la possibilité de compter sur la collaboration de parents et amis, avec l'appartenance à une famille de la petite bourgeoisie indépendante, génèrent une propension au risque et à l'initiative de la micro-entreprise* » (Ambrosini, 2000, p 217).

Une troisième interprétation perçoit le travail indépendant pour un immigré comme le résultat d'un difficile accès à un autre type d'emploi, dans la sphère du salariat régulier : « *au lieu d'être lié au succès économique et social, c'est une expression de la précarisation des immigrés sur le marché du travail. C'est le cas des nouveaux pays d'immigration d'Europe du Sud, où beaucoup des travailleurs à leur compte sont vendeurs ambulants, petits commerçants [piccoli bottegai] et travailleurs en sous-traitance dans l'artisanat* » (Reyneri, 1996, p 16).

La possibilité de se mettre à son compte et de créer sa micro-entreprises pour les immigrés, a été rendue possible grâce à la régularisation des travailleurs étrangers indépendants de la loi Martelli de 1990, facilité ensuite par le "Texte Unique sur l'immigration" de 1998. Auparavant, le travail indépendant des étrangers était limité par des clauses de réciprocité avec les pays de provenance. Les entrepreneurs extra-communautaires représentent, en 2005, 5 % de l'entrepreneuriat total. Il s'agit d'un phénomène surtout masculin, et dont la croissance est continue, passant de 49 000 personnes en 1998 (1,9 %) à 138 000 en 2005 (5 %).

2) Provenance et distribution territoriale

La provenance géographique et le rythme migratoire constituent une clé de lecture indispensable pour comprendre les caractéristiques des entrepreneurs étrangers. Entre 1998 et 2005, deux phénomènes caractérisent la croissance de l'entrepreneuriat étranger. En premier lieu, la croissance la plus forte concerne les Asiatiques, dont la part relative est passée de 13 à 26,5 %, en raison surtout de la mobilisation féminine. En 2005, les Chinois (13 %) sont effectivement devenus la première nationalité étrangère parmi les entrepreneurs, détrônant les Suisses. En deuxième lieu, les ressortissants de pays est-européens (Albanie, Roumanie) sont

devenus particulièrement nombreux (55 000, soit 39 % en 2005) en raison de leur immigration importante. Ainsi, la suprématie des ressortissants de pays développés et d'Italiens originaires d'Amérique latine (Argentine, Vénézuéla) a cédé la place aux extra-communautaires.

Les secteurs d'activité où les entreprises créées par des étrangers sont les plus nombreuses, sont le commerce et les réparations (42 % en 2004), suivis du bâtiment (28 %) et de l'industrie (13 %). Les services aux entreprises, ou d'autres services, prennent progressivement de l'importance, notamment pour les femmes. Les hommes ont particulièrement investi le secteur du bâtiment, où ils représentent 10 % des entrepreneurs de la Péninsule en 2005 ; ce sont les ressortissants d'Europe orientale qui y sont les plus nombreux puisque leur poids représente 70 % des entrepreneurs étrangers de ce secteur. Les Africains et les Asiatiques sont plus présents dans le commerce et l'hôtellerie-restauration. Il semble ainsi y avoir une spécialisation sectorielle par communauté ; par exemple à Milan, l'entrepreneuriat chinois est plus spécialisé dans la restauration ainsi que la production et le commerce de vêtements, alors que les Egyptiens le sont dans le bâtiment et les entreprises de nettoyage (Ambrosini, 1997). Également, en général, les entrepreneurs ressortissants d'Europe orientale ont investi le créneau de l'artisanat. Pour les trois-quarts de ces entrepreneurs cependant, la dimension de leur entreprise est déclarée ne comptant qu'un seul actif [*addetto*], ce qui d'un côté montre leur très faible poids économique, et d'un autre soulève des interrogations quant au recours au travail non déclaré.

La distribution territoriale de l'entrepreneuriat immigré montre une prédilection logique pour le Nord, là où la présence des étrangers est la plus importante en lien avec le plus fort développement économique des régions : en 2005, 32 % sont dans le Nord-Ouest et 26 % dans le Nord-Est, soit des proportions supérieures à celles des entrepreneurs italiens (28 % et 20 %). Le taux d'entrepreneurs étrangers en fonction du total des entrepreneurs est de 5,6 % dans le Nord-Ouest, 6,2 % dans le Nord-Est, 5,8 % dans le Centre, et de seulement 2,8 % dans le Mezzogiorno. Les régions où les taux sont les plus élevés sont le Frioul-Vénétie Julienne (7,4 %) et la Toscane (7,2 %). Les provinces comptant le plus d'entreprises créées par des étrangers se caractérisent par la présence d'un centre urbain important, comme Milan (15 % du total), Rome (9 %) et Turin (7 %) ; Prato, en Toscane, est la province où le taux d'immigrés parmi les chefs d'entreprise est le plus élevé (13 %). Les est-Européens ainsi que les Africains se concentrent de préférence dans le Nord, alors que les Asiatiques sont plus nombreux dans le Centre.

VI) Travail et présence : l'imbrication des irrégularités

1) L'impact des lois

Il existe un lien entre le statut administratif de la présence de l'immigré sur le sol italien et le statut de travail qu'il aura sur le marché de l'emploi. La question de la régularité du séjour orientera en grande partie le travailleur immigré vers le marché du travail soit régulier soit irrégulier. L' « *integrazione subalterna* » (expression d'Ambrosini) des immigrés aura lieu suivant les modalités d'articulation entre travail et autorisation de présence (Reyneri, 1998a, 1998b ; Maciotti, Pugliese, 2003). Les différentes régularisations massives ont à chaque fois fait émerger des dizaines de milliers de travailleurs étrangers qui se trouvaient sans-papiers. Mais la différence entre le nombre de permis de séjour pour raison de travail et le nombre de travailleurs immigrés inscrits à la Sécurité sociale (INPS) – donc déclarés - est toujours demeurée importante.

À la fois pour tenter de contrôler des flux migratoires de plus en plus importants et de répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'économie italienne, la loi Martelli de 1990 a mis en place la programmation annuelle des flux, les *decreto flussi*, qui établissent des quotas de personnes à faire venir dans tel ou tel secteur d'activité. Avec la loi Turco-Napolitano de 1998, la priorité à la main-d'œuvre nationale est abolie. Les quotas sont le fruit d'accords bilatéraux avec certains pays émetteurs (l'Albanie a été le premier pays en 1997), dans lesquels entre en compte le principe de "ré-admission" de migrants refoulés ou expulsés d'Italie. Ce système a montré son inefficacité : quotas insuffisants qui ne reflètent pas les besoins du marché de l'emploi, très inférieurs aux flux réels, mise en place rigide, etc. (Caritas, 2004, pp 236-244 ; Berti, 2003, p 42)³⁰⁷.

La Loi Bossi-Fini de 2002 a instauré un contrat de séjour [*contratto di soggiorno*] qui lie strictement le droit de séjour de l'étranger à l'employeur. Cette vision utilitariste de l'étranger met celui-ci dans une situation d'assujettissement vis-à-vis de son employeur, avec tous les chantages que l'on peut imaginer. Cependant, les garanties à l'encontre du travailleur immigré fournies par la loi - logement réservé par l'employeur, billet de retour payé celui-ci - n'ont pas assuré le succès de ce type de contrat. Lors de la régularisation de 2002, dans l'ensemble, pour 100 salariés extra-communautaires réguliers, 72 travaillaient illégalement (ISTAT, 2005, p 208). Pour la même année, le taux d'étrangers par rapport au total des travailleurs irréguliers est estimé à près de 15-17 %. Le taux d'irrégularité³⁰⁸ des étrangers est plus important dans le secteur du bâtiment (22,2 % en 2005) puis dans le commerce et l'agriculture (Galossi, Mora, 2007, p 25). L'ampleur des régularisations révèle par contrecoup celle du travail irrégulier et donc de l'économie informelle.

³⁰⁷ Cf S. Briguglio "Un uovo di Colombo per i flussi migratori" (24/07/2006), www.lavoce.info/articoli/pagina2295.html

³⁰⁸ Le taux d'irrégularité est défini par le rapport du nombre de travailleurs nouvellement régularisés sur celui de travailleurs déjà régularisés (cf ISTAT, 2005, p 208).

2) Le travail au noir des immigrés

Le travail au noir est notoirement fréquent en Italie, et il concerne proportionnellement plus les étrangers que les Italiens. Si les immigrés représentent 6 % du total des travailleurs dans la Péninsule, le fait qu'une plus grande proportion d'entre eux - 15 %, soit un demi-million - sont estimés dans la catégorie du travail illégal, indique leur plus grande précarité sur le plan des conditions et plus largement des droits du travail. La part des étrangers dans le travail au noir tend à augmenter dans les années 2000. En 2003, « *les travailleurs extra-communautaires représentent 14,3 % des travailleurs au noir dans les entreprises industrielles, 16,7 % dans les entreprises artisanales et 19,4 % dans les entreprises agricoles* » (IDOS, 2005, p 22). Les secteurs économiques et les emplois où les immigrés travaillent au noir sont souvent les mêmes que pour les travailleurs nationaux : les récoltes saisonnières en agriculture, manœuvre ou maçon dans le bâtiment, travail domestique et soin des personnes âgées, divers services dans la restauration, le nettoyage, le transport, etc. Le bâtiment, secteur-clé dans la demande de travail immigré, concentre une part importante du travail au noir de cette catégorie (47 % dans les entreprises artisanales), mais le commerce également (ibidem). L'importance des immigrés dans le travail irrégulier dépendra aussi de caractéristiques économiques territoriales (agriculture dans le Mezzogiorno), ou bien de spécialisation sexuelle (*colf* et *badanti*). Mais c'est dans les secteurs où l'emploi d'immigrés au noir est important, que la croissance de l'emploi générale est la plus significative.

Il y a effectivement plusieurs types de travailleur immigré au noir, si l'on fait abstraction du travailleur qui a ses papiers de séjour en règle et aura donc plus de facilité de trouver un emploi légal :

- le travailleur légalement présent en Italie, mais qui travaille de manière illégale, n'ayant pas trouvé d'emploi déclaré ;
- le travailleur disposant d'un permis de séjour mais pour des raisons autres que le travail (le plus souvent, un visa touristique) ;
- le travailleur clandestin, et qui par conséquent ne peut mettre sa situation de travail en conformité avec la loi ;
- le travailleur dont le permis de séjour est périmé, et qui ne peut trouver qu'un emploi au noir ;
- le réfugié ou demandeur d'asile, qui n'a pas le droit de travailler mais qui devra trouver un pécule, notamment pour l'envoyer à sa famille restée au pays.

Il faut se faire une raison : le travail au noir, l'économie souterraine, permet à un grand nombre d'immigrés, surtout privés de papiers, de trouver de quoi subsister. De plus, le caractère non déclaré du travail est accru par les difficultés d'obtention du permis de séjour, notamment celui pour raison [*motivazione*] de travail. Force est de constater que l'économie souterraine, le travail non déclaré, représente la bouée de sauvetage qui permettra la survie de milliers d'immigrés irréguliers, *a fortiori* clandestins. Les témoignages des migrants permettent d'avancer que l'Italie bénéficie mondialement d'une réputation de facilité de

trouver un travail, en plus du franchissement (relativement) aisé des frontières. Et vu de certaines sociétés de provenance, le travail irrégulier en Italie ne représente pas un marché du travail si différent.

3) Un système de vulnérabilisation

Les régularisations sont conditionnées à la présentation d'une preuve de logement et d'un contrat de travail en bonne et due forme : cette situation a pu mettre le travailleur en situation de vulnérabilité et contribuer à des trafics de contrats de travail de la part d'employeurs peu scrupuleux (Reyneri, 2004, p 103). En outre, « *paradoxalement, les entreprises et les familles risquent moins en employant au noir un immigré privé de titre de séjour valide qu'un en possession d'un tel permis, parce qu'il est moins probable qu'un immigré irrégulier se retourne vers un inspecteur du travail ou réclame de meilleures conditions. Employer un immigré illégal comporte des sanctions plus graves qu'assumer au noir un immigré légal* » (Reyneri, 2004, p 103). De plus, si les régularisations permettent de faire sortir des travailleurs de la situation de *clandestino*, ils ne sont pas pour autant sortis automatiquement de l'économie souterraine. L'enracinement et la diffusion de ce type d'économie ainsi que la validité provisoire des permis de séjour qu'il faut faire constamment renouveler, rappelle le caractère provisoire du travail déclaré. Pas de papiers pas de travail régulier, pas de travail régulier pas de papiers : c'est le cercle vicieux, lequel entretient l'économie informelle et la précarité.

En outre, il y a un décalage entre des lourdeurs administratives qui demandent la stabilisation de la situation professionnelle du travailleur immigré, et une réalité du marché du travail qui établit plus de flexibilité, de rapidité, et de précarité de situations. La loi de régularisation de 2002 a concerné les emplois à durée indéterminée, déterminée (mais d'une durée de plus d'une année), ainsi que les contrats à temps-partiel, mais elle a rejeté les demandes émanant de "parasubordonnés" et de travailleurs intérimaires (Berti, 2003, pp 40-41). La croissance des contrats atypiques représente un danger pour les travailleurs immigrés, en les maintenant dans l'économie subalterne, en les empêchant de régulariser leur présence vis-à-vis de l'administration italienne.

Le permis de séjour, la conformité avec l'autorisation de présence sur le territoire, constitue le sésame pour avoir la possibilité de trouver (et non pas l'accès direct) un emploi déclaré, mais ce n'est pas une condition suffisante. Beaucoup d'immigrés continuent à travailler au noir après l'obtention d'un permis de séjour, même suite à une régularisation de leur présence. Et ils sont souvent confrontés à l'alternative entre trouver facilement un emploi irrégulier, et en trouver un régulier plus difficilement. On ne doit pas non plus oublier l'importance du travail saisonnier, notamment dans l'agriculture et le tourisme, qui rend compte de la mobilité des migrants, au passage des frontières ou bien entre régions italiennes selon les récoltes (Amato, 2008, pp 71-72 et 137), réalité qui se passe le plus souvent de déclarations de présence ou d'emploi (pour les Maghrébins, cf Labib 1996).

4) Illégalité géographique

Les combinaisons entre la légalité/illégalité de la présence et de l'emploi varient selon la communauté étrangère concernée en fonction de leur localisation dans l'espace italien. Selon qu'il s'agit de la ville, de la campagne, du Centre-Nord ou du Mezzogiorno, les situations de légalité/illégalité seront différentes. À ce titre, l'irrégularité de présence comme d'emploi sera plus importante en Campanie qu'en Vénétie, région du Nord-Est pour laquelle les situations de légalité sont plus fréquentes, Rome se situant en position intermédiaire (Casacchia, Gallo, 2003). A cette différenciation géographique, s'ajoutera une différenciation suivant les communautés concernées, certaines étant plus discriminées ou exploitées que d'autres, suivant leur degré d'insertion économique local.

L'O.N.G. Médecins Sans Frontière – MSF (2008) a souligné la situation d'extrême pauvreté ainsi que les conditions de vie, de santé et de travail déplorables dans lesquelles se trouvent les travailleurs immigrés dans l'agriculture des régions méridionales³⁰⁹. Maghrébins, Indiens, d'Afrique noire, ou bien Roms, cumulent, pour le plus grand nombre d'entre eux, absence d'autorisation de séjour et de contrat de travail. Cette situation les met dans une grande vulnérabilité, où se mêlent exploitation éhontée et discrimination, suivant « *des caractéristiques dignes d'un contexte de crise humanitaire* », dont l'inertie des pouvoirs publics « *reflète un comportement ambigu et hypocrite [...] à l'égard de l'immigration irrégulière* » : « *l'utilisation d'une force de travail à faible coût, le recrutement au noir, la négation de conditions de vie décentes, l'absence d'accès aux soins médicaux sont des aspects bien connus et tolérés. Les maires, les forces de l'Etat, les inspecteurs du travail, les syndicats et les associations d'aide, les ministères : tous savent et tous se taisent* » (MSF, 2008). Toujours dans le Mezzogiorno, le bâtiment, tout comme l'agriculture (Brovia, 2008), est un secteur d'activité qui est le théâtre de degrés d'exploitation et de discrimination importants (Galossi, Mora, 2007). Car l'immigré, a fortiori sans papiers [*documenti*], est dans une situation de fragilité permanente : « *[...] une maladie, si cela se trouve négligée au début, une absence non justifiée, un cambriolage soudain, l'éloignement du lieu de travail aggravé par les carences des transports publics, un problème avec la police, peuvent rejeter l'immigré dans une situation de précarité économique et de marginalité sociale* »³¹⁰.

³⁰⁹ Sur les situations d'esclavage dans l'agriculture du Mezzogiorno, voir F. Gatti "Io schiavo in Puglia" (L'Espresso, 01/09/2006), <http://espresso.repubblica.it/dettaglio/IoschiavoinPuglia/1370307&r> : « *Exploités, sous-payés, logés dans des taudis crasseux. Massacrés en cas de protestation. Journal d'une semaine en enfer. Parmi les ouvriers agricoles [braccianti] étrangers dans la province de Foggia* ». Cf Bravio (2008) ; A. Pollice "Castelvoturno, il ghetto" (il manifesto, 23/09/2008) ; S. Farolfi "Tra caporalato e sottosalario, « qui l'illegalità è la norma »". Viaggio nel nord barese, dove la crisi dell'olio colpisce anche il « sommerso »" (il manifesto, 28/11/2008) ; F. Paolillo "Dopo gli spari, la rivolta degli schiavi di Roserno" (il manifesto, 14/12/2008) ; A. Linard, P. Bourtembourg "Migrations : une "saison en enfer" pour les Africains d'Italie" (04/04/2008) sur www.syfia.info/printArticles.php?idArticle=4909 . Sur les conditions de travail de la cueillette en Andalousie, Californie et Bouches-du-Rhône, voir Hellio (2008), Chauvin (2008) et Decosse (2008), ainsi que le numéro spécial d'*Etudes rurales* (2, n°182, 2008). Voir également le site <http://www.nuoveschiavitu.it/> .

³¹⁰ In Ambrosini M. "Lo specchio ingannevole. Immagine dell'immigrato e processi di integrazione" in Colasanto, Ambrosini, 2003, p 16

VII) La place des femmes immigrées : domesticité et assistance familiale

1) Groupes nationaux et travail féminin

La participation féminine au marché du travail en Italie est importante. Elle n'est toutefois pas la même suivant les communautés concernées (cf annexe 7.1). Le travail féminin est particulièrement important pour certains groupes d'immigration traditionnelle (cas des Philippines) mais aussi d'immigration récente (Ukrainiennes, Polonaises, Roumaines), alors que ce n'est pas le cas pour d'autres, du premier (Marocaines) comme du second (Albanaises) type d'immigration.

D'un point de vue quantitatif, la participation féminine est logiquement plus importante chez les communautés se caractérisant par une forte proportion de femmes, comme c'est le cas des immigrées d'Europe orientale et d'Amérique latine. C'est la communauté philippine qui fournit le plus fort taux d'activité féminine. Le rôle de la femme dans la société d'origine, afférant au modèle culturel, semble avoir une influence dans sa participation au marché du travail. Les communautés les plus impliquées se caractérisent par leur concentration dans le créneau du travail domestique – les *collaboratrici familiari* [colf] – et des soins aux personnes âgées [badanti]. Après une baisse cyclique, le travail domestique est redevenu en Italie un marché du travail important où les critères de communauté et de sexe sont prépondérants.

2) Colf et badanti

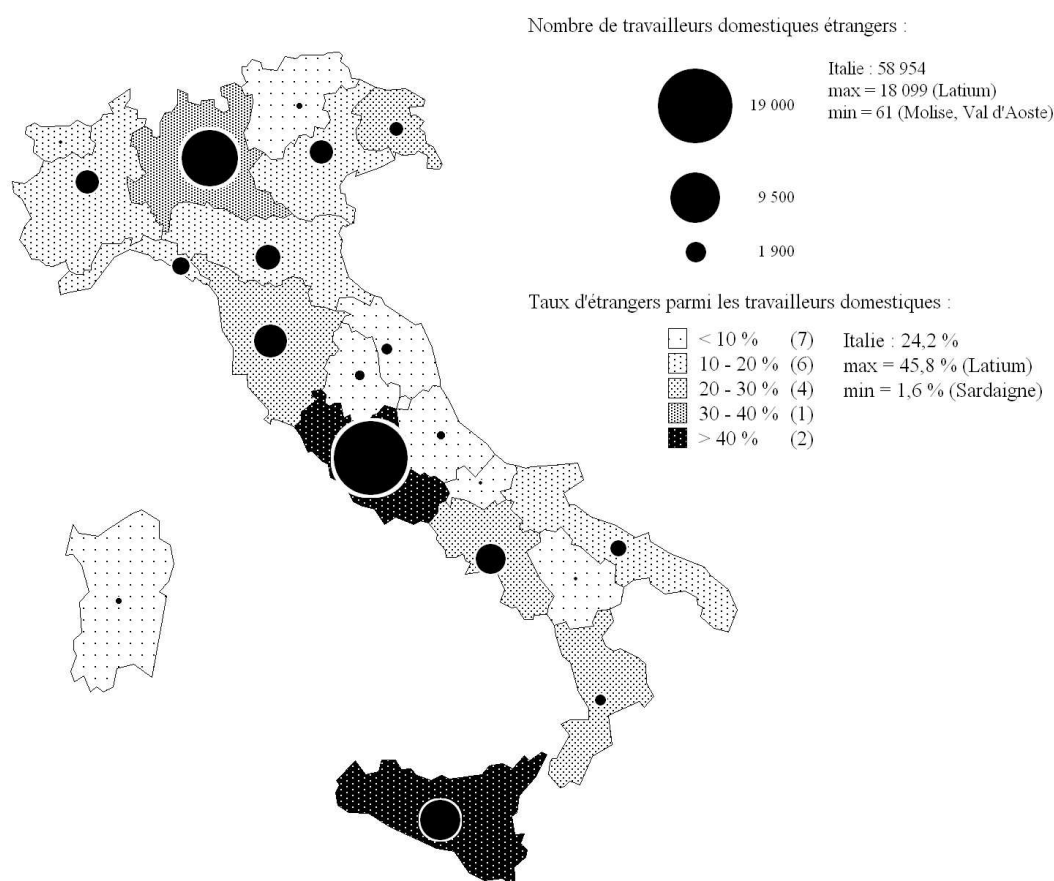
Depuis le début de l'immigration en Italie, le travail domestique a toujours représenté une source importante d'emploi, surtout pour les femmes extra-communautaires : Cap-Verdiennes, Erythréennes, Philippines, ou d'Amérique centrale (Campani, 1989). Les femmes domestiques, *a fortiori* d'une provenance géographique lointaine, ont été parmi les premiers immigrés en Italie à la fin des années 1960 - début 1970. C'est la partie la mieux acceptée de l'immigration, celle qui suscite le moins de crainte et de résistances. Les femmes immigrées ont rencontré une demande de travail qui les accueille à bras ouverts, surtout dans un contexte de vieillissement démographique : ce sont les "bons immigrés".

En 2000, les étrangers représentent presque la moitié (48 %, 103 000) des travailleurs domestiques déclarés, alors qu'ils étaient le quart (51 000) en 1994. Les trois-quarts des travailleurs domestiques étrangers sont des femmes. Si c'est le Nord qui compte le plus de travailleurs domestiques, le plus grand nombre d'étrangers dans ce secteur se trouvent dans le Centre de l'Italie, avec Rome. La répartition des domestiques étrangers obéit à une spécialisation des populations : la provenance asiatique domine dans le Centre, alors que ce sont les ressortissants d'Europe orientale dans le Nord, et les Africains dans le Mezzogiorno. Les régions qui comptent le plus de domestiques étrangers sont le Latium (18 000 en 1993) où

46 % des domestiques sont étrangers, puis la Lombardie (12 000) où le taux de domestiques étrangers est de 32 % (cf carte 7.1)³¹¹.

Les trois-quarts des travailleurs domestiques inscrits à l'I.N.P.S. en 1994 sont des femmes. Les premières communautés féminines enrôlées comme bonnes ont été choisies par la religion, le catholicisme (Philippines, Cap-Verdiennes, Latino-Américaines), ou bien sur la base des liens coloniaux (Erythréennes). Par la suite, les Philippines (Cominelli, 2003 ; Colombo, 2003 ; Salazar Parreñas, 2000) et les Sri-Lankaises sont devenues les communautés les plus importantes ; leur venue a été organisée par les réseaux internationaux de l'Eglise catholique. Elles représentent la part traditionnelle du travail domestique immigré en Italie. Pour certains groupes, la spécialisation professionnelle est très forte : 70 % des Philippines de Milan, et plus de la moitié des Erythréennes et Ethiopiennes de cette ville, sont domestiques.

Carte 7.1 : Distribution des travailleurs domestiques étrangers, par région, en 1993



source : élaboration propre d'après Caritas, 1997, p 291

En régularisant les *colf* et les *badanti*, la loi Bossi-Fini de 2002 a permis l'émergence d'un segment de travail particulièrement important. En l'espace de quatre ans, entre 2000 et 2004, le nombre de travailleurs domestiques étrangers réguliers a plus que doublé, passant de

³¹¹ Ambrosini (1997, p 103) émet des doutes sur le grand nombre de travailleurs domestiques en Sicile, qui sont surtout des hommes : « [...] surtout dans le cas sicilien, on peut supposer que le travail domestique est utilisé comme canal pour obtenir ou confirmer les permis de séjour (qui arrivaient à échéance justement en 1992), ou pour favoriser l'entrée régulière en Italie d'immigrés, qui, en réalité sont ensuite affectés à d'autres activités ».

134 000 à 366 000 (avec un pic à 408 000 en 2003), ce qui a contribué à l'augmentation de leur poids relatif de 51 % à 74 % (le nombre de travailleurs domestiques italiens est en effet resté stable). En 2000, les Philippins représentaient la population la plus importante dans cette activité, avec 41 000 travailleurs (soit 31 % du total des étrangers), et les ressortissants d'Europe orientale le deuxième groupe (25 000 personnes, soit 19 % des étrangers de la profession). En 2004, l'augmentation générale des effectifs a fait passer les Européens de l'Est (avec les Roumaines et les Ukrainiennes) au premier rang avec 199 000 travailleurs domestiques, soit plus de la moitié des effectifs de la profession (54 %), alors que la part des Philippins a baissé à 13 % même si leur nombre a augmenté. Les deux premières communautés ayant fait des requêtes de régularisation dans le cadre de la loi 189/2002 sont les Ukrainiennes et les Roumaines, qui représentent 49 % des demandes. En l'espace de quatre ans, l'immigration récente en provenance d'Europe orientale a en effet détrôné les communautés traditionnellement insérées dans ce secteur. Avec ce dernier afflux, la particularité féminine de ce secteur professionnel s'est intensifiée, passant de 77 % à 86,6 % : le taux de féminisation des groupes provenant de cette région du monde est passé de 87 % à 94 % entre 2000 et 2004.

3) Conditions et contexte de travail

De manière précise, le travail domestique se distingue en *colf* [*collaboratore familiare*] – domestique proprement dit – et *badante* – assistant familial et sanitaire –, l'une et l'autre représentant des populations, des projets et des rythmes migratoires différents (Tognetti Bordogna, 2003) :

Les *colf* correspondent à l'immigration traditionnelle du travail domestique, dont la figure emblématique est la Philippine. Elles sont venues pour de longs séjours, envoyant une partie de leur paye - de la main à la main [*fuori busta*] c'est plus pratique - à la famille restée au pays. La *colf* s'occupe des tâches ménagères, voire du soin des enfants. La situation des *colf* est en général moins difficile que celle des *badanti*. Comme promotion sociale, elle peut sortir de la situation d'hébergée [*co-résidente*] dans une famille afin de travailler à l'heure [*a ore*] pour plusieurs. Souvent, dans les faits, les tâches de *colf* et de *bandante* se combinent.

Les *badanti* correspondent surtout à l'immigration féminine débutant à la fin des années 1990 en provenance des pays d'Europe orientale (Pologne, Moldavie, Roumanie, Russie, Ukraine). Il semble qu'elles sont de plus en plus nombreuses à s'installer en Italie, mais le plus souvent leur présence est temporaire et renouvelée en fonction de la durée des visas touristiques (trois mois), le temps de récolter suffisamment d'argent pour la famille restée au pays ; la rotation [*turn-over*] des *badanti* est-Européennes est par conséquent très importante. Des témoignages rapportent les conditions de racket dans lesquelles elles se trouvent vis-à-vis de réseaux de trafiquants, caractéristique manifestement non négligeable des migrations

féminines de travail en provenance des pays d'Europe orientale³¹². Par rapport à l'immigration globale, ce sont des adultes plus mûres ; elles ont des diplômes et ont exercé auparavant des professions très qualifiées dans leur pays, qu'elles ont dû abandonner pour des raisons économiques. Leur mobilité pendulaire européenne pourrait évoluer avec le processus progressif d'intégration de pays est-Européens dans l'U.E. . Le rôle des *badanti* est de prendre soin des personnes âgées à domicile, même grabataires, et de compenser ainsi la charge des familles italiennes. Leurs conditions de travail, objectives (langue, isolement, charge de travail) comme subjectives (intimité forcée, distance culturelle) sont difficiles à assumer. La fonction de *badante* s'implique dans un processus de substitution [*surrogazione*] à la fois familiale et sociale du service dévolu aux personnes âgées, et contribue ainsi à la formation d'un *welfare* minimum (Tognetti Bordogna, 2003).

Depuis les années 1990, le travail domestique se caractérise par une forte demande de services à la personne en lien avec l'évolution démographique de la population italienne. La famille italienne, à partir même des classes moyennes, est ainsi devenue employeur, la loi 189/2002 reconnaissant officiellement l'importance de ce phénomène. Cette demande de travail domestique de la part des familles est à mettre en rapport avec différents facteurs qui font système : 1) le vieillissement de la population italienne, le nombre de personnes âgées étant en augmentation, 2) la mutation de la famille, d'élargie à nucléaire, dont les femmes intègrent elles aussi le marché du travail et par conséquent sont moins disponibles pour le soin des autres membres, 3) le manque de structures sociales et sanitaires publiques (Caritas, 2004, pp 289-291). Le fait que la demande s'adresse aux immigrées permet à des familles qui ne sont pas forcément favorisées, et qui par ailleurs n'ont pas de soutien extérieur, la possibilité économique de disposer d'une aide à domicile (rémunérations moindres, travail au noir). Se réalisant par la relation asymétrique entre la famille-employeur et la travailleuse immigrée, le développement d'un tel marché privé représente une remise en cause des missions de service public [*welfare*] et de la prise en charge collective des personnes âgées, en tout cas le recentrement de la prise en charge sur le modèle familialiste traditionnel³¹³.

Le fait que cette demande s'adresse surtout aux femmes et en particulier de certaines communautés immigrées, est plus en rapport avec les clichés culturels (sexe, religion) des employeurs, qu'avec une prédilection particulière pour cette fonction de la part des femmes étrangères. Les Philippines et les Sri-Lankaises bénéficient d'une image socio-symbolique très positive auprès des familles italiennes (Cominelli, 2003 ; Colombo, 2003) ; elles sont même situées au premier rang des *colf* et *badanti*, bénéficiant de rémunérations plus élevées. S'il est vrai que l'offre de travail immigrée répond à une demande importante, les aspirations des travailleuses n'en sont pas moins frustrées : tâches déqualifiées, promotion nulle, difficultés d'en sortir, les fonctions domestiques ne répondent que de manière utilitaire aux aspirations de femmes le plus souvent diplômées, surqualifiées par rapport aux niches

³¹² cf Z. Dazzi "L'esercito delle badanti clandestine. "Una su 4 nelle mani del racket" " (La Repubblica, 06/10/2006), <http://www.repubblica.it/2006/10/sezioni/cronaca/badanti/badanti/badanti.html> ;

³¹³ cf C. Ranci "Il welfare "sommerso" delle badanti", 02/12/2002, www.lavoce.info/articoli/pagina232.html ; M. Ambrosini "Professione : assistente domiciliare", 24/07/2006, www.lavoce.info/articoli/pagina2297.html . Voir aussi Tognetti Bordogna (2003).

professionnelles où elles on atterri. Les est-Européennes en particulier occupaient d'autres professions dans leur pays d'origine, et elles sont sur-diplômées par rapport à leur nouvelle fonction. Le succès du placement dans le secteur professionnel est en rapport avec les réseaux ou chaînes migratoires (Mazzacurati, 2005).

Les Philippines entretiennent le plus souvent de relations fortes au sein de leur communauté, aidées en cela par son versant religieux (le lieu de rencontre est souvent le lieu de culte), alors que les *bandanti* d'Europe orientale se singularisent par leur isolement. Les *colf* ou les *badanti* sont le plus souvent, en tous les cas au début de leur fonction, co-résidentes de la famille d'accueil : elles habitent chez celle-ci, elles en partagent l'intimité et l'espace domestique, sont présentes 24 heures sur 24 (Miranda, 2007). Travailler à la journée ou à l'heure [*a ore*] auprès de plusieurs familles, représente une promotion économique, permettant aussi de s'installer de manière indépendante et de construire une vie familiale.

Le développement du travail domestique et de l'assistance sanitaire fait porter le poids de la famille italienne sur d'autres épaules, lesquelles sont de surcroît en position de précarité et de vulnérabilité : privatisation des soins et précarité du travail caractérisent ce pan de la sphère de reproduction. Les mutations de la famille italienne s'obtiennent en déléguant aux étrangères une part des tâches familiales, lesquelles étaient l'apanage du modèle familial méditerranéen. De plus, le projet professionnel sur lequel repose le système migratoire de ces *colf* et *badanti*, construit sur une base familiale dans le pays d'origine, oblige à laisser leurs enfants au pays : d'une certaine façon, elles prennent soin des familles italiennes en se privant de la leur, ou en ayant l'impossibilité d'en construire une si elles sont co-résidentes (Ehrenreich, Hochschild, 2004).

Les demandes de *colf* de la part des familles sont les plus fortes dans le Latium (60 %), en Campanie (60 %) et Sicile (57 %). Pour la Caritas, « *il ne semble pas que l'incidence du phénomène reflète l'évolution démographique du vieillissement des régions italiennes* » (2004, p 289), lesquelles se trouvent dans le Centre-Nord : « *Il est facile de relever que les régions où le recours aux badanti est plus fréquent, sont aussi celles où la carence des services d'aide à domicile intégrée est plus forte (Latium, Campanie, Sicile) [ce qui montre] une corrélation entre faible intervention publique à domicile et recours important au marché privé de l'aide [assistenza]* » (p 291).

Le travail domestique est un secteur d'activité où la demande de travail immigré est particulièrement importante, et où par conséquent l'emploi irrégulier des étrangers sera la norme, avec basses rétributions et absences de garanties, situation favorisée par l'absence de papiers [*documenti*] en règle³¹⁴. L'irrégularité de présence des *badanti* - 40 % - est

³¹⁴ « *Les menaces de dénonciation à la police, la confiscation [sequestrazione] des papiers d'identité [documenti], les violences physiques et sexuelles, l'absence de repos hebdomadaire et quotidien, les rétributions très en deçà des paramètres contractuels, le surmenage [superlavoro], l'isolement, sont toutes des situations que l'on rencontre facilement dans ce secteur. Peuvent s'y ajouter des restrictions alimentaires, l'interdiction d'accès à certaines parties de la maison, l'interdiction de recevoir des coups de fil et de téléphoner* » (Tognetti Bordogna, 2003, p 173).

particulièrement importante³¹⁵. Si l'offre d'emploi dans ce secteur est on ne peut plus ouverte pour les femmes immigrées clandestines, le travail domestique peut cependant représenter pour elles de nombreuses difficultés à en sortir, les confinant dans une situation de ségrégation, les empêchant de trouver une profession correspondant mieux à leur niveau de qualification. Ce piège peut être le résultat paradoxal de l'efficacité des réseaux, soutiens et image qui confinent une communauté dans une tâche bien précise. Si, pour bien des femmes étrangères, être domestique pourra représenter une solution personnelle - ou bien familiale (pour aider la famille restée au pays) - acceptable, voire un début d'émancipation vis-à-vis de leur culture d'origine, cette profession peut aussi présenter bien des aspects négatifs : travail au noir, paternalisme, assujettissement et isolement face à l'employeur voire semi-esclavage [*pratiche para-schiavistiche*], isolement vis-à-vis des autres membres de la communauté, ségrégation vis-à-vis du monde extérieur de peur des contrôles de police en cas de présence irrégulière, relégation dans des tâches peu qualifiées, etc (Cominelli, 2003). Egalement, des *colf* et des *badanti* ne bénéficient d'aucune expérience ni encore moins de formation dans le *care*, les premières s'occupant d'enfants sans avoir été mères, les secondes soignant des personnes âgées grabataires sans l'avoir fait auparavant (Tognetti Bordogna, 2003). De plus, leur rôle qui leur est dévolu de soigner des personnes âgées peut représenter un choc culturel quand on vient de sociétés où la place des personnes âgées est reconnue. Les conditions de travail des *badanti* se caractérisent par une plus grande exploitation que dans la situation des *colf*.

Comment les *badanti* étrangères sont-elles appréhendées dans le "tour de vis" sécuritaire anti-immigrés et à la crise économique qui se profile en 2008-2009 ? Dans leur logique utilitariste, face au besoin structurel de cette main-d'œuvre, les autorités politiques italiennes sont bien forcées de les définir comme les "bons immigrés", et de les distinguer des "mauvais". En novembre 2008, le ministre du Travail M. Sacconi expliquait : « *Moi et le ministre [de l'Intérieur] Maroni entendons disposer d'un nombre limité d'entrées seulement pour ceux qui présentent un contrat d'aide familiale, en particulier pour le soin des personnes non autosuffisantes en plus des infirmiers, des hautes qualifications et des travailleurs saisonniers de l'agriculture et du tourisme. N'entreront donc pas les travailleurs destinés à l'industrie et au bâtiment* »³¹⁶. A peine promulgué, le "paquet-sécurité" de 2009 a rapidement proposé une régularisation collective des *colf* et *badanti* dès le mois de septembre : ce rétropédalage, à l'initiative même de députés de Centre-droite qui avaient voté la loi sécuritaire, indique l'importance du *care* immigré dans l'organisation de la sphère de reproduction des familles italiennes.

³¹⁵ Cf S. Pasquinelli "Badante e clandestina", 02/06/2008, www.lavoce.info/articoli/-famiglia/pagina1000440.html

³¹⁶ in A. Sciotto "Le badanti del governo" (il manifesto 19/11/2008).

4) Un travail urbain, des “communautés urbaines”

Nous avons adopté l'appellation de “communautés urbaines” pour les groupes immigrés alliant le plus souvent une activité professionnelle – le travail domestique [*colf*] et les soins à domicile [*badante*] – avec la localisation urbaine [*metropolitana*]. Ces communautés se caractérisent le plus souvent par leur forte féminisation. Elles sont surtout localisées dans les grandes villes, en premier lieu Rome (Pojmann, 2007), puis Milan (Ambrosini, 1997, 2000) et Florence, avec des particularités régionales voire locales, comme l'importance des Équatoriennes à Gênes et sur la Riviera ligure. Les noyaux historiques de la domesticité se situent traditionnellement chez les familles aisées des grandes villes. La diffusion sociale du recours à ces professions vers des familles de classes moyennes s'est accompagnée d'une diffusion spatiale : la régularisation de 2002 a révélé la présence des travailleurs domestiques dans les provinces de rang secondaire (en Emilie-Romagne, Toscane et Ombrie) et dans les centres urbains de petite taille (Mingozzi, 2005). La diffusion spatiale de la fonction de *badante* semble de plus en plus correspondre à une “géographie de la vieillesse” qui est d'abord partie des grandes villes.

D'ailleurs, il existe une différenciation régionale des tarifs des *badanti* : « [...] pour le travail à l'heure, les rétributions varient d'un tarif qui va de 7 à 10 mille liras à l'heure dans le Mezzogiorno, à 10-14 mille liras à l'heure pour le Centre (Rome en particulier) jusqu'à un tarif qui n'est pas inférieur à 15 mille liras pour les zones du nord de l'Italie » (Pugliese, in Ruggerini, Bua, 2001, p 18). Sans compter une discrimination tarifaire suivant une hiérarchie des communautés : plus prisées, les Philippines sont mieux rétribuées que les autres *badanti* étrangères. L'arrivée récente des est-Européennes a en outre entraîné un *dumping* des tarifs.

VIII) La question des femmes étrangères dans la prostitution et la traite

« En Italie, une jeune femme, victime de trafic dans l'industrie du sexe, vaut entre 500 et 2500 dollars américains. Elle est obligée de gagner environ 500 dollars américains par nuit, devant satisfaire jusqu'à trente clients. Les prostituées travaillent, par équipe, à raison de seize à dix-huit heures par jour, pour des salaires insignifiants ou même inexistantes. Souvent, elles reçoivent uniquement la nourriture nécessaire à leur survie » (Moreno-Fontes Chammartin, 2002, p 50)

1) Une approche délicate

Qualifiée communément de « plus vieux métier du monde », la prostitution et la traite des femmes représentent un phénomène important en Italie, d'autant plus qu'il est devenu très visible à partir des années 1990. Les divers organismes et associations qui s'occupent de lutter contre ce phénomène constatent eux-mêmes qu'il est en augmentation (Carchedi, Tola, 2008). De même qu'il y a une accumulation primitive du capital, le trafic et l'exploitation de la prostitution représentent une exploitation primitive de l'être humain, la marchandisation du

corps féminin renvoyant aux rapports d'inégalité traditionnels entre les sexes. La croissance récente de la prostitution en Italie est en lien avec les migrations internationales, plus particulièrement en provenance des pays d'Europe orientale et centrale (Campani, Carchedi, Picciolini, 1997) ; c'est une des conséquences de l'effondrement politique et économique qui a affecté cette partie du continent. Le cadre institutionnel de la prostitution, ou plutôt le rejet de ce cadre, pousse cette activité dans la clandestinité, dans les zones de non-droit où l'exploitation est facilitée.

Le transport illicite de migrants, à des fins de prostitution mais pas seulement, se décline en deux conditions (Carchedi, Tola, 2008, p 159) :

- le *smuggling* : le voyage se déroule dans des conditions où la capacité de décision autonome des migrants est préservée ;

- la traite ou *trafficking* : le recrutement, le transport et l'exploitation se déroulent dans des conditions d'asservissement. On peut parler de traite à des fins de prostitution quand les personnes qui en sont victimes, dans le processus de mise en vente de leur corps, sont privées de leur capacité d'autodétermination par la contrainte, la ruse, le chantage ou la violence.

Carchedi et Tola (2008) avancent le concept de système prostitutionnel pour cerner la complexité de la réalité du phénomène : « *Nous entendons par système prostitutionnel un noyau organique de facteurs qui, dans l'ensemble, caractérisent une modalité d'exploitation selon les déterminations d'un groupe national à partir de ses modalités de recrutement des femmes destinées à la prostitution, de voyage et de transfert d'un pays à un autre, des formes d'assujettissement et d'exploitation utilisées, lesquelles déterminent à leur tour les modalités de sortie des circuits de la prostitution* » (note p 127).

Différents écueils se dressent devant l'étude de la prostitution. En premier lieu, la grande question concerne le caractère libre ou contraint d'une telle pratique. On serait ainsi amené à distinguer les femmes prostituées étrangères, exerçant sous la contrainte, des femmes prostituées autochtones, qui auraient choisi cette activité. Malgré l'absence de données chiffrées, on peut raisonnablement penser que la contrainte et la traite concernent effectivement plus les femmes prostituées étrangères, ce qui ne signifie pas pour autant, d'après les enquêtes, que toute prostitution étrangère est contrainte (Guillemot, 2006), ni que ces prostituées acceptent la prostitution à partir du moment où elle s'exerce sans violence. Distinguer ainsi la place de l'individu, sa capacité de décision et d'autonomie, de même que les modalités d'entrée dans la prostitution, est en effet complexe, et les généralisations sont périlleuses. En général, les interprétations distinguent les logiques de survie des logiques de métier, mais la réalité rapportée par les principales intéressées rend compte de points de vue et de nuances décalées : « *une image polyédrique (...) qui ne se réduit pas à celle de la "victime passive"* » (Malucelli, 2002, p 229).

En deuxième lieu, il faut tenir compte de caractère explosif du débat sur la prostitution. Les législations nationales et les courants de pensée, entre prohibitionnisme, abolitionnisme et réglemmentarisme, reflètent le caractère polémique et politique de la prostitution. Celle-ci est soit interdite soit réglemmentée, cette dernière option présentant dans la pratique un grand

nombre de formules. La prostitution renvoie ainsi à un grand nombre d'interprétations, renvoyant parfois à un certain malaise : approche tardive et victimisante des institutions internationales, morale judéo-chrétienne, point de vue genré des chercheurs (entre prétention masculine à la compréhension totale et résilience féminine). Une récurrence, soulignée par les anthropologues et les travailleurs sociaux sur la prostitution, est que trop souvent la parole des individus concernés, c'est-à-dire surtout les femmes, a été confisquée : on a parlé à leur place, en les considérant de fait comme des non-sujets (Guillemot, 2006). Le point de vue des femmes prostituées sur leur activité peut ainsi sortir des sentiers battus, proposer des interprétations différentes de ce qui semblait à première vue logique, ré-interroger la réalité selon un autre angle de vue.

En troisième lieu, en partie héritage du rejet institutionnel, la question de la prostitution présente peu d'informations chiffrées, et il faut reconnaître leurs limites quand elles existent. Il s'agit d'une activité qui sort des sentiers battus en grande partie parce qu'elle en a été exclue³¹⁷. Il est vrai que c'est un phénomène très mouvant quand il a lieu dans le cadre des migrations internationales. Mieux appropriées, les enquêtes émanant des chercheurs de terrain et des associations et travailleurs sociaux, n'en présentent pas moins de riches informations.

2) L'estimation de la prostitution étrangère en Italie

L'estimation - particulièrement fragile - du nombre de femmes (avec aussi des hommes, très minoritaires) prises dans l'engrenage d'un système prostitutionnel, ne peut être établie qu'au travers des aides et soutiens apportés par les O.N.G. et les associations religieuses. Si les nombres indiquent plus un recours à ces associations, et donc une volonté d'en sortir, que l'ampleur réelle de la prostitution, ils indiquent néanmoins, en recoupant les observations et les témoignages, les proportions et les dynamiques. Entre 1996 et 2001, le nombre de femmes engagées dans la prostitution en Italie a été estimé entre 27 000 et 57 000, et celles en situation de semi-esclavage [*para-schiavistiche*] autour de 20 000 ; le "stock" permanent est estimé autour de 12 000 à 14 000 unités par an, mais il varie selon les régions et les saisons. Ces effectifs évoluent rapidement, des femmes sortent des systèmes prostitutionnels pour être remplacées par d'autres ; ils obéissent aussi à des cycles [*turn over*] : cycle long de 5 à 6 ans pour les Nigérianes, cycle court voire saisonnier pour les est-Européennes.

La dynamique de la prostitution mesurée par les O.N.G. entre 2000 et 2005 (cf annexe 7.2) se traduit par :

- une augmentation de la prostitution : le nombre de prostituées a augmenté de 68 % (estimation basse) à 78 % (estimation haute) en l'espace de cinq années ;
- la suprématie des Nigérianes, qui représentent la moitié des prostituées en 2000-2001, mais qui s'affaisse quelques années plus tard à 31 % tout en restant la première nationalité ;

³¹⁷ Voir les revendications des organisations de "travailleuses et travailleurs du sexe" pour leur intégration aux droits sociaux (retraite, sécurité sociale, chômage) et la reconnaissance de leur activité : « *sex work is work* » (cf *Vacarme* n°46, 2009).

- le deuxième groupe de prostituées concerne en 2000-2001 les Albanaises (21 %), mais en 2004-2005 les Roumaines (28 %) ; ces deux groupes ont une dynamique inverse. Alors que pour la première période, le tableau était : les Nigérianes et les Albanaises (70 %), et les autres; par la suite c'est : les Nigérianes et les Roumaines (60 %), et les autres.

- une participation plus importante au marché de la prostitution des groupes venant de l'Europe orientale (Moldavie, Roumanie, Ukraine, Russie).

La tendance observée dans la première moitié des années 2000 montre l'évolution du visage des prostituées : une "nouvelle" prostitution, incarnée par les est-Européennes, prend progressivement le pas sur une prostitution désormais "historique". Cette prostitution "traditionnelle" révèle des dynamiques différentes suivant les nationalités. L'évolution récente montre que le nombre d'est-Européennes a fortement augmenté, avec notamment les Roumaines dont les effectifs ont été multipliés par dix en cinq ans ! Manifestement, le rythme de la prostitution étrangère en Italie suit celui des flux migratoires vers ce pays, en sélectionnant toutefois les communautés concernées. Le rythme de la prostitution a subi une baisse au début des années 2000, suivie d'une reprise au niveau précédent en 2005 ; plusieurs facteurs sont avancés : 1) une plus forte répression de la part des forces de l'ordre, 2) une adaptation des structures d'aides (O.N.G., organisations catholiques) aux prostituées, 3) une évolution/adaptation des systèmes prostitutionnels, passant de formes d'exploitation basées sur la violence à des modalités reposant sur la négociation et le consensus.

3) L'entrée dans le système prostitutionnel

Exploitation, endettement, violences, soumission, sont le lot commun des prostituées étrangères victimes de la traite (Malucelli, 2002, pp 238-239). La compréhension de la situation des femmes étrangères prostituées ne peut se faire qu'en déconstruisant leurs deux statuts : elles sont migrantes avant d'effectuer le travail auxquelles elles sont assignées. Il faut bien avoir à l'esprit que mêmes les femmes victimes de trafic ont décidé d'émigrer : il s'agit d'une décision forte (Malucelli, 2002). Qu'il s'agisse de la prostitution historique ou de la nouvelle prostitution, les facteurs structurels d'entrée dans un système prostitutionnel basé sur la migration ont des caractéristiques communes : les difficultés économiques qui poussent les femmes à la recherche d'une vie meilleure ou bien de ressources financières pour subvenir aux besoins de leur famille. La migration peut aussi représenter une recherche d'autonomie pour les femmes, notamment par l'influence qu'exerce le style de vie des pays d'Europe occidentale.

Le passage de la position de migrante à celle de prostituée contrainte s'effectue dans le cadre de l'abus de confiance et de la tromperie [*inganno*]. Les rapports sexués de domination sont importants : violence psychologique et maltraitements physiques. La relation qui tient la femme au trafiquant et au proxénète repose sur la centralité de la dette (Ibidem, p 236). Dette de voyage, ou évaluée au bon vouloir du proxénète, elle tiendra la femme jusqu'à ce qu'elle

soit remboursée ; entre eux, les trafiquants peuvent se vendre des dettes humaines, c'est-à-dire des droits d'exploitation, des droits de propriété.

Cependant, la majeure partie de la prostitution étrangère ne semble pas avoir lieu au sein d'un système prostitutionnel coercitif. Carchedi estime par exemple que la proportion de femmes victimes de trafic sur l'ensemble des femmes étrangères qui se prostituent dans la rue en Italie est de 8 à 9 %, soit 2 000 femmes sur 25 000³¹⁸. Dans le cas de la prostitution consensuelle, objet d'une transaction entre les deux parties, comme cela arrive en Europe orientale, la prostitution est envisagée comme temporaire et nécessaire, ce qui n'empêche en aucune manière les rapports de violence³¹⁹. La prostitution peut en effet être envisagée comme une activité professionnelle permettant de subvenir à ses besoins. La prostitution ne procède pas tant d'un choix délibéré pour les femmes, que d'un « *dispositif de contraintes multiples* » (Guillemaut, 2006, p 166) – obligation de remboursement, élément d'une stratégie familiale, marché du travail restreint – qui leur permet bon an mal an de trouver une issue convenable, acceptable, relevant d'une stratégie d'adaptation en attendant mieux (p. ex. constituer un fonds pour un projet de travail indépendant, le plus souvent ouvrir un commerce). La prostitution peut ainsi être la seule alternative à une situation économique délicate. Dans ce sens, l'exercice de la prostitution représente aussi pour ces femmes une quête et une expérience d'autonomie et d'émancipation, a fortiori quand la migration avait pour but de sortir d'un monde culturel trop oppressant (Ibid., p 167).

Pour les migrantes, la prostitution peut également être une activité vraiment ponctuelle - certains soirs ou le week-end - et représenter une ressource économique complémentaire d'un travail mal payé (cas des *colf* et *badanti*). Il s'agit d'une alternance pour mener le projet migratoire à bien : accumuler des gains économiques à envoyer à la famille restée au pays. Le travail informel et le manque de garanties y afférant peuvent ainsi jeter des travailleuses étrangères dans la prostitution, en cas d'absence ou de perte d'emploi, voire même en cas de maternité.

4) Les caractéristiques de la prostitution en Italie selon les groupes nationaux

- **Le système prostitutionnel nigérian** : première nationalité parmi les prostituées étrangères (Carchedi, Tola, 2008, pp 144-148 ; Aghatise, 2005), les Nigérianes ont un système prostitutionnel qui tient par la mise en coupe psychologique et financière de jeunes femmes issues le plus souvent du sud-central du Nigéria (Bénin City, groupe Edo). Il est apparu dans la seconde moitié des années 1980 à la suite d'une crise économique et sociale. La figure centrale de ce système prostitutionnel est la « *Madame* » ou « *Maman* », à la fois

³¹⁸ In Malucelli, 2002, note 1 p 226

³¹⁹ Ce phénomène peut aussi valoir pour les prostituées nigérianes : « *Passées les premières années, avec l'augmentation du phénomène et le renforcement des mécanismes d'organisation, toutes les filles ont commencé à partir en connaissant l'activité qui les attendait : l'ignorance, cependant, continue à concerner la condition de contrainte et d'exploitation dans laquelle elles sont obligées de travailler* » (P. Cingolani (2006), "L'imprevedibile familiarità della città : luoghi e percorsi significativi dei migranti nigeriani a Torino", in Decimo, Sciortino (a cura di)(2006), p 62)

médiatrice avec les organisations criminelles (figures masculines) et rabatteuse ou mère-maquereille [*magnaccia*]. Rapports affectifs et de confiance, famille, religion et endettement, ainsi que le choc culturel avec la société d'arrivée, constituent le cadre de mise sous tutelle des jeunes filles poussées à la prostitution parfois dans des conditions de semi-esclavage. Il s'agit d'une prostitution par cycle [*turn over*] de trois à cinq années ; les prostituées nigérianes proposent des passes parmi les moins chères du marché – jusqu'à 5 euros (Aghatise 2005). Les transformations récentes de ce système résident dans l'apparition et l'affirmation du rôle des hommes et d'une violence semblable au système albanais. La prostitution nigériane est apparue de façon massive en Italie dès le début des années 1990³²⁰. Les femmes sont placées à découvert sur les grands axes routiers à la périphérie des villes, en raison principalement de la faible fréquence des contrôles de la police. Adoptant une mobilité fréquente, les groupes organisés qui les tiennent en main les font changer souvent de lieu de travail entre les villes. C'est Castelvoturno, petite ville au nord de Naples – au centre également de l'ouvrage de Roberto Saviano *Gomorra*, en tant que territoire de la mafia des *Casalesi* – qui est qualifié de « *cerveau* » et de « *centre de triage* » du système prostitutionnel nigérian à l'échelle nationale (Bernardotti, Carchedi, Ferone, 2005).

- Qualifiée d'« *industrielle* », la prostitution des **Albanaises** était particulièrement développée dans les années 1990 et au début des années 2000 (Carchedi, Tola, 2008, pp 141-144). Elle a accompagné l'image de l'invasion des hordes barbares chez les honnêtes Italiens civilisés (Campani, 1992, 1997), et était très visible dans les rues des villes à la tombée de la nuit. Elle repose sur des modalités particulièrement agressives et violentes de la part d'une criminalité commune à la fois diffuse et aux méthodes "artisanales" mêlant violence aveugle et manipulation affective. Son but est ouvertement le trafic à des fins d'exploitation sexuelle. La figure emblématique de la prostitution albanaise est la jeune femme liée à son fiancé-copain-proxénète par l'affection et la naïveté (promesses de mariage et de vie aisée en Europe de l'Ouest). Finalement, les bases de la violence brute ont imploré, conséquence des dégâts et des fuites de femmes, et ont été remplacées par des relations de négociation, plus souples et pacifiques, avec partage des gains. Cette mutation est-elle en rapport avec la stabilisation des rapports économiques et politiques en Albanie ? ou bien d'une transformation de la criminalité ? Les effectifs des prostituées albanaises ont chuté, même si le phénomène n'a pas disparu complètement ; par la suite, les femmes ont suivi les itinéraires les plus divers dans ou hors du système professionnel. Ce ne sont maintenant que des micro-flux de femmes albanaises qui ont recours à la prostitution, soit parce qu'elles ne réussissent pas à s'en sortir, soit par dépannage économique occasionnel. La criminalité

³²⁰ La présence nigériane en Italie est attestée dès le début des années 1980, pour les étudiants et autres activités professionnelles ; cette présence ne se limite donc pas à celle des femmes prostituées, et elle lui est même antérieure. L'histoire des liens migratoires entre l'Italie et le Nigéria trouve sa source dans les investissements industriels de FIAT - cf P. Cingolani (2006), "L'imprevedibile familiarità della città : luoghi e percorsi significativi dei migranti nigeriani a Torino", in Decimo, Sciortino (a cura di)(2006), pp 59-87 – et de AGIP dans ce pays d'Afrique, notamment avec l'implication italienne dans des trafics de visas. Pour les mutations de la communauté nigériane en Italie et l'apparition du système prostitutionnel, l'évolution de la prostitution étrangère à Castelvoturno, la cohabitation avec la Camorra, cf. Bernardotti, Carchedi, Ferone (dir)(2005).

organisée albanaise s'est orientée vers d'autres secteurs, quand elle n'a pas pris en main la prostitution des autres est-Européennes.

- Plus récente, **la prostitution en provenance d'Europe orientale** : Les Roumaines et Moldaves représentent la nouvelle prostitution en provenance de l'Europe orientale (Carchedi, Tola, 2008, pp 148-151). Ce nouveau système prostitutionnel fait suite à la ré-organisation et à l'extension du bassin de recrutement de la mafia albanaise, qui concerne d'autres nationalités que la leur, mais aussi à l'immigration importante des Roumains. Par rapport à l'expérience des Albanaises, la violence brute a été remplacée par la négociation afin de prendre en considération les meilleures conditions de réaliser les objectifs des deux parties. Elle s'est adaptée aussi à une population non plus de jeunes filles ou femmes mais de femmes plus mûres, mieux scolarisées, qui ont occupé des emplois salariés par le passé, et sont plus aptes à défendre leurs intérêts. Les prostituées roumaines viennent le plus souvent des régions rurales en crise économique : autour de Bucarest et à proximité de la frontière moldave. Il ne s'agit pas tant d'une prostitution involontaire, même si elle existe, que d'une prostitution « *consensuelle* » organisée par l'intermédiaire d' "agences de voyage" qui ont un côté licite (le transport) et illicite (l'organisation de la prostitution) ; les organisations criminelles évoluent en zone grise, mi-crime, mi-service, en marge de l'entrepreneuriat commerçant. Quand elles ne tombent pas en situation d'asservissement, cette pratique de la prostitution saisonnière et programmée peut représenter, une ressource économique pour les Roumaines.

- Des **systèmes prostitutionnels résiduels** : La prostitution maghrébine (Carchedi, Tola, 2008, pp 152-154), de Marocaines et de Tunisiennes, se caractérise par le fait qu'elle est réservée quasi-exclusivement à la communauté. La majeure partie de la prostitution est ainsi gérée et organisée par des codes culturels qui impliquent la famille ; la coercition et la prostitution forcée existent aussi, sous la coupe de proxénètes. Les cafés-bars et hôtels constituent l'espace de travail des prostituées maghrébines dans les quartiers à forte concentration de la communauté. La prostitution peut aussi être un complément de *colf* et de *badanti* maghrébines en situation de précarité économique.

La prostitution chinoise (Carchedi, Tola, 2008, pp 155-164) se distingue par deux sous-systèmes prostitutionnels suivant les deux modèles migratoires en provenance de la Chine, le plus consolidé et organisé étant lié à l'immigration plus ancienne du centre-sud, le plus récent et individualiste étant associé aux nouveaux flux du nord.

5) L'espace de la prostitution

L'espace par excellence de la prostitution est la ville et sa périphérie, là où se trouve - ou bien où il est possible de rencontrer - la clientèle potentielle, comme sur les grands axes de circulation. En périphérie, les contrôles de police sont aussi notoirement moins fréquents. Dans les centres-villes, certaines rues voire certains quartiers ont une vocation historique pour les activités de prostitution. Un lien fonctionnel et spatial semble mettre en évidence soit une proximité entre lieu de résidence et de travail pour les prostituées dont la situation est plus

fragile, à l'image des quartiers centraux dégradés abritant des femmes de migration récente, soit une séparation, le lieu de résidence situé en périphérie urbaine où les conditions de logement sont plus convenables, pour les femmes migrantes mieux insérées dans la ville. En outre, dans les quartiers centraux dégradés, la prostitution est en butte aux projets de rénovation urbaine et de valorisation foncière et immobilière, ainsi que des habitants craignant la dégradation de l'image de leur quartier³²¹.

L'intensité de la prostitution obéit aussi à des facteurs saisonniers. L'été est la haute saison, le printemps et l'automne les saisons moyennes, tandis que l'hiver est la basse saison. Logiquement, les zones touristiques d'été attireront plus de prostituées. L'été est aussi la saison privilégiée pour la prostitution de rue, tandis que l'hiver pourra être l'occasion d'une pratique en appartement ou dans des lieux fermés (bars, discothèques), voire le moment d'une pause. Le rythme des saisons de la nature ponctue ainsi les modalités spatiales de l'exercice prostitutionnel tout comme les rythmes des migrations internationales à de telles fins.

La distribution régionale de la prostitution suit la division Nord/Sud de la Péninsule : elle est plus au Nord qu'au Centre et au Sud, et avant tout selon la présence de grands centres urbains. La proximité frontalière des régions du Nord permet des configurations d'installation et de travail plus fluides pour les étrangères (transit, prostitution saisonnière). La mobilité – inter-urbaine, inter-régionale ou internationale - des prostituées est fondamentale.

L'usage de l'espace de travail est différent selon les groupes considérés. Les groupes nigériens ont tendance à se distribuer de manière plus diffuse sur le territoire national que les autres groupes ; une plus grande mobilité inter-régionale et une prédilection pour les périphéries urbaines (en raison de la répression envers les réseaux de prostitution en 2002) les rendent plus insaisissables. La polarisation sur les villes septentrionales représente la configuration principale des groupes d'est-Européennes. La distribution des autres systèmes prostitutionnels semble suivre la logique d'installation du système migratoire de leur communauté.

À grande échelle, la pratique de la prostitution concerne deux espaces : la rue et les espaces clos [*al chiuso*] (appartement, bars/discothèques). Avant que la pratique de l'appartement ne se diffuse aux étrangères, on pouvait établir une opposition entre la rue à celles-ci et les appartements aux Italiennes. La rue représente l'espace de rencontre privilégié avec la clientèle masculine, et quand il y a transfert *al chiuso* elle reste une solution complémentaire voire centrale mais onéreuse (Carchedi, Tola, 2008).

6) La prostitution et la loi en Italie

Le système juridique italien repose actuellement sur la loi Merlin de 1958 qui a institué un système abolitionniste interdisant les maisons closes ainsi que le proxénétisme [*lenocino*]. Les propositions de lois sur le thème de la prostitution ont été nombreuses à partir des années 1990. Avec l'article 18 de la loi 286/98 dite Turco-Napoletano, les prostituées peuvent

³²¹ Sur Gênes, cf A. Fava "Genova ripulisce i bassi e caccia le prostitute" (il manifesto, 10/09/2008).

recourir à une aide sociale pour sortir de leur situation. La loi prévoit protection et insertion sociale, en plus du permis de séjour (distribué avec force parcimonie), moyennant une collaboration avec les forces de l'ordre et la dénonciation des proxénètes. Le succès de cette loi est cependant incertain face aux défis croissants. Son application s'est révélée difficile, tant de la part du système policier et judiciaire (répression des prostituées et non de la prostitution, cycles politico-médiatiques, impréparation du système judiciaire, mesures de court terme, lenteur de mise en place), que des victimes concernées (faible protection, et la dénonciation peut se révéler difficile dans un climat de peur et de représailles et de relations ambiguës entre les parties). Le risque du refus de collaboration des femmes prostituées avec la police est l'arrestation et leur expulsion au pays de provenance.

En Italie dans les années 2000, des cycles politico-médiatiques récurrents à l'encontre de la prostitution se sont succédés, *a fortiori* quand elle est visible et fait tache dans le « *décor urbain* », ou bien quand c'est le caractère étranger des femmes prostituées qui est visé. La répression de 2002 s'insérait dans un cadre sécuritaire médiatique, donc occasionnel. Diverses Communes ont pris des arrêtés réglementant la pratique spatiale de la prostitution. Déposé en 2008, un projet de loi sur la prostitution – dite “loi Carfagna” – entend adopter un système prohibitionniste, avec délit d'exercice de la prostitution en tout lieu public ou ouvert au public, sans établir de distinction entre clients et professionnels (avec peine de prison), et poussant les femmes et hommes prostitués à être moins visibles et à pratiquer *al chiuso*³²². Ce projet de loi répressive vise particulièrement les femmes et hommes prostitués qui racolent dans la rue, c'est-à-dire les étrangers *a fortiori* « *clandestini* ». Cette politique d'invisibilisation spatiale entraînerait une situation d'isolement contribuant à leur vulnérabilité et à leur insécurité.

La sortie d'un système prostitutionnel consiste à intégrer le marché du travail qui est commun à la situation des femmes immigrées en Italie (Malucelli, 2002). Par le biais le plus souvent des associations caritatives et des instituts religieux, le travail domestique et le soin aux personnes représentent le débouché professionnel le plus important. Le plus souvent, la situation des anciennes prostituées étrangères se traduit par une grande précarité socio-économique. Le retour au pays, synonyme d'échec, est difficilement envisageable.

³²² Cf La Repubblica “Prostituzione: ok al ddl Carfagnana. Via le lucciole dalla strada” (La Repubblica, 11/09/2008, www.repubblica.it/2008/09/sezioni/politica/ddl-carfagna/ddl-carfagna/ddl-carfagna.html); Carta “Carfagna torna alla carica contro la prostituzione” (Carta, 08/09/2008, www.carta.org/campagne/diritti+civili/14852), G. Russo Spina “Ricetta Carfagna: in carcere i clienti delle lucciole” (il manifesto 10/09/2008), M. Maturi “Gabbie per lucciole di strada” (il manifesto 12/09/2008); Carta “Prostituzione, le regioni bocchiano il ddl Carfagna” (Carta, 25/02/2009, www.carta.org/campagne/diritti+civili/16659).

Conclusion

Les analystes estiment que l'immigration est bénéfique du point de vue économique pour l'Italie. Elle a revitalisé certains secteurs de production et a répondu aux besoins de main-d'œuvre au-delà de l'insuffisance des quotas d'entrée officiels. Les conditions d'emploi de la main d'œuvre immigrée se caractérisent par les "5 P" : « *lavori precari, pesanti, pericolosi, poco pagati, penalizzanti socialmente* » (emplois précaires, fatigants, dangereux, peu payés, socialement pénalisants). Dans un pays où l'économie informelle est importante, l'imbrication entre les conditions de régularisation de séjour et de travail, contribue au maintien de la force de travail immigrée en situation de vulnérabilité.

La segmentation du marché du travail, l'image socio-symbolique attachée à certains groupes d'une part, et les chaînes migratoires, les réseaux de recrutement, la division sexuelle et tout caractère propre aux communautés considérées d'autre part, font système afin de déterminer la spécialisation professionnelle des migrants. Celle-ci est logiquement en lien avec les déséquilibres économiques territoriaux Nord/Sud qui existent à l'échelle de la Péninsule. Nous avons en particulier relaté le fait que l'immigration féminine s'est en particulier portée sur le soin aux personnes âgées à domicile, répondant au vieillissement démographique, aux mutations de la famille italienne et aux carences de l'Etat-providence ; dans la suite de cette thèse, nous avons appelé "communautés urbaines" ces groupes (Philippins, Sri Lankais, Péuviennes) dont la spécialisation professionnelle contribue à leur concentration dans les villes italiennes.

Si les immigrés représentent une "richesse", qu'ont-ils en retour ? Leur position de force de travail bon marché a tout intérêt, dans la logique d'exploitation, à être maintenue. La compétition internationale offre le cadre d'une recherche de baisse des coûts du travail qui peut se pratiquer *in situ*, au lieu d'aller la chercher au-delà des frontières nationales dans le cadre de délocalisations. Dit rapidement, l'exploitation capitaliste des hommes se réalise sur le dos du travail maintenu dans la sous-qualification, tandis que celle des femmes se réalise dans la sphère de reproduction familialiste. Aussi, les barrières administratives à la présence régulière des immigrés ne sont-elles paradoxales qu'en apparence, la logique étant de disposer d'une armée industrielle de réserve qui ne bénéficie pas des garanties communes obtenues par les conquêtes sociales de la classe ouvrière nationale ainsi que de l'accès à la citoyenneté. La xénophobie ambiante en Italie – que nous ne croyons pas hégémonique cependant – est par définition une réaction à une situation non maîtrisée, mais aussi la manifestation de la nécessité de maintenir un volant de force de travail disponible et dominé.

Chapitre 8 : Les immigrés et la ville

La ville présente des facteurs de concentration de population – logements, opportunités d’emplois, localisation des institutions et des services aux étrangers, nœuds des réseaux migratoires internationaux etc. - qui concernent *a fortiori* les immigrés. À ce titre, Milan, la capitale économique de l’Italie, et Rome, capitale politique nationale et centre mondial du catholicisme romain, sont à la fois des portes d’entrée importantes, avec leur aéroport international, et les principaux pôles d’attraction des flux migratoires à l’échelle de la Péninsule.

Le but de ce chapitre est de présenter un panorama concernant la distribution des étrangers suivant les villes d’Italie. L’immigration dans la Péninsule est particulièrement éclectique, et leur répartition suivant les villes l’est tout autant. Toutefois, la présence des immigrés dans la ville pose la question de leur inscription dans la dynamique urbaine plus générale de la périurbanisation voire de la contre-urbanisation à l’ordre du jour en cette fin du XX^e siècle (Petsimeris, 2002).

À cette vision inter-urbaine, nous évoquerons des exemples de l’usage et de la pratique de l’espace intra-urbain des immigrés voire de certaines communautés, en faisant le lien avec les problèmes du logement.

I) La distribution des immigrés dans les différentes villes italiennes

1) Concentration urbaine : évolution et différenciation

La géographie urbaine de la présence immigrée en Italie obéit à un double mouvement : une atténuation de leur concentration dans les grandes unités urbaines et une augmentation de leur poids par rapport à la population de la ville. La distribution des étrangers en Italie se caractérise par une concentration urbaine qui est en train de s’atténuer, au bénéfice d’une répartition plus diffuse vers les communes de plus petite taille (cf annexe 8.1). Les villes de plus de 500 000 habitants (Rome, Milan, Naples, Turin, Palerme et Gênes) regroupent en 1991 presque 30 % du nombre total des étrangers résidents en Italie, puis 19 % en 2001, alors que ces six villes représentent 13,2 % de la population nationale en 1991 puis 12,2 % en 2001 (cf annexe 8.2). En dix ans, l’augmentation générale de la population étrangère a été moins forte pour les grandes villes que pour les communes comptant entre 3 000 et 30 000 habitants : pour ces communes de petite taille démographique, le nombre d’étrangers a plus que quadruplé, en particulier pour celles de 3 000 à 10 000 habitants qui regroupent 21 % des immigrés en 2001 (18 % en 1991).

L' "effet commune-centre" est toujours une réalité dans la distribution spatiale des immigrés, mais, depuis les années 1990, il a tendance à s'atténuer. On peut faire l'hypothèse d'une diffusion des populations immigrées vers les communes périphériques par rapport à la ville-centre selon le modèle de la péri-urbanisation, valable pour la population autochtone.

La mobilité inter-communale témoigne de cette évolution : les soldes migratoires des chefs-lieux de région sont souvent négatifs, les grandes villes tendant à perdre leur population résidente étrangère souvent au bénéfice de communes de plus petite dimension (ISTAT, 2007c, pp 35-36). Toutefois, la mobilité inter-communale des populations immigrées est différente selon qu'on est au Nord ou au Sud ; l'échelle de la mobilité sera d'une relative proximité dans le premier cas, et inter-régionale dans le second cas. En effet, une dynamique de périurbanisation-suburbanisation des populations immigrées touche particulièrement les villes du Nord et du Centre de l'Italie ; par contre, l'ensemble des communes du Mezzogiorno sont plutôt concernées par la fuite des immigrés en direction des régions du Nord.

Dans les treize villes italiennes qui comptent plus de 250 000 habitants, le nombre d'étrangers résidents a fortement augmenté entre 1991 et 2007, quantitativement dans les plus grandes villes, proportionnellement parmi les moins importantes (comme Vérone et Messine). Rome, la capitale nationale, compte toujours le plus grand nombre d'étrangers, mais Milan, la capitale économique, a connu les afflux les plus massifs au point de finir par détenir le plus fort taux d'étrangers parmi sa population (13 % en 2007).

Le taux d'étrangers résidents par rapport à la population totale reste plus important pour les plus grandes villes : 1,4 % en 1991, 3,7 % en 2001, 7,3 % en 2007. Ce sont les villes du Centre-Nord qui ont connu les plus fortes augmentations de ce taux. En 1991, le taux d'étrangers des villes du Sud était inférieur à 1 % et celui des villes du Centre-Nord était compris entre 1 et 2 % ; en 2001, ces taux sont inférieurs à 3 % pour les villes du Sud alors qu'ils sont beaucoup plus élevés au Nord : 13 % à Milan, 10 % à Vérone, 9,5 % à Florence, 9,3 % à Turin. Depuis la fin des années 1990, l'évolution de la proportion des étrangers dans la ville suit manifestement les déséquilibres Nord / Sud de la Péninsule, les villes du Centre-Nord étant des pôles attractifs pour les étrangers, à l'échelle nationale, contrairement aux villes méridionales.

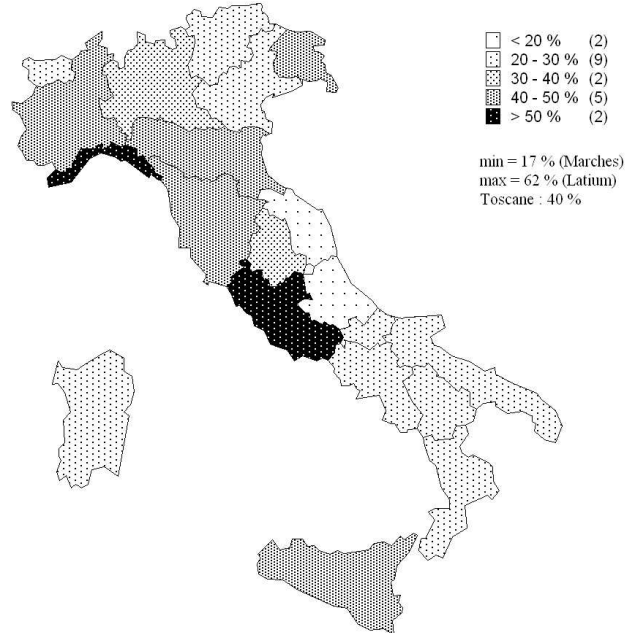
2) La question de la polarisation territoriale des étrangers

Les villes jouent un rôle important dans la distribution spatiale de la population étrangère. Dans ce panorama général, nous sommes contraint de seulement considérer les villes en tant que communes chef-lieu, même si la réalité urbaine renvoie à des ensembles plus vastes à l'échelle d'agglomérations.

La carte 8.1 présente pour l'année 2005 le rapport de population entre le chef-lieu et le reste du territoire régional. Les plus forts taux (Rome dans le Latium, Gênes en Ligurie) montrent une plus forte concentration territoriale des étrangers dans la commune chef-lieu : plus de la moitié des étrangers de la région y sont localisés. Les plus fortes concentrations,

témoignant d'une polarisation intra-régionale, se situent dans le Centre-Nord. Les régions où la diffusion territoriale des immigrés est plus prégnante sont plutôt dans le Sud et le Nord-Est.

Carte 8.1 : Part des étrangers résidant dans le chef-lieu sur le nombre total d'étrangers dans la région, en 2005



source : élaboration propre d'après <http://demo.istat.it>

Les différences de répartition des étrangers résidents entre le chef-lieu, la province et la région, permettent de déterminer la configuration de distribution territoriale des étrangers. Elle permet aussi de rendre compte de l'attraction des villes-centres comme élément de distribution spatiale des immigrés. Les éléments que nous présentons sont toutefois fragiles au vu des différences du nombre et de la taille des communes et des provinces au sein des régions (cf annexe 8.3). Les $\frac{3}{4}$ des étrangers des provinces de Gênes, Palerme et Rome sont concentrés dans leur commune chef-lieu ; ce rapport entre les deux échelles est le plus faible pour Bari. La commune de Rome présente également le rapport entre la commune et sa région le plus important des grandes villes (65 %), sans doute en raison de sa grande taille.

La comparaison des rapports d'échelles entre répartition de la population étrangère et de la population totale permet de déterminer si les étrangers suivent une configuration de répartition identique. En 2001, le plus souvent, les rapports d'échelle (commune/province, commune/région) concernant les étrangers sont supérieurs à ceux concernant la population totale, c'est-à-dire que la polarisation territoriale des étrangers est plus importante que celle de la population totale. Par exemple, 51 % des étrangers de la province de Florence résident à Florence alors que 38 % seulement de la population totale de la province habitent la commune chef-lieu ; les rapports commune/province, commune/région et province/région sont toujours supérieurs pour les étrangers. Des situations exceptionnelles existent, telle Venise, Catane, à la rigueur Turin, qui traduisent une diffusion territoriale des étrangers dans le reste de la région, soit dans d'autres villes, soit dans des communes de petite taille (suburbanisation). En 2007, le modèle de polarisation territoriale semble moins fréquent : la concentration relative

des étrangers à Naples, Turin, Palerme, Bologne, Catane ou encore Venise, est moins importante qu'en 2001 (cf annexe 8.4). Ainsi, fréquemment plus important que pour la population totale, le "desserrement" territorial des étrangers a concerné de nombreuses grandes communes, comme Rome, Milan, Florence, Vérone et Messine, et, de manière partielle, Naples et Bologne (cf annexe 8.5). Le poids de la commune chef-lieu dans la distribution territoriale des étrangers a par contre augmenté pour des villes comme Bari et Catane.

L'observation de l'évolution du taux d'étrangers dans les grandes communes permet de déterminer la dynamique de concentration relative des immigrés par rapport à la dynamique générale du total des habitants. Comme nous l'avons vu, il y a une division entre les villes du Nord et celles du Sud en ce qui concerne la proportion d'étrangers résidents parmi leur nombre total d'habitants ; les communes de Milan, Florence et Vérone présentent les taux d'étrangers les plus élevés (cf annexe 8.6). Cette division est même accentuée avec l'augmentation de l'immigration entre 2001 et 2007. Ce sont les communes de Milan, Turin et Vérone qui ont la proportion d'étranger en plus forte croissance. L'accentuation de la division Nord / Sud est valable tant pour les communes chefs-lieux que pour les provinces et les régions.

Les taux d'étrangers évoluent-ils de manière différente suivant les échelles (province, région) encadrant la grande commune ? Augmentent-ils davantage pour les communes chefs-lieux, les provinces chefs-lieux, ou bien pour les régions ? L'hypothèse de la concentration des étrangers sur la commune chef-lieu voudrait que le taux d'étrangers augmente plus fortement sur elle qu'aux échelles plus petites. Pour toutes les villes, la croissance du taux des étrangers est plus forte dans les chefs-lieux qu'aux autres échelles, surtout pour Milan (+ 6,1), Turin (+ 5,3) et Vérone (+ 4,6). L'écart par rapport aux autres échelles est aussi plus accentué pour ces villes, sauf pour Venise et Bologne pour lesquelles la croissance de la province chef-lieu est moins forte que celle de la région : soit les dynamiques de croissances sont identiques pour les deux échelles, soit la croissance de la province chef-lieu est un peu plus élevée que celle de la région.

II) La distribution urbaine des communautés étrangères

1) Des localisations différenciées

Dans les années 2000, les plus grandes villes italiennes regroupent 17 nationalités différentes faisant partie des trois communautés les plus nombreuses (cf annexe 8.7). L'ensemble de ces villes témoigne en effet d'une grande diversité quant à la structure d'immigration de sa population, caractéristique de la richesse des migrations sur le sol italien.

Les trois communautés les plus fréquentes sont :

- en 2003 : les Philippins (Rome, Milan, Bologne, Florence et Messine) et les Sri-Lankais (Naples, Palerme, Catane, Vérone et Messine) dans cinq villes, suivis des Marocains dans quatre villes (Turin, Gênes, Bologne, Messine).

- en 2007 : les Roumains, présents dans six villes (Rome, Turin, Bologne, Florence, Venise, Vérone), les Chinois (Milan, Naples, Florence, Bari, Catane) et les Sri-Lankais (Naples, Palerme, Catane, Vérone, Messine) présents dans cinq villes.

En 2003, la plus forte communauté toute catégorie est représentée par les Philippins (19 722) à Milan, suivie des Roumains (15 353) puis des Philippins (14 800) à Rome. En 2007, il s'agit des Roumains à Rome (41 391) et à Turin (41 063), suivis des Philippins à Milan (28 020) et à Rome (24 521). Dans un contexte général d'augmentation du nombre d'immigrés dans les villes italiennes, on distingue les mutations de l'immigration en Italie, c'est-à-dire le dépassement progressif de groupes d'immigration historique (Philippins et Sri-Lankais) par des groupes d'immigration plus récente (les Roumains). Ce dépassement s'observe dans les villes : le dépassement numérique des Sri-Lankais par les Ukrainiens à Naples, des Chinois par les Roumains à Florence, des Sri-Lankais par les Roumains à Vérone.

Certaines grandes villes se caractérisent par une spécialisation communautaire, révélant la présence et la prégnance de réseaux et chaînes migratoires particulières, comme les Egyptiens à Milan, les Ukrainiens à Naples, les Equatoriens à Gênes, les Mauritiens à Catane et Bari, les Bangladeshis à Venise et Palerme. Les plus fortes proportions communautaires dans une ville concernent, en 2003, les Sri-Lankais (35 %) à Messine, puis les Mauritiens à Catane et les Equatoriens à Gênes (29 %), tandis qu'en 2007 ce sont les Roumains (40 %) à Turin, puis les Equatoriens (36 %) à Gênes et les Sri-Lankais (30 %) à Messine qui représentent les plus fortes concentrations d'étrangers.

De 2003 à 2007, les populations étrangères ont surtout augmenté dans les communes de Rome (+ 95 668 personnes) et de Milan (+ 67 731), suivies de Turin (+ 47 421). Les plus fortes croissances relatives ont concerné Naples et Venise, dont la proportion d'immigrés a presque doublé. On peut distinguer les différentes communautés par l'importance de leur afflux dans les villes (cf annexes 8.7 et 8.8). En premier lieu, les Roumains ont fortement afflué à Rome, Turin, Florence, Vérone, Bologne et Venise. Les autres ressortissants d'Europe orientale, Ukrainiens à Naples, Moldaves à Venise et Vérone, ont aussi fortement augmenté leur présence dans ces villes. En deuxième lieu, les effectifs des Philippins et des Sri-Lankais, de présence traditionnellement forte dans les villes italiennes, ont aussi augmenté, mais de manière asymétrique : une hausse en général moyenne, mais qui est très forte pour des villes précises : Milan pour les Philippins, Naples pour les Sri-Lankais, Venise pour les Bangladeshis, Milan et Naples pour les Chinois. En troisième lieu, certaines communautés continuent leur spécialisation urbaine sur une seule ville, en particulier les Egyptiens à Milan, les Polonais à Rome, les Equatoriens à Gênes. En dernier lieu, certaines communautés marquent le pas dans certaines villes, comme les Mauritiens et les Grecs à Bari, ou les Chinois à Florence. Le poids relatif de certaines communautés a aussi pu baisser dans

certaines villes : les Philippins et les Marocains à Bologne, les Mauritiens à Bari et Catane, les Sri-Lankais à Palerme et Messine. Ainsi, la structure migratoire des villes se distingue selon la configuration des flux, leur rythme, en bref l'historicité des migrations internationales concernant l'Italie. En général, c'est dans les villes du Nord, avec Rome comme exception, que les mutations de la structure migratoire en lien avec les flux récents ont été les plus importantes.

2) La polarisation spatiale

La spécialisation de communautés d'étrangers pour certaines villes ainsi que leur configuration spatiale peuvent aussi être mises en évidence en étudiant leur proportion dans la commune chef-lieu en comparaison de leur présence dans la province chef-lieu (A/B) et la région (A/C) (cf annexe 8.9). On peut ainsi déterminer si certaines populations observent une polarisation spatiale, étant plus concentrées sur certaines communes par rapport à la province ou la région.

La concentration territoriale est particulièrement éloquent pour les Sri-Lankais de Palerme qui résident à 99 % dans la commune chef-lieu, par rapport à la province. D'autres populations observent des taux de concentration particulièrement importants : les Philippins de Rome (95 %), de Milan (85 % en 2003 et 84 % en 2007), les Péruviens de Turin (84 %), les Sri-Lankais (99 %), Bangladeshis (98 %) et Mauritiens en 2003 (98 %) de Palerme, les Equatoriens de Gênes (84 % en 2003 et 88 % en 2007), les Mauriciens de Bari (88 et 85 %), les Sri-Lankais de Vérone (85 et 86 %), les Philippins (95 et 94 %) et les Sri-Lankais (91 et 89 %) de Messine. Cette tendance à la concentration sur la commune chef-lieu concerne plus particulièrement les communautés étrangères traditionnelles en Italie et surtout présentes dans les villes. Elle est notamment liée à la spécialisation professionnelle de ces communautés – le travail domestique et le soin aux personnes – auprès des populations autochtones urbaines.

Par contre, les populations d'immigration plus récente, venues d'Europe centrale et orientale, se caractérisent par une moins forte concentration urbaine. Par exemple, bien que particulièrement nombreux, seulement 52 % des Roumains de la province de Rome en 2003, puis 45 % en 2007, résident dans la commune romaine, pourtant très étendue. Ou bien seulement 22 % en 2003 et 34 % en 2007 des Ukrainiens de la province résident dans la ville de Naples. Certaines communautés d'immigration traditionnelle, comme les Marocains et plus récemment les Albanais, ne sont pas non plus adeptes de la concentration urbaine. Par exemple, seulement 14 % en 2003 et 12 % des Albanais de la province de Bari sont concentrés dans la commune de Bari en 2007. A noter que ces populations sont moins concernées que les autres communautés précitées par la spécialisation professionnelle urbaine.

La concentration dans la commune chef-lieu par rapport à l'échelle régionale varie selon les populations. Logiquement, les communautés de faible concentration dans la commune chef-lieu par rapport à la province poursuivent cette tendance par rapport à la région : la diffusion spatiale est pour elles une tendance non négligeable. Les fortes concentrations

communales par rapport à la province distinguent deux types par rapport à la région : d'une part une concentration similaire, qui traduit une spécialisation de la communauté étrangère sur la ville en question, et d'autre part un moindre impact, en relation à la configuration urbaine de la région, d'autres villes de la région pouvant attirer la communauté en question. Dans le premier cas on distinguera les Philippins de Lombardie concentrés sur Milan et du Latium sur Rome, les Sri-Lankais de Campanie sur Naples, les Bangladeshis de Sicile sur Palerme, les Mauritiens des Pouilles sur Bari ; dans le second, caractéristique d'une certaine diffusion régionale, on placera les Sri-Lankais de Sicile et de Lombardie, les Chinois de Lombardie, les Mauritiens et Tunisiens de Sicile.

III) La question du logement et les immigrés

Le logement représente un des problèmes majeurs rencontrés par les immigrés en Italie (Tosi, 2000). « *Le problème du logement pour personnes immigrées fait partie du problème plus général du logement que, dans de nombreuses villes, doivent affronter également les citoyens italiens* » (Capecchi, 1990). La structure du logement en Italie – faible nombre de logements publics sociaux, marché privé de type spéculatif – se caractérise par une crise permanente occasionnant des difficultés pour toute personne disposant de peu de ressources économiques, que ce soit pour les étrangers ou les Italiens.

1) Pour les immigrés, un accès difficile

Le fait d'être immigré, *a fortiori* extra-communautaire, engendre une somme de difficultés supplémentaires que n'ont pas à supporter les populations autochtones : outre les discriminations dont ils peuvent être victimes de la part des propriétaires, à revenu égal ou condition professionnelle égale, un immigré se trouvera dans une situation de logement plus fragile, précaire, inadaptée, etc., qu'un Italien (A.R.E.S., 2000). En général, la situation des immigrés face au logement se caractérise par deux cas : la similitude de situation avec les populations italiennes pauvres ou aux revenus modestes, ou bien la marginalité et l'exclusion. L'urgence du logement concerne logiquement les derniers arrivés, surtout pour les systèmes migratoires orphelins de réseaux de soutien. La crise du logement [*esclusione abitativa*] affectant les immigrés les différencie toutefois des plus pauvres des Italiens, comme les S.D.F. [*senza dimora*]. En effet, elle représente pour eux - en dehors des regroupements familiaux ou toute sorte de solution de logement immédiat pour le primo-arrivant - rien de plus que la première étape vers l'insertion dans la société ; ce ne sont pas des exclus, mais leur situation de logement les place dans celle des plus pauvres : placés dans une double marginalité, ils partagent les mêmes lieux ainsi que les mêmes expériences de privation.

Trouver un logement stable est fondamental pour tout migrant qui a l'intention de faire sa vie à un endroit, temporairement ou durablement, trouver un emploi, avoir une famille ou

bien la faire venir. D'autant plus que disposer d'un logement – idoine selon les termes de la loi - est devenu une condition obligatoire pour l'obtention et le renouvellement du permis de séjour, donc pour l'accès et le maintien du migrant à la reconnaissance juridique de sa présence sur le sol italien. Le logement est un des éléments constituant le cercle vicieux de l'obtention des papiers d'autorisation de séjour.

En principe, l'accès des immigrés au logement public social est garanti par l'égalité des droits entre immigrés et nationaux, formulée par la loi Turco-Napoletano de 1998 et confirmée dans le *Testo Unico* 286/98. Dans les faits, depuis la politique de décentralisation de 1998, l'attribution des logements dépend de la politique des communes, le logement public étant de la compétence des institutions locales, via les agences locales A.T.E.R. (*Agenzia Territoriale per l'Edilizia Residenziale*). Dans la limite de leurs moyens, certaines communes ont développé une politique sociale du logement, notamment en direction des immigrés. D'autres, par contre, leur ont réduit l'accès de leur parc de logements. De plus, la loi Bossi-Fini de 2002 restreint considérablement ce droit : seuls les étrangers titulaires de la carte de séjour ainsi que ceux bénéficiant d'un permis de séjour de plus de deux ans et d'un emploi régulier, peuvent avoir accès au logement public social (Caritas, 2004, p 197 ; F.I.E.R.I., 2006, pp 11-12).

Encore plus que pour les Italiens, le marché locatif privé représente souvent la seule solution de se loger pour les immigrés. Victimes de discriminations de la part des propriétaires, ils représentent une population vulnérable en position d'être rançonnée. Ils sont contraints d'accepter des conditions inférieures au standard, que les nationaux refuseraient, quand on ne refuse pas de leur louer (ARES, 2000). En outre, dans un contexte général de déséquilibre entre une offre de logement insuffisante et une demande importante, la spéculation à libre court : prix élevés pour une qualité médiocre, avances de plusieurs mensualités, loyer basé sur le nombre d'occupants et non sur les mètres carrés, etc. Même, il n'est pas rare que des immigrés bénéficiant d'un emploi et d'une situation de séjour en règle soient sans toit. Cette situation génère une économie "grise" de marchands de sommeil qui louent des *posti letto* – lit dans une pièce à partager avec d'autres locataires - dans des logements à la densité d'occupation saturée. Cette discrimination peut aussi s'appuyer sur des considérations racistes, ou du moins un déficit d'image socio-symbolique, à l'égard des étrangers de couleur ou bien des Albanais dans les années 1990 et des Roumains depuis le milieu des années 2000. Un "régime spécial" est ainsi réservé aux immigrés, en raison de leur position de vulnérabilité dans la loi de l'offre et de la demande. L'A.R.E.S. (2000) a montré que dans les grandes villes italiennes, un « *loyer spécial pour immigrés* » existe de fait, supérieur au loyer du marché libre pour Italiens : calculé en zone semi-centrale, c'est à Rome qu'il est le plus élevé (17 000 livres contre 14 000 livres dans le marché libre pour Italiens), mais, en terme d'écart entre les deux loyers, si en valeur absolue il est plus important à Rome et à Venise (+ 3000 livres), en terme relatif il est plus important à Milan (+ 26 %, 13 100 livres contre 10 400) et à Naples (+ 24,5 %, 13 200 livres contre 10 600) (ARES, 2000, p 4).

Logiquement, les immigrés ont le plus souvent un statut de locataire de leur logement. La politique italienne de libéralisation des loyers pousse à la propriété : dans ce contexte,

l'accès à la propriété, notamment pour les immigrés qui sont présents depuis quelques années en Italie et qui ont suffisamment économisé, représente un débouché au problème de l'accès au logement. Dans le marché du logement italien, le passage en position de propriétaire, conséquence d'une ascension sociale, permet de se constituer à la fois une situation de stabilité et de patrimoine comme garantie économique : être propriétaire représente un élément important de sécurité économique et sociale.

La revue *Scenari Immobiliari* a réalisé en 2005 une enquête sur la place des travailleurs immigrés dans le marché immobilier. Il en ressort tout d'abord une augmentation générale de cette population pour l'achat d'un bien immobilier : elle représente 14,4 % des échanges à l'échelle nationale, et jusqu'à 20 % dans les provinces de Rome ou de Brescia. La demande d'achat de logement de la part des immigrés concerne des biens parmi les moins chers, de niveau bas-moyen, de petite dimension (surtout des deux-pièces), le plus souvent à remettre en état. La raison principale de l'accession à la propriété est le niveau élevé des loyers ; l'acquisition est aussi une issue à la réticence des propriétaires italiens à louer à des extra-communautaires. À l'échelle de la Péninsule, la géographie des transactions immobilières concernant les populations étrangères résidentes est conforme à la distribution territoriale de ces populations : les trois quarts des achats ont lieu dans le Nord (surtout en Lombardie), 20 % au Centre et 6 % au Sud. À l'échelle des villes, la revue souligne deux tendances qui obéissent à la loi de la rente urbaine qui représente la baisse des prix proportionnellement à l'éloignement du centre urbain : d'une part des achats immobiliers en périphérie urbaine voire, si ce n'est pas possible, vers des centres de plus petite dimension, et d'autre part des achats dans des territoires auparavant abandonnés par les Italiens, qui avaient été le théâtre de l'exode rural et d'une dévitalisation démographique. La conséquence de cet éloignement des centres urbains est aussi un éloignement des lieux de travail, ce qui fait augmenter les besoins en moyens de transport. Les populations concernées par cette augmentation de l'accession à la propriété sont conformes à l'actualité migratoire : en 2005, les Européens de l'est, en particulier les Albanais et les Roumains, sont les plus nombreux, suivis des Maghrébins (Marocains en particulier). Les Chinois s'orientent également de plus en plus vers la propriété, avec pour particularité de s'appuyer sur leurs propres structures financières communautaires. En général, ces acquisitions, souvent à crédit, se font à plusieurs, entre co-nationaux : les démarches individuelles sont peu nombreuses. Il a même une économie de la location entre co-nationaux qui se développe, le logement acquis étant un investissement entrant dans le circuit de la rente immobilière, et contribuant à l'émergence spécifique d'un marché du logement immigré. L'enquête de *Scenari Immobiliari* précise aussi que les immigrés ne cherchent pas de regroupement territorial de leur groupe national, et dispersent spatialement leurs acquisitions en fonction des opportunités qui leur sont offertes ; tendant à se concentrer et à se regrouper dans des zones spécifiques, les Chinois semblent représenter une exception à la règle.

Pour les primo-arrivants, surtout extra-communautaires, des structures d'accueil [*centri di prima accoglienza*] ont été instituées par la loi Martelli de 1990, pour l'hébergement d'étrangers sans toit (Caritas, 2004, pp 202-204). Mais ils sont notoirement insuffisants,

quantitativement comme qualitativement, et ne représentent qu'une solution temporaire. Ils sont surtout localisés dans le Nord (72 % en 2002), particulièrement en Emilie-Romagne (200 en 1998, 233 en 2002), Lombardie (198, 205) puis en Vénétie et Piémont.

La question du logement pour les populations immigrées trouve en effet une traduction dans la division structurelle de la Péninsule entre Nord-Centre et Mezzogiorno. Dans le Nord et le Centre, les politiques locales, issues de la concertation entre les institutions politiques et le monde associatif, tendent à vouloir dépasser les structures de premier accueil et à développer des outils pour l'accès des immigrés au logement social, à la location [*affitto*] et à la propriété, en somme à considérer l'accès commun au logement comme une nécessité d'intégration, alors que les communes du Mezzogiorno sont en retard sur ce plan (F.I.E.R.I., 2006).

La main tendue aux immigrés, en particulier aux extra-communautaires qui rencontrent le plus de difficultés, vient surtout des associations – le *terzo settore* - et des organisations religieuses (Caritas – Secours catholique, Sant'Egidio, etc.). Ce sont le plus souvent elles qui proposent toutes formes de recours pour faire face aux urgences dans la mesure de leurs moyens : aide au logement, à l'alimentation, apprentissage de l'italien, aide juridique et administrative, etc. Depuis 1990, les pouvoirs publics mobilisés pour les questions d'intégration des immigrés sont les pouvoirs locaux, des Régions aux sub-divisions communales. Mais leur implication dépendra des moyens et de la volonté politique déployés à cet effet, ce qui explique une grande variation de situations locales³²³.

2) Conditions d'habitat

Dans ce contexte, les conditions d'habitat des immigrés peuvent être très dégradées : surpopulation [*sovraffollamento*], insalubrité du logement, mauvaises conditions d'hygiène, etc. Obligés de se trouver un toit coûte que coûte, les situations d'occupations *abusive*, des squats, dans des locaux et des bâtiments laissés à l'abandon et non forcément prévus à cette fonction, ne sont pas rares³²⁴. Ces occupations, souvent collectives et entre immigrés de la même provenance, représentent une mobilisation de solidarité pour résoudre, même temporairement, la pénurie qui les touche en particulier. De nombreuses villes comptent des bâtiments et immeubles occupés de la sorte - comme la gare Tiburtina à Rome, occupée par des Érythréens, Éthiopiens et Soudanais qui y ont produit une vie sociale - mais ce phénomène existe aussi dans les campagnes quand les travailleurs agricoles ne trouvent pas où se loger (ruines [*ruderi*], fermes [*casali*] abandonnées, usines et hangars désaffectés) (MSF, 2005). Cependant, en occupant illégalement un logement ou un immeuble, les immigrés irréguliers ne pourront bénéficier d'un certificat de logement [*cessione di*

³²³ A Padoue, la construction d'un mur séparant un quartier d'immigrés du reste de la ville a défrayé la chronique. Même wikipedia en parle : http://it.wikipedia.org/wiki/Muro_di_Padova ; <http://www.repubblica.it/2006/08/sezioni/cronaca/padova-via-anelli/padova-via-anelli/padova-via-anelli.html> .

³²⁴ En italien, les occupations de locaux en dehors des clous de la légalité, même pour satisfaire dans l'urgence un droit fondamental, sont considérées comme *abusive*.

fabbricato] nécessaire à la régularisation de leur présence, document délivré par le propriétaire. À moins de recourir au marché noir des autorisations... moyennant finances.

Aussi, de véritables bidonvilles [*baraccopoli*] peuvent émerger dans les espaces urbains périphériques ou dans les interstices urbains³²⁵. Cet habitat auto-construit, qui rappelle les pays du Tiers Monde, se développe dans des conditions déplorables, sous les ponts et auto-ponts, sur les berges des cours d'eau, les angles morts de la circulation urbaine, ou dans la périphérie urbaine abandonnée par l'agriculture, etc. Les occupants logent dans des caravanes [*roulotte*], des cabanes [*baracche*], des taudis [*tuguri*], des abris de fortune [*ricoveri di fortuna*] faits de planches et de toile de plastique, de matériaux de récupération. S'il n'y a pas eu expulsion [*sgombero*] ou destruction par les autorités officielles, cet habitat "spontané" pourra, progressivement, être solidifié, et donner lieu à un paysage "pavillonnaire" périphérique. Rappelons que la précarité de l'habitat a aussi été le lot des migrants du Mezzogiorno dans les villes du Nord de la Péninsule dans les années 1950.

La crise du logement et les discriminations touchant les extra-communautaires sont telles, que les immigrés en situation régulière sont eux aussi affectés. Disposer d'un travail régulier ne représente pas une condition suffisante pour trouver un logement voire avoir les moyens de payer un loyer. Les réseaux communautaires, l'entraide et la solidarité permettent aux immigrés irréguliers, clandestins ou même les réfugiés, de s'en sortir. Les squats et l'habitat auto-construit incarnent la situation de précarité des conditions de vie des extra-communautaires ; pour s'en sortir, c'est la débrouille, l'indispensable entraide entre co-nationaux, la constitution d'une ville parallèle, à la fois en dehors et accrochée à la ville officielle.

3) Populations face à la crise du logement

On peut arriver à distinguer des formes, usages et solutions d'habitat différentes selon les populations concernées. Habiter de manière isolée ou bien collective peut distinguer les communautés en fonction des caractéristiques de leur régime migratoire. La mobilisation des réseaux éventuels peut représenter une ressource dans le mode d'installation : « *Les Sénégalais, par exemple, s'enfuient des centres de premier accueil, préférant les appartements en location ou les pensions, où sont créées les conditions nécessaires pour la reconstruction de petites communautés nécessaires. Il semble donc qu'il existe une relation entre une élaboration spécifique de l'expérience migratoire et les particularités d'habitat dominantes chez ces populations. En effet, le pivot de l'organisation de beaucoup de*

³²⁵ Sur les bidonvilles dans les villes italiennes, voir :

- pour Rome : Daniele, Pompeo (2006)
- pour Bologne : Perrotta, Tancredi (2006)
- pour Milan : Naga (2006)
- pour Naples : Ferulano (2006)
- pour les environs de Pise : Africa Insieme – Pisa (2006)
- pour Florence : De Vito, (2006) ; mais surtout cf infra.

Cf aussi L. Caffagnini "Il Sud del nostro Nord. Le baraccopoli nascoste di Parma, dove il bene più prezioso di chiama dignità" (il manifesto 22/10/2000)

communautés est la maison, lieu d'accueil pour les immigrés à peine arrivés, mais aussi point de rencontre, de prière, de dépôt des marchandises à vendre [...] » (Natale, Strozza, 1997, p 273)... et où sont réaffirmées les règles culturelles. Par contre, d'autres populations, comme les Maghrébins, de régime migratoire plus individuel, seront plus présents dans les centres d'accueil, ou dans des situations d'habitat plus dégradées.

Une catégorie particulière d'immigrés aura plus de chance de disposer d'un toit : les *colf* et les *badanti*. Le secteur domestique et d'assistance familiale présentent en effet la particularité de faire coïncider l'espace de vie avec l'espace de travail. Ce secteur présente une opportunité d'hébergement non négligeable pour un grand nombre de femmes, vue sa forte féminisation. De nombreuses Philippines, Cap-Verdiennes, Sud-américaines, et maintenant des femmes d'Europe orientale, habitent et travaillent sous le même toit que leur employeur, dans des conditions les plus diverses (de la disposition de la chambre indépendante au matelas dans le couloir) (Miranda, 2007)(cf supra). L'envers de cette opportunité touche à la question de l'intimité, mais aussi au mélange des espaces et des temps de production et de reproduction qui peut confiner les femmes dans une situation de servitude. En tout cas, l'idéal de la *colf* ou de la *badante* semble être de disposer d'un logement indépendant, condition qui va de pair avec la promotion sociale du travail *a ore* auprès de familles différentes, et qui permet de développer une vie indépendante, individuellement ou avec des co-nationaux.

IV) Les immigrés dans la ville

L'analyse des populations immigrées dans ses rapports avec l'espace urbain a été relativement peu étudiée d'une façon globale. Il faut le plus souvent se rattacher à des études monographiques centrées sur des communautés ou bien des villes précises (Brusa, 1999). Les rapports des immigrés à l'espace ont le plus souvent été étudiés sous un angle thématique, comme celui du logement, ou bien des activités commerciales ou professionnelles, en lien en général avec des communautés étrangères particulières. Le recours aux études monographiques, très pertinentes s'il en est, se justifie par le caractère tardif et la fragilité des informations statistiques développées par les institutions italiennes. Quel est le rapport des immigrés à la ville ? Y a-t-il une "territorialité immigrée" propre à l'espace urbain ? ou une urbanité propre aux immigrés ou aux différentes communautés étrangères ?

1) La localisation de l'habitat des immigrés

La localisation résidentielle des immigrés change selon leur degré d'insertion dans la société d'accueil. En premier lieu, la localisation des populations et individus se distingue suivant la longévité de leur présence dans la société d'accueil et dans la ville d'accueil : accumulation des revenus, connaissance des mécanismes institutionnels, sont des éléments

contribuant à l'émancipation vis-à-vis des conditions de primo-arrivant. Le modèle des cercles concentriques de Burgess et de l'Ecole de Chicago correspond au degré d'intégration social et spatial des migrants dans l'environnement et l'espace urbains : avec le temps, l'immigré s'émancipera de l'espace d'arrivée ainsi que des conditions y afférant, et intégrera la société d'accueil, ce qui se vérifiera par l'adoption de l'espace et de la mobilité spatiale de la société autochtone. Aux espaces dégradés correspondra logiquement l'immigration la plus récente, comme les ressortissants d'Europe orientale dans le cas italien, tandis que l'immigration traditionnelle aura eu le temps d'améliorer sa situation et d'intégrer un espace dont les caractéristiques se rapprochent de celles des Italiens. Nous interprétons le sous-modèle du ghetto au sein du modèle de Burgess comme un espace de relégation dont la population n'a pas pu, pour des raisons internes ou structurelles, s'émanciper des conditions d'arrivée – donc aussi des racines de sa culture propre - et intégrer l'espace et la société d'accueil, ou bien est revenue ou a été rétrogradée dans ce socio-espace de relégation (Wirth, 1938)(cf supra).

L'hypothèse générale de la distribution des immigrés dans l'espace urbain obéit au modèle centre/périphérie, non pas tant géographique *stricto sensu* que répondant à la géo-économie de l'habitat, logement et quartier : à l'immigré, pour lequel la vulnérabilité économique est particulièrement forte, correspond l'habitat dégradé. La localisation dans la ville de cet habitat dégradé orientera l'installation des populations immigrées, soit au centre de la ville, soit dans ses faubourgs, soit à sa périphérie, selon la politique urbaine – ou son absence.

En Italie³²⁶, c'est le centre historique des villes qui correspond le plus souvent à l'espace résidentiel, de vie sociale et/ou d'activités économiques des populations immigrées. Ou bien des quartiers bien précis à proximité, dans les faubourgs. San Salvario à Turin ou Il Carmine à Brescia, sont des quartiers immigrés situés dans le centre historique de ces villes ; dans les faubourgs proches, on trouve Porta Palazzo à Turin, Canonica-Sarpi et Porta Venezia à Milan, l'Esquilino à Rome, les Quartieri Spagnoli à Naples (Amato, 2008, pp 89-92). Cette localisation centrale peut en même temps y être dispersée en plusieurs noyaux, comme à Gênes. Si les configurations d'occupation résidentielle des populations étrangères ne sont pas exclusives les unes des autres, les villes présentant des situations différentes, on ne pourra pas ne pas tenir compte de la prévalence du centre historique des villes, aux rues et aux logements dégradés, comme zone d'accueil des populations immigrées. En effet, le centre historique des

³²⁶ Nous ne proposons qu'un panorama très succinct de la distribution des populations immigrées dans la ville italienne, selon des sources très éparpillées :

- pour Lecce : Quarta S., "Immigrazione e multiculturalità : il caso di Lecce", in Brusa C. (dir)(1999), pp 446-455
- pour Plaisance : Miani F., Fedeli K., "Aree urbane e immigrazione : la divisione etnica nella città di Piacenza", in Brusa C. (dir)(1999), pp 400-413
- pour Turin : Bocco A., "Torino : conflitto e modi di abitare in uno spazio multiculturale" in *Urbanistica* (1998), pp 10-11
- pour Gênes : Basile M., "Genova : aree d'ombra e riuso", in *Urbanistica* (1998), pp 26-28
- pour Milan : Granata E., "Milano : città di frammenti", in *Urbanistica* (1998), pp 34-35 et 38-39
- pour Brescia : Manurin S., Tosi M.C. (1998), "Brescia : precariato e dispersione", in *Urbanistica* (1998), p 14

villes italiennes se caractérise le plus souvent par un parc de logements dégradés : la qualité vétuste de l'habitat y offre de plus grandes opportunités de logement pour les primo-arrivants, et les loyers y sont en principe plus bas. La présence ou la proximité de la gare ferroviaire ou bien d'une gare routière, détermine aussi la localisation d'un quartier d'immigrés.

Le deuxième trait dont il faut tenir compte est le caractère de dispersion des étrangers dans la ville, contribuant ainsi à leur invisibilité. Une distribution homogène dans l'espace urbain est complémentaire d'une caractérisation typée de certaines zones, rues ou quartiers (Turin) ; à Brescia, *« les diverses populations étrangères tendent à se disperser et à se mélanger dans la ville, tellement qu'il n'est pas possible de reconnaître des portions de ville connotées ethniquement, à l'exception d'une petite communauté de Chinois qui a occupé peu à peu une portion du quartier [borgo] de S. Eufemia »*. *« Milan apparaît comme une ville constituée de fragments d'autres cultures, reconnaissables, distribuées sur le territoire, parfois insérées harmonieusement dans le contexte [local], beaucoup plus souvent camouflés et éparpillés dans le paysage désolé des périphéries de la ville, à la recherche d'anonymat social et d'isolement vis-à-vis des autres parties de la ville »*.

Au-delà du centre historique et des premiers faubourgs, des habitats encore plus dégradés peuvent accueillir des étrangers : dans ce troisième cercle, de façon dispersée, à l'écart de la ville mais par forcément très distants, on peut trouver des bidonvilles, ou bien des friches industrielles et des gares désaffectées qui peuvent faire office de lieu d'hébergement (Daniele, Pompeo, 2006). Également, des camps [*campi*] d'immigrés peuvent être installés en périphérie des villes, tant de manière spontanée [*abusiva*] par ces populations que de la part des mairies [*comune*] dans une situation d'urgence : le plus souvent, ces camps sont abandonnés à eux-mêmes, les équipements fondamentaux sont insuffisants voire absents (voir le cas de Naples in Ferulano, 2006). Et ils ne sont pas toujours bien acceptés par la population locale (comme à Naples).

Certaines villes peuvent être le théâtre d'une dynamique de changement social : les opérations de récupération, réhabilitation ou rénovation, d'embourgeoisement [*gentrification*] du centre, dans un processus de spéculation-réévaluation immobilière et historico-culturelle, remettent en cause l'installation des immigrés et participent à leur expulsion [*sgombero*] en périphérie (cas de Lecce, de Turin, de Rome).

2) Quartiers, bidonvilles, micro-installations

Comment définir un quartier d'immigrés³²⁷ ? Paradoxalement, les quartiers d'immigrés ne le sont pas pour des raisons démographiques : le taux d'immigrés par habitant n'y est pas élevé, voire négligeable si l'on tient compte des chiffres officiels, même s'il l'est plus dans certaines zones que dans d'autres. Le caractère immigré d'un espace urbain reposera plus sur des éléments contribuant à sa visibilité : présence dans la rue, nombreux commerces, restaurants ou activités économiques tenus ou impliquant des immigrés, lieux devenus des

³²⁷ Nous préférons parler de "quartiers d'immigrés" au lieu de "quartier immigré".

points de rencontre habituels (gares, places, rues), usage de l'espace public différent des populations autochtones, établissements qui leur sont propres (lieux de culte, centres culturels, *phone centers*). Ce sont des micro-transformations diffuses de l'espace urbain (usage, mobilier, enseignes) qui traduisent l'occupation des lieux par les immigrés, voire par des communautés précises. La connotation "ethnique" de ces quartiers dépend plus de leur image socio-symbolique, du rôle et de la place qu'ils représentent dans l'imaginaire collectif des immigrés eux-mêmes mais sans doute surtout de la population autochtone. Pour Lanzani (1998, p 33), l'espace et le temps urbains des immigrés sont composés d'une scène où les relations avec le contexte urbain sont prépondérantes, et d'une arrière-scène plus marquée par leur présence et leur activité dans certains lieux et à certaines heures de la journée : pour cet auteur, tous ces éléments incitent à parler de « *quartiers ethniquement connotés* » [*quartieri etnicamente connotati*], dont la réalité est manifestement loin du "ghetto".

Ces quartiers d'immigrés peuvent être l'objet de deux processus d'occupation. Certains ont en effet une vocation traditionnelle : ils peuvent avoir une histoire, une tradition d'accueil de populations défavorisées, confortant leur image sociale dégradée. Tout d'abord en ce qui concerne l'accueil des migrants. S. Salvaro à Turin a auparavant accueilli les Méridionaux, durant les grandes migrations en provenance du Mezzogiorno des années 1950-1960. Le centre historique de Gênes a toujours été un havre pour cette ville portuaire. Ces quartiers centraux ont aussi pour tradition d'être des lieux de prostitution : à la dégradation physique et sociale s'associe une "dégradation morale" (à Gênes, à Porta Palazzo de Turin).

L'autre processus concerne la récupération d'espaces urbains abandonnés. C'est le cas par exemple de la *via Milano*, d'axe centre-ouest, à Brescia. Cette récupération génère souvent un mélange des fonctions résidentielle et économique qui est moins courant dans les autres parties de la ville. Autre type de récupération, ce sont les friches industrielles au sein d'anciens quartiers ouvriers, en crise avec l'avènement du post-fordisme, comme le quartier de la Bolognina à Bologne (Perrota, Tancredi, 2006).

Les bidonvilles [*baraccopoli*] sont aussi fréquents en périphérie ou dans les espaces interstitiels. A Milan, une évolution de l'installation des bidonvilles a été observée : « *Deux phases temporelles [de 1994 à 2000 et de 2000 à 2004] signent les différentes étapes de la distribution sur le territoire des zones abandonnées [dismesse], des bidonvilles et des camps que dans leur ensemble composent la ville invisible. Dans la première période, de telles installations concernent principalement les zones restées abandonnées après la désindustrialisation commencée dans les années 1980, qui dans la majorité des cas concernent la première couronne périphérique et sont de dimension consistante. [...] Dans la seconde période, la distribution des zones se fragmente en de nombreux micro-installations diffusent sur tout le territoire de la ville et concernent de nombreux vides urbains, les interstices qui se trouvent dans le centre comme en périphérie, en suivant les principaux axes radiaux de Milan* » (Naga, 2006, p 61). Les micro-installations représentent en effet une occupation spontanée interstitielle de la ville par de petits groupes d'immigrés : elles représentent une forme d'adaptation et de résistance à l'expulsion structurelle des indésirables vers la périphérie.

Dans cet habitat précaire, la rotation des populations immigrées est importante ; ce sont surtout celles d'arrivée récente qui sont concernées : à Milan, « *la comparaison de 2000-2002 [avec 2003-2004] a révélé une diminution de la population marocaine (de 19 % à 6 %) et albanaise (de 11 % à moins de 1 %), qui a correspondu à une importante augmentation d'immigrés provenant d'Europe de l'Est, en particulier roumains (de 26 % à 69 %)* » (Naga, 2006, p 63). Ces mouvements de populations peuvent parfois, selon les villes et les zones d'installation - comme à Rome (Daniele, Pompeo, 2006) ou à Naples (Ferulano, 2006) - , se traduire par une cohabitation entre immigrés et S.D.F. autochtones, ces derniers étant susceptibles de rester dans cette condition.

3) Les communautés étrangères dans la ville

Parler des immigrés dans un sens global occulte les différences de répartition dans la ville selon les groupes communautaires. Ces groupes peuvent être concentrés ou dispersés dans l'espace urbain. On peut étudier ces différences de répartition entre les groupes, mais aussi en comparaison avec la population autochtone : telle communauté a-t-elle adopté une configuration spatiale analogue à la population locale ? À défaut de pouvoir fournir des typologies spatiales des différentes populations immigrées dans la ville italiennes, on peut donner quelques exemples significatifs.

Les populations immigrées présentes dans ces quartiers diffèrent selon les villes, dans le cadre de la diversité des migrations qui ont touché l'Italie. Il faut prendre en compte la force des réseaux migratoires et des relations co-nationales comme facteur d'explication de la localisation de ces communautés, selon le schéma des "têtes de pont" établies entre ici et là-bas.

À Turin même, c'est le caractère noir africain qui prévaut à S. Salvatio, mais maghrébin à Porta Palazzo. À Gênes, c'est un mélange de Maghrébins et de Subsahariens travaillant dans le commerce ambulants³²⁸, en plus de Philippines et de Sud-Américaines dont la localisation dans le centre historique d'une ville comptant une part très importante de personnes âgées, correspond à la deuxième étape d'installation, après celle chez l'employeur, dans le cadre du travail d'assistance à domicile. À Milan, Canonica-Sarpi est le quartier chinois, tandis que Porta Venezia (Lazzaretto) est multiculturel (Érythréens, Indiens, Maghrébins, Subsahariens). Le plus souvent, dans les quartiers d'immigrés, c'est la cohabitation de populations de provenances différentes qui domine, comme l'Esquilino à Rome (S. Weber, 2004). À Plaisance, les dissemblances les plus fortes entre groupes concernent ceux de cultures différentes ; les ex-Yougoslaves – dans les années 1990 – sont le groupe le plus concentré, et les Chinois le plus séparé des autres.

L'exception la plus fréquemment rencontrée concerne les Chinois, le plus souvent concentrés dans une partie de la ville, en cohabitation éventuelle avec les autres populations.

³²⁸ Cf Borghetti F. (1999), "Marocchini a Genova. Considerazioni sul progetto migratorio", in Brusa (1999)(dir), pp 385-394

À Milan, le quartier de Canonica-Sarpi est l'objet d'une densification numérique et économique (boutiques, ateliers) de la présence chinoise, jusqu'à être devenu un point de référence de la communauté à l'échelle de la ville et même de la Lombardie : « *Il n'est pas rare que l'évolution [du quartier d'immigrés] fasse émerger une fonction croissante de services destinés à des populations immigrées localisées de manière diffuse dans la ville et la région, mais qui y trouvent de plus en plus (même pour des cas d'affaiblissement ou de stagnation de la présence résidentielle des immigrés) boutiques, services, lieux de rencontre, de culte, etc.* » (Lanzani, 1998, p 32) ; à partir de ce quartier milanais, un processus de diffusion par débordement [*trabocamento*] sur les zones adjacentes, a lieu, ce qui n'empêche pas non plus une présence diffuse de la restauration chinoise le long des principaux axes de circulation de la ville. À Rome, la présence des Chinois dans la ville se traduit par un renforcement de leur concentration dans quelques quartiers (Esquilino, Torre Angela, Quadraro), tout en se développant en direction du sud-est (Naples) (S. Weber, 2004).

À l'opposé, les Roms constituent la population la plus en difficulté du point de vue de l'habitat. Ils sont souvent établis dans des camps en périphérie des villes, mais des individus peuvent aussi se retrouver avec d'autres immigrés dans les interstices de la ville. La forte proportion de Roms parmi les Roumains peut prêter à confusion sur la localisation de ces derniers dans l'espace urbain : tous les Roumains ne sont pas Roms, et les Roms représentent un ensemble hétérogène et transnational. C'est vraisemblablement la connaissance du terrain qui permettra de saisir la réalité de populations non ou mal prises en compte par la statistique (cf infra).

4) Les espaces extérieurs de socialisation

L'usage des espaces publics marque la présence des immigrés dans l'espace urbain. En effet, l'usage intensif, spécifique et hautement visible des espaces publics de la ville – des places, des parcs, des rues, des trottoirs – comme lieux de rencontre, d'échanges d'information, de marchés spontanés, est une particularité des populations immigrées. Rappelons que certaines populations, comme par exemple celles qui sont employées dans le travail domestique, ne bénéficient pas (le plus souvent) de local ou d'endroit fermé et abrité leur permettant de se réunir ; ce rôle de rassemblement peut cependant être rempli dans le cadre et la pratique du culte religieux.

Les gares ferroviaires et routières représentent aussi des lieux de rencontre et de rassemblement des immigrés, et sont l'occasion d'échanger des informations (du pays, ou professionnelles, à propos du logement, etc.), d'activités économiques voire aussi de trafics (S. Weber, 2004). Certains marchés³²⁹ sont aussi, pour les immigrés, des espaces de rencontre et d'échanges, tout comme les jardins publics³³⁰.

³²⁹ Cf Naples et le marché de la Duchessa, in Amato, 2008, pp 89-90

³³⁰ Certaines municipalités ont mis des obstacles à la fréquentation des jardins publics par les immigrés, comme à Sienne.

En comparaison avec les Italiens, l'espace public comme lieu de rencontre et d'échange intensif est devenu une spécialité des populations immigrées. Le plus souvent, les communautés étrangères se rassemblent par nationalité ; certaines occasions, comme les marchés, sont à caractère cosmopolite. Cet usage de l'espace public tranche avec celui de la population autochtone : les immigrés utilisent un espace qu'on peut dire abandonné par ces derniers, surtout à certaines heures de la journée. On peut faire l'hypothèse que cet usage particulier de la ville par les immigrés repose sur leur tradition culturelle des rapports intérieur/extérieur, mais aussi sur les caractéristiques familiales (célibat), sexuées (très majoritairement masculin), professionnelles (comme le commerce ambulante), de logement (surpeuplé et dégradé), etc., dans le contexte d'accueil. L'usage intensif de l'espace public des immigrés, ou du moins un usage différent de celui des Italiens, contribue à la visibilité de ces populations, voire à l'impression de sur-visibilité ressentie par les habitants autochtones.

5) Les espaces de travail des immigrés dans la ville italienne

Les lieux d'activité (ateliers d'artisanat), les restaurants, les commerces (épicerie, boutiques d'import-export, alimentation internationale, magasins de cassettes vidéo, boutiques de téléphone international, etc.), comme les vendeurs ambulants donnent un cachet exotique aux lieux traversés.

Dans la ville italienne, les immigrés représentent une main d'œuvre destinée plus particulièrement aux emplois de service bas de gamme, au commerce de restauration et de détail, ainsi qu'aux emplois du bâtiment (cf supra). Des spécialisations professionnelles peuvent y concerner certaines communautés, comme les Chinois dans la restauration, les Philippins, les Latino-américaines ou les Ukrainiennes dans l'assistance à domicile (cf supra). Certaines activités sont caractéristiques du travail urbain précaire. On peut parler ainsi du commerce ambulante des Marocains à Gênes, et plus fréquemment des Sénégalais. Également, des laveurs de pare-brise [*lava-vitre*] qui œuvrent à l'arrêt des voitures aux feux rouges [*semafori*]. On peut encore citer la mendicité [*elemosina, questua*] également aux feux rouges ou bien dans les espaces publics très fréquentés, comme les bouches de métro, les gares, les entrées des monuments touristiques et des édifices religieux, etc. . Ces activités, à la marge ou de plain-pied dans l'exclusion sociale, sont des solutions de secours qui n'en sont pas moins indispensables vues les situations traversées. L'extrême étant le recours à des solutions illicites, comme le trafic et la vente de drogue [*spiacciatori*] dans lesquels certaines communautés immigrées sont particulièrement investies (Nigériens, Marocains), ou bien la prostitution (cf supra).

Conclusion

Les données mises en ligne par l'I.S.T.A.T. permettent d'évaluer le poids de la population immigrée dans les villes italiennes chefs-lieux de région³³¹, ainsi que la distribution urbaine des communautés étrangères. Le premier constat que l'on peut faire est que les étrangers suivent et participent à la redistribution générale de la population résidente du centre vers la périphérie urbaine (péri-urbanisation et suburbanisation). Cette mobilité inter-communale du chef-lieu de région vers le reste de la région est surtout valable pour les villes du Nord et du Centre, alors que prédomine, pour les étrangers dans le Mezzogiorno, une mobilité inter-régionale en lien avec les déséquilibres territoriaux de la Péninsule. Cette division Nord/Sud est en outre valable concernant l'importance et le poids de la présence des étrangers dans la ville. Le deuxième constat est que la polarisation territoriale des immigrés, c'est-à-dire leur part dans la ville au regard du reste du territoire, est plus importante que ne l'est celle de la population totale : la ville est centrale dans la distribution spatiale de la population immigrée, même si un processus de desserrement territorial est à l'œuvre, dépendant cependant des villes considérées.

La distribution des différentes communautés étrangères dans les grandes villes italiennes présente en premier lieu une augmentation générale des effectifs, avec une certaine diversité dans leur composition : une spécialisation des villes suivant les groupes nationaux est vérifiable. L'évolution de cette distribution se traduit par un double mouvement : d'une part, l'importance du rythme et du poids des migrations internationales récentes dans le dépassement des groupes d'immigration historique, observée par l'afflux des Roumains submergeant les communautés spécifiques ou fonctionnellement urbaines (Sri-Lankais, Philippins), et d'autre part par l'augmentation de la spécialisation de communauté dans certaines villes. Ainsi, la structure migratoire des villes se distingue selon la configuration des flux, leur rythme, ou encore l'articulation entre communautés immigrées traditionnelles et récentes.

La ville n'est pourtant pas un havre de paix pour les immigrés. Si la crise du logement est structurelle et concerne aussi les Italiens, les *extra-comunitari* sont encore plus affectés par cette pénurie et cette inaccessibilité. Entre centre historique dégradé, périphéries et interstices urbains, ils doivent avoir recours à des formes d'habitat alternatif, de récupération, spontané, renvoyant aux conditions urbaines du Tiers Monde. Des quartiers d'étrangers, ou plus précisément « *ethniquement connotés* », existent dans maintes villes italiennes, et posent la question de la séparation (ségrégation) d'avec la population nationale et le reste de la ville.

³³¹ Une même entreprise pourrait avoir lieu pour les chefs-lieux de province.

Conclusion de la deuxième partie :

L'objectif de cette partie est de poser le cadre contextuel de l'immigration en Italie, sur le plan migratoire, institutionnel (droits de séjour et du travail), géographique et urbain ; tous ces angles d'approche sont complémentaires. Plus tardive que dans les pays du Centre européen, l'immigration a concerné l'Italie de façon progressive à partir du milieu des années 1970. Dans un pays traditionnellement d'émigration, ce retournement migratoire représente une nouvelle donne pour le pays. Par leur importance et leur impact, les migrations en provenance de l'étranger se sont substituées aux migrations inter-régionales qui ont façonné la géographie humaine de la Péninsule durant plusieurs décennies. L'immigration en Italie a lieu dans un contexte où la formation sociale nationale est structurée de manière particulière : elle s'adapte à une réalité économique, institutionnelle, sociale, déjà existante. L'Italie se caractérise en effet par des déséquilibres économiques entre le Centre-nord et le Mezzogiorno, une crise démographique, des mutations du travail liées à la tertiarisation et à la remise en cause du compromis keynésien, une présence séculaire de la sphère de travail informelle, la faiblesse de l'Etat social au bénéfice du "modèle familialiste", etc. . Les "porteurs" de formation sociale étrangère s'adaptent au nouveau contexte.

La distribution de la population immigrée dans le territoire national obéit aux déséquilibres macro-économiques de la Péninsule entre d'une part le Centre-Nord qui regroupe la plus grande partie de la population étrangère, et d'autre part le Mezzogiorno qui n'en regroupe qu'une minorité. La localisation de l'immigration résidente, donc officiellement déclarée, est en effet fonction de la structuration économique de l'espace de la formation sociale d'accueil : elle se dirige, comme le montrent les flux inter-régionaux, vers les territoires les plus développés économiquement. A l'échelle nationale, un "effet géographique" organise la répartition de l'immigration dans l'espace. La prise en compte de la diversité des communautés immigrées, suivant leur système migratoire (provenance, raisons, histoire) et leur spécialisation économique (sexe, assignation professionnelle), fournit, au sein même de la structure globale, le tableau d'une multiplicité de situations. On ne doit pas non plus oublier la face cachée de cette géographie nationale de l'immigration, qui concerne la présence irrégulière des étrangers.

Confrontées à une nouvelle donne, les autorités italiennes ont, de manière répétée, tenté de s'adapter dans l'urgence, et, semble-t-il, avec toujours un train de retard. Les politiques d'immigration alternent entre fermeté revendiquée et régularisations [*sanatorie*] massives, comme si elles reconnaissaient qu'elles ne pouvaient que prendre acte d'un processus inexorable dont les tenants et aboutissants ont lieu à une échelle plus vaste. L'accès au droit de séjour est un enjeu important pour les immigrés dans la mesure où il leur permet d'accéder au droit commun et de pouvoir prétendre à des ressources et des conditions essentielles de la sphère formelle (logement, prêt bancaire, regroupement familial, emploi déclaré, etc.). Pour les autorités nationales, il représente par contre un filtre d'insertion permettant le contrôle des

nouveaux venus et l'assignation à un rang social inférieur, nourrissant la hiérarchie sociale. Il y a une tension récurrente entre les lois d'immigration et les besoins en main d'œuvre de l'économie nationale. D'ailleurs, en grande partie, les régularisations ne présentent qu'une émergence d'une population réelle mais non reconnue, une mise à jour des chiffres officiels par rapport à la réalité. La loi Bossi/Fini de 2002 a ainsi permis la régularisation de nombreux travailleurs employés dans les tâches domestiques et les soins aux personnes, ainsi que dans les entreprises ; la dernière loi, en 2008, "Bossi/Bossi", est par contre plus restrictive. Comme dans d'autres pays européens, les autorités italiennes ont recours aux centres de rétention (C.P.T.A. – *Centri di Permanenza Temporanea e di Assistenza*, devenus C.I.E. – *Centri di Identificazione ed Espulsioni*) pour tenter de contenir l'immigration illégale. Une surenchère politique anti-immigration est à l'œuvre en Italie, qu'on croyait jusqu'à présent réservée à ce pays.

La question de l'accès aux droits communs, c'est-à-dire ceux de la population de la formation sociale d'accueil, est importante pour juger de la politique d'insertion mise en place par un pays. Droit au séjour et droits du travail sont étroitement combinés : à défaut du premier, l'immigré n'aura d'autre recours que le travail au noir, et plus largement la sphère informelle du travail, pour pouvoir se procurer un revenu. M. Ambrosini parle pour l'Italie de « *modèle implicite* » d'intégration des immigrants » (2001, pp 24-29) pour qualifier l'ambivalence entre l'ouverture de la demande de travail et la fermeture pour accorder les droits communs. Il faut rappeler que les formes illégales de l'emploi ne sont pas propres aux immigrants, et qu'elles ne sont pas apparues avec l'immigration : ce phénomène séculaire se nourrit d'une nouvelle force de travail que les filtres institutionnels fournissent. La segmentation du marché du travail relègue les travailleurs immigrants dans les tâches aux "5 P" : « *lavori precari, pesanti, pericolosi, poco pagati, penalizzanti socialmente* » (emplois précaires, fatigants, dangereux, peu payés, socialement pénalisants). Les immigrants occupent les fonctions subalternes, dont les conditions et le rang social sont refusés par les Italiens. Pourtant, les analystes estiment que l'immigration est bénéfique du point de vue économique pour l'Italie. Elle a revitalisé certains secteurs de production et a répondu aux besoins de main-d'œuvre au-delà de l'insuffisance des quotas d'entrée officiels. Elle s'est portée sur le soin aux personnes âgées à domicile [*colf, badanti*], répondant au vieillissement démographique, aux mutations de la famille italienne et aux carences de l'Etat social dans ce domaine. L'apparition d'une importante prostitution étrangère en Italie confirme aussi le rapport de domination à l'œuvre entre Italiens et immigrants (Ehrenreich, Hoschschild, 2004). La segmentation du marché du travail assigne ainsi les communautés et les individus à une fonction particulière, d'une part selon leur provenance, leur sexe, leur accès au droit de séjour, et d'autre part suivant les demandes de travail localisées suivant les déséquilibres macro-économiques de l'Italie. Le sociologue des migrations M. Ambrosini (2001, pp 74-77) a proposé des modèles d'insertion professionnelle des immigrants en Italie suivant les territoires concernés, les caractéristiques des employeurs et des employés immigrants (tableau A). Les modèles proposés mettent en évidence les situations différentes dans lesquels se trouvent les travailleurs immigrants selon les territoires économiques.

Tableau A : Les modèles d'emploi du travail immigré en Italie

	Modèle de l'industrie diffuse	Modèle des économies urbaines	Modèle des activités saisonnières du Mezzogiorno	Modèle des activités saisonnières du Centre-Nord
Territoires	Troisième Italie, Lombardie orientale	Grandes villes (surtout Rome et Milan)	Zones agricoles, en partie touristiques	Zones touristiques, en partie agricoles
Employeurs	Petites et moyennes entreprises industrielles	Tertiaire inférieur, bâtiment, services aux personnes et aux familles	Exploitations agricoles ; (hôtellerie, restauration)	hôtellerie, restauration, exploitations agricoles, bâtiment
Emplois	Ouvrier stable	Domestiques ; employés de services	Récoltes ; (saisons touristiques)	Saisons touristiques, récoltes
Immigrés	Hommes, de faible qualification	Part importante des femmes	Surtout hommes, à la journée, ou saisonniers	Composition mixte, avec dominante masculine, souvent saisonnière
Poids du travail irrégulier	Modeste dans l'industrie ; plus élevé dans le bâtiment	Significatif (domesticité, <i>care</i> , bâtiment)	Particulièrement élevé dans l'agriculture méditerranéenne	Minoritaire, même dans l'agriculture ; <i>abusivismo</i> dans le commerce ambulancier
Points politiques	Demande de main d'œuvre qualifiée ; difficile reconnaissance des qualifications	Difficultés d'amélioration de situation, surtout pour les femmes ; émergence d'activités indépendantes	Sortie du travail au noir, accès aux droits sociaux	Consolidation du statut professionnel ; possible développement d'activités indépendantes

source : Ambrosini, 2001, p 75

La question de la place des immigrés dans une formation sociale hôte concerne aussi leur rôle vis-à-vis de la ville. Dans la ville, quelles sont les caractéristiques des immigrés se différenciant des Italiens ? Nous nous sommes en effet interrogés d'une part sur les dynamiques des populations immigrées, et d'autre part sur la comparaison de celles-ci avec les populations autochtones. En premier lieu, nous avons vérifié l'hypothèse de l'importance de la ville pour la localisation résidentielle des immigrés : la ville est centrale dans la distribution spatiale de la population immigrée. Pour autant, un mouvement de desserrement spatial du type périurbanisation-suburbanisation commence aussi à concerner les immigrés, mais plus dans les villes du Nord que du Sud de la Péninsule. Si la concentration urbaine des immigrés est plus importante pour eux que pour les Italiens, elle tend à s'atténuer au bénéfice d'une répartition plus diffuse vers les communes de plus petite taille. On peut ainsi faire l'hypothèse d'un "effet retard" dans le cycle de vie urbain en fonction de la durée de présence des populations dans la formation sociale hôte, selon le modèle d'insertion sociale de Burgess. Cette dynamique est complexifiée par l'afflux migratoire constant et concernant des communautés différentes, les rythmes d'immigration qui ont des vitesses variables, la variété des communautés avec pour chacune des caractéristiques particulières et des degrés d'insertion spécifiques. Ainsi, une spécialisation des villes suivant les groupes nationaux est

vérifiée. L'immigration récente a concerné surtout les Roumains, dont la présence massive a pu générer des craintes perceptibles dans l'actualité médiatique. La ville est aussi le théâtre du « *modèle d'économie urbaine* » de M. Ambrosini (cf supra), concernant en particulier l'emploi de personnel féminin (p.ex. Philippines, plus récemment Ukrainiennes) dans la domesticité et le *care* auprès de familles aisées et de plus en plus des classes moyennes urbaines.

En Italie, si la crise du logement est endémique, elle est encore plus difficile pour les immigrés. Le marché locatif privé représente cependant la principale solution pour trouver un domicile pour les immigrés. Surpeuplement, surloyers, la spéculation a libre cours vis-à-vis d'une population vulnérable. Les espaces urbains dégradés, dans les centres historiques, les périphéries ou les interstices urbains, représentent l'espace d'accueil des populations immigrées le plus fréquent, a fortiori quand elles sont pauvres. La ségrégation spatiale affectant les immigrés est une manifestation exacerbée de la division sociale de l'ensemble de la formation sociale. Par conséquent, les formes d'habitat rencontrées dans de nombreuses villes italiennes peuvent s'apparenter à celles du Tiers Monde : bidonvilles, baraquements, abris de fortune dans les friches industrielles ou urbaines. Dans l'espace intra-urbain, on qualifie certains quartiers de "quartiers immigrés" en raison d'une concentration d'étrangers, voire d'une communauté spécifique, ou bien seulement à cause d'une visibilité importante d'activités développées par et/ou pour des immigrés (p.ex. restauration et magasins), ou d'utilisation de l'espace public (places). La visibilité des étrangers qualifie leur espace de fréquentation.

PARTIE III

-

L'IMMIGRATION EN TOSCANE

La structure géographique de l'Italie a une influence importante sur la distribution des populations immigrées dans l'espace national. Les déséquilibres macro-territoriaux structurent en grande partie la localisation générale des immigrés sur le sol italien, et même en orientent les flux de mobilité. Cette troisième partie a pour but d'étudier l'immigration en Toscane, région de l'Italie du Centre, faisant partie de ce que l'on appelle communément la "Troisième Italie".

Dans le chapitre 9, nous présenterons le cadre général d'une région "moyenne" du point de vue économique, social et géographique, en montrant aussi les déséquilibres internes. Après guerre, la Toscane a été le théâtre de l'affirmation du modèle de l'industrie diffuse, générant un paysage de campagne urbanisée, phénomène qui a largement été analysé par l'économiste G. Becattini. Les villes du nord, en particulier Florence la capitale, constituent la partie la plus riche de la région. Dans quel contexte social local, l'immigration est-elle susceptible d'avoir lieu ?

C'est le chapitre 10 qui est chargé de présenter le panorama de l'immigration en Toscane. On peut remonter au Moyen Âge pour découvrir que la Toscane est l'objet d'une immigration multi-séculaire, les populations variant selon les époques. Depuis la fin du XX^e siècle, l'immigration est aussi une ressource démographique et économique dont la distribution dans l'espace régional est tributaire de ses déséquilibres.

Le chapitre 11 analyse justement les rapports entre les immigrés et la question du travail en Toscane. Comme dans le contexte national, la segmentation du marché du travail attribue cette main d'œuvre à une place subalterne. Selon les modèles de M. Ambrosini, la Toscane est concernée par le « *modèle de l'industrie diffuse* » pour sa partie septentrionale, le « *modèle de l'économie urbaine* » pour Florence voire aussi pour les autres villes de la région, ainsi que celui des « *activités saisonnières* » dans les zones touristiques et agricoles. La distribution des immigrés est déterminée par cette structuration de l'espace économique, en particulier suivant les différentes communautés.

Le chapitre 12 analyse la place de l'immigration dans les villes de la Toscane. Il s'agit dans un premier temps de confronter cette nouvelle population à la réalité de la périurbanisation-suburbanisation dont est l'objet la population toscane. Dans un deuxième temps, nous aborderons les communautés étrangères dans leur diversité pour voir s'il y a une relation entre elles et certaines villes. Le logement représente aussi une difficulté pour les immigrés de la région, les situations se différenciant selon les groupes en question.

Carte B : La Toscane et ses provinces



source : http://www.informagiovani-italia.com/mappa_toscana.jpg

Abbréviations :

- MS : Massa Carrare
- LU : Lucques (Lucca)
- PI : Pise
- LI : Livourne
- PT : Pistoia
- PO : Prato
- FI : Florence (Firenze)
- AR : Arezzo
- SI : Sienne
- GR : Grosseto



Chapitre 9 : Le contexte régional : la Toscane

Les flux de population, à l'échelle locale comme internationale, sont fortement tributaires du mode de production dominant et de ses transformations. Les mutations de l'organisation de la production, avec le passage du fordisme au post-fordisme dans la seconde moitié du XX^e siècle, ont contribué au processus de relocalisation de la production ("Troisième Italie"), à l'émergence de nouveaux secteurs d'activité (tertiarisation) et, par conséquent, à la reconfiguration des entités territoriales économiques et des espaces de vie des populations.

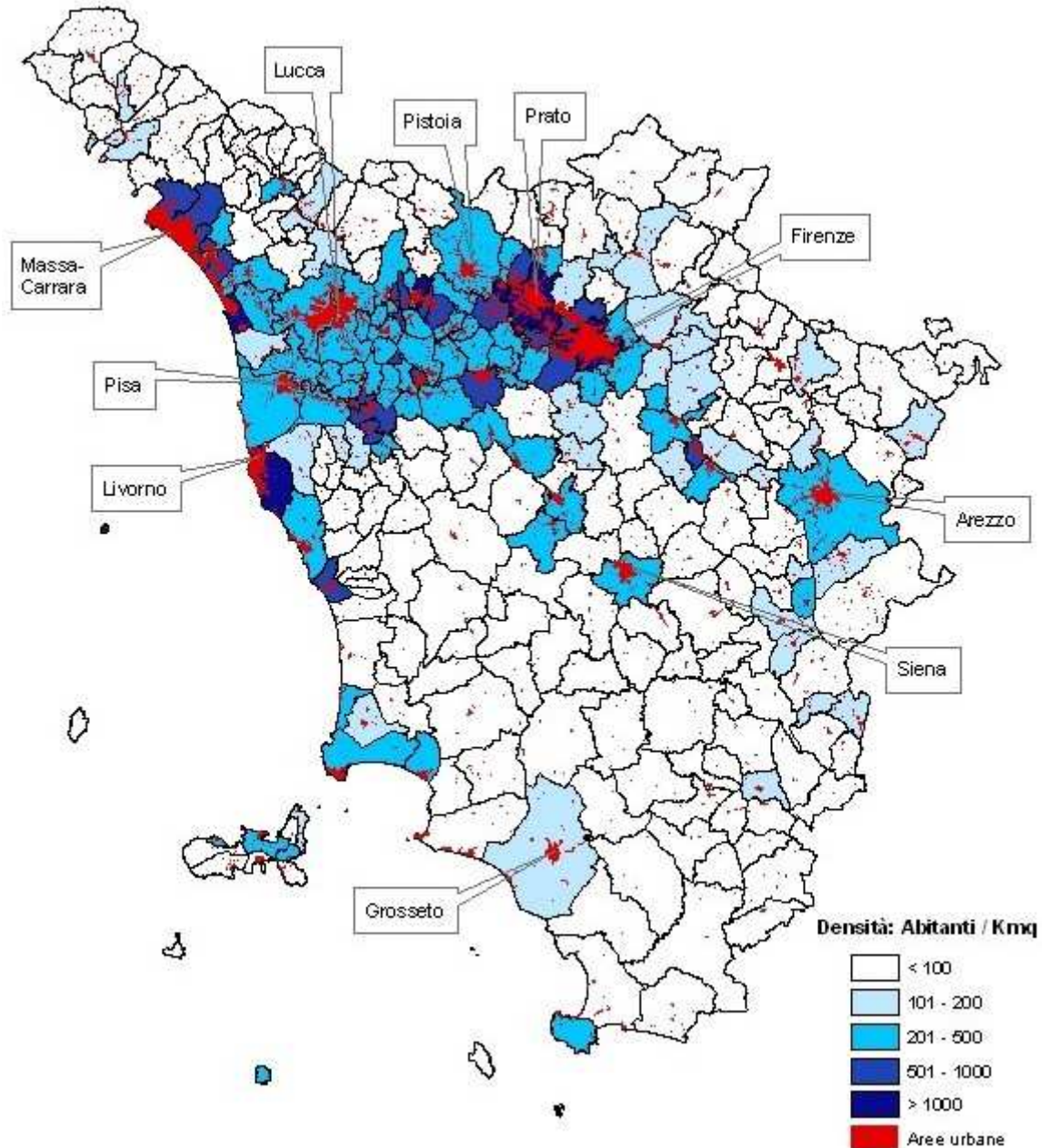
Ce chapitre entend procéder à une présentation générale de la structuration démographique et économique de l'espace toscan. L'histoire de cette structuration économique territoriale a été particulièrement mise en évidence par l'économiste G. Becattini dès les années 1970, la crise du métayage de l'après-guerre ayant représenté le tournant principal de la formation sociale régionale, contribuant au modèle de l' « *industrialisation légère* » de la « *campagne urbanisée* ». Face à l'espace des « *districts industriels* », il faut aussi tenir compte de la place de Florence dans l'économie régionale. Ce cadre territorial préfigure la présence de systèmes de production localisés différents.

I) La division territoriale de la Toscane

1) L'occupation humaine

La Toscane présente une diversité géographique soulignée par des déséquilibres territoriaux mêlant développement économique, extension de l'habitat et morphologie du paysage. La structure physique de la région est un élément déterminant de l'occupation humaine : la chaîne montagneuse des Apennins au nord, les collines de la zone centrale et méridionale, la côte tyrrhénienne à l'est, et la vallée de l'Arno au centre nord. La carte 9.1 montre l'occupation de l'espace de la Toscane, et met en évidence le peuplement plus important au nord de la région, dans le Valdarno central et inférieur, ainsi que sur la côte nord de la mer Tyrrhénienne, la Versilia.

Carte 9.1 : La densité de population par commune en Toscane (2004)



source : http://www.irpet.it/index.php?page=infotoscana_popolazione&menu=off&topmenu=5

Le géographe J.B. Charrier parle d' « à côté d'une Toscane riche et prospère, qui correspond surtout aux pays de l'Arno, il existe une Toscane pauvre, ainsi que des régions intermédiaires, moyennement développées » (1991, p 203). Il situe la Toscane pauvre dans la montagne du nord et du nord-est, sur le flanc sud de la chaîne des Apennins : l'agriculture n'y est pas rentable et les industries extractives (marbre) sont en crise. La Toscane méridionale, au relief accidenté de collines (les Collines métallifères) quelquefois fortement érodées, présente *grosso modo* les mêmes caractéristiques de retard de développement. Les villes y sont « médiocres » ; seule Siennese, la plus importante, ville d'art et tertiaire, sort du lot.

La Toscane moyennement développée se situe dans les franges nord des collines de la Toscane méridionale et en particulier par les vallées (Valdelsa, Valdera) orientées sud - nord qui débouchent sur le Valdarno ; ces vallées sont urbanisées et industrialisées. Le Valdarno supérieur, de Florence à Arezzo, constitue le prolongement du Valdarno développé. La Maremme, qui s'étend tout au long du littoral régional au sud de Livourne, est une zone de bonification qui fournit une agriculture riche en céréales ; c'est une voie de passage importante entre Gênes et Rome. Les centres urbains, Grosseto et Piombino principalement, sont lourdement industrialisés (chimie, alimentaire, sidérurgie...).

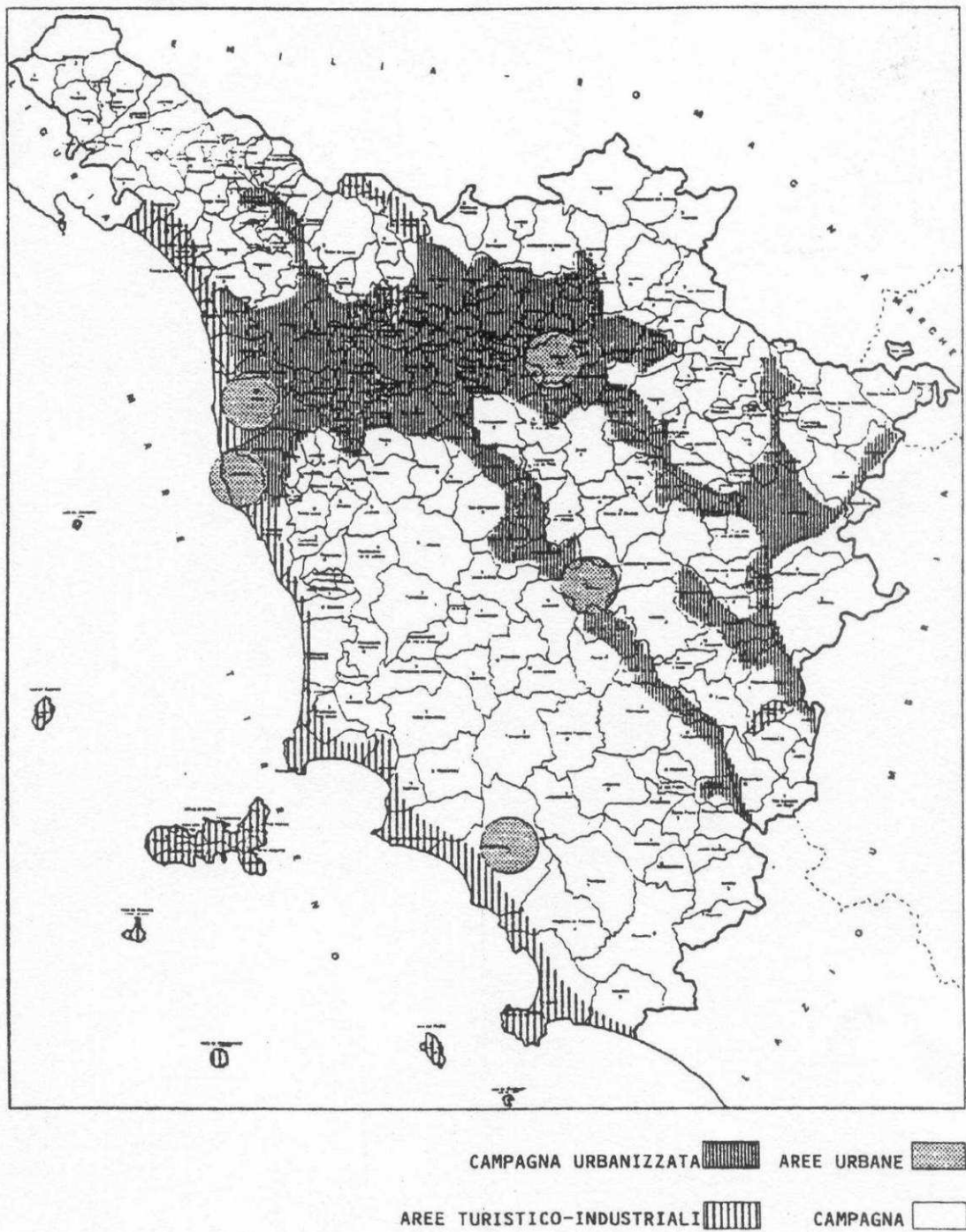
La Toscane la plus développée économiquement se trouve au nord : le Valdarno inférieur – de Florence à la mer – ainsi que le littoral au nord de Livourne et Pise (la Versilia). Densément peuplé, l'aire urbaine de Florence-Prato-Pistoia compte près d'un million d'habitants ; c'est la partie la plus dynamique de la Toscane du point de vue économique et industriel. Florence se trouve sur l'*Autostrada del Sole* qui va de Milan à Rome ; également, deux axes parallèles dirigés vers l'ouest - de Florence à Pise et de Pistoia à Lucques - et de circulation importante (*Superstrada* et autoroute), joignent de petits centres urbains qui organisent une campagne à la fois urbanisée et fortement industrialisée de petites unités de production regroupées par zones spécialisées, les districts industriels. « *Le paysage est dominé par l'alternance d'unités productives et de zones résidentielles, par la présence d'unités de production à l'intérieur de zones habitées, par des espaces cultivés entourés de structures industrielles et ainsi de suite* » (Spinelli, 1993). Perpendiculaire à l'Arno, la Toscane littorale, également densément peuplée, présente cependant des caractéristiques différentes : Massa et Carrare et leur industrie d'extraction du marbre des Alpes Apuanes, Livourne et Piombino avec les industries lourdes en crise (chimie, mécanique lourde, hauts fourneaux) ; le littoral, de Viareggio jusqu'au sud, avec ses nombreuses Marina, est tourné vers le tourisme balnéaire.

2) Les quatre Toscanes

L'économiste de la Toscane G. Becattini présente dans les années 1970 une région divisée en quatre zones, en fonction d'une typologie axée sur les fonctions urbaines et économiques (cf carte 9.2) :

- la campagne urbanisée, qui correspond à « *l'image territoriale de l'industrialisation légère* » ;
- les zones touristiques et industrielles ;
- les zones urbaines ;
- la campagne proprement dite.

Carte 9.2 : Les quatre Toscanes de G. Becattini



source : Becattini, 1999, p 219

Ces zones cohérentes en termes d'évolution économique, démographique et de morphologie, sont issues d'un processus historique de fond qui a soulevé la formation sociale et économique de la Toscane pour en donner son aspect actuel. D'après G. Becattini, la région se caractérise par la transformation de plusieurs éléments interdépendants : le métayage, l'industrialisation légère et l'urbanisation.

Les travaux de l'*Istituto Regionale per la Programmazione Economica della Toscana* (I.R.P.E.T.), ont porté sur l'étude de la région dans le but de fournir aux institutions locales des outils de compréhension voire de programmation territoriale. Au sein de cet Institut, l'ouvrage pionnier dirigé par G. Becattini (1975), *Lo sviluppo economico della Toscana*, a analysé le développement économique de la région et en particulier son industrialisation originale, de la Seconde Guerre Mondiale au début des années 1970. Par la suite, les travaux de Cavalieri³³² puis de Bacci (2002) ont mis à jour les informations économiques et sociales tout en proposant des méthodes de découpages territoriaux riches d'interprétations géographiques.

Ainsi, s'inspirant des *Sistemi Locali del Lavoro* qui s'apparentent aux bassins d'emploi de F. Sforzi (qui a aussi eu des responsabilités au sein de l'I.R.P.E.T.), Bacci (2002a) propose un découpage de la région en *Sistemi Economici Locali* (S.E.L. - Systèmes Economiques Locaux), approuvé institutionnellement par le Conseil Régional en juillet 1999 (cf carte 9.3). Ces SEL font appel à un plus grand nombre de caractéristiques socio-économiques. Ils présentent également l'avantage d'un découpage plus stable dans le temps, au moins valable plus longtemps que ne le feraient des bassins d'emploi plus influencés par les évolutions économiques.

Bacci (2002a, pp 263-269) distingue ainsi six S.E.L. sur la base de leur spécialisation économique et leur capacité d'échanges (consommation, exportation, tourisme) :

- les systèmes urbains ouverts (Florence, Sienne) : tournés vers l'extérieur de la région et l'étranger, centres de la mobilité centripète de travail vis-à-vis des systèmes alentours, pôles touristiques et culturels ;

- les systèmes urbains régionaux (Pise, Livourne) : centres urbains dont la zone d'influence s'étend sur toute la côte, et dont les fonctions concernent l'intérieur de la région ;

- les systèmes industriels ouverts (Valdarno inférieur et supérieur) : districts industriels (Prato, Sta Croce, Empoli), aire de l'industrie légère alliant parfois le tertiaire (Arezzo) et l'agriculture intensive (Pistoia), ils sont fortement spécialisés dans l'industrie manufacturière tournée vers l'extérieur de la région et l'étranger ;

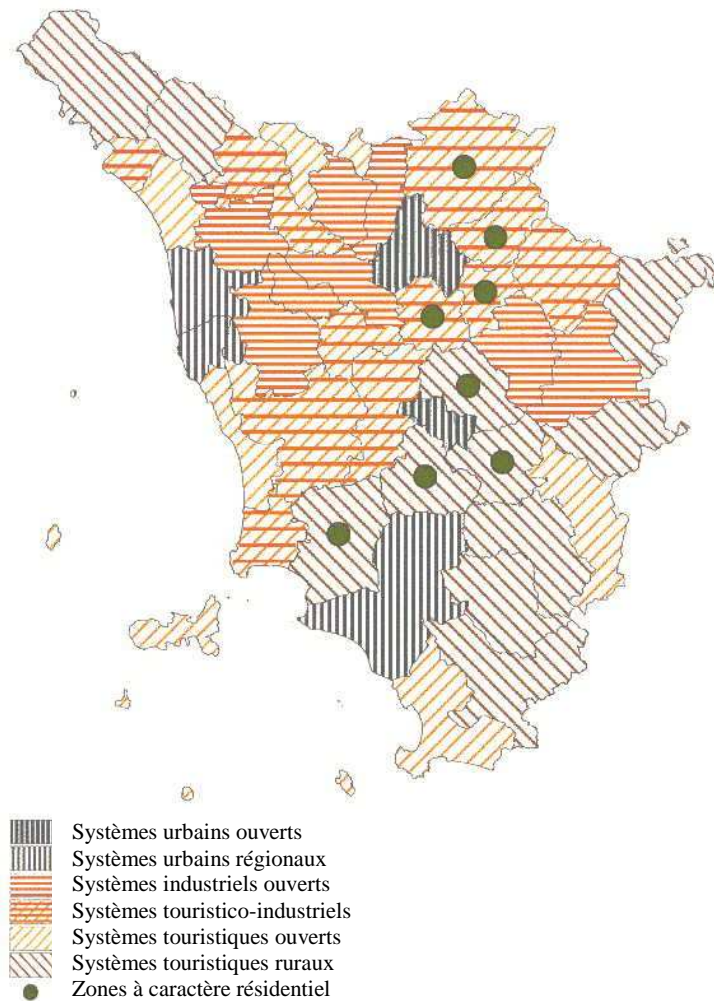
³³² Cavalieri A. (a cura di)(1999), *Toscana e Toscane. Percorsi locali e identità regionale nello sviluppo economico*, Franco Angeli, Milano. Malheureusement, épuisé lors de notre passage éclair en 2005, nous n'avons pu le consulter ; c'est la raison pour laquelle il ne figure pas dans la bibliographie de cette Thèse.

- les systèmes touristiques industriels : identiques aux systèmes précédents, mais géographiquement périphériques, alliant industrie légère et attraction touristique (agritourisme) ;

- les systèmes touristiques ouverts, basés sur le tourisme : tourisme littoral, montagnard ou rural, tourné vers l'extérieur ;

- les systèmes touristiques ruraux (montagne du nord-ouest, collines du centre-sud), en général loin des pôles urbains et des axes de communication, non touchés par l'industrialisation.

Carte 9.3 : Les « *Toscane de la Toscane* » d'après Bacci (2002a)



source : Bacci, 2002a, p 264

II) L'émergence économique du Valdarno

Après l'unification de la Péninsule au XIX^e siècle, un déclin industriel relatif a touché la Toscane, au bénéfice des régions du "Triangle industriel" et de Rome, la capitale ; la finance toscane a aussi joué un rôle de premier plan à l'échelle nationale. C'est sous l'impulsion de capitaux et d'entrepreneurs venus d'autres régions et de l'étranger que la région s'industrialisera progressivement, et verra apparaître comme dans le Nord une classe ouvrière. Mais la Toscane est longtemps restée une région largement agricole et paysanne.

G. Becattini (1969) interprète le retard industriel de la Toscane dans la première moitié du XX^e siècle en grande partie par l'alliance de classes entre la bourgeoisie citadine et la noblesse foncière toscane, afin de maintenir la région en dehors des troubles sociaux générés par l'industrialisation, comme dans le Nord de l'Italie, et pour ne pas faire face à la concurrence d'une nouvelle classe sociale, la classe capitaliste industrielle. Ce phénomène est selon lui également perceptible au début des années 1950 (Becattini, 1969, pp 116-117).

La sortie de la Seconde Guerre Mondiale représente un grand bouleversement pour la Toscane, « *un réveil moral des populations* » (ibid., 1975, p 55). Il y a « *une grande fracture historique avec un bloc d'événements "guerre-invasion-résistance-libération-tournant politique-réinsertion dans le marché mondial"* » (ibid., 1986, p 300) où plusieurs éléments se mêlent.

1) La crise du métayage dans les campagnes de Toscane

Le fascisme a représenté un frein à l'émancipation populaire et au changement des rapports sociaux dans le sens d'une amélioration de la position et de la situation sociales des classes populaires, avec un rétablissement du poids politique de la noblesse agraire, sous le verni d'une idéologie ruraliste³³³. En Toscane, la résistance au fascisme et à l'occupation nazie, même (largement) passive, se basait sur le manque d'idéologie belliciste, ainsi que sur les liens visibles entre dirigeants agricoles et hiérarchie fasciste. La résistance a ainsi représenté une lutte des classes, entre travailleurs de la terre et propriétaires. A la fin de la guerre, la société rurale de la Toscane du métayage est nettement polarisée : d'un côté les patrons, d'un autre les métayers.

Ouverture des frontières et libéralisme économique distinguent le contexte économique de l'après-guerre. Le marché mondial s'ouvre – et en particulier celui des pays riches – et correspond à une opportunité pour les territoires d'industrie légère car les coûts de production y sont moins élevés, et les salaires aussi : ces territoires sont concurrentiels. En réalité, la guerre et la reprise économique à la Libération ont masqué la crise structurelle du métayage.

³³³ « *Le fascisme, avec sa violence anti-ouvrière et avec son idéologie ruraliste, offrit à la classe dirigeante toscane la solution temporaire au problème. Il est en effet démontré que la noblesse terrienne toscane, même si, peut-être, appuyait le fascisme de manière moins ouverte que d'autres couches sociales, fut le piédestal le plus puissant du mouvement fasciste dans la région. Le lien entre le fascisme et les intérêts agraires se manifeste tôt, en Toscane, avec une série de reculs imposés aux métayers concernant les conditions de vie et de revenus déjà conquises lors de luttes dures* » (Becattini, 1975, p 47).

Au début des années 1950, le dépeuplement des campagnes et la baisse de la production agricole constituent un « *processus de désagrégation du tissu social et économique de la campagne toscane* » (ibid., 1975, p 67). Il a lieu par étapes successives : des maisons éparpillées aux centres les plus proches, puis de ceux-ci aux grands centres et aux villes. Pour G. Becattini (1975, pp 65-67), les facteurs les plus importants de cette crise sont d'ordre social : à la sortie de la guerre, le métayage offre des conditions de vie et des rapports sociaux « *anachroniques* », d'une part dans le rapport de production métayer – *fattoria*, et d'autre part à propos des relations de dépendance personnelle intra-familiales³³⁴, notamment pour ce qui concerne la place des jeunes générations et des femmes. Les valeurs traditionnelles de ce monde immobile sous bien des aspects sont remises en cause par une réalité nouvelle. A cet égard, la guerre, paradoxalement période de brassages de populations (prisonniers alliés évadés, armées allemande et anglo-américaine, partisans) est « *une rupture historique, sur le plan des représentations des alternatives de vie, pour de vastes strates du monde rural* » (ibid., 1986, p 307) ; ces rencontres révèlent aux populations rurales l'anachronisme des rapports hiérarchiques et paternalistes à l'intérieur de la famille des métayers.

Le métayage se caractérise par une insatisfaction des conditions de vie, lesquelles sont trop éloignées du mode vie urbain qui gagne peu à peu la société et devient le modèle à atteindre. De plus, la crise du métayage, devenu un système économiquement obsolète, représente la crise de l'autoconsommation et de l'autarcie : la concurrence et la diffusion des produits industriels, de même que la nécessité de rapports monétaires, imposent de nouveaux rapports de production agricoles et de nouveaux modes de vie, d'autant plus que les capitaux se détournent de la terre, en particulier là où la structure sociale présente un frein à l'industrialisation de l'agriculture. La période présente des opportunités pour quitter la campagne et la famille, en particulier grâce au développement de l'industrie légère. L'espace de la campagne urbanisée actuelle correspond au territoire du métayage, de la petite propriété et du fermage. La campagne des métairies s'opposait aux villes, surtout à Florence, où étaient installés les grands propriétaires fonciers qui tiraient l'essentiel de leurs revenus de leur patrimoine terrien géré à partir de la *fattoria* : cette pratique, l'*inurbamento*, remonte au XIII^e siècle et à l'époque des cités-états (Charrier, 1988). Le métayage est un système d'exploitation de la terre qui implique un certain degré d'autonomie pour le paysan, à condition qu'il puisse dégager le prix de sa location chaque année. Le métayage a disparu progressivement, laissant place à une agriculture plus capitaliste, sous l'égide de la grande propriété et de la noblesse agraire toscane (Becattini, 1975, p 76).

2) L'industrie légère

L'industrie légère était déjà présente en Toscane avant guerre, mais la politique économique nationale autarcique et le développement de l'industrie lourde dans des perspectives tant civiles que militaires, avaient occulté voire freiné son développement. La majeure partie de ces entreprises sont nées après-guerre. L'accès au marché mondial a été

³³⁴ Le patriarce est le *capoccia*, la matriarce la *massaia*.

facilité par la compétitivité de l'industrie légère, celle-ci reposant sur des salaires moins élevés, sur moins d'investissement en matière d'hygiène et de sécurité de conditions de travail (taux élevé d'accidents du travail), sur des horaires de travail plus longs, avec moins de congés, pas d'assurance, et sur une externalité des coûts tous azimuts (phases de production, santé, pollution). L'industrialisation légère a été possible grâce à un exode rural massif interne à la Toscane, et très peu d'immigrants venus des autres régions d'Italie. Il s'agissait en premier lieu des jeunes générations qui, poussées par des conditions de vie anachroniques et attirées par les sirènes du mode de vie urbain et de la société de consommation, ont été vendre leur force de travail à un très bas prix. Ce transfert de force de travail n'a été possible qu'en raison d'un surplus en réserve, d'une population excédentaire et disponible.

III) Le mécanisme économique

Les thuriféraires de l'industrialisation légère soulignent son caractère endogène, à l'issue d'initiatives privées, d'où l'engouement des idéologues libéraux pour ce *Small is beautiful*. Toutefois, l'émergence et l'affirmation d'un tel modèle de production s'appuie sur une série de fragilités permanentes. Dans les années 1950, cette industrialisation apparaissait bien fragile (Becattini, 1999). De plus, la concurrence généralisée liée au marché mondial et à la lutte économique de pays émergents du Tiers Monde, rappelle l'instabilité récurrente d'un tel modèle qui sans cesse doit s'adapter et se renouveler. Dans ce cadre, la mortalité et la natalité des unités de production est très forte. C'est justement sur cette instabilité chronique que ce modèle s'est fondé, en permettant l'émergence d'un système de production capitaliste particulier, voire avant-gardiste.

1) La désintégration des forces productives

L'industrie légère est basée sur une structure productive reposant sur une césure persistante entre les entreprises moyennes d'une part, et les très petites entreprises voire les ateliers d'artisanat de l'autre. Cette polarisation signifie l'exploitation de l'articulation de ces deux marchés du travail, dans un but de minimiser les coûts de main d'œuvre car dans les entreprises "marginales" le travail est moins protégé et moins cher. Cela repose sur la porosité entre un marché du travail officiel, légal, réglementé, et un marché du travail illégal, non réglementé, "noir" ou "gris". Ce marché du travail marginal, illégal, est à la fois en concurrence et consubstantiel du marché légal du travail, afin de conditionner le niveau général des salaires. Le détournement de la force de travail des unités moyennes aux petites constitue un élément du processus d'évitement de la législation du travail et des procédures de contrôle des unités de production. Cela évite par la même occasion une redistribution de la plus-value aux travailleurs. Ce processus d'évitement contribue à une diversité des formes

d'exploitation, allant de la sur-exploitation à l'auto-exploitation, dans un but d'externalisation des coûts de main d'œuvre³³⁵.

La situation de fragilité chronique, en partie auto-entretenu, contribue à l'augmentation de l'externalisation de la production, à l'augmentation du nombre de petites unités de production, et à une plus grande dispersion territoriale des activités industrielles typiques de la région. L'entreprise marginale a ainsi toute sa place en tant que « *courroie de transmission du profit* » (Becattini, 1975, p 31), principalement en direction des entreprises de plus grande taille³³⁶. Dans ce cadre, les passages entre emploi légal et emploi semi-indépendant ou travail à domicile, témoignent de la porosité des conditions sociales et professionnelles des ouvriers de l'industrie légère. La frontière entre le formel et l'informel est ténue, et témoigne d'une articulation complexe au sein du mode de régulation³³⁷.

Lors d'une mauvaise conjoncture économique, comme celle de 1963-1966 – la *Congiuntura* – la réinsertion des licenciés se réalise dans le travail à domicile ou le travail semi-indépendant, réduisant encore les coûts de la main d'œuvre. On fait largement appel aux travailleuses au foyer, aux retraités, aux mineurs, aux étudiants, au double emploi, c'est-à-dire à une force de travail marginale, qui ne trouve pas d'intérêt immédiat à être en règle avec la législation du travail : il y a ainsi « *une sorte de continuum entre le travail en famille, à domicile, salarié et indépendant* » (Becattini, 1975, p33). La famille offre un cadre idéal d'externalisation des coûts de production vers la sphère privée, en l'absence de normes de travail, de limites d'horaires, au capital fixe réduit ou assumé par la sphère privée³³⁸. Pour la famille, la contrepartie qu'offre la pluralité des sources de revenu est une nécessité pour son propre entretien.

Mais le mécanisme de reproduction de la structure productive ne se réalise pas essentiellement par défaut. L'extension graduelle du système d'industrialisation légère se réalise également par la sortie des ouvriers les plus en pointe pour former des entreprises plus performantes (intégration de nouvelles machines, de nouvelles façons de travailler, etc.) qui seront en concurrence ou en complémentarité avec les unités de production d'origine. Dans ce sens, la concentration territoriale, en districts industriels, pour faire des économies externes et internes, est une méthode qui a assuré le succès de l'industrie légère.

³³⁵ « [...] Le développement par désintégration [...] produit des "entreprises marginales" de deux façons : d'un côté en encourageant les entreprises artisanales et les travailleurs indépendants à se positionner en dessous du seuil du dualisme salarial, d'un autre en expulsant les travailleurs et en les transformant en petits entrepreneurs » (ibid., 1975, p 30).

³³⁶ « Une part croissante des travailleurs licenciés s'adapte alors à des formes de travail précaire qui passent par les entreprises marginales, lesquelles libèrent ainsi les entreprises moyennes du devoir ingrat de l'exploitation directe des conditions de besoin de main d'oeuvre » (ibid., 1975, p 32).

³³⁷ « Ce qui apparaît comme informel du point de vue de l'organisation industrielle, est institutionnalisé au sein de la société locale ; en même temps, l'informel directement lié à l'accumulation du capital est lié à l'informel dans la reproduction d'une capacité conforme à cette accumulation » (Bagnasco, 1983, p 154).

³³⁸ « Une fois amorcé le processus, le travailleur à l'usine se trouve confronté à une concurrence invisible et invincible parce qu'elle vient indirectement de sa propre famille et elle est corrélée fonctionnellement avec son salaire de façon à permettre à la structure industrielle de se restructurer et de se développer d'après des rapports qui dépendent du mouvement général d'accumulation du capital » (Becattini, 1975, p 31).

Il y a une différence ténue entre la position de travailleur indépendant et de travailleur salarié, un passage fréquent de l'un à l'autre, entre exploitation et auto-exploitation. Ce travailleur indépendant, en situation à la fois réelle et mythique – se mettre à son compte [*mettersi in proprio*] - de petit patron, de petit artisan, doit assumer les conséquences du système concurrentiel local comme mondial. Pour le petit entrepreneur, le processus d'aliénation se poursuit jusque dans la sphère de reproduction, avec un temps de travail très lâche, étendu, dans un désir d'intégration à la société de consommation. La continuité entre la société agricole et la société industrielle, entre la relative indépendance du métayer et la diffusion dans l'espace de petites unités de production, a été l'objet de l'attention de nombre de sociologues et d'économistes italiens étudiant la "Troisième Italie". Il y a donc une certaine cohésion socio-culturelle³³⁹ mêlant travail salarié et travail indépendant, originale par rapport à l'archétype de l'ouvrier de la société industrielle. *Mettersi in proprio*, se mettre à son compte, est reconnu comme un héritage culturel issu de la condition du métayage quant à l'aspiration à la propriété et à l'indépendance (ibid., p 107).

Nombreuse (neuf à douze membres), de type élargi, la famille rurale toscane est au centre des rapports sociaux : les liens de parenté sont présents jusque dans les rapports économiques et dans le système d'entreprise. La famille est une structure sociale organisée, avec sa hiérarchie, son rôle de socialisation, de contrôle, de division des rôles (Bagnasco, Trigilia, 1993), et son rôle reste central dans le passage de la formation sociale agricole à la formation sociale industrielle. La famille apporte aux petites entreprises une main d'oeuvre peu coûteuse et élastique qui correspond bien à la demande locale, effaçant les formes du travail, avec par exemple le travail à domicile et le double emploi. Dire que la structuration familiale est toute entière tournée vers la production ne semble pas abusif : pour A. Bagnasco, ce sont « *de véritables unités de production, avec une division interne du travail et des structures d'autorité bien définies* » (1983, p 63), elles constituent « *une organisation de gestion de la force de travail* » (Bagnasco, Trigilia, 1993, p 121). Pendant que quelques membres (surtout les parents) travaillent la terre et permettent de subvenir aux besoins de base (alimentaires), la famille élargie rend possible pour d'autres la pratique d'activités extra-agricoles pour apporter un salaire d'appoint.

Malgré l'occultation statistique du travail à domicile et du double emploi ou de toute autre forme de travail marginal, l'augmentation de la classe ouvrière a représenté une tendance lourde de la mutation de la formation sociale durant la phase d'expansion fordiste. Pour G. Becattini, la division des classes sociales a été originale : « *tandis que le petit industriel, le petit commerçant, le petit entrepreneur dans le bâtiment, surtout s'ils vivent dans la campagne urbanisée, se sentent comme faisant encore partie des couches populaires et comme tels sont-ils traités dans l'ensemble des rapports inter-personnels, l'aristocratie foncière, la grande bourgeoisie et une partie de la couche des employés du secteur public*

³³⁹ « *Un autre aspect peu évalué est l'habitude du capoccia à distribuer rationnellement le temps, les énergies et les comportements de tous les membres de la famille, de façon à réduire les gaspillages et à se garantir le contrôle des opérations. Tout cela préfigure quelques-unes des opérations les plus importantes de l'activité du travailleur indépendant et du petit entrepreneur* » in Becattini (1986) "Lo sfondo rurale dell'industrializzazione leggera", in Becattini (1999), p 306.

constituent de fait, dans le tissu social de la région, une sorte de monde séparé » (1975, p 124).

2) Le paysage industriel en Toscane

La structure industrielle de la Toscane distingue les territoires de l'industrie lourde de ceux de l'industrie légère. Les premiers se situent sur la côte – avec Livourne (chantiers navals), Piombino (hauts fourneaux), Grosseto (mines) – et autour de Florence (la *Galileo*, la *Pignone*), tandis que les seconds s'étalent dans les vallées du centre nord. La Toscane de l'industrie légère est apparue après celle de l'industrie lourde, laquelle, avec la crise du fordisme, a vu son poids régresser dans le paysage économique régional.

L'industrie légère se divise en deux ensembles complémentaires : d'une part une myriade de petites unités au processus de production traditionnel, peu capitalistes, et d'autre part un petit noyau d'entreprises de moyenne dimension en lien avec les marchés national et international. La vocation exportatrice vers le marché international se traduit par une certaine faiblesse et une dépendance des entreprises par rapport à lui, en fonction des conjonctures économiques globales, mais aussi par des atouts en raison de la faiblesse de la lire italienne et de sa position concurrentielle en matière de coûts de production.

L'ouverture économique de l'économie toscane sur le monde est une tradition qui est antérieure au tournant national d'après-guerre. Soulignons tout d'abord que le développement de l'industrie légère s'est réalisé sans le soutien des forces économiques et politiques nationales (dans les années 1950-1960), et même sans le soutien des banques au début³⁴⁰. Au début du XX^e siècle, sont apparus des « *réseaux d'intermédiaires marchands (buying offices ou buyers) qui établissent (parfois avec l'aide de femmes de l'aristocratie ou de la bourgeoisie florentine) toute une trame de contacts entre la micro-structure artisanale toscane et l'armée invisible des travailleuses à domicile (par exemple les brodeuses) d'un côté et les grands marchés d'outre mer de l'autre côté* »³⁴¹. Avec ces intermédiaires commerciaux étrangers, il y a ainsi « *un canal de vente très particulier des produits toscans [...], les buyers, qui mêlent tourisme d'affaire, intermédiation commerciale, intervention financière, adaptation d'une offre locale à une demande lointaine [...]* »³⁴². On parle de *buyers* à Florence, et d'*impannatori* pour Prato.

L'extension territoriale de l'industrie légère repose sur la déconcentration et le modèle de district. Dans le cadre d'un développement obéissant au processus d'externalisation-fragmentation des forces productives, la diffusion territoriale de l'industrie légère est doublement nécessaire. Le processus régénérateur de mortalité-naissances des unités de

³⁴⁰ « Une constante de notre histoire de l'après-guerre semble être l'indifférence des décisions concernant les grandes unités de production [entreprises nationalisées, conglomérats, grandes entreprises privées] vis-à-vis de exigences du développement régional toscan. Pour des raisons diverses, aussi bien la grande industrie privée que publique ont donc eu un rôle inadapté au processus d'industrialisation de la Toscane », in Becattini (1969), "Un'ipotesi sullo sviluppo economico della Toscana", in Becattini (1999), p 133.

³⁴¹ Becattini (1986), "Lo sfondo rurale dell'industrializzazione leggera", in Becattini (1999), p 303

³⁴² *op.cit.*, p 304

production est friand d'espaces nouveaux à industrialiser, ralentissant la concentration des zones les plus industrielles au bénéfice de zones moins spécialisées, moins industrialisées, et repoussant toujours plus loin la nouvelle frontière de la campagne urbanisée. Ce développement par prolifération génère, dans un processus d'économies externes à l'entreprise mais internes au secteur de production, des unités de production spécialisées dans une phase déterminée de la production. Ce phénomène est d'autant plus valable qu'il se réalise dans une zone territorialement restreinte où les relations de proximité sont déterminantes pour la réalisation de ces économies d'échelles : c'est la logique des "districts industriels"³⁴³.

De plus, les nouvelles unités de production vont s'installer là où la réserve de main d'œuvre est importante, surtout féminine, c'est-à-dire dans la campagne à proximité à la fois des réserves de paysans et des grands centres urbains. Une dimension sexuée se retrouve ainsi dans la division de la structure industrielle, les hommes se dirigeant plus vers l'industrie lourde, et les femmes représentant la main d'œuvre idéale pour le travail marginal (travail à domicile, occasionnel) : il y a une complémentarité entre les activités industrielles à main d'œuvre typiquement masculine et les activités industrielles à main d'œuvre typiquement féminine. La diffusion territoriale, suivant un processus nommé "industrialisation diffuse", fait ainsi partie intégrante du mécanisme économique inhérent à l'industrie légère. Cette diffusion repose également sur la présence d'axes de communication, en rapport avec l'urbanisation des campagnes.

3) Secteurs de production et territoire

Les districts industriels correspondent à une concentration spatiale d'unités de production spécialisées dans un type de production. Ils se situent surtout dans la moitié nord de la Toscane, plus précisément dans le Valdarno inférieur, et leur localisation correspond à des spécialisations sectorielles traditionnelles : meuble, textile, travail des peaux et du cuir, fabrication des chaussures, de l'habillement, de la céramique, du verre, etc. (Cortesi, 1989)(cf annexes 9.1 et 9.2). Cette concentration des activités est le fruit de la consolidation d'une production traditionnelle qui a été intensifiée³⁴⁴.

Prato est le district industriel par excellence – un *comprensorio* - de l'industrie lainière, avec une histoire multi-séculaire dans ce secteur, Pise et le Casentino ayant un rôle mineur. Ce secteur industriel s'est affirmé à partir des années 1970, mais a été confronté régulièrement à la concurrence de pays du Tiers Monde, causant des crises récurrentes, surmontées par une

³⁴³ Pour les principes des « économies de localisation » inhérentes aux districts industriels, cf. Camagni (1993), pp 50-52. Les modèles d'Alfred Weber et d'Alfred Marshall, datant du début du XX^e siècle, ont été redécouverts par les économistes dans les années 1980 avec la "spécialisation flexible", notamment à la suite de Piore et Sabel. Le modèle de la Troisième Italie a offert un terrain d'interprétation opportun.

³⁴⁴ « La chose est parfaitement compréhensible si l'on pense que ces secteurs présentent des rapports capital-produit et capital-employé beaucoup plus bas que la moyenne et présentent, au moins au début de la période, une technologie assez voisine à celle qui domine dans l'artisanat. L'existence diffuse de capacités manuelles entraînées depuis des siècles d'artisanat et de travail à domicile, a ici fonctionné comme une base sur laquelle a pu s'implanter une activité industrielle » (Becattini, 1975, p 129).

plus grande désintégration de la production, en poussant la spécialisation et la flexibilité, en développant le travail semi-indépendant entre la petite entreprise voire le travail à domicile, avec également parfois un effort technologique et organisationnel. La production dans le secteur de la laine se traduit par des taux de mortalité et de naissance d'unités de production très importants ; c'est un secteur qualifié de chaotique, notamment en raison des rythmes des modes et des styles de vie.

L'Italie est parmi les leaders mondiaux de l'industrie de la mode (Labory, Zanni, 2002), avec des noms célèbres de marques de luxe (Gucci, Prada) ou de nouveaux produits de masse (Benetton). La tannerie et la maroquinerie représentent également un secteur important de l'industrie d'exportation. La maroquinerie est concentrée dans la zone traditionnelle de Santa Croce sull'Arno, alors que la production de chaussures est plus diffuse. Bien qu'ayant subi une réduction de leur poids économique à l'échelle nationale et régionale dans les années 1980 et 1990, ces secteurs de production ont gardé pour la Toscane leur place de premier plan dans l'économie mondiale³⁴⁵ ; derrière la Lombardie, la Toscane a laissé la deuxième place à la Vénétie (Labory, Zanni, 2002). Compétitivité affirmée, spécialisation flexible reliant grandes sociétés et micro-entreprises, intégration croissante entre industrie et services, etc, n'empêchent pas moins une diversité territoriale entre les systèmes locaux de production.

*« Il suffit de penser, simplement à titre d'exemple, à la zone de S. Croce sull'Arno, spécialisée dans le tannage des peaux ; à celle de Cascina, dédiée au travail du bois ; aux zones d'Empoli, Castelfiorentino, Montelupo, Sesto Fiorentino et Poggibonsi-Colle Val d'Elsa où prévalait le verre et la céramique ; à la zone de Prato et, dans une moindre mesure, à celle du Casentino, traditionnellement destinées à l'industrie textile ; à quelques zones de la Lucchesia, spécialisée dans le papier ; à la zone de Montevarchi, liée à l'industrie du chapeau, etc »*³⁴⁶. La localisation de ces zones de production spécialisées est relativement dense sur l'axe de l'Arno et les vallées affluentes (Cortesi, 1989). A ces districts industriels basés autour de plusieurs productions correspond une plus grande division du travail, voire un plus haut degré de sous-traitance, vu que l'entreprise artisanale doit effectuer la même phase de production pour des produits différents. Egalement, on ne soulignera jamais assez l'importance des voies de communication dans la diffusion des secteurs d'activité.

B. Cori (1973) a montré qu'au début des années 1950, l'industrialisation a concerné tout d'abord le double axe est - ouest du Valdarno inférieur et les zones littorales. Ensuite, elle s'est renforcée dans la Toscane intérieure : dans le Valdarno inférieur ainsi que dans le Valdarno supérieur et les vallées perpendiculaires (Valdelsa, Valdera, Valdichiana). Avec la crise de l'industrie lourde du littoral, l'industrie diffuse et légère du nord intérieur de la Toscane s'est développée. Les mutations du système de production industrielle se sont traduites par un déplacement dans l'espace et une diffusion en tache d'huile à partir du Valdarno inférieur.

³⁴⁵ « En 1993 [...], Santa Croce a contribué pour 22 % aux exportations italiennes de peaux tannée lesquelles, à leur tour, représentaient 23 % du commerce mondial de ce secteur. Dans la même année, Prato a contribué pour 20 % aux exportations textiles italiennes » (Dei Ottati, 1996, pp 115-116).

³⁴⁶ in Becattini (1969), in Becattini (1999), p 119. Cf Becattini (1962), "L'industria dei mobili in Toscana", in Becattini (1999), pp 27-34

Une organisation de la production reposant sur la spécialisation et la flexibilité productive requiert la réduction constante du coût du travail. Rappelons que la fragmentation en petites unités et le recours au travail à domicile permettent d'échapper à la législation du travail, et que le marché de l'emploi est flexible, etc. Le cadre moderne lié à la plus grande ouverture sur les marchés internationaux, se combine aux formes de travail les plus traditionnelles, comme le travail à domicile et le roulement entre membres de la famille. Cependant, certaines entreprises évoluent et passent d'une structure et d'une technologie des plus simples, avec forte compression des coûts, à des organisations plus complexes où la capitalisation et la recherche de productivité sont plus intenses, les rémunérations des ouvriers plus élevées (Bagnasco, Trigilia, 1993).

Comme dans les autres pays européens, la Toscane de l'industrie légère et des districts industriels a été affectée dans les années 1980 et 1990 par l'ouverture aux marchés internationaux et la concurrence des pays aux plus bas coûts de main d'œuvre, particulièrement dans les secteurs de production dits traditionnels (avec en plus la baisse du cours du dollar qui a automatiquement renchérit la valeur de la lire) (Dei Ottati, 1996). Cela a provoqué la chute de l'emploi industriel ainsi que des unités de production dans l'industrie. Cependant, cette chute a été compensée par l'augmentation de l'emploi dans les services, surtout dans ceux liés à la production. De même, les secteurs de production industriels traditionnels, toujours prépondérants en terme d'emploi et d'activité, ont nécessairement dû s'adapter : diversification des produits et amélioration de la qualité, produits plus qualifiés ou plus spécialisés, développement de la division du travail entre les unités locales et spécialisation par phase de production, développement des fonctions tertiaires, etc. Nouveauté par rapport au passé, les entreprises des districts s'ouvrent à des entreprises externes au système local, et même avec l'étranger, pour trouver de nouveaux marchés voire des partenaires. Phénomène pas forcément très visible, des groupes d'entreprises se développent, parfois par relations familiales, sous l'égide de vieilles familles d'entrepreneurs, avec des relations dans la finance et l'immobilier (Dei Ottati, 1996). Ces phénomènes d'adaptation à un contexte en mutation se sont réalisés par des schémas de restructuration différents, et également à des moments décalés dans le temps, en fonction des secteurs de production et donc des districts industriels et des systèmes de production territorialisés.

4) La tertiarisation de l'économie toscane

La mutation de la structure de l'économie se vérifie également par l'émergence puis l'affirmation d'un processus de tertiarisation, par ailleurs observable à l'échelon national. D'abord marginal, essentiellement prédominant dans quelques chefs-lieux de province, les villes touristiques balnéaires et les centres thermaux, le secteur tertiaire s'est peu à peu affirmé au fil des décennies, en supplantant chacun des deux autres secteurs : structure générale II-I-III dans les années 1950, puis II-III-I dans les années 1960, enfin III-II-I dès les années 1970, l'augmentation du taux d'actifs dans le tertiaire se révélant explosive pour la période 1971-1981. Le tertiaire n'est plus relégué aux centres touristiques et administratifs : dans les

années 1970, il devient prédominant dans les centres de petite dimension, surtout périphériques aux zones déjà fortement tertiarisées.

Même s'il s'agit d'un processus plus récent donc moins maîtrisé, la tertiarisation occupe l'espace en « *peau de léopard* » : elle se caractérise dans les années 1980 par une certaine concentration le long du littoral et de manière sporadique dans le bassin florentin et le reste du Valdarno (Cortesi, 1988). On peut discerner une certaine corrélation - voire une corrélation certaine - entre développement industriel, ou plus généralement économique, et évolution démographique. En effet, les zones de peuplement important coïncident avec les zones où se localisent les centres à industrie lourde ou semi-lourde, les centres touristiques de la côte, les grands pôles urbains, les centres d'industrie légère (Leoncini, Vecchio, 1983). Les activités se sont surtout développées à partir des centres urbains, en relation avec l'augmentation des revenus depuis les années 1950, à l'urbanisation des modes de vie. D'après Bacci (2002a), dans les années 1980 et 1990, le développement du tertiaire n'a pas compensé les pertes d'emploi en raison de la crise industrielle. Dans les zones touristiques, le développement du tourisme, du commerce et des services aux familles a été un secteur refuge ; c'est dans les zones "urbaines-métropolitaines" (Florence, Sienne, Pise, Livourne) que la tertiarisation a été motrice du développement économique.

Le rôle important de la tertiarisation dans l'augmentation de l'emploi général, et en particulier féminin, ne doit pas faire oublier cependant qu'il s'agit d'un tertiaire inférieur, d'une part issu de l'externalisation de l'industrie, d'autre part de services à la personne (santé, travail domestique).

IV) Les mouvements de population et la formation de la campagne urbanisée

1) La dynamique d'urbanisation dans l'espace toscan

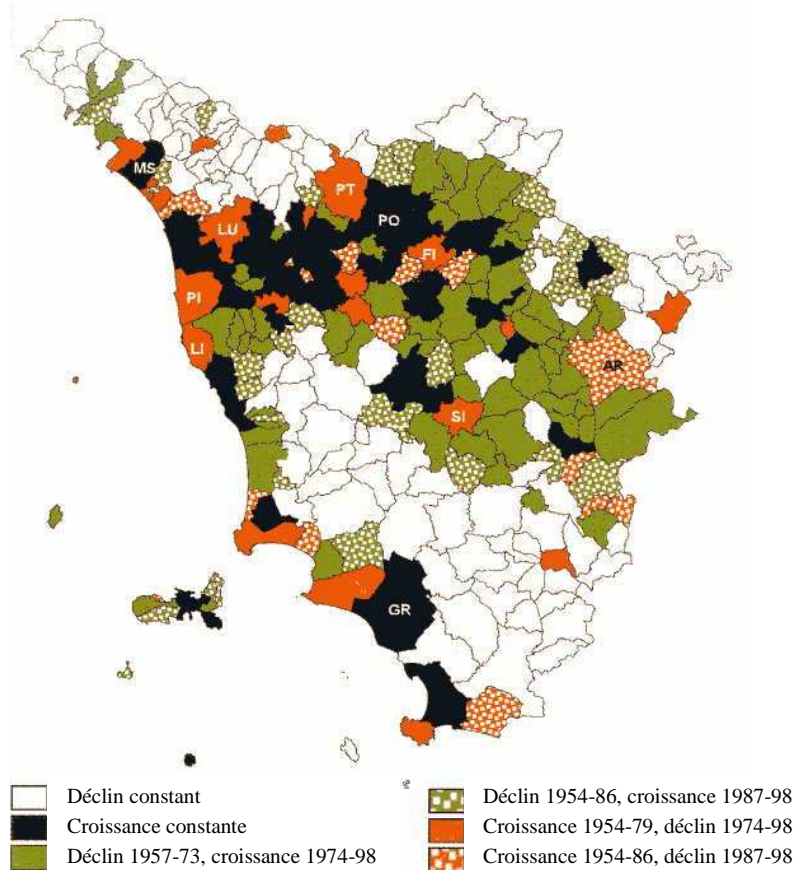
Comme dans le reste de la Péninsule (Costa, 1988) et dans nombre de pays européens, l'exode rural est le type de mobilité territoriale fondamental qui a concerné la Toscane dans les décennies d'après-guerre. A noter que contrairement aux régions du Nord de la Péninsule, l'immigration en provenance du Mezzogiorno a été minime, et que contrairement au Sud et même au Nord-Est, il n'y a pas eu d'émigration des jeunes. Les mouvements de population ont été largement intra-régionaux.

« Les premières zones où se manifeste le phénomène d'abandon, dans l'après-guerre, sont : les collines internes pisanes, la Lunigiana, la Garfagnana, la Romagna toscane, la montagne de Pistoia, le Pratomagno, le haut Casentino et la partie septentrionale de l'île d'Elbe. Ces zones sont très concernées par l'exode déjà avant 1950. Entre 1950 et 1954, l'exode s'élargit à une grande partie du pays siennois et de l'aretino, au Mugello, à la basse Garfagnana et au haut Val Tiberina. Par la suite, entre 1955 et 1958, le pays de Grosseto commence aussi à se dépeupler, à l'exception des communes de la côte. Durant cette période,

toute la campagne toscane, avec quelques modestes exceptions, est bouleversée par le processus d'abandon » (Becattini, 1975, p 169).

En Toscane, *grosso modo*, le dépeuplement des montagnes et des collines, le déclin des petits centres de ces zones, s'opèrent au bénéfice des vallées et de la côte : la vallée de Florence-Prato-Pistoia ainsi que les centres urbains, de même que les vallées industrielles et urbaines comme le Valdarno et le Val d'Elsa (Becattini, 1975 ; Bottai, Costa, Formentini, 1978 ; Leoncini, Vecchio, 1983) :

Carte 9.4 : Dynamique démographique des communes de Toscane, de 1957 à 1998



source : Bacci, 2002, p 58

Pour la période qui englobe les années 1950, 1960 et 1970, cette redistribution a eu lieu par étapes : à la densification de la côte et des vallées industrielles et urbaines, a succédé un phénomène de diffusion où l'accroissement démographique s'est étendu aux vallées en amont de l'Arno ainsi qu'aux communes contiguës aux zones déjà densément peuplées. Un double mouvement de diffusion, à la fois de proximité et axiale (par les voies de communication empruntant les vallées), et de renforcement des espaces densément peuplés, constitue le profil de cette période. Ainsi, à partir des années 1960, le processus d'exode est plus prononcé et accentue les déséquilibres territoriaux au bénéfice du Valdarno inférieur et des communes à proximité des grands centres urbains (péri-urbanisation). D'une manière générale, durant la période 1951-1976, l'évolution démographique n'a pas touché de manière uniforme la Toscane septentrionale : telle une onde dont l'épicentre se situerait à Florence, l'augmentation de population a gagné dans les années 1960 les périphéries ouest de la métropole grâce à ses axes

de développement en direction d'Empoli mais surtout de Prato-Pistoia, pour ensuite gagner le Valdarno inférieur et ainsi confirmer le mouvement vers l'ouest au début de la décennie 1970 ; l'est de la province de Florence et le Valdarno supérieur ne subissent ce phénomène que plus timidement et plus tardivement. Cette dynamique territoriale ne va pas sans une mutation du processus d'urbanisation : à l'urbanisation proprement dite succède la péri-urbanisation voire la contre-urbanisation qui génère une campagne urbanisée.

Dans les années 1980, la péri-urbanisation s'accroît dans les communes urbaines, comme Pise ou Livourne, mais elle concerne aussi des villes plus petites telles Viareggio, Empoli, Pontedera. La diffusion démographique gagne dans le Valdarno supérieur, le bassin florentin, et même, quoique plus lentement, dans les extrémités nord-ouest et est de la région; le phénomène contribue à l'agrandissement de la conurbation en conquérant les vallées perpendiculaires que sont le Val d'Elsa et le Val d'Era. La plus forte croissance démographique est observée autour de l'axe Lucques-Pistoia-Prato où la campagne s'urbanise de plus en plus et où Prato subit une périurbanisation importante.

Ainsi, chronologiquement, l'urbanisation des années 1950 et 1960 avec croissance de la métropole Florence, des villes moyennes, ainsi que des vallées industrielles, au détriment des petites villes rurales et des campagnes, a cédé le pas, à partir du milieu des années 1970 et 1980, à la fois à une péri-urbanisation et à une contre-urbanisation, qui correspondent à une diffusion centrifuge et axiale de la croissance démographique. Au terme de ce processus, le déclin démographique relatif des villes importantes, comme Florence, se réalise au bénéfice de zones rurales d'immédiate proximité. Avec tout ce qu'elle implique de changements dans la structure et l'organisation de l'espace, cette diffusion amène nombre d'études à adopter le terme de "campagne urbanisée" pour qualifier ces territoires mêlant caractéristiques urbaines et rurales.

2) Structuration économique du territoire

L'émergence de la "campagne urbanisée" a été possible en raison de l'absence de cadre normatif en matière d'urbanisme : « *Le développement industriel toscan a lieu dans une situation de complète anarchie urbanistique, [dans] un climat de spontanéisme quasi complet* » (Beccatini, 1975, p 157). En réalité, dans la mobilité résidentielle entre zone d'origine et zone de travail, G. Beccatini distingue un passage par une zone de transit, la formation sur le territoire de communes étapes, à mi-chemin entre les pôles d'attraction et les zones d'origine. Y résident les premiers migrants, la première génération de migrants³⁴⁷.

Le processus de dispersion territoriale des unités de production se réalise dans la limite de la proximité nécessaire entre unités aux phases de production complémentaires dans le cadre des concentrations territoriales inhérentes aux districts industriels. Le lien entre le

³⁴⁷ « En réalité, beaucoup de ces installations de transition ont fini par être définitifs à cause du coût croissant, privé et social, de l'urbanisation des zones de première industrialisation » (Beccatini, 1975, p 170).

processus de fragmentation de la production et la dispersion territoriale contribue à la forme d'occupation spatiale originale qu'est la campagne urbanisée³⁴⁸ : le mélange d'urbain et de rural, l'éparpillement de l'habitat avec un grand nombre de hameaux [*frazioni*] et de villages, une mosaïque de maisons, d'usines et d'ateliers, de champs, selon un maillage serré ou clairsemé selon les endroits. « *Urbanisation diffuse* », « *ville diffuse* » ou « *campagne urbanisée* », sont des expressions témoignant de l'entre-deux, de l'incertitude à qualifier des espaces en dehors des configurations de paysage classiques séparant la ville de la campagne, là où l'on peut voir une fusion entre l'environnement de vie et de travail, entre l'espace de reproduction et de production, voire de concurrence dans l'utilisation de l'espace, entre les fonctions et les activités économiques³⁴⁹ : « [...] *La campagne urbanisée [...] devient moins campagne et plus ville, moins communauté et plus société* » (Bagnasco, 1983, p 161).

³⁴⁸ « *Un autre aspect important d'un processus ainsi fragmenté est le poids considérable que la disponibilité de main d'œuvre exerce sur le processus de localisation industrielle. Cela aboutit à une distribution des usines sur le territoire de façon à minimiser tendanciellement les coûts de déplacement d'une main d'œuvre qui maintient, dans une notable mesure, son habitat d'origine ou se déplace, cependant, vers de petits centres répartis assez uniformément sur le territoire. Se forme ainsi une sorte de réseau d'établissements industriels et d'habitations qui est la base de ce qu'on appelle [...] la "campagne urbanisée"* » (ibid., p 35).

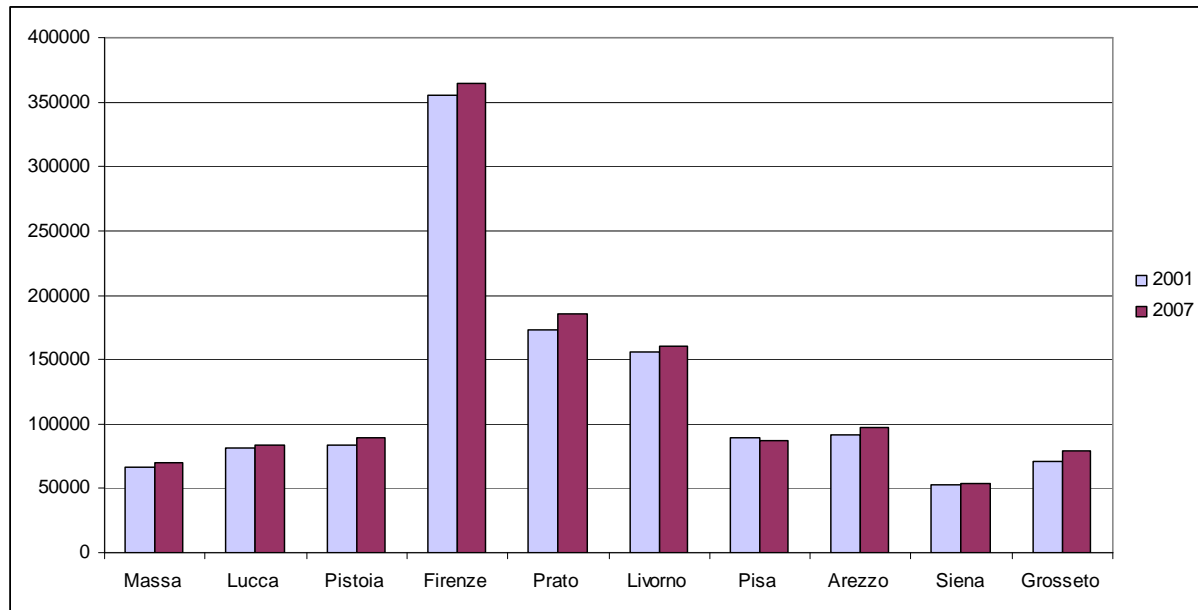
³⁴⁹ « *L'industrie et le logement se sont distribués le long des routes ou à l'intérieur de zones d'habitat, le long des cours d'eau ou à mi-côte, selon une confrontation complexe et soignée d'économies et de déséconomies d'agglomération qui a eu lieu, bien entendu, selon une logique essentiellement privée. Le résultat de cette comparaison a chassé, de manière évidente, l'agriculture des vallées et des plaines, tandis que les agriculteurs refusaient les zones de montagne et de colline* » (ibid., pp178-179).

V) Les villes de la Toscane septentrionale

1) La hiérarchie urbaine

La hiérarchie des villes de Toscane est dominée par Florence, capitale régionale, qui compte 355 000 habitants en 2001, soit 10 % de la population de la Toscane ; la deuxième ville, Prato, en compte moitié moins (173 000 habitants, 5 % de la population de la région) :

Figure 9.1 : Nombre d'habitants dans les chefs-lieux de province, en 2001 et 2007



source : ISTAT

La géographie urbaine place les villes de Toscane dans l'ensemble urbain de l'Italie centrale et septentrionale qui se caractérise par un tissu relativement dense de villes petites et moyennes, un polycentrisme urbain. Au centre nord, le "système métropolitain de la Toscane centrale" s'articule sur l'axe Florence-Prato-Pistoia, et étend ses ramifications vers Montecatini et Empoli à l'ouest, et vers Arezzo à l'est ; en aval de l'Arno, les aires urbaines sont plus modestes, entre le noyau Pise-Pontedera et les axes Pise-Lucques et Pise-Livourne.

2) Les relations ville - campagne

Le développement industriel de la moitié nord de la Toscane, qui s'est traduit sous forme de diffusion spatiale, a permis l'émergence puis la soudure de nombreux et petits districts industriels en une vaste zone pluri-sectorielle. L'exode rural y a été limité, l'occupation humaine s'est densifiée, la campagne s'est relativement urbanisée. Entre les villes proprement dites, de petite ou moyenne taille, l'urbanisation a poursuivi un développement radial pouvant prendre la forme d'une conurbation ou d'une aire urbaine. Située dans une plaine, l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia est l'ensemble urbain le plus constitué à l'échelle inter-urbaine en Toscane.

La ville a un rôle prépondérant dans l'économie diffuse. C'est dans le centre urbain qu'est localisée la demande, que se conjuguent les échanges commerciaux pour s'organiser et pour satisfaire les besoins de consommation; la ville est la pièce maîtresse de l'organisation territoriale de l'économie. En fait, un district industriel correspond à une zone urbaine et un bassin rural³⁵⁰. La zone urbaine concentre les instances décisionnelles de l'organisation économique tandis que le bassin rural ne détermine principalement que le marché du travail. On ne peut donc pas omettre de préciser que l'économie diffuse repose sur une séparation spatiale entre les fonctions au détriment de l'espace rural. On a déjà souligné le rôle de la ville - et de Florence en particulier - dans l'organisation sociale du système métayé. Actuellement, dans le développement en économie diffuse, la ville assume des fonctions notables de stimulation, d'organisation et d'orientation (Bagnasco, Trigilia, 1993, p 180)³⁵¹. Becattini, Bellandi et Falorni (1983, p 64) soulignent que cette « *dépendance organisationnelle et financière* » repose notamment sur les intermédiaires commerciaux (*buyers*), localisés dans les places commerciales, qui font la pluie et le beau temps auprès des très nombreuses petites entreprises. En outre, la domination urbaine se vérifie par les changements socio-culturels qui affectent les populations des campagnes. La ville véhicule assurément, surtout par les mass-média, des modèles de comportement culturel (société de consommation, individualisme) qui peuvent déstabiliser les bases familiales et communautaires sur lesquelles repose la formation sociale rurale. Par exemple, le diplôme devient pour les jeunes générations une nouvelle expression d'ascension sociale, leur permettant ainsi d'échapper au travail de l'usine ou de l'atelier (Bacci, 2002a).

³⁵⁰ « La cellule de l'industrialisation diffuse dans la campagne urbanisée est, à l'origine, un petit centre, avec un bassin de familles installées autour » (Bagnasco, Trigilia, 1993, p 156).

³⁵¹ cf par exemple l'importance du rôle de l'entrepreneuriat d'origine urbaine.

VI) Panorama social

Dans le dualisme économique territorial de la Péninsule, la position de la Toscane sera logiquement moyenne, entre un Nord capitalistiquement plus développé face au Mezzogiorno. En outre, bien des indicateurs et des analyses, en référence au handicap méridional, parlent de “Centre-Nord” pour montrer que, par bien des traits, les régions centrales se rapprochent de la situation des régions du Nord. Le plus souvent, à l’échelle de l’Italie, les indicateurs économiques et sociaux placent la Toscane en position moyenne, à l’image de sa position géographique.

1) La crise démographique

Conformément au schéma national, la population de la Toscane a suivi une courbe ascendante jusqu’en 1981, pour atteindre 3 581 051 habitants. Après une légère baisse, elle atteint 3 638 211 habitants au 1^{er} janvier 2007³⁵².

La Toscane est particulièrement affectée par le vieillissement de la population, elle est une des régions d’Italie où il est parmi les plus importants (IRPET, 2005b) (cf tableau 9.1, annexe 9.3). Le vieillissement de la population est plus important dans les zones de dépeuplement que sont les montagnes du nord (Apennins) et les collines de la moitié sud de la région, et moins important dans le centre-nord de la Toscane (IRPET, 2005b).

Tableau 9.1 : Indicateurs du poids des personnes âgées en Toscane en 2001

	Indice de vieillesse	Indice de dépendance	Nombre de personnes âgées par jeune enfant	Population de 75 ans et plus
Toscane	192,3	51,9	4,8	10,8
Italie	131,4	49	3,4	8,4

source : ISTAT

En outre, la structure de la famille en Toscane, abritant traditionnellement plusieurs générations sous le même toit, tend à évoluer vers le schéma “européen” de la famille nucléaire (IRPET, 2005a).

Cette crise démographique, avec un vieillissement de la population non compensé par une fécondité en baisse (comme à l’échelle nationale), a des conséquences sur le marché du travail. Si, du fait d’une population jeune moins importante, le chômage est peu élevé, et qu’il y a moins de difficultés pour trouver un premier emploi, la question du recrutement se pose pour les employeurs. Valable également dans d’autres régions d’Italie, la crise démographique

³⁵² L’augmentation de la population enregistrée ne signifie pas toujours un afflux réel de personnes, mais la prise en compte de rectifications comptables et l’enregistrement de populations étrangères régularisées, surtout entre 2002 et 2003.

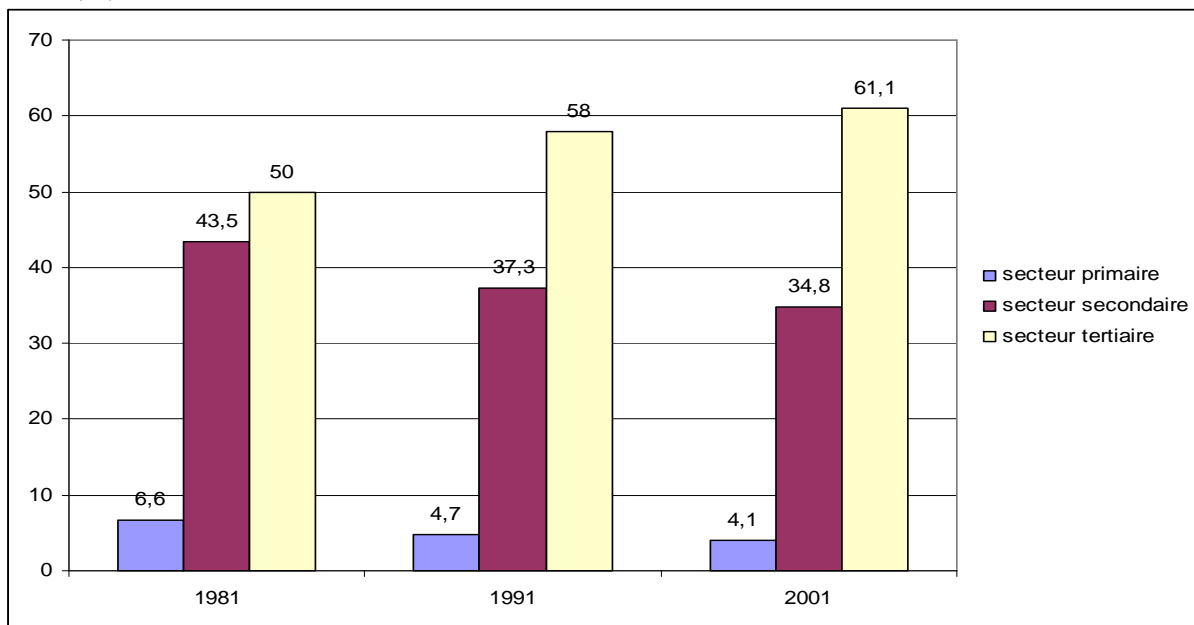
en Toscane présente le recours à la main d'œuvre étrangère comme une nécessité inévitable [*ineludibile*].

2) Le travail en Toscane

La crise démographique observée en Toscane pénalise l'économie de la région, étant donné qu'elle réduit la population en âge de travailler. La structure de l'emploi en Toscane à la fin du XX^e siècle se caractérise par (cf figure 9.2) :

- la baisse constante d'une agriculture déjà réduite ;
- un processus de réduction de l'emploi industriel, tant en termes quantitatifs que relatifs, qui ne correspond plus en 2001 qu'au tiers de l'emploi régional. Cette perte d'emplois est surtout valable dans l'industrie manufacturière, mais pas dans le bâtiment ;
- une tertiarisation croissante qui compense la restructuration des autres secteurs.

Figure 9.2 : Structure de l'emploi dans les secteurs d'activité en Toscane, en 1981, 1991 et 2001 (%)



source : IRPET, 2005c, p 7

L'économie régionale est devenue majoritairement tertiaire, mais il s'agit d'un tertiaire inférieur, basé d'une part sur le développement de services aux entreprises qui étaient auparavant intégrés dans les unités de production industrielles mais qui ont été par la suite externalisés [*outsourcing*], et d'autre part dans les services aux familles, les soins et les services domestiques (IRPET, 2005c, p 7). Comme dans le cadre national, le développement des emplois dans les services a été accompagné d'un accroissement de l'emploi des femmes, même s'il reste inférieur à l'emploi masculin dans tous les secteurs d'activité et si le chômage des femmes (9,2 % en 2001) reste plus important que celui des hommes (4,4 %). Le poids des femmes dans l'emploi est plus important en Toscane (39,7 % en 2001) qu'en Italie (38,4 %).

De nombreux indicateurs concernant la Toscane sont supérieurs à la moyenne nationale : elle fait partie de l'ensemble *Centro-Nord*, quoique dans sa partie inférieure. La région présente aussi un poids du travail indépendant (32,5 %) supérieur à celui de la Péninsule (28 %), en particulier dans le secteur industriel (IRPET, 2004).

Une division géographique caractérise nombre d'indicateurs – taux d'emploi, taux de chômage, taux de féminité dans l'emploi, chômage des jeunes - concernant l'emploi en Toscane, entre l'intérieur de la région et une large bande littorale (comprenant montagnes du nord-ouest et collines du sud) (IRPET, 2005c, pp 21-23). Il s'agit en effet d'une division entre les territoires de fort développement économique – industrie légère diffuse et aires urbaines – opposés aux systèmes plus fragiles qui n'ont pas eu de développement industriel significatif récent (territoires en dépeuplement continu et de l'industrie lourde en crise).

3) Le développement du travail flexible en Toscane

Les nouveaux rapports de travail à l'échelle de la Péninsule, avec l'émergence de nouvelles situations contractuelles, impriment la flexibilité et la précarité comme notions cardinales de la force de travail. L'onde néolibérale affecte particulièrement les populations les plus fragiles (femmes, jeunes) et implique de manière prépondérante le dualisme économique entre le Nord et le Sud de l'Italie.

Quelles informations avons-nous à propos de la flexibilité du travail en Toscane ? La région a-t-elle été affectée partout de manière identique ? L'IRPET (2005d) a réalisé une enquête à ce sujet, même si le recul permettra sans doute de stabiliser des questions en suspens (la loi Biagi instaurant les contrats parasubordonnés ne date que de 2003), à savoir si le travail flexible représente un piège ou un tremplin [*trappola o trampolino*].

En résumé, les nouvelles modalités d'emploi flexible ont contribué, mais pas de manière aussi importante qu'on aurait pu le croire, à l'augmentation de l'emploi total, pour ensuite se tasser après l'effet d'aubaine. Cette augmentation de l'emploi flexible a surtout concerné d'une part le premier emploi, pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, et d'autre part les femmes, mais dans des types d'emploi à temps partiel bien que fixes. Être une femme, avoir un faible niveau de diplôme et habiter une zone moins développée, constituent en effet les handicaps qui impliquent un risque plus important à une précarité permanente et à de moindres chances de trouver un emploi stable. Comme en général en Italie, le travail flexible n'a pas résolu le problème du respect de la réglementation du travail, mais a représenté une solution légale vers un moindre coût.

Le système de production de la Toscane – comme par exemple le secteur de la mode - subit de plus en plus la concurrence des pays du Tiers Monde où le coût de la main-d'œuvre est moindre. Les mesures de flexibilisation-précarisation entrent dans le cadre d'une course en avant, où les avantages ne seront que temporaires pour la Toscane. Ainsi, la conjoncture économique oriente le type d'emploi : l'emploi non standard croît durant les périodes de crise économique, tandis que le recours à l'emploi stable reprend en période de croissance.

En Toscane, le poids de l'emploi temporaire sur le total de l'emploi salarié est passé de 4,5 % en 1993 à 9,4 % en 2000, pour ensuite se stabiliser (9,3 % en 2003). Entre 1993 et 1995 – période de crise économique - il y a eu un effet de substitution des emplois stables par des emplois temporaires. Pour les populations concernées, le processus de substitution a plutôt concerné les jeunes, pour lesquels le travail atypique passe de 40 % en 1993 à 43,4 % en 2003, tandis que l'augmentation de l'emploi en Toscane est à mettre exclusivement sur le compte de l'emploi des femmes (Beudo, Giovanni, 2005d, p 16).

L'évaluation territoriale de cette enquête a reposé sur les différences concernant cinq types de "systèmes territoriaux" suivant leurs caractéristiques économiques : un système urbain (Florence), un système touristique-industriel (Borgo S. Lorenzo), un district industriel (Santa Croce sull'Arno), un système touristique (Rosignano), et un système touristique-rural (Follonica). Dans l'ensemble, la majorité des entreprises n'ont que peu recours au travail atypique. Suivant les secteurs de production, il est peu important dans le bâtiment (15 %), l'industrie (15 %) et le commerce (15 %), tandis qu'il l'est plus dans les services à la personne (31 %), les services aux entreprises (25 %) et l'agriculture (23 %). Cette segmentation sectorielle se retrouve dans la différenciation territoriale : le travail atypique-flexible est moins important dans les districts industriels (13 % à Sta Croce) « où on sait que la forme de flexibilité qu'on préfère employer est celle des insiders avec la polyvalence de leurs fonctions et le recours aux heures supplémentaires » (Ibid., p 25), que dans les zones moins dynamiques et touristiques (25 % à Rosignano, 22 % à Follonica). D'une façon générale, il est ainsi plus important dans les zones économiques dynamiques, Florence et les districts industriels, que dans les autres zones, comme sur le littoral, où le travail au noir et saisonnier sont plus présents.

Quant au travail au noir, il est moins important en Toscane qu'au niveau national (Bacci, 2002, pp 111-113). Il est lié à la faible dimension des unités de production, et est plus présent dans le secteur des services, et dans une moindre mesure dans l'agriculture et le bâtiment ; dans l'industrie, par contre, le travail au noir est considéré comme peu diffusé. Géographiquement, les zones où le travail non réglementé est le plus fréquent correspondent aux zones d'activités touristiques, alors qu'il est plus faible dans les zones de développement économique plus ancien et consolidé, a fortiori dans celles disposant d'une spécialisation productive. Pour Bacci (2002), le plus souvent, en Toscane, dans les zones économiques développées, le travail au noir est une variable de décollage pour une activité, avant la consolidation du développement (meilleur accès au marché, meilleure organisation de la production, contrôle des institutions). Il y a ainsi une relation inverse entre développement économique et recours au travail au noir.

4) Des inégalités moins importantes qu'ailleurs

Nombre d'indicateurs de richesse placent la Toscane à un rang moyen-supérieur en Italie et en Europe, tant pour le PIB par habitant que pour le revenu moyen par famille³⁵³.

« *La Toscane n'est pas une région pauvre* » : ainsi commence l'étude de Sciclone (2005) afin de connaître l'ampleur de la pauvreté dans la région, notamment par rapport aux autres régions de la Péninsule. La distribution des revenus des familles en Toscane comprend ainsi :

- un nombre réduit de familles aux revenus très bas,
- une très grande proportion de familles aux revenus moyens-bas,
- une faible part, en diminution progressive, des familles aux revenus les plus élevés.

La Toscane fait en effet partie des régions où le revenu familial est le plus élevé, après la Lombardie et l'Emilie-Romagne. De plus, avec les Marches, l'Ombrie et l'Emilie, elle est une des régions où les inégalités de revenus intra-régionales sont les plus basses, à l'opposé des régions méridionales (par rapport au Sud, le Centre-Nord compte les plus hauts niveaux de revenus et les plus bas taux d'inégalités intra-régionales) : elle compte une moindre part de familles pauvres (2^e région avec 7,8 % dans le premier quintile) d'Italie, et en même temps une plus grande part de familles riches (4^e région avec 26,7 % dans le cinquième quintile). Une meilleure équi-répartition des revenus confère à la Toscane la reconnaissance d'une qualité de bien-être parmi les meilleures au niveau national, quelle que soit la qualité des indices (Casini Benvenuti, Sciclone, 2003 ; Maitino, Sciclone, 2004 ; Sciclone, 2005 ; Baldi, Lemmi, Sciclone, 2005).

Les caractéristiques et les facteurs d'inégalités de revenus en Toscane ne diffèrent pas de ceux qui existent au niveau national. De la même façon donc, l'ampleur du revenu moyen dans les familles dépend du chef de famille, selon : le sexe (les femmes gagnent moins (moindre activité, maternité, déclassement lors du retour sur le marché du travail)) ; l'âge (les jeunes à l'entrée de la vie active sont plus vulnérables que les adultes en fin de carrière ou que les retraités)³⁵⁴ ; le niveau scolaire ; la taille de la famille (monoparentale, nombre d'enfants mineurs et personnes âgées à charge) ; le nombre de revenus dans la famille (moindre dans le Mezzogiorno que dans le Nord) ; la condition professionnelle (chômage) ; la classe sociale ; le statut de locataire (Baldi, Lemmi, Sciclone, 2005).

³⁵³ Le PIB par habitant de la Toscane est en 2004 de 25 129 SPA – “standard de pouvoir d'achat”, monnaie artificielle permettant les comparaisons internationales –, chiffre supérieur à celui de l'Italie, à 23 095 (entre la Lombardie à 30 426 et la Sicile à 14 477). Cf Eurostat (2007), “PIB régionaux par habitant dans l'UE27”, communiqué de presse du 19 février 2007.

³⁵⁴ « *Dans les régions du Centre, où le phénomène [de pauvreté] est substantiellement stable, une augmentation significative de l'incidence de la pauvreté est observée pour les familles de personnes âgées, en particulier pour celles qui sont composées de femmes seules. Ce sont en effet surtout les personnes seules ayant au moins 65 ans qui ont vu leur condition empirer : la pauvreté a plus que doublé, passant de 4,2 % à 10 %. Si la personne de références est une femme, le pourcentage de familles pauvres (qui était de 5,2 % en 2003) est passé à 8,8 %, et des augmentations analogues sont enregistrées pour les familles comptant au moins une personne âgée (de 8,5 % à 11,2 %)* » (ISTAT, 2005, p 7).

En Toscane, le profil des inégalités de revenus en fonction des catégories socio-professionnelles, est conforme à celui de l'Italie (cf tableau 9.2). La hiérarchie sociale est tout à fait classique ; le travail indépendant est plus rémunérateur que le travail salarié et le revenu des retraités. Mais les écarts à la moyenne sont moins grands pour la Toscane qu'au niveau national : les inégalités entre classes sociales y sont moins importantes.

Tableau 9.2 : Revenu moyen par bénéficiaire, en 2000

	Toscane (en euros)	Toscane (moyenne = 100)	Italie (moyenne = 100)
Patrons et professions libérales	28 902	167	200
Cadres	26 188	151	182
Travailleurs indépendants	20 372	118	131
Employés	18 530	107	128
Ouvriers	13 923	80	94
Salariés	17 552	101	115
Indépendants	24 434	141	156
Retraités	15 357	89	195

source : Sciclone, 2005, p 37

Les inégalités sont ainsi moins flagrantes en Toscane, les bas revenus indiquent plus un risque de vulnérabilité que de pauvreté. Dans son enquête, Sciclone (2005) relève que « *les cas d'insatisfaction liés aux besoins moins urgents, comme ceux en rapport au temps libre (vacances, dîner au restaurant, voyage le week-end) ou au bricolage de la maison, sont plus probables, tandis que sont plus réduits les cas d'insatisfaction des besoins primaires (alimentaire, vêtements, etc.)* » (p 52).

Certes, même si les inégalités y sont moins flagrantes, il existe aussi des poches de pauvreté en Toscane³⁵⁵ suivant les facteurs de vulnérabilités classiques : femme, jeune, un faible diplôme, famille monoparentale ou aux nombreux enfants mineurs, le faible nombre de bénéficiaires, être locataire du logement. Les retraités représentent une situation particulière puisque leur pauvreté absolue ne se répercute pas en pauvreté relative³⁵⁶. Parallèlement aux risques structurels de vulnérabilité, ce sont surtout les situations et les événements particuliers qui poussent des individus et des familles dans la pauvreté. Sciclone (2005) en présente des cas significatifs dans son enquête. Les accidents du travail ou de la vie, le veuvage (surtout pour les femmes), une longue maladie, une personne diminuée à charge, etc., empêchent de

³⁵⁵ « *La Toscane est sûrement une région où le niveau de bien-être est élevé mais aussi où le pouvoir d'achat est réduit, qui fait que si une famille dispose d'un seul revenu [monoreddito], avec deux enfants et une maison en location, elle se retrouve à devoir "vivre au jour le jour"* » (Sciclone, 2005, p 108).

³⁵⁶ Les études sur la pauvreté différencient la pauvreté absolue de la pauvreté relative. La notion de pauvreté absolue fait référence à une situation d'indigence, par rapport à une certaine quantité de biens et de services qui représentent le minimum vital : « *En Italie, l'ISTAT identifie comme seuil de pauvreté absolue une valeur de dépenses relative à une certaine quantité de biens alimentaires, de logement, de biens durables, et de dépenses de biens courants. L'ensemble constitue un standard de dépense suffisant pour garantir un niveau de vie modeste qui évite l'exclusion sociale* » (Sciclone, 2005, p 16). La pauvreté relative est mesurée suivant une ligne séparant ceux qui sont au-dessous de 60 % du salaire médian de ceux qui sont au-dessus : on n'est pas seulement pauvre dans le sens absolu, mais aussi en fonction de notre capacité d'accès à un niveau de vie semblable à celui des autres citoyens.

s'en sortir. Le travail au noir permet certes de fournir une aide secondaire et indispensable, mais s'il est prolongé il compromet la possibilité d'une retraite suffisante (cas classique des femmes retraitées). Egalement, l'absence de réseau familial local suite à un déménagement d'une autre région, peut représenter un inconvénient. La situation de pauvreté est préjudiciable à la mobilité sociale entre les générations : l'immobilité sociale intergénérationnelle est illustrée par la nécessité pour les enfants de travailler pour aider la famille, celle-ci n'ayant pas les moyens de payer leurs études. Une angoisse des parents concerne l'impossibilité d'assurer la propriété du logement de leur progéniture, de façon à ce qu'une part structurelle de leurs conditions de vie soit stabilisée. De tels éléments ne semblent pas être spécifiques à la Toscane, on peut vraisemblablement les retrouver dans le reste de la Péninsule, sous des traits plus ou moins accentués.

En Toscane, la moindre ampleur des inégalités ainsi que la moindre pauvreté reposent sur des réseaux de solidarité et de cohésion sociale considérés comme plus solides qu'ailleurs. On doit souligner en premier le rôle central de la famille, de la solidarité entre ses membres (la taille de la famille en Toscane est à mi-chemin entre la famille large du Sud et la famille nucléaire du Nord), notamment du rôle redistributif des personnes âgées envers les jeunes. La famille représente un filet de protection important contre le risque de vulnérabilité ou d'exclusion sociale.

En second lieu, il faut souligner aussi l'efficacité des services sociaux, qui semblent fonctionner mieux qu'ailleurs dans le pays. L'action du système redistributif des revenus en Toscane est le plus important des régions du Centre-Nord (Maitino, Sciclone, 2004, p 29).

5) Aspect général de la division sociale en Toscane

Dans les années 1970, G. Becattini a placé les classes sociales constituant la stratification sociale de la population de la région, suivant la cohérence territoriale définie dans les "quatre Toscanes". Il montre ainsi :

- la suprématie numérique de la classe ouvrière, qui constitue d'ailleurs la moitié des actifs dans les campagnes, mais qui tend à être supplantée dans les villes par l'emploi tertiaire de la "nouvelle petite bourgeoisie" ;

- une "bourgeoisie" et une "nouvelle petite bourgeoisie" plus importante dans les "zones urbaines" et "touristico-industrielles" qu'ailleurs.

Par la suite, les restructurations industrielles et la tertiarisation ont modifié la structure sociale dans un contexte post-fordiste (cf tableau 9.3). Entre 1971 et 1991, la structure sociale s'est en effet, en dehors du déclin des professions du secteur agricole, traduite par une réduction du salariat manuel [*lavoratori dipendenti*] de 50,5 % à 40 % des personnes en âge de travailler (âge supérieur à 14 ans) – en raison de la baisse des ouvriers que n'a pas compensé l'augmentation du prolétariat des services – et une croissance des classes moyennes et supérieures. En outre, l'importante féminisation de la population active a concerné en particulier la catégorie des employés.

De plus, la stratification sociale se différencie selon les caractéristiques économiques des différents territoires de la région (Pescarolo, Tronu, 2000, pp 42-48). Pour Florence, la capitale régionale, l'importante tertiarisation appelle le développement des classes sociales qui lui sont le plus liées. En effet, à la grande ville, la proportion des catégories supérieures et des classes moyennes employées est supérieure aux autres territoires. Les zones de districts industriels représentent une concentration de travailleurs indépendants dans l'artisanat ainsi que d'ouvriers, tandis que les zones touristique-industrielles concentrent les mêmes catégories dans les services. Dans les campagnes, l'évolution de la structure sociale est en retard par rapport à la dynamique générale : la proportion de travailleurs indépendants et du prolétariat y est supérieure aux chiffres régionaux.

Tableau 9.3 : La structure sociale de la Toscane en 1971 et 1991

	1971		1991	
	nb	%	nb	%
patrons	18 084	1,4	63 041	4,6
prof. libérales	10 714	0,8	51 068	3,7
cadres sup.	26 770	2,1	23 716	1,7
<i>tot. bourgeoisie</i>	<i>55 568</i>	<i>3,9</i>	<i>137 825</i>	<i>10,1</i>
cadres inf.	-	-	50 595	3,7
employés	227 714	18,0	296 093	21,6
<i>tot. classe moy.</i>	<i>227 714</i>	<i>18,0</i>	<i>346 688</i>	<i>25,3</i>
indép. agr.	101 894	8,1	38 202	2,8
indép. ind.	104 969	8,3	119 836	8,8
indép. tert.	136 128	10,8	178 543	13,0
<i>tot. indépendants</i>	<i>342 991</i>	<i>27,1</i>	<i>336 581</i>	<i>24,6</i>
prol. agr.	39 802	3,1	19 034	1,4
prol. ind.	457 654	36,2	286 973	21,0
prol. tert.	141 532	11,2	242 332	17,7
<i>tot. prolétariat</i>	<i>638 988</i>	<i>50,5</i>	<i>548 339</i>	<i>40,0</i>
total	1 265 261	100,0	1 369 433	100,0

source : Pescarolo, Tronu, 2000, pp 37-39

La ville, l'urbain, le tertiaire, déterminaient, déjà au début des années 1970, le sommet de la hiérarchie sociale de la région. Dans la campagne urbanisée, les spécificités d'une formation sociale basée sur les liens familiaux et communautaires confèrent aux rapports sociaux qui régissent la société locale un caractère particulier. Les ouvriers dans les zones de petites entreprises présentent « *un groupe social peu prolétarisé, par suite des modalités*

d'organisation du travail, de ses liens avec le cadre institutionnel et culturel traditionnel (famille, communauté locale), des opportunités de mobilité individuelle ou familiale offertes par l'industrialisation diffuse » (Bagnasco, Trigilia, 1993, p 212).

La mobilité sociale, surtout entre les générations, est élevée, ce qui est compréhensible - rappelons-le - dans une société qui essaie d'établir une continuité entre structures d'origine et nouvelles. Les bouleversements de la structure de la population active se sont réalisés essentiellement au détriment de la paysannerie. Ainsi un trait important de la mobilité s'est fait dans le sens paysan vers ouvrier. En deux ou trois générations, ce sont les paysans qui ont permis l'étoffement du groupe des entrepreneurs (« *bourgeoisie productive locale* ») ainsi que des commerçants et professions libérales. Signe des temps, les jeunes générations cherchent à devenir employés, aussi bien dans le secteur public que privé (ibid., pp 161-162). Malgré une mobilité sociale très développée, les références originelles - notamment à la famille - restent pérennes. Mais grâce à elle, et sans doute du fait de sa rapidité, les relations entre classes différentes sont effectives, les ouvriers ont des intérêts communs avec les petits entrepreneurs et les artisans (caractéristiques de la zone), les stratégies familiales rapprochent les familles ouvrières et celles des classes moyennes. Ainsi, d'après Bagnasco et Trigilia (1993), l'absence de rigidité d'une stratification sociale spécifique a pu engendrer une dynamique sociale intégratrice.

Une différenciation spatiale est cependant à relever en ce qui concerne l'origine et les caractéristiques des (petits) entrepreneurs (Bagnasco, 1983). L'origine urbaine de ces derniers détermine la taille de l'entreprise, tandis qu'à contrario ceux qui sont originaires des campagnes ont plus de chances de devenir artisan et d'être propriétaire d'une entreprise plus petite et plus simple. La souche socio-spatiale semble ainsi jouer son rôle dans le degré de développement de l'entrepreneuriat : elle ne traduit en fait que la réalité de la division socio-spatiale puisque les entrepreneurs originaires de la campagne viennent directement du paysannat alors que ceux qui sont d'origine urbaine sont issus d'une étape intermédiaire (ouvrier ou autre).

Les caractéristiques de la politique locale peuvent être des indicateurs révélateurs des rapports sociaux. La Toscane est une ancienne "zone rouge" : l'influence politique du PCI (*Partito Comunista Italiano*) y a été prépondérante, la syndicalisation très élevée, et cela se répercute encore actuellement dans les votes en faveur de la gauche social-démocrate (PDS). Les sociologues ont insisté sur une sous-culture politique franchement ancrée à gauche (de tradition socialiste avant-guerre, et ce pendant plus d'un siècle) qui développe en réalité des stratégies de négociation avec les employeurs, et non de syndicalisme dur comme dans les zones de grandes entreprises du nord de l'Italie (Bagnasco, 1983 ; Bagnasco, Trigilia, 1993). La cohérence résiderait dans une structure sociale non polarisée où les liens familiaux et communautaires priment sur les rapports de classe, où la proximité sociale et spatiale semble un facteur important. Également, et plus prosaïquement, les syndicats n'ont que peu de prise sur les plus petites entreprises, surtout dans l'artisanat ; la famille et la communauté supportent la faiblesse des salaires et les conditions de travail.

Conclusion du chapitre

Le territoire de la Toscane se caractérise par un déséquilibre entre une moitié septentrionale où se concentre la plus grande partie de la population et de la richesse économique, en particulier dans le Valdarno central et inférieur, et une moitié méridionale, à laquelle s'ajoute l'espace montagnard et collinaire, moins peuplée et moins développée économiquement. D'autre part, le polycentrisme urbain, pôles d'activités tertiaires, présente Florence, la capitale régionale, en position dominante. La différenciation territoriale sur le plan économique se retrouve sur le plan social.

La Toscane est une région de l'Italie centrale qui s'inscrit dans l'ensemble NEC [*Nord Est Centro*] de la "Troisième Italie" : son développement économique a été impulsé à partir de années 1970 par l'industrialisation légère, par en bas [*dal basso*], basée sur un développement endogène qui a mobilisé une variété d'acteurs et d'institutions (famille). Des "districts industriels" se sont ainsi affirmés, comme à Prato, Empoli, Sta Croce, et sont devenus des moteurs industriels pour la région, au cœur de la formation métropolitaine de la Toscane centrale. Les économistes (G. Becattini) et les sociologues (A. Bagnasco) ont particulièrement étudié ces phénomènes. Tournée vers l'étranger, concurrencée par le faible coût de la main d'oeuvre des pays asiatiques, cette économie subit les contrecoups des mauvaises conjonctures économiques internationales, comme dans les années 1980. Avec des entreprises de plus petite taille que dans le Nord-Est de l'Italie, ce contexte caractérise l'économie régionale comme particulièrement dépendante des exportations, des marchés internationaux.

Dans cette région "moyenne", économiquement comme géographiquement, les inégalités sont moins importantes que dans les autres régions italiennes. C'est dans ce contexte régional qu'arrivent, transitent ou s'installent des populations immigrées, des « *extra-comunitari* ».

Chapitre 10 : L'immigration en Toscane

Le but de ce chapitre est d'évaluer l'importance de l'immigration en Toscane et d'établir la structure de distribution des différentes populations dans l'espace régional. Depuis la fin du XX^e siècle, l'immigration dans cette région se situe-t-elle dans le même débat de la crise démographique qui touche la Péninsule ? Comment la population étrangère est-elle répartie dans le territoire régional ? A-t-elle une distribution originale, ou suit-elle les déséquilibres d'occupation de l'espace de la population nationale ? La place de Florence est-elle confirmée en tant que pôle d'attraction des populations ? Quelles sont les configurations de distribution des diverses communautés étrangères dans l'espace régional ? Suivent-elles la polarisation fixée par la capitale régionale ?

L'analyse de la distribution intra-régionale des populations immigrées s'appuiera sur le découpage en S.E.L. (Systèmes Économiques Locaux) proposé par l'I.R.P.E.T. (carte 10.1)³⁵⁷. Le choix des S.E.L. nous convient mieux que celui des provinces en raison de l'hétérogénéité de taille parmi celles-ci (par exemple, la province de Prato ne compte que sept communes, alors que la province de Florence en compte quarante-quatre). Le découpage de la région en quarante-deux S.E.L. présente une relative homogénéité du découpage du territoire, d'autant plus qu'il correspond au découpage des bassins d'emploi et de vie, et donc offre une cohérence sociale à la division territoriale.

³⁵⁷ Voir le tableau des communes au sein des S.E.L. dans l'annexe 10.1

Carte 10.1 : Les Systèmes Economiques Locaux (S.E.L.) de Toscane



source : Bacci, 2002, p 45

I) Aspects historiques de l'immigration en Toscane

Sur une échelle historique longue, la Toscane a toujours été une région d'immigration (Francovich, 1999). Différents types de mouvements de populations ont alterné suivant les époques, plaçant la région dans le contexte international du moment.

1) Du Moyen Age au XVIII^e siècle

Au Bas Moyen Age, les migrations en Toscane se caractérisaient par leur échelle locale, avec le problème du dépeuplement des campagnes - notamment lors de la Peste noire - auquel les pouvoirs urbains voulaient fermer les portes de la ville, avec la libre circulation des familles aisées et également l'expulsion des villes des sujets indésirables (vagabonds, mendiants, prostituées). Au XV^e siècle, l'immigration a représenté un objectif politique afin de repeupler – avec des échecs - la Maremma marécageuse et tout le sud de la Toscane : installation de colonies de Lombards, de Corses, de Grecs d'Albanie, d'Allemands. La présence et l'installation d'Allemands en Toscane est récurrente depuis le XII^e siècle. L'immigration était largement masculine, les femmes étrangères étaient cantonnées dans la prostitution ou l'esclavage. Parmi les populations étrangères qualifiées, on distinguait d'une part les étudiants (de bonne famille) et les enseignants, venus de toute l'Italie et de toute l'Europe, dans les universités de Pise et de Sienne, et d'autre part les ouvriers spécialisés, surtout dans les métiers [*arte*] de la laine où les Allemands ont été par moment particulièrement nombreux (mais leur présence temporaire).

La présence de familles juives est attestée dès le VI^e siècle ap. J.C., à Pise et à Lucca. Au Moyen Age, elle témoigne de la vivacité de la fonction commerciale de Pise et de Livourne en tant que lieux d'échanges internationaux, atouts qui attirent des Juifs de l'étranger. Pour favoriser le commerce, ces deux villes, contrairement au reste de la Toscane, leur proposent la libre installation : Livourne deviendra un centre important de la culture hébraïque à l'échelle de l'Europe. La question de la liberté d'installation est en effet fondamentale pour cette communauté, les périodes de restrictions alternant avec les périodes de tolérance (Armani, 2006). La deuxième moitié du XVI^e siècle, avec Ferdinand Ier de Médicis, a représenté une période de répression envers les Juifs à partir de 1593, avec interdiction d'entrée des Juifs étrangers au Grand Duché, l'obligation de résidence dans les ghettos de Florence, Sienne, Arezzo et Pitigliano ; la liberté d'installation, les privilèges économiques et une quasi-égalité de liberté civile octroyés aux Juifs à Pise et à Livourne, n'a pas concerné le reste de la région, confirmant la fonction de havre de ces deux villes. Dans le reste de la Toscane, les lois étaient plus restrictives dans les petites villes qu'à Florence ; malgré cela, la législation toscane envers les juifs était la plus tolérante de la Péninsule (ibid., p 73). De nombreuses restrictions, comme l'obligation de résider dans un ghetto, ont été levées graduellement à partir du XVIII^e siècle, avec le règne des Lorraine (ibid., p 57) ; le pouvoir napoléonien n'a fait qu'entériner une situation déjà existante. Dans la Péninsule, les droits octroyés aux juifs varient encore suivant les différents règnes, ce jusqu'à l'Unité.

2) Du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle

L'arrivée des Lorraine au Grand Duché au XVIII^e siècle, a amené une population de classe aisée, de fonctionnaires et de cadres venus de Lorraine et d'Autriche pour la mise en place de l'administration régionale, et dont l'installation n'a concerné que la ville de Florence.

Au début du XIX^e siècle, différents membres de la famille Bonaparte étaient à la tête de la Toscane.

De la fin du XVIII^e au début du XX^e siècle, la venue d'étrangers en Toscane se présentait sous la forme du tourisme culturel des élites européennes, nobles philanthropes, artistes, écrivains : des Anglais (Browning, Dickens), des Russes (Demidov³⁵⁸, Tolstoï, Tourgueniev, Dostoïevski, Gogol, et même Bakounine), des Français (Dumas, Stendhal, Flaubert), des Américains et même des Indiens³⁵⁹. À Florence en particulier, il est fréquent de voir sur les murs des plaques rappelant le passage ou le domicile de tel ou tel écrivain étranger célèbre. Les élites culturelles européennes étaient adeptes du Grand Tour, voyage à la découverte de la richesse culturelle et architecturale de l'Italie, faisant étape en Toscane avant de gagner Rome.

Au début du XX^e siècle, des Suisses, des Américains, des Britanniques et des Allemands, s'étaient installés à Florence, Pise ou Livourne, dans un contexte d'émigration régionale comme nationale. La Toscane a été relativement peu affectée par les départs de populations vers le Nouveau Monde et les autres pays européens, en comparaison d'autres régions italiennes. Après la Seconde Guerre Mondiale, une immigration de Sardes, Siciliens, Calabrais, ou bien venue des Abruzzes et des Marches, est venue compenser, comme main d'œuvre agricole, l'important exode rural des Toscans. À partir de cette période, avant l'immigration en provenance du Tiers Monde, la présence étrangère dans la région est surtout le fait d'étudiants européens (à Florence, Pise, Sienne), et d'Etats-Uniens en raison de la base militaire de l'O.T.A.N. près de Livourne.

II) L'immigration comme ressource démographique

1) L'augmentation de l'immigration

Dans les années 1990 comme dans les années 2000, la Toscane a été de plus en plus concernée par une immigration en augmentation, dans un contexte national où ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur. Ainsi, le nombre d'étrangers résidents dans la région a plus que doublé entre 1993 et 2001, passant de 45 400 étrangers à 108 700 (+ 139 %), comme entre 2001 et 2007, cette dernière année comptant plus de 275 000 étrangers (+ 153 %). Malgré cette forte augmentation numérique, la part régionale des étrangers par rapport au total national est restée à environ 8 %, cette augmentation numérique étant inscrite dans une dynamique touchant la Péninsule entière. Dans les années 2000, la Toscane fait partie du premier groupe des régions – en sixième position – par nombre d'étrangers résidents. Avec un

³⁵⁸ Pour la petite histoire, notre premier logement se trouvait *via della villa Demidoff*, quartier de Novoli, à Florence.

³⁵⁹ A Florence, au fond du parc des *Cascine*, se trouve un monument en hommage à un maharadja tombé amoureux de la ville ; d'où le *Ponte all'Indiano* qui traverse l'Arno à l'ouest de Florence.

taux d'étrangers qui augmente régulièrement, passant de 1,3 % en 1993 à 3,1 % en 2001 puis à 6 % en 2006, la Toscane se situe dans le modèle migratoire des régions du Centre-Nord.

Pour des raisons de commodité, nous ne tiendrons compte dans notre étude que des étrangers résidents [*residenti*], c'est-à-dire inscrits sur les listes d'état civil [*anagrafe*] de leur commune, et non des détenteurs de permis de séjour [*soggiornanti*]. Il est vrai qu'en général les rapports italiens se réfèrent aux deux types. La catégorie des résidents témoigne d'une stabilité supposée dans l'installation, et celle des détenteurs de permis de séjour indiquent les flux de migrants : elles présentent des différences, l'une par rapport à l'autre, mais pour diverses raisons aucune n'est pleinement satisfaisante (cf supra)³⁶⁰.

La population immigrée en Toscane compte bon nombre de caractéristiques démographiques identiques à celle de l'Italie (IRPET, 2009) :

- augmentation numérique importante de la population ;
- augmentation du poids des populations en provenance du Tiers Monde puis d'Europe centrale et orientale, au détriment des ressortissants des pays riches ;
- augmentation progressive de l'immigration pour raison familiale ;
- composition par sexe : ré-équilibre progressif de la population étrangère dans la région, malgré des déséquilibres inhérents aux différents groupes nationaux (féminisation prépondérante pour les ressortissants d'Ukraine, du Pérou, de Pologne, des Philippines ; forte composition masculine pour le Maroc et le Sénégal).
- composition par âge : les jeunes adultes sont les plus nombreux et structurent la pyramide des âges.
- fécondité plus importante pour les femmes étrangères, avec une natalité par femme plus importante et un âge du mariage plus précoce.

2) Impact démographique en situation de crise

Conformément au schéma national, en Toscane, les caractéristiques démographiques des étrangers contrebalancent le vieillissement de la population autochtone et insufflent une contribution positive à la dynamique de la population (Ibid., p 9). De l'avis de tous les chercheurs, l'immigration est considérée comme le recours au déclin démographique général en Italie, mais cette compensation ne pourrait cependant pas inverser la tendance négative³⁶¹. La Toscane était embarquée, plus tôt que les autres régions italiennes, dans une tendance

³⁶⁰ Par exemple, afin de compter les mineurs avec les détenteurs de permis de séjour, Peruzzi (2000) y ajoute une proportion de 21 %. Peruzzi (2000, pp 65-69) rapporte cependant l'insatisfaction de tenir compte des chiffres du Ministère de l'Intérieur, du moins pour ce qui concerne la Toscane.

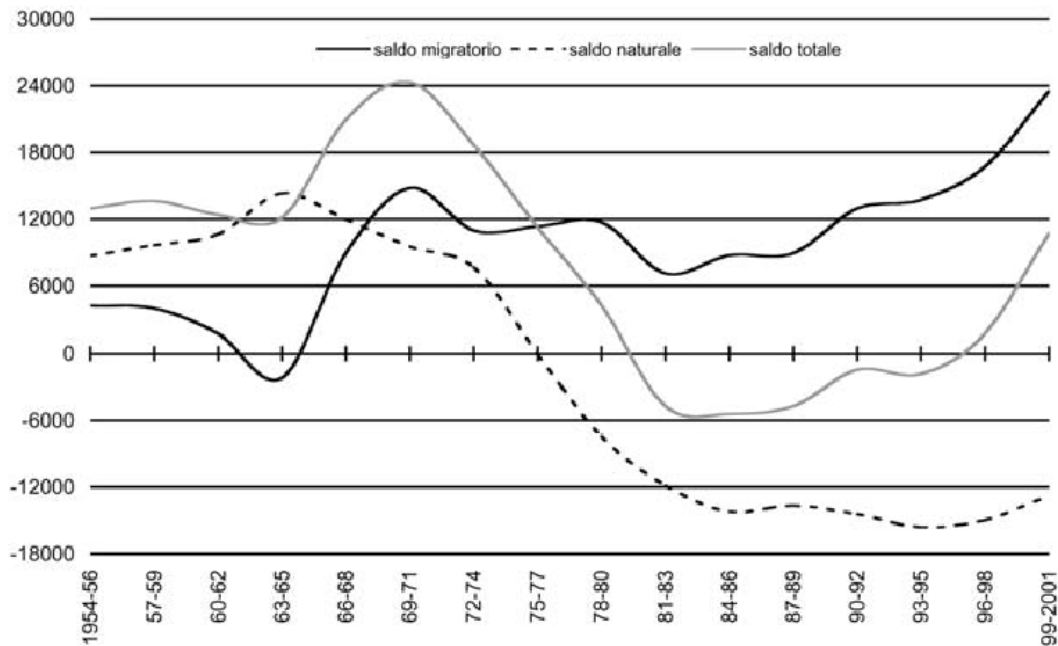
³⁶¹ « L'augmentation de l'immigration ne représente pas un élément de rééquilibrage suffisant pour compenser ce problème [...]. L'immigration peut être vue comme une ressource pour le rééquilibre de la structure de la population, de manière à renforcer les classes d'âge centrales et, à travers la reproduction biologique, les classes infantiles, mais elle n'est pas suffisante, à elle seule, pour inverser la tendance progressive au vieillissement de la population toscane » (Regione Toscana, 2002, cité in Giovani, Savino, Valzania, 2005, p 19).

négative de sa démographie avec une baisse constante de la natalité et de la fécondité, remettant en cause le renouvellement des générations, le trait complémentaire étant le vieillissement de sa population.

La figure 10.1 montre (1) la baisse du solde démographique total (naturel et migratoire) de la Toscane dans les années 1970, avec une évolution négative des années 1980 au milieu des années 1990, mais qui redevient ensuite positif (2) grâce à un solde migratoire positif en augmentation depuis 1990, (3) malgré un solde naturel en chute libre depuis le milieu des années 1960 et qui devient négatif à partir du milieu des années 1970. Ainsi, l'apport migratoire a été essentiel dans l'évolution de la population de la région à partir du milieu des années 1990, période où la population en provenance de l'étranger amorce une forte ascension (cf figure 10.2), compensant un solde naturel structurellement négatif. Ce n'est ainsi qu'à partir des années 1990 que l'immigration arrive à compenser – mais non à résorber - le déficit démographique en Toscane.

Figure 10.1 : Evolution des soldes naturel, migratoire et total, de la population en Toscane, 1954 - 2001

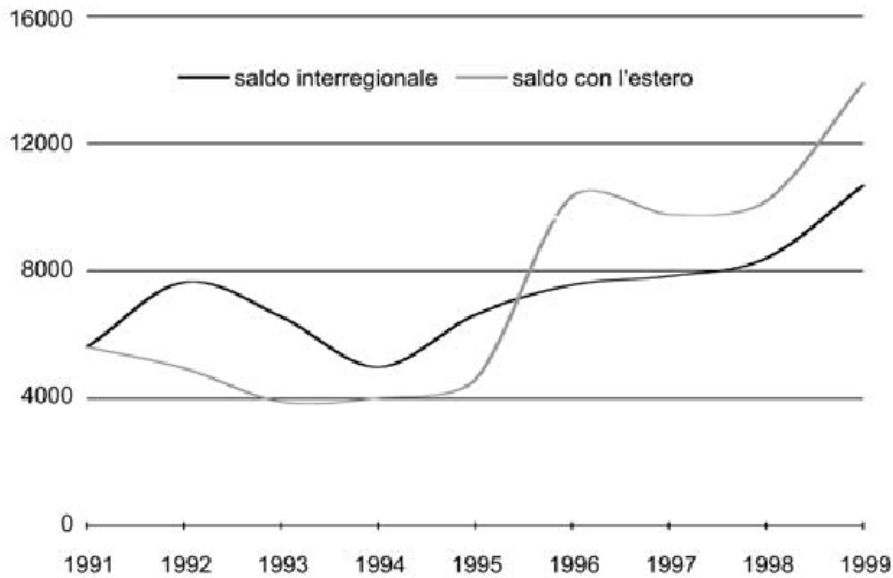
Grafico 2. Andamento del saldo migratorio e di quello naturale in Toscana, 1954 - 2001.



source : Giovani, Valzania, 2004, p 38

Ainsi, à partir du milieu des années 1990, les niveaux de fécondité repartent en Toscane, a fortiori dans les provinces de Prato et de Florence où la présence étrangère est plus importante (Giovani, Valzania, 2004, p 47).

Figure 10.2 : Evolution des soldes migratoires inter-régional et avec l'étranger, 1991 – 1999
 Grafico 4. Andamento del saldo interregionale e del saldo con l'estero, 1991-1999.

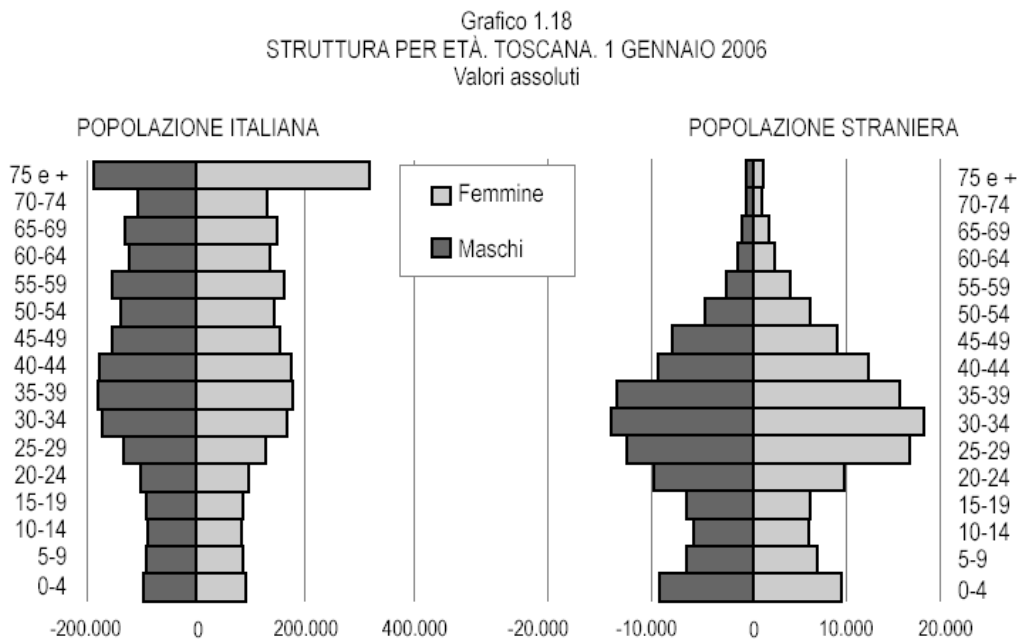


Fonte: Istat.

source : Giovani, Valzania, 2004, p 42

Les pyramides des âges illustrent la différence de la structure par âge entre la population italienne et les immigrés, au 1^{er} janvier 2006 (cf figure 10.3) : vieillissement de la population pour la première, et apport d'étrangers dans la force de l'âge pour les seconds³⁶².

Figure 10.3 : Comparaison des pyramides des âges de la population italienne et de la population étrangère en Toscane, au 1^{er} janvier 2006

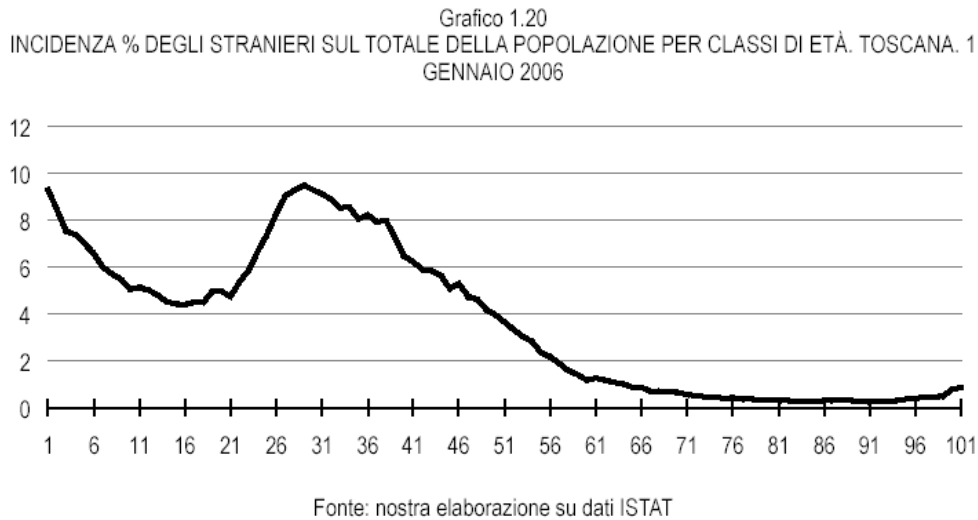


source : Beuddò, Giovani, Savino, 2008, p 47

³⁶² La structure par âge des étrangers présente aussi ce profil pour les années précédentes. La différence avec 2006 est que cette année comprend les flux massifs récents, ne faisant ainsi qu'élargir le profil. De la même façon pour la figure 10.3, le profil sera moins haut pour les années précédentes.

À noter le frémissement des naissances de la part de la population immigrée. L'âge moyen en 2005 est de 31,2 ans pour les immigrés, et de 45,2 ans pour les Italiens. La figure 10.4 montre bien la plus forte part des étrangers pour les enfants en bas âge et pour les classes entre 25 et 40 ans, les premiers étant issus de la reproduction des deuxièmes : des étrangers de seconde génération. On remarquera que le maximum des proportions par classe d'âge ne dépasse pas 10 %.

Figure 10.4 : Part des étrangers sur la population totale en fonction des classes d'âge, en Toscane, au 1^{er} janvier 2006



source : Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 49

L'apport migratoire se caractérise par l'arrivée de jeunes hommes et femmes, permettant de surcroît une légère reprise de la fécondité, et atténuant le processus de vieillissement de la population totale. La croissance du regroupement familial, permettant l'entrée d'enfants étrangers, contribue aussi, toute proportion gardée, à corriger le déclin démographique. La plus grande fécondité des immigrés en comparaison de la population italienne se vérifie en particulier pour les ressortissants des pays du Maghreb et d'Asie méridionale, mais pas d'Europe orientale. En Toscane, ce sont les Chinois qui ont le plus fort taux de natalité (31‰) au regard de leur population résidente. Cette plus forte fécondité des immigrés, de même que leur propension à avoir un premier enfant plus tôt, ne doivent cependant pas faire oublier qu'il est vérifié que structurellement les comportements démographiques des nouveaux arrivants tendent à rejoindre ceux de la population d'accueil (Beudò, Giovani, Savino, 2008, pp 50-51). Dans tous les cas, la Toscane fait partie des régions d'Italie où les naissances sont particulièrement nombreuses au regard du taux d'immigrés dans la région (Giovani, Valzania, 2004, p 52). Dans la dynamique migratoire actuelle – et dans le cadre d'une politique de l'immigration identique - les prévisions de l'IRPET tablent sur une augmentation de la population immigrée en Toscane atteignant 16 % de la population totale. Prato et Florence resteraient les principaux foyers d'installation de la région.

3) L'immigration en Toscane entre 2002 et 2007

Comme c'est le cas pour l'Italie, la Toscane se caractérise par une grande hétérogénéité des groupes nationaux résidents sur son territoire (cf annexe 10.2). Dans les années 2000, seulement les deux premiers groupes dépassent les 10 % de la population immigrée régionale. Depuis le début du siècle, cette hétérogénéité tend d'ailleurs à s'atténuer : en 2002, la moitié de la population étrangère est représentée par les quatre premières nationalités (Albanais, Chinois, Marocains, Roumains), et par les trois premières (Albanais, Roumains, Chinois) en 2007. Cette baisse du polycentrisme migratoire est plus accentuée en Toscane que pour l'Italie considérée dans son ensemble.

La comparaison de la composition par nationalité de la population étrangère en Toscane avec celle de l'Italie, permet de prendre la mesure des spécificités de l'immigration dans la région. Si l'on prend en compte les vingt premiers groupes nationaux en 2002 et 2007 (cf annexe 10.3), la Toscane se distingue d'une part par une sur-représentation des Albanais et des Chinois tout d'abord, et aussi des Allemands, des Sénégalais et des Britanniques en comparaison avec leur poids général dans la Péninsule, et d'autre part par une sous-représentation des Marocains en premier lieu, ainsi que des ex-Yougoslaves, des Tunisiens, des Indiens et de la plupart des groupes restants. L'augmentation de l'immigration en provenance de l'Europe orientale, qui a concerné la Toscane de manière relativement importante avec surtout les Roumains pour la période considérée, n'a pas distingué outre-mesure la région par rapport à l'Italie : si leur poids dans la population immigrée de la région est légèrement plus important qu'à l'échelle nationale, les autres groupes que sont les Ukrainiens et les Moldaves y ont une présence moindre.

À l'échelle de la Péninsule, la Toscane se caractérise donc par l'importance des Albanais et des Chinois. En 2007, avec 13,7 % des premiers et 17,2 % des seconds, la Toscane est en effet la deuxième région d'Italie, après la Lombardie, pour l'accueil de ces deux communautés. La région est aussi la quatrième pour l'accueil des Philippins (8,2 %), la cinquième pour les Marocains (5,8 %), les Roumains (8,1 %), les Polonais (8,3 %) et les Indiens (4,6 %), la sixième pour les Ukrainiens (5 %) et les Macédoniens (6,6 %).

Depuis les années 1990, les Albanais représentent la première communauté étrangère en Toscane : leur présence a même doublé, passant de 28 000 personnes en 2002 à 55 700 en 2007. Leur part relative a cependant baissé de 22 à 20 %, en raison de l'afflux massif d'autres populations, en particulier les Roumains. En effet, dans le doublement de la population étrangère en cinq ans - + 148 000 personnes – toutes ces communautés ont augmenté leur présence dans la région. Celles dont les effectifs ont le plus augmenté sont les Roumains (+ 44 000), les Chinois (+ 12 000), et dans un moindre mesure les Marocains (+ 7 300) et les Ukrainiens (+ 6 400). La dynamique migratoire des communautés est le plus souvent conforme à la dynamique nationale :

- forte augmentation des populations provenant de l'Europe orientale et centrale : Roumains, Ukrainiens, Moldaves, Polonais, Macédoniens ;

- faible augmentation et perte de poids de l'immigration traditionnelle, dans un éventail de provenances : Chinois, Maghrébins, Sénégalais, Philippins ;

- chute de la part des étrangers en provenance des pays du Centre européen : Allemands, Britanniques, Français, Suisses ;

- augmentation des populations d'Asie Méridionale : Pakistanais et Bangladeshis.

On aura gardé à l'esprit qu'il ne s'agit ici que des étrangers résidents, c'est-à-dire en règle sur le plan de leur présence administrative, considérés dans une dynamique de stabilisation. Sont donc occultés non seulement les clandestins et les étrangers qui ne disposent pas d'autorisation de séjour, mais aussi les immigrés qui, ayant un permis de séjour en règle, n'ont pas effectué de déclaration de résidence auprès de leur mairie [*anagrafe*]. De toute manière, il faut faire le deuil de toute exhaustivité à propos des informations sur les populations immigrées présentes d'une manière ou d'une autre sur le sol italien.

III) La distribution des populations immigrées dans les S.E.L. de Toscane

Le découpage du territoire de la Toscane en S.E.L. (Systèmes Économiques Locaux) nous semble plus judicieux en termes d'analyse spatiale en raison d'une plus grande homogénéité des dimensions, ainsi que du fait qu'ils reposent sur les bassins de travail et de vie. Ce découpage permet ainsi de donner plus de précision à la distribution des populations étrangères dans la région ; les données sont issues de l'I.S.T.A.T. sauf indication contraire. En outre, les provinces ne nous semblent pas correspondre à un découpage adéquat en raison de leur taille très différente, témoignant d'une hétérogénéité fonctionnelle et économique interne importante. Pour autant, nous retiendrons (annexes 10.4, 10.5, 10.6) :

- la plus grande concentration d'étrangers dans la province de Florence (85 000 en 2007, soit 31 % du total régional) ; ce poids est cependant passé de 56 % en 1981 à 37 % en 1993 puis à 31 % en 2007, au bénéfice des autres provinces.

- la forte augmentation du taux d'étrangers par rapport à la population résidente totale, surtout dans la province de Prato (PO) où il atteint 11,4 % en fin 2007 (8,7 % pour la province de Florence).

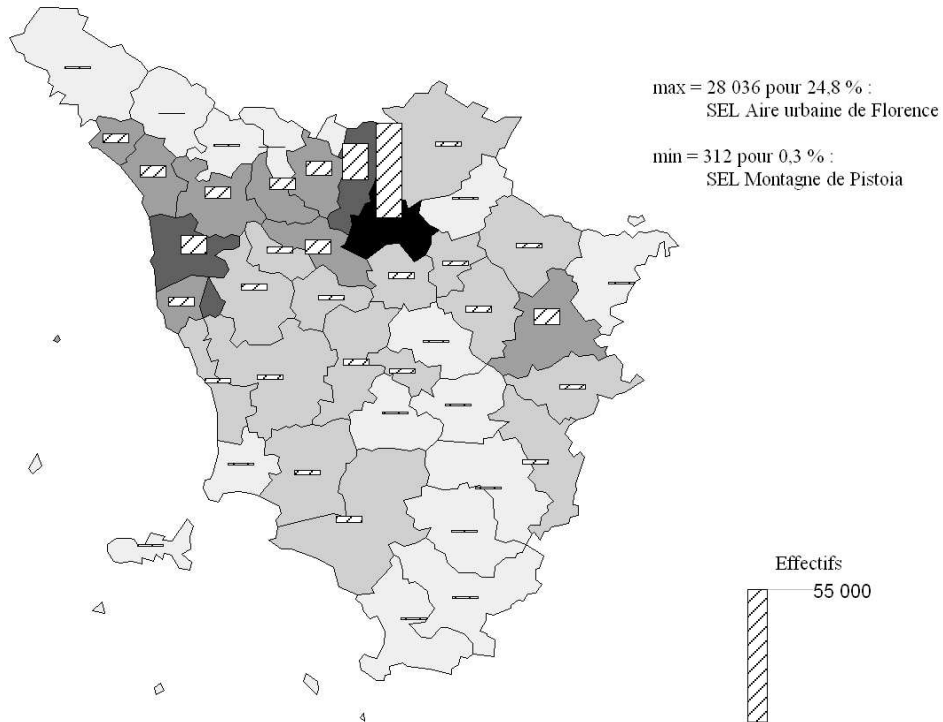
1) La centralité des aires urbaines de Florence et de Prato³⁶³

Le découpage en S.E.L. permet tout d'abord de mettre en évidence que la présence étrangère, en 2000 comme en 2007, est plus importante dans le Valdarno inférieur et central, c'est-à-dire l'axe qui va de Florence à la mer (*Firenze-Mare*)(cf cartes 10.2).

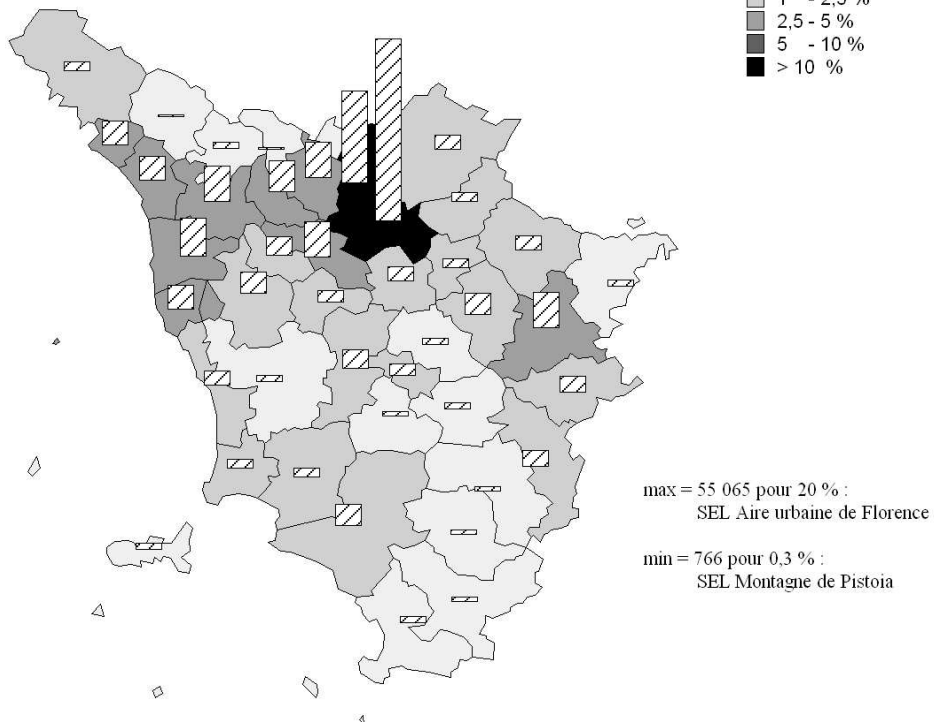
³⁶³ Le SEL *area urbana fiorentina* compte neuf communes : Bagno a Ripoli, Calenzano, Campi Bisenzio, Fiesole, Florence, Lastra a Signa, Scandicci, Sesto Fiorentino et Signa. Le SEL *area pratese* compte sept communes : Cantagallo, Carmignano, Montemurlo, Poggio a Caiano, Prato, Vaiano et Vernio.

Cartes 10.2 : Distribution des effectifs et de la part des immigrés dans les SEL de Toscane, en 2000 et 2007

En 2000 :



En 2007 :



Le nombre et le poids en population étrangère du SEL de l'aire urbaine de Florence – 28 000 personnes en 2000 et 55 000 en 2007, soit respectivement 25 % et 20 % de la population étrangère résidente – confirment le rôle central du chef-lieu régional dans la distribution des immigrés. La confirmation du rôle secondaire mais néanmoins primordial de Prato se voit également par le nombre et le poids en population étrangère du SEL de Prato : 11 000 étrangers en 2000 et 28 000 en 2007, soit un poids de 9,7 % et 10,2 %. En outre, les SEL de la région qui sont les moins peuplés d'étrangers sont ceux qui sont localisés dans les zones montagneuses des Apennins ainsi que dans le centre-sud et le sud de la région.

Dans les grandes lignes, la distribution spatiale de la population étrangère est en conformité avec celle de la population italienne, logiquement plus nombreuse (cf carte 10.3 et tableau 10.1). En effet, 66 % en 2000 et 63 % en 2007 de la population étrangère résidente de la Toscane, tout comme 62 % de la population totale de la région, se trouvent concentrées dans l'aire géographique Firenze-Mare. A noter que la présence étrangère continue de croître dans l'aire urbaine de Florence alors que celle-ci perd de la population italienne.

Carte 10.3 : La population italienne dans les S.E.L. de Toscane

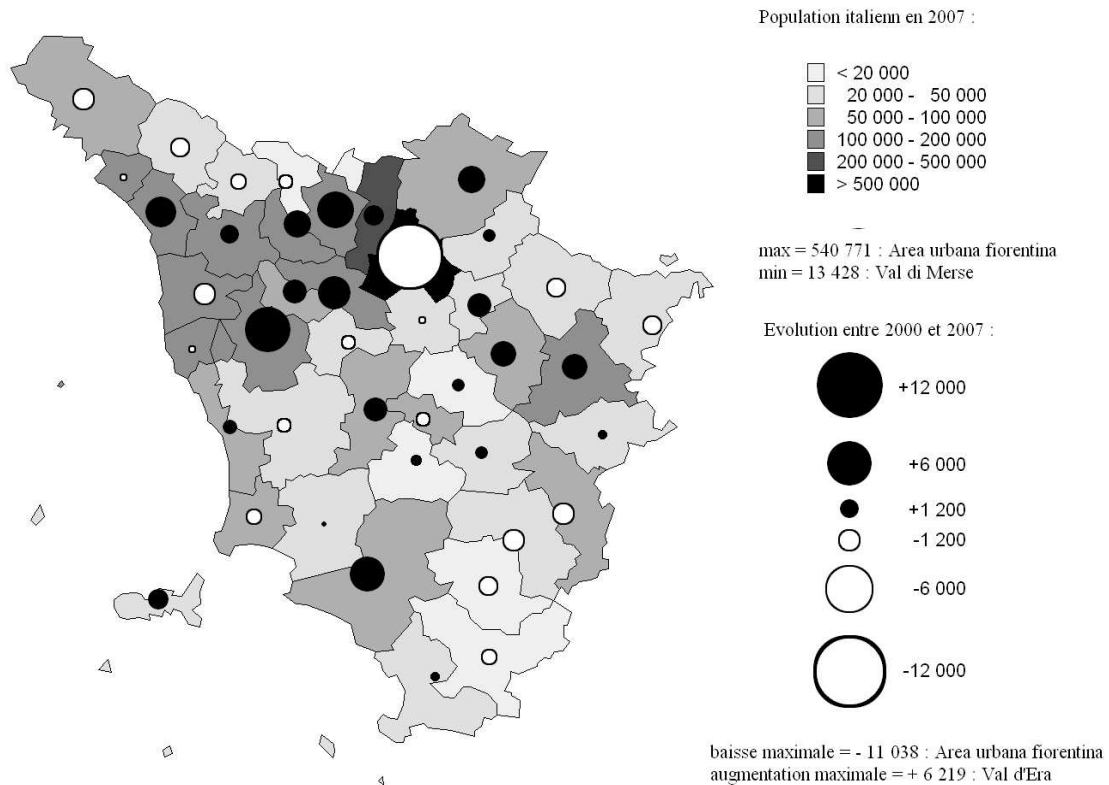


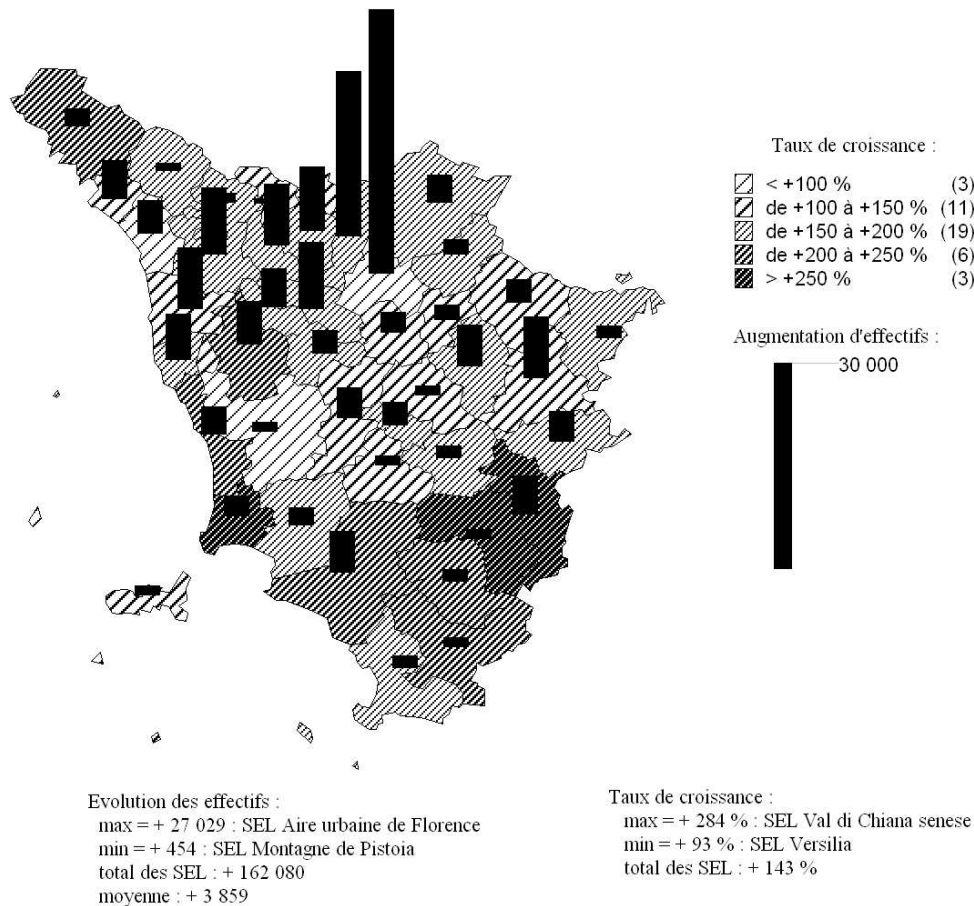
Tableau 10.1 : Le poids de Firenze-Mare

	population étrangère résidente				population totale				taux d'immigration		Evolution nb		Evolution %	
	nb		%		nb		%		2000	2007	pop. Immigr.	pop. Tot.	pop. Immigr.	pop. Tot.
	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007						
Firenze-Mare	74 431	172 378	65,8	62,7	2 154 659	2 264 815	61,7	61,6	3,5	7,6	+ 97 947	+ 110 156	+ 132	+ 5,1
Toscane	113 036	275 116	100,0	100,0	3 492 321	3 674 704	100,0	100,0	3,2	7,5	+ 162 080	+ 182 383	+ 143	+ 5,2

NB : la zone géographique Firenze-Mare comprend les S.E.L. suivants : Massa-Carrara, Versilia, Area lucchese, Val di Nievole, Area pratese, Valdarno inferiore, Dal d'Era, Area pisana, Area livornese, Area urbaine pistoiese, Area urbana fiorentina, Area urbana empoiese.

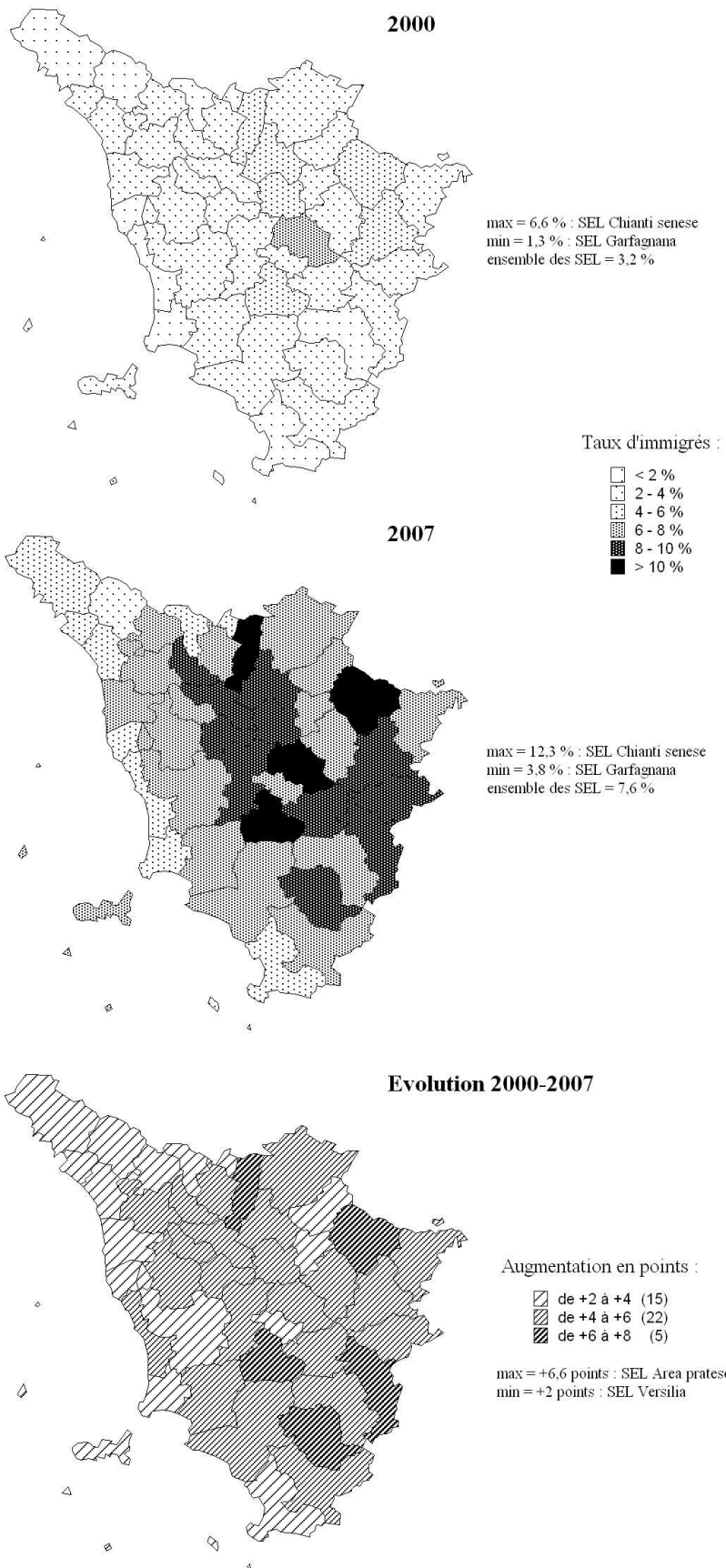
L'augmentation des effectifs d'étrangers, entre 2000 et 2007, a été la plus importante pour les SEL de Florence (+ 27 000, soit + 96 %) et de Prato (+ 17 000, soit + 156 %), et ensuite dans les SEL du Valdarno inférieur (cf carte 10.4). Si les taux de croissance les plus élevés concernent les SEL les moins peuplés d'étrangers, dans le sud de la Toscane, cela ne doit pas faire oublier leur place subalterne en termes quantitatifs et dans la localisation des populations immigrées.

Carte 10.4 : L'augmentation de la population étrangère dans les SEL de Toscane entre 2000 et 2007



Avec l'augmentation de l'immigration entre 2000 et 2007, le taux d'immigrés en fonction de la population de chaque SEL a augmenté partout dans la région (cf cartes 10.5). En 2000 comme en 2007, on distingue deux Toscanes : d'une part le littoral et le nord-ouest (Garfagnana), où les taux d'immigrés comme leur augmentation sont les plus faibles, et d'autre part toute la Toscane intérieure où les S.E.L. présentent les proportions d'immigrés par rapport à la population du S.E.L. les plus importantes (i.e. le S.E.L. de Prato à 6,6 %).

Cartes 10.5 : Taux d'immigrés dans les SEL de Toscane, en 2000 et 2007



L'importance relative de la population immigrée dans les S.E.L. de Toscane, vue par le rapport entre la part relative des étrangers dans l'unité spatiale considérée et la part relative de sa population totale (indice de concentration relative), confirme cette division territoriale entre les deux Toscanes (cf cartes 10.6). Pour le nord-ouest et le littoral de la région, les étrangers sont sous-représentés par rapport à la population totale (indice $< 0,8$), tandis qu'à l'inverse, dans le centre de la région, ils sont sur-représentés (indice $> 1,2$).

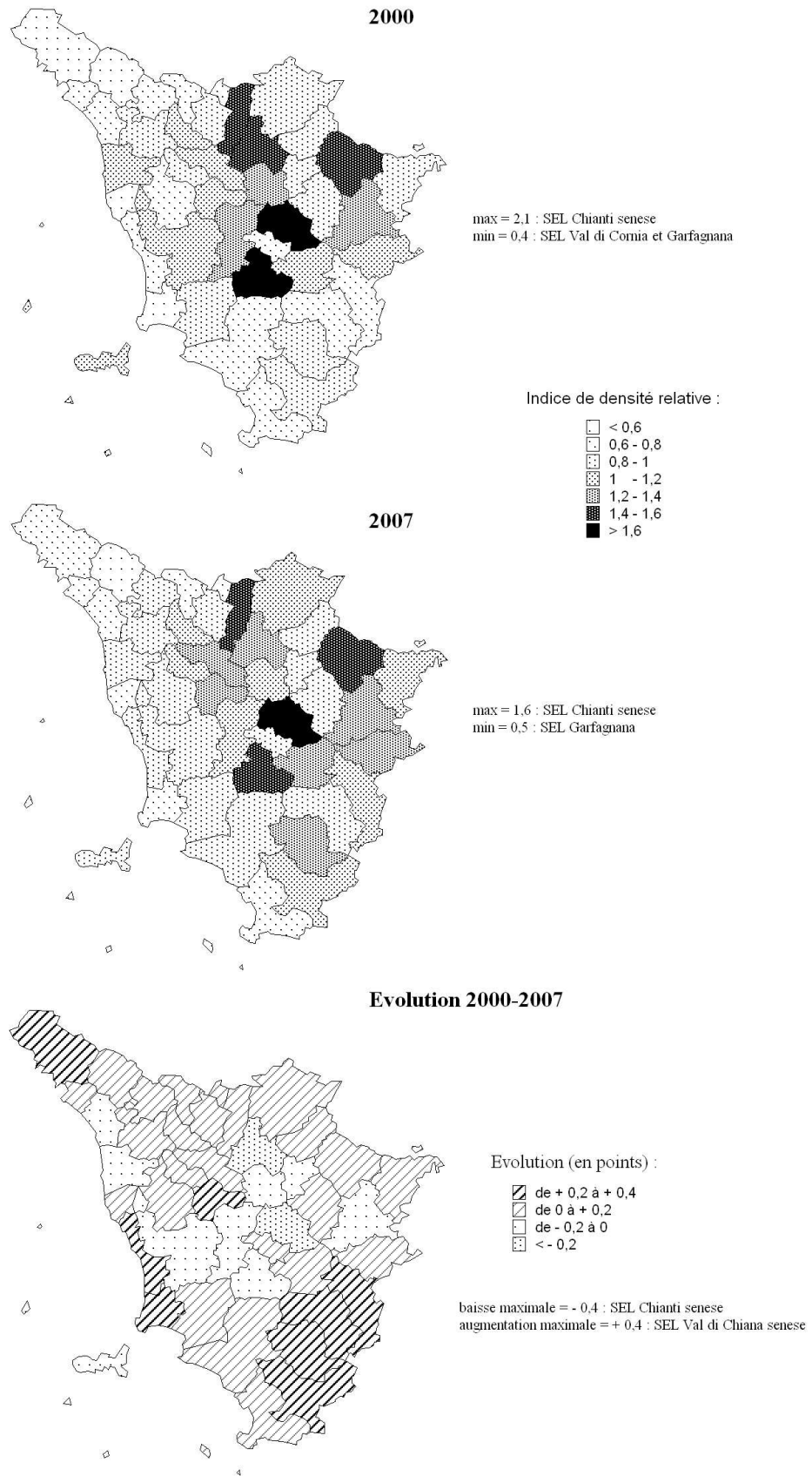
Les S.E.L. de Prato et de Florence sont concernés par cette sur-représentation des étrangers, mais celui de Pistoia montre une légère sous-représentation en 2000 comme en 2007. L'évolution de la concentration relative montre une dynamique différente pour les trois S.E.L. en question : la sur-représentation du S.E.L. de Florence diminue (de 1,5 à 1,2), tandis que les profils de Prato et de Pistoia se maintiennent. Tous deux sur-représentés en immigrés, une dynamique de dé-concentration touche le S.E.L. de Florence, tandis que celui de Prato continue dans sa dynamique de concentration de la population étrangère.

On observera que l'évolution vers la sur-représentation de la présence immigrée concerne les zones géographiques où les effectifs étrangers sont les moins importants : la bande nord des Apennins et le sud de la région. Le Val d'Era est un cas particulier puisque cette sur-représentation repose en grande partie sur la perte d'un tiers de sa population totale (- 36 500 habitants) entre 2000 et 2007. La tendance évolutive des S.E.L. de la Toscane centrale est à l'atténuation de la sur-représentation de la population étrangère. Ainsi, l'évolution de la concentration relative de la population étrangère dans les S.E.L. d'une part entérine une division territoriale entre une Toscane littorale (sous-représentation immigrée) et une Toscane centrale (sur-représentation immigrée), et d'autre part indique une tendance évolutive à l'équilibre (vers le 1 de l'indice de concentration relative) à l'échelle de la région entière.

Ainsi, la cartographie de la présence et de la sur-représentation des immigrés dans les S.E.L. de Toscane montre différents territoires de l'immigration :

- la place centrale de Florence et de Prato, offrant une polarité régionale à la présence immigrée ;
- la place secondaire mais importante également du Valdarno inférieur (avec Arezzo), soulignant la corrélation entre la présence immigrée et les zones de systèmes de production industrielle ;
- le centre et l'est de la Toscane, qui représente la troisième couronne ;
- le sud intérieur, où la présence relative d'immigrés n'est importante qu'en raison de la faiblesse du peuplement, dans une Toscane du vide ;
- la Toscane des Apennins et du littoral, de faible présence immigrée.

Carte 10.6 : Densité relative de la population immigrée dans les SEL de Toscane, en 2000 et 2007



2) La distribution des communautés étrangères dans les S.E.L. de Toscane

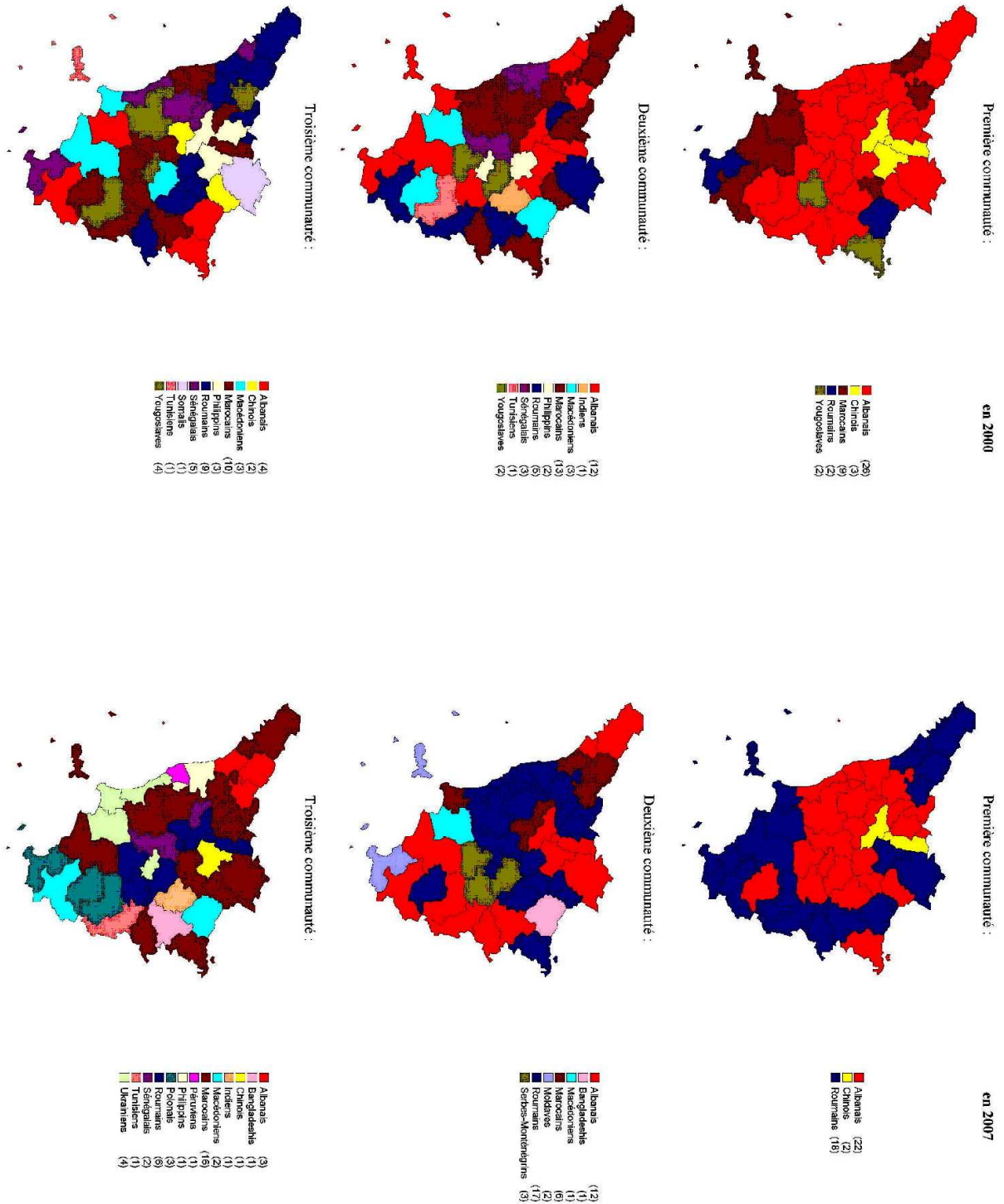
a) Les dynamiques de migration

L'analyse diachronique, entre 2000 et 2007, de la localisation des différentes communautés étrangères selon le découpage en SEL de la région, permet de rendre compte de l'immigration en tant que dynamique de population, une "vieille immigration" étant supplantée par une "nouvelle immigration". Les SEL permettent aussi de mieux appréhender les situations locales, proposant une mosaïque de communautés étrangères distribuées dans la région (cf cartes 10.7).

Pour l'année 2000, la quasi-hégémonie spatiale des Albanais dans les SEL de Toscane, laisse seulement la place aux Chinois sur les SEL de Florence, Prato et Empoli, et à la "vieille immigration" des Marocains dans le sud de la région, plus présente en tant que deuxième communauté. Les flux les plus récents, composés de Roumains, commencent à prendre de l'importance dans l'est et le nord-ouest de la région, ce que confirment les cartes relatives à 2007. Cette année-là, l'hégémonie spatiale des deux premières communautés, en l'occurrence des Albanais et des Roumains, est plus importante qu'elle ne l'était en 2000 ; l'effet mosaïque n'est visible qu'au rang de la troisième plus importante communauté.

Les flux d'arrivée comme la redistribution des groupes nationaux entre les communes, les villes, les SEL, donnent des configurations de localisation migratoire mouvantes. Par exemple, pour le SEL de Florence, le trio Chinois-Albanais-Philippins était prépondérant en 2000, mais il a été remplacé par le nouveau tiercé Roumains-Albanais-Chinois en 2007. Pour le SEL de Prato, le deuxième plus important de la région après celui de Florence, on a le trio Chinois-Albanais-Marocains en 2000 puis Chinois-Albanais-Roumains en 2007 : Prato continue à être l'objet d'une concentration territoriale de la part des Chinois. Pour le SEL de Pistoia, l'évolution Albanais-Marocains-Philippins tend vers le trio Albanais-Roumains-Marocains, traduisant l'importance de l'immigration roumaine récente dans de nombreuses zones géographiques de la région.

Cartes 10.7 : Les trois premières communautés d'étrangers résidents dans les SEL de Toscane, en 2000 et 2007



b) Des distributions différenciées selon les communautés étrangères

Les communautés d'immigrés ne se répartissent pas de la même façon dans le territoire régional. Les facteurs de répartition relèvent d'une part de la structure économique et fonctionnelle de l'espace hôte, avec ses pôles et ses déséquilibres, et renvoient d'autre part aux systèmes migratoires de chacun des groupes nationaux (chaînes migratoires, projets migratoires, ressources, etc.). Ce sont les rapports entre ces deux ensembles qui déterminent la distribution des individus et des collectifs dans l'espace régional.

Les cartes 10.8 à 10.10 ainsi que les annexes 10.7 à 10.19, présentent différentes informations géographiques quant à la distribution des principaux groupes nationaux dans les S.E.L. de Toscane³⁶⁴ :

- le nombre d'immigrés résidents selon le groupe considéré, en 2000 et en 2007 ;
- l'évolution de l'effectif du groupe entre ces deux années ;
- la part de l'augmentation de l'effectif du groupe considéré dans les SEL, dans l'augmentation totale du groupe entre 2000 et 2007 ;
- la distribution relative du groupe dans les SEL de la région en 2000 et en 2007 : il s'agit du pourcentage de personnes du groupe considéré dans le SEL par rapport au nombre total de personnes du groupe en Toscane ;
- la concentration relative du groupe dans les SEL de la région en 2000 et en 2007 : il s'agit du rapport entre, d'une part le poids des personnes du groupe considéré dans le SEL au regard de son poids dans la région, et d'autre part; le poids de la population immigrée (toute communauté étrangère confondue) dans le SEL au regard de son poids dans la région.

De la lecture des cartes et des tableaux de données, la typologie des configurations de distribution des communautés immigrées s'organise en fonction de la polarisation par rapport à Florence et à Prato. On arrive ainsi à déterminer la typologie suivante :

TYPE 1 : une concentration principale sur les SEL de Florence et de Prato, avec une concentration secondaire sur l'aire Firenze-Mare. Ce type de distribution concerne le plus grand nombre de communautés étrangères – Albanais, Marocains, Roumains, Tunisiens, Polonais et Brésiliens – dont les trois premières sont les groupes nationaux numériquement les plus importants : ils constituent à eux trois 32,5 % et 47 % de la population immigrée totale en 2000 et en 2007.

Pour les **Albanais** (cartes 10.8), c'est dans l'ensemble Florence-Prato-Pistoia que l'augmentation de leur effectif a été la plus importante (plus de 3 000 Albanais dans chaque SEL). 14 % en 2000 et 13 % en 2007 des Albanais de Toscane ont élu résidence dans le SEL de Florence, et 10 % les deux années dans celui de Pistoia. La concentration relative des Albanais est plus disparate dans le nord de la région, avec 2 à 2,5 fois plus d'Albanais que

³⁶⁴ La numérotation des annexes 10.6 à 10.18 a été établie dans l'ordre décroissant du nombre total des membres des communautés en question, en Toscane en 2000.

d'autres groupes à Pistoia (et dans le Mugello où les effectifs de l'immigration sont peu importants).

La plus forte zone de concentration des **Marocains** (annexe 10.7) concerne également le SEL de Florence, tant en 2000 (15 %) qu'en 2007 (14 %), bien que leur concentration relative au regard de la présence des autres groupes y soit modeste (0,6). Ils sont toutefois relativement plus présents que les autres groupes dans les SEL du nord-ouest et de l'ouest de la région (trois fois plus en Lunigiana).

L'afflux important des **Roumains** (annexe 10.8) a concerné tous les SEL de la région. Le SEL de Florence concentre 19 % de ce groupe en 2000 mais "seulement" 15,5 % en 2007, bien que le gain ait été de 7 000 personnes entre les deux années. Cet afflux s'est en effet soldé par une moindre concentration sur Florence, ainsi que sur les SEL d'Arezzo et proximité (déclinant de 2 à 3 points), témoignant d'une installation diffuse de cette communauté dans la région. Au regard des autres groupes, les SEL de prédilection des Roumains concernent toute la partie orientale de la Toscane.

Moins importants numériquement, les **Tunisiens** et les **Polonais** (annexes 10.12 et 10.13) présentent les mêmes caractéristiques de distribution territoriale, avec une concentration de 12 à 13 % du groupe sur le SEL de Florence, une plus faible présence en Firenze-Mare mais aussi dans les SEL orientaux de la région. La concentration relative de ces deux communautés est spatialement éclectique, concernant tout autant quelques SEL peuplés du nord mais surtout des SEL moins peuplés de la moitié sud de la Toscane.

TYPE 2 : une concentration territoriale exclusive sur les SEL de Florence et de Prato. Ce type de distribution concerne essentiellement les Chinois, 11 % en 2000 puis 9 % de la population étrangère de la région en 2007.

La distribution des **Chinois** dans la région concerne principalement trois SEL (cartes 10.9) : d'abord celui de Prato où la part de Chinois sur leur effectif dans la région a grimpé de 39 % en 2000 à 44 % de ce groupe en 2007, le SEL de Florence où cette part a baissé de 38 % à 28 % malgré un gain de 2 600 personnes, et enfin le SEL d'Empoli où sont localisés 11 % en 2000 puis 13 % des Chinois en 2007. Symptôme de la concentration territoriale de cette communauté, aucun des autres SEL n'arrive à regrouper 1,5 % de ce groupe. Avec une présence de Chinois quatre fois supérieure à celle des autres groupes, Prato présente la concentration relative de cette communauté la plus importante de la région, suivi d'Empoli (3) et de Florence (1,5).

TYPE 3 : une concentration primordiale sur le SEL de Florence. Sont concernées par ce type de distribution les "communautés urbaines", à savoir les Philippins, Sri-Lankais et Péruviens.

Le SEL de Florence regroupe 46 % en 2000, et 44 % en 2007, des **Philippins** de Toscane (cartes 10.10), ainsi que 49 % et 47 % des **Sri-Lankais** de la région (annexe 10.11),

et 61 % et 64 % des **Péruviens** (annexe 10.14): ces proportions témoignent de la centralité de leur localisation sur le chef-lieu régional. Seuls les Sri-Lankais présentent une localisation secondaire sur le SEL de Lucques, où sont installés 16,5 % en 2000 et 22 % de la communauté en 2007. La concentration relative de ces communautés met en exergue le poids de ces communautés, au regard des autres groupes, dans des SEL urbains secondaires tels Lucques pour les Sri-Lankais, Pise pour les Philippins et Livourne pour les Péruviens. L'évolution de la concentration relative de ces communautés témoigne d'une dynamique d'affirmation sur leurs pôles urbains respectifs, appuyée par celle ayant cours sur le SEL de Florence : tout en restant importante à Florence (passant de 1,8 à 2,2), la concentration des Philippins à Pise (1,5 à 2,1) s'est révélée en 2007 au regard des autres groupes, la concentration relative des Sri-Lankais sur Florence (de 1,8 à 2,2) et surtout sur Lucques (4,7 à 5,6) s'est affirmée, ainsi que celle des Péruviens surtout sur Florence (passant de 2,4 à 5,4).

TYPE 4 : une concentration primordiale sur le SEL de Florence et secondaire sur d'autres SEL de la Toscane. Les Indiens, qui ne représentent qu'un peu plus de 1 % de la population immigrée de la région, sont l'archétype de cette configuration prenant en compte les SEL orientaux de la région, tandis que les Moldaves et Ukrainiens – 1% et 2,5 % en 2007 – sont localisés sur ceux du sud.

La distribution des **Indiens** (annexe 10.16) se traduit, entre 2000 et 2007, par une légère atténuation de leur présence sur le SEL de Florence – passant de 19 à 18 % du groupe dans la région – et une concentration sur celui de Valdarno sud – croissant de 11 à 20 % - entre Florence et Arezzo ; au regard des autres groupes, leur installation est plus importante pour les Indiens, en termes relatifs, dans les SEL orientaux, où d'ailleurs elle augmente.

Pour les **Moldaves** et les **Ukrainiens** (annexe 10.19), en 2007, 13 % des premiers et 15 % des seconds sont installés dans le SEL de Florence. Leur présence est cependant relativement plus importante au regard des autres groupes dans les SEL du sud et du sud-est de la région, partie de la Toscane où la présence immigrée générale est moins importante.

Les **Yougoslaves**, **Serbes-Monténégrins** et **Bosniaques** (annexe 10.18) peuvent être classés dans ce type de distribution. En effet, 34 % des Yougoslaves de 2000 et 35 % des Serbes-Monténégrins de 2007 sont installés dans le SEL de Florence (la distribution des Bosniaques est plus diffuse dans la région), et leur présence relative plus importante est éparpillée dans la région, plus particulièrement aussi dans les zones où la présence immigrée est moins importante, de même que la présence humaine tout simplement. Nous ne sommes pas en mesure de dire s'il faut considérer ces communautés comme appartenant au groupe des Roms, notamment parce que nous traitons ici des groupes suivant leur nationalité.

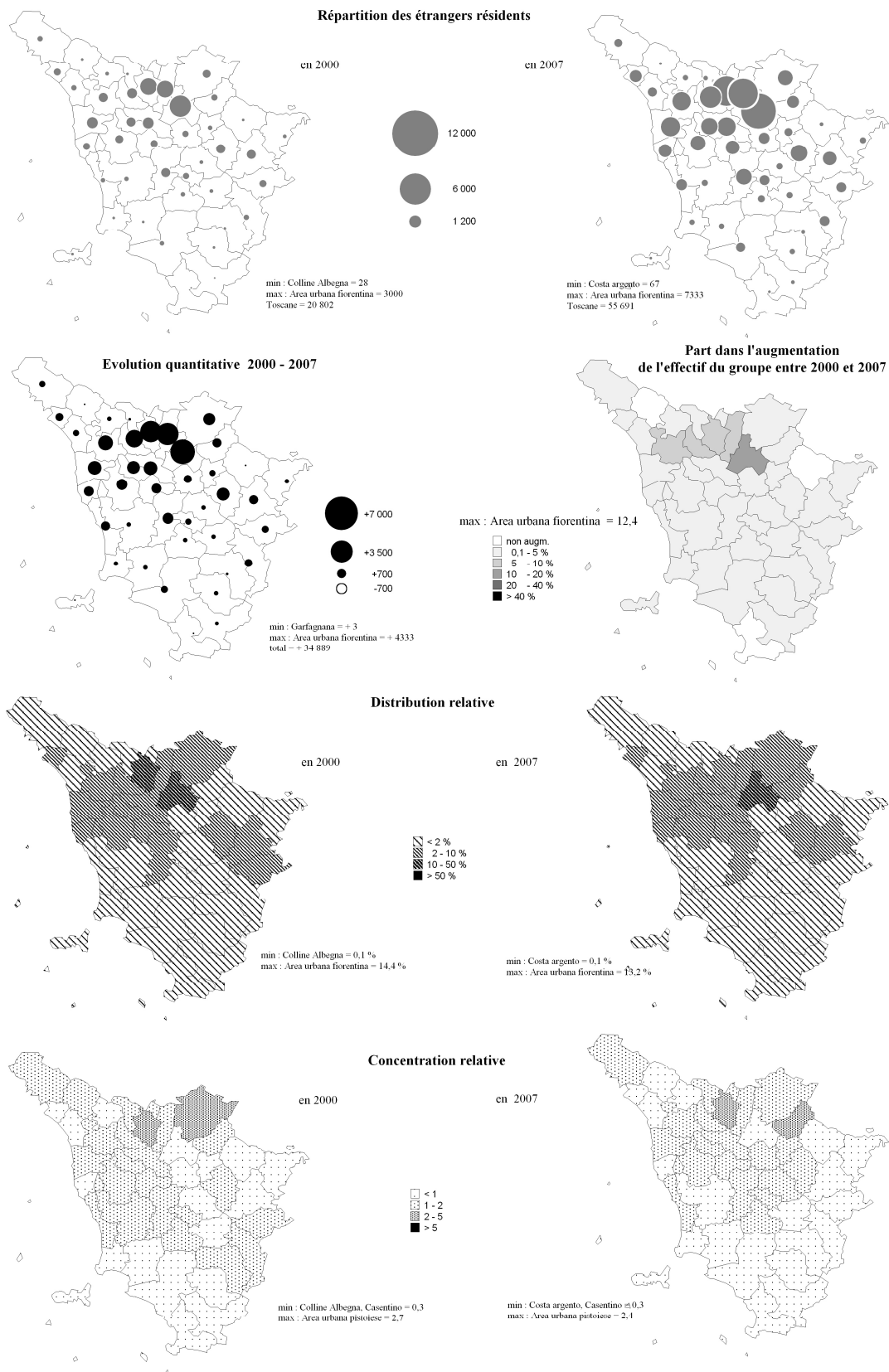
TYPE 5 : une concentration territoriale basée sur le couple Prato – Arezzo. Cette distribution concerne les Pakistanais et les Bangladeshis, qui ne représentent qu'1 % chacun de la population immigrée de Toscane en 2007. La faible présence de **Pakistanais** et de **Bangladeshis** dans la région (annexe 10.19) n'en représente pas moins une distribution territoriale originale où le SEL de Florence se trouve minimisé au profit de Prato et d'Arezzo, même si c'est de manière inversée. En effet, le SEL de Prato concentre 62 % des Pakistanais et celui d'Arezzo 19 %, tandis que les Bangladeshis sont installés à 38 % à Arezzo et 20 % à Prato. En 2007, le SEL de Florence ne regroupe que 6 % des Pakistanais et 9 % des Bangladeshis. La primauté d'Arezzo pour les Bangladeshis se retrouve dans le fait qu'ils sont neuf fois plus nombreux, au regard des autres groupes étrangers installés en Toscane, dans le SEL d'Arezzo ; la répartition de leur concentration relative atteste aussi d'une distribution par taches dans la région (comme c'est aussi le cas des Pakistanais). Inversement, la concentration relative des Pakistanais est plus importante sur Prato (5,9) que sur Arezzo (4,3).

TYPE 6 : une concentration territoriale basée sur Pise, Florence étant secondaire. Cette distribution concerne le cas particulier des Sénégalais, qui représentent 3,4 % en 2000 et 2,2 % en 2007 de la population immigrée de la région.

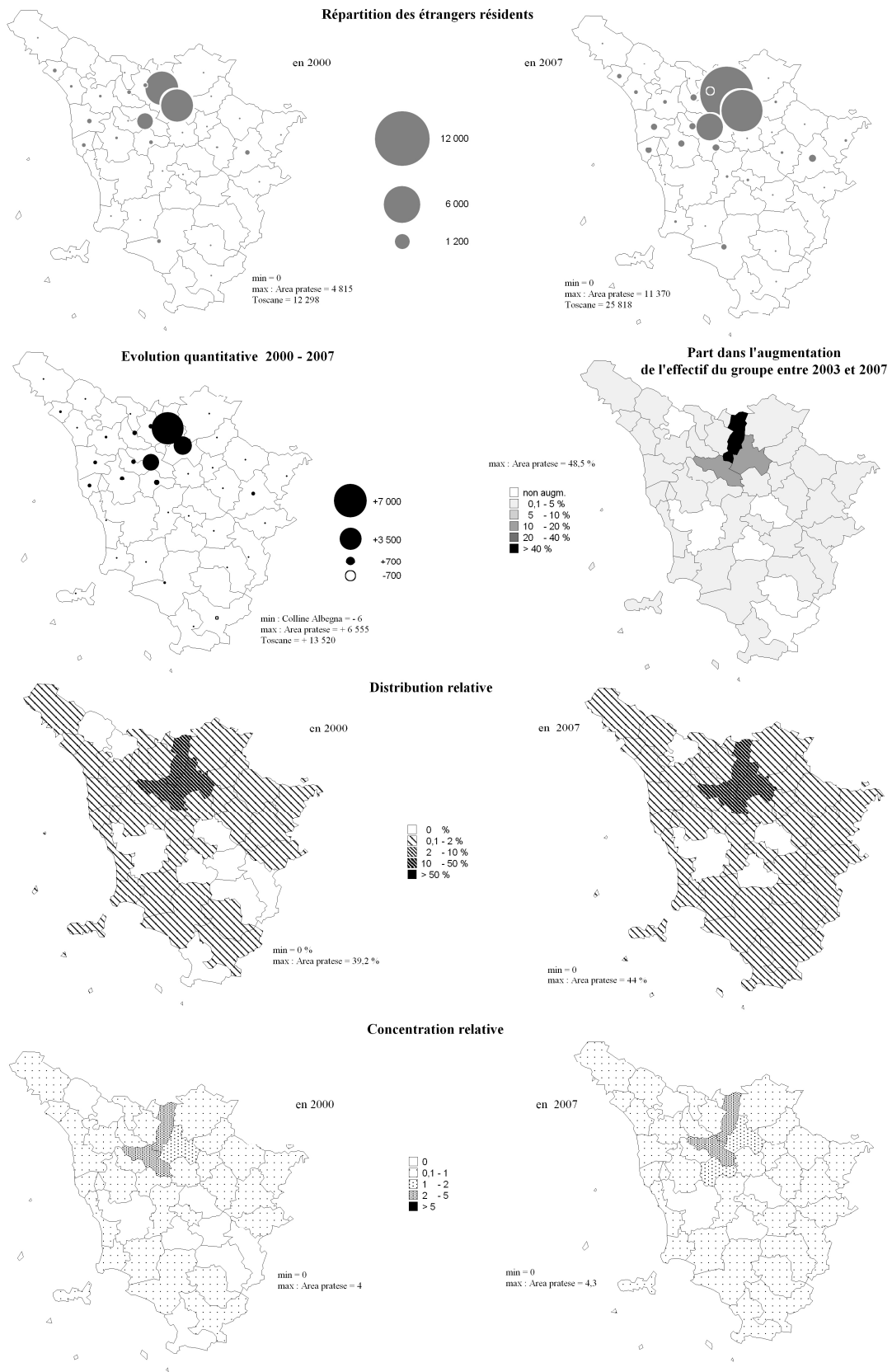
En 2000, le SEL de Pise compte 23 % des **Sénégalais** de Toscane (annexe 10.9), et celui de Florence 11 %. La population sénégalaise présente la particularité de s'être diffusée, entre 2000 et 2007, dans les SEL environnants celui de Pise, lequel a perdu 200 personnes entre les deux dates : les SEL de Val d'Era (Pontedera) et du Valdarno inférieur (Sta Croce sull'Arno) sont passés de 8,2 à 13 % des Sénégalais pour le premier et de 7,8 à 12 % pour le second, tandis que Pise chutait à 11 % en 2007 après avoir été à 23 %. Entretemps, le SEL de Florence comptait 12,8 % de la population sénégalaise en 2007 après les 11 % de 2000. La concentration relative des Sénégalais au regard des autres groupes étrangers est en effet plus importante dans l'ouest de la région, où elle est passée, dans les SEL précités, à une proportion passant de 4 à 5 fois supérieure par rapport aux autres groupes.

TYPE 7 : absence de Florence et diffusion territoriale. Cette distribution concerne les Macédoniens, dont la population a augmenté de 3 300 personnes entre 2000 et 2007 et est ainsi passée de 1,5 à 1,8 % de la population étrangère de la région. Les **Macédoniens** (annexe 10.15) sont surtout installés dans les SEL occidentaux de la Toscane, mais sans concentration importante, se traduisant en effet par une certaine diffusion territoriale. À l'exception de celui de Pise, leur concentration relative montre une prédilection pour les SEL peu peuplés du centre, du sud, et l'Appenin oriental.

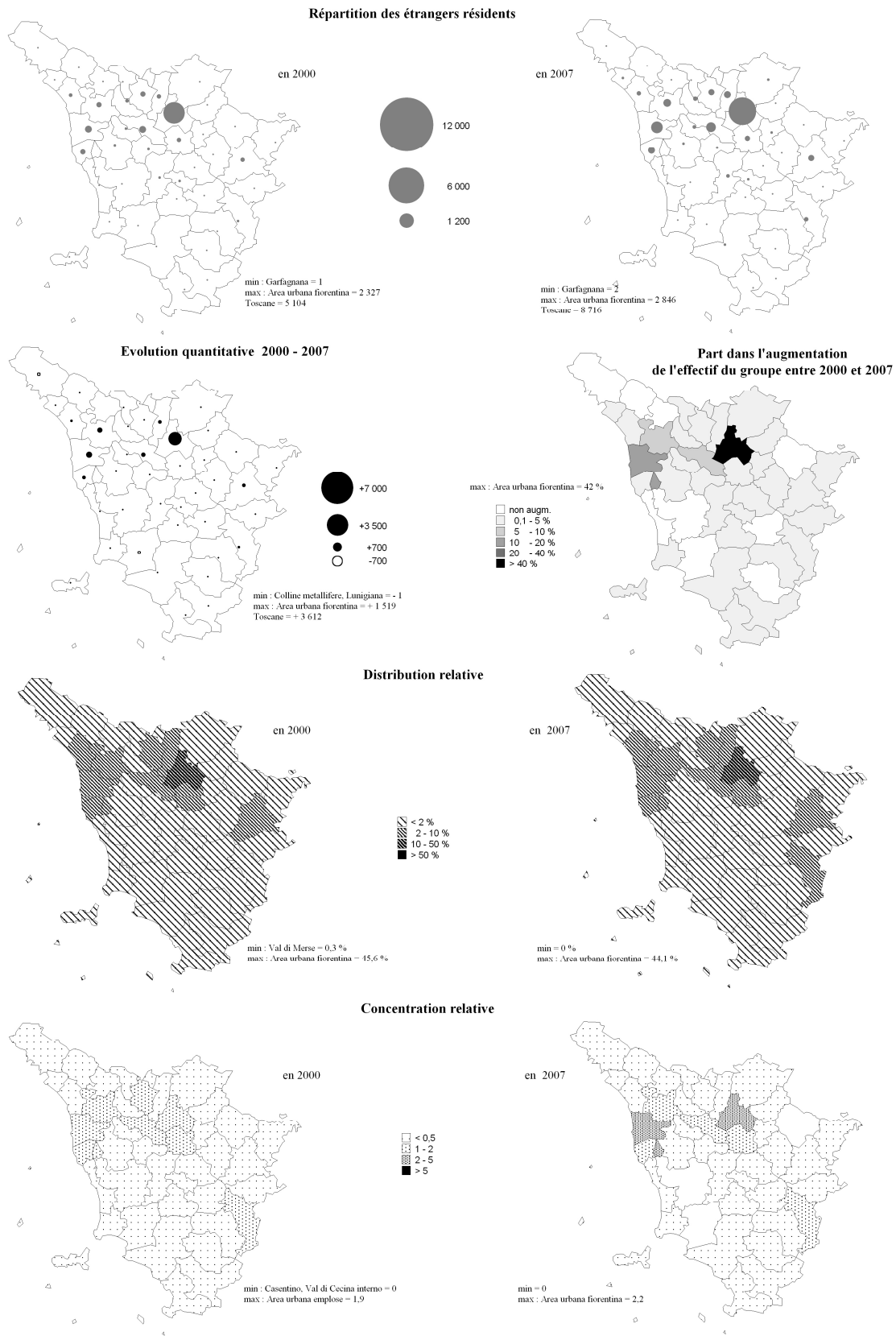
Carte 10.8 : Les Albanais dans les SEL de Toscane en 2000 et 2007



Carte 10.9 : Les Chinois dans les SEL de Toscane en 2000 et 2007



Carte 10.10 : Les Philippins dans les SEL de Toscane en 2000 et 2007



TYPE 8 : les **Somaliens** représentent un groupe particulier (annexe 10.10). Il s'agit du seul groupe national dont l'effectif a baissé entre 2000 et 2007, de 2 100 (1,9 %) à 1 300 personnes (0,5 %) ; cette population a décliné numériquement dans la plus grande partie des SEL (- 250 à Florence, - 200 à Arezzo). Il faut signaler sur cette population est surtout présente en Toscane sous le statut de réfugié humanitaire, ce qui lui confère une logique migratoire spécifique. La présence des Somaliens est centrée sur le SEL de Florence, lequel regroupe 49 % en 2000 et 45 % en 2007 du total de la communauté. En 2000, le deuxième SEL le plus important en nombre était celui d'Arezzo (11 %), mais les termes se sont inversés avec Pise (13 %, 7 % en 2000) en 2007 ; c'est sur les SEL de Florence et de Pise que la concentration relative de ce groupe s'est accentuée entre 2000 et 2007.

IV) Distribution des communautés étrangères et spécialisation économique de l'espace

L'observation de la distribution territoriale des différentes communautés étrangères en Toscane a permis de mettre en évidence plusieurs configurations de répartition de ces groupes dans l'espace régional. On peut établir un rapport entre cette distribution et les caractéristiques professionnelles de ces populations, suivant l'hypothèse que les localisations des groupes immigrés sont structurellement déterminées à la fois par le type d'offres d'emplois localisées (spécialisation fonctionnelle de l'espace), et par les ressources portées par ces populations. En premier lieu, ces configurations sont structurées en fonction du pôle que constitue le SEL de Florence, et secondairement de celui de Prato. Les groupes les plus importants numériquement témoignent d'une structure de distribution spatiale suivant cette polarisation.

Ainsi, les Chinois présentent un schéma de concentration exclusif sur les SEL de Florence et de Prato (type 2). Nombre d'études, réalisées pour la plupart au début des années 1990, ont mis en évidence la forte relation entre la localisation de cette population et les zones de spécialisation industrielle (voire de "districts industriels") de petites entreprises de la maroquinerie et de la tannerie [*pelle*] (Bortolotti, Tassinari, 1992 ; Bortolotti, 1994b ; Marsden, 2003).

L'ensemble des "communautés urbaines" constituées des Philippins, des Sri Lankais et des Péruviens, sont l'objet d'une concentration primordiale sur le SEL de Florence, et secondairement selon les groupes considérés, sur des SEL urbains comme Pise (Philippins), Lucques (Sri Lankais) ou Livourne (Péruviens)(type 3). On parle de "communautés urbaines" en raison de leur spécialisation professionnelle dans le travail domestique [*colf*] et les soins aux personnes [*badanti*], qui contribue à leur embauche par des familles italiennes aisées habitant les villes. D'ailleurs, ce système obéit à une division sexuelle du travail puisqu'il s'agit le plus souvent de femmes. Le sociologue de l'immigration en Italie M. Ambrosini (2001, 2008a), évoque ce « *modèle de l'économie métropolitaine* » qui concerne les

principales grandes villes de la Péninsule. Force est de constater que cette économie touche progressivement les centres moyens au moins dans le Centre et le Nord de la Péninsule, en relation avec le vieillissement de la population, nécessitant le recours progressif de ces *badanti* (cf supra). De plus, on peut supposer, pour la Toscane, que ce système économique est d'abord lié à la présence d'une bourgeoisie urbaine locale dans les villes les plus aisées de la région (Pise, Lucques) ou les plus ouvertes au monde extérieur. En outre, dans les années les plus récentes, cette économie s'est ouverte à des populations provenant de l'Europe orientale (Moldaves, Ukrainiennes), mais qui n'apparaissent pas dans les chiffres de l'état civil mais sont susceptibles d'être présents dans ceux des titres de séjour enregistrés par les *Questure* en raison de leur système migratoire temporaire et d'allers et venues. La diversification des "communautés urbaines" et la "démocratisation" du recours aux *badanti* au bénéfice des familles des classes moyennes, ont contribué à leur diffusion spatiale des centres urbains les plus importants à ceux de rang inférieur.

La concentration des Albanais, des Marocains et des Roumains, qui font partie des groupes immigrés les plus nombreux, concerne aussi les SEL de Florence et de Prato, mais également le Valdarno inférieur (*Firenze-Mare*)(type 1). Cette distribution spatiale est conforme à l'aire régionale la plus dynamique économiquement, tant dans les services que dans l'industrie. Il s'agit d'ailleurs de populations dont l'immigration a commencé dans les années 1990, voire même avant, donc avec une présence dans la région non négligeable, et dont les arrivées les plus récentes ont sans doute pu bénéficier des ressources des primo-arrivants. Ces qualités ont contribué à l'adaptation des groupes et individus en ce qui concerne leur insertion économique et leur mobilité résidentielle. La diffusion spatiale de ces groupes a eu lieu d'une part en direction des districts industriels du centre de la Toscane, et d'autre part vers l'espace urbain où le développement du bâtiment est susceptible de fournir des emplois dans ce secteur.

Numériquement moins nombreux, les autres groupes étrangers s'en tiennent soit à une configuration de distribution régionale polarisée sur le SEL de Florence (type 4), soit concentrée sur des pôles secondaires, Prato et Arezzo (type 5) ou Pise (type 6), ou bien ailleurs (type 7). Ces localisations sont liées aux caractéristiques propres des groupes concernés - qu'il faudrait connaître au cas par cas - et de leur adéquation avec la spécialisation fonctionnelle et économique locale, possible sans doute grâce à la mobilisation des chaînes migratoires et des réseaux d'embauche migratoires. Ainsi, la localisation des Pakistanais et des Bangladeshis est commune, et est centrée sur les SEL de Prato et d'Arezzo, pour le premier en raison des embauches dans les ateliers et P.M.E. du district industriel de la tannerie (Marsden, 2003), pour le second pour la demande de travail dans le district de l'orfèvrerie (Giovani, Savino, Valzania, 2005a, 2005b). La polarisation des Sénégalais sur le Valdarno inférieur est à mettre en relation avec le centre principal de la chaîne migratoire qu'est devenue l'aire de Pontedera-Cascina ; ce groupe se caractérise d'une part selon leur travail dans les districts du cuir de la zone, d'autre part à partir de leur mobilité dans tout le Valdarno en tant que marchand ambulant.

Ainsi, la distribution spatiale et la localisation des différents groupes immigrés dans une formation sociale hôte soulève la question de la correspondance entre les caractéristiques de ces populations (aptitudes professionnelles, chaînes migratoires, réseaux d'embauche) et la demande de travail de la part des aires économiques et fonctionnelles selon leur spécialisation. L'exemple des Chinois et des nationaux du sous-continent indien établit un lien fort entre formations sociales de provenance et d'accueil selon la spécialisation de production et le savoir-faire professionnel. Les "communautés urbaines" témoignent d'un autre schéma, à savoir la mobilisation de réseaux internationaux en vue de l'assignation sexuée d'un travail au bénéfice de familles aisées urbaines, de plus en plus des classes moyennes (Ehrenreich, Hochschild, 2004).

Conclusion du chapitre

Comme toutes les régions d'Italie, la Toscane se caractérise par une augmentation continue de l'immigration depuis la fin du XX^e siècle. L'immigration est considérée comme une ressource pour compenser en partie la crise démographique de la population autochtone ; d'après les estimations, la part des immigrés dans la population régionale ira *crescendo*.

La distribution de la population immigrée dans la région suit la structure de répartition de la population régionale. Le recours aux S.E.L. (Systèmes Economique Locaux) se révèle un découpage adéquat à l'échelle de la région. Le SEL de Florence, ainsi que le Valdarno central et inférieur, concentrent la majeure partie de la population immigrée. Le SEL de Florence est un pôle d'attraction de la population étrangère. La diversité migratoire qui touche la région propose également des configurations de distribution des différents groupes, entre concentration, diffusion et spécialisation territoriales, qui confirment la place centrale du SEL de Florence : on a remarqué comment certaines "communautés urbaines" (Philippines, Sri-lankais, Péruviens) étaient focalisées sur la grande ville. Exceptions confirmant la règle, certaines de ces communautés étrangères proposent des localisations alternatives, soit centrées sur la deuxième ville de la région, Prato, tant pour les Chinois que pour des groupes nationaux moins nombreux (Pakistanaï, Bangladeshis), soit d'autres S.E.L. urbains (Pise, Arezzo).

L'analyse de la distribution des différentes communautés étrangères montre l'hétérogénéité des configurations socio-spatiales que présentent ces groupes au travers du découpage de la Toscane en SEL. Centralité sur le chef-lieu régional, diffusion territoriale, polarisation, rôle des centres urbains secondaires, sont parmi les rapports à l'espace qu'entretiennent, à des degrés divers, les populations immigrées dans toute leur diversité, en Toscane. La correspondance entre d'une part ces configurations de distribution, et d'autre part le rapport entre les ressources des populations immigrées et la spécialisation fonctionnelle de l'espace d'accueil, nous semble déterminante.

Chapitre 11 : Les immigrés et la question du travail en Toscane

Posée sous l'angle géographique, la question de l'immigration en Italie ne peut pas ne pas tenir compte des déséquilibres économiques territoriaux à l'échelle de la Péninsule. La distribution territoriale des populations immigrées dans une formation nationale d'accueil est en effet fonction de la rencontre entre systèmes migratoires et systèmes productifs locaux. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle la Toscane, région médiane sur le plan de diverses caractéristiques italiennes, présente des rapports au travail immigré qui lui sont propres. Quelles sont les caractéristiques du travail immigré en Toscane ? Quelles en sont les configurations territoriales ? Quels rapports aux modèles d'insertion économique de M. Ambrosini (2001, 2008a) ?

Nous nous sommes principalement appuyé sur les études réalisées par Beudò, Giovani et Savino (2008), et Giovani, Savino et Valzania (2005a, 2005b), qui ont été développées dans le cadre de l'Istituto Regionale Programmazione Economica della Toscana (I.R.P.E.T.). Nous présenterons donc le plus souvent des informations de seconde main. Ces auteurs ont souligné dans leur travail les difficultés à rassembler des informations hétéroclites et éparpillées entre différents services administratifs, quand il n'a pas fallu renoncer à certaines thématiques faute de mesures suffisantes. La fragilité ou le caractère incomplet de l'information peut en effet obérer toute systématisation interprétative. Cet avertissement souligne la présence d'obstacles à toute entreprise de recherche, a fortiori pour un chercheur étranger qui connaît mal les arcanes des institutions du pays visité.

Les principales sources de données utilisées :

- l'*Istituto nazionale di Statistica* (I.S.T.A.T.) - équivalent de l'INSEE - et son recensement continu de la population active [*Rilevazione Continua sulle Forze di Lavoro*] ;

- l'*Istituto Nazionale di Previdenza Sociale* (I.N.P.S.), équivalent de l'U.R.S.S.A.F. (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales). Par le recensement des cotisations, l'INPS ne délivre des informations que sur le travail déclaré [*regolare*], ce qui permet de disposer de tendances à défaut d'un tableau exhaustif de la situation du travail en Italie ;

- les *Servizi per l'Impiego* de Toscane, équivalent de l'A.N.P.E. en France ;

- l'*Unioncamere* - Union des Chambres de commerce d'Italie - et son système d'information Excelsior.

Giovani, Savino et Valzania (2005a, 2005b) ont réalisé une enquête sur le travail immigré dans trois systèmes locaux de production – Prato, Sta Croce sull’Arno et Arezzo – en focalisant leur étude sur les accidents du travail. Outre les entretiens effectués sur le terrain, ils se sont basés notamment sur les données délivrées par l’*Istituto Nazionale per l’Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro* (I.N.A.I.L.) qui est la caisse des accidents du travail.

I) Caractéristiques générales du travail immigré

1) Un taux d’emploi supérieur à celui des Italiens

Comme dans le cadre national, les permis de séjour des immigrés de Toscane indiquent qu’une forte majorité d’entre eux - autour de 60 % - donnent l’emploi comme raison de venue en Italie (IRPET, 2009, p 14). De la même façon, la proportion, certes minoritaire des motifs de présence pour raisons familiales, augmente progressivement. Fait particulier à la Toscane, les raisons de présence pour études sont plus importantes. Encore comme en Italie, dans les années 2000, la proportion des permis de séjour pour raison d’emploi est en augmentation concernant le travail indépendant.

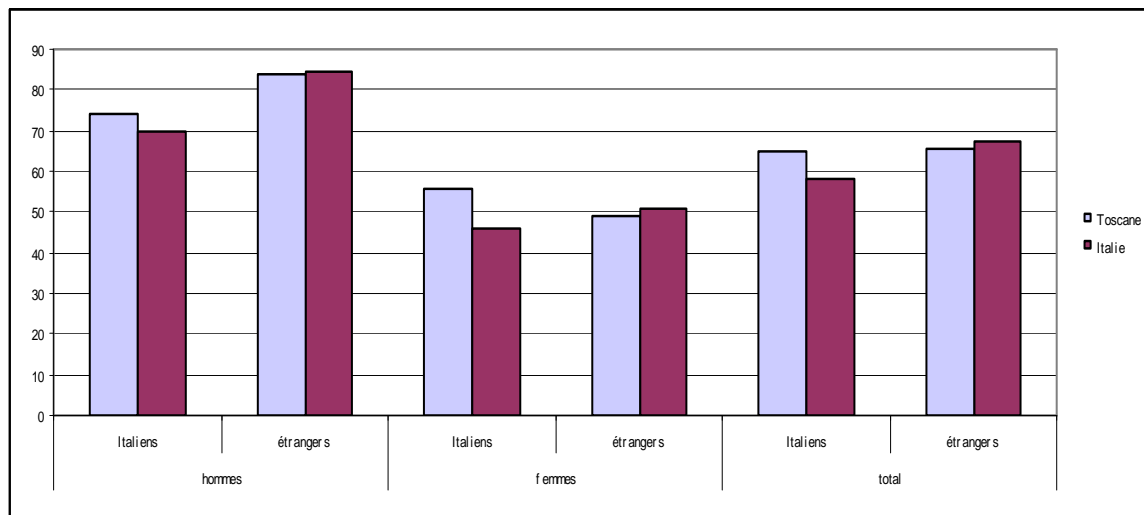
En Toscane, l’importance des étrangers en tant que force de travail est soulignée par divers indices. D’après les données de l’INPS, en 2004, le nombre de travailleurs immigrés en situation régulière est de 100 885, ce qui représente 7 % de l’emploi de la région, soit une proportion légèrement supérieure au poids démographique des immigrés en Toscane (ibid., p 17). Ceux-ci se caractérisent d’ailleurs par une proportion de personnes en âge de travailler légèrement supérieure à celle de la population autochtone (66 % contre 64 % en 2006) et un plus fort taux d’activité (64 % pour 48 %). En Toscane, le taux d’emploi des étrangers est cependant légèrement inférieur à ce qu’il est pour l’ensemble de la Péninsule (abstraction faite des différences régionales).

A contrario, la population inactive [*non forze di lavoro*] est moins importante parmi les étrangers que parmi les Italiens. Les pyramides des âges rappellent à cet égard que les étrangers sont sur-représentés dans les classes d’âge en âge de travailler. Logiquement, la proportion de retraités est aussi moins importante parmi eux.

2) La place des femmes

L'implication sur le marché du travail d'après le sexe présente un tableau plus contrasté pour les populations immigrées. En premier lieu, l'écart des taux d'emploi entre les hommes et les femmes est plus important pour les immigrés que pour les Italiens. En deuxième lieu, si, en Toscane, le taux d'emploi des hommes étrangers est supérieur à celui des Italiens, pour les femmes, la meilleure position de l'emploi féminin régional par rapport au chiffre national n'est pas valable pour les étrangères (cf figure 11.1). Il semble donc qu'il y ait un hiatus concernant l'emploi des femmes étrangères en Toscane (49 %), en situation moins favorable par rapport à la situation des Italiennes de la région (55 %). En troisième lieu, la question de l'âge est plus importante pour les étrangères que pour les Italiennes (annexe 11.1). On peut faire référence au fait que la place traditionnelle des femmes dans la sphère de la reproduction domestique est d'autant plus importante pour les étrangères, a fortiori pour les tranches d'âge correspondant au mariage et à la fonction maternelle. Les femmes étrangères ont par contre un taux d'emploi particulièrement élevé à l'âge mûr (45-54 ans), ce qui renvoie à la demande de travail plus importante des femmes de cette tranche d'âge pour le travail domestique et les soins à domicile (*colf* et *badanti*)³⁶⁵ ; notons aussi que l'immigration féminine en provenance d'Europe de l'Est, importante et récente, comprend une plus grande part dans cette tranche d'âge. L'implication des femmes étrangères sur le marché du travail est ainsi tributaire de leur groupe national et de leur situation au sein de celui-ci, mais aussi de l'absence de structures d'accueil des jeunes enfants, phénomène problématique pour des personnes ne disposant a priori pas des réseaux primaires des femmes autochtones.

Figure 11.1 : Le taux d'emploi (actifs de 15-64 ans) des Italiens et des étrangers, par sexe, en Toscane et en Italie, en 2006 (en %)



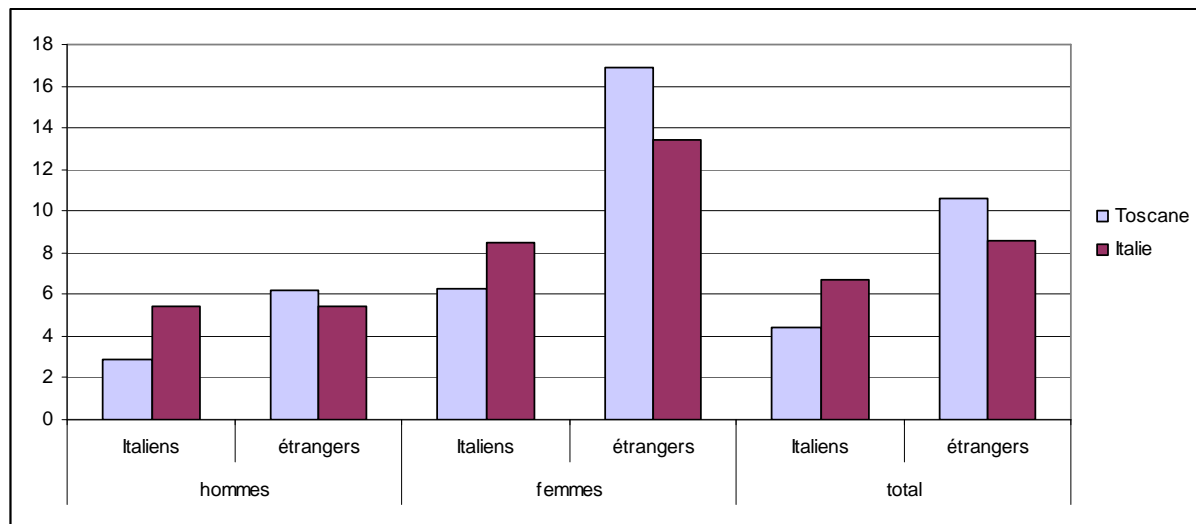
source : d'après Beudò, Giovanni, Savino, 2008, p 62

³⁶⁵ Ce pic d'activité des femmes étrangères de 45-54 ans n'apparaît pas dans les données de l'INPS en raison du caractère largement non déclaré, informel, du travail domestique (cf Irpet, 2009, pp 18-19).

3) Le chômage chez les immigrés

Dans une région où le chômage est moins important que pour l'ensemble de la Péninsule, les étrangers sont cependant sur-exposés (figure 11.2). Dans ce tableau, les femmes étrangères sont particulièrement défavorisées, par rapport aux hommes Italiens comme étrangers, aux femmes italiennes, et par rapport au chiffre de la Péninsule.

Figure 11.2 : Le taux de chômage des 15-64 ans des Italiens et des étrangers, suivant le sexe, en Toscane et en Italie, en 2006 (en %)



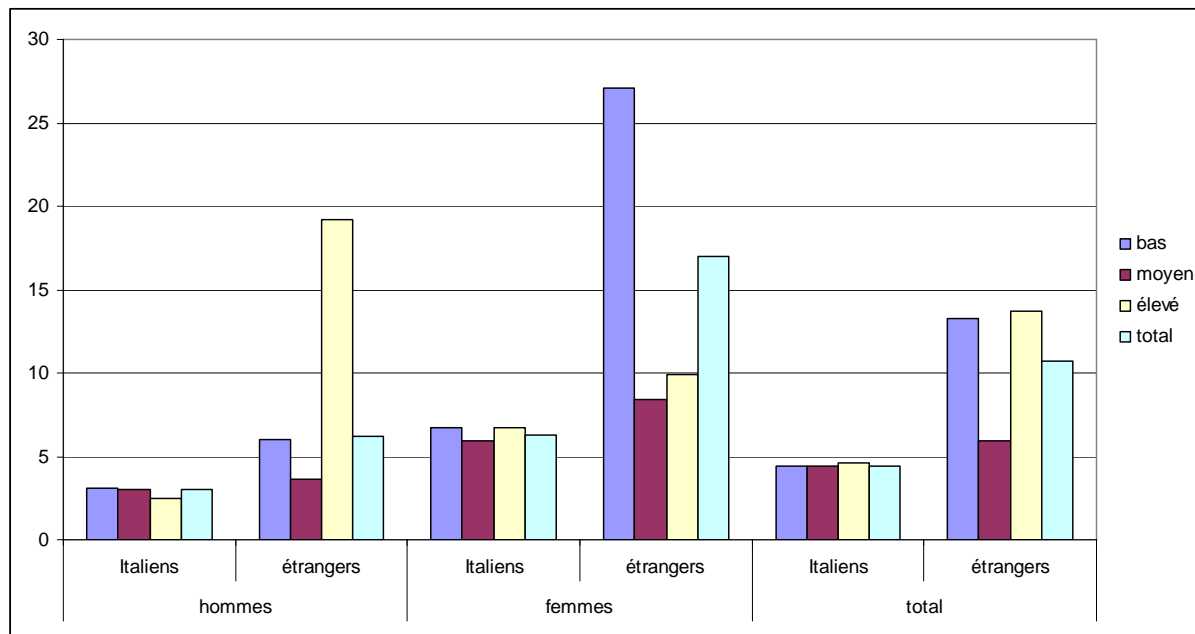
source : d'après Beudò, Giovanni, Savino, 2008, p 66

Le chômage baisse avec l'âge, si l'on fait abstraction des sorties du marché du travail. Les hommes étrangers d'âge mûr sont cependant moins favorisés que les jeunes (annexe 11.2). La similitude de profil du chômage des femmes étrangères est confirmée par l'importance du créneau du travail domestique pour les femmes plus âgées.

En Toscane comme en Italie, le chômage affecte les travailleurs en fonction du niveau des diplômes (figure 11.3). En principe, du moins dans la situation de la population autochtone, il y a une corrélation positive entre le niveau de diplôme et l'accès à l'emploi, et inversement on a plus de "chances" d'être au chômage quand on a un faible niveau scolaire. Pour autant, être étranger est un facteur aggravant vis-à-vis du chômage, tous niveaux de diplôme confondus, et a fortiori pour les étrangers très diplômés. De surcroît, les étrangers se caractérisent par un phénomène contradictoire concernant le rapport entre accès à l'emploi d'une part, et sexe et diplôme d'autre part : le diplôme élevé est d'autant plus discriminant pour les étrangers quand il s'agit des hommes, tandis qu'inversement la faiblesse du diplôme caractérise le chômage des femmes étrangères. La situation défavorisée des hommes étrangers interpelle les capacités d'insertion économique du marché de l'emploi vis-à-vis de personnes qui n'arrivent pas à y trouver un emploi correspondant à leur niveau d'études. Cette inadéquation entre niveaux d'études des étrangers et marché du travail renvoie à la théorie de la segmentation du marché du travail qui détermine la place des étrangers de manière spécifique.

La durée de séjour effectuée [*anzianità di soggiorno*] est aussi une variable discriminante pour l'accès à l'emploi. Les étrangers qui sont arrivés depuis peu sont plus exposés au chômage ou à l'inactivité, vue leur moindre connaissance du marché local et leur moindre expérience professionnelle. Au contraire, une longue présence est un avantage pour accéder à un emploi stable ou bien pour l'installation dans un emploi indépendant.

Figure 11.3 : Le taux de chômage des 15-64 ans des Italiens et des étrangers, suivant le sexe et le niveau de diplôme, en Toscane en 2006 (en %)



source : d'après Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 67

4) Les étrangers dans le travail indépendant

En Italie, 15 % de la population occupée étrangère est composée de travailleurs indépendants, une proportion moins importante que pour les Italiens (26 %). Ancienneté du séjour et niveau d'études élevé favorisent l'accès au travail indépendant pour les immigrés, statut qui est beaucoup plus masculin (à 70 – 75 %) que féminin. En Toscane, leur nombre a progressivement augmenté, passant de 15 000 en 2000 à 22 000 en 2003 et 40 000 en 2006 ; leur part au sein de ce statut professionnel a également augmenté, passant de 4 % en 2000 à 7 % en 2006. Cet accroissement va de pair avec l'augmentation des entreprises étrangères en Toscane, qui sont passées de 8 850 (4 %) en 1999 à 15 400 (7 %) en 2002.

En raison de leurs capacités financières et connaissances moindres de la sphère institutionnelle, les étrangers sont logiquement moins nombreux en tant que travailleurs indépendants que les Italiens. En Toscane, seulement 18 % des travailleurs étrangers sont indépendants, tandis que 32 % des actifs italiens sont sous ce statut professionnel (Cappellini, 2009, p 19).

Les travailleurs indépendants étrangers sont particulièrement nombreux dans les provinces où les immigrés sont les plus nombreux, c'est-à-dire dans les provinces de Prato et de Florence. D'après l'IRPET (2009), il faut insister sur la relation qui existe entre d'une part

la plus forte présence de population et donc de travailleurs immigrés, et d'autre part les caractéristiques du tissu économique composé de petites et moyennes entreprises industrielles organisées sur le modèle du district industriel, lequel peut fournir des opportunités d'entrepreneuriat pour les immigrés. L'exemple des Chinois qui se sont lancés dans l'industrie de l'habillement et de la maroquinerie à Campi Bisenzio et à Prato, est une illustration de la présence de certaines communautés dans des créneaux de production.

II) Secteurs d'activité et qualité de l'emploi

1) En bas dans la division sectorielle

Le tableau 11.1 permet une comparaison d'ensemble des effectifs entre populations autochtone et étrangère en Toscane, dans les principaux secteurs d'activité, afin de garder en mémoire le fait que l'emploi immigré est très minoritaire par rapport à l'emploi des nationaux dans le marché du travail déclaré, et ce malgré l'afflux d'étrangers.

Les secteurs d'activité accueillent de manière différenciée les travailleurs immigrés. En comparaison des Italiens, les étrangers sont proportionnellement plus nombreux dans le bâtiment, les services aux familles, l'hôtellerie-restauration et l'agriculture. La part de ceux-ci dans l'ensemble industrie-services, où ils sont pourtant numériquement plus nombreux, est de moins de 10 %. Avec une main d'œuvre étrangère passée de 6 à 21 % de la force de travail entre 2001 et 2006, le bâtiment est le premier secteur recruteur. Un travailleur du bâtiment sur cinq est un immigré, et c'est un sur trois dans l'agriculture (cf annexe 11.3).

Tableau 11.1 : Population occupée (15-64 ans) : Italiens et étrangers en Toscane, en 2001 et 2006 (nb)

Secteur	2001			2006			Différence 2006-2001		
	Italiens	étrangers	TOTAL	Italiens	étrangers	TOTAL	Italiens	étrangers	TOTAL
agriculture	54 668	3 616	58 284	54 604	5 227	59 831	-64	+1 611	+1 547
industrie	373 095	15 156	388 251	308 609	22 165	330 774	-64 486	+7 009	-57 477
bâtiment	100 736	6 853	107 589	96 502	25 941	122 443	-4 234	+19 088	+14 854
commerce	219 719	5 530	225 249	259 615	9 772	269 387	+39 896	+4 242	+44 138
services	620 582	20 041	640 623	719 072	43 955	763 027	+98 490	+23 914	+122 404
TOTAL	1 368 800	51 196	1 419 996	1 438 403	107 059	1 545 462	+69 603	+55 863	+125 466

source : d'après Beudò, Giovanni, Savino, 2008, p 70, sur la base de donnée Rcfl et de recensement

L'augmentation de la population occupée entre 2001 et 2006 se caractérise en particulier par un doublement des travailleurs étrangers même si leur apport numérique est inférieur à celui des Italiens. L'évolution par secteur établit clairement une segmentation entre immigrés et nationaux : la tertiarisation de l'emploi concerne beaucoup moins les premiers que les seconds, alors que les étrangers sont relégués dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture, où la fuite des Italiens est manifeste. On remarquera aussi que la baisse de

l'emploi industriel se traduit aussi par une restructuration de l'emploi entre Italiens et immigrés.

2) Les contrats de travail pour les travailleurs immigrés et la segmentation du marché du travail

Dans l'ensemble, les secteurs recruteurs de travailleurs étrangers correspondent à des offres d'emplois moins qualifiés, plus durs physiquement voire plus dangereux, en tous les cas moins bien rétribués, conformément au modèle des "5 P"³⁶⁶. Si ce modèle est valable aussi pour la Toscane, il faut tenir compte de la segmentation du marché du travail qui détermine les modalités d'emploi selon ses besoins. Comme l'ont montré Giovani, Savino et Valzania (2005a, 2005b) dans leur enquête portant sur différents systèmes locaux de production, et notamment sur des districts industriels, en Toscane, les travailleurs immigrés sont le plus souvent liés aux entreprises par des contrats stables, à durée indéterminée, phénomène qui témoigne du caractère structurel de la main d'œuvre étrangère dans l'activité industrielle (cf annexe 11.4). Dans l'agriculture, les contrats temporaires prédominent en raison du caractère saisonnier de l'activité.

Les quotas de travailleurs étrangers décidés dans les *Decreti Flussi* réservent 70 % du travail salarié [*subordinato*] aux CDI, principalement dans le tertiaire et l'industrie, et 30 % aux CDD, lesquels sont plus nombreux dans l'agriculture (Prefetto, Tassinari, Valzania, 2001, pp 46-47 et 56-57). Sous l'angle dynamique des entrées dans le monde du travail, par les contrats de formation de création plus récente, ce sont cependant les contrats à durée déterminée et à temps partiel qui sont majoritaires au début des années 2000, aux dépens des contrats standard à temps plein ou à durée indéterminée (Giovani, Valzania, 2004, p 109). Cette évolution renvoie soit à une plus grande vulnérabilité du travail immigré, soit à une évolution générale de dégradation des formes contractuelles du travail en Toscane.

De plus, le travail intérimaire concerne de plus en plus la main d'œuvre immigrée. Comme dans la plupart des régions d'Italie – à l'exception de la Lombardie – le taux d'immigrés extra-communautaires (15 %) dans le travail intérimaire en Toscane est supérieur au poids de ce statut professionnel dans l'emploi régional (3,7 %) (I.N.P.S., 2009, p 111).

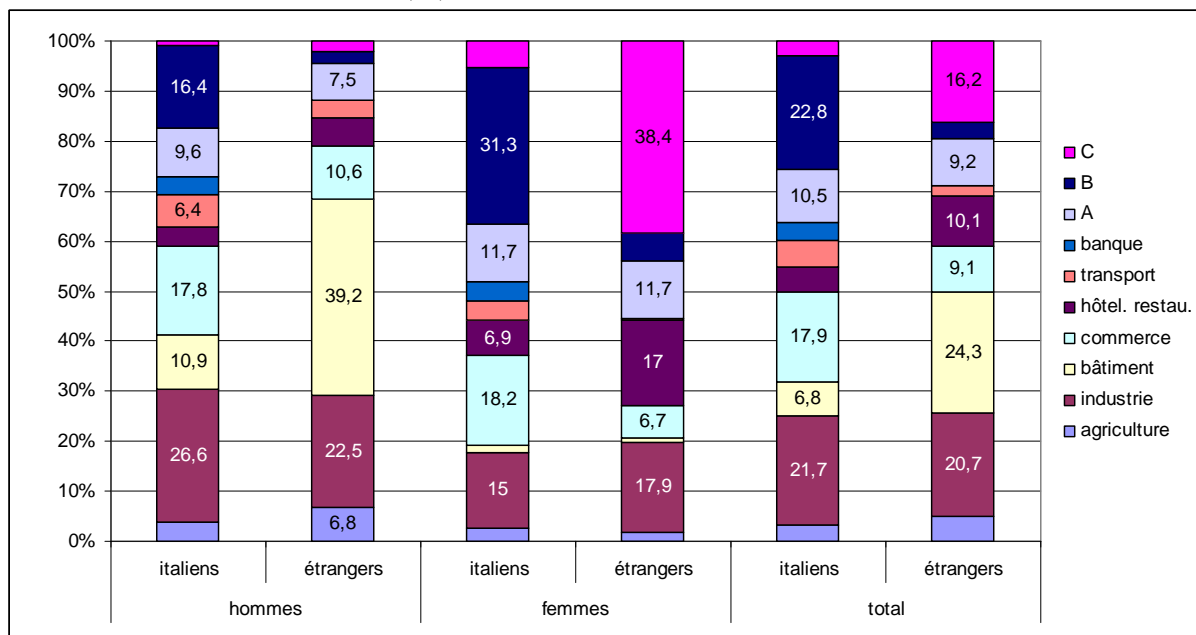
³⁶⁶ "5 P" : « *lavori precari, pesanti, pericolosi, poco pagati, penalizzanti socialmente* » (emplois précaires, fatigants, dangereux, peu payés, socialement pénalisants).

3) La division sexuelle du travail

L'emploi dans les secteurs d'activité est aussi fonction de la structure sexuelle du marché de l'emploi d'une part, et de la force de travail d'autre part. Nationalité et sexe se combinent dans la segmentation sectorielle (cf figure 11.4). A ce titre, le bâtiment représente un "créneau" spécialisé pour les hommes étrangers (39 %), tandis que les femmes étrangères sont employées pour plus d'un tiers d'entre elles dans les services aux familles, et aussi dans l'industrie et l'hôtellerie-restauration. Elles ont beaucoup moins accès aux emplois publics dans l'enseignement et la santé, apanage des femmes italiennes.

Si l'emploi industriel concerne dans leur ensemble aussi bien les Italiens que les étrangers (22 et 21 %), il s'agit plus d'un secteur d'emploi masculin que féminin, et la proportion des femmes étrangères y est plus importante que celle des Italiennes. Dans l'industrie, les recrutements de travailleurs immigrés concernent en premier lieu le textile, l'habillement et la maroquinerie, domaine de production importants parmi les districts industriels de Toscane (Prato, Empoli, Sta Croce sull'Arno).

Figure 11.4 : Population occupée (15-64 ans) : Italiens et étrangers par sexe et secteur d'activité, en Toscane en 2006 (%)



source : d'après Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 79

A : services aux entreprises

B : enseignement, santé et autres services publics et sociaux

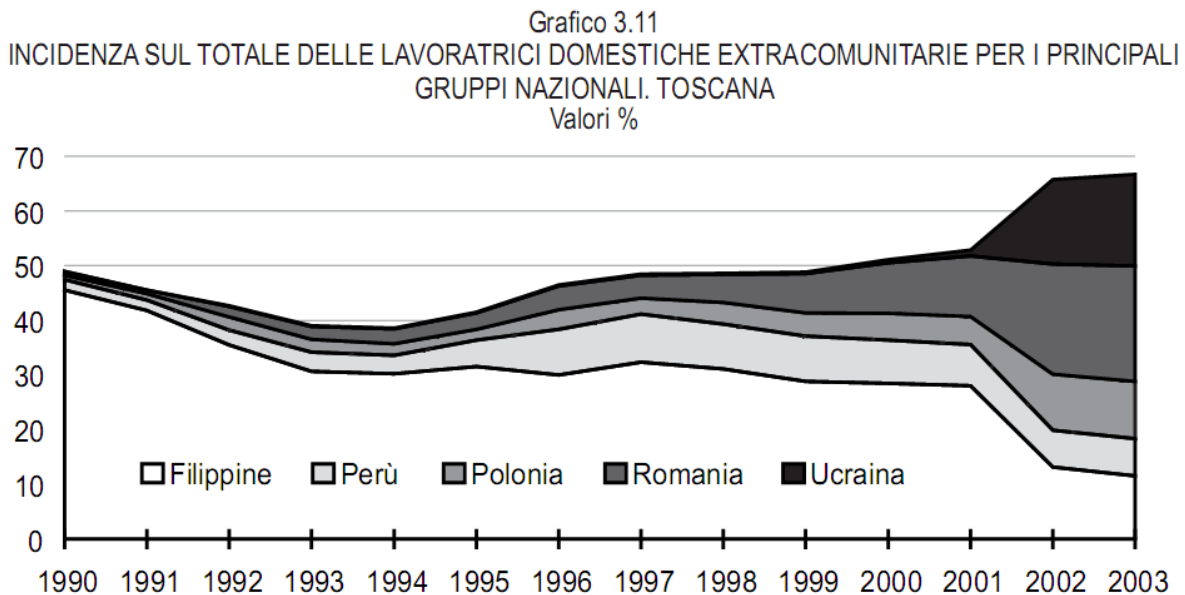
C : services aux familles

4) La force de travail étrangère féminine pour le travail domestique

En 2001, les femmes représentent 36 % de la population occupée extra-communautaire en Toscane. La main d'œuvre féminine étrangère est particulièrement employée dans le travail domestique et les soins aux personnes à domicile. L'augmentation de l'emploi d'immigrés a confirmé cette tendance en Toscane (cf annexe 11.5). Sur les plus 39 000 aides à domicile relevées pour l'année 2004 par l'I.N.P.S. en Toscane, 89 % sont des femmes et 69 % sont des étrangers; du fait que l'INPS n'enregistre par définition que les emplois déclarés, et que le secteur du travail domestique est particulièrement informel, on peut supposer que la part des femmes étrangères y est en réalité beaucoup plus importante que ne le disent les chiffres. Les étrangères sont d'autant plus prisées pour l'aide à domicile qu'elles sont d'âge mûr, garant d'une certaine expérience et d'une maturité relationnelle.

La présence de la force de travail féminine en tant que travailleuses domestiques est tributaire des différentes vagues migratoires qui ont concerné la Toscane comme l'Italie. Différentes nationalités se sont ainsi succédé dans ce secteur d'activité. En 2004, les Européennes de l'Est dominaient largement ce secteur (14 885, 55 %), suivies loin derrière par les Philippines (4 205, 15 %) et les Sud-Américaines (3 289, 12 %) (IRPET, 2009, p 27). La figure 11.5 montre que les Philippines représentaient presque la moitié des travailleuses domestiques en 1990, alors qu'au début des années 2000 la part des Roumaines puis des Ukrainiennes, est devenue prépondérante.

Figure 11.5 : Évolution du poids des différents groupes nationaux parmi les travailleuses domestiques étrangères (en %)



Fonte: nostre elaborazioni su dati INPS

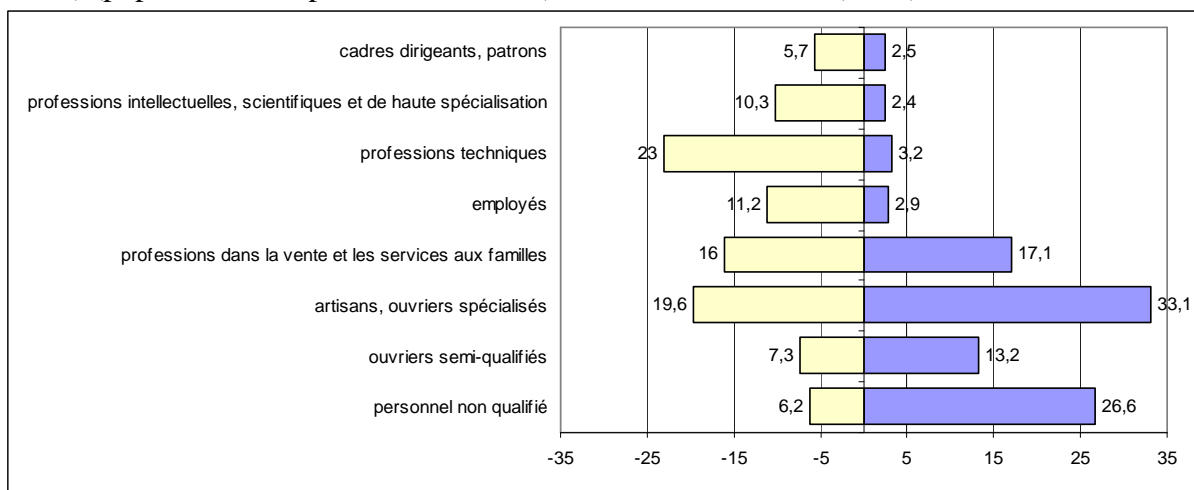
source : Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 84

III) Division socio-professionnelle

1) En bas, le travail immigré

Il y a un décalage entre la hiérarchie sociale des nationaux et des étrangers en Toscane. On peut extrapoler cette situation à la Péninsule entière. La hiérarchie sociale des Italiens se caractérise par une plus grande importance des professions moyennes, du milieu de la hiérarchie, que l'on peut extrapoler comme celles allant de la classe ouvrière supérieure aux classes moyennes-supérieures, conformément à la structure sociale des pays ouest-européens. Par contre, la structure sociale des étrangers se caractérise par une sur-représentation des professions subalternes, au bas de la hiérarchie sociale :

Figure 11.6 : Hiérarchie socio-professionnelle des Italiens (à gauche) et des étrangers (à droite) (population occupée de 15 à 64 ans), en Toscane en 2006 (en %)



source : d'après Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 84

Dans ce cadre, la demande de travail immigré est devenue structurelle : 30 % des embauches prévues en 2007 devaient concerner les travailleurs immigrés. Cette demande de travail immigré est d'autant plus importante pour les professions de bas niveau ; par exemple pour le personnel non qualifié, la demande de main d'œuvre immigrée est de plus de 60 % de l'ensemble des embauches, alors qu'à l'inverse les demandes diminuent proportionnellement à l'élévation dans la hiérarchie socio-professionnelle (cf annexe 11.6).

2) Tout en bas, les femmes immigrées

La hiérarchie socio-professionnelle entre Italiens et étrangers est confirmée dans les deux sexes. Le tableau 11.2 distingue bien le poids prépondérant de la position d'ouvrier chez les hommes étrangers (47 %), bien plus important que pour les Italiens (27 %) et que les femmes étrangères (11 %), ainsi que le poids des professions de service aux familles et de personnel non qualifié chez les femmes étrangères (31 et 43 %). A la hiérarchie sexuelle des professions s'ajoute la division entre autochtones et étrangers.

Tableau 11.2 : Population occupée (15-64 ans) : Italiens et étrangers par sexe et profession, en Toscane en 2006 (en %)

	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Italiens	étrangers	Italiennes	étrangères	Italiens	étrangers
Cadres dirigeants et patrons	7	4	4	0	5,7	2,5
Professions intellectuelles, scientifiques et très qualifiées	10,2	2,8	10,5	1,9	10,3	2,4
Techniciens	21	2,9	25,7	3,6	23	3,2
Employés	7,4	2,7	16,2	3,2	11,2	2,9
Vente et services aux familles	11,1	8,5	22,5	30,7	16	17,1
Artisans, ouvriers spécialisés	26,7	47,2	10,2	10,8	19,6	33,1
Ouvriers semi-qualifiés	10,7	17,3	2,7	6,8	7,3	13,2
Sans qualification	4,7	14,6	8,1	43	6,2	25,6
Militaires	1,2	0	0	0	0,7	0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

source : d'après Beudò, Giovanni, Savino, 2008, p 84

3) Handicap des diplômés ?

Les diplômés permettent-ils de rattraper la dévalorisation socio-professionnelle des étrangers ? Nous avons déjà vu que le chômage affectait particulièrement les hommes étrangers présentant un niveau d'études élevé d'une part, et les femmes étrangères de niveau faible.

La structuration sociale des Italiens se caractérise par une corrélation entre niveau d'étude et niveau social : à un haut niveau d'étude correspond une position élevée dans la hiérarchie socio-professionnelle (cf tableau 11.3). Pour les étrangers, leur concentration au bas de la hiérarchie socio-professionnelle est structurelle, et rend moins efficace la détention de diplômes : une forte proportion des hauts diplômés compose les professions de la vente et les services aux familles, et les niveaux d'étude bas et moyen sont logiquement importants chez les ouvriers et le personnel non qualifié. A niveau de diplôme équivalent, les étrangers sont beaucoup plus relégués dans une position socio-professionnelle subalterne. À propos des étrangers de niveau de diplôme élevé, on remarquera qu'une part non négligeable (19 %) réussit à intégrer les professions intellectuelles, scientifiques et de haute spécialisation, mais aucun (0 %) ne réussit à être parmi les cadres dirigeants et entrepreneurs. La forte proportion (38,5 %) d'étrangers de niveau de diplôme élevé renvoie au profil féminin, en particulier celui

des Européennes de l'Est, plus diplômées, et ayant massivement recours à un emploi dans le travail domestique et les soins à domicile.

Tableau 11.3 : Population occupée (15-64 ans) : Italiens et étrangers par niveau d'étude et catégorie socio-professionnelle, en Toscane en 2006 (en %)

	Etrangers				Italiens			
	faible	moyen	élevé	TOTAL	faible	moyen	élevé	TOTAL
Cadres dirigeants et patrons	2,2	3,4	0	2,5	5,7	5,5	6,7	5,7
Professions intellectuelles, scientifiques et très qualifiées	0,9	0,1	19,3	2,4	0,5	4,8	50,2	10,3
Techniciens	1	3,5	13,5	3,2	7	35,1	29,8	23
Employés	2,2	2,8	7,1	2,9	6,7	17	6,4	11,2
Vente et services aux familles	13,6	16,2	38,5	17,1	20,1	16,5	3,9	16
Artisans, ouvriers spécialisés	41,2	29	6,7	33,1	35,8	11,8	0,9	19,6
Ouvriers semi-qualifiés	12,3	17	3,8	13,2	13	4,3	1,2	7,3
Sans qualification	26,6	28	11,1	25,6	10,6	4,2	0,4	6,2
Militaires	0	0	0	0	0,5	0,8	0,5	0,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

source : d'après Beudò, Giovanni, Savino, 2008, p 86

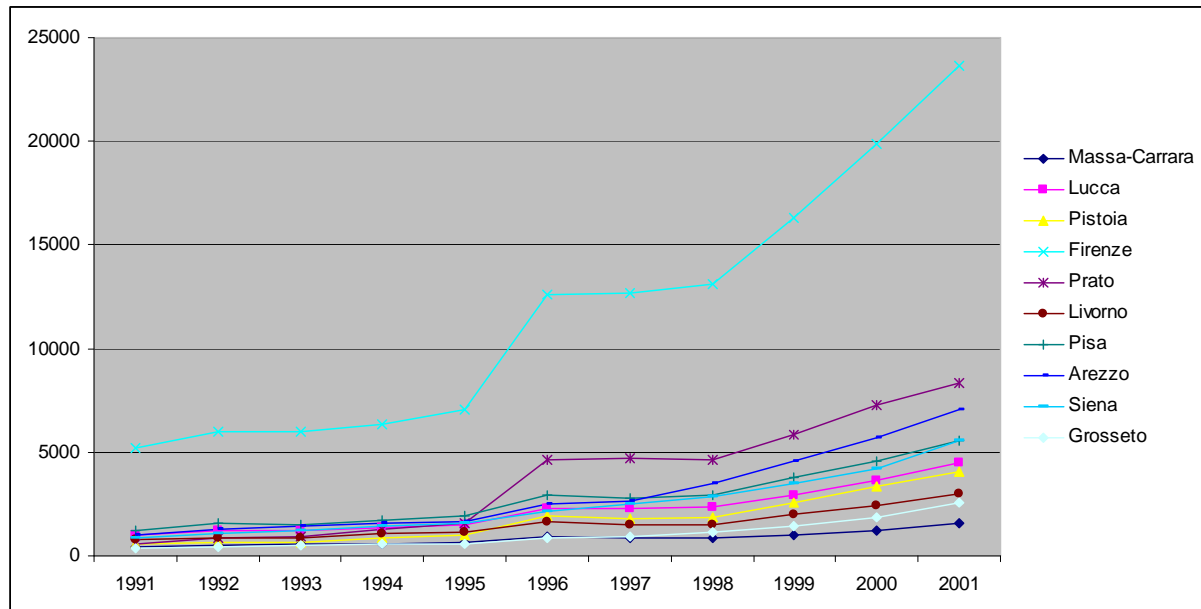
L'analyse du rapport entre niveau d'étude et niveau socio-professionnel pour les Italiens et les étrangers montre que l'hypothèse de la corrélation positive entre les deux n'est pas vérifiée pour les étrangers. La hiérarchie sociale inégalitaire entre autochtones et étrangers structure l'accès à la position sociale quel que soit le niveau d'études. Ce rapport social est caractéristique du modèle d'insertion d' « *intégration subalterne* » d'Ambrosini, qui se définit par le sous-emploi des travailleurs étrangers quel que soit leur titre ou diplôme, et donc par la relégation de tout étranger au bas de la hiérarchie sociale et dans les emplois les moins prisés, les moins rémunérés, les plus durs. Cette dévalorisation sociale repose sur la non-reconnaissance des qualifications et des diplômes obtenus à l'étranger, mécanisme qui constitue un obstacle à l'accès aux professions qualifiées. Si l'immigration représente pour les diplômés étrangers une amélioration relative de leur condition économique, elle correspond aussi à un déclassement social par rapport à leur position sociale antérieure et à une déception par rapport aux attentes qu'ils étaient susceptibles de tirer de leur niveau d'étude. Au meilleur des cas, une mobilité sociale ascendante ne sera envisageable qu'en fonction de la durée du séjour. Face à la fermeture de cette sphère des institutions, le recours au travail indépendant représente aussi une solution d'ascension sociale (p.ex. les Iraniens de Florence).

IV) Le marché du travail immigré selon les provinces de Toscane

1) Division territoriale du travail immigré

Dans la géographie économique de la Toscane, la demande de travailleurs immigrés est fonction du marché du travail local, et plus précisément des caractéristiques du tissu économique. Dans les années 1990 en Toscane, le recours aux travailleurs immigrés – du moins ceux légalement déclarés - a été de près de 54 000 personnes, passant de 12 000 à 66 000 en dix ans (figure 11.7) ; les augmentations brutales sont liées aux régularisations collectives [*sanatorie*] faisant émerger les présences irrégulières : elles constituent des signes de confirmation de la tendance en cours. L'augmentation du nombre de travailleurs immigrés s'est vérifiée pour toutes les provinces, en premier lieu celle de Florence, confirmant son poids économique. Prato est la deuxième province de Toscane par nombre de travailleurs immigrés.

Figure 11.7 : Evolution du nombre de travailleurs extra-communautaires inscrits à l'INPS, dans les provinces de Toscane, de 1991 à 2001



source : données INPS d'après Giovani, Savino, Valzania, 2005b, p 39

La province de Florence concentre ainsi la plus forte proportion de travailleurs immigrés de la Toscane, avec 43 % en 1991 et 36 % en 2001, suivie de celle de Prato avec seulement 13 % en 2001 (cf annexe 11.7). La baisse du poids de la province de Florence a eu lieu au bénéfice des provinces contiguës (Prato, Arezzo, Sienne). La distribution régionale du travail immigré est en effet plus importante dans la Toscane intérieure que sur la côte : elle est 1) centrée sur le chef-lieu régional, et 2) diffusée dans la Toscane intérieure, de l'industrie diffuse. On peut partir de l'hypothèse que les différences internes à la région du recours à cette force de travail préjugent de certains types de développement économique des systèmes de production locaux (annexe 11.8). La province de Prato (10,8 % des travailleurs immigrés de la région) compte ainsi le plus fort taux de salariés immigrés en comparaison avec les

autres provinces de Toscane, suivie des provinces de Florence (6,7 %) et d'Arezzo (6,4 %). Les provinces littorales présentent les taux les plus faibles.

On retrouve cette structuration spatiale du travail immigré suivant les provinces dans les quotas attribués par les décrets d'entrée [*decreto flussi*] : la plus grosse part, 31 %, concernait la province de Florence en 2007. Il serait hasardeux d'en déduire plus, vu qu'un quota est par définition ponctuel ; il a été observé qu'il y avait un décalage parfois important entre les insertions dans le marché de l'emploi prévues par les opérations de régularisation, et la position réelle des travailleurs immigrés une fois en Italie, dont un certain nombre qui se retrouvent sans emploi (Giovani, Savino, Valzania, 2005a, p 42). Rappelons que, comme dans le reste de l'Italie, les quotas d'entrées recouvrent le quart seulement des demandes déposées.

L'allocation des quotas de travailleurs étrangers décidés par les *Decreti flussi* annuels est hétérogène dans sa répartition territoriale d'une part, et suivant les années d'autre part (annexe 11.9). Par exemple en 2000, les provinces d'Arezzo, de Sienne et de Grosseto étaient favorisées, en raison de leur besoin en main d'œuvre saisonnière dans l'agriculture, alors qu'en 2007 l'orientation des quotas a affirmé le poids de la province de Florence dans les autorisations de travail étranger.

Le chômage parmi la population active étrangère de Toscane est un phénomène qui, récemment, commence à prendre de l'ampleur. Pour l'ensemble de la région, il est bien supérieur (10,7 %) à celui des Italiens (4,2 %). Le chômage des travailleurs étrangers est cependant plus important dans certaines provinces (18,4 % à Grosseto, 17,2 % à Pistoia) que dans d'autres (avec 2 % pour Pise) (cf annexe 11.10)³⁶⁷.

2) Le travail immigré dans les secteurs d'activité selon les provinces

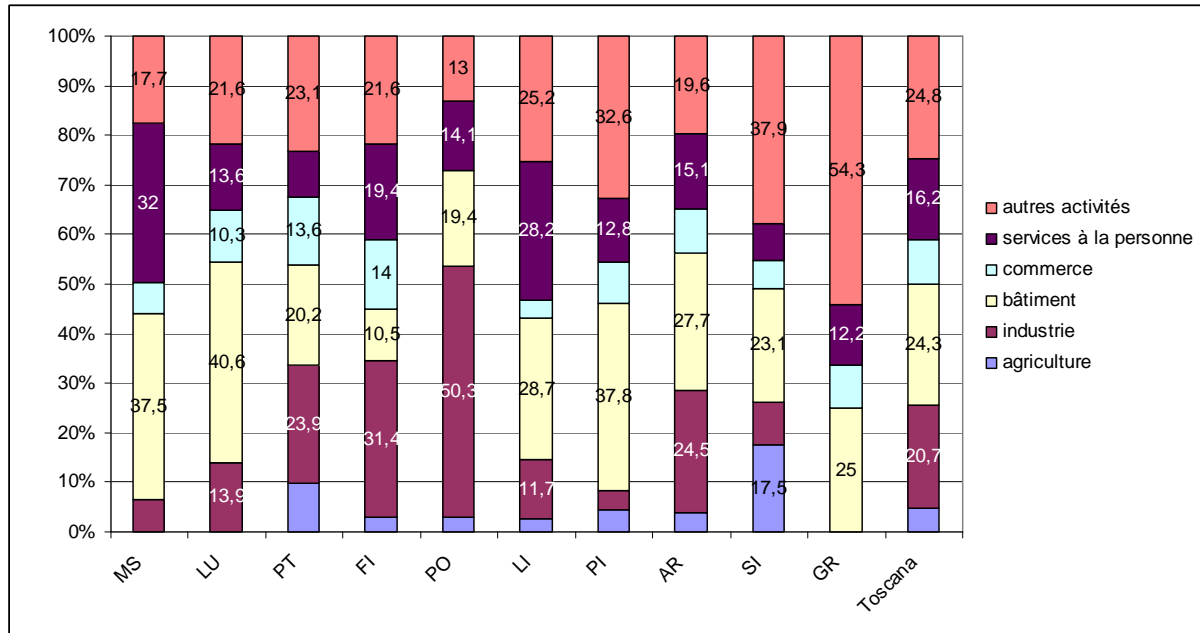
La structure de l'emploi en Italie passe progressivement, à des rythmes différents selon les régions, de la configuration II-III-I à III-II-I où le secteur des services tend à être prépondérant vis-à-vis du secteur secondaire et de l'agriculture. En Toscane, ce passage a lieu aussi pour le travail immigré, et ce au début des années 2000 (Giovani, Savino, Valzania, 2005a, p 30).

L'emploi de la main d'œuvre étrangère est fonction de la structure économique locale (figure 11.8). On a déjà vu qu'en Toscane les immigrés étaient plus employés dans le bâtiment et le tertiaire inférieur que les Italiens, et que leur part dans l'industrie était équivalente. Par rapport au profil régional, le poids du bâtiment chez la main d'œuvre étrangère est plus important dans la Valdarno inférieur et la Versilia, tandis que les provinces où ce poids est moins important sont celles de la Toscane centrale dotée des systèmes industriels dynamiques (Florence, Prato et Pistoia). Ces provinces, avec celle d'Arezzo, se caractérisent en effet par une plus grande activité des immigrés dans l'industrie, avec la moitié dans la province de Prato. Le poids plus important des immigrés dans le tertiaire inférieur, a

³⁶⁷ Nous ne sommes cependant pas en mesure d'expliquer ces différences ; nous sommes réservé sur la pertinence de cette information car elle peut renvoyer à des situations très diverses de gestion et de modalités.

contrario, concerne les provinces de la côte tertiaire-touristique, de la capitale régionale (Florence), en tout cas moins industrielles. La destination économique de la main d'œuvre immigrée suivant les secteurs d'activité reflète la géographie économique de la région.

Figure 11.8 : Population occupée étrangère (15-64 ans) par secteur d'activité, dans les provinces de Toscane, en 2006 (en %)



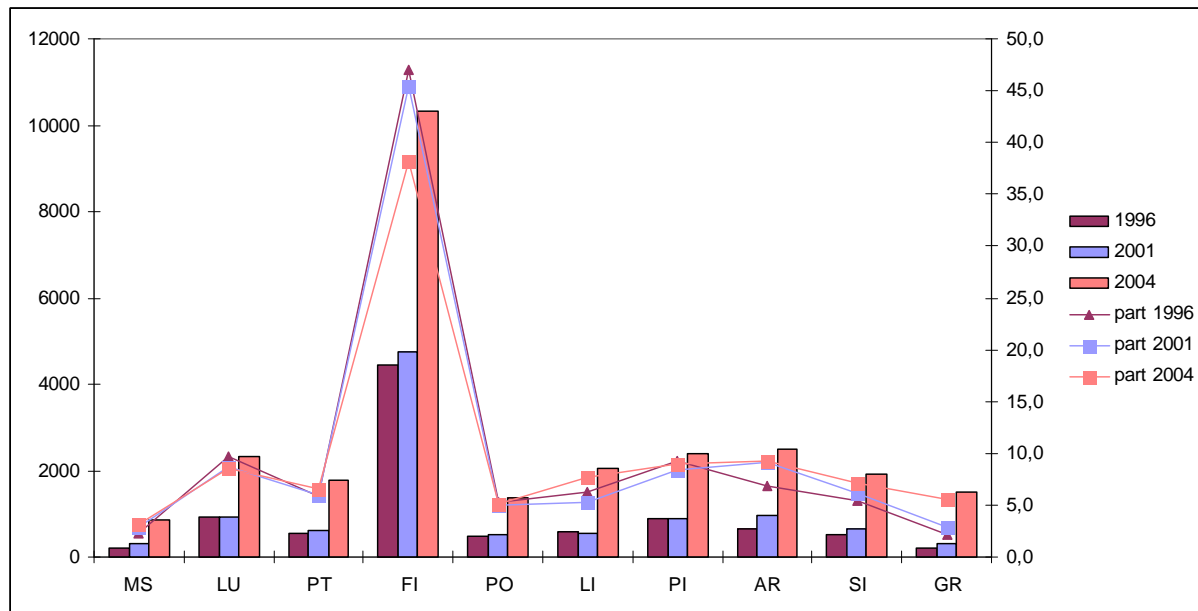
source : d'après Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 81

On doit cependant garder à l'esprit que ces informations concernent à la fois les situations d'emplois et les conditions de séjour qui sont régulières, c'est-à-dire conformes à la loi : l'emploi irrégulier, concernant aussi bien les travailleurs immigrés avec que sans papiers, ne peut être pris en compte par les statistiques officielles. L'importance du travail au noir des travailleurs étrangers dans les entreprises peut être évaluée à partir des enquêtes que fait l'I.N.P.S. (Giovani, Savino, Valzania, 2005b, pp 74-77). Pour la période 2002-2003, c'est la province d'Arezzo qui enregistre les taux les plus élevés, avec respectivement 61,5 % et 76 %, dans les entreprises visitées, les autres provinces présentant des taux variables d'une année à l'autre. Le travail au noir des étrangers est aussi plus fréquent dans l'agriculture (50 % en 2002 et 41 % en 2003), et ensuite dans l'artisanat (38,5 et 33,5 %) où l'illégalité est plus importante dans les activités des petites entreprises industrielles (64 et 50 %) puis du bâtiment (32 et 42 %).

3) Travail domestique et concentration urbaine

L'augmentation importante, surtout entre 2001 et 2004, du nombre de travailleurs domestiques dans toutes les provinces de Toscane (figure 11.9), est à mettre en relation avec une demande croissante de la part des familles et avec les caractéristiques de l'immigration de ces années-là. Le caractère éminemment urbain de cette activité est confirmé par l'augmentation du nombre de travailleurs domestiques à Florence, où il est passé de près de 5 000 en 1996 et 2001, à 10 315 en 2004. Ce saut quantitatif au début des années 2000 est à mettre à l'actif de la régularisation massive de la loi Bossi-Fini de 2002 qui a permis l'émersion d'un grand nombre de travailleurs domestiques, en Toscane comme en Italie. Cette confirmation du poids de la capitale régionale est cependant tempérée par son léger déclin relatif au bénéfice des centres secondaires des autres provinces (Livourne, Grosseto, Sienne). Le travail domestique tend ainsi à se diffuser et à concerner les familles italiennes dans la région entière (cf annexe 11.11).

Figure 11.9 : Le travail domestique étranger dans les provinces de Toscane, en 1996, 2001 et 2004 (personnes et %)



source : d'après Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 73 et Giovani, Valzania, 2004, p 112

4) Les immigrés dans le travail indépendant et l'entrepreneuriat

C'est logiquement la province de Florence qui regroupe la plus grande partie (36 % en 2002) des entreprises étrangères de la région, la deuxième province étant celle de Prato (14 %)(cf annexe 11.12). Prato représente cependant la province où le caractère étranger des entreprises est le plus marqué : les entreprises étrangères y représentent 13,5 % des entreprises de la province, taux supérieur même à la province de Florence (9 %). Le plus grand nombre de patrons étrangers se trouve aussi dans la province de Florence (12 700 en 2006, 32 %), largement devant celle de Prato (5 500, 14 %)(cf annexe 11.13). C'est cependant cette

dernière qui compte la plus forte proportion d'immigrés (11,4 %) parmi ses patrons ; cette caractéristique s'explique par la forte présence de Chinois dans cette province.

C'est dans le bâtiment (13 % en 2006) que le taux d'immigrés parmi les patrons est le plus important, suivi de l'industrie (8,3 %) et du commerce (8 %). Ces trois secteurs d'activité sont en effet ceux qui attirent le plus les entrepreneurs immigrés. « *La majorité des entreprises étrangères, en effet, se concentre dans les activités considérées comme typiquement pour l'entrepreneuriat étranger, en général de labour intensive, à faible valeur ajoutée et pauvre en contenu technologique, et donc d'accès plus facile : du bâtiment aux entreprises de nettoyage, de la confection aux entreprises de transport et de livraison, de la restauration au commerce ambulancier et de détail, ou bien dans les activités commerciales et artisanales où les difficultés de transmission générationnelle de la population autochtone sont plus importantes* » (Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 108).

Ces entreprises étrangères sont détenues le plus souvent par des Chinois, et ce dans les plus fortes proportions qui soient, dans les provinces les plus dynamiques : à 46,5 % des entreprises étrangères à Florence et jusqu'à 75 % à Prato (les Albanais y représentent le deuxième groupe, respectivement 10 et 6%) (Giovani, Savino, Valzania, 2005b, p 70). Dans les provinces de Pistoia et de Sienne, ce sont les Albanais suivis des Marocains, qui constituent les deux premières nationalités chez les entrepreneurs extra-communautaires, tandis que ce sont les Sénégalais suivis des Marocains dans les provinces de Livourne et de Pise. Arezzo est la seule province où le groupe national le plus important parmi ces entrepreneurs est celui des Roumains.

5) Les accidents du travail en Toscane

La sécurité sur les lieux de travail, des accidents jusqu'aux décès éventuels, est une entrée originale pour étudier le travail immigré dans une perspective de géographie sociale économique. En Toscane comme en Italie, les immigrés occupent les emplois des "5 P" : « *lavori precari, pesanti, pericolosi, poco pagati, penalizzanti socialmente* » (emplois précaires, fatigants, dangereux, peu payés, socialement pénalisants). La condition économique, juridique et économique de nombre d'immigrés les place dans une position désavantagée sur le marché du travail et les oblige à devoir accepter les conditions de l'offre de travail formulées par les employeurs. Absence de déclaration de travail ou des heures travaillées, rythmes de travail, pressions, faible formation, faible respect des règles de sécurité, etc. , font que les travailleurs immigrés sont particulièrement affectés par les accidents du travail. La précarité de leurs conditions de vie (logement) à l'extérieur de la sphère de production, peut se répercuter dans leur condition de travail et entraîner des accidents. Bien entendu, ne seront connus que les accidents qui auront été légalement constatés [*denunciati*].

En Toscane comme en Italie, le nombre d'accidents du travail constatés a continuellement augmenté jusqu'en 2004 (8 000 et 117 000), année à partir de laquelle ils

stagnent (Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 88). Cette augmentation a été plus importante en Toscane que dans la Péninsule prise dans son ensemble : + 64 % et + 57 % entre 2001 et 2006. Par contre, pour la même période, les accidents mortels tendent à se stabiliser en Toscane (moins de 10) et à baisser en Italie, après un pic en 2003 – 2004. La part des étrangers parmi les accidentés tend à augmenter plus vite que la proportion d'immigrés dans la population totale³⁶⁸, mais elle est moins forte en Toscane qu'en Italie, passant de 7 à 12 % de 2001 à 2006 dans la région, et de 8 à 13 % pour la Péninsule. Par rapport à la situation nationale, en 2006, il y a moins d'accidentés immigrés en Toscane.

Logiquement, les provinces où les accidents du travail touchant les immigrés sont les plus importants sont celles à la fois où le travail immigré est le plus important numériquement, et où les activités industrielles et du bâtiment structurent leur économie. Ces deux secteurs d'activité regroupent en effet la moitié des accidents du travail impliquant des travailleurs immigrés. Dans la région comme dans la quasi-totalité des provinces, la corrélation entre accidents du travail et travail immigré est confirmée. A l'échelle régionale, la province de Florence concentre 30 % des accidents du travail touchant le travail immigré. La province de Prato compte le plus fort taux de travailleurs immigrés parmi ses accidentés du travail (11 % en 2001), et elle est suivie par les provinces où la part rurale est importante au sein du système de production (Arezzo et Sienne)(Giovani, Savino, Valzania, 2005a, p 52). La province de Prato est la seule pour laquelle le poids des accidents affectant les immigrés est moins important que le poids du travail immigré. Cette anomalie semble reposer sur une meilleure information sur les accidents du travail développée auprès des salariés, en l'occurrence les étrangers, dans cette province en raison du plus grand nombre de contrôles effectués par les autorités publiques dans un système de production industriel.

³⁶⁸ En Italie, la proportion d'immigrés parmi les travailleurs victimes d'accidents du travail est passée de 8 % en 2001 à 12 % en 2003 (Giovani, Savino, Valzania, 2005, p 47). En 2003, les groupes nationaux les plus affectés étaient les Marocains (20 %) suivis des Albanais (13 %), ces derniers étant les plus victimes d'accidents mortels (20 %).

V) Les groupes nationaux dans le marché du travail en Toscane

Dans les provinces de Toscane, la distribution des travailleurs immigrés n'est pas la même selon leur provenance (cf annexe 11.14). Cette structuration spatiale de la présence des travailleurs immigrés renvoie à la distribution des différentes communautés dans les provinces³⁶⁹. Les Européens de l'Est représentent la proportion des travailleurs immigrés la plus importante dans le plus grand nombre de provinces : elle tourne autour de 35 – 40 %, et même, ils constituent la majorité de cette population dans les provinces de Pistoia, d'Arezzo et de Grosseto. Les Chinois révèlent la plus forte proportion à Florence (avec 30 %, mais il est vrai que les Européens de l'Est y sont 29 %) et surtout à Prato où ils sont la moitié (51 %) des travailleurs immigrés. La province de Pise est la seule pour laquelle ce sont les Marocains qui constituent le premier groupe national (35 %, mais il est vrai que les Européens de l'Est y sont 34 %) ; à noter que les Marocains, si l'on fait abstraction des Chinois, sont le plus souvent le deuxième groupe national des provinces de Toscane. En somme, le paysage territorial du travail immigré peut être résumé par :

- l'importance des Européens de l'Est et leur diffusion dans toutes les provinces de Toscane,
- la particularité de la province de Prato en tant que "place-forte" chinoise,
- la présence diffuse mais secondaire des Marocains, d'immigration plus "traditionnelle".

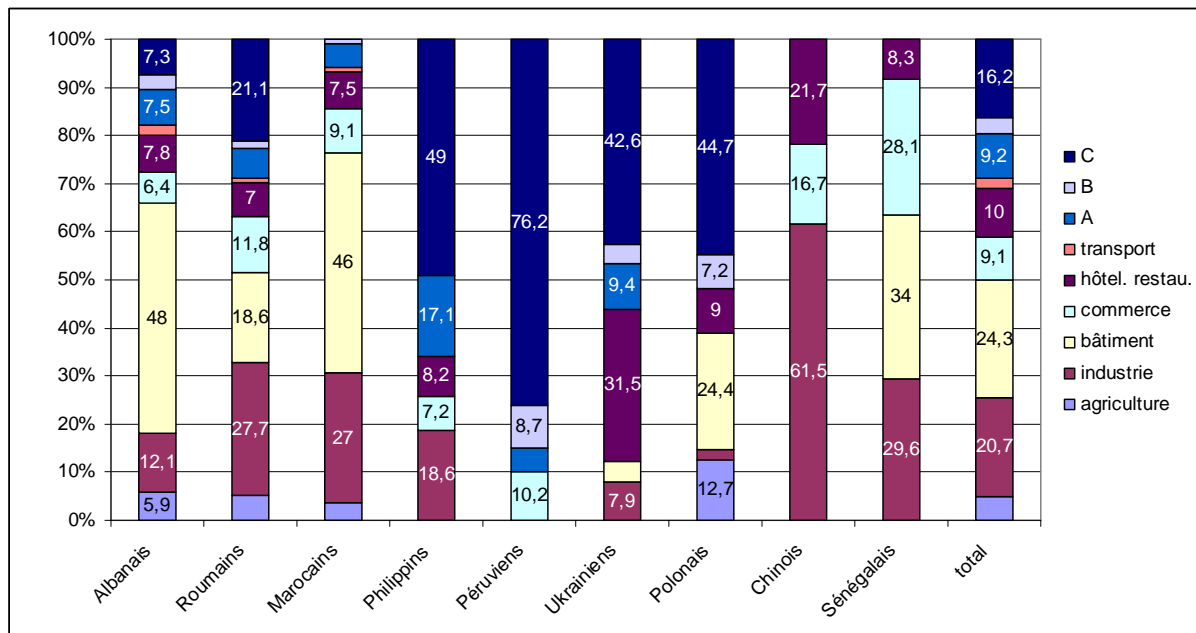
³⁶⁹ Nous ne disposons malheureusement pas de la distribution territoriale des travailleurs immigrés selon les groupes nationaux. On peut cependant parfois extrapoler : les Chinois pour l'Asie orientale, les Marocains pour l'Afrique du Nord, mais l'Europe de l'Est doit comprendre aussi bien les Roumains que les Albanais.

1) La division sectorielle des groupes nationaux

L'analyse de la population immigrée suivant les groupes nationaux permet de déterminer leur rapport à l'insertion économique. Logiquement, le profil des embauches par nationalité suit celui des permis de séjour présents dans la région. En 2002, les Albanais représentaient 22 % (10 478) des embauches, et les Marocains 12 % (5 692).

Certaines nationalités présentent des spécialisations sectorielles (cf figure 11.10). Ainsi les Albanais (48 %), les Marocains (46 %), et les Sénégalais (34 %) sont-ils spécialisés dans le bâtiment, secteur d'où sont totalement absents les Philippins, les Péruviens et les Chinois. Ces derniers, à 61 %, sont en effet largement spécialisés dans l'industrie, comme le sont de manière moins intense, les Sénégalais (29 %), les Marocains et les Roumains. Les Chinois présentent la particularité de n'être présents que dans trois secteurs d'activité : industrie, commerce et hôtellerie-restauration. Les Sénégalais présentent une autre forme de spécialisation en étant présents dans quatre secteurs seulement. Les services aux familles représentent le troisième secteur d'activité qui est l'objet d'une spécialisation migratoire importante. Ainsi les Péruviens sont-ils pour les trois-quarts d'entre eux dans ce secteur, et dans une mesure également importante les Philippins (49 %), les Polonais (45 %) et les Ukrainiens (43 %). Comme on l'a vu auparavant, ces nationalités se caractérisent en effet par leur féminisation importante, qui trouve surtout du travail auprès des familles en tant qu'aide à domicile et pour les soins aux personnes âgées ; et l'évolution de la composition des flux migratoires accentue le poids des Européennes de l'Est.

Figure 11.10 : La spécialisation sectorielle des groupes nationaux, en Toscane en 2006 (en %)



source : d'après Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 82

A : services aux entreprises

B : enseignement, santé et autres services publics et sociaux

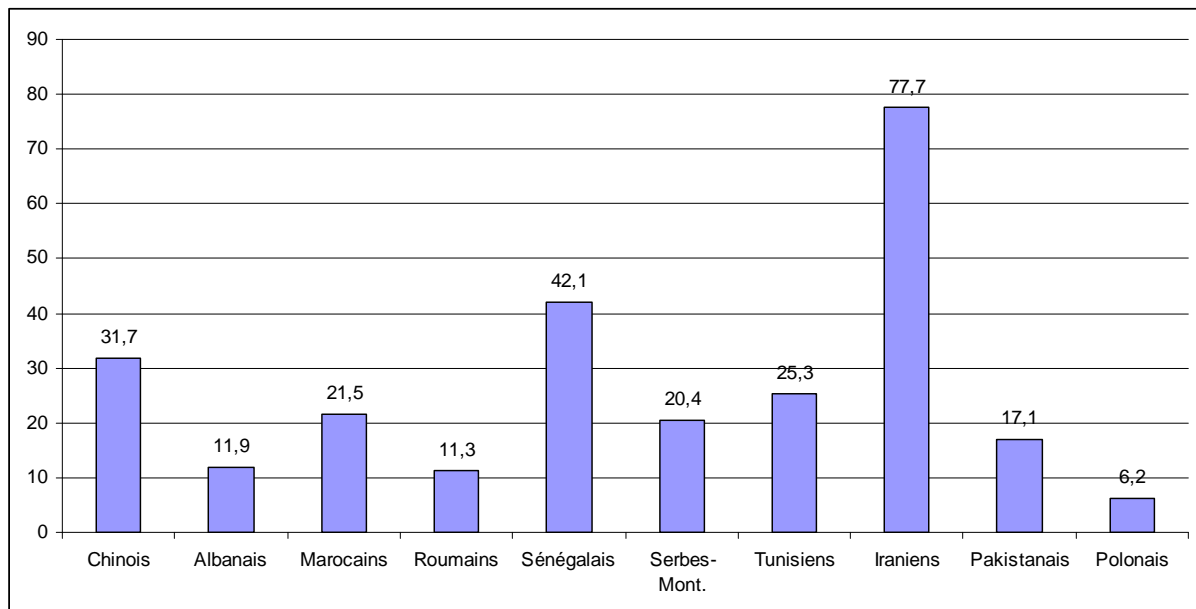
C : services aux familles

Les diverses communautés étrangères n'intègrent donc pas de manière identique le marché du travail : dans le marché du travail déclaré, il faut distinguer le statut salarié, dans lequel les immigrés sont majoritaires, de l'activité indépendante, qui se développe progressivement. Il y a une différenciation des populations immigrées suivant ce statut, en lien avec le secteur d'activité.

2) Entreprenariat et communautés étrangères

Il faut reconnaître que les différents groupes étrangers n'intègrent pas avec la même intensité la catégorie d'entrepreneur (cf figure 11.11). En 2006, les patrons chinois sont les plus nombreux (7 200, soit 18 % des patrons étrangers), suivis des Albanais (4 700, 12 %) et des Marocains (3 200, 8 %). Depuis 2000, la concentration socio-professionnelle des Chinois s'est atténuée (elle était alors de 25 %) au bénéfice des autres nationalités, et notamment des Albanais, dont le poids était de seulement 5 % cette année-là (Giovani, Savino, Valzania, 2005b, p 65). Si l'on rapporte ces chiffres au nombre total de présents (ceux ayant un permis de séjour) de chacune des nationalités, on peut mesurer le degré de mobilisation dans l'entreprenariat pour chacune d'entre elles. En Toscane, les groupes nationaux les plus présents dans le patronat étranger au regard de leur groupe, sont les Iraniens (482, soit 80 % des détenteurs de titres de séjour), puis les Sénégalais (1 900, 42 %) et les Chinois (7 200, 32 %) qui représentent pourtant le groupe le plus important relativement à leur nombre. De tels chiffres sont cependant à considérer avec circonspection car ils concernent le plus souvent de petits commerçants se déclarant à leur compte.

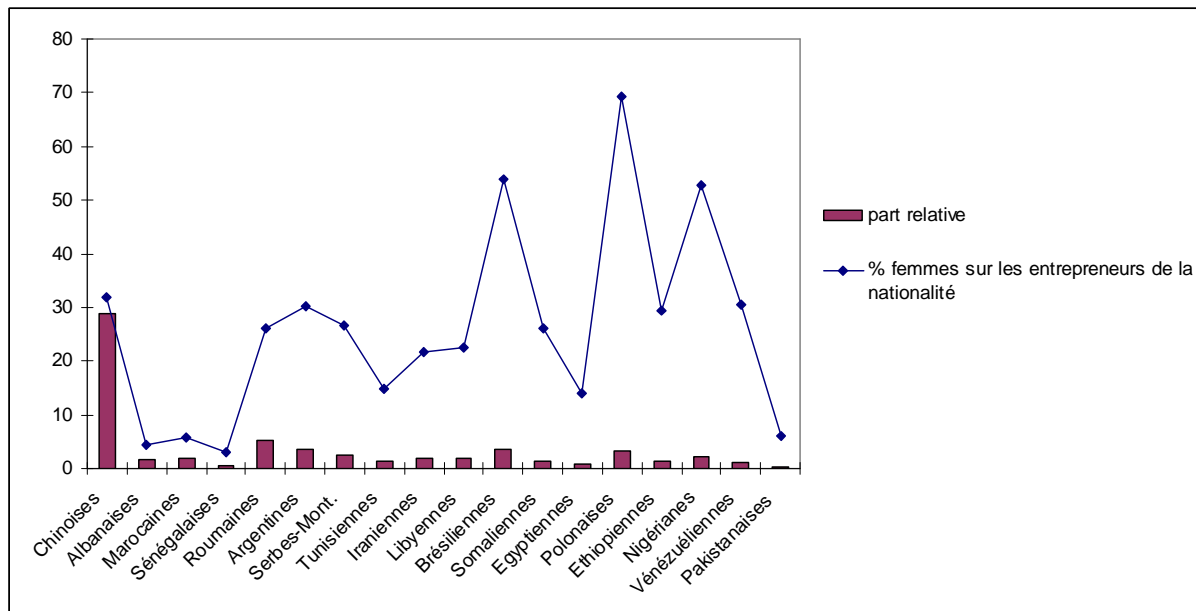
Figure 11.11 : Taux d'entrepreneurs pour chaque groupe national, en Toscane en 2006 (en %)



source : d'après Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 111

En 2003, en Toscane, les femmes représentent le quart des entrepreneurs étrangers. Les Chinoises constituent la plus grande partie d'entre elles, soit 30 % (1 670 personnes) de cet effectif féminin (cf figure 11.12) ; le deuxième groupe n'est que très loin derrière, avec les Roumaines qui, avec 305 personnes, représentent une proportion de 5 % des femmes entrepreneurs étrangères. Si la proportion des femmes entrepreneurs selon la nationalité n'est majoritaire que pour quelques groupes nationaux - les Brésiliennes (54 %), les Polonaises (69 %) et les Nigériennes (53 %) – leur effectif respectif est cependant faible, c'est-à-dire inférieur à 200 individus. Les Albanaises, Marocaines et Sénégalaises sont particulièrement sous-représentées, en comparaison des hommes de leur groupe, à ce rang socio-professionnel. La division sexuelle du travail chez les entrepreneurs étrangers, présente un certain éclectisme parmi les groupes nationaux. La corrélation entre la féminisation de l'entrepreneuriat étranger et les continents de provenance n'est pas évidente, les systèmes migratoires ayant leur spécificité selon les pays d'origine.

Figure 11.12 : Les femmes immigrées entrepreneurs, en Toscane en 2003

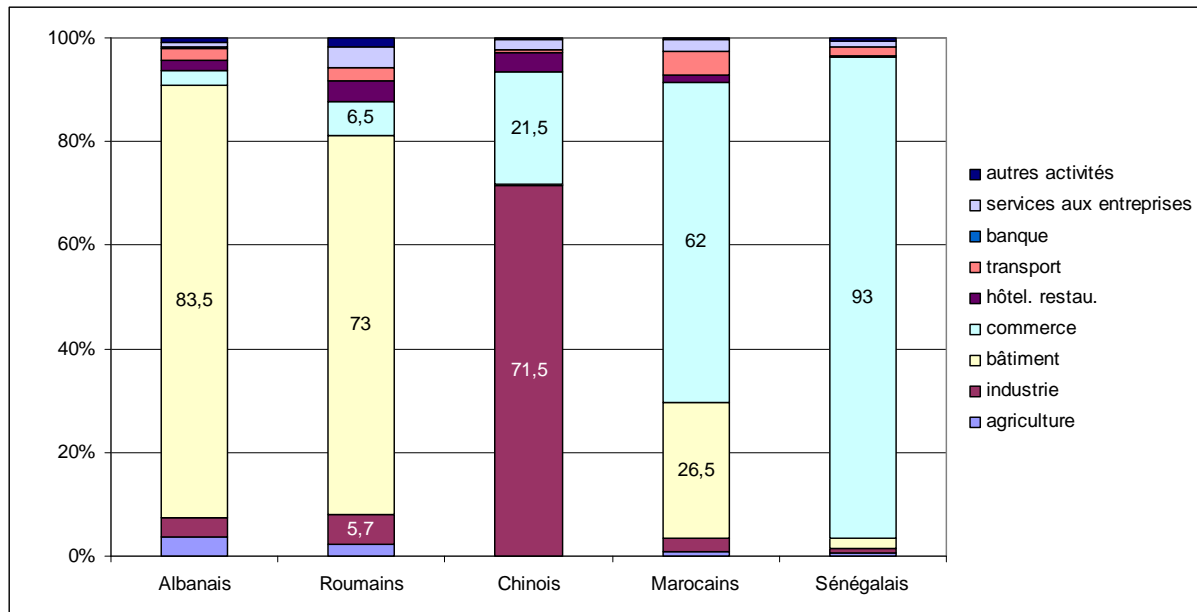


source : d'après Giovani, Savino, Valzania, 2005b, p 66

Dans la région, les secteurs d'activités les plus attractifs pour les patrons étrangers sont le bâtiment et le commerce (à proportion de 25 % chacun, en 2006), suivis des activités industrielles (20 %) (Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 109). Le bâtiment présente également le plus fort taux d'immigrés (12,5 %) parmi le patronat de ce secteur (8 % pour chacun des deux autres secteurs). Il y a une spécialisation économique des patrons étrangers en fonction de leur groupe national (cf figure 11.13). Ainsi, pour les nationalités numériquement les plus importantes, le bâtiment est l'apanage du patronat albanais (83,5 %) et roumain (73 %), alors que c'est le commerce pour le patronat sénégalais (93 %) et marocain (62 %), et le secteur industriel pour les patrons chinois (71,5 %). Les Marocains et les Chinois sont les seuls groupes nationaux à présenter un secteur économique secondaire digne d'être relevé : le bâtiment pour les premiers et le commerce pour les seconds. L'entrepreneuriat chinois est en

effet en train de diversifier ses activités, dans le commerce mais toujours en relation avec son implication dans l'industrie textile et de l'habillement (Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 111).

Figure 11.13 : Concentration sectorielle des principaux groupes nationaux dans la catégorie des entrepreneurs, en Toscane en 2006 (en %)



source : d'après Beudò, Giovani, Savino, 2008, p 112

3) Le travail immigré dans trois districts d'industrie diffuse

Afin d'étudier la question des accidents du travail dans trois districts industriels de Toscane, Giovani, Savino et Valzania (2005a, 2005b), ont établi un tableau de la situation de ces trois systèmes de production qui se caractérisent par une insertion importante des immigrés dans le marché du travail local. Ces trois zones sont Prato et son industrie textile, le district de Sta Croca sull'Arno pour la tannerie, et celui l'Arezzo pour l'orfèvrerie.

La province de Prato se trouve dans la partie économiquement la plus dynamique de la Toscane, au sein de l'aire urbaine de Florence-Prato-Pistoia. Elle se caractérise par l'importance de la population immigrée au regard de sa population totale, et également du travail immigré. Le groupe national le plus nombreux est représenté par les Chinois, et c'est souvent lui qui donne l'image de l'immigration dans la province ; viennent ensuite les Albanais et les Marocains en 2002, ces derniers devenant relativement moins importants que les Roumains en 2007. À noter également la concentration dans la province de Prato des Pakistanais et des Bangladeshis. Le système productif de la province de Prato se caractérise par sa spécialisation dans l'industrie du textile et de l'habillement, où les immigrés sont fortement représentés. Les réseaux migratoires, les chaînes familiales et la circulation de l'information, expliquent la spécialisation sectorielle et à l'échelle de l'entreprise des mêmes groupes nationaux : aux Chinois correspond le textile et ses activités périphériques, aux Albanais (62 %) le bâtiment (avec une pénétration récente et progressive des Roumains). La communauté chinoise représente la moitié de l'entrepreneuriat du textile ; cet entrepreneuriat

peut être caractérisé d’“ethnique” dans sa composition mais pas par son activité qui peut être l’œuvre de n’importe quelle entreprise italienne. Dans les services, le travail domestique et de soins à domicile, apanage de la main d’œuvre féminine, a augmenté, à la fois en lien avec les arrivées d’Europe de l’Est, mais aussi en raison de l’émersion de l’emploi caché à la suite de la régularisation par la loi Bossi-Fini de 2002.

L’enquête de Giovani, Savino et Valzania (2005a, 2005b)³⁷⁰ montre qu’il existe ainsi des correspondances entre les nationalités, les secteurs d’activité et divers facteurs tributaires des systèmes migratoires. Par exemple, les travailleurs du textile ont un niveau d’études moyen et élevé alors que ceux du bâtiment ont un niveau bas-moyen. Également, les premiers proviennent le plus souvent de grandes villes alors qu’une part plus importante des seconds provient de petits centres urbains et de zones rurales. Si les raisons de migration des différents groupes nationaux sont d’ordre économique – en vue d’améliorer sa situation économique – bien que ne relevant pas de situations de misère, les travailleurs du textile et du bâtiment se distinguent les uns des autres par une condition économique et socio-professionnelle dans le pays de départ plus fragile et précaire pour les seconds que pour les premiers. Cette division socio-professionnelle entre travailleurs immigrés du textile et du bâtiment semble renvoyer à une segmentation du travail construite en fonction des particularités des systèmes migratoires. A cet égard, les chercheurs renvoient les facteurs explicatifs à la fonction de circulation de l’information dans les chaînes migratoires nationales et familiales, plus qu’à une “spécialisation ethnique” généralisée (p 75).

En outre, les contrats de travail sont plus stables (CDI) dans le textile que dans le bâtiment, activité où le travail au noir représente le quart des statuts, et où le renoncement à accéder à un meilleur emploi est plus important. Mais la faible qualité de l’emploi – tâches peu qualifiantes, fatigantes, aux rythmes de travail longs et non désirés (p.ex. travail de nuit) – est commune à tous les travailleurs immigrés, conditions dont ils ont conscience qu’elles ne seraient pas mises en place pour les travailleurs italiens (Ibid. pp 76-77). Le travail dans l’industrie représente un objectif professionnel positif en raison de la stabilité de l’emploi offerte.

Le district de la tannerie [*concia*] de Sta Croce sull’Arno, dans la province de Pise, comprend plus de 3 000 étrangers résidents en 2003, en premier provenant d’Europe de l’Est (Albanais, Roumains), et ensuite d’Afrique (Sénégalais et Marocains). Ce district relève des systèmes productifs traditionnels de l’industrie diffuse de Toscane, ce qui signifie que la force de travail étrangère est devenue un élément structurel du marché local. Pour Giovani, Savino et Valzania (2005a), « *le fonctionnement de ce modèle pose une série de problèmes et met en lumière d’importantes contradictions, à partir du fait que dans la plupart des cas les immigrés employés dans les entreprises locales et auprès des familles, dans des tâches et des rôles en majorité déqualifiés, sont des personnes avec de bons niveaux d’étude, contraints de subir un fort décalage [gap] entre les diplômes possédés et le statut professionnel actuel* » (p 93). Dans un secteur d’activité particulièrement sujet aux fluctuations de la conjoncture

³⁷⁰ Une enquête qui pêche cependant par l’absence des Chinois.

économique internationale, l'emploi tend à évoluer vers une plus large diffusion des contrats atypiques dans toute la zone considérée, et en particulier pour les travailleurs étrangers.

Le travail immigré dans le secteur de la tannerie dans le district de Sta Croce sull'Arno concerne en particulier les Sénégalais. Ils sont le plus souvent issus d'un milieu urbain, disposent d'un bon niveau d'études et ont émigré pour des raisons économiques, même s'ils ne sortent pas des couches pauvres et misérables de leur formation sociale. Leur présence à Sta Croce est la conséquence des chaînes migratoires, familiales et co-nationales, qui ont valorisé le district comme zone d'opportunités d'insertion professionnelle et économique. Ils sont mieux appréciés par le patronat toscan qui dit qu'ils travaillent plus dur que les autres groupes nationaux. Les conditions de travail des Sénégalais n'échappent pas pour autant au modèle des "5 P" ; leur position dans l'échelle des rôles dans l'entreprise est : en bas. Le caractère traditionnel et non spécialisé de leurs tâches, donc structurel dans le contexte de l'industrie diffuse, leur permet de bénéficier de manière relativement importante des contrats stables (CDI) ; cependant, au début des années 2000, les contrats à temps partiel et atypiques (intérim) se développent, en particulier pour la main d'œuvre étrangère, en lien avec un contexte de fluctuations économiques. La main d'œuvre immigrée est particulièrement vulnérable à la flexibilité de l'organisation du travail et à la précarisation des statuts. Le groupe des Sénégalais se caractérise par une spécificité qui leur est propre et qui a été observée ailleurs en Italie (Ceschi, 2005) : leur projet migratoire, qui est temporaire et dont l'objectif est d'amasser le plus possible de revenu, se compose d'une période de retour au pays d'une durée de un à deux mois (en pratique, quand ils le peuvent). Les contrats à durée déterminée peuvent à ce titre leur convenir, en résonance avec l'avantage observé pour l'employeur. Ce consensus peut se réaliser au détriment du travailleur sénégalais ; la volonté-nécessité de retour peut servir de chantage de la part de l'employeur : la non-délivrance des congés payés peut amener les travailleurs à démissionner – donc à renoncer à des indemnités de licenciements – et à devoir ré-intégrer l'entreprise au plus bas de la grille de salaire ou sur un contrat à durée déterminée qui placera le travailleur dans une position plus vulnérable en cas de difficultés économiques de l'entreprise. La loi Bossi-Fini de 2002, qui lie strictement le permis de séjour au contrat de travail, a aggravé la situation de ces travailleurs immigrés (hantise de perdre son emploi, contrainte d'accepter les conditions de travail). Les travailleurs sénégalais sont conscients de la condition des "5 P" dans laquelle ils se trouvent. La stabilité, la sécurité, de meilleures conditions de travail, font partie de leurs souhaits, de même que de meilleurs salaires. La tannerie est un secteur dont les conditions de travail sont particulièrement dures et insalubres.

Troisième terrain étudié, la province d'Arezzo (10,6 %) est la deuxième plus importante province de Toscane en terme population étrangère résidente en 2007, après celle de Florence. Au début des années 2000, les Albanais constituaient la communauté la plus nombreuse devant les Roumains, mais ceux-ci sont par la suite devenus plus nombreux. On retiendra également une concentration particulière des Indiens et des Bangladeshis dans cette province. La province d'Arezzo se caractérise par une diversité des systèmes de production où

l'industrie, l'artisanat ainsi que les services accueillent la main d'œuvre immigrée. La distribution sectorielle est de caractère diffus pour les groupes nationaux les plus nombreux (Albanais, Roumains et Marocains), mais elle est spécialisée pour les Bangladeshis et les Indiens dans l'orfèvrerie, pour les ex-Yougoslaves dans l'agriculture, et pour les Polonais – en fait Polonaises – dans les services à la personne dans la ville d'Arezzo. A cette spécialisation professionnelle par nationalité semble correspondre une géographie économique selon les orientations productives des différentes parties du territoire de la province.

Centrée sur le district de l'orfèvrerie, l'enquête de Giovani, Savino et Valzania (2005a, 2005b) a mis en avant la figure du travailleur étranger comme un homme jeune, célibataire et provenant du sous-continent indien. Niveau d'étude moyen-élevé, arrivée récente et rotation de présence, semblent aussi caractériser ces travailleurs dont l'extraction estudiantine est particulièrement importante et traduit un système migratoire original qui a pour objectif immédiat l'amélioration de la situation économique, et à long terme de se mettre à son compte. Cette migration s'appuie également sur le caractère central des chaînes migratoires familiales et co-nationales. Les ressortissants du sous-continent indien se sont particulièrement investis dans l'entrepreneuriat du secteur de l'orfèvrerie, où les micro-entreprises sont de structure familiale. Les Bangladeshis développent des entreprises où ne travaillent le plus souvent que des co-nationaux venus par des réseaux passant par Rome, tandis que les patrons italiens dans l'orfèvrerie emploient une main d'œuvre plus composite : une ethnicisation des rapports de travail semble être propre aux Bengladeshis.

Le district de l'orfèvrerie de la province d'Arezzo se caractérise par des conditions de travail tout à fait standard, sans discrimination particulière vis-à-vis des travailleurs étrangers, hors du modèle des "5 P". Les rythmes de travail sont plus traditionnels et stables dans l'orfèvrerie, mais aussi plus dans les entreprises tenues par des étrangers que par des Italiens : on y a moins recours à la flexibilité et aux heures supplémentaires. Le statut de travail est stable, mais dans les entreprises étrangères, vue la jeunesse des travailleurs, le recours aux statuts d'apprentissage et aux contrats de formation sont très fréquents. Ces travailleurs étrangers ont cependant pour ambition de ne pas rester et de développer un travail indépendant dans l'avenir. L'insatisfaction concerne surtout la question salariale, ce qui traduit des attentes vis-à-vis du projet migratoire.

Les conditions de vie hors de la sphère production ont un impact, direct ou indirect, sur l'activité des travailleurs à l'intérieur de l'entreprise. L'enquête de Giovani, Savino et Valzania (2005a, 2005b) fait entrevoir la situation des travailleurs immigrés hors de la sphère de production, où ils rencontrent nombre de difficultés. La principale de ces difficultés concerne le logement. L'accès au logement est en effet discriminatoire pour les étrangers : ceux-ci paient des loyers sur-élevés, d'où le surpeuplement des appartements et l'insatisfaction des locataires. L'impossibilité d'utiliser le logement comme un espace de vie contraint les étrangers à développer leur vie sociale à l'extérieur, dans les espaces publics (places, jardins publics) où dans des lieux afférents (églises, *circoli Arci*, *Case del Popolo*), sans toutefois se mélanger aux Italiens ou mêmes aux autres groupes nationaux.

4) Le travail immigré d'après l'enquête de Giovani et Valzania (2004)

Giovani et Valzania (2004, pp 125-142) ont dû recourir à une enquête téléphonique afin d'obtenir des informations sur le travail étranger dans des systèmes de production localisés. Les zones prospectées ont été la province de Pistoia pour la floriculture, celle de Prato pour le bâtiment (cf supra), celle de Florence pour les services, ainsi que les districts industriels du meuble dans la province de Sienne (Valdelsa) et de la tannerie dans celle de Pise (Sta Croce sull'Arno – Valdarno inférieur).

18 % de l'ensemble des entreprises contactées lors de cette enquête, ont déclaré employer des travailleurs étrangers ; ceux-ci ont représenté le quart du total des travailleurs. Il ressort de l'enquête qu'il y a une plus grande diffusion du travail étranger dans les entreprises des secteurs de la tannerie et des services (et aussi du bâtiment), où les unités de production comptant un ou deux étrangers sont particulièrement nombreuses, et une plus grande concentration dans quelques entreprises dans les secteurs du meuble et la floriculture. La floriculture se caractérise d'ailleurs par une grande utilisation des contrats à durée déterminée, en raison du caractère saisonnier des tâches qui y sont exécutées. Les femmes étrangères représentent jusqu'à 30 % des employés dans le tertiaire ; mais leur nombre est marginal dans la tannerie, et nul dans le bâtiment et la floriculture. Tous secteurs confondus, les tâches auxquelles sont assignés les travailleurs étrangers sont celles où les qualifications sont les plus basses et la qualité du travail la moins bonne : ouvriers non spécialisés, manœuvres, maçons, femmes de ménage, plongeurs, etc. . Les groupes nationaux les plus présents dans cette enquête sont les Albanais, les Sénégalais et les Marocains (en 2001, les Roumains ne sont pas encore très nombreux). Une spécialisation fonctionnelle concerne les Sénégalais dans la tannerie (cf supra) et les Albanais dans le bâtiment, alors que les services se caractérisent par une composition des groupes nationaux plus hétérogène où les Albanais et les Roumains représentent le tiers de la main d'œuvre étrangère. Les modalités de recrutement confirment la puissance des canaux d'information informels, surtout via des travailleurs déjà en place, ce qui peut avoir pour conséquence un renforcement du caractère ethnique de la main d'œuvre dans certaines entreprises.

5) La question des accidents du travail dans ces trois districts

Pour la Toscane, dans la première moitié des années 2000, les nationalités les plus touchées par les accidents du travail sont aussi les plus nombreuses : les Albanais (23 % des accidentés immigrés), les Marocains (14 %) et les Roumains (7,5 %). La moitié de cas mortels a concerné ces trois nationalités. La régularisation de 2002, à l'issue de la loi Bossi-Fini, a artificiellement fait augmenter le nombre de déclarations d'accidents, en lien avec l'"émersion" d'un grand nombre de travailleurs étrangers auparavant "invisibles".

Dans le district du textile de Prato, la situation des accidents du travail n'est pas la plus critique au regard de la situation régionale. C'est dans le textile (40 % des accidents du travail de la région) que les accidents sont les plus nombreux, suivi ensuite du bâtiment (15 %). Les

travailleurs immigrés sont particulièrement concernés : pour les Albanais et les Marocains tous secteurs d'activités confondus, mais pour les Pakistanais (30 %) en particulier dans le textile (et les Albanais – la moitié - dans le bâtiment).

Dans le district de la tannerie de Sta Croca Sull'Arno, au début des années 2000, les accidents du travail sont en baisse, mais ils y concernent plus les travailleurs étrangers que dans le reste de la région. Les Sénégalais représentent le groupe national le plus affecté dans la tannerie (40 % des accidents du travail sur le total des étrangers dans ce secteur), bien qu'il faille remarquer l'augmentation des accidents du travail des Albanais tous secteurs confondus. Sur le respect des normes de travail, la tannerie est un secteur d'activité particulièrement contrôlé, aspect positif qui est remis en cause par le développement des emplois temporaires qui ne permettent pas une information adéquate.

Pour la province d'Arezzo, la fréquence des accidents du travail est plus importante dans l'industrie puis dans le bâtiment. Mais, en général, le poids des accidents du travail affectant les étrangers dans la province est équivalent au taux d'immigrés (10,4 % en 2001). Les groupes nationaux les plus nombreux sont plus affectés. Le travail dans les entreprises de l'orfèvrerie présente des conditions moins difficiles que dans le textile à Prato, la tannerie à Sta Croce sull'Arno, ou plus généralement dans le bâtiment. Dans l'orfèvrerie où les travailleurs en provenance du sous-continent indien sont particulièrement nombreux, dans des conditions de travail qui ne sont pas difficiles et où les travailleurs étrangers sont intégrés dans des rapports de co-nationalité ou familiaux, la conscience des dangers du travail et la connaissance des normes de protection sont déficientes. Giovani, Savino et Valzania (2005a, 2005b) mettent aussi en avant comme facteur explicatif la barrière de la langue pour des jeunes travailleurs présents depuis peu en Italie. Si les accidents du travail augmentent, vu le développement de l'activité, ils sont de faible gravité.

Conclusion

Aux caractéristiques des systèmes de production locaux, à la division économique territoriale de la Toscane, correspond l'hétérogénéité du travail immigré. Celui-ci prend une place de plus en plus structurelle dans le marché du travail régional. « *Les zones territoriales les plus prospères, plus riches d'entreprises, qui ont plus de besoins en terme de travailleurs manuels, sont aussi plus attractives pour le travail immigré ; celle qui, en comparaison, sont plus faibles, ne manifestent pas autant l'exigence de recourir à une force de travail extérieure. La présence de travailleurs immigrés apparaît [...] positivement corrélée avec le développement économique local, ce qui tend de plus en plus à devenir une condition nécessaire, et non avec la stagnation ou encore la précarisation et l'affaiblissement des conditions d'emploi des travailleurs locaux* » (Giovani, Valzania, 2004, p 152).

En Toscane, l'articulation entre la division économique territoriale et le travail immigré confirme les modèles d'emploi de la main d'œuvre immigrée de M. Ambrosini (2001, 2008a) : le « *modèle de l'industrie diffuse* » dans les zones de petites entreprises des districts industriels, celui de « *l'économie urbaine* » dans les villes, et celui du travail saisonnier dans les zones agricoles.

L'explication la plus communément partagée par nombre d'auteurs quant à la bonne insertion des étrangers dans le marché du travail, repose à la fois sur le remplacement démographique de la force de travail autochtone, et sur l'abandon, par cette dernière, de certaines professions socialement subalternes, les laissant vacantes pour les étrangers contraints de trouver un emploi. Il s'agirait ainsi d'une substitution sans compétition dans le cadre d'une segmentation du marché du travail, processus non conflictuel qui assigne pourtant le travail immigré au bas de la hiérarchie socio-professionnelle.

Chapitre 12 : Les immigrés dans les villes de Toscane

L'augmentation de la population immigrée en Italie s'accompagne d'un double mouvement qui allie une augmentation de leur poids dans l'espace urbain de la Péninsule urbaine à une diffusion de leur présence hors de cet espace. Concentration et diffusion sont les dynamiques qui structurent la structuration spatiale des populations étrangères. Ces hypothèses sont-elles valables pour les villes de Toscane ? Ces villes ont-elles toutes les mêmes configurations de distribution de la population immigrée ?

Ce chapitre vise en premier lieu à répondre à l'hypothèse de l'importance de la ville comme espace de localisation des populations étrangères en Toscane. La ville est-elle l'espace de prédilection des immigrés dans la région ? Y a-t-il des différences entre les communautés étrangères ?

En deuxième lieu, il s'agit de vérifier si l'hypothèse de la suburbanisation, valable pour la population prise dans son ensemble ou bien pour la population italienne, l'est également pour la population immigrée. La comparaison entre les dynamiques urbaines des deux types de population permet de définir si elles ont un rapport à l'espace urbain différent.

En troisième lieu, nous aborderons également un panorama de la question du logement des immigrés en Toscane, qui nécessiterait sans aucun doute une étude spécifique. Entre privation et difficultés, la condition de logement des immigrés peut se révéler particulièrement critique. Nous nous appuyons sur diverses études de la Fondazione Michelucci pour traiter de différents recours des immigrés, du logement public social à l'occupation et à l'habitat spontané à Florence et dans sa périphérie.

I) La suburbanisation des étrangers: Florence, Prato, et les autres :

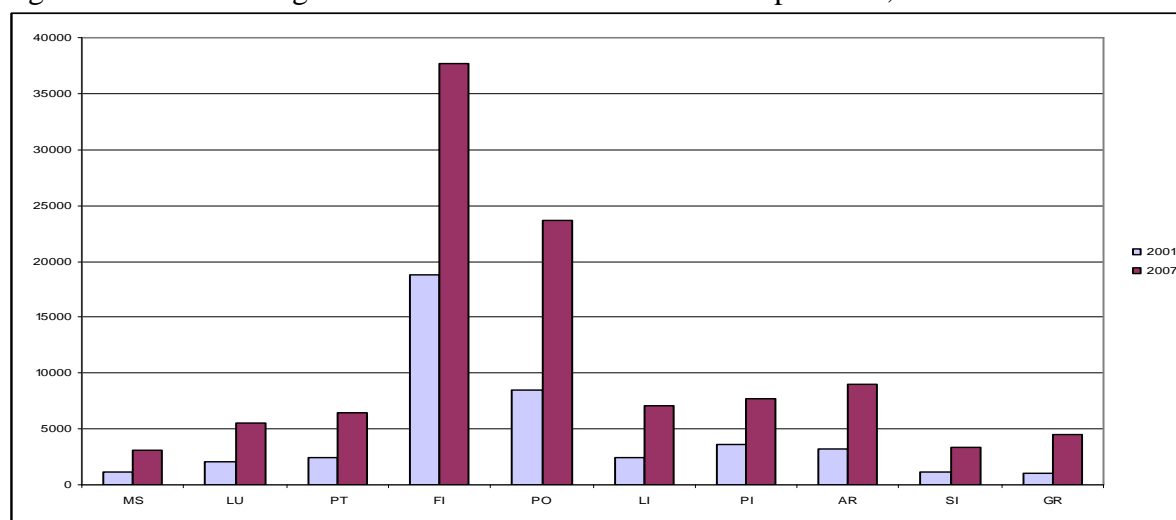
Afin d'établir une comparaison entre la ville et son hinterland, et discuter des principes de concentration et de diffusion spatiales, nous sommes partis de l'hypothèse que l'espace urbain toscan n'était constitué que des chefs-lieux de province. Cette hypothèse n'est bien entendu qu'une affaire de commodité, elle ne tient pas compte de l'éclatement urbain hors des limites communales des chefs-lieux, et de la constitution du caractère diffus et réticulaire de l'espace urbain, surtout dans la moitié septentrionale de la Toscane. Elle nous permet seulement d'étudier le rapport entre population immigrée et ville.

A part Sienne, les dix chefs-lieux de province sont les plus peuplés ; pour établir une limite de population, à 50 000 habitants, il aurait fallu intégrer Carrare (province de Massa-Carrare) et Viareggio (province de Lucques). La période considérée est comprise entre le 31 décembre de 2001 et de 2007, pour une question de comparaison avec les données disponibles sur les différentes nationalités étrangères sur le site de l’I.S.T.A.T. <http://demo.istat.it> . La population étrangère considérée est celle qui est enregistrée comme “résidente” auprès de l’état civil [*anagrafe*] de la commune considérée ; nous ne ferons pas de distinction entre étrangers et immigrés (suivant le continent de provenance), ni entre commune chef-lieu et ville.

1) La distribution des effectifs dans les communes chefs-lieux

En 2001 comme en 2007, des dix communes chefs-lieux de Toscane, Florence compte le plus grand nombre d’immigrés (respectivement 18 700 et 37 600) suivie de Prato (8 400 et 23 700) (cf figure 12.1, annexe 12.1). Les “villes immigrées” sont ces deux villes, tellement les différences de proportion de population immigrée sont importantes.

Figure 12.1 : Les étrangers résidents dans les chefs-lieux de province, en 2001 et 2007



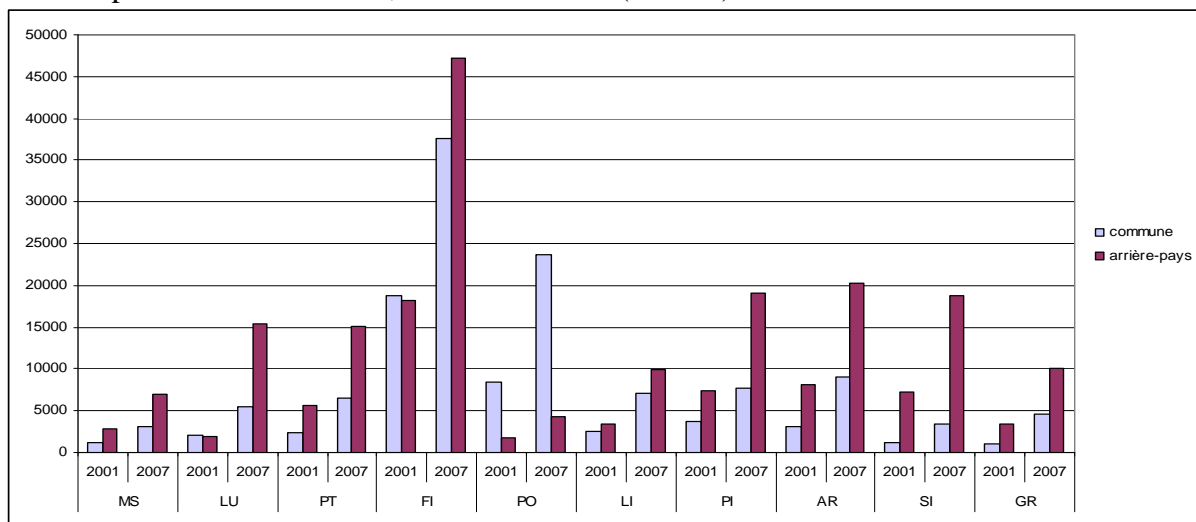
source : <http://demo.istat.it>

La ville présentant le plus fort taux d’immigrés en 2001 était Florence (5,3 %), mais elle a été doublée par Prato en 2007, qui compte 12,7 % d’immigrés par rapport au nombre total de ses habitants (Florence est à 10,3 %). Bien qu’ayant également subi une augmentation du poids d’étrangers parmi leurs résidents, les communes littorales que sont Massa, Livourne et Grosseto ont les taux les plus bas, en 2001 comme en 2007.

2) Population immigrée : une déconcentration urbaine différenciée

La majeure partie des communes chefs-lieux comptent un nombre d'étrangers inférieur à ce qu'il est dans le reste de la province (figure 12.2). De 2001 à 2007, l'augmentation générale de la population immigrée a lieu de manière particulièrement importante dans les arrière-pays. En 2007, les communes pour lesquelles le nombre d'étrangers était inférieur à 30 % de la population immigrée dans la province en 2001, ont vu leur poids augmenter (même peu), alors que celles qui étaient au-dessus de cette barre des 30 %, comme Florence, Pise et surtout Lucques, ont vu leur poids en population immigrée baisser par rapport à celui de la province (à l'exception de Prato)(cf annexe 12.2). Pour le chef-lieu régional, le rapport commune/arrière-pays s'est inversé entre 2001 et 2007 : en 2001, le nombre d'immigrés est légèrement supérieur dans la commune (18 700) par rapport à ce qu'il est dans l'arrière-pays (18 200), mais en 2007 l'arrière-pays compte presque 10 000 immigrés de plus (47 100) que la commune chef-lieu (37 600). Pour Prato, le profil est encore différent : le nombre d'étrangers dans la commune chef-lieu est toujours supérieur à ce qu'il est dans le reste de la province, et cet écart s'accroît en 2007.

Figure 12.2 : Comparaison des effectifs de population étrangère entre chef-lieu et arrière-pays dans les provinces de Toscane, en 2001 et 2007 (31 déc.)



source : <http://demo.istat.it>

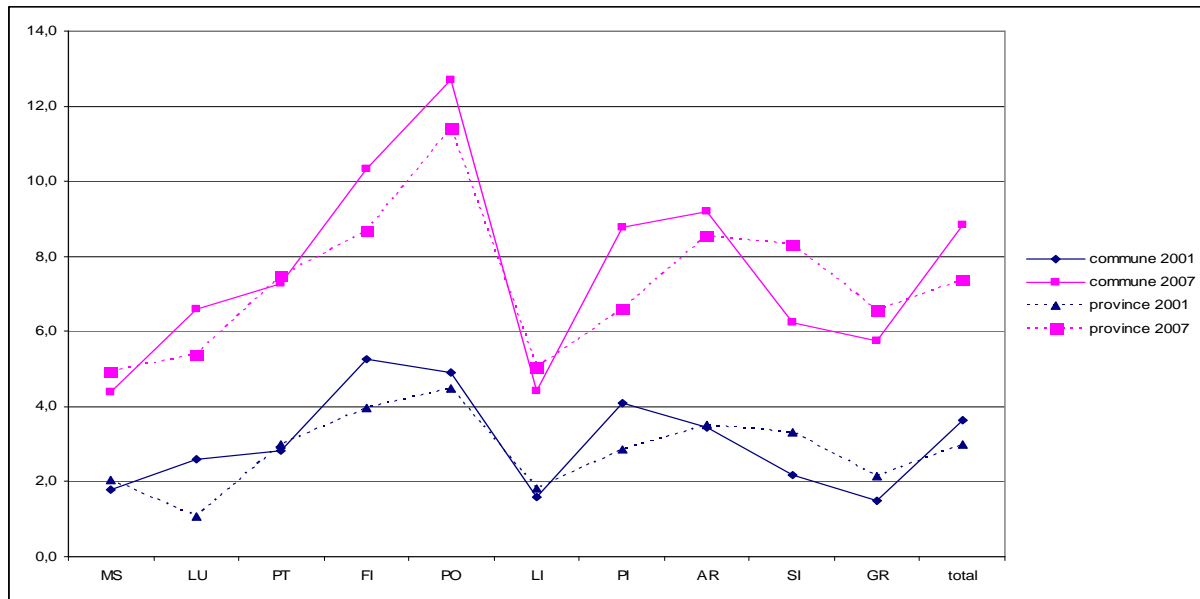
Dans les provinces de Toscane, entre 2001 et 2007, l'augmentation du nombre d'immigrés a été plus importante dans les arrière-pays (+ 98 500) que dans les communes chefs-lieux (+ 67 900). Prato se distingue puisque c'est dans cette commune qu'a eu lieu la majeure partie de l'augmentation d'effectifs (cf annexe 12.3) : la commune y représente 86 % de la croissance de la province, alors que cette part est moindre pour les autres chefs-lieux (42 % pour Livourne, 40 % pour Florence et seulement 16 % pour Sienne).

La distribution de l'augmentation des effectifs montre qu'en 2007 elle concerne en premier lieu les arrière-pays et non plus les communes chefs-lieux. On assiste à ce titre à une déconcentration de la population étrangère hors des communes chefs-lieux de province. Les informations sur Prato montrent qu'il s'agit d'un cas particulier qui tient soit d'une dynamique spécifique, en contrepoint de celles des autres provinces, soit de la petite taille de

la province : la province de Prato est en effet celle qui compte le plus petit nombre de communes – sept en tout – ce qui sur-valorise la place de la commune chef-lieu.

De plus, l'analyse des taux d'immigrés des chefs-lieux et des provinces montre une distinction entre le nord et le sud de la Toscane. En effet, dans les provinces du nord (Lucques, Florence, Pise, Prato, et Arezzo en 2007) le taux d'immigrés du chef-lieu est supérieur à celui de la province, alors que c'est l'inverse dans le sud de la région (Sienne, Grosseto, Livourne) (figure 12.3, annexe 12.4).

Figure 12.3 : Le taux d'étrangers dans les communes chefs-lieux et les provinces de Toscane, en 2001 et 2007 (%)



source : élaboration propre à partir de <http://demo.istat.it>

3) Une suburbanisation différenciée entre immigrés et Italiens ?

La déconcentration, par rapport à la province, des immigrés dans l'espace communal est-elle inférieure ou supérieure à la déconcentration communale de la population italienne ? Quel est le rapport entre la suburbanisation des immigrés et celle des Italiens ?

La comparaison des concentrations spatiales permet de percevoir une configuration duale à l'échelle de la Toscane entre les provinces du Valdarno inférieur et supérieur d'une part, et le reste de la région d'autre part (cf annexes 12.5 et 12.6). Le premier groupe de provinces se caractérise en effet par une plus forte concentration des immigrés sur la commune chef-lieu au regard de celle de la population italienne (sauf pour Pistoia où le rapport est identique), alors que c'est le phénomène inverse pour les autres provinces, pour lesquelles la commune chef-lieu est l'objet d'une moindre concentration de la part des immigrés par rapport aux Italiens.

Les concentrations sur la commune chef-lieu évoluent-elles de la même façon entre 2001 et 2007 pour les populations étrangère et italienne ? Il est difficile de déterminer une cohérence des typologies suivant ce type de lecture (cf tableau 12.1, annexe 12.6). Certaines communes chefs-lieux montrent une évolution des dynamiques spatiales entre population étrangère et population totale identiques, qu'elles concernent la concentration (Massa, Grosseto) ou la déconcentration (Florence, Pise) : pour ces communes, la concentration ou la déconcentration spatiale des immigrés suit celle de la population italienne. Pour Lucques par exemple, la déconcentration des immigrés tend à rattraper celle des Italiens. Certains profils d'évolution entre population immigrée et population totale sont par contre décalés, voire antagoniques : pour Sienne et Prato, la concentration sur le chef-lieu des immigrés a lieu en pleine déconcentration spatiale des Italiens qui se trouvent dans une dynamique de périurbanisation/suburbanisation ; par contre, il n'y a pas de mouvement de déconcentration de la population immigrée qui aille de pair avec une dynamique de concentration de la population italienne.

Tableau 12.1 : Comparaison des profils d'évolution des rapports commune/province

	Evolution du rapport commune/province		Communes chefs-lieux
	Population étrangère	Population italienne	
Type 1	concentration	concentration	Massa, Grosseto
Type 2	concentration	stagnation	Arezzo
Type 3	concentration	déconcentration	Sienne, Prato
Type 4	stagnation	stagnation	Livourne, Pistoia
Type 5	forte déconcentration	déconcentration	Lucques
Type6	déconcentration	déconcentration	Florence, Pise

La théorie du cycle de vie pose l'hypothèse d'une progression du processus d'urbanisation qui va de la concentration de la population (urbanisation) à la déconcentration (périurbanisation-suburbanisation), cette dernière phase témoignant de la qualité de maturité de la ville en question. On peut établir que les villes du Valdarno sont des villes plus mûres que celles du reste de la région. Dans ce cadre concernant la population italienne, on peut faire l'hypothèse que la population immigrée suit avec un temps de retard les étapes du cycle, donc le processus de suburbanisation.

II) La distribution des communautés étrangères dans les chefs-lieux de province

Les chiffres concernant les étrangers résidents à l'échelle des communes ne sont disponibles qu'à partir de 2003 (31 déc.) sur le site internet de l'I.S.T.A.T. (<http://demo.istat.it>), alors que ceux à l'échelle des provinces le sont dès 2002. Il s'agit, certes, d'un court laps de temps. Les chiffres des années 1990 auraient été nécessaires pour fournir une information et une analyse plus exhaustives, et sur une plus longue période. Les dynamiques migratoires qui ont concerné l'Italie, la Toscane, et, a fortiori, les villes de la région, ont cependant été suffisamment importantes pour modifier, entre 2003 et 2007, la composition de population étrangère de ces villes.

Quelle est la composition par nationalité de la population étrangère dans les villes de Toscane ? Quelles différences apparaissent ? Y a-t-il une spécialisation de certaines villes pour certains groupes nationaux ? Y a-t-il une différenciation entre groupes nationaux dans la concentration urbaine, c'est-à-dire en ce qui concerne la présence des groupes dans la commune chef-lieu par rapport à la province ?

1) Tableau général

Dans les années 2000, une dizaine de nationalités différentes constituent les trois plus importants groupes nationaux des dix chefs-lieux de province de Toscane (cf annexe 12.7). Les trois communautés les plus fréquentes sont :

- en 2003 : les Albanais qui sont présents dans toutes les villes, suivis des Roumains dans cinq villes (Massa, Lucques, Pistoia, Arezzo et Grosseto), et les Marocains dans quatre villes (Massa, Lucques, Pistoia et Grosseto). Les Philippins font partie du trio de tête à Florence, Pise et Sienne, les Chinois à Florence et Prato, et les Sénégalais à Livourne et Pise. Les groupes restants ne sont parmi les plus présents que dans une seule ville : les Pakistanais à Prato, les Péruviens à Livourne, les Bangladeshis à Arezzo, les Serbes-Monténégrins à Sienne.

- en 2007 : la composition des trois communautés les plus nombreuses dans les villes témoigne de l'évolution de la structure de l'immigration. Si les Albanais sont présents dans la totalité des villes de Toscane, les Roumains sont présents dans neuf des dix villes (exception faite de Prato) et constituent le deuxième groupe, alors que le groupe des Marocains a baissé et n'est présent dans le trio de tête en 2007 qu'à Massa et Pistoia.

Les Albanais constituent encore le groupe migratoire le plus important dans les années 2000. En 2003, ils représentent d'ailleurs la première nationalité étrangère dans sept des dix villes, exception faite des Chinois à Florence et Prato, ainsi que des Roumains à Arezzo. L'évolution de l'immigration en Italie et en Toscane confirme la présence croissante des Roumains, qui, en 2007, représentent le premier groupe immigré dans la moitié des villes (Massa, Lucques, Florence, Arezzo et Grosseto), les Albanais restant premiers dans quatre villes (et les Chinois toujours à Prato).

En 2003, la communauté la plus nombreuse dans une ville sont les Chinois de Prato (5 124), suivis des Chinois de Florence (3 893) et des Albanais de Pistoia (1 937). En 2007, les Chinois représentent toujours la première communauté urbaine, toujours à Prato (10 431), mais ils ont été doublés par les Roumains à Florence (4 789) (et par les Albanais (4 230)) ; le troisième plus grand groupe dans une ville est les Roumains d'Arezzo (3 229).

La plus forte proportion communautaire dans une ville concerne, en 2003 et en 2007, les Albanais à Pistoia (54 % et 47 %), suivis des Chinois à Prato (40 % et 44 %). Albanais, Roumains et Marocains sont les communautés les plus fréquentes dans les villes de Toscane ; ce sont aussi les groupes que l'on retrouve de manière plus importante dans l'ensemble des provinces et de la région. Certains groupes nationaux présentent manifestement une spécialisation urbaine, leur présence étant particulièrement importante dans certaines villes : les Pakistanais à Prato, les Sri-Lankais à Lucques, les Péruviens à Livourne, les Philippins à Pise et à Sienne, les Bangladeshis à Arezzo, les Serbes-Monténégrins à Sienne, les Ukrainiens à Grosseto.

2) La différenciation des afflux dans les villes

Entre 2003 et 2007 (cf annexe 12.8), c'est à Prato (+ 10 868, + 85 %) que l'immigration a été la plus importante, augmentation – la plus forte des dix villes - dont la moitié est constituée de Chinois (+ 5 307, +104 %). La deuxième ville où l'augmentation du nombre d'étrangers résidents a été importante, est Florence (+ 9 662, + 35 %) : le tiers de cet apport – le deuxième de toutes les villes en terme numérique – est constitué de Roumains (+ 3 180, + 198 %). Ces derniers ont aussi représenté la moitié de l'afflux immigré à Arezzo (+ 1 962, + 155 %), troisième de la période par son ampleur. Moins important, l'afflux d'Albanais a concerné avant tout les villes de la plaine florentine : Prato, Florence et Pistoia. Le nombre de Chinois, qui constituent le flux le plus massif, sur Prato, a cependant (légèrement) décliné à Florence où ils étaient en 2003 la première communauté étrangère (ils sont la troisième en 2007) ; les Chinois sont un des rares groupes dont le nombre a baissé dans une ville entre 2003 et 2007 (l'effectif de Philippins a aussi légèrement baissé à Sienne).

Dans la majeure partie des villes, les Roumains représentent le groupe national dont l'augmentation de l'effectif a été le plus important ; seuls l'afflux albanais a eu plus d'ampleur à Pistoia, sans parler de l'afflux de Chinois et d'autres groupes à Prato. Entre 2003 et 2007, période très courte pour rendre compte des mouvements de population, l'immigration dans les villes de Toscane est concernée par deux phénomènes migratoires majeurs : les villes sont tributaires soit de l'afflux général de la période, qui a en l'occurrence concerné les Roumains, soit de la spécialisation d'une communauté pour une ville précise, comme c'est le cas des Chinois.

3) Concentration urbaine et communautés étrangères

On peut déterminer le caractère urbain de chacun des groupes nationaux par le rapport entre leur effectif dans l'espace urbain et celui dans la province (A/B), dans le cadre hypothétique où la commune chef-lieu de province représente l'espace urbain de la province, et le paradigme centre/périphérie dans le territoire de la province (cf annexe 12.9). Ce rapport centre/périphérie est aussi utilisé afin d'évaluer le poids des groupes dans les communes à l'aune de l'espace régional (A/C). Il s'agit de voir si le paradigme de la centralité fonctionne pour tous les groupes nationaux.

En premier lieu, les taux les plus importants d'un groupe national dans une commune par rapport à son effectif dans la province, concernent les communautés de la ville de Prato (Chinois, Albanais, Pakistanais). Le plus faible nombre de communes de cette province peut fausser le rapport des localisations entre commune et province. La comparaison avec le rapport à l'aune de la région permet de dire que les Chinois et les Pakistanais observent une centralité sur la commune de Prato, mais pas les Albanais dont 73-74 % (2003 et 2007) de la proportion provinciale se trouvent dans la commune chef-lieu alors que cela ne représente que 7 % de la proportion régionale. Pour les Chinois, sont présents dans la ville 90 à 92 % de la proportion provinciale et 30 à 40 % de la proportion régionale, et, en ce qui concerne les Pakistanais, les chiffres sont respectivement de 90 % et de 54-56 %.

Les études sur l'immigration en Italie ont permis de reconnaître que certaines communautés immigrées présentaient une propension importante à la spécialisation urbaine en raison de leur spécialisation professionnelle, comme le travail domestique et les soins aux personnes, plus fréquente dans les villes, a fortiori dans les grandes villes (Colombo, 2003 ; Cominelli, 2003 ; Malucelli, 2002 ; Tognetti Bordogna, 2003). Les Sri-Lankais, Philippins, Péruviens, Ukrainiens, font partie de ces communautés à la spécialisation urbaine reconnue. En effet, 61 % des Sri-Lankais (en 2007) de la province de Lucques sont présents dans la ville, 69 % des Philippins de la province de Florence (2003) et 66 % et 71 % de celle de Pise (en 2003 et 2007), 76 % en 2003 et 83 % en 2007 des Péruviens de la province de Livourne : pour les Philippins et les Péruviens, la concentration spatiale est plus marquée. Les Bangladeshis, également, présentent une concentration conséquente sur la commune d'Arezzo : 70-74 % d'entre ceux de la province sont présents dans la ville, et cet effectif communal représente 42 à 37 % de celui de la région. Par contre, la concentration urbaine des Ukrainiens est moins évidente, avec "seulement" 35 % d'entre ceux de la province de Grosseto, en 2007, qui sont présents dans la commune chef-lieu.

Les communautés présentent des situations de concentration communale différentes selon les villes considérées. A part pour les groupes spécialisés, mais relativement moins nombreux, la diversité des concentrations sur la commune chef-lieu semble prédominer. Les Albanais, par exemple, présentent des rapports commune/province compris entre 14 % à Sienne en 2003 et 2007 et 46 % à Livourne, 45 % à Massa. Egalement, les Roumains présentent des rapports entre 21 % à Pistoia et 35 % à Lucques en 2003, et entre 10 % à Sienne et 42 % à Livourne en 2007.

En général, durant la courte période 2003 - 2007, pour les différents groupes nationaux, les rapports entre les effectifs dans la commune chef-lieu et ceux de la province n'évoluent pas, ou très peu, la stabilité étant prédominante : on ne distingue pas de concentration ou déconcentration significative. Florence se distingue cependant par une baisse de ces rapports concernant les Chinois, passant de 41 % à 34 %, et les Albanais, de 30 à 27 %. Il y a le même phénomène à Lucques pour les Roumains et les Albanais. Une telle dynamique fait supposer, pour ces deux villes, un phénomène de déconcentration de ces communautés vers les communes de la périphérie urbaine ou bien vers le reste de la province, phénomène conforme à la dynamique générale de périurbanisation-suburbanisation. L'exemple des Chinois, dont la présence baisse à Florence mais augmente à Prato, semble montrer que la déconcentration d'un groupe dans une ville peut se traduire par leur concentration dans une autre ville, et pas tant par une suburbanisation. L'analyse de la distribution des populations immigrées dans l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia éclaircira cette situation (cf infra).

III) La question du logement des immigrés en Toscane

D'une façon générale, la question du logement relève des carences des politiques sociales de décennies de politique italienne. Laissé au bloc social des propriétaires, individuels comme entreprises, le logement n'est que peu destiné aux populations nécessiteuses : avec moins de 5 % de parc public, l'offre de logement, insuffisante en général, relève surtout du privé, et l'accès à la propriété a toujours prévalu sur le développement du locatif. Dans ce contexte, mêmes les couches sociales nationales moyennes-basses rencontrent des difficultés importantes à l'accès de ce bien fondamental. Les initiatives s'adressant aux populations marginalisées, pauvres et immigrés, ont le plus souvent relevé de l'urgence et du temporaire, à l'aune de la position sociale conférée à ces populations.

Pour les immigrés, le manque de ressources économiques et d'autorisation de séjour, auquel vient se greffer l'illégalité de la situation d'emploi, constituent le cercle vicieux rendant plus difficile l'accès au logement. Si la crise du logement en Italie est structurelle, car concernant aussi une part de la population nationale, la condition d'immigré représente bien souvent un handicap à son intégration, ou tout simplement à des conditions de vie convenables.

Du point de vue de la division de l'espace intra-urbain, l'absence de politique du logement pour les immigrés sans ressources suffisantes a placé leur situation non seulement en fonction de la division centre/périphérie mais plus largement suivant la division entre espace convenable et espace dégradé : les centres historiques délaissés, les marges périphériques et les interstices urbains sont les espaces résiduels, abandonnés par la société dominante, des étrangers sans ressource.

1) La délégation aux institutions locales

Il faut rappeler que, depuis la fin des années 1990, la question du logement relève de la politique des collectivités locales. Dans une dynamique de décentralisation, la loi Turco-Napoletano n°40 de 1998 – article 38 alinéa 4, 5 et 6 – octroie la responsabilité de l'accès au logement social aux étrangers juridiquement en règle, aux Régions, Provinces et Communes d'Italie, à égalité de droits avec les Nationaux. La même loi – article 38 alinéa 1, 2 et 3 – précise aussi que les Régions, avec les Provinces et les Communes, doivent prendre en charge les centres de premier accueil.

La Toscane était une des régions d'Italie ne comptant pas encore de centre de rétention pour sans-papiers, les C.P.T.-C.I.E.. En 2008, le gouvernement italien a pris la décision d'en implanter un dans la plaine de Florence, entre Campi Bisenzio et Poggio a Caiano, malgré les protestations des élus locaux et régionaux³⁷¹.

Dans ce contexte de pénurie de logements, et d'urgence pour les migrants, les pouvoirs publics délèguent massivement leur pouvoir au privé social, le Tiers Secteur, O.N.G. et coopératives sociales qui sont au contact direct des populations. Ainsi, la Caritas Diocesana, l'A.R.C.I. (*Associazione Ricreativa e Culturale Italiana*), et bien d'autres associations de solidarité religieuses et laïques, suppléent les carences des pouvoirs publics en proposant des services essentiels : centres d'écoute, cantines, apprentissage de l'italien, aide juridique, etc. . A Florence, les associations de solidarité jouent un rôle fondamental pour le premier accueil des populations migrantes, ainsi que dans la première insertion sur le marché de l'emploi ; outre la Caritas, on peut citer la coopérative Madonnina del Grappa, l'Oasi, l'Arcobaleno. Les centres d'accueil, comme l'*Albergo popolare*, sont des points de référence pour les immigrés à peine arrivés dans la ville³⁷².

³⁷¹ Cf T. Galgani "Un Cpt a Campi ? La Toscana si ribella" (l'Unità, 31/07/2008) ; L. Montanari et S. Poli "Centro di accoglienza clandestini. La polizia vuole, la Regione no" (La Repubblica, 23/05/2008, <http://firenze.repubblica.it/dettaglio/articolo/1464447>) ; "Immigrazione : Cpt a Campi, o no ?" (31/07/2008, www.nove.firenze.it/vediarticolo.asp?id=a8.07.31.14.32) ; "Il nuovo Cpt a Campi Bisenzio" (26/09/2008, www.autoconvocata.org/ac/a/27298.html) ; "Firenze - Iniziativa contro la costruzione di un Cie a Sant'Angelo a Lecore" (10/11/2008, www.meltingpot.org/articolo13594.html). Ce nouveau CPT-CIE serait implanté sur la via Pistoiese, entre Campi Bisenzio et Poggio a Caiano, entre les localités Indicatore et Sant'Angelo a Lecore, dans les hangars d'un ancien centre de tir militaire, via del Dirigibile (visible sur GoogleEarth).

³⁷² Les centres d'accueil sont « réalisés par les institutions publiques et autogérés par les bénéficiaires, généralement des immigrés sans groupe familial, se caractérisant par un séjour plus long que prévu (plusieurs années). Il s'agit de situations qui se relient d'une part aux centres de premier accueil du point de vue des conditions de logement offertes (chambres collectives, règlement intérieur, cohabitation de personnes qui ne se sont pas "choisies" mais ont été regroupées sur la base de critères d'attribution), d'autre part aux logements normaux (autogestion, sans limite de durée, loyer social) » (Folini, 2003, p 37).

2) Cadre général des difficultés de logement des immigrés en Toscane

a) Difficultés structurelles

Nous avons déjà évoqué la question générale du logement pour les immigrés en Italie, et des difficultés qu'ils rencontrent pour trouver un appartement (surpeuplement, surloyés) et des solutions qu'ils trouvent pour tenter d'y remédier (bidonvilles, occupations *abusive*, hébergement chez les co-nationaux, etc.). En Toscane, la question du logement des immigrés s'inscrit de plain pied dans ce cadre national : on retrouve dans la région les principales caractéristiques du problème de logement que rencontrent les immigrés ailleurs en Italie. Pour la Fondazione Michelucci (2008), « *l'information générale consiste en la sur-représentation massive des immigrés dans toute la gamme des situations de privation [disagio] et d'exclusion du logement. L'information la plus frappante, cependant, concerne la fréquence de la composante immigrée dans les situations de privation les plus aiguës, jusqu'à l'exclusion proclamée, et le fait que ces situations touchent également des immigrés qui ont un travail et un revenu ne sont pas rares* » (p 13).

Malgré les difficultés d'évaluation quantitative, la Fondazione Michelucci estime que la majeure partie des personnes et des familles étrangères se sont insérées positivement dans la société locale, et disposent d'un domicile, mais qu' « *une minorité croissante de groupes [se trouvent] en condition de manque de logement qui, bien que ne vivant pas particulièrement dans des conditions de précarité et de marginalité, est contrainte de recourir à des solutions d'habitat informelles et précaires* », avec, depuis le milieu des années 2000, « *une intensification des phénomènes d'installation informelle ou illégale [abusive] : non seulement des micro-installations diffuses dans les zones les moins visibles de la ville diffuse, mais aussi l'utilisation de hangars, de zones industrielles abandonnées et de bâtiments publics vides (même dans le centre des villes), et, sur la côte, d'anciens campings ou de campements [tendopoli] improvisés au voisinage des infrastructures routières et portuaires* » (p 17).

Folini (2003, p 46) rappelle la position de la demande immigrée dans un marché immobilier segmenté en leur défaveur :

- « *à parité d'offre de logement, les loyers demandés aux immigrés sont supérieurs d'au moins 30 % ;*

- *à parité d'offre de logement, les conditions de contrats pour les immigrés sont souvent non réglementaires [irregolari] ;*

- *sont loués aux immigrés des logements impropres à l'habitat, exclus du marché pour raison de dimension et/ou d'entretien ;*

- *sont loués aux immigrés des locaux inhabitables (fonds, entrepôts, mansardes, garages, caves, hangars, caravanes, etc.) au prix de logements normaux »*

Si les difficultés pour trouver un domicile convenable concernent le plus souvent une partie des nouveaux arrivés - celles et ceux qui ne disposent pas d'aide de leurs

coreligionnaires dans le cadre des chaînes migratoires -, les années 2000 en Toscane soulignent en particulier la situation précaire du logement pour les migrants roumains, et plus généralement des ressortissants d'Europe orientale, sans parler des Roms et Sinti. Aux nouveaux arrivés s'ajoutent ceux qui ont subi l'échec de leur insertion sociale, économique et sur le plan du logement, notamment par le non-renouvellement de leur autorisation de séjour : la rigidité des normes juridiques d'octroi des permis de séjour a jeté nombre d'immigrés dans le cercle vicieux de la précarité où toutes les privations se cumulent les unes aux autres. Depuis 2003 avec le Traité de Dublin qui oblige les demandeurs d'asile à rester dans le pays européen par lequel ils sont entrés, les réfugiés inscrits à Florence – donc statutairement en règle – ne peuvent plus migrer et sont littéralement abandonnés à eux-mêmes, passant de squats en squats et d'expulsion en expulsion : ces dernières années, les Somaliens se sont trouvés dans cette situation (Tosi Cambini, Scarselli, 2010).

b) La réussite : l'accès à la propriété

Il faut souligner que dans ce tableau pessimiste, l'accès à la propriété du logement par des étrangers n'est pas négligeable dans les provinces de Florence et de Prato : le bilan 2007 du bureau d'étude *Scenari Immobiliari* révèle que 15 % des acquéreurs de la province de Florence sont étrangers, et 12,6 % dans la province de Prato³⁷³. Il faut ainsi tenir compte de l'amélioration du niveau de vie de certaines personnes ou de certaines communautés étrangères, en lien notamment avec leur durée de séjour à Florence ou en Italie, et avec leur insertion économique.

Pour les immigrés aussi, l'accessibilité à la propriété du logement doit tenir compte du schéma classique de la géographie centre/périphérie de la rente urbaine : la localisation des acquisitions immobilières de la part d'immigrés étant motivée par des prix d'achat moins élevés, ces biens se situent de préférence dans les périphéries urbaines, voire, plus loin, dans des centres mineurs (*Scenari Immobiliari*, 2005). La rente urbaine contribue ainsi à la périurbanisation et à la contre-urbanisation des populations immigrées devenues propriétaires ou afin qu'elles le deviennent : la diffusion territoriale de ces populations, réalisée via le marché immobilier, est ainsi un signe d'insertion dans la formation sociale d'accueil. C'est ainsi que *Scenari Immobiliari* (2005) explique la baisse des acquisitions, dans la province de Florence, de la part d'immigrés extra-communautaires entre 2004 et 2005, passant de 6,5 % du total des échanges à 5,3 % (soit une baisse de 18,5 %) (p 5), par un déplacement des acquisitions en dehors de la province, en raison de la hausse du prix de l'immobilier. Ainsi,

³⁷³ ANCE Toscana – *Scenari Immobiliari* (2007), *Sesto rapporto sul mercato immobiliare della Toscana*, www.scenari-immobiliari.it/ITPublic/fset00.aspx, pp 54 et 141. Il est cependant nécessaire d'ajouter deux remarques : 1) l'accessibilité à la propriété du logement doit tenir compte du schéma classique de la géographie centre/périphérie de la rente urbaine ; 2) parmi ces étrangers extra-communautaires, les Russes sont particulièrement remarquables, « dans un marché résidentiel florentin, [qui est] notoirement un marché d'élite » (Ibid. p 55), « une bonne partie des étrangers se tourne vers le marché florentin dans un but d'investissement (le rendement en ville est autour de 5,5 %) ou pour l'acquisition de logements résidentiels de haut niveau » (Ibid. p 54) : ces "étrangers", même extra-communautaires, n'ont manifestement pas le même profil que les "travailleurs immigrés" dont il est question dans cette thèse.

l'augmentation du prix de l'immobilier dans la province de Florence contribue à la diffusion en dehors de son territoire des immigrés ayant la possibilité d'accès à la propriété du logement. Péri-urbanisation et contre-urbanisation sont à la fois la conséquence de la rente urbaine et de l'insertion socio-économique des populations immigrées, phénomène pouvant aussi se traduire par une augmentation de la mobilité domicile-travail et des besoins de transport.

c) Les étrangers dans le logement public social à Florence

Le déficit chronique de constructions de logements sociaux représente un handicap pour les immigrés quant à l'accès à ce bien fondamental. Ce sont les communes, de concert avec la Région, qui ont cette carte politique en main. On peut prendre Florence comme exemple de politique d'insertion des immigrés par le logement public social, commune qui est sans doute en avance sur les autres, malgré les problèmes toujours existants.

A Florence, la population immigrée qui a trouvé un logement social au début des années 2000 est estimée à 7-8 % : plus de 90 % ont donc eu recours au logement privé (Folini, 2003, p 45). Le logement social est largement représenté par le logement public, E.R.P : *Edilizia Residenziale Pubblica*. Le logement public social est a priori une solution envisagée pour résoudre les difficultés d'accès au logement pour les immigrés. Dans son combat pour le logement pour les immigrés, la Fondazione Michelucci (2008b) a réalisé une enquête sur la présence des familles immigrées dans le logement public social à Florence.

Dans la commune de Florence, le patrimoine immobilier public social est constitué de 7 200 logements en 2007, ce qui représente environ 5 % du parc de logements total (la moyenne nationale tourne autour de 4 – 5 %). « *Le nombre total de bénéficiaires dans la ville est proche de 19 000 personnes, ce qui correspond à 5 % de la population de Florence. Un habitant sur 20, donc, loge dans un logement social [casa popolare]* » (p 1). A Florence, la part d'étrangers dans le logement public social n'est pas supérieure à ce qu'elle représente dans la population de la ville : cette part est de « [...] 9 % du total des bénéficiaires, en ligne, même, légèrement inférieure – avec la proportion d'immigrés résidents sur le total de la population (9,5 %) ». Les trois communautés les plus nombreuses proviennent d'ex-Yougoslavie, du Maroc et d'Albanie.

Portant sur les trois Quartiers comptant le plus de logements sociaux – les Quartiers 3 (sud-est), 4 (sud-ouest), et 5 (nord-ouest) – la Fondazione Michelucci y a relevé 120 familles étrangères sur un total de plus de 3 100 familles bénéficiaires. La proportion de ces familles étrangères est, respectivement aux trois Quartiers cités, de 6,7 %, 2,3 % et 5,7 % : on peut ainsi affirmer que la part que représentent ces familles étrangères bénéficiaires dans le parc social public est faible. On pourra noter, ce que ne fait pas la Fondazione, que la moitié de ces familles étrangères (65) sont localisées dans le Quartier 5, une proportion (55 %) supérieure à celle du total des familles bénéficiaires (36 %) par rapport à l'ensemble des trois Quartiers : malgré la faible part de familles étrangères bénéficiaires d'un logement social public dans la ville, ces familles sont sur-représentées, relativement à leur distribution dans les Quartiers,

dans le Quartier 5 (Novoli, Le Piagge) qui est le plus populaire voire le plus dégradé. La taille de ces Quartiers ne permet pas non plus de disposer de localisations plus fines, révélant les zones les plus misérables de la commune (p.ex. Le Piagge). L'enquête révèle aussi une cohabitation générale de « *basse conflictualité* » (p 2) dans les relations de voisinage : soit elles sont bonnes voire excellentes, soit elles présentent des difficultés en raison des conditions sociales tant des Nationaux que des étrangers, qui auraient mérité un accompagnement suivi.

Les étrangers représentent une part importante (30 %) des demandes de logement public social, une proportion largement plus importante que celle de la présence étrangère dans la ville ; cette part dans les demandes tend à augmenter, témoignant des difficultés que constitue le logement pour les immigrés. Par contre, la proportion des étrangers qui a pu bénéficier d'un logement public social, 17 % entre 1999 et 2007, est inférieure à celle qu'ils représentent dans la liste d'attente.

Rappelons qu'il y a des conditions strictes de possibilité de demande de logement social : il faut être déclaré *residente*, c'est-à-dire être habitant déjà inscrit à l'état civil de la commune (ce qui requiert d'avoir un permis de séjour en règle [*regolare*]), et, depuis la loi Bossi-Fini, disposer d'un permis de séjour de deux ans minimum. De plus, malgré le principe d'égalité entre nationaux et étrangers sur les listes d'attente de logement social, déclaré depuis la loi Turco-Napolitano de 1998, des Mairies tendent à l'enfreindre ou bien à le contourner, par exemple en prenant en compte l'ancienneté de résidence dans la commune, ce qui donnerait la priorité aux locaux au détriment des immigrés ; à Florence, le système de points dans la liste d'attente ne verse pas dans cette perversion.

Le profil des demandes présente cependant des différences entre Italiens et étrangers. La différence principale concerne les revenus et le critère d'expulsion. Pour les étrangers, les motifs de demande de logement social concernent surtout le revenu disponible insuffisant pour le marché privé du logement, motif plus important que chez les Italiens, tandis que pour ces derniers le motif d'expulsion est plus largement présent. Vu que les étrangers n'ont pas suffisamment d'"histoire" à propos de leur présence et du logement, le motif d'expulsion peut sembler discriminatoire ; de même, le critère de l'âge – pour les personnes âgées – ne va pas dans leur sens. Cependant, globalement, si les étrangers sont plus nombreux dans la couche inférieure de la liste d'attente [*graduatoria*] que les Italiens, ils sont tout aussi nombreux qu'eux (7 %) dans la couche supérieure : les étrangers qui auront le plus de "chances" d'obtenir un logement social seront les plus nécessiteux. De plus, depuis le début des années 2000, la libéralisation du marché du logement locatif privé a entraîné une augmentation des expulsions, augmentant du même coup la part des relogés pour expulsion dans le parc social public : de fait, le critère de l'expulsion pour obtenir un logement social public ne favorise guère les étrangers.

d) Les *Agenzie casa*

Au début des années 2000, une dizaine d' *Agenzie Casa*, dont la contribution est importante pour réduire l'exclusion par le logement, existent en Toscane (Folini, 2003, p 45). Leur fonction est de jouer les intermédiaires entre d'une part l'offre de logement privée, et d'autre part la demande solvable émanant de populations immigrées, notamment en proposant des garanties (Folini, 2003 ; Ianni, 2002). Mais, pour autant que leur mission soit louable, elle est difficile et fragile face un marché privé qui réagit en fonction de ses intérêts. Fonctionnant sur le bénévolat, ces *agenzie* ne pourront atteindre l'efficacité et l'ampleur d'une telle mission qu'appuyées par les institutions publiques, lesquelles se remarquent par leur absence (ibid., p 42).

3) Structures et expériences d'accueil

Pour les immigrés comme pour les Italiens, le logement, c'est surtout l'affaire du marché (privé). La politique du logement pour les immigrés renvoie à l'urgence dans laquelle se trouvent ces derniers, qui ressemble plus à une lutte contre la pauvreté par son versant caritatif. Centres d'accueil et opérations d'aides d'urgence sont des exemples d'actions concrètes mises en place par les Régions.

a) Les centres de premier accueil

Comme leur appellation l'indique, les centres de premier accueil ont pour mission d'être le lieu de référence potentiel pour les immigrés nouvellement arrivés sur le territoire italien. Ces centres offrent gratuitement aux migrants le gîte et le couvert, de même que certains services sanitaires et d'information. Souvent en délégation totale, ils sont sous la responsabilité des communes, qui ont un rôle de coordination et signent des conventions avec des gestionnaires du privé social (coopératives, associations, groupes de volontaires, ONG).

L'enquête réalisée par la Fondazione Michelucci sur les centres de premier accueil entre 1994 et 1996, montre que leur localisation est en conformité avec celle de la population immigrée en Toscane : dans le Valdarno de Florence à la mer, et sur le littoral nord de la région. Au milieu des années 1990, il y a une quarantaine de structures d'accueil en Toscane. Avec 720 places en 1996, force est de constater sur les centres d'accueil ne répondent que de manière minimale aux besoins des immigrés en matière de logement.

Les populations accueillies sont surtout des personnes seules, hommes ou femmes. Les nationalités utilisatrices de ces centres sont variables, et sont fonction des flux et des périodes de migrations ayant concerné tel ou tel groupe. Cependant, s'il n'y a aucune sélection ou discrimination à l'entrée, « [...] *ne se sont jamais adressés à des structures de premier accueil des immigrés appartenant à des groupes importants comme les Chinois, les Indiens, les Philippins, les Sri-Lankais, les Egyptiens, les Iraniens, les Roms* » (Fondazione Michelucci, 1996, p 68). La particularité de ces populations tient à une auto-organisation

spécifique, plus endorégulée, de leurs besoins en matière de logement, et de leurs besoins sociaux plus généralement.

b) Le projet *Azione Comune*

Une expérience d'insertion d'étrangers par le logement social a eu lieu avec le projet *Azione Comune* à la fin des années 1990³⁷⁴. Ce projet établi sur un an et demi – première phase de six mois en 1999, puis seconde phase “*Azione Comune 2000*” d'un an jusqu'à fin décembre 2000 - entendait répondre à l'aide d'urgence à fournir aux réfugiés du Kosovo et des régions balkaniques. Ont été mobilisées dans ce projet un grand nombre d'institutions (Préfecture, agence sanitaire (ASL), Conseil Italien aux Réfugiés (CIR), etc.), d'associations d'inspiration religieuse ou laïque (Caritas, ARCI Toscana), de syndicats, d'organisations non gouvernementales, et était financée par le Ministère de l'Intérieur et la Commission européenne. Une trentaine de centres d'accueil “*Azione Comune*” ont ainsi été ouverts dans toute l'Italie, souvent de petite dimension, proposant un millier de places [*posti letto*]; la Toscane, avec treize centres d'accueil, a été la région qui a accueilli le plus fort contingent de réfugiés.

Le premier objectif était de trouver un logement pour des individus et des familles kosovares et/ou roms et de les accompagner soit en vue d'un rapatriement soit d'une insertion en Italie; divers services étaient aussi mis à disposition: orientation, aide juridique, cours de langue, soutien médical et psychologique, etc). Outre les centres d'accueil, ces familles et individus pouvaient bénéficier d'une aide financière [*contributo alloggio*] afin de trouver un logement par elles-mêmes dans le marché privé locatif.

Azione Comune a jeté les bases d'un système d'aide et d'accueil, impliquant associations, ONG et institutions publiques, qui sera réutilisé par la suite, notamment pour répondre aux demandes de logement des Roms des camps de Florence. Il s'agissait en effet de trouver des solutions à l'urgence de l'installation de familles et aux difficultés inhérentes à la concentration de population étrangère (crainte de phénomène de ghetto, ne pas faire supporter tout le poids sur les villes et notamment Florence, répondre à l'hostilité de maires ou des populations locales) par l'éparpillement de ces populations, la diffusion territoriale étant perçue comme une solution générant moins de problèmes.

c) L'accueil d'urgence de réfugiés du Kosovo

En août 1999, nous avons rendu visite à un Centre d'accueil pour réfugiés du Kosovo [*Centro Accoglienza Profughi Kosovari*] géré par la Caritas avec la coordination des Communes et de la Préfecture, dans le contexte de l'exode de population de cette région de Yougoslavie en raison de la guerre. Ce Centre était situé au Couvent de l'Incontro, isolé au sommet d'une colline, à 10 kilomètres à l'est de Florence, sur la commune de Bagno a Ripoli.

³⁷⁴ <http://web.tiscali.it/azione-comune/>

Anna Maria Tedde, de la Caritas, nous a relaté les conditions de refuge des cinq familles hébergées, soit une trentaine de personnes.

Arrivés sur des bateaux à moteur [*scaffi*], ces Kosovars ont débarqué sur les côtes italiennes en avril 1999, de manière clandestine. Ils ont été accueillis par les autorités à Bari, puis sont venus par leurs propres moyens à Florence, car y disposant de parents présents. Au moment de notre visite, le Centre ne comptait que des Kosovars. A un moment donné, des Roms ont aussi été accueillis - une famille nomades de douze enfants - mais les difficultés de cohabitation ont été telles avec les Albano-Kosovars qu'ils ont dû partir (déjà des difficultés d'intégration au Kosovo et des habitudes de vie très rustiques – « *dormir par terre, ne pas utiliser les sanitaires, etc.* » - étaient réelles pour ces Roms). « *En arrivant au centre, il y a eu une réaction de rejet, les réfugiés sont repartis pour les camps près de Florence ; puis ils sont revenus car le confort était plus important ici* ». Dès l'arrivée de ces personnes, une campagne sanitaire a été mise en place, avec des vaccinations, surtout contre la tuberculose.

En tant que réfugiés, les Kosovars sont « *psychologiquement traumatisés, et réapprennent progressivement à se réhabituer à une vie pacifique* ». Les enfants particulièrement ont subi des traumatismes lors des périodes de bombardements. Mme Tedde souligne que les relations des mères, et plus globalement des parents, à l'égard de leurs enfants sont agressives, sans doute en raison des troubles psychiques subis lors de la guerre, mais aussi, selon elle, en raison d'un manque d'éducation dans une société où les relations sont rustres et agressives : « *Les enfants n'ont pas été élevés dans un environnement affectueux qui les prenne en considération, par exemple ils sont souvent malades car les mères ne s'occupent pas de les couvrir* ».

Le Centre d'accueil fournit gratuitement aux réfugiés le gîte et le couvert. Avec les enfants, ont été mis en place des travaux d'apprentissage de l'italien par l'intermédiaire de jeux. Les femmes apprennent aussi l'italien, s'occupent de leurs enfants, et depuis peu se lancent dans la broderie. Pour trouver de l'argent, « *les hommes, au début, vivaient de mendicité aux feux rouges [semafori], puis tous ont travaillé au noir, comme débardeurs [scaricatori], dans le bâtiment, où ils sont mal payés ou pas du tout* ». « *Deux hommes ont réussi à avoir un emploi en règle, avec l'aide de la Caritas : l'un travaille dans la blanchisserie qui a pour client le centre d'accueil, l'autre dans une entreprise de nettoyage* ».

Pour A.M. Tedde, l'avenir était incertain pour ces réfugiés : ils ne souhaitent pas retourner au Kosovo où ils ont tout perdu. La solution semble soit de continuer la migration – « *une famille est partie pour l'Allemagne où elle a retrouvé de la famille* » - soit l'insertion en Italie et en Toscane : « *une maison a été trouvée dans le Mugello pour une famille* ».

La localisation du Couvent dell'Incontro, au sommet d'une colline et à dix kilomètres de Florence, n'est pas une condition facile pour se déplacer et trouver un travail ; souvent les hommes vont travailler assez loin. Pour la rentrée scolaire, un des problèmes soulignés par A.M. Tedde est l'insertion des enfants, loin des écoles. Sans compter que l'hiver rendra les conditions de vie et d'accès au Centre plus difficiles.

En août 1999, après trois mois d'ouverture, la plus grande incertitude règne quant à l'avenir du centre d'accueil. En 2005, lors de notre passage à Florence, le centre d'accueil avait été fermé.

IV) Illustrations du problème du logement concernant quelques groupes nationaux à Florence

S'il y a des caractéristiques générales à propos de la question du logement concernant les immigrés, établies parce qu'elles sont plus fréquentes, ou bien parce qu'elles sont plus visibles, voire parce qu'elles sont plus révoltantes, toutes les communautés immigrées ne sont pas logées à la même enseigne, surtout au même moment. Se distinguent ainsi celles d'immigration plus ancienne, d'avant les années 1990, pour lesquelles le facteur "temps" a joué en faveur de leur insertion, auxquelles il faut ajouter le cas des "communautés urbaines". Egalement, certaines populations étrangères ne rencontrent pas de problèmes d'insertion économique, comme en général les ressortissants de pays de l'OCDE, dont la présence est historiquement relevée à Florence, ou encore le personnel religieux, étudiantin et universitaire, etc. . « *Pour le reste, la plus grande partie des immigrés est obligée de s'exposer aux formes de spéculation du logement du marché de l'immobilier [...]* » (Fondazione Michelucci, 1996, p 229).

1) Les populations d'immigration plus ancienne

Les étrangers d'immigration déjà ancienne ont eu le temps de s'insérer et de résoudre leur problème de logement. A priori, parmi ces populations se trouve la plus grande part de ceux ayant pu accéder à la propriété³⁷⁵.

De plus, il ne faut pas oublier que les premiers flux, jusqu'au début des années 1990, c'est-à-dire avant l'arrivée d'Albanais, se déroulaient à la fois dans un contexte d'immigration assez contenu et à un moment de moindre hostilité vis-à-vis des étrangers extra-communautaires, présentant ainsi des conditions d'accès au logement moins difficiles que par la suite. Les entrées qui ont été antérieures à la libéralisation du marché locatif, ont sans doute évité aux populations concernées, surtout au début de leur présence en Italie, quand leurs ressources sont plus restreintes, de supporter la période de hausse des loyers et de réduction du parc résidentiel locatif.

A Florence, des communautés, désormais restreintes au regard des flux postérieurs, ont ainsi pu résoudre leur problème de logement : Cap-Verdiens, Ethiopiens, Erythréens, Egyptiens, Tunisiens, Iraniens, certains Somaliens. La question de leur logement, de leur localisation et même de leur mobilité résidentielle, suit à présent la structure sur ces thèmes de

³⁷⁵ Nous ne disposons malheureusement pas d'information précise sur ce thème.

la population majoritaire autochtone. Les réfugiés somaliens représentent un cas d'échec manifeste (Tosi Cambini, Scarselli, 2010).

2) Les "communautés urbaines" : *colf* et *badanti*

Comme nous l'avons déjà vu, les travailleurs domestiques et le personnel d'aide auprès des familles, ont des caractéristiques résidentielles particulières. En outre, il s'agit presque essentiellement de femmes, à part pour les Sri-Lankais pour lesquels les hommes comme les femmes sont concernés. Le plus souvent, et surtout au début de leur tâche auprès des familles, ces *colf* et *badanti* logent chez leur famille-employeur, dans des conditions d'autonomie le plus souvent restreintes ; à la précarité des conditions de vie, économiques mais aussi affectives, s'additionne une précarité juridique tant pour le permis de séjour que pour la déclaration d'emploi.

L'objectif de ces *colf* et *badanti* est, concomitamment avec une amélioration de leurs ressources économiques, de prendre un logement en location et indépendant de leur lieu de travail, afin d'effectuer des services *a ore* auprès d'une ou de plusieurs familles. Obtenir un logement indépendant de celui des familles-employeurs représente pour ces travailleuses une conquête dans leur vie sociale, économique, familiale.

Avec le temps, le projet migratoire originel a pu varier. Les naissances, les regroupements familiaux, ont pu changer les perspectives de vie dans le pays d'accueil, et orienter vers une installation sans doute définitive. Sortir du logement de la famille-employeur signifie aussi d'entrer dans le marché du logement global de la ville, avec les difficultés évoquées concernant le marché locatif, surtout privé. Afin de supporter les loyers, il n'est pas rare que des *colf* et *badanti* cohabitent, entre femmes voire entre familles, le plus souvent du même groupe national. De surcroît, ce changement de condition de travail et de logement signifie un changement de localisation résidentielle : « *Dans l'aire florentine, les femmes immigrées qui habitent chez leur employeur sont concentrées surtout dans les quartiers du centre historique de Florence et dans les communes de Fiesole et Bagno a Ripoli, tandis que celles qui ont leur propre logement résident surtout dans les communes de Sesto Fiorentino, Campi Bisenzio et Scandicci* » (Fondazione Michelucci, 1996, p 234).

3) Les Albanais

L'enquête sur l'immigration albanaise à Florence développée par Marcetti et Solimano (1999), de la Fondazione Michelucci, témoigne à la fois des difficultés générales quant à la question du logement, tant pour l'ensemble des immigrés qu'ailleurs en Italie, et des problèmes particuliers d'un groupe national stigmatisé à la fin des années 1990, qui dispose d'une image socio-symbolique négative.

Comme pour toute population immigrée, le logement est un problème difficile à résoudre pour les Albanais, plus difficile que de trouver un emploi, au noir, que ce soit pour

les femmes (travail domestique, soin aux personnes) comme pour les hommes (bâtiment). Le constat qui est fait par l'enquête est qu'il n'y a « aucune relation entre pauvreté extrême, exclusion et précarité du logement » (Marcetti, Solimano, 1999) : l'inaccessibilité au logement est telle pour les immigrés que ces difficultés ne dépendent pas tant de leurs ressources financières. « Dans l'immigration albanaise, il est fréquent, dans de telles conditions, qu'après des années d'immigration, de centres d'accueil ou de chambres chez des connaissances, on se retrouve dans un baraquement informel, parmi d'autres cabanes, sous la préoccupation continuelle de l'expulsion forcée, même si on a un permis de séjour et un emploi en règle » (ibid., p 81).

Dans un premier temps, les conditions du premier contact avec la ville méritent d'être soulignées : à la fin des années 1990, les trois quarts des immigrés albanais arrivent directement à Florence parce qu'ils y ont de la famille ou bien des amis. Il faut, dans un deuxième temps, tenir compte de la circulation de l'information et des lieux où elle se passe : la gare centrale, S. Maria Novella à Florence, tient à ce titre un rôle central, en tant que zone de passage, de rencontre, de retrouvailles, d'échanges. Dans un troisième temps, l'approche vers le marché du logement officiel se fait progressivement, par étapes : « Dans de nombreux cas, pour un Albanais à peine arrivé à Florence, le parcours vers un domicile [sistemazione] stable part vraiment de ce premier échange d'informations, qui dans la phase initiale concerne surtout des renseignements de dortoirs illégaux [abusivi] ou précaires et l'hospitalité auprès de connaissances ou de parents. Dans une deuxième phase, il y a un rapprochement vers les services des structures d'accueil privées ou publiques, et vers le marché immobilier privé » (ibid., p 79).

On retrouve pour les Albanais des points communs aux situations du logement endurées par les immigrés :

- des conditions d'habitat (espace, hygiène) insuffisantes, refusées par les Italiens ;
- le surpeuplement et la promiscuité : le domicile est souvent une seule pièce, partagée avec d'autres personnes ;
- souvent des locations au noir, aux loyers plus élevés que pour les autochtones, preuve d' « un marché de l'immobilier fortement stratifié qui a incorporé dans ses mécanismes la différenciation ethnique » (ibid., p 81)
- une absence d'alternative conduisant les immigrés à accepter de telles conditions.

Si cela ne représente pas une condition d'habitat convenable, le surpeuplement du logement - cohabitation par familles ou par connaissances d'origine (rue, voisinage, quartier) - est aussi une solution envisagée afin de pouvoir subvenir aux loyers surélevés. La solidarité entre co-nationaux, pour un cadre de difficultés connues de tous, est une chose importante.

Le marché de la location destiné aux immigrés à Florence révèle une structure transposable à d'autres villes d'Italie, à savoir une segmentation du marché immobilier en charge d'exploiter la condition immigrée : « A côté d'un marché "officiel", destiné aux

familles florentines ou italiennes (avec patto in deroga, contrats conventionnés), on entrevoit à contre-jour deux marchés “gris” : un, de bonne qualité, destiné aux étudiants et aux étrangers “riches”, avec des nécessités financières très élevées que les étudiants peuvent supporter seulement par la cohabitation et les étrangers seulement par des séjours brefs ; un dernier secteur du marché est destiné aux immigrés. Egalement dans ce cas, les demandes financières sont exorbitantes, mais la qualité des lieux est infiniment plus faible » (ibid., p 81). En conséquence, « beaucoup d’immigrés albanais qui ne sont pas pauvres sont mal logés ; ceux qui sont pauvres sont sans toit. Leur domicile est tendanciellement pire ou plus cher que celui qui est accessible par la population locale à égalité de revenu » (ibid ; p 81).

Des Albanais arrivent à s’en sortir, sur le plan du logement, dans les conditions difficiles évoquées ; mais certains n’y arrivent pas, et sont poussés vers l’habitat spontané, informel, précaire.

4) L’habitat informel des immigrés dans la plaine de Florence – Prato

Avec l’aide de la Région Toscane, la Fondazione Michelucci (2008) a mené une enquête sur le logement informel et précaire des immigrés dans l’aire urbaine Florence-Prato en 2006-2007. À ce moment-là, la volatilité et la mobilité des personnes étant importante, les installations informelles concernent environ 1 650 personnes, dont presque 500 mineurs (ibid., p 25). La distribution par commune est de :

- 1 200 personnes (dont 350 mineurs) dans la commune de Florence, éparpillés sur 20 à 25 sites ;

- 360 personnes à Sesto Fiorentino (dont 120 mineurs) sur 6 à 7 lieux, avec une occupation de 300 personnes (ancien hôpital Luzzi) qui se sont déplacées au début de l’année 2008 à 250-270 personnes sur une ancienne caserne (Donati) ;

- une trentaine de personnes à Campi Bisenzio (aucun mineur) ;

- 15 personnes à Calenzano (aucun mineur) en trois installations ;

- quelques personnes à Prato, où les installations sauvages sont rares.

La plus grande partie de ces installations informelles sont situées dans les communes de la première périphérie ouest de Florence (cf annexe 12.10) ; quelques-unes concernent aussi les faubourgs de la ville, au nord (Careggi), à l’ouest (Novoli), à l’est (S. Salvi). Deux types d’installations informelles se distinguent. Le premier type est une forme d’occupation organisée autour d’un mouvement revendicatif du style D.A.L. – Droit au Logement en France : le *Movimento di Lotta per la Casa*. Ils visent particulièrement les bâtiments publics vides, de dimensions assez grandes, et y promeuvent une auto-organisation collective ; 1 300 immigrés sont “embarqués” dans les occupations du *Movimento* au moment de l’enquête. A Florence, les occupations sont plutôt situées dans les faubourgs et la périphérie de la ville, et dernièrement dans le centre historique avec l’occupation de l’ancien hôpital Meyer par les Somaliens ; plus précisément, c’est surtout la périphérie occidentale qui est concernée pour

les occupations de bâtiments publics vides (ex-CNR, ancien hôpital, ancienne école, ancienne clinique, etc.) ou de friches industrielles (Osmannoro, Calenzano, ancienne huilerie de la via Pistoiese³⁷⁶).

Le second mode d'installation concerne des initiatives de plus petites dimensions, effectuées par de petits groupes (voire s'agrandissant par agrégation), plus diffuses, avec un habitat plus spontané (caravanes, baraquements) et plus diffus hors de l'espace urbain : plus on s'éloigne de Florence, plus ils représentent la solution d'urgence de logement auto-régulé.

« *Les politiques locales qui se sont mesurées à l'habitat informel ont surtout eu une approche préventive-dissuasive d'expulsion forcée des installations et, dans quelques cas, le déplacement des groupes pour des motifs hygiénico-sanitaires. Ces deux types de cas ont rarement été suivis d'une prise en charge des personnes concernées* » (ibid., p 26). Les expulsions rapportées par la Fondazione Michelucci (2008, p 28) se soldent en effet par des placements dans des centres d'accueil, ou par des "renvois dans la nature", les immigrés concernés allant s'installer à un autre endroit sans solution de logement, ce jeu du chat et de la souris témoignant de l'impuissance des pouvoirs publics³⁷⁷.

Tout mode d'installation confondu, les nationalités impliquées sont le plus souvent des Roumains (800, surtout des hommes, dont 250 mineurs), et secondairement des Marocains (250, dont un tiers de femmes, avec 80-85 mineurs) et des Albanais (100, dont un tiers de femmes et un tiers de mineurs), certains endroits comptant même des demandeurs d'asile somaliens (180-190), érythréens et éthiopiens (ibid., pp 28-30). La plupart de ces étrangers, surtout les Roumains, sont en situation irrégulière. La mosaïque est complétée par des Roms, roumains ou italiens, ainsi que des Italiens en situation sociale et psycho-sanitaire difficile, auxquels s'ajoutent des individus étrangers d'autres provenances. De nombreuses familles sont ainsi impliquées dans ces installations informelles ; les mineurs, le plus souvent en bas âge, peuvent représenter un quart à un tiers de la composante de ces groupes.

On peut établir des liens entre les diverses nationalités impliquées dans l'habitat précaire, et les types d'installations et leur localisation dans la plaine Florence - Prato. La comparaison entre les cartes permet en effet d'établir que les installations d'Africains ont lieu dans la périphérie immédiate de Florence (en plus du noyau de Campi Bisenzio) alors que celles des Roumains sont plus dispersées dans l'espace non urbain. On peut ainsi établir deux correspondances : une correspondance entre nationalités africaines, proximité de Florence, et occupations de bâtiments vides sous l'égide du *Movimento di Lotta per la Casa*, et une autre correspondance entre ressortissants roumains, dispersion dans l'espace moins urbanisé et campements – baraquements. Ces différences renvoient certainement à des modes d'occupation, de luttes, diamétralement opposés : des modes d'organisation construites

³⁷⁶ En septembre 2007, cette huilerie [oleificio] a été évacuée à des fins de requalification urbaine : « *Dans le bâtiment, qui se trouvait à l'état d'abandon depuis plus de 40 ans et était devenu au cours du temps un refuge pour de nombreux SDF, ont été trouvée par la Police Municipale 9 personnes adultes (4 femmes et 5 hommes) de nationalité roumaine. Tous ont été arrêtés pour invasion de terrain et pour dommages. L'opération prépare l'imminent commencement des travaux d'assainissement et de requalification de la zone [...]* » ("Sgomberato l'ex oleificio Nucci in via Pistoiese", 12/09/2007, www.nove.firenze.it/vediarticolo.asp?id=a7.09.12.13.09 .

³⁷⁷ Cf le cas des Somaliens in Tosi Cambini, Scarselli (2010).

collectivement pour les Africains, avec l'aide de militants locaux, et plus isolées, communautaires, pour les Roumains. Ces différences d'organisation, qui s'accompagnent manifestement d'une différenciation spatiale, renvoient à des différences d'intégration de ces populations, car avec et sans lien des acteurs locaux.

En correspondance avec leur situation de logement, la condition professionnelle de ces immigrés est également des plus précaires. S'ils ne sont pas sans emploi, le travail au noir est la règle, dans le bâtiment pour les hommes, comme aide familiale [*badante*] pour les femmes. Ceux qui pratiquent la mendicité en ville, ainsi que le lavage des pare-brise, se trouvent aussi dans ce milieu. La frontière avec l'illégalité occasionnelle est parfois franchie.

Si, dans la ville, les installations informelles de ces immigrés ont lieu dans les interstices urbains, pour la Fondazione Michelucci (2008) le « *peuple des baraquements* » s'établit en périphérie urbaine dans « *les marges, les vides urbains, les espaces abandonnés ou en voie de transformation* » (ibid., p 33). « *Les politiques urbaines les perçoivent comme des zones à assainir, à requalifier, des territoires incertains en attente d'être conquis à la ville, des vides urbains à restituer à la collectivité à travers de rassurantes opérations de récupération urbaine* » (ibid., p 33). Il s'agit ainsi de « *deux villes – l'officielle et l'invisible* », la première ayant laissé l'espace vide, devenu occupé par la seconde. Ces espaces abandonnés, délaissés par l'urbanisme, comprennent aussi des espaces naturels non équipés au sein même de l'espace urbain, « *en taches de léopard dans les quartiers, dans les parcs et jardins mais avec une attraction pour les abords du fleuve* » (ibid., p 34). Cette géographie des espaces délaissés - dans les vides urbains, les espaces abandonnés ou oubliés par l'urbanisme, mais aussi dans les zones mixtes industrielles-commerciales (Osmannoro, Calenzano) - témoigne aussi de l'importance de l'invisibilité de ces modes d'habiter informels, signes défensifs d'une occupation de l'espace illégale.

Conclusion du chapitre :

La ville représente un pôle de ressources indéniable (travail, logement, réseau) pour les systèmes migratoires. La place de la plus grande ville, Florence, dans ce cadre, est confirmée : elle possède la plus forte proportion d'étrangers, à l'échelle de la province comme de la région. Egalement, la ville de Prato a un rôle important en tant que pôle migratoire.

Pour autant, l'analyse de l'évolution de la concentration spatiale des immigrés révèle que la distribution de ces derniers suit la dynamique de périurbanisation-suburbanisation qui concerne la population italienne. À la fin des années 2000, la diffusion dans l'arrière-pays est devenue la règle, à l'exception de cas comme Prato. Cette observation suggère l'importance de l'urbanisation diffuse comme espace de ressources économiques et de logement, et qu'en tout cas la place des immigrés dans les étapes du cycle de vie urbain dans lequel sont impliqués les Italiens, suit avec un temps de retard la phase de suburbanisation. En outre, une étude diachronique de la mobilité résidentielle et pendulaire domicile-travail des immigrés serait nécessaire.

L'étude de la situation des différents groupes étrangers dans les chefs-lieux d'une part, dans leur implication dans la déconcentration urbaine d'autre part, témoigne d'une grande diversité selon les villes ou selon les groupes considérés. Certes, des "communautés urbaines" (Philippines, Sri Lankais, Péruviens) témoignent d'une spécialisation spatiale pour la ville, en relation avec leur spécialisation professionnelle, conforme au modèle métropolitain d'insertion économique de ces communautés de M. Ambrosini (2001, p 76 ; 2008, pp 69-70). Mais d'autres groupes témoignent de localisations vraiment spécifiques, comme les Chinois se concentrant sur Prato, et il faut tenir compte de l'actualité des afflux migratoires, comme pour les Roumains.

L'immigration dans la ville soulève la question des difficultés pour les nouveaux arrivants de trouver un logement, en Toscane aussi. L'accès au logement pour les immigrés, et ce dans des conditions identiques à celles des Italiens, renvoie aux problèmes rencontrés à l'échelle nationale. Vu que la décision politique concernant le logement se trouve dans les communes, notamment par le logement social, c'est à cette échelle que son analyse est la plus pertinente. L'urgence de certaines situations, liées au contexte géo-politique environnant, rencontrées lors de notre séjour à propos de réfugiés du Kosovo, a généré l'apparition de structures d'accueil à l'initiative le plus souvent des milieux associatifs et caritatifs. La réalité des conditions de logement des immigrés évoque d'une part l'urgence, et d'autre part l'exclusion. Comme l'évoque la Fondazione Michelucci pour Florence, la périphérie urbaine est l'espace de relégation des immigrés indésirables ou en échec d'insertion.

Conclusion de la troisième partie

L'objet de cette partie interroge les rapports entre une formation sociale régionale, la Toscane, et des porteurs de formations sociales étrangères, les immigrés. Dans un premier temps, nous avons présenté la région sous l'angle géographique, économique et social afin de mettre en évidence le contexte d'accueil de l'immigration. Des « *quatre toscanes* » de Becattini (1999) aux systèmes territoriaux de Bacci (2002a), la région se caractérise par un tiers centre-nord capitalistiquement plus développé (le Valdarno, et la Versilia sur la côte) qui d'ailleurs concentre la plus grande partie de la population immigrée. La distribution des immigrés est déterminée par cette structuration de l'espace économique, en particulier suivant les différentes communautés.

Les travaux de G. Becattini ont mis en évidence les mutations sociales et économiques de la campagne toscane qui a été le théâtre d'émergence de la « *ville diffuse* » et du système de production de l'industrie diffuse, dont les districts industriels représentent l'image emblématique au sein de ce qu'on appelle couramment la Troisième Italie (avec le Nord-Est). Ce modèle industriel endogène, socialement original (Bagnasco, Trigilia, 1993), est entré en résonance avec les mutations de l'appareil de production national et de l'organisation du travail post-fordiste (flexibilité), donnant toute sa « modernité » à un système de production néo-traditionnel où la famille et la communauté locale supportent la faiblesse des salaires et des conditions de travail. L'analyse du secteur industriel de la région par G. Becattini a longtemps occulté l'importance croissante du secteur des services, dans l'ensemble de la Toscane et particulièrement au sein des villes. La région a suivi le sens de l'évolution macro-structurelle du pays ; elle est placée dans l'ensemble du Centre-Nord. Nombre d'indicateurs placent la région dans une situation sociale très enviable, où la qualité de vie est importante et les inégalités sociales entre riches et pauvres relativement réduites.

A diverses périodes de son histoire, la Toscane a été une terre d'immigration. A la fin du XX^e siècle, l'immigration a lieu dans un des contextes de crise démographique les plus graves de la Péninsule. Cette nouvelle population contrebalance le vieillissement de la population autochtone, insuffle une dynamique positive à la natalité mais, d'après les analystes, ne pourra inverser totalement la tendance négative. Comme pour l'Italie, l'hétérogénéité des communautés étrangères est importante. Les différentes vagues migratoires ont concerné surtout et successivement les Marocains, les Chinois, les Albanais puis les Roumains, devenus les communautés les plus importantes de la région ; tous les continents sont présents, les provenances d'Europe orientale étant depuis peu les plus importantes.

Les caractéristiques des travailleurs immigrés dans le marché du travail confirment la position de vulnérabilité de cette force de travail. Bien que le taux d'emploi des immigrés soit supérieur à celui des Toscans, leur position au sein de la sphère du travail formel est plus difficile concernant les conditions de travail, les contrats, les secteurs d'activités, etc. .

Également, la division sexuelle du travail est particulièrement aigüe chez les immigrés, le sexe féminin étant un élément discriminant important. Conformément à la segmentation du marché du travail, le diplôme élevé représente aussi chez les immigrés, surtout les hommes, un handicap ; pour les femmes, le secteur des services à la personne, qui a lieu souvent “au noir”, est grand ouvert. De fait, il y a une corrélation entre les communautés et leur spécialisation sectorielle. En Toscane, l’articulation entre la division économique territoriale et le travail immigré confirme les modèles d’emploi de la main d’œuvre immigrée de M. Ambrosini (2001, 2008a) : le « *modèle de l’industrie diffuse* » dans les zones de petites entreprises des districts industriels et celui de « *l’économie urbaine* » dans les villes. L’explication la plus communément partagée par nombre d’auteurs quant à la bonne insertion des étrangers dans le marché du travail, repose à la fois sur le remplacement démographique de la force de travail autochtone, et sur l’abandon, par cette dernière, de certaines professions socialement subalternes, les laissant vacantes aux étrangers contraints de trouver un emploi. Il s’agirait ainsi d’une substitution sans compétition dans le cadre d’une segmentation du marché du travail, processus non conflictuel qui assigne pourtant le travail immigré au bas de la hiérarchie socio-professionnelle.

Le découpage par S.E.L. (Systèmes Économiques Locaux) a été utilisé pour évaluer la distribution des différentes communautés étrangères dans l’espace régional, en raison de sa similitude avec les bassins d’emploi et de vie. Il met en évidence la concentration de l’immigration sur la capitale régionale et secondairement sur le S.E.L. de Prato. Dans ce sens, la distribution spatiale de la population étrangère suit celle de la population italienne. La place des S.E.L. de Florence et de Prato est également évidente selon les communautés dont la distribution régionale est analysée individuellement. Différents types de localisation ont ainsi pu être identifiés, de la concentration exclusive des Chinois, à celle plus desserrée vers le Valdarno des Albanais, des Roumains et des Marocains, à la localisation urbaine des “communautés urbaines” que sont les Philippins, Péruviens et Sri Lankais, etc. . Cette distribution différenciée selon les groupes d’immigrés est en correspondance avec la spécialisation sectorielle des territoires en question : les Chinois dans les districts industriels de l’habillement et de la maroquinerie des S.E.L. de Florence et de Prato, les “communautés urbaines” dans la domesticité et les soins aux personnes dans les villes, la diffusion spatiale d’autres groupes concerne l’industrie diffuse de la campagne urbanisée. Division fonctionnelle de l’espace régional et spécificités des communautés (aptitudes, sexe, chaînes migratoires et de recrutement) déterminent la distribution différenciée des immigrés dans la région.

L’importance du poids de Florence en termes d’habitants (près de 360 000, alors que la deuxième ville de la région, Prato, en compte moins de 200 000), confère à la capitale régionale un rôle primordial comme pôle d’attraction de l’immigration : l’augmentation du nombre d’étrangers y est la plus soutenue, et ces deux villes comptent les taux d’immigrés les plus élevés de Toscane (surtout Prato). En outre, l’analyse de l’évolution de la concentration spatiale des immigrés révèle que la distribution de ces derniers suit la dynamique de périurbanisation-suburbanisation, avec un temps de retard, semble-t-il, par rapport à la

population italienne. À la fin des années 2000, la diffusion dans l'arrière-pays est devenue la règle pour les villes du Valdarno, à l'exception de cas comme Prato. Cette observation suggère ainsi l'importance de la périurbanisation pour les immigrés, comme moyen de ressources économiques et de logement. La présence des communautés étrangères dans les villes de Toscane obéit aux différents afflux migratoires qui se succèdent (p.ex. dernièrement des Roumains) et à la fois témoigne d'une spécialisation en fonction des villes (p.ex. les Chinois à Prato, les Albanais à Pistoia, etc.). De plus, les différentes communautés obéissent à la dynamique du cycle de vie urbain – concentration ou périurbanisation - en fonction des villes, voire de leur durée de présence ; des groupes d'immigrés ont cependant des logiques spatiales spécifiques, comme les Chinois, ou bien les “communautés urbaines” qui font preuve d'une plus grande concentration urbaine en raison de leur spécialisation professionnelle. Il faut souligner que la mise en conformité avec la dynamique du cycle urbain a lieu à une échelle temporelle particulièrement rapide en raison des difficultés particulières qu'ont les immigrés à trouver un logement, de surcroît à un prix financièrement abordable, dans la ville-centre. La périurbanisation-suburbanisation des immigrés (sauf groupe particulier), qui correspond à une expulsion structurelle, est favorisée d'un côté par la rente urbaine (*push*) et d'un autre côté par l'industrie diffuse qui requiert une main d'œuvre disponible (*pull*).

Nous ne disposons que de peu d'informations sur la question du logement immigré en Toscane. On parie toutefois qu'elle présente globalement les mêmes difficultés qu'à l'échelle nationale (pénurie de logement, surloyers, habitat spontané, recours aux tiers-secteur, etc.). Dans le cas de situations d'urgence, par exemple pour les réfugiés albanais en provenance du Kosovo, la Région – progressiste politiquement - s'est particulièrement impliquée pour trouver des solutions de domicile. Malgré cet épisode, l'absence de compétence et de moyens mis à la disposition des autorités locales témoignent du dépassement de celles-ci. Récemment, la périphérie de Florence, à l'ouest de la ville, a été le théâtre de micro-installations et d'occupations éparées de bâtiments abandonnés, surtout de la part de Roumains, tellement leur condition de logement relève de l'urgence.

PARTIE IV

-

LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE FLORENTIN

La division sociale de l'espace florentin est au cœur de notre problématique. Il s'agit de confronter celle de la formation sociale locale, hôte de l'immigration, et celle des nouvelles populations. Afin de percevoir les rapports entre des migrants issus d'une formation sociale étrangère et une formation sociale d'installation, il est nécessaire d'étudier les caractéristiques de l'espace hôte, en l'occurrence de la ville de Florence. Nous partons de l'hypothèse que la division sociale de l'espace d'accueil détermine l'installation et la distribution dans l'espace urbain des nouvelles populations.

Le chapitre 13 aborde la ville dans une perspective historique, en nous référant aux études sur Florence qui traitent des divisions spatiales de la société florentine. Si parler de l'histoire d'une ville en vingt-cinq pages relève de la gageure, il ne s'agit pas pour nous de rendre compte des rapports d'une société et de son espace de manière exhaustive sur plusieurs siècles. L'histoire est partout à Florence, surtout dans son centre ville. Ce poids historique est une information dont il faut tenir compte jusque dans la distribution spatiale de la population actuelle. Le bas Moyen Âge florentin est abordé par l'intermédiaire de A. Stella (1993) et de J. Heers (1990) afin d'évoquer les formes de la division sociale de l'espace et leur interprétation. Ensuite, l'urbanisation du XIX^e siècle met en place les clivages sociaux pour les siècles suivants.

Le chapitre 14 décrit le développement urbain de Florence de la seconde moitié du XX^e siècle au début du XXI^e. Cette période constitue la deuxième vague d'urbanisation de la ville, en direction de la plaine occidentale. Les plans d'urbanisme peinent à contrôler une expansion urbaine dominée par la spéculation foncière et immobilière. Nous insistons particulièrement sur le développement des quartiers ouest de la commune, touchés par la désindustrialisation et la concentration de quartiers populaires. Une enquête auprès des *Case del Popolo* permet de mettre en évidence les mutations économiques et sociales et leurs conséquences sur la vie locale.

Le chapitre 15 est chargé de présenter Florence dans le contexte de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia. Après le pic mesuré lors du recensement de 1971, Florence perd de la population. Cette évolution est liée d'une part à une crise démographique, déjà observée à l'échelle de la région, avec notamment le vieillissement de la population, et d'autre part une dynamique de périurbanisation-suburbanisation au bénéfice des communes environnantes.

Les mutations de la ville n'ont plus seulement lieu à l'échelle de la commune. L'aire urbaine Fi-Po-Pt se développe par le biais de cette dynamique de diffusion. La division fonctionnelle et sociale de l'espace est observée à cette échelle.

Le chapitre 16 analyse la division sociale de l'espace de la commune de Florence à la fin du XX^e siècle puis au début du XXI^e. Sur la base des nomenclatures en catégories socio-professionnelles (C.S.P.) et des découpages territoriaux de la commune, il s'agit de rendre compte de la distribution des différentes C.S.P. dans l'espace communal ainsi que de son évolution. D'autres études avaient déjà abordé le thème de la morphologie sociale de Florence, comme T. Plankl (1996), A. Pescarolo et P. Tronu (2000), ainsi que S. Jean (2001). Perte d'habitants officiels par l'évolution démographique et la périurbanisation, permanence des principaux clivages socio-spatiaux, tertiarisation et désouvriérisation, donnent l'orientation de la division sociale de l'espace florentin.

Méthodologie :

1) Un travail bibliographique a tout d'abord été nécessaire sur l'histoire de l'urbanisation de Florence depuis la fin du XIX^e siècle. Sur la Florence du bas Moyen Age, nous avons largement puisé chez A. Stella (1993) et J. Heers (1990) sans sombrer dans une bibliographie pléthorique, mais sans doute les historiens trouveront l'analyse sommaire ou imparfaite ; le but est de discuter du caractère historique de la division sociale de l'espace, entre les particularités de l'époque considérée et les permanences traversant les formations sociales historiques. Sur l'urbanisation de Florence dans la seconde moitié du XX^e siècle, il nous a fallu procéder à un tri important parmi les écrits s'y référant, en raison notamment de leur remise en cause et de leur obsolescence rapide au regard de la réalité du développement urbain.

2) Les photographies exposées ont pour but d'illustrer le paysage urbain abordé. Loin des clichés touristiques du centre ville de Florence, il s'agissait de rendre compte de la réalité urbaine et sociale de quartiers périphériques. Bien sûr, un connaisseur de la ville aurait pointé du doigt l'intérêt pour d'autres clichés, mais notre recherche sur le terrain n'a pas privilégié cette méthode - sans doute, a posteriori, malheureusement.

3) Afin aussi de rendre compte de la réalité des quartiers populaires et de leur évolution sociale, nous avons eu recours à des entretiens semi-directifs auprès de représentants et/ou volontaires de *Case del Popolo*, originalités sociales et politiques d'une région traditionnellement "rouge". C'est par L. Palli alors président du comité de l'A.R.C.I. – *Associazione Ricreativa e Culturale Italiana* – de Florence, que nous avons obtenu une liste

de *Case del Popolo* à visiter. Les entretiens ont eu lieu en février 2005 (un seul en 1999). Les temporalités des uns et des autres, ainsi que d'autres difficultés, n'ont pas permis une visite exhaustive des *Case del Popolo* de la ville, qui concernent surtout la périphérie occidentale de Florence.

4) Les nomenclatures statistiques : L'étude de la division sociale de l'espace a rendu nécessaire un travail statistique important. A ce sujet, nous avons été confronté à un certain nombre de difficultés méthodologiques dont certaines n'ont pu être surmontées, en premier lieu en ce qui concerne les catégories socio-professionnelles fluctuantes d'un recensement à l'autre, qui rendent problématiques les analyses diachroniques. L'I.S.T.A.T. a utilisé une nomenclature de cinq C.S.P. pour le recensement de 1981, puis de sept C.S.P. pour celui de 1991 ; le regroupement de catégories n'a cependant pas posé problème pour ces deux cas. Les changements avec les six C.S.P. de 2001 sont plus graves : le grand rassemblement des "salariés", des cadres aux ouvriers, pose également la question de l'intérêt sociographique d'une telle catégorie qui regroupe près des trois quarts des actifs.

Les sources statistiques utilisées sont :

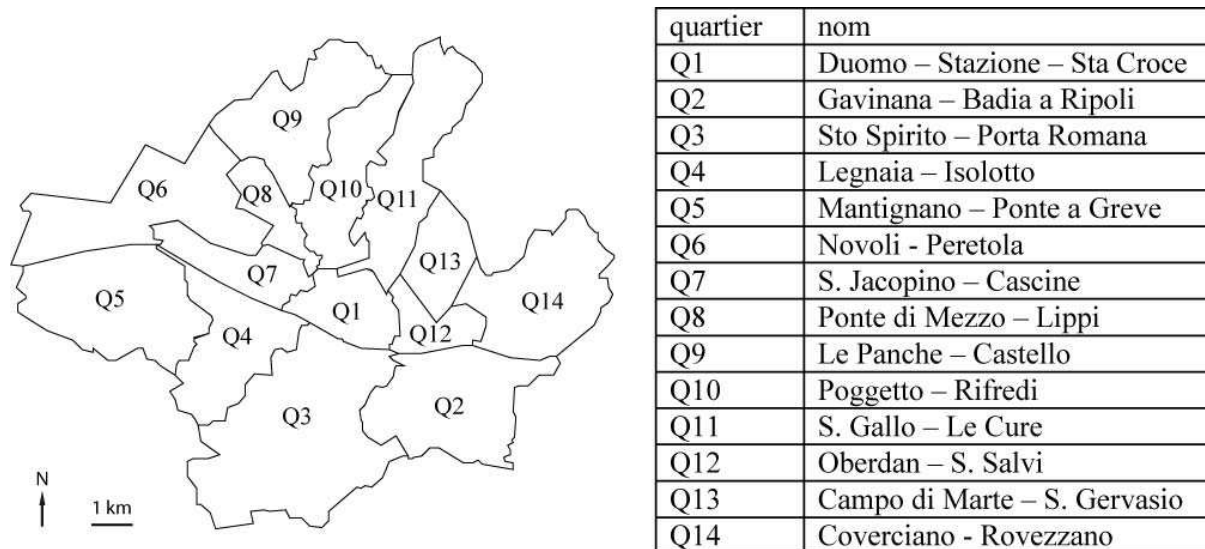
- l'I.S.T.A.T. - ses brochures, recueils, site internet – pour les données à l'échelle des communes voire intra-communales ;

- le Service statistique de la *Giunta Regionale* pour les données de 2001 à partir des unités de recensement ;

- le Service statistique de la Ville de Florence pour les données de 2001 à partir des "aires élémentaires" (données obtenues en 2010).

5) Les découpages communaux : Pour Florence, nous avons donc dû nous en tenir à une comparaison des interprétations des résultats de 1991 et de 2001 sans rendre compte des comparaisons chiffrées. D'autant plus que se posait, en second lieu, la difficulté des découpages statistiques également fluctuants. Jusqu'au recensement de 1991, le territoire de Florence était découpé en quatorze "vieux" quartiers (carte C).

Carte C : Les quatorze "vieux" quartiers de Florence



Les services statistiques de Florence ont ensuite procédé à un regroupement en cinq *Quartieri nuovi*, ces derniers correspondant par la même occasion à l'échelle politique des Conseils de Quartiers, mais sans recouper les "vieux" quartiers ; et l'étude d'une division spatiale de Florence en cinq morceaux ne présente qu'un maigre intérêt. Pour les données de 1981 et 1991, nous avons donc utilisé les divisions intra-urbaines des "vieux" quartiers. Par contre, pour les données du recensement de 2001, nous avons utilisé :

- surtout les 72 "aires élémentaires" – ainsi que pour les données de 1991 disponibles à ce découpage-là – parce qu'il s'agit d'un découpage particulièrement pertinent à l'échelle de Florence (cf carte D).

- de manière parcimonieuse, les 2 947 unités de recensement de 2001. L'interprétation des informations et la cartographie à partir de ce découpage ne nous ont pas semblé évidentes ni pertinentes ; nous les avons un peu utilisé pour les chiffres globaux.

Carte D : Les “aires élémentaires” de la commune de Florence

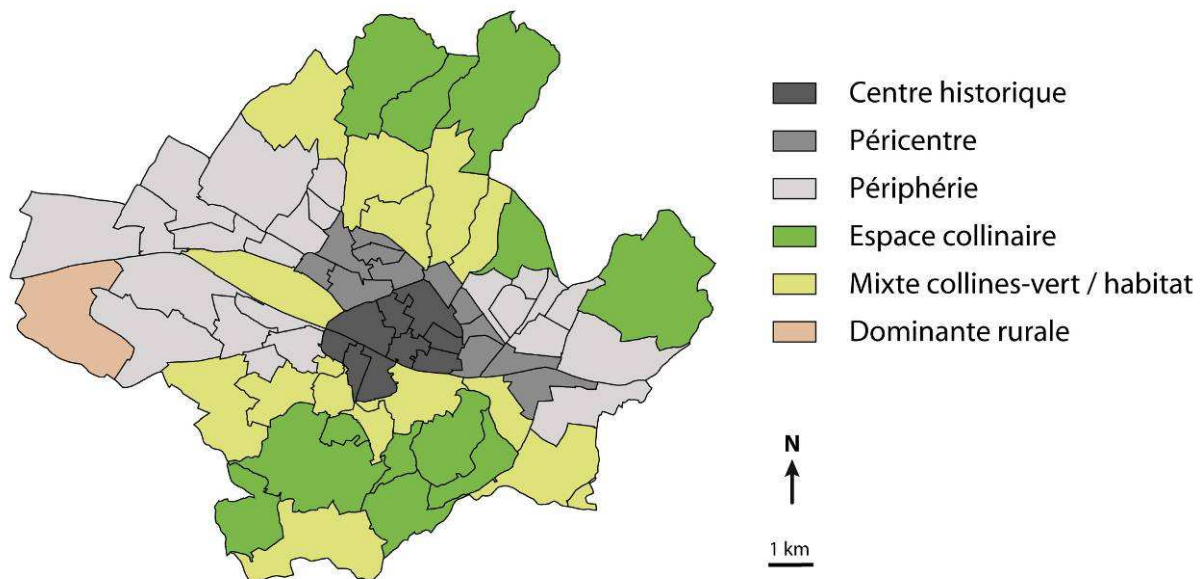


numéro	nom	numéro	nom	numéro	nom
1	Trespiano	25	Puccini-Ponte alle Mosse	49	Centro
2	Massoni	26	San Jacopino	50	Sant'Ambrogio
3	Serpiolle	27	Libertà-Fortezza	51	Santa Croce
4	Castello	28	Donatello	52	Gioberti
5	Novoli-Lippi	29	Mille	53	Bellariva
6	Firenze Nova	30	Campo di Marte	54	Bandino
7	Rifredi	31	Calatafimi	55	Europa
8	Careggi	32	Affrico	56	Gavinana
9	Faentina	33	Coverciano	57	Michelangelo
10	Cure	34	Settignano	58	Santo Spirito
11	San Gervasio	35	Varlungo-Rovezzano	59	Bellosguardo
12	Montughi-Poggetto	36	San Salvi	60	Soffiano
13	Leopoldo	37	Oberdan	61	Due Strade
14	Viesseux	38	San Marco	62	Senese
15	Ponte di Mezzo	39	Mercato Centrale	63	Poggio Imperiale
16	Novoli-Fiat	40	Stazione-Il Prato	64	Arcetri
17	Novoli Baracca Est	41	Isolotto Nord	65	Sorgane-Cinque Vie
18	Novoli Baracca Ovest	42	Isolotto Sud	66	Galluzzo
19	Peretola	43	Piombino-Etruria	67	Libertà-Savonarola
20	Petriolo-Quaracchi	44	Torregalli	68	Torre del Gallo
21	Brozzi-Le Piagge	45	Legnaia	69	Cascine del Riccio-Cinque Vie
22	Martignano-Ugnano-Sollicciano	46	Monticelli	70	Ponte a Ema
23	San Bartolo a Cintola	47	Pignone	71	Monteripaldi
24	Cascine	48	San Frediano	72	Bagnese-Fiume Greve

Avec 72 unités spatiales, l'analyse factorielle s'est finalement avérée une méthode adaptée afin de déterminer les facteurs principaux de distribution spatiale³⁷⁸. Nous avons donc d'abord réalisé une analyse des composantes principales (A.C.P.) pour ensuite effectuer une classification ascendante hiérarchique (C.A.H.) afin d'en sortir des typologies. Pour l'A.C.P., il a fallu effectuer des regroupements de variables voire des tris, en raison des déséquilibres en individus.

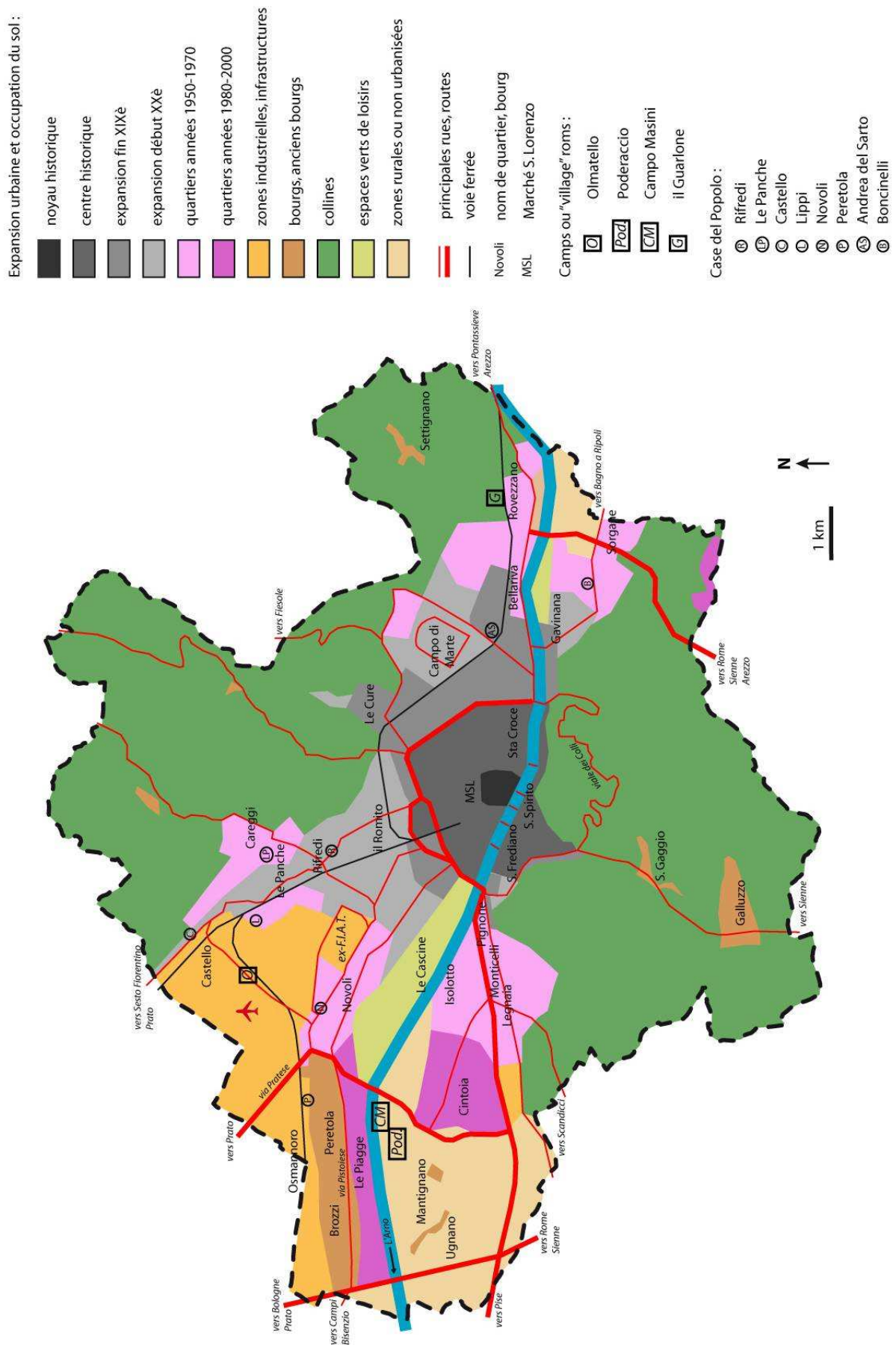
La carte F montre l'occupation de l'espace et l'expansion urbaine au sein du territoire de la commune de Florence. Les communes de Toscane sont particulièrement étendues. C'est la raison pour laquelle les communes urbaines comprennent aussi de l'espace rural, ou non urbain : la commune de Florence contient ainsi de larges zones collinaires par rapport à l'espace urbanisé, comme le montre la carte E. Il faudra en tenir compte dans l'analyse de l'espace intra-communal afin de ne pas survaloriser les aires peu densément peuplées. Les principaux quartiers dont parle la thèse sont également localisés sur la carte F, avec les *Case del Popolo* étudiées, ainsi que les camps et le "nouveau village" des Roms (cf infra).

Carte E : Structure de l'espace de Florence suivant le découpage en 72 "aires élémentaires"



³⁷⁸ Nous avons déjà essayé auparavant cette méthode mais le résultat n'avait pas été satisfaisant, avec des données réduites, un logiciel peu performant (Tri-Deux) et surtout un découpage de la commune en 14 "vieux" quartiers. Finalement, nous obtenions des résultats mieux interprétables par les tris à plat.

Carte F : Commune de Florence : occupation de l'espace et expansion urbaine



6) La mesure par les indices (chapitres 15 et 16) :

Divers indices statistiques peuvent être utilisés pour mesurer la segmentation socio-spatiale. Historiquement, ce sont les sociologues états-uniens qui les ont développés les premiers, dès les années 1940, avec la parution d'un article fondateur par Duncan et Duncan (1955a). Ces indices s'inséraient dans le développement des méthodes et des analyses quantitatives de la recherche urbaine et sociale US, de même qu'ils sont apparus dans un contexte de discrimination vis-à-vis des Noirs tant du point de vue des droits civiques que de celui de l'accès à la jouissance de l'espace : la préoccupation de la ségrégation spatiale – par le logement et le quartier – des populations Noires [*non whites*] était primordiale. Par la suite, l'analyse quantitative sera développée pour l'analyse spatiale des villes, pour l'urbanisation, tant en géographie qu'en sociologie.

L'introduction de Peach (1975) du recueil *Urban Social Segregation* souligne l'intérêt des « *relations entre distance sociale et espace géographique. [L'] hypothèse de base est que plus est grande la différence entre les distributions spatiales de groupes au sein d'une aire urbaine, plus grande est la distance sociale entre eux. [Les] degrés de similitude spatiale entre groupes définis socialement sont corrélés et en symbiose avec le degré d'interaction sociale entre ces groupes ; [...] il y a un spectre d'association spatiale variant de la complète similitude entre groupes d'un côté, à la ségrégation complète d'un autre [...]* ». (p 1).

Les indices ayant pour objectif de mesurer la ségrégation ou la séparation de groupes ou d'individus dans l'espace sont très nombreux³⁷⁹. On se basera sur ceux employés communément par P. Petsimeris (1995), à savoir :

- **L'indice de dissemblance** [*dissimilarity index*] ID : $ID = \frac{1}{2} \sum | N_{1i}/N_1 - N_{2i}/N_2 | * 100$

ID est un indice synthétique qui mesure la compatibilité ou l'incompatibilité de localisation résidentielle entre deux groupes de population. ID est issu de l'indice de concentration de Gini.

N_{1i}/N_1 : rapport d'un groupe de la i-ème zone sur la population globale du groupe dans l'ensemble des zones qui constituent l'aire étudiée

N_{2i}/N_2 : même rapport concernant un autre groupe social

ID va de 0 à 100, respectivement d'une compatibilité de localisation parfaite à une incompatibilité optimale. Plus ID est élevé, plus cette incompatibilité s'accroît. On peut interpréter ID comme la quantité de population qui devrait changer de zone de résidence de manière à reproduire une distribution spatiale identique à celle du groupe auquel elle est comparée. L'indice de dissemblance peut aussi être utilisé pour d'autres thèmes que la répartition dans l'espace, i.e. la distribution entre professions (Duncan, Duncan, 1955b ; Wright, Ellis, 2000), secteurs d'activité, etc.

³⁷⁹ Il suffit de regarder la bibliographie des articles consacrés à la mesure quantitative de la ségrégation, notamment chez Morgan (1983), White (1983), Wong (1993), Reardon et O'Sullivan (2004).

- **L'indice de ségrégation IS** : $IS = \frac{1}{2} \sum | N_{1i}/N_1 - N_{0i}/N_0 | \cdot 100$

IS est un indice synthétique qui mesure la séparation d'un groupe social par rapport aux autres. C'est un indice de dissemblance dont le second rapport est celui des groupes restants de la i-ème zone sur l'ensemble des autres groupes moins N_1 de la ville.

IS va de 0 à 100, respectivement d'une ségrégation nulle [*perfect geographical balance*] - c'est-à-dire distribution conforme à celle de l'ensemble - à une ségrégation maximale. Plus IS est élevé, plus il y a originalité du groupe considéré dans l'aire considérée par rapport aux autres groupes dans la ville étudiée. Le principal intérêt d'un tel indice réside dans les analyses diachroniques.

- **La densité relative** [*location quotient*] (ou indice de concentration relative) : $QL = G_i / G_j$

QL est un indice analytique ; il mesure la densité relative d'un groupe social à l'intérieur d'une zone ($QL > 0$), c'est-à-dire sa sous- ou sur-représentation. QL est calculé pour chaque groupe social pour chacune des zones considérées, ce qui permet la représentation cartographique.

G_i : % d'un groupe dans une unité spatiale i

G_j : % du même groupe à l'intérieur de la ville j

La densité relative se mesure par rapport à la moyenne métropolitaine $QL = 1$ pour laquelle la part d'un groupe social dans une unité territoriale correspond exactement à la part du même groupe dans l'ensemble de la ville. On peut considérer qu'il n'y a pas de concentration hors norme quand $0,8 < QL < 1,2$. Il n'y a aucune forme de concentration - il s'agit même d'une sous-représentation - si $QL < 0,8$; a contrario, il y a concentration spatiale largement supérieure à la moyenne de la ville si $QL > 1,2$: plus QL sera élevé, plus on pourra parler de concentration.

L'utilisation de méthodes quantitatives, en l'occurrence d'indices, ne doit pas occulter les mesures de prudence nécessaires, en ce qui concerne les échelles adoptées, les découpages, les interprétations pouvant prêter le flan au déterminisme, l'observation du terrain. Duncan et Duncan (1955a) préviennent : « *Le concept de "ségrégation" dans la littérature de l'écologie humaine est complexe et a quelque chose de confus, i.e. ce concept soulève un certain nombre d'éléments différents dans l'analyse, aucun d'eux ne fournit encore une description opérationnelle complète* » (p 44). Et de préciser que tout choix méthodologique doit dépendre des assises théoriques. Dans ce sens, la difficulté de trouver un indice adapté est récurrente. La chimère de l'indice parfait voire universel se prolonge parfois à celle de l'adéquation mathématique optimale entre question sociale et espace (White, 1983 ; Wong, 1983 ; Morgan, 1993 ; Apparicio, 2000 ; Reardon, O'Sullivan, 2004) : la dimension spatiale (distance, proximité, séparation, contiguïté) prend un sens vulgairement matérialiste, alors on cherche la relation mathématique avec la superficie, la distance centre-frontière, la longueur de la frontière entre deux zones, ou toute autre sorte de forme géométrique.

Chapitre 13 : Florence dans sa division sociale et spatiale : un aperçu historique

« Mais je tiens à préciser une fois de plus sur le fait que c'est Florence qui a imprimé la plus forte impulsion au développement de l'esprit bourgeois : ses habitants étaient animés au XIV^e siècle d'une passion fiévreuse (on est tenté de dire : américaine) du gain, d'un zèle vraiment amoureux pour le travail »
W. Sombart (1913), *Le bourgeois*

« Seule la colossale différence entre la fortune des riches et la misère des pauvres explique les énormes constructions de la Renaissance »
F. Braudel (1994), *Le modèle italien*, Flammarion, Paris, p 59

L'exploration de l'histoire d'une ville est intéressante dans la mesure où cela peut éclairer la distribution spatiale actuelle de ses habitants. De plus, l'étude de l'évolution de la division sociale de l'espace entre des situations historiques différentes et lointaines permet d'enrichir la théorie de la ségrégation urbaine. Les sources historiques, de même que le grand nombre d'œuvres culturelles qui nous ont été transmises (architecture, peinture, écrits, etc.), ont laissé abondamment d'informations, le comble étant qu'elles ont contribué à véhiculer une certaine mythologie de Florence (Stella, 1993, pp 32-42). L'époque reine de cette mythologie correspond au bas Moyen Age et à la Renaissance. Que dit-on sur la division sociale de l'espace de cette période historique ? Y avait-il dans la Florence médiévale un processus de ségrégation sociale comparable à celui d'aujourd'hui ?

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, le mode de production capitaliste commence à modeler l'espace urbain, lequel devient un enjeu stratégique d'affirmation de classe pour la bourgeoisie conquérante. De plus, Florence est pour cinq années, entre 1865 et 1870, la capitale éphémère de l'Italie naissante. La fin du XIX^e siècle représente une époque cruciale pour l'urbanisation – et pour l'urbanisme – à Florence, et pour la division sociale de l'espace.

I) La division sociale de l'espace à Florence au bas Moyen Age

1) Les rapports de classes à la naissance du mode de production marchand

Avec d'autres villes de Toscane (Lucca, Sienne) et d'Italie (Gênes, Venise), Florence est au Moyen Age le berceau du capitalisme marchand et bancaire, et son influence d'étendra sur tout le continent européen et le bassin méditerranéen (p.ex. diffusion de la monnaie : le florin)(Braudel, 1994). De nombreux noms – Médicis, Strozzi, Bardi, etc. - émergeront pour former une bourgeoisie naissante qui n'aura d'autre but que de s'affirmer économiquement et politiquement en se mêlant à l'aristocratie. Les capitaux fructifieront par le prêt et le négoce, seront investis dans la laine quand les profits seront présents, mais seront surtout placés, surtout en période de crise économique et de recul de la place de Florence, dans l'immobilier et le foncier dans la ville et les campagnes environnantes. Les exploitations agricoles [*fattorie*], le développement du vin, les maisons de campagne pour la fraîcheur estivale, constituent l'assise terrienne de même qu'une preuve de standing d'une bourgeoisie urbaine pour laquelle, au XIX^e siècle, l'investissement industriel ne sera pas prioritaire.

A Florence, la laine a été historiquement un secteur économique central : au XIV^e siècle, la manufacture lainière fait vivre un Florentin sur trois. Réglementé par les corporations, le travail du textile est également emblématique des luttes sociales urbaines entre les corporations, entre celles qui dirigent et celles qui sont dirigées, et aussi entre les fractions au sein même des corporations ; l'*Arte della lana* était aussi une puissance politique, tout comme l'*Arte de la Calimala* des négociants et banquiers. L'économie du textile lie aussi la ville au monde rural, des ateliers urbains aux femmes à la campagne qui travaillent à domicile. L'importance de l'économie de la laine à Florence requiert une main d'oeuvre immigrée permanente, des campagnes voire périodiquement de l'étranger (tisserands allemands). En Europe, le textile représente aussi une lutte d'émancipation proto-capitalistique à l'égard des réglementations des corporations, au bénéfice des entrepreneurs émergents (Pinol, 2003a, pp 452-455). L'espace rural autour de Florence deviendra l'espace de la proto-industrie, hors de la portée des corporations urbaines, et où l'on trouve une main d'oeuvre stable et docile : au XVIII^e siècle, se mettra en place une division fonctionnelle entre les campagnes industrielles et la ville du négoce, contribuant à une forme de "désindustrialisation" de la ville.

La société urbaine médiévale est organisée en métiers ou corporations – les *arti* en Italie³⁸⁰ : « être inscrit dans un métier permet d'accéder à une forme de reconnaissance sociale par le travail » (in Pinol, 2003a, p 449). Les métiers sont divisés en sept Arts majeurs [*arti maggiori*] et en quatorze Arts mineurs [*arti minori*] : ils distinguent les métiers et la matière nobles, des activités répétitives, sales et moins considérées ; l'Art majeur supérieur

³⁸⁰ P. Boucheron et D. Menjot citent la définition d'E. Coonaert : « le métier est un « groupement économique de droit quasi-public qui soumet ses membres à une discipline collective dans l'exercice de leur profession » » (in Pinol, 2003a, p 443). « Les métiers sont donc connus par leurs statuts, qui fixent une série d'obligations, d'interdictions et d'incitations concernant, pour une activité donnée, les personnes, les techniques et les biens » (ibid.). cf Pinol, 2003a, pp 442-452 et 696-710 ; Larivaille, 1979, pp 234-237 ; Antonetti, 1980, pp 158-168.

était celui des juges et des notaires. Les Arts sont eux-mêmes composés d'une hiérarchie statutaire interne, et impliquant un accès différencié aux droits voire à des privilèges et à l'intégration sociale, et donc l'accès à tel ou tel espace résidentiel³⁸¹. Le poids politique des Arts majeurs est inversement proportionnel au nombre de ses membres : le pouvoir du système corporatiste est aux mains d'une minorité réduite. Un Arte est divisé entre ses membres de plein droit, qui bénéficient de la reconnaissance sociale, et ses "subordonnés" [*sottoposti*] qui sont les plus nombreux ; n'y sont admis que les citoyens de la ville, en sont exclus les non-citoyens, les immigrés, les femmes (au bas de la hiérarchie sociale malgré son nombre important)³⁸². Egalement, de nombreuses situations de travail n'ont pas le statut d'Arte, quand les tâches ne demandent pas de qualification ou sont considérées comme dégradantes (p.ex. le nombreux personnel de service).

La fermeture des corporations vis-à-vis de ceux qui n'en sont pas, a engendré parfois des conflits sociaux : le "petit peuple" réclame plus de droits et de reconnaissance, comme cela a été le cas lors de la révolte des *Ciompi* en 1378 à Florence. Cette révolte a été rapportée par Machiavel (éd. 1998) comme une lutte de clans politiques entre Guelfes (partisans de la papauté) et Gibelins (partisans de l'Empereur), à laquelle « *la plus vile populace* » a indûment cherché à s'imposer. Les *Ciompi* étaient les ouvriers de la laine subalternes, les moins qualifiés et les plus mal payés, travaillant dans des conditions très dures, et ils étaient de surcroît méprisés. Ils revendiquaient surtout l'égalité des droits politiques au sein des organes de représentation des métiers, mais ils ont été défaits par un bloc social inter-corporations alliant *popolo grasso* (grande bourgeoisie) et *popolo minuto* (petite bourgeoisie)³⁸³, et ont subi une dure répression ; dans la période, d'autres révoltes de ce genre ont eu lieu, comme celle des *Straccioni* à Lucques en 1531. A. Stella (1993) a reconstitué ces événements sous un angle également géographique, en suivant le cours des émeutes dans l'espace florentin, et en montrant l'importance de la périphérie de la ville (Oltrarno, S. Frediano, Nord-Ouest) comme foyers de révoltes populaires³⁸⁴ : il s'agit d'une révolte de la périphérie populaire contre le centre bourgeois.

2) La forme urbaine et le pouvoir

Au Moyen Age, l'espace intra-urbain est un enjeu de lutte politique de la part de la noblesse. J. Heers (1990) a insisté sur la privatisation de l'espace public par la classe dirigeante, par l'appropriation privée, la confiscation, l'empiètement de l'espace qui est considéré comme non possédé. La régularité originelle de la trame urbaine, héritée de l'Antiquité, est ainsi brisée. Par exemple, le portique, la *loggia*, comme le perron ou même

³⁸¹ Voir la liste des Arts in A. Stella, 1993, p 163.

³⁸² Pour les femmes, travailler est un signe de besoin économique et le plus souvent de pauvreté, surtout pour les veuves ; ne pas travailler signifie être à son aise.

³⁸³ « *Le portrait-robot du leader des Ciompi serait alors celui d'un ouvrier sans qualification professionnelle, habitant la périphérie de la ville, avec un niveau de fortune médiocre sans être misérable, et souvent connu par un sobriquet* » (Stella, 1993, p 94).

³⁸⁴ Cf les cartes de A. Stella, 1993, pp 71, 126-127.

l'escalier, permettent l'accaparement d'un bout de la rue ou de la place par la famille qui l'a construite (ibid., pp 256-257). Le puits, l'étuve et le four sont l'objet d'une conquête privative de la part des grandes familles (Pinol, 2003a, p 484). Les grandes voies sont communales, mais les ruelles qui pénètrent les quartiers sont accaparées par les grandes familles et leur clientèle. Témoin emblématique, la tour, qui avait au début un rôle militaire à l'encontre des autres familles, et ensuite de fonction de prestige politique, est l'affirmation du pouvoir des familles seigneuriales sur l'espace urbain (Pinol, 2003a, p 473). Elle surplombe – et symbolise le contrôle – d'un pâté de maisons et des rues adjacentes, et leur densité spatiale peut sembler importante dans le centre de la ville (Heers, 1990, p 284). En Italie, on peut parler de *città turrita*, dont les touristes actuels peuvent trouver un exemple à San Gimignano, entre Florence et Sienne.

Il y a ainsi une lutte pour la possession ou le contrôle de l'espace et de ses infrastructures entre les familles oligarchiques partisans de la privatisation, et le pouvoir communal associant diverses fractions de la société (ou bien les princes par la suite) afin de garantir un semblant de bien commun (Heers, 1990, p 352). En plus de la rue, le contrôle et l'entretien des enceintes et des portes de la ville représentent aussi des enjeux politiques (ibid., pp 337, 346, 370). A Florence, l'édification de places importantes au centre de la ville, après destructions d'immeubles (tours, palais), a été possible à la suite de conflits particulièrement violents (Heers, 1990, pp 446-448). Dans cette ville comme dans d'autres, l'urbanisme est déterminé par les conflits politiques où l'ont détruit les maisons et les tours des vaincus avant de les exiler de la ville. C'est dans l'apaisement des princes de la Renaissance que les restructurations urbaines seront de plus grande ampleur, en raison de la mobilisation de plus grands moyens financiers, et aussi de coercition.

3) La ségrégation urbaine dans la Florence médiévale

a) La thèse de l'absence de ségrégation horizontale

Au Moyen Age, si la ségrégation urbaine existe, ce n'est pas entre les quartiers de la ville, comme on peut le voir le plus souvent de nos jours. La distribution spatiale de la population n'est pas tant calquée sur la hiérarchie sociale, qui n'en est pas moins forte, que sur la solidarité de voisinage et le clientélisme : on peut penser à un système social pyramidal localisé qui associe les différentes couches sociales, les maîtres et les dépendants, avec les parents, les amis et les protégés, tout cet édifice tenant par des échanges de services intéressés, objectifs comme affectifs : « *La puissance d'un groupe dominant passe par la proximité de sa clientèle, voire sa proximité* » (Pinol, 2003a, p 478).

« *Presque toujours, les membres d'un groupe social tendaient à se rassembler et à dominer ainsi tout le quartier ; ils s'efforçaient d'y attirer d'autres parents, de se concilier les voisins par des alliances, des liens de clientèle et des services, d'en exclure les récalcitrants. La ville, dans les secteurs du centre principalement, là surtout où résidaient ces grands lignages, se présentait comme une mosaïque de noyaux mal assemblés, souvent simplement*

juxtaposés. A l'intérieur de chaque cellule ainsi déterminée et maintenue avec une vigilance parfois exemplaire, les liens de voisinage consolidaient par force les pouvoirs établis » (Heers, 1990, p 244).

Se mêlent ainsi les notions de “famille” (au sens de lignage et de nom), de “clan” et de “quartier” : le voisinage fonde les relations sociales et politiques sur la base de services entre les habitants et une famille dominante, laquelle réside dans un palais-forteresse pour parer aux conflits ou aux révoltes³⁸⁵. On peut parler de “grandes familles” par le pouvoir qu’elles détiennent, mais aussi par leur taille et leur modèle : les familles nombreuses sont pour le haut de la hiérarchie sociale, tandis que dans le menu peuple de surcroît victime de surmortalité, les ménages sont de taille réduite, dans des logements exigus³⁸⁶. Les Médicis se sont regroupés à San Lorenzo, dont ils ont érigé l’église³⁸⁷, tandis que d’autres familles investissent d’autres *gonfaloni* de la ville (cf annexe 13.1). J. Heers (1990, p 228) parle de « *blocs topographiques ressentis comme des réalités concrètes et des entités politico-sociales* ». Encore à l’heure actuelle, on peut percevoir ces reliquats d’identités de quartier de la part de certains habitants, comme lors de la *Festa di San Lorenzo* tous les 10 août, ou bien dans les fêtes locales où se combattent les quartiers (*palio, calcio storico*).

Florence, comme d’autres villes médiévales, donne l’impression d’une ville compacte par son habitat, mais fragmenté en de nombreux noyaux politico-sociaux juxtaposés. L’urbanisme de la Renaissance, avec l’importance donnée à la façade et à une plus stricte séparation entre espaces privé et public, est interprété comme un tournant qui repose sur l’affaiblissement du voisinage comme structurant les rapports sociaux. Les rapports sociaux de voisinage, où la mixité socio-spatiale est nécessaire, justifie l’absence de ségrégation spatiale et l’édification séparée de quartiers aisés. Par la suite pour J. Heers (1990), « *les riches, nobles ou patriciens, grands marchands ou financiers, ne se rassemblèrent en des quartiers choisis, à l’écart des autres, que lorsqu’ils n’eurent plus rien à espérer d’actions politiques appuyées par des clientèles. C’est pourquoi la présence de ségrégations nettement tranchées, sans voisinages composites, témoigne de l’effacement de ces structures sociales larges, de ces groupes familiaux solides, capables de faire face à d’autres pouvoirs* » (p 270).

b) La thèse de la ségrégation spatiale surdéterminée

Le système socio-spatial florentin, formé d’une ségrégation sociale verticale doublée d’une segmentation clientélaire horizontale, laisse de côté une large part de sa population : « *Peut-on encore dire de cette ville qu’elle est façonnée par les solidarités verticales quand*

³⁸⁵ « [...] L’Italie, pays des “villes marchandes” et des communes indépendantes par excellence, pays si souvent cité comme un modèle d’organisation politique antiféodale, fut certainement celui où les conflits ont sévi le plus longtemps, d’une façon particulièrement tragique, et ont, par là même, profondément marqué le paysage urbain » (Heers, 1990, p 221).

³⁸⁶ « La dimension du ménage est liée à sa fortune : plus le ménage est riche, plus nombreux sont ses membres et plus variée, étendue sa composition » (Stella, 1993, p 154).

³⁸⁷ « L’église, comme la maison seigneuriale, était symbole du lignage et signe de prestige, d’une cohésion sociale étroitement liée au culte d’un passé glorieux et à l’exaltation des hauts faits d’armes » (Heers, 1990, p 252).

une si large part de sa population vit en marge des espaces honorables, isolée des familles dominantes, des jeux du pouvoir, des relais qui lui permettraient de happer les menus avantages du clientélisme ? » (Stella, 1993, p 15).

A contre-jour du “mythe politique de Florence”, il y a une très nombreuse plèbe misérable et sans droits : les non-citoyens, les immigrés des campagnes, les indigents (un tiers de la population), les femmes-esclaves (Larivaille, 1979, pp 227-254). Leur espace de résidence voire de vie est la périphérie de la ville, ou bien les taudis et l’habitat dégradé intra-muros. « *Qui sont les pauvres, qui sont les riches ? Les grosses différences passent par le sexe, par le statut dans le travail, par l’appartenance à une famille avec un nom, par la puissance* » (Ibid., p 186). Au XIV^e siècle, les gonfalons³⁸⁸ les plus riches sont situés dans le vieux centre sur la rive droite de l’Arno (et un peu moins sur la rive gauche, l’Oltrarno), tandis que les plus pauvres sont ceux de la périphérie ouest et nord, qui accueille en permanence les flux d’immigrés en provenance des campagnes (Stella, 1993, p 150, pp 202-211).

Des évolutions sociales de l’espace sont aussi à l’œuvre à Florence : en périphérie nord, San Lorenzo est l’objet d’une conquête sociale et architecturale de la part de ménages aisés autour de l’implantation de la famille des Médicis dans ce gonfalon (Lion d’Oro), alors que les gonfalons orientaux, rive gauche comme rive droite, subissent une paupérisation de leur composition sociale. A contrario de l’absence de ségrégation horizontale proposée par J. Heers, A. Stella (1993, pp 261-262, 266) pose ainsi un tableau de la division sociale de l’espace de Florence qui est fortement segmentée socialement entre riches et pauvres, et géographiquement entre centre et périphérie. A cette ségrégation générale s’ajoute celle concernant les membres des Arts, dont la localisation résidentielle se situe dans les gonfalons riches, au centre de la ville, tandis que les “subordonnés” et les hors-Arts résident dans les gonfalons périphériques. De plus, quand les gonfalons sont de grande dimension, les parties internes – vers le centre ville – ont une population plus aisée que les parties externes.

Une ségrégation suivant les statuts professionnels rend un peu plus complexe la division pauvres/riches : les occupations de service (domestiques, petits emplois de service et d’artisanat), socialement défavorisées, sont plus concentrées dans les gonfalons des maîtres, c’est-à-dire dans le centre de Florence, indiquant ainsi qu’une proximité spatiale et donc une cohabitation-mixité sociale est aussi présente dans cette partie de la ville. Par contre, les professions aisées se concentrent clairement dans le centre aisé de Florence.

Le sommet de la hiérarchie sociale florentine est occupé par les Puissants, une aristocratie de “clans familiaux” dont la localisation résidentielle obéit tout d’abord à la ségrégation socio-spatiale générale centre/périphérie – ils habitent exclusivement dans l’ancienne ville – et ensuite à la constitution de solidarités de voisinage les renforçant en des points spatiaux précis de manière souvent exclusive. De plus, la distribution spatiale des Puissants peut être déterminée par les rivalités entre aristocratie ancienne (les Magnats) et

³⁸⁸ Au temps de la révolte des *Ciompi*, la division administrative de Florence est en quatre parties - les “quartiers” : S. Spirito (Oltrarno), S. Croce (est), S.M. Novella (ouest), S. Giovanni (centre) – eux-mêmes divisés en 16 *gonfaloni*. Elle remplace en 1343 une division en six : les “sestiers”

nouvelle (les Gouvernants), mutuellement en concurrence politique : le plus souvent, « *là où il y a des Magnats, il n'y a pas de Gouvernants et réciproquement* » (Stella, 1993, p 226).

Le tableau social et géographique – de géographie sociale historique – que pose A. Stella interroge l'historiographie classique qui, comme celle de J. Heers, privilégie l'absence de ségrégation spatiale horizontale au bénéfice de solidarités de voisinage clientélares, communautaires et inter-classistes³⁸⁹. Certes, il n'est pas aisé d'observer une société médiévale avec les catégories normatives actuelles : les catégories d'individus sont mal définies et fluctuantes (Klapisch-Zuber, 1995), et les dénominations spatiales sont surtout sociales (Marin, 2002). La division sociale de l'espace proposée par A. Stella est à deux étages : une ségrégation socio-spatiale majeure entre centre riche et périphérie pauvre, à laquelle s'ajoute, dans les gonfalons riches, une division socio-spatiale mineure basée que les solidarités clientélares de proximité. Dans la Florence médiévale – et sans doute aussi par la suite – exclusion et inclusion socio-spatiales sont complémentaires, au bénéfice de la classe dominante de l'aristocratie et du *popolo grasso*.

La distribution spatiale des habitants dans la ville médiévale obéit aussi à la localisation des activités économiques, dont témoignent les noms des rues. Au Moyen Age, la plupart des activités économiques ont lieu dans la rue ; une division fonctionnelle a lieu suivant les rues, qui sont spécialisées par métiers et également socialement. A Florence, si l'usage du fleuve Arno détermine la localisation d'activités liées à la tannerie ou au textile, ou encore aux moulins à blé ou à l'extraction du sable, il est considéré comme dangereux par la population en raison de ses crues ravageuses ; Florence comptait déjà quatre ponts dès le milieu du XIII^e siècle. Les hôpitaux (bâtiments religieux) se trouvent à l'extérieur de la ville, et c'est la croissance urbaine des siècles postérieurs qui les a intégrés à l'espace intra-urbain.

4) Ville et campagne au cours des siècles

A Florence, c'est la ville qui organise la campagne. Dès le XIII^e siècle, la Toscane est le témoin d'une emprise du capital urbain sur les campagnes : il s'agit d'un rapport d'intégration économique et politique entre la commune urbaine et le *contado* qui s'établit par l'installation en ville des grandes familles propriétaires de terres et maîtres des clientèles paysannes. L'été, les demeures de campagne sont les lieux de séjour de ces familles, lesquelles y développent particulièrement la culture de la vigne. Encore aujourd'hui, les grands vins de Toscane (Chianti) appartiennent aux *fattorie* d'anciennes familles nobles.

L'imbrication de la ville et de la campagne s'est établie dans des domaines différents. Le monde rural nourrit la population de la ville, et vend ses produits dans les nombreux marchés. Il abrite aussi une économie proto-industrielle, basée sur la laine - qui migrera à Prato – puis sur la paille, qui a quitté la ville médiévale. Ses jeunes bras, surnuméraires pour

³⁸⁹ « *Mais arguer du voisinage entre le patron et le serviteur (ou l'esclave) pour conclure à un rapport étroit, intime, à une promiscuité sociale qui rompt les barrières de classe et qui fonde une complicité clientélaire dans laquelle chacun trouve son compte, et à laquelle le "noble" est tellement attaché qu'il refuse de s'isoler dans un beau quartier, est tout simplement absurde* » (Stella, 1993, p 269).

le métayage, se proposent comme force de travail à la ville ; des flux de jeunes femmes comblent la demande des familles aristocratiques puis bourgeoises en personnel domestique (Casalini, 1997). Très tôt, la terre a été aussi un placement refuge pour le capital urbain se détournant du profit industriel, et a assuré la perpétuation des grandes familles. Il est étonnant combien Florence est souvent présentée, chez Braudel, Fossaert et d'autres, comme le lieu emblématique de l'émergence du mode de production marchand et du début de la diffusion du capitalisme sur le continent européen, alors que dès la Renaissance le capital local se tourne vers la rente foncière et place ses revenus dans la campagne au détriment du développement industriel. Le décollage industriel de Florence dans la seconde moitié du XIX^e siècle se réalisera surtout sous l'influence d'une bourgeoisie étrangère à la ville, venant du nord de la Péninsule ou de pays étrangers (Angleterre, Suisse, France).

II) Urbanisme et conquête bourgeoise au XIX^e siècle

La seconde moitié du XIX^e siècle correspond à une époque où des transformations urbanistiques de grande ampleur vont avoir lieu, bouleversant la géographie sociale de Florence pour les siècles suivants et indiquant la direction de son extension physique. Jusqu'aux débuts du XIX^e, le tissu urbain n'arrivait pas jusqu'aux enceintes construites à la fin du XIII^e siècle ; dans l'espace vacant, étaient cultivés de nombreux champs, jardins et potagers (cf annexe 13.2). Si une quasi-absence de constructions de logements est liée à la stagnation démographique - les 100 000 habitants de 1300 sont rattrapés seulement à la fin du XIX^e - c'est le surpeuplement qui domine pour les populations pauvres.

Du XIX^e au début du XX^e siècle, la conquête de la ville par la bourgeoisie triomphante est réalisée d'une part par la transformation du plan de la ville et d'autre part par la conquête du centre encore populaire (Fei, 1971, 1977 ; Fei, Gobbi Sica, Sica, 1995). Cette centralisation spatiale du sommet de la hiérarchie sociale entraîne une dynamique centrifuge des populations plus modestes vers l'ouest de la ville, dont le plan d'urbanisme de G. Poggi contient tous les prémisses pour la centaine d'années à venir. Au début du XX^e, l'expansion urbaine commence à combler les espaces intra-muros (Cascine à l'ouest, Barbano au nord, Mattonaia à l'est) d'immeubles projetés à l'origine pour les populations défavorisées mais qui se révèlent pour les classes moyennes. L'implantation de la gare à S.M. Novella et la question du trafic incitent à tenir compte de la question de la circulation et à faire des plans et à prendre des mesures pour l'élargissement des rues.

1) 1865 – 1870 : Florence capitale d'Italie

En 1865, le transfert de la capitale de la nouvelle Italie, de Turin à Florence, incite les autorités municipales à engager une politique d'urbanisme afin de remplir les nouvelles fonctions politiques et de loger une nouvelle population de fonctionnaires. Les nouvelles institutions seront installées en ville, surtout dans les nombreux bâtiments ecclésiastiques réquisitionnés, et des logements seront construits dans les espaces périphériques restants à l'intérieur de l'enceinte (Brise, 1982). Le transfert de la capitale à Rome en 1870 donnera un coup d'arrêt à toutes les transformations envisagées, et placera la Ville en situation de banqueroute financière, et de nombreuses entreprises du bâtiment en faillite³⁹⁰.

Ce nouveau rôle pour Florence a donné l'occasion à la bourgeoisie florentine de se livrer à une spéculation foncière et immobilière importante. Dans le centre, les populations défavorisées et même les classes moyennes doivent laisser place aux ministères, à l'administration de l'Etat, aux résidences des hauts fonctionnaires. Expulsions vers la périphérie, hausse vertigineuse des loyers, spéculation immobilière notamment sur les terrains périphériques susceptibles d'être gagnés par l'extension de la ville, soulignent le rôle hégémonique au pouvoir municipal des classes possédantes qui ont des intérêts fonciers et immobiliers en jeu : une véritable fièvre des affaires (Fei, 1971, 1977). C'est la période où est enclenchée une dynamique de ségrégation sociale importante au détriment des populations moins favorisées du centre ville.

2) G. Poggi et l'extension de la ville bourgeoise

Comme pour d'autres grandes villes, italiennes ou européennes, l'Haussmannisation de Paris et le Ring de Vienne seront pris en modèle pour mettre en place des plans d'urbanisme d'envergure. Ainsi, le plan sous la direction de l'architecte G. Poggi consiste à abattre les murailles, surtout dans la partie nord de la ville, à les remplacer par de grandes boulevards périphériques qui font le tour de la ville [*viali di circonvallazione*], avec des places aux différentes entrées (Porta a Prato à l'ouest, Piazza Cavour aujourd'hui Piazza della Libertà au nord, Piazza Beccaria à l'est). A l'extérieur de la ville, le plan prévoit l'urbanisation d'une bande continue d'immeubles résidentiels en blocs réguliers au-delà des *viali*, (S. Jacopino, Savonarola, Piagentina)(Ortega, 1997) et entame l'urbanisation vers le sud-ouest de la ville en absorbant d'anciens bourgs ruraux (Trotta, 1987, 1989b). D'un point de vue urbanistique, la fin des murailles n'ouvre pas pour autant le centre vers l'extérieur puisqu'il s'agit d'un agrandissement sans changement structurel. A l'intérieur, G. Poggi s'était aussi chargé d'agrandir certaines rues, et d'aménager les berges de l'Arno (en fermant les moulins).

³⁹⁰ Florence capitale nationale n'était que transitoire, avant un transfert vers Rome, prévu mais non déclaré ; cette situation devait durer une quinzaine d'années. C'est la défaite des Français à Sedan en 1870, Napoléon III ayant des vues sur Rome et les Etats pontificaux, qui a accéléré le calendrier (Brice, 1982).

Photo 13.1 : *Villino* (petite villa) dans un quartier est de Florence (via B. Segni)(fév. 2010)



Photo 13.2 : Immeubles bourgeois de la fin du XIX^e siècle (août 1999)



S'il est indéniable que G. Poggi a établi le plus grand plan d'urbanisme que Florence ait jamais eu, il est cependant représentatif de la conquête bourgeoise de l'espace urbain. Le premier argument permettant de l'affirmer est que l'anneau résidentiel construit au-delà des *viali* est prévu pour les classes moyennes et aisées, encore au début du XX^e siècle, malgré les nouvelles constructions, les classes modestes rencontrent toujours une pénurie de logements. Le deuxième argument concerne les collines du sud, le *Viale dei Colli*, dont un véritable urbanisme de classe – normes architecturales, interdiction de bistrots populaires, etc. – réservera cette partie de la ville à l'aristocratie et la bourgeoisie, classe sociale qu'il fréquentait (Brice, 1982 ; Corsani, 1992). D'ailleurs, G. Poggi était le plus souvent un restaurateur de villas bourgeoises (Trotta, 1994). De plus, cet urbanisme a mobilisé des capitaux importants, tant florentins qu'étrangers³⁹¹.

La spéculation foncière de la part de la noblesse et de la bourgeoisie s'est étendue aux logements pour ouvriers dans les nouveaux quartiers à vocation industrielle, comme l'ancien site de la Pignone sur la rive gauche (Trotta, 1990). La crise permanente de logements accessibles pour les employés et les travailleurs indépendants (Fei, 1971), verra à leur initiative l'émergence de nombreuses coopératives du bâtiment (Ortega, 1997 ; Orefice, 1992, p 21).

Photo 13.3 : Maisons en bande [*a schiera*] pour les employés et la petite bourgeoisie de la fin du XIX^e siècle. Quartier Le Cure au nord de Florence (ao. 1999)



³⁹¹ La plus grande partie des travaux sera l'œuvre d'une compagnie anglo-italienne : la Land Florence Company.

3) « *A Vita Nuova* » : la bourgeoisie conquérante

La conquête du centre ville de Florence par la bourgeoisie aura lieu à la fin du XIX^e siècle, avec la destruction du quartier populaire du Mercato Vecchio du début des années 1880 jusqu'en 1895 – carrément un événement (cf annexe 13.3) – et son remplacement par de grands immeubles bourgeois (Petsimeris, 2005, p 243). La grande Piazza della Repubblica a pour fonction d'être le centre politique et symbolique de la ville, avec un arc de triomphe où une inscription gravée proclame :

<i>L'antico centro della città da secolare squallore a vita nuova restituito</i>	(Le centre antique de la ville après une désolation de plusieurs siècles a retrouvé une nouvelle vie)
--	---

Au centre ville, l'emplacement de l'actuelle Piazza della Repubblica représente un concentré de l'évolution urbanistique et sociale de la ville depuis son origine. Il a été le lieu de luttes sociales dont ont pu témoigner les formes spatiales qui s'y sont succédé. Au début était le *castrum* romain dont le plan en damier, avec le *decumanus* et le *cardo maximus* se croisant sur le *forum*, lequel sera l'emplacement de la Piazza del Mercato Vecchio puis della Repubblica à la fin du XIX^e siècle. Sur le côté nord, une porte du ghetto juif, instauré au XVI^e siècle, donnera sur la Piazza :

« *A Florence, en janvier 1570, Francesco de Médicis fit entreprendre les travaux de transformation de la zone situé au nord du Vieux Marché (Mercato Vecchio) pour établir une enceinte, percée seulement de deux portails d'accès. Les ordonnances qui en réglèrent la vie intérieure furent promulguées le 31 juillet suivant, après le transfert sur place des quelques rares familles qui vivaient ailleurs, et en tout cas après l'achèvement des travaux de construction [...]. Le gardien affecté au contrôle des portes et à la perception des taxes devenait aussi responsable de l'entretien des constructions* » (Bottin, Calabi, 1999, p 32).

La constitution d'un ghetto pour les juifs à Florence était la conséquence d'une politique ségrégative à l'égard de cette population, en plus de diverses vexations, qui a concerné plus tôt d'autres villes, comme Sienne ; au XIV^e siècle, ils étaient sous la protection des Médicis. La présence des juifs à Florence n'a pas débuté avec le ghetto : ils étaient auparavant localisés dans l'Oltrarno, via dei Giudei (aujourd'hui via de' Ramaglianti et Borgo S. Iacopo). Des cimetières juifs étaient localisés en dehors de l'enceinte après la porte S. Frediano et Porta Romana, toujours au sud de la ville (Trotta, 1990, 1992). Dans le ghetto même, une division socio-spatiale était aussi à l'œuvre : les couches sociales les plus aisées dans les palais, les plus pauvres dans les bâtiments plus dégradés et les arrière-cours (Bini, 1995).

Au moment de la destruction de l'ensemble urbanistique du Mercato Vecchio – qui est encore appelé communément Ghetto – les juifs l'avaient quitté progressivement depuis le siècle précédent et s'étaient éparpillés dans la ville. Ce quartier du plus vieux marché de Florence compte encore nombre de tours, de ruelles étroites et autres témoignages de son passé médiéval. Socialement, il s'agit d'un quartier très populaire : dès le XV^e siècle, la zone a été peu à peu désertée par les familles riches, elle s'est dégradée et est devenue une zone

pauvre voire mal famée. En 1884, le tableau sordide de la *Firenze Sotterranea* (Florence souterraine) qu'en donne le journaliste G. Piccini dit Jarro (éd. 1998) a pour objectif déclaré de faire détruire ce quartier porteur de tous les vices.

Photo 13.4 : L' "arc de triomphe" de la Piazza delle Repubblica (1999)



D'un triomphe à l'autre : *A Vita Nuova* est le symbole du triomphe bourgeois de la fin du XIX^e siècle sur un vieux quartier populaire. Le premier nom qui a été donné à la place, a été celui de Vittorio Emanuele II, roi de l'Unité italienne. Depuis la fin de la dernière guerre, elle est nommée Piazza delle Repubblica. A gauche de la photo, se trouve la Banca Nazionale del Lavoro (B.N.L.) qui appartient aujourd'hui à la banque BNP-Paribas, capitalisme international oblige.

Plusieurs raisons militent pour cette restructuration qui est aussi une nouvelle orientation fonctionnelle (Artusi, Giannetti, 1995). L'idéologie contemporaine de l'hygiénisme, mêlant l'ouverture des rues, le passage de l'air, à la santé humaine et même à la santé morale de ses habitants, à un moment où le choléra est encore présent dans la Péninsule, a contribué à inciter les autorités municipales à raser ce quartier. Par la suite, les partisans de la restauration du patrimoine historique et urbain regretteront les destructions de tours ; cet événement a par contre permis des opérations archéologiques, ainsi que la redécouverte de biens culturels cachés (peintures murales, colonnes, portes, etc.) qui ont été sauvegardés et placés au musée de S. Marco (Sframeli, 2007). Une deuxième raison réside dans la nécessité pour la classe dirigeante de disposer d'un centre d'affaires et de direction³⁹². Une troisième raison concerne aussi la crainte de troubles politiques en raison de la diffusion du socialisme et de l'anarchisme dans un quartier mal famé à la réputation de coupe-gorge.

³⁹² Des projets prévoyaient même une place en forme d'étoile à la place du quartier du Mercato Vecchio, comme la Place de l'Etoile à Paris : cf Cresti, 1995, p 110.

Si, auparavant, la question du relogement des habitants avait freiné toute opération urbanistique dans la ville, la destruction du Mercato Vecchio n'a pas soulevé ce genre de préoccupation. La population expulsée en 1885 s'est dispersée, qui dans les ruelles voisines, qui à Sta Croce ou S. Frediano, quartiers populaires déjà surpeuplés qui présentaient des conditions de vie loin de l'amélioration dont auraient pu bénéficier les anciens habitants du centre ville. Avec la misère, les quartiers populaires concentrent les risques sanitaires, avec la tuberculose, le trachome. La mortalité infantile est alors de 16 % à S. Spirito. C'est à S. Frediano, la partie la plus pauvre de S. Spirito que règne la criminalité de misère. Par la suite, l'administration communale prévoira en 1915 la restructuration du quartier S. Frediano, un des quartiers les plus populaires de la ville, pauvre et dégradé ; ce nouvel objectif de nettoyage urbain et social est remis en cause par le début de la Grande Guerre.

Sur le plan social, la restructuration du Mercato Vecchio a contribué au remplacement des vieilles couches populaires du centre ville par une nouvelle concentration des pouvoirs et des intérêts de la bourgeoisie de Florence. Des rues droites et larges, la taille des immeubles autour de la Piazza della Repubblica, trois fois plus grande que l'ancienne place, leur occupation par des banques et des assurances (La Fondiaria), une bourse, des boutiques, de grands hôtels et des cafés de luxe, entendent conférer à ce nouvel espace une fonction de centre d'affaires et de pouvoir (Bianca, 1995, p 71). L'arc de triomphe qui domine la place symbolise la conquête du centre ville par la bourgeoisie florentine (cf photo).

A la fin du XIX^e siècle, Florence est une ville résidentielle, de rentiers, de commerçants et de petits artisans, à l'écart de l'ampleur de l'industrialisation du Nord-Ouest de l'Italie. Le développement industriel se réalise en dehors de Florence : la porcelaine à Doccia, l'industrie lainière à Prato, le travail de la paille dans les campagnes entre Florence (Peretola, Brozzi, Campi), Empoli et Prato ; à Florence même les vieilles manufactures de la laine et de la soie sont en déclin. Le tourisme se développe, avec l'activité hôtelière, pour les nantis du continent européen parmi lesquels certains se sont installés en ville ou dans les villas des collines aristocratiques.

4) Le déplacement centrifuge des marchés

L'évolution fonctionnelle et sociale de la ville est également visible par le rôle des marchés dans les quartiers et leur déplacement du centre vers la périphérie de la ville (Bianca, 1995 ; Paba, 2002). Les marchés représentent une mémoire historique de la ville, comme le marché de S. Lorenzo évoqué plus avant dans cette thèse.

Au bas Moyen Age, les marchés du centre de Florence étaient également l'objet d'une division entre les Arts de la ville, et donc d'une division sociale (Bianca, 1995). Le Mercato Vecchio était destiné principalement au commerce de produits alimentaires, et était dès l'origine sous la responsabilité de l'*Arte dei Beccai* (Bouchers), tandis que le Mercato Nuovo ou del Porcellino, un peu plus au sud vers l'Arno, était le marché des marchandises plus prisées voire précieuses : soie, laine, change, orfèvrerie, artisanat. Situé dans une zone plus

riche, le Mercato Nuovo était le marché des marchands et des banquiers (change), des Arts majeurs (Calimala).

Photo 13.5 : La Loggia del Pesce, aujourd'hui Piazza dei Ciompi (fév. 2005)



Construite par Vasari, la Loggia del Pesce, lieu de la criée au poisson, se trouvait d'abord sur la rive de l'Arno, avant d'être installée durant plusieurs siècles au Mercato Vecchio, puis d'être démontée durant la destruction de celui-ci avant d'être placée Piazza dei Ciompi, fondée dans les années 1930. La Loggia jouxte actuellement le Mercato delle Pulci, le marché aux puces.

Photo 13.6 : Le Mercato delle Pulci, le marché aux puces, Piazza dei Ciompi (fév. 2010)



Au XIX^e siècle en Europe, l'urbanisme naissant a pour objet les marchés. Le Mercato Vecchio, qui s'étalait en désordre dans les rues environnantes (Piazza delle Uova, Piazza dei Pollaioli, etc.) en fonction des saisons, contrevenait à la mode des grands marchés couverts dont les Halles de Paris étaient devenues le modèle. Son remplacement est prévu par le nouveau Mercato Centrale inauguré en 1874 à S. Lorenzo, où est démoli « *un tissu urbain densément peuplé de familles de très modestes conditions, qui, expulsées de leurs vieilles maisons, se déversent dans les quartiers plus pauvres du Mercato Vecchio et de San Frediano en y aggravant les conditions déjà précaires* » (Fei, Gobbi Sica, Sica, 1995, p 150). Le Mercato Centrale a été la première halle couverte ; il est consacré, encore aujourd'hui, aux produits alimentaires. Les rues à l'extérieur sont consacrées à la vente de la viande jusqu'au début des années 1950, avant son remplacement par l'habillement et l'artisanat florentin avec le développement progressif de la fonction touristique de masse de la ville : c'est le Mercato S. Lorenzo. Le Mercato Centrale est aujourd'hui en crise en raison du développement d'infrastructures commerciales à la périphérie de la ville surtout depuis les années 1950, d'une part avec le transfert à l'ouest de la ville du marché de gros (Mercato Ortofrutticolo à Novoli, abattoirs via Circondaria, etc.) et avec le développement de grandes surfaces commerciales qui suivent la direction de l'expansion urbaine, d'autre part avec la congestion de la circulation dans le quartier - et plus globalement dans le centre ville - qui destine le Mercato Centrale à ses seuls habitants (Loda, Mancini, 2004)³⁹³. L'histoire de Florence est riche de naissances et de déclinés de marchés (Bianca, 1995 ; Gianelli, 2007, pp 38-41).

A la fin du XIX^e siècle, deux nouveaux marchés sont également implantés, à S. Ambrogio en 1873 (toujours en service) dans une zone d'expansion urbaine, et à S. Frediano en 1875 (qui a été un échec). Le Mercato Nuovo devient un marché de fleurs, puis d'artisanat de paille en lien avec le développement de la production de chapeaux de paille par les *trecciaiole* (tresseuses) des bourgs à l'ouest de la ville – d'où le nouveau nom de Mercato della Paglia – ensuite d'arts ménagers avant de devenir un marché touristique tel qu'il est aujourd'hui.

Historiquement, la Florence populaire était composée de ces petits métiers, artisanaux, plus ou moins traditionnels, ambulants et précaires, à la limite de la débrouille [*arte di arrangiarsi*]. « *C'était une sorte de marché diffus, qui pouvait donner une note de "couleur", mais qui en réalité signifiait souvent une vie misérable, faite de privations, de fatigue et de peu de satisfactions* » (Gianelli, 2007, p 44). Vendeurs d'ail, de lacets de chaussures, de marrons, de lupins, de bonbons à la menthe, de poissons de l'Arno, de grillons, de balais de ramonage, de blocs de glace, de tripes ou de polenta, ou autres rempailleurs, rémouleurs, etc. – aux noms intraduisibles -, la vente ambulante était fréquente dans les rues de Florence. Une tradition qui semble avoir été reprise aujourd'hui par les *vù cumpra* sénégalais.

³⁹³ Ces inquiétudes étaient formulées par les commerçants du Mercato Centrale que nous avons rencontrés.

III) Espaces et classes sociales

1) Clivages sociaux dans une Florence en mutation

Le XIX^e siècle voit l'émergence d'un bloc social composé de la petite bourgeoisie traditionnelle, de la grande bourgeoisie et de l'aristocratie. Si la petite bourgeoisie traditionnelle est importante en Italie, elle est également bien étoffée à Florence. Une imprimerie développée, un marché de l'antiquité proluxe, des artisans, des boutiquiers, des vendeurs ambulants avec leur famille pour donner un coup de main, etc, foisonnent dans les rues. Autour du fleuve se développait aussi une vie populaire importante, remise en cause avec la modernisation des métiers (Gianelli, 2007, pp 16-20). Mais ce milieu du petit commerce, des petits métiers et des marchands ambulants est assez misérable (Gianelli, 2007). Par ailleurs, les métiers du bâtiment et l'artisanat qui y est lié ont subi momentanément le contre-coup de la baisse de la demande immobilière suite au déménagement de la capitale de Florence à Rome.

Avec l'appareil bureaucratique national puis municipal, les chemins de fer, les assurances et la finance, les employés ont toujours été plus nombreux que les ouvriers (Spini, Casali, 1986). Les quartiers ouvriers et d'employés sont souvent les mêmes (S.Jacopino, Rifredi). La naissance d'un prolétariat au début du XX^e siècle n'a pas réglé la question de la pauvreté : une petite entreprise génère un noyau d'ouvriers stables et qualifiés avec une nuée de non qualifiés et mobiles, instables ; autour d'un prolétariat établi et minoritaire tourne une main d'oeuvre flexible et précaire. Eloquents sont les discours et les écrits sur la peur d'une Florence mal famée, sur la peur des quartiers périphériques ouvriers de la Pignone au sud-ouest, Rifredi au nord-ouest, Rovezzano à l'est, sur la peur des villages mi-ouvriers mi-paysans dans la plaine occidentale. En cette fin d'Ottocento, la classe dirigeante, ne pouvant plus compter sur l'apathie du peuple et surtout du paysannat, fait construire des casernes pour avoir la force militaire à disposition (Casali, Spini, 1986).

L'essor des banques au XIX^e siècle repose sur le capital foncier. Depuis plusieurs siècles déjà, la classe dirigeante composée d'anciens et de nouveaux aristocrates cooptés parmi la bourgeoisie émergente (Romanelli, 1995), est passée du rang de marchand-banquier à celui de rentier pour lequel le foncier, non seulement urbain mais aussi rural, constitue une valeur refuge permettant la perpétuation de classe (AA.VV., 1989). « *Tandis qu'ailleurs la deuxième moitié du XIX^e siècle a été l'âge du triomphe de la bourgeoisie industrielle sur l'aristocratie foncière, à Florence la vieille classe nobiliaire a maintenu un pouvoir incontesté* » (Spini, Casali, 1986, p 178). Cette aristocratie est passée indemne à travers le *Risorgimento* et l'ascension de nouveaux groupes sociaux³⁹⁴. La campagne florentine était largement sous la propriété de nobles résidant en ville, à l'ouest comme à l'est (Trotta, 1989a, 1996 ; Binazzi, 1978 ; Bortolotti, De Luca, 2000, pp 18-20) : « *On y trouvait les Strozzi qui avaient des propriétés un peu sur tout le territoire, les Vecchiotti et les Pitti dans la partie la plus proche de la ville, les Agli à Novoli, les Gianfigliuzzi et les Ormanni pour la zone*

³⁹⁴ On ne peut que penser au Guépard de Lampedusa (*Il gattopardo*).

marécageuse de l'Osmannoro, les Spini à Peretola, les Del Bene et les Pilli à Petrolio, le Rucellai à Quaracchi, les Tornaquinci et les Orsini à Brozzi » (Conti, Di Cintio, Sestini, 1985, pp 15-16). La création en 1879 d'une grande compagnie d'assurance, *La Fondiaria* (la Foncière), représente l'alliance entre le capital foncier détenu par l'aristocratie et le capital bancaire, avec le concours de capitaux étrangers ; au cours des siècles suivants, La Fondiaria sera un acteur spéculatif important dans l'urbanisation de Florence. Au début du XXème siècle, l'aristocratie tient toujours les leviers économiques de la ville, en maîtrisant les grands organismes industriels (en intégrant les conseils d'administration) et financiers (caisse d'épargne, chambre de commerce, etc.)(Spini, Casali, 1986). Fait marquant, l'entrepreneuriat est en bonne partie sous l'impulsion d'étrangers, de juifs, de protestants.

2) Florence, destination des Européens aisés

Dès le *Settecento* (XVIIIè siècle), déjà ville-musée, Florence et ses environs sont la résidence des riches étrangers qui fréquentent le monde des aristocrates florentins dont la vie relationnelle s'étend jusqu'à Paris, Londres et les grandes villes européennes. L'essor du tourisme, avec pour corollaire le développement de l'activité hôtelière, est lié à cette présence cosmopolite stable venant de toute l'Europe (Listri, 1991 ; Lombardi, 1992). Les Anglais notamment apprécient Florence et viennent y acquérir les villas alentour. Il s'agit principalement de membres d'une bourgeoisie lettrée et d'une aristocratie qui apprécient la richesse artistique de la Renaissance, la beauté des paysages, la douceur de vivre de la Toscane, et pour qui « *résider à Florence, pour quelques années ou quelques mois, était devenu une sorte d'obligation sociale à laquelle aucune famille d'un certain niveau social ne pouvait se soustraire* » (Casali, Spini, 1986, p 191). De nombreux artistes venaient y faire étape ; de nombreux écrivains et musiciens également, comme Dickens, Mark Twain, Anatole France, Dostoïewski, Tchaikowsky, Henry James, et bien d'autres encore, et il n'est pas rare de lire aujourd'hui des plaques sur les murs des maisons rappelant le séjour de tel ou tel personnage.

Et il y a ceux qui viennent faire fortune : des Français anoblis comme les Cambray Digny et les Larderel, des Suisses (avec Viesseux) ; une petite et moyenne bourgeoisie de nationalité anglaise a également vu le jour³⁹⁵, avec notamment l'industrie pharmaceutique Roberts, et le parc des Cascine à l'ouest de la ville sert au début aux divertissements britanniques avant d'être un lieu de promenade et de loisirs important pour la ville (Gianelli, 2007, pp 29-30). L'impact de ces étrangers fortunés sur l'immobilier n'est pas négligeable : « *une bonne partie des plus belles villas des alentours et pas mal de maisons de standing du centre étaient de la propriété d'étrangers, surtout anglais et plus tard aussi américains* » (Casali, Spini, 1986, p 192). Les grandes fortunes du moment sont présentes, les Rothschild, les Finaly, les Demidoff ; elles ont les moyens de restaurer une grande partie du patrimoine architectural privé florentin et toscan.

³⁹⁵ Le *Cimitero degli Inglesi* (cimetière des Anglais) est en fait protestant et suisse.

Photo 13.7 : Villas aristocratiques, maisons paysannes et champs d'oliviers surplombant Florence. Colline de Fiesole (fév. 2010)



Photo 13.8 : Villas parmi les champs d'oliviers et les maisons paysannes, sur les collines au sud de Florence (1998)



C'est dans les collines au nord, à l'est et au sud de Florence, que se trouvent la plus grandes parties des villas restaurées des riches étrangers et de l'aristocratie florentine, surtout entre Fiesole et Settignano. La zone du Viale dei Colli, aménagée par G. Poggi dans le cadre du plan d'urbanisme de la ville en 1865, constitue un véritable quartier destiné à la noblesse florentine et cosmopolite (Trotta, 1994). La présence anglaise sur les collines surplombant Florence ne sera pas étrangère à l'émergence d'un romantisme à propos du Moyen Age et de la Renaissance, et d'une esthétique *revival* qui favorisera l'architecture, la restauration du patrimoine, une construction du paysage que l'on trouve actuellement sur les cartes postales présentant la Toscane (Salvianti, 2000).

En relation avec cette présence étrangère relativement importante, le pluralisme confessionnel est garanti à Florence. Une bourgeoisie juive assez nombreuse a participé à l'industrialisation et à l'émergence de la finance à Florence. Cette communauté a également été l'objet d'une ascension sociale parmi les professions intellectuelles.

3) De la première guerre mondiale à la fin du fascisme

Avec le plan d'urbanisme de 1924, la période de l'entre-deux guerres correspond à la fois à la consolidation et à l'extension des quartiers de la proche périphérie, avant tout vers l'ouest et le nord-ouest (Piazza Oberdan, Piazza Viessesu, Piazza Leopoldo, il Romito), et aussi vers le nord (Le Cure), l'est (Campo di Marte) et le sud-est (Gavinana). A partir de 1919, le quartier industriel de Rifredi voit le jour dans la plaine au nord-ouest de la ville, dans le prolongement de la ligne de chemin de fer en direction de Prato ; l'installation de la FIAT à Novoli en 1938 confirme la fonction industrielle de cette partie de la ville. Des projets d'urbanisme de destructions-reconstruction voient aussi le jour, mais ne sont pas suivis d'effets (Orefice, 1992). Une division sociale de l'espace commence à s'affirmer, entre une moitié occidentale tournée vers les activités industrielles et l'habitat ouvrier, et une moitié orientale à fonction résidentielle pour les classes aisées et moyennes.

De grandes structures sont construites sous le fascisme, comme le stade et la gare centrale ; le tourisme prend de l'ampleur, on favorise des initiatives culturelles et folkloriques pour promouvoir l'aspect Florence Touristique (Calcio Storico³⁹⁶, Maggio musicale). L'aspect de ville de la bourgeoisie moyenne, artisanale et de services s'affirme, la promotion des intérêts fonciers sont garantis et « *répond pleinement aux engagements économique-culturels de la bourgeoisie florentine qui, depuis le siècle précédent, a considéré l'investissement immobilier comme une rémunération sûre avec le minimum de risque* » (Fei, Gobbi Sica, Sica, 1995, p 167). En 1936 commence la restructuration du quartier de Sta Croce qui était reconnu comme le vieux quartier le plus dégradé de la ville : à certains endroits la densité pouvait atteindre 1 800 habitants par hectares, la mortalité par tuberculose pulmonaire atteint entre 1926 et 1931 19,5 % de la mortalité générale alors qu'elle est de 11,5 % sur l'ensemble

³⁹⁶ Le *Calcio storico* (littéralement football historique), réinventé sous la politique fasciste de réappropriation et d'instrumentalisation des événements glorieux de l'histoire de l'Italie, a pour origine un jeu similaire qui se déroulait à la Renaissance entre les équipes des gonfalons.

du territoire communal ; mais les destructions ont été stoppées en raison de la guerre (Fei, Gobbi Sica, Sica, 1995, p 168). Des logements sociaux pointent aux abords de la F.I.A.T. de Novoli à la périphérie occidentale de la ville.

Dans les campagnes environnantes, le fascisme représente le bras armé de la grande propriété terrienne pour la conservation du système du métayage³⁹⁷. La société agraire est bloquée par les violences contre les revendications et les occupations effectuées par les paysans, situation structurelle qui éclatera une fois le changement politique opéré au niveau national. L'exode rural a cependant déjà commencé et va gonfler les quartiers populaires périphériques ; des parties de territoire des communes environnantes sont rattachées à la commune de Florence qui s'étend administrativement.

³⁹⁷ Cf Gallo M., *L'Italie de Mussolini*, Marabout, Paris

Conclusion

Pour comprendre la géographie sociale au sein d'un espace urbain, il est nécessaire de s'informer sur les dynamiques historiques qui y ont contribué, et de savoir si cette dynamique a été temporellement linéaire ou si elle est tributaire de périodes différentes contribuant à des conjonctures sans lien structurel.

De la riche histoire de Florence au bas Moyen Age, la théorie de la division sociale de l'espace d'une formation sociale fondée sur les prémisses du capitalisme marchand, balance entre d'une part une historiographie classique centrée sur une distribution spatiale des habitants suivant des solidarités de voisinage clientélares, inter-classistes, communautaires (Heers), et d'autre part une approche qui, sans nier totalement la précédente, affirme la prédominance d'une division sociale et spatiale entre centre et périphérie, avec des clivages sociaux et des luttes sociales structurels annonciateurs de la dynamique du capitalisme (Stella).

Or, le développement du mode de production marchand à Florence s'est révélé une impasse ; il s'est développé ailleurs. La conversion des classes dirigeantes locales à la rente foncière, mobilisant à son avantage l'espace urbain comme l'espace rural, est symptomatique de cet échec. Sur le long terme, du bas Moyen Age au début du XXI^e siècle, l'évolution de Florence montre l'importance de l'économie de la rente – foncier, histoire et culture, logement (propriété et location) – comme recours économique.

L'urbanisation entamée à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle par le plan Poggi, a représenté le triomphe de la bourgeoisie florentine sur les classes populaires du centre ville. Cette conquête de la ville par la bourgeoisie – une *gentrification* avant l'heure (Petsimeris, 2005) - a engendré une dynamique d'expulsion des populations les moins favorisées. C'est à partir de cette période que sont données les grandes lignes d'orientation de la division sociale de l'espace des années à venir, en distinguant le centre de la périphérie urbaine, l'ouest de l'est de la ville, les collines environnantes.

Chapitre 14 : Le développement urbain de Florence à partir du milieu du XX^e siècle

L'urbanisation du XIX^e et du début du XX^e siècle a donné la direction de l'expansion physique de la ville, tout en structurant la division sociale de l'espace urbain. Comment s'est déroulée l'urbanisation de l'après-guerre à Florence ? Massive comme pour les autres villes d'Italie, a-t-elle suivi l'orientation indiquée au siècle précédent ? Un aspect des mutations de la structure intra-urbaine concerne l'influence du tournant post-fordiste, c'est-à-dire plus précisément la désindustrialisation et la tertiarisation de l'espace intra-urbain. Comment cette évolution s'est-elle opérée pour Florence ? Quel a été le rôle de l'urbanisme dans le développement urbain ? Quel rapport établir avec la division spatiale existante ?

La méthodologie utilisée s'est basée sur trois supports différents :

- un travail bibliographique, pléthorique sur les orientations des plans d'urbanisme de cette seconde moitié du XX^e siècle, dont nous nous sommes efforcé de tirer des informations synthétiques ;
- des photographies, issues de notre circulation dans la ville, permettant d'avoir des supports visuels permettant d'illustrer la réalité urbaine ;
- des témoignages de la part de personnes-ressources des *Case del Popolo*, ces Maisons du Peuple qui égrainent la ville, surtout dans les quartiers populaires périphériques.

Le recours aux *Case del Popolo* nous permettait de rencontrer des personnes, simples adhérents ou responsables du *Circolo*, pouvant nous faire part d'informations plutôt synthétiques sur l'histoire du quartier et de son *Circolo*, ainsi que de leur évolution, en ayant une vision globale de la vie sociale au plus près de la réalité locale.

Les personnes rencontrées sont (au gré des disponibilités et des difficultés variables)³⁹⁸ :

- un ancien : S.M.S. de Rifredi (1999), via Vittorio Emanuele II 303 ;
- M. Megli : S.M.S. de Peretola (2005, 2010), via Pratese 48 ;
- R. Leppi : circolo ricreativo de Le Panche (2005), via Caccini 13b ;

³⁹⁸ L'idéal aurait bien sûr de rencontrer la totalité ou un plus grand nombre de responsables des *Case del Popolo*, comme à Sorgane, à Cintoia ou à l'Isolotto. Mais nos temporalités, les aléas des rendez-vous et des disponibilités de part et d'autres, ne nous ont pas permis d'effectuer des rencontres exhaustives.

- M. Jaksetich *circolo ricreativo ARCI* de Lippi (2005), via Fanfani 16 ;
- L. Masini : *circolo ricreativo ARCI* de Novoli (2005), via di Novoli 9r ;
- M. Fantani : S.M.S. *Andrea del Sarto* (2005), via Manara 12 ;
- G. Brogioni dit “Il Remo” : *circolo ricreativo culturel* de Boncinelli (2005), via di Ripoli 209e ;
- *circolo ricreativo culturel et sportif* du Castello (2005), via Giuliani 374.

Nous avons aussi rencontré un habitant militant des Piagge, Maurizio Sarcoli, quartier défavorisé de la périphérie occidentale de Florence, en raison de l’intérêt scientifique que nous avons pour cet espace de vie.

I) Cinquante années d’urbanisme en Italie

G. Campos Venuti (Campos Venuti, Oliva, 1993 ; Campos Venuti, 2000 ; Galuzzi, Vitillo, 1994) considère qu’après la guerre, trois générations d’urbanisme se sont succédé en Italie. Elles font suite à la loi de 1942, approuvée donc durant la période fasciste en pleine guerre, mais qui n’a jamais été appliquée, et que différents architectes et urbanistes considéreront comme la première et seule loi d’urbanisme digne de ce nom en Italie, notamment parce qu’elle se mettait au diapason de ce qui était déjà réalisé ailleurs à l’étranger, comme la mise en œuvre d’outils appropriés – vision d’ensemble, expropriations, etc. – à une politique capable d’orienter l’usage de l’espace urbain.

La première génération d’urbanisme correspond à la période de la reconstruction. Au lieu de profiter de l’occasion fournie par les destructions de la guerre pour adopter des plans d’urbanisme d’ensemble des villes touchées (i.e. Le Havre, etc.), la direction prise sera celle des reconstructions ponctuelles, à l’identique (ou en augmentant le volume des constructions), isolant les zones concernées du reste de la ville.

La deuxième génération correspond à l’expansion urbaine du milieu des années 1950 aux années 1970. Durant cette période d’exode rural et de forte croissance démographique des villes, l’urbanisme s’applique à l’extension spatiale de la ville à sa périphérie, « *en tache d’huile* », selon le principe de la « *rente absolue* », contribuant à densifier outre mesure les périphéries urbaines, sans souci d’espaces verts ou de services. C’est la période des plans d’urbanisme, qui ont eu plus ou moins de succès suivant les villes, qui semblent cependant courir après la spéculation immobilière.

La troisième génération, à partir des années 1980, établit un « *urbanisme de transformation* », orienté vers l’espace urbain interne et la « *rente différentielle* », se chargeant de récupérer [*recupero*] le bâti à l’abandon dans les centres historiques et les friches urbaines [*aree dismesse*]. En lien avec l’avènement de l’idéologie libérale, cet « *urbanisme de projets* » ou « *urbanisme contractuel* », ouvertement dérégulé, fait le deuil du plan – lequel

était le plus souvent pas ou peu appliqué³⁹⁹ - et s'occupe d'espaces ponctuels par l'utilisation des « variantes »⁴⁰⁰. A partir des années 1990, les questions de transport urbain et de pollution seront progressivement prises en compte, à l'encontre du "tout bagnole" traditionnel. Le contexte est aussi à la tertiarisation des centres villes, ainsi qu'à la péri-urbanisation à distance de la ville.

La faiblesse de l'urbanisme en Italie est à mettre en relation avec le manque de poids et de pouvoir de la décision politique en général, surtout face aux intérêts de la spéculation foncière et immobilière voire de l'« *abusivismo* » (Ferrero, 1983 ; Campos Venuti, Oliva, 1993). Seront ainsi prioritaires les opérations de densification urbaine au détriment des infrastructures et des espaces de la sphère de reproduction (écoles, espaces verts, places, etc.). Sur le plan du logement, l'accent sera avant tout mis sur l'initiative privée en matière de construction et de propriété privée (continuellement soutenue fiscalement), au détriment des logements sociaux. Campos Venuti parle de « *bloc du bâtiment* » [*blocco edilizio*], comme système d'alliance, dans un cadre de facilités fiscales, entre la grande et la petite propriété foncière, les banques et la population ayant ouvert un prêt pour obtenir un logement de propriété privée (in Campos Venuti, Oliva, 1993, p 120). L'histoire de l'urbanisme en Italie se traduit ainsi par un « *régime immobilier* » (ibid.) basé sur la spéculation et le favoritisme des intérêts privés.

II) Florence à la recherche de son urbanisme

1) La Reconstruction et l'inondation de 1966

Les bombardements anglo-américains ont détruit les infrastructures industrielles et de transport. Les Allemands, dans leur retrait, détruisent cinq des six ponts de l'Arno ainsi que les immeubles de part et d'autre du Ponte Vecchio, seul pont sauvegardé (Gianelli, 2007, pp 89-94)⁴⁰¹. La reconstruction autour du Ponte Vecchio a lieu selon un urbanisme de conservation de la morphologie antérieure, et en l'occurrence tient compte des intérêts immobiliers (Fantozzi Micali, 2000 ; Zoppi, 1982).

L'inondation du 4 novembre 1966 à Florence a été un traumatisme pour les habitants. Tout le centre historique a été inondé, des bâtiments historiques ont été submergés, des oeuvres d'art ont été perdues à jamais. Beaucoup de petits artisans ont perdu leurs biens et leur outil de travail. Suite à cette catastrophe, l'exode volontaire de nombreux habitants de longue date a entraîné la désagrégation du tissu social d'origine. « *Les appartements et les ateliers,*

³⁹⁹ Cf Oliva, in Campos Venuti, Oliva, 1993, pp 40-88.

⁴⁰⁰ Le tournant correspond à la déclaration d'inconstitutionnalité de la loi de 1942 en 1968, freinant ainsi la capacité d'expropriation des plans d'urbanisme (la loi de 1942 permettait l'expropriation des terrains au prix agricole, ainsi que la constitution de réserves foncières) ; cf Campos Venuti, 2000.

⁴⁰¹ Le Ponte Vecchio a échappé au dynamitage grâce à la mansuétude du principal officier allemand. On peut retrouver cette atmosphère historique et voir le paysage urbain de Florence à ce moment-là dans une des parties du film *Paisà* de R. Rossellini (1945).

abandonnés dans un premier temps, ont ensuite été occupés par des familles de première immigration et ensuite, avec le retour à la normalité, ils ont été rénovés et placés sur le marché spéculatif. La tendance à la réduction de la taille des appartements a contribué dans une large mesure à la croissance du processus de tertiarisation et à l'expulsion et à l'éloignement déjà en court des classes les plus faibles » (Fei, Gobbi Sica, Sica, 1995, p 195). Cet épisode tragique a montré également la faiblesse des pouvoirs publics aussi bien lors des opérations de sauvetage que d'assainissement, où l'auto-organisation des habitants et la spontanéité ont été la règle même pour la reconstruction (Zoppi, 1982, pp 112-117 ; L'Unità, 1970).

2) Plans d'urbanisme et dynamiques structurelles

A partir des années 1950, les plans d'urbanisme à Florence ont eu une vie difficile (Oliva, in Campos Venuti, Oliva, 1993, p 59 ; Giovannini, 1986). Les plans de 1952 et de 1958 – ce dernier allant jusqu'à prévoir une urbanisation de remplissage de tout le territoire occidental de la commune – se sont soldés par des échecs. Considéré comme LE plan de la seconde moitié du XX^e siècle, le plan [*Piano Regolatore Generale – PRG*] de 1962, œuvre d'E. Detti, s'imposera par la suite et fournira, bien que dénaturé par de nombreuses variantes, la plupart des grandes orientations d'urbanisme des décennies qui suivront (AA.VV., 1988). La lecture et les critiques concernant les plans d'urbanisme de Florence font alterner les échecs, les indécisions, les remises en cause et les réalisations différées notamment au rythme des alternances politiques (Campos Venuti, Costa, Piazza, Reali, 1985 ; Zoppi, 1982). Nos visites à Florence nous ont permis de nous rendre compte que des projets des années 1960 ont été ou ont commencé à être concrètement réalisés dans les années 2000 : gare et tracé pour Trains à Grande Vitesse [*Alta Velocità*] (Massa, 1998), aménagement de la friche industrielle FIAT à Novoli, aménagement de la zone Fondiaria-Castello, tramway [*metropolitana*], etc. (Comune di Firenze, 2003). Après un projet préliminaire en 1985 (Campos Venuti, Costa, Piazza, Reali, 1985), le PRG de 1992 s'attache d'une part à la mission d'un « *urbanisme de transformation* » de l'espace bâti existant (récupération, requalification) dans le cadre d'un « *urbanisme contractuel* » faisant appel aux capitaux privés (Comune di Firenze, 1993), et d'autre part à relancer la construction de logements sociaux, essentiellement sur la rive gauche de l'Arno de la périphérie occidentale (Cintoia).

L'urbanisme de la seconde moitié du XX^e siècle à Florence prend principalement deux orientations : la récupération et la mise en valeur du centre ville, et le développement urbain et économique de l'axe nord-ouest de la ville. Elles ont lieu dans le cadre de trois dynamiques structurelles qui mobilisent l'espace de manière différenciées : 1) la crise de l'artisanat et la désindustrialisation de la ville au bénéfice d'une dynamique spatiale centrifuge ; 2) la tertiarisation du centre ville, notamment en lien avec sa "touristification" ; la congestion de la mobilité au centre. La tertiarisation du centre présente un tableau contradictoire entre le développement d'un commerce bas de gamme et "mondialisé" lié au tourisme conférant à la ville une image de « *ville boutique* » [*città bottegaia*] (Doccioli, Della Capanna, 1990,

p 187), et la dynamique spatialement centralisatrice du tertiaire supérieur, public comme privé (Massa, 1988). Le PRG de 1962 présente comme idée alternative à la congestion du centre ville de Florence, le développement du tertiaire dans le péri-centre ou en périphérie urbaine, l'ouest de la ville étant présenté comme un front de substitution de l'espace industriel par un nouveau pôle tertiaire. Il faut rappeler que, comparativement à une ville de même rang comme Bologne, Florence présente des lacunes et des retards dans les fonctions tertiaires supérieures, lesquelles sont interprétées comme l'instrument à travers lequel s'établissent les hiérarchies territoriales (Truffelli, 1989). De plus, la libération d'espaces disponibles dépasse la dynamique de désindustrialisation (Innocenti, 1994, 1998), avec le déplacement centrifuge d'autres fonctions d'assises spatiales importantes, comme les structures hospitalières, les casernes, les anciens espaces ferroviaires, etc., qui ne présente pas d'intérêt touristique-commercial. Cette dynamique urbaine a engendré la mobilisation des intérêts spéculatifs des puissances financières, historiquement au centre de l'évolution urbaine à Florence.

3) Sauver le centre

Déclaré espace sauvegardé (avec les collines) par le P.R.G. de 1962, le centre historique est l'objet de restaurations et de récupérations urbanistiques et architecturales, au travers de variantes du plan d'urbanisme (Comune di Firenze, 1993). Il est vrai qu'il concentre la majeure partie du patrimoine historique de la ville, ainsi que plus de 80 % de l'infrastructure touristique (hôtels, musées)(Lombardi, 1994 ; Becheri, 1995). Le centre ville de Florence est à la fois une ville musée, de commerce et de services (Charrier, 1971 ; Listri, 1991) ; Cusmano (1990) parle de perte d'identité de Florence sous l'impact de sa "touristification". La division fonctionnelle du centre intra-muros (à l'intérieur des *Viali circonvallazioni*) obéit à la fois à un modèle spatial concentrique que sectoriel : d'une part la mixité commerciale de même que la fonction résidentielle prennent de l'importance à mesure qu'on s'éloigne du centre, et d'autre part les quartiers peuvent être identifiés selon leur spécificité fonctionnelle (Semboloni, 1986). A la suite de déménagements d'entreprises industrielles vers les zones périphériques et même extra-communales, le centre de la ville et sa couronne péri-centrale sont gagnées par une tertiarisation progressive de bureaux et de commerces. Cette substitution se réalise au détriment d'une part de l'artisanat, dont la centralité était pourtant un trait caractéristique de Florence, et d'autre part de la fonction résidentielle : le centre se dépeuple de ses habitants résidents.

Photo 14.1 : La foule touristique devant le Duomo de Florence (ao. 1999)



Photo 14.2 : Du premier dictionnaire « *de la langue d'Italie* » à l'Irish Pub (avr. 2000)



La présence de cet Irish Pub dans le centre historique de Florence témoigne de la présence permanente d'étrangers européens dans la ville, ainsi que de flux constants de touristes et d'étudiants provenant du continent comme d'Amérique du Nord.

La grande plaque commémore l'élaboration, entre 1590 et 1612, du « *premier dictionnaire de la langue d'Italie* ».

4) Le changement d'échelle introuvable

A partir des années 1980, l'échelle de la ville commence à être dépassée au regard de l'évolution démographique et économique qui a lieu en dehors de la capitale régionale. Un changement d'échelle est effectivement nécessaire pour percevoir la croissance démographique et urbaine de la deuxième moitié du XX^e siècle (Baldeschi, 1990). Cette période a en effet été le théâtre d'une péri-urbanisation importante, une croissance démographique tant migratoire que naturelle ayant contribué à l'augmentation du nombre d'habitants des communes périphériques de Florence, au détriment de cette dernière. Des villages auparavant très modestes deviennent des petites villes : à l'ouest de Florence, Scandicci (Aiazzi, Jaff, 1997) et Sesto Fiorentino participent à l'urbanisation de la plaine de Florence-Prato-Pistoia, et drainent les habitants sinon les emplois. Dans les petits bourgs, l'artisanat local tend à disparaître et la population active de la campagne urbanisée fait dorénavant partie des bassins d'emploi des villes. Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, on ne peut effectivement plus comprendre les mutations démographiques, économiques et sociales de Florence sans se référer à l'échelle plus large de ces phénomènes qui dépassent dorénavant l'échelle de la ville dans ses limites communales (Doccioli, Della Capanna, 1990).

Le changement d'échelle urbaine qui a dépassé celle de la ville ancienne, l'urbanisation importante à l'ouest de Florence avec la campagne urbanisée où les grands axes de communication et l'installation anarchique des infrastructures et des zones industrielles, ont suscité nombre de discours sur la perte de la ville ou du sens de la ville (Cusmano, 1997). La nécessité de prendre en compte l'échelle inter-communale et de créer un outil ou une instance opérationnelle à cet effet, apparaît déjà dans les plans d'urbanisme des années 1950. Il s'est agit d'une arlésienne, évoquée, abandonnée, sous l'influence du campanilisme et des alternances politiques (Campos Venuti, Costa, Piazza, Reali, 1985, pp 30-31).

Dans les années 1980 et 1990, un débat récurrent cherche à nommer des mutations territoriales dont l'outil d'organisation et de gestion politique est encore à trouver. A l'échelle nationale, la loi 142 de 1990 a institué des *aree metropolitane* autour des grandes villes italiennes⁴⁰², dont Florence ; mais il faut trouver les petites communes à englober. On parle de conurbation, d'*area metropolitana*, de *regione metropolitana*, de *formazione metropolitana*, de *metropoli regionale*, de *sistema urbano*, de *sistema metropolitano*, d'*area fiorentina*, etc. tout en en cherchant la délimitation adéquate (AA.VV. 1984 ; Innocenti, Gigli, Zampi, 1990 ; Sforzi, 1992 ; Capineri, Spinelli, 1992 ; Bianchi, 1982 ; Bartaletti, 1991 ; Gamberini, 1998 ; Romei, 1998 ; Bortolotti, De Luca, 2000, pp 152-162) : la Toscane centrale, la province de Florence sans certaines communes (Empoli) mais avec d'autres, Florence et sa première couronne, etc. ; faut-il y mettre Prato et Pistoia, et ces communes sont-elles d'accord ? L. Bortolotti et G. de Luca (2000) font remonter au XIX^e siècle la formation d'une aire urbaine dans la plaine Florence-Prato-Pistoia, dont les hommes ont cherché à bâtir une cohérence

⁴⁰² « Sont considérées comme *aree metropolitane* les zones comprenant les communes de Turin, Milan, Venise, Gênes, Bologne, Florence, Rome, Bari, Naples et les autres communes qui ont avec elles des rapports étroits d'intégration d'ordre économique, concernant les services essentiels de la vie sociale, ainsi que les relations culturelles et les caractéristiques territoriales » (Chap. IV, 17, 1).

politique. Finalement, la Région Toscane décidera en mars 2000 que l'*area metropolitana* Florence-Prato-Pistoia sera composée des trois provinces mentionnées, soit 73 communes⁴⁰³. Il semble que le but originel de faire correspondre cohérence territoriale et outil institutionnel ait failli. De fait, l'évolution institutionnelle a donné de plus en plus de poids à la Région, devenant l'instance politique supra-communale la plus puissante ; et les S.L.L. (*Sistemi Locali di Lavoro*) puis S.E.L. (*Sistemi Economici Locali*) de F. Sforzi (I.R.P.E.T.), basés sur les bassins d'emplois et les flux pendulaires, ont progressivement été jugés comme les ensembles territoriaux les plus cohérents.

III) L'expansion urbaine à l'aune de la spéculation foncière et immobilière

Nous ne possédons que de très peu d'informations sur la géographie des prix du foncier et de l'immobilier à Florence. La première étude de référence a été celle établie par R. Ricci en 1979, qui a été reprise par M.C. Manzo dans sa Maîtrise [tesi di laurea] en 1994. Un travail de recherche auprès d'agences immobilières nous aurait demandé une formation et un temps spécifiques afin d'étudier un champ qui nous semblait difficilement accessible.

1) Sur la période 1953 – 1972 : les travaux de R. Ricci (1979)

A partir d'une enquête sur les prix des zones constructibles dans la commune de Florence, R. Ricci (1979) a établi une géographie de la valeur des sols urbains pour la période 1953 – 1972. Cette période se caractérise en effet par une forte urbanisation, à Florence comme en Italie, et donc de forte spéculation immobilière. En moyenne pour cette période, l'augmentation des prix des zones constructibles a été de + 22,6 % par an, avec des hausses particulièrement importantes dans les années 1950 – 1960. Au niveau national, R. Ricci (1979) place Florence entre d'une part Turin et Milan où l'augmentation des valeurs immobilières ont été les plus fortes, et d'autre part Rome où elle a été plus contenue.

A Florence, une relation classique est établie entre le prix du sol et la distance par rapport au centre. En outre, ces augmentations ont eu lieu à des rythmes divers, soit en fonction des événements conjoncturels (lois nationales, anticipation des plans d'urbanisme communaux, conjoncture économique nationale), soit selon la géographie des zones construites. En cette phase d'« *urbanisme d'expansion* », les constructions immobilières ont été particulièrement importantes d'abord entre 1958 et 1962, puis entre 1968 et 1971, à l'est d'abord (S. Salvi) puis à l'ouest sur la rive gauche (Legnaia) puis sur la rive droite (Rifredi-Novoli). L'augmentation des prix du sol a eu lieu selon une dynamique à la fois radio-

⁴⁰³ Cf Deliberazione del Consiglio Regionale della Toscana n° 130 del 29.03.2000: Art. 17, comma 2, della Legge 8.6.1990 n. 142 come modificato dalla legge 3.8.1999 n. 265. Delimitazione territoriale dell'area metropolitana di Firenze, Prato e Pistoia, in http://www.comune.firenze.it/comune/area/Delib_130_regione.htm.

concentrique en ondes du péricentre vers l'extrême périphérie, et sectorielle entre quartiers en fonction des périodes de construction.

R. Ricci (1979) a ainsi observé une spéculation foncière vérifiée par des pics d'augmentation des prix du sol en fonction des objectifs des P.R.G., et par la vitesse de transfert entre les acquisitions et les ventes de terrains. La spéculation anticipe à la fois la politique d'urbanisme et la dynamique d'urbanisation. Pour le centre ville, l'augmentation des prix est liée à la transformation des espaces résidentiels en espaces pour les services, dans le cadre d'une dynamique de tertiarisation. Ainsi, l'augmentation des prix du sol urbain a une dynamique spatiale en fonction de deux logiques distinctes : d'une part l'expansion urbaine, centrifuge, en lien avec l'expansion résidentielle et démographique, et d'autre part la tertiarisation du centre ville, lequel amorce un déclin démographique. A Florence, la spéculation a été particulièrement importante au début des années 1960, dans différentes zones péri-centrales de l'est et de l'ouest (Affrico, S. Gervasio, Rifredi-Novoli, Castello), avec des hausses de prix de + 300 % en moyenne.

R. Ricci (1979) a aussi tenu compte de la déclaration sociale des propriétaires, entre catégories socio-professionnelles et personnes morales, mais, comme il le reconnaît lui-même, cette variable n'est pas satisfaisante, non seulement du fait de la déclaration mais aussi d'après l'importance des déclarants en "condition non professionnelle", ce qui souligne la faiblesse de l'information.

Pour connaître les valeurs immobilières des années 1980 et le début des années 1990, l'étudiante M.C. Manzo (1994) s'est basée sur des informations émanant de diverses agences immobilières. Elle a ainsi confirmé la poursuite de l'augmentation des prix du centre historique, avec une progression moins forte pour les logements le long des *Viali circonvallazioni* en raison de la hausse du trafic routier et de la pollution atmosphérique et acoustique. De plus, une différenciation se confirme entre d'une part la couronne périphérique orientale (du nord au sud) plus prisée, et la périphérie occidentale où les valeurs immobilières sont moins élevées (et où les différences sont moindres).

2) Affirmation des divisions

Sur le plan foncier et immobilier, la division de l'espace florentin distingue ainsi le centre ville de la périphérie, et la périphérie occidentale de la périphérie orientale. Pour 2007, l'A.N.C.E. Toscana⁴⁰⁴ (2007, pp 52-65) fait le constat que « *acquérir une maison à Florence reste prohibitif pour les couches les plus basses du marché : on peut difficilement trouver un logement au dessous de 3 500 euros le mètre-carré* » (p 52) et que « *les futures résidences qui s'adressent aux couches basses-moyennes [de la population] ne devraient pas avoir de répercussions sur le marché résidentiel florentin, notamment un marché d'élite* » (ibid., p 55). Les prix élevés se trouvent dans le centre de Florence et sur les collines du sud (Poggio Imperiale), mais la hausse gagne le péricentre ouest. Le niveau élevé du marché immobilier

⁴⁰⁴ Associazione Nazionale Costruttori Edili

contribue à la mobilité résidentielle des jeunes couples vers des communes périphériques bien reliées à la capitale régionale, voire assez éloignées (Empoli). L'A.N.C.E. souligne cependant qu'il y a un créneau [*nicchia*] qui « *ne connaît pas la crise* » concernant des acquéreurs italiens et russes (en augmentation) disposant d'un très haut pouvoir d'achat pour acquérir des biens de valeur dans le centre historique ou dans la campagne toscane (p 53). Le niveau général du marché immobilier florentin est emmené par ce segment de luxe.

La tertiarisation du centre ville contribue aussi à cette valorisation, laquelle touche dorénavant jusqu'aux immeubles de bureaux situés en périphérie ; le projet d'urbanisation de Castello est particulièrement visé (*ibid.*, pp 56-57).

IV) La question du logement

1) Un problème récurrent

A l'heure actuelle, il faut souligner la contradiction entre un besoin permanent de logements et la baisse de la population enregistrée comme résidente par l'état civil, c'est-à-dire celle qui est considérée comme permanente. Si cette baisse de population indique une fuite démographique, ou du moins un moindre remplacement, cette dynamique repose aussi sur un marché du logement particulièrement tendu, où soit le stock de logements soit les prix de l'immobilier sont hors de portée pour un grand nombre de ménages. Le problème de l'importante de la mobilité pendulaire, engendrant un trafic urbain difficile à certaines heures de la journée de même qu'une pollution importante, souligne la disjonction entre la fonction résidentielle - dans les communes périphériques où elle a été particulièrement développée - et la fonction de production - où se trouvent les emplois - de l'espace florentin.

De plus, il faut tenir compte d'une population latente, non pas en perpétuel mouvement mais comme permanents non déclarés, qui ne peut être que mal prise en compte. A ce titre, la population étudiante, très nombreuse dans la ville universitaire qu'est Florence, représente une manne importante pour le locatif privé. Des logements sont ainsi loués aux étudiants, par définition de provenance extra-régionale donc le plus souvent non enregistrés par l'état civil, tandis que les propriétaires habitent ailleurs dans la ville ou dans la périphérie résidentielle (où les conditions de logement sont meilleures). Notre expérience sur le terrain dans le cadre de cette thèse, nous a fait goûter aux difficultés pour trouver un logement - ou plutôt une chambre voire un *posto letto*⁴⁰⁵ - pour un loyer acceptable. Le logement étudiant représente ainsi une dimension cachée de l'organisation de l'espace florentin, ainsi que de l'économie de la rente locative.

⁴⁰⁵ Le *posto letto* est littéralement un lit, dans une pièce partagée avec une (dans une chambre double, la *camera doppia*) voire deux autres personnes (*camera tripla*). Cette co-location n'est pas tant organisée par les étudiants afin de baisser le loyer général, que par les propriétaires afin que le loyer général décidé par eux puisse leur être assuré.

2) Le logement social

A Florence comme pour l'urbanisation italienne, le logement social a toujours été le parent pauvre de la construction de logements (Allen, 2010 ; ISTAT, 2010). Dans la littérature, le constat d'une carence de logements accessibles aux classes populaires est pourtant permanent. Mais tant la moindre préoccupation que les modalités de localisation géographique (terrains moins chers) et les réalisations entreprises, démontrent le caractère subalterne du logement social pour la classe dirigeante florentine (Zoppi, 1982 ; Paba, 1994). De plus, aussi bien les quartiers populaires historiques comme Sta Croce ou S. Frediano que les quartiers périphériques récents, ont manqué ou accusé des retards importants dans la mise en place d'infrastructures sociales, d'écoles, d'espaces verts et de loisirs, d'aménagements urbains, etc. (L'Unità, 1970).

Dès la période de la reconstruction, les pouvoirs publics ont orienté le besoin de logements vers le régime de propriété, en faisant profiter les nouveaux propriétaires d'exemptions fiscales (Campus Venuti, 2000, p 718). A Florence, le manque de logements pour les populations modestes a toujours été flagrant, même dès le début des politiques d'urbanisme au XIX^e siècle ; la destruction du Mercato Vecchio et l'éviction de sa population, sans solution de remplacement, témoignaient des préoccupations sociales de la part de la bourgeoisie et de l'aristocratie florentines. La construction de logements "sociaux" à la fin du XIX^e ne se départissait pas d'objectifs spéculatifs, à la rigueur sous couvert de philanthropie (Badalis, 2003). Des lois nationales ayant institué l'*edilizia economica e popolare* au début du XX^e siècle⁴⁰⁶, un I.A.C.P. [*Istituto Autonomo per le Case Popolari*] est fondé à Florence, permettant la construction d'immeubles de logements sociaux, éparpillés dans le tissu urbain de l'époque, à l'est comme à l'ouest de la ville. Par la suite, la localisation des logements sociaux tient plus compte d'une division sociale de l'espace obéissant tant à la proximité des entreprises pour les locataires ouvriers (FIAT à Novoli), qu'au coût des terrains et à leur qualité, poussant ainsi la construction de ces logements de plus en plus vers la périphérie, comme à l'Isolotto (sur un ancien dépotoir) à l'ouest ou à Sorgane à l'est dans les années 1950.

A partir des années 1970, la construction de logements sociaux s'établit sur un large territoire sur la rive gauche de la périphérie occidentale, zone qui représentera le front urbain des décennies suivantes. C'est ainsi que le plan de construction de logements sociaux (*P.E.E.P. - Piano Edilizia Economica Popolare*) de 1991 aura pour objectif de construire des immeubles dans la zone des Torri-Cintoia, autour de la via Canova, sur la rive gauche, ainsi qu'aux Piagge sur la rive droite de l'Arno. Le P.E.E.P.'91 confirme le développement du logement social dans la périphérie ouest, rive gauche ; il estime que « *pour la commune de Florence, vu le caractère particulier de son territoire, on prévoit, pour la décennie [1991 – 2001], la réalisation de 8 500 nouveaux logements (850 par an), et la restructuration et la*

⁴⁰⁶ Sur l'histoire du logement social, de la loi fondatrice de 1903 au plus grand poids des régions dans les années 1990, voir Dilillo (1998), Piccinato (1987).

récupération de 25 500 logements déjà existants : les nouvelles constructions ne concernent en substance pas plus de 25 % des besoins estimés » (P.E.E.P.'91, p 16).

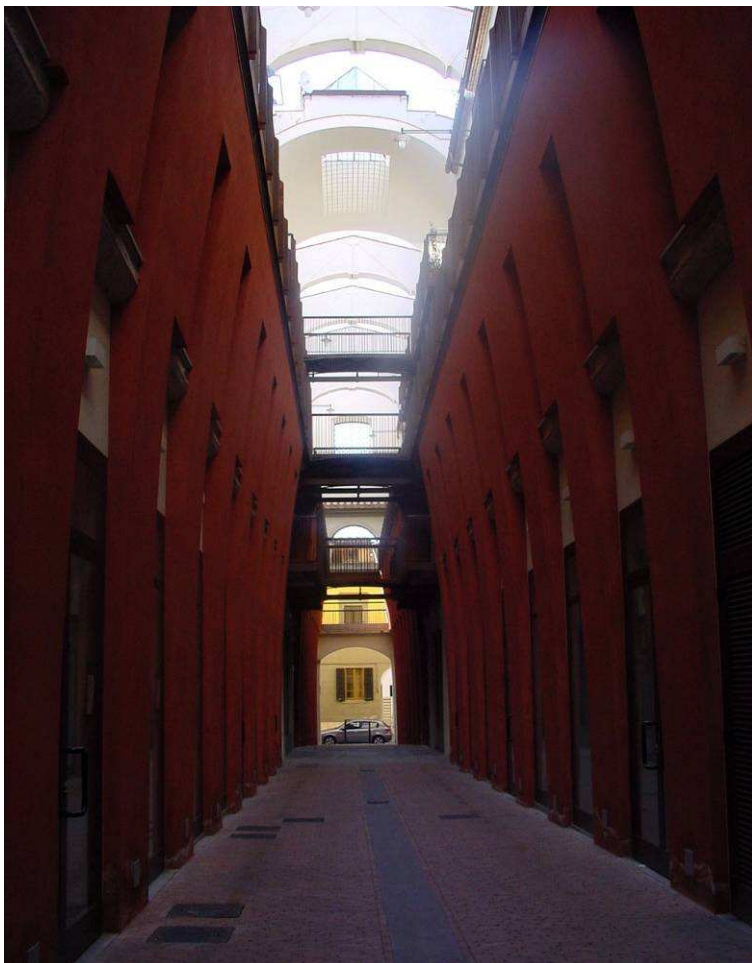
Photo 14.3 : Logements sociaux des ouvriers de la F.I.A.T. construits dans les années 1930, à proximité de leur usine (avr. 2000)



Photo 14.4: Logements sociaux du quartier Lippi, à proximité de la zone industrielle de Rifredi-Novoli (via Fanfani) (fév. 2005)



Photos 14.5 : Réhabilitation des *Murate* en logements sociaux (fév. 2010)



Le Murate était un ancien couvent de religieuses, transformé en prison dans les années 1930, puis abandonné. Dans les années 1990, le complexe, avec sa cour centrale, servait pour des spectacles, des fêtes, ou encore du cinéma en plein air, sans destination bien définie.

La réhabilitation en logements sociaux, qui a été élaborée de concert avec la Facoltà di Urbanistica nouvellement installée dans le quartier (Sta Croce – S. Ambrogio), est une opération rare en centre ville. Quelques réhabilitations de ce type concernent aussi d'anciens bâtiments religieux, comme des couvents au sud de Florence (Comune di Firenze, 2003). Il s'agit quand même d'une goutte d'eau dans un océan de besoins en logements sociaux.

V) La conquête de l'ouest

L'expansion urbaine des années 1950 aux années 1990, favorisée par divers plans d'urbanisme dans la continuité du XIX^e siècle, est essentiellement dirigée vers l'ouest, suivant trois axes :

- un axe nord-ouest Rifredi-Castello-Sesto Fiorentino ;
- un autre vers Novoli-Peretola-Brozzi-S. Donnino par la via Pistoiese ;
- et un troisième axe sur la rive gauche de l'Arno, vers Scandicci et Cintoia.

Les bourgs encore agricoles et artisanaux ont été happés par l'avancée de la ville. Cette période de boom immobilier où l'objectif premier était par définition la rentabilisation maximum du capital investi, s'accompagnait de peu de contrôle urbanistique, d'une raréfaction des espaces verts et de retards dans l'implantation des équipements collectifs, d'un paysage urbain à la fois sectorisé et densément occupé d'immeubles résidentiels, avec parfois une morphologie architecturale hétérogène (Clemente, 2003 ; Giovannini, 1997).

1) Industrialisation, désindustrialisation et récupération foncière

La direction de l'ouest comme front pionnier pour l'expansion urbaine de Florence avait été indiquée dès le milieu du XIX^e siècle par G. Poggi. Sur des espaces considérés comme vierges, de nombreux projets d'urbanisme ont vu le jour, et beaucoup n'ont pas eu de lendemains. Ce fut à partir de la construction de la ligne de chemin de fer en direction de Sesto Fiorentino et de Prato⁴⁰⁷, par ce qui deviendra le quartier de Rifredi, que le nord-ouest deviendra l'axe planifié de développement de la ville (Giuntini, 2003). Ainsi, c'est dans le nord-ouest que s'installeront les entreprises industrielles, après les abattoirs du XIX^e. Avec ses entreprises à proximité, Rifredi sera également longtemps perçu comme un quartier ouvrier, avec une vie collective importante, même si les employés y étaient aussi nombreux (Galli, 2003). Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la zone a été particulièrement affectée par la désindustrialisation, ou plus précisément par le déménagement des entreprises industrielles vers les communes périphériques de la plaine (où s'installent aussi les grandes surfaces commerciales), entraînant par la même occasion une émigration résidentielle aux dépens de Florence, ainsi que la mutation sociale du quartier (désouvriérisme et tertiarisation), passant de "quartier ouvrier" à "quartier résidentiel".

Le déménagement industriel des entreprises auparavant basées à Florence, a eu lieu surtout au bénéfice des communes périphériques voire de l'aire urbaine. Sur la commune de Sesto Fiorentino (et entre Florence et Campi Bisenzio), la zone industrielle de l'Osmannoro accueille les entreprises industrielles et de transport et de commerce de gros, aux portes de

⁴⁰⁷ L'axe nord-ouest du chemin de fer était préféré par l'entreprise anglaise qui était chargée de l'installer, alors que la classe dirigeante florentine préférait un axe plus direct vers Prato en passant par Campi. C'est le Grand Duc de Toscane qui a tranché pour le choix anglais, par Sesto (Giuntini, 2003).

Florence (Ceccherini, Cecconi, Ielo, 1995). Le développement économique de cette zone dans les années 1980 et 1990 a été en partie remis en cause par les restructurations industrielles des années 2000 : dorénavant, les friches industrielles alternent dans le paysage avec les zones d'activité.

A partir des années 1980, l'actualité urbanistique florentine sera bercée par les projets, territorialement ponctuels mais d'ampleur conséquente, de la FIAT à Novoli et de la Fondiaria à Castello⁴⁰⁸. Sur 32 hectares à Novoli, la FIAT entend réutiliser une friche industrielle (l'activité été déplacée à Campi), tandis que l'opération à Castello a lieu sur 186 hectares de terrains agricoles⁴⁰⁹. Projets, temporisations, chantages à l'emploi ou à l'usage du sol, etc., caractérisent des projets qui déboucheront sur une « *variante nord-ouest* » spécifique, jusqu'au début des travaux au milieu des années 2000. Ces projets, réduits par rapport aux ambitions de départ, représentent une spéculation foncière et immobilière d'ampleur impliquant de puissants intérêts économiques locaux comme nationaux (Carbone, 1993), dans le cadre du transfert, présenté comme nécessaire en raison de la congestion du centre ville, de fonctions tertiaires supérieures dans l'ouest de Florence, où serait établi un nouveau pôle tertiaire de la ville. L'ancien espace de la F.I.A.T. à Novoli est ainsi réaménagé afin d'accueillir dans un premier temps le nouveau Palais de justice et les facultés de droit et de sciences politiques, avec un parc aménagé (variante de 1991) ; la *Giunta regionale*, l'Assemblée régionale, avait déjà ouvert le bal. A Castello, un pôle universitaire scientifique a émergé, de même que la nouvelle Ecole nationale des Carabiniers.

Autre opération de réhabilitation, le site de l'Officine Galileo à Rifredi, spécialisée dans la mécanique textile, a été transformé en Centre d'Art Contemporain avec complexe d'hébergement (Comune di Firenze, 2003). Une fonction urbaine loin de la tradition industrielle et populaire de ce quartier.

⁴⁰⁸ Sur FIAT-Novoli et Fondiaria-Castello, voir Campus Venuti G., Reali O., "Firenze : l'urbanistica contrattata", in Campus Venuti, Oliva, 1993, pp 313-327 ; Cusmano, 1990 ; Ventura, 1990 ; Rossi, 1990 ; AA.VV., 1987 ; Baldeschi, Clemente, 1990 ; *Il Ponte*, 1988 ; Bardazzi, 1990 ; Preite, 1998 ; Krier, 1994 ; Paba, 1994 ; Comune di Firenze, 1999.

⁴⁰⁹ Le projet Fondiaria-Castello, où prendront aussi part des oligopoles nationaux (AGIP, Montedison), est localisé entre l'aéroport de Peretola, la voie ferrée et la commune de Sesto Fiorentino (où il y a un ancien bourg du nom de Castello). Cf Campus Venuti G., Reali O., "Firenze : l'urbanistica contrattata", in Campus Venuti, Oliva, 1993, pp 313-327 ; Cusmano, 1990 ; Causarano, 1990 ; Carbone, 1993 ;

Photo 14.6 : L'aire F.I.A.T., avec son ancienne centrale thermique, à l'entrée du quartier de Novoli en 1998



Photo 14.7 : La friche industrielle de la F.I.A.T. en 1999



Photo 14.8 : L'aire F.I.A.T., avec au fond le nouveau Palais de Justice en construction (fév. 2005)



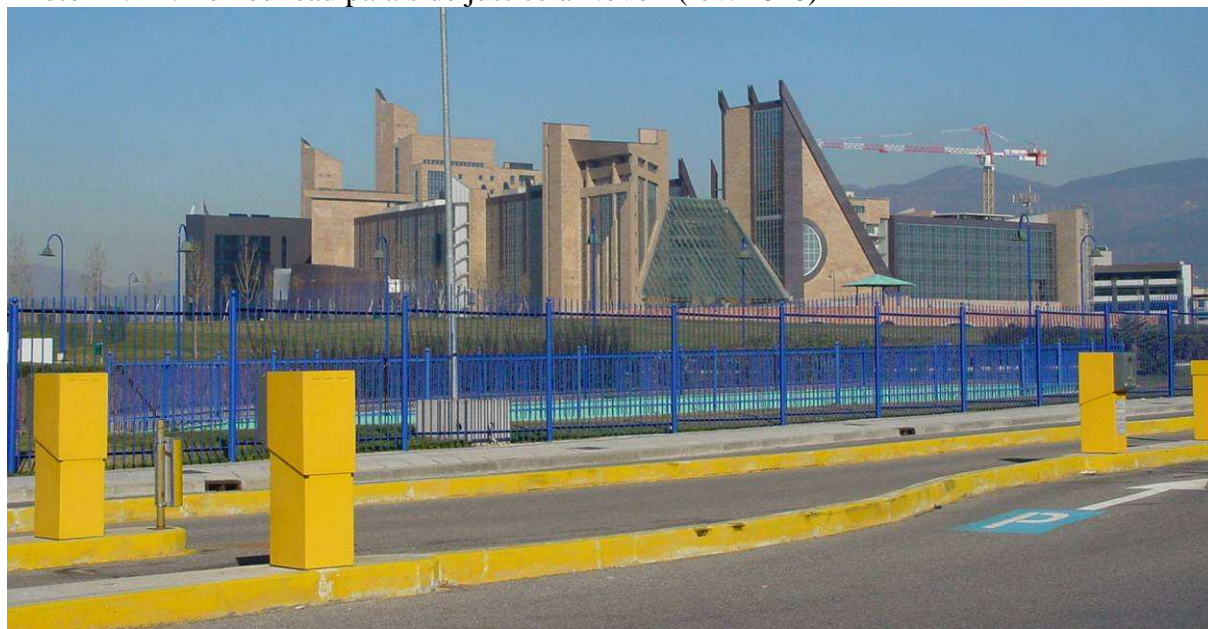
Photo 14.9 : La friche industrielle de la F.I.A.T., avec le Palais de Justice en construction, vus des nouveaux bâtiments de l'Université (fév. 2005)



Photo 14.10 : Nouveaux aménagements urbains à l'entrée sud-est de Novoli (fév. 2010)



Photo 14.11 : Le nouveau palais de justice à Novoli (fév. 2010)



2) Panorama de la périphérie résidentielle

a) Novoli

Novoli est le quartier d'expansion typique des années 1960, où le moindre espace disponible est occupé par les immeubles résidentiels, contribuant à un espace densément peuplé.

Dans les années 1940, des logements sociaux I.A.C.P. sont installés aux abords de la FIAT pour ses ouvriers. Au sud de l'entreprise, Novoli a été le cadre d'une construction massive de logements en propriété privée entre la fin années 1950 et le début des années 1960 puis à la fin des années 1960 (avec un fort ralentissement intermédiaire en raison d'une crise économique nationale). Le paysage et la morphologie du bâti de ce quartier résidentiel sont caractéristiques d'une expansion urbaine rapide et dense, avec un tissu d'immeubles de logements présentant peu d'interstices pour les espaces verts et autres fonctions de reproduction, jouxtant des reliquats urbanistiques du passé paysan (villas, *villini*) ou du début du XX^e siècle (en direction du centre de la ville) (Giovannini, 1997).

L'histoire économique de Novoli rappelle d'abord le travail de la paille, surtout féminin et à domicile, dans un monde encore rural et très pauvre (Bortolotti, De Luca, 2000, pp 40-42), puis avec l'installation d'une manufacture de la soie au début du XIX^e siècle par un prince russe (Demidoff), avec une villa, témoignages urbanistiques dont il ne reste que peu de traces dans le tissu urbain actuel (Bortolotti, 2003).

Au nord du quartier se trouve une vaste zone industrielle qui est l'objet d'une restructuration urbaine importante, dont le gros morceau concerne l'aire de la F.I.A.T. (cf supra).

Photo 14.12 : Entrée ouest du quartier de Novoli (fév. 2005)



Photo 14.13 : Le quartier résidentiel de Novoli, fruit de l'urbanisme des années 1960 (1998)



b) La via Pistoiese et Le Piagge

Au-delà de Novoli, l'expansion urbaine des années 1960 s'est propagée le long de l'axe de la via Pistoiese, dont le développement a évité les anciens bourgs de Peretola, de Brozzi et de Quaracchi (et S. Donnino dans la commune voisine de Campi Bisenzio) s'étirant en villages-rues. Le paysage présente ainsi une double morphologie urbaine entre le vieux et le neuf : sur l'axe nord, des maisons basses avec cour, en bande [*a schiera*] le long de la rue plutôt étroite, donnant encore une atmosphère villageoise, et au sud la bruyante via Pistoiese longée d'arbres, bordée de bâtiments hétéroclites (établissements commerciaux, supermarchés), donnant accès sur son flanc sud au quartier de logements sociaux des Piagge (di Cristina, 1990).

Photo 14.14 : Anciens logements ouvriers à Peretola (1998)



Coincé entre la via Pistoiese et l'Arno, Le Piagge est un quartier d'immeubles de logements sociaux I.A.C.P. disposés en barres ; il est caractéristique de l'échec urbanistique et social de la planification urbaine des logements sociaux. Relégué à l'extrême périphérie de la ville, il donne parfois une impression d'abandon, à cent lieues de l'image de la Florence de la Renaissance. Les premiers bâtiments ont été érigés en 1979 ; Le Piagge est disposé en trois ensembles – Piagge 1, Piagge 2, Piagge 3 – dont les deux premiers sont connus comme Le Navi en raison de leur forme en navires.

Dans son ensemble, Le Piagge a longtemps présenté – et présente toujours - des carences sévères en matière de services à fonction sociale : écoles, services publics, lieux de rencontre, etc. ; le manque de commerces a été compensé dans les années 2000 par l'édification de supermarchés surtout sur la via Pistoiese. Ce quartier de logements sociaux concentre une population aux caractéristiques sociales particulièrement défavorisées : chômage, immigration, consommation de stupéfiants, échec scolaire, phénomènes de bandes d'adolescents (Bertoletti, Borselli, Giaccherini, Mingione, Santi, 1997). De plus, des populations roms en errance ont toujours côtoyé Le Piagge, en raison de la proximité des berges de l'Arno. Cette périphérie occidentale (Brozzi) est aussi le lieu de plus forte concentration de l'immigration chinoise.

C'est par la mobilisation des habitants, surtout des jeunes, regroupés en *Movimento Piagge* autour d'une communauté de chrétiens de base avec le prêtre Don A. Santoro, que des améliorations seront entreprises, que les pouvoirs publics porteront quelques améliorations à l'environnement urbain (ligne de bus) et à la situation sociale difficile des habitants (cf infra).

Photo 14.15 : A l'ouest des Piagge (fév. 2010)



Photo 14.16: Le Piagge : Habitat spontané au pied des logements sociaux (fév. 2010)



Photo 14.17 : Le Piagge : Le Navi (fév. 2010)



c) Vers le sud-ouest

L'expansion occidentale dans la direction de Scandicci, sur la rive gauche de l'Arno, n'était pas prévue dans la planification communale ; "spontanée", à l'initiative du bâtiment privé, elle s'est imposée de fait, même si la construction ex nihilo de l'Isolotto a pu constituer un signe de départ (Campos Venuti, Costa, Piazza, Reali, 1985, p 31). Commencée progressivement avant guerre en gagnant les bourgs ruraux de Monticelli, Legnaia, elle a donné son plein régime dans les années 1970, et représente même la phase de construction et d'expansion la plus tardive de Florence.

Photo 14.18 : L'urbanisation en direction de Scandicci (viale Talenti) (fév. 2010)



Photo 14.19 : Maisons en bande [*a schiera*] pour les employés, fin XIX^e – début XX^e siècle (via Pisana) (1998)



Photo 14.20 : D'anciens bourgs ruraux intégrés à l'expansion urbaine (1998)



Dans les années 1950, le logement social est développé ponctuellement, avec l'Isolotto à l'ouest et Sorgane à l'est, quartiers qui deviennent rapidement des concentrations de populations défavorisées. L'Isolotto est la première réalisation d'importance de la part de l'I.N.A.-Casa de Florence⁴¹⁰. Ce nouveau quartier a été établi sur d'anciens terrains agricoles qui servaient de dépotoir et qui ont aussi dû être surélevés et protégés par une digue - l'Argin Grosso - pour ne pas subir les inondations de l'Arno. Il s'agit d'un ensemble de 150 bâtiments pour 1450 appartements, au sein d'un urbanisme ayant pour but de fournir l'ensemble des fonctions utiles à la vie quotidienne avec des commerces, une école, une école, une église, etc., et d'espaces verts donnant l'impression d'un village (Trotta, 1989b, pp 138-143). Une telle ambition a demandé le concours des principaux architectes de Toscane de l'époque. En tant que quartier de logements sociaux, l'Isolotto s'est longtemps caractérisé par une population socio-économiquement très modeste, et ne bénéficiait pas d'une bonne réputation. En 2010, on nous a plutôt brossé le portrait d'un quartier qui attirait les classes moyennes en raison du cadre urbanistique et des espaces ombragés qui étaient le signe d'une qualité de vie.

Photo 14.21 : L'Isolotto (Google Earth, cliché 07/09/2007)



⁴¹⁰ I.N.A.-Casa : *Istituto Nazionale delle Assicurazioni* , qui gère la réalisation des logements sociaux de la part de l'Etat italien.

Photo 14.22 : L'Isolotto (juil. 1999)



Photo 14.23 : L'Isolotto (avr. 2000)



Au-delà de l'Isolotto, dans la périphérie sud-ouest de la ville, une succession d'opérations immobilières ont fait émerger des ensembles d'immeubles résidentiels, de logements sociaux et privés, au détour d'anciens bourgs ruraux (Cintoia), de maisons paysannes et de champs. Ainsi, Le Torri-Cintoia est un quartier qui a été progressivement urbanisé – et qui l'est encore actuellement – jusqu'à la 4-voies du Ponte all'Indiano qui marque la limite de la commune de Florence. La grande hétérogénéité de la morphologie de cette périphérie, alliant grands immeubles résidentiels, grandes surfaces commerciales et maisons basses de vieux bourgs, lui enlève toute identité urbaine (le centre de vie est un supermarché).

Photo 14.24 : Aux Torri-Cintoia, les immeubles gagnent les anciennes terres agricoles, et se mêlent aux anciennes maisons paysannes (fév. 2005)



Photo 14.25 : Via del Cavallaccio, périphérie sud-ouest de Florence (fév. 2010)



Photo 14.26 : Vue de la via Canova (fév. 2010)



Photo 14.27 : Vue de la via Canova (fév. 2010)



Toute la zone des Cintoia est encore l'objet d'une urbanisation progressive sur le front ouest, avec des grandes surfaces commerciales, de grands hôtels (Hilton), et des projets de complexes culturels et sportifs à destination inter-communale (Comune di Firenze, 2003).

d) A l'est

L'urbanisation des années 1960 a aussi concerné l'est de Florence, en particulier le quartier de S. Salvi, mais l'ampleur a été moins importante que de l'autre côté de la ville.

Photo 14.28 : Immeubles résidentiels à S. Salvi, derrière l'ancien hôpital psychiatrique (via del mezzetta) (fév. 2010)



Egalement à l'est, mais sur la rive gauche, à l'entrée de la commune de Campi Bisenzio, se trouve un quartier isolé de logements sociaux, Sorgane. L'émergence de ce nouvel ensemble de logements populaires dans un cadre paysager réservé à la sauvegarde du patrimoine local – les villas aristocratiques - a fait débat tout au long des années 1950 au sein de la classe politique florentine et des architectes, comme si les hauteurs étaient réservées à l'élite, et les bas-fonds pour le *vulgus pecum* (Cresti, 1995, pp 339-344). La réalisation de cet ensemble a été fortement réduite par rapport aux projets originaux.

Photo 14.29 : Immeuble de logements sociaux à Sorgane (fév. 2010)



Photo 14.30 : La place centrale de Sorgane, en face de la *casa del popolo* (fév. 2010)

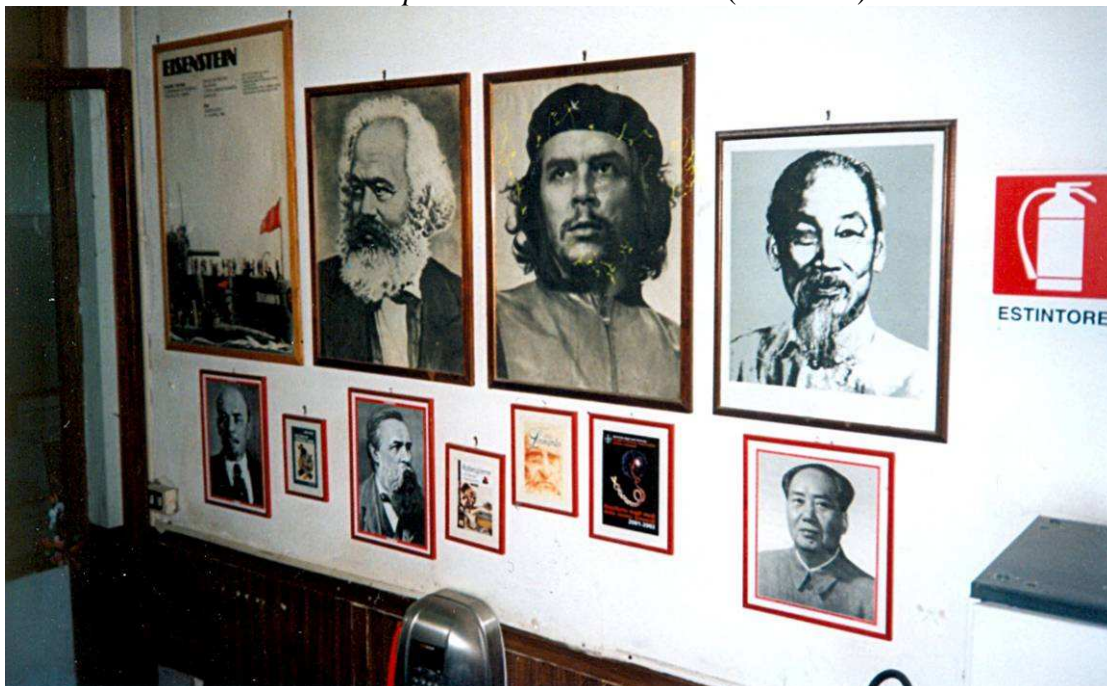


VI) Comprendre les quartiers périphériques par les *Case del Popolo*

Les *Case del Popolo* s'apparentent aux Maisons de quartier ou aux Maisons de la Jeunesse et de la Culture (M.J.C.) françaises, par les activités de proximité et de loisirs qu'elles développent, ainsi que la fonction de lieu de rencontre d'habitants ou de militants. Elles sont issues d'une histoire politique, dans une Toscane historiquement et politiquement rouge (Caciagli, 1995, 2001 ; Baccetti, Caciagli, 1998), une histoire de luttes sociales : elles sont particulièrement présentes dans les zones traditionnellement ouvrières des villes, et, le plus souvent même, chaque village compte sa *Casa del Popolo*. L'origine des plus anciennes remonte aux mouvements mutualistes et de coopératives ouvrières de la fin du XIX^e siècle, quand les ouvriers devaient créer des caisses de secours et d'assistance pour les accidentés du travail, les malades, les veuves d'ouvriers, etc. : les S.M.S. – *Società di Mutuo Soccorso* (sociétés d'assistance mutuelle).

Les *Case del Popolo* ont des histoires différentes, même si elles sont ancrées dans les luttes politiques en faveur des classes populaires. Certaines ont gardé le nom de S.M.S., mais d'autres sont plus tardives et leur naissance est liée à la puissance du Parti Communiste Italien (P.C.I.) dans la région après guerre, dont il peut parfois rester des symboles :

Photo 14.31 : A la *Casa del Popolo* de Sesto Fiorentino (fév. 2005)



Casa del Popolo est une appellation générique, ou parfois une enseigne sur le bâtiment ; hors des S.M.S., certains sont parfois des *circoli ricreativi* (associations de loisirs) de l'A.R.C.I. – *Associazione Ricreativa e Culturale Italiana* – créée par les communistes italiens dans les années 1950. L'ancrage territorial et social des *Case del Popolo* nous a semblé susceptible de représenter un vivier de personnes-ressources permettant de connaître l'histoire et l'évolution des quartiers de Florence. Nous avons préféré évoquer chacune des visites afin

de rendre mieux compte de la description historique et sociale du quartier et de sa *Casa del Popolo*, celle-ci nous semblant être un morceau de vie de la ville.

Six des huit *Casa del Popolo* visitées se trouvent dans le quart nord-ouest de Florence, où se trouvent les zones historiquement ouvrières (Quartier 5) ; deux se trouvent à l'est de la ville (Boncinelli (Quartier 3) et Andrea del Sarto (Quartier 2)). Cette sélection ne tient pas tant à l'identité sociale historique des quartiers et des *Casa del Popolo*, qu'à la conjoncture de nos entretiens. Nous avons cherché particulièrement à rencontrer des responsables du sud-ouest de la ville (Quartier 4), Legnaia ou S. Bartolo a Cintoia, en vain.

1) Rifredi : un ancien quartier industriel et ouvrier

C'est un ancien, et de surcroît ancien membre du conseil d'administration du *Circolo [consiglio dei soci]*, qui nous a été indiqué pour nous parler de la S.M.S. Rifredi, la *Società di Mutuo Soccorso di Rifredi (e borghi intorno)* [Société d'Assistance Mutuelle de Rifredi, et bourgs alentours]. La S.M.S. se présente à nous comme une grande salle bruyante et animée, avec un grand bar, où beaucoup d'hommes retraités jouent aux cartes ou au billard.

Rifredi est un ancien quartier industriel. « *Il y avait la Galileo (aujourd'hui restructurée en Centre d'Art Contemporain), la Superpila [aujourd'hui terrain vague, sans destination précise en 1999], la Roberts, la Manzoni... Elles sont parties dans les communes périphériques de la plaine de Florence, à Campi Bisenzio, à Signa, à Calenzano...* »

Au début du siècle, les ouvriers ne venaient pas forcément du quartier. Beaucoup venaient des campagnes, des petits bourgs, du Mugello.

Avant, « *c'était un quartier ouvrier, avec les blouses blanches de la Roberts et de la Manzoni, les cols bleus de la Galileo, les gueules noires de la Superpila* ». Il y avait une vie sociale forte, c'était un quartier de luttes, de revendications, d'auto-gestion effective.

Aujourd'hui que les entreprises sont parties, le quartier est plus résidentiel, avec des couches sociales plus mélangées. Le quartier a perdu son caractère ouvrier.

La S.M.S. de Rifredi a été fondée en 1883, et l'installation dans le lieu actuel date de 1914. C'est une « *sorte de coopérative de loisirs [cooperativa recreativa] et d'assistance sociale [mutuo soccorso]* ». La S.M.S. du quartier de Rifredi a été fondé par des gens de gauche, des socialistes, dans un contexte de conquêtes sociales de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, pour fournir de l'aide médicale, une assurance maladie, des conseils de toute sorte, ainsi que des spectacles et du théâtre. A sa fondation, la S.M.S. était en concurrence avec la paroisse qui faisait de l'aide sociale, considérée comme de l'« *assistanat* » par notre interlocuteur.

La S.M.S. Rifredi a eu une histoire conflictuelle :

- confiscation en 1930 sous le fascisme ;
- réoccupation à la libération (1944) ;
- conflit avec l'Etat sur les biens fascistes (« *opportunità de l'Etat contre le monde ouvrier* ») ;
- 1955 : expulsion, mais occupation continue.
- luttés jusqu'en 1968 où la propriété de la S.M.S. est enfin reconnue, après réclamation de location. La S.M.S. est finalement rachetée par ses membres [*soci*].

En 1999, après un bon siècle d'activité, même si la partie originelle d'assistance sociale et médicale a cédé le pas, la S.M.S. Rifredi développe des activités récréatives de tout type, comme du théâtre, ou un cinéma en plein air.

2) *Il campino* aux Panche

La présentation de la *Casa del Popolo* et du quartier des Panche a été effectuée par R. Leppi, retraité de 75 ans, ancien ouvrier de la Galileo. Il a insisté sur les changements qui avaient eu cours dans le quartier, avec leurs conséquences sur le Circolo : « *tutto è cambiato* » (tout a changé), a-t-il répété plusieurs fois.

L'Officine Galileo était la grande usine de la zone, avec le S.M.S. comme centre de référence. Dans le quartier des Panche, il y avait trois usines : Cipriani, Valsodo (couverts) et Passigli (bas féminins), qui comptaient plus de 100 personnes d'après notre interlocuteur. Certaines ont déménagé dans les années 1950 à Calenzano, ou bien ont été rachetées et ont changé de nom. En tout cas, Le Panche est un ancien quartier industriel et ouvrier.

R. Leppi a travaillé à la Galileo (aéronautique, lentilles optiques, télescopes, surtout liée à l'industrie de l'armement), qui a été jusqu'à compter plus de 4000 personnes. L'usine a déménagé en 1980 à Campi Bisenzio, pour avoir plus d'espace, agrandir la structure, mais aussi, souligne R. Leppi, pour la spéculation foncière de l'ancienne implantation et en profiter pour écrémer le personnel par des mises en pré-retraites et des licenciements.

Perdant sa fonction industrielle, la zone est ensuite devenue plus résidentielle. « *Les loyers ont augmenté à cause de la proximité de l'hôpital et de l'Université, en raison des logements pour étudiants* ». « *Cela a toujours été une zone chère, trouver une maison est quasiment impossible* ».

L'histoire du Circolo a suivi l'histoire du quartier et ses mutations économiques et sociales. Le Circolo est le fruit d'une auto-participation des travailleurs et des habitants, qui a débuté durant la période du fascisme. A sa naissance, le Circolo n'était pas implanté où il est actuellement, et c'est l'achat d'un terrain pour le football - d'où le nom *Il campino* – et pour un espace de récréation pour les enfants, qui a décidé de son emplacement actuel.

L'auto-construction s'est déroulée sur un temps très long, sur la base des seuls volontaires ; longtemps les bâtiments étaient des *capanne* (cabanes). « *Il n'y a le bâtiment en dur que depuis 1988, à la suite d'un prêt de 200 millions de lires payable en 15 ans* ».

Le Circolo possède une cantine [*mensa*] pour les travailleurs et les étudiants ; elle est gérée par des adhérents [*soci*]. Mais la convention de cantine avec l'Université a été perdue, alors que 250 à 300 repas étaient servis aux étudiants chaque midi. En 2005, comme il n'y a plus d'usine, ou que ne restent quelques PMI, la cantine ne voit passer que peu de monde ; et les bars font concurrence.

En 2005, R. Leppi fait le constat d'une certaine crise du Circolo. Tout d'abord, le quartier est moins ouvrier, plus résidentiel, et sa population plus âgée. Ensuite, et cela est lié, la fréquentation du Circolo est moindre : il y a un problème de renouvellement des générations, pour ce qui concerne le public mais aussi les volontaires et les dirigeants.

3) Au Castello

Au Castello, il n'y a pas eu de rencontre particulière avec une personne-ressource : les informations ont été glanées au bar de la *Casa del Popolo*. Méthode décidée par les événements, qui présente l'inconvénient de la fiabilité des informations, mais aussi permet d'en avoir d'autres, de la part d'un plus grand nombre de personnes, d'où aussi ses travers subjectifs. L'histoire de la *Casa del Popolo* n'a par conséquent pas été abordée par manque de source d'information.

Le Castello doit son nom à la présence d'un puits artésien – château d'eau – en raison de la présence de l'eau (sources, marais). Le Castello, avant l'urbanisation des années 1950 – 1960, n'était qu'un bourg, un village-rue. Les interlocuteurs me parlent d'une zone de misère, où on volait dans les champs afin de survivre⁴¹¹. Avant, il n'y avait « *que des paysans et des champs, et aussi des couvents* ». Sur les pentes des collines, il y a aussi des villas : des noms sont cités – villa Petraia, villa Alessandra – mais sans autre commentaire, comme si c'était un autre monde.

« *Les gens venaient ici pour fuir la misère des campagnes* ». Ils me brossent un tableau peu réjouissant de l'exode rural. A partir de 1950, les paysans sont venus de la montagne et sont venus habiter la ville, et la zone du Castello, contribuant à son urbanisation. Ces paysans sont devenus ouvriers. L'arrivée des méridionaux a été plus tardive, et a été un phénomène réduit. Sur les quelques Marocains présents dans le quartier, les discours sont assez ambivalents.

Leur fierté est que Castello est lié à Pinocchio, dont l'histoire y aurait été créée.

⁴¹¹ Ces propos rappellent les *pigionali* (pigione = pigeon) qui étaient des ouvriers agricoles louant leurs bras à la demande, d'un ferme à l'autre (ils se déplaçaient comme le font les pigeons, pour picorer par-ci par-là). Ce sous-prolétariat agricole, misérable et voleur par nécessité, était craint des métayers (Bortolotti, De Luca, 2000, pp 40 et 42).

4) A Lippi

La visite au Circolo de Lippi a eu lieu un soir. Le bar à gauche de l'entrée, des tables et des chaises. Des visages d'ouvriers fatigués, qui prennent tranquillement un verre, sans grand intérêt pour le match de football retransmis à la télévision. Notre entretien se passe avec Maurizio Jaksevitch et quelques personnes dans la pièce de direction, à l'étage.

Avant, la zone, c'étaient les champs, puis une zone industrielle. « *La première chose qu'ils nous ont apportée a été le cimetière !* » (il y avait aussi un ancien cimetière juif).

Le quartier compte 2000 habitants. C'est une zone ouvrière, composée aujourd'hui surtout de retraités anciens ouvriers, qui a été construite en face du Nuovo Pignone, et à proximité d'autres usines.

Les propos de mes interlocuteurs font état d'une césure entre le quartier et ses habitants-travailleurs d'une part, et la ville et le patronat d'autre part. Le « *Tout est décidé au centre* » opposé à l'obligation permanente de faire *a conto suo*, traduit à la fois la nécessité de s'auto-organiser, dans le quartier, pour construire son cadre de vie, et les luttes indispensables pour faire entendre sa parole, afin que les souhaits des habitants soient pris en compte. On met fait remarquer que vis-à-vis de la ville, « *la voie ferrée est une frontière* » : il y a une « *distance mentale* ».

Le premier noyau du quartier a été construit en 1938 ; l'urbanisation a repris à partir de 1954. La naissance du Circolo date aussi de 1954. Il est le fruit d'une auto-organisation, d'une auto-construction des adhérents. L'école est venue ensuite, puis la cantine [*mensa*] pour les travailleurs le midi.

Le Circolo de Lippi développe des activités récréatives, notamment un théâtre où viennent jouer des compagnies qui parlent en dialecte florentin (*vernacolo fiorentino*). En face du Circolo, de l'autre côté de la via Fanfani, se trouve un jardin qui a été l'objet d'une lutte pour son auto-construction en 1974, « *avec des piquets de grèves nocturnes* »... « *avec la gauche au pouvoir à la Mairie !* ». Ce jardin était un espace vert, rare dans le quartier, dont les habitants se sont approprié l'usage ; il a ensuite été intégré à l'école.

Le Circolo de Lippi a subi les mutations démographiques, économiques, sociales et politiques du quartier comme de la société. Il reçoit surtout des retraités (même si ce n'est pas la majorité). Si la « *chute du communisme* » a été un choc pour certains, c'est surtout la télévision et la société de consommation qui sont mises en cause, et « *aussi les jeux vidéos* »... : le constat est qu'« *il n'y a plus de relations humaines* », « *aujourd'hui, une collecte serait impossible entre les adhérents* ». On fait part de la montée de l'individualisme ; le relais entre les générations n'est pas passé : « *i giovani non ce la farebbero* » (les jeunes ne pourraient pas faire ce qu'on a fait). Les responsables ont conscience que le Circolo est perçu comme un service où les gens consomment, « *comme une entreprise* ».

5) Novoli

La rencontre avec Luigi Masini a lieu alors qu'il est en train de faire des travaux de plomberie à l'extérieur de la *Casa del Popolo*.

Luigi Masini présente la zone d'avant l'urbanisation comme « *la plus pauvre de la ville* », avec des champs, quelques maisons de paysans, et des marais [*paludi*]. L'ancien nom était S. Cristoforo.

« *C'est un quartier où il n'y a rien* ». Le quartier a émergé dans les années 1960, sans espaces publics. Aujourd'hui encore, c'est un « *quartier dortoir* ». Avec la FIAT et la Pignone avant, d'après Luigi Masini Novoli est toujours resté un quartier ouvrier. Il étend le quartier à la via Simone Sigoli et au début du viale Guidoni, qui ont été construits durant la période fasciste. Il me décrit aussi comment était le nord de Novoli, la via Magellano : une « *zone de délinquance* », de contrebande et de trafics, avec « *une concentration de Grecs exilés de la Grèce des colonels* ». Mais « *actuellement il n'y a plus, ou presque plus de problèmes* » de ce genre. La périphérie s'est déplacée vers l'ouest, « *S. Donnino, Brozzi* », et « *les problèmes de délinquance se sont déplacés aussi* ».

La *Casa del Popolo* est née dans les années 1950 ; elle était implantée en face de son endroit actuel, qui a d'abord été loué, puis acheté en 2002. C'est un lieu de rencontre [*punto di ritrovo*], pour « *socializzare* », avec avant tout une fonction de loisir [*ricreativo*] : lectures, cours d'anglais, débats, repas. Ils ont une salle, et « *même des Évangélistes viennent y prier le dimanche matin* ». Le soir, on joue aux cartes, on regarde la télé, les matches de foot. La référence centrale, c'est la gauche, l'ARCI, « *mais tout le monde peut y venir dans l'écuménisme* ».

Durant notre discussion dans la salle de la *Casa del Popolo*, trois Albanais jouent aux cartes, et de jeunes adolescents roumains discutent. « *On accepte tout le monde. Tout le monde s'intègre. Mais pour les Chinois il faudra plus de temps, c'est plus difficile* ».

6) La S.M.S. de Peretola

Peretola est un ancien bourg situé à la limite occidentale de Florence, de passé ouvrier, et gagné par l'extension urbaine de la ville par la via Pistoiese. Nous avons rencontré Mauro Megli en 2005, alors qu'il avait déjà des responsabilités dans cette S.M.S., puis en 2010 autour d'une *pasta* et de quelques bières ; par la même occasion, nous avons assisté à une réunion de la section locale du Partito Democratico (ex- ex- ex- P.C.I.), dans les locaux mêmes de la *Casa del Popolo*.

Mauro Megli me parle d'une zone de paysans très pauvres. Les terres appartenaient à l'hôpital religieux de Sta Maria Nuova ; les paysans les louaient, et devaient s'en sortir vaille que vaille [*tirar a campare*].

Les maisons étaient en ligne [*a schiera*] avec les potagers [*orti*] derrière, tout le long de la via Peretola, et avec des cours intérieures [*androni*]. La spécialité professionnelle était le

travail de la paille tressée [*treccia*] effectué par les femmes. Mauro Megli me rappelle qu'en 1863, les *trecciaiole* ont fait un mois de grève pour obtenir un centime d'augmentation. C'était « *un milieu très pauvre* ». La zone qui correspond à l'Osmannoro (zone industrielle) actuellement étaient occupée par des champs et des marais, et servait aussi de dépotoir [*pozzi neri*]. Un canal, le Canale Macinante creusé sous les Médicis, traversait aussi la zone qui comptait de nombreux moulins ; ces canaux sont par la suite devenus des égouts [*fogna*] : Peretola était une zone d'égouts de Florence.

L'urbanisation a gagné la zone dans les années 1965-1970. L'ensemble des Piagge a commencé à émerger à partir de la fin des années 1970, avec des logements sociaux de la Mairie ou des coopératives, sur un ancien terrain d'excavation de sable.

Après la fonction agricole du territoire de Peretola, sont arrivés les maçons [*muratori*], les manœuvres [*manovali*], les petits artisans, les cheminots [*ferrovieri*]. Dans les années 1950, Peretola était plein de méridionaux. Puis sont arrivés les Marocains, lesquels, depuis, se sont « *intégrés* ». Et aujourd'hui [2005], ce sont les Chinois à Brozzi.

A certains endroits, comme au sud de la via di Peretola, les ouvriers s'étaient organisés en coopératives de bâtiment afin de construire des logements dont ils sont propriétaires. Jusqu'à il y a peu, cette partie historique de Peretola était « *dépréciée* » [*spregiata*], les maisons étaient abandonnées ; avant, ces maisons ne comportaient même pas de sanitaires. Mais aujourd'hui elles sont retapées, restaurées : elles sont mignonnes [*belline*], pour une seule famille [*unifamiliare*].

Mauro Megli présente le quartier en 2010 comme une zone en voie de détérioration, avec l'élargissement de l'autoroute qui se trouve à proximité et la construction d'une nouvelle sortie (bretelle), le projet d'incinérateur entre Peretola, Campi et Sesto - un Comité citoyen s'est monté en opposition, et avec le projet d'agrandissement de l'aéroport de Peretola sur la commune de Sesto.

La SMS de Peretola a été fondée en 1863, « *c'est l'une des plus vieilles au niveau national* ». Elle est à l'initiative de l'Unione di Operai di Stiratori e Muratori (Union des ouvriers étireurs (textile) et des maçons), avec aussi les ouvriers des dragues « *qui extrayaient et livraient le sable de l'Arno* ». « *Ils ont fait une caisse commune* » d'où est né le Mutuo Soccorso. Par la suite, les maçons ont construit le siège [*sede*], « *un pezzo per volta* » (un morceau à la fois), « *en fonction des bras disponibles* ».

Plus tard, les fascistes ont confisqué la *Casa del Popolo* et l'ont transformée en *Casa del Fascio*, jusqu'à la Libération où la *Casa del Popolo* a retrouvé ses murs. Mais en 1948, le Ministre de l'intérieur Scelba a déclaré que « *tout ce qui était fasciste passait entre les mains de l'Etat* ». Les carabinieri s'y sont donc installés. L'actuel siège du SMS se trouve donc sur un nouveau site, via Pratese.

Depuis notre dernière visite en 2005, la S.M.S. a été agrandie d'une salle de restauration, en sous-sol, qui fait cantine le midi. Elle compte 400 membres en 2010.

Le plus souvent, la *Casa del Popolo* de Peretola sert à se retrouver et à participer à des jeux : le club d'échecs compte 150 membres, certains jouent aux cartes (*canasta*), etc. . En 2010, elle mène une politique culturelle à l'égard des différentes nationalités du quartier, en particulier à l'égard des Chinois (cf infra).

7) La SMS Andrea del Sarto

Les informations recueillies à la SMS Andrea del Sarto concernent essentiellement l'histoire du Circolo, dont Mauro Fantoni tient à me rappeler l'identité marquée par le fascisme. Une plaque commémorative rappelle le sacrifice de certains de ses membres dans la Résistance contre le fascisme ; il me montre aussi un vieux drapeau rouge du Circolo d'avant guerre.

La SMS de Andrea del Sarto a été créée en 1896, et enregistrée légalement en janvier 1897. Mauro Fantoni me rappelle que cette création a eu lieu à une époque où l'Eglise était puissante et disposait de réseaux sociaux parmi la population, avec ses associations, organisations, fêtes, etc. . Dans ce contexte, la SMS rassemblait tout le monde, et était en bonne entente avec les mieux catholiques.

Un épisode important pour la SMS a été la période fasciste. Les fascistes sont entrés comme adhérents, et ils « *ont progressivement foutu les autres dehors* ». La SMS Andrea del Sarto est ainsi devenue un Circolo fasciste. En 2004, on fêtait le « *60^{ème} anniversaire de la libération de la la SMS* ».

Les conséquences de cette période ne se sont pas arrêtées avec la fin de la guerre. A la chute du fascisme et la prise de pouvoir de Badoglio, tous les biens fascistes sont passés à l'Etat. La *Casa del Popolo* est ainsi passée au domaine de l'Etat, « *et ils veulent des loyers énormes* ». En 1983, avec B. Craxi, les loyers ont baissé pour les circoli. Mais aujourd'hui encore (2005), la SMS doit louer à l'Etat les locaux qu'elle utilise et qu'elle a édifié au début du XX^e siècle.

A la SMS Andrea del Sarto, une plaque commémorative rappelle le sacrifice de certains de ses membres dans la Résistance contre le fascisme.

8) Boncinelli

Je suis accueilli et je m'entretiens avec son président Giovanni Brogioni dit "Il Remo" et de jeunes volontaires.

Avant l'urbanisation, le quartier, compris entre Viale Europa et l'Arno, était un espace agricole, avec des champs. L'urbanisation a eu lieu entre 1968 et 1975 ; le Viale Europa a été tracé en 1966. L'activité du quartier était centrée sur l'entreprise Longinotti, qui fabriquait des machines de chantier, ainsi que quelques autres usines de plus petite taille et des ateliers d'artisans. La Longinotti comptait 300 ouvriers ; elle a déménagé à l'Osmannoro au début des

années 1970. A partir de cette période, l'activité a baissé dans le quartier, lequel est devenu de moins en moins ouvrier, et de plus en plus résidentiel.

Récemment (par rapport à 2005), un centre commercial important de la Coop a été implanté sur le site de la friche industrielle de l'ex-Longinotti. D'après G. Brogioni, la Mairie a imposé à la Coop la construction d'un auditorium, un bureau de poste et des services publics. Pour lui, c'est un ensemble « *joli, spacieux* » ; ils ont eu le terrain à 18 millions de lires.

La récupération urbanistique de cette friche industrielle a été particulièrement longue puisqu'elle a eu lieu sur plus de 25 ans. Selon G. Brogioni, il y a eu beaucoup de concertation entre la Mairie et les habitants du quartier, pour « *chercher un consensus* ». Sept à huit projets se sont succédé, parfois des « *projets pharaoniques* ». Avec cette précision : « *la Coop, c'est la gauche* » ; il faut en effet s'attarder sur le fait que la Coop, coopérative de distribution commerciale qui a acquis une taille importante avec des supermarchés dans plusieurs régions du Centre-Nord de l'Italie, est considérée par certains comme le « tiroir caisse » de l'ancien PCI aujourd'hui Partito Democratico.

Un conflit existait à propos de l'utilisation de cette friche industrielle : les bâtiments en étaient occupés par le CPA – Firenze Sud⁴¹², un *centro sociale* autogéré d'obédience anarcho-autonome, durant 15 années selon G. Brogioni. Celui-ci est peu loquace sur le CPA, à part pour dire que c'était un lieu de rencontre [*centro di aggregazione*]. Nous avons fréquenté un peu le CPA : un lieu autogéré, avec des animations pour tous ou à destination des habitants et des jeunes du quartier, un lieu de concerts aussi, qui draine aussi une certaine « faune » (comme les *punk a bestia*). Le CPA a dû être évacué par la Mairie et les forces de l'ordre, pour laisser place à ce que honnissaient ses militants : une grande surface commerciale ; il s'est reformé via di Villamagna, toujours dans le quartier mais près de l'Arno, sur le site désaffecté d'une ancienne école.

Le Circolo est né après 1945. Il est né de la prise de possession par le C.L.N (Comité de Libération Nationale) d'un *doppolavoro* fasciste qui se trouvait à 200 mètres de l'emplacement actuel de la *Casa del Popolo*. A partir des élections de 1948, des activités récréatives y ont été développées ; le Circolo s'est affirmé à gauche (les démocrates-chrétiens ont été mis dehors).

Au début, la taille du Circolo, de 3 à 4 pièces, étant trop restreinte, une souscription a été levée auprès des adhérents afin d'acheter le terrain 5 ans plus tard, à l'emplacement actuel de la *Casa del Popolo*, en 1958. Le Circolo disposait à ce moment-là d'un cinéma de 800 places, le Cinema Orchidea, qu'il a dû vendre en 1968 avec une partie des locaux pour des raisons financières. Il Remo précise que la période de 1968 à 1975 a été une période de grande affluence, ainsi que de grande mobilisation politique. Le Circolo s'est agrandi en 1995.

⁴¹² C.P.A. : *Centro Popolare Autogestito* (Centre Populaire Autogéré).

Photo 14.32: L'ex-Longinotti. Entrée du C.P.A. – Firenze Sud, via Giannotti (1999)



Photo 14.33 : L'ex-Longinotti. Entrée de la nouvelle galerie commerciale de la Coop, au carrefour de la via Giannotti et de la via Erbosia (fév. 2005)



A l'heure actuelle en 2005, G. Brogioni dépeint un Circolo « *comme le quartier, comme la ville* », avec une baisse de fréquentation de la part des jeunes et une augmentation de personnes retraitées. Il insiste sur l'identité politique du Circolo, qui est centrale pour la fréquentation du lieu. Mais il est conscient que « *les circoli ne sont plus des points de référence* », ce ne sont plus des lieux de rencontre, les références ont changé : les jeunes ne s'y identifient plus – « *c'est ce qui se passe aussi chez les catholiques* », ajoute-t-il – les groupes se sont dissous [*gruppi sciolti*]. De la bouche même de G. Brogioni, les activités de la *Casa del Popolo* sont devenues peu nombreuses, surtout au regard de ce qui s'y passait autrefois ; maintenant, elle héberge surtout des associations : de sport (volley ball), une association Italie-Cuba, une ONG d'aide à l'Erythrée.

Le CPA et la *Casa del Popolo* sont deux types de structures d'animation proposées aux habitants du quartier, même si pour le premier son public était plus large. Elles étaient cependant marquées par des différences notables : la *Casa del Popolo* est plus ancrée dans l'histoire du quartier, on peut supposer aussi auprès de ses habitants, avec un rapport plus pragmatique avec le pouvoir municipal, tandis que le CPA a été édifié beaucoup plus tardivement, dans les années 1980, sur une échelle plus large (la ville voire au-delà), sur une base plus politique que celle de la *Casa del Popolo* en cette fin de XX^e siècle, et en conflit ouvert avec la Mairie. L'évolution du public de la *Casa del Popolo*, de même que sa transformation en hébergement d'associations, et sans doute son organisation interne, qui proposent un modèle opposé à celui du CPA, posent la question du caractère historique des structures d'organisation. En un demi-siècle, l'autogestion active du début de la *Casa del Popolo*, et qui fait partie de ses revendications fondamentales, n'est plus à l'ordre du jour pour elle, alors qu'elle est reprise par un nouveau type d'organisation, le CPA ; mais celui-ci a fini par être évacué, par une mairie de centre-gauche désormais en cheville avec le monde des affaires, tandis que la *Casa del Popolo* perdure. Il y a aussi une différence fondamentale entre l'autogestion revendiquée de part et d'autre : le CPA occupe illégalement un terrain ou un bâtiment, tout en revendiquant la légitimité vis-à-vis des puissances financières et de la classe politique locale, alors que les volontaires de la *Casa del Popolo* achetaient un terrain ou des locaux, le plus souvent par une souscription des adhérents et des habitants, afin de se conformer à la légalité.

9) Il Muretto aux Piagge

Situé entre la via Pistoiese au nord et la rive de l'Arno, Le Piagge est un quartier résidentiel dont la plupart des logements ont été attribués sur critères sociaux, signe de son délabrement physique et social malgré son jeune âge (début des années 1980). Je tenais à rencontrer des habitants des Piagge, en raison de la situation géographique du quartier et de sa situation sociale, mais aussi parce que certains s'étaient organisés pour revendiquer une amélioration de leur cadre de vie. Maurizio Sarcoli est un des ces habitants militants en faveur de son quartier, un militant *dal basso* sur les problèmes du quotidien. La première fois, en 1999, nous l'avions rencontré chez lui car il avait les deux jambes dans le plâtre à la suite

d'un accident de *motorino* ; notre entretien de 2010 s'est déroulé après son travail dans les locaux du Muretto, l'association du quartier.

Les Navi ont été construites fin des années 70 – début des années 80, suivies des Piagge 2, 3 puis 4. Les noms des rues sont ceux des régions italiennes (quand on arrive par les rues aux noms de régions du Mezzogiorno, donc par la ville, par l'est, on se dit naïvement que l'état de ces rues doit être à l'image de ces régions...). Le quartier compte beaucoup de logements sociaux publics, c'est-à-dire sous la responsabilité des I.A.C.P. et de la Mairie, mais aussi des logements sociaux de coopératives ou encore de l'ENEL⁴¹³ ou de la Telecom⁴¹⁴.

En 1999, Maurizio évoque de gros problèmes de construction, à propos d'infiltration de l'eau notamment. Il n'y a pas de services, très peu de magasins, même si ceux-ci arrivent progressivement ; au début, il fallait aller faire ses courses à Brozzi. Maurizio regrette qu'il n'y ait pas de lieu de rencontre [*luogo di aggregazione*] dans ce quartier. Il parle du chômage, de problèmes de pauvreté pour un certain nombre de familles, aussi de misère sociale et de cas de mères filles. Pour Maurizio, vu que les habitants ont été sélectionnés sur critères sociaux, ce quartier est par conséquent « *une concentration de problèmes sociaux* ». Il regrette que la Mairie ne fasse que des interventions d'aide [*assistenziale*] sans chercher à résoudre les problèmes de fond. Pour lui encore, le quartier est oublié par rapport au reste de la ville, « *il y a du battage avant les élections, puis plus rien* » ; les Conseils de quartiers se mobilisent avec les associations, mais ils sont peu considérés par la Mairie, et sont perçus par elle comme un contre-pouvoir. En fait, il s'agit de « *ne pas faire voir que la ville a des problèmes* ».

Depuis dix ans, le quartier se caractérise par une augmentation de l'espace résidentiel, de la volumétrie, et également des parcs et des commerces, surtout des grandes surfaces (trois sur la via Pistoiese), mais Maurizio constate qu'il n'y a toujours pas de lieu de rencontre, de rassemblement [*centro d'aggregazione*]. Il regrette le manque d'écoles et d'espaces pour les adolescents en particulier. Au centre du quartier, le bâtiment qui était prévu pour être un centre social est devenu une discothèque, privée, qui, d'après Maurizio, a donc été payée sur fonds publics. De plus, toujours d'après lui, conformément aux plans d'urbanisme, la Conad (chaîne de supermarchés) devait construire une école maternelle, mais elle y a construit un immeuble.

Maurizio se déclare conscient du contexte général de coupes dans les budgets publics [*tagli pubblici*], mais aussi que le plus souvent les besoins des habitants ne sont pas pris en compte : « *l'urbanisme est destiné à des fins privées, sans projets sociaux ou culturels pour les habitants déjà présents dans le quartier* ». La Mairie de Florence entend créer un pôle d'attraction sur les Piagge, ce qui soi disant désenclaverait le quartier.

Je pose une question à propos de l'aménagement des rives de l'Arno : le projet de requalification de la zone De Carlo a consisté à aménager de nouvelles aires vertes, avec piste

⁴¹³ Equivalent en France d'EDF.

⁴¹⁴ Equivalent en France de France Telecom.

cyclable, entre Florence et Signa le long du fleuve. Il s'agit d'un projet de tourisme vert et culturel avec les bourgs historiques, financé sur fonds européens.

La mobilisation des habitants des Piagge en faveur de l'amélioration de leur cadre de vie physique et social, a été à l'initiative de jeunes du quartier – dont Maurizio – et d'un prêtre, Don A. Santoro, qui y avait promu une communauté de chrétiens de base. L'aura du prêtre, avec son engagement permanent en faveur des Roms et des étrangers, a fini par susciter l'attention de la Mairie de Florence, et a ainsi contribué à des améliorations pour le quartier⁴¹⁵. A la fin de 1989, est né le *Comitato delle Piagge et de Brozzi*, puis en 1995 l'association Il Muretto (le petit mur) qui fonctionne en autogestion et produit des activités diverses et variées, comme « *un atelier autogéré de reliure artisanale* », ou encore propose des jeux pour les enfants. L'association a obtenu en 1997-1998 le statut de « *coopérative sociale de "type b" d'insertion des personnes à problèmes* » (le "type a" est pour l'assistance) : elle promeut le jardinage, le recyclage, tient une petite activité de photocopies [*fotocopisteria*]. Pour Maurizio Sarcoli, elle a permis « *une prise de conscience de communauté* ». Egalement, le G.I.A.C.⁴¹⁶ aide les étrangers à trouver un logement. Il Muretto a aussi créé un journal, *L'Altra città – il giornale della periferia*, que l'on peut retrouver dorénavant sur internet (<http://www.altracitta.org/>).

Il Muretto accueille aussi des Roms, dont la présence est importante dans cette extrémité périphérique de la ville depuis une dizaine d'années [donc depuis la fin des années 1980], via della Nave ; vis-à-vis des populations immigrées et roms, l'association sert aussi de base de soins humanitaires, et accueille des ONG quand se présentent des situations d'urgence. Elle propose ainsi des cours, notamment d'alphabétisation, de l'artisanat, ainsi que de l'aide diverse ponctuelle dont ils peuvent avoir besoin. Des cours d'alphabétisation sont destinés aussi aux Chinois.

⁴¹⁵ A la fin de l'année 2009, Don A. Santoro a été renvoyé de l'Eglise, pour avoir marié une personne transsexuelle du quartier : cf *Il Corriere fiorentino* "Ultima messa per don Santoro. Tanta gente alle Piagge per salutarlo" (01/11/2009), <http://corrierefiorentino.corriere.it/firenze/notizie/cronaca/2009/1-novembre-2009/ultima-messa-don-santoro-tanta-gente-piagge-salutarlo-1601942842967.shtml> . Le prêtre serait revenu aux Piagge en avril 2010 : cf. G. Carosino "Domenica 25 aprile, don Santoro alle Piagge" (Carta, 23/04/2010, <http://www.carta.org/campagne/partecipazione/19444>), Toscanaoggi.it "Firenze, don Santoro torna come cappellano alle Piagge" (22/04/2010, <http://www.toscanaoggi.it/news.php?IDNews=19239&IDCategoria=208>).

⁴¹⁶ G.I.A.C. : *Gruppo Impegno Azione Casa* [Groupe Engagement et Action pour le Logement].

Photo 14.34 : Il Muretto : lieu autogéré par des habitants des Piagge (fév. 2010)



Il Muretto est le centre autogéré d'aide aux habitants du quartier. Le bâtiment de gauche est neuf, et sert de boutique de produits solidaires et militants. Le bâtiment de droite est le lieu historique de réunion, d'aide aux devoirs pour les enfants, de bibliothèque, de cuisine, de secrétariat, etc. .

10) Les *Case del Popolo* comme témoins du changement social

Les interviews réalisées auprès de responsables et/ou de volontaires de *Case del Popolo* de Florence nous ont permis de recueillir des informations sur les quartiers où elles sont situées, et sur les *Case* elles-mêmes, leur histoire étant une part de celle de l'espace de vie dans lequel elles sont insérées. Trait géographique majeur, elles se situent à la périphérie de la ville, ou bien dans l'ancienne périphérie (après extension urbaine des dernières décennies), en raison de la localisation des classes populaires à ce moment-là. L'espace historique des classes populaires, et, plus largement, de la classe ouvrière florentine, se situe en périphérie, en lien avec l'espace de localisation des établissements industriels. Il renvoie également à l'espace politique traditionnel de la gauche italienne et tout son passé de mobilisation collective, identifié après guerre avec l'ancien Parti Communiste Italien. Les *Case del Popolo* renvoient à une identité sociale et politique qui marque encore les quartiers en question.

Les propos des représentants des *Case del Popolo* évoquent les mutations économiques et sociales structurelles qui ont affecté ces quartiers. La désindustrialisation, ou le transfert des entreprises en périphérie plus lointaine, ont transformé les quartiers, et ont remis en question leur identité ouvrière. A leur caractère ouvrier, s'est substituée une marque plus résidentielle,

donc une identité de quartier moindre voire différente de ces militants et habitants avaient réussi à construire progressivement.

Les *Case del Popolo* renvoient à un certain nombre de mobilisations collectives locales, dont les plus anciennes remontent à la fin du XIX^e siècle, visant, de la part de militants et d'habitants, à l'auto-production d'un lieu de vie et de rencontre dont le quartier était dépourvu. Elles représentent le pendant des espaces de soumission que sont les lieux de travail (lieux d'exploitation) et les lieux de résidence (lieux de reproduction), sur lesquels ils n'ont aucun pouvoir de production. Les S.M.S., *Case del Popolo* ou *circoli*, sont les lieux de production des habitants des quartiers populaires, parfois au prix de longues luttes qui ont parfois été remises en cause ; l'exemple des Piagge entérine cette particularité, même si son histoire, plus récente et étrangère au mouvement communiste, est forcément différente. Hors de la période fasciste pour certaines *Case del Popolo*, ces luttes sont parfois présentées à l'encontre du pouvoir municipal pour lequel la périphérie ne compte pas, n'est qu'un espace de relégation dont il n'y a pas lieu de s'occuper ; elles sont d'une certaine façon une réaction à l'abandon dont elles étaient l'objet de la part des représentants de la ville centre.

« *Tutto è cambiato* » (Tout a changé). Les échanges évoquent également la conscience d'un monde qui évolue et qui soulève le défi du renouvellement des générations. La question du relais de la part de jeunes représente une inquiétude importante de la part de représentants âgés qui sont les gardiens de l'identité politique et sociale des *Case del Popolo*. Pour eux, le risque repose dans la continuité de ces lieux de rencontre, voire dans leur évolution inéluctable en prestataires de services, loin des idéaux historiques.

Conclusion

Le développement urbain de Florence soulève la contradiction entre l'urbanisme, qui fait appel à une politique d'organisation de l'espace par l'intermédiaire d'outils adaptés (plans, etc.) et donc de programmation de l'avenir, et l'urbanisation, qui renvoie à une dynamique auto-régulée, économique et sociale.

Pour Florence, on a ainsi l'impression que l'urbanisme ne peut être qu'en retard et donc à la remorque des dynamiques d'urbanisation qui mobilisent des tendances lourdes – industrialisation-désindustrialisation, tertiarisation, mouvements centrifuges de population – qu'accompagne ou essaie d'anticiper un acteur central par faiblesse politique des forces sociales publiques : la spéculation foncière qui considère la ville comme une « *città occasionale* » (Indovina, 1993)(*Il Ponte*, 1988). Une maxime semble résumer la situation : « *Firenze vive di rendita e non di reddito* » (Florence vit de rente et non de revenus).

Avec l'expansion vers l'ouest, en direction de la plaine, laissant indemnes les collines aux villas aristocratiques et à un paysage de carte postale, une division fonctionnelle et sociale s'affirme à Florence. A la périphérie de la ville, correspondent les formes d'habitat populaire, les logements sociaux, conformément au modèle de l'urbanisation de la seconde moitié du XX^e siècle. Par la structure spatiale de la valeur foncière et immobilière, les habitants économiquement les moins favorisés, dont les jeunes couples, sont obligés de s'établir dans les quartiers périphériques voire en dehors de la ville. Cette logique structurelle d'expulsion concernant une grande partie des habitants, est alimentée par la tertiarisation du centre ville, la hausse des valeurs immobilières, la rente que constitue le tourisme.

Nous nous sommes plus particulièrement attaché à décrire les espaces périphériques de la ville, surtout à l'ouest qui est l'axe de développement spatial de Florence. En 2010, la "conquête de l'ouest" est un film dont le dernier épisode n'est pas encore terminé.

Les interviews réalisées auprès de représentants et/ou de volontaires de *Case del Popolo* permettent d'appréhender l'histoire sociale des quartiers où elles sont implantées. Les *Case del Popolo* sont des témoins sociaux locaux des transformations économiques, sociales et politiques des quartiers populaires. Par exemple, loin du Duomo et des cartes postales, le quartier des Piagge témoigne de la relégation sociale et urbaine de la périphérie lointaine de Florence.

Chapitre 15 : Florence dans l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia

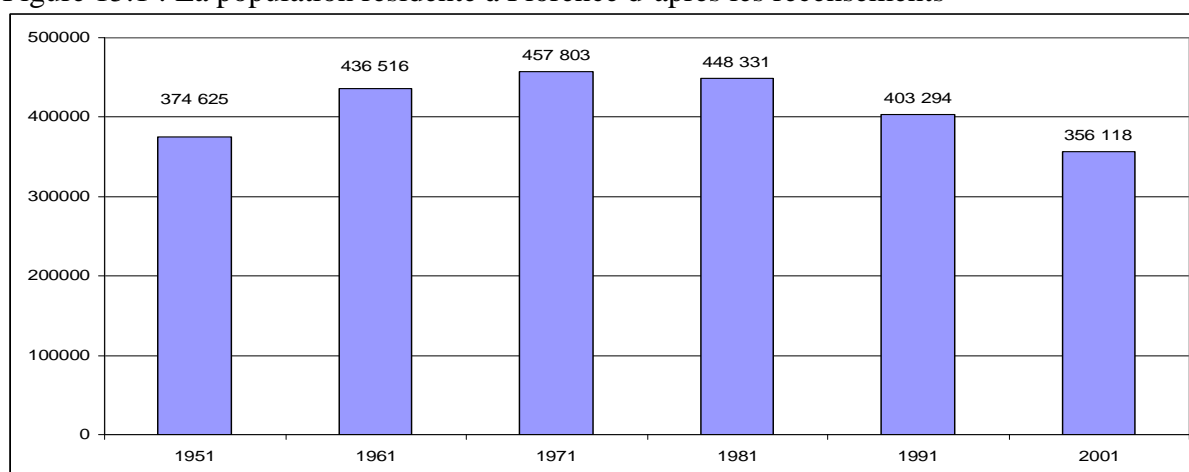
L'analyse de la division sociale de l'espace à Florence requiert de poser un panorama général de la ville dans la seconde moitié du XX^e siècle et en ce début de XXI^e. L'évolution démographique, le contexte de péri-urbanisation ainsi que les mutations économiques impliquent de considérer la situation de la capitale régionale dans un premier temps, et dans le cadre de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia (cf carte 15.1) dans un second temps. L'aire urbaine Fi-Po-Pt correspond à l'échelle de la périurbanisation de la capitale régionale ; il s'agit d'une échelle essentiellement descriptive, et non politique.

I) L'évolution démographique de Florence

1) Une baisse démographique

Après avoir continuellement augmenté, le nombre d'habitants de la commune de Florence est en baisse après un pic mesuré au recensement de 1971, où la ville comptait 460 000 habitants (figure 15.1). Au dernier recensement de 2001, la population résidente était de 356 000 habitants. D'après l'I.S.T.A.T.⁴¹⁷, le plus bas niveau a été ensuite atteint en 2003 avec moins de 353 000 habitants, mais il a ensuite remonté en 2005 à 368 000, et stagne pour les années suivantes autour de 365 000 habitants résidents.

Figure 15.1 : La population résidente à Florence d'après les recensements



source : ISTAT

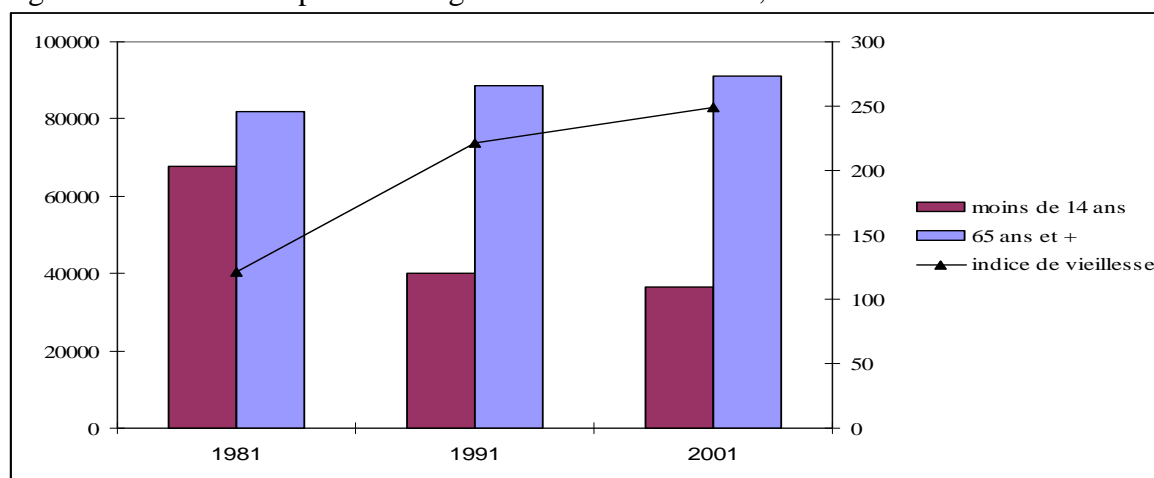
⁴¹⁷ <http://demo.istat.it/>

Les années 1950 ont constitué la décennie de majeure croissance de la population : la ville a gagné presque 62 000 habitants, soit une augmentation de + 16,5 % en dix ans (cf annexe 15.1). Caractéristique de la phase d'urbanisation, cette croissance était alimentée par l'exode rural, phénomène structurel qui a concerné toutes les grandes villes de la Péninsule sur fond de développement économique et industriel. Pour les décennies suivantes, le gain de population s'est progressivement et fortement réduit, le tournant démographique se situant au début des années 1970. Entre 1991 et 2001, Florence a perdu 47 000 - soit 12 % - de ses habitants.

2) Le vieillissement de la population

Phénomène particulièrement important dans l'Italie du Centre-Nord dans les dernières décennies du XX^e siècle, le vieillissement de la population concerne également Florence (et la Toscane). Il repose principalement sur une baisse de la fécondité, laquelle n'est d'ailleurs qu'insuffisamment compensée par la fécondité de personnes étrangères. La figure 15.2 montre ainsi le décrochage entre le nombre de jeunes et celui de personnes âgées : l'indice de vieillesse de 250 % en 2001 signifie à ce moment-là que Florence compte 2,5 personnes de 65 ans et plus, pour une seule de moins de 14 ans.

Figure 15.2 : Jeunes et personnes âgées à Florence en 1981, 1991 et 2001



source : ISTAT

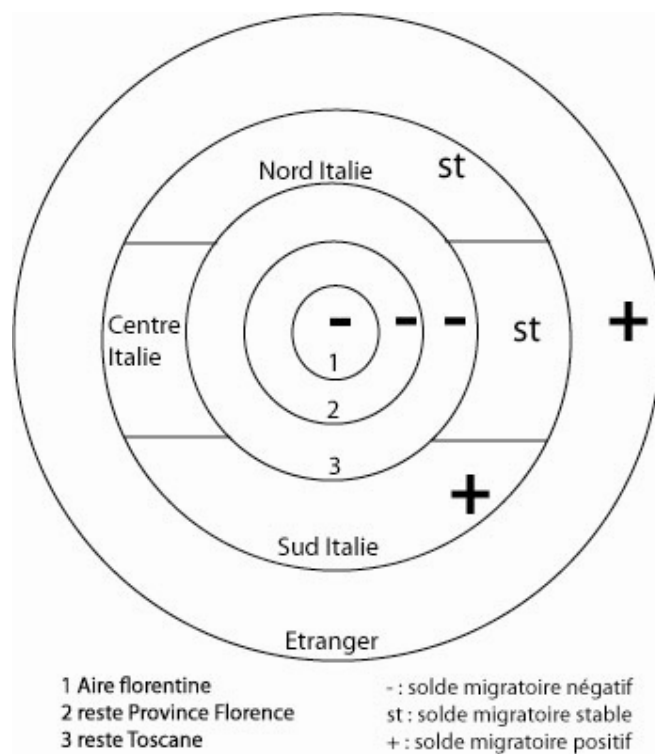
De surcroît, la stagnation du nombre d'habitants de Florence dans les années 2000 repose sur un solde naturel chroniquement déficitaire et un solde migratoire insuffisamment important pour le compenser pleinement (cf annexe 15.2). La figure 15.3 montre la structure des soldes migratoires suivant l'éloignement par rapport à l'aire florentine dans les années 1990, avec :

- un solde migratoire total légèrement positif qui s'est redressé en fin de décennie ;
- un solde migratoire avec les autres communes de la province et de la région qui est déficitaire, traduisant une mobilité résidentielle centrifuge caractéristique de la phase de périurbanisation voire de la contre-urbanisation ;

- un solde migratoire différencié avec les macro-régions italiennes : il est stable avec le Nord et le Centre de l'Italie, et positif avec le Mezzogiorno ;

- un solde migratoire avec l'étranger constamment positif, qui compense les déficits avec les territoires de proximité.

Figure 15.3 : Soldes migratoires et territoires par rapport à Florence dans les années 1990

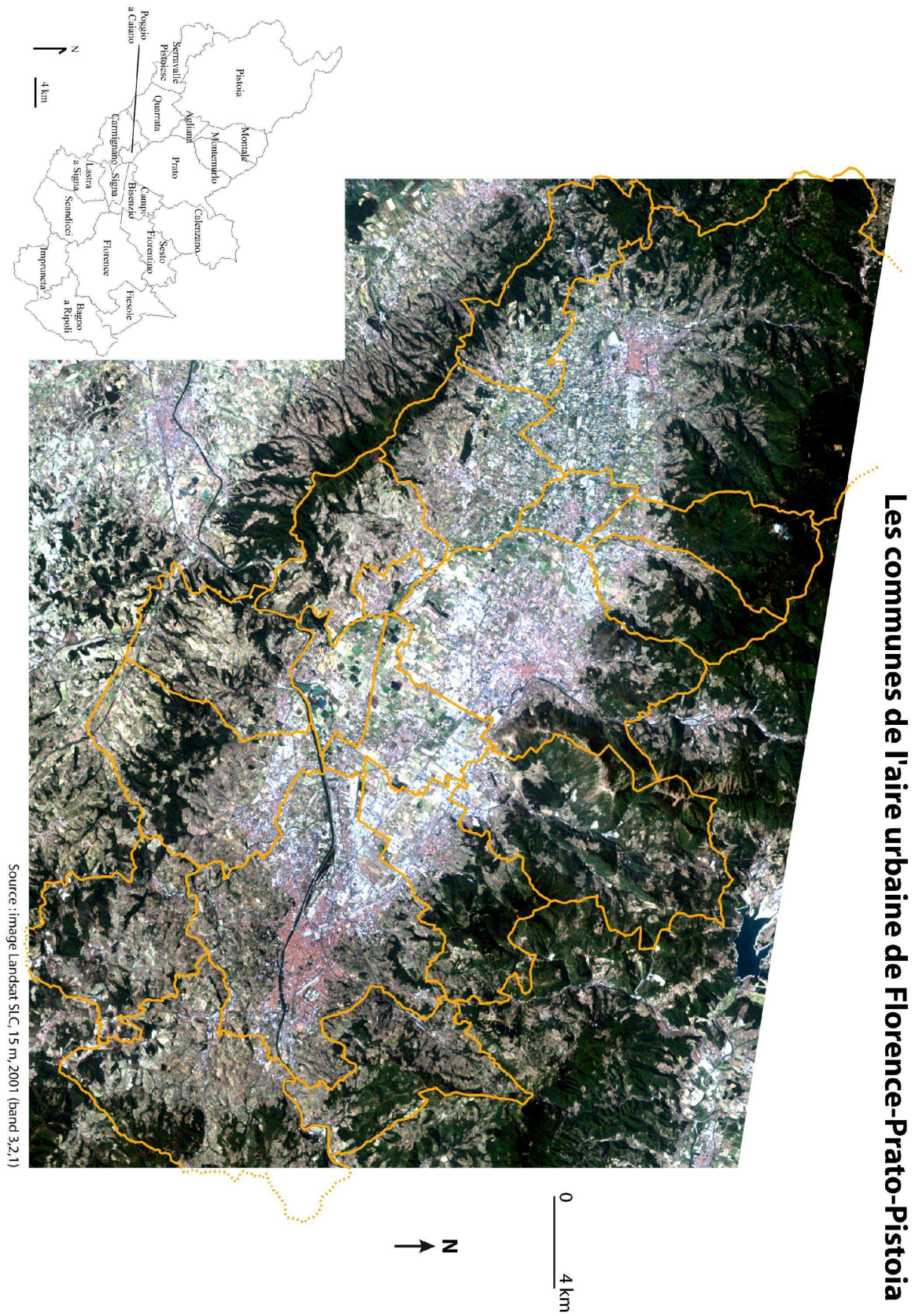


source : d'après Iommi, 2002, pp 64-65

II) La péri-urbanisation de Florence

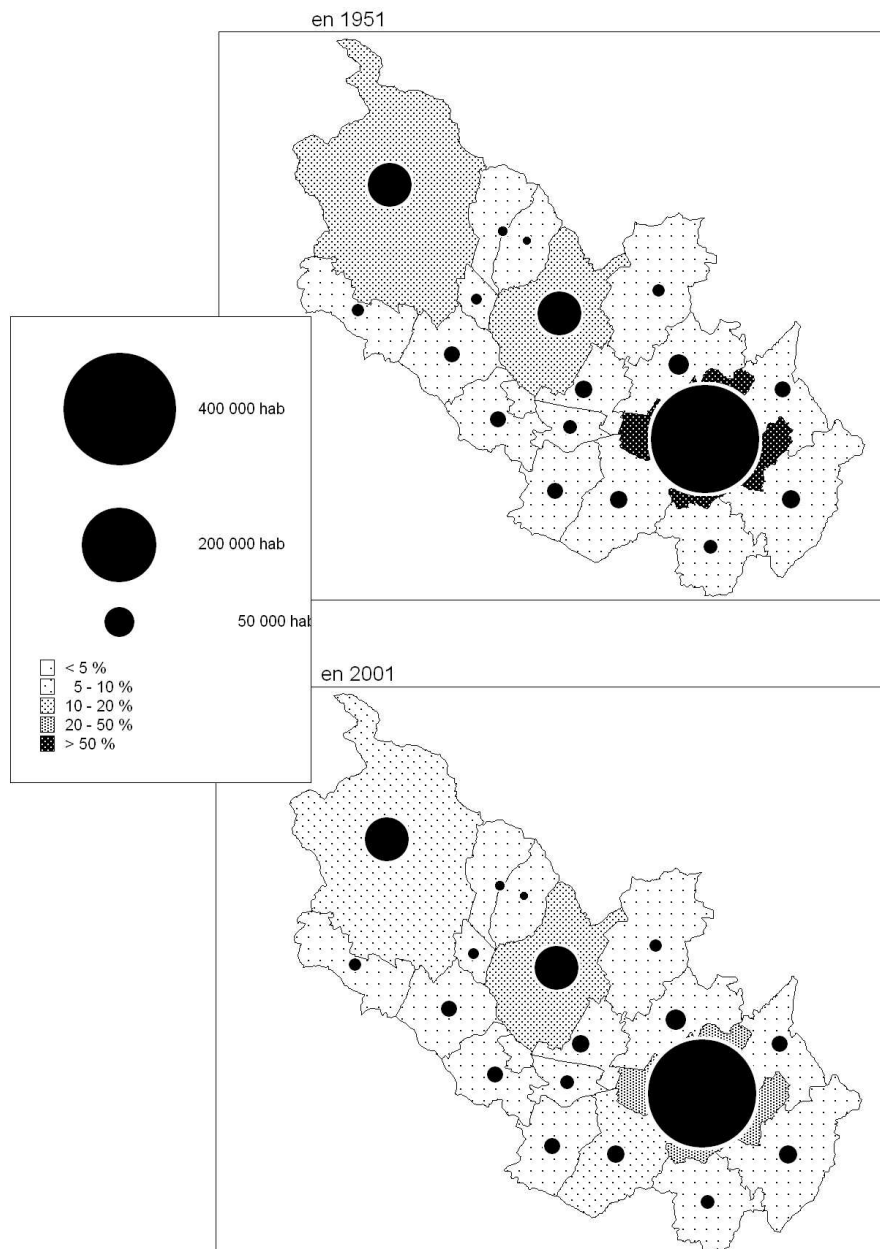
Avec le développement de l'urbanisation dans le Valdarno central, Florence fait partie d'une aire urbaine qui s'étend dans un bassin du fleuve Arno, coincé entre les montagnes des pré-Apennins au nord et à l'est, et les premières collines du Chianti et du Monte Albano au sud et à l'ouest (cf carte 15.1). L'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia comprend dix-neuf communes, dix appartenant à la province de Florence (Bagno a Ripoli, Calenzano, Campi Bisenzio, Fiesole, Florence, Impruneta, Lastra a Signa, Scandicci, Sesto Fiorentino et Signa), quatre à la province de Prato (Carmignano, Montemurlo, Prato et Poggio a Caiano), et cinq à la province de Pistoia (Aglia, Montale, Pistoia, Quarrata et Serravalle Pistoiese). Le polycentrisme urbain – avec les villes de Florence, Prato et Pistoia - tend à constituer progressivement un ensemble compact malgré une division fonctionnelle encore marquée (Bortolotti, De Luca, 2002).

Carte 15.1 : Florence et les communes de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia

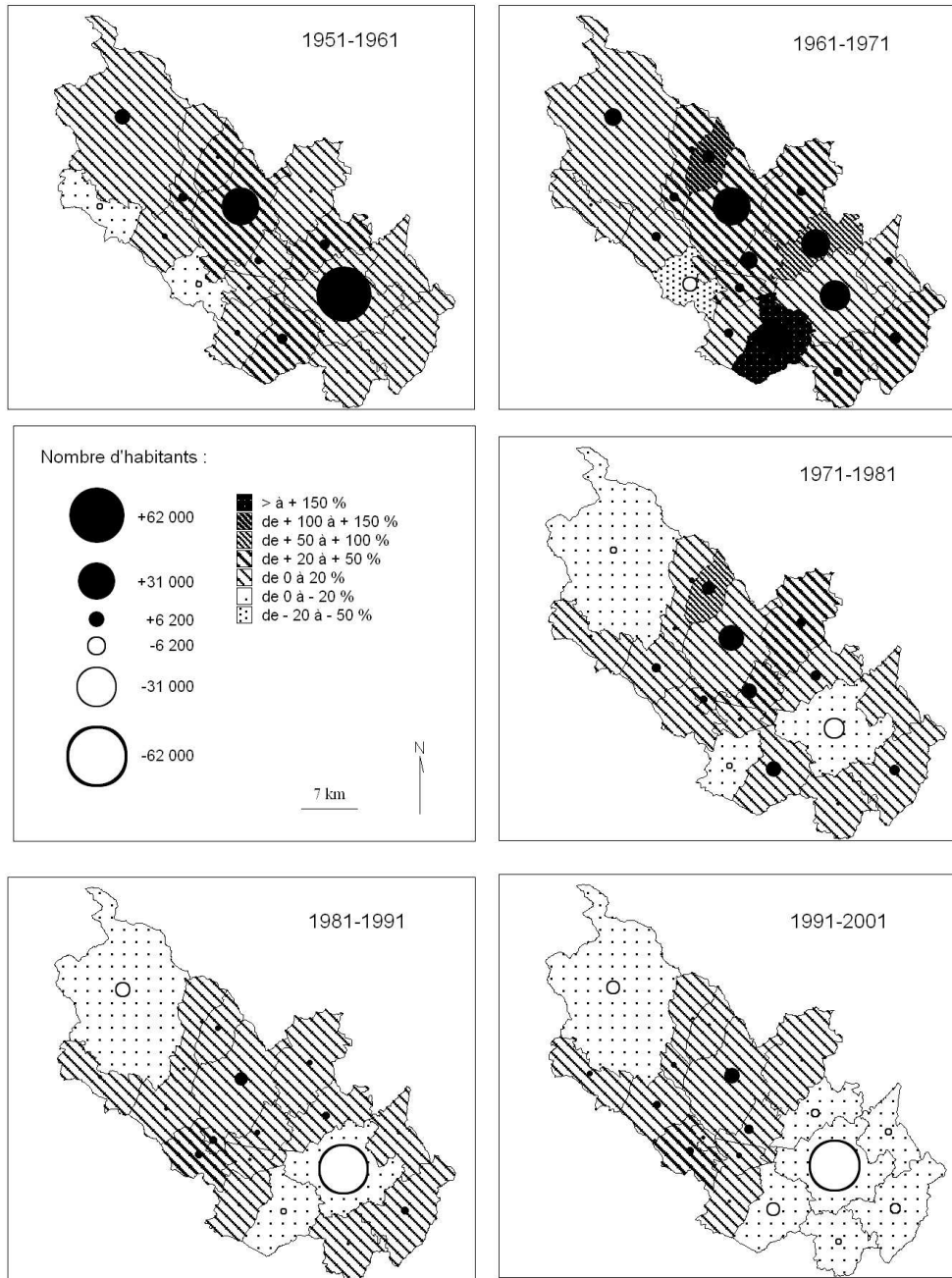


Florence se trouve depuis les années 1970 dans une phase de périurbanisation : la commune-centre perd des habitants, alors que les communes périphériques en gagnent (cf cartes 15.2 et 15.3). Le gain de population a surtout concerné les communes de la périphérie occidentale de Florence, Sesto Fiorentino et surtout Scandicci dans les années 1960 (Aiazzi, Jaff, 1997). Le déclin démographique est d'abord amorcé dans la plus grande ville, comme l'a révélé le recensement de 1971, mais dans les décennies suivantes il concerne aussi tout l'ensemble de la couronne florentine, une dynamique qui montre l'amorce d'un déclin urbain sinon d'un processus de désurbanisation.

Cartes 15.2 : Population résidente en 1951 et 2001 dans les communes de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia



Carte 15.3 : Evolution de la population résidente dans les communes de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia entre 1951 et 2001



Etudiée particulièrement par S. Iommi (2002, pp 60-70), la mobilité résidentielle des années 1990 perdure : « [...] durant toutes les années 1990, le flux migratoire des sorties de la ville se maintient généralement constant, avec des départs d'environ 8 500 personnes par an » (p 61), et elles « se dirigent en majeure partie vers les communes de l'aire florentine (31 %) et vers les autres communes de la province (28 %) » (p 63). En outre, la structure migratoire de Florence se caractérise par des flux centrifuges toujours supérieurs aux flux centripètes pour ce qui concerne les territoires les plus proches – des communes périphériques à la région – mais par un phénomène inverse vis-à-vis du Mezzogiorno et de l'étranger (cf supra).

Cette mobilité résidentielle dépend aussi des classes d'âge : les classes jeunes (moins de 34 ans) se caractérisent par un mouvement d'attraction vers la grande ville, tandis que les personnes âgées déménagent plus vers les autres communes. De plus, les caractéristiques des arrivées combinent âge et provenance géographique : « *Dans le cas des flux d'arrivée dans la ville, ceux qui proviennent des territoires les plus proches (aire florentine, autres communes de la province et reste du territoire régional), avec ceux qui viennent du Nord de l'Italie, présentent une structure par âge en moyenne plus élevée par rapport à ceux qui arrivent de l'Italie centrale et méridionale ainsi que de l'étranger [...]* » (ibid., p 65).

Le caractère déficitaire de la mobilité résidentielle totale de Florence est une tendance lourde de l'évolution structurelle de la ville. La périurbanisation à l'œuvre implique un élargissement de l'échelle d'analyse, aux communes immédiatement périphériques mais aussi à celles de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia ; il ne faut cependant pas perdre de vue que le poids de Florence en terme de population reste largement prépondérant. Telle une onde, la périurbanisation de la capitale régionale gagne de plus en plus de communes éloignées : les flux en provenance de Florence bénéficient aux communes les plus proches, pour ensuite se réduire et profiter à des communes de plus en plus lointaines. Les rapports de proximité priment entre Florence et les communes de la première couronne : « *Pour les territoires de l'aire florentine, en fait, presque 40 % des flux d'entrée et 30 % des flux de sortie s'appuient sur Florence, tandis que 22 % environ (dans les deux directions) sont imputables aux autres communes de l'aire* » (Ibid., p 70). Il faut notamment souligner que le polycentrisme de l'aire urbaine, avec des centres secondaires comme Prato et Pistoia, complexifie la réalité des mouvements de mobilité résidentielle vis-à-vis de la capitale régionale. Quoi qu'il en soit, même les professionnels de l'immobilier reconnaissent qu'avec le temps, de plus en plus de personnes partent de Florence afin de trouver un logement financièrement abordable de plus en plus loin de la grande ville, quitte à adopter une mobilité pendulaire plus importante (ANCE-Toscana, 2007).

Dans son étude sur les mouvements de population à Florence dans les années 1990, S. Iommi a aussi analysé les migrations résidentielles centripètes et centrifuges de la ville par rapport aux 14 "vieux quartiers" (2002, pp 67-69)(cf carte C p 410). Il ressort ainsi que c'est le centre ville, le quartier du Duomo principalement, qui observe les mouvements les plus forts, et de surcroît plus en entrées qu'en sorties. Rares sont en effet les quartiers au solde migratoire positif ; le quartier du Duomo est la principale porte d'entrée des nouveaux résidents à Florence. Et les quartiers occidentaux sont plus sollicités dans la mobilité résidentielle que les quartiers orientaux.

De plus, la structure spatiale de ces flux est aussi générationnelle. Pour ce qui concerne les entrées : les jeunes adultes trouvent une première résidence au quartier du Duomo, tandis que les personnes âgées (+ de 60 ans) s'établissent dans les quartiers du nord-est de la ville (Oberdan, Campo di Marte, Coverciano). Par contre, les sorties concernent surtout les jeunes adultes (et les jeunes) de la périphérie occidentale (Novoli, Mantignano).

En plus de cette division spatiale et générationnelle, il existe une correspondance entre zones extra-urbaines et quartiers de la ville, pour les flux centripètes comme centrifuges. On

observe ainsi d'une part une relation de proximité entre les communes proches, c'est-à-dire avec l'aire florentine, et les quartiers occidentaux de Florence, et d'autre part un rapport privilégié entre le quartier central du Duomo et les flux allant au-delà des communes périphériques. En effet, les habitants provenant des communes les plus proches se retrouvent dans les quartiers ouest de la ville, tandis que toutes les autres provenances, a fortiori les plus lointaines (p. ex. de l'étranger), se retrouvent au quartier central du Duomo. Et on retrouve la même relation de distance pour ce qui concerne les destinations : ceux qui se dirigent vers l'aire florentine proviennent surtout des quartiers ouest (Novoli), tandis que les ex-habitants ayant une destination plus lointaine proviennent avant tout du quartier du Duomo. La mobilité résidentielle à Florence dans les années 1990 distingue ainsi les quartiers occidentaux comme porte d'entrée et de sortie privilégiée des communes périphériques de Florence tandis que le quartier du Duomo est la porte des flux résidentiels plus lointains.

III) Mutations économiques

La fin du XX^e siècle est le théâtre d'une mutation économique structurelle correspondant au passage d'une société fordiste à une société post-fordiste. Les lignes générales de ce processus concernent :

- la restructuration industrielle ou la désindustrialisation, c'est-à-dire la baisse du nombre d'unités de production et de travailleurs de l'industrie, au bénéfice d'une augmentation de la valeur ajoutée dans le capital fixe (robotisation, informatisation) ainsi que de fusion entre entreprises ;

- la tertiarisation de l'économie, via l'augmentation des unités de production des services, ainsi que par l'augmentation des emplois dans ce secteur, tant dans le tertiaire inférieur et bas de gamme que dans les emplois qualifiés.

1) Une ville tertiaire

Florence est avant tout une ville tertiaire. En tant que capitale régionale, elle a toujours drainé un nombre important d'emplois de service. Et l'industrie n'a pas eu pour la ville un poids comparable aux villes industrielles du Nord de la Péninsule, ou bien aux communes toscanes de la côte ou des districts industriels de l'intérieur, ou bien encore de Prato (cf carte 15.4). Avec 77 % de la population active en 2001 (113 600 personnes) contre 22 % pour le secteur industriel (32 000), le secteur tertiaire se taille la part du lion. À l'échelle de l'aire urbaine aussi, le tertiaire à Florence pèse pour 44 % de la population active, alors que l'emploi industriel est de 22,5 %, derrière Prato où il est à 27 %. Signalons que les bassins des trois villes de l'aire urbaine ont leur spécificité économique : si l'aire florentine est tertiaire, l'aire de Prato est marquée par l'industrie textile, tandis que l'aire de Pistoia allie agriculture et tertiaire (Bortolotti, De Luca, 2002).

Carte 15.4 : La population active dans les trois secteurs d'activité dans les communes de Florence-Prato-Pistoia en 2001



2) La désindustrialisation

Depuis la fin des années 1960, les activités industrielles ont subi un double mouvement de désindustrialisation et de transfert [*decentramento*] progressif des unités de production vers les communes périphériques. Cette migration centrifuge des unités de production au détriment de la commune-centre a contribué d'une part à la baisse de l'effectif industriel à Florence (-22 000 emplois entre 1981 et 1996) et à son augmentation dans les communes périphériques. Ce sont particulièrement les communes à l'ouest de Florence qui ont bénéficié de ce mouvement : Scandicci, Campi Bisenzio, Sesto Fiorentino, Calenzano. Cette dynamique ne doit cependant pas faire oublier le poids de Florence (après Prato) dans l'emploi industriel en comparaison de sa périphérie : la moitié des unités de production s'y trouve encore. De plus, à partir de la fin des années 1980, la crise industrielle touche aussi ces communes (Iommi, 2002, p 97).

À la différence de la campagne urbanisée des districts industriels, le secteur industriel à Florence a été peu étudié. Loin de l'émergence endogène, il se caractérise en effet par des unités de production de plus grande taille, et surtout en rapport étroit avec le capital national voire international, par installation dans la commune ou par rachat d'entreprise (Bortolotti, 1990 ; Nardi, 1990). Aux groupes florentins éventuels d'origine, ne subsistent le plus souvent que des groupes italiens ayant une dimension internationale, voire des groupes étrangers. Le secteur industriel à Florence est ainsi devenu dépendant d'une propriété du capital établie à l'échelle nationale et internationale : pour F. Bortolotti (1990), « *l'hypothèse d'une accélération de l'intégration subalterne du tissu [industriel] florentin dans le système international de la division du travail est confirmée* » (p 28). D'autre part, les restructurations et les réductions de taille de production n'ont pas restreint le poids économique de ces groupes à Florence, certains desquels profitent de l'urbanisme de réhabilitation des friches industrielles pour stimuler leur secteur financier et spéculatif.

Finalement, la réduction du secteur industriel dans la commune-centre a contribué à une division fonctionnelle et spatiale entre d'une part les secteurs technologiques et stratégiques qui sont restés ou se sont concentrés à Florence, et d'autre part les unités de production basées sur le recours à la main d'œuvre en périphérie urbaine. Pour la ville, s'est ainsi accentuée une bicéphalie productive entre d'un côté ces secteurs stratégiques à haute valeur ajoutée, et d'un autre côté l'artisanat et le commerce de détail reposant sur le secteur touristique. Globalement, la population active employée dans l'industrie s'est donc réduite tandis qu'elle augmentait dans les services.

La désindustrialisation sélective de Florence a été compensée par une dynamique de spécialisation tertiaire de la ville. Le poids des services dans la ville est de plus en plus important, emplois qualifiés mais aussi emplois déqualifiés dans le commerce de détail : « *plus de 80 % des postes de travail dans les services de toute l'aire florentine se trouve dans la commune de Florence* » (Iommi, 2002, p 104). Cependant, le développement des grandes surfaces commerciales en périphérie urbaine s'accompagne d'une décentralisation [*decentramento*] de ces emplois et activités. En fait, l'activité tertiaire suit d'une part le processus sélectif au bénéfice de la commune-centre, et d'autre part la mobilité résidentielle vers les communes périphériques occidentales.

3) Florence : un pôle d'attraction

Les mutations économiques qui ont concerné Florence à la fin du XX^e siècle ont confirmé la fonction de pôle d'attraction de la capitale régionale sur plusieurs plans. En termes d'emplois, la ville constitue un pôle indéniable, surtout tertiaire, même si l'emploi industriel se développe dans les communes à l'ouest de la ville.

En fait, on observe une contradiction entre la concentration de l'activité à Florence et la dynamique de mobilité résidentielle centrifuge vers les communes périphériques. Une division fonctionnelle de l'espace a tout lieu d'être en train de s'établir, phénomène qui prend de l'ampleur vu l'augmentation des mobilités pendulaires centrées sur la ville et impliquant des rayons de plus en plus larges, des communes de plus en plus lointaines dans l'aire urbaine et dans la province voire au-delà. En outre, l'amélioration des moyens et des structures de transport contribue à l'augmentation de la mobilité pendulaire centripète et de la mobilité résidentielle centrifuge. Cet élargissement des bassins d'emplois et résidentiels contribue à l'accroissement de la dépendance de la périphérie vis-à-vis du centre.

IV) Le contexte de l'aire urbaine en 2001

1) La ségrégation sociale dans l'aire urbaine en 2001

Les indices globaux de ségrégation calculés pour l'aire urbaine confirment la dichotomie entre les classes supérieures dont la séparation vis-à-vis des autres est plus marquée, surtout pour ce qui concerne les professions libérales, alors que les salariés et la petite bourgeoisie indépendante le sont beaucoup moins et se caractérisent par une diffusion spatiale plus importante (tableau 15.1). On remarquera que suivant le découpage, en communes ou en unités de recensement, les caractéristiques de distinction socio-spatiales sont d'ampleur différente, mais sans remettre en question la distinction évoquée.

Tableau 15.1 : Indices de ségrégation des catégories socio-professionnelles dans l'aire urbaine en 2001, suivant le découpage adopté

IS	Salariés	Patrons	Professions libérales	Travailleurs indépendants	Membres de coopératives	Aides familiaux
Découpage en unités de recensement	18	35	37	17	40	40
Découpage en communes	4	11	19	8	6	10

De la même façon, quel que soit le découpage adopté, on retrouve cette distinction par les indices de dissemblance (tableau 15.2 et 15.3). En dehors des incompatibilités socio-spatiales plus accentuées par le découpage en unités de recensement, on retrouve aussi les professions libérales comme C.S.P. la plus discriminante spatialement. En outre, la dissemblance des patrons d'avec les salariés et les travailleurs indépendants est bien moindre quand le découpage adopté est communal. Afin d'affiner les informations, il faut tenir compte des différences socio-économiques territoriales au sein de l'aire urbaine et analyser les communes proprement dites.

Tableau 15.2 : Indices de dissemblance (ID) des catégories socio-professionnelles dans l'aire urbaine. Echelle des unités de recensement, en 2001

	Salariés	Patrons	Professions libérales	Travailleurs indépendants	Associés de coopérative	Aides familiaux
Salariés	-	37	37	18	39	41
Patrons		-	41	33	53	45
Professions libérales			-	39	54	51
Travailleurs indépendants				-	43	38
Associés de coopérative					-	53
Aides familiaux						-

Tableau 15.3 : Indices de dissemblance (ID) des catégories socio-professionnelles dans l'aire urbaine, en 2001. Découpage en communes

	Salariés	Patrons	Professions libérales	Travailleurs indépendants	Associés de coopérative	Aides familiaux
Salariés	-	12	18	7	5	11
Patrons		-	24	5	15	7
Professions libérales			-	23	17	24
Travailleurs indépendants				-	11	6
Associés de coopérative					-	15
Aides familiaux						-

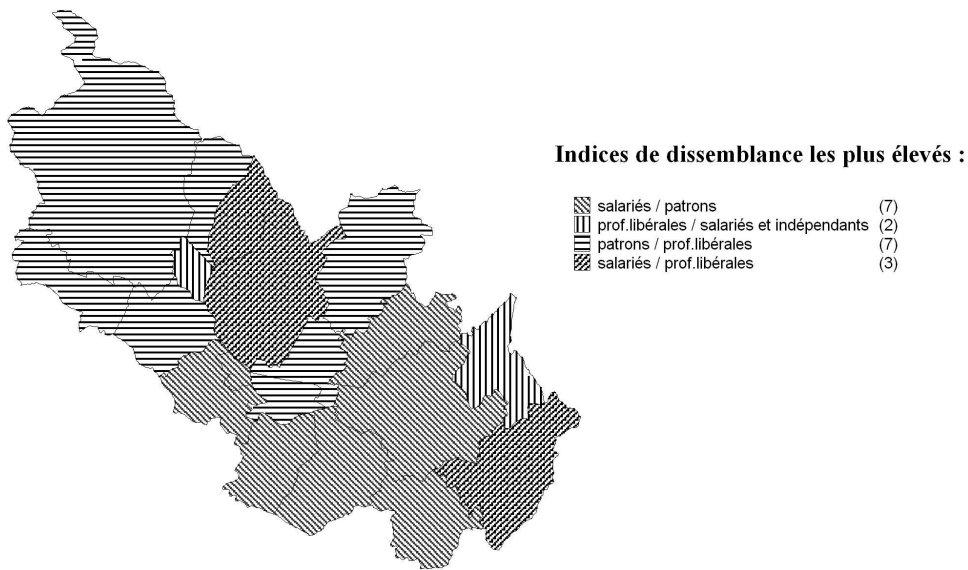
2) Le détail des communes

Dans chacune des 19 communes de l'aire urbaine, la ségrégation spatiale est plus forte pour les catégories supérieures, et moindre pour les salariés et les travailleurs indépendants, cette dernière catégorie se caractérisant le plus souvent par une moindre ségrégation d'avec les autres C.S.P. (cf annexe 15.3). Pour ce qui concerne les trois villes, les patrons sont plus séparés que les professions libérales à Florence et à Pistoia (ID = 37, contre 32 et 34) mais ce sont les professions libérales qui le sont davantage à Prato (38 contre 34)⁴¹⁸. On peut partir de l'hypothèse que la ségrégation majeure de l'une ou de l'autre des catégories supérieures renverrait aux caractéristiques économiques des communes, selon le secteur d'activité prépondérant. L'analyse d'une telle hypothèse pour les communes périphériques de Florence ne nous permet pas d'affirmer quoi que ce soit.

De la même façon, l'analyse des indices de dissemblance entre C.S.P. pour les communes de l'aire urbaine requiert de tenir compte des différenciations territoriales (cf annexe 15.4). En ce qui concerne Florence et sa périphérie, on retiendra la différence entre d'une part deux communes orientales, Fiesole et Bagno a Ripoli, pour lesquelles les professions libérales portent la différenciation spatiale majeure, alors que pour les autres communes prévaut la distinction classique entre salariés et patrons (carte 15.5). Cette opposition traduit une division sociale de l'espace entre les communes occidentales de Florence, où la structure sociale est plus traditionnelle, et les communes orientales où elle est plus "moderne", concernant plus les classes moyennes supérieures.

⁴¹⁸ Pour une raison que nous ignorons, la commune d'Agliana, de la province de Pistoia, présente les indices de ségrégation (table 5) et de dissemblance (table 6) le plus souvent les plus élevés.

Carte 15.5 : Les communes de l'aire urbaine selon le rapport de différenciation sociale le plus caractéristique en 2001. Découpage en unités de recensement

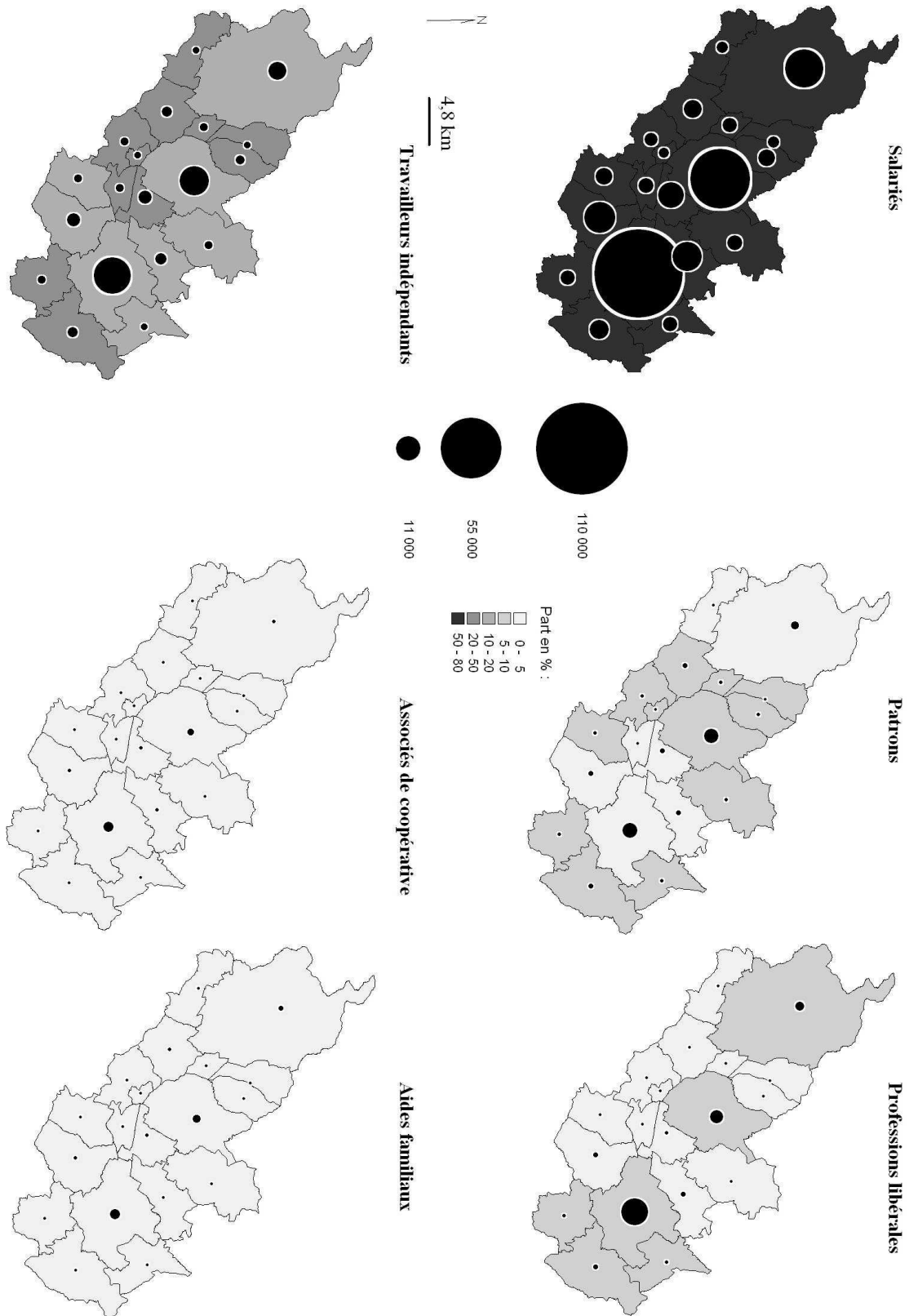


3) La distribution sociale des communes de l'aire urbaine Fi-Po-Pt en 2001

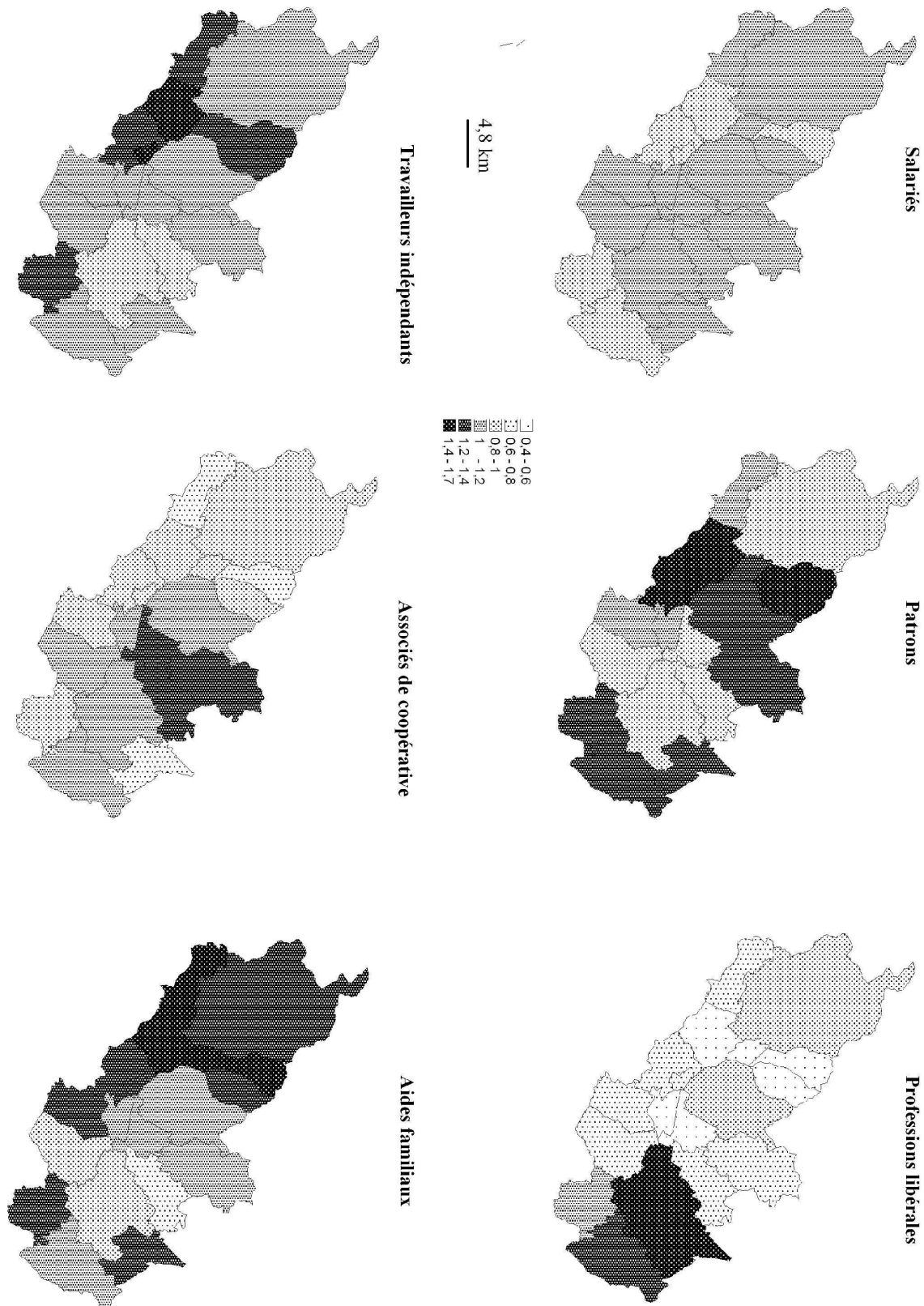
La distribution des catégories socio-professionnelles à l'échelle de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia et de ses 19 communes, présentent quelques difficultés à l'analyse en raison des catégorisations socio-professionnelles. On insistera de nouveau sur le fait que la catégorie des "travailleurs salariés" étouffe toute analyse sociale fine. Logiquement, les salariés représentent la C.S.P. la plus nombreuse, avec plus de 60 % des actifs dans toutes les communes, suivis des travailleurs indépendants. Nous avons choisi de ne pas tenir compte des "membres de coopératives" et des "aides familiaux" en raison de la faible importance numérique et de l'interrogation de leur pertinence sociologique. Les cartes 15.6 et 15.7 présentent la distribution communale des C.S.P. ainsi que leur densité relative ; les annexes 15.5 à 15.8 les présentent suivant le secteur d'activité.

Ce sont les communes de Sesto Fiorentino et de Scandicci, à la périphérie occidentale de Florence, qui comptent la plus grosse proportion de travailleurs salariés, avec respectivement 74 % (14 900) et 73 % (16 000) des actifs de la commune ; elles sont suivies de Pistoia, Florence et Campi Bisenzio à 70 %. Par contre, pour la catégorie des patrons, leur sur-représentation concerne à la fois l'aire de Prato et les communes orientales de Florence ; la prise en compte des secteurs d'activités permet même de distinguer la marque de l'industrie pour la première aire et des services pour la seconde. Les professions libérales sont aussi plus présentes à Florence (8,3 % des actifs de la commune, soit 12 260 personnes) et dans les communes de sa périphérie orientale : Fiesole (8 %, 477) et Bagno a Ripoli (7,2 %, 772). Quant aux travailleurs indépendants et aides familiaux, leur majeure proportion dans la campagne urbanisée souligne *a contrario* leur moindre importance relative à Florence (15 %) et ses communes périphériques (Sesto, Scandicci).

Carte 15.6 : Distribution des C.S.P. dans les communes de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia en 2001. Effectif et proportion en fonction de la population active de la commune



Carte 15.7 : Distribution des C.S.P. dans les communes de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia en 2001. Densité relative



On arrive ainsi à un tableau en quatre bandes de l'est à l'ouest de l'aire urbaine :

- Florence et ses communes orientales où sont sur-représentées les catégories supérieures tertiaires, les professions libérales l'étant plus pour les distes communes ;
- les communes de la périphérie occidentale florentine où sont sur-représentés les salariés : c'est la périphérie populaire et résidentielle de Florence ;
- l'aire de Prato, dont le caractère industriel est souligné par la sur-représentation des patrons de ce secteur d'activité ;
- l'aire de Pistoia où c'est l'agriculture qui prime (non représentée ici), avec ses catégories sociales plus traditionnelles, travailleurs indépendants et aides familiaux.

Pour ce qui nous intéresse, c'est-à-dire Florence et sa proche périphérie, on retiendra donc la distinction sociale entre Florence et les communes orientales d'une part, de rang social supérieur et plus tertiaires, et les communes occidentales, plus populaires.

Conclusion

Observé depuis le début des années 1970, le déclin démographique de Florence est un phénomène important pour comprendre sa dynamique urbaine et sociale à la fin du XX^e siècle. Ce déclin repose sur des facteurs démographiques (vieillesse de la population, baisse de la natalité), de mutations économiques (désindustrialisation, tertiarisation), ainsi que de mobilité résidentielle. Parallèlement, le développement urbain et démographique des communes environnantes fait situer Florence en phase de péri-urbanisation dans le cycle de vie urbain, conformément à la dynamique urbaine observée dans les grandes villes de la Péninsule (Dematteis, 1986, 1993 ; Costa, Toniolo, 1992 ; Dematteis, Bonavero, 1997). L'échelle spatiale de ces mutations oblige à prendre en compte l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia, même si les particularités territoriales des trois pôles perdurent.

L'analyse de la division sociale de l'espace à l'échelle de l'aire urbaine souligne la situation de Florence en haut de la hiérarchie sociale, ce qui se comprend aisément pour une capitale régionale. Les professions libérales se révèlent la catégorie sociale la plus discriminante dans la différenciation sociale de l'espace. En particulier, la périphérie de Florence distingue ses communes occidentales, plus populaires et tournées vers l'aire urbaine, des communes orientales plus aisées.

Une analyse intra-urbaine permettra de donner plus de précisions à l'évocation de ces quelques grandes lignes. La division sociale intra-urbaine de Florence présente-t-elle un cas en soi, ou y a-t-il un continuum socio-spatial avec sa périphérie urbaine ?

Chapitre 16 : La division sociale de l'espace intra-urbain de Florence

Les informations générales sur Florence développées dans le chapitre précédent rappellent, dans un premier temps, qu'il s'agit d'une ville en déclin démographique, en raison à la fois du vieillissement de sa population et d'une périurbanisation au profit des communes voisines. Dans un second temps, cette ville traditionnellement tertiaire a aussi subi le tournant post-fordiste par la désindustrialisation de son économie et la désouvriérisation de sa population active tandis que les catégories socio-professionnelles liées aux services se développaient. De surcroît, à l'échelle inter-communale, Florence se caractérise par une sur-représentation des catégories sociales supérieures, lesquelles présentent les signes de ségrégation les plus manifestes. La périphérie de Florence se distingue par des communes occidentales populaires à fonction industrielle, tandis que les communes orientales, moins peuplées, sont plus bourgeoises.

Dans ce contexte, quelle est la division sociale de l'espace intra-urbain de Florence ? L'opposition sociale inter-communale entre un ouest populaire et un est bourgeois est-il en continuité avec l'espace intra-urbain de la ville centre ?

Dans un premier temps, nous avons étudié la division sociale de l'espace en 1981 et en 1991 suivant le découpage de Florence en 14 "vieux" quartiers ; c'est le découpage disponible le plus pertinent pour cette décennie-là.

Dans un second temps, les données dont nous disposons ainsi que le découpage de la ville en 72 "aires élémentaires" nous ont permis d'effectuer une analyse plus précise pour 2001. Afin d'avoir un panorama de l'espace social de Florence, la construction de typologies spatiales mêlant des variables diverses a été possible. Tout d'abord, le recours à une analyse des composantes principales ACP a permis de structurer les informations et d'en établir une hiérarchie. Ensuite, une classification ascendante hiérarchique CAH a aidé à établir une typologie spatiale cartographiable afin de montrer les principaux traits de la division sociale de l'espace urbain. Les déséquilibres d'informations entre certaines données des recensements de 1991 et de 2001, nous obligent cependant à présenter les deux dates distinctement ; quand cela est possible, une comparaison diachronique permet finalement de mettre en évidence les permanences ou les évolutions sociales de l'espace. Enfin, un travail cartographique sur la distribution des différentes catégories utilisées a permis de caractériser les configurations spatiales, si possible dans leur évolution.

I) La division sociale de l'espace à Florence à la fin du XX^e siècle

Deux types de population sont régulièrement recensés par l'I.S.T.A.T. : la population résidente et la population présente. Cette dernière se distingue de la première dans le sens où elle comprend également des habitants temporaires, comptabilisés en plus dans l'opération de recensement. Ce surplus est de 28 818 personnes en 1991. D'ordinaire - et ce sera le cas dans notre étude - on ne tient compte que de la population résidente, de ces habitants qui sont "fixés" administrativement à la commune où ils résident en permanence, même si l'on sait très bien que la photographie et l'analyse de la réalité sociale de Florence n'en sera que tronquée. L'ampleur des populations qui fréquentent Florence est en effet plus importante que le décompte des résidents : touristes internationaux et nationaux, migrants pendulaires, *city users*, professionnels en déplacement, migrants étrangers non déclarés, étudiants, etc. .

1) La distribution des habitants dans les 14 "vieux" quartiers

En 1991, Florence compte 438 270 habitants recensés, répartis dans les 14 quartiers ; chacun de ces quartiers compte le plus souvent entre 5 et 10 % d'habitants de la ville (cf annexe 16.1). Les deux quartiers comptant le plus d'habitants recensés sont récents, issus de l'expansion urbaine vers l'ouest des années 1950 à 1970 : Legnaia – Isolotto (Q4) avec 42 200 habitants (10,5 % de la population de la commune) et Novoli – Peretola (Q6) avec 39 800 (10 %) ; le centre historique est aussi un des quartiers les plus peuplés de Florence, avec 36 800 habitants (9 %). Les quartiers péricentraux de la rive droite sont les moins peuplés, avec moins de 25 000 habitants chacun, notamment S. Jacopino – Cascine (Q7) (17 594 habitants, soit 4,36 % de la population communale). La distribution de la population présente dans la ville privilégierait le centre historique en raison de son stock important de logements et d'accueil de population temporaire.

La répartition de la population résidente en 1981 suivait les mêmes grandes lignes, avec toutefois une moindre importance de certaines zones de l'ouest (p.ex. Novoli – Peretola) en raison d'une expansion urbaine en cours. Cette distribution a cependant subi la baisse générale de la population de la ville durant la décennie 80. Entre 1981 et 1991, le nombre d'habitants recensés à Florence est passé de 438 270 - apogée de sa taille démographique dans le siècle - à 403 294, soit une perte de 8 %. Tous les quartiers sans exception sont touchés par cette dépopulation (cf figure 3). Cette baisse affecte principalement le centre historique qui perd presque 5 000 résidents (-12 %), suivi de Sto Spirito (Q3) et Rifredi (Q10) (respectivement -11,8 et -11 %). Les quartiers qui perdent le moins d'habitants se situent dans la périphérie ouest : Novoli (Q6) et surtout Mantignano (Q5). Dans l'ensemble, ce sont bien les quartiers occidentaux qui sont les moins touchés par la dépopulation ; les deux quartiers cités sont les seuls dont la part relative d'habitants augmente dans la commune entre 1981 et 1991.

L'analyse intra-urbaine de la population de Florence ne devra ainsi pas négliger la baisse différenciée du nombre d'habitants suivant les quartiers en particulier dans le centre ville, et en particulier l'originalité de la périphérie occidentale.

2) L'évolution de la structure sociale générale

La structure sociale de Florence en 1991 est celle d'une ville de classe moyenne dont un peu plus du tiers (37,4 %) de la population active fait partie de la catégorie des employés et un cinquième (19 %) de la petite bourgeoisie traditionnelle (*lavoratori in proprio et coadiuvanti*). Le monde ouvrier représente 30,3 % de la population active. Et les patrons et les professions libérales représentent 11 % des actifs. D'un recensement à l'autre, la structure sociale générale n'a pas été modifiée : on trouve toujours l'ordre 1) employés (plus du tiers des actifs), 2) ouvriers (le tiers des actifs), 3) travailleurs indépendants (moins d'un cinquième), 4) patrons et professions libérales, 5) cadres (moins de 3 %).

C'est la catégorie des ouvriers qui a le plus contribué à la baisse de la population active (cf tableau 16.1), passant de 62 427 à 51 809 individus, soit une perte de 17 %. Moins touchée, la catégorie des employés perd 6 421 individus, soit 9 % du chiffre de 1981. Bien que restant les catégories numériquement et proportionnellement les plus importantes, la part des ouvriers dans la population active est ainsi passée de 35 à 30 % et celle des employés de 40 à 37 %.

A l'inverse du bas de la hiérarchie sociale, les petite, moyenne et bourgeoisie classique ont vu leur chiffre augmenter en effectif et en proportion. De 1981 à 1991, la part relative des patrons et professions libérales est ainsi passée de 7 à 11 %, celle des travailleurs indépendants de 16,3 à 18,6 %, et celle des cadres de 1,7 à 2,9 %. Bien que fournissant des effectifs encore comparativement restreints, la catégorie des cadres présente l'augmentation relative est la plus élevée (+ 66 %). Nous retiendrons plutôt la croissance relative de + 50 % des patrons et professions libérales car partant d'effectifs plus importants.

Tableau 16.1 : Evolution de la structure sociale de Florence de 1981 à 1991

	1981		1991		Evolution 1981-1991	
	nb	%	nb	%	nb	%
Patrons, professions libérales	12 449	7,0	18 648	10,9	+6 199	+49,8
Travailleurs indépendants	28 966	16,3	31 808	18,6	+2 842	+9,8
Cadres	2 990	1,7	4 969	2,9	+1 979	+66,2
Employés	70 370	39,7	63 949	37,4	-6 421	-9,1
Ouvriers	62 427	35,2	51 809	30,3	-10 618	-17,0
total	177 202	100,0	171 183	100,0	-6 019	-3,4

source : élaboration propre d'après Ufficio Statistica Comune di Firenze

La décennie des années 80 s'est traduite par une évolution des composantes sociales qui n'a cependant pas modifié la structure générale de la population active. La structure sociale de Florence est toujours celle d'une ville de classes moyennes, conformément à son orientation historique. On assiste néanmoins à la fois à une tendance à l'embourgeoisement et à la

déprolétarianisation (ouvriers comme employés), la première étant plus importante que la seconde en termes relatifs, mais la seconde l'étant plus en chiffres absolus. L'importance de la désouvriération a contribué à la baisse de la population active à l'échelle de la commune. Durant la décennie des années 80, Florence a ainsi été l'objet d'une dépopulation socialement sélective, permettant d'avancer l'hypothèse d'une polarisation sociale.

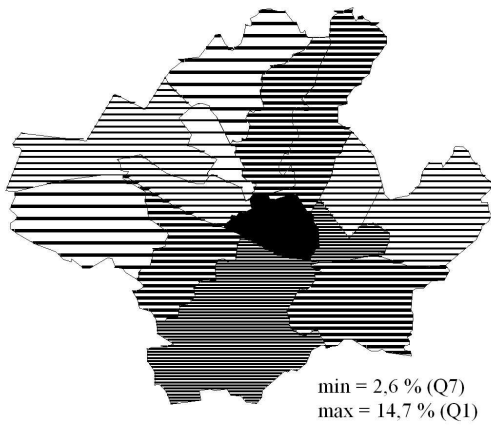
3) La composition sociale des quartiers en 1991

En 1991, dans leur structuration générale, tous les quartiers présentent des effectifs de catégories d'employés et d'ouvriers nettement supérieurs aux autres catégories sociales (cf annexe 16.2) : chacun des quartiers compte entre 29 et 46 % d'employés et entre 21 et 48 % d'ouvriers - soit, si on les cumule, entre 60 et 77 % de membres de catégories inférieures - alors que la part des patrons et des professions libérales dans chacun des quartiers varie entre 4,8 et 16 %. Les employés et les ouvriers sont particulièrement nombreux dans les quartiers périphériques ouest et sud-ouest. Mantignano (Q5) et Novoli (Q6) sont les seuls à compter plus d'ouvriers que d'employés.

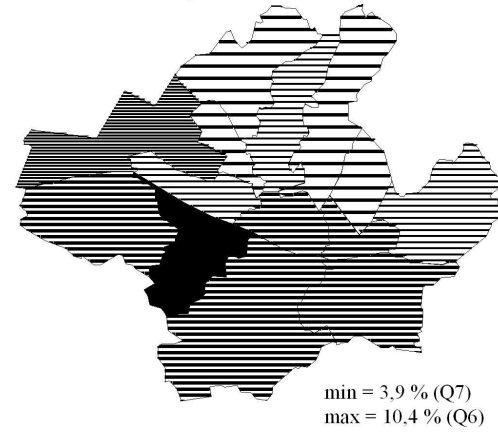
La distribution relative des catégories socio-professionnelles dans les quartiers permet d'affiner le rapport entre espace et C.S.P. à Florence (carte 16.1). Le quart des patrons et les professions libérales résident dans le centre historique (15 %) et à Sto Spirito (10 %), ce qui met en évidence la localisation centrale des catégories supérieures dans la ville ; la zone péricentrale orientale est aussi prisée (10 % à Oberdan). Les quartiers les moins prisés par les catégories aisées sont ceux qui se trouvent dans la partie occidentale de la ville. Les cadres, catégorie socio-professionnelle la moins nombreuse dans chacun des quartiers comme à l'échelle de la ville, se répartissent surtout dans le centre historique (14,5 %) ainsi que dans les zones péricentrales de l'est (Oberdan avec 12 %) et du nord (Poggetto à 10,3 %). La présence des cadres est la moins nombreuse dans les quartiers occidentaux de la ville. Alors que les travailleurs indépendants résident surtout dans les quartiers récents de l'ouest de la ville, puis dans le centre ville, tout comme les employés. Les ouvriers résident clairement dans les quartiers de la périphérie ouest de la ville : Novoli (Q6) compte 12,7 % des ouvriers, Mantignano (Q5) 12,5 % et Legnaia - Isolotto 11,3 %. A l'opposé, le prolétariat manuel présente les taux de présence les plus bas dans les quartiers nord-est de Campo di Marte (3,3 %) et des Cure (4,5 %), ainsi que de Ponte di Mezzo (4,3 %) dans les faubourgs ouest.

Carte 16.1 : Distribution relative des C.S.P. dans les quartiers de Florence en 1991

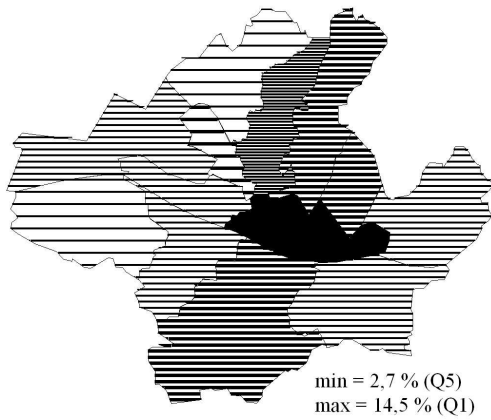
Patrons et professions libérales



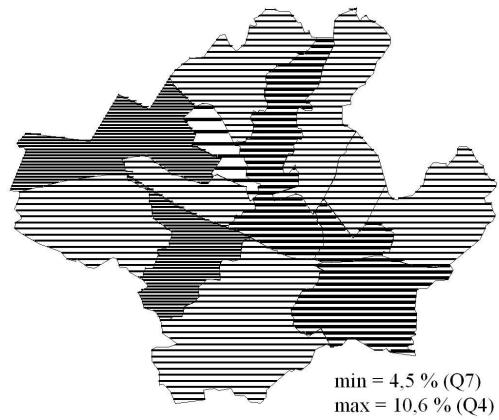
Travailleurs indépendants



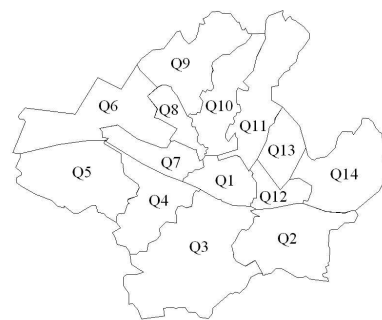
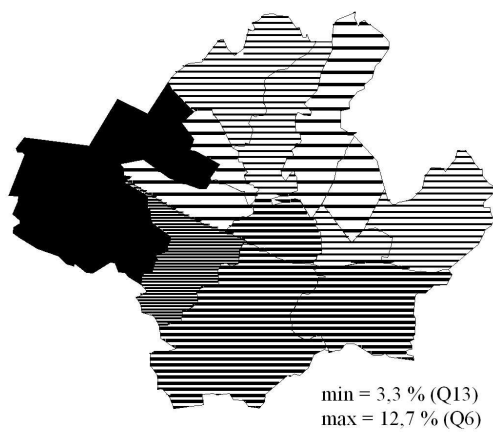
Cadres



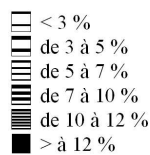
Employés



Ouvriers



- Q1 = centre historique (Duomo - Stazione - Sta Croce)
- Q2 = Gavinana - Badia a Ripoli
- Q3 = Sto Spirito - Porta Romana
- Q4 = Legnaia - Isolotto
- Q5 = Mantignano - Ponte a Greve
- Q6 = Novoli - Peretola
- Q7 = Ponte di Mezzo - Lippi
- Q8 = S. Jacopino - Cascine
- Q9 = Le Panche - Castello
- Q10 = Poggetto - Rifredi
- Q11 = S. Gallo - Le Cure
- Q12 = Oberdan - S. Salvi
- Q13 = Campo di Marte - S. Gervasio
- Q14 = Coverciano - Rovezzano



En 1991, le centre historique est le quartier le plus aisé de la ville : y résident la plus forte proportion de patrons et professions libérales (16 %) et une proportion non négligeable de cadres (4,3 %) en comparaison des autres quartiers. Au sommet de la hiérarchie sociale de quartiers, se trouvent aussi ceux du péricentre oriental qui, en plus des patrons, se caractérisent par les proportions de cadres les plus élevés ainsi que les taux d'ouvriers les plus bas, entre 20 % (Campo di Marte Q13) et 25 % (Le Cure Q11). Autrement, les quartiers présentant les plus fortes proportions d'employés sont ceux du péricentre occidental (Ponte di Mezzo Q8 et Poggetto-Rifredi Q10). Alors que ceux de la périphérie occidentale (Mantignano Q5 et Novoli-Peretola Q6) comptent à la fois les taux d'ouvriers les plus importants mais les proportions de catégories supérieures et de cadres les plus bas. La division sociale de l'espace florentin établit clairement une distinction entre d'une part les quartiers populaires de l'ouest, et d'autre part les quartiers aisés de l'est et du centre de la ville.

4) La baisse différenciée de la population active

Le recensement de la population de 1991 montre que presque le tiers de la population active se regroupe dans trois des 14 quartiers de la commune de Florence, à savoir Legnaia-Isolotto (Q4) et Novoli – Peretola (Q6) en périphérie ouest ainsi que le centre historique.

La perte d'habitants à Florence durant la décennie 1981-1991 s'est aussi traduite par une perte d'actifs : moins importante que la dépopulation générale, elle n'est que de 3 %, ce qui représente 6019 personnes. Mais cette dévitalisation n'a pas touché de manière uniforme toutes les catégories socio-professionnelles, ni tous les quartiers (cf annexe 16.3). En effet, les quartiers de la périphérie occidentale se distinguent du reste de la ville par leur gain en population active. En une décennie, douze des quatorze quartiers de Florence ont perdu des actifs ; Gavinana (Q2) au sud-est, Rifredi (Q10) et Le Cure (Q12) au nord en perdent même plus d'un millier. Mais seuls les quartiers de la périphérie occidentale Novoli (Q6) et Mantignano (Q5) observent des gains notables, respectivement de + 17,6 et + 10,7 % par rapport à 1981.

5) L'évolution sociale des quartiers entre 1981 et 1991

Dans un contexte social d'embourgeoisement relatif et de désouvriérisation absolue de la ville, quelle en est la différenciation spatiale (cf annexe 16.4) ? Pour ce qui concerne les patrons et professions libérales, leur nombre augmente dans tous les quartiers. Le centre historique se détache du reste de la ville avec un gain de plus d'un millier d'individus de cette catégorie, avec aussi Sto Spirito. Le péricentre ouest (S. Jacopino) et la périphérie nord-ouest (Rifredi, Le Panche) sont les zones urbaines qui en gagnent le moins. En valeurs relatives cependant, la croissance de la catégorie des patrons et professions libérales est moins forte dans les quartiers déjà bourgeois, dans le quart nord-est de la ville ; à l'inverse, elle est plus importante à la fois dans les quartiers les moins bourgeois de l'ouest (Mantignano, Le Panche) et le centre historique. L'augmentation du nombre de cadres est générale dans tous les

quartiers, même si cela représente des quantités souvent moins importantes que pour les autres CSP ; le gain est cependant le plus important pour le centre ville. Les travailleurs indépendants progressent également dans tous les quartiers entre 1981 et 1991. Les gains les plus importants sont observés dans les quartiers de la périphérie occidentale, Mantignano (Q5) et Novoli (Q6), tandis que la croissance de cette catégorie est beaucoup plus basse pour le reste de la ville. Les catégories sociales inférieures se caractérisent par des baisses d'effectif quasiment généralisés, à l'exception des quartiers de la périphérie occidentale. En effet, la baisse du nombre d'employés est observée partout sauf à Mantignano (Q5) et Novoli (Q6) ; les pertes les plus importantes concernent le centre historique et des quartiers orientaux (Oberdan, Campo di Marte). Comme pour les employés, Q5 et Q6 sont les deux seuls quartiers à ne pas perdre d'ouvriers (respectivement +179 et +32). Les pertes en ouvriers du centre ville, des quartiers de la rive gauche de l'Arno ainsi que du nord-ouest, sont supérieures au millier ; cette périphérie populaire n'observe cependant qu'une progression très modeste de la catégorie des ouvriers.

La description de cette évolution par quartier permet d'en discerner plusieurs types :

- type 1 : **la périphérie occidentale** (Mantignano Q5 et Novoli Q6) : les deux quartiers de la périphérie occidentale sont les seuls à ne pas être affectés par la dévitalisation de l'espace florentin. Dans le cadre de l'expansion urbaine, la progression des ouvriers est très modeste : ce sont les travailleurs indépendants et les employés qui augmentent le plus. Cette périphérie est l'espace des quartiers populaires où la présence des catégories supérieures s'implante modestement mais sûrement.

- type 2 : **le centre historique** (Q1) se caractérise à la fois par une forte augmentation du nombre de patrons et professions libérales et une perte plus importante en employés et en ouvriers. L'évolution relative insiste plus sur la progression des patrons (+ 70 %) et des cadres (+ 93 %) que sur la chute du prolétariat : embourgeoisement et déprolétarisation représentent l'évolution de la structure sociale du centre historique durant la décennie 80.

- type 3 : **les quartiers de la rive gauche et du péricentre ouest** (Q2, Q3, Q4, Q7, Q9) se caractérisent par de fortes pertes numériques en prolétariat surtout en termes d'ouvriers. Le déficit en ouvriers va du double au quadruple par rapport au déficit en employés. Par ailleurs, les patrons et professions libérales ont plus particulièrement augmenté à Sto Spirito (Q3).

- type 4 : **les quartiers péricentraux de la rive droite et de l'est** (Q8, Q10, Q11, Q12, Q13, Q14) : pertes importantes en catégories sociales inférieures mais avec une perte plus importante en employés que pour les autres quartiers.

L'évolution sociale des quartiers de Florence entre 1981 et 1991 met en évidence un double mouvement qui caractérise l'embourgeoisement et la déprolétarianisation de l'espace social :

- un mouvement d'accentuation de la polarisation spatiale des ouvriers et des employés : leur présence augmente dans les quartiers déjà populaires de l'ouest de la ville tandis qu'elle se réduit dans les quartiers déjà les plus bourgeois de l'est et du sud ;

- un mouvement de conquête spatiale des catégories supérieures vers les quartiers populaires ; la périphérie occidentale est cependant marquée par la progression de la petite bourgeoisie traditionnelle ;

- un mouvement de confirmation du caractère bourgeois des quartiers orientaux qui le sont déjà, et une mutation des quartiers populaires au détriment des ouvriers et au bénéfice des employés, tertiarisation oblige ;

- un embourgeoisement du centre historique, au détriment de la présence des catégories populaires.

6) La division sociale de l'espace florentin en 1981 et 1991

Le calcul des indices de ségrégation à Florence pour 1981 et 1991, sur la base du découpage de la ville en 14 quartiers, souligne d'une part les C.S.P. qui sont les plus séparées des autres, et d'autre part celles qui sont les plus diffusées dans l'espace urbain avec une moindre discrimination sociale (tableau 16.2). Globalement, les catégories supérieures font partie du premier cas, tandis que les catégories sociales inférieures sont les moins séparées des autres. D'une part donc, ce sont les cadres qui présentent les indices les plus élevés (20), tant en 1991 qu'en 1981, et ensuite les patrons et professions libérales ; à l'opposé, on a les travailleurs indépendants (5 en 1981 et 4 en 1991), puis les ouvriers et les employés.

Tableau 16.2 : Les indices de ségrégation à Florence en 1981 et 1991

IS	Patrons, professions libérales	Travailleurs indépendants	Cadres	Employés	Ouvriers
1981	16	5	20	9	12
1991	17	4	20	8	12

En dehors du caractère ségrégatif des catégories sociales les plus favorisées – phénomène commun mais peu admis – on reliera la moindre discrimination socio-spatiale de la petite bourgeoisie traditionnelle à son poids structurel historique dans la ville (et plus largement en Italie) ainsi qu'à sa proximité de mode de vie avec les catégories les moins favorisées. L'absence de ségrégation des employés est sans doute aussi à mettre sur le compte du contexte de la tertiarisation de l'emploi. L'absence de discrimination spatiale des ouvriers, leur diffusion dans les quartiers de Florence où il y en a au minimum 20 %, est un trait important de la division sociale de l'espace florentin à la fin du XX^e siècle. De plus,

l'évolution des indices en une décennie – même si l'ampleur est faible – traduit de manière partielle une affirmation de ces caractéristiques : la ségrégation des catégories supérieures et l'absence de discrimination spatiale des catégories inférieures.

Dans le détail des quartiers, la concentration relative des C.S.P. confirme la propriété ségrégrative des catégories sociales aisées. Ainsi, pour 1991, les patrons et professions libérales se caractérisent par une sur-représentation de leur résidence dans le centre historique ainsi que dans les quartiers du nord-est, à l'opposé d'une sous-représentation dans la périphérie occidentale (0,4 à Montignano Q5). La concentration relative des cadres concerne la même division spatiale, quoique de manière encore plus accentuée. A l'opposé, les ouvriers sont sur-représentés dans la périphérie occidentale, mais sans sous-représentation spatiale importante dans le reste de la ville, ce que pouvait faire supposer l'opposition avec les catégories aisées. Par contre, on se rend compte de la diffusion spatiale des travailleurs indépendants et des employés dans les quartiers de Florence, sans sur-représentation localisée marquée.

La comparaison de la concentration relative des C.S.P. entre 1981 et 1991 permet de déterminer l'évolution de la ségrégation dans les quartiers de la ville (cf annexes 16.5 et 16.6). On s'aperçoit ainsi :

- de l'augmentation de la sur-représentation des patrons et professions libérales ainsi que des cadres dans le centre ville (Q1 et Q3) ;
- de la diffusion des employés ainsi que des travailleurs indépendants dans la ville, leur concentration relative tendant vers 1 ;
- de la baisse des ouvriers en dehors des quartiers de la périphérie occidentale.

L'analyse des concentrations relatives permet ainsi de déterminer des "comportements" des classes sociales en matière de coexistence socio-spatiale. Certes, la polarisation socio-spatiale est effective, mais elle concerne plus la bourgeoisie que le prolétariat manuel, lequel est relativement plus enclin à la mixité. De plus, l'évolution de la concentration relative de la bourgeoisie démontre une dynamique centripète sur des quartiers déjà socialement marqués, alors qu'il semble que celle des ouvriers se réalise par défaut, par la baisse de son effectif dans le reste de la ville. En outre, la diffusion de la petite bourgeoisie traditionnelle et du prolétariat des services confirme pour Florence le profil d'une ville du tertiaire moyen et inférieur.

Les indices de dissemblance permettent d'analyser des rapports dans l'espace des catégories socio-professionnelles entre elles. On détermine ainsi du caractère soit discriminant soit de mélange des catégories considérées, sur le plan de la localisation résidentielle. Par hypothèse, les dissemblances les plus marquées concernent les catégories socio-professionnelles les plus opposées, de part et d'autre de l'éventail social. Calculés à l'intervalle de dix ans, ces indices permettent aussi de mettre en évidence l'évolution des rapports sociaux dans la ville. Les indices de dissemblance confirment l'existence de deux

types de rapports sociaux suivant les C.S.P. (cf annexe 16.7). En premier lieu, sur le plan de l'incompatibilité résidentielle, les dissemblances les plus fortes concernent les cadres, d'abord avec les ouvriers, puis avec les travailleurs indépendants, et ensuite avec les employés ; on observe aussi l'incompatibilité de localisation résidentielle classique entre les patrons et professions libérales d'une part, et les ouvriers d'autre part. En deuxième lieu, la compatibilité de localisation résidentielle est en rapport avec la proximité sociale, tant entre catégories supérieures et cadres, qu'entre travailleurs indépendants, employés et ouvriers. A la lecture des indices, on peut aussi placer les travailleurs indépendants et les employés en position intermédiaire – telle une classe moyenne – entre catégories supérieures et inférieures.

Ainsi, la hiérarchie sociale s'affirme par la localisation résidentielle dans les quartiers de Florence. De plus, la comparaison entre 1981 et 1991 permet d'affirmer qu'une polarisation sociale se confirme : les différences de dissemblance se réduisent entre C.S.P. proches tandis qu'elles ont tendance à s'accroître entre C.S.P. socialement opposées.

II) La division sociale de l'espace de Florence au début du XXI^e siècle

1) La méthodologie adoptée

Dans les années 2000, après les quatorze "vieux" quartiers puis les cinq *Quartieri* qui divisent la ville, le découpage spatial utilisé par les services statistiques de Florence est devenu plus précis avec l'utilisation de 72 "aires élémentaires" [*aree elementari*]. D'après même l'*Ufficio Statistica* de la Ville de Florence, il n'y a pas de correspondance possible entre ces quartiers et les "aires élémentaires" (ni avec les unités de recensement). En nous fournissant les bases adéquates, l'*Ufficio Statistica* de Florence nous a donné la possibilité d'utiliser ce découpage pour un certain nombre de données issues des recensements de 1991 et de 2001.

Sur la base des 72 "aires élémentaires", nous avons d'abord réalisé une analyse en composantes principales (A.C.P.) pour ensuite effectuer une classification ascendante hiérarchique (C.A.H.) afin de réaliser une typologie. En raison des déséquilibres en individus entre variables, nous avons dû procéder à des tris et des regroupements de variables. De plus, les nomenclatures différentes de 1991 et de 2001 nous ont obligé d'une part à effectuer des regroupements de variables sur la base de 2001 (donc avec le défaut de la catégorie hétérogène des salariés), et d'autre part à effectuer des analyses séparées, sans analyse diachronique statistique possible. De plus, nous disposons parfois de certaines données pour un recensement mais pas pour l'autre.

2) Les espaces sociaux de Florence en 2001

L'A.C.P., effectuée à partir des données de 2001, s'appuie sur vingt-neuf variables relatives au sexe, à l'âge, à la condition professionnelle, à la catégorie socio-professionnelle, au secteur d'activité, au titre d'occupation du logement, au niveau scolaire et à la taille de la famille. Par la suite, l'organisation de notre analyse a suivi l'ordre des contributions à la structure socio-économique, puis à la structure démographique et enfin à la structure du logement (annexe 16.8).

Le plan factoriel met tout d'abord en évidence une structuration socio-économique de l'espace social (cf annexe 16.9) : l'axe F1 (30 % de la variance) montre une opposition entre d'une part les catégories sociales élevées (patrons et professions libérales), les diplômes élevés (bac +4) et les activités de service, et d'autre part les salariés, le faible niveau de diplôme et le travail dans l'industrie. La division spatiale observée met en évidence d'une part les espaces centraux de la ville, et d'autre part la périphérie lointaine (surtout occidentale).

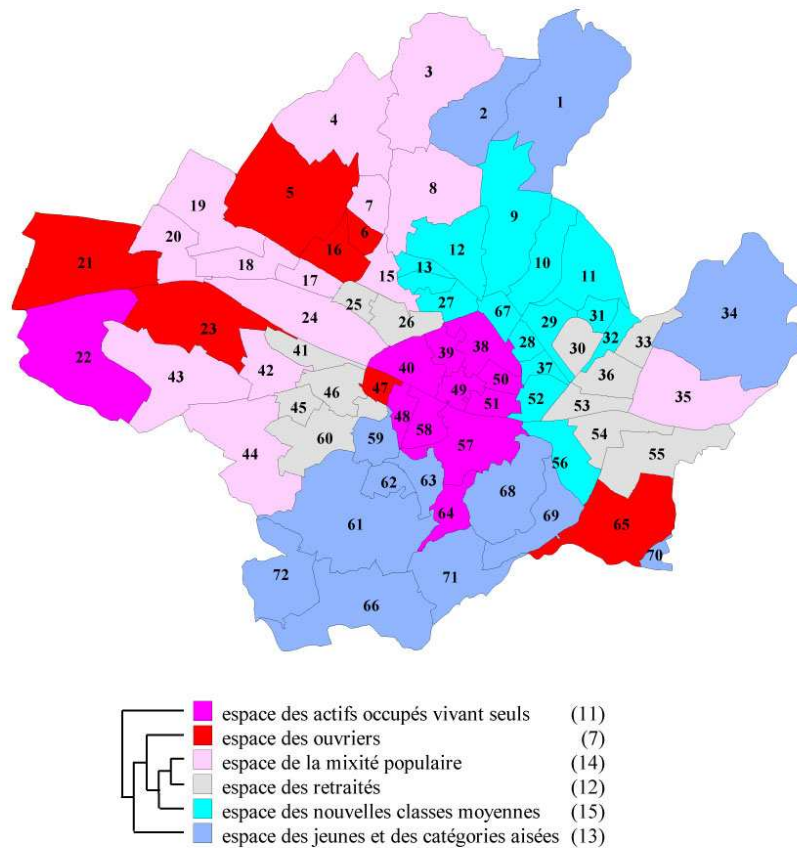
Le deuxième facteur (20,5 % de la variance) renvoie aux caractéristiques démographiques. Les localisations des personnes âgées (> 65 ans, retraités) s'opposent aux jeunes et aux actifs de même qu'aux familles nombreuses. Dans l'espace urbain, les aires des faubourgs nord ainsi que la périphérie orientale de la ville se distinguent de la périphérie occidentale.

Moins important, le troisième facteur (14 % de la variance) montre une dichotomie entre la localisation des propriétaires d'un côté, et des locataires et chômeurs de l'autre côté, les premiers dans les quartiers péricentraux ou au sud de la ville, les seconds dans le centre ville et dans la périphérie occidentale. À noter que la catégorie socio-professionnelle des travailleurs indépendants et le secteur d'activité du commerce n'interviennent que très peu (7 % de la variance) comme facteurs de structuration de l'espace social.

Finalement, l'A.C.P. met en évidence une structuration de l'espace social de Florence en 2001 en fonction à la fois du modèle concentrique centre-périphérie, où se distingue plus particulièrement la périphérie occidentale de la ville, et du modèle sectoriel avec l'opposition est / ouest.

Une classification ascendante hiérarchique (C.A.H.) permet d'effectuer une typologie des aires élémentaires suivant les vingt-neuf variables présentées. Nous avons ainsi déterminé six types, dont le premier se détache des autres (carte 16.2, annexe 16.10). La géographie des variables permettra par la suite d'approfondir les caractéristiques des espaces de la ville. Les six types d'espaces sociaux de Florence se distinguent les uns des autres suivant les variables analysées ; c'est leur composition interne qui détermine le caractère plus ou moins marqué du profil social.

Carte 16.2 : Les espaces sociaux de Florence en 2001



Type 1 : **l'espace des actifs occupés vivant seuls**. Ces aires élémentaires se caractérisent par une sur-représentation de personnes entre 18 et 65 ans, professionnellement actives et dont le foyer n'est constitué que d'une seule personne. Il s'agit d'un espace qui est aussi plus masculin que féminin. Secondairement, on y trouve à la fois plus de chômeurs et de locataires, mais aussi de diplômés et de C.S.P. supérieures. Cet espace concerne nettement le centre ville de Florence, ainsi que l'a.e. 22 (Martignano-Ugnano-Sollicciano) à l'extrémité occidentale de la ville.

Type 2 : **l'espace des ouvriers**. Salariat industriel, chômage, statut de locataire, bas diplômes, caractérisent les populations de cet espace situé en périphérie urbaine, surtout à l'ouest de la ville, dans les quartiers de récente expansion urbaine.

Type 3 : **l'espace de la mixité populaire**. Les caractéristiques ouvrières de cet espace sont moins marquées que dans l'espace ouvrier proprement dit (type 2), mais elles prédominent par rapport aux catégories sociales plus aisées ; les familles de trois personnes prédominent également. Cet espace s'étend dans tout le tiers occidental de la ville.

Type 4 : **l'espace des retraités**. Âge avancé, situation de retraite, en couple, sont la particularité de ces secteurs des faubourgs ouest et est de la ville.

Type 5 : **l'espace des nouvelles classes moyennes**. Activité dans les services et diplômes élevés sont sur-représentés chez les habitants de cet espace, dans les faubourgs du quart nord-est de Florence.

Type 6 : **l'espace de la jeunesse et des catégories aisées**. Démographiquement jeune et de familles nombreuses, sociologiquement marqué par les catégories sociales aisées, les salariés sont remarquablement sous-représentés dans cet espace, l'espace collinaire des villas aristocratiques.

Les contrastes au sein de ces types socio-spatiaux sont diversement marqués. Ils sont plus accentués dans les espaces 1, 2 et 6, dont les traits socio-professionnels sont les plus forts, et moins marqués dans les espaces de la mixité populaire, des personnes âgées et des nouvelles classes moyennes (3, 4 et 5). La géographie qui en résulte distingue ainsi un "espace des contrastes sociaux" internes où le profil social est plus marqué, dans le centre ville, la périphérie occidentale et dans une moindre mesure le sud de Florence, d'un "espace plus mélangé" dans un arc de faubourgs allant du sud-ouest à l'est en passant par le nord, auquel il faut ajouter des axes vers l'ouest, le nord-est et l'est (carte 16.3).

Carte 16.3 : Espaces du contraste et du mélange social internes



3) Les espaces sociaux de Florence en 1991

Les différences de nomenclatures entre 1991 et 2001 nous obligent à effectuer deux fois la même tâche. Pour 1991, toujours suivant le découpage des aires élémentaires du territoire de la commune de Florence, nous disposons de moins de catégories démographiques, mais, pour les catégories socio-professionnelles, on peut, parmi les salariés, distinguer les cadres, les employés et les ouvriers : la désagrégation de cette "super-catégorie" est susceptible de fournir des informations d'une plus grande richesse sociologique. L'ACP effectuée pour 1991 a été établie sur dix-sept variables, relatives à l'âge, à la condition professionnelle, à la catégorie socio-professionnelle, et au titre d'occupation du logement (annexes 16.11, 16.12 et 16.13).

La structuration principale mêle les caractéristiques socio-économiques et démographiques : l'axe F1 (32 % de la variance) établit une division sociale classique entre d'une part les CSP supérieures (patrons et professions libérales, cadres) et les personnes âgées, et d'autre part les actifs, ouvriers et chômeurs ; la division spatiale observée oppose les faubourgs et le nord-est de la ville, à une périphérie occidentale qui contribue plus fortement à l'axe. Par contre, le deuxième facteur (24 % de la variance), évoque une division à la fois sociale entre patrons-professions libérales et employés, et liée à la démographie entre les actifs et les retraités. La géographie obtenue est malaisée à interpréter. Comme pour 2001, le troisième facteur de structuration (13 % de la variance) concerne l'opposition entre les propriétaires, et les locataires et chômeurs, entre centre et périphérie. On retiendra aussi, comme pour 2001, que les travailleurs indépendants n'influent que très peu sur la structuration sociale de l'espace.

Au regard des informations présentées en 1991, plus retraits sociologiquement mais plus riches à propos des CSP, l'espace social de Florence au début des années 1990 se traduit à la fois par une dichotomie classique entre classes populaires de la périphérie occidentale et le reste de la ville (surtout ses faubourgs), et par une certaine mixité socio-spatiale mobilisant les classes moyennes et tertiaires.

À partir des dix-sept variables, la C.A.H. effectuée a finalement permis de déterminer six types socio-spatiaux (cf carte 16.4) :

Type 1 : l'espace populaire des locataires. C'est le statut de locataire de ses habitants qui caractérise le plus cet espace qui semble populaire par défaut des catégories plus aisées ; il est aussi marqué par le chômage. Cet espace concerne à la fois le centre ville de Florence et certaines zones périphériques localisées de logements sociaux (Firenze Nova a.e.6, Novoli-Fiat a.e.16, Sorgane a.e.65).

Type 2 : l'espace mixte des travailleurs indépendants. Ces derniers, légèrement sur-représentés à l'ouest de la ville, sont situés dans un espace social sans autre caractéristique marquante.

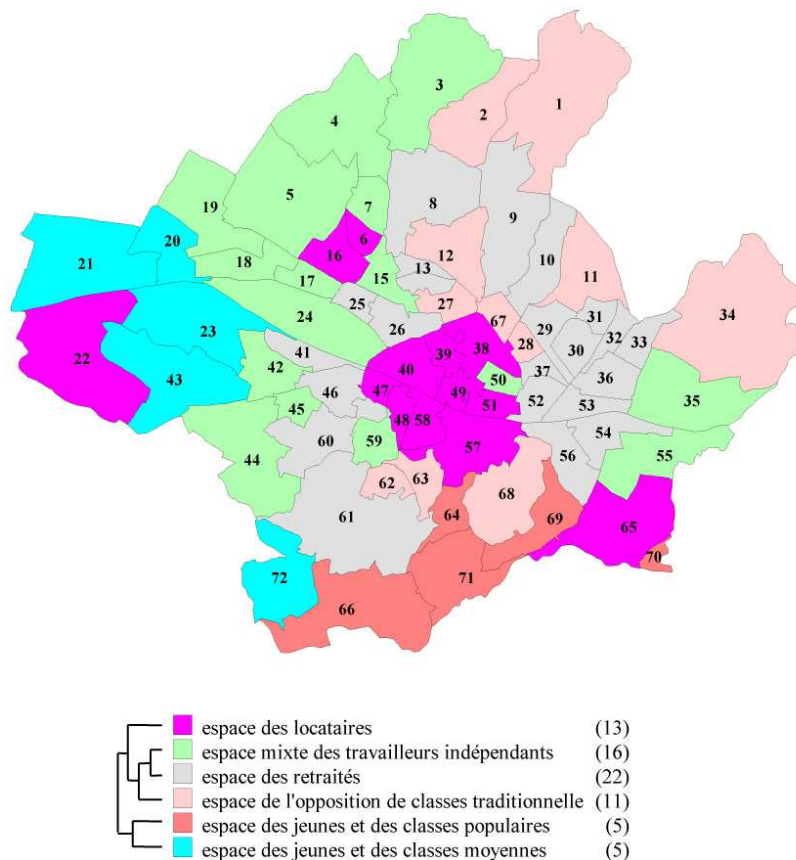
Type 3 : **l'espace des retraités**. Ce sont les faubourgs de la ville, en particulier les quartiers résidentiels à l'est et au sud-ouest du centre, qui accueillent les personnes retraitées. La place des travailleurs indépendants y est aussi remarquée.

Type 4 : **l'espace de l'opposition de classes traditionnelle**. Une forte sur-représentation à la fois des patrons et professions libérales et des ouvriers, distingue cet espace du péricentre nord et des collines au nord et au sud de la ville. La forme urbaine dominante est celle des quartiers bourgeois et des villas aristocratiques collinaires.

Type 5 : **l'espace des jeunes et des classes populaires**. La présence des employés et des ouvriers caractérise cet espace, où l'on est d'ailleurs plus souvent propriétaire que locataire. Les populations jeunes sont aussi plus présentes dans cet espace de la périphérie sud, dont le noyau se trouve à Galluzzo (a.e.66).

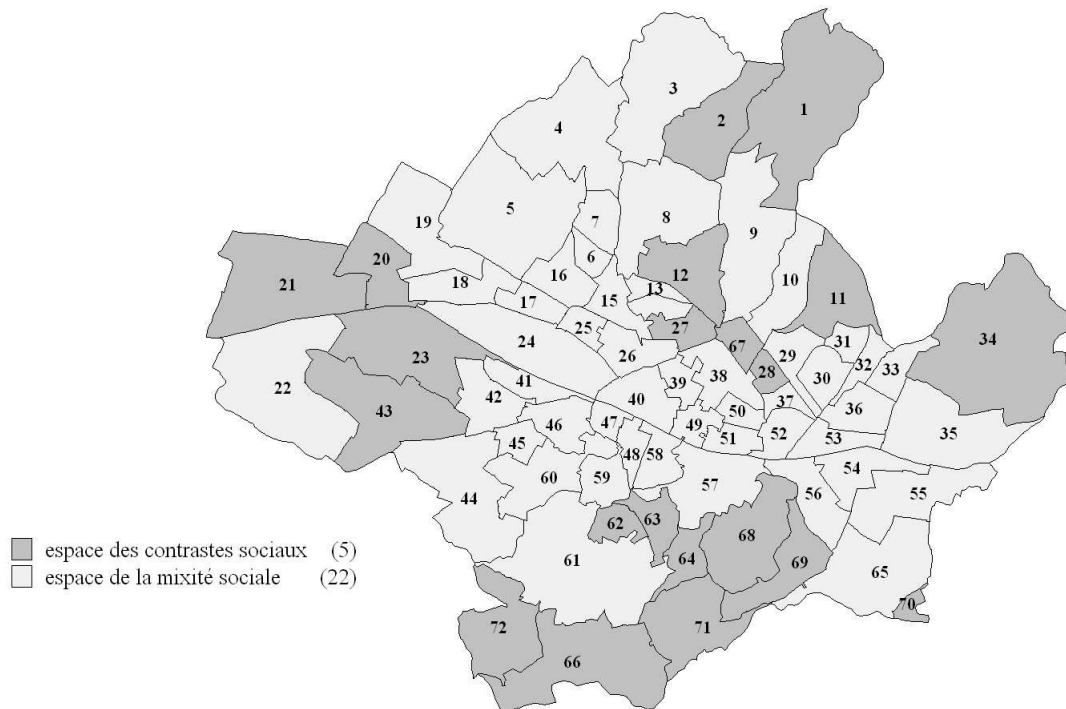
Type 6 : **l'espace des jeunes et des classes moyennes**. La conjonction des caractéristiques démographiques et économiques souligne l'importance des habitants résidents en âge de travailler, qu'ils soient occupés ou chômeurs, en plus des jeunes. Les classes moyennes tertiaires (employés et cadres) caractérisent cet espace d'expansion urbaine en périphérie occidentale.

Carte 16.4 : Les espaces sociaux de Florence en 1991



Les contrastes sociaux internes sont plus marqués dans les espaces sociaux 4, 5 et 6, où d'ailleurs les classes populaires sont plus présentes : c'est la périphérie urbaine (cf carte 16.5). Par contre, l'absence de contraste interne prononcé définit le centre ville et les faubourgs (espaces 1, 2 et 3), ce qui témoigne d'une certaine mixité sociale. La carte 6 montre que la mixité relative, comprise comme absence de marque sociale prononcée par rapport aux autres aires élémentaires de la ville, est spatialement plus présente à Florence en ce début des années 1990 :

Carte 16.5 : Espaces du contraste et du mélange social en 1991



4) L'affirmation des contrastes socio-spatiaux

Effectuer une comparaison entre Florence en 1991 et 2001 présente des difficultés en raison des différences d'informations dont nous disposons pour ces deux dates. La différence du nombre de variables utilisées de même que le changement de la nomenclature des catégories socio-professionnelles en 2001, rendent périlleuse toute analyse diachronique. Cette mise en garde à l'esprit, on peut cependant se risquer à tirer quelques enseignements. Une cartographie de l'évolution des espaces sociaux de Florence entre les deux recensements met en évidence une structuration spatiale qui témoigne d'une accentuation des contrastes sociaux, même si certains espaces rendent compte d'une stabilisation des caractéristiques sociales.

Pour le cas de la stabilisation du profil social, on distingue (cf carte 16.6) :

- l'espace des ouvriers est confirmé en périphérie urbaine, surtout à l'ouest de la ville et pour l'a.e. de Sorgane (65), correspondant aux quartiers de logements sociaux collectifs (type B) ;

- confirmation également des espaces des retraités dans les faubourgs ouest et est (type D) ;

Dans le cas des espaces sociaux en mutation, on peut mettre en évidence :

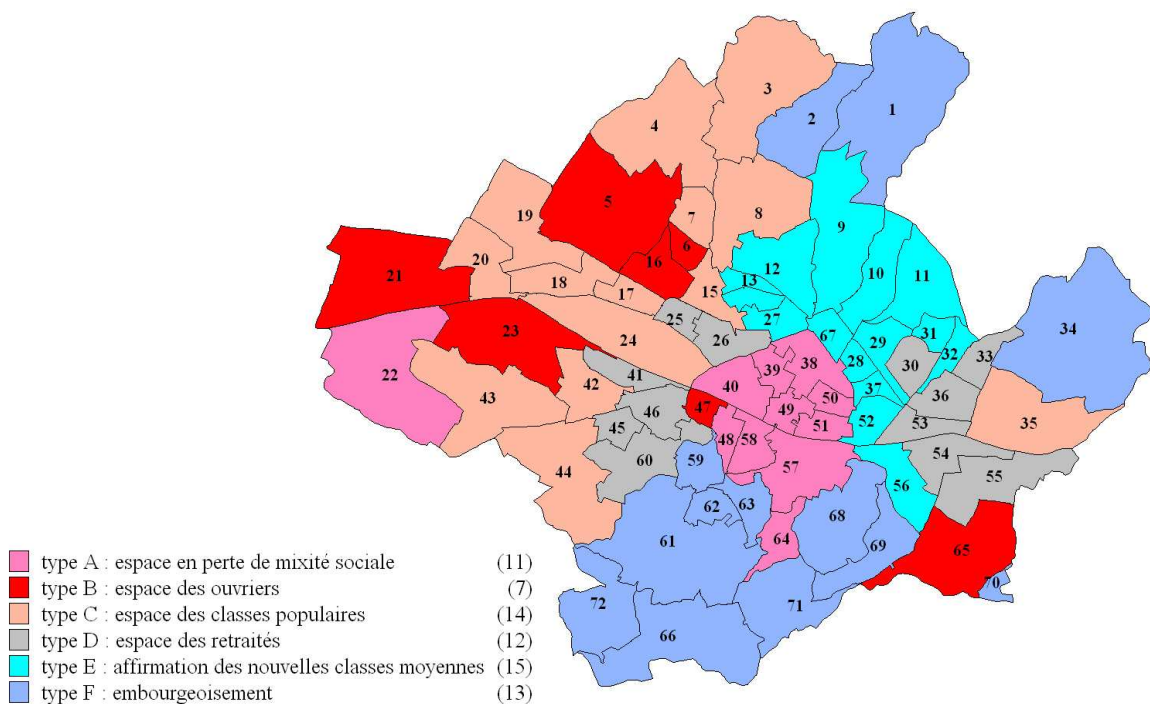
- le centre ville, en perte de mixité sociale. En 1991, prévalaient la condition d'activité et de logement (locataires), alors qu'en 2001 les catégories aisées y sont plus affirmées (type A). L'aire 22, en périphérie occidentale, correspond à un nouveau quartier d'urbanisation récente, mais dont le nombre d'habitants est réduit.

- le tiers occidental de la ville où dominant les classes populaires (type C), et dont les abords du centre sont plus mixtes. Ces caractéristiques s'affirment au détriment des travailleurs indépendants qui semblent s'effacer en tant que marque socio-spatiale ;

- la confirmation des nouvelles classes moyennes dans la partie nord-est de la ville (type E), notamment au détriment de l'espace des retraités ;

- l'extension de l'espace traditionnellement aisé des collines de villas aristocratiques, au sud de la ville et en périphérie nord aux abords de la commune de Fiesole (type F).

Carte 16.6 : L'évolution des espaces sociaux de Florence entre 1991 et 2001



En cette fin de XX^e siècle, la ville de Florence est ainsi le théâtre de permanences comme de mutations sociales qui se traduisent dans son espace. Les caractéristiques sociales de 2001 montrent de plus grands contrastes sociaux au sein des espaces de la ville, alors qu'une plus grande mixité semble prévaloir en 1991. On peut aussi y ajouter une division de la ville par l'âge : le centre pour les actifs, les faubourgs pour les personnes âgées, la périphérie pour les jeunes habitants. Entre affaiblissement de la mixité sociale et affirmation des contrastes sociaux, l'évolution des caractéristiques des espaces sociaux renvoie à des dynamiques sociales qui changent le visage de la ville.

III) La division sociale de l'espace florentin au tournant du XXI^e siècle

1) Caractéristiques introductives

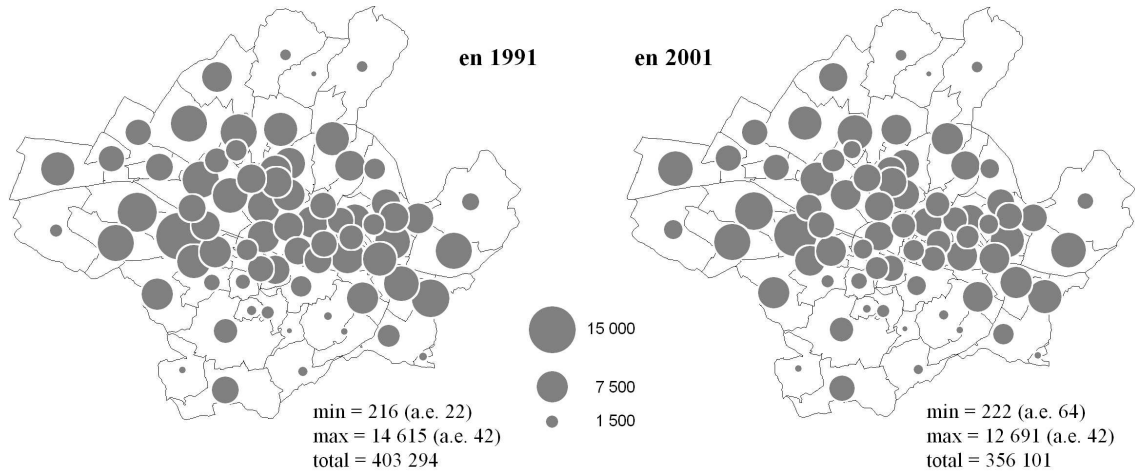
L'accumulation d'un autre découpage territorial ainsi que d'un autre découpage des catégories statistiques, le premier comme le second ne proposant pas de correspondance avec les outils antérieurs, nous obligent à traiter les informations par "aires élémentaires" en 1991 et 2001 séparément des analyses précédentes. Il nous faut donc présenter quelques caractéristiques démographiques et socio-économiques dans un premier temps, et ensuite procéder aux analyses suivant le plan suggéré par l'ordre des facteurs précédemment établi, en 1991 et en 2001 : la distribution des catégories socio-professionnelles, suivie de la démographie, puis du logement. Le découpage en 72 "aires élémentaires" permet d'obtenir une plus grande précision dans l'analyse des phénomènes spatiaux ; par contre, les noms de ces aires ne correspondent pas exactement à ceux des "vieux" quartiers.

a) Années 1990 : un déclin démographique quasi-général

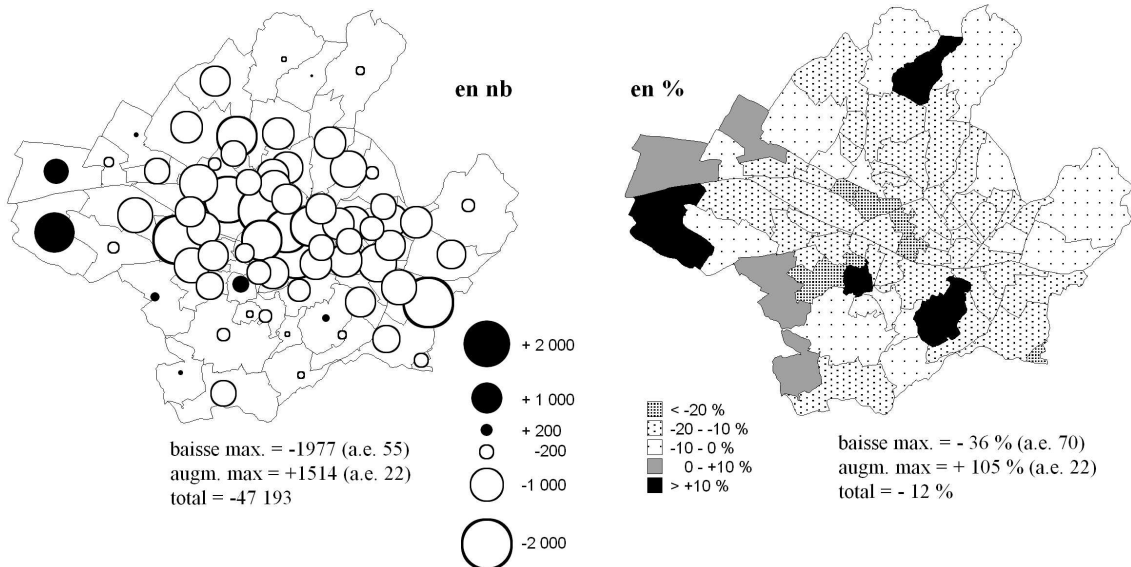
Le déclin démographique de Florence mesuré durant les années 1980 s'est prolongé dans la décennie suivante (cf carte 16.7) : il représente un phénomène structurel dont l'impact ne devra pas être éludé dans l'analyse des mutations de la ville. Entre 1991 et 2001, le nombre d'habitants dans la commune est passé de 403 300 en 1991 à 356 100 en 2001, soit une baisse de 11,7 %. On retrouve ce déclin démographique dans toute la ville sauf, comme cela avait été le cas dans les années 1980, dans la périphérie occidentale : le gain démographique de l'aire 22 (+1514 habitants, soit 105 %) sur la base d'une population réduite indique le front urbain de cette période, comme le signale la croissance de population dans l'aire voisine (a.e. 21, le gain est de "seulement" + 675 habitants). Un coup d'œil sur les quelques a.e. dispersées dont la population augmente, évoque finalement un phénomène résiduel au regard des effectifs concernés. Les a.e. subissant le plus fort déclin se trouvent dans le centre (Centro, Mercato Centrale) et le péricentre ouest.

Carte 16.7 : Répartition des habitants de Florence dans les "aires élémentaires" en 1991 et en 2001

Nombre d'habitants résidents :



Evolution du nombre d'habitants entre 1991 et 2001 :



b) La condition d'emploi [*condizione occupazionale*]

Parallèlement au déclin démographique, le déclin de la population en âge de travailler s'est poursuivi dans les années 1990 (tableau 16.3). La perte de près de 53 000 individus a été le fait des actifs occupés (- 18 000, - 11,3 %) et surtout des "autres inactifs" (étudiants et personnes au foyer) dont la proportion a diminué de près d'un tiers, alors que la condition de retraité a été la seule à augmenter (+ 7 000, + 9,4 %). Il s'agit d'un phénomène qui entérine la dynamique de déclin de la population résidente de Florence.

Tableau 16.3 : La condition d'emploi à Florence en 1991 et 2001

	1991		2001		Evolution 1991-2001	
	nb	%	nb	%	nb	%
actifs occupés	161 271	44,0	143 094	45,6	-18 177	-11,3
chômeurs	18 212	5,0	12893	4,1	-5 319	-29,2
retraités	74 822	20,4	81 820	26,1	6 998	9,4
au foyer	62 077	16,9	42 455	13,5	-19 622	-31,6
étudiants	34 617	9,4	23 086	7,4	-11 531	-33,3
total	366 734	100,0	313 892	100,0	-52 842	-14,4

source : élaboration propre d'après Ufficio Statistica Comune di Firenze

Quelle division spatiale des habitants résidents en âge de travailler au regard de leur condition d'emploi ? Les indices synthétiques de ségrégation, pour 1991 comme pour 2001, distinguent plutôt faiblement les chômeurs, voire les étudiants et les retraités, par rapport aux actifs occupés qui se caractérisent par une absence de ségrégation (tableau 16.4). De plus, l'évolution entre les deux recensements ne permet que de supposer une certaine stabilité en dix ans.

Tableau 16.4 : Indices de ségrégation des conditions d'emploi en 1991 et 2001

	actifs occupés	chômeurs	retraités	au foyer	étudiants
1991	4	9	7	5	7
2001	5	8	7	5	8

NB : l'indice a été calculé sur la base du découpage communal en 72 "aires élémentaires"

La compatibilité de localisation des catégories de conditions d'emploi, mesurée par les indices de dissemblance, souligne d'une part une différence de localisation moins importante entre les actifs occupés et les autres catégories, et d'autre part une différenciation plus forte parmi les catégories de non occupés, en premier lieu entre les chômeurs et les catégories d'inactifs (cf annexe 16.14). La ségrégation socio-spatiale privilégie donc une séparation entre les non détenteurs d'emploi et les inactifs, et non entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas.

Entre 1991 et 2001, l'évolution des indices indique que le plus souvent la dissemblance de localisation entre catégories a diminué. La seule exception concerne le partage de localisation entre les étudiants d'une part, et les retraités et personnes au foyer d'autre part. A part pour ce cas singulier, l'évolution de la situation de Florence, dans un cadre de déclin

démographique, tendrait donc vers une certaine mixité des habitants en âge de travailler suivant les conditions d'emploi.

Dans le détail des "aires élémentaires", les cartes de Florence illustrent l'évolution négative générale des actifs et des inactifs, en valeurs absolues comme relatives (cf cartes 16.8, 16.9 et 16.10). Seule se distingue l'extrémité occidentale de la ville, dont le nombre d'actifs augmente : il s'agit de zones d'expansion urbaine dans les années 1990. Que l'augmentation des occupés actifs ne se réalise que dans l'espace en train d'être urbanisé est conforme à la dynamique de mobilité résidentielle centrifuge, et à l'hypothèse de la fuite de la ville par ses habitants.

La baisse de la population en âge de travailler est particulièrement importante dans le centre historique, ainsi que par celle des actifs occupés entre 1991 et 2001 ; les a.e. du sud-est de la ville sont aussi dans ce cas, mais les effectifs concernés sont moindres. L'involution du nombre de chômeurs, d'étudiants et de personnes au foyer s'opère à l'échelle de la ville.

L'augmentation du nombre des retraités se réalise dans le tiers occidental de la ville et également dans l'est ; le centre de la ville échappe à cette dynamique. Cette caractéristique peut obéir à un mouvement centrifuge des retraités hors du centre et vers les autres quartiers voire hors de la ville.

On peut ainsi distinguer plusieurs espaces :

- le centre historique dont le déclin en termes de population touche toutes les conditions professionnelles, même les retraités ;

- l'extrémité occidentale de la commune – Brozzi-Le Piagge (a.e.21) et Mantignano (a.e.22) – dont l'augmentation du nombre d'actifs comme de retraités s'inscrit dans le cadre de l'expansion urbaine qui se réalise dans cette zone ;

- le reste de la ville qui se caractérise par la sortie de la condition d'activité au bénéfice de la condition de retraité, notamment dans l'ouest de la ville.

Malgré la baisse du nombre de personnes en âge de travailler, le taux d'emploi général⁴¹⁹ a augmenté entre 1991 et 2001, passant de 55,2 % à 61,7 %, en raison de la plus forte baisse du dénominateur, c'est-à-dire du nombre d'étudiants (- 11 500) et surtout des personnes au foyer [*casalingo/a*] (- 19 600). En 1991, le taux d'emploi à Florence présente une géographie claire et précise (cf annexe 16.15) : il est plus important à l'ouest de la ville (p.ex. l'a.e. 22), dans le centre et pour des a.e. périphériques, là où la proportion des adultes occupés est plus importante, à l'opposé des faubourgs nord, est et sud. L'année 2001 nous présente une situation aux taux d'emploi uniformément plus élevés ; les forts taux en périphérie concernent des effectifs assez réduits.

Des rapports moins globaux que le taux d'emploi permettent de donner plus de précision à la condition d'emploi et à sa répartition dans l'espace urbain (cf annexes 16.15 et

⁴¹⁹ Taux d'emploi = actifs occupés / (total de la population en âge de travailler – retraités) * 100

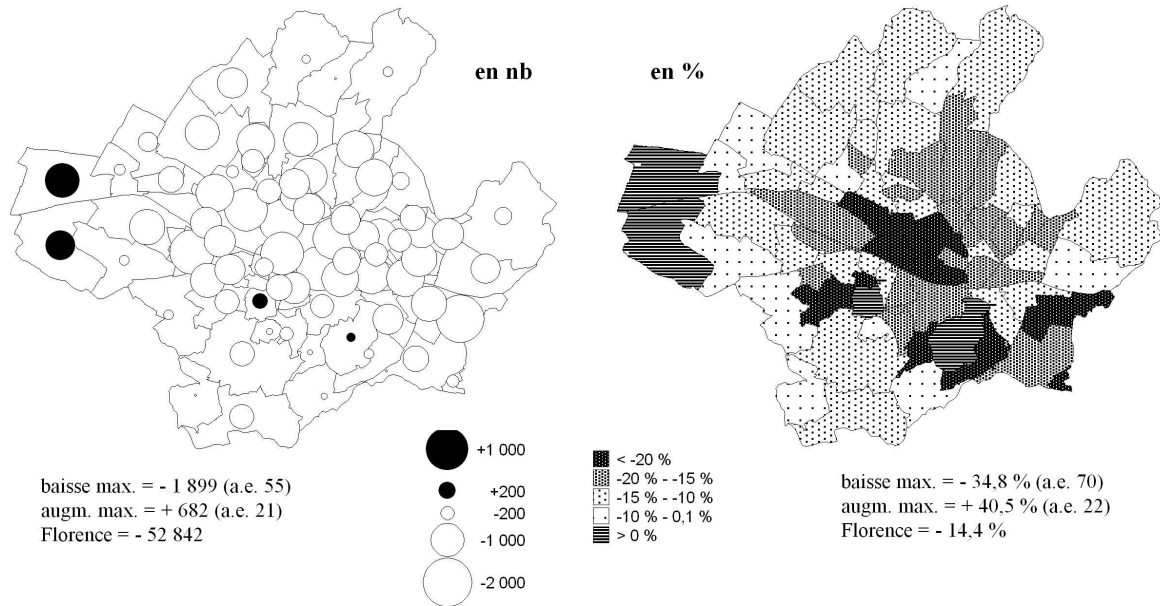
16.16). Le rapport entre le nombre de chômeurs et d'actifs occupés s'est réduit entre 1991 et 2001, passant de 11,3 % à 9 %. Les taux les plus importants sont situés surtout entre le centre et la périphérie ouest de la ville ; la géographie de 2001 souligne les quartiers populaires de logements sociaux - Sorgane (a.e.65) au sud-est, Le Piagge (a.e.21), S. Bartolo a Cintoia (a.e.23), Isolotto Nord (a.e.41), Pignone (a.e.47), Novoli-Lippi (a.e.5) – mais aussi des quartiers populaires centraux : Centro (a.e.49), Sant'Ambrogio (a.e.50), Sta Croce (a.e.51). A croire que le chômage reste permanent dans ces deux types de quartiers.

Avec le vieillissement de la population et la baisse des actifs occupés, Florence est passée de 46,4 retraités pour 100 actifs occupés en 1991 à 57,2 pour 100 en 2001. On arrive à situer les plus forts taux dans quelques zones péri-centrales en 1991 (Leopoldo a.e.13, Campo di Marte a.e.30) à partir desquelles l'importance des retraités s'est étendue en tache d'huile [*a macchia d'olio*] en 2001 sur le péri-centre ouest et la périphérie orientale. En 2001, les taux de retraités les plus élevés sont apparus en périphérie sud-est de la ville - Ponte a Ema (a.e.70) est passé de 36 % à 95 %, Sorgane (a.e.65) de 55 % à 80 %, Europa (a.e.55) de 47 % à 88 % - en raison surtout de la forte baisse du nombre d'actifs occupés ; on peut supposer que ces derniers quittent en majorité le quartier voire la ville une fois la retraite atteinte.

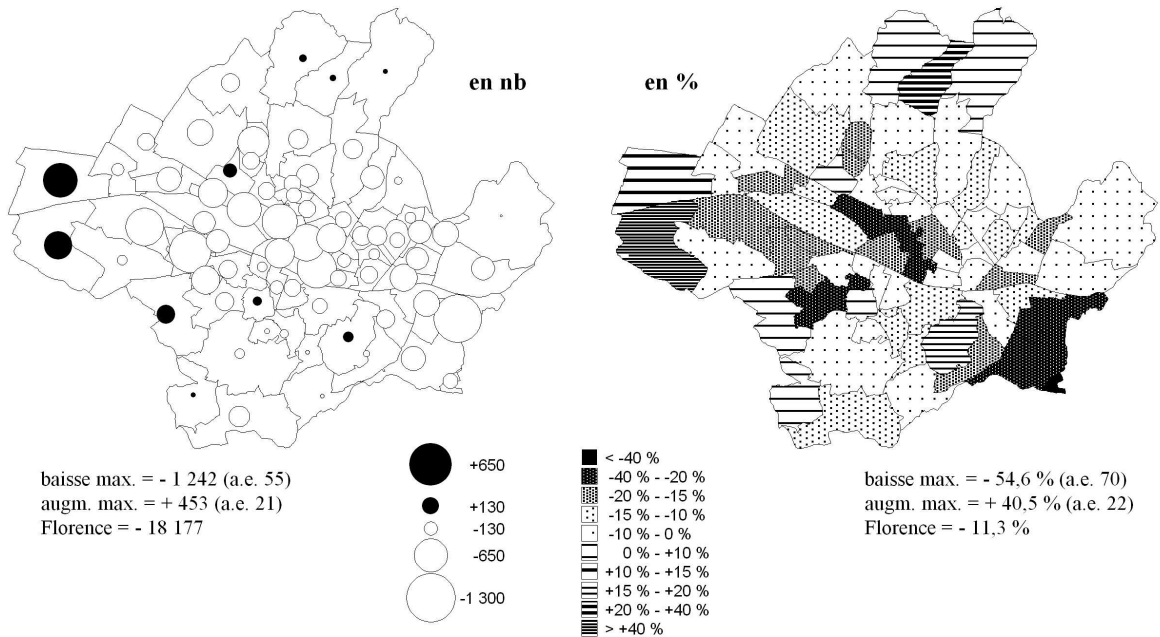
Avec la baisse des adultes au foyer [*casalingo/a*] entre 1991 et 2001, le rapport de ceux-ci avec les actifs occupés est passé de 38,5 % à 29,7 % pour l'ensemble de Florence, contribuant ainsi à une telle réduction dans un grand nombre d'a.e. dans la ville. On remarquera que les taux les moins élevés en 1991 se situent dans le centre historique et à l'extrémité occidentale (Mantignano a.e.22)(ainsi que dans quelques a.e. peu peuplées au sud). La géographie relative des personnes au foyer a complètement changé en 2001 : les rapports les plus élevés se situent aussi dans la périphérie sud-est, avec la situation exceptionnelle de Ponte a Ema (a.e.70), dont le taux a grimpé de 28,2 % à 51,6 % en raison d'une division par deux du nombre de ses actifs occupés.

Carte 16.8 : Evolution de la condition d'emploi 1991-2001 (1)

Evolution de la population en âge de travailler 1991 - 2001 :



Evolution du nombre d'actifs occupés 1991 - 2001 :



Carte 16.9 : Evolution de la condition d'emploi 1991-2001 (2)

Evolution du nombre de chômeurs 1991 - 2001 :

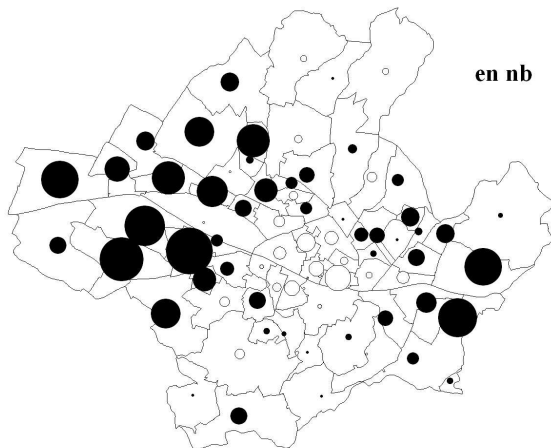


baisse max. = - 375 (a.e. 23)
 augm. max = + 36 (a.e. 61)
 Florence = - 5 319



baisse max. = - 75 % (a.e. 2)
 augm. max = + 50 % (a.e. 1)
 Florence = - 29,2 %

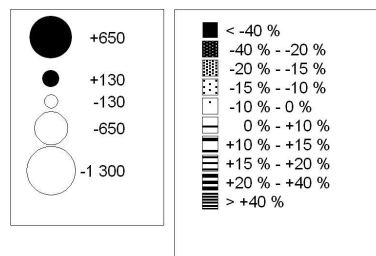
Evolution du nombre de retraités 1991 - 2001 :



baisse max. = - 421 (a.e. 51)
 augm. max. = + 767 (a.e. 42)
 Florence = + 6 998

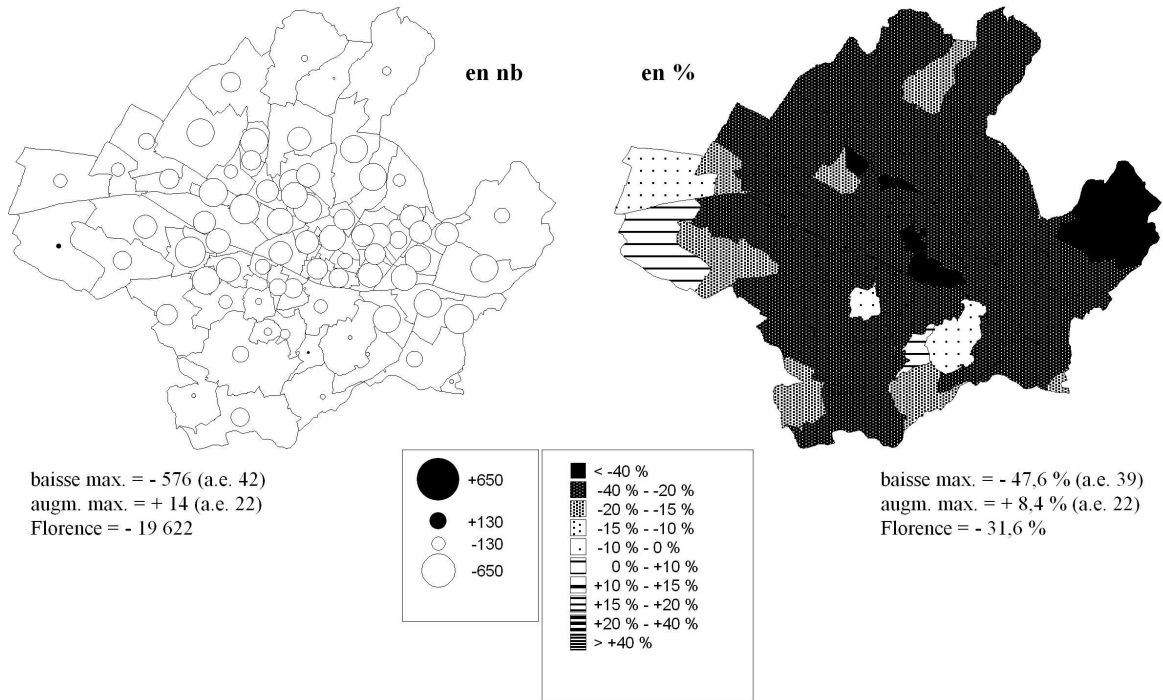


baisse max. = - 37,7 % (a.e. 51)
 augm. max. = + 81,3 % (a.e. 22)
 Florence = + 9,4 %



Carte 16.10 : Evolution de la condition d'emploi 1991-2001 (3)

Evolution des personnes au foyer 1991 - 2001 :



En guise de conclusion à propos de l'évolution de la condition d'emploi des habitants résidents en âge de travailler et de ses conséquences spatiales, on peut avancer que ces dernières sont étroitement liées à la baisse générale du nombre d'habitants dans la commune de Florence, et donc des actifs occupés en premier lieu, et aussi à la baisse des adultes au foyer et des étudiants alors que les retraités sont la seule catégorie en augmentation. A part pour les retraités, ces mutations sociales engendrent une division sociale de l'espace moins contrastée sur le plan des conditions d'emploi. Les espaces intra-urbains qui se distinguent par rapport au reste de la ville sont le centre historique dont le déclin démographique est limpide, et l'extrémité occidentale de la ville qui est en voie d'expansion urbaine donc avec des caractéristiques sociales aux antipodes des autres quartiers. L'interprétation de ces mutations concernant les conditions d'emploi, suggère l'importance de la mobilité résidentielle, non seulement intra-urbaine ou centrifuge, mais aussi en rapport avec le passage d'une condition à l'autre, en particulier de la condition d'activité ou de permanence au foyer à celle de la retraite.

2) La division sociale de l'espace à Florence en 1991 et en 2001 par les "aires élémentaires"

L'évolution de la structure sociale de Florence dans les années 1980 se caractérisait par une dynamique de polarisation sociale, avec l'augmentation des catégories supérieures et moyennes-supérieures d'une part, et une saignée pour les catégories inférieures surtout ouvrières, cette dernière dynamique contribuant à la baisse de la population active générale (cf supra). La division sociale de l'espace qui en résultait révélait un processus autonome d'accentuation de la ségrégation et de la dissemblance socio-spatiales dans les quartiers plus aisés de la part des catégories supérieures (centre-ville et péricentre nord et est), avec un processus hétéronome de même tendance contribuant à la concentration des ouvriers dans la périphérie occidentale de Florence ; la division sociale de l'espace des travailleurs indépendants et des employés montre leur diffusion dans l'espace urbain.

La décennie 1990 s'inscrit-elle dans la continuité de cette dynamique ou bien présente-t-elle une orientation différente ? Pour répondre à cette question, il nous a fallu tenir compte des changements de la nomenclature des catégories sociales et du découpage statistique communal de Florence.

a) Les années 1990 : l'accentuation du profil général ?

Le profil de l'évolution de la population active dans les années 1990 accentue celui de la décennie précédente, avec une perte de plus de 26 000 individus, soit 15 % du chiffre de 1991 (cf tableau 16.5). Cette baisse poursuit avant tout le déclin des salariés, ouvriers et employés confondus (les cadres ont disparu de la nomenclature de 2001), mais aussi, fait nouveau, des patrons et des travailleurs indépendants, même s'il s'agit de proportions plus modestes, alors que seul le nombre des professions libérales augmente⁴²⁰. Ainsi, le déclin démographique semble socialement plus généralisé dans les années 1990 que durant la décennie 1980, notamment du fait du "lissage" social créé par une catégorie des salariés qui comprend 70 % des actifs. À moins que la polarisation sociale ne soit désormais portée que par la seule catégorie des professions libérales, hypothèse portée par le processus de tertiarisation supérieure (malgré l'absence des données sur les cadres en 2001).

Tableau 16.5 : Les catégories socio-professionnelles à Florence en 1991 et en 2001

	1991		2001		Evolution 1991-2001	
	nb	%	nb	%	nb	%
patrons	7 118	4,2	4 785	3,3	-2 333	-32,8
prof. libérales	11 530	6,7	12 206	8,4	+676	+5,9
indépendants	27 405	16,0	21 835	15,1	-5 570	-20,3
salariés	120 727	70,5	101 564	70,0	-19 163	-15,9
total	171 183	100,0	145 033	100,0	-26 150	-15,3

source : élaboration propre d'après Ufficio Statistica Comune di Firenze

⁴²⁰ Pour 1991, les patrons et les professions libérales sont dissociés, alors que ce n'était pas le cas en 1981. Si on les réunit de nouveau pour 1991, on voit que le déclin des patrons est beaucoup plus important que la croissance des professions libérales, conférant ainsi à la chute des catégories sociales supérieures toute sa plausibilité.

b) La division sociale générale de l'espace dans les années 1990

Le changement de nomenclature entre 1991 et 2001 oblige à considérer les deux dates séparément, et à effectuer un regroupement des catégories de la première pour proposer une analyse diachronique. La table des catégories officielles de 1991 ne permet que de percevoir la structure interne de la ségrégation socio-spatiale. Les catégories socio-professionnelles les plus séparées des autres dans l'espace urbain correspondent aux catégories moyennes-supérieures tandis que les moins sont les travailleurs indépendants puis les employés (tableau 16.6). La nouvelle petite bourgeoisie se caractérise donc par une plus grande séparation que les autres, tandis que la petite bourgeoisie traditionnelle et le nouveau prolétariat des services sont les plus diffusés dans l'espace.

Tableau 16.6 : Indices de ségrégation en 1991 (catégories officielles)

patrons	professions libérales	cadres dirigeants	cadres subalternes	travailleurs indépendants	employés	ouvriers	apprentis
15	22	24	14	6	9	17	20

NB : découpage communal suivant les 72 "aires élémentaires"

Par la dissemblance de localisation dans l'espace urbain, les cadres supérieurs et les professions libérales se distinguent par une incompatibilité spatiale plus prononcée, envers en particulier les ouvriers et les apprentis (catégories qui sont logiquement très proches, avec de surcroît les travailleurs indépendants). A cela s'ajoute aussi l'opposition classique entre la localisation des patrons et celle du prolétariat manuel. En 1991, les différences de localisation distinguent nettement trois ensembles : 1) la classe supérieure et moyenne supérieure des patrons, des professions libérales et des deux catégories de cadres, 2) la classe moyenne inférieure de la petite bourgeoisie traditionnelle et du nouveau prolétariat des services, 3) le prolétariat manuel.

La grande catégorie des "salariés" de la nomenclature de 2001 ne permet pas de discerner de telles différences sociales ; le regroupement des catégories de 1991 autorise cependant d'étudier l'évolution entre les deux recensements. Tout d'abord, on retrouve la plus grande ségrégation des professions libérales à l'égard des autres C.S.P., phénomène inverse de la petite bourgeoisie traditionnelle. L'évolution entre 1991 et 2001 se traduit par peu de changements, sauf si l'on tient compte de l'augmentation de 1 point des professions libérales et de la réduction inverse des travailleurs indépendants (table 16.7). Cette évolution indiquerait deux phénomènes contradictoires mais qui entrent en résonance avec les mutations économiques urbaines.

Tableau 16.7 : Indices de ségrégation en 1991 et 2001 (regroupements suivant les catégories de 2001)

	patrons	professions libérales	travailleurs indépendants	salariés
1991	15	22	6	10
2001	15	23	5	11

NB : découpage communal suivant les 72 "aires élémentaires"

Les tables d'indices de dissemblance en 1991 et en 2001 confirment la propriété de séparation des catégories supérieures, des professions libérales, vis-à-vis des C.S.P. inférieures, surtout salariées, lesquelles montrent une compatibilité de localisation réciproque (cf annexes 16.17 et 16.18). L'évolution entre les deux recensements se traduit principalement par une faible baisse de la dissemblance des travailleurs indépendants, dans un contexte, il faut le rappeler, de crise de cette C.S.P.

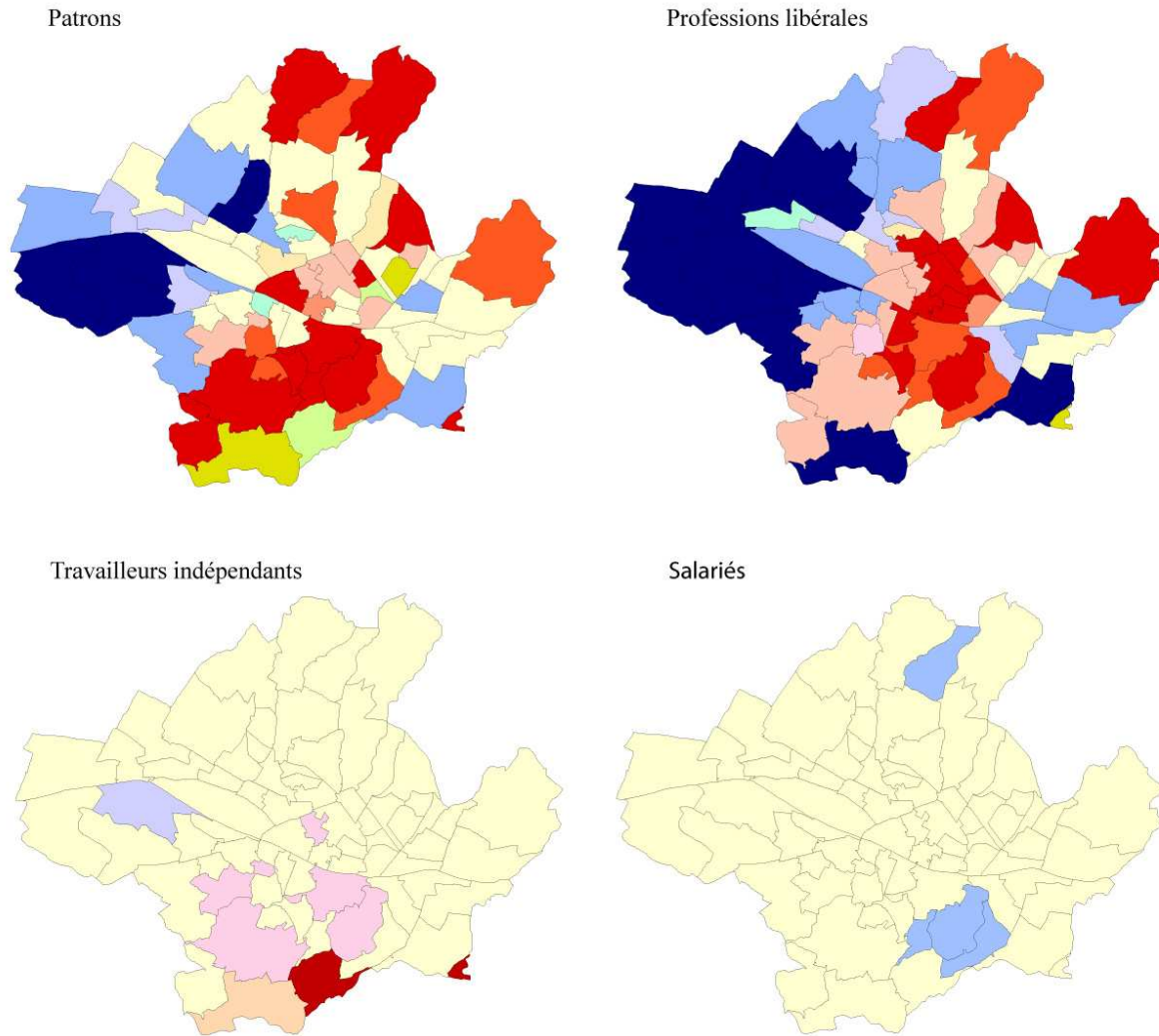
c) L'évolution socio-spatiale de Florence par les "aires élémentaires"

Les différences de nomenclature entre les recensements de 1991 et de 2001 obligent à effectuer des comparaisons partielles entre catégories sociales. Dans un premier temps donc, nous aborderons les classes supérieures et bourgeoise traditionnelle – les patrons, les professions libérales et les travailleurs indépendants – pour lesquelles l'analyse diachronique est directe (cf cartes 16.11). Dans un deuxième temps, nous étudierons les diverses catégories de salariés sans pour autant pouvoir en faire une comparaison diachronique.

- **les patrons** : La commune de Florence a perdu plus de 2 000 patrons résidents entre 1991 et 2001, soit une baisse de presque un tiers de son effectif initial (cf annexe 16.19). Cette saignée a surtout concerné le centre ville et ses abords (S. Iacopino a.e.26, S. Marco a.e.38, Mercato Centrale a.e.39) où, avec le péricentre de la rive droite, cette catégorie sociale est mieux implantée. Les patrons sont en effet sur-représentés au centre et dans les faubourgs nord ainsi que sur les collines méridionales et du nord au contact de la commune plus prisée de Fiesole, alors qu'ils restent sous-représentés à l'ouest de la ville. Les années 1990 se caractérisent par la confirmation et même l'accentuation de cette dichotomie spatiale, surtout dans le sud de la commune et dans les collines du nord.

- **les professions libérales** : Entre 1991 et 2001, les professions libérales représentent la seule catégorie socio-professionnelle en augmentation (+ 676 individus, soit + 6 %) (cf annexe 16.20). Cette croissance générale se réalise inégalement dans la ville. Auparavant plus nombreux dans le centre ville et le péricentre de la rive droite, l'évolution de leur implantation résidentielle au cours de la décennie se traduit en effet par une baisse de leur effectif principalement dans le centre, alors qu'elle augmente surtout dans le péricentre nord-est (Gioberti a.e.52, Mille a.e.29). A l'échelle de la ville, les professions libérales restent concentrées dans le centre ville, le péricentre nord-est ainsi que les collines méridionales de Florence ; la décennie se caractérise par une polarisation de l'espace entre d'une part l'accentuation de la forte sur-représentation de cette catégorie dans les zones où elle est implantée, et d'autre part l'accentuation de leur forte sous-représentation dans la moitié ouest de la ville.

Carte 16.11 : Types d'évolution de la densité relative des patrons, des professions libérales, des travailleurs indépendants et des salariés entre 1991 et 2001



Types d'évolution de densité relative :

- A : maintien ou accentuation de la très forte sous-représentation
- B : stabilité dans la forte sous-représentation
- C : atténuation de la forte sous-représentation
- D : accentuation de la sous-représentation
- E : stabilité dans la représentation neutre
- F : passage de sous-représentation à forte ou très forte sur-représentation
- G : accentuation de la sur-représentation
- H : atténuation de la sur-représentation
- I : stabilité dans la forte sur-représentation
- J : accentuation de la forte sur-représentation
- K : passage de très forte sur-représentation à représentation neutre
- L : atténuation de la très forte sur-représentation
- M : accentuation de la très forte sur-représentation

- **les travailleurs indépendants** : La baisse du nombre de travailleurs indépendants à Florence dans les années 1990 (- 5 500 individus, soit - 20 % du chiffre initial) représente une nouveauté par rapport à la décennie précédente (cf annexe 16.21). Cette baisse est générale dans la ville, à part dans quelques a.e. de périphérie où leur quantité est faible. On avait évoqué auparavant le caractère diffus de la distribution de cette catégorie dans la ville, phénomène qui ne se dément pas au cours des années 1990 : la densité relative des travailleurs indépendants dans l'espace urbain est remarquablement stable, à part une accentuation de la sur-représentation dans le sud de la commune, notamment les collines.

- **les salariés** : L'analyse de la distribution des salariés a dû être opérée à partir de la "méga-catégorie" de 2001 et du regroupement de diverses catégories socio-professionnelles de 1991 (cf annexe 16.22). En 2001 comme en 1991, l'effectif des salariés est plus important dans les "aires élémentaires" de l'ouest de la ville, sur la rive gauche (Isolotto Sud a.e.42, S. Bartolo a Cintoia a.e.23, Piombino-Etruria a.e.43) et sur la rive droite (Rifredi a.e.7, Novoli-Lippi a.e.5, Novoli Baracca Est a.e.17). Durant cette décennie, la saignée de cette catégorie socio-professionnelle a été numériquement importante, avec la perte de 19 163 individus, soit 19 % de l'effectif de 1991. Elle a concerné en premier lieu les zones ouvrières de l'ouest de la ville, mais aussi de l'est (Europe a.e.55) et du centre historique (Centro a.e.49, Mercato Centrale a.e.39) où les taux négatifs sont les plus élevés de la ville. Vu qu'elle regroupe 70 % de la population en âge de travailler, on ne distingue pas d'évolution majeure dans sa structure de distribution. On pourra cependant noter l'affaiblissement de la densité relative des salariés dans le centre historique, et comparer les cartes de densité relative de cette catégorie avec celles des patrons et des professions libérales : la dichotomie spatiale est nette.

A défaut de détail de la grande catégorie des salariés pour 2001, nous nous contenterons de celle de 1991 pour distinguer les différents groupes sociaux qui la composent. On ne peut que poser l'hypothèse des différences de distribution dans la ville de catégories sociologiquement aussi distinctes que les cadres dirigeants et les ouvriers voire les apprentis :

Tableau 16.8 : Les catégories de salariés en 1991

	nb	%
cadres dirigeants.	49 969	2,9
cadres subalternes	10 485	6,1
employés	53 467	31,2
ouvriers	32944	19,2
apprentis	3 734	2,2

source : élaboration propre d'après Ufficio Statistica Comune di Firenze

En 1991, l'implantation résidentielle des cadres dirigeants [*dirigenti*] (cf annexe 16.23) concerne les quartiers de forme bourgeoise de la fin du XIX^e siècle, au centre et au péricentre nord de Florence - S. Marco (a.e.38), Libertà-Fortezza (a.e.27), Montughi-Poggetto (a.e.12) – ainsi que le péricentre ouest (Il Prato a.e.40) et est (Donatello a.e.28, Gioberti a.e.52). La

distribution des cadres subalternes en est très proche, quoique plus diffuse dans la partie orientale de la ville (cf annexe 16.24). Cette répartition spatiale est fortement similaire avec la structure de distribution des catégories socialement proches, à savoir les patrons et les professions libérales, qui privilégie une ligne du nord-est au sud de la ville avec les zones collinaires septentrionales et méridionales, en opposition à la moitié occidentale de Florence. L'analyse spécifique de la structuration spatiale des cadres permet de constater de l'inanité d'une catégorie (les salariés) d'une telle taille, ainsi que des rapports de proximité à la fois sociale et spatiale des cadres avec les catégories supérieures.

Les employés représentent la catégorie socio-professionnelle la plus nombreuse en 1991 (cf annexe 16.25). On avait déjà souligné, par les "vieux" quartiers, sa propriété de diffusion spatiale. C'est la catégorie des espaces urbains intermédiaires, entre centre ville et périphérie, partageant ou à proximité des zones bourgeoises de l'est (Calatafimi a.e.31, Affrico a.e.32) et de l'ouest (Ponte di Mezzo a.e.15, Viessieux a.e.14, Leopoldo a.e.13), et non loin des quartiers plus populaires.

Les quartiers ouvriers se situent clairement en périphérie urbaine, surtout occidentale (Isolotto Sud a.e.42, S. Bartolo a Cintoia a.e.23, Piombino-Etruria a.e.43, Rifredi a.e.7, Novoli-Lippi a.e.5) (cf annexe 16.26). On notera la sur-représentation des ouvriers à S. Frediano (a.e.48) dans le centre ville. La structure spatiale de cette catégorie est opposée à celle des autres C.S.P., surtout des catégories supérieures. La distribution des apprentis dans l'espace florentin se révèle calquée sur celle des ouvriers : l'espace de résidence des apprentis se trouve dans la périphérie occidentale de la ville, dans les quartiers ouvriers (cf annexe 16.27).

3) Le niveau d'étude comme discriminant spatial

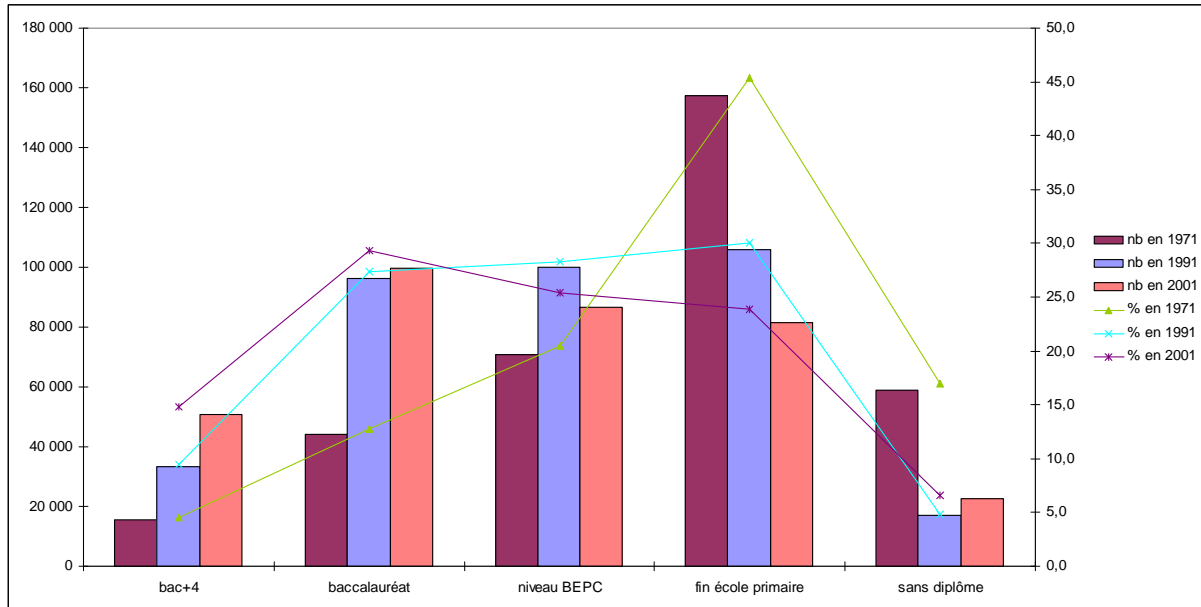
a) 1971 – 1991 : séparation en haut, diffusion en bas

Le niveau de diplôme obtenu est un indicateur social dans la mesure où il est en étroite corrélation avec le niveau socio-économique, car celui-ci conditionne la possibilité de poursuivre des études ainsi que l'accès aux biens culturels, de même qu'il fournit les ressources et conditions extra-scolaires d'ascension professionnelle. Par conséquent, la distribution spatiale des niveaux de diplômes obtenus devrait correspondre à celle des niveaux socio-économiques, donc des catégories socio-spatiales : aux quartiers aisés les diplômes universitaires, et aux quartiers populaires les diplômes les plus bas voire l'absence de titre. Quelle est la validité de cette hypothèse pour Florence ?

Il faut d'abord signaler qu'au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la diffusion de la scolarisation ainsi que l'élévation du niveau général sont un phénomène structurel, tant pour la Toscane qu'à l'échelle nationale. En Toscane, c'est surtout dans les années 1970 que l'élévation du niveau scolaire s'est vérifiée, pour se stabiliser durant les décennies suivantes, et présenter une structure équilibrée autour des niveaux moyens (Pescarolo, Tronu, 2000, pp 27-29). En outre, la ville représente un espace de concentration des hauts diplômés, en lien

avec la plus forte proportion des emplois qualifiés, et en rapport avec la tertiarisation de l'emploi. A Florence, la structure des niveaux scolaires a suivi la dynamique générale (figure 16.1). En 2001, le niveau Bac représente la plus forte proportion des détenteurs (30 %), suivi du niveau collège (25 %) et les hauts diplômés 15 %.

Figure 16.1 : Evolution des niveaux de diplômes à Florence 1971-1991-2001



sources : Pescarolo, Tronu, 2000, p 61 pour 1971 et 1991 ; <http://statistica.comune.fi.it/> pour 2001.

Pour la période 1971 – 1991 étudiée par Pescarolo et Tronu (2000), les indices synthétiques de ségrégation comme de dissemblance résidentielle mettaient déjà en évidence une forte séparation des détenteurs de titres universitaires vis-à-vis des autres niveaux d'études. En vingt ans cependant, cette ségrégation a diminué même si elle reste prédominante. Cependant, dans les années 1980, une reprise de la séparation spatiale a été observée pour les extrêmes, les titres universitaires et les sans diplôme, pour Florence ainsi que pour les principales villes de la région (Pescarolo, Tronu, 2000, p 77). Séparation des niveaux de diplômes supérieurs, et diffusion spatiale des autres niveaux, surtout les plus bas, caractérisent cette période.

La distribution intra-urbaine des détenteurs de diplômes selon leur niveau entre en compte dans la division sociale de l'espace. L'évolution de cette distribution permet de déterminer les mutations socio-spatiales qui ont concerné Florence à la fin du XX^e siècle. L'analyse de la structure spatiale des niveaux de diplômes entre 1971 et 1991 est basée sur le découpage du territoire urbain en 14 "vieux" quartiers (ibid., p 61) ; les données de 2001 sont étudiées sur les "aires élémentaires".

Pour 1971 et 1991, la distribution des niveaux de diplômes se caractérise par (cf annexes 16.28 et 16.29) :

- la prise en compte de la répartition de la population dans la ville : il faut tenir compte de la plus forte concentration d'habitants dans le centre ville, et de sa moindre importance en

périphérie, notamment à la périphérie occidentale (Mantignano, Q5) où l'expansion urbaine en 1971 n'est pas encore parvenue au stade de 1991.

- une plus grande segmentation de l'espace pour les niveaux supérieurs que pour les niveaux inférieurs. En 1971, l'espace des diplômés distingue clairement le centre historique et le péricentre nord et est où la part des détenteurs de titres universitaires est plus importante, suivie de la périphérie orientale et du quart sud-est ; cette part est moindre dans le tiers occidental de la commune. Au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie des niveaux d'études, la segmentation de l'espace diminue, surtout au niveau de l'école primaire. On a à peu près le même schéma en 1991. La part la plus faible de hauts diplômés est de 1 % en 1971 ou de 2 % en 1991, alors que la part la plus faible de sans diplôme est de 4 % pour les deux années ; à l'opposé, la part la plus importante de hauts diplômés est de 15 % tandis qu'elle est de 11 % pour les sans diplômés (et pour les autres).

- une évolution entre 1971 et 1991, pour ce qui concerne le niveau d'études supérieur, d'élévation diffuse du niveau scolaire vers les quartiers ouest de la ville, doublée d'une augmentation de la part du centre ville au détriment des quartiers orientaux.

- pour les autres niveaux d'études, toujours d'après l'évolution en vingt ans, une atténuation de leur part dans les quartiers de 1971 pour une augmentation de cette part dans l'ouest de la ville.

Ainsi, d'après les informations proposées et le découpage de la commune en 14 "vieux" quartiers, on peut dire que la segmentation de l'espace est plus marquée au sommet de la hiérarchie scolaire, mais aussi qu'elle tend à s'atténuer entre 1971 et 1991. L'évolution de la structuration spatiale des détenteurs de diplômes est tributaire non seulement de l'expansion urbaine vers l'ouest mais aussi de la dépopulation dans les zones centrales de la ville. D'une certaine façon, ces deux mouvements de population contribuent à la fois à une redistribution spatialement plus diffuse des niveaux de diplômes, atténuant les contrastes spatiaux, et à un déplacement des niveaux les plus faibles vers l'ouest de la commune (Novoli-Peretola Q6, Legnaia-Isolotto Q4) alors que le centre ville (rive droite) perd sa mixité entre bas et haut niveau au bénéfice de ce dernier.

b) 1991 – 2001 : permanence des contrastes ?

Le passage de 1991 à 2001 n'est pas évident à effectuer en raison du changement de découpage, des 14 "vieux" quartiers aux 72 "aires élémentaires". Aussi, on ne sait pas trop si les changements observés peuvent être mis sur le compte de mutations sociales ou bien des unités spatiales utilisées. Outre ce problème d'analyse diachronique déjà relevé, le découpage en "aires élémentaires" permet toutefois de mieux discerner les différences spatiales, notamment entre aires centrales et périphériques, mais aussi les contrastes entre les niveaux d'études. Cependant, l'analyse de la division sociale par les niveaux de diplômes en 2001

donne des résultats sensiblement semblables à la situation de 1991 (cf annexes 16.30 et 16.31).

En 2001, la distribution différentielle des niveaux d'études met de nouveau en évidence la plus forte segmentation spatiale selon les niveaux de diplômés élevés que selon les niveaux les plus faibles : 2 points de différence entre la plus forte densité relative des premiers et leur plus faible densité, tandis que l'écart est bien moindre pour les autres niveaux. On constate aussi de nouveau la forte division de l'espace concernant les titres universitaires : ils sont deux fois plus présents dans les zones péri-centrales (Donatello a.e.28) ainsi que dans le centre ville (S. Marco a.e.38) que dans le reste de la ville, alors qu'ils sont sous-représentés dans toute la périphérie occidentale. Tout comme durant les décennies précédentes, la distribution des autres niveaux d'études est plus diffuse dans la commune. Et le niveau scolaire le plus faible met en évidence une division de l'espace distinguant clairement la périphérie occidentale (surtout) du centre de la ville et plus précisément de l'espace des titres universitaires.

La possibilité d'une analyse diachronique nous fait défaut, pour comparer avec exactitude 1991 à 2001. Y a-t-il stabilité, accentuation ou atténuation des divisions spatiales par le niveau d'études ? La majeure mutation semble s'être déroulée dans les années 1970 et 1980, en lien avec les mouvements de population, à défaut de disposer d'informations sur la densité relative pour cette période-là.

Cette stabilité n'empêche cependant pas une ségrégation certaine, observée par les indices synthétiques (cf annexe 16.32). La ségrégation spatiale majeure concerne les titulaires de diplômes universitaires [*laurea*], alors que les autres niveaux d'études le sont beaucoup moins, même ceux ayant un "niveau Bac" [*diploma di scuola secondaria superiore*]. La table des indices de dissemblance entérine ce degré de séparation spatiale suivant le niveau d'études : plus les niveaux sont éloignés, plus la différence de localisation dans l'espace urbain est importante.

4) Le deuxième facteur de distribution spatiale : la démographie

La question démographique entre en compte dans la division sociale de l'espace : elle représentait le deuxième facteur de contribution à la distribution spatiale (cf supra) en 2001. Elle suggérait une opposition entre d'une part l'extrême périphérie occidentale de la ville ainsi qu'un noyau au sud-est, et d'autre part les faubourgs de la rive droite ainsi que l'est du territoire communal. On avait aussi trouvé pour cette année-là un "espace des anciens" (type 4) dans les faubourgs de la rive droite de la ville, ainsi qu'un espace "ambivalent" (type 6) mêlant jeunesse et bourgeoisie dans les périphéries sud et nord de la commune.

a) La question de l'âge dans l'espace résidentiel florentin

Les cartes de distribution des habitants âgés de moins de 18 ans et ceux de 65 ans et plus correspondent en effet au modèle concentrique centre/périphérie où l'espace central de la ville correspond à celui des plus âgés et la périphérie à celui des plus jeunes (cf carte 16.12, annexe 16.33). La raison classique évoque la structure du logement pour expliquer cette opposition. Au modèle centre/périphérie s'ajoute une opposition entre l'ouest et l'est de la ville qui concerne plus les populations âgées que jeunes. Cette combinaison de structures spatiales concentriques et sectorielles de ces deux catégories démographiques, renvoie à la division sociale de l'espace selon les C.S.P., avec une corrélation d'une part entre périphérie populaire occidentale et jeune âge, et d'autre part entre centre, péricentres aisés de la rive droite (surtout oriental) et âge élevé.

Entre 1991 et 2001, l'évolution de la proportion des moins de 18 ans dans les "aires élémentaires" tend en général à s'affaiblir, donnant l'impression d'une accentuation de l'opposition centre/périphérie. Par contre, le vieillissement général de la population résidente de Florence tend d'une part à particulariser le profil démographique de l'extrême périphérie occidentale de la commune, ainsi que, à l'opposé, les faubourgs de la ville.

L'analyse de l'évolution de la structuration spatiale démographique par les indices de vieillesse⁴²¹ distingue particulièrement l'espace péricentral et l'est de la commune, où le poids des personnes âgées devient de plus en plus important. De manière complémentaire, l'évolution entre 1991 et 2001 de la géographie de l'indice de dépendance⁴²² distingue l'âge de l'activité (18-64 ans) de celui de l'inactivité (moins de 18 ans et plus de 64 ans) en mettant en valeur pour le premier cas l'ouest de la ville ainsi que le centre historique, opposés à l'est et aux espaces péricentraux pour le second cas.

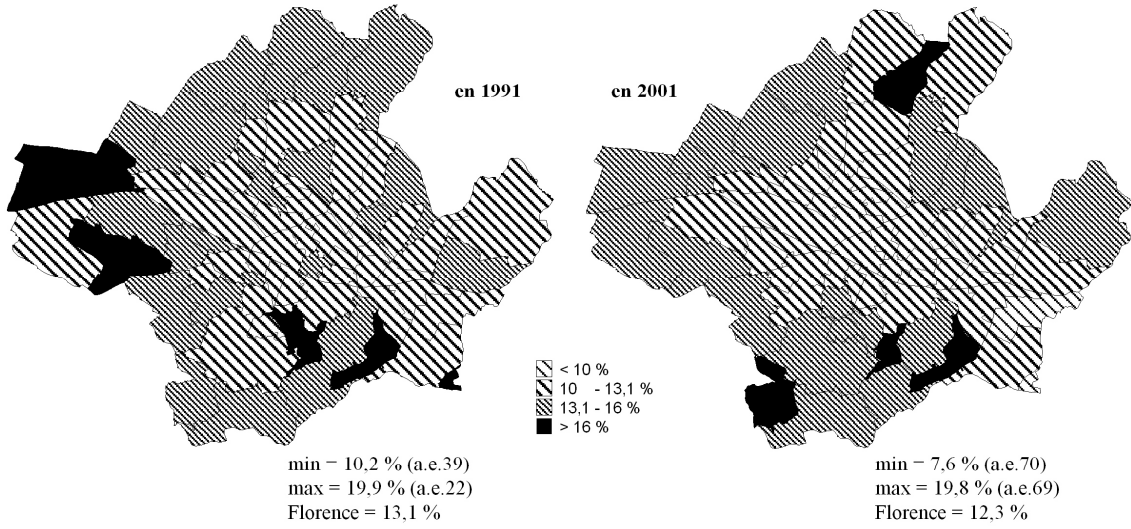
Deuxième facteur de contribution de distribution spatiale pour 2001, mêlé à la division spatiale des C.S.P. en 1991, la division spatiale démographique met en évidence un rapport étroit entre le vieillissement de la population et la division sociale de l'espace : au cours des années 1990, les contrastes spatio-démographiques se sont accentués.

⁴²¹ Indice de vieillesse : habitants de 65 ans et plus / habitants de moins de 18 ans.

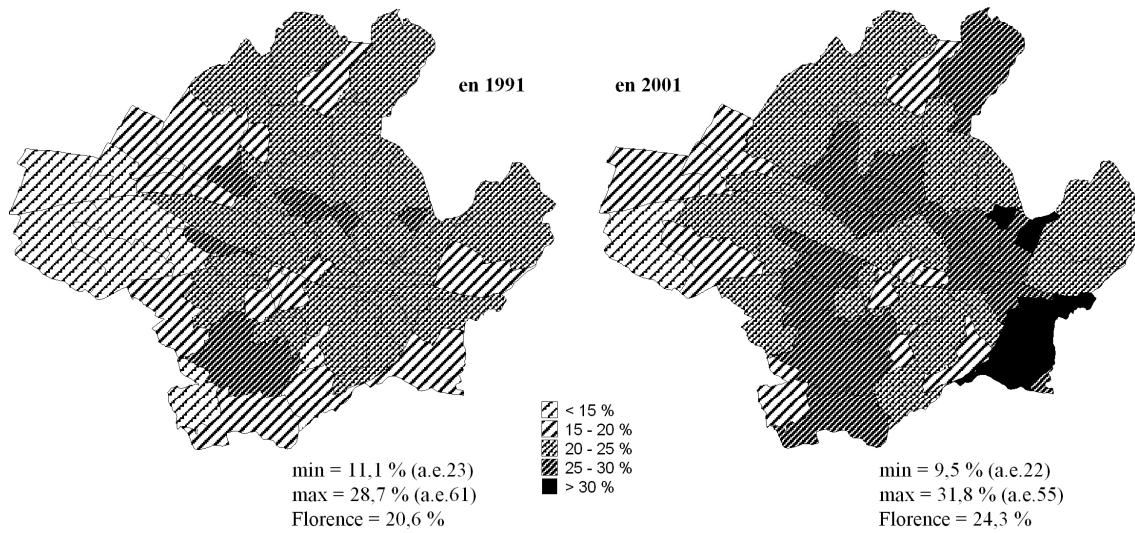
⁴²² Indice de dépendance : (moins de 18 ans + 65 ans et plus) / 18-64 ans.

Carte 16.12 : Les jeunes et les personnes âgées à Florence en 1991 et en 2001

Part des habitants de moins de 18 ans (%) :



Part des habitants de 65 ans et plus (%) :



b) La taille des familles comme critère de distribution spatiale

Le plus souvent, on associe les familles nombreuses à une situation socio-économique défavorisée, le contrôle de la fécondité étant associé à la capacité des familles à maîtriser leur taille, en rapport avec la détention de ressources économiques et scolaires. La situation de personnes seules est plus variée, entre les jeunes actifs célibataires et les veufs. Autre paramètre important, la géographie des familles dépend également de la structure du logement, notamment de sa taille. Par hypothèse donc, la distribution dans l'espace urbain des familles selon leur taille est tributaire de la division sociale de l'espace et de la structuration spatiale du logement.

A Florence en 2001, les familles nombreuses, composées de six personnes et plus, représentent une quantité modeste de foyers : 0,8 % du total des familles, soit 1 236 familles⁴²³ (cf annexe 16.34). Les personnes seules constituent par contre 35 % des familles. La distribution de ces deux catégories met en évidence une claire dichotomie spatiale (carte 23) : les familles nombreuses sont plus présentes en périphérie occidentale (S. Bartolo a Cintoia a.e.23, Brozzi-Le Piagge a.e.21, Novoli-Lippi a.e.5), correspondant aux zones de logements sociaux et d'expansion urbaine, que dans l'espace central (Sta Croce a.e.51, Centro a.e.49, Mercato Centrale a.e.39, Sto Spirito a.e.58, Il Prato a.e.40), péricentral et oriental de la ville où, à l'opposé, la proportion des foyers de personnes seules est plus importante. L'espace des personnes seules avec plusieurs caractéristiques sociales et démographique : il correspond pour le centre ville à celui de la population active occupée, et pour les péricentres à celui des personnes âgées (veufs/veuves).

5) Le troisième facteur de distribution spatiale : le titre d'occupation du logement

En 2001, le troisième facteur de contribution de distribution dans l'espace urbain concernait distinctement le rapport au logement, à savoir le statut de propriétaire ou de locataire des chefs de famille. La géographie du statut d'occupant distinguait d'une part le centre historique, rive droite comme rien gauche, avec un pôle en périphérie occidentale, et d'autre part le reste de la ville, surtout dans la partie sud de la commune.

Caractéristique nationale, le nombre des propriétaires est largement supérieur à celui des locataires, et ce déséquilibre s'est accentué entre 1991 et 2001 à Florence. En effet, pour la décennie, l'évolution de la structure du statut d'occupant se caractérise par un effondrement des locataires de 30 % (- 17 900 locataires), passant de 33 % à 25 % du total des occupants, alors qu'avec une augmentation de presque 4 000 individus, la proportion de propriétaires augmenté de 3,7 %, passant de 58 % à 67 % du total des occupants. A Florence, la crise urbaine et démographique s'est traduite par une perte globale de 10 % d'occupants de logements en dix ans. Avec quatre fois plus de pertes de locataires que de gains de

⁴²³ Rappelons qu'en plus du milieu urbain, en Toscane et dans les régions du Centre de l'Italie, le nombre d'enfants par femme a toujours été modeste, surtout au regard du Mezzogiorno.

propriétaires, l'augmentation de ces derniers est loin d'avoir été suffisante pour représenter une compensation.

L'augmentation du nombre de propriétaires a été spatialement inégale (cf annexe 16.35). Il a augmenté en périphérie, et surtout dans la périphérie occidentale et sa rive gauche (Piombino-Etruria a.e.43, Isolotto Sud a.e.42, Martignano a.e.22, Brozzi a.e.21), conformément à la dynamique d'expansion urbaine. Par contre, il a baissé dans le centre ville (Mercato Centrale a.e.39, Il Prato a.e.40) ainsi que dans les zones péricentrales de la rive droite. Entre 1991 et 2001, la distinction spatiale entre centre et périphérie s'est accentuée.

A quelques exceptions près, l'effondrement du nombre de locataires a été général dans tout l'espace urbain (cf annexe 16.36), mais surtout dans le centre historique (S.Marco a.e.38, Mercato Centrale a.e.39, Il Prato a.e.40, Sta Croce a.e.51). Les effondrements en termes relatifs concernent toutefois des zones éparses, mais plutôt dans l'espace péricentral et dans l'est de la commune. Malgré l'urbanisation de l'extrême périphérie occidentale durant la décennie, le solde des locataires, entre ceux qui partent et ceux qui s'installent, est paradoxalement négatif (sauf à Brozzi-Le Piagge a.e.21).

Le rapport entre le nombre de locataires et celui des propriétaires en 1991 et en 2001 (cf annexe 16.37), se caractérise d'une part par l'importance des premiers par rapport aux seconds, dans le centre historique, rive droite (Sta Croca, a.e.51, Centro a.e.49) comme rive gauche, ainsi que dans les zones d'expansion urbaine de la périphérie occidentale (Firenze Nova a.e.6), et d'autre part par la baisse quasi-générale de ce poids dans l'espace urbain, affectant particulièrement le centre (Sta Croce a.e.51).

Malgré ces évolutions, la densité relative du statut d'occupant montre une permanence de la division spatiale entre d'une part un espace des locataires dans le centre historique et en extrême périphérie occidentale, et d'autre part un espace des propriétaires plus uniforme dans le reste de la ville. On signalera cependant que tout porte à croire que le statut de locataire en centre ville a lieu en logements privés, alors que dans les espaces périphériques où il prédomine, il s'agit de locataires en logements sociaux (Firenze Nova a.e.6, Novoli-Fiat a.e.16, Ponte di Mezzo a.e.15), a fortiori en zone d'expansion urbaine (S. Bartolo a Cintoia a.e.23, Brozzi-Le Piagge a.e.21).

La saignée du statut de locataire ne laisse pas d'interroger. Dans un contexte politique national qui fait la promotion du statut de propriétaire, on peut supposer qu'il y a eu un transfert non négligeable de logements de la location à la propriété, et/ou une augmentation des accédants à la propriété, celle-ci constituant par ailleurs un bien-refuge dans une conjoncture économique fragile. Egalement, il faut garder à l'esprit que les données disponibles sont par définition celles qui sont officielles : la chute des occupants locataires peut aussi représenter un transfert de la sphère de la location formelle à informelle, sans déclaration officielle.

Conclusion

Ce chapitre entend poser la division sociale de l'espace florentin à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e. La méthodologie utilisée – tris à plat, analyse des composantes principales (A.C.P.), classification ascendante hiérarchique (C.A.H.), cartographie – a dû tenir compte à la fois des changements de nomenclature et de découpage statistique territorial, rendant malaisée la fluidité de la lecture diachronique ; parfois aussi, nous ne disposions que des données pour un seul recensement.

La baisse importante et continue du nombre d'habitants résidents est un phénomène majeur qui a des conséquences sur la division sociale de l'espace de Florence, a fortiori son évolution. Elle est socialement sélective, affectant surtout les classes subalternes ainsi que la petite bourgeoisie traditionnelle. L'évolution sociale de Florence se traduit par une désouvriérisation importante en termes absolus, compensée par un embourgeoisement relatif porté surtout par les classes supérieures tertiaires (professions libérales et cadres), présentant par conséquent les traits d'une polarisation sociale en cours.

L'analyse de la distribution spatiale de différentes variables a permis de confirmer la validité de l'articulation entre modèle concentrique et sectoriel. Les typologies spatiales proposées par A.C.P. et C.A.H. ont mis en évidence un certain nombre d'articulations entre variables. La comparaison entre 1991 et 2001 semble établir une segmentation sociale plus nette de l'espace urbain, une division sociale de l'espace plus claire. Sont en opposition le centre ville, le péricentre de la rive droite et les quartiers orientaux d'une part – aux C.S.P. plus aisées, aux niveaux d'études élevés, à la population plus âgée, etc. - et la périphérie occidentale d'autre part, plus populaire et ouvrière, moins diplômée, plus jeune. En l'occurrence, dans un contexte de déclin démographique important, le centre ville confirme ses caractéristiques sociales plus aisées, au détriment d'une mixité sociale qui se réduit.

Dans un contexte de déclin démographique, l'évolution de la division sociale de l'espace florentin soulève la question de la mobilité résidentielle, intra-urbaine ou centrifuge en direction des communes périphériques de Florence, analysées par catégories socio-professionnelles et suivant la condition d'emploi [*condizione professionale*]. Il s'agit malheureusement d'un angle mort dans notre étude⁴²⁴.

⁴²⁴ Rappelons aussi que S. Iommi (2002) ne prend en compte que des caractéristiques démographiques pour analyser la mobilité résidentielle.

Conclusion de la quatrième partie

La ville est un enjeu social. La division sociale de l'espace est la manifestation concrète du partage de l'espace, partage issu de rapports de force, continus ou ponctuels, que l'on rattache en dernière instance aux luttes de classes. Cette partie a pour objet d'analyser la division sociale de l'espace florentin d'après les classes sociales qui structurent la formation sociale, et d'en déterminer les permanences et les évolutions.

L'approche historique, remontant même au bas Moyen Âge, âge d'or de Florence, permet d'évoquer à la fois les continuités, les évolutions et les nouveautés contribuant à la distribution des différentes classes sociales dans la ville. Pour l'époque du capitalisme marchand naissant, deux interprétations sont proposées. Pour résumer, J. Heers (1990) met en avant une division de l'espace basée sur la solidarité de voisinage et le clientélisme, où les "quartiers" mélangent les catégories sociales au bénéfice des "familles" florentines ; sur la base de la révolte populaire des *Ciompi* qui a eu lieu en 1378, A. Stella (1993) évoque par contre une ségrégation sociale importante à l'échelle de la ville, distinguant le centre bourgeois de la périphérie populaire. Cette première approche nous semble intéressante dans la mesure où elle traite de la distribution de classes antagonistes dans l'espace urbain, et notamment de leur interprétation, en l'occurrence à Florence.

L'urbanisation de la seconde moitié du XIX^e siècle a représenté la reprise en main de la ville par la bourgeoisie conquérante. Cette "politique de l'espace" a pris deux orientations. D'une part, il s'agit de la reconquête du centre, et notamment du noyau historique, avec la destruction du quartier populaire du Mercato Vecchio (où se situait dans le passé l'ancien ghetto juif de la ville) et son remplacement par un nouvel urbanisme avec la Piazza della Repubblica (nom actuel), devenu lieu emblématique de la bourgeoisie. Les anciens habitants, progressivement expulsés d'un habitat insalubre, ont dû rejoindre d'autres quartiers pauvres et déjà surpeuplés. D'autre part, avec le déplacement de la capitale de l'Italie à Florence (pour cinq années) et l'influence de l'haussmannisation parisienne et de Vienne, un plan d'urbanisme – dit plan Poggi – est chargé de l'expansion de la ville en dehors des anciens murs (qui sont abattus) et de la construction de ce qui deviendra les quartiers péricentraux de la ville. Ce plan d'urbanisme d'envergure donnera la direction de l'expansion urbaine pour les siècles à venir : l'ouest. À cette époque également, l'espace des classes aisées s'affirme, dans les nouveaux quartiers péricentraux, surtout de l'est, ainsi que sur les collines surplombant la ville, où se trouvent les villas aristocratiques. Florence est aussi devenue un lieu de la "bonne société" européenne : l'immigration du moment est aisée et européenne.

La seconde moitié du XX^e siècle représente la deuxième période d'expansion urbaine de Florence. On peut d'abord distinguer les années 1950 – 1970 pour une urbanisation en tache d'huile en direction des périphéries, surtout la périphérie nord-occidentale (Novoli), et ensuite, après les années 1970, une expansion dans la direction du sud-ouest (Cintoia) doublé d'un « *urbanisme de transformation* » chargé de récupérer les friches industrielles et urbaines

de l'espace bâti existant (Campos Venuti, Oliva, 1993). La programmation urbanistique à Florence se révèle particulièrement difficile pour des raisons institutionnelles : on a l'impression que les plans d'urbanisme ont un train de retard par rapport à une expansion "naturelle" de l'espace urbain. Les travaux de Ricci (1979) sur l'évolution des prix du foncier et de l'immobilier, ont mis en évidence une dynamique à la fois radioconcentrique du centre vers la périphérie, et sectorielle selon les quartiers en fonction des périodes de construction. Avec l'expansion périphérique, la différenciation spatiale entre espaces centraux et périphériques s'affirme, et entre périphérie orientale (plus prisée) et périphérie occidentale (moins côtée). Progressivement à la fin du XX^e siècle, les transformations fonctionnelles de la ville se traduisent par la confirmation tertiaire du centre (impact du tourisme), et la désindustrialisation des quartiers du nord-ouest de la ville, les unités de production se déplaçant vers les communes de la plaine. Des opérations de récupération foncière d'ampleur sont actuellement à l'œuvre à Novoli (ex-F.I.A.T.) et à Castello, indiquant la direction des nouveaux espaces fonctionnels de la ville : le nord-ouest, signalée dès la fin du XIX^e siècle. L'urbanisation de Florence évolue ainsi à la fois suivant des phases de mutations (désindustrialisation, tertiarisation) et en fonction de permanences (la conquête fonctionnelle du nord-ouest). L'ouest de la ville, objet des majeures transformations urbaines, et aussi l'espace des quartiers populaires, voire des quartiers de relégation comme Le Piagge, le plus lointain du centre ville. Les témoignages effectués dans les *Case del Popolo* rapportent l'histoire sociale de ces quartiers et des évolutions y ayant cours.

La situation de Florence sur le plan démographique, urbain, économique et social, ne peut être discutée sans faire référence à une échelle plus petite, celle de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia. Après le pic mis en évidence par le recensement de 1971, Florence perd des habitants, à la fois en raison du vieillissement de sa population, et de son solde migratoire négatif dans le cadre d'une dynamique de péri-urbanisation de plus en plus large. L'étude de la mobilité résidentielle à Florence dans les années 1990, effectuée par S. Iommi (2002), a mis en évidence un rapport positif pour la ville-centre à propos des flux lointains et les jeunes, et négatif pour les flux de proximité et de personnes âgées. De plus, le centre est la porte d'entrée principale de la ville, surtout pour les flux lointains, tandis que les quartiers occidentaux entretiennent plus de relations avec les communes environnantes. L'analyse de S. Iommi étudie le rapport entre la mobilité résidentielle et la structure par âge des populations en mouvement ; un examen suivant les compositions sociales serait à notre avis très enrichissant. A propos de la division sociale de l'espace dans les communes de l'aire Fi-Po-Pt, si l'analyse identifie distinctement les aires sociales des trois villes, elle distingue aussi les communes occidentales de Florence, où sont sur-représentés les salariés, des communes orientales plus aisées. Cette division sociale de l'espace propose-t-elle une continuité spatiale avec la division sociale intra-urbaine de Florence ?

L'étude de la division sociale de l'espace florentin de la fin du XX^e siècle (recensements de 1981, 1991 et 2001) a présenté nombre de difficultés, en raison à la fois des changements de nomenclatures des C.S.P., avec par exemple une grande catégorie hétérogène des "salariés" en 2001 qui lisse les différences sociales, et d'autre part des changements de

découpage communal (quatorze “vieux” quartiers, cinq *Quartieri*, 72 “aires élémentaires”). De tels écueils méthodologiques, embarrassant pour les analyses diachroniques, ne nous permettent que de présenter des hypothèses d’évolutions de distributions sociales. Il faut aussi considérer que la commune de Florence est particulièrement étendue (comme c’est généralement le cas en Toscane), et comprend diverses formes d’occupation de l’espace, dont une zone collinaire importante, au sud et au nord. Avant tout, il convient de tenir compte du caractère structurel de la dépopulation importante du nombre d’habitants officiels dans la commune de Florence, qui se prolonge de 1981 à 2001, et qui finit par toucher la plus grande partie des C.S.P. en 2001 ; au début, la sélectivité sociale de cette dépopulation est classique - catégories aisées/populaires avec pour résultat une désouvriérisation importante – puis plus générale. Cette “saignée” concerne toute la ville, le centre en priorité, mais par l’extrémité ouest en raison de sa qualité de front d’expansion urbaine. Ce phénomène repose sur la crise démographique, observée par l’augmentation des retraités, et sur la périurbanisation (à propos de laquelle nous ne disposons pas d’informations mobilisant les C.S.P.).

De 1981 à 2001, il ressort que la division sociale de l’espace florentin obéit à la fois au modèle radioconcentrique de l’opposition centre/périphérie et au modèle sectoriel distinguant les quartiers occidentaux et orientaux. Elle identifie globalement 1) deux tiers de la commune - le centre ville et l’est – où la morphologie sociale est plus aisée, plus diplômée, plus âgée, plus retraitée, et 2) un tiers occidental de la commune de Florence qui est plus populaire, moins diplômé, plus jeune, avec plus d’actifs. En outre, cette structuration sociale de l’espace de Florence est en continuité avec les profils sociaux des communes contigües. Les découpages intra-urbains ne permettent pas forcément d’affirmer nettement des phénomènes ; par exemple, les 72 “aires élémentaires” mettent en évidence l’extrémité ouest de la périphérie, faisant ressortir, par les typologies utilisées, des zones de mixité à telle ou telle dominante sociale (employés, travailleurs indépendants). La ségrégation sociale concerne plus les catégories aisées, surtout les professions libérales voire les cadres, qui se concentrent surtout dans le centre et les quartiers péricentraux et orientaux, que les catégories populaires qui sont plus diffuses dans la ville. À ce titre, on peut dire que dans les années 1990 la polarisation sociale entre catégories aisées et populaires s’est accentuée par rapport à la décennie précédente en raison de l’augmentation des premières dans le centre et les collines, et de la baisse généralisée des secondes. Par contre, la présence diffuse de la petite bourgeoisie traditionnelle et des employés stabilise les changements socio-spatiaux. L’hypothèse de la *gentrification* (sans mutation urbanistique connue) est confirmée d’abord pour ce qui concerne les zones déjà bourgeoises de la ville – centre, péricentre nord, collines – à partir desquelles elles s’étendent par proximité ; le détail du centre historique souligne cependant que la dépopulation peut aussi y concerner les catégories aisées, comme dans l’“aire élémentaire” du Mercato Centrale dont la connaissance nous fait souligner la dégradation du bâti et une présence immigrée de plus en plus importante (logements, commerces, *phone centers*). L’évolution de la division sociale de l’espace florentin à la fin du siècle met en évidence des contrastes socio-spatiaux plus clairs. À titre d’illustration, la distribution des détenteurs de diplômes selon leur niveau met en évidence une évolution nette de dichotomie spatiale entre le centre-est plus diplômé et une périphérie occidentale qui l’est

moins, alors que la tendance lourde est à une élévation du niveau d'études général (Pescarolo, Tronu, 2000).

PARTIE V

-

IMMIGRATION ET DIVISION DE L'ESPACE A FLORENCE

L'objectif de cette partie correspond en quelque sorte au cœur de notre sujet, à savoir la distribution spatiale des populations immigrées dans une ville italienne, Florence. Il s'agit de voir la correspondance entre de nouvelles populations, "porteuses" d'une autre formation sociale, et la formation sociale hôte. L'objectif est de vérifier l'hypothèse de l'orientation de la distribution spatiale des populations immigrées suivant la division sociale de l'espace au sein de l'espace urbain étudié.

Tout d'abord, le chapitre 17 entend analyser la distribution de la population étrangère dans l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia. L'aire urbaine concentre en effet une part importante de l'immigration à l'échelle de la région. Elle représente aussi le cœur économique de la Toscane, avec Florence et Prato. En tant que centre urbain majeur, Florence est un creuset migratoire.

Le chapitre 18 propose d'analyser la répartition de la population étrangère au sein de l'espace intra-urbain de Florence. Ici encore, nous avons été confronté à l'évolution du découpage communal, des quatorze "vieux" quartiers aux cinq *Quartieri* et aux 72 "aires élémentaires" (pour lequel nous avons malheureusement peu d'informations). Quand cela était possible, nous avons tenu compte de la distinction entre "immigrés" provenant des pays "pauvres" et des "étrangers" venant des pays "riches", en raison des différences multiples entre ces populations, notamment leur distribution dans les quartiers de Florence. Cette division spatiale s'étend aussi dans les communes périphériques de Florence, selon la division fonctionnelle et sociale de cette échelle.

Le chapitre 19 présente les résultats d'une enquête effectuée sur un marché touristique du centre de Florence, le Marché San Lorenzo. L'étude de cet espace de travail cosmopolite entend présenter les caractéristiques et les rapports de travail de populations immigrées comme italiennes, dans le secteur de la vente au détail, qui correspond à une activité développée dans le modèle d'insertion professionnelle de l'économie urbaine de M. Ambrosini. Il s'agit notamment de voir les relations entre le statut des individus sur le Marché et le système migratoire auxquels ils appartiennent.

Chapitre 17 : Les immigrés dans l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia

L'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia (Fi-Po-Pt) est un espace digne d'intérêt pour traiter la structuration spatiale de l'immigration, en raison de la forte proportion d'immigrés qui y résident : elle concentre à elle seule près du tiers de l'immigration régionale. Étudier l'immigration dans l'aire urbaine, c'est mettre en évidence la corrélation entre la concentration migratoire et le niveau de développement économique de cet espace qui comprend les deux plus grandes villes de Toscane, Florence et Prato. Il s'agira de voir le poids migratoire de Florence au sein de l'aire urbaine, et notamment vis-à-vis de Prato. Comment les différentes communautés étrangères se distribuent-elles à cette échelle ? Pour lesquels d'entre ces groupes la centralité de Florence est-elle confirmée ? Y a-t-il une segmentation spatiale de la distribution des immigrés à l'intérieur de l'aire urbaine ?

I) La population étrangère dans l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia

1) La place centrale de l'aire urbaine

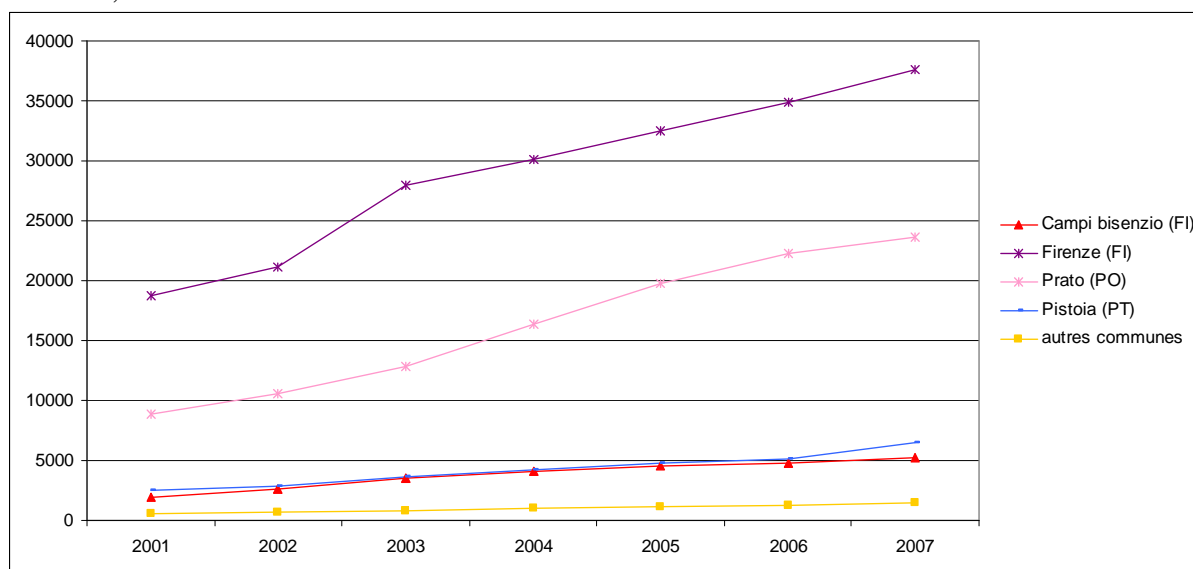
Avec un peu plus d'un tiers de la population étrangère (37 % en 2001, 34 % en 2007), l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia (Fi-Po-Pt) représente l'espace où se concentrent principalement les populations immigrées de la Toscane (cf annexe 17.1). L'augmentation de la population étrangère résidente dans l'aire urbaine Fi-Po-Pt a suivi la même dynamique que celle de l'ensemble de la région. La tendance la plus récente montre cependant que la population étrangère augmente moins vite dans l'aire urbaine que dans la région considérée dans son ensemble⁴²⁵.

⁴²⁵ En outre, les afflux plus importants entre 2002 et 2004 s'expliquent par l'émergence des étrangers dont le séjour n'était pas officiellement autorisé, à l'issue de la régularisation [*sanatoria*] de la loi Bossi-Fini.

2) La population étrangère résidente dans les communes de l'aire urbaine

Logiquement, la distribution de la population étrangère résidente dans l'aire urbaine tient compte des différences entre communes urbaines, péri-urbaines et celles qui sont plus rurales (cf figure 17.1, carte 17.1 et annexe 17.2). Elle est plus importante dans les villes : Florence compte ainsi 18 700 étrangers résidents en 2001 et 37 600 en 2007, suivie de Prato (8 900 et 23 700) et de Pistoia (2 500 et 6 500) ; les autres communes comptent moins de 2 000 étrangers résidents en 2001 et moins de 5 500 en 2007. Le poids du chef-lieu régional en termes de population étrangère résidente est en effet écrasant, avec 46 % en 2001 sur le total de l'aire urbaine et 40 % en 2007 (22 % et 25 % pour Prato, et 6 et 7 % pour Pistoia).

Figure 17.1 : La population étrangère résidente des principales communes de l'aire urbaine Fi-Po-Pt, de 2001 à 2007

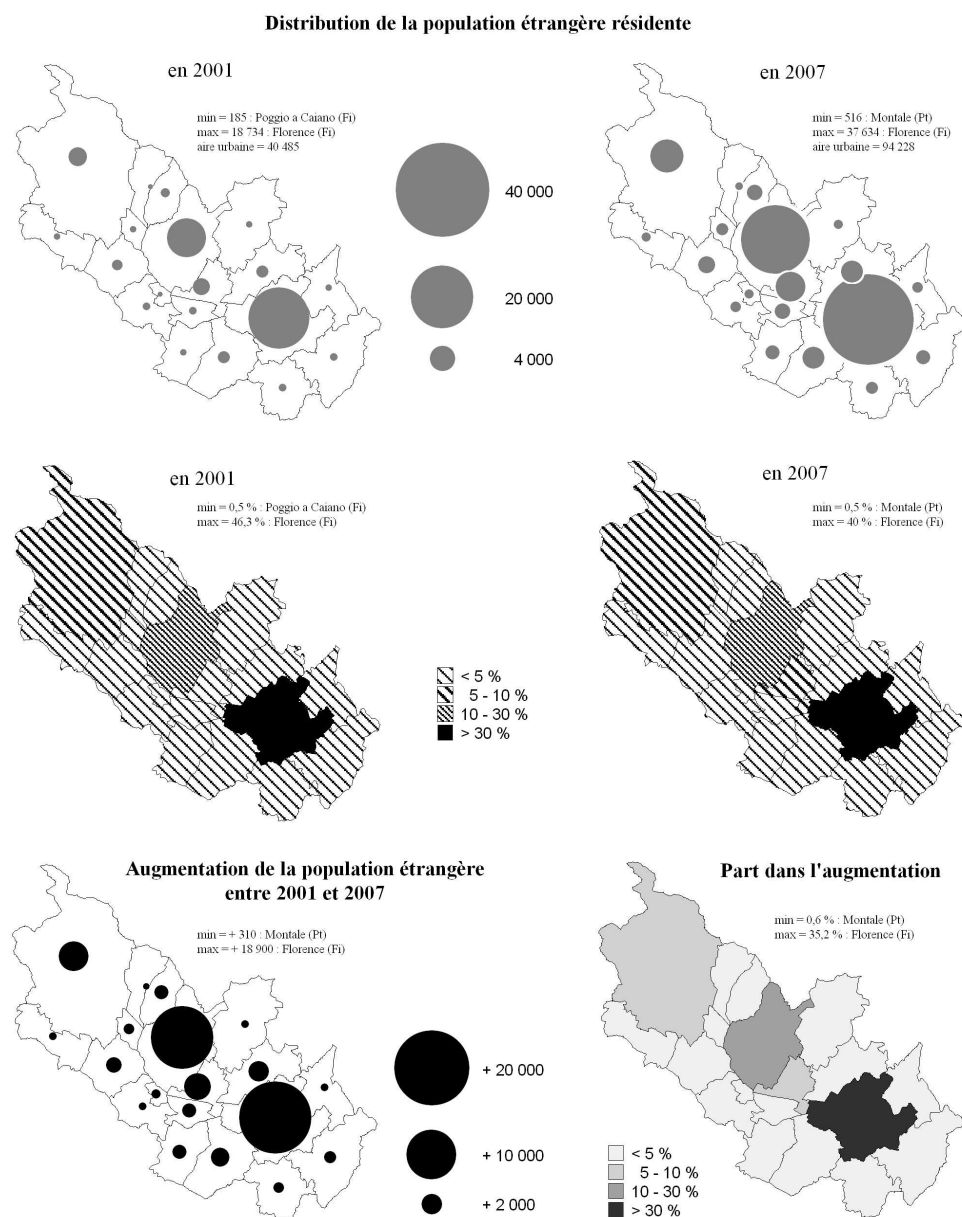


source : <http://demo.istat.it>

Entre 2001 et 2007, l'augmentation de la population étrangère résidente a été importante pour toutes les communes de l'aire urbaine, en terme numérique pour les villes - + 19 000 pour Florence, + 15 000 pour Prato - et en termes relatifs même pour les communes les plus modestes : le plus souvent, la population étrangère résidente a plus que doublé entre ces deux dates. D'une année à l'autre, l'afflux d'étrangers - ou plus exactement l'augmentation des inscriptions sur les registres d'état civil des mairies - a subi parfois de fortes variations à la fois suivant les communes et suivant les périodes. L'augmentation annuelle évaluée en pourcentages permet de distinguer trois périodes (annexe 17.3) :

- 2002 - 2004 : une forte augmentation relative de population étrangère ;
- 2004 - 2006 : période de basses eaux en terme d'augmentation ;
- 2006 - 2007 : reprise de l'augmentation, mais plus modestement qu'auparavant.

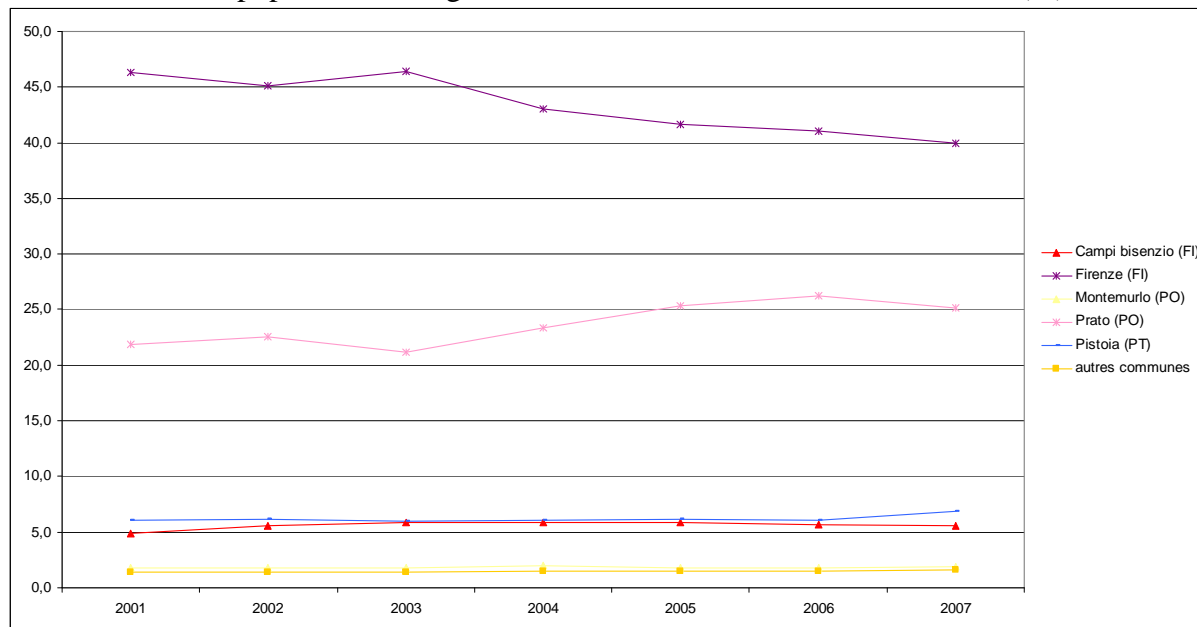
Carte 17.1 : La population étrangère résidente dans les communes de l'aire urbaine Fi-Po-Pt en 2001 et en 2007



Les augmentations subites de résidents étrangers ne correspondent pas tant à la mesure du processus migratoire qu'à l' "émersion" d'étrangers par les lois de régularisation. Une analyse en fonction des permis de séjour – même si ce ne sera pas à l'échelle des communes mais de la province – montrerait également la corrélation entre les flux enregistrés et les lois relatives à l'immigration.

Pour la période considérée, le poids de Florence dans la population étrangère résidente totale de l'aire urbaine a diminué de manière régulière, passant de 46 % en 2001 à 40 % en 2007, alors que le poids de Prato s'affirme, passant de 22 à 25 % :

Figure 17.2 : Evolution de la part de la population étrangère résidente des principales communes, sur la population étrangère totale de l'aire urbaine, de 2001 à 2007 (%)



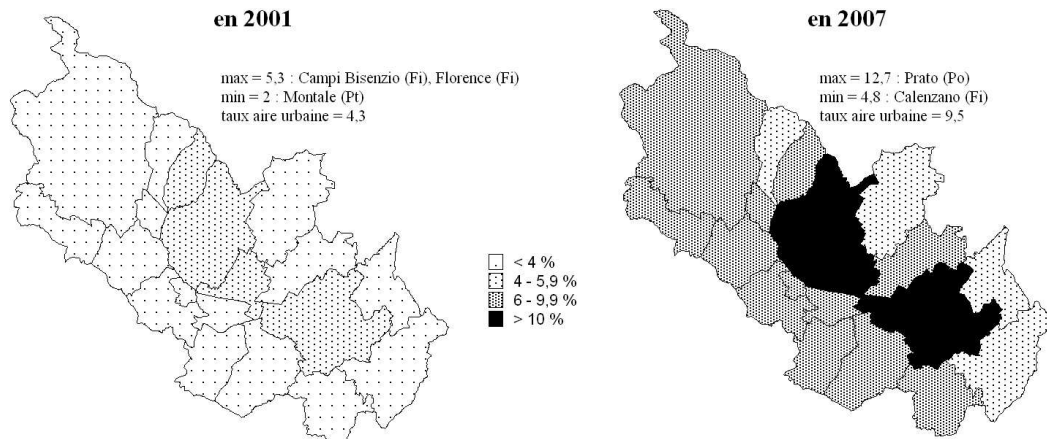
source : <http://demo.istat.it>

En outre, Florence, Prato et dans une moindre mesure Campi Bisenzio (FI), se caractérisent par une sur-représentation de leur population étrangère résidente par rapport à la distribution de la population totale dans l'aire urbaine. Ce différentiel s'est toutefois atténué pour Florence entre 2001 et 2007, du fait de la baisse du poids relatif que représentent les étrangers.

3) Le taux d'étrangers résidents dans les communes de l'aire urbaine

En 2001, l'aire urbaine Fi-Po-Pt compte 4,3 étrangers résidents pour 100 habitants, et 9,5 à la fin de l'année 2007. Les communes ayant un taux d'immigrés supérieur à celui de l'aire urbaine sont Florence (5,3 % et 10,3 %) et Prato (5,1 % et 12,7 %), ainsi que trois petites communes telles que Campi Bisenzio (5,3 % et 12,6 %), Montemurlo et Signa dans les dernières années. La géographie des communes en fonction de leur taux d'immigrés (cf carte 17.2 et annexe 17.4) montre que d'une part l'augmentation générale de ces taux a eu lieu pour la totalité des communes, et d'autre part que cette augmentation a été particulièrement forte pour Prato et pour Campi Bisenzio (commune entre Prato et Florence).

Carte 17.2 : Le taux d'immigrés dans les communes de l'aire urbaine Fi-Po-Pt



4) Les villes et la population étrangère résidente

En ces années 2000, les trois quarts de la population étrangère résidente de l'aire urbaine sont localisés dans les trois villes : Florence, Prato et Pistoia. Cela représente le quart de la population étrangère de la Toscane. Le profil des trois villes de l'aire urbaine – Florence, Prato et Pistoia – se caractérise par :

- une augmentation du nombre d'étrangers résidents ;
- le poids important de Florence (46 % en 2001, 40 % en 2007), bien qu'en baisse ; à l'échelle de la région, la capitale regroupe 17 % des étrangers résidents en 2001 et 13,7 % en 2007 ;
- l'augmentation du poids de Prato, et, dans une bien moindre mesure, de Pistoia.

Les seize petites communes de l'aire urbaine ne rassemblent que le quart de la population étrangère résidente, mais ce poids augmente légèrement de 26 % en 2001 à 28 % en 2007.

La structure de la distribution de la population étrangère résidente dans l'aire urbaine devra tenir compte, d'une part de la centralité de Florence en tant que pôle d'attraction, et d'autre part d'un processus de diffusion de la population étrangère au bénéfice des autres communes, en premier lieu de la deuxième ville de l'aire urbaine, Prato.

II) La distribution des différentes communautés étrangères dans les communes

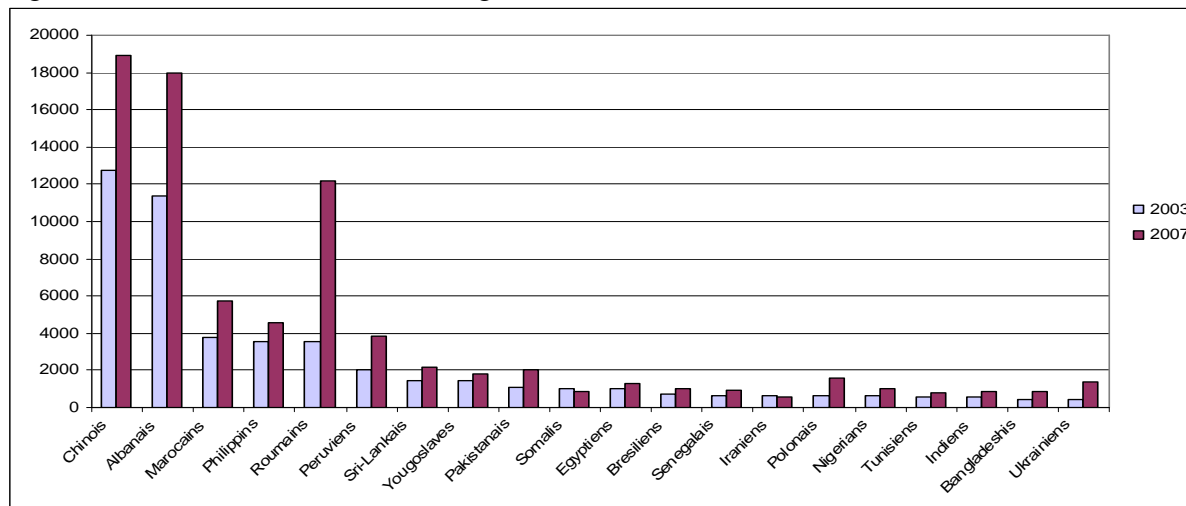
Les informations sur les groupes étrangers à l'échelle des communes ne sont disponibles sur le site de l'ISTAT – <http://demo.istat.it> – qu'à partir de 2003 (31 décembre). Les vingt communautés étrangères sélectionnées représentent 80% de l'ensemble des étrangers résidents en 2003 et 85 % en 2007.

1) Les communautés étrangères dans l'aire urbaine

L'aire urbaine Fi-Po-Pt se caractérise par une grande diversité des communautés étrangères résidentes (cf figures 17.3 et 17.4, annexe 17.5). Si les trois communautés les plus importantes en 2007 (Chinois, Albanais et Roumains), et les quatre premières en 2003, représentent la moitié des étrangers de l'aire urbaine, le groupe le plus important ne représentera que le cinquième de l'ensemble des étrangers résidents. Il n'y a donc pas de sur-représentation excessive d'un groupe étranger par rapport aux autres, l'éclectisme migratoire est ce qui traduit la situation d'accueil de l'aire urbaine.

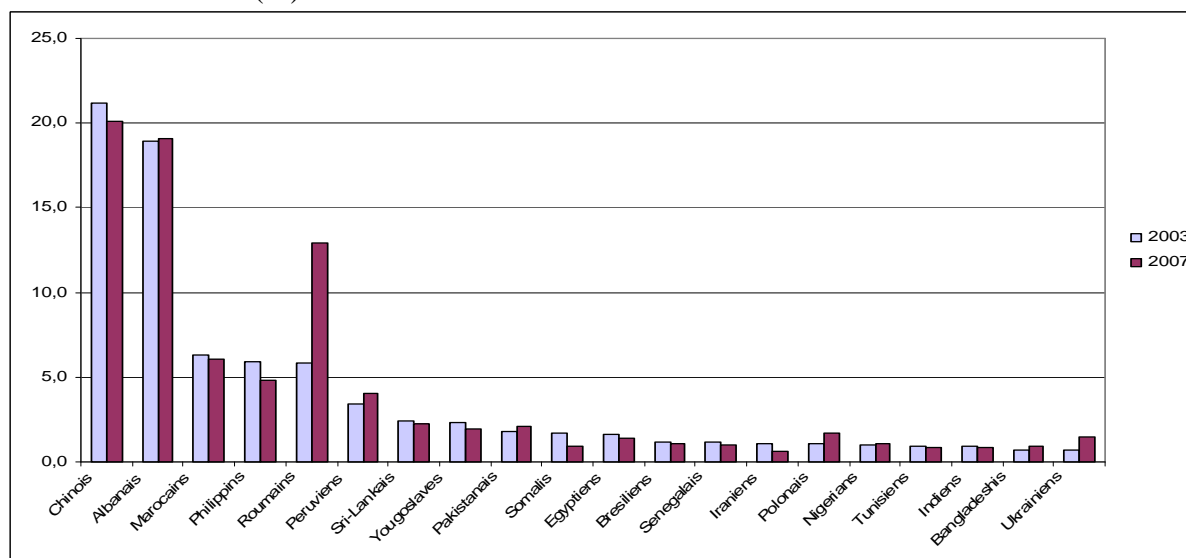
En 2003 comme en 2007, les Chinois représentent la première des communautés étrangères de l'aire urbaine ; entre ces deux dates, leur présence a presque doublé (+ 48 %). La deuxième communauté, les Albanais, a également fortement augmenté, passant de 11 400 à 18 000 résidents (+ 58 %). Les Roumains sont devenus la troisième communauté de l'aire urbaine en 2007 : cet effectif a été multiplié par 3,5, passant de 3 500 à 12 200 résidents en l'espace de quatre ans, ce qui représente un poids plus important – de 6 à 13 % - de ce groupe dans la population étrangère totale de l'aire urbaine ; il s'agit du plus important apport de population étrangère observé, en concordance avec l'afflux de cette communauté en Toscane et en Italie au cours des années 2000, suite à l'abolition des visas en 2002 pour les migrants en provenance de Roumanie. A l'exception des Somaliens et des Iraniens qui ont respectivement un effectif inférieur à mille résidents, tous les groupes nationaux présentent une croissance numérique. En dehors des Roumains, il faut noter que des groupes moins importants, provenant du sous-continent indien (Bangladeshis et Pakistanais) et d'Europe orientale (Polonais et Ukrainiens), ont doublé (ou sont proches de le faire) leur population en quatre années. A noter que parmi les sept premiers groupes d'étrangers résidents dans l'aire urbaine se trouvent les Philippins, les Péruviens et les Sri-Lankais, qui ont la particularité reconnue de se concentrer dans les grandes villes en raison de leur spécialisation professionnelle (travail domestique et gardes-malades).

Figure 17.3 : Les communautés étrangères dans l'aire urbaine en 2003 et en 2007



source : <http://demo.istat.it>

Figure 17.4 : Le poids des différentes communautés étrangères résidentes dans l'aire urbaine en 2003 et en 2007 (%)



source : <http://demo.istat.it>

2) La distribution des différentes communautés étrangères dans les communes

La distribution des trois premières communautés étrangères qui résident dans les dix-neuf communes de l'aire urbaine, met tout d'abord en évidence le faible nombre de groupes étrangers en tant que première communauté et leur plus grand nombre au fur et à mesure de la descente dans la hiérarchie (cf carte 17.3, annexes 17.6 et 17.7). De plus, ce sont le plus souvent les Albanais et les Chinois qui sont les plus nombreux dans les communes, mais l'évolution de l'immigration montre la présence croissante des Roumains, au détriment des communautés d'installation plus ancienne (Albanais, Marocains).

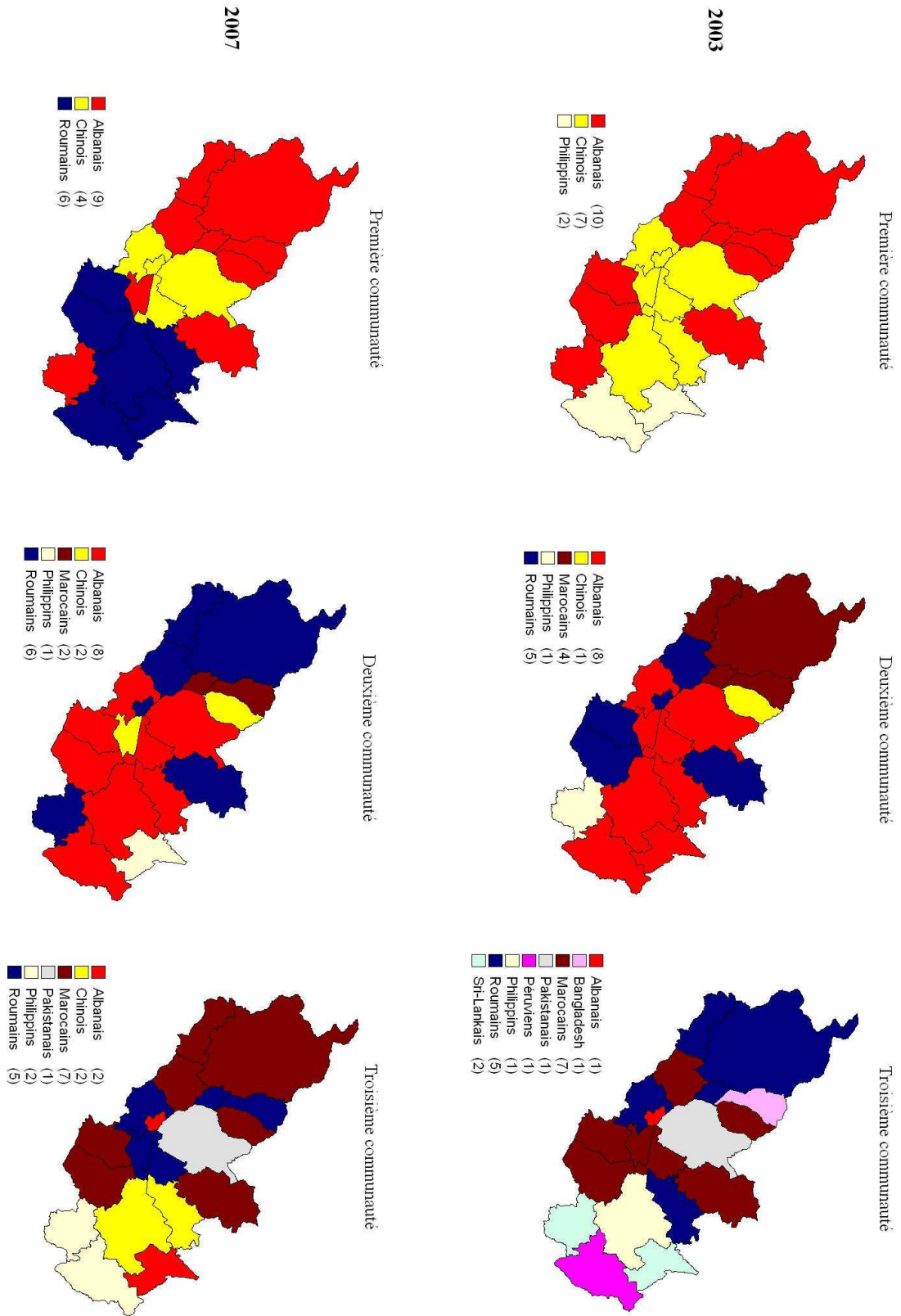
Nous proposons de traiter la distribution territoriale de chacune des vingt premières communautés étrangères résidentes (hors OCDE), suivant :

- le nombre de résidents du groupe considéré en 2003 et en 2007 ;
- l'évolution de ce nombre entre les deux années ;
- la part (en %), dans la commune considérée, dans l'augmentation (ou la baisse, pour les Somaliens et les Iraniens) de l'effectif du groupe considéré entre 2003 et 2007 ;
- le rapport (en %) entre la population du groupe considéré dans chacune des communes et la population totale de ce groupe dans l'aire urbaine, en 2003 et en 2007 (distribution relative) ;
- le rapport entre le poids du groupe considéré dans chacune des communes et le poids du même groupe dans l'aire urbaine, en 2003 et en 2007 (concentration relative) ; un rapport inférieur à 1 indique une sous-représentation du groupe dans la commune considérée par rapport à son poids dans l'aire urbaine, un rapport supérieur à 1 signifiant une sur-représentation.

Comme nous l'avons vu, c'est dans les communes de Florence et de Prato que se trouvent les communautés étrangères les plus importantes. En 2003, les groupes les plus nombreux résidant dans une commune sont les Chinois de Prato (5 124) et de Florence (3 893), suivis des Albanais de Florence (2 970) et de Prato (2 497), puis des Chinois de Campi Bisenzio (2 091). En 2007, l'immigration croissante a fait augmenter les effectifs : par exemple, les Chinois de Prato ont vu leur nombre multiplié par deux – ce qui correspond à la plus forte augmentation numérique toute commune confondue - et leur poids passer de 40 à 44 % dans la commune ; les Roumains sont devenus la première communauté en 2007 à Florence (4 789).

Les plus grosses proportions d'une communauté étrangère dans une commune concernent la province de Pistoia, à l'ouest de l'aire urbaine – avec les Albanais qui représentent plus de 60 % des étrangers résidents en 2003 comme en 2007 à Agliana et Serravalle Pistoiese - tandis que les communes de la province de Florence présentent des poids de la première communauté par rapport au total des étrangers de la commune moins élevés (à l'exception de Campi Bisenzio). Cette différenciation spatiale entre les communes de l'aire urbaine permet d'émettre l'hypothèse d'une plus grande diversité et d'un moins grand déséquilibre numérique entre communautés étrangères au fur et à mesure qu'on s'approche de Florence, le centre de l'aire urbaine.

Carte 17.3 : Distribution des trois premières communautés étrangères résidentes dans les communes de l'aire urbaine Fi-Po-Pt, en 2003 et en 2007 (31 déc.)



La distribution territoriale des différentes communautés étrangères résidentes met en évidence une structure de répartition en fonction de la place de Florence en tant que lieu privilégié d'installation des groupes nationaux. La typologie mise en évidence à l'échelle de l'aire urbaine montre avant tout la suprématie de la capitale régionale, et le rôle secondaire de Prato, la deuxième ville de l'aire urbaine. Des différences par rapport à ce schéma apparaissent pour quelques groupes. Les premiers types de distribution sont basés sur le rôle prépondérant de Florence en tant que place centrale :

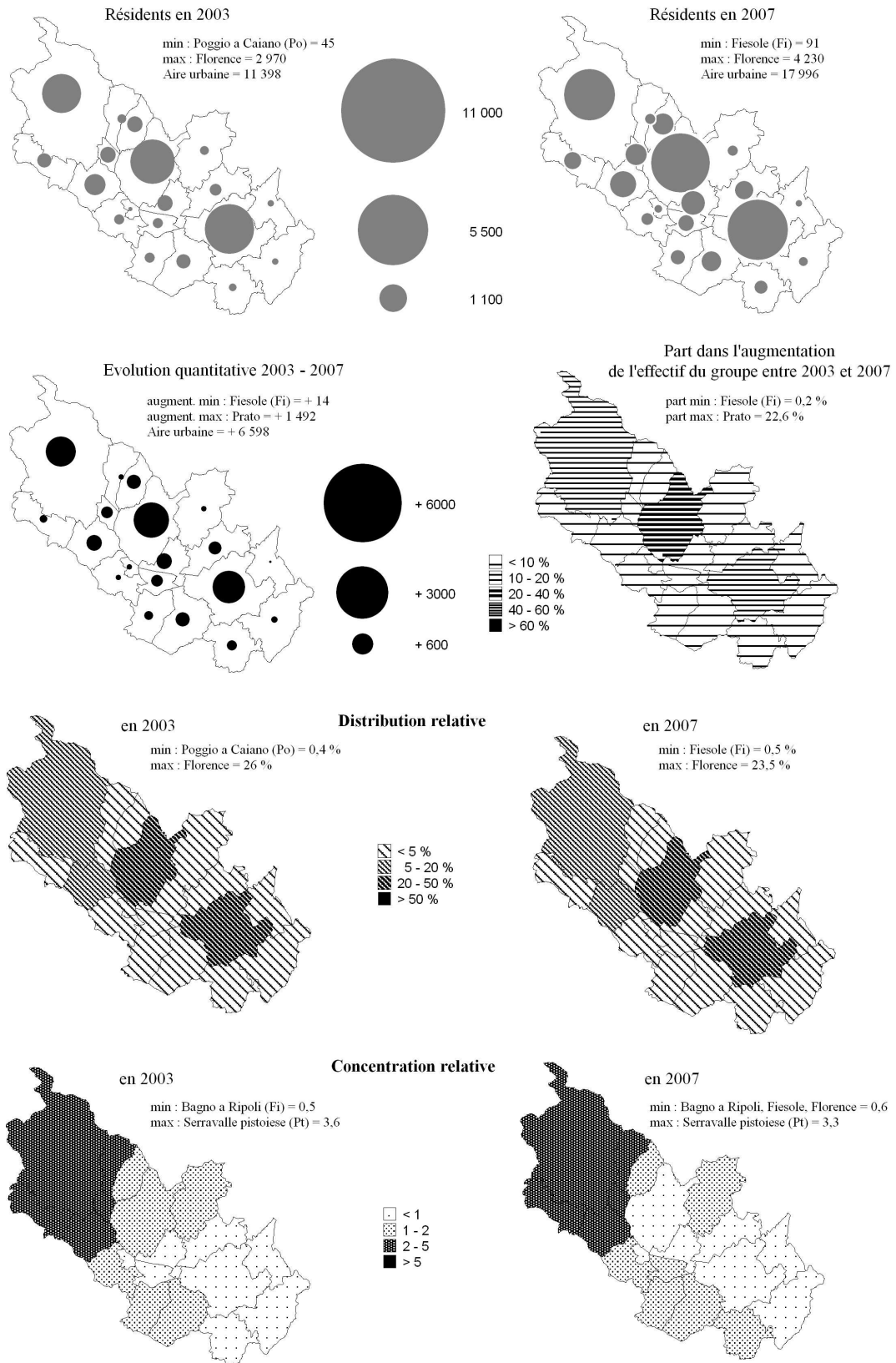
Type 1 : suprématie légère et moyenne de Florence, avec Prato en deuxième position.

Cette distribution concerne les groupes les plus nombreux, tant d'immigration plus traditionnelle comme les Albanais et les Marocains que récente comme les Roumains.

Deuxième communauté de l'aire urbaine, les **Albanais** sont avant tout résidents des villes (carte 17.4) : ils sont d'abord présents à Florence (2 970 en 2003 et 4 230 en 2007), puis à Prato (2 497 et 3 989) et à Pistoia (1 937 et 3 067), aucune autre commune ne dépassant les 400 Albanais en 2003 ni les 1 100 en 2007 ; 60 % de l'afflux des Albanais a concerné dans l'ordre décroissant Prato (22,5 %), Florence (19 %) puis Pistoia (17 %). A noter que la part florentine des Albanais, ville où ils sont pourtant plus nombreux qu'ailleurs, est passée de 26 à 23,5 % entre les deux dates au bénéfice des petites communes. L'immigration récente et importante des Albanais (avant celle des Roumains) les a fait rester la première communauté étrangère dans de nombreuses communes, surtout celles de Pistoia dans la partie nord-ouest de l'aire urbaine, et deuxième communauté dans le reste de l'aire. L'évolution de la concentration relative des Albanais dans les communes de l'aire urbaine subodore un processus de diffusion de ce groupe national au profit des communes de la périphérie florentine.

Communauté dont l'immigration est plus ancienne, les **Marocains** sont le plus souvent détrônés par l'afflux des Roumains (annexe 17.8). Leur présence la plus importante se situe dans les communes du nord-ouest et du centre de l'aire urbaine (provinces de Pistoia et de Prato). Leur présence la plus importante est pourtant à Florence, en 2003 (1 202) comme en 2007 (1 653), suivie de Prato (839 et 1 365) et de Pistoia ; l'augmentation de leur effectif a été plus important à Prato (27 %) que pour le chef-lieu régional (23 %). La part des Marocains s'est réduite à Florence, passant de 31,6 % en 2003 à 29 % en 2007, au bénéfice d'autres communes, comme Prato (de 22 à 24 %). Le contraste de leur concentration relative entre l'ouest et l'est de l'aire urbaine tend à s'atténuer, également dans un processus de diffusion.

Carte 17.4 : La distribution territoriale des Albanais dans l'aire urbaine en 2003 et 2007



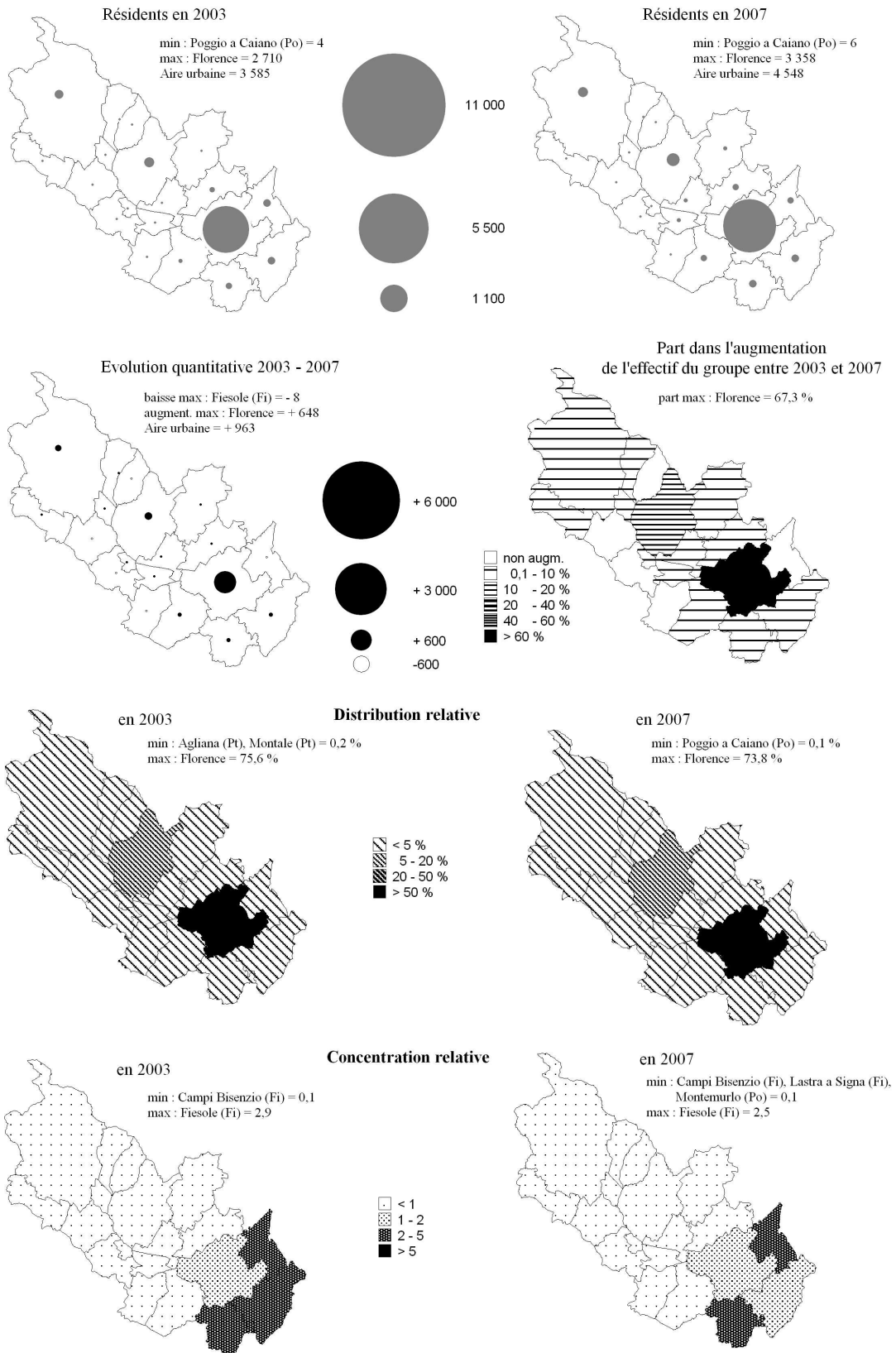
L'afflux important et plus récent des **Roumains** les a fait devenir la troisième communauté étrangère de l'aire urbaine en 2007 (annexe 17.9). Cette année-là, ils représentent la première communauté dans de nombreuses communes de la province de Florence, dans le tiers oriental de l'aire urbaine. Les Roumains ont fourni la deuxième plus forte augmentation de résidents de l'aire urbaine entre 2003 et 2007, à Florence (+3 180, soit 37 % de l'augmentation de l'effectif du groupe), après celle des Chinois à Prato ; leur effectif a aussi particulièrement augmenté à Prato (+ 1 235). C'est à Florence que leur présence est la plus importante : 45,6 % en 2003 et 39,3 % en 2007 y sont concentrés, l'atténuation entre les deux dates se réalisant au bénéfice des petites communes. Dans toutes les communes, c'est la communauté qui présente les plus forts taux de croissance (avec les Polonais et les Ukrainiens) ; bien qu'encore concentrée sur Florence, la distribution spatiale des Roumains fait l'objet d'un processus de diffusion plutôt homogène vers les autres communes de l'aire urbaine, la situation des petites communes présentant d'ailleurs une sur-représentation de ce groupe.

Entre 2003 et 2007, le nombre de **Polonais** dans l'aire urbaine a été multiplié par 2,5, passant de 637 à 1 578 personnes (annexe 17.19). En 2003, 40,5 % (258) des Polonais sont regroupés à Florence pour 22,5 % (144) d'entre eux à Prato, et, en 2007, c'est 37 % (584) pour 20 % (315). L'augmentation de l'effectif de ce groupe a concerné Florence à hauteur de 34,5 %, et Prato à 18 %.

Type 2 : concentration importante sur Florence, avec Prato en rôle mineur. Ce type de distribution, avec une présence des communautés étrangères à Florence comprise entre 60 et 80 %, comprend le plus grand nombre de groupes nationaux. On y retrouve les "communautés urbaines" – Philippins, Péruviens, Sri-Lankais – dont la spécialisation professionnelle (travail domestique, gardes-malades) justifie leur localisation dans les grandes villes, mais aussi un éclectisme de communautés pour lesquelles Florence est un pôle attractif.

Quatrième communauté en 2003 puis cinquième en 2007, le nombre de **Philippins** a pourtant augmenté de presque un millier de personnes en quatre ans. La présence philippine est avant tout florentine (carte 17.5) : le chef-lieu concentre 76 % (2 710) en 2003 puis 74 % (3 358) de la communauté de l'aire urbaine en 2007, et l'augmentation de l'effectif dans l'aire urbaine s'est concentrée à 67 % sur le chef-lieu régional (la deuxième commune, Prato, ne regroupe que 6,4 % et 5,4 % de la communauté). Outre la ville de Florence, la communauté philippine est sur-représentée dans les communes de sa périphérie orientale : en 2003, les Philippins représentent la première communauté étrangère de Fiesole et de Bagno a Ripoli, la deuxième à Impruneta (et la troisième à Florence), et en 2007 les mêmes petites communes comprennent aussi les Philippins en tant que deuxième ou troisième groupe étranger le plus présent.

Cartes 17.5 : La distribution territoriale des Philippins dans l'aire urbaine en 2003 et 2007



De la même façon, la distribution des **Péruviens** dans l'aire urbaine est aussi concentrée sur Florence (annexe 17.10) : le chef-lieu régional compte 75 % (1 535) en 2003 et 74 % (2 828) en 2007 des Péruviens de l'aire urbaine, et 73 % de l'augmentation d'effectif entre les deux années – environ 1 800 personnes - s'y est concentrée. Prato comprend seulement 6,4 % (130) en 2003 et 5,2 % (198) des Péruviens en 2007. La présence des Péruviens est sur-représentée dans les communes de la périphérie orientale de la capitale régionale : représentant 7 % (63) des étrangers de la commune, ils étaient la troisième communauté la plus importante de Bagno a Ripoli (Fi) en 2003.

La troisième "communauté urbaine" de l'aire urbaine, les **Sri-Lankais**, présentent logiquement les mêmes caractéristiques que les deux précédentes (annexe 17.11). En 2003 (1 011) comme en 2007 (1 497), près de 70 % des Sri-Lankais se regroupent en effet dans la capitale régionale, et 70 % de l'augmentation d'effectif entre les deux années s'est également concentré sur Florence. Prato, la deuxième commune par le nombre de Sri-Lankais, ne comprend que 9,6 % (139) d'entre eux en 2003 et 8,4 % (180) en 2007 (et seulement 6 % de l'augmentation de l'effectif sri-lankais de l'aire urbaine). Les Sri-Lankais sont trois fois plus représentés que ne le sont les autres groupes dans la commune d'Impruneta (Fi) en 2003, et dans la commune de Fiesole (Fi) en 2007 : comme pour les autres "communautés urbaines", la demie-couronne orientale de Florence représente le territoire de localisation privilégié de ce groupe.

Les **Somaliens** sont une des rares communautés étrangères dont l'effectif a chuté, passant de 1 012 à 885 personnes (- 13 %) entre 2003 et 2007 (annexe 17.14). Leur situation est particulière car il s'agit surtout de réfugiés humanitaires, dont la présence dépend surtout de vicissitudes administratives et de la politique internationale de l'Etat italien. Cette particularité justifie leur regroupement et leur sur-représentation sur la capitale régionale : 79 % (803) en 2003 et 78 % (688) d'entre eux en 2007, résident à Florence, où s'est d'ailleurs déroulé 90 % de la perte d'effectif de Somaliens de l'aire urbaine. Prato est la deuxième commune par nombre de Somaliens : 8,5 % en 2003 et 10 % d'entre eux y résident en 2007.

La résidence des **Brésiliens** est également centrée sur Florence, qui regroupe 68 % (490) en 2003 et 63,5 % (647) des membres de ce groupe national en 2007, et où s'est réalisé 52 % de l'augmentation de leur effectif (annexe 17.16). La baisse de la part relative de Brésiliens à Florence a eu lieu surtout au profit des petites communes comme Scandicci (Fi) et Sesto Fiorentino (Fi) à la périphérie occidentale de Florence, mais pas de Prato, la deuxième ville comptant le plus de Brésiliens, avec 12 % en 2003 et 11 % de ce groupe en 2007.

La distribution territoriale des **Sénégalais** – 1 % de la population étrangère résidente de l'aire urbaine – obéit également au rôle polarisant de Florence (annexe 17.17), qui regroupe 67,5 % (462) en 2003 et 66 % (640) du groupe en 2007, et où a eu lieu 62 % de l'augmentation d'effectif entre les deux années. En dehors de Florence et de Prato, le nombre de Sénégalais a aussi augmenté de manière non négligeable à Campi Bisenzio (Fi), à l'ouest de Florence, où sont résidents 4,7 % en 2003 et 7 % des Sénégalais en 2007.

Les **Tunisiens** présentent une structure de distribution classique (annexe 17.21), avec 46 % d'entre eux, en 2003 (257) comme en 2007 (368), regroupés à Florence, et 19 % (105) en 2003 et 20 % (156) à Prato en 2007. Florence a concerné 47 % de l'augmentation de l'effectif de ce groupe entre les deux années, contre 22 % pour Prato. Seulement 6 % des Tunisiens de l'aire urbaine sont résidents à Pistoia. La sur-représentation de ce groupe tend à évoluer de la périphérie de Prato (Montale, Calenzano) vers celle de Florence.

De même pour les **Indiens** (annexe 17.22), 59 % d'entre eux sont regroupés à Florence, et 20 % à Prato, en 2003 comme en 2007. La multiplication par 1,5 du nombre d'Indiens dans l'aire urbaine s'est déroulée à 58 % à Florence (et 20 % à Prato).

L'effectif des **Ukrainiens** a été, après celui des Roumains, celui qui a le plus fortement augmenté entre 2003 et 2007 (annexe 17.24) : multiplié par 2,4, le nombre d'Ukrainiens dans l'aire urbaine est passé de 409 à 1 391 personnes en quatre ans. La concentration de ce groupe sur Florence s'est accrue : la ville compte 40,5 % (166) des Ukrainiens de l'aire urbaine en 2003 et 56 % (775) en 2007 – soit une multiplication de l'effectif par 3,7 - et a enregistré 62 % de l'augmentation de l'effectif entre les deux années. A contrario, si le nombre d'Ukrainiens a quand même augmenté à Prato, la proportion de ceux qui y sont résidents s'est réduite, passant de 20,5 % (84) en 2003 à 12 % (168) en 2007. La présence de ce groupe s'est donc accrue surtout à Florence mais aussi, de façon plus modeste toutefois, dans les communes plus modestes de la première couronne de la capitale régionale (Scandicci, Sesto Fiorentino, Bagno a Ripoli).

Type 3 : concentration importante sur Florence, avec une commune de la périphérie florentine en deuxième position. Pour ces groupes, la structure de distribution territoriale est centrée sur la capitale régionale mais confère une place secondaire à ses communes périphériques, et non plus à Prato. On a déjà pu parfois discerner, parmi les groupes nationaux précédemment évoqués, une présence non négligeable dans certaines communes florentines.

La centralité de Florence est également valable à propos de la distribution des **Yougoslaves** dans l'aire urbaine (annexe 17.12). A supposer que ce groupe national, dans toute sa diversité interne, soit composé soit de réfugiés, soit de Roms (ou les deux à la fois), c'est effectivement dans le chef-lieu régional que se trouve la plus grande partie des structures d'accueil, outre l'attractivité de Florence en tant que pôle économique et administratif. Rappelons également que nous ne traitons ici que des présences autorisées et déclarées, ce qui sous-entend en réalité un plus grand nombre de Yougoslaves à Florence ou dans les autres communes de l'aire urbaine. Florence regroupe 72 % (1 030) en 2003 et 66 % (1 211) en 2007 des Yougoslaves de l'aire urbaine, et a enregistré 44 % de l'augmentation de l'effectif. Après Florence, la distribution territoriale des Yougoslaves se distingue aussi par leur présence dans les communes de la périphérie occidentale du chef-lieu régional : à Campi Bisenzio où leur présence s'est accrue de 28 % entre 2003 (89 soit 6,2 % du groupe) et 2007 (205, soit 11,2 %), et à Sesto Fiorentino en 2003 (83 soit 5,8 %)(en 2007, la présence de Yougoslaves est plus importante à Prato – 108 soit 5,9 % du groupe). Bien que secondaire par rapport à la

centralité de Florence, une redistribution relative des Yougoslaves est en train de s'opérer au détriment du chef-lieu régional et au bénéfice surtout d'une commune de l'ouest, Campi Bisenzio.

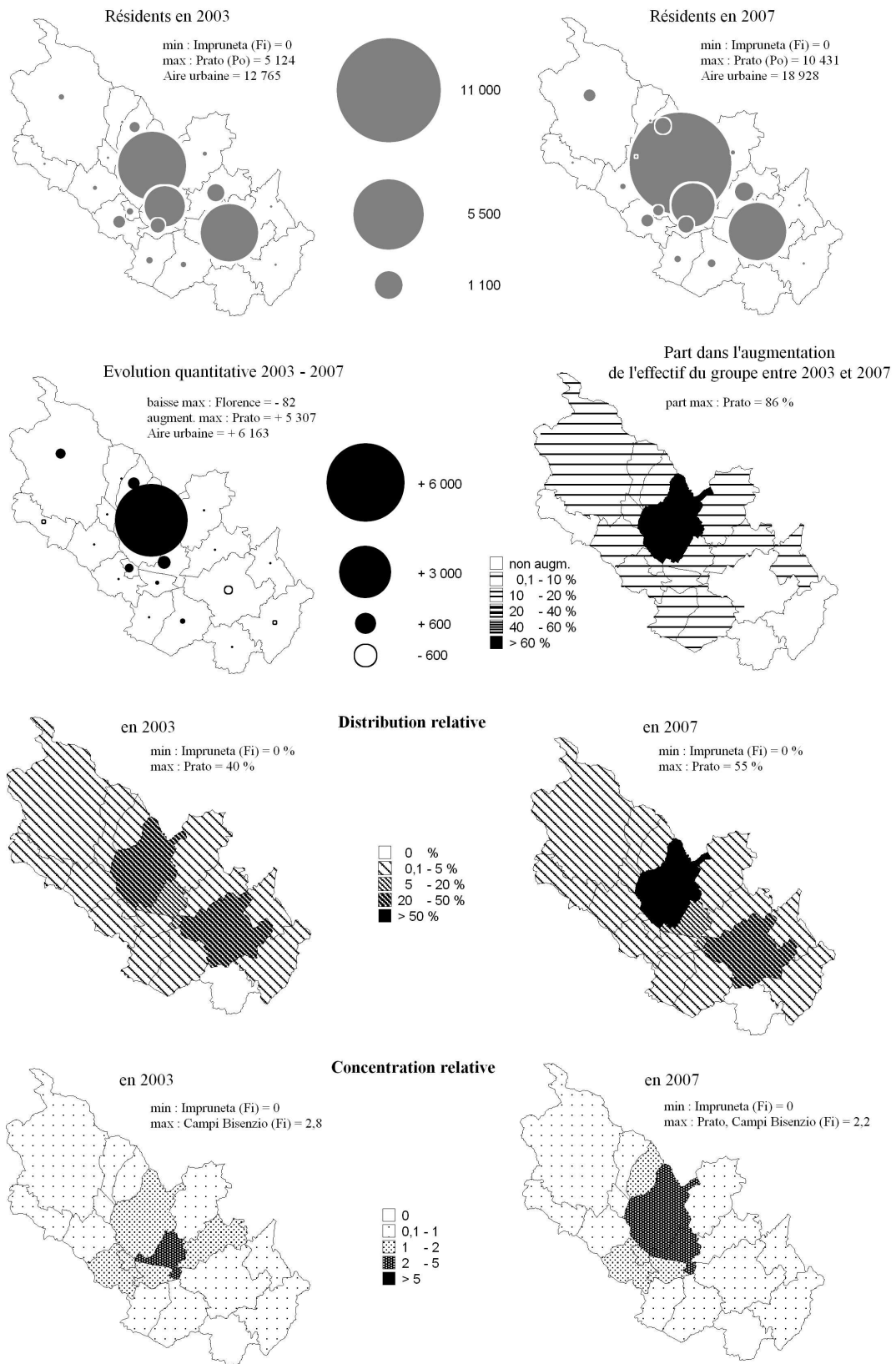
La centralité de Florence est également valable pour la distribution des **Egyptiens** dans l'aire urbaine (annexe 17.15). En effet, 75 % (741) d'entre eux en 2003 et 71,5 % (934) en 2007 sont regroupés dans la capitale régionale, laquelle enregistre 61 % (193) de l'augmentation de l'effectif entre les deux années. Cet accroissement de 32 % des Egyptiens dans l'aire urbaine s'est déroulé de manière hétérogène puisque des communes ont même perdu de l'effectif de ce groupe (en petite quantité, il est vrai). Preuve de l'attractivité de Florence pour cette communauté, la deuxième commune où les Egyptiens sont les plus nombreux et où ils sont sur-représentés, est Scandicci (Fi), dans la périphérie sud-ouest de Florence, où résident 6 % (60) en 2003 et 8 % (105) d'entre eux en 2007.

La concentration sur Florence des **Iraniens** reste très importante, avec 78,5 % (520) en 2003 et 76 % (426) de la communauté en 2007 (annexe 17.18), bien qu'il s'agisse d'un des rares groupes nationaux à avoir baissé en nombre dans l'aire urbaine. La quasi-totalité de cette baisse d'effectif a d'ailleurs été constatée à Florence, signe de la centralité de la capitale régionale pour ce groupe. De plus, les deuxième et troisième communes par le nombre d'Iraniens sont situées à la périphérie de la grande ville, à Bagno a Ripoli (Fi) à l'est et à Sesto Fiorentino (Fi) au nord-ouest.

Type 4 : concentration importante sur Prato, avec Florence en position subalterne. Les types de distribution territoriale pour lesquels Florence est une commune de résidence secondaire, sont exceptionnels. Nous y retrouvons toutefois les Chinois, communauté étrangère la plus nombreuse de l'aire urbaine, et les Bangladeshis, beaucoup moins nombreux.

L'aire de résidence des **Chinois**, qui représentent la communauté étrangère la plus importante de l'aire urbaine tant en 2003 qu'en 2007, se situe surtout sur les communes des provinces de Florence et de Prato (carte 17.6). Les Chinois représentent à Prato la première communauté étrangère existante, en 2003 (5 124) comme en 2007 (10 431). Ils restent aussi la première communauté en 2007 comme en 2003 à Campi Bisenzio (Fi) où se trouve la communauté chinoise la plus importante qui soit en termes relatifs dans une commune (59 % en 2003 et 45 % en 2007), à Prato (40 et 44 %) et dans les petites communes de Carmignano (37 et 30 %) et de Poggio a Caiano (24 et 31 %). En tant que première communauté, les Chinois sont détrônés en 2007 par les Roumains à Florence, où ils baissent numériquement et passent de 14 à 10 % du total des étrangers, et à Sesto Fiorentino (Fi) où la faible augmentation de leur effectif ne les empêche pas de passer de 26 à 16 % des étrangers de la commune. L'évolution de la distribution des Chinois dans l'aire urbaine se caractérise par une augmentation d'effectifs importante sur Prato (+ 5 300), surtout par rapport aux autres communes : avec 86 % de l'augmentation de l'effectif des Chinois de l'aire urbaine entre 2003 et 2007, Prato est l'objet d'un phénomène de concentration spatiale de ce groupe.

Carte 17.6 : La distribution territoriale des Chinois dans l'aire urbaine en 2003 et 2007



Les **Bangladeshis** (annexe 17.23) sont un des rares groupes dont la distribution dans l'aire urbaine ne privilégie pas Florence mais Prato : 70 % (289) des Bangladeshis en 2003 y sont regroupés, et 63 % (532) en 2007. L'effectif de cette communauté dans l'aire urbaine a effectivement été multiplié par deux, passant de 413 résidents en 2003 à 844 en 2007 ; cette augmentation d'effectif a eu lieu à 56 % sur Prato, et à 42 % sur Florence, ce qui montre l'hyper-concentration de cette communauté sur les deux villes, nombre de communes ne comptant aucun Bangladeshis, en 2003 comme en 2007. Florence est en outre la deuxième commune comptant le plus grand nombre de Bangladeshis, avec 11,5 % (48) du groupe en 2003 et 27 % (228) en 2007, avec un effectif qui y a été multiplié par 4. En 2003 (11) et en 2007 (5,2), Montale (Pt) reste la commune où les Bangladeshis sont beaucoup plus représentés que ne le sont les autres groupes nationaux.

Seuls les **Pakistanaï**s sont concernés par une hyper-concentration sur Prato, avec une absence de leur groupe à Florence. Le nombre de Pakistanais résidant dans l'aire urbaine a pratiquement doublé entre 2003 et 2007, passant de 1 068 à 2 012 personnes (annexe 17.13). La distribution de cette communauté du sous-continent indien se caractérise par la concentration importante de son effectif sur Prato, laquelle regroupe 84 % (897) en 2003 et 83 % (1 667) de la communauté en 2007, et 82 % (770) de l'augmentation de l'effectif entre les deux années. Les Pakistanais sont effectivement la troisième communauté de Prato en 2003 et 2007, après les Chinois et les Albanais. L'attractivité de Prato pour ce groupe national est confirmée par le fait que la deuxième commune de l'aire urbaine où ils sont les plus nombreux et sur-représentés est Montemurlo, à la périphérie nord-ouest de Prato, petite commune qui compte 7 % (75) en 2003 et 7,4 % (148) des Pakistanais de l'aire urbaine en 2007. Florence ne regroupe que 2,8 % (30) en 2003 et 5,6 % (113) des Pakistanais en 2007, soit seulement 9 % de l'augmentation d'effectif de ce groupe dans l'aire urbaine.

Type 5 : inversion du rapport entre Florence et Prato, au détriment de la capitale régionale. Ce cas unique en son genre ne concerne que les Nigériens ; en outre, ces deux villes regroupent les trois quarts des Nigériens de l'aire urbaine (annexe 17.20). En effet, en 2003, 38 % (237) des résidents nigériens se trouvent à Florence contre 33 % (205) à Prato, alors qu'en 2007 c'est 29 % (297) à Florence pour 45,5 % (462) à Prato : cette inversion de rapport est due à l'afflux de 257 Nigériens à Prato – soit 65 % de l'augmentation de l'effectif de cette communauté à l'échelle de l'aire urbaine – alors qu'il n'a été que de 60 personnes – soit 15 % de l'augmentation – à Florence. La concentration relative de ce groupe national évolue positivement également pour les communes périphériques de Prato (Montemurlo, Montale), au détriment de celles de Florence.

3) Les villes et les communautés étrangères

Le plus souvent, la structure de la distribution territoriale des différentes communautés étrangères résidentes dans l'aire urbaine Fi-Po-Pt est organisée autour du pôle attractif que représente Florence (cf annexe 17.25). La moitié des groupes nationaux se concentre à plus de 50 % de leur effectif, sur la capitale régionale. A ce titre, les groupes les plus nombreux – Albanais, Marocains, Roumains (à part les Chinois) – présentent une prépondérance de localisation à Florence moins importante que les groupes moins nombreux, comme s'il y avait une corrélation entre grand nombre et diffusion, et inversement, entre faible nombre et concentration sur le chef-lieu régional. Seulement trois groupes nationaux – le type 4 : les Chinois, les Pakistanais et les Bangladeshis - présentent une concentration prépondérante sur Prato. Par contre, la troisième ville de l'aire urbaine, Pistoia, présente des pourcentages faibles comparativement aux deux autres villes, ce qui confirme son rôle plutôt négligeable dans l'immigration générale de l'aire urbaine.

En suivant le profil des communautés, on avait déjà discerné, pour Florence, une baisse de la présence relative de nombreux groupes. La plus forte baisse concerne les Chinois, dont le poids à Florence passe de 30 à 20 % de leur effectif total en quatre années. Parmi les présences relatives en croissance, on trouve les Sri-Lankais et des communautés de faible effectif, comme les Tunisiens, les Ukrainiens ou encore les Pakistanais et les Bangladeshis. A Prato, l'évolution de la présence relative des communautés est très diverse. Les groupes les plus importants numériquement, comme surtout les Chinois, sont en augmentation. Plus modestement, Pistoia se caractérise uniquement par l'accroissement des Polonais, passant de 6 % (41) à 10 % (159), captant 12,5 % de l'augmentation de l'effectif de ce groupe national.

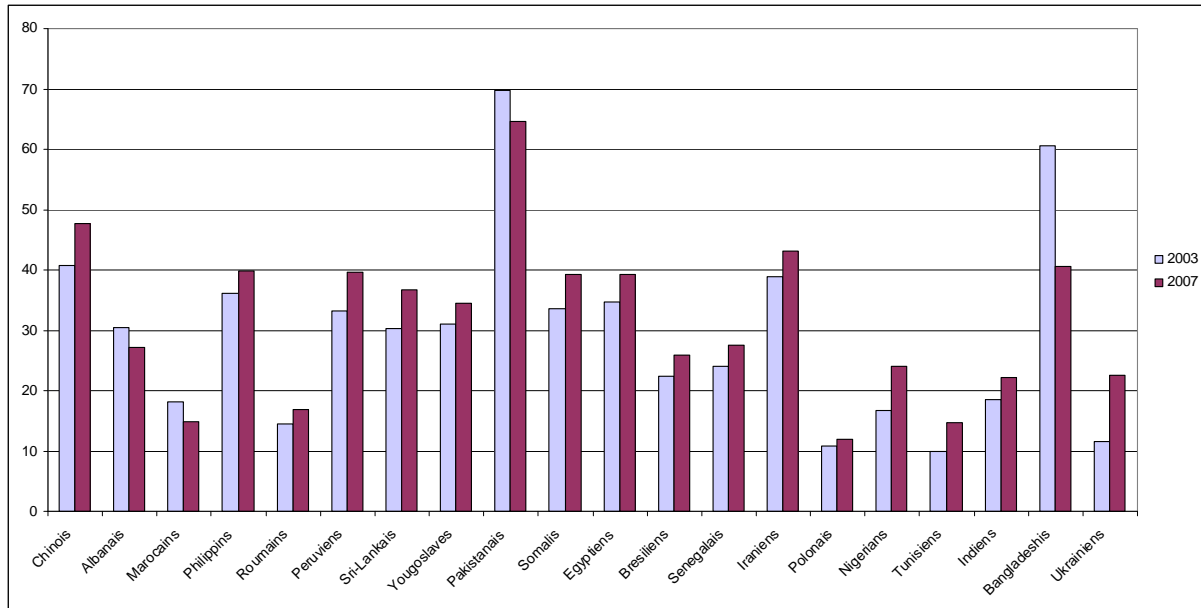
4) La ségrégation des communautés étrangères dans l'aire urbaine Fi-Po-Pt

En 2003, les groupes nationaux qui se caractérisent par une majeure séparation d'avec les autres communautés étrangères sont ceux des types 4 et 5 de la structure de distribution territoriale - les Pakistanais (indice maximum de 70) et les Bangladeshis (61), et dans une moindre mesure les Chinois (41) - dont la distribution territoriale est basée sur la ville de Prato (cf figure 17.5). Par contre, les communautés pour lesquelles la séparation d'avec les autres groupes est la plus faible (indices entre 10 et 15), sont celles dont la présence relative à Florence se situe entre 40 et 46 % et à Prato entre 12 et 23 % : Roumains, Tunisiens, Polonais, Ukrainiens.

De 2003 à 2007, la ségrégation s'est accentuée pour la plus grande partie des communautés, tant pour des groupes qui sont centrés sur Prato (Chinois et Nigériens), que pour des "communautés urbaines" dont la spécialisation urbaine – sur Florence - est confirmée (Péruviens, Sri-Lankais, et dans une moindre mesure les Ukrainiens). La séparation d'avec les autres communautés s'atténue pour, d'une part, les groupes de faible effectif mais hyper-concentrés sur Prato (Pakistanais, Bangladeshis), et, d'autre part, les communautés

nombreuses et d'ancienne immigration – Albanais et Marocains – qui se diffusent dans les petites communes.

Figure 17.5 : Indices de ségrégation des communautés étrangères résidentes, dans l'aire urbaine en 2003 et en 2007



Ainsi, les communautés étrangères se caractérisent par quatre logiques de ségrégation :

- une augmentation de la séparation spatiale quand elles sont centrées sur Florence à condition qu'elles soient, ou relativement faibles numériquement, ou de spécialisation professionnelle urbaine ;

- une augmentation de la séparation pour le cas particulier des Chinois qui se concentrent sur Prato ;

- une baisse de la ségrégation en faveur d'une tendance à la diffusion territoriale, relativement plus vers les petites communes de l'aire urbaine, pour les groupes numériquement importants et d'immigration ancienne (Albanais, Marocains) ;

- une baisse de la ségrégation des groupes hyper-concentrés (et faibles numériquement) sur Prato en faveur d'une augmentation de leur effectif à Florence.

5) La compatibilité de localisation entre les communautés étrangères dans les communes de l'aire urbaine

La distribution des différentes communautés étrangères dans l'aire urbaine montre que certaines partagent la même structure spatiale ou bien se distinguent nettement. L'analyse de la compatibilité de localisation par les indices de dissemblance affine le constat. On retrouve les grandes lignes de la typologie effectuée suivant le découpage des SEL de Toscane ainsi que celle de la distribution dans les communes de l'aire urbaine (cf annexes 17.26 à 17.28).

En 2003 et 2007, la plus forte dissemblance de localisation concerne les Pakistanais et les Iraniens (respectivement 91 et 88), alors que la plus faible (autour de 8 - 9) touche entre eux les Péruviens, les Philippins, les Sri-Lankais, les Egyptiens et les Iraniens (tables 4 et 5) : la structure de la compatibilité de localisation des communautés étrangères dans l'aire urbaine concerne au premier chef la centralité florentine. On détermine en effet la typologie suivante :

- type 1 : **le bloc florentin**. Fortement concentrés sur Florence, toute une série de groupes nationaux – Philippins, Péruviens, Sri-Lankais, Egyptiens, Iraniens, et Yougoslaves, Somaliens, Brésiliens, Sénégalais – se caractérisent par une forte compatibilité de localisation (indice inférieur à 20) entre eux. On y retrouve les classiques “communautés urbaines” ainsi que les groupes dont les diverses logiques de localisation territoriale sont centrées sur Florence. En 2007, on distingue deux sous-ensembles, au sein de ce bloc, avec d'une part les quatre premiers groupes – plus “florentins” - et d'autre part les cinq suivants. Ce “bloc florentin” présente par contre une incompatibilité importante avec les Pakistanais tout d'abord, ensuite avec les Bangladeshis puis les Nigériens, en raison de leur centralité sur Prato.

- type 2 : **Prato**. Comme pour le type précédent, on retrouve la distinction Florence/Prato. Ainsi, les dissemblances spatiales les plus élevées concernent avant tout les Pakistanais (indices autour de 80) dans leur rapport avec le plus grand nombre de groupes nationaux, surtout avec le “bloc florentin”.

- type 3 : **les groupes plus diffus**. Les communautés les plus nombreuses – Albanais, Marocains, Roumains – observent entre elles des rapports de compatibilité médians, de même qu'avec des groupes plus restreints (Polonais, Tunisiens, Ukrainiens) dont la concentration sur Florence est importante mais pas exclusive. L'incompatibilité de localisation de cet ensemble avec le type 2 (Prato) est affirmée.

- en position intermédiaire entre les types 1 et 3, les Indiens témoignent plus de compatibilité de localisation avec les premiers qu'avec les seconds, tandis que la localisation des Nigériens et des Chinois est plus proche des “groupes diffus” que du “bloc florentin”.

La comparaison entre les indices de dissemblance de localisation des années 2003 et 2007 retiendra principalement que l'ensemble des “groupes diffus” ne présente pas de mouvement particulier, ni accentuation ni atténuation de la compatibilité de localisation inter-groupe. En un laps de temps bref de quatre ans, ce sont surtout les groupes les moins importants, en dehors des Chinois, qui sont l'objet d'un changement spatial. On distingue notamment :

- l'accentuation de l'incompatibilité de localisation des Chinois avec les groupes nationaux centrés sur Florence, en premier lieu les Péruviens et les Sri-Lankais (+ 12), alors qu'un rapprochement se confirme avec le “bloc Prato” (Pakistanais et Bangladeshis).

- les Nigériens présentent également une incompatibilité de localisation croissante avec le “bloc florentin” et un rapprochement avec les Pakistanais (- 15) et les Bangladeshis (- 30),

ce qui confirme la tendance de ce groupe national à l'inversion de son rapport Florence / Prato au profit de cette dernière ville.

- l'atténuation importante de cette incompatibilité pour un groupe encore peu important, les Bangladeshis, surtout avec les communautés du "bloc florentin" : diffusion spatiale et moindre polarisation sur Prato vont de concert avec une moindre compatibilité de localisation avec les Pakistanais.

- l'accentuation de la compatibilité de localisation des Ukrainiens avec le "bloc florentin", doublée d'une incompatibilité croissante avec l'ensemble de "Prato" et les groupes les plus diffus : d'afflux important, les Ukrainiens marquent une tendance à la polarisation sur Florence.

Conclusion du chapitre :

C'est l'éclectisme migratoire qui caractérise la population immigrée de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia : l'effectif des Chinois, Albanais, Roumains, Philippins, etc., est en augmentation. À cette échelle, la distribution des différentes populations étrangères se structure principalement suivant les deux pôles que sont Florence et Prato : le poids de la capitale régionale est confirmé dans la distribution des populations immigrées, avec Prato comme pôle secondaire, suivi de Pistoia. L'immigration a aussi concerné les autres petites communes de l'aire urbaine, mais surtout Campi Bisenzio qui se trouve entre les deux villes. La distribution des différentes communautés met cependant en évidence des logiques spatiales distinctes, notamment suivant la division fonctionnelle de l'aire urbaine et les caractéristiques économiques des différents groupes. L'évolution des ségrégations balance entre une accentuation de la séparation – pour les "communautés urbaines" à Florence et les Chinois à Prato - et une diffusion spatiale des groupes parmi les plus nombreux et les plus anciens (Albanais, Marocains) en direction des petites communes de l'aire urbaine.

Chapitre 18 : Les immigrés à Florence

Quelle est l'importance de l'immigration dans la ville de Florence ? Quelle division spatiale intra-urbaine pour les nombreuses communautés étrangères ? La distribution des immigrés dans l'espace intra-urbain pose la question de sa relation avec la division socio-spatiale générale, c'est-à-dire celle qui concerne la population italienne, opposant principalement l'est plus bourgeois à l'ouest plus populaire de la ville. Cette distribution est-elle indépendante de celle de la population majoritaire ou bien existe-t-il un lien ? Ne faut-il pas tenir compte des caractéristiques propres des communautés étrangères dans ce rapport ?

Depuis le XVIII^e siècle, Florence est une ville touristique et culturelle qui a de fait accueilli une immigration européenne de classes aisées et cultivées. Encore actuellement, la présence européenne et nord-américaine dans la ville n'est pas négligeable, même si la question migratoire actuelle est principalement d'ordre économique en provenance de pays capitalistiquement moins développés que l'Italie. L'étude de la distribution spatiale des étrangers à Florence nécessite donc de distinguer les "étrangers" des "pays riches", des "immigrés" de pays pauvres". Que dire de cette distribution intra-urbaine ? Quel rapport avec la division socio-spatiale de la population majoritaire ?

Sur presque trente ans, des années 1980 aux années 2000, le profil de l'immigration à Florence a changé, en plus de son augmentation numérique. Mais les découpages intra-communaux ont aussi été transformés. Dans un premier temps, nous avons dû nous baser sur le découpage en quatorze "vieux" quartiers pour 1981, 1991 et 1999. Dans un deuxième temps, pour les années 2000, il a fallu tenir compte des cinq *Quartieri*, de plus grande dimension, mais permettant une analyse spatiale de moindre qualité. Ensuite, la division en soixante-douze "aires élémentaires" n'a été utilisée que pour cinq des nationalités étrangères les plus nombreuses dans les années 2000, car il s'agissait des seules disponibles au moment de la rédaction de ces pages.

L'étude de la division spatiale des populations immigrées dans l'espace intra-urbain de Florence, a été prolongée sur les communes périphériques, afin de voir si les limites communales présentent une rupture dans la distribution des immigrés, ou bien s'il y a continuité spatiale entre les parties de la ville-centre et sa périphérie. Des informations éclectiques ont été obtenues auprès des mairies concernées (*Comuni*).

I) L'importance de l'immigration à Florence

1) Une population nombreuse aussi hors des chiffres officiels

Capitale régionale, Florence est le pôle résidentiel majeur de la population étrangère présente sur le sol de Toscane. Dans le contexte général du développement de l'immigration, à l'œuvre à l'échelle tant nationale que régionale, la population étrangère à Florence a augmenté régulièrement depuis les années 1980, avec un peu plus de 5 000 étrangers résidents en 1981 et 37 600 en 2007 (cf annexe 18.1). A Florence sont concentrés 46 % des étrangers de l'aire urbaine Fi-Po-Pt en 2001, et 40 % en 2007 : l'augmentation numérique dans la commune s'accompagne cependant d'une réduction de la part des étrangers au regard de la quantité dans la région et même dans l'aire urbaine. Dans les années 2000, l'immigration est moins polarisée sur la capitale régionale, même si la fonction centrale de Florence reste primordiale, et plus diffuse dans le reste de la région. De concert avec l'augmentation de la population étrangère dans la commune, le nombre d'immigrés rapportés au nombre d'habitants croît régulièrement : il était de 5,3 % en 2001, et atteint 10,3 % en 2007, ce qui est supérieur au taux d'immigration dans l'aire urbaine Fi-Po-Pt (respectivement 4,3 % et 9,5 %) et dans la Toscane prise en entier (3,2 % et 7,5 %).

Rappelons que ne sont pris ici en considération que les étrangers résidents, c'est-à-dire qui font œuvre de stabilisation en s'inscrivant à l'état civil [*anagrafe*] des mairies. Pour avoir une approximation du nombre de détenteurs de permis de séjour – les *soggiornanti* – il est convenu d'augmenter le nombre d'étrangers résidents de 21 à 25 %, afin de prendre en compte :

- les mineurs de 14 ans et moins qui sont inscrits sur le permis de séjour des parents,
- les étrangers en attente de renouvellement de leur titre de séjour,
- les permis de séjour périmés au moment de l'enquête.

Il faut donc garder à l'esprit que les populations étrangères sont en régime de flux, et que les catégorisations et recensements ne mettent en évidence que des clichés partiels, mais qui n'en indiquent pas moins des éléments de tendances. Par exemple, au Decreto Flussi de la Toscane du 2 février 2005, ont correspondu environ 10 000 demandes d'autorisation d'entrée sur le territoire pour raison d'emploi, pour un quota fixé à 678 places : « *une telle donnée, rapportée à la présence étrangère "en règle", démontre qu'il y a environ 15 % de la population immigrée qui est potentiellement non autorisée [irregolare]* » (Comune di Firenze, 2005, p 12).

2) La centralité de Florence pour différentes communautés étrangères

Nous avons vu que, dans les années 2000, à part pour le cas des Chinois – et, moins nombreux, des Pakistanais et des Bangladeshis – à Prato, Florence est la commune qui rassemble la plus grande part de l’effectif des communautés étrangères (cf supra). Egalement, les groupes nationaux les plus nombreux – Albanais, Marocains, Roumains – et qui se caractérisent par une diffusion territoriale plus avancée que les autres, ont tout de même gardé une part importante de leur effectif dans la capitale régionale. La concentration urbaine y est a fortiori de mise pour les “communautés urbaines” (Philippins, Péruviens, Sri-Lankais), dont la spécialisation professionnelle est liée par définition à la ville. Bien d’autres communautés étrangères sont ainsi concentrées à Florence, en raison des fonctions urbaines présentes : administrations et services aux étrangers (Préfecture, structures d’accueil), ampleur du gisement d’emplois, etc. , sans présumer de la centralité urbaine des chaînes migratoires du fait des effectifs plus importants. La distribution des populations étrangères dans la région et dans l’aire urbaine se structure en effet principalement sur Florence. D’ailleurs, la ségrégation et l’incompatibilité de localisation entre les groupes nationaux sont proportionnelles à la moindre présence des groupes considérées dans la capitale régionale : moins les communautés sont présentes à Florence, moins elles partagent de territoires communs avec les autres et en sont séparées. Florence est en quelque sorte le creuset qui annihile la ségrégation et réduit, à échelle inter-communale, les différenciations socio-spatiales entre les communautés étrangères. Une telle hypothèse est cependant à vérifier à l’échelle intra-urbaine.

3) Les étrangers résidents à Florence depuis les années 1980

En presque trente ans, le profil de l’immigration à Florence a beaucoup changé au fil des flux migratoires qui ont concerné l’Italie. Si l’on considère les trois premières communautés étrangères (tableau 18.1), les Grecs étaient les plus nombreux en 1981 et constituaient 12 % des étrangers de la commune (avec 600 individus, ce qui est très peu au regard de l’immigration qui va suivre), suivis des Etats-Uniens puis les Iraniens.

Tableau 18.1 : Les trois premières communautés d’étrangers résidents de la commune de Florence depuis 1981

	Nb total étrangers	Première communauté			Deuxième communauté			Troisième communauté		
		communauté	nb	%	communauté	nb	%	communauté	nb	%
1981	5 121	Grecs	613	12,0	Etats-Uniens	549	10,7	Iran	537	10,5
1991	8 974	Chinois	875	9,8	Etats-Uniens	730	8,1	Philippins	709	7,9
1999	15 981	Chinois	2 120	13,3	Philippins	1 610	10,1	Albanais	1 217	7,6
2003	27 972	Chinois	3 893	13,9	Albanais	2 970	10,6	Philippins	2 710	9,7
2007	37 634	Roumains	4 789	12,7	Albanais	4 230	11,2	Chinois	3 811	10,1

source : élaboration propre d’après Ufficio Anagrafe Comune di Firenze et <http://demo.istat.it>

La présence grecque reposait sur des raisons politiques⁴²⁶, celle des Iraniens également sur des raisons politiques (Révolution en 1979) et surtout d'études. On peut estimer qu'en 1981, l'immigration en provenance de pays plus pauvres que l'Italie n'avait pas encore pris une réelle ampleur à Florence. On remarquera ici aussi que la proportion de la première communauté étrangère ne dépasse pas 15 % du total des étrangers recensés, ce qui témoigne d'une certaine hétérogénéité de l'immigration, sans suprématie nationale écrasante. D'autre part, il faut garder à l'esprit que la présence réelle des immigrés est de toute façon plus importante que ne l'indiquent les chiffres officiels.

Dans une dynamique générale d'augmentation de l'immigration qui a lieu surtout depuis les années 1990, les diverses nationalités immigrées présentent cependant des profils différents. D'une façon générale, l'augmentation de l'immigration s'est traduite par la croissance numérique des populations en provenance de pays plus pauvres que l'Italie (cf annexes 18.2 et 18.3). A titre d'illustration, ces pays représentaient, en 2007, 79 % des vingt premières nationalités étrangères à Florence, contre 23 % du total des étrangers en 1981. On distingue plusieurs types de profils d'évolution des effectifs immigrés :

- **type 1** : les groupes de croissance numérique importante, que l'on peut décomposer en deux sous-groupes :

- **type 1A** : ceux présentant une **croissance soutenue et ancienne**, avec les Chinois qui ont longtemps représenté la première communauté étrangère en provenance du Tiers Monde, et dont l'effectif s'est légèrement tassé au milieu des années 2000 pour passer à la troisième place en 2007 avec 10 % (3 800) du total des étrangers. Dans les années 1990, la présence chinoise est ainsi devenue prépondérante à Florence et a été l'objet de nombre d'analyses (Campani, Madii, 1992 ; Marsden, 1994 ; Campani, Carchedi, Tassinari, 1994 ; Bortolotti, Tassinari, 1992 ; Colombo, Marcetti, Omodeo, Solimano, 1995 ; Faso, Marcetti, Solimano, 2004). Egalement, les Philippins ont aussi fortement augmenté (3 360 personnes en 2007, soit 9 % du total).

- **type 1B** : les groupes dont **la croissance numérique est très importante à partir du début des années 1990** et qui représentent le tandem de tête en 2007. Il s'agit tout d'abord des Albanais (4 230, 11,2 % en 2007), dont l'immigration subite a touché toute la Péninsule et a marqué le contexte politique national (Campani, 1992, 1996, 1997 ; Marcetti, Solimano, 1999). Egalement, un flux massif de Roumains a porté ce groupe national au premier rang, avec près de 13 % de la présence étrangère totale dans la ville. Sans oublier les Péruviens qui représentent la cinquième communauté étrangère en 2007 (2 830, 7,5 %). Encore relativement peu importante en 2007, d'après les chiffres officiels des étrangers résidents et légalement enregistrés, la

⁴²⁶ La Dictature des Colonels de 1967 à 1974 a engendré d'importants flux d'exils en provenance de Grèce ; les Grecs que nous avons rencontrés à Florence, plus précisément au Marché San Lorenzo, avaient quitté leur pays pour des raisons politiques. On peut considérer que la présence grecque à l'étranger, après les années 1970, est devenue polymorphe, entre mobilité internationale, retours au pays et rythmes générationnels des retours (la Grèce a intégré la Communauté Economique Européenne en 1981).

communauté ukrainienne semble être aussi, actuellement, une des nationalités dont l'augmentation numérique est des plus importantes.

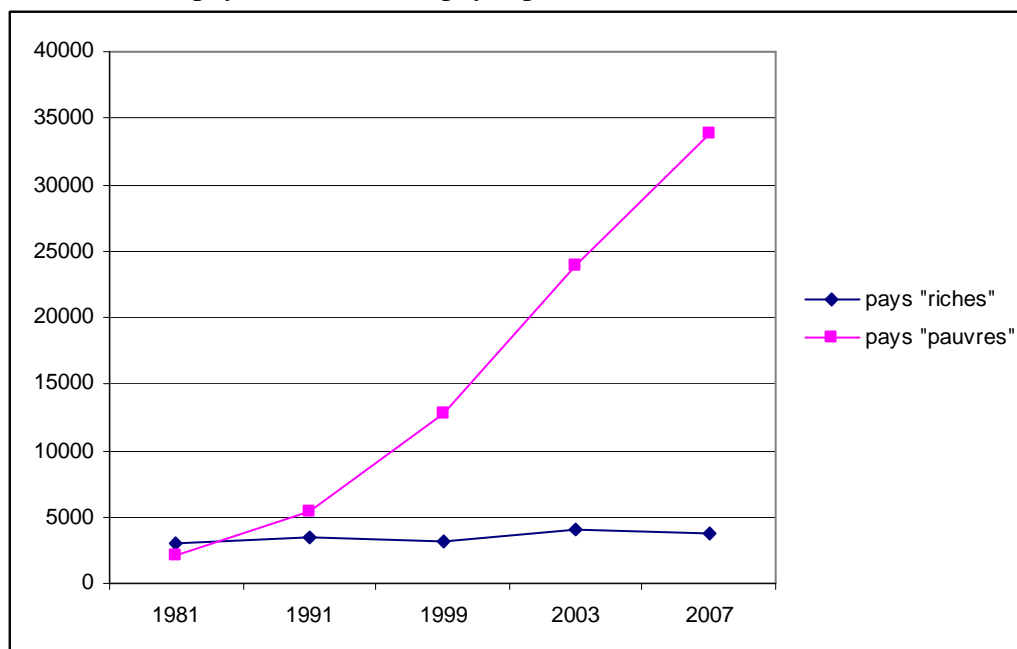
- **type 2** : le plus grand nombre des nationalités immigrées en provenance de pays plus pauvres que l'Italie, sont dans ce **type de croissance "moyenne"**. A noter le cas particulier des Somaliens dont l'effectif s'est réduit au milieu des années 2000.

- **type 3** : les Iraniens représentent l'exception qui confirme la règle, leur effectif se réduisant à Florence depuis le début des années 1990, tant en valeur absolue - passant de 630 personnes en 1991 à 426 en 2007 - que relatives (passant de 7 % à 1,1 %).

4) Etrangers de pays "riches" ou "pauvres" : le tournant migratoire

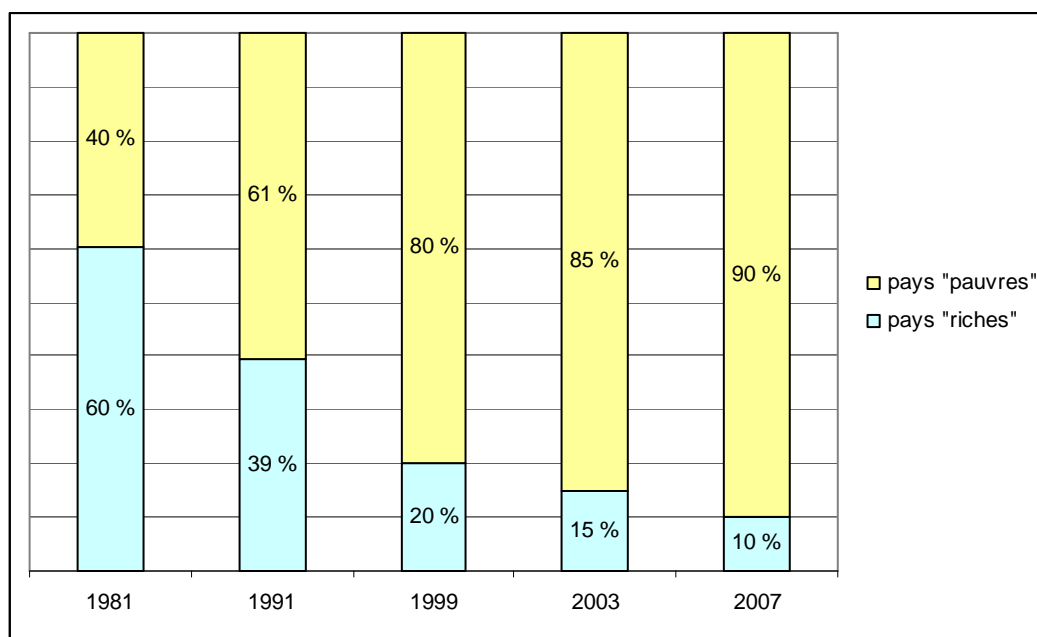
Pour Florence ville touristique de rang international, la présence stable et régulière de ressortissants d'Europe occidentale ou des Etats-Unis est un fait historique (Aleardi, Biagioni, Marcetti, Mazzi, Solimano, 2010). Pour autant, la fin du XX^e siècle se traduit par un tournant migratoire : la présence étrangère provenant des pays riches se stabilise globalement à moins de 5 000 personnes, tandis que celle de régions plus pauvres (Maghreb, Afrique, Asie, Europe centrale et orientale, Amérique latine) croît régulièrement (figure 18.1). En termes relatifs, de 60 % en 1981, la part des étrangers résidents provenant de pays riches est passée à 10 % en 2007 ; a contrario, la proportion des ressortissants en provenance de pays pauvres est passée de 40 % en 1981 à 90 % en 2007 (figure 18.2).

Figure 18.1 : Evolution de l'effectif de population étrangère résidente à Florence selon les nationalités de pays "riches" et de pays "pauvres", entre 1981 et 2007



source : élaboration propre d'après Ufficio Anagrafe Comune di Firenze pour 1981, 1991 et 1999 ; <http://demo.istat.it> pour 2003 et 2007

Figure 18.2 : La proportion des ressortissants étrangers de pays “riches” et de pays “pauvres” à Florence, en 1981, 1991, 1999, 2003 et 2007



source : élaboration propre d’après Ufficio Anagrafe Comune di Firenze pour 1981, 1991 et 1999 ; <http://demo.istat.it> pour 2003 et 2007

En 1981, la communauté grecque était la plus nombreuse des communautés étrangères “riches” ; par la suite, l’effectif de ce groupe a fondu et s’est fortement tassé en termes relatifs. Le plus souvent, ce sont les Etats-Uniens, avec un effectif fluctuant à plus de 500 personnes, qui sont les plus nombreux (cf annexe 18.4). Globalement, ces nationalités de pays “riche” se différencient entre ceux dont la présence :

- stagne globalement (cas le plus fréquent),
- augmente régulièrement à un rythme soutenu (Japonais),
- est en forte baisse (Grecs) ou régulière (Suisse).

La stagnation globale de la présence étrangère en provenance de pays “riches” depuis les années 1980, ne se traduit pas, cependant, par une évolution identique en termes relatifs au regard de la population étrangère totale. Le poids croissant de l’immigration en provenance de pays “pauvres” contribue à la forte réduction de la proportion des étrangers de pays “riches”.

II) Les étrangers résidents dans les Quartiers de Florence (années 1980-1990)

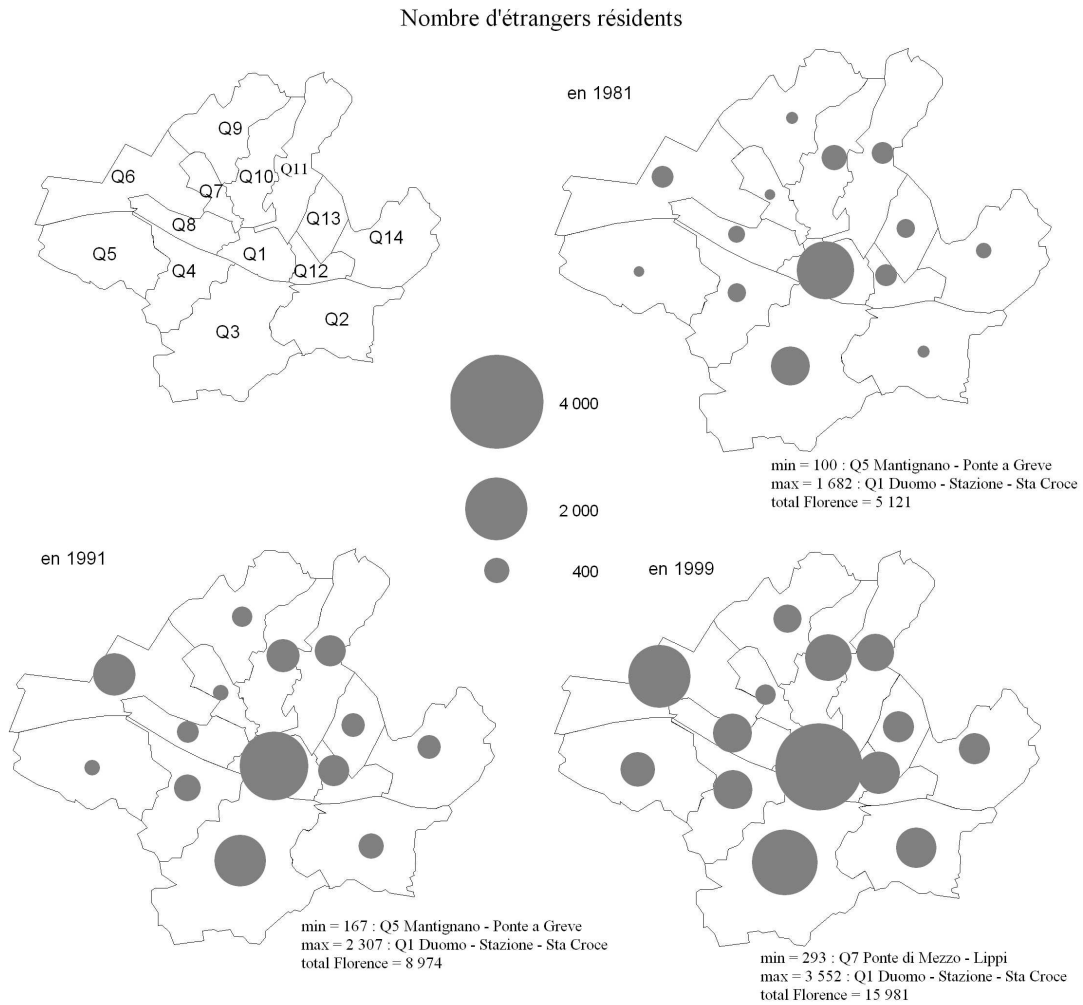
Comme dans tout espace urbain, la distribution résidentielle des étrangers n'est pas uniforme. Pour Florence, il s'agira ainsi de déterminer à quel modèle spatial obéit cette distribution, entre diffusion et concentration, celle-ci pouvant présenter des configurations différentes. Comment l'augmentation de l'immigration à l'échelle nationale et locale s'est-elle répercutée dans l'espace intra-urbain ? Observe-t-on une différenciation spatiale intra-urbaine selon les différentes nationalités, ou entre provenances de "pays riches" et de "pays pauvres" ?

Pour les années 1980 et 1990, l'analyse de la division intra-urbaine de répartition des populations étrangères est basée sur le découpage en quatorze "vieux".

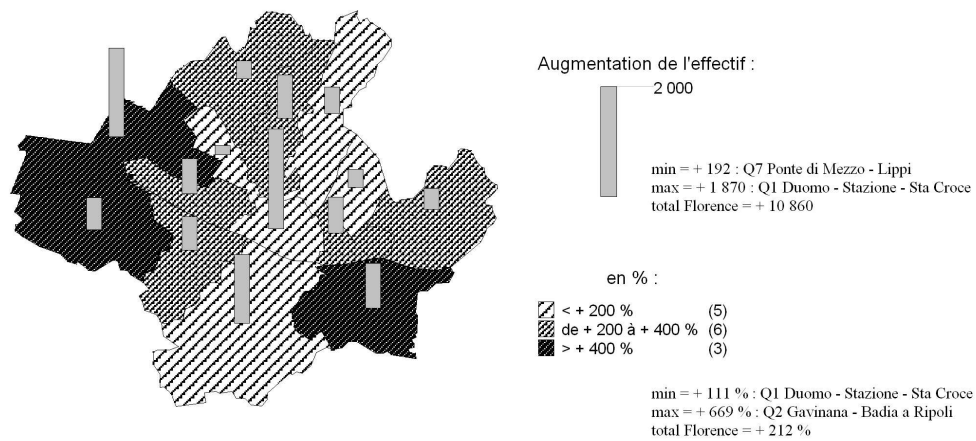
1) La division urbaine générale des étrangers résidents (années 1980-1990)

Globalement, la distribution résidentielle des étrangers résidents dans les années 1980 et 1990 obéit au modèle de la plus forte présence dans le centre de la ville (carte 18.1). En effet, en 1981 comme en 1991 et en 1999, c'est le quartier 1 Duomo – Stazione – Sta Croce, correspondant au centre historique de Florence, qui accueille les effectifs les plus importants, respectivement 1 680, 2 300 et 3 550 étrangers résidents. Le centre historique regroupe ainsi 33 % des étrangers résidents en 1981 et 22 % en 1999 (cf annexe 18.5).

Carte 18.1 : La population étrangère résidente dans les 14 Quartiers de Florence en 1981, 1991 et 1999

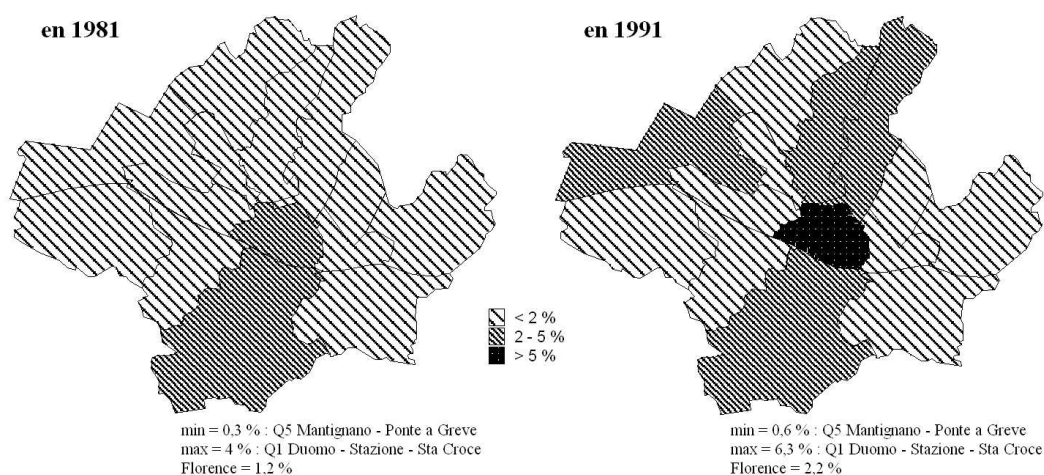


Evolution de la population étrangère résidente entre 1981 et 1999



L'importance du centre historique en tant que quartier de résidence de la population étrangère est confirmée par les taux d'immigration dans les 14 Quartiers (carte 18.2) : pour un taux général de 1,2 % à l'échelle de la commune en 1981 et de 2,2 % en 1991, il est respectivement de 4 % et 6,3 % dans le centre historique. Le deuxième quartier comptant le plus d'étrangers, pour les trois années mentionnées, correspond aussi au même modèle puisqu'il s'agit de Sto Spirito – Porta Romana, correspondant à l'Oltrarno.

Carte 18.2 : Le taux d'immigration dans les 14 Quartiers de Florence en 1981 et en 1991 (%)



Dans les années 1990, on remarquera particulièrement la croissance de la présence étrangère dans le quartier 6 Novoli – Peretola, en périphérie occidentale de la ville (soit + 542 %)(cf annexe 18.6). Les quartiers comptant les plus faibles effectifs d'étrangers résidents dans les années 1980 et 1990 sont situés dans la moitié ouest de la ville, en périphérie (Q5 et Q9) et en faubourg (Q7). Dans les années 1990 cependant, la population étrangère augmente particulièrement dans la périphérie occidentale, dans les quartiers 5 et 6, indiquant la tendance de développement pour la décennie suivante. A contrario, la couronne qui court du nord-est au sud-est de la commune semble indiquer la tendance à un moindre développement de la présence étrangère dans cette partie de la ville.

La division spatiale de la présence étrangère dans les années 1980 et 1990 obéit, en premier lieu, au principe de centralité, avec l'importance du centre historique de Florence en tant que lieu de résidence de cette population. En deuxième lieu, on peut discerner déjà dans les années 1990 une dynamique de peuplement des étrangers à la périphérie occidentale de la ville (quartier 6 Novoli – Peretola), conformément à la dynamique d'urbanisation de cette période. En troisième lieu, une division est visible entre une moitié orientale où la dynamique de peuplement étranger est moins importante que dans la moitié occidentale de la ville.

2) La division de la ville entre populations étrangères provenant de pays “riches” et de pays “pauvres”

On ne peut considérer de manière identique l'ensemble de la population étrangère dans sa logique de distribution dans l'espace urbain. Avant de procéder à différencier les étrangers suivant leur nationalité, on peut effectuer une distinction entre les ressortissants de pays “riches” et de pays “pauvres”⁴²⁷. Distinguer ces deux types de populations revient à formuler l'hypothèse d'une différence de localisation des étrangers résidents à Florence suivant les caractéristiques économiques principales des pays d'origine, donc suivant les ressources supposées “portées” par les étrangers.

Les données des recensements permettent de se rendre compte du tournant migratoire des années 1980 (cf annexe 18.7). En 1981 dans les quatorze “vieux” quartiers, les étrangers provenant de pays “riches” sont plus nombreux que ceux provenant de pays “pauvres” (à l'exception de Q2 Gavinana – Badia a Ripoli où le rapport est de 54 % contre 46 %, mais dans une proportion d'effectif faible (124 personnes)). En 1991, le cap a été franchi : les étrangers en provenance de pays “pauvres” sont plus nombreux partout (à l'exception du Q3 Sto Spirito – Porta Romana où le nombre d'étrangers de pays “pauvres” a pourtant fortement augmenté), phénomène qui se sera accentué par la suite.

En l'espace de dix-huit ans, du début des années 1980 à la fin des années 1990, les rapports numériques entre étrangers de pays “riches” et étrangers de pays “pauvres” se sont en effet inversés. Largement à l'avantage des premiers en 1981, surtout dans les quartiers orientaux (Q13 Campo di Marte – S. Gervasio, Q14 Coverciano – Rovezzano) et dans le quartier 3 (Sto Spirito – Porta Romana), ce rapport est à l'avantage des seconds par la suite. D'ampleur relativement faible au regard de l'immigration en provenance des pays “pauvres”, les effectifs en provenance de pays “riches” ont augmenté dans les quartiers sud-est (Q2 Gavinana – Badia a Ripoli, Q3 Sto Spirito – Porta Romana) et est (malgré la baisse du quartier 13), et baissé dans le centre historique et à l'ouest (Q6).

Les rapports entre étrangers de pays “pauvres” et étrangers de pays “riches”, dans les années 1990, sont ainsi à l'avantage des premiers surtout dans les quartiers nord-ouest en 1991 (Q6 Novoli – Peretola, Q9 Le Panche – Castello), puis avec d'autres quartiers occidentaux (surtout Q5 Mantignano – Ponte a Greve, et aussi Q8 S. Jacopino – Cascine) en 1999 : l'ouest de la ville est devenu par excellence l'espace de résidence des étrangers en provenance des pays “pauvres” (cf annexe 18.8). Si ces effectifs ont augmenté en termes quantitatifs pour le centre historique, en termes relatifs l'information est moindre ; on notera

⁴²⁷ Pays “riches” : pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest (avec la Grèce et Chypre), Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Nouvelle Zélande. Pays “pauvres” : reste du monde. Les données de l'*Ufficio Anagrafe* de la commune de Florence distinguaient les pays « *comunitari* » des autres : pour intéressante quelle soit, malgré le caractère évolutif de la dimension “communautaire” avec l'élargissement à l'est de la construction européenne, cette distinction est insatisfaisante car elle met les Etats-Uniens et les Suisses, dont les caractéristiques économiques et sociales sont très voisines des « *comunitari* », dans le même ensemble que les ressortissants de pays du Tiers Monde. A ce titre, mettre les Etats-Uniens parmi ces derniers aurait sous-estimé (parfois jusqu'à un tiers), a fortiori à Florence où leur présence est assez importante, la place des ressortissants provenant de pays “riches”.

par contre la croissance des étrangers de pays “pauvres” à l’ouest de la ville (Q6 Novoli – Peretola et Q5 Mantignano – Ponte a Greve).

La concentration relative permet d’évaluer la sur-représentation (indice $> 1,2$) ou la sous-représentation (indice $< 0,8$) des deux ensembles de populations étrangères au regard de leur poids respectif dans la ville. Une analyse diachronique entre 1981, 1991 et 1999 permet de déterminer leur évolution sur le même découpage communal.

Pour ce qui concerne les étrangers en provenance de pays “riches”, la tendance est à leur sur-représentation dans les quartiers historiques, tels le quartier 1 Duomo – Stazione – Sta Croce et surtout le quartier 3 de l’Oltrarno, ainsi que dans la périphérie est (Q14 Coverciano – Rovezzano) (cf carte 18.3). A noter que les quartiers où ces étrangers étaient sur-représentés en 1981 ont pu évoluer différemment : le quartier oriental Q13 a évolué vers la tendance florentine (indice = 1) tandis que le quartier Q3 a accentué sa particularité. La tendance à la sous-représentation des étrangers en provenance de pays “riches” au regard de leur répartition dans l’ensemble des 14 Quartiers, s’est fortement accentuée dans les quartiers occidentaux, pour Q6 dès 1991 et Q5 en 1999, et dans une moindre mesure pour Q9 dès 1991 et Q8 en 1999. Plus qu’entre l’ouest et l’est de la ville, la question du poids relatif des étrangers en provenance de pays “riches” semble proposer une division entre l’ouest et les quartiers historiques de Florence (abstraction faite de Q14 Coverciano – Rovezzano). Quoi qu’il en soit, la présence des étrangers en provenance de pays “riches” mesurés par leur concentration relative dans les Quartiers de Florence indique une tendance à l’accentuation des différences entre Quartiers, principalement donc entre l’ouest et le centre de la ville.

Au premier coup d’œil, en comparaison des profils de concentration relative des étrangers en provenance de pays “riches” dans les Quartiers de Florence, ceux concernant les étrangers en provenance de pays “pauvres” présentent un moindre écart par rapport au profil général de la ville : les différenciations sociales entre Quartiers sont plus le fait des étrangers en provenance de pays “riches” que de ceux des pays “pauvres”.

Carte 18.3 : La concentration relative des étrangers résidents en provenance de pays "riches" et de pays "pauvres" dans les 14 Quartiers de Florence en 1981, 1991 et 1999



Par rapport aux autres Quartiers, les étrangers en provenance de pays “pauvres” sont sur-représentés dans le quartier oriental Q2 Gavinana – Badia a Ripoli en 1981, puis dans les quartiers occidentaux Q6 Novoli – Peretola et Q9 Le Panche – Castello en 1991. Ils sont par contre sous-représentés dans l’Oltrarno en 1981 comme en 1991, et surtout dans le quartier oriental Q13 Campo di Marte – S. Gervasio en 1981. Dans la très grande majorité des Quartiers, l’évolution des concentrations relatives des étrangers en provenance de pays “pauvres” se caractérise par un rapprochement du profil général de la commune (indice = 1) entre 1981 et 1999. Les quartiers où les étrangers en provenance de pays “pauvres” étaient sur-représentés comme ceux où ils étaient sous-représentés tendent à un profil homogène à l’échelle de la commune. Cette information indique que l’immigration importante d’étrangers en provenance de pays “pauvres” se réalise de manière relativement homogène et tend à réduire les différences entre quartiers pour ce qui concerne la répartition de ce groupe de population. Pour les Quartiers occidentaux, si le quartier 5 (Mantignano – Ponte a Greve) est bien le seul où les étrangers en provenance de pays “pauvres” tendent à la sur-représentation entre 1981 et 1999, son profil devient identique en 1999 à celui du quartier voisin Q6 (Novoli – Peretola) ; l’accentuation de la concentration relative des étrangers en provenance de pays “pauvres” dans le quartier 9 Le Panche – Castello dans les années 1980 s’est atténuée dans la décennie suivante.

Avec le tournant des années 1980 où les populations immigrées de pays “pauvres” sont devenues beaucoup plus nombreuses que celles des pays “riches”, une division de l’espace a progressivement émergé, distinguant la périphérie nord-ouest pour les premiers, et le centre et les quartiers orientaux pour les seconds. Il semble cependant que cette division de l’espace est plus du fait des étrangers des pays “riches”, malgré leur faible nombre, par leur présence ou leur absence, que de ceux des pays “pauvres” dont la présence est plus homogène dans la ville. Le détail de ces derniers montrerait cependant une différenciation spatiale selon les communautés étrangères considérées.

3) La division de la ville selon les nationalités

La distribution des diverses nationalités officiellement résidentes à Florence dans les années 1980 et 1990, d’après le découpage communal en quatorze “vieux” quartiers, apporte plus de précision dans l’analyse de la division spatiale. Dans un premier temps, notre analyse se basera sur la répartition en 1981, en 1991 et en 1999, des trois premières communautés dans chacun des quartiers de la ville (cf annexes 18.9 et 18.10). Dans un second temps, nous établirons les grandes lignes de la distribution spatiale de chacune des vingt premiers groupes étrangers en 1999, pour les trois années citées.

a) La distribution des trois premières communautés

Le tournant migratoire n'ayant pas encore eu lieu, le détail des nationalités par quartier en 1981 témoigne d'une présence étrangère encore provenant, pour les trois premiers groupes les plus nombreux, des pays capitalistiquement développés (si l'on fait exception des Iraniens, voire des Grecs). Seulement trois groupes sont les plus importants dans les quartiers cette année-là : les Grecs – premier groupe à l'échelle de la ville – les Etats-uniens et les Iraniens. Les Grecs représentent le premier groupe dans le centre historique (Q1) puis dans les quartiers occidentaux, tandis que les Etats-Uniens le sont surtout dans l'Oltrarno (Q3) et les Iraniens dans le péricentre nord. Les deuxième et troisième communautés sont très éclectiques suivant les quartiers.

En 1991, apparaissent au premier plan des populations en provenance de pays du Tiers Monde. Les Chinois représentent le groupe le plus nombreux dans la ville, tout d'abord dans les quartiers occidentaux et en particulier Novoli-Peretola (Q6) où, dans les bourgs de Brozzi, Peretola et S. Donnino et à la confluence des communes de Florence, Campi Bisenzio et Sesto Fiorentino, se développe une zone où les Chinois se sont concentrés et ont développé un "district" industriel de la maroquinerie et du prêt-à-porter dont l'organisation a été héritée localement (Bortolotti, Tassinari, 1992 ; Bortolotti F., 1994b ; Campani, Carchedi, Tassinari, 194 ; Marsden, 1994 ; Colombo, Marcetti, Omodeo, Solimano, 1995 ; Faso, Marcetti, Solimano, 2004). En 1991, les Etats-Uniens constituent le deuxième groupe étranger le plus important dans la ville, surtout dans le centre ancien, rive droite (Q1) comme rive gauche (Q3) de l'Arno ; ils sont moins présents dans les autres quartiers mais sont absents de l'ouest de la ville. En troisième lieu, il faut remarquer la présence des Philippins comme groupe étranger le plus nombreux dans le quart nord-est de la ville, et dans une moindre mesure dans le quart sud-est.

En 1999, le tournant migratoire a bel et bien confirmé : les groupes provenant de pays "riches" ont disparu des premiers rangs au bénéfice de nouvelles populations de pays "pauvres" : les Chinois, les Philippins et les Albanais. Les Chinois ont en particulier augmenté leur présence à Novoli-Peretola (Q6), où ils représentent 56 % de la population étrangère du quartier. Les Philippins sont devenus le premier groupe dans les deux tiers de la ville, à l'exception de l'ouest. Les Albanais sont devenus le deuxième groupe le plus important dans la plupart des quartiers, témoignant en même tant du caractère diffus de leur distribution résidentielle dans la ville.

La plus forte proportion du groupe le plus important dans un quartier, au regard de la population étrangère résidente totale dans la ville, concerne en 1981 les Iraniens (Q7 et Q2) et les Grecs (Q5) à hauteur de 30 – 35 %. En 1991, les plus fortes proportions regardent exclusivement les Chinois dans la périphérie occidentale - 52 % à Novoli-Peretola (Q6) et 28 % à Le Panche-Castello (Q9) -, phénomène amplifié en 1999 dans ces mêmes quartiers, à respectivement 56 % et 41 %. Egalement en 1999, les réfugiés de Yougoslavie représentent 28 % de la population étrangère de Mantignano (Q5), autre zone de la périphérie occidentale. Ainsi, on distingue une concomitance de facteurs contribuant à une manifestation de concentration : 1) les phénomènes de plus forte concentration spatiale sont récents, 2) ils

concernent exclusivement la périphérie occidentale de la ville, et 3) intéressent en premier lieu les Chinois, et secondairement les réfugiés de Yougoslavie. Les plus faibles proportions des autres communautés dans les quartiers évoquent pour ces derniers un certain profil cosmopolite, de mélange de populations.

De façon complémentaire, on peut aussi adopter une lecture des mutations migratoires suivant les quartiers ou zones de la ville :

- l'évolution du **centre historique** témoigne du tournant migratoire, avec le passage des communautés de pays "riches" en 1981 à celles de pays "pauvres" en 1991 (Chinois et Egyptiens en deuxième et troisième groupe), puis des groupes importants en 1999 (Philippins, Albanais, Chinois).

- on peut attribuer à la **périphérie occidentale** de la ville la caractéristique de zone de relégation urbaine et immigrée. Grecs et Iraniens en 1981, Chinois en 1991, avec les Yougoslaves, les Albanais et les Marocains en 1999 : les groupes qui y sont le plus nombreux sont économiquement les plus fragiles. Les Yougoslaves et les Albanais doivent correspondre aux populations réfugiées de la guerre des Balkans, en particulier des Roms, localisés dans des camps de fortune dans ces marges urbaines (cf infra). La présence chinoise s'est confirmée dans la zone de Brozzi-Peretola.

- à l'opposé, le **quart nord-est** de la ville est passé des étrangers de pays "riches" dans les années 1980 (i.e. la présence des Suisses) aux populations immigrées considérées comme "communautés urbaines" pour leur spécialisation professionnelle de services - domestiques (*colf*), soin des personnes (*badanti*) - auprès des familles (aisées puis moyennes-aisées) dans les grandes villes ; il s'agit le plus souvent de femmes logeant chez la famille-patron. Les Philippin(e)s surtout, mais aussi les Péruvien(ne)s et les Sri Lankais(e)s sont dans ce cas en 1999.

- les **quartiers du sud** de Florence, comme l'Oltrarno, s'apparentent au centre historique au début des années 1980, puis balancent entre le modèle de la périphérie ouest et celui du quart nord-est suivant leur proximité.

b) Le détail des groupes étrangers

Les cartes des annexes 18.11 à 18.31 présentent différentes informations relatives à la distribution résidentielle des vingt premiers groupes étrangers en 1999, dans les 14 "vieux" quartiers de Florence ; elles sont présentées dans un ordre décroissant, du groupe le plus nombreux – les Chinois, 2 120 individus, soit 13,3 % du total des étrangers résidents - au plus restreint (Indiens, 206 individus, 1,2 % des étrangers résidents). L'entrée par le détail des communautés permet d'effectuer des comparaisons entre les groupes. Les configurations spatiales de la répartition de ces communautés mettent en évidence :

- la **concentration dans le centre historique** pour la plus grande partie des populations. Cette configuration corrobore le modèle centre/périphérie, que l'on voit le plus souvent dans les villes italiennes, où les populations étrangères logent dans le centre ville. Cette centralité

est plus accentuée en 1981, quand les effectifs sont plus limités, que dans les années 1990 où elle tend à s'atténuer au bénéfice soit d'une concentration en périphérie occidentale, soit d'une diffusion dans l'ensemble ou une grande partie de la ville.

- la **concentration** d'un groupe dans un quartier précis autre que le centre historique. La communauté étrangère la plus importante en 1999, **les Chinois**, est emblématique de cette configuration spatiale (annexe 18.11). Alors qu'en 1981 elle était concentrée à 75 % dans le centre historique, la forte augmentation de son effectif s'est déroulée par la suite en périphérie occidentale, à Novoli-Peretola (Q6) qui comprend la moitié des Chinois de la ville en 1999. Un autre groupe, **les Yougoslaves**, montre une dynamique similaire quoique dans une logique différente (annexe 18.16). Leur concentration en 1991 concerne Novoli-Peretola (Q6) puis Mantignano (Q5) en 1999, toujours en périphérie occidentale. La connaissance de l'immigration de ce groupe, correspondant surtout à des réfugiés roms d'ex-Yougoslavie, ainsi que leur localisation changeante, nous portent à prendre en considération la présence des camps de l'Olmattello dans le premier quartier, puis du Poderaccio dans le second, qui ont accueilli successivement ces réfugiés. Pour ce type de distribution, on trouve aussi les Indiens concentrés au Poggetto-Rifredi (Q10)(annexe 18.31).

La plus grande partie de la distribution spatiale des communautés se caractérise par une **dynamique de diffusion** qui a surtout lieu dans les années 1990. Toutefois, cette diffusion dans l'espace urbain n'efface pas la fonction du centre historique comme premier quartier du groupe, c'est-à-dire à la fois comme quartier de référence et porte d'entrée. Cette configuration est valable pour les groupes importants, comme les Albanais arrivés dans les années 1990 (annexe 18.13), les "communautés urbaines" telles les Philippins (annexe 18.12) et les Péruviens (annexe 18.18), ou encore les Marocains (annexe 18.14), les Somaliens (annexe 18.15), les Roumains (annexe 18.23).

Nous considérons les communautés étrangères provenant de pays "riches" comme un cas particulier en raison de la stagnation ou de la baisse de leur effectif dans la ville (cf supra). Leur localisation résidentielle est aussi particulière car elle se concentre **principalement dans le centre historique (Q1) et dans le sud de la commune, Oltrarno et collines (Q3)**. Le plus souvent, la réduction d'effectif touche tous les quartiers, soit celui où ils sont le plus implantés - c'est le cas des Etats-Uniens (annexe 18.17) et des Grecs (annexe 18.30) – soit surtout dans les autres - Allemands (annexe 18.22), Français (annexe 18.25), Suisses (annexe 18.29) - ou bien successivement dans les deux (Britanniques (annexe 18.24)). Le nombre des Iraniens, que nous pouvons aussi classer dans cette catégorie, a baissé surtout dans les années 1990 dans l'ensemble de la ville (annexe 18.21). Seul groupe des pays "riches" en augmentation, la localisation des Japonais se concentre sur le centre historique dans les années 1990 (annexe 18.26). Le centre ville et l'Oltrarno sont bel et bien au centre de la logique de distribution des communautés étrangères provenant de pays "riches".

4) La ségrégation des populations immigrées

Le calcul des indices de ségrégation et de dissemblance permet de déterminer, dans le découpage de la commune de Florence en quatorze “vieux” Quartiers, quelles sont les nationalités étrangères qui sont les plus concernées par la ségrégation. Ils permettent de rendre compte du degré de séparation concernant telle ou telle nationalité étrangère à une date donnée, et d’en suivre l’évolution entre trois années : 1981, 1991 et 1999.

La question de la séparation géographique varie selon les groupes considérés ainsi que suivant les années. La plus grande partie de ces groupes présentent leur effectif le plus important dans le centre historique (Q1), ce qui traduit le rôle prépondérant de cet espace pour la population immigrée en général, et de fait son caractère cosmopolite. Les communautés qui ont un plus gros effectif sont plus rares : parfois l’Oltrarno (Q3) pour des nationalités de pays “riches” ou certaines “communautés urbaines”, ou alors la périphérie occidentale pour les Chinois et les Yougoslaves dans les années 1990, et les Indiens en Q10.

Ainsi, parmi les vingt communautés étrangères les plus nombreuses en 1981, la séparation la plus importante concerne les Indiens (IS = 70, pour 59 individus) dont la majeure partie se situe à Poggetto-Rifredi (Q10), suivis des Chinois (IS = 48 pour 69). En 1991 et en 1999, la ségrégation la plus importante concerne de nouveau les Chinois (IS = 59 en 1991, pour 875 individus ; IS = 55 en 1999, pour 2 120 individus), le plus fort effectif se trouvant à Novoli-Peretola (Q6). Les Indiens restent aussi très séparés en 1991 et en 1999, toujours dans le même quartier. Dans une moindre mesure, c’est aussi le cas des Yougoslaves en 1999 (I.S. = 35, pour 594 individus) localisés surtout à Mantignano (Q5). L’originalité des années 1990 réside dans les plus fortes ségrégations pour le groupe le plus nombreux, à savoir les Chinois.

Dans le but d’élaborer une typologie des différentes populations sur le plan de la ségrégation, on peut distinguer les étrangers en provenance de pays “riches” des immigrés venus de pays “pauvres”. Nous partons ainsi de l’hypothèse que la question de la séparation des populations étrangères dans la ville n’est pas la même selon les caractéristiques macro-économiques de la formation sociale du pays d’origine. On verra que les tendances et degrés de séparation concernant ces deux grands ensembles sont très différents : les valeurs de ségrégation des groupes provenant des pays “pauvres” sont toujours supérieures à celles venant de pays “riches”.

Concernant les immigrés venus de pays “pauvres”, on reconnaîtra (tout en prenant garde aux effectifs faibles pour l’analyse des indices) :

Type 1 : une baisse, parfois importante, de la ségrégation entre populations étrangères, de 1981 à 1999. Ce profil concerne le **plus grand nombre de groupes** nationaux, dont souvent les plus importants numériquement, quelles que soient les régions géographiques de provenance : Europe orientale et centrale, Afrique, Asie, Amérique du Sud. On remarquera particulièrement le profil des Sri Lankais, dont l’indice de ségrégation s’effondre de 1981

(67), à 1991 (29), et 1999 (16). Dans les années 1990, la compatibilité de localisation spatiale se renforce entre les groupes “riches” et les “communautés urbaines” (Philippins, Sri Lankais, Latino-américains). Les types suivants traitent plus de cas particuliers :

Type 2 : augmentation de la ségrégation dans les années 1980 puis baisse dans les années 1990. C’est le cas des **Chinois**, des **Roumains**, et aussi des **Polonais** dont les caractéristiques migratoires sont très différentes. Pour les ressortissants d’Europe orientale, on observe un pic en 1991, suivie par une moindre séparation d’avec les autres communautés étrangères voire une diffusion spatiale dans la ville (la ségrégation minimale en 1999 concerne les Roumains (IS = 11) alors que leur nombre a augmenté.

Type 3 : hausse continue de la ségrégation. L’ “anomalie” **yougoslave** renvoie aux réfugiés de la guerre dans les Balkans, et aussi à la ségrégation particulière des populations roms provenant de cette région. Logiquement, la dissemblance spatiale de ce groupe est importante avec les pays “riches”, et tend à se rapprocher des Chinois dans les années 1990 en raison de leur partage spatial en périphérie occidentale de la ville.

Dans l’ensemble, les ressortissants de pays “riches” présentent des indices de ségrégation et de dissemblance spatiales plus faibles que ceux des pays “pauvres”, signifiant ainsi leur moindre ségrégation dans la ville en raison de leur plus forte localisation dans le centre historique (Q1), voire dans l’Oltrarno (Q3), espace migratoire “traditionnel”. On rappellera que la présence d’étrangers de pays “riches” à Florence remonte déjà à plusieurs siècles. Ces groupes nationaux renvoient à trois types d’évolution de ségrégation entre 1981 et 1999 :

Type 1 : la majeure partie de ces groupes observent une baisse de la ségrégation dans les années 1980 suivie d’une augmentation dans les années 1990, celle-ci étant à mettre en relation avec leur baisse numérique.

Type 2 : les Français représentent un cas particulier d’augmentation constante de leur ségrégation dans la ville malgré une croissance de leur effectif.

Type 3 : d’autres cas particuliers (Japonais, Suédois, Espagnols) présentent par contre une diminution régulière de leur ségrégation.

On peut ainsi établir quelques propos conclusifs. Dans leur ensemble, la ségrégation des communautés étrangères dans la ville de Florence est en baisse, sauf cas particulier, ce qui signifie qu’elles sont moins séparées, qu’elles partagent de plus en plus le même espace. Les indices des étrangers provenant des pays “riches” sont cependant plus bas, même s’ils sont calculés sur la population étrangère générale, que ceux des immigrés venus de pays “pauvres”, ce qui pose la question de quel espace partagé il s’agit : d’après les données, il s’agit du centre historique (Q1). Seuls certains groupes provenant de pays “pauvres” présentent la particularité d’une forte ségrégation, voire de son augmentation : il s’agit de groupes ayant une dynamique spatiale spécifique, en rapport avec une spécificité spatio-

économique (Chinois) ou géo-politique (Yougoslaves), voire d'un regroupement d'effectif réduit (Indiens). En général, la baisse de la ségrégation va de pair avec l'augmentation des effectifs (sauf cas particulier) Dans les deux décennies de la fin du XX^e siècle, la dynamique de la ségrégation des populations étrangères à Florence, qu'elle soit en hausse ou en baisse, semble ainsi être fortement en corrélation avec leur évolution numérique : l'augmentation de l'immigration implique une dé-ségrégation des populations étrangères (sauf cas particulier).

Il faut avoir à l'œil, parmi les populations venant des pays "pauvres", deux cas particuliers qui présentent les valeurs de ségrégation les plus importantes en 1999 alors que leur nombre augmente. En premier lieu, l'afflux important de Chinois ne s'est pas traduit par une dé-ségrégation de même ampleur, phénomène auquel on aurait pu s'attendre vue la tendance générale. En second lieu, le cas particulier des Yougoslaves, dont la ségrégation "anormale" est en relation avec une forme d'immigration tout à fait atypique, les réfugiés de guerre et les Roms.

III) Les étrangers dans les quartiers de Florence dans les années 2000

1) Éléments à partir des cinq *Quartieri*

Pour les années 2000, le découpage communal a changé. La plupart des informations sont communiquées au grand public suivant les cinq "grands" *Quartieri*, correspondant à une fonction politique, qui ont remplacé les quatorze "vieux" quartiers des années 1980 et 1990 (tableau 18.2). L'*Ufficio Statistica* de la Ville de Florence dispose cependant de données d'après un découpage de la commune en 72 "aires élémentaires", support qui nous semble plus adéquat pour établir une analyse urbaine.

Tableau 18.2 : Les cinq *Quartieri* de Florence

	nom	localisation
Quartier 1	Centro Storico	centre
Quartier 2	Campo di Marte	nord-est
Quartier 3	Gavinana - Galluzzo	sud-est
Quartier 4	Isolotto - Legnaia	sud-ouest
Quartier 5	Rifredi – Le Piagge	nord-ouest

Bien que "grossier", le découpage en cinq grands *Quartieri* renvoie à des tendances vues auparavant, à savoir que c'est dans le centre historique (Q1) et la périphérie occidentale (Q5) que le plus grand nombre d'étrangers se concentre, alors que l'est de la ville est moins prisé. Dans les années 2000, l'ouest de la ville s'affirme de plus en plus comme l'espace des immigrés par excellence, a fortiori des personnes mineures (cf annexe 18.32).

La distribution des principales nationalités étrangères dans ces Quartiers reprend également les localisations préférentielles des groupes, avec les Chinois et les Yougoslaves

plus concentrés dans la périphérie occidentale, et les autres communautés étant réparties de façon plus homogène dans la ville, avec le plus souvent une prédilection pour le Centro Storico. C'est le Quartier du nord-ouest, le Quartier 5, qui a été le théâtre des plus fortes variations de population entre 2004 et 2006, intensité que l'on peut considérer comme valable sur une plus longue durée. Originalité par rapport à la décennie précédente, l'effectif des Chinois à Florence amorce une diminution, correspondant à la plus grande présence de ce groupe à Prato et Campi Bisenzio. La concentration relative des différentes communautés confirme la division est/ouest de l'espace urbain entre "communautés urbaines" d'une part, et Chinois et Yougoslaves, de même qu'elle suggère le caractère diffus de groupes importants dans la ville (Albanais, Roumains).

2) La mobilité résidentielle des immigrés dans la ville

En outre, l'*Ufficio Statistica* a effectué une matrice de mobilité résidentielle pour de la population « *non italiana* » l'année 2006 à l'échelle des cinq *Quartieri* (cf annexe 18.33). L'étude des mouvements de population entre les Quartiers permet de discerner la dynamique urbaine au travers de la mobilité dans l'espace de ses populations, à l'image d'une "respiration" de la ville selon les échanges entre ses parties et avec l'extérieur. Dans l'ensemble, on retiendra de cette matrice :

- le solde migratoire positif entre flux centripètes et centrifuges, valable tant pour la ville entière que pour chacun des cinq Quartiers ;

- en premier lieu, la suprématie de la mobilité résidentielle intra-quartier : ce phénomène est conforme, pour la mobilité résidentielle de la population étrangère de Florence, à tout mouvement de population pour des raisons de changement de domicile dans une ville ;

- en deuxième lieu, l'importance, pour tous les Quartiers, des flux centripètes provenant de l'étranger, et secondairement d'ailleurs en Italie, ainsi que des flux centrifuges en direction d'autres endroits en Italie.

En cette année 2006, la mobilité résidentielle de la population étrangère de Florence est surtout une mobilité de relative proximité (à l'échelle interne des Quartiers). De moindre importance, la comparaison entre les flux avec l'extérieur de la ville et la mobilité inter-Quartier permet de discerner l'importance des uns et de l'autre dans la mobilité générale.

En dehors des flux intra-quartiers, les flux centripètes provenant de l'étranger sont supérieurs à la somme des flux centripètes provenant d'autres Quartiers de la ville pour les Quartiers 1, 2 et 5, mais pas pour le 3 ni le 4. Cet élément différencie deux ensembles de Quartiers dans leur relation à l'espace migratoire et à l'espace de mobilité intra-urbain : le premier ensemble détermine un rapport privilégié avec l'étranger en tant que Quartiers d'arrivée des flux migratoires, alors que le second ensemble concerne les Quartiers dont la fonction de lieu d'arrivée n'est valable que dans une seconde étape, pour des étrangers déjà

résidents déjà dans un autre Quartier. On a pour ainsi dire une division “rive droite” (espace urbain de premier accueil des étrangers) et “rive gauche” (espace urbain de seconde étape), le Centro Storico étant dans le premier ensemble, plus qu’une division ouest/est à laquelle on aurait pu s’attendre.

Pour la plus grande partie des Quartiers, les déménagements des étrangers sont plus en direction d’autres Quartiers de la ville que vers l’Italie ou l’étranger : déménager dans la ville plus qu’ailleurs est une preuve de stabilisation de cette population. Cette préférence de mobilité intra-urbaine plus que vers l’extérieur est un phénomène plus important pour les étrangers du Centro Storico (rapport de 8,4 % / 5,6 %), et s’atténue sur la rive gauche. Seulement dans le Quartier du nord-ouest (Q5), on peut observer une moindre importance des déménagements vers d’autres Quartiers de la ville par rapport aux flux centrifuges vers l’extérieur (dans un rapport de 4,3 % / 7,3 %) : le solde d’installation positif repose plus, pour l’année étudiée, sur la mobilité intra-quartier et sur les flux centripètes en provenance de l’extérieur et surtout de l’étranger, que des flux inter-quartiers. Avec les plus importants flux en provenance de l’étranger (966) et du reste de l’Italie (487), ainsi que les plus importants flux centrifuges vers l’extérieur (753), le Quartier 5 est celui qui est le plus en relation avec l’extérieur de la ville : c’est la porte principale des flux migratoires à Florence, tant pour les entrées que pour les sorties. La mobilité inter-Quartier fait ressortir le Quartier du nord-ouest et le Centro Storico en tant que pôles de mobilité tant en termes de flux d’attraction que centrifuges, vis-à-vis du reste de la ville.

3) La distribution spatiale des étrangers à plus grande échelle

Disposer d’une cartographie élaborée à une grande échelle, permet de se rendre compte de manière plus fine de la distribution et de la localisation des étrangers résidents dans la ville. Nous disposons de deux types de matériel :

- l’effectif des cinq premières communautés étrangères à l’échelle des 72 “aires élémentaires” de Florence, pour l’année 2006, fourni par l’*Ufficio Statistica* de la Ville de Florence⁴²⁸ ; elles ont permis de réaliser des représentations aréales choroplèthes de la distribution de ces groupes dans la ville.

- des cartes qui nous ont été remises gracieusement par la Fondazione Michelucci ; elles ont servi lors d’une Conférence régionale sur l’immigration à Florence en 2004. Ces cartes montrent la localisation des étrangers par leur adresse, d’après les données de l’état civil de 2002.

Ces cartes, de méthodologie différente, ne montrent pas forcément la même chose. Les cartes fournies par la Fondazione Michelucci localisent les étrangers d’après leur adresse résidentielle déclarée au numéro de la rue près [*numero civico*], ce qui met en valeur leur

⁴²⁸ En cette fin de thèse, nous n’avons pas encore pu obtenir de la part de l’*Ufficio Statistica* de Florence, les données de toutes les nationalités par aires élémentaires à différentes dates.

diffusion. Nous verrons que cela peut renvoyer à des modalités de résidence différentes suivant les groupes nationaux. Les différentes formes de localisation sont :

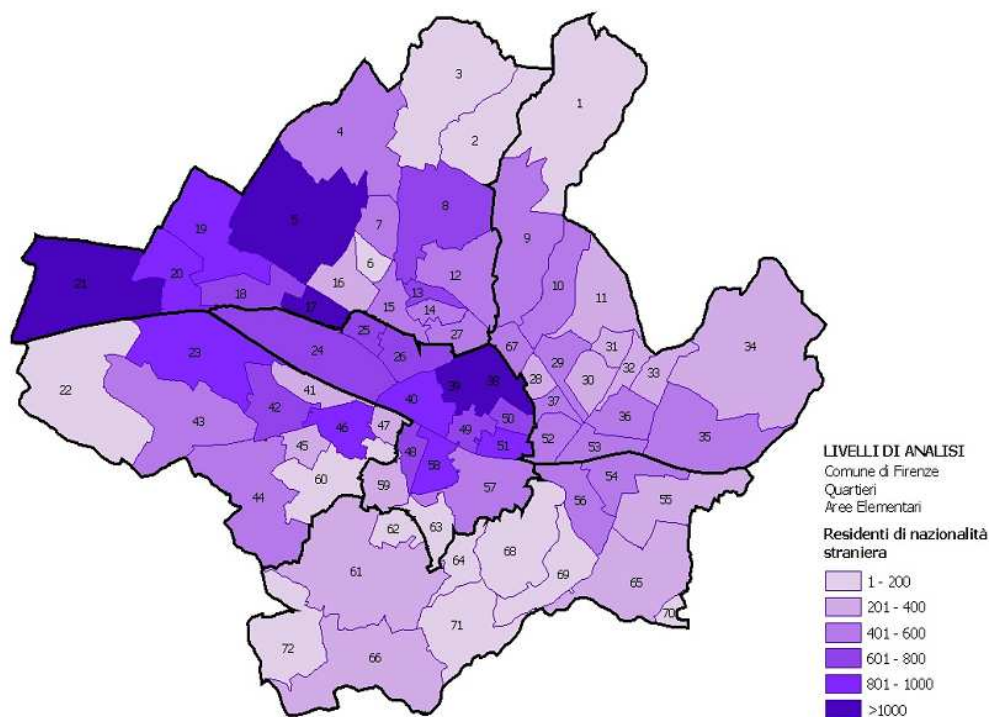
- les noyaux isolés : ils nous posent question car ils soulignent la concentration de population à une adresse donnée ; soit il s'agit effectivement de concentrations résidentielles liées à la présence de logements collectifs – tels des immeubles - , soit, comme nous l'avons parfois constaté, il s'agit d'adresses collectives dans des structures d'accueil pour étrangers, comme des institutions religieuses.

- les points isolés : ils renvoient à un éparpillement individuel, donc à des modalités de logement qui n'obéissent pas à une stratégie de regroupement, ou bien qui mettent en évidence le lien très fort entre logement et travail, comme c'est le cas des *colf* et des *badanti*.

- les grappes : ou concentrations de micro-localisations dans un secteur restreint, par exemple un périmètre de quelques rues. Cette forme d'agrégation semble renvoyer à la disponibilité du marché du logement, surtout locatif privé, dans certaines zones de la ville et pas dans d'autres.

De méthode aréale, la carte 18.4 met en évidence la distribution des étrangers résidents qui s'accroît suivant un axe qui va du centre historique en direction de l'ouest de la ville. Dans le centre, les zones S. Marco (38) et Mercato Centrale (39) sont les plus concernées, et à l'ouest c'est l'ensemble de Novoli à Brozzi – Le Piagge (21) par la via Pistoiese et la via Pratese, suivant un développement réticulaire vers Campi Bisenzio. Par contre, les *aree elementari* de l'est et du sud de la ville sont relativement épargnés de présence étrangère.

Carte 18.4 : Distribution de la population étrangère résidente suivant les *aree elementari* de Florence, en 2006 (31 déc.) (nb)



source : Comune di Firenze, 2006, p 28

Le panorama de la distribution résidentielle de ces cinq premières communautés étrangères – dans l'ordre décroissant : Roumains, Albanais, Chinois, Philippins et Péruviens – met en évidence une opposition de la forme de cette répartition entre les Chinois et les autres nationalités (cf carte 18.5), les premiers adeptes de la concentration spatiale, les autres de la diffusion.

Phénomène exclusif, les Chinois se caractérisent en effet par une concentration spatiale centrée sur la périphérie occidentale de la ville, de Novoli à Brozzi, sur l'axe de la via Baracca – via Pistoiese, avec des présences dans ces “aires élémentaires” supérieures à 10 % de la population du groupe dans la ville alors qu'aucun autre groupe n'atteint ce chiffre nulle part. Cela confirme la concentration des Chinois dans le Quartier 5, vers la plaine florentine (Campi Bisenzio) et les zones de concentration d'entreprises et ateliers chinois (Bortolotti, 1994b). En revanche, cette concentration contribue à leur quasi-absence dans le reste de la ville, en dehors de l'aire du Mercato Centrale (a.e.39) dans le centre historique. La carte des localisations ponctuelles montre dans cette zone occidentale des grappes serrées avec parfois des noyaux importants plus isolés (cf annexe 18.34). Les concentrations sur une même adresse peuvent renvoyer à des installations familiales, ou bien communautaires dans un même immeuble (on peut interpréter ces noyaux comme des éléments tendant à prouver une organisation collective des lieux de résidence)(Faso, Marcetti, Solimano, 2004).

A l'inverse donc, les autres groupes témoignent d'une diffusion de leur distribution spatiale. On distinguera la forme de diffusion des Albanais et des Roumains, de celle des Philippins et des Péruviens.

La diffusion spatiale des Albanais montre une division entre d'une part l'ouest et le centre de la ville, où cette communauté est plus volontiers localisée, et le sud et l'est où ils sont peu présents. Les localisations ponctuelles confirment cette opposition (cf annexe 18.35). Elle montre aussi une localisation par grappes : des localisations nombreuses regroupées dans un périmètre restreint de quelques rues. De plus, les noyaux visibles semblent renvoyer à des structures d'accueil, notamment des institutions religieuses, ce qui entre en résonance avec le rythme migratoire des Albanais au début des années 2000 (et ce que ne montrerait peut-être pas une telle carte quelques années plus tard).

Pour les Roumains, il faut tenir compte des dates des situations présentées par les documents. En 2002, la présence des Roumains à Florence apparaît comme peu importante (cf annexe 18.36) car leur afflux n'a pas encore pris d'ampleur, alors qu'ils représentent le groupe le plus important en 2006, avec 4 300 individus officiellement déclarés. Pour les deux années, la distribution des Roumains apparaît diffuse dans l'espace urbain, avec quand même une présence plus importante dans le quart nord-ouest de la ville en 2006. Pour les Roumains, leur faible nombre contribuait à leur éparpillement, tandis que leur croissance numérique a porté leur distribution, quoique diffuse, vers l'ouest de la ville.

La diffusion résidentielle des Philippins et des Péruviens, considérés comme “communautés urbaines” d'après le “modèle de l'économie urbaine” d'insertion professionnelle des immigrés, est différente de celle des Albanais et des Roumains.

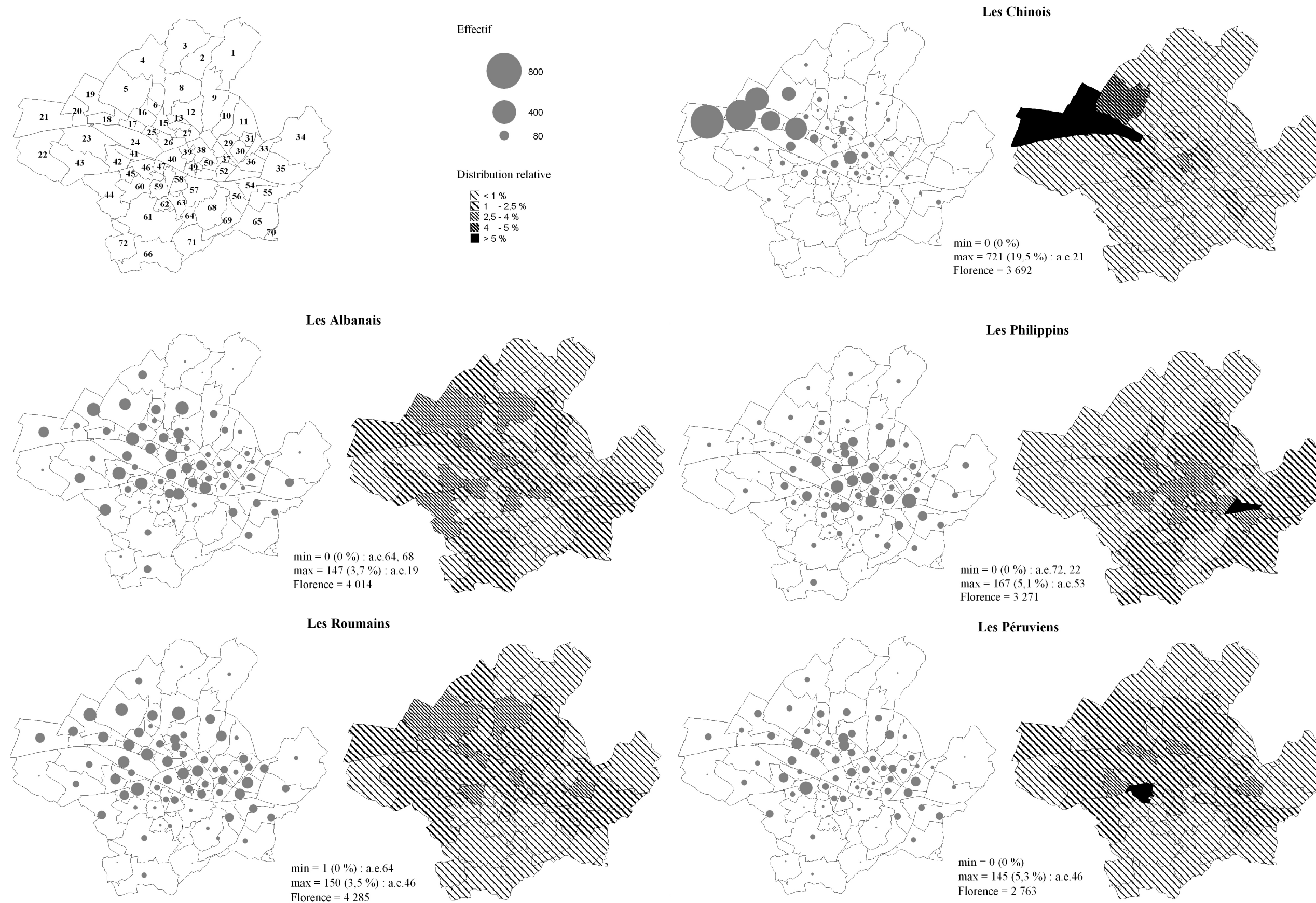
La distribution résidentielle des Philippins est particulièrement marquée dans le centre ville et dans son pourtour immédiat, notamment oriental (Bellariva a.e.53). Il s'agit d'une localisation à la fois centrale et dans les quartiers résidentiels de leurs employeurs, en lien avec la spécialisation professionnelle de cette communauté – le travail domestique et les soins aux personnes âgées – dont le domicile se trouve soit chez l'employeur, d'où la localisation à la fois centrale et bourgeoise, soit dans des logements vétustes du centre-ville. Cette distribution spatiale se révèle en corrélation avec la présence plus importante de populations âgées dans cette zone urbaine. La carte des localisations ponctuelles en 2002, confirme tout d'abord une présence des Philippins plus importante dans les zones péricentrales et la moitié orientale de la ville (cf annexe 18.37). De plus, une observation minutieuse met en évidence des localisations par grappes plus importantes dans la première couronne ouest et nord, ainsi que dans la zone de Sta Croce, et, pour la moitié orientale, une densité de micro-installations éparpillées. On peut avancer l'hypothèse qu'il s'agit pour le premier secteur géographique des résidences propres aux Philippins qui ne résident pas chez leur famille-employeur, tandis que les points minuscules de la moitié orientale correspondent à l'imbrication de la fonction de logement et d'emploi caractéristique des *colf* et *badanti*, phénomène qui est illustré géographiquement aussi par la dissémination de Philippins dans les résidences prisées de l'espace rural du pourtour oriental de la commune.

La distribution des Péruviens dans l'espace urbain est également diffuse, mais avec des présences plus importantes dans les faubourgs du sud-ouest (Monticelli a.e.46) et nord-ouest (Piazza Leopoldo a.e.13, Piazza Viessesu a.e.14). Les localisations ponctuelles de 2002 montrent un éparpillement diffus de cette communauté, le plus souvent dans la première couronne de l'espace urbain (cf annexe 18.38). Pour une "communauté urbaine", la répartition des Péruviens se révèle en effet différente de celle des Philippins : elle est moins corrélée aux zones plus bourgeoises et âgées de l'est de la ville. Pour ces Sud-Américains, on peut faire l'hypothèse d'un système migratoire offrant plus de diversité professionnelle en raison de son régime plus familial et communautaire, contribuant à une plus grande indépendance économique, de logement et donc spatiale, vis-à-vis de l'espace de la bourgeoisie.

Troisième "communauté urbaine" à Florence, les Sri-Lankais, dont nous n'avons les informations sur leur répartition urbaine en 2002, se rapproche du modèle des Philippins (cf annexe 18.39). La distribution de ce groupe dans la ville se caractérise d'une part par un éparpillement diffus dans les zones péricentrales, et d'autre part par des concentrations par grappes dans le centre historique très bourgeois, via Guicciardini – via de' Bardi, sur la rive droite et dans l'Oltrarno.

L'analyse des cinq premières communautés immigrées dans les années 2000, montre qu'il y a une corrélation entre les systèmes migratoires, la spécialisation professionnelle et la distribution résidentielle des immigrés dans l'espace urbain.

Carte 18.5 : Les cinq premières communautés immigrées à Florence, en 2006 (découpage communal en “aires élémentaires”)



IV) La population étrangère dans les communes de la couronne de Florence

Entre la ville commune-centre, et l'espace rural ou l'aire urbaine, les communes de périphérie urbaine présentent des caractéristiques bien particulières en terme de fonction urbaine et de population. Quelles sont les caractéristiques de la population étrangère des communes de la périphérie de Florence ?

1) Les communes périphériques comme objet de recherche

Les communes, de la couronne florentine, prises en compte sont : Fiesole au nord, Bagno a Ripoli à l'est, Impruneta au sud, Scandicci au sud-ouest, Campi Bisenzio à l'ouest et Sesto Fiorentino au nord-ouest. L'ISTAT a rendu accessible sur <http://demo.istat.it> nombre d'informations démographiques sur la population étrangère à partir du début des années 2000 ; pour les communes, les chiffres sur les nationalités étrangères n'y sont présentés qu'à partir du 31 décembre 2003.

En 1999, nous avons écrit aux mairies, ou à leur service statistique, des communes de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia, pour connaître les différentes nationalités résidentes en 1981, 1991 et 1998. Toutes n'ont pas répondu à notre sollicitation, peu d'entre elles disposaient de ces données pour l'année 1981, et parfois l'organisation des services administratifs n'avaient de disponibles que les informations à partir de 1994. Nous avons donc en main des informations éclectiques ; pour les communes de la périphérie de Florence, l'état de l'information est le suivant :

Tableau 18.3 : La population étrangère résidente dans la couronne florentine entre 1981 et 2007 (31 déc.)

	1981	1991	1994	1998	2001	2003	2007	% 2001	% 2003	% 2007
Campi Bisenzio (W)		541		1312	1965	3532	5256	34	33	31
Scandicci (W)			609	806	1197	1398	2969	21	13	18
Sesto Fiorentino (W)					1079	1815	3048	19	17	18
Bagno a Ripoli (E)	164	348		612	603	850	1438	10	8	9
Fiesole (E)			305	384	426	634	822	7	6	5
Impruneta (E)					543	613	1213	9	6	7
total couronne					5813	10845	16753	100	100	100

sources : de 1981 à 1998 : état civil des communes [anagrafe] ; 2001 à 2007 : ISTAT et <http://demo.istat.it>

Dans un contexte général d'augmentation de l'immigration, la population étrangère résidente a augmenté dans les communes de la périphérie florentine, bien que les proportions de cette croissance soient moins importantes que pour Florence ou bien pour Prato (cf infra). On avait remarqué la plus forte augmentation d'étrangers, au regard des autres communes, à Campi Bisenzio, située dans la plaine de Florence, entre la capitale régionale et Prato (cf supra) ; Campi Bisenzio est la commune de la couronne qui compte en effet le plus grand nombre d'étrangers dans les années 2000 : s'y regroupe le tiers de la population étrangère de la couronne florentine, soit 5 % des étrangers de l'aire urbaine Fi-Po-Pt dans les années 2000.

La deuxième commune était Scandicci en 2001, mais elle a été par la suite doublée par Sesto Fiorentino. Les communes de la couronne orientale – Fiesole, Bagno et Impruneta – comptent une moins forte proportion d'étrangers résidents. Egalement, en raison de la division sociale générale de l'espace (cf supra), nous avons choisi de procéder à une distinction entre les communes occidentales et orientales de la périphérie florentine, partant de l'hypothèse que leur rapport à l'immigration, ou aux populations immigrées selon leur provenance, était différent. Entre 2001 et 2007, l'augmentation de la population étrangère dans les communes de la périphérie florentine est plus importante dans celles de l'ouest que dans celles de l'est, tant en termes numériques que relatifs (cf annexe 18.40).

2) La structure de la distribution de la population étrangère des communes de la périphérie florentine

Nous allons voir la composition des communes de la périphérie florentine en fonction des principales nationalités de la population étrangère résidente. A été prise en considération la vingtaine de communautés étrangères déjà analysées à l'échelle de l'aire urbaine Fi-Po-Pt. On a pu tenir compte des années 1990 – et même de 1981 pour une commune – quand nous en détenions les informations. Sont discernables les différentes vagues migratoires ainsi que l'évolution des structures de population dans les communes.

Parmi les communes occidentales de la périphérie florentine, Campi Bisenzio est celle qui accueille le plus grand nombre d'immigrés, et qui en enregistre les proportions d'augmentation les plus importantes (cf annexe 18.41). De 1991 à 2007, ce sont les Chinois qui ont toujours représenté la communauté la plus nombreuse, et cela dans des proportions particulièrement importantes. L'année 1998 mesure la plus forte part – 62 % - de la population étrangère qu'ont représenté les Chinois ; elle s'est par la suite sensiblement réduite jusqu'à atteindre 45 % en 2007, au bénéfice des autres nationalités extra-communautaires. Les Albanais ont ainsi pris plus de poids à partir de 1998 (5 %), pour atteindre 15 % en 2007. Immigration un peu plus tardive, les années 2000 sont aussi celles de l'arrivée des Roumains, dont la population était d'ampleur négligeable dans les années 1990, et qui représentent 11 % de la population étrangère de Campi Bisenzio en 2007.

L'évolution de la structure de la population étrangère à Scandicci illustre le poids croissant de l'immigration extra-communautaire qui ne représente que la moitié de la présence étrangère au début des années 1990, et plus des trois quarts en 2007 (cf annexe 18.42). Dans les années 1990, le poids des Marocains s'est accru (13 % en 1998) pour ensuite se stabiliser, celui des Albanais est passé de 0,4 % en 1994 à 23 % en 2003 et 21 % en 2007. L'importance de certains groupes s'est au contraire réduite, comme c'est le cas pour les Egyptiens et les Iraniens. En l'espace de dix ans, la proportion des Roumains dans la population étrangère a été multipliée par 8, atteignant le quart des étrangers en 2007.

De la structuration de la population étrangère de Sesto Fiorentino, au nord-ouest de Florence, nous ne possédons pas d'informations sur les années 1990 (cf annexe 18.43). Pour

les années 2003 et 2007, le poids des Albanais a augmenté (de 14 à 18 %), ainsi que celui des Roumains qui est passé de 9 à 20 % de la population étrangère de la commune. Corolairement, l'importance de la population chinoise a baissé, passant de 26 à 16 %.

Le fait de connaître la composition de la population étrangère en fonction des nationalités depuis 1981, permet de se rendre compte, sur trois décennies, de l'importance des flux d'immigration en Italie, et, ici plus particulièrement, dans la commune de Bagno a Ripoli (cf annexe 18.44). En 1981, la population immigrée hors pays de l'OCDE était très peu importante en quantité, et au regard de la population étrangère provenant des pays riches. En 2007, la vingtaine de groupes nationaux considérés représentent près de 70 % de la population étrangère de la commune.

En comparaison des structures de la population étrangère des communes occidentales de la périphérie florentine, celle des communes de l'est se distinguent d'une part par le poids très faible des Chinois, pourtant communauté étrangère la plus nombreuse à l'échelle de l'aire urbaine Fi-Po-Pt, et par la présence stable des "communautés urbaines".

A Bagno a Ripoli, commune orientale de la périphérie florentine, la structure de la population étrangère met ainsi en évidence deux ensembles de groupes nationaux : les "communautés urbaines" (Philippins, Péruviens et Sri-Lankais) et les communautés d'immigration générale (cf annexe 18.44). La présence des premières est attestée en 1991 : représentant 16 % des étrangers de la commune, les Philippins représentent la première communauté. La part des Philippins a par la suite baissé mais s'est maintenue (9 % en 2007), tout comme celles des Sri-Lankais (6 %) ; la présence des Péruviens s'est affirmée à la fin des années 1990. Ces "communautés urbaines", par rapport aux autres groupes de 1991, ont la particularité d'avoir maintenu une présence de même proportion les années suivantes, et de ne pas avoir fortement baissé corolairement à l'immigration albanaise (11 % en 2007) et roumaine (16 % en 2007).

A Fiesole (cf annexe 18.45), déjà en 1994 (16 %), et jusqu'au milieu des années 2000 (17 % en 2003), les Philippins sont la première communauté étrangère de la commune, avant que les Roumains ne les détrônent (15 % en 2007). Par ailleurs, le poids des Sri-Lankais reste stable (autour de 5 – 7 %) de même que celui des Péruviens, plus modeste. Le poids des Albanais s'est affirmé, et stabilisé autour de 11 % dans les années 2000. Immigration plus récente, la proportion des Roumains a cru dans les années 2000.

Pour les seules années 2003 et 2007, la structure de la population étrangère d'Impruneta montre le poids croissant des Albanais (cf annexe 18.46), passant de 17 à 24 %, ainsi que des Roumains, de 5 à 17 %. Corrélativement à cet afflux correspondant au contexte général, la présence relative des "communautés urbaines" baisse (Philippins passant de 14 à 10 %, Sri-Lankais de 8 à 5 %) ou se maintient (cas des Péruviens à 4 %).

L'étude de l'évolution de la structure de la population étrangère des communes de la périphérie florentine a permis de distinguer des correspondances entre d'une part les flux migratoires et les nationalités concernées, et d'autre part la structuration du territoire de cette périphérie. Dans un contexte de développement de l'immigration, et donc de la présence étrangère extra-communautaire dans ces communes, la périphérie florentine distingue les communes occidentales des communes orientales. Les premières s'intègrent dans le contexte migratoire général de l'aire urbaine, avec la présence plus importante des groupes nationaux les plus importants à cette échelle (Albanais, Marocains, Roumains), en tenant compte de la concentration des Chinois dans une seule commune (Campi Bisenzio). Par contre, les communes orientales se distinguent par la présence stable, dans un contexte d'afflux général, des "communautés urbaines" (Philippins, Sri-Lankais, Péruviens).

3) Une dichotomie est/ouest

Ainsi, une série d'éléments permettent d'établir qu'il existe une division entre les communes orientales et occidentales de la périphérie florentine. Comme nous venons de le voir, cette division est établie quantitativement pour ce qui concerne le nombre d'étrangers inscrits à l'état civil des communes, entre celles, à l'ouest, où cette population est plus importante, et celles de l'est où elle est plus réduite. Entre 2001 et 2007, l'augmentation de population étrangère était en effet plus forte dans les premières que dans les secondes.

La distinction entre communes orientales et communes occidentales peut aussi être mise en évidence suivant les communautés étrangères les plus nombreuses :

Tableau 18.4 : Les trois premières communautés étrangères dans les communes de la périphérie florentine, en 2003 et en 2007

	position de la communauté en 2003			position de la communauté en 2007		
	Première	Deuxième	Troisième	Première	Deuxième	Troisième
Campi Bisenzio (W)	Chinois	Albanais	Marocains	Chinois	Albanais	Roumains
Scandicci (W)	Albanais	Roumains	Marocains	Roumains	Albanais	Marocains
Sesto Fiorentino (W)	Chinois	Albanais	Roumains	Roumains	Albanais	Chinois
Bagno a Ripoli (E)	Philippins	Albanais	Péruviens	Roumains	Albanais	Philippins
Fiesole (E)	Philippins	Albanais	Sri-Lankais	Roumains	Philippins	Albanais
Impruneta (E)	Albanais	Philippins	Sri-Lankais	Albanais	Roumains	Philippins

En 2003, la division territoriale sépare l'est pour les "communautés urbaines" (Philippins, Péruviens et Sri-Lankais) et l'ouest pour les groupes nationaux les plus nombreux dans l'aire urbaine (Chinois, Albanais, Marocains, Roumains). Par contre, en 2007, elle est atténuée en raison de l'immigration roumaine.

a) Les communes orientales

Les communes orientales de la périphérie florentine se caractérisent en effet par la présence, plus importante qu'ailleurs, de Philippins, de Péruviens et de Sri-Lankais (cf annexe 18.47). Ces groupes nationaux, à l'échelle de l'aire urbaine Fi-Po-Pt, sont d'ailleurs concentrés à 70 – 75 % dans la commune de Florence : leur localisation dans les communes périphériques de la capitale régionale confirme la fonction de centralité de Florence pour ces groupes nationaux.

En 2003, les Philippins représentent la première communauté étrangère à Fiesole, avec 109 résidents, soit 17 % des étrangers de la commune, ainsi qu'à Bagno a Ripoli (104, 12 %), et la deuxième communauté la plus nombreuse à Impruneta (83, 14 %). En 2007, les Philippins sont la deuxième communauté étrangère de Fiesole (101, 12 %) et la troisième de Bagno a Ripoli (130, 9 %) et d'Impruneta (122, 10 %). Par contre, ils sont moins nombreux dans les communes périphériques occidentales : 13 (0,4 %) et 32 (0,6 %) en 2003 et 2007 à Campi Bisenzio, 41 (2,9 %) et 78 (2,6 %) à Scandicci, 66 (3,6 %) et 75 (2,5 %) à Sesto Fiorentino. L'augmentation numérique de ce groupe concerne dans les mêmes proportions numériques les communes occidentales et orientales, mais elle est plus importante en termes relatifs dans les premières (+ 146 % à Campi Bisenzio, + 90 % à Scandicci) que dans les secondes. En outre, la part d'augmentation de l'effectif de Philippins dans ces communes, par rapport à l'augmentation de cette communauté dans l'aire urbaine Fi-Po-Pt, met en évidence un gradient sud-nord : Impruneta (E) (4 %) et Scandicci (W) (3,8 %) s'opposant à Sesto Fiorentino (W) et Fiesole (E). Pour les Philippins, la dichotomie entre communes orientales et communes occidentales se trouve dans un rapport de 71 % / 29 % en 2003, et de 66 % / 34 % en 2007 ; cette dichotomie est en outre bien visible dans la proportion que représentent les Philippins dans la population étrangère de chacune des communes : cette proportion est comprise entre 0,4 % et 4 % en 2003 et 2007 pour les premières, et entre 9 % et 17 % pour les secondes. L'évolution de la proportion de Philippins entre communes orientales et occidentales met cependant en évidence un processus d'atténuation de la dichotomie spatiale est/ouest : malgré l'augmentation des effectifs philippins, leur part relative dans les communes orientales tend à baisser.

Egalement "communauté urbaine", les Péruviens présentent une structure de distribution spatiale différente de celle des Philippins. Si les Péruviens sont la troisième communauté de Bagno a Ripoli en 2003, avec 63 résidents, soit 7,4 % de la population étrangère de la commune, leur effectif est plus important dans les communes occidentales de la périphérie florentine : l'augmentation de leur effectif entre 2003 et 2007 (+ 339, soit une multiplication par 2) y a été importante de façon à ce que les Péruviens deviennent la première "communauté urbaine" de la couronne (669), devant les Philippins (538) ; de 2003 à 2007, leur poids dans la population étrangère de la périphérie florentine est passé de 3,7 % à 4,5 %, tandis que celui des Philippins baissaient en proportion inverse. Le rapport de répartition des Péruviens entre communes occidentales et communes orientales est de 64 % / 36 % en 2003, et il s'est accentué en 2007 : 75 % / 25 %. C'est aussi dans les communes occidentales que la proportion d'augmentation de l'effectif de ce groupe national, au regard

de sa croissance à l'échelle de l'aire urbaine, est plus importante (entre 4 et 6,6 %) que dans les communes orientales (moins de 2 %). D'autre part, la proportion de Péruviens parmi la population étrangère a augmenté dans les communes occidentales, alors qu'elle a baissé dans les communes orientales. L'évolution de la distribution territoriale des Péruviens dans la périphérie florentine met elle aussi en évidence une atténuation de la dichotomie ouest/est. Si la distribution territoriale des Péruviens est établie au regard de l'hypothèse de la localisation des "communautés urbaines" dans les communes de la périphérie orientale de Florence, un processus de basculement vers l'ouest est en train de s'opérer, visible entre 2003 et 2007 ; on peut formuler l'hypothèse que cette redistribution des Péruviens s'opère de concert avec une évolution professionnelle voire sexuelle de cette communauté, remettant en cause sa place en tant que "communauté urbaine" féminine et spécialisée dans le travail domestique.

Les Sri-Lankais représentaient en 2003 la troisième communauté étrangère dans deux communes orientales, Impruneta (49, soit 8 % de la population étrangère de la commune) et Fiesole (41, 6,5 %) ; par ailleurs, ces deux communes sont les moins peuplées de la couronne florentine, tant pour les étrangers que pour le nombre total d'habitants. Dans les communes occidentales, la proportion de Sri-Lankais parmi les étrangers est moins importante, entre 1 % (Campi Bisenzio) et 3 % (Sesto Fiorentino). La structure de la distribution territoriale des Sri-Lankais en 2007 obéit également à la dichotomie est/ouest, mais dans un déséquilibre moins accentué que pour les Philippins, et suivant une tendance favorable aux communes occidentales qui va vers l'équilibre de répartition. La prédilection de localisation des Sri-Lankais pour les communes orientales se vérifie cependant par leur proportion parmi les étrangers qui y est supérieure à 5 %, alors qu'elle est inférieure à 2,5 % dans les communes occidentales. Les informations sur l'augmentation des effectifs, comme leur part dans la croissance du groupe au regard de celle de l'aire urbaine, tendent à distinguer, parmi les communes orientales, Bagno a Ripoli d'une part, et Fiesole et Impruneta d'autre part : la première est devenue le pôle de croissance des Péruviens dans la couronne florentine, tandis que les deux autres tendent à être moins attractives pour cette communauté que les communes occidentales. On peut faire l'hypothèse d'une re-structuration territoriale de cette communauté, redéfinissant le rôle des communes orientales – affirmation de Bagno a Ripoli et affaiblissement des autres – et se ré-orientant vers l'ouest de Florence.

L'analyse de la structuration de la distribution de ces trois "communautés urbaines" ainsi que de son évolution, permet en premier lieu de confirmer l'hypothèse de leur distribution dans les communes orientales de la périphérie florentine. On peut de surcroît complexifier cette structure socio-spatiale, d'une part en soulignant la diversité des comportements territoriaux des différentes communautés – confirmation des Philippins, évolution des Péruviens -, et d'autre part en mettant en évidence l'évolution donnée par ces groupes à leur espace d'implantation : la tendance confirme un processus d'affirmation des communes occidentales au détriment de celles de l'est de Florence pour la localisation de ces "communautés urbaines".

b) Les communes occidentales

Aux “communautés urbaines” de la périphérie orientale, s’opposeraient les groupes nationaux d’effectifs plus importants dans l’aire urbaine – ainsi que dans la région – de la périphérie occidentale (cf annexe 18.48). Chinois, Albanais, Roumains, et dans une moindre mesure Marocains, représentent les communautés étrangères les plus nombreuses, en 2003 comme en 2007, dans les communes occidentales de la périphérie florentine.

Communauté étrangère la plus nombreuse dans l’aire urbaine Fi-Po-Pt, 21 % (2 639) des Chinois de l’aire urbaine en 2003, et 20 % (2 968) en 2007, sont résidents dans les communes de la couronne florentine. La distribution territoriale des Chinois dans la périphérie de Florence met en évidence une dichotomie totale entre les communes occidentales qui regroupent 99,5 % du groupe, et les communes orientales où leur effectif est quasi-inexistant (voire totalement absent, comme à Impruneta). De surcroît, les Chinois de la périphérie florentine sont concentrés à 80 % - 2 091 personnes en 2003 et 2 355 en 2007 - à Campi Bisenzio (W) : ils représentent 59 % des étrangers résidents de cette commune en 2003 et 45 % en 2007 ; sur Campi Bisenzio était concentrée 4,3 % de l’augmentation de l’effectif chinois à l’échelle de l’aire urbaine, alors que les parts des autres communes de la périphérie florentine sont négligeables. L’autre commune, occidentale également, où la présence chinoise est importante, est Sesto Fiorentino, composée en 2003 de 26 % (480) de résidents chinois et de 16 % (497) en 2007. Ainsi, au-delà de la dichotomie est/ouest, la structure territoriale de la répartition se caractérise plus par sa concentration sur une commune précise, Campi Bisenzio.

Pour les Albanais, la dichotomie communes occidentales / communes orientales reste stable, dans un rapport 80/20, entre 2003 et 2007. Campi Bisenzio est de nouveau la commune où ils sont les plus nombreux, bien que les Albanais représentent 12 % en 2003 et 15 % en 2007, de la population étrangère. C’est dans la commune occidentale de Scandicci que les Albanais représentent la plus forte proportion de population étrangère (23 % en 2003 et 20,5 % en 2007). Les communes occidentales de la périphérie florentine concentrent l’augmentation de la population albanaise.

Les Marocains représentent une immigration plus ancienne que celle des Albanais. Ils sont la troisième communauté de Campi Bisenzio (W) et de Scandicci (W) en 2003, et de cette dernière en 2007. La dichotomie territoriale des Marocains s’est même accrue entre les deux années : 84 % d’entre eux en 2007 sont résidents des communes occidentales, alors que c’était 79 % en 2003. L’augmentation de l’effectif marocain a en effet été beaucoup plus importante dans ces communes – surtout Campi Bisenzio et Scandicci - qu’à l’est de Florence. Pour les Marocains, il s’agit par conséquent d’une accentuation de la dichotomie est/ouest au détriment de la périphérie orientale de Florence.

L’effectif des Roumains dans la périphérie florentine été multiplié par plus de trois entre 2003 et 2007 : c’est l’afflux migratoire le plus important de la période. En 2007, ils sont la première communauté étrangère de quatre des six communes de la couronne florentine. La présence roumaine épouse également la dichotomie ouest/est, à hauteur d’un rapport de

77 % / 23 %, et les flux de croissance ont été plus importants à l'ouest qu'à l'est entre les deux années. En 2003, c'est la commune de Sesto Fiorentino (W) (170) qui comptait le plus de Roumains, mais c'est Scandicci (W) (712) en 2007, où ils représentent 24 % de la population étrangère de la commune, taux le plus élevé de toutes les communes. D'ailleurs, leur représentation parmi les étrangers a augmenté de manière significative dans toutes les communes, même celles de l'est où leur poids est passé de 6 % en 2003 à 16 % en 2007.

c) La division est/ouest par les étrangers ressortissants de pays "riches"

Dans la structure de la population étrangère, nous avons occulté les étrangers provenant des pays "riches". Ils composent la plus grande partie de la catégorie "autres" visible sur les figures de la structure de la population étrangère dans les six communes de la périphérie florentine. Ces "autres" structurent également le territoire périphérique en une dichotomie est/ouest.

La première observation évidente est que cette catégorie se réduit au fil du temps. Le profil de Bagno a Ripoli, dont nous disposons des effectifs des populations étrangères dès 1981, le montre à merveille. Dans un contexte de développement de l'immigration, et plus particulièrement en provenance des pays hors-OCDE, d'Afrique, d'Asie et d'Europe centrale et orientale, la part de ceux-ci s'accroît tandis que celle des "autres" se réduit.

La seconde observation est que cette re-structuration entre ces deux ensembles, présente des configurations différentes selon les communes considérées. La comparaison entre les communes pour les années 2003 et 2007, et des autres années quand elles sont proposées, met en évidence une dichotomie entre les communes orientales où les étrangers de pays "riches" sont en proportion plus importante, et les communes occidentales où leur présence est moindre. Par exemple en 2007, cette proportion est comprise entre 6 % (Campi Bisenzio) et 20 % (Scandicci) dans les communes occidentales, et entre 28 % (Impruneta) et 37 % (Fiesole) dans les communes orientales. En 2003, les proportions étaient respectivement de 7 – 30 % et de 37 – 41,5 %. Pour les comparaisons possibles dans les années 1990, en 1994, la proportion est de 49 % à Scandicci (W) et de 57 % à Fiesole (E), et, en 1991, de 23 % à Campi Bisenzio (W) et de 58 % à Bagno a Ripoli. Les ressortissants de pays de l'OCDE sont au premier chef des Etats-Uniens, des Allemands et des Britanniques.

Conclusion du chapitre

L'analyse des différentes informations relatives à la distribution résidentielle des étrangers à Florence a permis de déterminer différentes divisions de l'espace selon les époques et les communautés concernées. Cette étude est cependant tributaire des informations dont disposons, visiblement éparées, et soumise à l'évolution du découpage du territoire de la commune : le découpage en cinq Quartiers n'est pas des plus adéquats, mais les quelques analyses basées sur les *aree elementari* permettent d'affiner l'interprétation pour les années 2000.

La distribution de la population immigrée dans son ensemble a mis en évidence une division grossière entre le centre historique et la périphérie occidentale d'une part (Q6), où la présence immigrée est plus nombreuse, et les autres quartiers de la ville où ils le sont moins. Cette division s'apparente au paradigme à la fois centre/périphérie et sectoriel ouest/est. En outre, la dynamique de mobilité résidentielle de la population étrangère a mis en évidence une division nord / sud, ou bien rive droite / rive gauche, à propos de la ville d'arrivée (nord) et celle d'installation en seconde étape.

Le détail des nationalités des immigrés permet de percevoir parmi elles des distributions résidentielles différenciées. La distinction grossière entre populations provenant de pays "riches" et de pays "pauvres" met en évidence une distinction est (pour les premiers) / ouest (pour les seconds). Le poids migratoire du centre historique lui confère une fonction de traditionnel creuset et de porte d'entrée de l'immigration, comme c'est le cas pour la plupart des centres des villes italiennes. Des années 1990 aux années 2000 cependant, avec l'augmentation de l'immigration presque exclusivement en provenance de pays "pauvres", le centre historique a été particulièrement touché par le tournant migratoire, et a été remplacée en tant que "quartier d'immigrés" et porte d'entrée par la périphérie occidentale de la commune.

L'analyse de la distribution résidentielle des différentes nationalités officiellement enregistrées a permis d'affiner la relation entre groupes immigrés, systèmes migratoires, spécialisation professionnelle et localisation dans l'espace urbain. Elle fait ressortir une division ouest / est distinguant d'une part la distribution spatiale des Chinois, et secondairement des Yougoslaves (à l'ouest), et d'autre part, les "communautés urbaines" (Philippines, Péruviens, Sri-Lankais) sur-représentés dans les zones péricentrales et orientales, en lien avec leur travail auprès des populations âgées florentines. Les "aires élémentaires" permettent cependant de percevoir des différences entre ces dernières. Entre concentration et diffusion spatiales, les logiques de distribution résidentielle dépendent des groupes considérés.

Nous avons insisté sur la périphérie occidentale (Q6 : Novoli-Peretola). Plus peuplé que les autres, Quartier de plus forte augmentation de population étrangère, concentration

exclusive des Chinois dans l'espace de la périphérie occidentale de la ville, principale porte de la ville tant pour les entrées que pour les sorties avec l'extérieur de Florence et l'étranger, et devenu pôle d'attraction de la population étrangère à l'échelle de la ville, cet espace urbain est devenu central dans la dynamique de la localisation des étrangers dans Florence. La concentration des Chinois est en lien avec la proximité de la commune de Campi Bisenzio où ils sont également nombreux (zone Brozzi – S. Donnino), et d'autre part par la localisation désormais historique de cette communauté dans cet espace périphérique, où elle a établi un tissu dense de petites entreprises de la tannerie (Bortolotti, Tassinari, 1992 ; Bortolotti F., 1994b ; Campani, Carchedi, Tassinari, 1994 ; Marsden, 1994 ; Colombo, Marcetti, Omodeo, Solimano, 1995 ; Faso, Marcetti, Solimano, 2004).

Pour les “communautés urbaines”, leur distribution dans l'espace urbain est en relation avec le domicile de leur employeur. Spécialisés dans les professions du travail domestique et de l'assistance aux handicapés et aux personnes âgées, les Philippines, Péruviennes et Sri-Lankaises – car il s'agit surtout de femmes, surtout les deux premiers groupes – logent le plus souvent chez la famille qui les emploie. La géographie de leur présence correspond aux quartiers plus bourgeois de la ville, où les familles ont la capacité financière de les employer, et où il y a aussi plus de personnes âgées (cf supra). Les quartiers du Centro Storico et de l'est correspondent à ce profil. La localisation de ces “communautés urbaines” dans le Centro Storico ou ailleurs que dans les quartiers orientaux peut correspondre à un détachement entre le domicile privé et le domicile de travail appartenant à la famille-employeur, dans le développement du travail à l'heure [*a ore*] pour les personnes présentes à Florence depuis plus longtemps.

Hors des “communautés urbaines” dont la distribution spatiale est liée à celle de leur employeur, la répartition des étrangers correspond aussi aux quartiers plus modestes, plus ouvriers, ou plus classes moyennes inférieures, de l'ouest de la ville. On peut faire l'hypothèse que, progressivement, la localisation spatiale des populations immigrées prend en général le pli de la division sociale urbaine de la formation sociale environnante.

L'étude de la distribution des populations étrangères résidentes dans les communes de la périphérie florentine a également mis en évidence une dichotomie ouest/est, d'abord sur le plan des effectifs en général – plus à l'ouest qu'à l'est -, ensuite suivant la composition de ces populations : d'un côté les flux massifs d'immigrés sans qualification professionnelle (Albanais, Roumains, Chinois) – immigration “classique” -, et de l'autre les “communautés urbaines” (Philippins, Sri Lankais) et les étrangers en provenance des pays “riches”. Cette dichotomie socio-spatiale entre communes périphériques prolonge clairement la division intra-urbaine de Florence, sur le plan de l'immigration mais aussi sur le plan social plus général, entre l'ouest et l'est de la ville.

Chapitre 19 : Le Marché S. Lorenzo comme espace de travail cosmopolite

“Per conoscere una città, devi conoscere i mercati e i cimiteri”

Carlo, porteur au Marché S. Lorenzo

Le sociologue italien des migrations, M. Ambrosini (2001, 2008a), a défini quatre types de modèles territoriaux d’insertion sur le marché du travail des travailleurs immigrés : le modèle de l’industrie diffuse déjà évoqué (cf supra), le modèle de l’économie urbaine, et ceux du travail saisonnier dans l’agriculture du Centre-Nord d’un côté, et du Mezzogiorno d’un autre côté. Pour Florence, plus grande ville de Toscane, le modèle de l’économie urbaine est applicable notamment pour ce qui concerne l’accroissement du secteur des soins au domicile des familles, en relation avec le vieillissement de la population, effectué par les *badanti* philippines ou péruviennes (Baldisseri, 2003, 2005), ou, plus récemment, en provenance d’Europe orientale (Moldaves, Ukrainiennes). Signalons que ce modèle, que M. Ambrosini réservait à l’origine aux plus grandes villes italiennes, surtout Rome et Milan, s’est étendu aux centres urbains plus réduits, voire même dans les campagnes.

Un autre secteur d’activité que l’on peut rattacher au “modèle territorial de l’économie urbaine” du travail immigré, concerne la vente au détail sur les marchés touristiques des grandes villes. Or, le développement du tourisme à Florence est déjà ancien et central, économiquement et géographiquement pour la ville (Listri, 1991 ; Lombardi, 1992, 1994 ; Becheri, 1995 ; Bacci, 2002b).

La méthode classique pour appréhender la migration comme phénomène socio-spatial est de suivre une population migrante donnée et d’en déterminer les caractéristiques. Une autre méthode consiste à partir d’un espace particulier comme support de recherche, pour en observer les populations, leurs mouvements, les rapports qu’elles entretiennent avec la question du travail et de l’espace, avec la formation sociale d’accueil. Cette approche permet de mettre en valeur les rapports entre des situations parfois très diverses présentes sur un territoire, entre le mouvement rapide des migrations internationales et le mouvement lourd du substrat social de l’espace d’accueil. L’étude d’une coexistence territoriale permet ainsi, outre l’analyse de situations intra-groupes, de découvrir les relations inter-groupes qui animent les groupes en présence : d’une part entre populations étrangères, d’autre part entre celles-ci et la population d’accueil. Les situations des communautés étrangères obéissent à des logiques migratoires qui entrent en résonance avec le lieu d’ancrage, qu’il soit temporaire ou permanent, a fortiori quand il s’agit d’un espace de travail. Etudier un espace de travail localisé permet d’observer les rapports sociaux au sein de la rencontre de formations sociales différentes.

Si la ville représente par excellence l'espace de concentration des possibilités de combinaisons sociales, les marchés de pleine rue sont un cas particulier pour traduire les rencontres des hommes et femmes venant d'horizons proches et lointains (De la Pradelle, 1996 ; Hily, Rinaudo, 2004). Depuis toujours lieu de ravitaillement et de transactions pour les populations locales, il peut également être une pièce du puzzle des migrations internationales. Lieu de transformation des héritages locaux au contact des dynamiques globales, le marché de San Lorenzo, dans le centre-ville de Florence, est le théâtre de flux migratoires aux temporalités diverses qui affectent une formation sociale locale. L'activité commerciale du quartier [*riione*] de S. Lorenzo avait déjà été l'objet d'étude (Loda, Mancini, 2004), mais pas le marché. En tant qu'espace de travail localisé, ce marché montre les rapports socio-professionnels qui peuvent exister entre une communauté d'accueil et des groupes immigrants hétérogènes.

I) Éléments sur le travail à Florence

Relevées à l'échelle de la province [*Questura*], les raisons de demandes de titre de séjour concernent en grande majorité le travail, à 66 % en 2003, à 62 % en 2006 ; les motivations familiales représentent 23 % des demandes de permis de séjour. La plus grande partie des motivations pour l'emploi concernent la position professionnelle de salarié. Le travail comme raison invoquée pour le permis de séjour, est particulièrement important pour certains groupes nationaux, comme les Sénégalais (90 % en 2006), les Philippins (83 %), les Péruviens (80 %), etc. tandis que cette raison est moins valable pour les Albanais (57 %), pour lesquels le motif familial est plus avancé que dans les autres groupes, ou les Yougoslaves (47 %) pour lesquels la famille mais aussi des raisons humanitaires sont plus souvent invoquées (Comune di Firenze, 2007, p 15). La diversité de ces profils témoigne des différentes logiques de migration, en particulier vers la Péninsule, des immigrants suivant leur nationalité.

En 2004, le nombre de titulaires de permis de séjour domiciliés à Florence était de 33 837, dont un peu plus de la moitié (17 670) était constitué de femmes. Les deux tiers de ces permis ont été délivrés pour des raisons d'emploi, et la proportion du travail salarié représente la moitié. Une différenciation sexuelle est en effet de mise pour ce qui concerne les raisons invoquées [*motivazioni*] pour l'obtention du permis de séjour (ibid., p 17). La très grande majorité des personnes invoquant des raisons familiales sont des femmes. A contrario, le travail est invoqué le plus souvent par les hommes. La justification pour un emploi dépend cependant des groupes nationaux : 87 % des Ukrainiens (en 2006), 62 % des Péruviens et 58 % des Philippins qui invoquent une raison d'emploi sont de sexe féminin ; par contre elles sont très minoritaires dans ce cas chez les Sénégalais (5 %), les Marocains (12 %) et les Albanais (14 %).

On retrouve cette division sexuelle dans les nationalités des étrangers résidents à Florence. En 2006, les ressortissants des Philippines (56 %), de Roumanie (53 %), du Pérou (60 %), d'Ukraine (87,5 %), du Brésil (63 %) et de Pologne (82,5 %) sont majoritairement des femmes, alors que les plus faibles taux de féminité concernent les Sénégalais (10,5 %), les Egyptiens (31 %) et les Marocains (35 %)(ibid. p 23).

Pour 2006 ont été mis à disposition des chiffres de la part de la Chambre de Commerce, à propos de l'entrepreneuriat étranger à Florence. Cette année-là, environ 110 000 entreprises détenues par des étrangers sont enregistrées à la Chambre, dont un peu moins de la moitié sont des entreprises individuelles. Sur le territoire de la commune de Florence sont déclarés plus de 5 000 entrepreneurs étrangers ; suivent les communes de Sesto Fiorentino (1 248), de Campi Bisenzio (579) et d'Empoli (575). Les entrepreneurs étrangers les plus nombreux sont les Chinois (3 360), suivis par les Albanais (1 375) et les Roumains (1 012). Comme à l'échelle nationale, les secteurs d'activité les plus couverts par ces patrons étrangers sont le commerce (25 %) et le bâtiment (23 %). Une division générationnelle parmi ces entrepreneurs a été observée : les plus jeunes se lancent dans le bâtiment, tandis que les plus âgés préfèrent le commerce. D'autre part, une division de ces patrons étrangers suivant le secteur d'activité montre une prévalence des Chinois dans le textile (à 84 %) et dans la tannerie et maroquinerie [*lavorazione delle pelli*] (95 %), et des patrons étrangers de nationalité albanaise (40 %) et roumaine (25 %) dans le bâtiment (ibid., p 72). La prise en compte du sexe de cet entrepreneuriat étranger indique logiquement une domination masculine (à 70 %)(ibid., p 73).

Les informations italiennes mettent à disposition celles concernant les formations à l'emploi mises en place par les Centres pour l'Emploi [*Centri per l'Impiego*], équivalent de l'ANPE en France, en tant qu'indice non exhaustif de la situation du travail étranger (ibid., pp 83-86). L'échelle de cette information est la Province de Florence. En 2006, les étrangers représentent environ 20 % des personnes en formation des Centres de la Province. Les nationalités les plus fréquentes sont les Albanais, les Roumains et les Marocains, à hauteur de 35 % (5 000 individus) ; la fréquence de ces nationalités parmi les personnes en formation ne veut pas tant dire que le chômage ou la situation de non-emploi est plus importante pour eux – la multiplicité des formes d'emploi, avec le travail au noir, gris, informel, en contrat déterminé, etc., ne permet que d'avoir une image floue de la situation professionnelle des étrangers, a fortiori selon leur nationalité – mais qu'il s'agit d'une forme d'insertion de ces personnes dans la sphère du travail déclaré (Pugliese, 2003, p 9). La moitié de ces formations à l'emploi concerne du personnel non qualifié, et un quart d'entre elles l'activité de vente et de services aux familles ; on retrouve ce déséquilibre pour le plus grand nombre des nationalités étrangères, sauf pour les Chinois qui sont impliqués plus souvent (44 %) dans les formations d'artisanat et d'ouvriers spécialisés, secteurs de formation qui sont aussi moins négligés par les Ukrainiens et les Serbes-Monténégrins. Pour incomplètes qu'elles soient pour donner un panorama du marché du travail étranger, les informations sur les formations à l'emploi n'en indiquent pas moins des tendances qui représentent une partie de la réalité de la

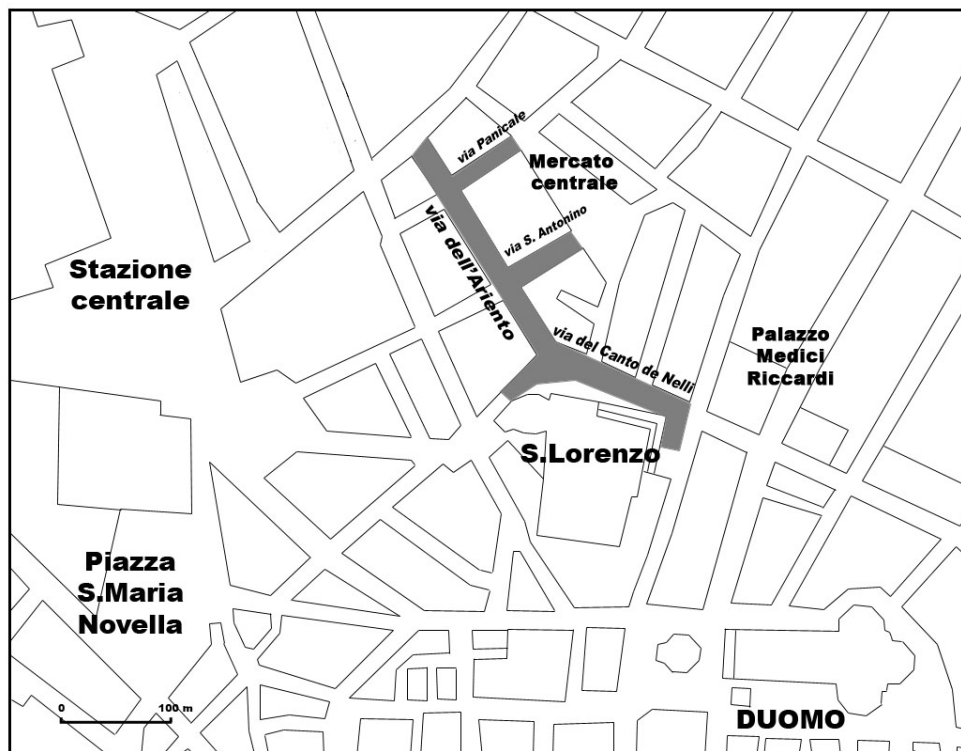
situation du travail étranger, dans la province de Toscane ; nous ne disposons malheureusement pas d'informations plus précises à l'échelle de la commune de Florence⁴²⁹.

Le travail immigré à Florence témoigne ainsi d'une certaine diversité de situations, qui correspondent le plus souvent à la question à l'échelle nationale, mais qui présente aussi certaines spécificités (cas des Chinois). Il s'agit d'avoir à l'esprit que les situations sont très fluctuantes, et que les informations officielles ou les études réalisées auront toujours un train de retard.

II) Méthodologie

Le tableau que nous présentons ici se base sur une enquête réalisée durant l'été 1999 sur un espace de travail particulier : le Marché San Lorenzo, dans le centre ville de Florence, à proximité de la Chapelle des Médicis et de l'église San Lorenzo (carte 19.1). Une enquête a été réalisée auprès des travailleurs de ce marché, avec aussi une série d'entretiens. Nous signalons que nous avons travaillé sur ce marché durant les mois d'été de 1998 et de 1999, en premier pour des raisons alimentaires. C'est la fréquentation de cet espace de travail qui nous a donné l'idée de son intérêt à une étude plus poussée pour cette thèse.

Carte 19.1 : Localisation du Marché San Lorenzo dans le centre de Florence



⁴²⁹ Ou bien nous n'avons pas su comment chercher ou auprès de quel service obtenir ces informations.

1) L'enquête par questionnaire

Cette enquête consistait à interroger oralement les vendeurs des *bancarelle*⁴³⁰, l'un après l'autre, à partir d'un questionnaire sur leurs caractéristiques démographiques, professionnelles et, pour les vendeurs étrangers, sur leur migration (cf annexe 19.1). 233 vendeurs ont été abordés, essentiellement des patrons et des commis travaillant à ces comptoirs ; 183 (78,5 %) ont accepté de répondre au questionnaire. La localisation des personnes interrogées était la suivante, elle reflète celle des *bancarelle* :

Tableau 19.1: Localisation des vendeurs interrogés

rue	Nombre de vendeurs interrogés
via del Canto de'Nelli	101
via dell'Ariento	89
via Panicale	21
via S. Antonino	22

Nous présentons des résultats empiriques dont la portée n'est pas forcément générale, mais qui traitent du rapport de l'échelle réduite d'un marché du travail localisé avec la mobilité internationale. Les résultats ne reflètent qu'un visage du marché S. Lorenzo à un moment donné. La fluidité de présence d'une partie des vendeurs sur la durée de l'enquête comme dans le déroulement de la journée de travail, ne peut nous permettre que d'en tirer un portrait conjoncturel. D'autre part, vu que l'enquête se déroulait ouvertement, le plus souvent au vu et au su de tous, nous ne pouvons qu'être conscient de la fragilité de certaines réponses, et certaines questions – en particulier relatives au nombre d'employés, à la propriété (comptoirs et magasins), sans parler du chiffre d'affaires – ont dues être rangées aux oubliettes. De plus, certaines questions relatives aux situations personnelles, comme la situation de logement ou la famille, ont dû être retirées : il fallait rester dans le cadre du travail, dans la mesure où cela restait une question publique. Egalement, mais nous pensons que c'est exceptionnel, nous savons que le refus de répondre de certaines personnes, à moins que ce ne soit leur absence lors de notre passage, n'a pas permis de révéler certaines communautés⁴³¹. Quoi qu'il en soit, la prégnance d'une atmosphère de curiosité et de méfiance ne nous fait pas oublier non plus une amabilité et une disponibilité parfois sans mesure de la part de ces vendeurs en pleine activité. Cependant, ce portrait empirique nous semble intéressant car unique : il étudie des populations fluctuantes, à un moment donné dans un espace donné, dans un marché du travail localisé particulier, qui sont invisibles pour les statistiques officielles.

⁴³⁰ Les *bancarelle* sont montées sur roues et les montants se déploient pour qu'y soient présentées ou accrochées toutes sortes d'articles, le tout étant protégé du soleil et de la pluie par une bâche ou un tissu. Elles sont installées de bonne heure tous les matins, pliées en fin d'après-midi, et conduites pour la nuit dans les garages des rues adjacentes par des porteurs [*facchini*] payés spécialement pour ça. Leur emplacement dans les rues du Marché est précis et codifié. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine sauf le dimanche, encore que l'inactivité ce jour-là est moins respectée, surtout par les patrons étrangers.

⁴³¹ Nous pensons en particulier aux Grecs, dont la durée de présence à Florence les assimilerait aux Florentins.

2) Les entretiens

Quelques entretiens, effectués en parallèle à l'enquête, ont aidé à obtenir des informations mal mises en exergue par les questionnaires. Ces rencontres ont permis notamment d'avoir un aperçu historique du Marché, a fortiori du point de vue de l'histoire populaire. Elles nous ont aussi donné l'occasion de pouvoir illustrer le Marché par des portraits individuels, qui certes portent leur part de subjectivité, mais n'en fournissent pas moins une part de réalité. C'est par les rencontres avec les permanents de l'espace qu'on arrive aussi à en percevoir l'atmosphère. Bien entendu, des informations nous ont aussi été fournies selon les vendeurs avec qui nous avons discuté lors du remplissage du questionnaire.

Le choix des personnes interviewées ne s'est pas fait au hasard. Nous avons effectivement déjà travaillé sur ce Marché, en tant que vendeur commis, en août 1998 puis en juillet 1999, ce qui nous a permis aussi de nous familiariser avec son ambiance et son rythme. C'est sur les recommandations de Stefano, notre employeur, que nous avons été orienté vers Carlo, lequel nous a indiqué quelques personnes ressources à aborder.

Présentation des personnes interviewées :

Le panel des personnes interviewées ne reflète pas la diversité des populations de vendeurs du Marché. Une seule de ces personnes est étrangère (iranienne), les autres étant florentines, et elles sont toutes employeurs, mais nous rappelons que les autres groupes nationaux ont été abordés lors des questionnaires. Ces personnes sont présentées par leur prénom ou bien par leur surnom, chose courante sur le Marché :

Stefano : la trentaine, florentin pur sucre, en 1998 et en 1999 il est propriétaire de deux *banchi* disposés côte à côte. Il tient celui proposant toutes sortes de produits et accessoires en rapport avec la consommation des paradis artificiels, tandis que sa femme, Laura, vend des vêtements féminins (c'est à ce comptoir que nous avons travaillé). Ses parents, qu'il a « *poussés à la retraite* », étaient déjà vendeurs au Marché, et sa femme vient du *banco* d'à côté. Par la suite, il a investi le magasin des parents de sa femme, au bout de la *via dell'Ariento* à proximité de la *via Nazionale*, pour y installer son commerce, avec toujours le *banco* tenu par sa femme. Il a eu sa *bancarella* personnelle en 1991. En 2010, l'activité du couple se concentre sur le magasin.

Carlo : la cinquantaine, il est porteur [*facchino*] de *bancarella* au Marché, depuis vingt ans. Cependant, il est principalement professeur d'anglais – d'où son surnom "Il Professore" – et fait aussi : « *des critiques, des rapports, je gagne un peu avec mes bras, un peu par l'écriture, un peu avec ma voix* ».

Roberto, dit Bobbo : la trentaine, également porteur sur le Marché S. Lorenzo depuis 1983 et aussi pour les *banchi* de la place de gare.

Massimo : né à Florence, comme ses parents, « *d'une vieille famille florentine* », dit-il avec orgueil. Ses parents n'étaient pas du Marché – son père étant vétérinaire, sa mère au foyer

[*casalinga*] – ils habitaient Piazza della Signoria avant de partir s'installer en première périphérie, à Legnaia (SW), en 1967. Il a commencé à travailler au Marché par un membre de sa famille (un cousin), comme aide [*aiuto*], en 1984. A 32 ans, il n'envisage pas de rester éternellement sur le Marché (encore quelques années) : « *pour l'instant, c'est le boulot qui me fait manger* ». Mais on le reverra à la même place en 2005, marié avec une Mexicaine, mais pas au début de 2010 car venant de démissionner (mésentente avec la propriétaire du *banco*). Il est spécialisé en foulards et cravates.

Papini : né en 1929, il est florentin « *depuis des siècles* ». Il vient travailler au Marché S. Lorenzo en 1966. Son père y vendait déjà des sacs de voyage [*borse*], des portefeuilles, des ceintures, des sacs à main fabriqués par le fils : Papini est un ancien artisan en maroquinerie [*pelleteria*], qui, après l'alluvion de 1966 qui a détruit son atelier (*via dei Peppi*), a dû déménager de Sta Croce pour venir *via dell'Ariento*, comme d'autres artisans⁴³². Il avait la propriété du *banco* mais c'était son père qui le tenait, mais il a dû devenir vendeur en 1966.

Otello : né en 1948 à Florence, « *florentin aussi de famille* », comme son père il était artisan de meubles d'antiquité à Ugnano, puis il a changé de métier parce que c'était trop dur, trop difficile pour s'en sortir. Il voulait vraiment être à son compte : « *je travaillais énormément* » [*mi facevo un culo così*]. Il a suivi son père, qui avait commencé à travailler au Marché, et il est dorénavant propriétaire de son *banco* ; il a toujours vendu des vêtements déjà usagés. Otello n'a jamais voulu de magasin, pour être, dit-il, auprès des gens. Il habite à Pontassieve, et une de ses filles travaille avec lui.

Cane (surnom donné par nous car il avait toujours son chien avec lui) : 55 ans, florentin, habitant le quartier, il travaille sur le Marché depuis les années 1950. Il a commencé comme commis avant d'avoir la propriété d'un *banco* qu'il gère en famille. Il vend de la lingerie féminine avec certains de ses petits-enfants.

Il Barone : patron iranien, réfugié politique. D'après son surnom, le plus puissant et respecté du Marché. Il représente la *success story* de l'immigration iranienne à S. Lorenzo. Il tient un magasin assez important de vestes et blousons de cuir, *via del Canto de'Nelli*, ainsi que « *maintenant* » deux *banchi* (les témoignages lui en attribuent beaucoup plus).

Il s'agit dans un premier temps de présenter le Marché S. Lorenzo, dans son contexte local. Dans un deuxième temps, nous distinguerons les typologies démographiques, migratoires et professionnelles en fonction de l'origine nationale des vendeurs. Dans un troisième temps, nous tenterons de voir quel rapport au travail ces derniers entretiennent dans cet espace public. Il s'agira enfin, pour les migrants, de discerner leur rapport à la migration. Il s'agira également de déterminer la part de mutation que constituent ces nouvelles populations dans ce marché du travail localisé. Nous partons de l'hypothèse d'après laquelle la diversité des origines des vendeurs et des types de migration, est la clé des différences, des

⁴³² « ... e quindi siamo venuti via, gli artigiani, tutti delle botteghe »

spécialisations voire des oppositions entre d'une part les Florentins/Italiens et les immigrés, et d'autre part entre les groupes d'immigrés eux-mêmes.

III) Le marché, une présentation

Le marché San Lorenzo est un marché touristique permanent situé au centre de Florence. Au moment de l'enquête, il comptait 200 comptoirs mobiles, les *banchi* ou *bancarelle*. La moitié de ces comptoirs vend des articles de maroquinerie (vestes, ceintures, portefeuilles, sacs à main et sacs de voyage), et le tiers des vêtements de tissu (tee-shirts, vêtements d'occasion), aux milliers de touristes qui visitent cette ville d'art et d'histoire ; le reste des comptoirs présente des articles les plus divers (bibelots, foulards, lunettes de soleil, etc.) constituant un commerce secondaire par rapport à la maroquinerie.

Le portage [*facchinaggio*] : pour l'installation des *bancarelle* le matin, et leur rangement tous les soirs dans des garages [*magazzini*] qui sont dispersés dans les rues alentour, les porteurs [*facchini*] sont des travailleurs du Marché invisibles mais indispensables. Il faut les imaginer tractant les *banchi* au pas de course dans les rues pavées, hélant pour prévenir la circulation et les passants imprudents.

Roberto : « *Il y a 15 ans, on était tous élèves du lycée, pour nous payer les études. Avec nous maintenant, il un Roumain, trois Brésiliens, un Grec. Heureusement qu'ils sont là parce que tu ne trouves plus un seul Italien pour faire de boulot. Il faut se lever à 4h30 - 5h le matin. Parce que c'est dur* » Si c'est peu payé ? Non, d'après Roberto : « *42000 liras pour 1h30 - 1h³/₄ de travail le soir et le matin 60 000 liras pour 2h30 de boulot ; c'est payé double le dimanche, et le triple les jours de fête en milieu de semaine* ».

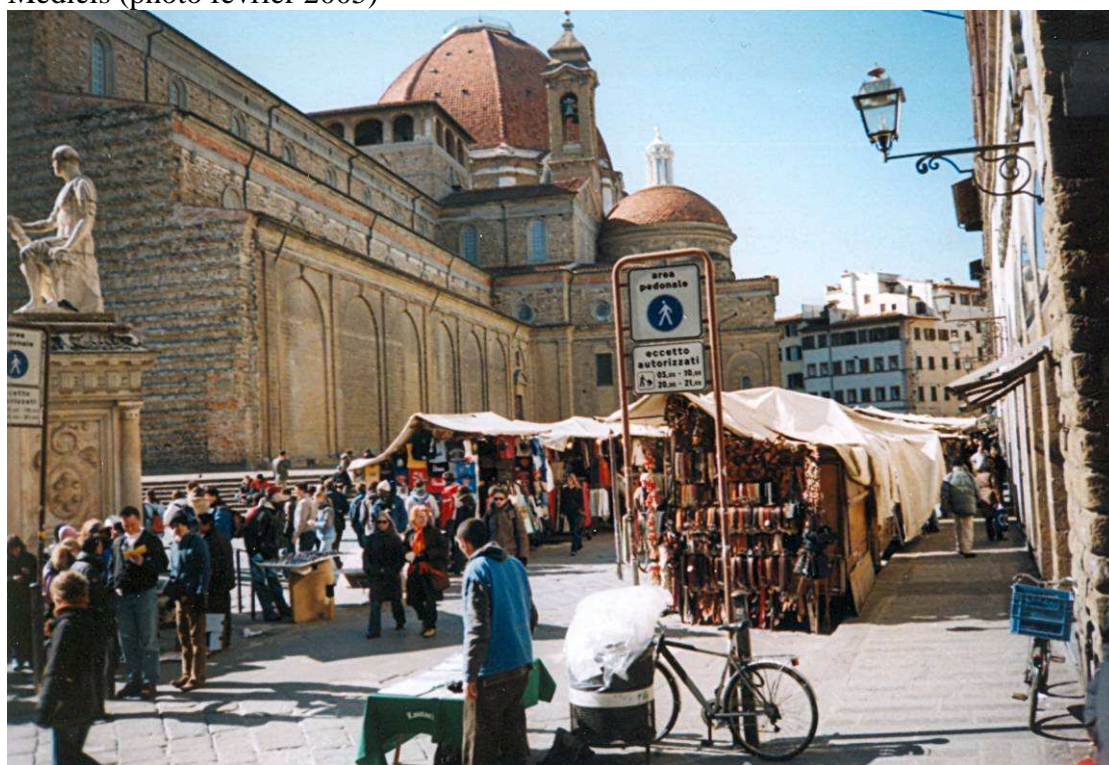
Il y a deux ou trois entreprises qui gèrent ce portage. C'est un travail légal, affilié pour l'assurance, mais certaines tâches se font au noir.

Pour presque tous les porteurs, il s'agit d'un second travail. Roberto travaille à l'*Ufficio Immigrati* de Scandicci, Carlo est enseignant d'anglais ; d'autres sont employés, préparateurs en pharmacie, etc. .

Photo 19.1 : Bancarelle via dell' Ariento (photo février 2005)



Photo 19.2 : le Marché *via Canto de'Nelli*, près de l'église San Lorenzo et de la Chapelle des Médicis (photo février 2005)



1) Situation historique

Historiquement, ce Marché était dédié à l'alimentaire (viande) puis aux articles textiles, dans la tradition régionale – dont l'emblème est l'industrie textile de Prato – de la récupération des guenilles et vieux tissus [*cenci*].

Roberto (35 ans, porteur) : « *Au début, le Marché était plus petit. On vendait surtout des cenci. Au début du [XXè] siècle, les banchi étaient occupés par les anciens bagnards [galeotti, scarcerati], et par des personnes pauvres, en grand besoin économique, toujours à des familles sans le sou* ».

Papini (50 ans, sacs à main) : « *Avant, les voitures passaient dans la rue [via dell'Ariento], même en double file* ». En 1973, la rue a été fermée au trafic urbain, suite à la mobilisation des commerçants qui a duré de 1959 à 1973, dans laquelle Papini s'est investi. « *Les banchi étaient plus étroits, des deux côtés de la rue* ».

Le Marché S. Lorenzo se situe tout contre le *Mercato Centrale*, marché couvert issu de la réorganisation urbaine des marchés de Florence de la seconde moitié du XIXè siècle, et dont l'imposante bâtisse semble couper tout lien avec le *mercato fuori*.

Carlo (50 ans porteur), féru d'atmosphère florentine, nous présente la situation d'une dichotomie entre le « *mercato interno* », le marché couvert, et le « *mercato fuori* », le marché du dehors. Le premier, « *le mercato grande, est aux mains des Italiens* ». « *Avant, le marché aux fruits et légumes était à l'extérieur, c'est aujourd'hui au deuxième étage* ».

Le Mercato Centrale est en effet en crise, ce que nous ont confirmé des commerçants : en raison d'une accessibilité difficile et du développement des grandes surfaces en périphérie, les gens ne viennent plus y acheter l'alimentaire quotidien.

Papini (50 ans, sacs à main) : « *Les Italiens ne viennent presque plus. C'est devenu un marché exclusivement touristique. Avant il y avait des réparateurs de casseroles, c'était un marché italien, populaire. Puis il y a la concurrence du marché des Cascine. Avant c'était ici le Marché, avec celui del Porcellino, le marché de la paille. Tout le centre venait se ravitailler ici, il y avait plus de magasins alimentaires* ».

Roberto (35 ans, porteur) : en 1983, quand il est arrivé sur le Marché, il y avait beaucoup de boutiques alimentaires. Mais elles ont toutes fait faillite, par manque de clientèle, « *car les gens habitent de plus en plus en périphérie, vue la hausse des loyers. La vie s'est décentrée* ». « *Ici, le Marché a beaucoup changé. À S. Ambrogio, c'est mieux, car les résidents sont sur place. Ici on est très attaché au touriste pour faire le maximum de profits* ».

Massimo (32 ans, cravates et foulards) : « *La majeure partie de ceux qui achètent sont les touristes même si ça dépend des saisons. Avant, il y avait une clientèle italienne, même florentine. Maintenant il n'y en a plus* ». Pour Massimo, le Marché se développe actuellement seulement vers les touristes étrangers, « *parce que beaucoup de Florentins, pour divers problème parking, de circulation, d'amendes, ne viennent plus dans le centre de Florence surtout les jours de pointe, surtout le samedi et le dimanche... et ils préfèrent aller dans des endroits comme les centres commerciaux près de Florence où il y a toujours une place pour se garer et moins de problèmes de circulation* ».

2) L'évolution du Marché

Otello (50 ans, vêtements d'occasion) : « *Il y a moins de marché, on ne négocie plus les prix. Il n'y a plus les mêmes relations entre le commerçant et le client* ». « *En 1969, quand je suis arrivé, il y avait beaucoup plus de vieux, alors qu'aujourd'hui il y a énormément de jeunes. Il y a beaucoup plus de changements, de mobilités parmi les gens travaillant sur le marché* »

Les Florentins interviewés, présents parfois sur le marché depuis longtemps quand ils sont relativement âgés, témoignent de l'évolution de la vente :

Papini (50 ans, sacs à main) : « *Le Marché a énormément changé. Avant on vendait plus de produits "exclusifs", fabriqués sur place, ou du moins à Florence* ». Les réseaux d'approvisionnement se sont élargis en fonction des produits, et diversifiés géographiquement. « *Avant il y avait plus de diversité de marchandises, plus d'exclusivité* ». Les *banchi* vendant les mêmes choses n'étaient pas juxtaposés, « *il était plus organisé, le Marché, par la loi municipale, et on ne pouvait pas vendre les mêmes choses que le voisin d'en face ou d'à côté* ».

Roberto (35 ans, porteur) : Quand il est arrivé sur le Marché au début des années 1980, « *il y avait un tas d'Italiens, dont le banco était hérité des parents. Le Marché travaillait pour les Florentins pour les habitants de la ville, la marchandise coûtait très peu* ». « *A mon arrivée, en 1983, j'achetais tous mes vêtements ici, au Marché, pour économiser. On parlait toscan, au Marché* ».

Roberto : Le Marché s'est agrandi de manière importante dans les années 1980, il y a eu plus de *banchi* : « *via Panicale, il y en avait la moitié de maintenant* ». Dans les années 1970, il y avait un tourisme de « sacs de couchage », de *tramps* fauchés : « *on trouvait de la marchandise un peu alternative sur le Marché* ». Aujourd'hui, le tourisme a évolué vers un tourisme de groupes, avec des voyages organisés, apportant plus d'argent et restant un peu à Florence. « *Les premiers groupes qu'il y a eu sont des Américains, qui achetaient des vêtements d'occasion en gros, par paquets de cent* ». « *Tous les gains suite à*

l'arrivée des Américains a provoqué un boom économique, entraînant un changement social dans le style de vie des commerçants : ils arrivaient en Volvo, Mercedes, pour ouvrir leur petit banco ».

Roberto : « *Avant, il n'y avait jamais de contrôle fiscal de la part de la Mairie : elle prenait une taxe de 40 000 liras par ans sans aucun contrôle des transactions* ». Mais la Mairie s'est aperçue de l'enrichissement des commerçants, et a augmenté le prix de la patente pour occuper une place. « *Cette augmentation a été faramineuse : de 40 000 liras l'année, elle est passée à 400 000 liras par mois, avec obligation de déclaration fiscale. Cela a été un blocage pour la croissance du Marché* ».

Roberto : « *Les Américains ont toujours été les clients les plus recherchés* ». Mais il y a eu une baisse du tourisme américain très importante [*un calo spaventoso*] dans la période du bombardement de Tripoli, en 1986, et après la guerre du Golfe en 1990. « *Il y a alors eu les premiers cas de faillite, ce qui ne s'était jamais vu dans les années 80* ».

Tourné auparavant vers la vie quotidienne et locale, le Marché a dû opérer un tournant commercial en raison du développement du tourisme, notamment international :

Roberto : « *Il y a eu un abandon progressif de la vente des vêtements d'usage quotidien, dont beaucoup de chiffons [cenci] venaient de Prato, car les touristes cherchaient autre chose, et les commerçants se sont adaptés à la nouvelle demande* ».

Même les saisons commerciales tendent à évoluer. Le Marché S. Lorenzo est un marché permanent qui obéit au rythme de saisons :

Papini : « *La haute saison va de mars à octobre* ». « *Quelques fois on ferme, s'il neige ou il fait trop froid... en tout cas pour moi, contrairement aux Iraniens et à d'autres qui bravent le mauvais temps. Nous oui, on est vieux !* ». De plus en plus, surtout chez les Iraniens, on travaille le dimanche.

Massimo : « *Les saisons ne sont plus aussi claires. Avant, la haute saison était de Pâques à septembre. Maintenant, la haute saison s'est réduite : dix jours à Pâques, puis ralentissement pour un redémarrage de juin à fin septembre, même s'il y a un peu de gens en novembre car il y a moins de monde et les prix sont plus bas. Puis en décembre pour Noël* ».

Pour il Barone, cela dépend du type de commerce et de la clientèle visée :

Barone (patron iranien) : « *ça dépend des types de commerce : janvier avec les Italiens, février avec les Japonais, mars-avril avec les groupes scolaires qui achètent des bibelots, juin et suite avec les touristes classiques, adultes ; septembre-octobre compte moins de touristes mais ces derniers sont plus riches* ».

Stefano (38 ans, accessoires hippies) : *« Avant, le rythme était également en fonction des saisons : il y avait plus de travail en été qu'en hiver, plus à Noël qu'après. Plus maintenant car le tourisme a change, donc les rythmes de travail ont change, les rythmes sont plus rapides, les touristes restent peu, ils circulent plus et ne restent plus une semaine entière ».*

En quelque sorte, le Marché S. Lorenzo s'est fait rattraper par le marché global :

Roberto (35 ans, porteur) : *« Il y a eu une crise à partir de 1993. Beaucoup de vieux commerçants qui travaillaient à leur rythme ont abandonné à ce moment-là, il y a eu un changement soudain et aussi une certaine spéculation : avant, on pouvait avoir deux banchi au maximum, aujourd'hui certains en ont entre quatre et sept ». « Il y a eu de gros investissements, de plusieurs milliards de lires, un peu hasardeux, par exemple de la part des Iraniens ».*

Roberto : *« ...Alors que les banchi sont plutôt en crise. Une fois par semaine, [en tant que porteur], nous allons encaisser pour avoir porté les bancarelle, le samedi. Aujourd'hui plusieurs commerçants ne peuvent pas nous payer, ils ont des dettes auprès des banques, même pour ceux qui ont plusieurs banchi ».*

Pour notre cas personnel, au mois d'août 1999, notre employeur (Stefano) préférait ne pas ouvrir les jours de canicule, car il n'y avait pas suffisamment de chaland pour que cela soit rentable.

Roberto : Les investissements apportés par les Iraniens, dans un contexte d'incertitude économique, a entraîné un besoin de main d'oeuvre à faible coût, ce qui expliquerait que *« les commis sont presque tous étrangers, brésiliens, ayant besoin d'argent et se contentant de peu ».* Maintenant, les commis étrangers parlent anglais, et maintenant un peu japonais : *« il y a dix ans, tu en rêvais [dieci anni fa, te lo sognavi] ».*

3) L'arrivée de nouveaux vendeurs

Papini (50 ans, sacs à main) : *« Avant, tous étaient Florentins ».* Depuis 1973-1974, sont arrivés les *Persiani* : *« et la majeure partie du Marché est désormais entre leurs mains ».*

Carlo (porteur, 50 ans) : *« Au Marché il y a un juif [ebreo], dont les parents ont fui les lois raciales sous Mussolini. Il a tout perdu, refait fortune en Lybie, puis de nouveau tout perdu avec les expropriations de Khadafi, est revenu à Florence pour recommencer à zéro. Il se retrouve entouré d'Arabes, de Musulmans. Ils ont tous le commerce dans le sang ».*

Roberto (35 ans, porteur) : les premiers étrangers sur le Marché ont été des Grecs : *« de la via S. Antonino vers la Basilique, toujours via dell'Ariento, c'est la zone des Banchi Stella, du nom d'un groupe de Grecs, qui ont fui la Grèce ».*

après la guerre [civile]. Il y en a encore. Le matin dans cette zone on entendait parler grec. Ils étaient spécialisés dans la vente de cravates, de foulards ».

Mais ce sont surtout les Iraniens qui ont bouleversé le Marché :

Roberto : *« Ensuite, avec la Révolution iranienne de 1979, sont arrivés les Iraniens. Des personnes de la haute bourgeoisie proche du régime précédent, fuyant les changements politiques. Ils sont arrivés avec des capitaux à disposition pour investir sur le Marché. Ils ont commencé à investir dans le cuir ».*

Face à un sourd ressentiment à l'égard des Iraniens, il Barone, véritable pacha du cuir [pelle] sur le Marché, voit les choses différemment :

Il Barone (patron iranien) : *« Ici il y a des vendeurs de toutes les couleurs, de toutes les nations, et il y a aussi des clients de toutes les nations. Ça c'est beau. C'est un rapport multi-ethnique, multi-national ».* Il Barone nous parlera longuement de son mythe de l'Amérique où même en tant qu'étranger on peut recréer un nid culturel, chose impossible en Italie où la société tolère mal la juxtaposition des cultures. *« Ici il n'y a aucun magasin écrit en persan, ce n'est pas comme en Amérique ».* *« Ici on te remarque quand tu parles étranger, pas en Amérique ».* *« Depuis peu ça a changé en Italie, on accepte mieux les étrangers, et ça se voit sur le Marché. Quand on a commence, ça n'a pas été facile, mais maintenant ça se passe très bien : il y a des rapports très sympa, c'est sans doute une des seules zones multi-ethniques de Florence, où tout le monde cohabitent dans la sérénité et la paix ».*

4) Atmosphère nostalgique

Nostalgie ou comportement vis-à-vis de l'étudiant-chercheur étranger :

Cane (55 ans, lingerie féminine) : *« Avant il y avait plus de misère, et alors les gens étaient plus solidaires [fratelli], étaient plus proches, étaient plus amis, compagnons, capito ? Maintenant chacun s'occupe de ses oignons... Les gens ont changé, les étrangers dominant, depuis sept ou huit ans ».*

Roberto (30 ans, porteur) : *« Avant, je venais souvent au Marché une heure avant le travail, parce que j'y rencontrais des gens, je discutais un peu, je voyais des personnes... J'y rencontrais toujours quelqu'un que je connaissais comme si c'était un marché classique dans le vrai sens du terme même dans d'autres villes comme dans le Sud. Malheureusement maintenant c'est en train de changer, c'est toujours de plus en plus difficile. Les gars étrangers vendent... il y en a beaucoup... ils travaillent beaucoup... ils sont gentils ».*

La maroquinerie représente un tournant récent dans l'activité commerciale du Marché S. Lorenzo. Les interviews – surtout de vieux Florentins - insistent sur la perte du caractère

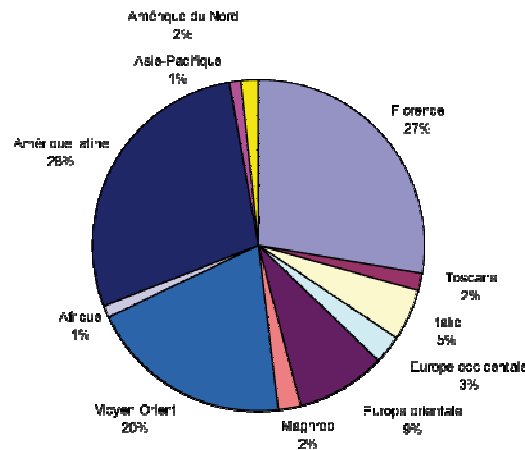
populaire du marché, avec l'afflux de nouvelles populations ayant adopté de nouvelles orientations commerciales.

IV) Les caractéristiques démographiques et sociales des vendeurs

1) Des provenances diverses

La diversité des provenances géographiques des vendeurs est importante sur le Marché San Lorenzo (figure 19.1, annexe 19.2). Les deux tiers des personnes interrogées (120) déclarent être de nationalité étrangère. Les Italiens sont donc une minorité (pour un tiers) ; ils sont principalement Florentins, à plus de 80 %. Ici, le cosmopolitisme n'est pas seulement l'apanage des touristes mais aussi du monde du travail.

Figure 19.1 : Provenances des personnes travaillant au Marché S. Lorenzo : Italiens et continents



Les populations d'immigrants les plus présentes viennent d'Amérique Latine : 52 Latino-américains représentent 43 % du total des étrangers, soit 28 % du total des vendeurs interrogés. Ce sont surtout des Mexicains (24, soit respectivement 20 % et 13 %) et des Brésiliens (22, soit 18 % et 12 %). Ensuite viennent les vendeurs du Moyen-Orient (36, soit 30 % et 20 %) ; parmi eux, les Iraniens sont les plus nombreux avec 18 vendeurs et les Palestiniens qui sont 10. L'Europe orientale vient en troisième position avec 16 personnes dont surtout des Albanais (7) et des Roumains (6). D'autres vendeurs, dispersés et peu nombreux, viennent d'autres régions du monde : Europe occidentale (5), Maghreb (4), Amérique du Nord (3), Pacifique (2), Afrique sub-saharienne (2).

Un grand nombre d'étrangers travaillent au Marché car ici aucun permis de travail n'est requis. De l'avis même de nos interlocuteurs, le Marché est avant tout un refuge pour les immigrés : il représente souvent pour eux l'unique opportunité économique. Ces migrants constituent également une manne disponible pour les employeurs, tant Italiens qu'étrangers.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les groupes d'immigrés les plus représentés parmi les vendeurs ne viennent pas des régions pour lesquelles l'importance quantitative des flux vers l'Italie et Florence repose en premier lieu sur la proximité géographique, c'est-à-dire le Maghreb et l'Europe de l'est. Par exemple, les Marocains ne constituent qu'une infime partie des vendeurs du Marché, et les peuples de l'ancienne Yougoslavie (avec les flux importants des Balkans), ou les Sri-Lankais, sont également totalement absents. Et ce décalage se vérifie aussi pour les communautés présentes à Florence : par exemple, la communauté la plus nombreuse, les Chinois, est tout à fait absente du Marché en 1999 (elle commencera à être présente en 2005, suscitant nombre d'inquiétudes parmi les vendeurs).

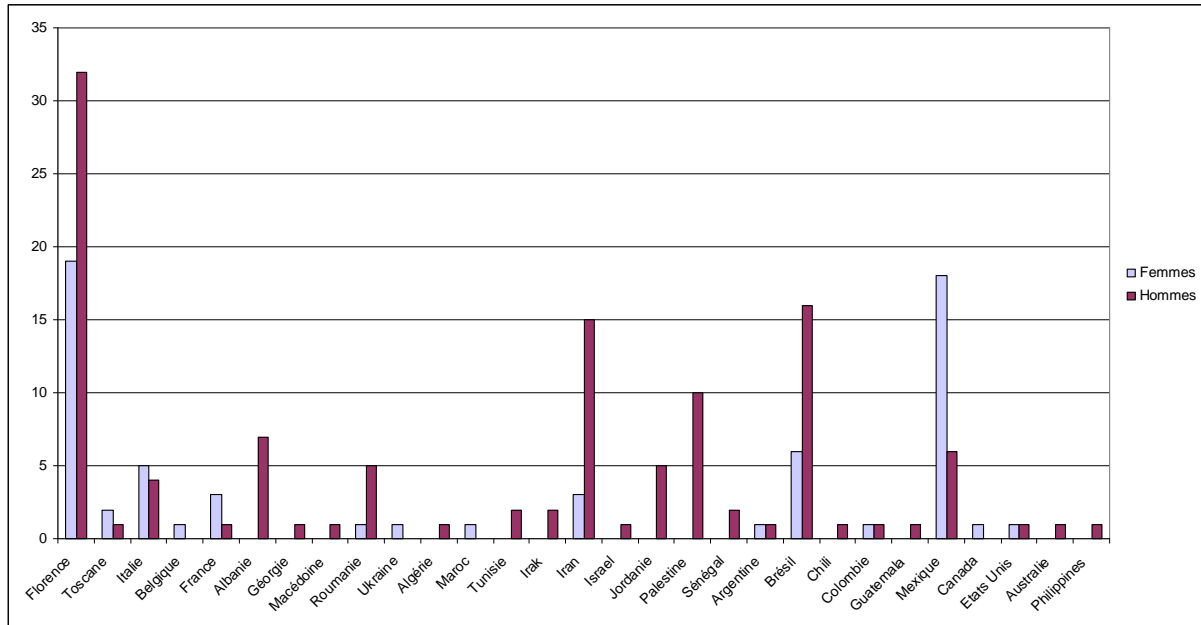
La diversité de provenance des travailleurs étrangers occulte cependant des effets de similitudes et d'opposition entre les groupes. Florentins et étrangers présentent logiquement des caractéristiques en opposition, mais ils peuvent aussi présenter des similitudes suivant les critères considérés. Egalement, les immigrants présentent des groupes hétérogènes.

2) La division par sexe : une mixité relative

Le Marché San Lorenzo constitue un marché du travail surtout masculin : il y a 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes. La division sexuelle des Florentins reprend les mêmes proportions tandis que globalement pour les vendeurs immigrés, elle est largement accentuée en faveur des hommes (figure 19.2, annexe 19.3). Par contre, parmi les groupes les plus importants de vendeurs immigrés, les ressortissants du Mexique se distinguent des autres populations à domination masculine.

Ce sont en effet les Latino-américaines qui fournissent les plus gros bataillons (41 %) de femmes du Marché, avec surtout les Mexicaines (28 %). Les Florentines représentent aussi 30 % des femmes. Par contre, le Moyen-Orient se caractérise à la fois par une forte proportion d'hommes sur le Marché (28 %) et par la plus forte division sexuelle au sein de son groupe (tout comme les Européens de l'est) : pour les ressortissants du Moyen-Orient seulement, les Iraniens sont 15 hommes (83 %) pour 3 femmes (17 %), et les ressortissants des autres pays de la région sont tous des hommes. Seul le groupe des Mexicains, avec 3/4 de femmes (18) pour 1/4 d'hommes (6), n'obéit pas à la masculinisation de la population immigrée.

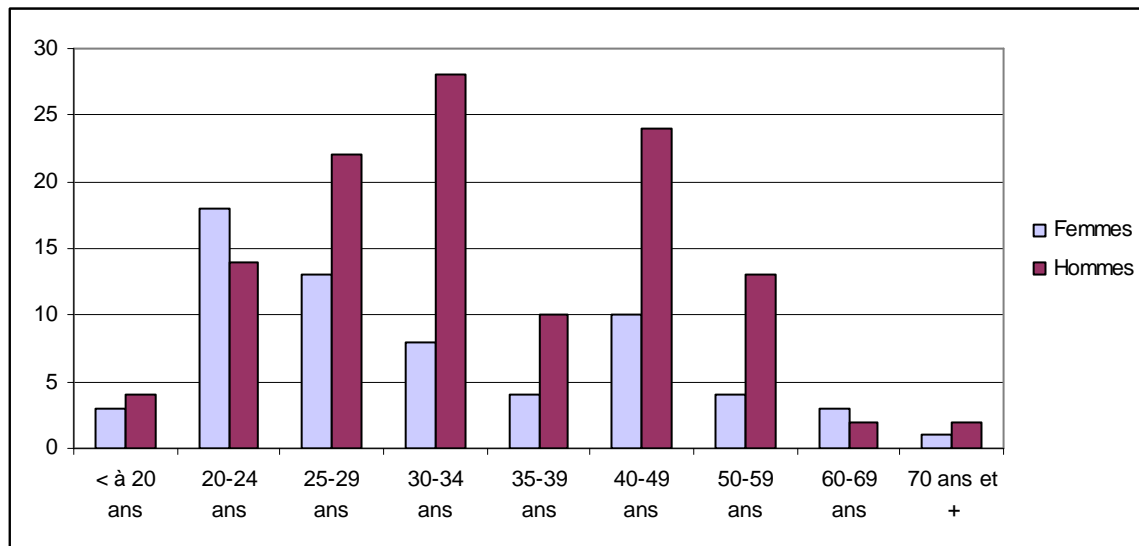
Figure 19.2 : Composition sexuelle des vendeurs du Marché selon leur provenance



3) La division par âge : les jeunes de là-bas

Si toutes les classes d'âge en âge de travailler se trouvent sur le Marché, avec des vendeurs plus nombreux dans la force de l'âge (figure 19.3), on retrouve pour l'âge aussi l'opposition globale entre Florentins et immigrés avec une division interne, et d'autre part une division interne pour ces derniers.

Figure 19.3 : Structure par âge des vendeurs sur le Marché S. Lorenzo



Les vendeurs florentins sont présents dans toutes les classes d'âge et en particulier parmi les plus âgés, tandis que les vendeurs immigrés sont globalement plus jeunes (notamment le groupe des Mexicaines et des Européens de l'est) (cf annexe 19.4). De même que les femmes sont en général plus jeunes que les hommes, les femmes immigrées le sont également - à l'image emblématique des Mexicaines qui allient jeunesse et féminité - à

l'exception des Iraniennes. Cependant, les Moyen Orientaux se distinguent du lot puisqu'ils sont plus nombreux parmi les 30-34 ans et les 40-44 ans ; mais c'est le fait de deux groupes présentant chacun des structures par âge opposées : les Iraniens avec un groupe compact entre 40 et 44 ans, et les Palestiniens ayant tous entre 20 et 35 ans. Cette particularité des Iraniens est liée à l'histoire de leur migration.

Photo 19.3 : La relève générationnelle devant une *bancarella* de vestes en cuir : un jeune commis Mexicain en compagnie d'un vieux Sicilien (photo août 1999)



4) Le niveau d'études : une structure duale entre Florentins et étrangers

Dans l'ensemble, les vendeurs du marché San Lorenzo ont un haut niveau de formation scolaire : 37 % ont atteint un niveau universitaire, et même 16 % ont un haut diplôme universitaire en poche (cf annexes 19.5 et 19.6). Mais les vendeurs les plus diplômés se comptent parmi les vendeurs immigrés, alors que la structure du niveau d'études des Florentins (également Toscans et Italiens) est bas et moyen. À l'opposé donc, les vendeurs d'Amérique latine présentent une structure de niveau moyen et supérieur : 28 % ont un haut diplôme universitaire, 27 % ont été à l'université et au lycée. Les ressortissants du Moyen-Orient ont également un niveau d'études élevé, et ce sont les Iraniens qui ont la palme puisque 50 % ont fréquenté l'université et 44 % ont un haut diplôme universitaire. Les ressortissants d'Europe orientale ont aussi une structure de type moyen-supérieur.

On notera particulièrement chez les populations immigrées qu'il n'y a pas de polarisation sexuelle en fonction du niveau d'études, alors que ce n'est pas le cas pour les Florentins/Italiens.

5) La classe sociale d'origine : l'existence d'un bloc historique international ?

La profession paternelle, qui nous éclaire sur la classe sociale d'origine des vendeurs, permet de savoir si ceux-ci entretiennent une relation privilégiée avec l'activité de vente, et s'il s'agit en l'occurrence d'une transmission familiale ou bien s'il y a un marché ouvert de la transmission (cf annexes 19.7 et 19.8). Pour les Florentins, l'"héritage" professionnel et social compte beaucoup, tout d'abord dans l'acte de succession du comptoir (des parents vers les enfants), mais aussi en ce qui concerne la proximité professionnelle dans l'activité de vente : le recrutement concerne avant tout la petite bourgeoisie traditionnelle (commerçants, boutiquiers), bloc historique important dans la division sociale à Florence comme en Italie. Cette proximité sociale du monde du commerce et de la vente est également valide pour d'autres groupes de vendeurs (Brésiliens, Iraniens, Roumains).

Pour les immigrants, on voit bien qu'il ne s'agit pas de populations issues des milieux les plus pauvres de leur pays. Nous sommes assurément en présence de migrations de populations relativement aisées en général issues des petites bourgeoisies traditionnelle et moderne. C'est le cas explicite des Mexicaines qui ont une origine sociale plus élevée que les autres groupes.

6) Des similitudes et des oppositions socio-démographiques

La comparaison suivant les quatre critères socio-démographiques choisis (sexe, âge, niveau d'études, origine sociale), entre les groupes de vendeurs d'après leur pays d'origine, montre une hétérogénéité des situations. Similitudes, différences et oppositions règlent la diversité des groupes, d'une part entre les Florentins et les immigrants, d'autre part au sein même de ces groupes d'immigrants.

Globalement, les immigrants présentent une division sexuelle (domination des hommes) accentuée par rapport à celle des Florentins, alors qu'à l'inverse ce sont ces derniers qui accentuent l'effet de proximité de l'origine sociale, au sein de la petite bourgeoisie traditionnelle, avec l'avantage de la succession entre deux générations. Par contre, il y a opposition sur l'âge - les immigrants sont plus jeunes - et dichotomie claire sur le niveau d'études entre natifs et immigrants.

Entre les groupes de vendeurs immigrants, si les similitudes sont généralement partagées sur le sexe (domination masculine), l'âge (plus de jeunes), l'éducation (élevée), et la classe sociale d'origine (petite bourgeoisie traditionnelle), on distingue clairement deux groupes : les Iraniens et les Mexicaines. Les Iraniens s'opposent aux autres groupes immigrants par l'âge (ils sont plus âgés) et par le niveau d'éducation puisqu'il est le plus élevé qui soit observé. L'âge est le seul critère qui les rapproche des Florentins. Les Mexicaines représentent un groupe plus original qui s'oppose en tout aux Florentins et se distingue des autres groupes immigrants par le sexe (féminité) et la classe d'origine (hiérarchiquement plus élevée).

On retrouve l'originalité de ces deux groupes, et même leur opposition réciproque dans leur type de migration et leur rapport au travail au sein du Marché San Lorenzo.

V) Le Marché San Lorenzo comme espace de travail

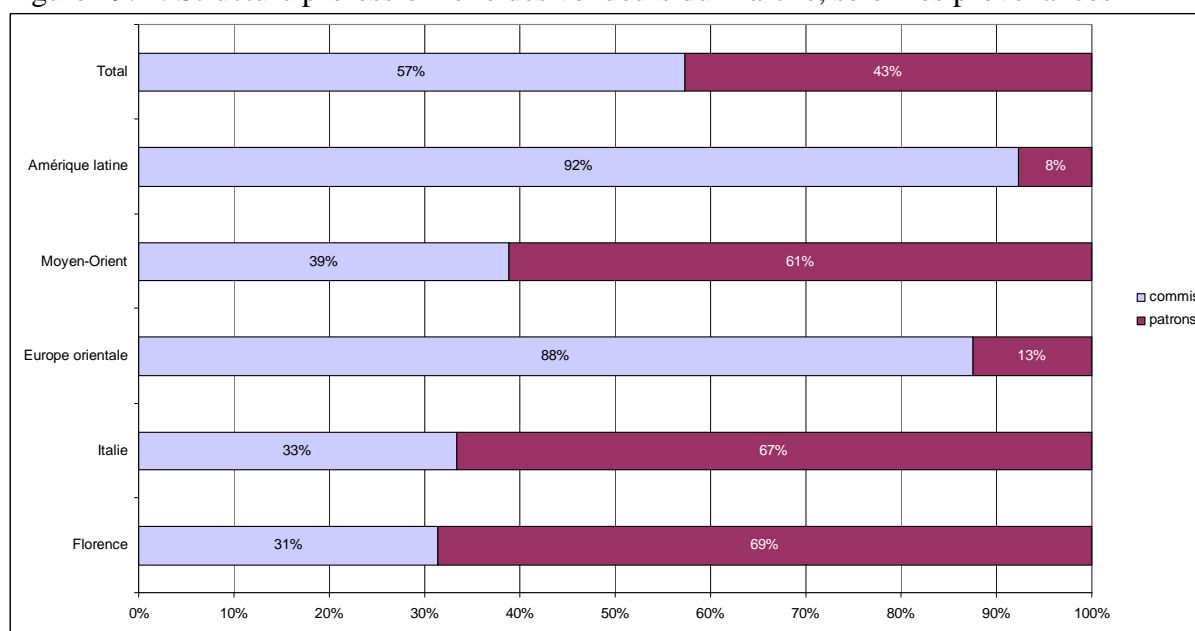
1) Divisions nationales et statut des vendeurs

Toutes nationalités confondues, les vendeurs du Marché se composent de 43 % de patrons pour 57 % de commis (et 6 % d'aides occasionnels familiaux). Les statuts ambigus (amis, famille) rencontrés lors de notre enquête, sont peu nombreux, même s'il ne faut pas les négliger dans les rotations de postes (remplacement en cas d'absence, coup de main, etc.) :

Cane (55 ans, lingerie féminine) : un petit-fils travaille avec lui, avec un de ses amis. Il a aussi une « *commise lettone, qui vient de temps en temps pour se faire un peu d'argent, quand elle n'est pas en voyage de par le monde ; elle parle quatre ou cinq langues* ».

La division du travail selon l'origine des vendeurs obéit à l'opposition classique entre les natifs et les immigrés. Plus de la moitié des patrons (56 %) sont Florentins/Italiens, tandis que 82 % de la main d'œuvre est immigrée (cf annexe 19.9). Dans le même sens, ce sont les Florentins/Italiens qui se trouvent au sommet de la hiérarchie socio-professionnelle - 70 % d'entre eux sont patrons - tandis que les immigrés constituent la masse de la main d'œuvre (72 % sont commis) :

Figure 19.4 : Structure professionnelle des vendeurs du Marché, selon les provenances



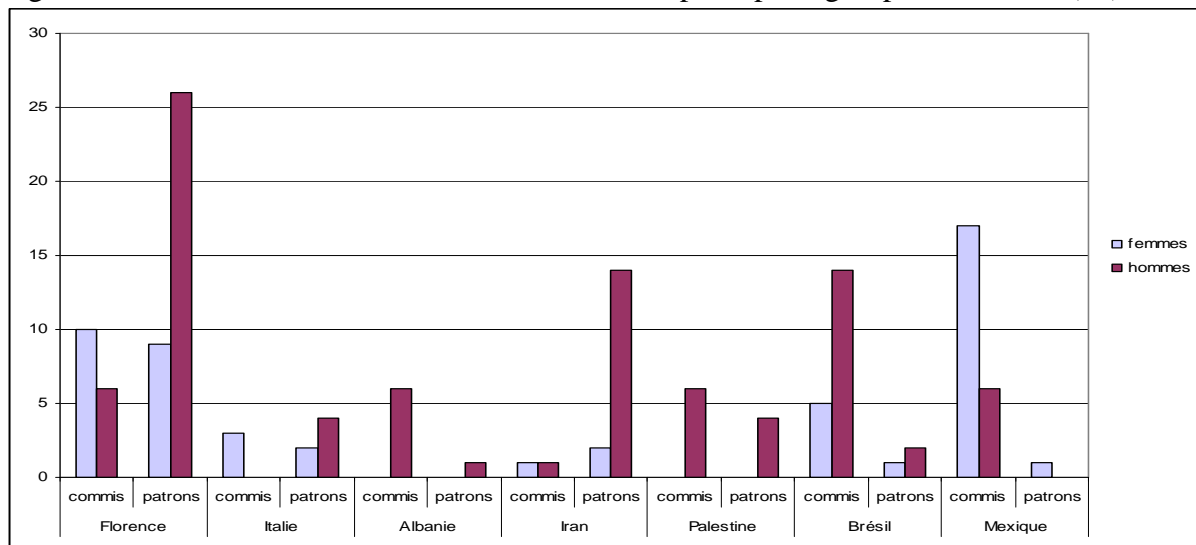
Au-delà de cette division socio-professionnelle classique entre natifs employeurs et immigrants employés, il existe une division au sein même de la catégorie des immigrants qui souligne principalement le caractère original des Iraniens par rapport à la situation des autres groupes. En effet, si 65 % des patrons étrangers sont Moyen orientaux, c'est parce que 47 % sont Iraniens. Seuls les Iraniens comptent plus de patrons que de commis, et cet écart très important est de 9 à 1. Inversement, plus de la moitié des commis étrangers (56 %) sont des Latino-américains ; groupe important et d'arrivée récente en Italie et sur le Marché, les Latino-américains sont pour 90 % d'entre eux des commis (même phénomène pour les Maghrébins et les Européens de l'est).

2) La division sexuelle du travail

La division sexuelle du travail est accentuée au sein de la catégorie professionnelle la plus élevée socialement : les patrons comptent 74 % d'hommes pour 26 % de femmes, alors que la proportion chez les commis est atténuée, avec 58 % pour 42 %. La comparaison de ces proportions avec celle observée pour l'ensemble des vendeurs - 65 % / 35 % - traduit une masculinisation des patrons et une féminisation relative des commis.

Ce sont les Florentins et les Moyen-Orientaux - surtout les Iraniens dont 14 des 16 patrons sont des hommes - qui contribuent à la prépondérance masculine chez les patrons (figure 19.5). Pour la catégorie des commis, cette prépondérance est un fait, surtout pour les Moyen-Orientaux et les Est-Européens (pour lesquels la quasi-totalité des commis sont des hommes), mais elle est relativisée par le groupe des Latino-américains : ce sont les Mexicaines - les 3/4 des commis mexicains sont des femmes – (et non les Brésiliens) qui contribuent à la féminisation de ce groupe.

Figure 19.5 : La division sexuelle du travail dans les principaux groupes nationaux (nb)



La coexistence de trois types de divisions sexuelles du travail au sein du Marché S. Lorenzo peut ainsi être envisagée :

- une division sexuelle du travail classique où la masculinité est prépondérante à la fois pour les patrons et pour les commis ; c'est le cas de la très grande majorité des groupes d'immigrés ;

- une division inversée vu que ce sont les femmes qui dominent : les $\frac{3}{4}$ des Mexicains sont des commises (seule une Mexicaine est patronne) ;

- une division pour laquelle il y a plus d'hommes que de femmes parmi les patrons mais plus de femmes que d'hommes parmi les commis : le groupe de Florentins/Italiens est unique dans ce cas.

3) La promotion sociale au sein du marché

S'interroger sur le type de promotion sociale dont ont bénéficié les patrons permet d'avoir un aperçu des enjeux économiques et sociaux qui sont à l'œuvre sur ce Marché. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, l'accès au statut de patron passe plus, pour les patrons florentins, par le jeu du marché que par la suite successorale. L'héritage d'un comptoir n'a concerné qu'une minorité de patrons florentins, la majeure partie devant l'acheter.

Parmi les patrons florentins interviewés, c'est pourtant la transmission par héritage qui a prévalu :

Stefano (38 ans, accessoires hippies) : Ses parents travaillaient aussi au Marché, quand le Marché était plus petit. C'est la grand-mère qui a commencé, dans l'après-guerre, avec la *bancarella*, même si elle y travaillait déjà, tandis que le grand-père était menuisier. Elle vendait des chaussures, des sacs en cuir. Au début, Stefano travaillait avec ses parents ou bien faisait des petits boulots : facteur, poissonnier, vendeur de journaux, assureur, déménageur, et bien d'autres [*quello che c'è*]. Stefano a obtenu une *bancarella* en 1991 où il a continué avec les sacs en cuir pour finalement changer pour des vêtements féminins en 1993-1994 parce qu'il y avait trop de vendeurs de cuir, contribuant à une concurrence trop rude.

Massimo (32 ans, cravates et foulards) : Il a commencé à travailler au Marché par un membre de sa famille, un cousin, comme aide, de 1984 à 1994. Auparavant, il a été serveur, moniteur de natation. Vendeur sur le Marché est en réalité son troisième emploi. En 1995, il s'est mis à son compte : cela a été pour lui « *une avventura dans le sens où il y a une part d'investissement du capital, il y a une prise de risque* ». Il n'est cependant pas propriétaire de son banco : il a une licence en location, sous contrat de un à trois ans, le propriétaire étant un ancien vendeur du Marché.

Les patrons toscans ... :

- Arezzo : il s'agit une femme de 38 ans, de niveau scolaire BEPC, issue d'un milieu ouvrier, se trouvant depuis neuf ans sur le marché. Elle est patronne depuis trois ans (1996), après avoir été commise durant cinq années. Elle vend du cuir [*pelle*] et compte continuer dans ce secteur.

- Livourne : un homme de 48 ans, de niveau BEPC, de père militaire. Il est depuis vingt-deux ans sur le marché (1977) et a été patron tout de suite (il avait auparavant un travail d'employé [*impiegato*]). Il vend des vêtements féminins.

- Pontassieve : il s'agit d'un homme de 51 ans, de niveau BEPC, qui a aussi vingt-deux ans de marché derrière lui. Il est patron depuis un an après avoir été commis. Il vend des bijoux.

... et autres Italiens :

- Basilicate : un homme de 43 ans, d'un niveau universitaire, depuis huit ans sur le marché (1991). Il est patron depuis le début et vend du cuir.

- Pérouse : il s'agit de deux femmes de 79 et 38 ans, de niveau scolaire très bas. La plus jeune a le *banco* avec sa famille et est issue d'un milieu ouvrier ; elle a dix ans de marché et est patronne depuis le début pour vendre des bijoux fantaisie. La plus âgée, issue d'un milieu paysan, est sur le marché depuis 49 ans ; elle travaille avec la famille comme commise-aide pour vendre des vêtements.

- Ravenne : un homme de 45 ans, qui a été jusqu'au lycée. Il est au marché depuis douze ans, est patron associé depuis le début et possède trois *banchi*. Il vend des ceintures et des portefeuilles en cuir.

- Sardaigne : une femme de 44 ans, de bas niveau scolaire, issue de milieu employé. Elle est commise même après vingt ans de marché. Elle vend des T-shirts.

- Sicile : une femme de 65 ans et un homme de 48 ans, tous deux de bas niveau scolaire. L'homme a dix ans de marché, est patron depuis 1 an (après avoir été commis), et vend des vêtements. La femme a trente-et-un ans de marché, a été patron tout de suite, et vend des sacs à main en cuir.

- Trieste : une femme de 37 ans, de bas niveau scolaire et est commise d'un patron florentin. Elle a commencé récemment (1998), et a une autre activité (discothèque). Elle vend des vêtements neufs et usagés.

La possibilité d'accès au statut d'employeur a été différente pour les patrons immigrés : tandis que les patrons florentins ont plutôt commencé directement comme patrons, les patrons immigrés sont plus nombreux à avoir commencé à la base, comme commis. La promotion sociale pour ces derniers a eu lieu en règle générale au sein du Marché, après de nombreuses années de labeur dans le même espace de travail.

D'autre part, une comparaison du nombre de ces patrons parvenus avec celui des commis en place lors de l'enquête, montre que parmi les vendeurs immigrés la promotion sociale ne touche pas tous les groupes : la promotion la plus importante concerne les Iraniens. Cette particularité est en relation avec la durée de présence de ce groupe en Italie et sur le Marché.

4) Recrutement et provenance géographique

Malgré les difficultés à obtenir cette information, nous avons pu discerner des spécialisations de recrutement en fonction de la provenance des patrons et des commis. La plus évidente est que la majeure partie des commis florentins (75 %) ont un patron florentin. Les deux grandes tendances du recrutement sur le Marché San Lorenzo sont à la fois l'auto-recrutement - embauche de commis de la même nationalité ou d'un pays proche géographiquement et culturellement - et l'éclectisme. L'auto-recrutement concerne en premier lieu les Florentins, mais aussi les Moyen-Orientaux ; pour ces derniers cependant, la relation professionnelle est également de type patron iranien / commis moyen-oriental (notamment palestinien), ce qui semble traduire le résultat d'une proximité culturelle. L'éclectisme prévaut pour les autres groupes, notamment pour les Latino-américains qui, étant surtout commis, sont embauchés par tous les patrons quelle que soit leur origine.

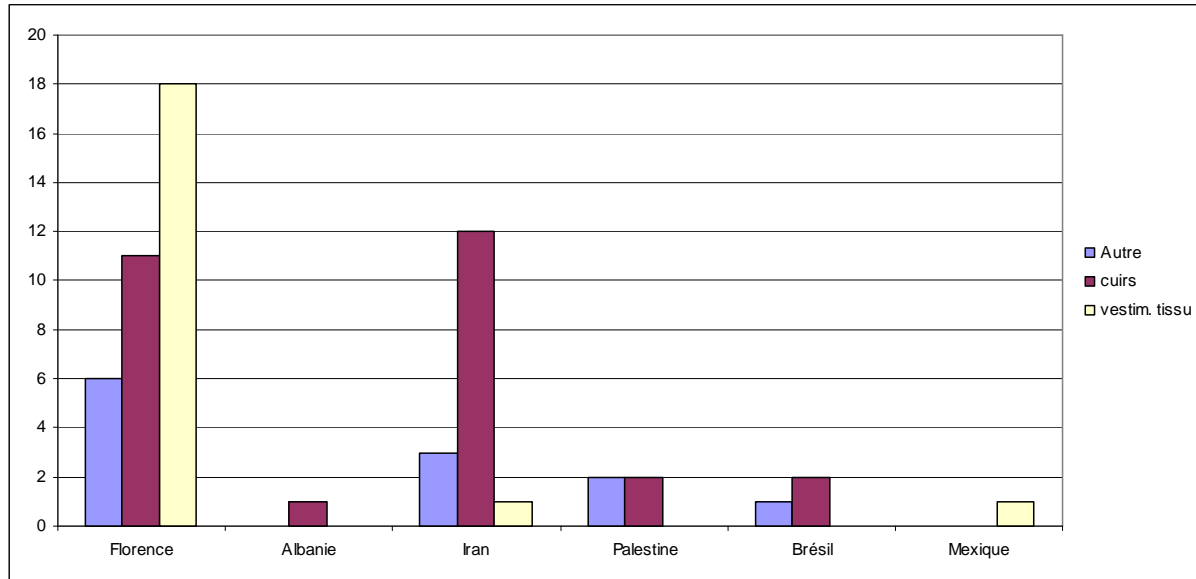
5) Multiculturalisme et spécialisation commerciale

Rares sont les nationalités dont aucun des membres n'est dans la maroquinerie, et plus précisément dans la vente de vestes de cuir (figure 19.6). De plus, il y a une spécialisation nationale des articles les plus traditionnels comme les vêtements, articles de tissus, artisanat florentin, de la part des Florentins (51 %).

Otello (50 ans, vêtements d'occasion) : la marchandise vient d'Italie ou d'autres pays d'Europe, à partir de grossistes. Avant, il vendait des vêtements de travail, toujours dans la faible qualité ; aujourd'hui il vend des vêtements récupérés mais pour une clientèle jeune, adolescente.

Massimo (32 ans, foulard et cravates) : son activité s'est déroulée selon plusieurs activités de vente : 1984 - 1994 : cravates, foulards, écharpes, accessoires de soie ; 1995-1997 : prise d'une licence de petite maroquinerie : portefeuilles, ceintures, sacs à main ; depuis 1997 : retour aux articles de tissu ; il insiste sur l'importance de l'expérience dans le domaine commercial.

Figure 19.6 : Les produits de vente selon la nationalité des patrons (nb)



Les cravates et foulards que vend Massimo viennent pour la majeure partie de Côme (Lombardie), spécialement pour la soie ; la laine, le polyester, le velours viennent de Prato.

Massimo : Il faut rechercher la qualité et la nouveauté, vue la concurrence importante, « *pour ne pas se laisser distancer, pour être différent et plus intéressant que les voisins. Avant ce n'était pas comme ça : il y avait plus de clients, avec plus d'argent, et donc il y avait moins de recherche de nouveautés* »

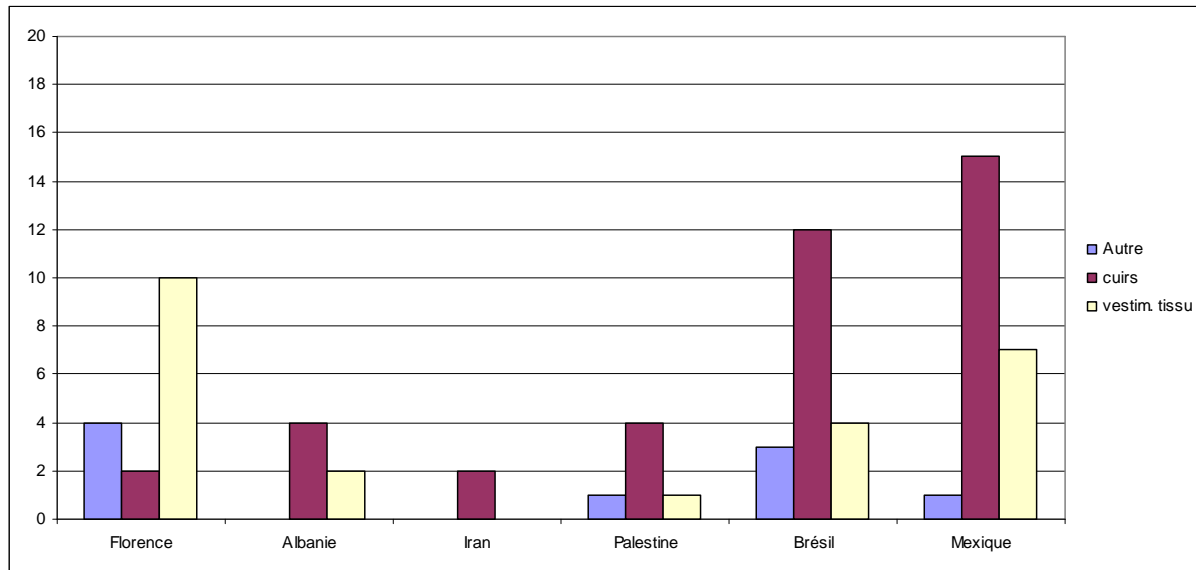
Cane (55 ans, lingerie féminine) : depuis 1950 sur le Marché, il y est arrivé comme commis. Il a d'abord vendu des chaussures, puis s'est lancé dans la maroquinerie, puis enfin les sous-vêtements de femme.

Si tous les patrons vendent des vestes en cuir, produit le plus vendu car le plus rémunérateur, une spécialisation nationale très forte concerne en particulier les patrons iraniens : les trois quarts d'entre eux se concentrent sur les vestes de cuir :

Il Barone (patron iranien) : « *Les vestes de cuir viennent surtout de Toscane à 90 % (Empoli, Pisa, Santa Croce sull'Arno), et un peu de Naples* »

La figure 19.7, qui montre les types de produits vendus par les commis interrogés sur le Marché, entérine l'importance de la maroquinerie. Elle montre également que la répartition des produits se répercute également sur les nationalités des commis. En effet, si 10 des 28 commis florentins vendent des vêtements en textile, seulement quatre Brésiliens et sept Mexicaines en vendent, alors que sur les 62 commis vendant des cuirs, quinze sont Mexicaines, douze sont Brésiliens, et seulement deux sont Florentins. Cette distinction selon les nationalités, et surtout la propension des commis latino-américains à être dans le cuir, est à recouper avec le recrutement des commis de ce continent par les Iraniens.

Figure 19.7 : Les produits de vente selon la nationalité des commis



VI) Les logiques migratoires des vendeurs immigrés

La question de la migration proprement dite des vendeurs étrangers permet de cerner certains aspects des permanences et des mutations du marché du travail à San Lorenzo. Cela permet également de discerner l'hétérogénéité des groupes quant à leur histoire et leur projet migratoires.

1) L'arrivée en Italie

En règle générale, la plus grande partie des vendeurs immigrés ont une immigration récente : ils sont 62 % (soit 75 personnes) à être arrivés en Italie depuis moins de cinq années (annexes 19.10 et 19.11). Même, 19 % sont arrivés dans l'année. Ce sont les Latino-américains (78 %) et principalement les Mexicaines (61 %) qui constituent à la fois le flux le plus important et le plus récent. Globalement, la proportion d'immigrés décroît avec la durée de présence sur le sol italien. Seule exception : les Iraniens dont la présence en Italie est supérieure à vingt années.

Il Barone : il est arrivé en Italie en 1974, à Pérouse, pour étudier l'architecture, puis a vécu à Rome, et ensuite à Florence rapidement. Il a obtenu sa maîtrise [*laurea*] en 1980.

2) L'insertion sur le Marché San Lorenzo

On retrouve la même structure concernant la présence des immigrés au Marché San Lorenzo : cette présence est en général très récente, avec 68 % (82 personnes) qui sont présents depuis moins de cinq ans sur ce lieu de travail, et même 32 % qui sont présents depuis moins d'une année. Comme pour leurs caractéristiques socio-démographiques, l'étude des migrations montre une opposition stricte entre les Mexicaines et les Iraniens, les premières d'immigration plus récente et d'insertion immédiate sur le Marché, les seconds d'immigration ancienne et d'insertion plus diffuse. Ces deux groupes proposent des logiques de migration diamétralement opposées.

L'entretien avec il Barone nous a permis de percevoir les conditions d'installation d'un patron étranger sur le Marché :

Il Barone (patron iranien) : En tant qu'étudiant, il venait ouvrir et fermer les *banchi*, matin et soir, afin de gagner un peu d'argent, vers 1978-1979. Il était l'un des premiers persans à venir travailler au Marché et à ouvrir un magasin. Il a débuté comme patron avec le magasin en 1982. En 1983, il a acquis deux *banchi* en plus, avec sa femme. « *Cela a été des opportunités* ». Il a commencé avec trois associés, et il en a toujours. Il a aussi deux ou trois commis, pas forcément persans. Il a toujours vendu de la maroquinerie : d'abord les ceintures, puis les sacs à main, maintenant les blousons, toujours dans le cuir. Quand il est arrivé, le commerce était surtout tourné vers les Italiens, et il y avait peu de maroquinerie.

Il Barone : Au début des années 1970, les étudiants iraniens allaient travailler en Suisse, quelques mois, pour gagner un peu d'argent, en plus des quelques subsides venant de l'Iran. Il est venu en Italie avec l'aide financière de sa famille. « *Le Marché est le lieu le plus facile pour s'insérer pour des étrangers, c'est une facilité pour tous ceux qui parlent anglais. Ce n'est pas important si tu es étranger ou bien italien, en revanche si tu vas travailler dans un quartier avec des Italiens, pour d'insérer c'est plus difficile. Ici, par contre, c'est plus facile. C'est pourquoi la plupart [des Iraniens] sont venus ici travailler. En commençant doucement comme commis et comme ouvrier [apre-chiude] ou comme porteur [facchino]* ». Avec l'argent mis de côté, et avec les capitaux de leur famille en Iran, ils ont ouvert des magasins, « *mais il y a dix – quinze ans, ce n'était pas comme maintenant, il fallait peu d'argent pour acheter un banco* » (Il Barone est peu prolix sur les chiffres).

Il Barone : « *Quand j'ai commencé, le Marché était beaucoup plus traditionnel. Seulement des Italiens y travaillaient, et vendaient des objets pour Italiens* ». Quand les étrangers sont arrivés, « *cela leur semblait étrange qu'un étranger puisse acheter une boutique ou un banco. Ce n'était pas facile d'acheter. Même si tu avais de l'argent, ils ne te donnaient pas ou ne te vendaient pas volontiers. Il y avait une fermeture envers les étrangers. Mais avec le temps, ils ont eu plus confiance. Maintenant, disons, ça va, il n'y a pas de problème. Avant c'était difficile, ils préféraient vendre des boutiques ou des banchi à des Italiens qu'à un étranger. Ils pensaient qu'est-ce qui peut se passer... Je pense qu'ils se sont améliorés* ».

L'installation des Iraniens, et surtout leur succès commercial, suscite un certain ressentiment de la part des Florentins :

Papini (50 ans, sacs à main) : « *En réalité, sur deux cents banchi, plus de cent sont à eux* ». « *Ils ont acquis des banchi parce qu'ils ont proposé plus d'argent pour les acquérir* ».

Stefano (38 ans, accessoires hippies) : « *Ils ont acheté des bancarelle, ils ont créé des sociétés pour cela, ils ont travaillé en groupe, de façon à ce que si l'une faisait faillite, une autre continuait* ».

Massimo (32 ans foulards et cravates) : « *Depuis 1984, il y a beaucoup moins de Florentins, et de plus en plus de Persans, qui avant travaillaient au Marché comme commis. Ils ont apporté des capitaux de leur pays. Les années 80 étaient des années fastes, où on gagnait bien sa vie. A ce moment-là, les licences, payées par les Italiens, coutaient de 30 à 50 millions de lires – c'est ce que ça valait – et à cette époque on pouvait rembourser en une année, parce que les affaires marchaient. Les Persans ont offert le double du prix proposé, afin de s'imposer. Une chose que n'aurait pas acceptée un Italien. Vue la demande, les prix des licences ont atteint jusqu'à 350 millions de lires, ce qui était trop pour le type de gain qu'il y a maintenant. Aujourd'hui, la majeure partie des propriétaires de licences sont Iraniens, pas Italiens* ».

Massimo : « *Les Iraniens ont une politique de vente différente de celle des Florentins, elle est plus agressive envers les clients, et elle est plus en concurrence avec les autres, même entre eux. Ils se sont spécialisés sur la maroquinerie, les blousons, les sacs, en faisant des prix de vente assez bas. Je ne sais pas comment ils font pour gagner de l'argent, pour s'en sortir* ». Les Florentins ont dû s'adapter et adopter cette politique de vente agressive.

Dans le détail, les embauches les plus nombreuses dans l'année concernent les Mexicaines : elles représentent 44 % des immigrés embauchés dans l'année. Si les embauches les plus récentes concernent effectivement les Latino-américains (57 %), il y a un glissement qui pose la question de la substitution de flux de main-d'œuvre : les Brésiliens, et non les Mexicaines, sont les plus nombreux parmi les immigrés dont la présence est comprise entre

une et cinq années. Par contre, les Brésiliens comme les Mexicaines ont bénéficié d'une embauche quasi-immédiate entre l'arrivée en Italie et leur entrée sur le Marché.

A l'inverse des Latino-américains, la présence de Moyen Orientaux au Marché est plus étale et plus ancienne. Au sein de ce groupe, il faut cependant distinguer deux populations dont les caractéristiques d'immigration sont très différentes : les Palestiniens sont surtout présents depuis une à quatre années, alors que les Iraniens donnent le ton au groupe régional avec une présence sur le Marché comprise entre cinq et trente ans.

Le Marché San Lorenzo est manifestement l'objet d'une spécialisation migratoire récente qui touche plus particulièrement les Latino-américains. Cette arrivée récente et groupée, le court délai entre l'entrée en Italie et l'embauche, soulèvent la question du lien entre cette présence et la demande (choix des employeurs pour ce type de population) ou l'offre (afflux quantitatif, aptitudes particulières) de travail. Notre expérience personnelle nous permet de faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une conjonction d'occasions, tout en privilégiant en premier lieu l'effet quantitatif de l'offre (*push*), car les conditions d'embauche sont très simples : il suffit de présenter des aptitudes à la vente et de manier des rudiments d'anglais. Même si les Latino-américains sont particulièrement appréciés des employeurs pour leur maîtrise de l'anglais, ils ne représentent pas dans l'absolu le seul groupe présentant cette aptitude. A notre avis, c'est la forte demande d'emploi des Latino-américains sur le Marché qui explique leur présence, celle-ci étant appréciée des employeurs, ce qui assure en retour à ce groupe d'immigrés un créneau [*niche*] économique.

3) Les raisons de migrer

Globalement, études et travail sont les principales raisons d'immigration en Italie invoquées par les vendeurs étrangers (tableau 19.2). La question du travail - migration pour raison économique – est le plus souvent couplée à une autre raison de migrer, suivant les personnes abordées : le travail est parfois associé à - ou se cache derrière - la migration pour rejoindre un ou des parents ; et il peut être aussi occulté par les études, prétexte pour éviter les problèmes avec les autorités locales.

Tableau 19.2 : Les raisons d'immigration en Italie pour les principaux groupes étrangers

	choix de vie	études	études + travail	famille	guerre + travail	tourisme	travail	voyage	Total
Europe W + Amér. N.	5	1					1		
Albanie	1	3			1		2		7
Iran		15			1	1	1		18
Palestine		4		2	3		2		10
Brésil	1	4	4	2		2	8	1	22
Mexique		13		1		3		7	24
Total du Marché	7	49	6	6	7	6	28	11	120

Même si des déclarations sont identiques entre groupes d'immigrés, il y a assurément des différences de motivations en fonction des caractéristiques économiques et politiques des types de migration. Ainsi, Mexicaines et Iraniens invoquent les études comme motivation de migration même si les conditions historiques de leur migration sont différentes. De même, les Brésiliens et les Européens de l'est mettent en avant la recherche de travail, les Palestiniens les deux. En outre, peu nombreux, les ressortissants d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord invoquent le choix de vie comme motivation. Récentes ou anciennes, économiques, d'études ou politiques, la diversité des types de migration impliquent un rapport au travail particulier au Marché San Lorenzo : ils n'y sont pas pour les mêmes raisons.

4) Projets migratoires et insertion locale

Ce sont les Florentins et les Iraniens (11 sur 16), groupes comptant le plus de patrons, qui envisagent le plus de continuer leur activité sur le Marché San Lorenzo. En toute logique puisqu'ils comptent le plus de patrons, ce sont les Iraniens (11 sur 16), qui envisagent le plus de continuer leur activité sur le Marché. Par contre, en position de commis, les Palestiniens envisagent de ne pas rester.

Les autres groupes, composés surtout de commis, se caractérisent par des projets de présence de court (de un à quelques mois) et moyen terme (quelques années). 51 commis étrangers sur les 86 que compte le Marché envisagent de partir, très peu de rester aussi bien en Italie qu'à Florence (un grand nombre d'entre eux n'ont pas déterminé de projet à ce sujet). Parmi ceux qui envisagent de partir, le tiers envisage de partir pour un autre pays, que ce soit pour des raisons de travail ou dans le cadre d'un voyage, et un autre tiers de rentrer au pays (le reste n'a pas donné de réponse précise). Le retour au pays est envisagé par les quelques Maghrébins présents sur le Marché, mais il est inenvisageable pour les Iraniens et les Albanais ; pour les autres groupes, on ne distingue pas de préférence, les choix exprimés ne permettant pas de définir un semblant de dynamique collective ou même de choix individuels.

On ne peut distinguer les groupes qu'éventuellement en fonction des échéances qu'ils se sont fixé : les Mexicaines, dans leur logique d'études, n'envisagent que quelques mois de présence tandis que les Brésiliens, présents depuis plus longtemps, prévoient même plusieurs années. Si les Palestiniens comptent partir d'ici un à deux ans, autant pour retourner au pays qu'attirés par le mirage étatsunien, le grand nombre de réponses d'indécisions et l'éventail des communautés impliquant des effectifs réduits ne permettent pas d'envisager de déduction solide. On peut à la rigueur se permettre de rattacher ces projets migratoires aux logiques de migration en lien avec les caractéristiques économiques, politiques et sociales propres à chacun de ces groupes. Lors de notre enquête en 1999, nous n'avons rencontré que trois vendeurs immigrés envisageant de s'installer et de prendre un comptoir : il s'agit d'un Palestinien et de deux Roumains, tous trois jeunes commis dans la maroquinerie.

Une importante rotation de main-d'œuvre affecte le Marché San Lorenzo ; c'est un phénomène qui est non seulement observable mais qui est également présent dans l'esprit des

commis. Travailler au Marché tient plus du job, du petit boulot, ou du travail de dépannage en attendant de trouver mieux. La seule promotion d'un groupe de vendeurs immigrés, les Iraniens, tient d'une stratégie communautaire qui leur est propre.

VII) Logiques migratoires et nationalités

Par leurs caractéristiques socio-démographiques, migratoires et économiques, les vendeurs immigrés ne constituent pas une population homogène (cf annexe 19.12). Leur logique migratoire, dont la présence sur le Marché San Lorenzo est un des éléments en tant qu'étape de leur trajectoire personnelle et collective, révèle des cohérences structurantes qui distinguent ces communautés en fonction de leur bagage et de la formation sociale d'accueil. Il faut également préciser la présence des travailleurs étrangers sur le Marché ne reflète pas du tout la composition de l'immigration de Florence : la situation aléatoire de certains groupes, comme les Mexicaines ou les Palestiniens – ne rentre pas dans les cases de la population "résidente" inscrite à l'état civil de la commune. Un panorama de ces populations nous permettra de les distinguer :

1) Les Iraniens

La plus grande partie des Iraniens, hommes et femmes, sont venus à Florence dans les années 1970 pour effectuer leurs études universitaires, surtout en architecture et dans les beaux-arts. Ils déclarent être restés plus pour échapper à la guerre de leur pays contre l'Irak (1980-1988) qu'à la suite de la Révolution Islamique de 1979. Ils n'ont pas d'objectif de retour au pays, même à moyen terme, surtout en raison des enfants nés et scolarisés en Italie (Saint-Blancat, 1990).

Il Barone : son père était professeur de littérature en Iran, sa mère au foyer. Il est le seul de sa famille dans le commerce. Son frère est ingénieur électronique et sa soeur enseignante, tous les deux en Angleterre. Il envisage de retourner au pays si la situation politique change [*Speriamo*].

Surdiplômés, leur rôle au Marché ne correspond pas à leur niveau d'études : le commerce était souvent pour eux la seule possibilité de développer une activité professionnelle, soit dans les tapis persans (ailleurs en ville), soit spécifiquement au Marché San Lorenzo dans les cuirs. Majoritairement constitué de patrons, c'est assurément le groupe d'immigrés qui offre le plus de similitudes par ses aspects démographiques et professionnels avec les Florentins. Leur longévité au sein du Marché a demandé un investissement économique, social et communautaire qui s'est inscrit dans la durée. Au Marché, les Iraniens se sont engagés massivement dans la vente de produits de maroquinerie (blousons, ceintures, sacs à main et de voyage), visant, avec les magasins qu'ils détiennent déjà dans le quartier, à une position de conquête commerciale. En ce sens, c'est le groupe d'immigrés qui offre le

plus de similitudes par ses aspects démographiques et professionnels avec les Florentins. Ce groupe compte aussi la plus forte proportion de patrons, et représente une concurrence manifeste - et une substitution en cours - pour les Florentins.

2) Les Mexicaines

Par bien des aspects en opposition avec les Iraniens, les Mexicaines – mais pas les Brésiliens, dont la situation est similaire à celle des autres groupes d'immigrants - représentent l'autre groupe original du Marché San Lorenzo. Elles correspondent aux commis les plus récemment et massivement recrutés : le passeport des Latino-américains n'est pas requis en Italie. Elles sont parmi les plus jeunes du Marché, mais, contrairement aux autres groupes étrangers, il s'agit de femmes, majoritairement étudiantes pour un an ou quelques mois dans les écoles privées de langue ou d'art de la ville. Elles sont en majeure partie issues des classes sociales relativement aisées de leur pays, et la plupart font étape à Florence avant de continuer leur voyage en Europe. Elles sont prisées sur le Marché pour leur maîtrise de la langue anglaise, et représentent une main-d'œuvre temporaire, consciente de sa situation, pour laquelle le Marché San Lorenzo offre seulement une opportunité de job (pour « *payer le loyer* »).

3) Les Palestiniens

Les Palestiniens ont commencé à arriver plus récemment que les Iraniens ; la situation politique de leur peuple a largement contribué à leur mobilité internationale. Il semble qu'il s'agit de personnes issues de milieux commerçants, toujours en relation étroite avec le Moyen-Orient mais également avec les Etats-Unis. Très mobiles d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre, l'Italie n'est qu'une étape dans leur parcours, le but final avoué étant soit la migration vers l'Amérique du Nord soit le retour au Moyen-Orient. Leur mobilité avouée, même poussée par la situation politique, est avant tout économique et familiale : leur mobilité internationale se base sur un objectif de réussite économique et d'ascension sociale.

4) Les ressortissants d'Europe de l'est

Une enquête réalisée sur une plus longue durée montrerait l'importance des flux d'étrangers de différentes provenances suivant des périodes précises. On nous signale par exemple qu'avant le *rush* des Brésiliens et des Mexicains, les Roumains comptaient parmi les commis les plus nombreux ; leur remplacement s'est opéré tandis qu'ils investissaient des activités moins précaires et de statut socio-professionnel plus élevé (boulangeries, pizzeria) à Florence et dans la région. Plus récemment arrivés, les quelques Albanais présents au Marché sont jeunes, diplômés, et sans perspective de retour au pays. Il faut ainsi signaler que les populations victimes des conflits de l'ancienne Yougoslavie sont rares au Marché San

Lorenzo : celui-ci ne semble pas être une issue ni même une étape des flux migratoires qui transitent par l'Italie en provenance de l'autre rive de l'Adriatique (Campani, 1997).

5) Les Sénégalais et les Maghrébins

Sur le marché San Lorenzo, nous avons rencontré seulement deux Sénégalais travaillant à un comptoir ambulant. En contraste avec la situation habituelle des Sénégalais qui se retrouvent le plus souvent – ou le plus visiblement – comme vendeurs ambulants, le fait d'avoir un comptoir en location représente pour eux une assurance économique et une étape importante dans leur insertion sur le marché du travail. D'ordinaire, les vendeurs ambulants, bardés de colifichets, lunettes de soleil bon marché, briquets et pacotille, sont péjorativement appelés *Vù Cumpra* par les Italiens, et leur situation économique et juridique est souvent très précaire. La vente ambulante est le plus souvent un passage obligé pour les néo-arrivants, voire même une solution de repli envisageable face aux aléas de l'intégration économique (Campus, 1990 ; Campus et Perrone, 1990 ; Schmidt di Friedberg, 1996 ; Reyneri, 1998b).

Photo 19.4 : Vendeurs ambulants sénégalais, installés *via Canto de'Nelli*, au pied de la Chapelle des Médicis [*Capella Medicea*] (photo février 2005)



Ne travaillant pas aux comptoirs et leur passage au Marché étant trop sporadique, ils ne figurent pas dans cette enquête. Il arrive cependant que certains s'installent dans quelque espace libre, pour vendre des montres ou des statuettes en métal ou en bois, sur un drap ou un carton spécialement découpé pour être pliés le plus vite possible et déguerpir dès qu'un policier est signalé au bout de la rue. Ces vendeurs à la sauvette, dans toute la précarité de leur

situation, en sont pas considérés comme légitimes et sont victimes d'un certain ostracisme de la part des commerçants du Marché : « *non pagano le tasse !* » (ils ne paient pas de taxes).

Bien que représentant le groupe d'immigrés du Tiers-Monde le plus nombreux en Italie au moment de l'enquête, la présence des Maghrébins est très faible au Marché San Lorenzo. Quelques personnes s'y sont insérés depuis quelques années, mais le Marché ne représente manifestement pas un débouché économique privilégié pour eux.

6) Les ressortissants d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord

Quoique très minoritaire, la présence au Marché San Lorenzo de vendeurs venant de pays capitalistiquement développés est originale dans le sens où elle correspond peu à celle des autres groupes d'immigrés. Ce sont des stratégies essentiellement individuelles, par choix de vie ou de voyage, qui ont présidé au séjour et à l'insertion locale, sensiblement plus aisée pour eux. Il arrive qu'on rencontre fréquemment parmi les commis, de ces *tramps* qui font étape dans leur voyage au long court, histoire de se refaire le porte-monnaie.

VIII) Le Marché San Lorenzo, un espace de travail en mutation

La diversité des situations démographiques, migratoires et socio-professionnelles des vendeurs du Marché San Lorenzo, est le reflet de logiques sociales et économiques qui touchent ces populations de manière différenciée. Cette diversité est la traduction des dynamiques globales (division internationale du travail, migrations internationales) qui se répercutent sur un marché du travail localisé, particulier, héritier de sa propre histoire. En ce sens, le Marché San Lorenzo est un espace de travail en mutation.

Cette mutation se vérifie en premier lieu par un processus de substitution au sein de la catégorie des patrons : un patronat iranien remplace progressivement le patronat florentin. Ce processus de conquête s'est opéré sur une longue période avec une stratégie d'investissement économique et communautaire qui n'est pas bien perçue par les concurrents florentins. Ceux-ci reprochent aux Iraniens des pratiques de vente agressives vis-à-vis du chaland : des comptoirs détenus par les Iraniens, on va jusqu'à interpellier les clients de passage, alors que les Florentins adoptent une technique plus passive qui laisse plus de libre choix aux clients.

Il semble que la force de travail est également en pleine mutation, mais une mutation plus rapide et fragile. Outre de contribuer à une féminisation de la main-d'œuvre, le recrutement massif de jeunes Mexicaines dont le projet migratoire diffère fondamentalement de celui des populations à migration économique (et surtout en provenance du Tiers-Monde), contribue à accentuer le caractère volatil de la force de travail en transit sur le Marché. Le Marché San Lorenzo n'est pour les commis qu'une solution d'attente dans la trajectoire de migration et même dans l'insertion économique urbaine. Sur un court terme, le Marché est encore plus en train de devenir un marché du travail pour immigrés temporaires, de passage,

comme c'est le cas de Mexicaines. D'après une vision sur un moyen terme cependant, nous pouvons penser que ce marché du travail obéit à une périodisation des rotations de main-d'œuvre en fonction des dynamiques de migration internationale : aujourd'hui les Mexicaines, hier les Roumains, demain qui ?

De plus, la rotation accentuée de la main-d'œuvre est en relation avec une précarisation du système de rémunération du travail des commis, engendrant une plus forte segmentation sociale. En effet, d'après des informations orales des commis, les commerçants iraniens - et plus largement, moyen-orientaux - rémunèrent moins leur main-d'œuvre que ne le font les patrons florentins. Ce phénomène semble notamment lié au système de rémunération adopté pour la vente des vestes en cuir, articles les plus vendus par les Iraniens : les commis sont payés à la pièce. Cette précarité du système de rémunération est une des explications de la forte rotation de la main-d'œuvre qui touche les comptoirs qui vendent des vestes de cuir. L'intérêt d'une main-d'œuvre d'étudiants ou de voyageurs est manifeste pour ce type de commerce car il s'agit d'une population dont la présence à Florence et en Italie est déjà projetée à court terme et qui dispose d'une assise financière familiale. Ainsi existe-t-il une conjonction de situations et d'intérêts entre une main-d'œuvre nombreuse et volatile comme les Mexicaines et une nouvelle catégorie de patrons aux méthodes capitalistes plus affirmées. L'émergence d'un nouveau type de rapport de travail, plus précaire et flexible, s'appuie sur la généralisation d'un rapport social propre à la diffusion de la vente des vestes de cuir, et en l'occurrence par une nouvelle catégorie de patrons issue de l'immigration et en phase de conquête.

Conclusion

Le Marché San Lorenzo est un espace de travail localisé en mutation où les héritages locaux sont en conflit avec des dynamiques globales. La diversité des caractères démographiques, migratoires et socio-professionnels des vendeurs lui donne un aspect de territoire de Babylone. Globalement, les caractéristiques des natifs, Florentins/Italiens, s'opposent à celles des migrants. Deux groupes de vendeurs immigrés se distinguent du lot - les Iraniens et les Mexicaines - dont les caractéristiques s'opposent. Il y a une relation importante entre les trajectoires migratoires et les caractéristiques économiques, politiques et sociales de la migration de chaque groupe d'immigrés.

Des processus de mutation et de substitution sont perceptibles aux deux niveaux de la division sociale du travail, tant au niveau des patrons (fin des Florentins, promotion des Iraniens) que des commis (rush des Latino-américains). De plus, certains groupes dont la présence est relativement importante en Italie (comme les Marocains) ou à Florence et ses environs (Chinois) sont quasi ou tout à fait absents du Marché (Macioti, Pugliese, 1991). Au Marché San Lorenzo, les divers aspects de la division du travail s'imbriquent avec la diversité

et l'hétérogénéité des trajectoires migratoires des différents groupes de vendeurs immigrés. Pour enrichir l'analyse, pour mieux déterminer les dynamiques en jeu sur ce Marché, il faudrait explorer deux pistes : établir une recherche diachronique en réalisant le même type d'enquête à quelques années d'intervalle, et voir aussi quelles sont les relations entre ce marché du travail localisé et le marché du travail urbain, à l'échelle de la ville et de la zone métropolitaine.

Cette enquête a été réalisée lors de l'été 1999. Nous avions auparavant été commis sur ce Marché, pour des raisons alimentaires (en quelque sorte une forme de recherche participante bien involontaire). Nous y sommes revenu en février 2005 puis 2010, non pour la poursuivre et pratiquer l'idéale analyse diachronique, mais pour prendre le pouls : observer et discuter avec des vendeurs retrouvés.

Ce retour sur le "lieu du crime" nous a permis de corriger certains points et de percevoir une certaine évolution :

- la présence des Mexicaines est en fait surtout saisonnière, durant l'été ; elle semble perdurer mais peut aussi bien s'interrompre ;

- en 2005, les Palestiniens étaient partis pour la plupart (pour la Jordanie, les Etats-Unis ou la France) ;

- de nouvelles communautés sont apparues : des Bengladeshis et des Chinois. Certes, elles sont visiblement numériquement modestes, mais elles n'en suscitent pas moins une sourde inquiétude de la part des patrons tant Florentins qu'Iraniens. Remarquons que les Chinois représentaient la première communauté étrangère de la province et de la commune alors que curieusement ils étaient tout à fait absents du Marché en 1999. De fait, présents depuis deux ou trois ans en 2005, les Chinois - les Bengladeshis semblent susciter moins d'inquiétude - tiennent des *bancarelle*, en location ou en propriété, et sont environ une dizaine, ce qui est à remarquer dans le kaléidoscope des nationalités. Fait curieux, ils sont surtout situés dans des coins ou des rues secondaires du Marché. Même les patrons iraniens, perçus comme la communauté conquérante en 1999, sont inquiets face à ceux qu'ils perçoivent comme « *la mondialisation* » : « *Che si può fare contro la globalizzazione ?* ». D'après nos discussions avec des patrons florentins, ces installations en plein marasme économique du Marché – au dire des commerçants - s'expliqueraient par des abus de confiance (à prix très fort) au détriment de ces nouveaux venus et au bénéfice d'intermédiaires (notamment des agences immobilières). En 2010, nous avons constaté que la présence des Bengladeshis avait fortement augmenté.

- la crise économique : la clientèle compte de moins en moins de Florentins (en relation avec le développement des grandes surfaces commerciales en périphérie urbaine et aux problèmes d'accès du centre, mais aussi à la crise économique latente) mais aussi moins de touristes étrangers (euro fort et perte de la spécificité commerciale du Marché) surtout aisés.

- la perte de la « *fiorentinità* » : perte de la spécificité et de la diversité commerciale du Marché.

Conclusion de la cinquième partie

L'objectif de cette partie est de présenter la division de l'espace immigré dans l'espace florentin. Nous avons dans un premier temps étudié la présence de l'immigration et des différentes communautés immigrés dans leur détail, dans le cadre plus étendu de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia. L'aire urbaine concentre en effet un tiers de la population étrangère de la région ; au sein de l'aire, la concentration urbaine des immigrés est également observée, pour les trois villes mais surtout Florence. Logiquement, la distribution des immigrés est structurée en fonction de la capitale régionale pour le plus grand nombre de communautés, avec Prato en position secondaire, tant pour les groupes les plus importants, d'immigration ancienne (Marocains, Albanais) ou récente (Roumains), que pour les "communautés urbaines" (Philippins, Sri Lankais, Péruviens). Une répartition comprenant aussi les communes périphériques de Florence, n'est valable que pour quelques groupes (Yougoslaves à Campi et Sesto, Égyptiens à Scandicci, Iraniens à Sesto et Bagno a Ripoli). La ville de Prato représente le pôle migratoire secondaire, sur lequel est centrée la présence des Chinois et de quelques groupes peu nombreux (Bangladeshis). Selon les communautés, l'évolution de leur présence évolue soit vers une plus forte concentration sur leur pôle urbain, soit vers une diffusion spatiale pour les groupes les plus importants (sauf le cas exceptionnel des Chinois). Logiques structurelles (diffusion spatiale) et communautaires (concentration) s'opposent, en fonction de la division économique inter-communale.

On peut parler de Florence comme d'un "creuset migratoire" en raison de la concentration de la population étrangère dans la ville et de la grande diversité des communautés, lesquelles évoluent suivant les rythmes des migrations. En constante augmentation, la présence immigrée à Florence doit être distinguée, suite au tournant migratoire des années 1980, suivant les "étrangers" des pays "riches" et les "immigrés" des pays "pauvres", ces derniers devenant plus nombreux. Socialement différents, leur distribution dans la ville représente aussi une division sociale de l'espace. Les "étrangers" des pays "riches" sont surtout concentrés dans le centre ville, l'Oltrarno et les quartiers orientaux, alors que les "immigrés" des pays "pauvres" se retrouvent plus dans les quartiers occidentaux de Florence, la composition du centre ville suivant le tournant migratoire. Le détail des communautés confirme cette dichotomie spatiale, tant pour les groupes économiquement les plus fragiles (Chinois, Albanais, Yougoslaves) à l'ouest, que pour les "riches" au nord-est. Cependant, la localisation des "communautés urbaines" correspond aux zones de résidence des "étrangers" des pays "riches", témoignage d'une coexistence qui repose sur la spécialisation professionnelle de ces groupes, la domesticité (*colf*) et le soin aux personnes (*badanti*). Pour le plus grand nombre de communautés, le centre ville a toujours joué un rôle fondamental comme quartier de référence et porte d'entrée de l'immigration, comme c'est le cas dans les autres villes de la Péninsule. La diffusion dans l'espace urbain correspond à la tendance d'évolution de la distribution de la plupart des communautés ; elle contribue à une

baisse de la ségrégation entre les groupes. Seuls quelques groupes, comme les Chinois et les ex-Yougoslaves, témoignent d'une logique spatiale particulière (concentration importante dans la périphérie occidentale), en raison de leur spécificité économique pour les premiers, et politique pour les seconds (réfugiés – sans doute Roms - des conflits des Balkans). En outre, l'augmentation des effectifs contribue à une dé-ségrégation des communautés immigrées, la diffusion spatiale représentant un indice d'insertion dans la formation sociale.

Après l'espace intra-urbain, nous avons étendu l'analyse de la distribution spatiale des populations immigrées aux communes périphériques de Florence afin de voir s'il y avait une continuité ou une rupture spatiale sur cette question entre la ville-centre et sa première couronne. La dichotomie socio-spatiale intra-urbaine se prolonge en dehors de la ville : il y a une rupture entre l'ouest et l'est de Florence. Dans les communes occidentales (Campi Bisenzio, Sesto Fiorentino, Scandicci) ouvertes sur la plaine de l'aire urbaine, l'immigration est plus importante, de type plus "classique" (sans destination professionnelle précise) en tant que main d'œuvre pour l'industrie ou le bâtiment : les communautés les plus nombreuses sont les grands groupes habituels, Chinois, Albanais, Roumains. Dans les communes orientales (Fiesole, Bagno a Ripoli, Impruneta) par contre, y sont plus importantes les "communautés urbaines" (Philippines, Sri Lankais, Péruviens), mais également les "étrangers" de pays "riches". Cette division spatiale des populations immigrées correspond à leur destination ou spécialisation fonctionnelle : à l'ouest, les groupes destinés au « *modèle de l'industrie diffuse* » de la plaine, à l'est ceux qui sont recrutés dans la domesticité (*colf*) et les soins aux personnes (*badanti*) par les familles aisées de ces communes. Cette distribution différentielle des groupes immigrés correspond bien à la division sociale de l'espace florentin, tant intra-qu'extra-urbain. L'évolution de la distribution spatiale des Péruviens, des communes orientales à occidentales, met en évidence une mise en conformité de ce groupe avec la plus grande partie de l'immigration, témoignant des mutations internes de ce groupe et supposant sa ré-orientation professionnelle.

La question de la division économique de l'espace est primordiale dans la détermination de la distribution spatiale de l'immigration. Le sociologue italien M. Ambrosini (2001, 2008a) a proposé plusieurs modèles territoriaux du travail immigré, dont celui de « *l'économie urbaine* » où les immigrés sont recrutés dans le tertiaire inférieur des villes, avec le secteur emblématique de la domesticité (*colf*) et des soins aux personnes (*badanti*) occupé par la main d'œuvre féminine. Le commerce de détail d'une ville touristique telle que Florence fait partie du même modèle, et il peut constituer un secteur de recrutement essentiel. L'étude d'un marché touristique à Florence, le Mercato S. Lorenzo, permet d'analyser la complexité de la réalité de la rencontre entre des héritages locaux et des dynamiques globales portées par les populations étrangères qui y travaillent. Cette étude, réalisée en 1999, s'est basée à la fois sur une enquête par questionnaire auprès des travailleurs du Marché, et sur des entretiens auprès de personnes-références. Il s'agit d'un espace cosmopolite tant par la clientèle (touristique et florentine) que par les personnes qui y travaillent, immigrés et Italiens. Ce marché du travail localisé distingue principalement les travailleurs étrangers et des Italiens : les premiers sont plus jeunes, de niveau scolaire plus élevé, plus nombreux en tant que commis, tandis que les

seconds sont surtout employeurs, plus âgés, et en baisse d'effectif. Toutefois, les travailleurs étrangers ne forment pas un ensemble homogène, et leur composition sur le Marché est en décalage par rapport à la population immigrée de la ville ou de la région. Plusieurs groupes se distinguent, dont les Iraniens, en tant que patrons spécialisés dans le commerce du cuir (vestes, sacs), très diplômés, en phase de conquête professionnelle sur le Marché, et le groupe des Mexicaines, composé de jeunes femmes mêlant études et travail, particulièrement prisées comme commises. À part pour ces dernières, la division sexuelle du travail est plus accentuée chez les travailleurs étrangers. Sur le Marché S. Lorenzo, la sphère du travail est en perpétuel mouvement, du fait de la mobilité des commis étrangers, dont les logiques migratoires et de présence sur le Marché sont diverses, et aussi d'après la dynamique de substitution des employeurs, les patrons iraniens remplaçant progressivement les patrons florentins. Le Marché S. Lorenzo, élément du « *modèle de l'économie urbaine* » de M. Ambrosini, témoigne de la diversité des articulations entre la division internationale du travail, les migrations internationales (a fortiori dans une ville touristique) et les marchés du travail très localisés. Les visites que nous avons effectuées en 2005 et en 2010, ont permis de nous apercevoir que d'autres populations étaient en train de s'affirmer, comme les Chinois et les Bangladeshis, accentuant le caractère cosmopolite du Marché.

PARTIE VI

-

LES ROMS : UNE FORMATION SOCIALE EN DECALAGE

La présence d'une "question rom" à Florence nous a incité à porter une partie de notre recherche sur cette population. Dans les années 1990, les guerres civiles dans les Balkans, surtout au Kosovo, ont entraîné l'exode d'un grand nombre de Roms, qui se sont retrouvés, après maintes péripéties, dans des camps d'accueil en périphérie occidentale de Florence (cf carte F page 413). La particularité de leur migration et de leur installation dans cette ville, la confusion qu'ils ont apportée quant au dépassement de la catégorisation nationaux/étrangers, les diverses solutions qui ont été apportées par les institutions locales, etc., représentent pour nous un sujet d'intérêt.

Les Tsiganes – ou Roms – représentent une population qui interroge bien des aspects de la géographie sociale :

- par leur définition - si tant elle qu'il y en ait une -, leur origine, leur mode de vie ;
- par leur rapport au travail et au mode de production dominant ;
- par leur rapport à l'espace, au sein du couple antagoniste sédentarité/mobilité ;
- par leur rapport aux droits juridiques et sociaux, rapport qui les situe vis-à-vis de la formation sociale environnante.

Les Tsiganes représentent une population qui a été peu étudiée en géographie. En France, les recherches de J.B. Humeau (1993, 1995) font encore figure de travail pionnier en particulier sur la mobilité des Tsiganes. La thèse de S. Delépine (2003) a porté sur le logement des Roms en Roumanie ; les recherches de O. Legros étudient les nouveaux "villages d'insertion" en Région parisienne. Ce sont surtout les anthropologues (H. Asséo, P. Williams, A. Reyniers), les ethnologues, les linguistes voire les sociologues (J.P. Liégeois) et les historiens (E. Filhol) qui ont investi les "études tsiganes". En Italie, les recherches ont plutôt traité des questions de droits de ces populations (N. Sigona, S. Piasere, A. Simoni)⁴³³.

De qui parle-t-on à propos des Tsiganes ? Qu'est-ce qui les définit et les caractérise ? S'agit-il d'une population homogène ou d'une mosaïque de groupes ? Quel est leur rapport à

⁴³³ Nous reconnaissons ne pas avoir une vision exhaustive des études sur les Roms et Sinti en Italie.

la formation sociale environnante et dominante ? Quel rapport à l'espace entretiennent-ils ? Comment évoluent-ils dans le passage du fordisme au post-fordisme et aux mutations contemporaines ?

Les Tsiganes, « *mosaïque mouvante* » selon J.P. Liégeois (2007, p 10), constituent une formation sociale en décalage par rapport à la formation sociale environnante et dominante. Force est de constater que les traits communs, à la limite du cliché, de la réalité tzigane, les placent dans une réalité économique, juridique, sociale, etc., peu reluisante. Objets, tout au long de leur histoire mal définie, de discriminations, de relégations, de déni et d'occultation, les Tsiganes représentent encore une population non reconnue, embarrassante, quand la meilleure des situations pour eux n'a pas été d'être oubliés donc tranquilles. Les Tsiganes entrent mal dans les cases de la catégorisation des populations. Comment ont-ils pu résister aux tendances lourdes de la mise au pas du mode de production capitaliste ? Etrangers dans leur pays, ou étrangers parmi les étrangers, une question a été permanente au sein des Etats-nations : qu'en faire ? L'actualité – que nous pensions seulement italienne (en dehors des pays d'Europe centrale et orientale) mais qui est devenue française depuis août 2010 -, nous rappelle comment un peuple différent est traité quand il dispose d'une image socio-symbolique négative de la part de la société dominante. Si « *on juge un pays à l'état de ses prisons* », on peut aussi le faire à propos de son attitude envers ses populations minoritaires. La question tzigane est une entrée on ne peut plus pertinente pour interroger une société, dans son rapport à ses minorités. L'écrivain Antonio Tabucchi (1999) avait souligné la fracture spatiale et culturelle entre la Florence de la Renaissance - qu'il brocardait vertement -, et la situation des camps de Roms à la périphérie de la ville.

Nous partons de l'hypothèse générale que s'il y a une "question tzigane", elle ne ressort pas de la nature de cette population, mais de l'interaction de leur formation sociale avec celle de leurs hôtes. Plus précisément, la "question tzigane" est une construction sociale fruit d'une représentation sociale de la part de la formation sociale hôte à l'égard d'une formation sociale particulière, à la fois différemment autochtone et étrangère, à la fois et différemment avec ou sans territoire auxquelles elle pourrait être identifiée. Le rapport à l'espace de cette "nébuleuse sociale" est original et difficilement définissable. Toute une série de critères se rapportant à cette population, remettent en cause les cadres de l'Etat-nation et de son lien avec son territoire, et soulèvent intolérance et oppression de façon récurrente, au gré des conjonctures politiques.

Le chapitre 20 présente les Roms comme une formation sociale en décalage par rapport à celles des pays européens, dont l'Italie. Dans le cadre politique actuel, il nous semble en effet particulièrement utile de rappeler quelles sont ces populations qui sont périodiquement la vindicte de pouvoirs en place ; pour nous qui ne sommes pas spécialiste de la question, cette étape a aussi représenté une découverte. Les Roms ou Tsiganes constitue une population insaisissable, dont les origines, le rapport à l'espace et au mode de production capitaliste, ne sont pas entièrement compréhensibles selon les critères habituels.

Le chapitre 21 évoque la question tzigane en Italie. En Italie, on parle de Roms et de Sinti, des populations liées à des migrations anciennes ou récentes, montrant que la Péninsule est l'objet de migrations séculaires avec l'Europe orientale. Les discriminations dont elles sont l'objet se sont accrues ces dernières années, considérant tous les *Zingari* comme des étrangers, des *extracomunitari*. Ils rencontrent un grand nombre de difficultés, dont les *campi nomadi* représentent leur déni d'installation de la part des pouvoirs publics italiens.

Le chapitre 22 concerne la situation des Roms et des Sinti en Toscane, et plus particulièrement à Florence. La présence des Roms dans la capitale régionale est liée aux migrations qui ont eu lieu à l'issue des guerres civiles des Balkans dans les années 1990. Différents camps ont vu le jour à la périphérie occidentale de la ville. La question du logement représentant la difficulté essentielle de ces populations, des initiatives ont été prises de la part des associations et de la Région : "nouveau village", attribution de logements sociaux, plan régional d'insertion. Suite à ces efforts, les migrations récentes des Roumains représentent un défi nouveau.

Méthodologie :

L'information sur les Tsiganes a été trouvée de trois manières. Premièrement, très classiquement, par la recherche bibliographique, pour laquelle les sites internet et les moteurs de recherche ont été d'une grande utilité (cf annexe 20.1). Deuxièmement, nous avons réalisé, lors de nos séjours en 1999, 200 et 2005, quelques interviews (entretiens semi-directifs) auprès de personnes familières de la question rom à Florence, bénévoles et militantes, engagées dans la résorption de leurs difficultés (cf tableau B).

Nous n'avons fait pas d'enquête de terrain directement auprès des populations roms principalement pour deux raisons : 1) les informations que nous souhaitons sont générales, et peuvent être fournies par des "militants", dont la position à la fois d'implication et de retrait permet d'avoir une vision synthétique des problématiques locales ; 2) pénétrer une telle société nous semblait particulièrement difficile si l'on n'y consacrait pas le temps nécessaire c'est-à-dire total⁴³⁴.

Troisièmement, accompagné de ces personnes ressources, nous avons effectué des visites dans les camps de Florence. Elles nous ont permis de nous rendre compte concrètement des situations relatées, et de nous trouver temporairement au contact des populations étudiées. On peut à la rigueur parler de "recherche participante" lorsque nous avons donné un (modeste) coup de main pour une distribution alimentaire auprès de familles dans le besoin. La lectrice ou le lecteur notera que nous n'avons pas mitraillé de photos les Roms et leurs camps, même si nous reconnaissons la valeur et l'intérêt des clichés photographiques pris par d'autres ; d'abord parce que nous ne disposions pas d'un appareil adapté, ensuite parce que nous nous sentions incapable de franchir une barrière d'intimité et de voyeurisme qui nous semblaient relever d'un viol mental.

⁴³⁴ Sur les difficultés du travail d'enquête de terrain auprès des populations tziganes, cf Bordigoni (2001).

Tableau B : Personnes-ressources de la recherche de terrain sur les Roms de Florence

personnes	modalité	organisation, responsabilité	périodes	visites	abréviation dans le texte
Laura Grazzini	Interviews enregistrées, visites	ARCI	été 1999 Pâques 2000 Février 2005	Poderaccio Campo Masini	L.G.1999 L.G.2000 L.G.2005 L.G.2010
Giusi Baffè	visite		été 1999	Poderaccio Campo Masini	
Anna Zucconi	Interviews enregistrées	Caritas	été 1999 Février 2005		A.Z.1999 A.Z.2005
Paola Cecchi	Entretien, visite	Bénévole	Février 2005 Février 2010	Poderaccio Campo Masini Olmately	P.C.2005 P.C.2010
Roberto Ermanni	entretien	ARCI	Février 2005 Février 2010		R.E.2005 R.E.2010
Massimo Colombo	entretien	Fondazione Michelucci	Février 2010		M.C.2010

Chapitre 20 : Les Tsiganes, une formation sociale en décalage

*« Car y a-t-il des Européens plus exemplaires que les Gitans ?
Ils vont d'un pays à l'autre, traversent toutes les frontières.
Et devraient servir de modèle à l'heure où la nouvelle Europe
fait l'éloge de la mobilité et de la délocalisation »
Günter Grass⁴³⁵*

Depuis août 2010, la question des Roms se trouve est au centre de l'actualité en France⁴³⁶. Aux abois avec le scandale politico-financier de l'affaire Woerth-Bettencourt touchant son parti, le Président de la République française, N. Sarkozy, a trouvé comme boucs émissaires les Roms à la suite d'un fait divers concernant des Gens du Voyage dans une région du centre de la France, la recette de l'insécurité lui permettant de retrouver son électorat de la droite xénophobe. Avant tout, la confusion des populations est flagrante. Les informations et débats qui ont suivi sur « *qui sont les Roms ?* », qui ont été l'occasion de l'expression de nombreux stéréotypes, nous font considérer qu'il est indispensable de tenter de répondre nous-même à cette question.

I) Une population insaisissable

1) A la recherche des origines

Le souci - voire l'obsession – classificatoire, conforme à la discipline administrative comme universitaire, est souvent en décalage par rapport à la réalité tzigane, et peut susciter des malentendus. Appréhender un peuple qui n'est pas constitué en nation d'après les constitutions du XVIII^e et XIX^e siècles, n'est pas non plus organisé en Etat, n'a pas de droit codifié, n'a pas de rapport au territoire fondé (uniquement) sur l'ancrage, dont la transmission n'est pas écrite mais orale, et qui dispose d'une organisation sociale communautaire originale qui a résisté au temps et à l'influence des autres sociétés, a suscité une incompréhension parfois hostile de la part de ces dernières.

⁴³⁵ In conversation entre J. Goytisolo et G. Grass : "Que peut la littérature ?", *Le Monde diplomatique*, nov. 1999, pp 28-29

⁴³⁶ Cf Migreurop, "Les populations roms victimes de la xénophobie du gouvernement français", 31/08/2010, <http://www.migreurop.org/article1748.html> ; A. Tabucchi, "Le cri de colère d'Antonio Tabucchi : « Ce serait donc de la faute des Tziganes ? »" (Le Monde magazine, 04/09/2010) , E. Fassin, "Pourquoi les Roms ?", 12/09/2010, in <http://www.mediapart.fr/club/blog/eric-fassin/120910/pourquoi-les-roms> ; J.P. Dacheux, "Pourquoi s'en prendre d'abord aux Rroms ?", 12/09/2010, in <http://www.romanitude.fr/spip.php?article190>

Les Tsiganes constituent un exemple caractéristique des représentations sociales, auto-représentations et représentations performatives, qui ont donné naissance à bien des clichés, amalgames, stéréotypes, qui ont paradoxalement nourri les identités de part et d'autre. La question tsigane interroge aussi le modèle de l'État-nation de la civilisation européenne.

Du fait de l'absence de transmission écrite, l'histoire des Tsiganes laisse encore beaucoup de points d'interrogation⁴³⁷. Les mythes, les légendes et les récits hétéroclites comblent les vides de la connaissance, nourrissant aussi bien ces populations que les sociétés rencontrées (Liégeois, 2009). On peut aborder les populations tsiganes suivant :

- une approche culturaliste, qui souligne les caractères originaux de ces populations, et les expliquera par leur culture ;

- une approche interactionniste, qui met en évidence l'importance des relations et des échanges avec les sociétés rencontrées ;

- une approche historico-structuraliste qui, dans le prolongement de l'approche interactionniste, situe la réalité tsigane au sein du contexte économique, politique et social du moment et de la formation sociale environnante.

Les sources historiques, témoignages exogènes aux Tsiganes, rapportent leur présence sur le continent européen dès le bas Moyen Age à partir du XV^e siècle : en 1419 en France (Châtillon-en-Dombes), en 1422 à Bologne (Italie). Ces populations migratrices étaient qualifiées d'*Egyptiens* en raison de leur aspect et de leur mode de vie exotiques ainsi que de la région à laquelle on les rattachait⁴³⁸. De cette origine supposée, sont apparues des dénominations diverses selon les pays traversés : *Gitans* en France, *Gitanos* en Espagne, *Gypsies* en Angleterre, *Gyphtoi* en Grèce

2) La question de la dénomination

Le plus souvent, la dénomination des Tsiganes est exogène : elle a été définie par les non-Tsiganes, au risque de devenir parfois péjorative. La question de la dénomination est tout à fait originale à propos des Tsiganes : elle renvoie en miroir la capacité d'acceptation de la société dominante, et à la fois contribue à l'identité performative de la population minoritaire selon les imaginaires sociaux. La dénomination des Tsiganes par ceux qui n'en sont pas n'empêche pas l'inverse, avec sa part de distance et de rejet : les non-Tsiganes sont appelés *Gadjé*, ou *Païos* par les Gitans, *Gorgios* par les Roms anglais. Autonymie ou endonymie (capacité à se nommer soi-même), hétéronymie ou exonymie (dénomination exogène), voire polyonymie (porter plusieurs noms au gré des circonstances) témoignent du caractère

⁴³⁷ Pour les nombreux sites d'information sur les Tsiganes, en voir quelques-uns en annexe 20.1.

⁴³⁸ Cette région originelle est la *Petite Egypte*, qui correspondait à un ensemble régional s'étalant du Péloponnèse à la Syrie – à moins qu'on appelât *Egypte* toute région fertile ou marécageuse (bassin du Nil comme du Danube).

insaisissable de ces populations (Olive, 2004, pp 134-136), et renvoient à l'incompréhension historique et structurelle entre sociétés tsiganes et non-tsiganes (Liégeois, 2009 p 30).

L'endonyme – ou autonome - “Rom(s)” a été adopté au Congrès Mondial des Tsiganes de 1971 (avec drapeau et hymne) ; en romanè, il signifie « *les hommes vrais* » en opposition aux non-Tsiganes, mais son origine semble venir du sultanat de Roumélie (territoires ottomans sur le continent européen) où ils ont longtemps séjourné. Pour notre part, nous utiliserons l'exonyme – ou hétéronyme - générique de Tsigane, qui, au temps présent et vu de France, nous semble le plus commun et accepté ; nous suivons en ce sens J.B. Humeau : « *Le mot “Tsigane” désigne l'ensemble des groupes que le langage courant, au hasard des régions françaises, dénomme depuis des temps immémoriaux sous les termes variés de bohémiens, manouches, rabouins, nomades, romanichels, gitans* » (1995, p 15)⁴³⁹. D'autres dénominations ont aussi pu être utilisées en fonction des régions traversées ou des régions supposées être le berceau de ces populations : *Bohémiens, Grecs, Sarrasins*⁴⁴⁰, *Egyptiens*. Les exonymes – nom donné par les autres à une population particulière – sont l'œuvre de populations locales, sédentaires, appartenant à des sociétés rurales : les bases de l'atypisme des Tsiganes (mode de vie, valeurs, etc.) semblent établies en rapport avec la ruralité.

Au XVIII^e siècle, les progrès de la linguistique ont permis d'établir l'hypothèse d'une origine historique commune de ces populations. La panoplie des dialectes du Romanè, qui comprend un nombre conséquent de termes ou de racines dérivant du sanskrit, permet d'établir un lien avec le Nord-Ouest de l'Inde d'où des populations auraient été chassées au Moyen Age pour des raisons méconnues. Leur migration vers l'ouest aurait pris la forme de déplacements en des groupes divers. Les installations en Grèce ont eu lieu vers le XI^e siècle, puis l'Europe balkano-danubienne est devenue un berceau majeur pour les futures migrations ; on associe communément les déplacements en Europe sud-orientale à la progression de l'Empire ottoman. Si l'histoire des Tsiganes est celle d'une migration, les historiens rappellent cependant qu'elle n'a rien de linéaire : le caractère composite des populations est établi dès le départ, se diluant, se recomposant ou grossissant d'autres groupes au fur et à mesure d'une migration en sauts de puce avec des stabilisations de durée variable. Également, il faut tenir compte du fait que le continent européen a toujours accueilli des migrations, *a fortiori* à la même époque que les Tsiganes (Magyars, Slaves, Bulgares). La linguistique souligne aussi les apports des langues traversées, comme le persan ou, plus tardives, les langues européennes. Tout en reconnaissant leurs apports respectifs, les diverses disciplines qui ont été mobilisées pour cerner ces populations, ont été relativisées car les classifications s'avéraient souvent en partie en décalage avec la réalité (Martinez, 1986 ; Olive, 2004 ; Liégeois, 2009).

⁴³⁹ Le terme “tsigane” aurait pour origine le grec *atsiganoi*, les “infréquentables” à propos d'une secte mystérieuse et rejetée. Il a donné *Zingari* en italien, *Tsigani* et *Cigan* en bulgare, *Cygan* en polonais, *Cykan* en russe, *Zigeuner* en allemand, *Ciganyok* en hongrois, *Cigano* en portugais, et autres *Acingani*.

⁴⁴⁰ Au Moyen Age, tout étranger exotique était considéré comme *Sarrasin*, *a fortiori* s'il n'était pas chrétien.

3) Unité et mosaïque des Roms en Europe

Y a-t-il une unité des populations tsiganes ? Si la linguistique a permis d'établir une origine commune indienne, elle a aussi souligné les apports exogènes en fonction des histoires migratoires. Elle a aussi permis, toujours de l'extérieur, d'établir des ethnonymes, vis-à-vis desquels les Tsiganes ne se reconnaissent pas forcément. Les Tsiganes sont ainsi divisés en trois groupes principaux, suivant un certain nombre de caractéristiques communes (langue, culture, région d'établissement, etc.) :

- les Roms : dans toute l'Europe centrale, orientale et sud-orientale ;
- les Sinti ou Manush : en Europe occidentale ;
- les Kalé ou Gitans : pour la Péninsule ibérique et le sud de la France.

D'après Liégeois (2007, p 41), les Gitans représentent près de 10 % de tous les Tsiganes, les Sinti seulement 3 %, le reste étant des Roms.

Si la tsiganité se traduit par un certain nombre d'éléments communs (constamment remis en cause par différentes disciplines) qui se définissent avant tout par rapport aux non-Tsiganes, elle révèle aussi une mosaïque de groupes distincts, avec des parcours historiques propres qui ont modelé les modes de vie, les cultures, les valeurs, les différences, les emprunts, etc., entre groupes et sous-groupes. A titre d'exemple, les Gitans ont une tradition sédentaire et même urbaine que n'ont pas ou qui se différencie fortement de celle des Roms. Élément commun, la vie communautaire s'organise en cercles autour du groupe familial élargi, selon une « *structure semi-élémentaire* » avec distinction du pouvoir parental et politique (Moutouh, 2000, p 61).

Des organisations tsiganes tendent actuellement de constituer des réseaux ou des groupes selon les identités réclamées. Ce qui témoigne à tout le moins d'une influence exogène, sur la base de l'idéologie de la nation. L'appellation de "Roms" ou "Rroms", qui tend à devenir l'appellation officielle, en témoigne. De même que le *romanè*, qui devient une langue écrite et tend à la standardisation.

Les Tsiganes constituent une minorité numérique relativement peu importante selon les pays. On ne dispose pas de nombre précis de ces populations pour plusieurs raisons : difficulté causée par la dispersion, absence de recensement (ou diversité selon les pays)⁴⁴¹, primauté de la nationalité, non-reconnaissance de la part des concernés potentiels, crainte de déclaration dans un environnement hostile, etc. . Le caractère transnational de cette minorité ne cadre pas avec les recensements de population qui privilégient la nationalité. Également, les mouvements migratoires de la moitié orientale du continent européen depuis les années 1990, auxquels il convient d'ajouter une forte croissance démographique, rendent difficile toute tentative d'évaluation nationale et locale. Aussi est-il courant qu'il faille tenir compte d'estimations, ou bien de chiffres officiels et non-officiels venant d'autres sources que les services de recensements nationaux (Cahn, Guild, 2008, pp 28-35). Liégeois (2007, p 31)

⁴⁴¹ Cf Liégeois, 2007, pp 27-33

estime que le nombre de Tsiganes présents sur le continent européen se situe entre 7 et 9 millions d'individus – les chiffres qui circulent le plus tablent sur 8 à 12 millions, voire 15 millions. Il s'agit donc une des minorités les plus importantes d'Europe. La majeure partie vit dans les pays d'Europe centrale et orientale, plus particulièrement en Roumanie, en Bulgarie et en Hongrie ; la part relative de Tsiganes dans ces pays est évaluée entre 7 et 10 % de la population nationale. C'est l'Espagne qui compte le plus de Tsiganes en Europe occidentale. Pour la France, les Tsiganes sont évalués autour de 0,5 % de la population (de 300 à 400 000), et en Italie autour de 0,2 % (de 90 à 120 000). A l'échelle des 27 pays de l'Union européenne, les Tsiganes représentent 1,5 à 2 % de la population totale.

II) Une histoire de mouvements de populations

« L'existence pour chaque pays de multiples arrivées d'immigrants tsiganes à des époques différentes, le fait que certains se sont fixés ou ont réduit leurs déplacements, que d'autres sont allés plus loin ou sont restés toujours nomades dans le pays, l'existence et la rencontre avec des nomades autochtones ont produit dans chaque pays à la fois une stratification et une grande diversification culturelle et linguistique » (Liégeois, 2007, p 25).

1) Trois migrations principales

Les historiens des Tsiganes ont établi trois migrations principales en Europe, au sein desquelles ont été distinguées de plus petites vagues à des moments et des caractéristiques particuliers (Reyniers, 1997 ; Marušiakova et Popov, 2006, 2008) (cf annexe 20.2).

La première de ces migrations a eu lieu entre le XV^e et le XVIII^e siècle en provenance des Balkans, et en direction de l'Europe médiane et orientale d'une part, et vers l'Europe occidentale d'autre part. Des migrations volontaires et des déportations ont aussi contribué à la présence de Tsiganes dans le Nouveau Monde. Qu'elles soient socio-économiques ou religieuses, elles ont lieu au gré des situations, entre accueil et persécutions, opportunités économiques et errance. H. Asséo (1994) souligne leur flottement sur le *limes* entre monde chrétien et monde musulman, notamment pour le commerce des chevaux ; les Tsiganes servaient aussi de soldats "flottants" au gré des campagnes militaires européennes.

La Deuxième Migration d'ampleur a eu lieu dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, à partir de la Roumanie où a été aboli le servage-esclavage, en direction des autres pays du continent européen. Paradoxalement, Marušiakova et Popov (2006, 2008) soutiennent que ce ne sont pas tant les Roms libérés qui entrent en migration que la (forte) minorité d'entre eux qui était restée nomade⁴⁴². Il y aurait eu deux événements contemporains : l'abolition du

⁴⁴² Force est de constater que les explications de Marušiakova et Popov (2006, 2008) manquent de solidité et d'éclaircissement théorique, sans parler de raccourcis dévalorisants à l'égard des Roms.

contrôle des passeports aux frontières de l'Empire austro-hongrois et le bouleversement du système de protection des nomades par les princes.

La Troisième Migration, qui nous est contemporaine, est partie elle aussi d'Europe centrale et orientale. Elle a démarré avant la chute du Mur de Berlin de 1989 et a pris de l'ampleur par la suite avec la transition économique, les résurgences du racisme anti-tsigane, les guerres des Balkans (Bosnie puis Kosovo) et l'intégration progressive de pays de l'ancien "bloc communiste" dans l'U.E. . Ce mouvement souligne à la fois l'intégration des Roms dans un mouvement plus large concernant d'autres populations d'Europe de l'Est désirant passer à l'Ouest, et la spécificité –surtout par sa visibilité – de leur migration (Campani, 1997 ; Reyniers, 1997). À partir du milieu des années 1960, les premiers mouvements de Roms vers l'Ouest sont partis de la Yougoslavie, sous la forme de déplacements économiques de travailleurs individuels – "*gastarbeiter*", les travailleurs-invités du modèle allemand - permis par les autorités du pays. De courts et individuels, les rythmes migratoires ont par la suite été plus longs et ont concerné les familles. Ce mouvement de travailleurs englobait les Roms, surtout bosniaques, parmi d'autres Yougoslaves, cette migration ne leur étant pas spécifique. Au début des années 1990, si on peut dire *a posteriori* que globalement il n'y a pas eu de *rush* vers l'Ouest, la visibilité des Roms, en rapport aussi bien avec la résurgence du racisme anti-tsigane qu'avec la ressource stratégique qu'a pu constituer la demande d'asile politique, a représenté un point de cristallisation entre des pays d'Europe de l'Ouest, comme l'Allemagne d'une part, et la Yougoslavie et la Roumanie d'autre part, premier puis deuxième berceau de l'immigration rom (Reyniers, 1993). Ironiquement, les chaînes migratoires en direction de l'Allemagne n'ont fait que suivre les Allemands de Roumanie, objets de la politique de "rapatriement" vers la "mère-patrie" comme tous les Allemands d'Europe orientale (Diminescu, 2002 ; Liégeois, 2009, p 75). Cette troisième migration a placé les Roms de plain pied dans le contexte des migrations européennes d'après-chute du Mur, non plus dans la position valorisante de *refuznik* mais comme d'indésirables migrants provenant d'un pays pauvre.

2) Le bouleversement de la guerre en Yougoslavie

À la fin de la Yougoslavie, les guerres successives et les nettoyages ethniques ont contraint nombre de Roms et autres minorités (Ashkali, "Égyptiens", Gorani) à fuir, notamment vers l'Italie⁴⁴³. Un grand nombre de Roms sont ainsi devenus indésirables dans les Balkans, déracinés d'une région où ils étaient établis depuis plusieurs siècles, et dont le retour est problématique : Marušiakova et Popov (2006) parlent d'une « *désocialisation de masse* ». Les Roms du Kosovo sont ainsi passés de 150 000 à 20 000 suite au conflit de la fin des années 1990.

⁴⁴³ Cf T. Zülch, "La caccia in massa dei Rom ed Ashkali del Kosovo", <http://www.gfbv.it/3dossier/rom-it.html>. Les témoignages de Roms kosovars que nous avons fréquentés dans les camps de Florence, rapportent que les discriminations à leur encontre au Kosovo ont commencé avant que le conflit n'éclate ouvertement, c'est-à-dire lors de la crise économique (cf aussi Lapov, 2005, p 55).

Il semble cependant que, à l'instar des autres populations d'Europe centrale et orientale, les migrations de Roms vers l' « *Occident riche* » reposent principalement sur des raisons économiques et professionnelles : leur migration n'a rien de spécifique, elle est partie intégrante d'une large vague migratoire touchant la moitié du continent, et ayant pour motivation la recherche de meilleures conditions de vie (Reyniers, 1997). Les modalités migratoires (pendulaires, transfrontalières) sont pour le moins identiques, elles tendent à passer d'une migration de travail à une migration permanente, et les chaînes migratoires localisées prennent aussi plus de consistance. Que ce soit pour des raisons politiques ou économiques, ont ainsi été jetées sur les routes des populations qui n'étaient plus nomades depuis plusieurs générations : la migration a pu représenter une nouvelle ressource, comme pour tout migrant d'Europe orientale, le plus souvent rendue nécessaire par la conjoncture. L'erreur des pays d'accueil est de les classer comme nomades, comme si un imaginaire exogène s'était recomposé sur la base du cliché historique du "Tsigane = nomade".

III) Persécutions séculaires et vellétés d'inclusion

« Leur différence est moins liée à leur origine ethnique qu'à l'hostilité qu'ils ont rencontrée de tout temps et aux mécanismes de défense développés en retour »⁴⁴⁴.

1) Une discrimination récurrente

À l'instar des Juifs, les Tsiganes ont souvent été des boucs émissaires. La tolérance ambivalente a alterné avec un ostracisme revendiqué. Les clichés historiques de « *voleurs de poules* », de rapt d'enfants, ou encore même de cannibalisme, ressurgissent durant les pics de racisme, encore en ce début de XXI^e siècle (Italie, Slovaquie). Cette hostilité séculaire témoigne de l'importance et de la permanence du spectre des représentations négatives de la part des populations majoritaires vis-à-vis des Tsiganes : il s'agit d'un peuple rejeté et marginalisé partout, victime d'« *une négation séculaire* » (Liégeois, 2009, pp 43-78).

À l'étonnement et aux premiers accueils sur fond de curiosité et de religiosité, a succédé une hostilité généralisée. Au bas Moyen Age, les Tsiganes bénéficiaient de protections seigneuriales, et ont longtemps été insérés dans l'économie des guerres féodales en tant que troupes militaires (Asséo, 1995). Depuis le XVII^e siècle et l'affirmation des Etats absolus, des mesures anti-tsiganes ultra-répressives ont été prises un peu partout en Europe : expulsions, emprisonnements, déportations vers les colonies du Nouveau Monde, chasses à l'homme, exécutions (Liégeois, 2007, pp 107-131). Même s'ils ont pu être idéalisés par les poètes et musiciens du XIX^e siècle – Liszt, l'exotique Bohémienne danseuse ou diseuse de bonne aventure -, les Tsiganes sont l'objet d'un rejet séculaire. Le paroxysme de la répression a été

⁴⁴⁴ Observatoire des inégalités, "Les Tsiganes, "éternels étrangers de l'intérieur" ? entretien avec Christophe Robert", le 17 septembre 2008, <http://www.inegalites.fr/spip.php?article889>

atteint avec les camps et les crimes de masse durant la Deuxième Guerre Mondiale : le *Porrajmos*⁴⁴⁵.

Depuis le début du XX^e siècle, les politiques nationales ont constamment hésité entre tolérance et rejet. Une permanence toutefois : le nomadisme gêne. La liberté de circulation étant constitutive du mode de vie nomade, les réglementations ont tenté de contrôler ces populations et leurs déplacements, soit par l'éviction soit par la fixation. Par exemple, en France, la loi de 1912 a instauré pour les nomades des carnets anthropométriques d'identité, avec photographies, relevé des mensurations et des empreintes digitales (Filhol, 2007 ; Delclitte, 1995 ; Hubert, 1999), carnets qui devaient être contrôlés par les autorités publiques ; la loi de 1969 a fini par les abolir et par les remplacer par des carnets de circulation, avec commune de rattachement obligatoire. Après avoir favorisé les expulsions des communes, les lois françaises ont cherché à stabiliser localement les populations nomades, alors que les communes continuent à refuser ces populations au moyen d'un « *rejet indirect* » (Liégeois, 2007, p 149) : aires de stationnement inexistantes, restriction à la durée de stationnement, etc., parfois au mépris de la loi. En France, l'accès aux droits sociaux est fortement lié au domicile, à une adresse dans une commune⁴⁴⁶, et entend ainsi fixer les nomades par une sédentarisation obligée : la stratégie d'invisibilisation est ainsi passée du rejet à l'assimilation (Carrère et Daadouch, 2000)⁴⁴⁷.

2) Contrôler une population, contrôler son usage de l'espace

Comme toute population nomade, les Tsiganes ont représenté une anomalie dans l'ordre établi. Une interprétation foucauldienne mettrait en exergue la croissance hégémonique du régime réglementaire et des dispositifs de contrôle, *a fortiori* pour les populations insaisissables car mobiles. Historiquement, les politiques restrictives et de contrôle vis-à-vis des Roms entrent en résonance avec celles qui ont été prises à l'encontre du vagabondage des

⁴⁴⁵ Les victimes tziganes du nazisme sont estimées à près de 500 000 ; mais les prémices de l'extermination ont été élaborées dès le début du XX^e siècle en Allemagne. Voir Liégeois, 2009, pp 52-56 ; 2007, pp 113-117 ; Asséo, 1995. Il y a une différence d'approche fondamentale de l' "anomalie" tzigane entre la France et l'Allemagne : en France, on combat un comportement, le nomadisme, sous un angle de maintien de l'ordre public, même si cela sous-entend la population incriminée, alors qu'en Allemagne, le droit du sang et les théories raciales entendaient éliminer une population qui était vue comme remettant en cause la cohésion de la communauté de sang (Hubert, 1999).

⁴⁴⁶ « *Paradoxalement, ces "SDF" doivent parfois jongler avec trois adresses différentes : celle de leur commune de rattachement administratif (obligatoire), celle de leur domiciliation (pour faire valoir leurs droits sociaux), enfin leur adresse postale. Autant d'interprétations hasardeuses de la part des services sociaux auxquels ils s'adressent, d'erreurs, de délais et de déplacements indus...* » in Observatoire des inégalités, *op. cit.*

⁴⁴⁷ L'histoire des nomades en Suisse a aussi balancé entre tolérance et persécutions, avec enlèvements d'enfants à des fins assimilatrices jusqu'en 1973. Cf T. Huonker, « *Jusqu'à la ceinture dans le grand marais* ». Roma, Sinti et Yéniches en Suisse, quelques aspects d'une persécution de longue durée", <http://www.thata.ch/aumarais.htm> . Cf L. Jorio " La longue marche douloureuse des Yéniches de Suisse", <http://www.swissinfo.ch/fre/swissinfo.html?siteSect=43&sid=8775180&ty=st> ; F. Burnand "La lente reconnaissance des nomades de Suisse", <http://www.swissinfo.ch/fre/swissinfo.html?siteSect=105&sid=6445798&ty=st> . Signalons que la séparation des enfants de leur famille, dans un but d'acculturation, a été pratiquée jusque tardivement par le Canada et l'Australie vis-à-vis de leur population indigène. Autre type de persécution : la stérilisation forcée, pratiquée encore récemment en Europe orientale vis-à-vis des Tsiganes.

pauvres. Toute population flottante est ainsi considérée comme potentiellement dangereuse. Même sous des régimes politiques républicains, il s'avère que le droit commun n'est pas valable pour tous, et qu'il y a des citoyens de seconde zone pour lesquels des lois d'exception sont périodiquement envisagées (Delclitte, 1995). Simoni (2003) insiste sur l'existence de ce qu'il appelle des « *lois dormantes* » : des lois anciennes et oubliées qui ne sont pas abrogées, et sont exhumées plus tard lors des conjonctures sécuritaires. Force est de constater que la dispersion a permis pour nombre de Tsiganes ou de Gens du voyage de traverser les embûches mises sur leur chemin. D'une certaine façon, le mode de vie tsigane tient d'une histoire et d'une géographie de la fuite.

Globalement, les Tsiganes se trouvent dans une position de résistance face à l'acculturation mais aussi de symbiose dans la société environnante : les populations nomades vivent au milieu des populations nationales, mais sans se fondre en elles. Leur mode de vie comme leur identité nécessitent tout un registre d'interactions (économiques, culturelles, linguistiques, religieuses) avec la société environnante. Il s'agit en permanence d'une recherche d'insertion sans assimilation, développant toute une panoplie de stratégies d'adaptation (dans le commerce, les savoir-faire, la culture).

3) La difficile reconnaissance des droits

Alternant entre rejet et inclusion, les Etats-nations ont persisté dans les tentatives d'invisibilisation de ces populations. Entre insertion, intégration, assimilation, inclusion, le Tsigane est devenu « *un marginal social à réinsérer* » (Liégeois, 2009, p 57). En tant qu'éternels "étrangers de l'intérieur", les Etats-nations ont toujours eu des difficultés à leur reconnaître l'accès au droit commun (Simoni, 2003).

Depuis les années 1990, avec les mouvements de population sur le continent et la dynamique d'intégration européenne, et suite aux discriminations et pogroms dans plusieurs pays (Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Italie), les populations tsiganes sont l'objet d'une prise en compte importante de la part des instances internationales et en particulier de l'Union européenne (Liégeois, 2009, pp 98-103 ; 2007, pp 233-266 ; Cahn, Guild, 2008). Elles sont en effet particulièrement affectées par le manque d'accès au logement, la discrimination scolaire (ostracisme et séparation) et à la santé, les restrictions à la liberté de circulation sur le sol de l'U.E., les conditions d'existence dégradantes, etc., qui les relèguent dans le quart-monde. Conseil de l'Europe, Cour européenne des Droits de l'Homme, Parlement européen, O.S.C.E., Banque Mondiale, etc., multiplient les études et déclarations à propos des discriminations dont elles sont l'objet (Liégeois, 2009, pp 36-41 ; Cahn, Guild, 2008)⁴⁴⁸. Également, une multitude d'organisations roms sont apparues afin de défendre et de valoriser leurs droits (Liégeois, 2009, pp 88-97 ; Liégeois, 2007, pp 211-231).

⁴⁴⁸ Cf le premier rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne sur les Roms (2009), http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/EU-MIDIS_ROMA_FR.pdf et le point de vue de Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'Homme, publié en mai 2009 : "Persistance de l'anti-tsiganisme en

Depuis cette période cependant, certains pays ont adopté des politiques de criminalisation des Tsiganes, contrevenant aux traités internationaux tel que celui sur la protection des enfants et mineurs. Récemment, le Parlement européen a ainsi pris position contre la prise d'empreintes digitales forcée des Tsiganes, y compris des enfants, en Italie, et contre la politique de discrimination de la France. Si des progrès sont constatés, la non-discrimination et le respect des Droits de l'Homme étant un outil de condition d'entrée dans l'Union européenne pour les pays-candidats, il y a souvent un écart entre les déclarations et textes des instances de l'U.E. en matière d'éducation, d'assistance, de circulation, d'égalité des droits d'une part, et les politiques nationales d'autre part. De plus, les pays qui ont accueilli nombre de réfugiés du Kosovo ou plus largement d'ex-Yougoslavie, dont la plupart sont des Roms, procèdent de plus en plus à l'expulsion de ces populations sans garanties suffisantes sur leurs conditions de retour dans les Balkans (Cahn, Guild, 2008, pp 51-53).

Les migrations internationales de la fin du XX^e siècle qui ont concerné les Tsiganes d'Europe centrale et orientale ont conforté les amalgames entre Tsiganes et étrangers dans les pays d'accueil d'Europe occidentale, où, conséquemment, les Tsiganes autochtones ont été considérés comme des Tsiganes étrangers. En France, en août 2010, le pouvoir politique a ainsi procédé à un amalgame entre les immigrés roms de Roumanie et les Gens du voyage. Ce glissement, parfois politiquement orchestré, a rappelé la situation infériorisée, quant au droit commun, d'une partie des populations nationales. Les migrations internationales ont ainsi mis en lumière les manquements vis-à-vis d'une partie de nationaux qui sont des citoyens de seconde zone.

IV) Le rapport à l'espace

Migration, nomadisme, itinérance, sédentarisation, les Tsiganes se rapportent à des pratiques de mobilité et de fixation sans doute autrement plus diverses que celles des populations autochtones/sédentaires. La réalité de la mobilité des Tsiganes offre toute une panoplie de pratiques selon les situations, les pays concernés, les époques et les conjonctures. Historiquement, les nomades sont des voyageurs n'ayant pas accès à la terre et obligés d'errer ; ils sont opposés en cela aux paysans sédentaires. Souvent, il serait abusif de fixer une opposition entre nomadisme et sédentarité, les deux pouvant se combiner suivant les saisons, les opportunités, les conjonctures. Semi-nomadisme ou semi-sédentarité, la frontière est parfois ténue entre ces deux modes de vie et pratiques de l'espace.

Europe : les gouvernements doivent s'attaquer sérieusement aux discriminations institutionnelles et personnelles contre les Roms" (www.coe.int/t/commissioner/viewpoints/090427_fr.asp).

1) Nomadisme et sédentarité

Accommoder les Tsiganes au nomadisme relève autant d'une réalité que d'un cliché. Hors de la règle de l'enracinement, le nomadisme ou l'itinérance ont constitué de tout temps, par leur caractère on ne peut plus visible, un mode d'identification des Tsiganes par les non-Tsiganes. Les tsiganologues affirment que partout, à l'heure actuelle, les Tsiganes sédentaires ou sédentarisés sont devenus plus nombreux que les Tsiganes nomades.

Rapportée à l'échelle du temps, l'histoire des Tsiganes permet de s'interroger sur les différents types de déplacements de population, comme la migration, l'itinérance ou le nomadisme. Par définition, la migration concerne trois moments de durée variable : le départ, le voyage et l'arrivée, celle-ci étant le préalable à la stabilisation. L'itinérance ou le nomadisme, par contre, montrent qu'il n'y a pas d'arrivée dans sa définition stratégique : si on atteint un point, la route sera reprise le lendemain, ou plus tard suivant les nécessités ou la conjoncture, voire même dans une génération. La phase la plus importante du nomadisme est celle du voyage, de durée variable, sur lequel reposent l'économie, la vie sociale et familiale, l'identité et l'échange. Surtout, la réalité des déplacements tsiganes montre qu'il s'agit d'une différence d'échelles : la migration est internationale, tandis que le nomadisme est plutôt national voire essentiellement régional. Le déplacement en cas de migration ne présume pas de la durée : les migrations du bas Moyen Age se sont déroulées sur plusieurs générations alors que celles de la Troisième Migration de la fin du XX^e siècle sont d'une durée plus réduite ; par contre, l'échelle temporelle du nomadisme est plus complexe : il s'agit d'un mode de vie inter-générationnel, quand il n'est pas interrompu, voire repris éventuellement par une génération postérieure.

Les situations de nomadisme/semi-nomadisme/sédentarisation sont diverses selon les pays, mais le troisième cas semble de plus en plus prévaloir sur le premier. Quoi qu'il en soit, les contingences extérieures sont déterminantes quant aux modalités de mobilité, *a fortiori* quand l'environnement est hostile. D'après Piasere (2003, pp 43-44), on peut schématiser la division nomadisme/sédentarité à l'échelle européenne, avec :

- une Europe de Tsiganes sédentaires, de l'ensemble balkano-danubien à l'Italie du Sud, avec la péninsule ibérique des Gitans ;
- une Europe de Tsiganes nomades, pour tout le reste de l'Europe occidentale, septentrionale et orientale.

Les régions où la sédentarité des Tsiganes est la plus forte, sont celles où leur présence est la plus élevée⁴⁴⁹. Piasere rapporte aussi cette différenciation des structures économiques et des régimes d'exploitation des hommes : à l'Europe des Tsiganes sédentaires correspondrait l'affirmation du second servage en Europe orientale (et la permanence du féodalisme dans la

⁴⁴⁹ Le nomadisme est aussi pratiqué par des populations, très minoritaires, qui ne sont pas Tsiganes : les Voyageurs. On compte par exemple les Yéniches en Suisse (appelés « *Tsiganes blancs* »), les Karrner en Autriche et Sud-Tyrol, les Camminanti en Italie, les Tinkers ou Travellers en Grande-Bretagne et en Irlande, les Mercheros ou Quinquis en Espagne, les Tattares de Finlande, les Fanter de Norvège, les Natmandsfolk au Danemark, les Sankas au Japon, les Pochas en Arménie.

Péninsule ibérique) qui entend fixer la force de travail, tandis que l'Europe des Tsiganes nomades n'aurait eu qu'un besoin "flottant" de ces populations, avec impossibilité pour elles de se fixer.

2) La mobilité comme culture ?

Quelle est l'importance de la mobilité dans le mode de vie tsigane ? Un point de vue culturaliste soutiendrait que le voyage est essentiel au mode de vie et à l'identité tsiganes. Les tsiganologues soulignent cependant le caractère contingent et dialectique de la vie nomade pour laquelle le centre de gravité est la famille élargie. « *L'itinérance est un héritage historique important mais pas un principe constitutif de la société tsigane, laquelle ne saurait se dissoudre seulement avec la sédentarisation* »⁴⁵⁰. « *Si le nomadisme n'est ni le produit ni le producteur de la culture tsigane, il apparaît que les deux sont liés, notamment parce que les communautés tsiganes, par choix ou par obligation, ont toujours dû prendre en compte la mobilité dans leur style de vie. La mobilité apparaît ainsi comme une réponse à une situation donnée, comme le meilleur compromis possible pour une adaptation à une situation changeante* » (Liégeois, 2009, p 73). « *La mobilité est fonctionnelle [...] : elle permet une organisation sociale, elle autorise l'adaptabilité, elle rend possible les activités économiques* » (ibid., p 83).

En France, le terme officiel *Gens du Voyage*, « *périphrase administrative qui a remplacé le mot "nomade", jugé trop stigmatisant* »⁴⁵¹, témoigne de l'incapacité à cerner convenablement ces populations et leur rapport au déplacement : tous les nomades ne sont pas Tsiganes, et une grande partie de ces derniers ne sont pas ou ne sont plus nomades, ou bien entretiennent un rapport contingent au voyage. Les déplacements des nomades et des Tsiganes ont surtout lieu à l'intérieur des frontières nationales. Comme pour ce qui relève de la tendance multiséculaire des migrations de populations, les Tsiganes ont été attirés par les régions plus attrayantes économiquement, participant aux migrations de travail intra- comme inter-nationales.

Le nomadisme a une fonction à la fois économique, familiale et communautaire. Étudiant les Tsiganes de France, J.B. Humeau (1995) a mis en évidence l'importance du temps – les saisons – et des lieux (grandes vallées de circulation, espaces parcourus, espaces préférentiels). Il faut aussi insister sur l'importance du voyage pour la cohésion des groupes, afin d'établir des rencontres, des alliances et mariages, d'où le succès par exemple des rassemblements religieux, qu'ils soient catholiques ou pentecôtistes.

Pour Martinez (1986), le nomadisme est une forme de fragilité sociale, et non une culture particulière ; et pourtant Formoso : « *De cette façon et bien qu'ils soient sédentarisés et que beaucoup ne présentent plus le nomadisme comme un projet de vie, ces Tsiganes restent des nomades dans leur façon de concevoir les choses dans leur façon d'agir. Le*

⁴⁵⁰ Observatoire des inégalités, *op. cit.*

⁴⁵¹ *Ibid.*

déplacement est resté une réalité de leur vie quotidienne » (1986, p 138). De même, Liégeois avance un « état d'esprit *de nomade, car il vit souvent une situation précaire, qui peut durer des décennies, toute sa vie, ou changer rapidement* » (2007, p 36).

3) Mutations exogènes

Telle une lame de fond, les mutations d'ensemble de la formation sociale capitaliste ont affecté le mode de vie tsigane dans son économie, dans son rapport au monde environnant non-Tsigane, dans son rapport à l'espace. Une première interprétation soulignera le rapport dépendant des Tsiganes à la formation sociale dominante, l'exo-régulation et des dynamiques qu'ils ne maîtrisent pas, ou du moins maîtrisent moins que la société dominante, les plaçant sous un régime de dépendance (Martinez, 1986). La dépendance du mode de vie nomade à l'égard de la société environnante se vérifie par le constat des difficultés et de la crise d'une telle pratique. Mais la question fondamentale n'est-elle pas celle de l'adaptation ?

En général, la pratique du nomadisme, qui correspond à la mobilité accompagnée du déplacement de son habitat propre, tend à se réduire sous l'impact de divers facteurs. En premier lieu, l'évolution du contexte économique, et en particulier des économies régionales et nationales, est un facteur structurel qui peut mettre en péril le mode de vie itinérant. On peut citer à ce titre les mutations de l'économie et du mode de vie rural, avec l'industrialisation de l'agriculture, qui ont bouleversé les échanges de l'économie tsigane, notamment par l'obsolescence des activités traditionnelles. Également, l'industrialisation et la tertiarisation de l'emploi ont propagé le salariat et la fixation spatiale de l'emploi, remettant en cause la nécessité du déplacement en famille.

Ainsi, la dynamique d'urbanisation tend à bouleverser structurellement le rapport à l'espace des Tsiganes. On observe la « *diminution du nomadisme rural et corrélativement l'augmentation du nomadisme périurbain et de la semi-sédentarisation [...] de façon marquée autour des grandes métropoles* » (Liégeois, 2007, p 68). Le mode de vie tsigane tend en effet à se centrer sur la ville, qu'il reste nomade ou qu'il procède de la sédentarisation. J.B. Humeau souligne qu'un « *double mouvement affecte la distribution des lieux de séjour des Gens du Voyage : l'exurbanisation progressive des lieux de séjour au fur et à mesure de la densification du tissu construit, et le regroupement de familles à la recherche de nouveaux équilibres économiques. Les communes suburbaines se retrouvent ainsi face à la multiplication des lieux de séjour de familles tsiganes de plus en plus nombreuses* » (1995, p 108). Le géographe observe ainsi le poids renforcé de l'agglomération parisienne. À l'échelle intra-urbaine, il se rend compte aussi que la ville exclut les populations itinérantes : de même que les populations urbaines défavorisées sont poussées vers l'extérieur, les Gens du Voyage sont eux aussi poussés plus loin vers la périphérie. Également, il met en évidence que la division sociale de l'espace des structures de stationnement épouse les traits de la division sociale de l'espace de la société globale : la division est/ouest de la Région Parisienne. D'une certaine façon, l'intégration des nomades dans la division sociale de l'espace urbain témoigne de leur place au sein de la formation sociale capitaliste.

L'urbanisation des nomades est aussi favorisée par le développement de la motorisation qui, désormais loin de la roulotte hippomobile, permet d'éviter le déplacement de l'habitat : « *Il est [...] de plus en plus pertinent aujourd'hui de parler de mobilité plutôt que de nomadisme* » (Liégeois, 2007, p 83). La motorisation a aussi permis de parcourir des distances plus élevées et plus rapidement, contribuant à polariser le territoire tsigane autour d'un point de stationnement plus long.

Le nomadisme est aussi remis en cause par toute une série de facteurs juridiques qui rendent plus difficile ce mode de vie. Le travail est en effet de plus en plus soumis à une réglementation croissante, à la nécessité de formation et à la présentation de diplômes.

La sédentarisation peut aussi être indirectement forcée par l'impossibilité pratique et juridique de voyager. Nombre de politiques nationales ont usé d'outils et de réglementations restrictives au nomadisme et aux déplacements en groupe. Les législations nationales comme les édiles locaux n'ont jamais vu d'un bon œil l'usage non réglementé de l'espace. Les difficultés de stationnement, les aires contraintes, les contraintes professionnelles mais aussi la recherche de confort, font aussi partie d'une conjonction de facteurs qui ont pu pousser à la sédentarisation.

4) De la nécessité de l'adaptation

Si l'on peut retenir un terme global qui a caractérisé le mode de vie tsigane et en particulier le rapport à l'espace qu'est le nomadisme, c'est celui de l'adaptation, c'est-à-dire la recherche d'équilibres et de compromis permanents avec la société environnante. D'après Formoso (1986, p 137) et Liégeois (2009, pp 84-86), cette capacité d'adaptation est constitutive de la culture et de l'identité tsigane. La nécessité d'adaptation implique des capacités de reconversion de ces populations. Historiquement, les différents groupes tsiganes ont toujours eu recours aux emprunts de la part des sociétés côtoyées : langue, religion, activités économiques, etc. Par définition, l'adaptation consiste à faire évoluer ses attributions afin de les rendre acceptables, viables, profitables, vivables (adaptation classique). De plus, l'adaptation peut être contrainte ; on le voit à l'extrême par les difficultés rencontrées par les populations tsiganes en matière de scolarisation, de régularisation juridique et réglementaire, mais aussi de pratiques économiques (comptabilité, fiscalité, rapports salariaux), de déplacement, etc. .

La question de l'adaptation peut prendre des formes diverses. Elle répond à une série de difficultés rencontrées dans la pratique concrète du nomadisme. La sédentarisation, ou plus fréquemment la semi-sédentarisation, représente une réponse qui correspond à la dynamique structurelle d'urbanisation. Pour ce qui est des obstacles posés au voyage, la restriction des espaces de stationnement engendre paradoxalement l'augmentation des stationnements spontanés – au risque d'engendrer des conflits -, mais aussi, quand les ressources financières sont suffisantes, l'acquisition de parcelles de terrains où les familles, devenues propriétaires, disposent d'une résidence permanente. Dans la nécessité de trouver un point d'ancrage sûr et

devant l'incertitude du voyage, la pratique de l'acquisition de parcelles privées est devenue une protection, voire un premier pas dans la sédentarisation, contribuant par ailleurs à une restriction des « *polygones de vie* »⁴⁵² ; cette acquisition de parcelles est aussi devenue nécessaire pour le stockage de marchandises, par exemple pour la pratique du ferrailage. L'adaptation à la sédentarisation forcée a pu aussi prendre la forme du pavillon, lequel peut prendre en compte une organisation de l'espace, intérieure comme extérieure, conforme au mode de vie familial et communautaire (Formoso, 1986). Dans les lotissements où vivent des Tsiganes, la place de la caravane [*roulotte*] est prévue, tant pour héberger de la famille que pour rappeler que le retour au voyage est envisageable.

L'inadaptation, corollaire inverse, est à la fois une réalité sans être du registre de l'interprétation. La question de l'extrême pauvreté n'est pas un cliché pour bon nombre de Tsiganes. Ceux – femmes et enfants le plus souvent – qui “font la manche” [*elemosina*] ont adopté cette pratique dans une stratégie de survie ; ils s'en passeraient certainement s'ils n'en avaient pas l'impérieuse nécessité. Également, on ne peut que s'interroger sur le recours à des pratiques illégales voire délinquantes si la nécessité ne faisait pas loi. Détachés de leur contexte économique, de tels comportements ont ainsi nourri les représentations sociales négatives vis-à-vis des Tsiganes et nomades.

5) La pratique de l'espace comme indicateur social

Dans de nombreuses villes, l'habitat des Tsiganes est des plus précaires, “spontané”, le plus souvent sous la forme de caravanes et de baraquements [*baracche*] dans de véritables bidonvilles [*baraccopoli*]. Terrains vagues, marais, dépotoirs, terrains inondables voire pollués, ruines, bâtiments désaffectés, monde de la friche : l'habitat de ces populations est à contretemps de celui de la ville, c'est celui qui n'a pas de valeur. Ils occupent l'espace de la périphérie et de l'interstice : le plus souvent aux limites de la ville, accolés ou cachés par les grandes voies de communication auxquelles ils n'ont pas accès (autoroute, périphérique, voie ferrée). Parfois, dans les zones centrales abandonnées, ils partagent leur espace avec d'autres exclus : l'espace urbain des Tsiganes est ce que Brunello appelle un « *urbanisme du mépris* » [*urbanistica del disprezzo*]. La pauvreté a ses conséquences alimentaires et sanitaires ; la scolarisation et la formation sont aussi des exemples d'échec. Au chômage et aux difficultés sociales qui n'arrangent pas les relations de voisinage (parfois même avec d'autres familles tsiganes), s'ajoute la relégation spatiale aux confins périphériques des territoires des communes : relégation + concentration = effet-ghetto. De toute façon, la question de l'usage de l'espace des populations itinérantes est la cinquième roue du carrosse des politiques d'aménagement du territoire, à quelque échelle que ce soit.

⁴⁵² « *Le polygone de vie désigne l'ensemble des lieux de stationnement ou de séjour prolongé (voire de résidence durable et de sédentarisation) des caravanes d'une famille du voyage qui, tout au long d'une année, constituent les bases géographiques de l'espace parcouru* » (Humeau, 1995, p 255). Le polygone de vie prend en compte la diversité des critères impliquant la mobilité et l'immobilité. Des polygones de vie peuvent être contraints, selon l'accueil et toute sorte de conjoncture.

La remise en cause du nomadisme et la dynamique de sédentarisation ou semi-sédentarisation posent la question de leur signification sociale. Est-ce que prendre la route ou se poser représentent des signes de promotion ou de paupérisation ? Il faut sans doute en venir à l'idée de va-et-vient entre le voyage et l'ancrage, suivant une dialectique sédentarité/nomadisme, le point névralgique étant la situation par rapport aux bases économiques. Le nomadisme est un signe de paupérisation pour les populations qui y ont recours dans un contexte de bouleversement du mode de production agraire, comme c'est le cas avec les mutations actuelles du monde rural, ou comme ce fut le cas pour les Tinkers lors du déclin de l'économie agraire en Grande-Bretagne. Le déracinement est ainsi une forme spatiale d'expulsion économique, et par là même sociale. Il a pu aussi concerner spécifiquement les Roms pour des raisons politiques, lors d'une mobilisation de l'imaginaire raciste, lors de guerres ou de pogroms, mais il s'agit aussi d'une dynamique concernant toute population au plus bas de l'échelle sociale - les pauvres, les exclus, les vagabonds - qui sont victimes d'expulsions de leur domicile ou de leurs terres. Le nomadisme, de l'itinérance à l'errance, ne peut être pensé par le volontariat - surtout dans l'idéologie individualiste du "choix" - mais comme une nécessité économique permettant la survie. Le déracinement est ainsi un moment de crise, c'est-à-dire de recherche d'un autre équilibre économique. Le nomadisme peut aussi représenter une forme idoine d'adaptation économique ; la résistance ou la résurgence de ce mode de vie, pouvant être interprété comme un habitus ou une culture, témoigne de sa pertinence économique. Humeau, qui a plus particulièrement étudié les Tsiganes en France, souligne la capacité d'adaptation du mode de vie nomade, qui est le plus souvent semi-nomade, organisé en polygone de vie selon les opportunités et contraintes diverses.

La sédentarisation peut aussi être un signe de promotion comme de déchéance sociale. Dans le premier cas, "se poser" témoigne d'une intégration économique locale ou nationale. Par exemple, la sédentarisation a pu représenter une voie d'insertion des Gitans et même d'accès aux professions tertiaires. Le cas de la déchéance sociale semble plus complexe ; sous l'angle économique, elle témoigne de la perte des bases économiques, notamment par les mutations structurelles (industrialisation de l'agriculture, urbanisation, bouleversements de la ruralité) qui ont remis en cause la symbiose avec les sociétés rurales qui était adaptée à la petite économie tsigane et à l'organisation des polygones de vie. La sédentarisation a représenté une mise en invisibilité de ces populations en tant que nomades. Intégrées dans le mode de production capitaliste, soit elles se sont fondues dans la formation sociale dominante, soit elles ont pris place dans les territoires de la pauvreté, dans les quartiers populaires des villes ou dans les espaces interstitiels des périphéries urbaines.

6) Les contraintes en Europe centrale et orientale

En Europe de l'Est, les régimes communistes avaient mis en place, avec des nuances selon les pays, des politiques de sédentarisation couplées avec des politiques d'intégration professionnelle dans l'industrie et les fermes collectives, scolaire, sanitaire, par le logement (Marušiakova, Popov, 2008 ; Reyniers, 1997, 1998 ; Liégeois, 2007, pp 126-128). Cette insertion contrainte passait par l'installation dans un mode de vie urbain, avec de surcroît l'abandon des activités traditionnelles qui structuraient les rapports communautaires. Cette intégration sociale s'est certes traduite par un certain nombre de promotions sociales qui étaient auparavant moins accessibles aux Roms. La déstabilisation économique et politique de ces pays dans les années 1980 et 1990 a cependant révélé les limites de ce processus, comme la relégation dans les emplois subalternes, socialement dévalorisés et sans perspective, ou les carences en matière de scolarisation, qui, en période de crise économique, se sont aggravées. Des manifestations de racisme, allant jusqu'aux pogroms, ont aussi défrayé la chronique. Avec la crise économique et le démantèlement des services sociaux, le chômage et la paupérisation ont touché très fortement les populations roms, poussant des individus ou des groupes à migrer, ou contribuant à leur ségrégation dans les quartiers périphériques des villes (Delépine, 2003). De plus, la sédentarisation forcée, couplée aux difficultés économiques, a contribué à l'éclatement des structures familiales ; inadaptée à l'ordre communautaire, l'organisation des logements a aussi joué un rôle déflagrateur. Rebondir a pu être possible pour les individus ou groupes qui avaient conservé des savoir-faire traditionnels ou ont su renouer avec la mobilité (pour le commerce notamment), à la rigueur dans un cadre d'économie informelle (Reyniers, 1998).

V) L'économie des Tsiganes

1) Une "économie tsigane"

Les tsiganologues parlent d' « *économie tsigane* » en ce qui concerne la particularité qu'ont les Tsiganes à avoir recours à des savoir-faire traditionnels transmis de génération en génération. Ferrailleurs, étameurs, empailleurs, vanneurs sont des métiers de petite production classiques, de même que la pratique du colportage à domicile – la "chine" – , la vente dans les marchés, les foires⁴⁵³ et les brocantes, ou encore la récupération. Les métiers itinérants du spectacle et du cirque, le plus souvent reposant sur une tradition familiale de musiciens ou de saltimbanques, leur ont fait parcourir les routes par monts et par vaux. Les stéréotypes historiques ont retenu la pratique de la chiromancie, renvoyant les Tsiganes aux mystères de la sorcellerie et de la magie. Le recours à la mendicité [*elemosina, mendicanza, questua,*

⁴⁵³ On remarquera qu'en français, l'étymologie du mot "forain" renvoie à ce qui est (ou va) à l'extérieur, ou vient de l'extérieur, p. ext. qui est à l'écart. Les marchands forains sont des marchands étrangers, des marchands venant d'ailleurs. Évincé de la lang. gén. dans son sens premier par *étrange* et *étranger*, le mot a été rapproché de la famille de *foire*. Source : www.cnrtl.fr

accatonaggio] fait aussi partie des clichés : il dépend des nécessités économiques, et n'est pas pratiqué par tous les groupes tsiganes⁴⁵⁴.

Ces activités concordent avec l'itinérance, à moins que ce soit l'inverse. Suivant les régions, les travaux agricoles saisonniers ont longtemps commandé les déplacements des populations nomades. Déplacements, itinérance, nomadisme, ont un rapport dialectique avec les activités économiques (Humeau, 1995, p 220). Les déplacements itinérants en fonction des ressources exploitables ou des clientèles, sont qualifiés de « *nomadisme péripatétique* » par Reyniers : « *Le nomadisme péripatétique se distingue par la fourniture intermittente de marchandises, de services et de main d'œuvre à une clientèle dispersée dont les besoins sont occasionnels* » (1995, p 48). Il faut cependant se départir d'une vision laissant une trop grande place au hasard : la mobilité est stratégique, les "polygones de vie" reposent sur leur viabilité économique et sociale, et les territoires économiques sont l'objet de négociations et parfois de conflits entre les groupes tsiganes (Chignard, 1995).

La pratique des savoir-faire traditionnels de l' « *économie tsigane* » réclame l'implication des membres de la famille élargie. On travaille en groupe, ou bien même entre groupes, afin de trouver des possibilités d'entraide et de solidarité. La chine et la mendicité sont réservées aux femmes et aux enfants. Aussi, la transmission de père en fils est vitale pour la perpétuation des groupes. Une vision culturaliste attacherait les groupes ou familles élargies à des spécialisations professionnelles. Le métier joue en effet un rôle social déterminant dans l'identification des groupes, entre eux ou de la part du monde non-Tsigane (cf annexe 20.3).

Les tsiganologues insistent cependant sur l'importance de la polyvalence des activités, individuelles ou collectives (Reyniers, 1998, p 9 ; Humeau, 1995, p 60). La spécialisation professionnelle cache ainsi une capacité à la diversification des activités nécessaire à la survie des groupes. Ces racines historiques sont réelles, certes, mais elles ne doivent pas enfermer les groupes ; ainsi pour Martinez, « *les classifications données par les tsiganologues et les noms de métiers à l'origine de bien des ethnonymes enracinent l'idée de l'existence de castes fermées détentrices de traditions et de secrets de métiers jalousement transmis. Il en est bien autrement dans la réalité* » (1986, p 40).

2) Une économie nécessairement imbriquée

L' « *économie tsigane* » est fortement dépendante du mode de production extérieur : « *Economie de subsistance familiale fondée sur les activités de services beaucoup plus que sur les activités de production, l'économie tsigane est en état de dépendance totale à l'égard de la société englobante* » (Humeau, 1995, p 253). La diversité des situations est ainsi fortement liée à l'ordre économique environnant : « *elle s'insère dans l'économie de la société environnante qui en fixe le plus souvent les conditions d'exercice* » (Reyniers, 1998, p 9). En outre, cette « *économie tsigane* » est centrifuge : la plus grande partie des activités de

⁴⁵⁴ En Italie, la mendicité peut être pratiquée par les immigrés Roms se trouvant dans une situation économique difficile – surtout par les femmes et les enfants – mais elle ne semble pas l'être autant pour les Sintis (italiens).

ces populations sont tournées vers les non-Tsiganes, que ce soit la petite production, le petit commerce ou le spectacle. Les débouchés économiques, comme les réglementations de plus en plus drastiques, sans parler des conditions de déplacement, commandent le succès d'une telle économie : les créneaux laissés par l'économie dominante sont la preuve d'une "économie interstitielle" où les Tsiganes ont réussi à se frayer et à garder une place. Il s'agit en effet le plus souvent d'une économie-relique où la question de la survie se pose par rapport au mode de production capitaliste dominant.

Un des traits saillants de l'activité professionnelle des Tsiganes concerne la recherche du travail indépendant, où l'organisation du travail et le temps consacré seraient maîtrisés par le travailleur (Chignard, 1995 ; Formoso, 1986 ; Marcetti, Mori, Solimano, 1994, p 27). Souvent, les Tsiganes rejettent le travail salarié, les conditions et l'organisation du travail dans les entreprises industrielles, et préfèrent être à leur compte. Cette liberté entre en cohérence avec le mode de vie familial, dont la sociabilité est centrale pour le mode de vie tsigane, qu'il soit sédentaire ou nomade (Formoso, 1986 ; Williams, 1987). La contrepartie économique est cependant la faible mobilisation des valeurs financières, renvoyant à une économie on ne peut plus précaire de subsistance, de la débrouille, fortement dépendante des conjonctures.

L'interaction de l'« *économie tsigane* » avec l'économie dominante est une condition inhérente à l'économie et à la sociabilité des Tsiganes. Dans ce sens, une relégation ou un repli sur soi ne peut être qu'un signe d'exclusion sociale et spatiale. Les mutations des campagnes, du mode de vie paysan et rural comme de l'agriculture, qui représentaient une symbiose entre deux modes de production et de vie, a signifié *a contrario* le renforcement de l'attraction des villes moyennes (marchés, services, clientèle). Avec la mutation des campagnes, les Tsiganes ont dû abandonner des activités devenues obsolètes ; par exemple, J.B. Humeau (1995) rapporte le témoignage de la fin du cinéma ambulant avec les films en couleur et l'organisation en salles. Les Tsiganes ont dû se rapprocher des villes, adapter leur nomadisme à la structure urbaine, voire adopter la semi-sédentarité ou la sédentarité. Des activités nomades traditionnellement urbaines, comme les fêtes foraines, se perpétuent elles aussi avec difficulté. Ces adaptations ont demandé une recomposition permanente des polygones de vie.

3) Division sociale

Mais cette économie est-elle spécifique ? Si l'on sort des métiers traditionnels où des groupes se sont spécialisés, le travail itinérant relève d'un grand nombre d'activités qui ne distinguent pas les Tsiganes des autres migrants du travail. Pratiquant des travaux saisonniers, ils se rapprochent ainsi du prolétariat rural et urbain, des populations flottantes dans ou à la limite du quart-monde. Repousser les frontières d'une économie en grande partie informelle contribue à la marginalisation sociale des populations la pratiquant. Il y a nécessité de s'adapter aux conjonctures et aux opportunités, car les revenus sont aléatoires et minimes. Pour Humeau, « *les nomades devront s'adapter à ces données pour reconstruire des formes renouvelées d'intégration économique. Peu de familles y réussiront. Les plus souvent, ce sera*

au prix de la perte de ce qui fondait leur existence. Beaucoup ne sortiront pas d'une spirale de marginalisation croissante d'une société de plus en plus urbanisée » (1995, p 57). L'adaptation dépend des relations avec le milieu environnant.

Les mutations économiques, l'intégration dans la formation sociale dominante, interrogent la structuration sociale des Tsiganes, qu'ils soient nomades ou sédentaires. Établie sur des bases de solidarité communautaires, cette structuration sociale est traditionnellement horizontale et à l'échelle des groupes familiaux. La structure communautaire institue des relations de réciprocité qui vont décroissant avec l'éloignement de la famille centrale – famille élargie>groupe de résidence>communauté>Tsiganes>non-Tsiganes - , et qui sont négatives à l'égard des non-Tsiganes ou de Tsiganes non acceptés ou éloignés. La réciprocité communautaire est une échelle d'échanges relativement restreinte, et qui ne présume pas d'une conscience collective et d'une solidarité entre groupes et individus (Formoso, 1986, pp 230-233) ; il y a même des attitudes de discrimination entre groupes tsiganes.

Les tsiganologues disent qu'on rencontre chez les Tsiganes des positions sociales très diverses. Comme dans la formation sociale environnante, il existe des Tsiganes riches (une minorité) et des Tsiganes pauvres (une majorité), où la force de la communauté peut toutefois jouer de la protection et de la solidarité. La déstabilisation économique de l'Europe de l'Est comme les mutations de l'économie capitaliste en Europe occidentale ont jeté dans la marginalité sociale des individus et des groupes, et peu ont su s'y adapter (Reyniers, 1998). Le chômage est en effet très important chez les Tsiganes ; en France par exemple, nombreux parmi eux sont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.). « *Le clivage entre des groupes familiaux prospères et d'autres pauvres devient plus marqué qu'il ne l'était* » (Liégeois, 2007, p 85). Dans ce cadre, la structuration communautaire ne peut être qu'en conflit avec la structuration en classes, et l'acculturation ambiante, notamment par la force du modèle de la société de consommation, consacre les critères de jugement de plus en plus économiques et professionnels.

Conclusion

Le nomadisme en tant que question sociale interroge cette pratique en tant que ressource culturelle ou bien comme ressource socio-historique. Historiquement, si l'on part de leur entrée sur le continent européen, les Tsiganes sont des nomades car ne pouvant s'insérer dans une formation sociale dont le mode de production repose en grande partie sur le travail de la terre : les derniers arrivés doivent aller voir plus loin pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Devoir se déplacer avec sa "maison sur le dos" (tente, roulotte, caravane) n'est pas une mobilité ordinaire. Leur rapport aux sociétés locales a eu lieu sous le signe du refus, de la marginalisation, de la répression : il s'agit d'un peuple de la fuite, dont la stratégie de survie a dû reposer sur le nomadisme. Avec le temps, une culture particulière a pu se construire se basant sur cette pratique. Des conditions historiques et géographiques ont parfois signifié que la fixation était possible voire contrainte, d'où la sédentarisation en Europe centrale et orientale, ou dans la Péninsule ibérique. La complexité de la réalité a cependant pu faire coexister groupes nomades et groupes sédentaires, voire semi-nomades ou semi-sédentaires alternant l'usage de l'espace suivant les conjonctures et les opportunités (p.ex. le travail saisonnier). Le territoire de l'Etat-nation a disposé d'institutions qui ont été des forces coercitives à l'égard de toute population non fixée et sans territoire reconnu. Le jeu des adaptations et des résistances a pu constituer une stratégie d'évitement et de fuite.

Par l'histoire ancienne et contemporaine, par les modalités de migration, les modes de vie, les cultures, les usages et rapports à l'espace, l'économie, etc., les Tsiganes, appellation globalisante que nous utilisons par commodité, sont à la fois un ensemble et une mosaïque. L'approche historico-structuraliste permet de les percevoir, puisqu'ils sont fortement dépendants du milieu environnant, comme partie intégrante d'une dynamique à laquelle ils ont participé parmi d'autres populations. La Troisième Migration des Tsiganes en Europe s'est réalisée dans le mouvement global, quoiqu'il faille relativiser son ampleur, des mobilités et aspirations à l'égard de l'Eldorado occidental qui ont concerné les Polonais, les Roumains, puis les Ukrianiens, les Moldaves. De même, les migrations antérieures comme le mode de vie nomade, ont pu brasser toutes les « *populations flottantes* » en difficulté d'ancrage et surtout d'inclusion sociale (expropriés, expulsés, vagabonds, gueux, parias) qui étaient jetées sur les routes et n'avaient d'autres ressources que l'itinérance ou l'errance (Martinez, 1986). À ce titre, les difficultés économiques, les cataclysmes sociaux, les guerres, ont poussé à ce que le nomadisme soit une figure courante suivant les moments historiques. Également, les activités professionnelles saisonnières, précaires et marginales rapprochent ces populations des pans les plus pauvres et fragiles de la société environnante, de même que la sédentarisation en a poussé vers les logements sociaux. Pour Martinez (1986), archaïsme et anachronisme des activités, situées à la marge économique et sociale, les placent au plus bas de l'échelle sociale ; alors que Formoso (1986) considère que l'échelle sociale des Tsiganes n'est pas celle de la formation sociale capitaliste environnante. Quoi qu'il en soit, s'il y a une formation sociale tsigane, elle interroge structurellement la formation sociale capitaliste. Soit on considère que ces populations se situent en dehors de la formation sociale dominante en

raison d'un mode de production pré-capitaliste, soit on estime que la formation sociale dominante les englobe en tant que surpopulation relative, en tant que surnuméraires, sous-prolétariat à la marge intérieure de ladite formation sociale.

Chapitre 21 : La question tsigane en Italie

L'actualité de ces dernières années témoigne des difficultés dans lesquelles se trouvent les Tsiganes en Italie. Des discriminations et persécutions s'ajoutent à des conditions de vie particulièrement difficiles pour ces populations. La question tsigane offre le tableau d'une rencontre conflictuelle entre des mouvements de populations qui ont lieu à l'échelle de toute une partie du continent, et des institutions nationales dépassées qui ne répondent que par l'hostilité. Roms et/ou étrangers, nomades et/ou sédentaires, intégrés et/ou marginalisés, les Tsiganes brouillent les cartes. Et révèlent aussi la société italienne.

Le nombre de Tsiganes présents en Italie tourne autour de 90 à 120 000 personnes, voire entre 120 et 160 000 (Cahn, Guild, 2008, p 31), ce qui représente une proportion très faible (0,2 %) – même si l'on parle toujours d'estimations - par rapport à la population italienne. On considère que la moitié sont de nationalité italienne, part qui s'est progressivement réduite en raison de l'augmentation des migrations d'Europe centrale et orientale, parfois depuis les années 1960, et des natifs d'Italie mais n'en possédant pas la nationalité.

“Tsiganes” [*Zingari*] est un hétéronyme qui semble être perçu négativement par les populations concernées. Le terme “nomades” est impropre car il ne correspond que fort peu à la réalité. Comme dans les textes italiens, nous préférons parler de “Roms et Sintis”, ce qui renverra par ailleurs à la grande hétérogénéité de groupes, suivant les périodes et les contextes d'installation, selon les caractéristiques sociales et culturelles.

I) La mosaïque rom et sinti en Italie, une histoire des migrations

La présence de Tsiganes en Italie repose sur les différentes migrations de populations en provenance de l'Europe balkano-danubienne. Ces différents groupes traduisent une hétérogénéité historique, spatiale et culturelle, qui renvoie pour partie à la qualité de leur situation dans la société italienne.

1) Des vagues migratoires qui ne sont pas nouvelles

Au XIV^e-XV^e siècle, la Première Migration européenne a amené dans la Péninsule les deux grands groupes de Tsiganes, les Sintis et les Roms, mais les avis divergent pour savoir lesquels sont arrivés les premiers (Lapov, 2005, pp 38-39). Les Sintis sont venus du nord, sont germanophones et se sont surtout stabilisés dans les régions septentrionales et centrales de l'Italie. Ces groupes ont adopté le plus souvent une dénomination géographique : les *Sinti piemontesi* sont ceux "du Piémont", les *Veneti* "de Vénétie", les *Lombardi* "de Lombardie", etc.⁴⁵⁵ . Ils se sont surtout spécialisés dans le spectacle ambulant (fêtes foraines [*giostre*], cirque - comme les Bouglione ou les Zavatta, les plus connus en France), de concert avec le petit artisanat et la petite mercerie. Ils sont moins nombreux dans le Mezzogiorno, où ils sont parfois confondus avec les Camminanti de Sicile.

Toujours lors de cette Première grande Migration, dans la moitié centrale et méridionale de la Péninsule sont venus les Roms – *abruzzesi*, *calabresi*, *napoletani* – venus des Balkans par la Mer Adriatique, avec d'autres peuples de cette zone européenne ; leurs dialectes comprennent des emprunts grecs et albanais. Éparpillés dans le Centre et sur la côte adriatique, les *Roms abruzzesi* sont sans doute aujourd'hui les plus nombreux en Italie, et ils sont aussi économiquement actifs et socialement intégrés. Ils sont sédentaires et sont connus par leurs regroupements par rue ou par quartier, si possible en maisons individuelles. Comme les *calabresi*, ils s'étaient spécialisés comme chaudronniers et éleveurs de chevaux.

En plusieurs vagues depuis la fin du XIX^e siècle, la Deuxième grande Migration a amené des Roms de Moldavie et de Valachie (actuelle Roumanie). On retrouve ainsi en Italie nombre de groupes linguistiques de cette zone, comme les *Kalderash*, *Lovara* et *Churara*. Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, des Sinti allemands sont arrivés par la France, de même qu'ont été intégrés divers groupes Sinti et Roms avec l'extension du territoire italien au Nord-Est. Il ne semble pas y avoir eu vraiment de coupure entre la Deuxième et la Troisième Migration, divers groupes arrivant continuellement des pays limitrophes.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la Troisième Migration a d'abord concerné des Roms yougoslaves, dans les années 1960, en tant que migrants économiques, puis, dans les années 1990, les Roms des Balkans en tant que réfugiés à la suite des guerres et des nettoyages ethniques. On les distingue par leur pays de provenance mais aussi par leur religion : les *Khorakhané* ou *Xoraxané* (ce qui signifie "turc") indiquent les musulmans venant de Bosnie, du Monténégro puis du Kosovo, les *Dassikané* désignent des chrétiens orthodoxes provenant de Serbie. La vague plus récente des années 2000 concerne les Roms de

⁴⁵⁵ Liégeois (2007, p 52) souligne toutefois les rapports distendus entre dénomination et réalité : « *les Slovensko Roma qui vivent dans les Abruzzes n'ont jamais vu la Slovénie [et ne se nomment ainsi] que depuis qu'ils sont en Italie. [...] Les Sinti lombardi de Sardaigne n'ont plus de rapport avec la Lombardie, pas plus que les Piemontesi dispersés en France et au Piémont* ». Il y a aussi les Sinti *mucini*, appellation méprisante de "ceux qui ont la morve au nez" ; ils comptent parmi les plus pauvres des Sintis.

Roumanie, dont la mobilité sur le continent est facilitée par l'élargissement de l'Union européenne⁴⁵⁶.

2) En Italie, des Roms et des Sintis

En ce début de XXI^e siècle, la traditionnelle division géographique des Tsiganes italiens, entre Sintis nomades au Nord et Roms sédentaires au Sud, a été bouleversée par l'arrivée massive de Roms étrangers au mode de vie sédentaire et qui se sont éparpillés dans toute la Péninsule. Lapov (2005) parle des Roms et Sintis italiens comme des Roms et Sintis « *historiques* » par rapport à ceux qui sont arrivés à partir des années 1960. Il faut signaler aussi deux groupes de population non-Tsiganes dont les styles de vie et l'image socio-symbolique se rapprochent des Tsiganes. Il s'agit des Karrner à la frontière austriaco-suisse, qu'on associe communément aux Yéniches, et des Camminanti en Sicile (principalement dans la province de Syracuse, et accessoirement à Rome et en Calabre).

Les guerres des Balkans, au début des années 1990 en Bosnie-Croatie-Serbie puis à la fin de la décennie au Kosovo, ont généré un afflux important de populations réfugiées en Italie. Les images de bateaux bondés qui accostent les rives italiennes, ce à quoi il faut ajouter les Albanais pour des raisons différentes, ont défrayé la chronique. Dans ce contexte général de mouvements de populations de grande ampleur, les Roms représentent la population cachée dont les politiques et les médias occidentaux ne soupçonnaient pas l'existence. Embringués dans des conflits qui n'étaient pas les leurs, pris entre deux feux, ils ont été les populations laissées pour compte de l'O.T.A.N. (Sigona, 2002, pp 12-32). Les commentaires médiatiques sur les « *conflits ethniques* » les avaient oubliés. Les autorités italiennes ont eu de grandes difficultés à reconnaître les Roms ayant fui les guerres et les nettoyages ethniques d'ex-Yougoslavie comme des réfugiés (Schiavone, 2000).

Ainsi, les Roms et Sintis présents sur le territoire italien se distinguent en :

- Roms et Sintis de nationalité italienne ;
- Roms venus d'autres Etats membres de l'U.E., comme la Roumanie ou la Bulgarie ;
- Roms venus d'Etats non-membres de l'U.E., comme tous les pays de l'ancienne Yougoslavie.

Une situation des plus inextricables, donc, qui fait la part belle à l'amalgame entre toutes ces populations, nationaux comme étrangers. Les estimations de populations tablent sur le fait que la majeure partie des Tsiganes présents dans la Péninsule sont des Italiens, bien que cette proportion tende à se réduire du fait de l'immigration de Roms étrangers. Mais ceux-ci sont les plus visibles, notamment dans les villes où leur pratique de la mendicité frappe les esprits (alors que les Sintis ne semblent pas la pratiquer). Un deuxième amalgame réside dans

⁴⁵⁶ Lapov (2005, p 40) rapporte aussi des témoignages sur des Roms d'Irak qui seraient arrivés en Italie via l'Algérie, l'Espagne et la France. Ils auraient été très peu nombreux, très pauvres et marginalisés, et, éparpillés, leur présence se serait évaporée.

leur dénomination de « *nomadi* », alors que la pratique du nomadisme se réduit - elle n'a été l'apanage que des Sintis - et que les Roms des Balkans étaient sédentarisés depuis plusieurs générations. Le troisième amalgame est ambivalent. Il tend à associer étrangers et « *nomadi* ». Souvent, dans les communes italiennes, il y a en effet des bureaux « *Stranieri e nomadi* » qui s'occupent aussi bien des étrangers que des Roms et Sintis. Si de fait cette association rejette une partie des nationaux – les Roms et Sintis italiens - en dehors de leur nationalité et de leur citoyenneté, elle leur fait perdre leur place au sein de la « *communauté nationale* », elle révèle cependant la réalité d'un ostracisme anti-tsigane qui rejette les Roms et Sintis en dehors du droit commun.

II) Discrimination et persécution, l'histoire qui bégaie

Comme dans nombre de pays, la reconnaissance des Tsiganes par leurs institutions nationales a longtemps – sinon toujours – posé problème.

1) Un rejet récurrent

Encore au début du XX^e siècle, les Tsiganes étaient expulsés car soupçonnés de propager les épidémies, comme le choléra. Jusqu'en 1995, le code pénal punissait la mendicité de trois mois d'emprisonnement. Simoni (2003) fait remarquer – mais ce n'est pas réservé à l'Italie – que de telles normes sont appliquées presque uniquement contre les Tsiganes ou populations reconnues comme telles. À part durant l'exception fasciste et des tentatives épisodiques, il n'y a pas eu, dans la législation italienne, de dérogation législative spécifique au détriment des Tsiganes, même si dans la pratique les normes sont appliquées plus sévèrement à leur encontre (Simoni, 2003). Avec la décentralisation des politiques concernant les Tsiganes, le pouvoir relatif à cette population est détenu par les institutions communales, et l'actualité a mis en lumière le caractère très diffus des discriminations à cette échelle politique.

Pour les Tsiganes, la période fasciste s'est traduite par des mesures de persécution selon deux phases : « *Avant 1940, Roms et Sintis étaient presque toujours arrêtés et tout de suite expulsés du Royaume, accompagnés à la frontière et abandonnés là, si bien que généralement ils rentraient presque aussitôt et la procédure se répétait périodiquement. À partir de la fin de 1940, par contre, la politique d'expulsion se transforme en politique d'internement* »⁴⁵⁷. L'hostilité à l'égard des Tsiganes reposait sur la question raciale mais aussi, depuis plus longtemps, sur l'absence de domicile et de travail fixes, sur l'image socio-symbolique de l'"asocial" suivant les canons de l'ordre petit-bourgeois.

⁴⁵⁷ G. Boursier "Sinti e Rom nel nazifascismo", in Fondazione Roberto Franceschi, 2003, p 30. Cf la politique de ré-éducation des Tsiganes par le régime fasciste in Bravi, Sigona (2006).

2) Fin XX^e siècle, la xénophobie comme idéologie dominante

Depuis les années 1990, des vagues de racisme et de xénophobie à l'encontre des Tsiganes ont lieu de manière récurrente et font la "une" de l'actualité (ERRC, 2000)⁴⁵⁸. Il faut souligner qu'elles ont lieu dans un contexte de racisme et de xénophobie qui affecte les populations immigrées en général, et en particulier celles qui viennent de pays plus pauvres que l'Italie, comme les Albanais dans les années 1990. Que les gouvernements soient de Centre Gauche ou de Centre Droite, le climat politique et médiatique a glissé vers une xénophobie et un racisme de mieux en mieux assumés. De surcroît à partir du milieu des années 2000, l'immigration en provenance de Roumanie a augmenté, ce qui a permis de faire bien souvent l'amalgame - à propos duquel les autorités de Roumanie ont protesté - entre Roms [*Rom*] et Roumains [*Romeni, Rumeni*]. En 2007, l'hystérie entretenue à la suite d'un viol suivi d'un meurtre d'une Italienne commis par un Rom roumain, à Rome, a été l'occasion pour le gouvernement italien de la publication d'un décret-loi – n°249 du 29 décembre 2007, intitulé "Mesures urgentes en matière d'expulsions et d'éloignements pour terrorisme et pour motifs impératifs de sécurité publique"⁴⁵⁹ - permettant, sous des mobiles d'ordre et de sécurité publics, l'expulsion de Roumains hors du territoire italien : ce décret-loi vise, en particulier et de fait, les Roms en provenance de Roumanie⁴⁶⁰. Cette politique a été possible en raison de la non-appartenance de la Roumanie à l'Espace-Schengen, adhésion prévue en 2011.

Ainsi, situer le contexte politique et médiatique est essentiel : portée par la droite nationaliste, l'idéologie raciste et xénophobe a le vent en poupe⁴⁶¹ ; cette droite, au pouvoir depuis avril 2008 (gouvernement Berlusconi), a auparavant constamment jeté de l'huile sur le feu à l'encontre des Roms et des *clandestini* dont elle a manifestement fait des boucs émissaires à des fins électorales. Le plus souvent, (1) cela démarre par un fait divers : une agression mortelle, un viol à l'encontre d'une Italienne, ou un présumé rapt d'enfant, dont semble(nt) coupable(s) un (ou des) Tsigane(s) ; (2) s'ensuit une campagne médiatique et politique qui fait "monter la mayonnaise" raciste et xénophobe⁴⁶², (3) ce qui engendre, aussi bien de la part des forces de police que de citoyens italiens hystériques, nombre de violences, agressions, mauvais traitements, incendies de camps s'apparentant à des pogroms (Naples, Milan, Novara, Catane), (4) auxquels répondent les autorités publiques par la promulgation ou le durcissement de lois nationales et de règlements locaux à l'encontre des Roms (ERRC, 2008). À Milan, à Rome et à Naples, les autorités publiques locales ont même organisé l'expulsion collective des habitants [*sgombero*] de leur camp, avant de détruire ce dernier,

⁴⁵⁸ Sigona (2002) rappelle qu'en juin 1999 déjà, les camps de Tsiganes de Scampia, dans la banlieue de Naples, ont subi des raids incendiaires de la part de la population du voisinage, expulsant des habitants tsiganes.

⁴⁵⁹ <http://www.parlamento.it/leggi/decreti/07249d.htm>.

⁴⁶⁰ cf Sigona, 2008 ; F. Vassallo Paleologo "I provvedimenti sulla sicurezza oltre lo stato di diritto", 29/12/2007, in www.meltingpot.org/stampa11842.html.

⁴⁶¹ Nous estimons que l'idéologie du racisme et de la xénophobie était prégnante dans la société italienne même en dehors des périodes de pouvoir de la droite nationaliste, le centre-gauche cédant aussi aux sirènes de cette idéologie.

⁴⁶² Sur l'image des Roms et Sintis dans les médias italiens, voir le communiqué de l'association Osservazione "Partecipazione politica e rappresentazione mediatica di rom e sinti in Italia" sur http://www.osservazione.org/comunicatistampa/partecipazione_sintesi.pdf. Cf aussi Sigona, Monasta (2006) ; Sigona (2008).

poussant les familles dans l'inconnu du lendemain, à rester dans la rue ou « à aller voir ailleurs ». Maints témoignages ont rapporté les irruptions de la police en pleine nuit [*raid, blitz*] pour détruire, faire peur ou faire des relevés d'empreintes digitales. Les auteurs d'exactions ou de violence, même policiers, tout comme les propagateurs de haine qui font leurs déclarations au grand jour dans les médias sensationnalistes, bénéficient le plus souvent de la plus totale impunité : « *En Italie, il n'y a pas une forte tradition de batailles juridiques contre les discriminations [...]* » (Simoni, 2003, p 74 ; cf ECRI, 2002, 2006 ; ERRC, 2000, 2008 ; Sigona, Monasta, 2006).

Depuis le printemps 2008, le gouvernement Berlusconi a soufflé sur les braises et multiplié les mesures d'urgence, en invoquant une « *sécurité* » tournée vers les « *clandestini* » mais aussi les « *nomadi* » et autres « *zingari* » :

- en mai 2008, un décret-loi d'une durée d'une année, instaure l'état d'urgence pour les camps de « *nomades* » de Campanie (Naples), du Latium (Rome) et de Lombardie (Milan), le motif étant la situation d'exception de l'état de ces camps et des populations s'y trouvant, à savoir aussi bien les immigrés africains sans permis de séjour que les populations nomades⁴⁶³.

- des pouvoirs étendus sont octroyés aux préfets de Rome, Milan et Naples⁴⁶⁴, avec pour mission la prise en main des camps non-officiels, le recensement des populations des camps avec photos signalétiques et prise d'empreintes digitales y compris pour les mineurs, l'expulsion des personnes sans titre de séjour en règle, le nettoyage voire la destruction des camps, avec construction de nouveaux « *camps de nomades* » [*campi nomadi*].

3) Des protestations...

En Italie, les organisations de Roms et Sinti, d'aide aux Tsiganes, ou bien les associations caritatives, notamment catholiques, protestent régulièrement (AA.VV., 2007 ; ERRC, 2000, 2008). Elles soulignent les violations des droits à la personne, de même que le caractère dérogatoire des procédures administratives. L'E.R.R.C. (2008, pp 53-54) dénonce le détournement d'une loi de 1992 (la loi 225/92) sur les calamités naturelles permettant de dépasser la législation en cours pour répondre aux situations d'urgence. L'E.C.R.I. (2002, 2005) – la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance – constate régulièrement les manquements de l'Italie par rapport à la Convention européenne des droits de l'homme.

⁴⁶³ L'état d'urgence est une mesure très ouverte qui donne un pouvoir dérogatoire très important à l'exécutif politique. Il est cependant assez fréquemment utilisé : lors d'une catastrophe naturelle (tremblement de terre, inondations de Venise), d'une manifestation politique, religieuse ou sportive internationale, du nettoyage de Naples de ses débris, etc. . Cf le film *Draquila* de Sabina Guzzanti, sur la gestion de l'après-tremblement de terre à L'Aquila.

⁴⁶⁴ Pouvoir de ces "Commissaires spéciaux" : « *a) autoriser et surveiller les campements ; b) recenser leurs occupants ; c) adopter des mesures à l'encontre des récidivistes qui pourraient y vivre ; d) adopter des mesures d'expulsion ; e) répertorier de nouveaux emplacements où construire des campements adéquats ; f) adopter des mesures destinées à assurer la cohésion sociale, y compris par la scolarisation* » (Conseil de l'Europe, 2008, p 7).

Les instances de l'Union européenne – Commission, Conseil de l'Europe, Parlement, OSCE – expriment régulièrement leur « *préoccupation* ». Alerté par l'augmentation des actes racistes en Italie et par l'adoption de lois dans l'urgence à l'encontre des Tsiganes, le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, le danois Thomas Hammarberg, a effectué deux visites en Italie, en juin 2008 puis en janvier 2009, où il a constaté « *une tendance au racisme et à la xénophobie visant essentiellement les Roms, les Sintis et les immigrants de l'U.E. ou d'autres pays* » (Conseil de l'Europe, 2008, p 3) et « *parfois soutenue par les actions des collectivités locales* » (Conseil de l'Europe, 2009, p 2), de même que l'hostilité politique déclarée (Vérone, Trévise) à l'égard de ces populations, l'impunité qui règne pour les acteurs de violences (*a fortiori* policiers) et les propagateurs de haine, de même que l'allègement des peines pour actes et propagande racistes. Il a également pris connaissance des différents dispositifs législatifs et réglementaires en matière de sécurité spécialement dirigées vers ces populations. Le Commissaire a aussi :

- « *dénoncé la nature discriminatoire [du relevé d'empreintes digitales de tous les Roms], surtout vis-à-vis des enfants* » (Conseil de l'Europe, 2008, p 7) ;

- « *relevé avec inquiétude que la loi 482/1999 sur les normes en matière de protection des minorités linguistiques historiques exclut les Roms et les Sintis [...]* » (ibid.)

- a constaté la persistance des conditions de vie déplorables dans les camps.

- il « *est également très préoccupé par la vaste opération de recensement menée dans les campements roms et sintis, gérée par la police, en lien avec la déclaration d'“état d'urgence” et la situation de “grave alarme sociale”* » (Conseil de l'Europe, 2009, p 2). En particulier, ce recensement est sous l'autorité de la police, ce qui pose question quant à l'utilisation de ces données, même s'il a lieu avec la collaboration de la Croix-Rouge italienne ; en 2009, le Commissaire a noté que la protection des données de ce recensement n'était pas établie.

Les conclusions et recommandations du Commissaire témoignent à la fois d'une inquiétude et d'une dénonciation du « *ciblage particulier des immigrants roms de l'U.E.* » de la part des autorités italiennes, ensemble de mesures qui vont à l'encontre des articles de la Convention européenne des droits de l'homme.

4) ... sans conséquence

En 1999, une marque de discrimination envers les Roms et Sinti a été le refus de la part du Gouvernement italien de les considérer comme une minorité linguistique historique, malgré une directive de l'Union européenne, sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'une minorité territorialisée mais en fait d'une « *communauté “dépourvues de territoire”* » (AA.VV., 2006, pp 6-10 ; ECRI, 2002, p 8 ; ECRI, 2006, p 29).

En novembre 2006, quatorze villes italiennes⁴⁶⁵ ont adopté un « *Pacte de sécurité* », en vue de répondre à l'insécurité causée par les « *clandestini* » et les Roms, et dans une optique de « *contrôle du territoire* »⁴⁶⁶. Celui de Milan fait explicitement référence aux nomades et aux « *extracomunitari clandestini* », en les associant à la criminalité et à l'insécurité⁴⁶⁷. Ces Pactes visent en particulier les camps et l'habitat spontané de ces populations, en les qualifiant d' « *abusivi* ».

En juin 2008, les autorités italiennes entendent effectuer le recensement de tous les Roms et Sinti présents sur le territoire italien, avec photos signalétiques et prise d'empreintes digitales y compris pour les mineurs⁴⁶⁸. Dans une atmosphère sécuritaire où les « *entrepreneurs de la peur* » (médias et hommes politiques) soufflent sur les braises⁴⁶⁹, les plus hautes autorités de l'Etat italien désignent ainsi les populations dangereuses qui doivent être contrôlées et fichées, sous le prétexte de réduire la criminalité. Les autorités publiques, les médias, et même parfois les documents officiels comme les « *pactes de sécurité* » pratiquent l'amalgame entre les « *nomadi* » d'une part, et les Roms et Sintis d'autre part. Il s'agit d' « *une discrimination institutionnelle légalisée. Elle n'est pas légale, mais elle est de fait légalisée, acceptée, partagée par une grande partie des forces politiques et par ceux qui doivent prendre les décisions* » (AA.VV., 2007, p 36).

III) Le nouveau contexte : les Roms comme étrangers

Même si les Roms et Sintis d'Italie sont historiquement l'objet de discriminations, l'« *allarme sicurezza* » les désignant n'est pas envisagée par les autorités politiques nationales hors du cadre de la lutte contre les « *clandestini* ». D'autant plus que l'amalgame entre Tsiganes et étrangers est le plus souvent admis, une bonne partie des Roms étrangers présents dans la Péninsule sont la cible déclarée de la chasse aux sans-papiers. Depuis le gouvernement Berlusconi au pouvoir depuis le printemps 2008, nombre de régressions sociales à l'encontre des immigrés touchent aussi les Roms et Sintis : ces derniers sont ainsi concernés par la suppression de la gratuité des soins d'urgence pour les étrangers sans ressource⁴⁷⁰, ou bien par le projet de séparation de classe des enfants étrangers et/ou roms et sintis vis-à-vis des enfants

⁴⁶⁵ Il s'agit de Naples, Rome, Milan, Florence, Turin, Gênes, Bologne, Catane, Bari, Cagliari, Venise, Modène, Prato et Trieste.

⁴⁶⁶ La terminologie militaire est récurrente. L'appellation « *Pacte de sécurité* » renvoie à celui des Etats-Unis en Irak. Après les grandes villes, un grand nombre de « *pactes de sécurité* » seront signés entre des communes ou groupements de communes, et le Ministère de l'Intérieur ; le champ s'élargira jusqu'à la sécurité routière...

⁴⁶⁷ <http://www.prefettura.milano.it/varie/prot/patto20070518.pdf>

⁴⁶⁸ Un an après, en mai 2009, Ambrosini (2009b) note que « *la question rom a pratiquement disparu de l'actualité, mais reste non résolue. Les recensements ont quand même permis de démonter les chiffres les plus fantasques. Dans la province de Milan, on parlait de vingt mille Roms dans les "camps", dont dix mille en ville. En réalité, ils n'arrivent pas à 800. Les mesures d'intégration, qui ont été adoptées pour justifier les recensements auprès des institutions européennes, sont jusqu'à présent invisibles* ».

⁴⁶⁹ Voir l'interview de Tommaso Vitale sur <http://www.cantiere.org/rom-tra-razzismo-e-restrizioni-intervista-a-tommaso-vitale.html>

⁴⁷⁰ <http://comitoromsinti.blogspot.com/2008/11/accesso-alle-cure-mediche-degli.html>

italiens non-tsiganes⁴⁷¹. Le “paquet-sécurité” [*ddl sicurezza*], finalisé en 2009, vise également les Roms et Sintis : il les vise comme tous les étrangers « *clandestini* », notamment par un certain nombre de mesures précises. Ce projet de loi entend en effet, à défaut de pouvoir les rayer de l'état civil et de l'accessibilité au logement social, les inscrire sur un fichier spécial pour les SDF quand ils n'ont pas de logement digne de ce nom, comme les caravanes, les baraquements ou autres taudis, voire les *mobile home*. Les problèmes de papiers pour les Roms et Sintis, Italiens comme étrangers, vont être aggravés par ce projet de loi, *a fortiori* pour ceux en situation d'apatride, et les exclure des services sociaux et services publics en général⁴⁷². Dans les communes, les discriminations administratives sont nombreuses (Sigona, Monasta, 2006). Également, les Roms étant particulièrement sur-représentés en prison, les visites de membres de la famille peuvent être refusées.

Au lieu d'améliorer la situation des Roms venant de ces pays, l'intégration de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 2007 – mais pas encore dans l'Espace-Schengen - n'a pas induit une régularisation et donc une reconnaissance de leur présence sur le territoire italien. Les autorités italiennes ont procédé à des centaines d'expulsions vers ces pays, même illégalement. Le décret-loi 181/2007 a légalisé l'expulsion hors des frontières de citoyens de pays de l'U.E. pour des raisons d' « *ordre public* », procédure qui, de l'avis de tous, n'a concerné que des Roms (Sigona, 2008). Si la situation des Roms et Sintis en général est difficile, les Roms roumains sont sans aucun doute ceux qui vivent dans les conditions les pires.

La situation des Roms des Balkans a peu évolué, si l'on excepte des améliorations localisées donc partielles⁴⁷³. Les Roms originaires d'ex-Yougoslavie rencontrent en effet un grand nombre de difficultés d'ordre administratif, car soit ils ont fui sans leurs papiers et documents personnels, soit les nouveaux pays refusent de les reconnaître et même de délivrer des certificats de naissance : ils sont par conséquent considérés comme apatrides [*apolide*]. Même, ceux qui sont arrivés dans les années 1960 en provenance de Yougoslavie n'ont pu bénéficier des procédures de régularisation des immigrés car dépourvus de papiers d'identité et donc de visa d'entrée sur le territoire italien. Cerise sur le gâteau, leurs enfants nés sur le sol italien sont également déclarés apatrides⁴⁷⁴.

⁴⁷¹ <http://comitoromsinti.blogspot.com/2008/11/classi-dinserimento.html>

⁴⁷² cf C. Gubbini “Senza patria né diritti. Il caso degli apolidi, vittime due volte” (II manifesto 04/07/2009)

⁴⁷³ Cf infra la politique de la Région Toscane à l'égard des Roms et Sintis.

⁴⁷⁴ Le troisième rapport de l'ECRI (2006) relève que les autorités italiennes n'ont rien changé en ce domaine.

IV) La question de l'espace des Roms et Sintis en Italie

1) La question de la mobilité et de la sédentarité

En Italie aussi, l'histoire des Roms et Sintis évoque le voyage nomade et la sédentarisation, la dispersion et la fixation, qui renvoient à la question de l'interaction des Roms et Sintis avec la société italienne. Étant surtout le fait des Sintis, le nomadisme est plus présent dans la moitié nord de la Péninsule, avec ses difficultés de haltes mises en place par des communes hostiles ; il est traditionnellement associé aux nécessités économiques de la pérégrination des métiers forains et du spectacle. Dans le Mezzogiorno, les Roms sont beaucoup plus sédentaires, et renvoient l'image de bidonvilles des périphéries urbaines ou dans les centres historiques à l'abandon. Le contexte économique et social du Mezzogiorno justifie en effet une sédentarisation contrainte comme signe de grande pauvreté et d'impossibilité à sortir d'une situation difficile : plus que dans le reste de la Péninsule, les Roms y sont l'archétype du quart-monde.

On estime actuellement que la sédentarité concerne la plus grande partie des Tsiganes qui se trouvent sur le sol italien. Cette évolution repose d'une part sur les mutations structurelles économiques, sociales et juridiques qui rendent plus difficile et remettent en cause le mode de vie nomade (cf supra) ; comme ailleurs, les familles ont aussi envie d'accéder au confort et aux sirènes de la société de consommation. D'autre part, l'afflux de Roms étrangers, depuis le début de la Troisième Migration, a concerné des populations déjà sédentarisés depuis plusieurs générations. Le nomadisme est ainsi de plus en plus minoritaire parmi les Roms et Sintis : l'appellation « *nomadi* » est on ne peut plus impropre pour qualifier ces populations.

Depuis les années 1950, les roulottes [*carovane*] hippomobiles ont été remplacées par des caravanes [*roulotte*] qui offrent plus de confort pour le voyage. L'usage des roulottes est désormais très minime, et encore plus l'usage des tentes. Accompagnant souvent la caravane, de nombreuses familles habitent aussi dans des baraquements faits de matériel de récupération (planches, bâches, tôles, cartons). Mais on peut estimer que la majeure partie des Tsiganes vit dans des maisons, le plus souvent rurales. L'évolution du couple nomadisme/sédentarité tend à ce que l'accès à la propriété immobilière devienne un but pour ces populations. Contrairement aux clichés, l'habitat des Roms et Sintis est en effet très diversifié (Tosi, 2000b).

Aux facteurs structurels bouleversant le nomadisme, on peut aussi ajouter les difficultés à trouver des aires de stationnement, les communes faisant preuve de mauvaise volonté à respecter la loi de mise en place de ces aires. Normes, interdictions, hostilité des communes, coût des licences et des locations, etc., autant d'embûches qui entravent l'activité des forains. Ces manques contribuent à restreindre les voyages, à sur-utiliser les aires existantes, voire à les transformer en aires fixes. Le travail, la scolarisation des enfants, la présence de services et de commerces, contribuent aussi à réduire le nomadisme et à ce que les Tsiganes se sédentarisent. Sans parler des conditions d'habitat dégradées des camps-étapes [*campi-sosta*].

2) Un habitat de relégation : le camp

Si les « *campi nomadi* » illustrent les difficultés que rencontrent les Roms et Sintis en matière d'habitat et de conditions de vie, ils sont aussi révélateurs de l'incapacité d'accueil de la part de la société majoritaire, de sa façon de penser l'Autre et de vivre avec lui (Sigona, 2005). En 2001, 18 000 personnes étaient estimées vivre dans ces camps (Sigona, Monasta, 2006, p 10). « *Le "camp pour nomades" est sans aucun doute un habitat étranger à l'histoire des Roms, à leur structure sociale et familiale. C'est une invention de notre temps, un exemple paradigmatique de comment l'espace peut être un élément de violence contre l'identité d'un peuple* » (Marcelli, Mori, Solimano, 1994, p 40). Ces camps renvoient à la gravité de la situation économique, sociale et juridique des Roms et Sintis, mais aussi à l'assignation spatiale, preuve de la fermeture de la ville.

On établit généralement une distinction entre les camps officiels et les camps non officiels [*irregolari, abusivi*]. Les premiers bénéficient en principe des conditions d'installation élémentaires alors que les seconds témoignent de carences importantes et des conditions de vie des plus déplorables : y font défaut l'accès à l'électricité, au chauffage, à l'eau courante et potable, au réseau d'assainissement, mais aussi l'enlèvement des ordures, le drainage des sites, quand ils ne sont pas établis sur des décharges toxiques (Bolzano). Régulièrement, l'actualité rapporte que des enfants meurent de froid, d'asphyxie ou d'intoxication en raison des systèmes de chauffage défaillants, ou bien encore brûlés dans les incendies de caravanes ou de baraquements. Dans les faits, les camps non autorisés peuvent être tolérés, à la discrétion des Communes qui peuvent les détruire selon la conjoncture.

Habiter dans un camp, même officiel, peut représenter un handicap. Révéler son adresse peut être préjudiciable pour demander un emploi. Mais également, l'absence d'adresse officielle ou bien le fait que cette adresse soit de fait collective, est en contradiction avec les lois de l'immigration, ce qui pose des difficultés insurmontables pour demander un permis de séjour, un regroupement familial, pour pouvoir demander un logement social (puisqu'il fait témoigner d'une résidence dans la commune), pour demander un prêt, etc. (Sigona, Monasta, 2006). Souvent inadéquats par rapport aux critères requis par les lois sur l'immigration (surface minimum, nombre de pièces), les logements des camps posent des obstacles pour l'enregistrement légal des familles.

Le « *camp de nomades* » représente à la fois une réalité et un cliché sur l'habitat des Roms et Sintis ; elle est de fait la plus visible quand l'actualité [*cronaca*] en parle. Si on peut considérer que l'habitat des Tsiganes est diversifié - camps, logements sociaux collectifs, logements unifamiliaux privés, etc. - il est impossible de savoir quelles parts de Tsiganes sont logées dans ces types d'habitat. Avant la venue des Roms de Roumanie, Sigona (2002) estime qu'en Italie « *pas plus du tiers des Roms et des Sintis vivent dans des camps* ». Lors du recensement des camps des trois régions en « *état d'urgence* », le gouvernement a compté « *167 campements [...], dont 124 irréguliers et 43 autorisés. Au total, 12 300 personnes ont été enregistrées, dont 5 400 enfants* » (Conseil de l'Europe, 2009, p 12)

Certes, l'arrivée des Roms réfugiés des Balkans a aggravé le tableau. Sédentaires parfois depuis longtemps, ils n'ont eu d'autre choix que de s'installer dans les camps-étapes déjà existants ou d'en créer d'autres, en général à proximité. Des camps spontanés [*abusivi*], non officiels, se sont ainsi multipliés, avec des problèmes de surpeuplement, aggravant les conditions de vie et générant parfois des tensions voire des conflits avec le voisinage voire entre les groupes tsiganes même. De fait, la différence entre camps pour nomades et camps de réfugiés peut parfois paraître confuse.

La question des camps, en plus des différences de qualité entre eux, dépend du niveau d'engagement des politiques locales, de la mobilisation des associations de bénévoles, de l'existence d'une loi régionale consacrée aux Roms : le camp est « *paradoxalement [...] l'objectivation du manque de volonté politique à affronter les situations de marginalisation sociale des Roms et le caractère dégradé de leur habitat* » (Sigona, 2002, p 53). Depuis les années 1990, l'aggravation des conditions d'habitat des Roms et Sintis des camps a été parallèle à une politique de contrôles croissants comme formes d'hostilité institutionnelle. Ces dernières années, l'« *allarme sicurezza* » qui a été déclarée vis-à-vis des Roms et Sintis en général et des Roms roumains en particulier, amplifie leurs problèmes. Un climat d'« *insécurité territoriale* » (Tosi, in AA.VV., 2000, p 51) a été instauré de la part des autorités publiques et des médias : les risques d'expulsion [*sgombero*] du camp voire du pays, le problème de perdre ses biens, de même que celui d'être séparé de sa famille, sont de plus en plus prégnants, et génèrent de la peur chez ces populations.

Les « *campi nomadi* » présentent des aspects négatifs de l'usage de l'espace : des conditions de vie et d'habitat précaires pour les populations, un caractère “provisoire qui peut durer”, de même que l'éloignement spatial, la séparation, la relégation forcée ou induite, vis-à-vis de la ville et de la société environnante. Le camp pour nomades est un espace contrôlé qui renvoie à l'hypothèse d'une sédentarisation forcée ainsi qu'au contrôle d'une population désignée. Les camps officiels, qui sont des “camps produits administrativement”, comptent ainsi un attirail d'équipement et d'organisation qui renvoient au thème du contrôle : clôture voire enceinte, portail, gardien dans une guérite ; les entrées sont également contrôlées, voire interdites pour les non-habitants (sauf pour les bénévoles d'associations caritatives), et les entrées et sorties sont interdites au-delà d'une certaine heure le soir, tel un couvre-feu de circulation (E.R.R.C., 2000). En principe, dans les camps officiels, les équipements fondamentaux - électricité, eau courante et potable, WC chimiques - sont assurés. Pour Marcetti, Mori et Solimano (1994), le camp pour nomade est devenu « *un cauchemar pour tous : aussi bien pour les Roms mêmes qui peuvent être seulement là et n'en trouvent pas ; pour les administrations communes qui ne veulent pas les équiper, et si elles y sont contraintes, elles ne savent ni comment ni où les faire ; pour les citoyens gadgé qui les voient comme des lieux de déchéance, sinon comme des repères de délinquants, et ne veulent pas en avoir près de chez eux* » (p 42). L'installation d'un camp peut aussi bouleverser la structuration sociale des Tsiganes, organisée de manière horizontale éventuellement avec des leaders consensuels, avec l'émergence de chefs [*capi*] requis comme interlocuteurs privilégiés de la part des institutions (Ibid., p 42).

Si le bilan global est négatif, il existe aussi des expériences positives ponctuelles (Tosi, 2000b). Le modèle du « *village* », ce camp de petite dimension, établi sur des bases familiales, tend à être diffusé. La petite dimension des camps permettrait de les rendre plus vivables. Poussé par l'influence des travailleurs sociaux, des associations d'aide et de médiateurs de terrain, cet urbanisme s'appuie sur la proximité et la participation des habitants. Écouter les besoins et exigences des populations, faire des habitants les producteurs de leur espace de vie au lieu de penser pour eux et de leur imposer des formules toutes faites qui correspondent plus aux représentations non-tsiganes de l'usage de l'espace ou plus largement des non-usagers de l'espace. Ce modèle d'urbanisme entend remettre en cause la production classique de l'habitat, et il souligne l'inadaptation voire l'archaïsme de la pratique architecturale et urbanistique en Italie.

Pour Tosi (2000b), il faut aller « *au-delà* » des camps pour nomades, il faut soumettre cette idée à la critique d'abord en ce qui concerne l'image véhiculée : en tant que solution d'habitat de fait spécifique aux Roms et Sintis, elle peut être interprétée comme reposant sur des fondements culturels supposés propres à ces populations. En l'occurrence, cela exonère les pouvoirs publics italiens de leurs responsabilités quant à la relégation, à la mise à part des Roms et Sintis, et à leur totale absence de politique d'intégration. Prendre ses distances vis-à-vis de l'idée des camps, cela signifie qu'il faut tenir compte de la diversité des situations dans lesquelles se trouvent les groupes de Roms et Sintis, notamment en terme de pratique d'habitat et d'organisation de l'espace, d'exigences et de projets : « *Aucune indication univoque ne peut venir de la "culture tsigane" : si l'on considère l'hétérogénéité du monde tsigane et la pluralité des parcours et des projets qui s'y manifestent, il faut admettre que n'importe quelle formule est en principe applicable, et qu'aucune n'est généralisable* » (Tosi, in AA.VV., 2000, p 54)⁴⁷⁵. La diversité de l'usage de l'espace des Roms et Sintis appelle à étudier toute solution, de l'aire de stationnement aux logements sociaux, aux logements privés, des zones aménagées aux « *villages* ». Au lieu de leur chercher une solution spécifique, il s'agit de favoriser le jeu entre les relations familiales et les activités économiques, pour l'accès à l'emploi – qui est le facteur névralgique de toute insertion - donc les rapports avec la société locale environnante et la société globale, ce qui remet en cause la relégation – sociale, économique, spatiale, politique - dont les Roms et Sintis sont l'objet.

L'existence des camps de nomades interroge la politique italienne vis-à-vis des Roms et Sintis. « *Un des effets pervers de la politique des "camps nomades" est qu'elle a donné une justification institutionnelle à l'idée que la façon d'habiter des populations Roms et Sintis est constituée de constructions misérables, de baraquements, d'abris de fortune, de situations d'hygiène insalubres* » (Fondazione Michelucci, 2007b, p 5). Les difficultés rencontrées par ces populations interrogent aussi globalement la question du logement en Italie : le marché ordinaire du logement exclut les Roms et Sintis à la recherche d'une forme d'habitat sûr et tranquille, ce qui reflète une absence de politique – une « *non-politique* » – de l'accès à ce bien

⁴⁷⁵ cf aussi Fondazione Michelucci, 2007b

fondamental. La question du droit au logement est à la fois centrale et transversale : elle dépasse la question tsigane mais les frappent sans aucun doute plus durement⁴⁷⁶.

3) Les échelles politiques de la question tsigane

Vue la fragilité institutionnelle de l'État en Italie, on peut affirmer que la reconnaissance des droits des Tsiganes est apparue par :

- les initiatives locales, en premier lieu sur le plan de la scolarisation des enfants tsiganes, puis à propos de la culture, de l'habitat, etc .

- l'intermédiaire du poids de la bienfaisance catholique, avec l'*Opera Assistenza Nomadi*.

La politique de l'Etat italien a répondu tardivement aux besoins des Roms et Sintis⁴⁷⁷. Les Tsiganes relèvent traditionnellement d'une question d'ordre public, où le rôle du Ministère de l'Intérieur est important. En 1973, le Ministère de l'Intérieur demande aux communes d'enlever les panneaux d'interdiction de halte aux nomades, mais aussi de prévoir des terrains officiels pour ces haltes. À partir de cette période, les textes sont attentifs aux problèmes de scolarisation, de santé, d'inscription à l'état civil, de délivrance de licences de travail, etc. . En 1985, le Gouvernement doit cependant réitérer ces décisions du fait de la mauvaise volonté des communes pour les appliquer (surtout en ce qui concerne les aires de stationnement). Ensuite, l'année 1991 correspond à un tournant sécuritaire, dans une atmosphère d'hostilité médiatique comme institutionnelle, vis-à-vis des Roms et Sintis et plus largement des *extracomunitari* (période d'arrivées nombreuses d'Albanais).

C'est par les Régions, à partir de 1984⁴⁷⁸, que les droits des Roms et Sintis seront pris en compte. À ce jour, onze des vingt Régions que compte l'Italie ont adopté une loi relative aux Roms et Sintis ; toutes ces onze Régions (exceptée la Sardaigne) se situent dans le Centre-Nord (seul le Val d'Aoste n'a pas de loi)⁴⁷⁹. Ces lois régionales reconnaissent explicitement le droit au nomadisme et donc aux possibilités de stationnement avec la création d'aires-étapes équipées pour les nomades (AA.VV., 2006, pp 16-18). Les Régions ont aussi permis une amélioration du problème du logement pour les Roms et Sintis. Il s'agit d'améliorer les conditions d'habitat dans les camps, voire de favoriser les expériences d'auto-construction de logement sur des aires réduites [*microaree*] dans des "villages", et en général de mettre en place un plus large accès aux logements sociaux. Ces politiques mobilisent diverses instances, de la Région aux communes, avec la participation centrale des

⁴⁷⁶ Cf N. Sigona "Diritti, lotta alla discriminazione e superamento dei campi nomadi", in www.osservazione.org/arci_sigona.htm .

⁴⁷⁷ On peut retrouver la récente législation nationale italienne relative aux Roms et Sintis sur <http://www.sucardrom.eu/italiana.html>

⁴⁷⁸ Ordre chronologique d'adoption des lois régionales : Vénétie (1984), Latium (1985), Sardaigne (1988), Frioul-Vénétie Julienne (1988), Emilie Romagne (1988), Toscane (1989), Ombrie (1990), Lombardie (1989), Ligurie (1992), Piémont (1993), Marches (1994). Avec en plus la Province autonome de Trente (1985).

⁴⁷⁹ On peut retrouver les lois régionales relatives aux Roms et Sintis sur <http://www.sucardrom.eu/regionale.html>.

associations, et avec les financements du Fonds Social Européen. La Toscane et l'Emilie Romagne sont réputées être les Régions qui ont le plus développé une politique du logement pour les Roms et Sintis. Les réponses diffèrent en effet entre les régions, les provinces, les communes quand celles-ci ne sont pas laissées seules face à leurs problèmes ou tout simplement ignorent ou méconnaissent les lois régionales.

On ne peut que constater l'absence de politique nationale comme transversale des problèmes concernant ces populations. Les réponses sont exclusivement régionales ou locales ; les expériences localisées essaient de pallier aux carences nationales. Au niveau local, elles rencontrent beaucoup d'embûches et sont en butte à des formes d'hostilité politique. L'attitude la plus fréquente des communes est bien souvent de repousser ces indésirables hors de leur territoire, quitte à les déplacer chez le voisin et à les pousser ainsi à un nomadisme forcé. M. Ambrosini (2008d) souligne qu'en Italie les responsabilités sont à tous les niveaux de décision : « *Comme l'a rappelé Barroso l'automne dernier [2007], au nom de l'Union européenne, l'Italie n'a pas demandé les fonds communautaires pour réaliser des politiques à destination des Roms et Sintis, à la différence de l'Espagne et d'autres pays. Du reste, dans différentes régions par le passé, des fonds disponibles n'ont pas été demandés par les communes, lesquelles n'avaient nullement l'intention de réaliser des structures d'accueil ou d'autres équipements pour ces voisins gênants* ». L'urgence, l'indifférence, le manque de volonté politique, le refus d'y consacrer les moyens nécessaires et de long terme, quand ce n'est pas l'hostilité déclarée, constituent le cocktail maintes fois reproduit dans les villes italiennes (Sigona, Monasta, 2006).

De plus, les réponses apportées reposent parfois sur l'amalgame entre la pratique du nomadisme et les Tsiganes dans leur diversité. Les décisions nationales de 1973 et 1985 se sont essentiellement occupées de la régulation des déplacements nomades, avec les camps-étapes [*campi-sosta*], en dehors des autres questions sociales. Pour les lois régionales aussi, il y a un décalage entre leur centralité sur le droit au nomadisme et la baisse de cette pratique du fait de l'évolution structurelle de l'économie et de l'arrivée importante de Roms étrangers qui sont sédentaires (Sigona, 2002, pp 73-74). Pour les camps également, la centralité de cette question fait oublier qu'ils n'accueillent qu'une minorité de Tsiganes et qu'ils ne sont pas leur mode d'habitat prépondérant. De fait, les lois sont très en retard par rapport à la réalité. La plupart d'entre elles ne tiennent pas compte des différences d'usage de l'espace entre nationaux Sinti et Roms d'une part, et des Tsiganes italiens et étrangers d'autre part. De plus, ces lois nationales comme régionales justifient les mesures prises en tant que préservation de la "culture" des Tsiganes : une sorte de droit dérogatoire leur est octroyé, ce qui les distingue du droit commun, en fait des citoyens à part. L'enfer étant pavé de bonnes intentions, ce prisme culturel entérine les stéréotypes et l'ignorance qu'ont les institutions et leur personnel vis-à-vis des Roms et Sintis (Sigona, Monasta, 2006, p 6).

Quoi qu'il en soit, le pouvoir italien est "droit dans ses bottes" : « *Les populations Rom et Sinti ne peuvent être considérées comme des groupes en pratique ségrégués du reste de la population, depuis que la législation italienne met en place des mesures spécifiques en leur faveur, y compris l'inscription dans les registres d'état civil, la liberté de mouvement, les*

licences de travail et l'éducation. En termes concrets, la législation italienne ne fait aucune distinction entre les citoyens nés en Italie en fonction de leur origine ethnique, linguistique ou religieuse »⁴⁸⁰. Au milieu des années 2000, et surtout après 2007, il y a eu un tournant plus répressif des Communes vis-à-vis des Roms et Sintis, même pour celles qui ne l'étaient pas auparavant (Sigona, Monasta, 2006). La discrimination dont sont victimes ces populations interroge la question de l'égalité face au droit commun en Italie, et de la légalité des politiques dans un Etat de droit (Monasta, 2007).

V) D'autres difficultés concernant les Roms et Sintis

1) La question scolaire

La seule véritable politique nationale envers les Roms et Sintis a concerné la scolarisation. Dès le milieu des années 1960, des classes expérimentales dédiées aux enfants tsiganes ont été mises en place, d'abord dans le Nord de l'Italie, puis, au milieu des années 1980, elles ont été intégrées dans l'enseignement public national. Les enfants roms et sintis sont donc accueillis dans les classes ordinaires parmi les autres élèves, comme y sont intégrés d'ailleurs tous les élèves ayant des difficultés particulières (comme les handicapés physiques et mentaux). L'école représente un lieu de socialisation entre enfants tsiganes et enfants non-tsiganes, et même souvent le premier contact des parents avec les institutions, et qui permet de « *sortir de l'emprise du camp* » (Meister, 1996).

Les résultats sont ambivalents. Il s'agissait de résoudre une contradiction : donner aux enfants les connaissances de base pour comprendre le monde et s'en sortir professionnellement, et respecter leur culture. « *Voilà pour les principes. Dans la pratique, l'enseignement interculturel, surtout pour ce qui concerne la scolarisation des enfants roms et sinti, n'a pas provoqué les changements radicaux qu'il était légitime d'attendre de tant de ces déclarations* » (Zincone in AA.VV., 2000, p 47). Du côté des élèves : déscolarisation, faibles résultats scolaires, faible nombre d'élèves en collège [*scuola media*], encore plus rare en lycée [*scuola superiore*], absentéisme. D'autant plus s'ils sont dans des familles encore nomades, les enfants ont un parcours scolaire haché, entrecoupé d'absences plus ou moins longues et de changements d'écoles. On peut aussi imaginer le traumatisme que peut représenter pour un enfant l'expulsion d'un camp et la destruction de sa caravane ou de son baraquement. Du côté des institutions scolaires : inadaptation des méthodes d'enseignement, inadaptation des structures d'enseignement avec la réalité du camp-étape voire "résistance passive" de ces institutions (refus d'inscription), passivité des personnels, jusqu'à l'hostilité des parents d'élèves non-tsiganes ou même des élèves. C'est la différence culturelle qui est souvent invoquée pour justifier des retards des enfants roms et sintis. Cette impréparation des écoles à

⁴⁸⁰ in "Italian remarks on the draft third report of the European commission against racism and intolerance on Italy", ECRI, 2006, p 73. Globalement, dans cette réponse, le Ministère des Affaires étrangères se retranche derrière l'existence des textes, législations, programmes et autres responsabilités (comme celle des Régions).

accueillir des enfants tsiganes, *a fortiori* s'ils sont étrangers, est plus importante en dehors des grandes villes.

À l'égard des Roms et Sintis, l'école entretient une confusion entre insertion et assimilation (Brazzoduro, 2000 ; Bravi, Sigona, 2006). Depuis le XIX^e siècle, les politiques scolaires paternalistes – et ce quels que soient les régimes politiques – considèrent que la mission de l'école est de “ré-éduquer” les Tsiganes, de les « *civiliser* », afin de combler le « *retard* » qu'ils ont avec les non-Tsiganes. Cahin-caha, l'école a pu évoluer dans un sens interactionniste-progressiste qui consiste à donner aux enfants les clés de l'adaptation à l'univers environnant. Quoi qu'il en soit, les forces structurelles bouleversent la culture et le mode de vie tsiganes, sous peine qu'ils soient exclus (p.ex. la délinquance).

De la part des populations tsiganes, il y a ainsi une certaine distance vis-à-vis d'une institution et d'une culture qui est non-Tsigane et qui souvent fait preuve d'hostilité, est mal adaptée à l'accueil des populations différentes et a une approche assimilationniste de l'Autre. Il y a manifestement une incompréhension de la place des enfants dans la société tsigane. Les enfants tsiganes sont en effet responsabilisés plus tôt que les enfants non-tsiganes, « *pour le soutien et l'économie de la communauté. Mendier, vendre au porte-à-porte, et même voler, signifie pour l'enfant qu'il prend part à l'économie familiale, et montre ainsi son identification au groupe. [...] Très jeunes ils partagent les expériences des adultes, les filles près des mères et les garçons avec les hommes de la famille* » (Marcetti, Mori, Solimano, 1994, p 31). Même, le vol et autres actes délictueux participent à la socialisation au sein du groupe (quand celui-ci a recours à de telles pratiques, ce qui n'est pas le cas de tous, contrairement aux clichés) (Ibid., p 31). Dans ce contexte, pour les parents tsiganes, « *l'école a une fonction purement “instrumentale”, mais certainement pas “culturelle” ni “éducative”* » (Ibid., p 33)⁴⁸¹, quand elle n'est pas perçue comme “école du vice” (surtout le collège) par les familles traditionnalistes. La solution des enseignants repose sur leur capacité d'adaptation pédagogique et dans les possibilités de l'institution scolaire de la mettre en œuvre (programmes individualisés, pédagogie moins “traditionnelle”, rythmes différents, médiateurs) (Meister, 1996).

L'échec de la scolarisation en école maternelle est dû au fait que les enfants de cet âge sont jugés trop jeunes pour être laissés hors de la famille. Les enfants sont plus nombreux en école élémentaire, afin d'apprendre à lire, écrire et compter. Par contre, « *la fréquentation du collège [scuola media] est très faible partout et pour tous les groupes. La difficulté à aller au collège est dû surtout au fait que les adolescents sintis et roms qui ont entre 11 et 14 ans, commencent à être considérés comme des adultes par leur communauté, et sont donc initiés aux activités qu'ils devront développer plus tard. On commence aussi à confier aux filles de 11-12 ans la gestion de la maison, les petits frères et sœurs et tout ce qui concerne la gestion domestique. Les garçons commencent à suivre toujours plus souvent le père et les autres hommes du groupe dans leurs activités. Du reste, ils ne se sentent plus à leur aise à l'école, parce qu'ils se sentent beaucoup à leur adultes que leurs camarades et ne se considèrent pas*

⁴⁸¹ cf Meister, 1996, p 36 ; Lapov, 2005, p 73

comme “adaptés” à la vie scolaire. Dans tous les cas, la fréquentation scolaire est directement subordonnée à la situation et aux conditions de vie du groupe » (Marcetti, Mori, Solimano, 1994, p 34). Comme exemple de décalage avec l'école, on ne peut qu'avoir à l'esprit l'âge moyen de la première grossesse des jeunes filles – vers 15–16 ans – et du mariage.

Cet échec relatif repose aussi sur les difficultés plus globales qui placent les Roms et Sintis dans la marginalité, l'exclusion sociale, la grande pauvreté, et qui ostracisent ces populations. L'école pourrait représenter une ressource pour les enfants roms, dans le cadre de la nécessité d'adaptation permanente à la formation sociale environnante, mais les décalages structurels sont très importants. Au retard scolaire des parents - qui sont souvent analphabètes (centralité de la culture orale) - s'ajoutent les problèmes de santé, d'alimentation, de pauvreté, de logement, qui sont autant de conditions d'échec scolaire des enfants. Prosaiquement, ces derniers ne disposent pas de moyens d'étudier convenables dans les conditions d'habitat qu'offrent les camps pour nomades. Sans compter que la scolarisation des enfants roms et sintis est envisagée isolément, sans politique globale, le plus souvent sans concertation. Les problèmes scolaires des enfants roms et sintis sont avant tout des problèmes sociaux, c'est-à-dire concernant aussi la société environnante (Meister, 1996 ; Lapov, 2005)⁴⁸².

2) La question sanitaire

La structure par âge des Roms et Sinti rappelle celle des populations des pays du Tiers-Monde : une pyramide des âges en forme pyramidale, avec plus de la moitié des personnes qui ont moins de 20 ans (voire moins de 15 ans selon les estimations), le reste étant des adultes, et une infime minorité qui a plus de 60 ans. L'espérance de vie des Roms et Sintis est en effet beaucoup plus réduite que celle des non-Tsiganes, Italiens ou autres populations européennes.

Mortalité infantile importante, durée de vie réduite, maladies en lien avec la grande pauvreté, les problèmes sanitaires et alimentaires des Roms et Sintis sont très importants dans un cadre de vie le plus souvent insalubre. « *En l'absence d'un cadre législatif national qui règle de manière spécifique le droit à la santé des Roms et Sintis, on se réfère aux règlements sur l'immigration, en incluant les Tsiganes dans la catégorie plus générale des étrangers* » (AA.VV., 2000, p 106). Les lois régionales tentent de pallier ces lacunes, mais l'absence de politique nationale présuppose l'existence d'inégalités sanitaires entre les régions.

La situation sanitaire des camps peut être particulièrement préoccupante en l'absence des services et équipements fondamentaux (eau courante, électricité), suivant l'état de l'espace public (boue, déchets), ou bien l'absence des associations de bénévoles et

⁴⁸² « [Une enseignante italienne :] Il ne faut pas centrer l'attention uniquement sur la nationalité de l'enfant. Beaucoup de jeunes Italiens du Sud, par exemple, rencontrent eux aussi des difficultés scolaires considérables. Ils ont vécu une coupure de leurs attaches affectives qui les a marqués et l'interférence du milieu social explique le reste. Même s'ils vivent une scolarité un peu moins trouble, ils montrent des carences identiques à celles des jeunes nomades » (Meister, 1996, p 34).

d'organisations caritatives. Les maladies les plus courantes concernent les maladies respiratoires, surtout l'hiver, et les maladies endo-gastriques en raison de la mauvaise conservation des aliments. Dans ces conditions, les enfants sont particulièrement vulnérables. Ces populations manquent également d'éducation à la santé et ne se soignent pas quand elles ont des complications chroniques.

3) Le travail

La question de l'adaptation économique et professionnelle des Roms et Sintis se pose doublement, selon les nationaux et les étrangers. La problématique d'insertion économique des Roms et Sintis italiens renvoie à l'insertion de populations marginalisées économiquement, socialement, juridiquement, culturellement, dont l'« économie tsigane » doit répondre face aux mutations des économies régionales comme nationale. Les activités traditionnelles, comme les jeux forains [*giostre*] pour les Sintis, ou comme le petit artisanat ambulancier, le commerce de chevaux, etc., sont en perte de vitesse. Et de plus en plus de professions demandent un bagage scolaire, une formation, des diplômes, que ne nécessitait pas l'économie traditionnelle : ces carences contribuent à la relégation économique. Si l'on peut parler d'une grande diversité des activités professionnelles des Roms et Sintis, on ne pourra pas ne pas tenir compte de la grande pauvreté qui touche nombre d'entre eux, en premier lieu dans les camps, et qui représente sans doute le premier obstacle pour obtenir un emploi. Sans parler des préjugés et de la discrimination largement répandus chez les employeurs.

En Italie aussi - même si l'on peut faire l'hypothèse d'une dynamique moins rapide que dans les pays du Centre européen - les mutations rurales et urbaines, la dynamique des institutions, l'essor des réglementations et normes, ont modifié la structure du l'emploi et du travail. Avec le temps, des métiers considérés comme traditionnels ont dû être abandonnés ou bien transformés. À ce titre, le commerce ambulancier peut perdurer ; et le ferrailleur, le carrossier, la récupération des métaux et le commerce d'occasion représentent une « *niche économique* » où les Tsiganes peuvent faire le lien avec des savoir-faire historiques. La tendance indique cependant un plus grand recours au travail salarié, surtout pour les jeunes générations, vers des emplois peu qualifiés comme le nettoyage et la manutention. Italiens ou étrangers, les Roms et Sintis partagent pour une large part le marché du travail de tous les étrangers, à savoir le travail au noir et les catégories des "5 P" : « *lavori precari, pesanti, pericolosi, poco pagati, penalizzanti socialmente* » (emplois précaires, fatigants, dangereux, peu payés, socialement pénalisants)(cf supra).

Des différences sociales et économiques existent entre les Sintis du nord et les Roms du sud de l'Italie. Le plus souvent, les conditions de vie des premiers sont en effet plus aisées que celles des seconds. Ce sont les Roms de Calabre qui sont réputés vivre dans les conditions les plus difficiles, dans des bidonvilles [*baraccopoli*] à la périphérie des villes. Plus généralement, en lien avec le "sous-développement" régional, les conditions de vie des Roms étrangers dans le Mezzogiorno sont plus difficiles : absence d'emplois, travail au noir,

abandon des camps à eux-mêmes, indifférence à l'égard de la pauvreté. Il semble que la pratique de la mendicité [*questua, mendicanza, elemosina, accattonaggio*] est devenue particulièrement importante avec l'arrivée de Roms de Yougoslavie et de Roumanie, alors qu'elle n'était que peu pratiquée par les Sintis et Roms italiens. La misère économique a ainsi pu pousser des familles dans cette pratique ; l'importance du chômage chez les Roms étrangers est un facteur important qui explique sa diffusion.

Les Roms étrangers rencontrent des difficultés d'insertion dans un marché de l'emploi qu'ils ne connaissent pas et dont il leur manque certaines clés (langue, diplômes). Ils sont aussi sous les fourches caudines de la question des papiers d'identité et de la détention de permis de séjour, situation qui se pose moins pour les Roumains depuis le 1^{er} janvier 2007, mais qui concerne toujours les Roms venus des Balkans. Comme pour tous les « *extra-comunitari* » privés ou dont le titre de séjour est caduc, ces Roms devront combiner illégalité de présence et irrégularité de l'emploi, intégrant le marché du travail informel, irrégulier. Il faut cependant noter que les Roms des Balkans disposent d'un niveau de formation qui équivaut à celui des Italiens non-Tsiganes : ils effectuaient dans leur pays d'origine les mêmes types d'activités d'"économie sédentaire" et les structures de formation y étaient performantes. Il faut avoir en effet à l'esprit qu'une part des difficultés d'insertion professionnelle que rencontrent les Roms ne dépend pas directement d'eux, mais du barrage juridique que constitue la non-reconnaissance des diplômes étrangers par les autorités italiennes. Cette situation peut être aggravée par les conditions de fuite qui ont laissé nombre de Roms sans papiers ou sans documents officiels.

VI) Illustrations locales de situations des populations roms et sintis

1) Les camps à Rome

Le nombre de Roms vivant à Rome en 2007 est estimé autour de 15 000 – 18 000 personnes⁴⁸³. Le nombre total de camps sur le territoire de la commune dépasse 70. La plus grande partie de ces camps, tous types confondus, se trouvent dans la partie orientale de la ville. Dans les 35 camps officiels de dimensions importantes, vit une population estimée à 6 500 personnes ; il s'agit en grande partie de Roms en provenance des Balkans. De nombreux camps non autorisés sont également éparpillés, où vivent surtout des Roms de Roumanie. Ces derniers représenteraient maintenant la moitié des Roms présents à Rome ; leur flux a commencé dans les années 1990, puis il s'est accéléré au début des années 2000 (donc bien avant l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne), et a bouleversé la situation de ces populations dans la ville. De nombreux petits campements sont ainsi apparus sans autorisation principalement sur les rives du Tibre et de l'Aniene, dans les parcs et les bâtiments désaffectés en plein centre ville.

⁴⁸³ U. Daniele, S. Montesi, N. Sigona in Sigona, 2008, pp 37-46.

Les populations roms constituent en tout cas une très faible minorité dans une capitale qui compte une population réelle de 3,5 millions d'habitants. Les Roms "historiques" vivent dans des maisons privées [*case proprie*], des logements sociaux, ou dans des bâtiments "occupés" (squattés). Les Roms étrangers (des Balkans, de Roumanie et de Bulgarie) vivent soit en caravane dans des camps, soit dans les baraquements du camp du Casilino 900, soit dans le "village communal" très dégradé de Tor de Cenci, soit encore dans des "villages communaux" très bien soignés et équipés. À signaler que des familles de Roms et Sintis, italiennes et serbes, exaspérées par les conditions des camps, sont passées à l'acquisition de parcelles agricoles afin d'y installer leur propre habitation. D'après l'association œcuménique Opera Nomadi, Rome est en retard sur deux plans par rapport à Turin, Milan et le Centre-Nord : d'abord par l'insuffisance de médiateurs et de travailleurs sociaux auprès des Roms et Sintis ou dans les services idoines, ensuite par la construction de "villages communaux", alors que dans le Nord les Roms et Sintis sont sortis des camps pour être éparpillés dans des logements du marché immobilier surtout public. On trouve une illustration des camps de Roms à Rome dans le Memorandum du Commissaire européen aux droits de l'homme lors de sa visite en juin 2008 (cf annexe 21.1).

Ces dernières années, les Roms et Sintis se sont trouvés au centre de l'actualité sécuritaire qui anime de façon récurrente l'Italie. Dans la capitale, ils ont représenté malgré eux un enjeu politique de la part des idéologues racistes, et n'ont eu que peu des soutiens de la part d'autorités locales ambivalentes voire démissionnaires qui ont plus été préoccupées d'invisibilisation et d'éloignement de ces populations que de chercher des solutions de cohabitation et de stabilisation (Daniele, Pompeo, 2006). Le dernier maire, Gianni Alemanno, de la droite dure, a été élu sur des bases xénophobes, et il joue l'opposition entre les populations⁴⁸⁴. L'augmentation des Roms de Roumanie a fait grossir les campements et a contribué à leur plus grande visibilité (avec aussi le concours inopiné des inondations du Tibre). La réponse de la Commune a été de détruire les campements non autorisés, sans s'occuper outre mesure des populations affectées, ce qui a engendré une mobilité forcée où les campements émergeaient – et même en plus grand nombre – au fur et à mesure que certains étaient démantelés. À la suite d'un fait divers, le décret 181/2007 a aussi accru la répression et la réponse sécuritaire de la part des pouvoirs publics. Un grand nombre de camps non autorisés ont ainsi été détruits, leurs populations expulsées (plus de 6 000 personnes), à moins qu'elles aient fui avant l'arrivée des forces de l'ordre. Dans ce climat délétère de chasse aux Roms, les projets de « *villages de la solidarité* » ont été abandonnés. Cette répression a touché indistinctement tous les Roms, italiens comme étrangers. Beaucoup ont eu leur habitat détruit, ont perdu leur emploi, la scolarisation des enfants a été interrompue. Beaucoup ont aussi quitté Rome soit pour les communes environnantes ou ailleurs en Italie, soit pour regagner la Roumanie. Rien cependant ne vient contredire le retour de ces Roms quand le climat sera apaisé, dans les mêmes conditions d'habitat précaire qu'auparavant.

⁴⁸⁴ Cf P. Brera, L. Mari "Casilino 900, scontro sulle case ai rom" (La Repubblica, 28/07/2008, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2008/07/28/casilino-900-scontro-sulle-case-ai-rom.html>).

2) A Turin et dans le Piémont⁴⁸⁵

En 2004, le Piémont compte environ 4 500 Roms et Sintis, soit entre 1 350 et 1 400 familles. Leur distribution dans le territoire régional témoigne d'une concentration importante – à 54 % - dans la seule commune de Turin, et à 70 % dans la province de la capitale. La commune de Turin dispose sans doute d'une des meilleures prises en charge des Tsiganes de la part d'institutions locales. Elle a été la première à avoir un service [*ufficio*] dédié à ces populations ; le premier camp pour nomades à gestion communale a été établi en 1978. L'arrivée importante de Roms yougoslaves a contribué à la création de camps-étapes [*campi sosta*] de dimension vivable dans les années 1980. Le but est (1) d'améliorer les conditions d'habitat, (2) ce qui permet de rasséréner les relations entre eux et la population locale, (3) de prendre le relais des associations de bénévoles dont les moyens sont limités, (4) de prendre en charge la scolarisation des enfants, (5) de fournir une aide à la régularisation des présences. Les nombreux camps-étapes à Turin et sa périphérie témoignent du caractère hétéroclite des situations, selon la provenance des groupes (*Sintis piemontesi* "historiques", Roms de Yougoslavie), leurs ressources économiques, leur condition de présence (légale ou illégale), le caractère officiel (et donc équipé et surveillé) ou spontané (sans aucun service ou équipement) du camp.

Turin compte quatre camps officiels et équipés. Tous ces emplacements autorisés sont situés à la périphérie de la commune, au sud et au nord. Les problèmes de cohabitation entre groupes, la densité des campements ou les flux d'arrivée, contribuent à l'émergence de camps spontanés « *temporaires* » à la périphérie de la ville. Les caractéristiques des populations des camps montrent qu'il y a des regroupements en fonction des provenances, selon qu'on est Sinti de Turin, de la région ou d'autres régions, ou bien étranger ; ou bien, parmi ces derniers, selon le pays de provenance ou la religion. Turin est aussi une ville de transit pour nombre de groupes : Sintis, Gitans français, Camminanti siciliens, Roms italiens et étrangers, tous les groupes font des haltes périodiques, pour des raisons professionnelles ou encore religieuses (rassemblements pentecôtistes). L'installation des camps officiels et de dimensions vivables a amélioré les conditions de vie. En 2004, des raids des forces de l'ordre contre les installations illégales ont représenté le tournant répressif de la Commune de Turin (Ufficio Pastorale Migranti, pp 28-29). Malgré les interdictions de construction, des bidonvilles ont émergé tout autour des camps officiels et des terrains aménagés.

À partir du milieu des années 2000, les services communaux ont dû gérer en urgence l'arrivée de Roms de Roumanie qui sont venus s'installer à Turin dans des camps improvisés à la périphérie de la ville ou bien dans des bâtiments industriels abandonnés. Comme cela a été le cas dans d'autres villes, la Mairie a adopté une politique plus répressive, et a détruit des camps non autorisés. Concomitamment, elle s'est attachée au *numerus clausus* consistant à continuer à prendre en charge les Roms et Sintis "historiques" et à refuser toute initiative à

⁴⁸⁵ Cf Ufficio Pastorale Migranti, pp 15-20 ; Comune di Torino, "L'Ufficio Rom, Sinti e Nomadi" in www.comune.torino.it/statistica/osservatorio/stranieri/2003/pdf/13-nomadi.pdf et www.comune.torino.it/statistica/osservatorio/stranieri/2004/pdf/10-nomadi.pdf.

destination des nouveaux arrivants, les Roms de Roumanie (sauf pour l'organisation de rapatriements).

Les services municipaux travaillent pour l'insertion économique et scolaire des Roms et Sintis, afin de les orienter vers la sortie de ces camps en marge de la ville et vers l'insertion urbaine, notamment par l'accès aux logements sociaux à partir de 1995. Vingt-cinq ans après le début d'une telle politique, le bilan est ambivalent vu la complexité des situations particulières et les diverses migrations. Une minorité des Roms et Sintis "historiques" se trouve toujours dans une situation de marginalisation sociale. Une politique de scolarisation a été entreprise dès le début mais la déscolarisation est toujours importante, et elle augmente avec l'âge de l'enfant. Sur le plan sanitaire, des efforts ont été réalisés en termes de nettoyage des ordures et de prévention, et aussi en éducation à la santé, vaccinations. La formation professionnelle est aussi un des axes prioritaires : les activités traditionnelles que sont la récupération des métaux et le commerce ambulante sont de plus en plus remplacées par du travail salarié ; « *les femmes sont surtout dans les entreprises de nettoyage qui travaillent dans les bâtiments publics, les maisons de retraite, les banques et les restaurants. Par contre, les hommes sont en majorité employés dans les secteurs de la manutention, du nettoyage industriel et auprès d'entreprises qui travaillent dans les casernes de la ville* » (ibid., p 24). Sur le plan du logement, la solution est de faire sortir ces populations des camps et de proposer des solutions adéquates : « *ces dernières années, beaucoup de familles ont choisi des installations différentes du camp, soit par l'achat de terrains aux marges et autour de la ville, soit par l'achat de maisons même dans d'autres régions d'Italie ou à l'étranger, mais surtout en entrant à des titres divers dans des logements sociaux à Turin et son hinterland* » (ibid., p 33). Ces améliorations ne concernent cependant pas les nouveaux arrivés, les Roms de Roumanie, qui vivent dans des bidonvilles et dans des conditions économiques, sanitaires, sociales, particulièrement difficiles.

3) À Milan et dans sa province⁴⁸⁶

En 2007, la Lombardie compte 13 000 Roms et Sintis, qui se divisent grosso modo en une moitié de nationalité italienne et l'autre moitié qui sont des étrangers. Ils sont répartis en 241 camps, dont 45 dans la Commune de Milan, lesquels contiennent 4 000 personnes. À Milan, la grande majorité des camps ne sont pas autorisés, et se caractérisent par l'auto-construction de baraquements. Le total de Roms et Sintis habitant les camps de la province est de plus de 1600 personnes en 2006, chiffre « *sûrement sous-estimé* ». Les 2/3 d'entre eux se trouvent dans une situation économique et juridique précaire. La situation juridique, sociale, de même que la localisation de ces populations, se distinguent selon qu'il s'agit de Roms (2/3) ou de Sintis (1/3). La première constatation est qu'il y a une forte corrélation entre le type de camp et les groupes : les camps officiels regroupent surtout les Sintis, les camps non officiels les Roms. Les Sintis sont de présence plus ancienne et ont presque tous la nationalité

⁴⁸⁶ Pour Milan, cf. L. Brembilla, N. Sigona, L. Monasta, in Sigona (2008), pp 16-27, et pour la province de Milan cf. Provincia di Milano (2006).

italienne. La majeure partie d'entre eux se répartit en seulement deux grands camps officiels, au nord et au sud de la ville. Ancienneté de la présence, logement en caravane ou camping-car, nationalité italienne et localisation dans des camps officiels leur procurent de meilleures conditions de vie et une meilleure qualité de l'habitat. La majorité, les Roms, sont surtout étrangers. La conformité juridique des personnes étant proportionnelle avec l'ancienneté de présence, tous les Roms étrangers habitent des camps non officiels. En 2006, le plus grand de tous les camps - un camp non-officiel à Sesto S. Giovanni (ce camp sera rasé en septembre de la même année) - concentre 280 personnes ; en 2007, les chiffres ont crevé le plafond : jusqu'à 500 personnes sont concentrées dans certains camps.

On peut dire que l'intolérance à l'égard des Roms et Sintis s'est révélée à la fin 2006 avec l'expulsion de familles roms d'un camp non autorisé et leur établissement temporaire dans la commune d'Opera au sud de Milan. Les protestations organisées dans cette commune ont bouleversé le rapport de force ambiant : la politique de dialogue relatif qui avait lieu jusque-là a été remplacée par une plus grande fermeté « *sécuritaire* ». Des familles roms ont été expulsées des camps non officiels, lesquels ont été rasés ; les camps officiels ont été abandonnés à eux-mêmes par les autorités publiques et se sont par conséquent dégradés.

4) Les Roms et Sintis à Bologne⁴⁸⁷

La province de Bologne compte une dizaine de camps officiels, dont deux servent à accueillir des Roms réfugiés d'ex-Yougoslavie. À la fin de l'année 2006, la grande majorité des 500 résidents de ces camps officiels sont de nationalité italienne. Les Roms ont commencé à venir à Bologne à partir de la fin des années 1980, en provenance des Balkans. Au fur et à mesure des vagues d'arrivée, le lieu traditionnel de campement est devenu les berges le long de la rivière Reno, à l'ouest de la ville, où sont venues se concentrer plusieurs centaines de personnes. Dans les années 1990, des aires de stationnement équipées ont été mises en place par la Mairie pour tous ces nouveaux arrivants. À ce moment-là, la Mairie était engagée dans l'accueil des réfugiés en provenance de l'autre bord de l'Adriatique, avec aides juridiques, sanitaire, accès au logement social, etc. . Les flux ne tarissant pas au début des années 2000, de nombreux campements s'installaient sur les berges de la Reno, jusqu'à dix kilomètres en aval de Bologne. C'est en 2002 qu'ont commencé les destructions de camps non autorisés et les expulsions du pays pour des Roms de Roumanie.

En 2004, l'élection en tant que maire de Bologne de S. Cofferati a paradoxalement entraîné une vague de répression importante envers les Roms et les *extra-comunitari*, conférant à l'ancien secrétaire général de la CGIL⁴⁸⁸ le surnom de « *Sheriff* ». Durant ces années-là, Bologne a été le théâtre de nombreuses démolitions de camps, arrestations, et expulsions, lesquelles touchaient même les Roms qui disposaient d'un emploi⁴⁸⁹. Le but était d'éradiquer, même par la force, toute installation considérée comme « *illégal* », quitte à

⁴⁸⁷ P. Colacicchi, L. Monasta, E. Rizzin, N. Sigona in Sigona (2008), pp 28-36

⁴⁸⁸ La CGIL – *Confederazione Generale Italiana del Lavoro* - correspond à la CGT en France.

⁴⁸⁹ « *Bonjour le syndicaliste !* » (note personnelle).

fragiliser la situation des populations affectées. Cette politique a touché indistinctement les Roms étrangers et les Roms et Sintis italiens, qui se sont logiquement déplacés vers les communes environnantes où les autorités locales leur posaient moins de problèmes ; par exemple, des groupes de Roms de Roumanie sont partis à Pise en Toscane.

5) La situation des camps de Naples

La majorité des Roms qui vivent à Naples et dans sa province, sont installés dans des camps de baraquements auto-construits et vivent dans des conditions des plus précaires⁴⁹⁰. Les arrivées de Roms de Roumanie ont commencé aux alentours de l'an 2000. Poggioreale, Ponticelli, Bara, S. Pietro a Patierno, Frullone, Scampia sont les noms des camps les plus importants. Tous concentrent les pires conditions résumant les situations d'installations des Roms : invisibilité et interstitialité des campements (sous les ponts, les autoroutes), carences des équipements fondamentaux (raccord à l'eau courante, au réseau des eaux usées, à l'électricité, manque de WC), conditions hygiénico-sanitaires déplorables, peu de relations avec la population environnante et les ONG, quasi-absence de relations avec les institutions locales, quasi-absence de relations avec les services sanitaires, déscolarisation importante.

N. Sigona (2002), dans son ouvrage *I Figli del ghetto* [Les enfants du ghetto], a suivi la persécution des Roms et Sintis de Naples, en particulier les évacuations de camps. Les camps de Scampia ont été incendiés en juin 1999 ; les habitants ont ensuite été transférés au camp de la *via Zuccarini*, qui sera détruit en juillet 2000, et les familles expulsées vers le camp de Ponticelli, lequel sera à son tour le théâtre d'un pogrom en novembre 2007⁴⁹¹. Avant 2007, l'attitude des institutions locales témoignait d'une tolérance générale, voire apathique, dont le revers se manifestait par l'absence d'aides et de services même sanitaires. 2007 a été un tournant sécuritaire, les Roms ont été expulsés de nombreux camps (ex-Frullone, Ponticelli, Scampia). L'insécurité dans laquelle se sont trouvés les Roms aurait provoqué la fuite d'environ 2 000 d'entre eux de Naples et de la Campanie⁴⁹².

VII) Le tournant sécuritaire de 2007

On peut éclaircir la vague d'intolérance xénophobe et raciste qui a frappé l'Italie en 2007. L'utilisation politique d'un fait divers, suivie de la publication du décret-loi 181/2007, sont les deux éléments cruciaux qui ont structuré le rapport des Italiens à l'égard des Roms, surtout de Roumanie. Le détail des événements de cette période révèle cependant que le

⁴⁹⁰ F. Saudino, B. Piero in Sigona (2008), pp 47-56

⁴⁹¹ Cf D. Pizzuti "I vespri napoletani di Ponticelli" in www.osservazione.org/pizzuti.htm : les émeutes de Ponticelli contre les Roms ont eu lieu sur un fond de récupération des terrains de campement à des fins d'urbanisation.

⁴⁹² cf C. Zagaria "L'esodo dei rom, duemila sono andati via" (la Repubblica, 15/10/2008, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2008/10/15/esodo-dei-rom-duemila-sono-andati.html>).

climat d'intolérance montait inexorablement durant les années précédentes, et même que des Roumains commençaient à fuir l'Italie avant que le décret-loi soit publié, tellement l'hostilité à leur égard était forte. Dans ce sens, le décret-loi 181/2007 n'a constitué qu'un accélérateur des mesures sécuritaires ; seulement pour la fin de décembre 2007, il a permis l'expulsion en Roumanie de plus de 500 personnes. À différents moments, les Mairies ont adopté des mesures restrictives à l'encontre des Roms hébergés dans les camps officiels, mesures qui ont en commun de vouloir mettre délibérément les populations à la faute et de pratiquer les punitions collectives (Sigona, Monasta, 2006, pp 28-30).

Cette vague sécuritaire visait les Roms mais aussi les *extra-comunitari* dans leur ensemble. Des « *pactes de sécurité* » ont été signés à profusion entre les Préfectures et les diverses collectivités locales. Les Mairies se sont lancées dans la course aux arrêtés municipaux plus répressifs les uns que les autres (et parfois assez cocasses). Dans cette imagination sécuritaire, les Roms n'ont pas été oubliés : interdiction de mendicité, de laver les pare-brise aux feux-rouges, etc. .

Les diverses manifestations d'intolérance croissante de la part des autorités locales, des médias et de la population italienne, et de surcroît avec le décret-loi, ont eu des conséquences sur la répartition territoriale des populations roms. Les expulsions et la destruction de nombreux camps non autorisés, auxquelles il faut ajouter le climat de peur, ont provoqué une redistribution centrifuge de ces populations hors des grandes villes, vers les communes des périphéries urbaines voire vers des communes rurales où elles seraient moins stigmatisées et plus invisibles. Même, des familles expulsées de la ville de Rome sont venues s'installer à Naples. Ce mouvement centrifuge a pu aussi être organisé par les autorités locales, comme à Rome où la Mairie et la Préfecture ont organisé l'installation de nouveaux camps à plusieurs kilomètres de la ville et sans réseau de communication en place.

Le décret-loi et la destruction de camps ont aussi causé plus de difficultés aux Roms sur le marché du travail. D'une part, ces expulsions ont entraîné un éloignement de leur lieu de travail, leur créant parfois des difficultés insurmontables. D'autre part, la fragilité de leur statut – absence de contrat de travail – les a placés en position de plus grande vulnérabilité vis-à-vis des employeurs, acteurs eux-mêmes de l'anti-tsiganisme ambiant, et vis-à-vis des forces de police qui se sont mises à effectuer des contrôles plus systématiques. Également pour les enfants roms, les conséquences ont été désastreuses : les expulsions, les destructions d'habitat et d'effets personnels, ainsi que les déplacements forcés, ont déstabilisé les familles et grevé les scolarisations.

Conclusion

Issus pour la plupart des flux migratoires des années 1990, les Roms en particulier ont été l'objet d'une campagne xénophobe d'une grande violence à partir de 2007, de la part du gouvernement Berlusconi-Fini-Bossi. Cette hostilité s'inscrit dans la réaction d'un pouvoir intolérant vis-à-vis des populations immigrées en général. La confusion entre Roms et Roumains indique bien que la cible visée est commune : la venue de populations économiquement défavorisées, à la recherche de meilleures conditions de vie. Le camp – avec sa forme spontanée : le bidonville – est devenu l'outil et le symbole par excellence de la relégation spatiale de ces populations. Si une distinction était auparavant possible entre des pouvoirs locaux plus attentifs envers les Tsiganes au Nord de l'Italie, et plus indifférents au Sud, 2007 a été partout un tournant répressif en particulier à l'égard des Roms roumains.

Chapitre 22 : Les Roms en Toscane et à Florence

Par le caractère polymorphe de son (ses) histoire(s), de sa (ses) population(s), économie(s), culture(s), provenance (s), rapport(s) à l'espace, etc., la "question tsigane" interroge la nature des Etats-nations européens, et au-delà les formations sociales capitalistes. Depuis la fin du XX^e siècle, la situation des Roms en Italie témoigne du décalage de ces populations dans une formation sociale hôte. Elle rend compte également de la réaction des institutions de cette dernière à l'égard de mouvements de populations qui ont lieu à une échelle supérieure mais aussi vis-à-vis de nationaux dont la présence a du mal à être reconnue comme légitime. L'hostilité à l'égard des Roms, exacerbée depuis l'arrivée de Roms de Roumanie, doit être située dans le cadre de politiques dirigées contre les immigrés, les *extra-comunitari*, les *clandestini*.

Les Roms et Sintis sont aussi présents en Toscane. À Florence, ce sont les guerres des Balkans des années 1990 qui ont amené des populations réfugiées ; conformément aux migrations internationales, l'afflux de Roms de Roumanie a eu lieu vers le milieu des années 2000. Comment les institutions locales ont-elles réagi ? Quel théâtre spatial la région et la ville représentent-elles pour ces nouvelles populations ?

I) La présence des Roms et Sintis en Toscane

On ne peut introduire la question rom à Florence et en Toscane sans se reporter à l'"Avis public sur les Tsiganes en date du 3 novembre 1547" [*Bando sopra i Zingani e le Zingane del dì 3 novembre 1547 ab incarnatione*] qu'a rappelé Antonio Tabucchi dans son ouvrage "Les Tsiganes et la Renaissance" (1999, pp 19-20, traduit en annexe 22.1). Historiquement, les Tsiganes n'ont été cependant que des populations de passage, des nomades, en Toscane et en particulier à Florence.

1) La diversité des groupes à la fin du XX^e siècle

Au XX^e siècle en Toscane, il faut distinguer les Tsiganes historiques que sont les Sintis, traditionnellement nomades et présents dans la moitié nord de la Péninsule, des Roms étrangers venus lors de la Troisième Migration. Hormis des passages sporadiques dans les années 1960 et 1970, c'est surtout à partir du milieu des années 1980 que ces Roms étrangers commencent à arriver en Toscane et à Florence de manière plus consistante.

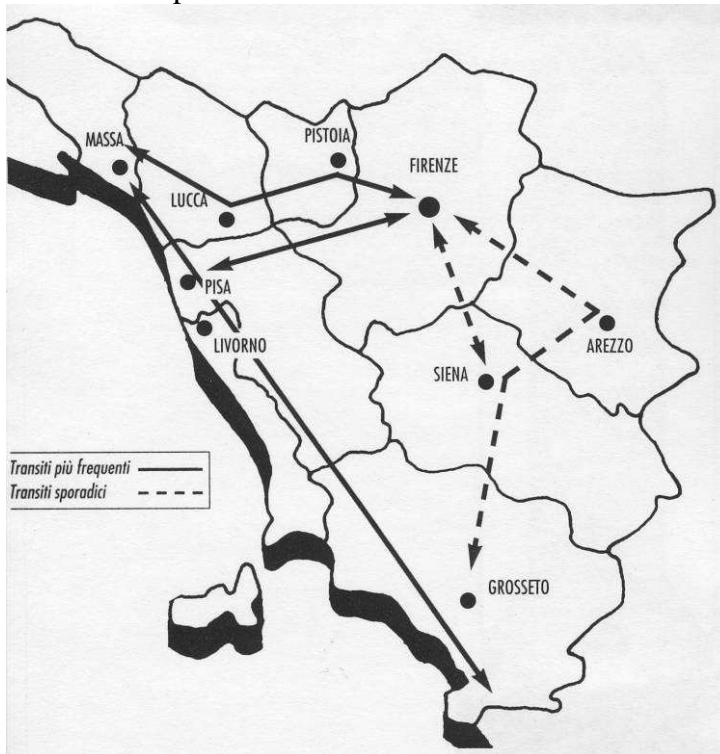
Si les guerres des Balkans et les épurations ethniques qui s'ensuivront à la fin des années 1990, vont accélérer les arrivées de Roms, l'immigration commence à devenir importante dès le début de cette décennie-là en raison d'une part des difficultés économiques de la région et des discriminations croissantes (*push*), et d'autre part de la consolidation des chaînes migratoires (*pull*). C'est à la fin des années 1990 et au début des années 2000 qu'a eu lieu le pic de présences de Roms des Balkans en Toscane.

La plus grande partie de ces Roms des Balkans avaient un mode de vie sédentaire [*stanzialità*] depuis plusieurs générations. Ce sont les difficultés économiques, et corollairement la recherche de meilleures conditions de vie, suivies des guerres puis des nettoyages ethniques, qui les ont fait s'exiler à l'étranger, notamment en Italie ; on peut même dater les prémisses de l'émigration en provenance de Macédoine et du Kosovo avec le tremblement de terre de 1963 qui a détruit de nombreuses villes du sud balkanique. Dans la Péninsule, ils ont pu se déplacer, ou bien être déplacés, entre diverses régions, et ce parfois durant une vingtaine d'années, avant de venir se stabiliser en Toscane. Au vu d'un tel parcours, il serait impropre de parler de nomadisme qui en appelle à un style de vie et à une culture. Ces Roms ne sont pas nomades : s'ils l'ont été il y a plusieurs générations, ils sont devenus, de gré ou de force, sédentaires, et n'ont renoué avec les déplacements familiaux que contraints et forcés par leur situation économique et politique. Ils sont appelés « *nomadi* » mais ils aspirent à la stabilisation spatiale comme économique et juridique.

Pour les années 1980, les estimations de Tsiganes en Toscane tablaient sur une fourchette de 1 500 à 1 800 personnes. Dans les années 1990, ce nombre atteignait les 3 000 personnes. Les Tsiganes se composaient à ce moment-là de Sintis italiens et de Sintis allemands (32 %), de Roms istriens-slovènes (8 %) et, plus nombreux, de Roms « *slavi* » qui représentaient 60 % de l'ensemble (Marcetti, Mori, Solimano, 1994, p 19). Les Sintis sont traditionnellement spécialisés dans les fêtes foraines et les spectacles ambulants, tels les cirques, cadre professionnel au sein duquel ils se déplacent entre villes et villages suivant des calendriers assez réguliers. Ils ont en effet adopté une mobilité saisonnière et divisé l'année en deux périodes : du printemps à l'automne en voyage, et l'hiver en stationnement permanent. L'été, leurs déplacements professionnels ont lieu le long de la côte tyrrhénienne, ou bien à l'intérieur des terres entre les deux côtes (tyrrhénienne et adriatique) (cf carte 22.1). La crise des fêtes foraines a touché en premier lieu ceux qui n'avaient que de petites structures, et qui de surcroît n'avaient pas les reins assez solides pour réserver régulièrement les places publiques. Beaucoup ont donc dû abandonner ce secteur d'activité pour se réfugier dans le petit commerce ambulant, sans pour autant renoncer à la mobilité saisonnière. La vie économique et sociale des Sintis rencontre dans leur ensemble de plus en plus de difficultés. « *Les situations en Toscane sont des plus disparates : quelques groupes ont eu la possibilité d'acheter un terrain, sur lequel ils ont ensuite installé les caravanes ou construit des baraquements ou de véritables maisons (Prato, Lucca), mais tous, l'été, reprennent la route de quelque manière que ce soit* » (Ibid., p 21). Les modalités d'acceptation de la stabilité saisonnière des Sintis par les communes sont aussi diverses : qui fait preuve de tolérance quand les places publiques ne sont pas utilisées, qui instaure un loyer afin de ne pas rendre le

stationnement trop permanent, à moins que les groupes trouvent un terrain privé (Ibid.). « *En général, tant par l'ancienneté de leur présence que par leurs activités économiques, les Sintis se trouvent dans de meilleures conditions économiques que les Roms slaves* » (Ibid.)

Carte 22.1 : Les déplacements des Sintis en Toscane



source : Marcetti, Mori, Solimano (1994), p 22

Les Roms istriens sont surtout présents dans le nord-est de l'Italie, mais on en trouve quelques groupes de manière localisée à Pistoia et à Borgo a Buggiano (près de Montecatini Terme) où ils sont spécialisés dans l'élevage et le commerce de chevaux. Les difficultés de déplacements les ont poussés à se sédentariser, le plus souvent en achetant des terrains privés pour stationner les caravanes voire pour y construire des maisons. « *Le groupe de Pistoia habite dans un camp, à l'extrême périphérie de la ville, depuis près de vingt-cinq ans [au début des années 1990]. Ce camp constitue un des exemples les plus clairs de comment les Roms réussissent à valoriser les terrains où ils s'installent si on leur laisse la possibilité de gérer leur propre espace. Ils ont planté des arbres, des haies, il y a des coins potager, et un grand espace clôturé pour les chevaux. Les caravanes et les baraquements sont installés à distances précises les unes des autres, dans le respect des relations familiales, comme c'est l'usage dans ce groupe* » (Ibid., p 23). Ces Roms ont cherché à adapter leur utilisation de l'espace en fonction de leur activité professionnelle qui a pu rester traditionnelle : dans le secteur des chevaux de course, certains de ces Roms sont employés à l'hippodrome de Montecatini.

La majorité des Tsiganes de Toscane sont des Roms slaves, les premiers étant arrivés dans les années 1960. Ils se divisent en plusieurs groupes selon leur provenance (Macédoine, Kosovo, Serbie, Bosnie) et leur religion, entre musulmans (*Xoraxané*) et chrétiens orthodoxes

(*Dasikané*). Les *Siftari* – exonyme aux sous-entendus méprisants - sont des musulmans du Kosovo et plus largement du sud de l'ex-Yougoslavie ; ils représentent le tiers des tziganes de Toscane. Ils sont « *présents en Toscane seulement à Florence (si l'on fait exception d'un petit groupe qui campe sous un pont à la limite entre les communes de Livourne et de Pise), proviennent de situations sédentaires, surtout des périphéries des grandes villes, comme Skopje, Pristina ou Mitrovica. Dans ces villes ils habitaient dans des maisons et avaient divers métiers. Certains travaillaient sur les marchés, d'autres étaient peintres en bâtiment, maçon ou autre chose. Ils ont commencé à émigrer vers l'Italie dans les années 1960, non par "nomadisme", mais pour rechercher de meilleures conditions de vie* » (Ibid., p 23). Les *Cergari* sont des musulmans provenant des régions nord de l'ex-Yougoslavie et représentent 20 % des Tsiganes ; ils « *sont présents en Toscane en divers endroits : à Carrare, à Cascina, à Pistoia, à Pise, à Prato et il y a aussi un petit noyau à Florence. Il s'agit de familles, plus ou moins apparentées entre elles, qui sont en Italie depuis longtemps. Les autres Roms les appellent « ceux des tentes », ils les considèrent donc comme « nomades », en déplacement continuel, et pour cela les jugent comme inférieurs* » (Ibid., p 24). La pratique du nomadisme a ainsi constitué pour les *Cergari* une résurgence adaptée à la conjoncture rencontrée en Italie, et leur fixation autour des grandes villes semble avoir été un signe de difficulté économique et d'appauvrissement ; plus pauvre que les autres, ce groupe peut recourir à la mendicité. Les Roms *kanjiarja* sont de religion chrétienne orthodoxe et représentent, au milieu des années 1990, 3 % de l'ensemble des Tsiganes de Toscane. Ils viennent de la zone de Belgrade et ne sont présents en Toscane qu'à Sesto Fiorentino. Rien ne les distingue des autres Roms si ce n'est qu'ils sont plus sédentaires. Les Roms *Rudari* ou *Romuni* sont également peu nombreux (2 %) ; ils viennent de Serbie mais sont originaires de Roumanie, avant de se trouver exclusivement à Florence. La majeure partie de ces Roms habitent dans des camps depuis de nombreuses années, et souhaitent s'installer dans une maison : « *ceux qui vaquent encore d'une ville à l'autre le font parce qu'ils n'ont pas réussi à s'assurer une place dans un camp* » (Ibid., p 24).

Les populations tziganes présentent ainsi des caractéristiques assez variées selon leur provenance, leur période d'arrivée, leur raison de déplacement et de présence sur le sol italien, sans parler de leur culture et de leur condition sociale. Il ne faut pas oublier aussi que toute une génération de Roms des Balkans, dont les parents sont arrivés dans les années 1960 et 1970, sont toujours considérés comme étrangers bien qu'ils soient nés en Italie :

« [...] les Roms de Florence pourraient être considérés comme des Florentins à part entière, vues également les migrations des Italiens. Ceux qui sont arrivés il y a 25 ans ont eu des enfants qui ont eu eux-mêmes des enfants [...]. 60 % ont le permis de séjour périmé, du grand-père au petit-fils sans papier, mais ils sont là, ils ont vécu là, ils sont même nés là. Ils se trouvent dans une situation absurde. Les jeunes parlent italien. Leur terre est ici, désormais » (A.Z., 1999).

Dans les années 1990, l'augmentation numérique de Roms (environ un millier) en provenance de Yougoslavie, a transformé le visage de la présence tzigane en Toscane. Il s'agit

cependant d'une « *augmentation numérique modeste, qui maintient la Toscane à un "taux modeste" de présences roms* » (Ibid., p 26).

Notre séjour en 1999 était contemporain de la fuite des Roms du Kosovo. À la fuite en raison de la guerre, ont succédé de fait, sur le sol italien, des déplacements sous la logique des chaînes migratoires familiales :

« Les familles qui sont ici viennent de Peć, Priština, Mitrovica, Vučitr. Ce sont donc des familles foutues dehors, avec les maisons brûlées, beaucoup de parents tués par l'UCK. Tous se sont donc échappés pour arriver ici. Par exemple, dans la nuit de samedi, une quarantaine sont arrivés. Ils arrivent par paquets de 30 à 40. Ils débarquent de vedettes [scafi], sur des bateaux, comme ce qu'on voit à la télévision. Et ils passent par les centres de Brindisi ou de Bari [dans les Pouilles] pour quelques jours, et ils obtiennent ensuite un permis de séjour pour protection temporaire jusqu'à décembre [donc de 6 mois], et avec ce permis de séjour ils peuvent se déplacer dans tout le pays. Et donc ils vont tout de suite là où se trouvent des parents. C'est pourquoi ils sont arrivés tous ici, et d'autres arrivent encore » (L.G., 1999).

Ces nouvelles populations se caractérisent par leur caractère plus sédentaire. Avec ces arrivées, la distribution spatiale diffuse sur le territoire régional a laissé place à une concentration en regroupements de plus grandes dimensions autour des villes et des endroits où des aires d'accueil existaient. Si à la fin des années 1980 les provinces de Florence et de Pise (avec secondairement celle de Massa) accueillait plus de Tsiganes que les autres, en 1993 la présence de Roms et Sintis est fortement concentrée sur la province de Florence et plus précisément sur sa commune (l'absence de présences dans les provinces de Sienne et d'Arezzo s'explique par des éloignements effectués « *avec zèle* ») (Ibid., pp 25-26).

2) La situation professionnelle et scolaire des Roms et Sintis

Chez les Tsiganes de Toscane, la disparition des métiers et activités traditionnelles a été importante. L'adaptation la plus réussie a été dans la récupération des métaux, du papier, des chiffons, sans parler de quelques groupes dans l'élevage des chevaux. La solution du travail salarié a aussi été un recours indispensable, et le plus souvent pour les jeunes ; elle a été promue grâce à l'intermédiation des associations de bénévoles des camps qui ont pu établir des rapports de confiance entre employés tsiganes et employeurs non-tsiganes. Les activités traditionnelles ont aussi pu être compensées ou remplacées par la mendicité, quand le recours à des solutions illicites, surtout le vol, n'a pas été envisagé par les personnes les plus en difficulté.

La question des métiers traditionnels pour les Roms venus des Balkans ne se pose pas sous le même angle. Là-bas, l'insertion économique et professionnelle était importante sinon totale. Ils avaient accès aux situations professionnelles les plus diverses. Pour eux, les activités qu'on a pu qualifier de "traditionnelles" pour les Tsiganes avaient déjà été

abandonnées. Si elles ont tout de même survécu, c'est qu'elles étaient partie intégrante de l'économie environnante, elles n'avaient rien de spécifiquement rom : beaucoup, principalement manuelles, n'en étaient pas moins représentatives du bas de l'échelle sociale et économique. La situation professionnelle des Roms dans les Balkans était caractéristique d'une formation sociale capitalistiquement moins développée que la formation sociale italienne. Le début de la migration des Roms avait des motivations économiques :

« Ils sont venus à partir du moment où a commencé la crise économique en Macédoine, au Monténégro, au Kosovo, quand a commencé la crise économique avec la fin de la Yougoslavie de Tito. Parce que les Roms sont très souvent les premiers à être licenciés, à perdre leur travail. Là-bas c'est une population reconnue, avec une langue reconnue. En Macédoine ils avaient une télévision qui parlait seulement romanè. Ils étaient reconnus par les services administratifs, dans les diverses institutions, il y avait toujours le représentant, le Conseiller rom. Mais quand a commencé la crise économique ils ont été les premiers à être... Et alors a commencé l'émigration vers l'Italie, qui a beaucoup augmenté avec la guerre. Alors on a parlé de la partie bosniaque des Roms : les Roms bosniaques, les Roms macédoniens, les Roms monténégrins, les Roms kosovars. Mais c'est toujours le peuple rom, capito. Et j'insiste : pas des nomades, parce qu'ils n'étaient pas nomades en Yougoslavie, ils avaient les maisons, ils avaient les écoles. Ce sont des Roms, ils parlent romanè, mais ils parlent aussi la langue serbo-croate le plus souvent, ou albanaise s'ils sont du Kosovo » (L.G., 1999).

L'arrivée en Italie a constitué une fracture avec le mode de vie et l'économie précédents : pour ceux qui n'en avaient pas les ressources et réseaux, il a fallu réinventer autre chose, le plus souvent une économie de la débrouille, une "sous-économie", avant, si possible, d'insérer le marché du travail caractéristique des populations immigrées extra-communautaires. Mais comme pour ces dernières, la question des papiers et de l'accès à l'emploi représentent un cercle vicieux :

« Mais ils trouvent difficilement du travail, et ils n'arrivent pas à se mettre en règle avec les autorités [questura] car pour avoir des papiers en règle il faut démontrer avoir travaillé dans l'année ; et eux travaillent au noir, quand ils travaillent. Ils vivent en mendiant » (A.Z., 1999).

Les camps ont permis la scolarisation des enfants tsiganes, en particulier des enfants roms étrangers. La situation de scolarisation de ces enfants correspond aux conditions de vie de leur groupe ou famille (cf supra). Elle dépend aussi du climat environnant : en situation d'hostilité de la part des autorités et des populations environnantes, les familles envoient moins les enfants à l'école. Et les expulsions ont pu rompre des années scolaires : « A Florence, par exemple, l'année scolaire 1992/1993 a vu une importante diminution de la fréquentation scolaire des enfants du camp Poderaccio, par rapport à l'année scolaire précédente qui avait enregistré des résultats vraiment positifs. Une telle diminution doit être attribuée au climat d'insécurité dans lequel ont vécu les familles, lesquelles ont craint durant plusieurs mois de devoir laisser le terrain sur lequel elles se trouvaient et de devoir être

transférées dans un autre camp avec un grand nombre d'autres Roms. Beaucoup ne savent pas encore s'ils pourront rester à Florence. Cela démontre comment le rapport avec l'école fait partie de la part des Roms d'une tentative d'instaurer un ensemble de relations avec le monde des gadgés, basé sur la confiance et sur l'espoir d'une vie plus sûre et plus tranquille. A peine ce rapport est-il mis en crise que le rapport avec l'école se brise » (Marcetti, Mori, Solimano, 1994, p 34).

Pour Meister (1996) qui a fait une enquête sur l'accueil des enfants tsiganes et immigrés dans les écoles de Florence, « *les enfants de nomades sont la principale préoccupation des écoles florentines* » (p 34). Travailleurs sociaux, médiateurs culturels, associations, enseignants et administration communale oeuvrent de concert afin d'endiguer les difficultés scolaires des enfants : programmes individualisés, recherche de méthodes participatives. Les enfants sont pris en charge à l'entrée des camps par des bus scolaires particuliers [*scuolabus*] qui les amènent à leur école. Le Rectorat [*provveditorato*] a fait le choix de les disperser dans différentes écoles de la ville pour éviter leur concentration dans les établissements à proximité des camps. Dans les années 1990, les familles avaient intérêt à mettre leurs enfants à l'école car sinon elles pouvaient perdre leur place dans le camp (cf. art. 16 de la loi 17/88). Outre l'aspect "instrumental", les familles ont aussi conscience que l'école permet aux enfants de bénéficier d'une alimentation saine (ne serait-ce qu'un repas chaud) et de sortir un peu des conditions difficiles du camp.

« Les enfants vont tous à l'école. Le plus tôt possible. De l'école primaire [elementare] à la 4^e [terza media]. Les enfants y tiennent plus que tout, et il y en a d'assez bons. Ils y vont en bus spécial. Et l'école professionnelle peut leur fournir un débouché pour plus tard. Le problème est que l'examen à la fin de la terza media n'est pas reconnu sans papiers d'identité, car c'est un examen d'Etat et ensuite l'école obligatoire est terminée ; il n'y a pas de problème pour la quinta dell'obbligo [CM2]. C'est un cercle vicieux » (A.Z., 1999).

Avec le temps, la stabilisation des familles, leur insertion dans les logements sociaux, la permanence des efforts des institutions locales, la situation de la scolarisation des enfants roms semble s'améliorer : il y en a de plus en plus qui arrivent au niveau du lycée.

II) Les camps à Florence

« A leur [les Roms] arrivée ici, ces camps d'urgence ont été montés. En effet, ils nous font toujours remarquer, nos amis Roms, que les camps existent seulement en Italie. Dans les autres pays d'Europe, où sont allés aussi des Roms de l'ancienne Yougoslavie, les camps n'existent pas. Ils ont trouvé des maisons, des centres d'accueil, et ils se sont substantiellement organisés par maison, par quartier. Le camp, avec sa situation négligée [fatiscente], avec sa dégradation, etc, est une

particularité italienne, en somme. A Rome il y a des camps... avec combien... 2000 - 3000... des nombres affolants... » (L.G., 1999).

1) Situation générale

C'est avec l'afflux plus important de Roms dans les années 1990 que les premiers camps pour nomades sont ouverts à Florence. Ces Roms proviennent d'ex-Yougoslavie, surtout du Kosovo – *Xoraxané Siftari* - et de Macédoine – *Xoraxané Gambasa* (éleveurs de chevaux) – auxquels s'ajoutent des *Cergari* de Bosnie et des *Rudari* de Serbie-Roumanie. À l'échelle de la Toscane, ces groupes du Kosovo, de Macédoine et de Serbie-Roumanie sont surtout concentrés à Florence (cf supra).

Février 2005 – visite avec P. Cecchi :

P.C. avoue avoir des difficultés à pouvoir définir ce qu'est un Rom. Il n'y a pas de véritable communauté, il n'y a pas de relations entre ceux qui sont de pays différents et même de villages différents. Il faut aussi tenir compte des mariages mixtes qui sont courants en ex-Yougoslavie, et certains ont des origines familiales qui ne sont pas forcément roms : « *dans les Balkans, on peut devenir Rom* ».

Le premier de ces camps, l'Olmatello, a été ouvert à l'automne 1987, suivi du Poderaccio en 1988. Les camps spontanés [*abusivi*] sont apparus tout de suite après : le campo Masini, à proximité du Poderaccio, puis en 2000 l'Olmatellino (tout contre l'Olmatello) vers lequel ont été envoyées des familles qui s'étaient installées le long des berges de l'Arno (ex-Draghe). Si ces camps concernent les Roms venus des Balkans, de petits camps de Sintis forains [*giostrai*] sont dispersés vers la plaine de Florence : il y en a un à proximité de l'Olmatello mais de l'autre côté de la voie ferrée, donc toujours dans le même secteur périphérique mais sans lien pratique (à part traverser la voie ferrée, ce que font les enfants au péril de leur vie). On peut dire cependant qu'à Florence il n'y a jamais eu trop de camps spontanés si l'on fait la comparaison avec Rome par exemple.

Tous ces camps se situent dans le même secteur à la périphérie ouest de la ville. Les camps officiels – l'Olmatello et le Poderaccio – sont des terrains cimentés, avec des bâtiments collectifs en dur. Ils sont aussi reliés à l'eau et à l'électricité de la commune. Leur entrée est gardée par du personnel des associations ou des Roms du camp qui ont été embauchés, avec guérite et barrière, et ils sont entourés d'une clôture infranchissable. L'habitat se compose d'un mélange de *mobile home* et de caravanes auxquels sont adjoints des baraquements.

Les conditions sanitaires sont difficiles : l'espace public dépend de l'entretien et des conditions météorologiques, tandis que l'espace privé est à la charge des familles et dépend donc de leur soin. Les entrées des camps officiels sont le plus souvent encombrées de débris et de poubelles qui attendent d'être évacués par les services communaux qui ne passent visiblement pas assez souvent (avec une odeur pestilentielle quand il fait chaud) (cf annexe 22.2).

D'après un entretien que nous avons eu avec Zoran Lapov en 2005, les Roms présents dans les camps sont « *les plus prolétariés* », car ceux qui sont plus organisés, qui ont des ressources et des réseaux, ont trouvé ailleurs de meilleures solutions : beaucoup d'entre eux sont partis en Allemagne.

Février 2005 – visite avec P. Cecchi

Les personnes rencontrées sont dans une détresse morale évidente. D'abord en raison des conditions de vie dans lesquelles elles se trouvent. Et aussi en ce qui concerne leur vie antérieure : ils ont tout perdu au Kosovo, en Bosnie, en Serbie. Ils montrent leur belle maison en photo ; elle a été brûlée. Ils ont la nostalgie du pays, de la vie perdue, de la maison perdue, du quartier perdu où ils disent que même s'il y avait une ségrégation socio-résidentielle pour les Roms ils se sentaient reconnus et estimés.

Les chiffres avancés concernant le nombre d'habitants de ces camps sont des approximations avancées par des auteurs, des travailleurs sociaux, des bénévoles. Ils sont de toute façon approximatifs en raison du nombre d'installations non déclarées, de la difficulté de contrôler les présences et les rotations incessantes d'habitants, et de tenir compte des naissances.

Les camps officiels sont équipés des services et équipements fondamentaux (eau, électricité, WC). Divers services sont ainsi mis en place pour les populations : scolarisation, médiation culturelle, aide juridique, formation professionnelle ; il y a parfois aussi des consultations pédiatriques et gynécologiques pour l'éducation à la santé. Pour ces missions, interviennent des associations de bénévoles et des coopératives sociales. On soulignera en particulier la mobilisation de l'A.R.C.I. et de la Fondazione Michelucci pour proposer et mettre en œuvre des solutions alternatives aux camps nomades (Marcetti, Mori, Solimano, 1994 ; Marcetti, Solimano, 1998, pp 102-140 ; Fondazione Michelucci, 2007a, 2007b). Par contre, les camps non déclarés [*abusivi*] comme le Campo Masini ne disposent pas de tous ces dispositifs – le minimum étant quelques WC chimiques – ce qui explique en grande partie leur situation catastrophique.

Le témoignage de L. Grazzini, de l'ARCI, en 1999, rapporte le caractère urgent de l'accueil, mais aussi le manque de prévision de la part des autorités :

« Alors nous, en tant que Quartier et comme association, nous étions déjà conscients d'une telle situation déjà durant la guerre. Nous avons demandé une rencontre avec le Préfet pour dire que déjà durant la guerre tous les Roms s'enfuyaient. Il y avait une protection pour les Albanais, pour les Kosovars, mais les Roms étaient exclus des procédures. Nous avons donc déjà interpellé durant la guerre que les Roms commençaient à fuir. Une fois la guerre terminée, et avec le retour des Albanais au Kosovo, pour les Roms commençait une sorte de nettoyage ethnique, capito. Donc, beaucoup ont fui, sachant que 10000 d'entre eux venus du Monténégro ont fui vers l'Italie, parce que tous leurs parents sont ici.

Face à cet oubli de la part de la Préfecture, nous avons réussi à trouver entre Florence, Arezzo, Livourne, des lieux d'accueil exceptionnels [straordinari], ainsi

l'autre jour nous avons fait déménager 48 personnes au centre d'accueil de via Bolognese, à Pratolino. Après-demain, nous commençons à transporter des personnes au centre d'accueil de Livourne. Quand ils viennent ici, naturellement, que font-ils ? Dans les capanne, les baracche, dans lesquels ils s'installent ils n'ont pas de bonnes conditions de vie, capito. Nous nous sommes retrouvés avec le Campo Masini, qui est un camp abusivo [illégal] - il faut le dire - où les maisons sont construites avec des morceaux de planches, de carton, avec 80 personnes - et ça c'était déjà illégal [abusivo] - , nous nous sommes donc retrouvés avec 300 personnes. Dans la même zone. C'est vraiment une situation hallucinante » (L.G., 1999).

Le travail des associations a consisté à poser les bases du dialogue entre les différentes parties, de la Préfecture aux familles :

« Les associations ont présenté au Préfet - qui ne semblait pas connaître, ou faisait mine de ne pas connaître - ces situations en Toscane, alors que lui était partisan des expulsions vers les grands centres d'accueil du Sud. Ce sont des centres qui comptent 400 personnes. Nous lui avons donc dit qu'ici en Toscane, à Livourne, Arezzo, etc, il y a des centres d'accueil plus petits et plus humains. Et qu'il était plus facile de convaincre des personnes à déménager au moins dans les environs de Florence...

[...] Ce sont des structures qui à d'autres moments ont été ouvertes dans l'urgence pour les Albanais ou pour les Kurdes, et qui ont été ouvertes de nouveau [pour les Roms].

Le Préfet voulait tout déménager dans le Sud, et ça c'est une chose que les Roms ne voulaient absolument pas accepter. Ils étaient terrorisés, ces Roms. Quand on le leur a appris, ils ont menacé de s'échapper dans la clandestinité. En revanche, à Florence et dans la province, on les a rassurés.

[...] Mon impression personnelle est qu'il s'agissait d'un préfet habitué à d'autres situations italiennes où c'est la Préfecture qui décide, les autocars arrivent, on fait les paquets, et on déplace les gens. Sans se rendre compte qu'heureusement à Florence, et aussi en Toscane, nous sommes au contraire habitués à décider des choses ensemble. Quand la semaine dernière dans une réunion se sont retrouvés les représentants des conseils de quartier, les représentants de toutes les associations - il y avait l'Arci, la Caritas, Legambiente, Senza Confini, de nombreuses associations - ils disaient que nous travaillions à convaincre les personnes, mais nous collaborons si nous faisons des opérations... nous ne voulons pas de déportation, nous voulons convaincre les gens. Alors il [le Préfet] a pris acte de cela, qu'il y avait d'autres méthodes, et que même des expulsions par listes devaient consister à les en convaincre. Parce que la première chose qu'ils disaient était : « Nous ne voulons pas aller dans les centres d'accueil, parce que dans les centres d'accueil nous ne pouvons pas entrer et sortir, nous y sommes enfermés ». Parce qu'ils ont à l'esprit les centres qui les accueillent suite aux débarquements, dans les Pouilles, ces grands centres

d'accueil où ils sont littéralement enfermés, mais c'est parce qu'ils doivent être enregistrés et beaucoup d'autres choses... Et puis ce sont des centres vraiment énormes, avec des dortoirs pour les hommes, pour les femmes. Ils pensent donc à cela. Ainsi l'autre soir, ces derniers jours, quand nous sommes allés vers ces personnes, les demandes étaient justement sur ces sujets : « Mais moi je peux rester avec ma femme et mes enfants ? Mais sommes-nous enfermés ? Est-ce qu'on peut téléphoner de l'intérieur ? ». Ils avaient vraiment à l'esprit des centres de détention.

Il s'agissait donc de les convaincre qu'une pièce est pour une famille, et même si c'est une pièce collective elle est pour ta famille : « Tu y es toi avec tes enfants, avec ta femme... » » (L.G., 1999).

Les camps officiels sont sous la responsabilité des *Quartieri*, à qui la Mairie a délégué un certain nombre de ses responsabilités dont celle des camps roms. Le Président du Quartier préside également le comité de gestion du camp rom officiel qui se trouve sur son territoire ; ce comité comprend un représentant de l'administration communale, des membres des associations de bénévoles, quelques chefs de familles roms. Ce comité de gestion doit s'occuper des aspects quotidiens de la vie des camps, comme l'usage des structures, des équipements, les présences :

« Dans la structure de la famille rom, quand un fils se marie, des parents arrivent d'Allemagne, de France, de Sicile, et ils restent un mois, car il y a les préparatifs de la fête, laquelle dure dix jours... Ainsi le problème des invités est un problème qui parfois s'est révélé ses dernières années très difficile [pesante] parce que des invités arrivaient et pouvaient rester cinq ou six mois, et tout devenait... [rires]. Donc le règlement - car il y a un règlement qui guide la vie du camp, règlement approuvé par le Conseil Municipal même - dit que les invités peuvent rester 20 jours au maximum, une chose de ce genre, après quoi il peut y avoir une prolongation, mais ce doit être le comité de gestion qui décide. En fait un invité peut signifier 7 ou 8 personnes [rires], donc une famille peut venir d'Allemagne faire une visite, je l'héberge dans ma caravane parce que ce sont mes parents, mais ils ne peuvent rester que 15 jours, le comité de gestion est alors chargé de contrôler qu'au bout de 15 jours les invités s'en vont.

Un autre rôle du comité de gestion est de résoudre les contentieux, quand il y a des voitures à l'intérieur du camp alors qu'elles ne devraient pas y être, l'usage des sanitaires communs, l'usage des douches, des éviers, etc. Comme aussi le nettoyage à l'intérieur et autour du camp, le paiement des dommages quand quelqu'un abîme une structure du camp.

Des choses assez difficiles à faire. Mais on peut dire que les Roms du comité de gestion s'impliquent dans tout cela. Et puis ce n'est pas simple de les faire respecter quelques règles, certaines oui, d'autres non » (L.G., 1999).

Les camps, *a fortiori* quand il s'agit d'y accueillir des Roms, n'ont pas été bien acceptés par les Florentins, comme c'est aussi le cas à Prato, Empoli ou Pise (Marcetti, Solimano, 1998, pp 102-140). L'emplacement de l'Olmattello résulte de la protestation des habitants d'un quartier où les Roms s'étaient installés. Visiblement, l'isolement, ou plutôt la concentration isolée des Roms par rapport à l'espace habité, représentent un *pis-aller* : on ne veut pas d'eux comme voisins dans les espaces résidentiels, du genre *Not in my Backyard* (NIMBY). C'est pour cette raison notamment que, quelques années plus tard, la proposition d'un "village" rom au Guarlone a pu se concrétiser entre avril 1995 et septembre 1998 (Marcetti, Solimano, 1998, pp 102-140). Les habitants se sont mobilisés contre ces voisins potentiellement dangereux, et ont été jusqu'à former une « *solidarité négative* » à leur rencontre (Marcetti, Solimano, 1998). Parfois même, des actes de vandalisme du chantier ont été commis, sous les encouragements des partis politiques xénophobes et même de la presse locale (Tabucchi, 1999, pp 54-55 et 60-64). Marcetti et Solimano (1998, pp 131-134) soulignent l'importance de la médiation et de l'accompagnement des projets, non seulement envers les populations Roms et Sintis auxquelles ils sont destinés, mais aussi envers les populations locales qui sont réticentes – par ignorance et méconnaissance - à l'accueil de nouveaux venus.

L'émergence des camps relève d'une non-politique pour laquelle toute une série de facteurs ont contribué à la mise en place. L'afflux de migrants, contrecarré par les dispositifs diffus de "chasse" des indésirables (expulsions, interdictions de stationnements, faible nombre d'aires équipées, etc.) dans de nombreuses communes, a contribué à la présence logique et forcée des Roms à Florence. Attitude de défense et de protection de la ville, la dispersion de ces populations sur le territoire de la commune devait être circonscrite : elles n'avaient d'autre solution que d'aller s'installer dans les camps, quand la police municipale ne les y amenait pas elle-même. Il s'agit d'une situation de l'urgence et du provisoire qui a duré, et qui a contribué pour les familles roms à une concentration et à une cohabitation forcées. Avec à la rigueur un geste de "minimum politique", comme lors d'une aide hygiénico-sanitaire (p.ex. les WC chimiques au Campo Masini), symbole d'une « *tolérance sociale minimale* » à l'égard de ces nouveaux venus. Les rapports avec la Mairie et la Préfecture peuvent être tumultueux : à de nombreuses reprises, des expulsions et des destructions d'habitat et de biens ont affecté les familles, sur les terrains illégalement occupés jouxtant les camps officiels mais aussi parfois dans ces derniers. La situation dégradée de ces camps, leur surpeuplement (l'espace limité est confronté aux chaînes migratoires familiales), ne permettent pas à leurs résidents de vivre dans des conditions dignes et ne présentent pas d'éléments susceptibles de les faire sortir du cercle vicieux de la relégation et de la déchéance. D'ailleurs, l'accès effectif au logement social est de fait réduit, malgré l'ouverture aux Roms des listes de demande [*graduatorie*]. Le marché du logement privé les exclut, pour des raisons économiques et d'hostilité. La situation des Roms pose la question de l'accès à un habitat décent ; le constat est que les solutions proposées sont insuffisantes et/ou ne conviennent pas.

2) L'Olmatello

L'Olmatello, avec le Poderaccio, est un des deux camps officiels de Florence. Il se situe dans le Quartier 5, rive droite de la périphérie occidentale de la ville, entre la voie ferrée et une voie rapide (*viale XI Agosto*), à proximité également de l'aéroport A. Vespucci.

Février 2005 – visite avec P. Cecchi :

L'entrée du camp est gardée, la gestion est organisée par une coopérative catholique, la Madonna del Grappa.

Dans ce camp, les caravanes ont été rallongées d'abattis de formes diverses. Les caravanes sont de tailles diverses, et reflètent l'aisance (relative) des familles. Les auvents et les abattis servent surtout à entreposer du bric-à-brac, des objets de récupération (p. ex. cette rangée de machines à laver).

L'espace public est de terre battue, il est jonché de déchets et de vêtements. Il y a des enfants partout dehors, malgré le froid, qui jouent et gambadent.

À l'entrée du camp, les grosses cylindrées sont en total décalage avec la pauvreté des familles.

Nous rendons visite à une famille de Roms bosniaques qui habite une caravane. Trois générations dorment dans le même lit. La grand-mère a des problèmes de santé et ils ont du mal à obtenir des médicaments. Il y a eu trois suicides dans cette famille.

Les Roms de l'Olmatello proviennent surtout du Kosovo, et secondairement de Macédoine et de Serbie méridionale. Ces Roms kosovars sont des *Xoraxané Roma*, des Roms musulmans ; les quelques familles serbes sont chrétiennes orthodoxes. Ils ont une tradition sédentaire : ils vivaient dans des quartiers urbains dont leur présence était majoritaire mais non séparée des autres populations, et où ils effectuaient les professions les plus variées.

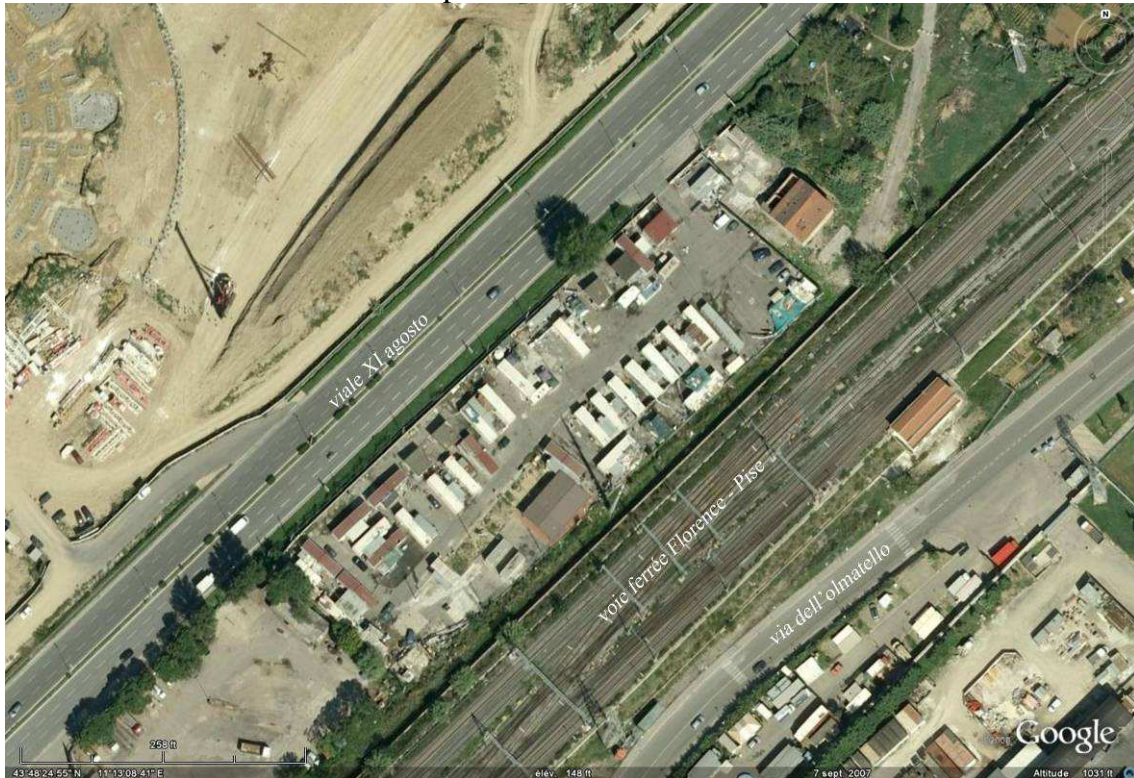
Leur nombre a varié selon l'importance des flux migratoires, les déplacements au sein de la Péninsule et avec les autres pays d'Europe occidentale (surtout avec l'Allemagne), les installations ailleurs qu'à l'Olmatello, et avec les politiques d'installation de la part de la Région. À la fin des années 1990, au plus fort des flux migratoires, l'Olmatello compte aux alentours de 320 personnes. A. Tabucchi (1999, p 21) parle de « *304 personnes [logeant] dans 26 mobile home [case mobili] et 46 caravanes. Les soi-disant mobile home sont des containers avec un espace d'habitat très exigu, construites en plastique et en métal avec une petite pièce d'entrée et une chambre à coucher* ». En 2002, le nombre d'habitants tombera à 220 - 250 personnes, ce qui fait quelques dizaines de familles (Lapov, 2005, p 52). Notre visite en 2005 nous permet de témoigner d'ajouts spontanés autour des containers, à l'initiative des habitants – appentis, perrons, auvents – pour des raisons pratiques (s'agrandir, entreposer du matériel) et aussi pour tenter d'occuper et de s'appropriier l'espace et de faire perdre l'aspect "camp". Visiblement, les familles qui ont recours à ce procédé sont celles qui bénéficient d'une plus forte cohésion et de ressources plus importantes que les autres qui s'entassaient dans des caravanes misérables.

Photo 22.1 : Situation du camp officiel de l'Olmatello



source : Google Earth – cliché 7 sept. 2007 – copie juin 2009

Photo 22.2: Vol au-dessus du camp officiel de l'Olmatello



source : Google Earth – cliché 7 sept. 2007 – copie juin 2009

Beaucoup des Roms kosovars de l'Olmattello sont arrivés entre les années 1970 et 1990 et ont connu en Italie un « *nomadisme forcé* » en raison des difficultés d'installation que leur posaient les communes italiennes. Ces Roms encore présents dans ce camp au début des années 2000 ont auparavant effectué une dizaine d'années de voyage dans la Péninsule, ballottés d'un camp à l'autre (il semble que la situation des camps nomades empire plus on va vers le Sud).

L'Olmattello a été installé à l'automne 1987. Les Roms s'étaient établis d'eux-mêmes sur d'autres terrains de nord-ouest de la ville, mais, suite aux protestations des habitants de la zone, ils ont été déplacés à l'emplacement actuel sur ordre de la Mairie de Florence. Cela devait être une solution provisoire pour les Roms présents dès le début, mais un provisoire qui a duré en raison du manque de perspective politique à l'égard de ces populations, et de la conjoncture internationale qui a accru les arrivées. Les témoignages des premières familles installées témoignent de leur satisfaction d'avoir trouvé un endroit stable et équipé, où des services étaient à disposition, où l'espace était suffisant pour une coexistence tranquille entre les familles (Lapov, 2005). Pour la Mairie, un tel camp était envisagé comme un camp temporaire pour le voyage, un *campo-sosta*, conformément au stéréotype du nomadisme, alors que le vœu des Roms était de se stabiliser quelque part. La conséquence a été que la fixation des Roms a entraîné progressivement un surpeuplement du camp, accru lors des périodes d'augmentation des flux de l'étranger, mais aussi en raison du manque de telles infrastructures d'accueil ailleurs en Toscane. La concentration spatiale de ces populations en graves difficultés économiques a entraîné une spirale de la dégradation de l'habitat, de la vie sociale (ennui, alcoolisme), des relations avec l'extérieur (petite délinquance). Les témoignages recueillis par Lapov (2005) entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, montrent des personnes qui regrettent une vie stable et sécurisée, insérée et en interaction avec la société environnante, mais elles sont par la suite tombées dans l'engrenage de la précarité et de l'insécurité sociales dont elles n'arrivent pas à se sortir isolément.

Les Roms de l'Olmattello ont trouvé deux sources principales de revenus économiques : la "manche" des femmes et des enfants en ville, et le lavage des pare-brise aux feux rouges [*semafori*] effectué par les hommes. L'aumône a lieu aussi aux feux rouges, mais aussi devant les églises, les hôpitaux, les supermarchés, aux carrefours piétons, en tout cas dans les lieux où la rencontre fortuite avec le plus de non-Tsiganes est possible. Les témoignages rapportés par Lapov (2005, pp 65-66) vont à l'encontre du cliché de la spécialisation culturelle des Roms pour l'aumône : c'est une solution économique d'urgence, qui n'est pratiquée que durant les premières années d'installation, le temps de trouver une autre solution, et dont les Roms sont loin d'être fiers. L'aumône représente une manifestation publique de la dégradation de leur position sociale, surtout au regard de leur vie antérieure. Dans ce sens, le lavage de pare-brise est plus valorisant ; il demande aussi une plus grande organisation collective : il faut le faire à plusieurs, et pouvoir gérer les conflits possibles avec d'autres groupes immigrés (nord-africains) qui se sont "attribués" des carrefours.

Photo 22.3 : Le camp officiel de l'Olmattello, derrière les palissades, *viale XI agosto* (été 1999)



Photo 22.4 : Le camp officiel de l'Olmattello vu de l'entrée (été 1999)



Après un laps de temps d'indigence et de recherche, certains Roms arrivent à trouver un emploi, le plus souvent comme manœuvres dans le bâtiment voire dans le nettoyage pour les hommes, dans le nettoyage également, dans les hôtels ou à domicile, pour les femmes. À l'Olmattello comme au Poderaccio, la mise en place d'un bus scolaire entre les camps et les écoles de Florence, représente une activité professionnelle pour quelques personnes. Il s'agit cependant d'activités précaires, instables, voire physiquement dures, qui concernent les Roms mais aussi la majorité des immigrés extra-communautaires.

Les enfants de l'Olmattello bénéficient aussi de la mise en place de moyens et d'organisation de la part de la Mairie, pour mener à bien une scolarisation fragile (cf supra). Lapov (2005, pp 74-75) rapporte qu'avec l'installation de nouveaux arrivants à l'Olmattello, est apparue une "division scolaire" entre d'une part une génération de Roms qui est née dans les années 1970 et 1980 aussi bien en Yougoslavie qu'en Italie, mais qui n'ont fait que peu d'école en raison de l'instabilité de leur situation (déplacements forcés entre les camps) et de leur parcours scolaire, et d'autre part ceux qui sont arrivés plus tard et qui ont été au lycée et même à l'université en ex-Yougoslavie.

La gestion du camp de l'Olmattello est sous la responsabilité du Quartier 5 depuis 1995. Elle est attribuée à diverses coopératives sociales et associations oecuméniques (Communauté San Egidio, C.A.T.), dont surtout la Madonnina del Grappa : surveillance et gardiennage, nettoyage, entretien, transport, médiation culturelle, avec l'originalité de mettre ces responsabilités entre les mains des résidents, contre rétribution. Également, la scolarisation fait partie des interventions, avec suivi des présences, service de minibus entre le camp et les écoles, médiation entre les familles et les écoles, de même que le temps extra-scolaire pour les enfants. Il y a aussi un service d'aide juridique et d'assistance sanitaire de consultation pédiatrique et gynécologique.

De l'avis général, la situation de l'Olmattello est plus problématique que celle rencontrée au Poderaccio (en dehors du campo Masini). À la fin des années 1990, le camp a été touché par le trafic de drogue (Tabucchi, 1999, pp 33-34).

« Malheureusement à l'Olmattello, le camp qui était le mieux organisé, il y a eu un trafic de drogue ; c'est dû au chômage mais aussi à la venue de personnes peu claires. Il y a des familles qui s'y trouvent depuis 1983. Mais 70 % des hommes ont des précédents pénaux, pour vol, vente de drogue... »

Le Poderaccio est un camp plus grand, où il y a moins de problèmes avec la justice, et il y a plus de gens ayant trouvé un travail, par rapport à l'Olmattello. Mais il y a beaucoup de pauvreté » (A.Z., 1999).

Février 2005 - visite avec P. Cecchi :

Les problèmes les plus graves sont, d'après P.C., le fait que de nombreux hommes (surtout eux) sont en prison, et qu'il n'y a pas de travail. Il y a aussi des problèmes de santé importants dans un tel environnement ; les femmes doivent avoir recours à la mendicité pour pouvoir acheter des médicaments.

P.C. est aussi sévère à l'égard des Roms. Il y a peu de solidarité, la communauté est un mythe. Ils rêvent d'intégrer la société de consommation, ils ont une certaine prédilection pour le "tape à l'œil" [*vistoso*] : l'homme peut acheter une grosse voiture alors que la famille est pauvre et que la femme doit aller mendier pour acheter du lait pour les enfants. Dans ces conditions, la situation de la femme n'est pas rose : elle est soumise, et est le plus souvent (mais pas toujours) reléguée au rôle de mère au foyer [*casalinga*].

La répression policière, l'hostilité latente de la Préfecture, peuvent contribuer à des situations tragiques :

« A l'Olmatello, il y a un enfant handicapé par dénutrition ; nous sommes bien à Florence ! Car ils ont fait un blitz, mis en prison une cinquantaine ou soixantaine d'hommes, ils ont laissé les femmes seules, sans ressource : ces femmes ont fait la manche, ou bien n'en pouvaient plus (enceintes, avec des enfants à charge), ou bien les deux parents ont été arrêtés, les enfants étant livrés à eux-mêmes ont été pris en charge par la voisine ou une femme de la famille qui s'est alors occupée d'une douzaine d'enfants sans aucune forme d'aide. E cosi vanno avanti. La faim règne. La dénutrition est importante. Les services sociaux ne peuvent rien faire puisqu'ils n'ont pas de permis de séjour » (A.Z., 1999).

3) Le Poderaccio

Le Poderaccio est le deuxième camp officiel de Florence. Il est équipé en services fondamentaux (électricité, eau). Les familles habitent dans des caravanes, des containers, auxquels se mêlent des baraquements. La situation sanitaire est très précaire.

Juin 1999 – visite avec L. Grazzini :

On atteint les camps de Roms en poursuivant par la via dell'Isolotto et la via dell'Argingrosso, dans une zone qui s'apparente à des terrains vagues, des *no man's land*, sur les terrains à proximité de l'Arno, avant d'arriver au Ponte all'Indiano. De l'autre côté du fleuve se trouve Le Piagge, un quartier populaire dégradé.

La route conduisant aux camps est ces derniers temps constamment surveillée par une ou deux voitures de la Guardia di Finanza ou des Carabinieri. Les policiers sont chargés de prévenir les Autorités en cas d'arrivée - la crainte est qu'elle soit massive - de nouveaux réfugiés.

Le contexte est assez tendu, après la fin officielle de la guerre au Kosovo et sa continuation officieuse par l'expulsion des Roms, avec une politique d'accueil qui se durcit (le Président du Conseil M. D'Alema ayant déclaré que la guerre de l'autre côté de l'Adriatique était finie, donc que l'accueil de réfugiés de la part de l'Italie n'avait plus lieu d'être ; le Ministère de l'Intérieur se prépare à expulser les personnes non en règle même objectivement réfugiées). [...] Des navires chargés de Roms, fuyant ce qu'on appelle communément actuellement une épuration ethnique, ont commencé à arriver sur les côtes des Pouilles ; le gouvernement italien craint de voir affluer tous ces réfugiés et d'en gérer les conséquences seul, sans les autres acteurs "vainqueurs" de la guerre.

Photo 22.5 : Le camp officiel du Poderaccio, sur une ancienne décharge (été 1999)



Juin 1999 – visite avec L. Grazzini :

Le camp du Poderaccio se situe sur un mamelon qui est en fait une ancienne décharge. Ces *baracche* sont un bidonville : des parois de tôles et de planches se dressent comme un camp fortifié. Il y a une seule entrée, côté est, avec portail métallique, baraque du gardien. Les voitures n'entrent pas à l'intérieur : grosses ou petites, simples ou de "flambeur", elles s'alignent plutôt pêle-mêle à proximité des caisses à ordures visitées par quelque chien, chat, ou rat quand l'obscurité est tombée.

Le sol est cimenté partout, glissant quand il est mouillé. L'habitat a été consolidé au fil des années. Faites de matériel de récupération utilisé au mieux, les *baracche* sont accolées les unes aux autres, sans espace libre, les seuls étant les ruelles. *Baracche*, vieux fourgons, caravanes souvent en ruines, l'espace privé est en général une seule pièce où gisent des matelas juxtaposés. On note par-ci par-là des peintures, des décorations, des rideaux fleuris qui veulent donner une touche de goût à la misère régnante. Une *baracca* sert de lieu de prière - ici les Roms sont musulmans - à côté de celle du bar, bien nettoyée. Des toits de bric et de broc émergent des antennes paraboliques pour recevoir les émissions yougoslaves.

On ne prend pas de photo. On ne fait ni croquis ni plan. On ne veut surtout pas déranger cette autre planète. On n'est pas au zoo.

Il fait chaud et les gens se réunissent dehors pour discuter, parmi les enfants qui jouent et sourient, les petites filles qui promènent le petit frère ou viennent demander « *come ti chiami ?* » (comment tu t'appelles ?).

Les Roms de ce camp sont principalement divisés en deux groupes : ceux qui proviennent de Macédoine et ceux du Kosovo ; ils sont de religion musulmane. En 2002, le Poderaccio compte environ 360 individus répartis en 52 noyaux familiaux, avec 160 mineurs (Anifantakis, Poggese, 2003).

Que ce soit au Poderaccio ou à l'Olmatello, les Roms sont musulmans, et ont organisé leur office :

« Au Poderaccio il y a même la mosquée, qui est une petite baraque construite par leur chef spirituel [...] ; c'est un des vieux du camp, un imam. Egalement à l'Olmatello il y a des offices religieux en utilisant un bâtiment de la Commune qui sert aussi aux enfants pour leurs activités scolaires et est aussi utilisé pour certaines fêtes religieuses. [...] Quand leur chef spirituel est arrivé - il est Macédonien, de la circonscription de Skopje, d'un quartier entièrement rom - il était déjà chef spirituel, et la première chose qu'il a faite a été d'installer une mosquée. Ainsi les Roms de Florence font toujours référence à lui, capito » (L.G., 1999).

Mais la cohabitation entre Roms se distinguant par leur provenance, quand ils sont regroupés dans le même camp, est parfois difficile :

« [Les communautés] cohabitent à l'intérieur du même camp [mais ne se mélangent pas]. Même si on peut dire que dans les dernières années, la présence des Bosniaques a été une présence très difficile [pesante]. C'était un groupe plus violent, qui était plus dans l'illégalité, qui faisait usage de méthodes plus illégales. Finalement ils sont été chassés des camps. Nous avons encore des familles bosniaques, qui se trouvent dans des camps illégaux [...].

Les Macédoniens et les Kosovars cohabitent ensemble, au Poderaccio. Mais ils ne se mélangent pas pour autant. Les parentés sont très rares, je connais peut-être un cas... Autrement on s'épouse entre Macédoniens, entre Kosovars.

Même dans la vie quotidienne, par exemple au Poderaccio, d'un côté il y a les baraques des Macédoniens, de l'autre il y a celles des Kosovars. Les familles ne se mélangent pas, même dans les contacts quotidiens : nous sommes d'un côté, vous êtes de l'autre. Et dans le comité de gestion, il y a le représentant des Kosovars et le représentant des Macédoniens.

Et on doit toujours faire attention, par exemple avec les coopératives de travail il y a de opportunités de travail à l'intérieur du camp, la coopérative des Roms fait le nettoyage, ou le soutien scolaire, etc, et on doit donner une fois le travail aux Macédoniens, une autre fois aux Kosovars. Si la coopérative X va travailler avec les Macédoniens, alors la fois suivante elle devra travailler avec les Kosovars. Il faut toujours être attentif parce qu'il est toujours facile d'avoir des problèmes » (L.G., 1999).

Pour les Roms du Poderaccio, l'insertion professionnelle est importante. Le rôle d'intermédiaire des Quartieri, des associations, des O.N.G., des coopératives sociales est essentielle pour trouver un emploi :

« Les chefs de famille du Poderaccio travaillent presque tous, et c'est la même chose au Campo Masini. Quel travail font-ils ? Ils travaillent surtout comme porteurs [facchinaggio] dans les entreprises de déménagement, et puis aussi dans les

entreprises du bâtiment, et les entreprises de nettoyage. Parfois ils travaillent dans les usines, souvent du même secteur économique. Ils travaillent aussi parfois dans les coopératives sociales [cooperative sociali]. Dans ces coopératives sociales travaillent ceux qui ont le plus de difficulté à trouver un travail : drogués, anciens détenus, des personnes qui ont des difficultés psycho-sociales, comme la Madonnina del Grappa... ; elles travaillent dans le nettoyage des écoles, ou bien des installations sportives. La Mairie commissionne ce type de nettoyage aux coopératives sociales, pour ainsi réussir à faire travailler ces personnes en difficulté sociale. Roms, immigrés extra-communautaires, drogués, anciens détenus, malades mentaux. Et donc une partie des Roms travaillent dans ces coopératives. [...] Je parle de travail déclaré [regolare]. Parfois dans des entreprises, parfois dans des coopératives » (L.G., 1999).

Relativement peu de femmes sont concernées par l'insertion professionnelle. Des initiatives sont prises avec l'aide des associations :

« Quelques femmes ont réussi à obtenir, toujours par l'intermédiaire du Quartiere, un travail auprès de familles, pour faire la domestique en somme, la femme de ménage. Sans doute chez des famille connues, qui sont particulièrement sensibles, etc, et qui ont pris volontiers une femme rom à la maison pour faire le ménage.

Une autre chose intéressante, toujours en particulier à propos des femmes, notamment celles du Poderaccio, a été, avec la Communauté de l'Isolotto - une communauté catholique qui appartient au christianisme de base et qui est plutôt en rupture avec le catholicisme officiel, elle existe depuis plus de 30 ans - l'expérience d'un atelier de couture pour les femmes du Poderaccio. Pour leur apprendre à coudre et à faire des vêtements. Durant l'année dernière, ces femmes sont allées trois fois par semaine à l'Isolotto pour apprendre à coudre, à faire des habits, à faire des modèles, etc. Le pas suivant que nous espérons faire les mois prochains est de créer une coopérative féminine pour vendre sur les marchés ces vêtements. Donc aller vers l'entrepreneuriat féminin. Cet atelier a été également financé par la Région, financé parce que les femmes du Poderaccio quand elles allaient le matin pour apprendre à tailler elles avaient un jeton de présence, parce que sinon elles ne seraient pas venues. Sinon le matin elles partaient faire la manche. Si tu lui disais : au lieu de faire la manche tu viens apprendre à être couturière, elles te répondaient : moi je vais faire la manche pour avoir de l'argent, si je viens à l'atelier je ne gagne rien. Il était alors utile d'utiliser ce système de jetons de présence : tu viens le matin à l'atelier de couture, et tu as un peu d'argent. Peu d'argent, c'est sûr, mais plus ou moins l'équivalent de ce que tu peux faire lors d'une matinée d'aumône. Elles ont ainsi appris à tailler, coudre, faire des vêtements. On espère ainsi que ce projet va continuer et se transformer en coopérative d'entrepreneuriat féminin » (L.G., 1999).

Depuis 1996, c'est le Quartier 4 qui a la responsabilité [*delega*] officielle du Poderaccio comme du Campo Masini qui se trouve à proximité. Sa principale intervention concerne la scolarisation des mineurs, avec un service de minibus entre les écoles et les camps, un suivi des présences pour freiner les abandons, une médiation avec les familles et entre celles-ci et les écoles et l'administration de l'enseignement.

« Tous ces enfants sont nés ici à Florence. Les Roms sont là depuis si longtemps que les enfants sont nés à Florence. Bien sûr que dans le camp ils parlent romanè, mais comme ce sont des enfants qui vont à l'école maternelle depuis trois ans, ils apprennent l'italien tout de suite. Ils peuvent même mieux parler l'italien que leurs parents, même si ceux-ci sont présents depuis un certain temps déjà.

Tous les matins, le petit bus de la Commune vient au camp, prend les enfants aussi bien du Poderaccio que du camp illégal de Masini. Et ils vont tous à l'école. Comme l'été ils vont tous au centre aéré, en juillet, ils vont au parc des Cascine, à la piscine, en promenade. Avec les enfants florentins, tous ensemble, ils sont toujours mélangés, ce sont leurs camarades de classe aussi bien l'été que l'hiver.

Il y a parfois des enfants qui font l'école buissonnière. Le Quartiere doit enregistrer les présences, c'est-à-dire quand un enfant rom manque l'école c'est signalé... » (L.G., 1999).

Mais il est encore bien difficile de rester à l'école pour les filles :

*« Les adolescents vont également au collège [*scuola media*], et presque tous le terminent. A moins qu'ils se marient avant, et cela arrive également ici. Pour les adolescentes, il est difficile de leur faire terminer le collège, parce que même quand elles ne marient pas rapidement elles doivent rester au camp pour garder tous les petits frères et soeurs. Parce que la mère est allée sûrement en ville faire la manche, ou bien faire un de ces travaux dont j'ai parlé auparavant. Et c'est la grande soeur qui doit alors s'occuper de tous les enfants de 5, 6, 7 ans, 8 ans, 5 ans, 3 ans. Quand elle arrive à l'âge du collège c'est son tour. Quand elle n'est pas mariée et a déjà un enfant vers 12 - 13 ans. Ça c'est peut-être la chose la plus tragique. Parce que la fille qui ne finit pas le collège, se marie, quand elle ne s'échappe pas avec un garçon... Pour eux le premier amour... Vers les 13 ans quand commencent les premières amours, comme pour tout le monde, mais... Et après elles sont enceintes, et à 13 ans, ont leur premier enfant » (L.G., 1999).*

Des activités culturelles sont également mises en place aussi bien pour les jeunes que pour les adultes. Le Quartier 4 s'occupe aussi d'insertion et de formation professionnelle, avec consultation et aide juridique. Diverses associations, organisations ou coopératives sociales oeuvrent aussi pour les Roms : la Cooperative Sociale C.A.T., ImmaginAzioni, Anelli Mancanti, les Scouts Agesci, la Fondazione Michelucci, l'ADM, la Casa dei Diritti Sociali, l'ARCI, l'Amalipè Romanò, le Consorzio Zenith, l'Auser, la Cidamen, etc. . Le bilan avancé concernant l'insertion professionnelle et la scolarisation est positif, mais les conditions hygiéniques et sanitaires restent très préoccupantes, surtout pour le campo Masini.

4) Le campo Masini

« Le Poderaccio ne s'est pas révélé en réalité suffisant, et depuis toujours dans les zones alentours se sont développées des installations illégales [abusivi], plus ou moins tolérées parce qu'il n'était évidemment pas possible de les fermer. C'est la situation, justement, du Campo Masini, qui est un peu en-dessous du Poderaccio, et c'est une zone où ces dernières années nous avons réussi à contenir les présences. C'est un camp illégal qui est plus petit, de familles toutes kosovares qui ont été chassées durant la guerre et l'après-guerre... Au début il y en avait dans les 70, maintenant nous en sommes à peu près à 250... Mais ce sont des chiffres très fragiles : l'autre jour nous en avons apporté plus de 40, et le soir en sont arrivés 47. Donc [rires]... nous sommes très... c'est invraisemblable... L'autre jour lors d'un rendez-vous avec les chefs roms, ils nous ont dit que la nuit précédente étaient parties pour la Belgique 50 personnes. Donc pour le Campo Masini les chiffres sont très fluctuants, ils doivent être vers 200 - 250 personnes au total » (L.G., 1999).

Juin 1999 – visite avec L. Grazzini :

Le Campo Masini est un peu plus loin, après le Poderaccio. Sur la gauche se sont installées des familles sous les arbres, parmi la végétation ; elles ont plus d'espace que les autres. Le camp proprement dit est en face, sur la droite, après les quelques toilettes chimiques débarquées par la Préfecture qui s'est récemment rendu compte qu'il y avait un besoin en la matière. Contrairement au Poderaccio, le Campo Masini est illégal, depuis une dizaine d'année.

Un peu plus récent que le Poderaccio, les Roms n'en sont pas moins ici depuis longtemps. Les *baracche* ont été disposées autour d'une place, mais derrière on distingue mal la différence entre les ruelles et l'espace privé des familles. Toujours une seule pièce à l'intérieur des baracche, avec matelas, commodes, caisses, etc, et l'indispensable télévision. Les familles sont en ce moment regroupées devant leur baraque respective, à discuter et à rire sur des coussins ou des fauteuils récupérés, ou à préparer à manger. Quelques femmes bercent ou donnent le sein au dernier venu. On vit les films d'Emir Kusturica en direct, sans mise en scène.

Nous sommes invités à prendre un café turc auprès d'une famille. Un des hommes en profite pour demander des informations sur la manière de prouver que sa femme et ses quatre enfants bloqués dans un camp de réfugiés en Serbie, et qu'il n'a pas vus depuis deux ans, sont effectivement les siens, pour enfin les faire venir et les retrouver en Italie, en paix. Nous entendons beaucoup d'histoires de ce genre, de gens déracinés, de familles éparpillées de part et d'autre de l'Adriatique, qui essaient de survivre, de se retrouver et de reconstruire quelque chose - une vie.

En 2002, le campo Masini compte un volant de 200 personnes dont 70 mineurs. Les familles habitent dans des caravanes, et il y a un plus grand nombre de baraquements qu'au Poderaccio, ce qui est un signe du caractère non déclaré de ce camp. En tant que camp non autorisé, un phénomène d'agrégation de nouvelles structures d'habitat, anarchiquement organisées, fait empirer les conditions de vie et de sécurité, sans parler de la tension avec la Commune et la Préfecture. Dans ce contexte, la situation hygiénique et sanitaire est

catastrophique ; tous les services manquent, à part – ce que nous avons constaté lors de nos visites - quelques WC chimiques comme preuve de la préoccupation minimale des autorités publiques.

En juin 2003, un incendie a complètement détruit le Campo Masini. Les familles ont été transférées pour quelques mois à l'ex-hôpital Banti au nord de Florence.

Juin 1999 – visite avec L. Grazzini et G. Baffè :

C'est le jour de la distribution de provisions aux familles.

L'atmosphère est tendue. On a laissé la voiture et on arrive à pied parce qu'il reste une caisse de nourriture à l'intérieur. Il est 20 heures passées, donc les hommes sont revenus de leur travail ou d'une autre occupation. À notre vue, la foule arrive, des hommes, des femmes avec un enfant dans les bras, les enfants qui veulent participer.

Il y a eu un *blitz* de la police. "Ils" ont amenés des hommes au poste et quatre d'entre eux ont reçu un avis d'expulsion. La situation est dramatique, les personnes sont abasourdis par ce qui leur arrive. Expulsés pour aller où ? leur pays les a chassés, ils n'ont plus de pays où se sentir en sécurité. Les femmes et les enfants vont-ils devoir rester seuls sans les maris et pères ? Comment survivre ? Les quatre ont 15 jours pour faire un recours avant que la menace ne soit mise à exécution. Les avocats des associations d'aide aux immigrés vont être appelés.

Au niveau local, des associations comme la Caritas, les Conseils de quartier, les Communes et la Préfecture gèrent l'organisation des flux de personnes, à l'arrivée et entre différents camps de Toscane. Sur le terrain, les Conseils et les associations se débrouillent, par exemple en distribuant ponctuellement des vivres quand la situation apparaît critique. Au contraire des immenses camps des Pouilles où des centaines de personnes sont parquées, recensées puis distribuées dans des unités plus réduites sur le territoire national, ici les réfugiés peuvent se déplacer comme bon leur semble, et même se rendre en ville. Beaucoup d'hommes travaillent dans les environs. Dans la mesure du possible, les membres d'une même famille se retrouvent ensemble dans les camps.

L'énergie développée sur le terrain se heurte aux considérations politiques au niveau national, voire international. Les réfugiés qui se sont faits recenser ont droit jusqu'à quelques mois – c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1999 - pour rester en Italie. Pour après, c'est le grand mystère. Il n'est pas facile de travailler dans ces conditions pour les bénévoles et les travailleurs sociaux, et encore moins d'organiser sa vie pour les Roms.

Février 2005 – visite avec P. Cecchi :

Le paysage a peu changé depuis ma visite en 1999. Les caravanes sont très délabrées, les allées toujours en terre battue, les WC chimiques éparpillés. C'est toujours un tohu-bohu, un capharnaüm incroyable.

Entre le Poderaccio et le campo Masini, la piste est bordée de hautes rangées de barrières de tôles ondulées qui protègent les jardins potagers [*orti*] des Florentins.

Ces camps sont surtout entourés de terrains vagues utilisés par les entreprises du BTP pour se débarrasser de leurs gravats ; toutes sortes de déchets sont amassés. Un terrain vague contient des centaines de frigidaires abandonnés à l'air libre : « *un Rom a voulu installer son entreprise de récupération et de réparation, puis il est parti et a tout laissé* ».

5) Le camp des Piagge (ex-Drage)

Au début des années 1990, un camp rom constitué de deux installations de faible dimension se trouvait aussi dans le quartier populaire des Piagge, de l'autre côté du fleuve en face du Poderaccio, le long de la voie ferrée qui mène à Pise (Anifantakis, Poggesi, 2003). Cet endroit était appelé *Le Drage* par la population locale. Il s'agissait d'installations non déclarées [*abusive*], donc totalement dépourvues des services et d'équipements essentiels. Ils comptaient entre 70 et 100 personnes en provenance d'ex-Yougoslavie. Leur condition était particulièrement difficile, entre la précarité économique, l'absence de papiers et de permis de séjour et les conditions d'habitat catastrophiques. Privés de toute aide et reconnaissance publique locale, ils s'en sortaient en mendiant et en vendant des roses. Dans son ouvrage, Tabucchi (1999, pp 28-32) a rappelé leur situation et l'énergie développée par les bénévoles du quartier pour leur porter assistance.

Dans ce quartier populaire des Piagge, une quinzaine de familles roms ont obtenu des logements sociaux, où elles vivent dans de meilleures conditions.

III) L'installation des Roms et Sintis dans le reste de la Toscane

Comme dans le reste de l'Italie, on retrouve en Toscane les camps officiels et aménagés, et les camps spontanés [*abusivi*]. Le nombre de Roms dans ces camps a atteint le chiffre de 2 350 personnes en 1995, pour ensuite redescendre à environ 1200 en 2007 (Fondazione Michelucci, 2007a, p 2). Dans les communes, l'installation des Roms et Sintis est des plus diverses. Leur localisation épouse en grande partie la concentration humaine en Toscane, à savoir le Valdarno central et inférieur (cf annexe 22.3).

1) Une diversité des formes d'installation pour une diversité des populations

Les informations fournies par la Fondazione Michelucci (2007b) révèlent qu'il existe des correspondances entre le type d'installation et les groupes de Roms et Sintis, en Toscane en 2007 (cf annexe 22.4). L'installation de ces groupes dépend en effet de leur moment d'arrivée en Italie et en Toscane, ainsi que des modalités d'accueil qui ont été développées par eux, ou bien pour eux de la part des pouvoirs publics. On peut se permettre d'affirmer que le type d'installation révèle le degré d'intégration des Roms et Sintis dans la structure sociale et territoriale régionale.

En 2007, les Roms représentent 70 % de l'ensemble et les Sintis 24 %. La première distinction concerne en effet les "historiques" (Sintis et Roms istriens) des Roms des Balkans : 68 % des Sintis sont effectivement installés dans les camps officiels et dans les "villages" (24 %), les Roms istriens ayant une prévalence pour les terrains privés. Par contre, l'installation des Roms des Balkans, surtout composé de Roms du Kosovo et de Macédoine, a

lieu surtout dans les camps officiels ou reconnus ainsi que les “nouveaux villages”. Ces Roms sont arrivés à partir des années 1990 et n’ont eu d’autre choix que de s’orienter vers les camps autorisés par les autorités publiques ; progressivement, ils ont accès aux logements sociaux et aux “nouveaux villages” (Florence, Prato, Pise). Ainsi, 47 % des Roms de Macédoine sont dans des camps officiels et 34 % dans les “villages” (cf infra), types d’installations qui concernent respectivement 32 % et 57 % des Roms du Kosovo.

À ce moment-là, le nombre de Roms de Roumanie est particulièrement élevé, et représente 25 % de l’ensemble des Roms et Sintis considéré. Ils se distinguent des autres groupes par leur suprématie dans les installations non autorisées. Les Roms de Roumanie sont les derniers arrivés, leurs conditions de vie et d’habitat sont particulièrement difficiles, ils se trouvent dans une situation de marginalisation sociale complète au regard de la société environnante, et les pouvoirs publics n’ont pas développé de politique d’accueil à leur égard ou bien n’entendent pas en développer.

2) Des diversités locales

À propos des Roms et Sintis établis dans les camps officiels en Toscane, on peut aussi établir des correspondances entre les groupes de population et les types d’habitat selon les localisations (cf annexe 22.5). Les Roms sont effectivement installés à Florence, à Pise, à Carrare et de façon mixte à Pistoia, et dans leur province respective, alors que les Sintis prévalent à Lucca, Massa, Prato, Grosseto (et de façon mixte à Pistoia), et dans leurs provinces respectives. Cette hypothèse de spécialisation territoriale permet de confirmer la distinction entre les espaces concernés par l’immigration récente (les Roms : fin XX^e – début XXI^e siècles) et ceux où ce sont les groupes “historiques” qui prévalent (les Sintis). Elle permet de voir également que les Roms se caractérisent par une concentration spatiale plus importante que les Sintis, lesquels sont dispersés dans des sites plus nombreux, et en plus petits groupes. Le mode d’habitat des Sintis est diversifié, il y en a dans des camps avec caravanes, et ils ont également une capacité prépondérante à s’installer sur des terrains privés où ils arrivent à établir des maisons en bois ou préfabriquées. L’habitat permanent est logiquement en lien avec l’ancienneté de la présence sur le territoire. Si, *a contrario*, aux Roms correspondent les camps aux conditions plus difficiles des caravanes et des baraquements, ils bénéficient aussi d’installations permanentes (“villages”, containers) dans les communes qui ont développé une politique spécifique de l’habitat à leur égard, comme Florence.

À Prato (Marcetti, Solimano, 1998, pp 114-119), la distribution territoriale des campements de Roms et Sintis se caractérisait par une dispersion en petits groupes, une absence de grosses concentrations de ces populations, conformément à l’organisation territoriale de « *la ville de la production diffuse* » [*città a fabbrica diffusa*] qui a accueilli des vagues de populations étrangères. Ces familles étaient installées dans de mauvaises conditions sanitaires, sur des terrains le plus souvent communaux où leur présence était tolérée par l’administration locale. Outre la poursuite d’attribution de logements sociaux, la Mairie a fait

le choix d'équiper quatre terrains en modules préfabriqués en bois et en containers, aux quatre points cardinaux en périphérie de la ville ; en 2007, une centaine de personnes, surtout Sintis, habitent dans ces installations. Dans la province de Prato, une soixantaine de personnes sont réparties entre Montemurlo et Poggio a Caiano, mais dans des conditions plus difficiles : dans des caravanes et des baraquements.

À Lucca (ibid., pp 120-126), les Tsiganes sont historiquement des Sintis, avec des conditions de vie contrastées, les familles étant insérées économiquement et socialement à des degrés divers. Nombreux et éparpillés sont les cas de familles sintis qui ont occupé ou acheté des terrains afin d'y installer une forme d'habitat qu'ils ont, au fil de années, équipé et amélioré eux-mêmes, passant des matériaux en bois au ciment. L'accueil des solutions sintis a été divers, entre la tolérance des pouvoirs locaux – jusqu'à l'attribution de logements sociaux - et l'hostilité des habitants locaux. Avec l'aide de la Fondazione Michelucci, la Mairie avait établi un projet de "nouveau village résidentiel" pour des familles sintis qui présentaient de nombreux gages d'insertion : pour des raisons d'inertie politique, « *la ville a perdu une occasion de confirmer sa vocation de solidarité [...]* » (ibid., p 126). En 2005, les familles, surtout Sintis, comptent 180 personnes et sont réparties en trois camps avec caravanes, baraquements voire maisons lorsque les terrains leur appartiennent. Dans les autres communes de la province de Lucca (Altopascio, Camaione, Pietrasanta et Montecarlo), les Sintis - presque une centaine – sont le plus souvent dispersés en petites unités sur des terrains dont ils ont la propriété et sur lesquels ils ont installé toutes sortes de modes d'habitat, de la caravane à la maison préfabriquée.

Empoli représente aussi un cas d'échec pour l'accueil des Tsiganes (Marcetti, Solimano, 1998, pp 127-130). Cette commune n'était pas concernée directement par la présence de Roms et Sintis, mais, habituée à l'accueil de populations immigrées, elle s'était portée volontaire pour alléger les difficultés rencontrées à Florence. La Mairie ne comptait installer qu'une seule famille d'une vingtaine de personnes dans un petit ensemble de quatre modules préfabriqués, sur un terrain finalement privé. Mais l'opposition des habitants organisés, et les maladresses de la Mairie, ont eu raison du projet.

Pise représente la deuxième concentration de Roms et Sintis en Toscane. En 2006, l'association Africa Insieme – Pisa (2006) « *a recensé cinq "camps nomades" habités par un peu moins de 500 Roms provenant d'ex-Yougoslavie* » (p 71). Les premiers Roms des Balkans sont arrivés dans les années 1980 et se déplaçaient pour exercer des activités professionnelles traditionnelles (spectacle, artisanat et commerce ambulants) suivant le rythme des saisons, alors qu'une deuxième vague a amené des réfugiés de guerre. Le premier et le plus important de ces camps, considéré comme historique, est celui de Coltano, au sud-ouest de Pise sur le route de Livourne (via Aurelia) ; émergeant en 1988 et officialisé en 1996, il remonte à la première vague d'arrivée de Roms. Progressivement, la présence des Roms à Pise s'est accrue, d'une part en raison des chaînes migratoires familiales, et d'autre part dans le cadre plus général et plus récent de l'immigration de Roms de Roumanie. Ces nouvelles arrivées ont remplacé dans les camps existants les Roms relogés via les programmes d'insertion, et ont de surcroît contribué à l'apparition d'installations sauvages [*abusive*]. En dehors du camp de

Coltano qui est isolé dans la campagne (et très proche de grands axes de trafic routier), les installations de Roms ont la particularité de se concentrer sur la ville de Pise, alors que celles de l'immigration maghrébine sont plus périphériques, dans les communes alentour et en particulier en amont à Cascina (Africa Insieme – Pisa, 2006). À Pise, les Roms de Roumanie ont effectué une migration collective en provenance pour la plupart de villages précis.

L'installation des Roms à Pise n'a pas été de tout repos. En 1995, des attentats ont eu lieu contre eux, et particulièrement contre les enfants, événements qui ont eu un retentissement national. L'hostilité de la presse locale, la mobilisation d'habitants au sein de "comités de quartier" type NIMBY avec l'appui de la droite raciste et xénophobe, ont représenté un contrepouvoir important qui a pesé sur les différentes équipes municipales (Bontempelli, 2006). L'administration locale a promu des programmes d'insertion (cf infra), tout en tolérant voire pratiquant de temps en temps des destructions de campements sauvages qui contribuaient au surpeuplement et à la dégradation des conditions de vie du camp de Coltano, vidé [*sgomberato*] en 1999. Mais la mobilisation des Roms de Pise, la loi régionale de 2000, la nouvelle organisation sanitaire à l'échelle intercommunale⁴⁹³, ainsi que la critique de l'idéologie des camps pour nomades, ont fait opérer « *un tournant* » [*svolta*] à l'administration locale au début des années 2000. Même si une politique d'accueil vis-à-vis des Roms semble être enclenchée, son succès dépend des vicissitudes politiques locales et nationales.

IV) Dépasser les camps : une politique

1) Diversifier les solutions

Les années 1980 et 1990 représentent une période de réflexions et de débats, de la part des milieux associatifs et politiques (Fondazione Michelucci⁴⁹⁴, ARCI) à propos de la pertinence des « *campi nomadi* ». Si ces camps ont été conçus comme une première expérience d'accueil, à terme ils ne représentent pas une solution adéquate et peuvent représenter un obstacle à l'intégration. Les mauvaises conditions de vie, tout comme la séparation physique et sociale, représentent des freins à l'amélioration de la situation des Roms. Les lois régionales 73/1995 et 2/2000 ont eu pour but de « *dépasser les camps* » en cherchant à briser l'isolement et la marginalisation spatiale et sociale qui pouvaient faire passer les camps officiels pour des "réserves d'indiens". Outre les programmes d'insertion et de formation professionnelles, l'éducation sanitaire et la scolarisation, il s'agit de permettre l'accès à des logements publics ou privés qui sortent les Roms des camps et qui les mettent dans des conditions d'autonomie. Le but est d'un côté l'insertion sociale des familles, et de l'autre la fermeture de ces camps dont l'échec est patent. Aux concentrations de populations,

⁴⁹³ Avec les USL, *Unità Sanitarie Locali*.

⁴⁹⁴ Cf "Osservatorio progettuale sugli insediamenti di Rom e Sinti. Monitoraggio, progettazione di esperienze di superamento dei "campi nomadi" ", in www.michelucci.it/node/14.

on choisit de privilégier des installations à l'échelle des familles, même élargies (qui peuvent compter jusqu'à plusieurs dizaines de personnes). Les lois de 1995 et de 2000 permettent ainsi de tenir compte de la diversité des solutions de logement non seulement en fonction des populations concernées mais aussi des opportunités locales. Les trois principales solutions sont :

- l'attribution de logements sociaux dans le parc communal ordinaire : en 2007, « *plus de 60 familles logent dans le patrimoine public de Florence, et dans les autres villes (Pise, Grosseto, Lucca, Prato) il commence à y avoir des cas* » (Fondazione Michelucci, 2007a, p 4)⁴⁹⁵ (cf annexe 22.6) ;

- l'attribution de logements dans des pavillons préfabriqués, le plus souvent en bois, au sein de "nouveaux villages" construits ou auto-construits avec les bénéficiaires.

- la récupération et la mise aux normes de bâtiments publics ou privés afin de les transformer en logements (art. 5 L. 2/2000).

De fait, l'installation des familles roms dans les logements sociaux a pris le trait d'un éparpillement selon les disponibilités en logement, d'où parfois le "dépaysement" par rapport à la vie du camp :

« Ils ont été divisés, et cela a créé parfois des crises. Certains ont refusé parce qu'ils n'étaient plus avec les autres. Après certaines de ces installations, une fois le village construit, on a eu plusieurs familles qui ont demandé le retour au village. Ces maisons sont belles, mais bon elles sont en bois... Beaucoup seraient revenus au village, du fait d'être tous ensemble. Egalement du point de vue économique probablement, en se réfugiant dans des structures de famille élargie, tandis que tout seul avec seulement la femme et les enfants mais sans le réseau de relations, probablement que du point de vue économique ils y ont perdu, car ça aide » (L.G., 2005)

Illustration de la diversification des solutions de logement :

« [Au Guarlone] se sont installées quelques familles du Poderaccio. C'est un village en dur, qui est aussi très beau, dont la structure est composée de maisons entourant de petites places, avec de petites rues. C'est vraiment charmant. Cela a été le gros résultat, selon moi, qui, comme on l'a toujours dit, si demain on ne le soutient pas, ça n'a plus de sens. Cela devrait être le premier - pas de nombreux - mais d'autres choses de ce type dans la zone florentine, pas seulement à Florence même. Même le Conseiller régional reconnaît que le Guarlone est positif si c'est le premier d'autres réalisations.

Et puis, de nombreuses familles du Poderaccio ont eu une maison de la part de la Municipalité parce qu'elles se trouvaient dans la liste [graduatoria] des appartements bon marché [case popolari]. Ce qui veut dire que de nombreuses

⁴⁹⁵ Cf M. Vanni "Graduatoria case popolari le famiglie rom battono tutti" (La Repubblica, 28/12/2001, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2001/12/28/graduatoria-case-popolari-le-famiglie-rom-battono.html>).

familles sont déjà parties du camp. L'objectif du Quartiere, qui était aussi l'objectif des associations, est d'arriver à faire disparaître complètement les camps à travers ces différentes solutions : l'appartement populaire, l'installation comme au Guarlone, la collaboration avec une commune du Mugello qui est candidate pour accueillir une famille, et ainsi de suite.

C'est donc un projet large, vaste, c'est un projet sur des années pour voir la redistribution de ces familles avec des solutions diversifiées » (L.G., 1999).

L'implication des associations et des ONG est importante afin de trouver des solutions convenables et réalisables. On peut compter en premier lieu l'ARCI dans l'accueil des migrants et la lutte contre les discriminations, la Fondazione Michelucci pour les études de projets, la Caritas, mais aussi les associations de Roms qui se sont auto-organisées pour faire entendre leur voix avec l'aide de médiateurs culturels : Cidamen, Amalipé Romanó. Les projets d'insertion profitent ainsi de la vitalité du tissu associatif et bénévole.

À Florence, des familles roms des camps officiels du Poderaccio et de l'Olmatello ont pu habiter ces "nouveaux villages", rompant ainsi le cliché du Rom rivé au « *campo nomadi* » et à ses conditions de vie délétères. Pour des raisons financières, la solution de terrains publics a dû être privilégiée. Les groupes installés ne doivent pas dépasser 60 personnes. Le terrain envisagé se situe via del Guarlone dans le Quartier 2 (un autre a été envisagé dans le Quartier 3, à la limite de la commune de Bagno a Ripoli, mais cela n'a pas abouti en raison de l'hostilité de la population voisine). Une expérience identique a eu lieu aussi à Prato.

Pour des raisons pratiques de ressources en logements et d'échelle de vie des familles, et afin de casser les effets de concentration, la dispersion des Roms en petites unités (familles élargies et nucléaires) a représenté le dénominateur commun des solutions mises en place. Certains déplacements forcés de familles roms vers le camp de l'Olmatello avaient révélé la déstabilisation de ces familles et *a contrario* fait la preuve de leur capacité d'insertion dans le contexte de certains quartiers (Brozzi) : les Roms Rudari étaient en effet familiers de la vie dans les périphéries urbaines. Il ressort que la petite dimension des groupes était ce qu'il fallait envisager, et que le type d'habitat convenable correspond à celui auquel sont habituées les familles roms dans leur diversité géographique, migratoire, culturelle.

Les organisations de proposition, notamment la Fondazione Michelucci, insistent sur l'importance de la participation directe des familles dans l'élaboration de leur habitat. La confiscation du choix du mode d'habitat ne se poserait pas pour des citoyens reconnus dans leurs droits pleins et entiers, et cela ferait même scandale. Dans les camps, en tant que citoyens de seconde zone ou non-citoyens (pour les sans-papiers), les Roms sont des « *invités* » [*ospiti*] sur un terrain et dans des installations de la Commune ; des règlements leur sont imposés, leur capacité de décision est réduite, leur présence est contrôlée, etc. . L'implication des familles dans le choix et l'élaboration de leur mode d'habitat est une condition pour eux de recouvrer une dignité. Même, pour précaire qu'il soit, l'habitat spontané, qualifié d'*abusivo* en Italie, est déjà une forme de dignité reconquise.

Pour progressistes et originales que soient ces interventions, elles sont cependant loin de représenter une solution à l'urgence des problèmes que vivent les Roms. L'attribution des logements sociaux a lieu au compte-goutte, ce qui révèle le trop faible nombre de ces logements et les carences du logement social en Italie. Des attentes ont été déçues, ce qui a provoqué des tensions au sein des camps et parfois vis-à-vis des personnels des institutions et des bénévoles. Également, les installations dans les "nouveaux villages" ne concernent que quelques familles et n'ont donc qu'un impact quantitatif limité. Un autre point critique réside dans la sélection des familles suivant le type d'insertion par le logement. À chaque fois, ces familles sont sélectionnées suivant des critères – revenus financiers, capacités d'autonomie, maîtrise de la langue, scolarisation des enfants, taille, etc. – qui en excluent d'autres qui restent alors dans les camps et doivent attendre leur tour. En général, ce sont les familles qui témoignent de capacités plus autonomes qui sont dirigées vers le logement social, tandis que celles qui ont le plus de difficultés sont orientées vers le *Progetto Rom Toscana* où elles sont plus accompagnées. Comme le rappelle la Fondazione Michelucci (2007b, p 16), « *le chemin pour dépasser les camps n'est ni facile ni sans contradictions* ».

2) Les lois régionales et la politique locale à l'égard des Roms

La première loi régionale de la Toscane à l'égard des populations tsiganes date de 1988 : "Interventions pour l'aide de l'Ethnie Rom" [*Interventi a tutela dell'Etnia Rom*]. Cette loi n°17/88 est une loi de financement et de soutien aux communes pour l'aménagement d'aires de stationnement et de camps pour nomades, mais aussi pour la politique sanitaire (art. 11), scolaire (art. 3, 12), d'insertion et de formation professionnelles (art. 7, 8, 9, 10), à destination des Tsiganes. Elle en appelle aussi à une élaboration qui s'appuie sur la participation de représentants de Tsiganes et des associations du "tiers secteur" de concert avec les administrations communales (art. 6). Cette loi s'inscrit dans la suite des lois de 1973 et de 1985 votées au niveau national.

Le défaut de cette loi est que c'est « *une loi d'indication, pas une loi prescriptive, et elle ne contient aucune forme de sanction si elle n'est pas respectée. La nature purement indicative est la raison première de la substantielle non application de la loi 17/88* » (Marcetti, Mori, Solimano, 1994, p 37). Soit les critères instaurés par la loi n'ont pas été observés ou ont été ignorés, même par les communes qui ont fait des équipements et ont même obtenu des financements de la part de la Région (Florence, Sesto Fiorentino, Prato, Pistoia, Cascina, Pise, Carrare, Lucca) ; soit les communes sont en retard dans les réalisations ou bien n'entendent pas appliquer cette loi. « *Dans la plus grande partie des cas, les critères de localisation indiqués par la loi 17/88 sont ignorés. Tous les lieux destinés ou indiqués à être des camps pour nomades présentent des analogies significatives : ils sont situés sur d'anciennes décharges, ou sont des bouts de terrains au bord des voies ferrées, des autoroutes, de grandes artères de circulation. Des terrains inintéressants [inappetibili] pour le développement foncier, et que lesquels d'habitude se greffent aussi d'autres éléments de dégradation urbaine [degrado urbano] qui rendent les populations locales intolérantes* »

[insofferenti] et promptes à protester contre le Tsigane qui salit et vole » (Ibid., p 38). Il y a aussi des communes qui n'ont pas demandé de financements régionaux, et ont équipé des terrains comme elles l'entendaient. « *Dans les autres communes, les Roms sont des citoyens invisibles et la question est "gouvernée" avec les instruments du pur ordre public : arrêtés d'éloignement pour interdiction de camping ou, dans certains cas, des mesures spécifiques pour raisons hygiénico-sanitaires qui rappellent les avis publics [bandi] de sinistre mémoire* » (Ibid., p 39).

Outre la question de son application, d'autres critiques ont été émises à propos de la loi 17/88. Sa lecture met en évidence le décalage entre les objectifs et la réalité des conditions de vie de la population visée. En premier lieu, elle est centrée sur la question du nomadisme, que l'on voit par la différenciation hors de la réalité entre des camps de stationnement temporaire [*di transito*] et permanents [*per sedentarizzati*] (art. 3 et 4), et également l'insertion professionnelle centrée sur les activités traditionnelles des Sintis (aide au métier de forain et au commerce et élevage d'animaux)(art. 10) : ce texte de la fin des années 1980 est déjà inadapté à la situation des Roms yougoslaves déjà présents en Toscane, et *a fortiori* pour les flux à venir. De plus, les critères de localisation des camps – accessibilité aux services (art. 5), terrains salubres et à l'écart d'axes de grand trafic⁴⁹⁶ – placent le Poderaccio et l'Olmattello, comme bien d'autres camps en Toscane, en situation d'illégalité. L'article 16 prévoit l'exclusion du camp comme sanction au manquement à l'obligation scolaire : cet article sera par la suite enlevé par inefficacité quant aux objectifs et à la participation qui entend être installée entre Roms, bénévoles et Mairie. La loi 17/88 a aussi été critiquée car elle s'engage encore trop peu sur l'accès aux logements ordinaires hors des camps⁴⁹⁷.

La Région Toscane est cependant une des rares régions à avoir fait évoluer sa législation, en 1995 puis en 2000, vis-à-vis des populations Roms et Sintis. Sans doute peut-on parler d'un "modèle toscan" en ce qui concerne la politique engagée pour ces populations.

Le principal problème de ces lois est qu'elles ne sont pas appliquées, alors que la charge financière ne repose pas sur les communes :

« [...] La loi de la Région Toscane est une loi très en avance. [...] Mais cette loi a été totalement inappliquée [disattesa]. La Région Toscane a budgétisé des milliards [de lires] à disposition de cette loi pour les communes qui voulaient faire ces choses avec des financements régionaux. Je cois qu'en ces quelques années, ont été faits l'établissement à Florence du Guarlone, ce village du Quartiere 2 en maçonnerie, et puis un autre à Prato. Et c'est tout. Deux projets pour toute la Toscane. Sachant que les communes pourraient bénéficier des financements de la Région et n'y dépenser aucune lire. Mais aucune ne s'est lancée » (L.G., 1999).

⁴⁹⁶ « *[Les terrains des camps] ne doivent pas se trouver à proximité de chantiers, d'infrastructures et d'établissements industriels, de décharges, et ne doivent pas être situés en contact direct avec des artères de grande circulation* » (point B de l'Allegato 1).

⁴⁹⁷ Il y a une simple allusion à la fin de l'article 5.

Le début des années 2000 représente un tournant dans la politique à l'égard des Roms et Sintis : les différents échelons politiques et administratifs adoptent une prise de distance institutionnelle à propos des « *campi nomadi* ». Face à l'insuffisance que peuvent apporter les solutions quand elles sont essentiellement communales, la Région est dorénavant placée au centre de cette politique. Un incendie au Poderaccio, en l'an 2000, où avait péri une fillette, a poussé la Mairie de Florence à chercher une solution alternative aux « *campi nomadi* »⁴⁹⁸. L'issue est principalement orientée vers deux directions, premièrement vers l'amélioration des situations de Florence et de Pise, communes qui ont toujours compté un plus grand nombre de familles roms, et deuxièmement dans la mise en place d'une re-distribution régionale des familles roms, au sein d'un programme d'« *insertion accompagnée de l'habitat* » qui mobilise de nombreuses communes de Toscane⁴⁹⁹ : le *Progetto Rom Toscana*.

3) Le "Projet Rom Toscana"

Les préliminaires du *Progetto Rom Toscana* ont eu lieu à la fin des années 1990 quand le Ministère de l'Intérieur et les Préfectures se sont organisés avec les communes et les associations, afin d'accueillir des réfugiés en provenance du Kosovo au sein du projet "Azione Comune"⁵⁰⁰. Le but était de faire éviter à ces populations la situation de surpeuplement des « *campi nomadi* » existants, et de trouver des solutions d'installations ailleurs dans la région, auprès des communes. Une cinquantaine de personnes ont ainsi été accueillies dans la province d'Arezzo (Foiano della Chiana). Les dispositifs d'aide et de soutien qui par la suite seront développés au sein du *Progetto Rom Toscana*, ont été initiés avec le projet *Azione Comune*.

À Florence, l'intervention du *Progetto Rom Toscana* a consisté à redistribuer sur le territoire régional des familles de l'Olmattellino (fermé en 2005), du Poderaccio, du Campo Masini et de l'ex-Draghe qui n'avaient pas été sélectionnés pour s'installer dans les deux "nouveaux villages" du Poderaccio Nuovo. Ont été concernées également des familles qui logeaient à l'*Albergo popolare* depuis un incendie au Poderaccio⁵⁰¹, de même que quelques familles de Pise présentant certaines difficultés.

« [...] La Région Toscane a mis en place l'an dernier un projet régional pour l'installation des familles qui - comment dire ? - sont dans une situation "illégal" par rapport à celles qui sont officielles. Par exemple, la commune de Florence a le

⁴⁹⁸ Cf S. Bennucci " «Smantelliamo in campi nomadi»". Firenze : svolta dopo la tragedia del Poderaccio. Ma i tempi saranno lunghi" (Il Sole 24 ore, 21/10/2000, <http://quotidianonet.ilsole24ore.com/2000/10/20/1418131--quotSmantelliamo-i-campi-nomadi-quot.shtml>).

⁴⁹⁹ Cf G. Monastra "Case ai rom, purché sia vero" (La Repubblica, 16/01/2000, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2000/01/16/case-ai-rom-purche-sia-vero.html>); M.Vanni "Una casa per 500 rom. Gli altri via da Firenze" (La Repubblica, 22/10/2000, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2000/10/22/una-casa-per-500-rom-gli-altri.html>)

⁵⁰⁰ In G. Mariotti "L'accoglienza e il territorio", in Ermanni (2007), <http://dvdrom.accoglienzatoscana.it/romto/mario.html>

⁵⁰¹ Cf "Incendio nel campo nomadi del Poderaccio" (09/06/2003), <http://www.nove.firenze.it/vediarticolo.asp?id=a3.06.09.07.45> .

Poderaccio et les personnes qui y sont assignées, et il y a l'Olmatello et les familles qui sont assignées à l'Olmatello. Et puis il y a des familles, sans doute avec plus de problèmes, avec des situations plus graves, qui sont hors normes [al di fuori]. Alors la Région Toscane a fait ce grand projet, pas seulement sur Florence mais aussi sur Pise, pour installer les familles qui ne sont "officielles" nulle part... des surnuméraires, en quelque sorte » (L.G., 2005).

Le programme prévoit des formes accompagnées de recherche de logements, lesquels sont gérés par les associations (cf tableau 22.1). L'insertion concerne aussi la question de l'emploi et de l'orientation professionnelle, de la scolarité des enfants, de l'apprentissage de l'italien, de l'aide juridique. En prenant des personnes aux handicaps lourds (personnes malades et/ou âgées), ce programme n'a pas toujours cherché la facilité ; cela demande une plus forte mobilisation de services territoriaux, notamment sanitaires, qui n'étaient auparavant pas impliqués dans l'insertion des populations roms. Le programme s'appuie sur l'accompagnement des personnes dans leurs démarches, même sur le plan financier (prise en charge temporaire d'une partie du loyer). Le but est que les familles accèdent progressivement à une autonomie progressive (Ermanni, 2007).

Tableau 22.1 : Bilan des personnes impliquées dans le *Progetto Rom Toscana*, en 2007 (présentes et sorties)

Nb de familles roms	24
Nb de Roms impliqués	147
Nb de personnes déjà autonomes et sorties du Projet	84
Nb de personnes sur le point de sortir définitivement du projet (dans l'attente d'un logement)	36
Nb de personnes en plein développement du Projet et dans les temps impartis	13
Nb de personnes avec de graves problèmes sociaux (maladie grave, grande marginalité, familles monoparentales, personnes âgées)	14

source : Ermanni (2007), <http://dvdrom.accoglienzatoscana.it/romto/stat.html>

Lors d'un bref séjour à Florence en 2005, nous avons rencontré Roberto Ermanni, coordonnateur ARCI du *Progetto Rom Toscana* :

« L'objectif principal est de fermer les camps et d'insérer ses habitants dans les communes de Toscane. Dans un premier temps, et c'est là que la concentration des Roms est la plus forte, seules les communes de Florence et de Pise sont concernées ; le camp de Coltano dans la commune de Pise est presque fermé à l'heure actuelle ».

« Ces populations rencontrent nombre de difficultés. Elles doivent être suivies pour l'insertion scolaire, l'insertion professionnelle, mais aussi pour les questions d'éducation sanitaire et sociale destinées en particulier aux femmes » (R.E., 2005).

La mobilisation du tissu associatif a été primordiale :

« Il y a eu un travail de pression de la part d'associations, italiennes et roms, pour la revendication de droits. L'ARCI a joué son rôle (Laura Grazzini a été

Conseillère au Quartier). Cela s'inscrivait dans une dynamique de luttes pour les droits. L'association rom s'appelle Amalipe Romano, dont le représentant [Demir Mustafa] a coordonné avec moi [Roberto Ermanni], le travail de l'ARCI ».

« Diverses organisations sont engagées dans ces programmes d'insertion des populations roms : la Fondazione Michelucci, la Caritas, l'ARCI, la Madonna del Grappa qui fait du caritatif, et des coopératives sociales. Il y a donc différentes visions de la situation, la question de l'abandon de camps n'est pas unanime, il y en a qui pensent qu'il faut améliorer les camps car ils permettraient notamment de faire vivre un "esprit communautaire" » (R.E., 2005).

Pour R. Ermanni, ce programme rencontre des difficultés surtout politiques avec les Mairies. Si des personnes y sont hostiles, la presse a une responsabilité dans la diffusion de la peur de l'autre.

Faire quitter un camp à une famille est une opération délicate :

« L'abandon du camp et l'insertion dans un autre type d'habitat sont des décisions qui sont prises en coopération avec la famille (élargie). On tient compte aussi des liens avec la communauté, du travail et du lieu où il est exercé, etc. . En général, les familles ont peur d'affronter une nouvelle situation ; quelquefois même, les gens protestent pour ne pas partir du camp, mais c'est rare ».

Sortir du camp nécessite de se ré-adapter à d'autres pratiques. Comme l'explique R.Ermanni, *« un camp, ils y ont pris des habitudes »*, et il présente le revers de la médaille du caritatif où les gens pensent que tout leur est dû, par exemple que l'électricité et le gaz ou l'eau sont gratuits : *« c'est la situation de celui qui a été relégué »*.

R. Ermanni explique le principe de la dispersion sur le territoire régional (cf annexe 22.7) et pourquoi cette stratégie semble la plus réalisable :

« La solution de la dispersion a été choisie dans cette politique d'insertion. Il s'agit donc en premier lieu d'éviter la concentration des "problèmes" sur une seule commune, en l'occurrence Florence, et de distribuer partout dans la région les Roms. La dispersion repose sur trois éléments qu'offrent les petites communes qui se trouvent surtout dans les provinces d'Arezzo, de Lucca et de Livourne. Sur le plan professionnel, les offres d'emploi y sont de basse qualité - dans l'agriculture, le transport, la gestion de magasins - activités qui sont en demande de profils correspondant à ceux des Roms. Sur le plan démographique, ces communes sont dans des zones en dépeuplement : il y a donc des opportunités de logements vacants. Et sur le plan des logements, vues ces opportunités, ils présentent les loyers les moins chers, plus accessibles qu'en ville et a fortiori à Florence.

Les Roms du Poderaccio sont envoyés vers les provinces d'Arezzo et de Lucca.

Les personnes sont avant tout logées dans le privé. C'est l'ARCI qui trouve les logements, qui se portent caution, avancent les loyers et en paient même durant un certain temps. En général, les propriétaires n'aiment pas les Roms, mais comme ils ne trouvent personne à qui louer... Accéder aux logements sociaux n'est pas

envisageable directement car il faut déjà être résident de la commune pour pouvoir en faire la demande ».

En somme, le marché du logement, à l'échelle de la région, a configuré la distribution territoriale des familles engagées au sein du Progetto Rom Toscana :

« [...] Des familles ont été installées, dans des communes plus périphériques, où il est plus facile de trouver des maisons, et particulièrement des maisons économiquement plus accessibles : une maison à Florence ce n'est pas possible. Comment feraient-ils pour payer une maison à Florence ? Donc dans des communes plus petites, où il est possible d'insérer une famille, un noyau » (L.G., 2005).

Pour Roberto Ermanni, la dispersion ne présente pas un problème insurmontable pour la répartition des familles, car à son avis les groupes sont artificiels : les disperser ne casse pas une communauté mythique.

Des problèmes demeurent, les difficultés rencontrées font partie intégrante du défi qui a été lancé : difficultés d'adaptation des familles, hostilité des voisinages, méfiance et inertie des communes, obstacles de la Préfecture pour l'accès au permis de séjour, etc. (cf annexe 22.8). *« Cette première expérience sur une large échelle territoriale de cet instrument d'accompagnement à l'habitat a donné des résultats inespérés, et surtout a eu des conséquences concrètes sur la marginalisation réelle dans laquelle vivaient les Roms. En l'espace de trois ans, plus de 100 familles ont eu un logement et ont entamé un travail au sein de ce projet » (Fondazione Michelucci, 2007b, p 19).*

4) Les changements concernant les camps de Florence

Pour la Fondazione Michelucci, *« l'histoire des camps à Florence n'est pas seulement une histoire d'incurie, mais aussi de gaspillages. Des nombreux milliards [de lires] dépensés par les administrations qui se sont succédées, peu a été fait pour avoir des résultats durables. Les interventions ont toujours eu lieu dans l'urgence, inadaptées aux besoins des 500 personnes qui y vivent, et inévitablement destinés à une dégradation rapide » (Marcetti, Solimano, 1998, p 106).*

Cahin-caha, des solutions sont progressivement apportées pour résorber les camps. Outre le "Progetto Rom Toscana", la construction de "nouveaux villages" est aussi envisagée. Il Guarlone a été le premier "nouveau village" expérimenté en Toscane par la Fondazione Michelucci (tableau 22.2). Le Poderaccio Nuovo a vu le jour auprès des sites des camps antérieurs.

Tableau 22.2 : “Nouveaux villages” réalisés en Toscane

	Nb de personnes	Type d'installation	Groupes de Roms et Sintis
Florence – Village Poderaccio 1	295	Village avec appartements	Roms xoraxané de Macédoine, du Kosovo, de Bosnie ; Ashkalis
Florence – Village Poderaccio 2	177	Village avec appartements	Roms xoraxané du Kosovo, Ashkalis
Florence – Village du Guarlone	33	Village avec maisons en ciment	Roms xoraxané de Macédoine
Prato – S. Giorgio a Colonica	53	Appartements en bois et en ciment	Sintis italiens
total	558		

source : Fondazione Michelucci, 2007b, p 13

a) L'expérience du Guarlone

Dans l'optique de faire sortir les Roms des camps, il y a eu, en dehors de l'attribution de logements sociaux, une première expérience de création de village dans le Quartier 2, *via del Guarlone*, à l'est de Florence⁵⁰². Il s'agit d'un projet communal qui a été impulsé par la Mairie de Florence et la Fondazione Michelucci, et qui s'est appuyé sur la Loi régionale 73/1995 relative aux conditions d'habitat des populations roms en Toscane. Entre le projet d'étude, les différentes formes de médiation et le parcours administratif, la construction du village a pris plus de deux ans, entre 1995 et 1998. Il est situé à la périphérie de la ville, avec peu de services à proximité, près de la voie de chemin de fer. Il est formé d'un groupe de six maisons de petites dimensions où vivent une quarantaine de personnes dont une douzaine en âge scolaire, faisant toutes parties d'une famille élargie provenant du camp du Poderaccio ; cette famille de Roms macédoniens a été choisie en fonction des garanties juridiques (permis de séjour et papiers d'identité en règle) et économiques (emplois) qu'elle présentait. Ce type de “nouveau village”, conçu à l'échelle de la famille élargie, permet une vie communautaire.

⁵⁰² Voir “Una casa per i Rom. La realizzazione di una area residenziale attrezzata per famiglie Rom”, in <http://www.michelucci.it/node/39> ; voir les photos à cette même adresse.

Photo 22.6 : Localisation du “nouveau village” rom Il Guarlone, à l’est de Florence



source : Google Earth – cliché 7 sept. 2007 – copie juin 2009

Photo 22.7 : Vol au-dessus du “nouveau village” rom Il Guarlone



source : Google Earth – cliché 7 sept. 2007 – copie juin 2009

Photo 22.8 : Vue du Guarlone (février 2010)



Le projet du Guarlone est aux antipodes de ce qu'a pu être un camp pour nomades avec ses médiocres conditions de vie et d'habitat. Les habitants y appliquent une gestion autonome et sans plus aucune nécessité de règlement ; l'auto-construction, qui correspondait au projet d'autonomie, n'a cependant pas pu être réalisée : le parcours classique des appels d'offres aux entreprises privées a dû avoir lieu. « *Un indicateur de la réussite de l'expérience est l'actuelle bonne cohabitation avec la population locale qui avait précédemment protesté durant la phase de projet et de construction* » notent Anifantakis et Poggesi en 2003 (p 59). Pourtant, les habitants des environs avaient déclaré leur hostilité à un tel projet dès le début (Tabucchi, 1999, pp 60-64). La Fondazione Michelucci fait le bilan suivant : « *A distance de plusieurs années, la réussite de cette expérience reste fortement symbolique : en effet, les expériences analogues restent minimes, et il y a beaucoup plus de projets qui ont échoué. Pour au moins deux raisons : la rareté des terrains libres ; les conflits importants liés à la localisation de ces interventions* » (2007a, p 3).

Le bilan positif de l'expérience du Guarlone a contribué à créer un autre ensemble de logements à côté du Poderaccio : le Poderaccio Nuovo. Paradoxalement, l'expérience des "nouveaux villages" n'a été que très peu diffusée en Italie. On ne peut citer qu'un seul exemple, à Bolzano, où la Fondazione Michelucci a collaboré à la réalisation d'un ensemble de dix logements⁵⁰³.

⁵⁰³ Cf www.michelucci.it/node/45.

b) Le Poderaccio Nuovo

La Commune de Florence s'est engagée dans la fermeture progressive des camps du Poderaccio et Masini qui se trouvent dans une zone inondable de l'Arno. Elle a prévu à cet effet la construction de deux « *villages temporaires* » côte à côte : le Poderaccio Nuovo⁵⁰⁴ ou numéro 1, qui a accueilli les familles du camp originel, puis, sur le site de ce dernier, le Poderaccio 2 ou Poderaccio Alto⁵⁰⁵, destiné à une partie des résidents du Campo Masini qui doit être démantelé⁵⁰⁶ (cf annexes 2298 et 22.10). L'urgence a été accélérée par une décision de la Justice après un incendie où une enfant a trouvé la mort, et également dans le but de mettre fin à la situation insalubre du Campo Masini. En 2005, quatre-vingts petites maisons en bois ont ainsi été construites ; elles ne devraient pas durer plus de dix ans, et il est prévu qu'elles soient détruites au fur et à mesure que les familles seront relogées ailleurs.

« En juillet 2004, a été ouvert ce nouveau village, qu'on appelle Nouveau Poderaccio. C'est à côté [de l'ancien camp], dans la même zone. C'est un village nouveau, avec des préfabriqués, fait selon les normes de sécurité. Ce sont des maisons construites en bois, sur le modèle que nous [les Italiens] utilisons pour les zones où il y a des victimes de tremblements de terre. Ce sont donc de véritables maisons, avec les sanitaires, l'évacuation des eaux, etc., en somme avec toutes les installations normales. Donc dans ce nouveau village, les familles Roms du Poderaccio y ont été installées, et le camp [originel] du Poderaccio a été complètement rasé. A l'endroit du Poderaccio, ont été commencés les travaux pour le second village où devraient aller toutes les personnes du camp Masini.

[Au] Nouveau Poderaccio, au moins les familles y ont une maison, même si elles sont petites. Beaucoup de familles sont déjà parties pour les logements sociaux [case popolari], auxquelles elles ont eu accès normalement en fonction de leur place sur les listes d'attente [graduatoria cittadina]. Donc au Poderaccio tout va bien du point de vue hygiénique et sanitaire, de la sécurité. Chacun a sa propre maison, avec ses propres sanitaires, la douche, l'électroménager, le chauffage, tout. Ce village est toujours prévu comme une solution de transition...» (L.G., 2005)

⁵⁰⁴ La vidéo "Matrimonio rom" fournit un panorama de l'intérieur du Nuovo Poderaccio : http://www.youtube.com/watch?v=o76Y9rXA_HA .

⁵⁰⁵ Dans le langage courant, le Poderaccio Nuovo est appelé Poderaccio Basso, et le Poderaccio 2, le plus récent, est nommé Poderaccio Alto, même si le Basso résulte aussi élevé sinon plus que le Alto...

⁵⁰⁶ Cf M. Fatucchi, "Case prefabbricate ai rom" (La Repubblica, 22/06/2001, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2001/06/22/case-prefabbricate-ai-rom.html>) ; M. Fatucchi "Entro l'autunno al Poderaccio ottanta case in legno per i rom" (La Repubblica, 06/04/2003, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2003/04/06/entro-autunno-al-poderaccio-ottanta-case.html>) ; M.C. Carratù "Così Pascià si è fatto la villa" (La Repubblica, 11/09/2003, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2003/09/11/cosi-pascia-si-fatto-la-villa.html>) ; M. Fatucchi "Pronte le case per i rom" (La Repubblica, 16/07/2004, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2004/07/16/pronte-le-case-per-rom.html>) .

Photo 22.9 : Le Poderaccio Nuovo et l'ancien emplacement du Campo Masini, en 2007



source : Google Earth – cliché 7 sept. 2007 – copie juin 2009

L'installation des familles dans le Poderaccio Nuovo a été décidée au sein du comité de gestion du camp, en concertation avec les habitants :

« La construction a été assez longue, pour diverses raisons. En tout cas, à partir du moment où pour la première fois a été présenté un projet, qui était assez schématique, il y a eu toute une phase de débats, de participations, même à l'intérieur du comité de gestion du Poderaccio - j'étais conseillère du Quartier 4 [...]. Donc, avec le comité de gestion, avec l'Assessore du moment, il y a eu des rencontres, des examens des plans, pour savoir qui y allait et qui n'y allait pas car les maisonnettes ne sont pas toutes pareilles, elles sont de 3 ou 4 types. Donc des discussions avec les habitants pour savoir qui s'installait, à quel endroit, à côté ou loin de la mosquée, de l'entrée... Des discussions sans fin mais on a réussi finalement. Même si quelques familles ont dû se tasser un peu trop parce qu'en l'espace de 2 ans elles s'étaient agrandies, donc au lieu d'une seule famille on en avait trois. Donc pour une maison il y a eu débat mais à la fin ça s'est arrangé » (L.G., 2005).

« Au Poderaccio il fallait trouver une solution pour 350 personnes, il était donc impossible de suivre ce modèle [le modèle du Guarlone qui, construit en maçonnerie, est fait pour 30 – 40 personnes]. L'idée était quand même de faire disparaître le vieux village qui était fait de vieux cartons, et d'avoir une construction

toujours d'urgence mais qui pouvait durer plusieurs années, comme fonctionnent les zones de tremblement de terre en Italie qui durent depuis 15 ans (rires). Donc des maisons, même si elles sont en bois, qui ont du chauffage, les services sanitaires, des pièces différentes, en somme... avec la cuisine, la chambre, la chambre pour les enfants. Une solution pour tenter de résoudre d'un seul coup la situation du Poderaccio. La meilleure solution pour eux serait cependant une véritable maison, je pense » (L.G., 2005).

« Maintenant, au Poderaccio Nuovo, il n'y a plus de portail ; c'est seulement une petite colline avant le Vieux Poderaccio. La route y va, il n'y a pas d'enceinte, de barrière, il n'y a plus de gardien, les gens sont tranquillement dehors sur le patio, qui discutent » (L.G., 2005)

Les conditions d'habitat se sont grandement améliorées au regard de la période précédente. Mais, par la suite, certaines lacunes d'infrastructure sont devenues criantes, et la taille des logements n'a pas réglé complètement le problème du surpeuplement. Demir Mustapha, opérateur social (et poète), ne sait pas combien il y a exactement d'habitants au Poderaccio, *« sans doute 500, mais c'est variable avec les naissances, les départs, les visites »* : une cinquantaine de familles au Blocco 1 et une trentaine au Blocco 2. D'après lui, la moitié des familles qui étaient présentes au Poderaccio en 1999, bénéficient d'un appartement dans la ville. Voici son état des lieux :

Février 2010 : visite avec D. Mustafa :

D.M. ne nous accueille pas chez lui – il habite dans un logement social à proximité du Poderaccio – mais chez un membre de sa famille.

Le “village” est soigné. L'auvent des maisons en bois sert parfois de cuisine afin de gagner de l'espace à l'intérieur, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans le logement, dans la pièce d'accueil, on s'assied sur des banquettes autour d'une table basse, et on boit du jus de fruit lors de l'entretien ; la télévision est allumée. C'est aussi le moment où les enfants rentrent de l'école par le Scuolabus, et ouvrent de grands yeux pour le nouveau venu.

La discussion a dû s'écourter (pour un autre rendez-vous que nous manquerons). Je demande si je peux prendre des photos des rues du “village” mais tout le monde n'est pas d'accord. J'en prends quand même quelques-unes à la volée, quand je suis hors de vue.

Photo 22.10 : Le Nuovo Poderaccio vu du parking (1) (février 2010)



À partir des machines à laver alignées, sont brûlées les matières plastiques en vue de la récupération des métaux. Les fumées noires polluent les premières maisons et le linge étendu.

Photo 22.11 : Le Nuovo Poderaccio vu du parking (2) (février 2010)



Les logements sont constitués de « *modules de 45 m² de deux-pièces avec un salon, pour cinq personnes. Un contrat annuel de location est signé avec la mairie, de 15 euros l'année, et les gens payent l'électricité... des factures de 200 euros, même 1000... car il n'y a pas de gaz, tout fonctionne à l'électricité, pour l'eau chaude, la cuisine, le chauffage. Ils n'ont pas pu mettre de tubes car ici c'est surélevé, avant c'était plus bas, au niveau du parking. Ils ont surélevé pour éviter les inondations, la zone est inondable. Ils n'ont donc pas pu mettre les conduites de gaz, pour éviter qu'elles soient rompues. Pourtant, les familles se sont bien installées. Il y a les une-pièce [monolocale], deux-pièces [bilocale], trois-pièces et quatre-pièces, ça dépend de la taille des familles... Cependant, c'est insuffisant en mètres-carrés. Ici il y a 6 personnes pour 45 m² ; d'habitude c'est 70 m². Les maisons les plus grandes font 75 m² mais dedans il y a 8, 10, 12 personnes. Le Poderaccio [ici, Basso] devait durer 7 ans, l'autre [Alto] 3 ans... alors que tout a débuté il y a 5 ans... » (D.M., 2010).*

Également pour L. Grazzini, de l'ARCI, les problèmes de structure des “villages” soulignent le dilemme du provisoire qui dure :

« Le problème réel est que ces petites maisons qui sont très charmantes, ont une durée de vie d'une maison en préfabriqué. La mairie devrait se poser la question que dans quelques années ces maisons vont tomber en ruine. Une maison préfabriquée ne dure pas 20 ans. Les gens veulent aller dans des logements, car ces maisons sont petites, et les familles s'agrandissent. Le plus grand des modules avait trois pièces, mais normalement c'est deux. Et aussi, du fait qu'il n'y a pas le gaz de ville, tout fonctionne sur l'électricité, et cela coûte très cher : la cuisine, l'eau chaude, l'éclairage. Les factures [bollette] sont très élevées [allucinanti]. C'est eux qui les payent, ou bien ils ont des contributions de la part du Quartier ou de la Mairie. D'après moi, les villages ont été une solution pour sortir les gens de la merde, ça les a remis dans une situation de sécurité et de dignité. Mais c'est pour une durée limitée. La programmation de la Mairie aurait dû faire penser à l'après, mais rien n'est prévu » (L.G., 2010).

Pour le Poderaccio, on ne peut plus parler de camp mais de “village”. L'amélioration de conditions d'habitat représente une avancée importante pour la vie quotidienne des Roms, même si des défauts de structure évoquent son caractère temporaire. Néanmoins, certains éléments du paysage rappellent la position de ces populations dans la formation sociale environnante. Les nouvelles infrastructures se trouvent sur les sites d'origine mêmes, surélevés dans une zone inondable, toujours à l'écart de la ville. Le Poderaccio est entouré de carrières de sable, d'un site de casses [rottamazione] et d'une décharge, avec de nombreux poids lourds circulants sur les routes exigües. Les photos montrent aussi l'environnement dégradé des abords des “villages”, avec les détritiques même en dehors des containers à ordures. « *C'est une question d'éducation qui n'a pas été résolue [;] pourtant à l'intérieur des maisons, c'est très propre » (P.C, 2010).*

Photo 22.12 : Les maisons en bois du Nuovo Poderaccio (février 2010)



Photo 22.13 : Vue sur le Poderaccio Alto qui a accueilli des familles du Campo Masini (fév. 2010)



c) Le devenir des autres camps

Progressivement, des solutions de logement plus convenables ont été proposées aux Roms afin de fermer les camps. En 2005, le Campo Masini n'avait pas encore disparu, contrairement à ce qui était prévu. L'afflux migratoire, les regroupements de familles, les naissances, contribuent à une situation d'urgence perpétuelle :

« Le camp Masini se trouve toujours dans la situation que tu as connue [en 1999], sinon pire, dans le sens où c'est toujours une "favelas" faite de conteneurs, de baraques, de caravanes, etc. Il y a eu, il y a deux ans, un incendie, un dimanche de juin-juillet, qui l'a complètement détruit. Les personnes ont alors été déplacées pour deux mois dans une structure publique ; la Mairie a réorganisé le camp avec des caravanes, -et c'est tout - toutes neuves. Et les familles y sont retournées. Mais par la suite il y a eu de nouvelles arrivées, de nouvelles installations, et c'est redevenu une situation de chaos. Comme d'habitude, donc. La situation actuelle du camp Masini est très laide, du point de vue hygiénique et sanitaire. [...] Il n'y a pas eu en fait de grandes arrivées d'autres parties d'Italie. Les familles ont augmenté naturellement » (L.G., 2005).

Finalement, comme nous l'avons constaté lors de notre visite en février 2010, le Campo Masini a fini par être démantelé suite à la construction du Poderaccio 2, le Poderaccio Alto.

Il était aussi prévu que l'Olmattello soit démantelé, et que ses habitants soient installés dans des logements sociaux⁵⁰⁷. Comme solution temporaire, les caravanes et les installations auto-construites avaient en partie été remplacées par des containers préfabriqués [*manufatti*]. En 2010, ce camp abritait encore quelques familles. Sa fermeture était prévue pour 2008, et les habitants devaient déménager dans un immeuble de la commune : *« Pour les 70 – 80 personnes qui restent, en grande partie Kosovars et Macédoniens, un immeuble [condominio] via Lorenzini va ouvrir ses portes. Un bâtiment de deux étages de propriété communale, que plusieurs fois Palazzo Vecchio [la Mairie] a essayé de vendre aux enchères sans succès, et où seront aménagés 19 logements, en partie destinés aux 10 – 12 familles (70 – 80 personnes) qui vivent encore aujourd'hui à l'Olmattello, et en partie aux services d'accueil social de la Commune »*⁵⁰⁸. Mais l'installation des Roms de l'Olmattello via Lorenzini (site peu distant), a suscité la colère des habitants du quartier⁵⁰⁹.

⁵⁰⁷ cf M. Fatucchi "Campi rom. L'Olmattello smantellato entro due anni" (La Repubblica, 14/02/2006, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2006/02/14/campi-rom-olmattello-smantellato-entro-due.html>).

⁵⁰⁸ In E. Ferrara "Firenze : Olmattello ultimo atto. Le famiglie Rom in casa" (05/11/2008, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2008/11/05/olmattello-ultimo-atto-il-rom-va-in.html>). Cf E. Ferrara "Olmattello ultimo atto. Un edificio per 700 rom" (15/05/2008, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2008/05/15/olmattello-ultimo-atto-un-edificio-per-70.html>).

⁵⁰⁹ E. Ferrara "Un giorno di ferie per protestare "No ai rom in via Lorenzini" " (La Repubblica, 14/11/2008, <http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2008/11/14/un-giorno-di-ferie-per-protestare-no.html>).

Photo 22.14 : Les *mobile home* de l'Olmattello (février 2010)



Photo 22.15 : Un aménagement privé à l'Olmattello (février 2010)



Photo 22.16 : L'École nationale des Carabiniers en construction en face de l'Olmattello (fév. 2010)



Photo 22.17 : La construction de logements réservés à la nouvelle École nationale des Carabiniers face à l'Olmattello, camp pour Roms (février 2010)



En 2010, le nombre de *mobile home* est réduit ; le camp est en sursis, abritant quelques dernières familles ; les autres ont été relogées ou sont parties ailleurs. Comble d'ironie, la nouvelle École nationale des Carabiniers est en construction juste en face du camp pour Roms. Un très gros chantier.

Février 2010, visite avec P. Cecchi :

On se déchausse pour marcher sur des tapis, on s'assied sur des coussins. Des boissons et des friandises sont offertes aux visiteurs. Ambiance reposante et familiale, avec le bébé qui tête au sein de sa mère. Problème : l'homme n'a pas de travail, et doit subvenir aux besoins de sa femme, de sa belle-sœur et de ses deux enfants. La femme est aussi menacée d'expulsion car ses papiers ne sont pas en règle. « *Tu sais pourquoi j'ai demandé si elle était enceinte ? Parce que c'est un moyen pour avoir des papiers. Mais après, comment font-ils pour nourrir les enfants alors qu'ils n'ont pas d'emploi ?* » (P.C., 2010).

d) L'insertion dans le logement social

Le logement social représente une solution d'insertion des Roms mise en avant par les associations et la Mairie de Florence. Dans le cadre de l'urbanisme florentin et des politiques publiques, il ne s'agit plus tant de constructions d'immeubles ex-nihilo que de restaurations de bâtiments anciens du parc public, même si celles-ci requièrent une restructuration interne importante pour y faire vivre des familles.

Février 2010 : Visite d'un logement social communal avec P. Cecchi (quartier Ponte di Mezzo) :

Le linge des enfants sèche dans le couloir d'entrée de l'appartement qui se trouve à l'étage. La famille de Kemal vit dans une grande pièce qu'ils ont divisée eux-mêmes en deux. La plus petite des pièces fait cuisine ; le père et un fils handicapé mental sont allongés sur un lit et regardent deux télévisions en même temps (nous sommes dimanche après-midi). Habitué à demander l'aumône avec son fils handicapé, le père geint à la première rencontre avec une personne inconnue ; il se fait rabrouer par P.C. . La grande pièce est très propre, avec les tapis par terre (normalement, on se déchausse à l'entrée mais pour les *Italiani*, ce n'est pas grave). Je compte qu'il y a quatre télévisions en tout dans trois pièces.

Kemal est arrivé du Kosovo en 2001, il a ce logement depuis un an (2009). C'est par ses parents et son frère handicapé qu'il a obtenu ce logement social : ils l'ont accueilli avec sa femme et ses enfants.

Kemal est avec Maria (ils ne sont pas mariés), avec qui il a eu un enfant en Belgique, où il est resté dix mois pour travailler. Les autorités belges ont découvert son passeport italien et l'ont donc expulsé « *directement à Florence* » (conformément à la directive Dublin 2). Le deuxième enfant a encore moins de six mois. « *Attention, dès que l'enfant aura eu six mois, Maria, sa mère, sera expulsable* » (P.C.).

Kemal n'a pas de travail et en cherche. Il fait la manche à l'église du quartier, quand il ne se fait pas prendre la place par les Roms roumains.

5) Les changements concernant les camps en Toscane

Depuis le début des années 2000, des améliorations de l'habitat des Roms ont été également entreprises dans le reste de la Toscane (Fondazione Michelucci, 2007a). Dans la région, les types d'installations de Roms sont très divers (cf annexe 22.11). Avec les programmes d'insertion, mais aussi avec les départs volontaires, le nombre de Roms habitant les « *campi nomadi* » en Toscane a diminué, passant de 2 350 en 1995 à 1 850 en 2006⁵¹⁰.

À Pise en 2002, les autorités locales ont lancé le programme "Le Città Sottili" qui vise au dépassement des camps par leur démantèlement, l'insertion des familles dans des logements, avec une aide au paiement du loyer durant la période de départ. « *[En 2006], presque 20 % des habitants des camps ont été relogés : il s'agit d'un résultat qui consisté, entre autre, à soustraire au bidonville "historique" de Coltano presque la moitié de ses habitants. Certes, quatre années se sont écoulées depuis le lancement du programme et il était légitime de s'attendre à mieux : mais, pour qui connaît les énormes difficultés d'accès au marché du logement pour les Roms, il s'agit d'un résultat non négligeable. Aujourd'hui, plus de 40 familles ont trouvé une maison, paient une part du loyer (l'autre partie est prise en charge temporairement) et peuvent légitimement espérer s'insérer dans le marché du travail* » (Ibid., p 72). Le projet "Ville légère" [*Città sottili*] s'est orienté dans deux directions. D'une part, l'installation de familles (77) dans des logements sociaux et des logements privés, de manière surtout à mettre fin aux installations sauvages [*abusive*]. Et d'autre part, par la construction à Coltano d'un ensemble résidentiel pour des familles roms, à proximité du camp traditionnel, à quelques kilomètres au sud de Pise, sur la route de Livourne (Fondazione Michelucci, 2007b, pp 20-21). Les vicissitudes de la politique locale, entre aléas et ambiguïtés politiques et "solidarité négative" des habitants (Bontempelli, 2006), en contradiction avec l'engagement des lois régionales en faveur de l'insertion des Roms par le logement, ont poussé l'administration locale à trouver des solutions ambivalentes. La situation a abouti à une localisation isolée et inadaptée concernant l'accès à la ville et à divers services, mais aussi de privilégier la réalisation d'un bourg en pleine campagne, sans déplacer et donc déstabiliser les familles. Il s'agit d'un projet intégré dans le Parc naturel de S. Rossore, qui se veut respectueux du territoire, dont l'architecture de maison paysanne [*casa colonica*] correspond à celle de la zone. Démarré en 2007, le chantier prévoit 17 logements en dur⁵¹¹.

Le nombre croissant d'arrivées à Pise de Roms de Roumanie a contraint les autorités locales à restreindre la portée du programme des "Città Sottili" à un *numerus clausus* de personnes qui étaient recensées à son lancement en 2002. Ce coup de frein est à mettre en relation avec le climat national xénophobe et avec des signes locaux. Les personnes refusées par un tel programme n'ont eu d'autre solution que de créer ça et là des bidonvilles de cabanes et de tentes. Après une phase de répression, vers 2004, les autorités communales se sont assouplies et ont intégré dans le programme d'insertion sociale par le logement une bonne partie de la centaine de Roms roumains présents.

⁵¹⁰ In M. Fatucchi, op. cit.

⁵¹¹ Voir les photos sur <http://www.michelucci.it/node/38>.

À Carrare, il est question de déplacer le camp, qui avait pourtant été aménagé avec des modules préfabriqués en bois, mais il se trouve sous un viaduc d'autoroute et est longé par une rivière qui charrie des effluents industriels. Les bâtiments en bois s'étaient également révélés inadaptés aux conditions climatiques et n'ont pas satisfait les habitants, aussi ont-ils construit par eux-mêmes des maisons en dur. Une « *zone résidentielle de communauté* » doit être installée à proximité de l'ancien camp.

À Sesto Fiorentino, le camp « *pour nomades* » se trouve sur un terrain appartenant à l'Université. Il doit disparaître pour l'extension de bâtiments.

À Lucca, un plan de construction de logements sociaux prévoit la construction d'une trentaine de logements sur le site où sont déjà installés des Sintis. Ces familles étaient déjà dans des logements sociaux ERP mais ils étaient inadaptés pour des familles nombreuses qui utilisent de surcroît beaucoup d'espace extérieur. Ces constructions permettront d'ailleurs une régularisation de l'occupation *de facto* des terrains, en plus de l'allègement d'autres camps existants.

À Prato, le financement de la part de la Région a permis d'équiper, d'améliorer et de raccorder les différents camps au réseau électrique, des égouts et des déchets. En 2007, les caravanes ont été remplacées par des *mobile-home*. Il y a eu un échec d'installation de Roms bosniaques dans un quartier de la ville, en raison de l'hostilité du voisinage ; la solution envisagée par la Mairie présente un grand nombre d'inconvénients : isolement en pleine campagne, éloignement des services publics, proximité de grands axes routiers et d'une station d'épuration.

Camps pour nomades, "nouveaux villages", logements sociaux, éparpillement régional, les solutions de logements trouvées pour les Roms sont complémentaires : elles sont mises en œuvre en fonction des besoins, des familles et des possibilités locales⁵¹². En 2007, tandis qu'un total estimé de 1 230 Roms sont présents dans les « *campi nomadi* » de Toscane, 700 sont par ailleurs logés dans des structures préfabriquées ou en dur. L'arrivée récente de Roms roumains, surtout à Florence et à Pise, montre que l'« *urgence Rom* » [*emergenza rom*] dont parlent les médias, est loin d'être résolue.

V) Les migrations récentes : les Roms de Roumanie et les campements sauvages

1) Des Roms d'Albanie aux Roms de Roumanie

Malgré les vicissitudes internationales relatives aux Balkans, le nombre de personnes habitant les camps officiels a progressivement diminué dans les années 2000. L'insertion professionnelle et la scolarisation ont progressé. Tous indices d'une relative stabilisation des familles roms, et de leur insertion dans le tissu social.

⁵¹² cf M.C. Carratù "Casa e lavoro per 160 rom" (La Repubblica.it, 07/03/2004, www.regione.toscana.it/regione/export/RT/sito-RT/Contenuti)

Florence a cependant dû faire face à d'autres flux de Roms en provenance de l'autre côté de l'Adriatique. Notre visite en 1999 concernait les Roms du Kosovo, celle de 2000 était contemporaine des arrivées de Roms d'Albanie. Cette vague a témoigné de conditions de vie particulièrement difficiles :

« [...] Durant les derniers mois, sont arrivés à Florence d'autres Roms de l'Albanie, qui fuient l'Albanie, parce qu'en Albanie commencent des persécutions à l'égard des Roms. Ces Roms albanais se sont installés le long des rives de l'Arno. Dans des conditions absolument illégales [abusive], proprement cachées. Pour y aller il faut passer par les Piagge, le quartier, escalader la voie de chemin de fer, passer par des chemins où on ne peut passer qu'à pied, etc. Et sous le Poderaccio, non du côté du Campo Masini mais derrière, à pied on rencontre des endroits, des buissons où se sont cachées des personnes. Et ce sont tous des Roms albanais.

[...] Moi je ne les ai vus que deux fois, et ce sont des personnes qui parlent très peu l'italien, et elles vivent dans des conditions terribles parce qu'elles n'ont même pas de baraquements [baracche], elles vivent sous des bâches en plastique, à même le sol, sans douche, sans eau ni rien. Et ces petits groupes albanais sont en train de faire des demandes d'asile parce qu'ils sont convaincus qu'ils ne pourront pas retourner en Albanie du fait des persécutions, capito.

Mais c'est une chose assez difficile, parce que nous nous rendons compte qu'il y en a beaucoup qui sont arrivés, même s'ils ne veulent pas se faire voir, naturellement » (L.G., 2000)

Ces dernières années, un scénario de plus grande ampleur s'est dessiné avec l'arrivée de Roms de Roumains. Cette dernière immigration de Roms en Italie rappelle qu'il faut situer ces mouvements de populations dans le contexte des migrations européennes qui se sont réalisées en différents flux. Visiblement, la Troisième Migration des Tsiganes en provenance de la région balkano-danubienne n'est pas terminée. Une autre provenance, d'autres groupes, d'autres conditions économiques, migratoires, culturelles, etc., sont à prendre en compte. Donc d'autres conditions de départ comme d'autres conditions d'arrivée et d'accueil en Italie et en Toscane en particulier. En Italie et en Toscane, y a-t-il, à partir du milieu des années 2000, une expérience d'accueil reposant sur l'arrivée des Roms dans Balkans ? Quelles leçons auront été tirées de l'afflux de Roms des années 1990 ? Dans quelle mesure les Roms de Roumanie profiteront-ils des dispositifs d'accueil mis en place pour l'insertion de leurs prédécesseurs ?

« Le discours sur les Tsiganes, les Tsiganes roumains, est très délicat. Après la chute de Ceausescu, leur situation s'est fortement dégradée. Ils sont presque tous analphabètes. Comme cela arrive souvent pour les populations victimes de persécutions et de cohabitation [convivenza], il y a de grands clans, de grandes familles élargies (citation de noms), avec souvent des mariages entre eux [...]. Et ce sont des gens très pauvres. Si tu vas Piazza del Duomo, il y a des femmes qui font la

manche, ce sont des Roumaines ; elles ont pris la place des Tsiganes du Kosovo » (A.Z., 2005).

En parlant de Roms roumains – ou de Roumanie – nous ne préjugeons pas de la diversité de ces groupes : *Kalderash, Ursari, Rudari*, etc. . Certains même n'utilisent que très peu le *romanè*, voire même ne s'auto-désignent pas comme Roms. Également, certains préfèrent être identifiés comme des Roumains et non comme des Roms, en raison de l'hostilité dont ils sont victimes en Roumanie comme en Italie. Une caractéristique commune semble par contre résider dans la similitude à propos de la correspondance entre le régime migratoire et la localisation d'origine : il s'agit de groupes de familles dont chacun provient d'une région, d'un village voire d'un quartier précis.

Cet afflux a commencé en 2002, en raison de l'abolition de l'obligation de visa pour les Roumains désirant entrer sur le territoire de l'Union européenne ; ils bénéficiaient ainsi de permis de courts séjours de trois mois. *« Cela n'a pas tant favorisé la migration des Roumains en général – qui avaient commencé à arriver en Italie depuis longtemps – que des couches les plus basses de la population, qui ont de plus grandes difficultés à se repérer dans le labyrinthe des visas, des réglementations, des pratiques consulaires et des contrôles aux frontières »* (Fondazione Michelucci, 2007b, p 24).

2) Une augmentation de l'habitat spontané

On observe ainsi depuis 2003 une augmentation des installations dans des camps non déclarés [*abusivi*] : *« Il s'agit de micro-installations diffuses non seulement dans les zones les moins visibles de l'expansion urbaine, mais aussi au travers de l'occupation de hangars, des zones industrielles, de bâtiments publics inutilisés (même dans le centre des villes), d'abris de fortune, de bidonvilles [baraccopoli] totalement ou en partie autoconstruits, et aussi – sur la côte toscane – d'anciens campings ou “villages de tentes” [tendopoli] improvisés aux abords des infrastructures routières et portuaires »*⁵¹³. *« A prendre avec précaution, les premières estimations relatives à la plaine de Florence parlent d'une présence d'environ 1450 personnes, disséminées dans au moins 40 endroits différents. [...] Une part non dénombrable sont des Roumains d'ethnie rom, et en général leurs conditions [sanitaires] sont des plus difficiles »*⁵¹⁴. *« Leur présence a été relevée dans des abris de fortune dans les “espaces interstitiels” urbains : berges des fleuves ; proximité des carrefours d'autoroutes ; ponts ; baraquements et tentes dans les zones de vide urbain, les plus cachées et même les plus inaccessibles. Il s'agit souvent de situations temporaires, avec une rotation [turn over] de présences élevée »*⁵¹⁵. Ces familles comptent un nombre important d'enfants. Les enfants présentent en effet un nouveau défi : *« Il suffit de penser que durant la période [2003-2004],*

⁵¹³ in G. Salvadori (2007), “I Rom in Toscana. Accoglienza, Legalità, Sicurezza, Solidarietà. Tante facce della stessa medaglia”, Comunicazione per in Consiglio Regionale dell'Assessore alle Politiche Sociali, p 6, http://www.regione.toscana.it/regione/multimedia/RT/documents/1207667907145_RomComunicazioneCR.pdf .

⁵¹⁴ Ibid., p 7

⁵¹⁵ Ibid.

dans la seule ville de Florence [...] 400 enfants et adolescents non accompagnés d'origine roumaine ont été signalés par les forces de l'ordre »⁵¹⁶.

La géographie de l'arrivée des Roms de Roumanie ne s'est pas faite au hasard : « *Au début, les nouveaux arrivants se sont dirigés vers les villes où il existait déjà des installations de Roumains et où ils pouvaient s'adresser à des réseaux familiaux ou amicaux (en particulier Milan, Bologne, Rome). Mais la situation conséquente de surpeuplement de certaines installations dans les grandes agglomérations [aree metropolitana] a provoqué le déplacement de nombreuses personnes vers des villes de dimensions moyennes et petites* » (Ibid.). Sur le territoire italien, cette immigration semble s'être ainsi opérée en deux temps : d'abord suivant une polarisation urbaine sous la modalité des chaînes migratoires, et ensuite par une diffusion centrifuge sous l'effet d'une répulsion urbaine en raison de l'impossibilité de pouvoir s'établir dans les grandes villes. C'est ainsi que les Roms roumains de Pise sont pour la plupart passés par Milan puis Bologne (cf supra), où les pouvoirs locaux se sont fortement opposés à leur présence (Bontempelli, 2006, p 962).

Alors que des efforts étaient entrepris par les communes et la Région Toscane afin de réduire le nombre de camps spontanés, l'arrivée des Roms de Roumanie a sérieusement augmenté la présence de bidonvilles :

Tableau 22.3 : Installations non autorisées en Toscane

	Nb de personnes	Type d'installation	Groupes de Roms et Sintis
Florence	220	Bidonville, abris nocturnes	Roms de Roumanie
Sesto Fiorentino	160	Bidonville	Roms de Roumanie
Massa	8	Caravanes	Sintis
Pise	100	Bidonville	Roms de Roumanie
Prato	14	Bidonville	Roms de Roumanie
Viareggio	110	Bidonville et caravanes	Roms de Roumanie
total	612		

source : Fondazione Michelucci, 2007b, p 13

A Florence même, où les installations "sauvages" étaient d'habitude peu fréquentes, les abris de fortune se sont multipliés dans la plupart des quartiers (tableau 22.4). Il s'agit de petits bidonvilles [*micro-insediamenti*] faits de cabanes et d'abris de fortune, dispersés sur tout le territoire. Leur présence provisoirement localisée peut être trahie par des lumières dans la nuit : ils pourront être à un autre endroit le lendemain. En 2002, les Roms roumains dispersés sont estimés à 250 personnes ; ils sont localisés selon « *trois emplacements principaux* :

a) *dans la zone de Novoli, un groupe défini comme "historique", composé d'environ 40 Roms (8 auto-caravanes) ;*

b) *le long du ballast [massicciata] de la ligne ferroviaire Florence-Empoli, avec environ 50 personnes (baraquements) ;*

⁵¹⁶ Ibid.

c) sur le terrain d'un privé, un groupe d'environ 140 personnes (tentes et baraquements) » (Fondazione Michelucci, 2007b, p 28).

Tableau 22.4 : Apparition de campements spontanés à Florence

	Nb d'emplacements	Nb de personnes	Conditions d'habitat
Quartier 1	5	45 – 50	Abris de fortune en majorité
Quartier 2	4	30 – 35	Tentes, abris de fortune en majorité, bâtiments abandonnés
Quartier 3	3	15 – 20	Tentes, abris de fortune en majorité
Quartier 5	13	50	Baraquements, tentes, abris de fortune, bâtiments abandonnés
Zone via Pratese	1	35 – 45	Roms de Roumanie dit "historiques" (auto + caravanes)
total	26	175 - 200	

source : Fondazione Michelucci, 2007b, p 28

Par la suite, le nombre de présences a diminué, jusqu'à 100 – 120 en 2004. Les interventions de la part de la police y ont notamment contribué, avec pour conséquence que « les groupes ont adopté une stratégie qui prévoit l'abandon des grands sites en faveur d'une dispersion [polverizzazione] en micro-installations » (Ibid., p 28).

3) Réticence de la part des politiques locales en faveur des Roms

Pour les Roms roumains, les autorités florentines ne sont intervenues ni sur le plan sanitaire ni sur le plan du logement : « les seules actions mises en œuvre ont été de nature répressive : expulsions, éloignements. Dans ce cas, on parle de « site bonifié » [siti bonificati] (définitivement ou non) » (Ibid., p 28). De la part de la Mairie, les politiques sociales à l'égard des Roms se sont limitées à celles des camps officiels, ou du moins des camps reconnus, à l'égard exclusif des Roms des Balkans considérés comme "historiques" et légitimes car présents depuis de nombreuses années sur le territoire de la commune. En 2009, on peut citer autour de Florence le camp de l'Osmannoro, dans la commune de Sesto Fiorentino, où vivent entre 100 et 150 Roms roumains, dans une friche industrielle. D'autres emplacements, de plus petite dimension (quelques dizaines de personnes), existent, aux confins de la commune (Quaracchi) mais aussi dans les interstices urbains des faubourgs : sous le Ponte all'Asse (quartier S. Jacopino), le long du canal Macinante.

À Pise, ces arrivées semblent avoir suivi un autre rythme : « les arrivées, d'après les relevés de l'association Africa Insieme, se sont poursuivis [depuis 2002] jusque vers 2004. Durant la période 2004 – 2006, ces flux migratoires ont diminué, tandis qu'en 2007, coïncidemment avec l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne – et de l'ouverture des frontières – l'arrivée de nouvelles présences a été enregistrée » (Ibid.). De 150 à 200 Roms en provenance de Roumanie ont été comptabilisés à Pise. Ils viennent surtout du sud de la Roumanie, du Dolj, province de la ville de Craiova en Valachie, et secondairement de

Timisoara. Ils sont surtout d'extraction paysanne, et, même s'ils sont des sédentaires comme leurs prédécesseurs Roms des Balkans, ils s'en différencient par bien des aspects (langue, culture, mobilisation), brouillant l'image stéréotype de l'identité rom⁵¹⁷. À Pise, leur localisation reprend la typologie classique de l'installation des Roms venus de l'étranger : petits bidonvilles en périphérie - en l'occurrence à l'est et à l'ouest de la ville – dans les interstices urbains (sous des ponts, viaducs) et/ou sur les francs-bords [*golena*]⁵¹⁸ de la rivière (Bontempelli, 2006) (cf annexe 22.12). Les associations caritatives se sont mobilisées pour porter dans un premier temps de l'aide scolaire et sanitaire aux familles. Celles-ci ont subi divers déplacements en raison des expulsions [*sgomberi*] ou bien des projets de ré-installation. L'administration communale a dû s'adapter à la nouvelle situation (Fondazione Michelucci, 2007b, p 26) ; ces Roms de Roumanie se révèlent aussi mieux organisés, plus politisés, plus au courant de leurs droits⁵¹⁹, et, contrairement aux Roms des Balkans, ils sont plus souvent en règle juridiquement. Comme dans de nombreuses communes, l'administration communale de Pise a d'abord été tentée par le *numerus clausus* : se contenter de prendre en charge les "Roms historiques", présents depuis plusieurs années sur le territoire de la commune (en particulier les Sintis, et les Roms venus des Balkans avant 2000), et ignorer les nouveaux arrivants. Mais le nombre de personnes affluant, leurs conditions de vie très difficiles, et leur mobilisation (avec les associations), ont incité la Mairie à les intégrer dans les projets d'insertion existants.

À Prato, le nombre de Roms roumains a pour l'instant été faible. Installations spontanées dans des bâtiments abandonnés et expulsions ont rythmé leur présence. Les quelques efforts d'insertion ne sont pas évidents. Dans la Versilia, entre Viareggio et Torre del Lago, une centaine de Roms se sont installés sans autorisation dans la pinède, dans des baraquements et des caravanes. En 2007, la Mairie de Viareggio cherche à les installer dans des structures d'urgence, comme les centres d'accueil pour immigrés.

La situation professionnelle des Roms venus de Roumanie est au plus bas de l'échelle socio-économique : la mendicité ou le lavage des pare-brise aux feux rouges, le travail au noir dans le bâtiment, ou des contrats de travail très précaires dans la distribution de publicités ou de journaux gratuits.

4) Une situation particulièrement difficile

La condition des Roms roumains est particulièrement difficile, ils accumulent un grand nombre de handicaps :

« Les Roumaines pratiquent plus l'aumône que les Kosovares, dont une partie s'est insérée. Ce sont des gens très pauvres, la majeure partie dort dans la rue, ils n'ont pas la capacité de s'organiser, quelquefois dans des maisons abandonnées, des

⁵¹⁷ cf Bontempelli (2006) : faut-il les voir comme Roms ou comme Roumains ?

⁵¹⁸ franc-bord : terme juridique désignant un espace de terrain libre de propriétaire qui borde une rivière ou un canal (dictionnaire Larousse).

⁵¹⁹ Bontempelli (2006) rappelle qu'ils sont passés par des luttes dures, avec occupations de bâtiments, contre la municipalité de Bologne.

voitures... Des conditions de pauvreté extrême, comme celles qu'ils ont vécues en Roumanie... Il y a des femmes avec des enfants en bas âge, qui ont souffert du froid de cet hiver. Une femme avec un enfant de cinq jours a été secourue à la gare. [...] Ce sont des gens très ignorants – et je ne le dis pas méchamment – analphabètes et qui ont de grosses difficultés à comprendre quoi que ce soit. Nous, nous avons cherché à parler, à entrer en relation avec eux, et ils ont des difficultés de communication, sûrement dues à l'absence de fréquentation de l'école. Et tous, enfants comme adultes » (A.Z., 2005).

Anna Zucconi, de la Caritas, témoigne du trafic d'enfants handicapés :

« Parmi eux il y a beaucoup de personnes handicapées qui sont amenées clairement pour faire la manche. Il y a de grosses organisations derrière tout cela. Avec des handicaps absolument terribles : nous avons réussi à insérer dans un centre pour handicapés deux garçons qui ont des atrophies musculaires et qui sont restés à la gare durant de nombreux mois avec leur mère, amenés en Italie pour faire l'aumône... en abusant la mère pour qu'elle vienne en Italie, et elle s'est retrouvée à la gare... et les gamins étaient baladés dans la gare sur des chariots à bagages... Il y a en effet un gros trafic [giro] autour de ces handicapés pour les exploiter, et aussi autour des mineurs. Ce sont des mineurs qui 15 ou 16 ans. Moi j'ai vu les papiers de ces mineurs, avec une autorisation parentale de quitter le territoire, écrite à la machine à écrire, et signée... par un analphabète. Il est clair que quelqu'un a payé ces parents pour qu'ils vendent les enfants pour qu'ils aillent faire l'aumône » (A.Z., 2005).

Les associations caritatives, comme la Caritas, s'avouent impuissantes face aux problèmes que rencontrent et que constituent les Roms de Roumanie :

« J'insiste donc sur ces populations roumaines car actuellement elles posent de grands problèmes. Elles constituent un problème parce que vraiment on ne sait pas comment les aider; Ce sont des gens pauvres en tout, culturellement... tout. Je suis en présence d'un monde que je ne connais pas et que je ne comprends pas, et où on n'a même pas les instruments pour changer quoi que ce soit, aussi parce que la loi ne le permet pas... Les expulser revient à leur permettre de rentrer ailleurs. Celles qui font la manche Piazza del Duomo sont là depuis deux ans. C'est une lutte sans issue, de la part des forces de l'ordre. De notre part, c'est aussi une lutte sans issue parce qu'on se rend compte qu'on peut donner de la nourriture, des vêtements, mais pas faire grand chose de plus pour eux. Parce que nous n'avons pas les instruments, et qu'en face il y a un mur qui s'appelle l'ignorance... et le manque de confiance, sans doute. Je peux comprendre que quelqu'un qui a toujours souffert de persécutions, d'expulsions, n'a plus confiance en personne » (A.Z., 2005).

Les Roumains non-Roms ne se trouvent pas forcément dans la situation des Roms roumains. Leur présence en Italie et à Florence est d'ailleurs antérieure à l'afflux des Roms :

« Par contre, pour les Roumains qui ont étudié, ils se sont insérés, ils travaillent, ont un permis de séjour. Beaucoup travaillent la nuit dans les boulangeries. La production de la pizza et du pain passe progressivement entre les mains des Albanais et des Egyptiens. La pizza n'est plus italienne, nous l'avons vendue (rires) » (A.Z., 2005).

VI) 2010 : une situation fragile

Notre visite en février 2010 parmi nos interlocuteurs sur la question des Roms à Florence, permet de présenter un état des lieux depuis 2005. La situation des Roms en provenance des Balkans, qui avaient immigré dans les années 1990, s'est globalement améliorée. Le Poderaccio a été restructuré, avec le démantèlement de l'ancien camp et du Campo Masini, et la construction de deux "nouveaux villages" ; le camp de l'Olmattello est en voie de résorption avancée. Avec la mobilisation des associations, de la Région et de la Mairie de Florence, notamment par le Progetto Rom Toscana, le développement d'une politique d'insertion par le logement a permis l'amélioration de la condition d'habitat de cette population. Le Progetto Rom Toscana s'est terminé en janvier 2010. D'après R. Ermanni, responsable du Projet à l'ARCI, *« Pour les personnes qui ont concernées, choisies, insérées, c'est terminé pour tout le monde. Avec une réussite de 80 %, dans des logements, des situations d'indépendance » (R.E., 2010).*

Même si un certain nombre de problèmes restent en suspens, comme la pérennité des "nouveaux villages" qui étaient prévus comme provisoires, et s'il reste des familles dont la situation n'est pas résolue, sur vingt ans l'issue semble *« globalement positive »*. Toutefois, en 2010, ce bilan est fragilisé par l'immigration particulière des Roms roumains et par le contexte politique italien qui remet en cause les acquis obtenus.

1) La situation insaisissable des Roms roumains

Déjà évoquée pour 2005, l'immigration des Roms roumains pose toujours problème en 2010 aussi bien aux pouvoirs publics régionaux et communaux, qu'aux associations qui se sont investies depuis vingt ans pour la cause des Roms. On retrouve certes l'impréparation politique chronique des communes qui se trouvent confrontées à un phénomène que l'on ne peut plus qualifier de nouveau, comme *« par exemple dans la province de Livourne, ces Roms ne sont pas nombreux, mais les communes sont démunies face à la peur et aux problèmes sanitaires »*, d'après M. Colombo de la Fondazione Michelucci (M.C., 2010). Ces Roms roumains arrivent particulièrement démunis en Toscane, ils vivent dans des conditions très difficiles et ont recours à l'occupation de friches urbaines ou industrielles, comme dans les

communes périphériques de Florence, à l'Osmannoro et à l'ancien hôpital de Luzzi dans la commune de Sesto Fiorentino. Leur pratique migratoire est différente des Roms yougoslaves qui étaient des réfugiés et qui voulaient se stabiliser : les Roms roumains sont très mobiles, et font même des allers-retours entre l'Italie et la Roumanie. Dans l'incapacité de pouvoir répondre à cette nouvelle situation, les communes, même celle de Florence et des communes de la gauche politique, ont adopté une politique hostile de rejet et d'expulsions.

« Pour les Roms roumains, rien n'a jamais été fait par les administrations, lesquelles disaient : « nous on s'occupe de nos Roms. On les a installés, on a fait des 'villages', on les a mis dans des logements, mais pour ceux de Roumanie, on ne peut rien faire [non ce la facciamo] ». Et ils ont, en quelque sorte, fermé les yeux » (L.G., 2010).

Divers événements ont fait l'actualité précédemment : les lave-parebrise en 2008, l'expulsion de l'Osmannoro et de l'ex-hôpital Luzzi en début 2010. En 2008, deux arrêtés municipaux ont visé les Roms, d'abord en tant que laveurs de pare-brise puis pour leur pratique de la mendicité dans les rues de Florence⁵²⁰ :

« C'était il y a 2 ans. Il y a d'abord eu la mesure contre les lave-pare-brise puis contre les mendiants qui faisaient la manche [accatonnaggio] étendus par terre. Cela a été le fait du même adjoint au maire [assessore], mais il n'est plus là depuis les dernières élections. Ce n'est pas par hasard que cet adjoint était surnommé 'le sheriff'. Pour les lave-pare-brise, c'était à cause d'épisodes d'agressivité de leur part à l'égard de femmes au volant de leur voiture et qui avaient refusé de donner de l'argent. Ce n'était cependant pas des événements de très grande importance mais cela a fait du bruit, cela a créé des problèmes. L'adjoint a donc fait cette circulaire interdisant les lave-pare-brise. Dans un premier temps, ceux-ci ont complètement disparu, car les policiers municipaux [vigili] ont fait un tas de contraventions, et confisquaient même le matériel, les seaux, pour laver les vitres. L'autre arrêté municipal [ordinanza] est venu ensuite. Elle a concerné presque exclusivement les Roms roumains. [...] Ce style pourrait être comparé à celui du gouvernement national, dans le sens où on fait une annonce, comme ça le spot... la majorité des gens disent « oui, bien, bravo »... mais après deux ou trois jours de contraventions, ils disparaissent un moment, et après dix jours ils se réinstallent peu à peu. Après s'ils ne sont plus ici, ils sont à un autre endroit, ils vont à un autre feu rouge [semaforo]. Mais, dans ce cas aussi, la propagande passe... les journaux en parlent... » (L.G., 2010).

⁵²⁰ Cf R. Chiari "Firenze vietata : dai frisbee ai mendicanti" (il manifesto 14/05/2008) ; S. Milani "Alemanno sedotto dal "modello Firenze" (il manifesto 09/05/2008). Finalement, l'adjoint au maire [assessore] à l'initiative des ordonnances contre les lave-parebrise, a été impliqué dans une affaire de corruption immobilière : cf A. Robecchi "La questione del sceriffo Cioni" (il manifesto 07/12/2008), "Inchiesta a Castello. Pd a Firenze nel caso Cioni resta candidato" (il manifesto, 06/12/2008), "Inchiesta Ligresti. Firenze, indagato Cioni l'assessore anti-lavavetri" (il manifesto 19/11/2008)

L. Grazzini met cette réaction des autorités municipales en rapport avec le rang de Florence en tant que ville touristique internationale :

« Comme Florence est une ville touristique, elle attire la mendicité [accatonaggio], laquelle est plus facile dans une ville où il y a beaucoup de touristes, dans les centres historiques. Une arrivée, donc, qui était très visible, et qui a eu lieu en peu de temps. Ils faisaient de la mendicité et du lavage de pare-brise. L'objectif de cet arrêté [ordinanza] était substantiellement eux. La mendicité carrément étendue par terre, pour empêcher le passage des personnes, afin qu'elles s'arrêtent... une pratique assez forte... Cet arrêté municipal était pour le decoro de la ville, ça ne correspondait pas à l'image de la ville... Florence... ville d'art... » (L.G., 2010).

L'expulsion de l'Osmannoro a été effectuée dans la zone industrielle qui se trouve à l'ouest de Florence, sur la commune de Sesto Fiorentino :

« Les Roumains ont toujours fait ces installations qui sont assez cachées dans cette zone industrielle, parce que tu ne les vois pas, ils sont à l'intérieur des bâtiments abandonnés. Quand tu passes en voiture, tu vois une usine à moitié détruite, elle est sombre, sans lumières, mais à l'intérieur il y a les Roumains, parce qu'ils sont cachés, tu ne t'en rends pas compte. Et de temps en temps, quand leur nombre a augmenté, la police est envoyée et met dehors tout le monde, fait une rafle [retatta], avant que les gens ne reviennent. En mi-juin dernier [2009], il y a eu une grande rafle, et les installations à l'intérieur de l'usine ont été démantelées. Ensuite, sans faire de bruits, ils y sont retournés ; une semaine après ils y reviennent » (L.G., 2010).

Cette expulsion a créé un scandale car elle a eu lieu en plein hiver, au mois de janvier 2010 :

« Une autre expulsion a eu lieu il y a dix jours [mi-janvier 2010]. Cela a soulevé des protestations, en plein mois de janvier, avec le froid, la pluie. Ils [la police] sont arrivés le matin et ont mis à terre les cabanes [barachette], ils ont expulsé les gens, une trentaine-quarantaine de personnes environ, pas tellement. Mais ensuite les associations ont protesté, pour ces personnes jetées dans la rue en plein froid. Une partie d'entre eux, les femmes et les enfants, ont été mis dans les centres d'accueil ; une autre partie a été portée à l'église évangélique [chiesa valdese] (via Micheli, près de la piazza S. Marco). [...] Cette expulsion d'une trentaine de personnes a été faite de façon dégoûtante, en plein mois de janvier, avec les intempéries » (L.G., 2010).

La situation des Roms roumains met cependant mal à l'aise les associations laïques comme religieuses : il s'agit d'une population insaisissable, qui ne correspond pas aux comportements des réfugiés et qui sort du cadre habituel de ce qu'elles savent faire, leur expérience est remise en cause.

« Cependant, ces personnes ont été prévenues depuis longtemps que là où elles se trouvaient elles ne devaient pas y rester : « vous allez être mis dehors, vous ne devez pas rester dans cette usine ». Ce sont des personnes qui, auparavant, ont été installées dans les centres d'accueil, d'où ils sont tous partis, parce que... les Roms de Roumanie sont difficiles, ils posent plus de problèmes que les autres... Ils viennent tous de la même zone en Roumanie. Sur les collines au-dessus de Florence, à Pratolino, il y a un vieil hôpital occupé depuis 3 ans par des Roumains, qu'on appelle Luzzi, où les Roms roumains viennent tous du même village. Ils me racontaient : « chaque semaine, un petit bus arrive qui en apporte d'autres, et encore d'autres ». C'est une chaîne familiale : le cousin appelle le cousin, qui appelle le frère, qui appelle le beau-frère. Il y a eu des polémiques entre associations, « il faut faire quelque chose, il faut faire quelque chose ». L'église évangélique vaudoise a ouvert ses portes pour accueillir ces Roms, qui de 30 personnes sont passées à 70 et le jour d'après ils étaient encore plus. Parce qu'il en arrivait d'autre part, ils avaient entendus parler de cette possibilité d'être logés [sistemati]. Sur le journal, on lisait l'histoire de ce bébé de 15 jours, avec sa maman, qui en réalité avaient été mis dans une maison d'accueil immédiatement ; mais elles sont parties de la maison d'accueil et ont été à l'église vaudoise, où étaient les autres Roms, parce qu'elles ne voulaient pas être au centre d'accueil. Pour te dire que la situation était très difficile, car d'un côté le pasteur disait qu'il fallait les aider et d'un autre les mairies disaient que ces personnes avaient déjà été placées [sistemate] : deux ici, quatre là, puis cinq ailleurs, mais ils sont tous partis ensuite à l'église vaudoise. Après six jours, l'église a fermé et ils ont été logés dans des meublés [affitta camere] et dans des centres d'accueil. Ce matin, l'adjoint de la mairie de Florence disait : « on en a mis sept au centre d'accueil, cinq autres n'y sont même pas allés ». Où sont passées ces personnes ? Elles sont allées sans doute dans quelque coin de la périphérie pour se construire une cabane.... Pour être ensemble, et sans doute la structure du centre d'accueil ne leur convient pas... » (L.G., 2010).

Avec la fin du Progetto Rom Toscana, R. Ermanni, responsable du Projet à l'ARCI, est conscient que l'expérience acquise peut avoir des développements et peut servir à résorber la situation des Roms roumains, notamment pour le cas de ceux qui occupent l'ex-hôpital Luzzi à Sesto Fiorentino :

« Actuellement, il y a des mesures importantes à prendre : nous avons demandé des moyens pour aider d'autres familles roms, qui sont roumaines, car en Toscane il y a plusieurs endroits où ont lieu des occupations, des squats, dans d'anciennes écoles, d'anciens hôpitaux. A Florence, il y a un lieu très important, à l'ancien hôpital Luzzi. Environ 500 personnes y vivent illégalement. Nous [ARCI] avons donc été sollicités, avec d'autres associations, pour intervenir afin de résoudre cette situation, avec un projet de restructuration de cet endroit, le rendre vivable et habitable, et aussi, d'un autre côté, de faire sortir les personnes de cet endroit et de les insérer dans le logement social classique. Nous poursuivons donc cette philosophie qui vient du Progetto Rom Toscana, au cas du Luzzi. [...] Nous

sommes donc en train d'utiliser notre expérience, notre savoir-faire, pour cette nouvelle situation. Au Luzzi, les personnes devraient être orientées vers le marché du logement, comme c'était fait dans le Projet, et d'un autre côté, le bâtiment devrait être mis aux normes pour être ré-utilisé dans un but social.

Notre projet actuel, qui s'adresse plus particulièrement aux jeunes roms, porte sur la question de leur expression et plus particulièrement de leur représentation. Etant tous en très grandes difficultés de logement, de vie, quotidiennement, il est très difficile pour eux de mener une lutte pour leurs droits, de parler d'une voix forte, de s'adresser directement avec les institutions. [...] Ce qui manque le plus, d'après nous, dans la situation actuelle, est d'encourager les jeunes à lutter pour eux, pour leurs droits. C'est une grande carence, non du fait qu'ils sont Roms, mais parce qu'ils se trouvent dans cette situation » (R.E., 2010).

2) L'involution politique

« Le comportement des municipalités a été identique à celui des gens [cittadinanza]. Au début, beaucoup de préjugés, absence de volonté d'insertion dans leur commune, beaucoup de méfiance. Et à la fin, dans deux communes, l'inscription des enfants à l'école a permis de ne pas la fermer. Cela a montré qu'il y avait quelque chose de positif dans cette présence. Quand il y a eu de fortes oppositions, elles ont évolué par la suite » (R.E., 2010).

À Pise, l'hostilité politique de la nouvelle équipe de la mairie a aussi freiné le projet Città Sottili : *« Au village de Coltano (Pi), les Roms ne sont pas encore entrés dans les logements, car les critères requis par la commune sont drastiques et inadaptés : détention d'un permis de séjour en règle, absence d'antécédent judiciaire. Sur 17 logements, seulement 5 ont été assignés. Le vieux camp est donc toujours fonctionnel à côté du nouveau "village" » (M.C., 2010).*

Globalement, avec la montée de la xénophobie en Italie, l'attitude des communes en Toscane s'est durcie, *a fortiori* en période électorale – nous sommes à la veille des élections régionales, et la droite entend conquérir la Région :

« Les communes ont peur de prendre des décisions, même des communes de gauche. Il leur faut énormément de temps, elles hésitent, rendent les choses difficiles, et ne suivent pas toujours les recommandations » (M.C., 2010)

« Le changement de mentalité a touché aussi des régions rouges. Certaines municipalités qui ont été courageuses par le passé, aujourd'hui le sont beaucoup moins. Il peut donc arriver que des villes qui avaient pensé à des projets importants sur l'intégration des Roms, reviennent en arrière, ou bien prennent des initiatives de plus faible portée, sans élan positif ni conviction. [...] Une phase historique est en train de se conclure » (L.G., 2010).

3) Y a-t-il un modèle toscan ?

« Il devrait y avoir des potentialités, pour un modèle toscan, grâce aux bons résultats, vu ce qui a été mis en place, mais la politique ne le permet pas. Elle ne le permet pas dans la mesure où la pression de la campagne politique permanente qui a lieu en Italie sur le dos des immigrés et surtout des Roms, a des effets néfastes, négatifs, obligeant, entre guillemets, la gauche italienne à marcher sur les pas de la droite, même si c'est de manière moins violente, moins agressive, même si c'est seulement en apparence, car les effets sont les mêmes, elle ne met pas en place une politique systématique d'accueil. Il y a des choses positives, mais elles ne sont pas systématiques, elles ne sont pas systématisées. [...] Il y a une réalisation, puis on s'arrête, on repart du début, sans mettre en place un système. Il n'y a pas de continuité dans les modalités, dans les techniques, dans la méthodologie. Nous, cette méthode, on la porte en tant qu'association [ARCI] » (R.E., 2010).

Conclusion

L'immigration des Roms de Roumanie est la plus récente, et elle a été de surcroît importante numériquement. Deux caractéristiques qui mettent cette population en situation difficile pour ce qui est de leur accueil de la part des autorités nationales et locales. La Région Toscane et les communes qui ont pris leurs responsabilités sur ce dossier, ont pris leur parti des Roms des Balkans : dépasser les camps, rendre accessibles les logements sociaux, proposer des "nouveaux villages", mettre en place des programmes territorialisés d'insertion. Qu'une telle politique d'insertion, exemplaire à l'échelle de la Péninsule, soit étendue aux Roms venus de Roumanie, demanderait un effort plus soutenu. La présence en Italie des Roms de Roumanie a lieu dans un climat de xénophobie exacerbée, à l'encontre de toute population un peu basanée et de préférence pauvre, les « *clandestini* ». Dans ce climat sécuritaire, depuis 2007, les Municipalités prennent des mesures d'ordre public dont certaines visent les pratiques des populations indésirables telles que les extra-communautaires et les Roms - contre la mendicité, la vente ambulante, le lavage de pare-brise – sous le motif de gêne à la circulation et aux usagers de l'espace public. À Florence, pour l'été 2008, un règlement de la police municipale a été dans ce sens⁵²¹ ; il a été précédé l'année d'avant par une ordonnance municipale qui été un modèle pour la Péninsule, à l'encontre des laveurs de pare-brise [*lavavetri*] en ville⁵²². Les Roms, et aussi plus largement les « *extra-comunitari* » sont ainsi à la merci des aléas de la politique italienne.

⁵²¹ Cf E Ferrara "Tutti i divieti del regolamento di polizia urbana" (La Repubblica, 23/07/2008, <http://firenze.repubblica.it/dettaglio/Tutti-i-divieti-del-regolamento-di-polizia-urbana/1492061>).

⁵²² A noter que la première mesure de ce type a été prise en 2005 par le maire "shériff" de Bologne S. Cofferati : V. Varesi "Cofferati contro i lavavetri. « Irregolari, spesso aggressivi »" (La Repubblica, 11/10/2005, www.repubblica.it/2005/j/sezioni/cronaca/lavavetri/lavavetri/lavavetri.html). Cf "A proposito del provvedimento sui lavavetri a Firenze" in www.migranti.torino.it/web/Firenze.pdf , Nove.firenze.it "Stop ai lavavetri : firmata l'ordinanza per cietare l'esercizio di questa attività. Perc hi viene colto sul fatto scatta la denuncia e il sequestro degli attrezzi del mestiere" (27/08/2007, www.nove.firenze.it/vediarticolo.asp?id=a7.08.27.19.17), M. Vanni "Firenze dichiara guerra ai lavavetri. Fino a tre mesi di arresto" (La Repubblica, 28/08/2007, www.repubblica.it/2007/08/sezioni/cronaca/lavavetri/lavavetri/lavavetri.html), E. Ferri "Firenze e la Guerra ai lavavetri" (31/08/2007, www.meltingpot.org/stampa11026.html), Intoscana.it "Lavavetri, continua la polemica sulla decisione di Firenze" (05/09/2007, http://www.intoscana.it/intoscana/informarsi/speciali.jsp?id_categoria=1219&id_sottocategoria=1221&id=119854&language=it), La Repubblica.it "Firenze, già 15 denunce per i lavavetri. Ma è polemica sulla decisione del Comune" (28/08/2007, <http://www.repubblica.it/2007/08/sezioni/cronaca/lavavetri/prime-denunce/prime-denunce.html>). Le Tribunal de Florence a déclaré l'irrecevabilité de cette ordonnance, mais la Commune en a représentée une autre transformée quelques mois plus tard ; cf. A. Simoni "Lavavetri, stato di diritto e altri fastidi" (www.osservazione.org/lavavetri_simoni.htm), F. Giunta "I lavavetri e la legalità" (www.osservazione.org/lavavetri_giunta.htm).

Conclusion de la sixième partie

Cette sixième et dernière partie se consacre à l'étude de la situation des Roms en Toscane et à Florence. C'est la présence de cette population à Florence qui nous a incité à la prendre en considération dans notre analyse des rapports entre formations sociales hôte et immigrée. Constamment la cible de rejets, à la fois nationaux et étrangers, objets d'amalgames et de stéréotypes, ils représentent une ou des formations sociales en décalage par rapport à la société italienne.

Les Tsiganes ou Roms représentent une « *mosaïque mouvante* » (Liégeois, 2007, p 10), une nébuleuse de groupes distincts, avec des parcours historiques propres qui ont modelé les modes de vie, les cultures, les valeurs, les différences, les emprunts, etc., entre groupes et sous-groupes. L'approche "culturaliste" met en évidence le labyrinthe des désignations, entre autonomie et hétéronymie, quand elles ne sont pas fluctuantes, de même que celle de la provenance originelle. L'approche interactionniste insiste sur les emprunts, les métissages et les identités de cet ensemble composite. L'approche historico-structurelle considère la particularité de ces populations en fonction de leur contexte du moment avec les formations sociales auxquelles elles sont confrontées, notamment vis-à-vis du mode de production capitaliste. L'histoire des Roms est basée sur une problématique de migrations, dont la dernière a pris de l'ampleur au début des années 1990, avec la chute du Mur de Berlin, la transition économique en Europe orientale, les résurgences du racisme anti-tsigane, les guerres des Balkans et l'intégration progressive dans l'Union européenne. En Europe occidentale, cette population "étrange" a souvent été victime de discriminations. Les pouvoirs politiques ont toujours cherché à la contrôler, à contrôler son usage de l'espace, à ne pas lui accorder le droit commun. La difficulté de la catégorisation de ces « *populations flottantes* » (Martinez, 1986) a aussi concerné leur rapport à l'espace : semi-nomadisme ou semi-sédentarité, la frontière est parfois ténue entre ces deux modes de vie et de pratiques de l'espace ; la réalité oblige à considérer que dans certains pays, à l'issue de certains processus historiques, la sédentarité est la pratique la plus courante. L'économie des Tsiganes peut être en rapport étroit avec leur pratique du déplacement. Particularité culturelle ou relégation professionnelle dans les métiers traditionnels, la situation économique des Tsiganes est le plus souvent difficile, comme sous-prolétariat de la formation sociale capitaliste.

Communément en Italie, on différencie les Roms des Sintis, même si ces appellations dépendent des usages traditionnels. En tout cas, ils témoignent de flux migratoires continus ou intermittents, par groupes, aussi bien avec l'Europe des Balkans qu'avec les autres pays européens ; on les distingue aussi suivant leur implantation régionale. Ils représentent un effectif très faible par rapport à la population italienne. On parle dorénavant plus couramment de Roms pour qualifier deux flux successifs depuis la fin du XX^e siècle, le premier en provenance des Balkans dans les années 1990, chassés par les guerres civiles dont ils ont été souvent les premières cibles, le second venant de Roumanie surtout à partir du milieu des

années 2000. Il y a donc des Roms italiens et étrangers, ce qui a contribué à de nombreux amalgames xénophobes en Italie, sous motif de « *sécurité* », et a porté préjudice aux groupes italiens, le plus souvent forains [*giostrai*]. A l'heure où les persécutions à leur égard des Roms sont d'actualité en France, cette situation renvoie en miroir ce qui se passe depuis quelques années en Italie. Les autorités européennes, notamment le Commissariat aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, se sont régulièrement élevées contre les discriminations visant les Roms. Par contre, la question des camps de Roms, les *campi nomadi*, n'est pas nouvelle : elle illustre d'un côté les difficultés qu'ils rencontrent pour s'installer et se loger, et d'un autre côté la mauvaise volonté ou l'incompétence perpétuelle des institutions italiennes à chercher des solutions qui leur soient acceptables. Pourtant, les besoins en matière de santé, d'éducation, de travail, etc., sont importants. Les nombreux camps en périphérie des grandes villes, témoignent d'un ostracisme permanent. Les politiques d'insertion dépendent des autorités locales, communales et régionales, ce qui explique des situations diverses selon qu'il s'agit du Nord ou du Sud de la Péninsule ; c'est dans le Nord qu'elles sont le plus avancées (organisation des camps officiels, insertion dans les logements sociaux). 2007 représente un tournant sécuritaire général à l'Italie, adressé en particulier aux Roms de Roumanie. Dans le meilleur des cas, les communes pratiquent le *numerus clausus* : programmes d'insertion pour les Roms "historiques" (Italiens et de l'immigration des Balkans des années 1990), destruction de camps et expulsions des immigrés les plus récents, les Roms de Roumanie.

Comme dans de nombreuses régions italiennes, la présence de divers groupes de Tsiganes en Toscane n'est pas récente, mais les guerres civiles des Balkans dans les années 1990 ont contribué à un flux migratoire relativement modeste mais auquel les autorités italiennes n'étaient pas préparées. Ces nouvelles populations étaient étrangères, réfugiées et Roms, cumul de qualités très désavantageux. Les camps, existants ou nouveaux, ont constitué l'espace d'accueil et de vie le plus commun. La situation des Roms dans les camps de Florence – Olmatello, Poderaccio, Campo Masini, tous à la périphérie occidentale de la ville - a été l'objet de toute notre attention ; diverses visites ainsi que des entretiens avec des militants associatifs nous ont permis de cerner la situation de cette population, en particulier sur la question de l'habitat. Les milieux associatifs, avec l'aide de la Région et parfois de la Mairie, se sont impliqués dans la recherche de solutions pour loger de manière convenable ces personnes. L'insertion par le logement a soulevé une question essentielle : faut-il un habitat particulier pour les Roms, ou bien doivent-ils avoir accès à un logement dans les mêmes conditions que les Italiens ? Diverses initiatives ont vu le jour : le "nouveau village" du Guarlone pour un groupe (avec la Fondazione Michelucci), l'insertion par l'accès au logement social (par la Mairie de Florence), la dispersion et l'insertion par le logement privé dans diverses communes de Toscane ("Progetto Rom Toscana" de l'A.R.C.I. et de la Région). La volonté est ainsi, progressivement, de faire disparaître les camps, même officiels. Par la force des choses, entre la recherche de solutions adéquates et les "lourdeurs" politiques, les modes d'installation des Roms sont par conséquent très variés.

En 2010, on peut affirmer que la situation des Roms qui sont passés par les camps de Florence, s'est améliorée. Plusieurs écueils existent encore, pouvant porter préjudice à leur

insertion. Premièrement, sur le plan politique, la montée continue de la xénophobie, jusque dans les communes d'une région traditionnellement "rouge", peut faire craindre un comportement plus frileux voire hostile des autorités communales ; les élections régionales du mois de mars se sont cependant révélées victorieuses pour la gauche en Toscane, mais, même si la Région est acteur essentiel en faveur de l'insertion des Roms, elle ne peut pas agir seule. Deuxièmement, l'évolution du contexte migratoire européen a contribué à de nouveaux flux d'arrivée, concernant les Roms de Roumanie : débordées, sans moyens, les communes ont adopté une politique de rejet des nouveaux venus, les programmes d'insertion étant réservés aux Roms "historiques" ; les milieux associatifs se trouvent également désemparés. Se trouvant à contre-courant des politiques nationales, les autorités locales se trouvent face à des situations qui les dépassent, mais qui sont similaires au contexte des années 1990 avec les Roms provenant des Balkans, ce qui témoigne d'une impréparation politique chronique. Troisièmement, le rejet des Roms de Roumanie, ainsi que leurs conditions de vie particulièrement difficiles, placent les Roms "historiques" en position relativement favorable. Par contre, la situation des Roms de Roumanie renvoie au rejet de l'étranger qui affecte aussi d'autres populations immigrées, comme les Somaliens très récemment (occupation de l'ancien hôpital Luzzi sur la commune de Sesto Fiorentino). Quatrièmement, il faudra voir maintenant quel est l'impact de la crise économique actuelle sur la situation des diverses populations évoquées, Roms italiens et étrangers, et sur la réalisation des programmes d'insertion.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette recherche a été d'explorer les rapports entre la division sociale de l'espace d'une formation sociale fondée sur le mode de production capitaliste, et l'inscription spatiale de populations immigrées dans cette formation sociale. La distribution géographique de nouvelles populations, "porteuses" d'une autre formation sociale, est déterminée par des facteurs articulés aux caractéristiques de la formation sociale hôte. Le cheminement de cette thèse était de partir du plus simple et du plus global, pour aller au plus complexe et plus particulier. Nous adoptons pour cette conclusion la démarche inverse afin de monter en généralité, et de voir, finalement, comment nous pouvons répondre aux hypothèses posées.

De la distribution spatiale des populations étrangères à Florence

La sixième partie de la thèse s'attache à considérer la "question tsigane" comme témoignant de l'interaction entre des "porteurs" de formation sociale étrangère ou considérée comme telle, et une formation sociale hôte. Les Tsiganes – terme générique que nous adoptons pour évoquer une « *mosaïque mouvante* » (Liégeois, 2007, p 10) de populations désignées de façon spécifique – renvoient au décalage (économique, social, de mobilité, etc.) entre des formations sociales partageant ou non le même territoire. En Italie et à Florence, l'arrivée successive de Roms réfugiés des Balkans et plus précisément du Kosovo, suite aux guerres civiles de cette région dans les années 1990, puis d'une immigration économique des années 2000 en provenance de Roumanie, a mis la "question tsigane" sur le devant de la scène. Exacerbée depuis quelques années en Italie comme en France, elle évoque la confusion interne à la formation sociale hôte envers un flux d'immigration récente et une population nationale inclassable qui a été victime de crises d'intolérance récurrente suivant les périodes historiques. Étrangers parmi les étrangers comme parmi les nationaux, les Tsiganes ou Roms bouleversent les exercices de catégorisations de populations et les frontières de représentation propres à l'État-nation et à l'État policier. L'évolution des modes d'installation de ces populations, des bidonvilles aux camps et aux "nouveaux villages", témoigne de l'accueil qui leur est réservé de la part de la société italienne et des choix politiques adoptés. La décentralisation institutionnelle en Italie a permis que des politiques d'accueil et d'insertion originales soient mises en œuvre par des Régions et des Communes, s'appuyant sur des mouvements associatifs (A.R.C.I., Fondazione Michelucci, Africa Insieme). S'il y a un "modèle toscan" de résorption des besoins fondamentaux des Roms, d'une part il a mis bien du temps à se concrétiser depuis les situations dramatiques du début des années 1990, d'autre part il apparaît bien fragile au regard des enjeux locaux et nationaux de la période actuelle.

Dans l'étude sur Florence, qui peut être étendue à d'autres sites de Toscane, comme Pise, nous faisons la relation entre population périphérique et espace périphérique : la périphérie urbaine est l'espace de relégation par excellence quand le domicile est un bidonville, mais aussi quand il s'agit de mettre en place des solutions alternatives ("nouveau village", insertion en logement social, dispersion dans la région), conformément à la division sociale de l'espace de la formation sociale d'accueil.

La question de la correspondance entre la distribution spatiale des populations immigrées et la division sociale de l'espace florentin est traitée dans la cinquième partie. L'analyse a porté sur l'espace intra-urbain de la capitale régionale, mais aussi sur les communes environnantes ainsi que sur l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia, afin de voir les ruptures ou continuité spatiales entre la division intra-urbaine et extra-urbaine. Nous avons établi une continuité entre les communes orientales, les quartiers orientaux et le centre ville d'un côté, et les communes périphériques occidentales et les quartiers occidentaux de la ville d'un autre côté, sur la base des types de populations étrangères (nationalités, logiques migratoires, mode d'insertion professionnelle). Il était indispensable d'effectuer une distinction entre étrangers provenant de "pays riches" et ceux des "pays pauvres" car leur distribution spatiale est clairement différente, révélant ainsi la reproduction à l'échelle locale de la division internationale du capital entre Centre et Périphérie, paradoxalement soulignée par l'exception des "communautés urbaines" (Philippins, Sri Lankais, Péruviens, etc.) dont la localisation résidentielle est proche de celle de leur donneur d'emploi. Nous faisons l'hypothèse que la logique migratoire, correspondant directement ou indirectement à l'activité économique des migrants, détermine leur destination résidentielle au sein de l'espace intra-urbain, entre concentration (Chinois), dispersion et distribution spatiale sectorielle. Pour la plus grande partie des communautés immigrées, le rôle du centre ville reste fondamental en tant que creuset migratoire, à l'instar de ce qui se passe le plus souvent dans les villes italiennes. L'étude d'un marché touristique du centre de Florence, le Marché San Lorenzo, comme creuset migratoire et comme espace de rencontre et de travail entre "porteurs" de formation sociale s'inscrit dans ce sens : entre Florentins et Italiens, le plus souvent patrons, dont le nombre se réduit, et groupes immigrés aux logiques professionnelles et migratoires différentes au sein du rapport social d'exploitation. La place de la centralité tend toutefois à évoluer avec la dynamique urbaine : si elle reste importante de l'échelle locale à l'échelle régionale en passant par celle de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia, elle tend à évoluer, en particulier avec la dynamique de périurbanisation.

L'immigration dans la division sociale de l'espace de la formation sociale hôte

Les différentes configurations de la distribution spatiale des populations immigrées devaient être placées au sein de la division sociale de l'espace florentin, notamment dans sa perspective historique (quatrième partie). La division spatiale des étrangers/immigrés correspond effectivement à la division sociale de l'espace florentin, avec la distinction entre espaces aisés et espaces populaires, ces derniers s'étendant dans le tiers occidental du territoire de la commune. La perspective historique, notamment en remontant au bas Moyen

Âge, permet de situer le partage de la ville dans des rapports de force historiquement et socialement donnés, mais qui renvoient fondamentalement à une lutte de la part de la bourgeoisie dans la destination fonctionnelle et sociale de l'espace. Extension urbaine et urbanisme, désindustrialisation et tertiarisation, récupération du centre et éviction de ses habitants, récupération des friches industrielles et spéculation foncière, sont le credo d'une classe en lutte dans la recomposition spatiale de la rente. La périphérie populaire, surtout dans la partie occidentale de la commune de Florence, a été l'objet d'une attention particulière : immersion dans les quartiers de relégation (Le Piagge), entretiens dans les *Case del Popolo*, ont permis de saisir la réalité sociale de cette partie de la ville. Cette division sociale de l'espace s'étend en continuum à l'échelle plus petite de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia, où la capitale régionale tient lieu de pôle économique et social, et où les populations aisées et actives du tertiaire sont plus nombreuses. De plus, on constate une continuité entre l'identification sociale des quartiers de Florence et les communes périphériques. À l'échelle de l'aire urbaine, il faut tenir compte d'une structuration économique distinguant les aires de Florence (plus tertiaire), de Prato (plus industrielle), et de Pistoia (plus agricole).

Le dépassement de l'échelle locale est abordé dans la troisième partie avec l'étude de l'immigration et de sa distribution spatiale en Toscane. Cette répartition se réalise avant tout suivant les déséquilibres économiques internes à la région. La localisation des populations immigrées se conforme en effet avec la structure régionale, sur le plan de l'activité économique et de l'occupation de l'espace. La partie centre-nord de la région, correspondant au Valdarno central et inférieur, avec la Versilia (côte nord-ouest), concentre en effet la majeure partie des immigrés. Cette correspondance est soulignée notamment par la centralité de Florence à l'échelle de la région, en tant que creuset migratoire et que pôle de diffusion régional des populations immigrées parmi les plus anciennement présentes. En outre, la campagne urbanisée du Valdarno accueille des immigrés comme force de travail de son industrie légère. La prise en compte de la répartition spatiale des différentes communautés d'un côté confirme cette structuration centrée sur la capitale régionale, et d'un autre côté souligne l'hétérogénéité des localisations suivant les caractéristiques propres des populations considérées. Cette logique de distribution est fondamentalement déterminée par la structuration économique de l'espace de la formation sociale régionale, à laquelle s'articulent les populations immigrées selon la présence des réseaux migratoires, pouvant provoquer des concentrations localisées de tel ou tel groupe. Le rôle de Prato comme pôle industriel régional et comme pôle migratoire secondaire, particulièrement attractif pour les Chinois par exemple, a ainsi été évoqué. On peut s'interroger sur le processus de diffusion-expulsion des immigrés à partir de Florence vers les communes périphériques, l'aire urbaine voire plus loin encore, en lien avec le processus de périurbanisation-suburbanisation de la capitale régionale concernant même les Italiens, comme si le rôle de creuset migratoire de Florence ne jouait qu'un temps et que par la suite la dynamique urbaine locale imposait sa logique spatiale. En tout cas, il faut signaler qu'à l'échelle nationale, la Toscane est une région "moyenne", non seulement géographiquement mais aussi sur le plan économique (P.I.B., Troisième Italie) et migratoire, et que les inégalités sociales y sont parmi les moins fortes de la Péninsule.

Les fondements contextuels de la division sociale de l'espace

L'échelle nationale est abordée dans la deuxième partie de la thèse. Elle nous semble nécessaire pour comprendre le contexte national de la situation régionale et locale de l'immigration. En premier lieu, il faut tenir compte des déséquilibres territoriaux qui structurent fortement la Péninsule, entre un Nord riche et industrialisé et un Mezzogiorno capitalistiquement sous-développé plaçant cet ensemble régional à la marge périphérique du Centre européen. On ne peut pas ne pas tenir compte des modèles territoriaux d'insertion professionnelle des populations immigrées proposés par le sociologue M. Ambrosini (2001, 2008a), distinguant le "modèle de l'industrie diffuse" de la campagne urbanisée toscane, le "modèle de l'économie urbaine" du tertiaire inférieur des villes, et les deux "modèles du travail saisonnier" pour le Nord-Est et pour le Mezzogiorno. En Toscane, les trois premiers modèles sont présents suivant la géographie des activités économiques ; l'espace urbain est concerné par les deux premiers. Les déséquilibres territoriaux structurent fortement la présence immigrée, ce que révèle d'ailleurs la mobilité inter-régionale de ces populations. En deuxième lieu, il faut prendre en considération les filtres institutionnels qui sont placés entre les immigrés et la formation sociale d'accueil, à savoir l'accès aux droits et au travail. Les mécanismes d'insertion dans la formation sociale hôte dépendent des décisions ou non-décisions relevant de la sphère institutionnelle. Les liens entre les accès aux droits et au travail des immigrés sont mis en évidence par la contradiction entre une politique d'immigration spectaculairement répressive et les régularisations [*sanatorie*] massives à la suite de chacune des lois promulguées (sauf pour la dernière) : le marché de l'emploi italien a besoin de main d'œuvre, dans un contexte de crise démographique et de précarisation du salariat. Cette contradiction est résolue par l'« *intégration subalterne* » (Ambrosini) ou l'« *inclusion subordonnée* » (Cotesta) : la mise en dépendance des droits de séjour [*documenti*] vis-à-vis de l'accès aux droits du travail. Le caractère inégalitaire de la structure géographique de l'immigration en Italie s'appuie sur la reproduction de la segmentation du travail, plaçant les immigrés en position subalterne et contrainte dont les modalités dépendent des « *modèles territoriaux d'insertion professionnelle* ». Périphérie du système-monde, périphérie des droits et du travail au sein des formations sociales du Centre, la localisation des populations immigrées concerne aussi bien les zones centrales des villes italiennes que les périphéries dégradées et les interstices urbains : périphérie de la qualité de l'habitat. La faiblesse de la capacité organisationnelle des institutions officielles italiennes, au sein d'un « *modèle social méditerranéen* » (Esping-Andersen), permet cependant aux institutions de la solidarité mécanique (chaînes migratoires, réseaux familiaux et co-nationaux) de se développer et de révéler une hétérogénéité de situations (économiques, sociales, spatiales) suivant les communautés étrangères.

De la réalité concrète, nous remontons au niveau théorique des rapports entre formation sociale, espace et migrations internationales, c'est-à-dire aux fondements théoriques de la division sociale de l'espace. La division sociale de l'espace soulève la question de la théorie de la distribution socialement différenciée des hommes dans un espace donné. Sur quoi cette différenciation est-elle fondée ? La géographie sociale ne peut faire l'économie de l'analyse

de l'organisation de la société étudiée, en termes de ressources, d'accès aux biens et aux statuts, de hiérarchie, et aussi d'accès à l'espace. D'après nous, la pensée de Marx est la mieux à même d'apporter un éclairage riche et pertinent à propos de l'articulation historique des modes de production dans la succession des formations sociales (Godelier, 1973, 1984 ; Fossaert, 1977, 1980), ainsi que dans l'analyse des rapports sociaux en termes de classes en luttés. Luttés de classes locales, nationales, mondiales : la mondialisation correspond à l'extension du rapport social d'exploitation, dominé par le capital, aux formations sociales qui lui échappent, générant à ce titre des migrations internationales d'ampleur croissante et concernant des populations diverses (Castles, 2000 ; Arango, 2000). Formations sociales et capital sont les ingrédients de la production des migrations d'individus et de collectifs, des espaces de la Périphérie à celui du Centre, en direction de formations sociales capitalistiquement développées. Pour la situation de populations immigrées dans le contexte d'un pays européen méditerranéen, la théorie de l'inégal développement à l'échelle mondiale se retrouve à l'échelle locale. Les migrations internationales raccourcissent la distance entre l'échelle planétaire et l'échelle locale, entre l'échelle du capital devenu international et celle du travail qui l'est devenu. À ce niveau, la production et la reproduction des inégalités sociales déterminent les inégalités d'accès à l'espace : la division sociale de l'espace est la traduction spatiale de la lutte des classes. La ville est l'espace où la distribution différentielle des populations est la plus prégnante : entre ségrégation et mixité, relégation et agrégation, la localisation des populations dans l'espace urbain est tributaire de la division de la société en classes sociales. Les populations immigrées sont "embarquées" dans cette lutte des classes, du statut de surpopulation relative internationale à celui de prolétariat local.

Retour sur les hypothèses

La première des hypothèses proposées au début de cette recherche, traitait de **l'exacerbation de la ségrégation au sein de la division sociale de l'espace en lien avec l'avènement d'une nouvelle phase du capitalisme**. Dans le langage classique, le post-fordisme est une phase historique du capitalisme contemporain, initiée à partir des années 1970 dans les pays du Centre, qui se traduit par le passage de l'ère industrielle à l'ère tertiaire, ainsi que par une réorganisation de l'organisation de la production (économies d'échelle, flux tendus) à des fins de compétitivité et de concurrence internationale. Dans le langage de l'économie politique, il s'agit d'une réorganisation du capital pour retrouver des taux de profit suffisants à l'appétit de la bourgeoisie, la sphère de la finance prenant le pas sur la sphère de la production proprement dite, et se basant sur la remise en cause du compromis fordiste par l'exacerbation de la plus-value absolue comme relative, la précarisation du salariat et le développement d'une surpopulation relative, la mise en place de la productivité comme dogme cardinal (Mingione, 1998). Les politiques nationales comme européennes ont porté cette restauration néolibérale.

Quelles conséquences sur la division sociale de l'espace ? La distribution socialement différenciée des C.S.P. à Florence entre 1981 et 2001 témoigne, malgré des faiblesses méthodologiques, d'une clarification plus nette entre quartiers aisés et quartiers populaires. Le centre ville en particulier semble perdre peu à peu sa propriété de mixité sociale, sous les coups de l'exode de ses habitants, du vieillissement démographique, de la réorganisation des services à l'échelle de la ville, de la rente touristique et du logement. En particulier, les catégories sociales aisées, la nouvelle bourgeoisie tertiaire (professions libérales, cadres), semblent représenter la « *bourgeoisie conquérante* », avec un poids croissant dans le centre et les quartiers déjà aisés ; l'extension urbaine vers l'ouest, avec en particulier la récupération des friches industrielles, témoigne de la santé de la rente foncière. Les caractéristiques populaires de la périphérie occidentale de la commune de Florence semblent également s'affirmer, dans un contexte de désindustrialisation et de désouvriérisation. On ne peut cependant qu'en rester au stade de l'hypothèse en raison des changements de la nomenclature statistique italienne opérés de 1991 à 2001 (p.ex. la "méga-catégorie" des salariés). Les mutations sociales et urbaines de Florence se situent dans le contexte du vieillissement démographique et de la suburbanisation non achevée en 2001, dynamiques qui font perdre des habitants à la ville, en premier lieu parmi les classes populaires. La mobilité résidentielle intra- et inter-urbaine selon les catégories sociales est encore à explorer ; il s'agit d'un angle mort fondamental de cette thèse. Nous avons insisté sur le poids de Florence dans la hiérarchie fonctionnelle régionale ainsi que de l'aire urbaine : si l'on peut supposer que ce poids augmente avec le post-fordisme, avec la spécialisation tertiaire de Florence et industrielle de Prato, il repose sur une structuration spatiale dont les déséquilibres ne sont pas nouveaux. En fait, s'il faut s'interroger sur le caractère novateur de la ségrégation sociale, on doit garder à l'esprit qu'il y a une division sociale de l'espace déjà séculaire (voire plus) qui est clairement établie. Par ailleurs, pour ce qui concerne l' "exacerbation de la ségrégation", sans doute ne devrait-on en parler que pour des situations localisées de relégation, comme la zone de la via Pistoiese et des Piagge, à l'extrême périphérie occidentale de la commune.

Quelle place des populations immigrées dans cette dynamique ? La réponse à cette question concerne la deuxième hypothèse.

La deuxième des hypothèses stipulait que **c'est la division sociale de l'espace de la formation sociale hôte qui oriente la distribution spatiale des populations immigrées**. En premier lieu, on trouve en effet une telle correspondance, à l'échelle régionale et de l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia, et à celle de Florence. À l'échelle régionale, l'installation de l'immigration correspond aux zones économiquement dynamiques, aux territoires du "modèle des districts industriels" et de l' "économie urbaine" de M. Ambrosini. D'un côté, on peut affirmer que cela va dans le sens du post-fordisme, avec le développement des emplois industriels aux "5 P" - *precari, pesanti, pericolosi, poco pagati, penalizzanti socialmente* (précaires, fatigants, dangereux, mal payés, socialement pénalisants) - rebutant les nationaux et solution pour les immigrés, ainsi que du tertiaire inférieur dans les villes, selon le modèle de S. Sassen. D'un autre côté, on considérera que d'autres dynamiques sont aussi à l'œuvre :

la crise démographique et le besoin de main d'œuvre dans une économie du *labour intensive*, le cycle urbain en phase de suburbanisation/contre-urbanisation. À Florence, la division sociale générale de l'espace assigne spatialement les communautés étrangères selon leur fonction sociale et économique, entre relégation en périphérie occidentale (Chinois, Roms ex-yougoslaves), proximité spatiale des "communautés urbaines" spécialisées dans les services à domicile des personnes âgées moyennes-aisées, et diffusion spatiale dans les zones populaires au gré des opportunités de logement. Le centre ville reste encore un creuset migratoire, mais dont la porte d'entrée s'est déplacée dans la partie ouest de la ville, avant la mise en conformité de la distribution spatiale des immigrés avec la division socio-spatiale générale selon le modèle de Burgess. Toutefois, on se gardera de toute conclusion mécaniste. Même s'il peut y avoir une correspondance directe, les conditions de la réalité concrète apportent une diversité des articulations entre les "porteurs" de formation sociale étrangère et le contexte socio-spatial. On doit tenir compte d'un côté des caractéristiques du système migratoire – formation sociale de provenance, histoire, modalités de migration, chaîne et régime migratoires, projet (installation ou retour) – des diverses communautés étrangères, et d'un autre côté des conditions concrètes de vie : travail, logement, droits sociaux. L'étude de ces diverses communautés témoigne d'une diversité de situations, dont l'analyse et la comparaison révèlent, dans un deuxième temps, des propriétés communes voire des tendances structurelles. Par exemple, la localisation ou la concentration de certaines communautés à l'échelle régionale, comme les Sénégalais à Pise, ou bien les Indo-pakistanaïes à Prato et Arezzo, témoignent de situations particulières où la sphère institutionnelle de ces communautés joue sans doute un rôle spécifique.

La troisième hypothèse traite du **rôle de la grande ville comme creuset migratoire**. Cette fonction de Florence est primordiale à toutes les échelles, mais cela peut être aussi le cas, dans une moindre mesure, pour des centres urbains secondaires, comme Prato, Pise, Arezzo. Par creuset, il faut entendre à la fois espace privilégié, espace de mélange et espace de diffusion. Comme espace privilégié, on se réfère aux effectifs et aux concentrations. Cette fonction centrale repose sur la concentration des services et des ressources de la capitale régionale, ainsi que des opportunités professionnelles et de logement. Comme espace de mélange, la réponse est plus ambivalente : le grand nombre et la diversité des communautés ne signifie pas forcément qu'il y ait mélange, ou du moins d'espace partagé. Par exemple, les indices de dissemblance ont parfois mis en évidence l'incompatibilité spatiale entre certaines communautés, comme entre les Chinois et les "communautés urbaines", ceci à l'échelle intra-urbaine (périphérie ouest / quartiers centraux et orientaux) et inter-urbaine (aires industrielles / aires résidentielles de populations aisées). Il faudrait sans doute s'orienter vers des analyses très localisées pour répondre pleinement à cette question. Comme espace de diffusion, les analyses diachroniques de la distribution des groupes dans les quatorze "vieux" quartiers avaient montré leur diffusion du centre historique au reste de la ville, et surtout dans sa partie occidentale, atténuant l'importance du centre mais ne le faisant cependant pas disparaître comme espace privilégié. De plus, à l'échelle de l'aire urbaine et au-delà, la présence des

immigrés en dehors de Florence a fini par s'accroître plus vite que dans la grande ville. Ce phénomène peut relever de l'exode urbain de ces populations vers les communes environnantes, comme dans le cas de la périurbanisation, mais également des nouveaux ancrages spatiaux qu'elles représentent pour les co-nationaux : les populations concernées se caractérisent à la fois par des effectifs importants et par l'ancienneté de migration (Albanais, Marocains). Les phénomènes de diffusion ou de concentration dans la grande ville peuvent ainsi reposer sur l'ancienneté de présence : avec la durée de présence, s'accroît la mise en conformité spatiale des populations immigrées avec l'occupation de l'espace des Italiens - cela n'étant pas valable pour certains groupes, comme les Chinois.

Dans ces dernières pages, **la question de l'échelle revient de manière récurrente**. Elle est l'objet de notre quatrième hypothèse. Les passages de l'échelle globale à l'échelle locale, et vice-versa, sont indispensables lorsque l'on traite des migrations internationales, d'une part à propos du champ des migrations (provenance, migration proprement dite, destination) mais aussi dans leur rapport à la formation sociale d'accueil, elle-même présentant des paliers entre échelle nationale et locale. Les échelles permettent aussi de faire le lien entre les situations concrètes des individus et des groupes d'une part, et la sphère de décision institutionnelle des droits aux titres de séjour et au travail (Italie, Union européenne) d'autre part. Elles mettent également en relation ces mêmes situations concrètes avec la dynamique internationale du capital.

Limites et perspectives

De nombreuses limites apparaissent au terme de cette recherche. Tout d'abord, le caractère global de la thématique de la division sociale de l'espace ne permettait pas l'approfondissement de certaines questions fondamentales. Cette thèse est aussi une porte d'entrée vers d'autres pistes de recherche.

Soulignons tout d'abord les limites des sources dont nous avons disposé. Si l'information statistique s'est développée surtout à partir du début des années 2000, elle était encore balbutiante à la fin des années 1990. Le développement d'internet a grandement facilité la diffusion de ces informations, notamment par les sites développés par les organismes publics comme l'I.S.T.A.T. . À Florence, l' *Ufficio Statistica* s'est également grandement modernisé depuis les années 1990⁵²³. Plusieurs questions sont soulevées par les données statistiques utilisées. Tout d'abord, il y a un hiatus entre les informations traitées qui émanent des recensements, dont le dernier a eu lieu en 2001, et qui ont un caractère général, et celles, plus récentes, qui portent sur les communautés étrangères. Comme cela a déjà été souligné, des difficultés méthodologiques ont également été causées par les changements de

⁵²³ Et certains responsables qui faisaient obstacle à la divulgation de données ne sont plus présents...

nomenclature entre recensements, surtout entre 1991 et 2001, avec l'occultation des C.S.P. inférieures. L'évolution des découpages du territoire statistique communal n'a pas non plus permis la fluidité d'analyse pluri-décennale souhaitée⁵²⁴.

Les données statistiques émanent des recensements de 1981 à 2001, et de l'état civil [*anagrafe*] des communes, mis à profit par l'*Ufficio Statistica* de Florence et l'I.S.T.A.T. jusque dans les années les plus récentes sur <http://demo.istat.it>. Il s'agit donc d'informations officielles, à partir du moment où les individus les déclarent comme telles soit lors des recensements, soit auprès des mairies. **L'immigration, a fortiori dans un pays méditerranéen, se caractérise par toute une sphère du "non officiel", non pas tant à cause d'une échappatoire de ces populations de leur propre chef – ce que suggèrent les appellations de *irregolari* ou *clandestini* – mais parce que l' "officiel" se refuse à elles ou bien représente pour elles un danger.** Il est donc indispensable de garder à l'esprit que les informations et analyses développées sur l'immigration ne reflètent pas entièrement la réalité en raison d'une quantité non négligeable de populations immigrées soustraites à la révélation officielle. Dans ce sens, il y aurait une ville officiellement visible et une ville officiellement non-visible.

Certains angles de recherche n'ont été que superficiellement évoqués, comme l'absence d'analyse sur la mobilité résidentielle intra- et inter-urbaine selon les catégories socio-professionnelles, aussi bien pour les Italiens que pour les immigrés. Disposer des catégories socio-professionnelles au sein des populations immigrées, en général ou par communautés, aurait été très intéressante pour la problématique adoptée, mais ces informations n'ont pas encore été développées par les organismes. Quoi qu'il en soit, il faut constater que les informations sur les C.S.P. sont le plus souvent l'objet de bien peu d'attention, en comparaison du couple indépendants/salariés [*indipendenti/dipendenti*] et des analyses démographiques.

Le logement est une question qui structure fortement la division sociale de l'espace : quel est son rôle dans l'exode urbain et la périurbanisation-suburbanisation ? Comment structure-t-il la question sociale ? Quelle géographie sociale du logement pour les immigrés, ou encore pour les étudiants ? Quels rapports entre la rente du logement et la population non officielle dans l'espace urbain ? Nous avons tenté d'aborder ce champ de recherche, mais le logement à Florence devrait faire l'objet d'une thèse à lui tout seul.

La focalisation sur les populations immigrées de pays plus pauvres que l'Italie, qui sont plus importantes, plus récentes et aussi politiquement plus importunes, a occulté la présence désormais ancienne de nationalités provenant des pays "riches", européens, nord-américains voire plus récemment japonais. Quel est leur rôle à Florence ? Quelles logiques migratoires ?

⁵²⁴ Le découpage en 72 "aires élémentaires" qui a été développé au milieu des années 2000, représente un grand progrès en termes d'analyse de l'espace. Vivement que les données des recensements antérieurs à 2001 soient traduites à l'aune de ce découpage !

Seule une seule étude de l'IRPET en 2000 fait allusion aux instituts étrangers (Prebys, 2000)⁵²⁵. Nous avons mis en évidence leur distribution spatiale spécifique dans le centre de la ville : quel est leur poids dans la structuration spatiale de Florence ? Et dans la rente immobilière ?

Autre population, l'existence de l'aristocratie florentine, ancienne ou récente, n'apparaît pas dans les C.S.P. alors que son rôle historique dans la rente foncière et immobilière de la ville est essentiel. Les villas et *fattorie* des "collines aristocratiques" toscanes, les résidences de la Couronne d'Angleterre sur les versants de Fiesole surplombant Florence, sont les témoignages visibles de formes urbaines socialement identifiées⁵²⁶. Le succès grandissant des études de M. Pinçon-Charlot et M. Pinçon sur la grande bourgeoisie en France, suggère que de telles recherches soient développées à Florence.

Certes, bien des aspects du contexte social florentin sont donc encore à explorer. Des thématiques diverses, qui font systèmes, ont été abordées. Bien des portes ont été entrouvertes sans être totalement explorées. Cette thèse appelle donc à d'autres études ayant pour but de poursuivre les recherches entreprises. Nous l'avons placée au carrefour des champs de recherche de la géographie sociale, urbaine, régionale et des migrations internationales, afin de montrer que la pluridisciplinarité thématique au sein des sciences sociales est indispensable pour approcher la réalité. La division sociale de l'espace est la traduction dans l'espace des rapports de force entre classes sociales. Dans ce sens, nous entendons la géographie sociale comme la géographie de la lutte des classes.

⁵²⁵ Une autre allusion se trouve dans Aleardi, Biagioni, Marcetti, Mazzi, Solimano, 2010, pp 76-77.

⁵²⁶ À titre de témoignage personnel, nous avons été hébergé chez un ami louant une chambre dans un bâtiment appartenant à un Rosselli del Turco dans la via Maggio (Oltrarno) ; de nombreux appartements voire bâtiments de la rue seraient de sa propriété. L'ancienne aristocratie florentine entretiendrait-elle la rente immobilière, et le marché "gris" du logement, à Florence ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles généraux

1. AA.VV. (1983b), *Trésors de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, CNRS, Paris
2. AA.VV (1990), “Comment interpréter les résultats d’une analyse factorielle des correspondances ?”, in *STAT-ITCF*, mars
3. AA.VV (2001), *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Belin, Paris
4. *Actuel Marx* (1999), *Les nouveaux rapports de classe*, n°26, 2^e semestre, P.U.F., Paris
5. ADDA J. (2001a), *La mondialisation de l’économie. 1. Genèse*, coll. “Repères” n°198, La Découverte, Paris
6. ADDA J. (2001b), *La mondialisation de l’économie. 2. Problèmes*, coll. “Repères” n°199, La Découverte, Paris
7. A.D.E.F. (2004), *Les mécanismes fonciers de la ségrégation*, ADEF, Paris
8. ALTHUSSER L. (1970), “Idéologie et appareils idéologiques d’Etat”, in *La Pensée*, n°151, pp 3-38
9. ALTHUSSER L. (1972), *Pour Marx*, coll “Théorie”, François Maspéro, Paris
10. ALTHUSSER L., BALIBAR E. (1971), *Lire le Capital*, tomes 1 et 2, éd. Maspéro, Paris
11. AMBROSINI M. (2006), “Delle reti e oltre : processi migratori, legami sociali e istituzioni”, in DECIMO F., SCIORTINO G. (a cura di)(2006), *Stranieri in Italia. Reti migranti*, Il Mulino, Bologna, pp 21-55
12. AMBROSINI M. (2008a), *Sociologia delle migrazioni*, Il Mulino, Bologna
13. AMBROSINI M. (2008b), *Un’altra globalizzazione. La sfida delle migrazioni transnazionali*, Il Mulino, Bologna
14. AMIN S. (1991), “Migrations internationales, sous-développement et politiques de développement”, in *Sociologia e ricerca sociale* n°34, pp 21-30
15. AMIN S. (1996), “Les défis de la mondialisation”, in *Agone*, “Misère de la mondialisation”, 16, pp 75-96
16. AMIN S., ROBINS K. (1992), “Le retour des économies régionales ? La géographie mythique de l’accumulation flexible”, in BENKO G.B., LIPIETZ A. (dir), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, pp 123-161
17. AMOSSÉ T., CHARDON O. (2006), “Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ?”, in *Économie et Statistiques* n° 393-394, pp 203-229
18. AMSELLE J.-L., M’BOKOLO E. (1985)(dir), *Au cœur de l’ethnie*, La Découverte, Paris
19. ANDERSON B. (2002), *L’imaginare national. Réflexions sur l’origine et l’essor du nationalisme*, La Découverte, Paris (trad. de *Imagined Communities*, Verso, Londres, 1983)
20. ANDERSON P. (1996), “Histoire et leçons du néo-libéralisme. La construction d’une voie unique”, http://www.fastnet.ch/PAGE2/p2_neolib_anderson.html

Bibliographie générale

21. ANDREANI T., FERAY M. (1993), *Discours sur l'égalité parmi les hommes*, L'Harmattan, Paris
22. APPARICIO PH. (2000), "Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique", in *www.cybergeo*, doc n°134,17 p
23. ARANGO J. (2000), "Expliquer les migrations : un regard critique", in *Revue Internationales des Sciences Sociales*, n°165, Unesco/ères, pp 329-342
24. ASSÉO H. (1994), *Les Tsiganes. Une destinée européenne*, Découvertes-Gallimard, Paris
25. ASSÉO H. (1995), "Des "Égyptiens" aux Rom, histoire et mythes", in *Hommes et Migrations*, "Tsiganes et Voyageurs", n°1188-1189, juin -juillet, pp 15-22
26. ATKINSON R., BRIDGE G. (ed)(2005), *Gentrification in a Global Context. The new urban colonialism*, Routledge, London
27. AYDALOT Ph., de GAUDEMAR J.P. (1972), *Les Migrations*, Gauthier-Villars, Paris
28. AZÉMAR G.P. (dir), *Ouvriers, ouvrières. Un continent morcelé et silencieux*, Autrement, Paris
29. BADIE B., SMOUTS M.C. (1999), *Le retournement du monde*, Presses de Science Po/Dalloz, Paris
30. BADINTER E. et alii (2009), *Le retour de la race. Contre les "statistiques ethniques"*, éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues
31. BAGNASCO A. (1989), "Perche diventa importante l'analisi sociale territoriale", in PETSIMERIS P. (dir), *Le reti urbane tra decentramento e centralità*, Franco Angeli, Milano, pp 39-52
32. BAILLY A. et alii (1984), *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris
33. BAILLY A., HURIOT J.M. (dir)(1999), *Villes et croissance. Théories, modèles, perspectives*, Anthropos, Paris
34. BAILLY F., MOUHOUD E.M., OUDINET J. (2003), "Les nouvelles dynamiques migratoires : relance et complexification", in *Chronique internationale de l'IRES*, n°84, septembre, pp 30-47
35. BAIROCH P. (1985), *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Gallimard, Paris
36. BAIROCH P. (1994), *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte, Paris
37. BALAKRISHNAN T.R., MAXIM P., JURDI R. (2005), "Residential Segregation and Socio-economic Integration of Visible minorities in Canada", in *Migration Letters*, vol. 2, n°2, pp 126-144
38. BALANYA B., DOHERTY A., HOEDEMAN O., MA'ANIT A., WESSELIUS E. (2005), *Europe Inc. Comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale*, Agone, Marseille (trad. de *Europe Inc. Regional & Global Restructuring and the Rise of Corporate Power*, Pluto Press & CEO, 1999)
39. BALIBAR E. (1979), *Cinq études du matérialisme historique*, coll "Théorie", François Maspéro, Paris
40. BALIBAR E., WALLERSTEIN I. (1988), *Race, nation, classe : les identités ambiguës*, La Découverte, Paris
41. BASSAND M. (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne
42. BASTIÉ J., DÉZERT B. (1980), *L'espace urbain*, Masson, Paris
43. BAUMONT C., HURIOT J.M. (1996), "La ville et ses représentations formelles", in DERYCKE P.H., HURIOT J.M., PUMAIN D. (dir), *Penser la ville. Théories et modèles*, Anthropos, Paris, pp 7-51
44. BAYART J.-F. (dir)(1994), *La réinvention du capitalisme*, Karthala, Paris
45. BAYART J.-F. (1996), *L'illusion identitaire*, Fayard, Paris
46. BEAUD M. (1981), *Histoire du capitalisme. 1500-1980*, Le Seuil, Paris
47. BEAUD M. (1997, rééd. 2000), *Le basculement du monde. De la Terre, des hommes et du capitalisme*, La Découverte, Paris
48. BEAUD M., DOLLFUSS O., GRATALOUPE Ch., HUGON Ph., KEBABDJIAN G., LEVY J. (coord.)(1999), *Mondialisation. Les mots et les choses*, Karthala, Paris
49. BEAUD S., PIALOUX M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard, Paris

Bibliographie générale

50. BEAUD S., PIALOUX M. (2003), *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard, Paris
51. BECATTINI G. (1992), “Le district marshallien : une notion socio-économique”, in BENKO G.B., LIPIETZ A. (dir), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, P.U.F pp 35-55
52. BEGUIN M., PUMAIN D. (1994), *La représentation des données géographiques*, Armand Colin, Paris
53. BENASSI D., GHEZZI S., MINGIONE E. (1997), “La restructuration économique et la pauvreté urbaine dans les pays européens”, in MARTENS A., VERVAEKE M. (dir), *La polarisation sociale des villes européennes*, Anthropos, Paris pp 11-35
54. BENEVOLO L. (1993), *La ville dans l'histoire européenne*, Le Seuil, Paris (trad. de *La Città europea*, Laterza, Roma-Bari)
55. BENEVOLO L. (2004), *Histoire de la ville*, Parenthèses, Paris (trad. de *Storia della città*, Laterza, Roma-Bari, 1975)
56. BENKO G.B. (dir)(1990), *La dynamique spatiale de la dynamique contemporaine*, ed. de l'Espace Européen
57. BENKO G.B. (1994), “Réseaux productifs et régulations politiques”, in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, “Parcours et positions”, n°64, pp 81-86
58. BENKO G.B., LIPIETZ A. (dir)(1992), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, P.U.F.
59. BENSUSSAN G., LABICA G. (éd. 1999), *Dictionnaire critique du marxisme*, coll. “Quadrige”, PUF, Paris
60. BERGER M. (2006), “Périurbanisation et segmentation socio-spatiale : l'exemple de l'Ile-de-France”, in FRABOULET D., RIVIÈRE D. (dir), *La ville sans bornes. La ville et ses bornes*, Actes du colloque de Villetaneuse, 17 et 18 mars 2005, éd. Nolin, Paris, pp 251-264
61. BIDOU C. (1984), *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, coll. “Economie en liberté”, PUF, Paris
62. BIDOU-ZACHARIASEN C. (dir)(2003), *Retours en ville*, Descartes & Cie, Paris
63. BIDOU-ZACHARIASEN C., POLTORAK J.F. (2008), “Le “travail” de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire”, in *Espaces et Sociétés*, 1-2, n°132-133, pp 107-124
64. BIETLOT M. (2005), “Le camp, révélateur d'une politique inquiétante de l'étranger”, in *Conflits & Cultures* n°57, “L'Europe des camps”, pp 221-241, www.conflits.org/index1763.html
65. BIHR A. (1989), *Entre bourgeoisie et prolétariat. L'encadrement capitaliste*, coll. “Logiques sociales”, L'Harmattan, Paris
66. BIHR A. (2001), *La reproduction du capital : prolégomènes à une théorie générale du capitalisme*, Page Deux, Lausanne
67. BIHR A. (2006a), *La préhistoire du capital. Le devenir-monde du capitalisme 1*, Page Deux, Lausanne
68. BIHR A. (2006b), “La précarité au cœur du rapport salarial” (www.alencontre.org/page/print/BihrPrecarite.htm)
69. BIHR A., PFEFFERKORN R. (1999), *Déchiffrer les inégalités*, Syros, Paris
70. BIHR A., PFEFFERKORN R. (2003), “Inégalités des chances ou inégalités des situations ?”, in *Cahiers Français*, n°314, mai-juin, pp 24-29.
71. BIHR A., PFEFFERKORN R. (2008), *Le système des inégalités*, coll. Repères n°511, La Découverte, Paris
72. BILLARD G., CHEVALIER J., MADORE F. (2005), *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du nord*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes
73. BLANC M., LE BARS S. (dir)(1993), *Les minorités dans la cité*, L'Harmattan, Paris

Bibliographie générale

74. BLANCHET A., GOTMAN A. (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, coll. Sociologie 128, Paris
75. BONVALET C., CARPENTER J., WHITE P. (1995), "The Residential Mobility of Ethnic Minorities : A Longitudinal Analysis", in *Urban Studies*, vol. 32, n°1, pp 87-103
76. BONVALET C., MERLIN P. (1988), "L'évolution des structures familiales : quelles conséquences pour l'habitat ?", in *Espaces et Sociétés*, n°51, pp 183-202
77. BORDIGONI M. (2001) " "Terrain désigné", observation sous contrôle : quelques enjeux d'une ethnographie des Tsiganes", in *Ethnologie française*, "Terrains minés en ethnologie", n° 1, vol. 31, pp 117-126
78. BOSC S. (2004), *Stratification et classes sociales. La société française en mutation*, Armand Colin, Paris
79. BOTTIN J., CALABI D. (dir)(1999), *Les étrangers dans la ville*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris
80. BOUDREAU J.A., DIDIER S., HANCOCK C. (2004), "Homogénéisation résidentielle et indépendance politique : de la sécession urbaine et autres incorporations à Los Angeles", in *L'Espace géographique*, n°4, pp 131-148
81. BOUFFARTIGUE P. (dir)(2004), *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, La Dispute, Paris
82. BOUFFARTIGUE P., GADEA C. (2000), *Sociologie des cadres*, coll. Repères, La Découverte, Paris
83. BOURDIEU P. (1984), "Espace social et genèse des 'classes'", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°52-53, pp 3-15
84. BOURDIEU P. (1990), "Un signe des temps", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, "L'économie de la maison", vol. 81, n°81-82, mars, pp 2-5
85. BOURDIEU P. (dir)(1993), *La misère du monde*, Le Seuil, Paris
86. BOURDIEU P., BOUHEDJA S., CHRISTIN R., GIVRY C. (1990), "Un placement de père de famille. La maison individuelle : spécificité du produit et logique du champ de production", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, "L'économie de la maison", vol. 81, n°81-82, mars, pp 6-33
87. BOURDIEU P., de SAINT MARTIN M. (1990), "Le sens de la propriété. La genèse sociale des systèmes de préférences", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, "L'économie de la maison", vol. 81, n°81-82, mars, pp 52-64
88. BOURDIEU P., WACQUANT L. (1998), "Sur les ruses de la raison impérialiste", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, "Sur les ruses de la raison impérialiste", mars, n°121/122, pp 109-118
89. BOURDIN A. (2008), "Gentrification : un "concept" à déconstruire", in *Espaces et Sociétés*, 1-2, n°132-133, pp 23-37
90. BOYER R. , SAILLARD Y. (dir)(1995), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris
91. BRAUDEL F. (1979a), *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XVème-XVIIIème siècles*, tome 1 : "Les structures du quotidien : le possible et l'impossible", Armand Colin, Paris
92. BRAUDEL F. (1979b), *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XVème-XVIIIème siècles*, tome 2 : "Les jeux de l'échange", Armand Colin, Paris
93. BRAUDEL F. (1979c), *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XVème-XVIIIème siècles*, tome 3 : "Le temps du monde", Armand Colin, Paris
94. BRAUDEL F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, coll. Champs, Flammarion, Paris
95. BRIDGE G., WATSON S. (eds)(2000), *A companion to the city*, Blackwell, Oxford
96. BRUN J. (1994), "Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine", in BRUN J., RHEIN C (dir), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris, pp 21-57
97. BRUN J., CHAUVIRÉ Y. (1983a), "La ségrégation sociale. Questions de terminologie et de méthode", in *Espace-Populations-Sociétés*, n°1, pp 75-85

98. BRUN J., CHAUVIRÉ Y. (1983b), "La ségrégation sociale. Observations critiques sur la notion et essais de mesures à partir de l'exemple de Paris (1962-1975)", in NOIN D. (eds), *Géographie Sociale*, Actes du Colloque de Lyon, 14-16 octobre 1982, Paris, pp 102-133
99. BRUN J., RHEIN C. (dir)(1994), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris
100. BUISSON M.A., MIGNOT D., BOUZOUINA L. (2005), "Métropolisation et ségrégation", in BUISSON M.A., MIGNOT D. (eds), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, De Boeck, Bruxelles, pp 337-353
101. BURGEL G. (1972), "Utilisation d'un échantillon de population à l'étude de la division sociale de l'espace urbain", in *Bulletin de l'Association de Géographes Français* n°395-396, pp 37-47
102. CAGO M. (1995), *Un popolo sconosciuto. Gli zingari*, Materiali didattico per giovani, associazione per i popoli minacciati – Sudtirolo, www.gfbv.it/3dossier/sinti-rom/it/rom-it.html
103. *Les Cahiers de Critique Communiste* (2003), "La mondialisation et l'impérialisme", Syllepse, Paris
104. *Les Cahiers Français* (2002), "Les migrations internationales", mars-avril, n°307, La Documentation Française, Paris
105. CAHN C, GUILD E. (2008), *Recent Migration of Roma in Europe*, OSCE High Commissioner on National Minorities, http://www.osce.org/documents/hcnm/2008/12/37164_en.pdf
106. CAILLÉ A. (1986), *Splendeurs et misères des sciences sociales. Esquisses d'une mythologie*, Droz, Genève
107. CALLEN D., LE GOIX R. (2007), "Fermetures et "entre soi" dans les enclaves résidentielles", in LE GOIX R., SAINT-JULIEN Th. (dir), *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Belin, Paris (http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/01/00/PDF/Chapitre9_callen_legoix.pdf)
108. CALOZ-TSCHOPP M.C. (2004), *Les étrangers aux frontières de l'Europe et le spectre des camps*, La Dispute, Paris
109. CALVANESE F., PUGLIESE E. (1990), "I tempi e gli spazi della nuova immigrazione in Europa", in *Inchiesta* n°90, *Immigrazione : diversité émergenti*, pp 6-14
110. CAMAGNI R. (1993), *Principi di economia urbana e territoriale*, La Nuova Italia Scientifica, Roma
111. CARPENTER J., LEES L. (1995), "Gentrification in New York, London and Paris : an International Comparison", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 19, n°2, pp 286-303
112. CARRÈRE V., DAADOUCHE C. (2000), "Les gens du voyage en mobilité surveillée", in *Plein Droit*, n°46, septembre, 8 p, www.gisti.org/doc/plein-droit/46/voyage.html
113. CARROUÉ L. (2002), *Géographie de la mondialisation*, Armand Colin, coll. U, Paris
114. CARTER H. (1975), *La geografia urbana. Teoria e metodi*, Zanichelli, Bologna (trad. de *The study of urban geography*, Edward Arnold Ltd., 1972)
115. CARTIER M., COUTANT I., MASCLÉ O., SIBLOT Y. (2008), *La France des "petits-moyens". Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, La Découverte, Paris
116. CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris
117. CASTELLS M. (1972), *La question urbaine*, ed. Maspero, Paris
118. CASTELLS M. (1994), "L'école française de sociologie urbaine vingt ans après", in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, "Parcours et positions", n°64, pp 58-60
119. CASTELLS M., GODARD F. (1974), *Monopolville. Analyse des rapports entre l'entreprise, l'Etat et l'urbain à partir d'une enquête sur la croissance industrielle et urbaine de la région de Dunkerque*, Mouton, Paris
120. CASTLES S. (2000), "Les migrations internationales au début du XXI^e siècle : tendances et problèmes mondiaux", in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°135, Unesco/érés, pp 313-327
121. CATTAN N., BERROIR S. (2006), "Les représentations de l'étalement urbain en Europe : essai d'interprétation", in BERQUE A., BONNIN Ph., GHORRA-GOBIN C. (dir), *La ville insoutenable*, Belin, Paris, pp 87-96

Bibliographie générale

122. C.F.D.A. – Coordination Française pour le Droit d’Asile (2008), « *Bâtir une Europe de l’asile* » : à quel prix ?, octobre, 15 p, www.gisti.org/spip.php?article1261
123. CHAMBOREDON J.-C., “E.P. Thompson : modes de domination et révolutions en Angleterre”, pp 133-151
124. CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M. (1970), “Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement”, in *Revue française de sociologie*, XI, pp 3-33
125. CHARRIER JB. (1988), *Villes et campagnes*, ed Masson
126. CHATELET G. (1998), *Vivre et penser comme des porcs*, Exils éditeur, Paris
127. CHAUVEL L. (1999), “Classes et générations. L’insuffisance des hypothèses de la théorie de la fin des classes sociales”, in *Actuel Marx*, pp 37-52 ;
128. CHAUVEL L. (2001), “Le retour des classes sociales ?”, in *Revue de l’OFCE* n°79, pp 315-379
129. CHAUVEL L. (2004a), “La “fin des classes sociales” est-elle une prophétie autodestructrice ?”, in CHOPART J.N., MARTIN C. (dir), *Que reste-t-il des classes sociales ?*, ed ENSP, Paris, pp 79-98
130. CHAUVEL L. (2004b), “Le renouveau d’une société de classes”, in BOUFFARTIGUE P. (dir), *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, La Dispute, Paris, pp 55-71.
131. CHAUVEL L., CHENU A., OBERTI M., PRETECEILLE E. (2002), “Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles : traditions nationales, comparaisons internationales et standardisation européenne”, in *Sociétés Contemporaines*, n°45-46, pp 157-185
132. CHAUVIN C. (2008), “Saisonniers californiens : la précarité en crise”, in *Plein droit*, “Saisonniers en servage”, 78, octobre, 7 p, www.gisti.org/spip.php?article1293
133. CHEMILLIER-GENDREAU M. (1999), “Immigration, droit européen et démocratie”, in *Cahiers de l’Urmis*, n°5, pp 95-103, <http://urmis.revues.org/docannexe361.html>
134. CHERKAOUI M., LINDSEY J. (1977), “Problèmes de mesure des classes sociales : des indices du status aux modèles d’analyse des rapports de classe”, in *Revue française de sociologie*, XVII, 2, pp 233-270
135. CHESHIRE P. (1995), “A New Phase of Urban Development in Western Europe ? The Evidence for the 1980s”, in *Urban Studies*, vol. 32, n°7, pp 1045-1063
136. CHESNAIS F. (1996a), “Mondialisation du capital et régime d’accumulation à dominante financière”, in *Agone*, “Misère de la mondialisation”, 16, pp 15-39
137. CHESNAIS F. (coord)(1996b), *La mondialisation financière. Genèse, coût et enjeux*, Syros, Paris
138. CHESNAIS F., DUMÉNIL G., LEVY D., WALLERSTEIN I. (2001), *Une nouvelle phase du capitalisme ?*, Syllepse, Paris
139. CHEVALIER L. (1978, 1^è éd. 1958), *Classes laborieuses et Classes dangereuses*, Hachette, Paris
140. CHIGNARD L. (1995), “Le système économique du voyage”, in *Hommes et Migrations*, “Tsiganes et Voyageurs”, n°1188-1189, juin-juillet, pp 69-74
141. CHOPART J.N., MARTIN C. (dir)(2004), *Que reste-t-il des classes sociales ?*, ed ENSP, Paris
142. CHRETIEN J.P., PRUNIER G. (dir)(2003), *Les ethnies ont une histoire*, Karthala, Paris
143. CLARK K. (1969), *Ghetto noir*, Payot, Paris (trad. de *Dark Ghetto : dilemmas of social power*, Harper & Row, New York, 1965)
144. CLERC P., GAREL J. (1998), “La réception du modèle graphique de Burgess dans la géographie française des années cinquante aux années soixante-dix”, doc. *Cybergéo* n°58, 15 p
145. CLERVAL A. (2008), “Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de *gentrification* à Paris”, in *Espaces et Sociétés*, 1-2, n°132-133, pp 91-106
146. CLOCHARD O. (dir)(2009), *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Migreurop, Armand Colin, Paris
147. Collectif Français de Géographie Urbaine et Sociale (1984), *Sens et non-sens de l’espace. De la géographie urbaine à la géographie sociale*, Paris
148. COLLIN D. (1997), *La fin du travail et la mondialisation. Idéologie et réalité sociale*, L’Harmattan, Paris

Bibliographie générale

149. *Contretemps* (2005), "Cité(s) en crise. Ségrégations et résistances dans les quartiers populaires", n°13, éd. Textuel, Paris
150. COURS-SALIES P., LE LAY S. (dir)(2006), *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*, Erès, Paris
151. CORDELLIER S. (dir)(1997), *La mondialisation au-delà des mythes*, La Découverte & Syros, Paris
152. COSTA-LASCOUX J. (1999a), "Citoyenneté et multiculturalisme", in HILY M.A., LEFEBVRE M.L. (dir), *Identité collective et altérité*, L'Harmattan, Paris, pp 53-76
153. COSTA-LASCOUX J. (1999b), "L'intégration à la française : une philosophie, des lois", in DEWITTE P. (dir), *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris, pp 328-340
154. COUTROT T. (2002, 1^è éd. 1999), *Critique de l'organisation du travail*, coll. Repères n°270, La Découverte, Paris
155. CROUCH C., STREECK W. (dir)(1996), *Les capitalismes en Europe*, coll. Recherches, La Découverte
156. CUTLER D.M., GLAESER E.L., VIGDOR J.L. (1999), "The Rise and Decline of the American Ghetto", in *Journal of Political Economy*, The University of Chicago Press, vol. 107, n°3, pp 455-506
157. DANIEL S. (2008), *Les routes clandestines. L'Afrique des immigrés et des passeurs*, Hachette, Paris
158. DAUPHINE A. (1973), "L'analyse factorielle : ses contraintes mathématiques et ses limites en géographie", in *L'Espace géographique*, n°1, pp 74-80
159. DAVIS M. (2000), *City of Quartz. Los Angeles, capitale du futur*, La Découverte, Paris
160. DEBORD G. (1992), *La Société du Spectacle*, Gallimard, Paris
161. DE BRUNHOFF S., GARO I., SERFATI C., WAGNER A.-C., ZALIO P.-P. (2001), *Bourgeoisie : état d'une classe dominante*, Syllepse, Paris
162. DECOSSE F. (2008), "Le nouveau serf, son corps et nos fruits et légumes", in *Plein droit*, "Saisonniers en servage", 78, octobre, 7 p, www.gisti.org/spip.php?article1286
163. DELAUNAY J.C. (dir)(1999), *La mondialisation en question*, L'Harmattan, Paris
164. DELCLITTE Ch. (1995), "La catégorie juridique "nomade" dans la loi de 1912", in *Hommes et Migrations*, "Tsiganes et Voyageurs", n°1188-1189, juin-juillet, pp 23-30
165. DELCOURT L. (2007), "Explosion urbaine et mondialisation", in *Alternatives Sud*, vol. 14, 2, pp 7-30
166. DELÉPINE S. (2003), *Espaces tsiganes et villes roumaines. Pour une nouvelle interprétation géographique et sociale*, Thèse de Doctorat, Université d'Angers
167. DEMATTEIS G., INDOVINA F., MAGNAGHI A., PIRODDI E., SCANDURRA E., SECCHI B. (1999), *I futuri della città. Tesi a confronto*, Franco Angeli, Milano
168. DEMATTEO L. (2001), "La Lega Nord : entre volonté de subversion et de désir de légitimité", in *Ethnologie française*, tome XXXVII, 2, pp 143-152
169. DEMAZIERE Ch. (1997), "Les quartiers ouvriers en Europe à la veille du 21^{ème} siècle : désagrégation ou redéploiement ?", in HAUMONT N., LEVY J.P. (1997), *La ville éclatée. Quartiers et peuplement*, L'Harmattan, Paris, pp 41-54
170. DENEUVE C. (2002), "Migrations internationales : un remède au vieillissement de la population ?", in *Cahiers français*, "Les migrations internationales", mars-avril, n°307, La documentation française, pp 48-56
171. DENORD F. (2001), "Aux origines du néo-libéralisme en France. Louis Rougier et le Colloque Walter Lippmann de 1938", in *Le Mouvement Social*, n°195, pp 9-34
172. DENORD F., SCHWARTZ A. (2009), *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Raisons d'agir, Paris
173. DERYCKE P.H., HURIOT J.M., PUMAIN D. (dir)(1996), *Penser la ville. Théories et modèles*, Anthropos, Paris
174. DESMARAIS G., RITCHOT G. (2000), *La géographie structurale*, L'Harmattan, Paris
175. DESROSIÈRES A. (2005), "Décrire l'état ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique", in *Genèses*, n°58, mars, pp 4-27

176. DESROSIÈRES A., THÉVENOT L. (1996), *Les catégories socio-professionnelles*, La Découverte, Paris
177. DEWITTE P. (dir)(1999), *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris
178. DEZALAY Y., GARTH B. (1998), "Le "Washington Consensus". Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, "Les ruses de la raison impérialiste", mars, n°121/122, pp 3-22
179. DIMINESCU D. (2002), "Stratégies roumaines", in *Plein Droit* n°55, "Parcours, filières et trajectoires", décembre, 7 p., www.gisti.org/doc/plein-droit/55/strategies.html
180. DOLFUSS O. (1994), *L'espace monde*, Economica, Paris
181. DOLFUSS O. (1997), *La mondialisation*, Presses de Sciences Politiques, Paris
182. DONZELOT J. (2004), "La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation", in *Esprit*, n°303, mars-avril, pp 14-39
183. DOUERIN M. (2002), *Libéralismes. La route de la servitude volontaire*, Les Editions de la Passion, Paris
184. DUBAR C. (2004), "Sociétés sans classes ou sans discours de classe, ni perspective de transformation sociale", in CHOPART J.N., MARTIN C. (dir), *Que reste-t-il des classes sociales ?*, ENSP, Paris, pp 37-51
185. DUBET F. (2003), "Inclus/exclus : une opposition pertinente ?", in *Cahiers Français*, n°314, mai-juin, pp 47-52
186. DUBET F., (2004), "Que faire des classes sociales ?", in CHOPART J.N., MARTIN C. (dir), *Que reste-t-il des classes sociales ?*, ed ENSP, Paris, pp 23-36
187. DUBET F., LAPEYRONNIE (1992), *Les quartiers d'exil*, Le Seuil, Paris
188. DUMÉNIL G. (1975), *La position de classe des cadres et employés*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, <http://www.jourdan.ens.fr/levy/>
189. DUMÉNIL G., LEVY D. (1998), "Le Manifeste au-delà de la révolution, du révisionnisme et de l'échec des pays socialistes", 32 p, <http://www.jourdan.ens.fr/levy/dle1998f.pdf>
190. DUMÉNIL G., LEVY D. (1999), "Les cadres. 150 ans après le Manifeste communiste", 18 p, <http://www.jourdan.ens.fr/levy/dle1999k.pdf>
191. DUMÉNIL G., LEVY D. (2000), *Crise et sortie de crise. Ordre et désordres libéraux*, coll. Actuel Marx Confrontation, La Découverte, Paris
192. DUMÉNIL G., LEVY D. (2003), *Economie marxiste du capitalisme*, coll. "Repères" n°349, La Découverte, Paris
193. DUMÉNIL G., LEVY D. (2004a), "Le néolibéralisme sous hégémonie états-unienne", in F. Chesnais, *La finance mondialisée: racines sociales et politiques, configuration et conséquences*, La Découverte, Paris, 27 p, <http://www.jourdan.ens.fr/levy/dle2004i.pdf>
194. DUMÉNIL G., LEVY D. (2004b), "L'impérialisme à l'ère néolibérale", in J.A. Nielsberg, *Violences impériales et lutte de classes*, PUF, Quadrige, Paris, 20 p, <http://www.jourdan.ens.fr/levy/dle2004e.htm>
195. DUMÉNIL G., LEVY D. (2006), "La finance capitaliste : rapports de production et rapports de classe", in Séminaire d'Études Marxistes, *La finance capitaliste*, Presses Universitaires de France : Paris, 28 p, <http://www.jourdan.ens.fr/levy/dle2006c.htm>
196. DUMÉNIL G., LÖWY M., RENAULT E. (2009), *Les 100 mots du marxisme*, coll. "Que sais-je ?" n°3861, PUF, Paris
197. DUNCAN O.D., DUNCAN B. (1955), "A methodological analysis of segregation indexes", in *American Sociological Review*, n°20, pp 210-217 (reproduit in PEACH C. (1975), *Urban social segregation*, Longman, London, pp 35-47)
198. DUNCAN O.D., DUNCAN B. (1955), "Residential distribution and occupational stratification", in *American Journal of Sociology*, vol. LX, pp 493-503 (reproduit in PEACH C. (1975), *Urban social segregation*, Longman, London, pp 51-66)
199. DUREAU F., DUPONT V., LELIEVRE E., LEVY J.P., LULLE Th. (coord)(2000), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Anthropos-IRD, Paris

200. EHRENREICH B., HOCHSCHILD A.R. (a cura di)(2004), *Donne globali. Tate, colf e badanti*, Feltrinelli, Milano (trad. de *Global Woman. Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, Metropolitan Books, 2002)
201. EKERT-JAFFÉ O., TERRAZ I. (2005), “L’État et la cellule familiale sont-ils substituables dans la prise en charge des chômeurs en Europe ?”, in *Économie et Statistiques* n° 387, pp 65-83
202. ELLIS M. WRIGHT R., PARKS V. (2006), “The migrant household and spatial assimilation : partnership, nativity, and neighborhood location”, in *Urban Geography*, 27,1, pp 1-19
203. ENGELS F. (1844, ed 1975), *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Editions Sociales, Paris
204. EQUETER J. (2002), “Les travailleurs migrants au secours d’une Europe vieillissante ?”, in *Education ouvrière*, “Travailleurs et travailleuses migrants”, 129, 4, pp 132-136, <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/actrav/publ/129/22.pdf>
205. ESPING-ANDERSEN G. (1993), “Occupazioni o classi sociali : esiste un proletariato postindustriale ?”, in *Polis*, VII, 3, pp 457-475
206. ESPING-ANDERSEN G. (1999), *Les trois mondes de l’Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, P.U.F., Paris (trad. de *The three worlds of welfare capitalism*)
207. EVE M., FAVRETTO A.R., MERA VI GLIA C. (2003), *Le disuguaglianze sociali*, coll. “Le Bussole”, Carocci, Roma
208. FABIETTI U. (2003), “Identités collectives comme constructions de l’humain”, in AFFERGAN F., BORUTTI S., CALAME C., FABIETTI U., KILANI M., REMOTTI F., *Figures de l’humain. Les représentations de l’ethnologie*, éd de l’EHESS, Paris, pp 175-214
209. FABIETTI U. (2009, 1è éd. 1995), *L’identità etnica. Storia a critica di un concetto equivoco*, Carocci, Roma
210. FAINSTEIN N. (1993), “Race, class and segregation : discourses about African Americans”, in *International Journal of Urban and Regional Research*, 17, 3, pp 384-403
211. FASSIN D. (1996), ““Clandestins” ou “exclus” ? Quand les mots font des politiques”, in *Politix*, vol. 9, n°34, pp 77-86
212. FASSIN D., FASSIN E. (dir)(2009, 1è éd. 2006), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, Paris
213. FASSIN D., MORICE A., QUIMINAL C. (dir)(1997), *Les lois de l’inhospitalité. Les politiques de l’immigration à l’épreuve des sans-papiers*, La Découverte, Paris
214. FAUDRY-BRENAC E., MOREAU P. (1973), “Urbanisation et développement capitaliste”, in *Espaces et Sociétés*, n°8, pp 71-90
215. FAURE A. (2003), “Un faubourg, des banlieues, ou la déclinaison du rejet”, in *Genèses* n°51, juin, pp 48-69
216. FAYOLLE J. (2003), “Migrations anciennes et nouvelles. Les politiques et les acteurs à l’épreuve”, in *Chronique internationale de l’IRES*, n°84, septembre, pp 7-29
217. FELOUZIS G. (2008), “L’usage des catégories ethniques en sociologie”, in *Revue française de sociologie*, n°1, vol. 49, pp 127-132
218. FIELDING A.J. (1989), “La contro-urbanizzazione nell’Europa occidentale”, in PETSIMERIS P. (dir), *Le reti urbane fra decentramento e centralità*, Franco Angeli, Milano, pp 83-100
219. FIJALKOW Y. (2002), *Sociologie de la ville*, coll. Repères, La Découverte
220. FILHOL E. (2007), “La loi de 1912 sur la circulation des “nomades” (Tsiganes) en France”, in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23, n°2, pp 135-158
221. FLEURBAEY M. (2003), “Quelle conception de l’égalité ?”, in *Cahiers Français*, n°314, mai-juin, pp 18-23
222. FLIGSTEIN N. (1997), “Rhétorique et réalités de la “mondialisation””, in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, sept., n°119, pp 36-47

Bibliographie générale

223. FONSECA I. (2003), *Enterrez-moi debout. L'odyssée des Tsiganes*, Latitudes-Albin Michel, Paris (trad. de *Bury me standing. The Gipsies and their journey*, 1995)
224. FORMOSO B. (1986), *Tsiganes et sédentaires. La reproduction culturelle d'une société*, L'Harmattan, Paris
225. FORREST J., POULSEN M., JOHNSTON R. (2006), "A "multicultural model" of the spatial assimilation of ethnic minority groups in Australian's major immigrant-receiving cities", in *Urban Geography*, 27, 5, pp 441-463
226. FOSSAERT R. (1977), *La société*, tome 1 : "Une théorie générale", Le Seuil, Paris
227. FOSSAERT R. (1977), *La société*, tome 2 : "Les structures économiques", Le Seuil, Paris
228. FOSSAERT R. (1980), *La société*, tome 4 : "Les classes", Le Seuil, Paris
229. FOSSAERT R. (1991), *Le monde au 21^e siècle. Une théorie des systèmes mondiaux*, Fayard, Paris
230. FOURCAUT A. (dir)(1992), *Banlieue rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, éd. Autrement, série Mémoires n°18, Paris
231. FOURCAUT A. (dir)(1996), *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question - France XVIII^e-XX^e siècles*, éd. Créaphis, Grâne
232. FOURCAUT A. (2000), *La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, éd. Géophys, Grâne
233. FRANTZ D. (2010), " « Ethnique ? Vous avez dit ethnique ? Comme c'est... bizarre ». Critique de la référence ethnique", in *ESO - Travaux et documents*, n°29, pp 55-66, <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/files/Frantz-Eso%20T&D-n%C2%B029.pdf>
234. FREMOND A., CHEVALIER J., HERIN R., RENARD J. (1984), *Géographie sociale*, Masson, Paris
235. GALLISSOT R., KILANI M. RIVERA A. (2000), *L'imbroglio ethnique. En quatorze mots clés*, Payot, Lausanne (trad. de *L'imbroglio etnico*, Dedalo, Bari, 1997)
236. GANS H.J. (1993), "From 'underclass' to 'undercaste' : some observations about the future of the postindustrial economy and its major victims", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n°3, pp 327-335
237. GARNIER J.P. (2007a), "Une violence éminemment contemporaine. L'espace public urbain comme scène "post-historique" ", in *Espaces et Sociétés*, 1-2, n°128-129, pp 55-69
238. GARNIER J.P. (2007b), "Retours de flamme", in *Espaces et Sociétés*, 1-2, n°128-129, pp 215-238
239. GARSON J.P., DUMONT J.C. (2004), "Immigration dans la zone OCDE : un panorama à multiples facettes", in *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2, pp 13-31
240. de GAUDEMAR J.P. (1976), *Mobilité du travail et accumulation du capital*, François Maspero, Paris
241. GEORGE P. (1966), *Sociologie et géographie*, P.U.F., coll. "Le sociologue"
242. GEORGE P. (1983), "Vingt-cinq ans d'immigration dans les pays industriels européens. Esquisse de démographie sociale", in *Espace, Populations, Sociétés*, 1, pp 55-60
243. GEORGE P. (1990), *Le métier de géographe*, A. Colin, Paris
244. GEYER H.S. (ed)(2002), *International Handbook of Urban Systems. Studies of urbanization and migration in advanced and developing countries*, EE, Cheltenham
245. GHORRA-GOBIN C. (1999), "Refonder la ville : le débat nord-américain", in *Esprit*, "Quand la ville se défait", n°258, nov., pp 115-127
246. GHORRA-GOBIN C. (dir)(2006), *Dictionnaire des mondialisations*, Armand Colin, Paris
247. GODELIER M. (1973), *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Maspéro, Paris
248. GODELIER M. (1984), *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Fayard, Paris
249. GODELIER M. (1991), "L'objet et les enjeux", in GODELIER M., *Transitions et subordinations au capitalisme*, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp 7-56
250. GORZ A. (dir)(1973), *Critique de la division du travail*, Le Seuil, Paris

Bibliographie générale

251. GOTTDIENER M., FEAGIN J.R. (1988), "The paradigm shift in urban sociology", in *Urban Affairs Quaterly*, 24, 2, pp 163-187
252. GOUVERNEUR J. (1994), *Les fondements de l'économie capitaliste*, L'Harmattan, Paris
253. GRAFMEYER Y. (1991), *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre-ville*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon
254. GRAFMAYER Y. (1994), *Sociologie urbaine*, ed. Nathan, coll. 128, Paris
255. GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (éd)(1990), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris
256. GRANGE C. (1993), "Les classes privilégiées dans l'espace parisien (1903-1987)", in *Espaces, Populations, Sociétés*, n°1, pp 11-21
257. GREEN N.L. (2003), "Concepts historiques des flux migratoires : dualités et fausses découvertes", in *Revue internationale et stratégique*, 2, 50, pp 79-84
258. GRIBAUDI (1996), "Echelle, pertinence, configuration", in REVEL J. (dir), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard/Seuil, Paris, pp 113-139
259. Groupe Chadule (1974), *Initiation aux méthodes statistiques en géographie*, Masson, Paris
260. GUERMOND Y., LAJOIE G. (1999), "De la mesure en géographie sociale", in *L'Espace géographique*, n°1, pp 84-90
261. GUEST A.M., WEED J.A. (1976), "Ethnic Residential Segregation : Patterns of Change", in *American Journal of Sociology*, 81, 5, pp 1088-1112
262. GUGLIELMO R. (1996), *Les grandes métropoles du monde et leur crise*, Armand Colin, Paris
263. GUIDICINI P. (1995), *Questionari Interviste Storie di vita*, Collana di Sociologia, Franco Angeli, Milano
264. GUIDICINI P. (dir)(1996), *Nuovo manuale della ricerca sociologica*, Collana di Sociologia, Franco Angeli, Milano
265. GUILLAUMIN C. (1972), *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Mouton, Paris-La Haye
266. GUILLEMAUT F. (2006), "Victimes de trafic ou actrices d'un processus migratoire? Saisir la voix des femmes migrantes prostituées par la recherche-action (enquête)", in *Terrains & Travaux*, 1, n°10, pp 157-176
267. GUILLON M. (2002), "Les principales régions d'accueil : l'attrait maintenu des pays riches", in *Cahiers français*, "Les migrations internationales", mars-avril, n°307, La documentation française, pp 8-13
268. GUILLON M., TABOADA LEONETTI I. (1986), *Le Triangle de Choisy. Un quartier chinois à Paris*, CIEMI/L'Harmattan, Paris
269. HAGHIGHAT C. (1994), *L'Amérique urbaine et l'exclusion sociale*, PUF, Paris
270. HALL T. (1998), *Urban Geography*, Routledge, London
271. HAMNETT C. (1989), "Il ruolo del mercato del lavoro e degli alloggi nella trasformazione dello spazio urbano", in PETSIMERIS P. (dir), *Le reti urbane fra decentramento e centralità*, Franco Angeli, Milano, pp 65-82
272. HAMNETT C. (1994), "Social Polarisation in Global Cities : Theory and Evidence", in *Urban Studies*, vol.31, n°3, pp 401-424
273. HAMNETT C. (1995), "Les changements socio-économiques à Londres", in *Sociétés Contemporaines*, 22/23, pp 15-32
274. HAMNETT C. (2000), "Gentrification, postindustrialism, and industrial and occupational restructuring in global cities", in BRIDGE G., WATSON S. (eds), *A companion to the city*, Blackwell, Oxford, pp 331-341
275. HANNERZ U. (1992), *Esplorare la città*, Il Mulino, Bologna
276. HARLOE M. (2001), "Social justice and the city : the new 'liberal formulation'", in *International Journal of Urban and Regional Research*, 25, 4, pp 889-897

Bibliographie générale

277. HARRIBEY J.M. (2001), "Le plaisir, la souffrance et l'économiste", in *Le Passant Ordinaire*, n°34, avril-mai
278. HARRIBEY J.M. (2008), "Economie politique de la démarchandisation de la société", in *Actuel Marx*, "Altermondialisme, anticapitalisme", n°44, 2è sem., pp 76-91
279. HARRIBEY J.M., LOWY M. (dir)(2003), *Capital contre nature*, coll. Actuel Marx Confrontations, PUF, Paris
280. HARVEY D. (1978a), *Giustizia sociale e città - 1. Tesi liberali*, Feltrinelli, Milano (trad. de *Social Justice and the City*, Edward Arnold Publishers Ltd, London, 1973)
281. HARVEY D. (1978b), "Population, resources, and the ideology of science", in PEET R., *Radical Geography*, Methuen & Co, London, pp 213-242
282. HARVEY D. (1985), *The Urbanisation of Capital*, The John Hopkins University Press, Baltimore
283. HARVEY D. (1989), "Accumulazione flessibile, pratiche spaziali e classi sociali", in PETSIMERIS P. (a cura di), *Le reti urbane tra decentramento e centralità*, Franco Angeli, Milano, pp 53-64
284. HARVEY D. (2004a), "L'urbanisation du capital", in *Actuel Marx* n°35, "L'espace du capitalisme", pp 41-70
285. HARVEY D. (2004b), "Le "Nouvel Impérialisme" : accumulation par expropriation", in *Actuel Marx* n°35, "L'espace du capitalisme", pp 71-89
286. HAUMONT N. (éd)(1996), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, Paris
287. HAUMONT N., LÉVY J.P. (dir)(1998), *La ville éclatée. Quartiers et peuplement*, L'Harmattan, Paris
288. HEERS J. (1990), *La ville au Moyen Âge en Occident. Paysages, pouvoirs et conflits*, Fayard, Paris
289. HEGE A. (2003), "Les politiques migratoires et les débats sociaux", in *Chronique internationale de l'IREs*, n°84, septembre, pp 3-6
290. HELLIO E. (2008), "Des mains délicates pour des fraises amères", in *Plein droit*, "Saisonniers en servage", 78, octobre, 7 p, www.gisti.org/spip.php?article1292
291. HÉRAN F. (dir)(2010), *Inégalités et discriminations. Pour un usage critique et responsable de l'outil statistique*, rapport du Comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations (COMEDD), <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000077/>
292. HÉRIN R. (1984), "Quelques convictions pour la géographie sociale", in *Revue de Géographie de Lyon*, *Plaidoyers pour la géographie sociale*, vol. 59, n°3, pp 147-155
293. HÉRIN R. (1986), "Une géographie des rapports sociaux", in *L'Espace géographique*, n°2
294. HÉRIN R. (1991), "Riflessioni sulla geografia sociale", in PETSIMERIS P. (dir), *Le trasformazioni sociali dello spazio urbano. Verso una nuova geografia della città europea*, Patron ed., Bologna, pp 51-59
295. HOBSBAWM E., RANGER T. (dir)(2006), *L'invention de la tradition*, éd Amsterdam, Paris (trad. de *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, 1983)
296. HOHENBERG P.M., LEES L.H. (1992), *La formation de l'Europe urbaine, 1000-1950*, PUF, Paris (trad. de *The making of Urban Europe, 1000-1950*, Harvard University Press, 1985)
297. *L'Homme et la Société*, "Pensée unique et pensées critiques", n°135, janvier-mars 2000/1
298. HORKHEIMER M. ADORNO T.W. (1974), *Dialectique de la raison: fragments philosophiques*, Gallimard, Paris
299. HUBERT M.C. (1999), "Les réglementations anti-tsiganes en France et en Allemagne, avant et pendant l'occupation", in *Revue d'histoire de la Shoah*, n°167, pp 20 – 52, www.memorialdelashoah.org/upload/medias/en/A1_seltexes_167_hubert.pdf
300. HUMEAU J.B. (1993), "Les Tsiganes : qui sont-ils ?", in SANGUIN A.L. (dir), *Les minorités ethniques en Europe*, L'Harmattan, Paris, pp 331-338
301. HUMEAU J.B. (1995), *Tsiganes en France. De l'assignation au droit d'habiter*, L'Harmattan, Paris
302. HUNTINGTON S. M. (2000), *Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris (trad. de *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon & Schuster, 1996)

Bibliographie générale

303. HUSSON M. (1996), *La misère du capital, critique du néo-libéralisme*, Syros, Paris
304. HUSSON M. (2002), "Après la "nouvelle économie" ", in *Variations 3, Les nouveaux mythes du capitalisme*, Syllepse, Paris, pp 99-114
305. HUSSON M. (2005), "La théorie des ondes longues et le capitalisme contemporain", Colloque Ernest Mandel, Bruxelles
306. HUSSON M. (2008a), "Le capitalisme contemporain et Marx", in *Droit social*, n°2, février, pp 232-240
307. HUSSON M. (2008b), "Le capitalisme toxique", in *Inprecor*, n°541-542, sept.-oct., 11 p, <http://hussonet.free.fr/toxicap.pdf>
308. HUSSON M. (2009a), "La hausse tendancielle du taux de profit", 24 p, <http://hussonet.free.fr/tprof9.pdf>
309. HUSSON M. (2010), "Le partage de la valeur ajoutée en Europe", 33 p, <http://hussonet.free.fr/psalirsw.pdf>
310. INTRAND C., PERROUTY P.A. (2005), "La diversité des camps d'étrangers en Europe : présentation de la carte des camps de Migreurop", in *Cultures & Conflits*, n°57, 1, pp 71-90, www.conflits.org/index1727.html
311. IRELAND P. (2008), "Comparing Responses to Ethnic Segregation in Urban Europe", in *Urban Studies*, vol. 45, n°7, pp 1333-1358
312. ISNARD H., RACINE JB., REYMOND H. (1981), *Problématiques de la géographie*, P.U.F., Paris
313. JAILLET M.C. (1999), "Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes?", in *Esprit*, "Quand la ville se défait", n°258, nov., pp 145- 167
314. JAILLET M.C. (2004), "L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes", in *Esprit*, "La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation", n°303, mars-avril, pp 40-62
315. JANOSKI T., WANG F. (2005), "The Politics of Immigration and National Integration", in JANOSKI T., ALFORD R., HICKS A., SCHWARTZ M.A. (ed), *The Handbook of Political Sociology. States, Civil Societies, and Globalization*, Cambridge University Press, New York, pp 630-654
316. JOHNSTON R., POULSEN M., FORREST J. (2005), "On the Measurement and Meaning of Residential Segregation : A Response to Simpson", in *Urban Studies*, vol. 42, n°7, pp 1221-1227
317. JOHNSTON R., POULSEN M., FORREST J. (2006), "Ethnic Residential Segregation and Assimilation in British Towns and Cities : a Comparison on those claiming Single and Dual Ethnic Identities", in *Migration Letters*, vol. 3, n°1, pp 11-30
318. JOHNSTON R.J. (dir)(1986), *The Dictionary of Human Geography*, 2e ed., Blackwell Reference, Oxford
319. JOUNIN N. (2006), "Les travailleurs immigrés du bâtiment entre discrimination et précarité. L'exemple d'une activité externalisée : le ferrailage", in *La revue de l'IREs*, 50, 1, pp 3-25, <http://www.ires-fr.org/IMG/File/r501.pdf>
320. KEMPF H. (2007), *Comment les riches détruisent la planète*, Seuil, Paris
321. LACASCADE J.L. (1979), "Analyse critique du concept de ségrégation spatiale et des discours sur la ségrégation", in *Ségrégation spatiale*, Actes du colloque de Rennes des 16-17 mai 1978, Plan Construction/Copédith, Paris, pp 7-15
322. LACASCADE J.L. (2004), "Classes sans sociologie, sociologie sans classes, sociologie... de classe ?", in CHOPART J.N., MARTIN C. (dir), *Que reste-t-il des classes sociales ?*, ed ENSP, Paris, pp 53-64
323. LAGRANGE H. (2006), "'Ethnicité' et déséquilibres sociaux en Ile-de-France", in LAGRANGE H. (dir), *L'épreuve des inégalités*, PUF, Paris, pp 247-282
324. LANGLOIS A. (1985), "Evolution de la répartition spatiale des groupes ethniques dans l'espace résidentiel montréalais. 1931-1971", in *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 29, n° 76, avril, pp 49-66
325. LA PRADELLE M. de (1996), "Comment décrire un marché", in OSTROWETSKY S. (ed), *Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, pp 91-104
326. LEBOUTTE R. (2000), "Les migrations dans la longue durée. Permanences et mutations", in LEBOUTTE R. (ed), *Migrations et migrants dans une perspective historique. Permanences et innovations*, P.I.E., Bruxelles, pp 15-54

Bibliographie générale

327. LEBRETON A., MOUGEL G. (2008), "La gentrification comme articulation entre forme urbaine et globalisation : approche comparative Londres/Berlin", in *Espaces et Sociétés*, 1-2, n°132-133, pp 57-73
328. LEDRUT R. (1968), *Sociologie urbaine*, P.U.F., Paris
329. LE COURT GRANDMAISON O., LHUILIER G., VALLUY J. (dir)(2007), *Le retour des camps ? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo...*, Autrement, Paris
330. LEFRESNE F. (2008), "Les perspectives d'un marché du travail européen", in *Futuribles*, n°347, pp 5-24
331. LE GLÉAU J.P., PUMAIN D., SAINT-JULIEN Th. (1996), "Villes d'Europe : à chaque pays sa définition", in *Economie et Statistique* n°294-295, pp 9-23
332. LE GOIX R. (2002), "Les *gated communities* à Los Angeles, place et enjeux d'un produit immobilier pas tout à fait comme les autres", in *L'Espace géographique*, n°4, pp 328-344
333. LEFEBVRE H. (1986), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris
334. LELÉVRIER C. (2010), "La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ?", in *Espaces et Sociétés*, n°140-141, pp 59-74
335. LEPETIT B., TOPALOV C. (dir)(2001), *La ville dans les sciences sociales*, Belin, Paris
336. LESSAULT D., BEAUCHEMIN C. (2009), "Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité", in *Population & Sociétés*, n°452, janvier, 4 p., http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1428/publi_pdf1_452.pdf
337. LEVEAU R., WIHTOL DE WENDEN C., MOHSEN-FINAN K. (dir)(2001), *Nouvelles citoyennetés : réfugiés et sans-papiers dans l'espace européen*, IFRI/La Documentation Française, Paris
338. LÉVY J., LUSSAULT M. (dir)(2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris
339. LÉVY-VROELANT C., TUTIN C. (dir)(2010), *Le logement social en Europe au début du XXI^e siècle. La révision générale*, PUR, Rennes
340. LE WITA B., SJÖGREN A. (1987), "La bourgeoisie, tabou et fascination", in GURWIRTH J., PETONNET C. (dir), *Chemins de la ville. Enquêtes ethnologiques*, Editions du CTHS, Paris, pp 171-187
341. LEY D. (1983), *A social geography of the city*, Harper & Row, New York
342. LI W. (1998a), "Anatomy of a New Ethnic Settlement : the Chinese Ethnoburb in Los Angeles", in *Urban Studies*, vol.35, n°3, pp 479-501
343. LI W. (1998b), "Ethnoburb versus Chinatown : Two Types of Urban Ethnic communities in Los Angeles", in *Cybergeo*, n°70, 12 p
344. LIÉGEOIS JP (2007), *Roms en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg
345. LIÉGEOIS JP (2009), *Roms et Tsiganes*, coll. Repères n°530, La Découverte, Paris
346. LIPIETZ A. (1974), *Le tribut foncier urbain*, Maspéro, Paris
347. LIPIETZ A. (1983), *Le capital et son espace*, La Découverte/Maspero, Paris
348. LODA M. (2008), *Geografia sociale. Storia, teoria e metodi di ricerca*, Carocci, Roma
349. LOGAN J., ALBA R.D., McNULTY T.L. (1995), "Les minorités des villes globales : New York et Los Angeles", in *Sociétés Contemporaines* n° 22/23, pp 69-87
350. LOJKINE J. (1977), *Le marxisme, l'Etat et la question urbaine*, PUF, Paris
351. LUZI J. (1996), "Dialectique de la dépendance", in *Agone*, "Misère de la mondialisation", 16, pp 133-149
352. LYOTARD J.F. (1979), *La condition postmoderne*, Les Editions de Minuit, Paris
353. LYOTARD J.F. (1982), "Réponse à la question : qu'est-ce que le postmoderne ?", in *Critique*, avril, n°419, pp 357-367
354. LYOTARD J.F. (1988), *Le Postmoderne expliqué aux enfants*, Galilée, Paris
355. MADORÉ F. (1998), "La division sociale de l'espace dans les villes moyennes", in HAUMONT N., LÉVY J.P. (dir), *La ville éclatée. Quartiers et peuplement*, L'Harmattan, Paris, pp 17-39

Bibliographie générale

356. MADORÉ F. (2005), “La ségrégation sociale dans les villes françaises : réflexion épistémologique et méthodologique”, in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 49, n°136, pp 45-60
357. MA MUNG E. (1992), “Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora”, in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°3, pp 175-193
358. MA MUNG E. (1994), “L'entrepreneuriat ethnique en France”, in *Sociologie du travail*, 36, 2, pp 185-209
359. MA MUNG E. (1999), “La dispersion comme ressource”, in *Cultures & Conflits*, n°33-34, pp 89-103, www.conflits.org/index225.html
360. MANDEL E. (1997), *Le troisième âge du capitalisme*, Les Editions de la Passion, Paris (trad. de *Der Spätkapitalismus*, Suhrkamp Verlag, Francfort, 1972)
361. MARCUSE H. (1968), *L'Homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Editions de Minuit, Paris (trad. de *One-dimensional Man. Studies in the Ideology of Advanced Industrial Society*, Beacon Press, Boston, 1964)
362. MARCUSE P. (1989), “Dual city : a muddy metaphor for a quartered city”, in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 13, n°4, pp 697-707
363. MARCUSE P. (1993), “What's so new about divided cities ?”, in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n°3, pp 355-365
364. MARCUSE P., VAN KEMPEN R. (eds)(2000), *Globalizing Cities : a new spatial order ?*, Blackwell, London
365. MARIE C.V. (1997), “A quoi sert l'emploi des étrangers ?”, in FASSIN D., MORICE A., QUIMINAL C. (dir), *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La Découverte, Paris, pp 145-175
366. MARIE C.V. (1999), “Emploi des étrangers sans titre, travail illégal, régularisations : des débats en trompe-l'œil”, in DEWITTE P. (dir), *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris, pp 352-365
367. MARIE C.V. (2002), “Les politiques européennes de gestion des flux : contrôle et restrictions”, in *Cahiers français*, “Les migrations internationales”, mars-avril, n°307, La documentation française, pp 57-63
368. MARTENS A., VERVAEKE M. (dir)(1997), *La polarisation sociale des villes européennes*, Anthropos, Paris
369. MARTIN D., METZGER J.L., PIERRE P. (2003), *Les métamorphoses du monde. Sociologie de la mondialisation*, Le Seuil, Paris
370. MARTINELLI F., SCHOENBERGER E. (1992), “Les oligopoles se portent bien, merci ! Eléments de réflexion sur l'accumulation flexible”, in BENKO G.B., LIPIETZ A. (dir), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, P.U.F., pp 163-189
371. MARTINEZ N. (1986), *Les Tsiganes*, coll. “Que sais-je ?”, PUF, Paris
372. MARTINI M. (2006), “Les limites de l'ethnicité. Les entrepreneurs immigrés du bâtiment en région parisienne au XX^e siècle”, in FRABOULET D., RIVIÈRE D. (dir), *La ville sans bornes. La ville et ses bornes*, Actes du colloque de Villeteuse, 17 et 18 mars 2005, éd. Nolin, Paris, pp 93-106
373. MARTINIELLO M. (1995), *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, PUF, coll. “Que sais-je ?”, Paris
374. MARTINIELLO M. (2000), *Le società multiethniche*, Il Mulino, Bologna
375. MARTINIELLO M., SIMON P. (2005), “Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires”, in *Revue européenne des migrations internationales*, “Catégorisation et classification, enjeux de pouvoir”, n°2, vol. 21, pp 7-18
376. MARUŠIAKOVA E., POPOV V. (2006), “De l'Est à l'Ouest. Chronologie et typologie des migrations tsiganes en Europe (du XV^e siècle jusqu'à présent)”, in *Etudes tsiganes*, n°27-28, pp 10-25, <http://www.etudestsiganes.asso.fr/tablesrevue/PDFs/vol%202728%20migrations.pdf>

377. MARUŠIAKOVA E., POPOV V. (2008), "Les migrations des Roms balkaniques en Europe occidentale : mobilités passées et présentes", in *Balkanologie*, vol. XI, n°1-2, décembre, 18 p, <http://balkanologie.revues.org/index972.html>
378. MARX K., *Les luttes de classe en France 1848-1850*, Messidor-Éditions Sociales, Paris
379. MARX K. (1852, éd. 1969), *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Éditions Sociales, Paris
380. MARX K. (1859a, éd. 1957), "Préface", in *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions Sociales, Paris, pp 3-6
381. MARX K. (1859b, éd. 1957), "Introduction à la critique de l'économie politique", in *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions Sociales, Paris, pp 147-175
382. MARX K (1867, éd. 1950), *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Éditions Sociales, Paris
383. MARX K., ENGELS F. (1^è éd. 1932, éd. 1976), *L'idéologie allemande, I-Feuerbach*, Éditions Sociales, Paris
384. MARX K., ENGELS F. (1848), *Le manifeste du parti communiste*, Éditions Sociales, Paris
385. MASSEY D.S. (1985), "Ethnic residential segregation : a theoretical synthesis and empirical review", in *Sociology and Social Research*, vol.69, n°3, pp 315-350
386. MASSEY D.S. (1990), "American Apartheid : Segregation and the Making of the Underclass", in *American Journal of Sociology*, vol. 96, n°2, pp 329-357
387. MASSEY D.S. (2002), "La ricerca sulle migrazioni nel XXI secolo", in A. Colombo, G. Sciortino (dir), *Stranieri in Italia. Assimilati ed esclusi*, Il Mulino, Bologna, pp 25-49
388. MASSEY D., DENTON N. (1995), *American Apartheid*, Descartes & Cie, Paris (trad. de *American Apartheid.*, Harvard University Press, Cambridge, 1993)
389. MATH A. (2005), "Immigration économique de travailleurs : les réponses des acteurs sociaux au Livre vert de la Commission", in *Chronique internationale de l'IRES*, n°96, septembre, pp 3-19
390. MATH A., RODIER C. (2003), "Communautarisation des politiques migratoires entre fermeture des frontières et besoins de main-d'oeuvre", in *Chronique internationale de l'IRES*, n°84, septembre, pp 166-184
391. MATH A., SPIRE A. (2004a), "Des travailleurs jetables", in *Plein Droit*, "Immigrés mode d'emploi", n°61, juin, www.gisti.org/doc/plein-droit/61/jetables.html
392. MATH A., SPIRE A. (2004b), "Vers une immigration permanente de travailleurs temporaires. Du mode 4 de l'AGCS aux différents régimes migratoires de travailleurs détachés", document de travail, IRES, 38 p., www.ires-fr.org/IMG/File/DT0406.pdf
393. MATH A., VIPREY M. (2004), "Quel accès aux marchés du travail pour les citoyens de nouveaux Etats membres?" in *Chronique internationale de l'IRES* n°88, pp 10-16, www.ires-fr.org/IMG/File/C882ue.pdf
394. MAURIN E. (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, coll. "La République des idées", Le Seuil, Paris
395. MAY N., VELTZ P., LANDRIEU J., SPECTOR Th.(dir)(1998), *La ville éclatée*, Ed. de l'Aube, Paris
396. MELA A. (2001), *Sociologia delle città*, Carocci, Roma
397. MENJOT D., PINOL JL (éd)(1996), *Les immigrants dans la ville. Insertion, intégration, discrimination (XII^e – XX^e siècles)*, L'Harmattan, Paris
398. MERLLIE D., PREVOT J. (1991), *La mobilité sociale*, coll. "Repères" n° 99, La Découverte, Paris
399. MEZZADRA S. (2004), "Capitalisme, migrations et luttes sociales", in *Multitudes* n°19, pp 17-30
400. MICHAELS W. B. (2009), *La diversité contre l'égalité*, Raisons d'Agir éditions, Paris (trad. de *The Trouble with Diversity. How We Learned to Love Identity and Ignore Inequality*, Metropolitan Books, New York, 2006)
401. MICHALET C.A. (2004), *Qu'est-ce que la mondialisation ? Petit traité à l'usage de ceux et de celles qui ne savent pas encore s'il faut être pour ou contre*, La Découverte, Paris

Bibliographie générale

402. MILLET D., TOUSSAINT E. (2002), *50 questions 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale*, Syllepse/CADTM, Paris/Bruxelles
403. MINGIONE E. (1993), "The new urban poverty and the underclass : introduction", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n°3, pp 324-326
404. MINGIONE E. (1998), "Fragmentation et exclusion : la question sociale dans la phase actuelle de la transition des villes dans les sociétés industrielles avancées", in *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n°1, pp 69-83
405. MINGIONE E. (1999), "Introduction : Immigrants and the Informal Economy in European Cities", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 23, n°2, pp 209-211
406. MOATTI S. (coord)(2006), "Les chiffres sont-ils fiables ?", in *Alternatives économiques*, n°245, mars, pp 51-64
407. MONTAGNE-VILLETTE S. (dir)(1991), *Espaces et travail clandestins*, Masson, Paris
408. MORENO-FONTES CHAMMARTIN G. (2002), "La féminisation des migrations internationales", in *Education ouvrière*, "Travailleurs et travailleuses migrants", 129, 4, pp 43-53, <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/actrav/publ/129/7.pdf>
409. MORGAN B.S. (1983), "An Alternative Approach to the Development of a Distance-based Measure of Racial Segregation", in *American Journal of Sociology*, vol. 88, n°6, pp 1237-1249
410. MORICE A. (1997a), "Les travailleurs étrangers aux avant-postes de la précarité", in *Le Monde diplomatique*, janvier
411. MORICE A. (1997b), "Quand la lutte contre l'emploi illégal cache les progrès de la précarité légale", in FASSIN D., MORICE A., QUIMINAL C. (dir), *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La Découverte, Paris, pp 177-196
412. MORICE A. (2004), "Le travail sans le travailleur", in *Plein Droit*, "Immigrés mode d'emploi", n°61, juin, www.gisti.org/doc/plein-droit/61/travailleurs.html
413. MORICE A., RODIER C. (2005), "Classer-trier migrants et réfugiés : des distinctions qui font mal", in *Hommes et Libertés – Revue de la Ligue des Droits de l'Homme*, n°129, janvier-mars, pp 58-61
414. MORICE A., MICHALON B. (2008), "Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main-d'œuvre?. Introduction", in *Etudes rurales*, 2, n°182, pp 9-28
415. MORICONI-EBRARD F. (2000), *De Babylone à Tokyo. Les Grandes agglomérations du Monde*, Géophys, Gap/Paris
416. MOROKVASIC M. (1996), "Entre l'Est et l'Ouest, des migrations pendulaires", in MOROKVASIC M., RUDOLPH H. (dir), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, L'Harmattan, Paris, pp 119-157
417. MOROKVASIC M. (1999), "La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est", in *Cultures & Conflits* n°33-34, pp 105-122, www.conflits.org/index263.html
418. MOROKVASIC M. (2002), "Ouverture des frontières à l'Est et nouveaux flux", in *Cahiers français*, "Les migrations internationales", mars-avril, n°307, La documentation française, pp 24-30
419. MOROKVASIC M., RUDOLPH H. (dir)(1996), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, L'Harmattan, Paris
420. MORRILL R. (1995), "Racial Segregation and Class in a Liberal Metropolis", in *Geographical Analysis*, vol. 27, n°1, pp 22-41
421. MORRIS L. (2001), "The ambiguous terrain of rights : civic stratification in Italy's emergent immigration regime", in *International of Urban and Regional Research*, vol.25, n°3, pp 497-516
422. MOUHOUD El M., OUDINET J. (dir)(2007), *L'Europe et ses migrants. Ouverture ou repli ?*, L'Harmattan, Paris
423. MOULIER-BOUTANG Y. (1997), "Une forme contemporaine du salariat bridé", in FASSIN D., MORICE A., QUIMINAL C. (dir), *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La Découverte, Paris, pp 127-143
424. MOULIER-BOUTANG Y. (1998), *De l'esclavage au salariat. Economie historique du salariat bridé*, coll. Actuel Marx Confrontation, PUF, Paris

Bibliographie générale

425. MOULIER-BOUTANG Y. (2004), “Le véritable socle économique de l’inhospitalité : la salariat bridé”, in *Multitudes*, <http://multitudes.samizdat.net/spip.php?article1508>
426. MOUTOUH H. (2000), *Les Tsiganes*, coll. Découvertes, Flammarion, Paris
427. *Mouvements* (2003), “Classes, exploitation : totem ou tabou ?”, n°26, mars-avril, La Découverte, Paris
428. MUSTERD S., DE WINTER M. (1998), “Conditions for Spatial Segregation : Some European Perspectives”, in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 22, n°4, pp 665-673
429. NAVEZ-BOUCHANINE F. (dir)(2003), *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?*, L’Harmattan, Paris
430. NIKOLINAKOS M. (1974), “Per una teoria generale della migrazione nel tardo capitalismo”, in *Il Ponte*, nov-déc, pp 1399-1415
431. NIVIÈRE D. (2005), “Négocier une statistique européenne : le cas de la pauvreté”, in *Genèses*, n°58, mars, pp 28-47
432. NOIN D. (ed)(1983), *Géographie Sociale*, Actes du Colloque de Lyon, 14-16 octobre 1982, Paris
433. NOIRIEL G. (1988), *Le creuset français. Histoire de l’immigration. XIXè-XXè siècle*, Le Seuil, Paris
434. NOIRIEL G. (2001), *Etat, nation et immigration : vers une histoire du pouvoir*, Folio, Paris
435. OBERTI M. (1995), “L’analyse localisée de la ségrégation urbaine. Ville, quartiers et sités dans une commune de la banlieue parisienne”, in *Sociétés Contemporaines*, n°22/23, pp 127-143
436. OBERTI M. (2006), “La différenciation spatiale et scolaire de l’espace urbain”, in LAGRANGE H. (dir), *L’épreuve des inégalités*, PUF, Paris, pp 283-314
437. Observatoire des inégalités (2008), “Les Tsiganes, “éternels étrangers de l’intérieur” ?”, 5 p, <http://www.inegalites.fr/spip.php?article889>
438. O.C.D.E. (2001), “L’emploi étranger : perspectives et enjeux pour les pays de l’OCDE”, in *Perspectives de l’emploi 2001*, pp 181-223, <http://www.oecd.org/dataoecd/10/34/2079459.pdf>
439. OLIVE J.L. (2004), “Nomination et dé-nomination de l’autre : des usages ethnonymiques à l’épistémologie discursive en milieu gitan”, in *Esprit critique*, n°1, vol. 6, pp 125-146, www.espritlecritique.fr/0601/esp0601article08.pdf
440. PAN KÉ SHON J.L. (2009), “Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles. L’apport des mobilités résidentielles”, in *Revue française de sociologie*, 50, 3, pp 451-487
441. PAQUOT Th. (dir)(1996), *Le monde des villes. Panorama urbain de la planète*, Complexe, Bruxelles
442. PAQUOT Th., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S. (dir)(2000), *La Ville et l’urbain. L’état des savoirs*, La Découverte, Paris
443. PAUGAM S. (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Paris
444. PEACH C. (1975), *Urban social segregation*, Longman, London
445. PEROTTI A. (dir)(1996), *Migrations et société pluriculturelle en Europe*, CIEMI-L’Harmattan, Paris
446. PETSIMERIS P.(1989), *Le reti urbane tra decentramento e centralità*, Franco Angeli, Milano
447. PETSIMERIS P.(1995), “Une méthode pour l’analyse de la division ethnique et sociale de l’espace intra-métropolitain du Grand Londres”, in *L’Espace géographique*, n°2, pp 139-153
448. PFEFFERKORN R. (2007), *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, La Dispute, Paris
449. PIASERE L. (2003), “Breve storia dei rapporti tra Rom e Gagè in Europa”, in Fondazione Roberto Franceschi (a cura di), *Alla periferia del mondo. Il popolo dei rom e dei sinti escluso dalla storia*, <http://www.fondfranceschi.it/pubblicazioni/rom.pdf>, pp 42-52
450. PICCOLOMINI M. (1994), “I sistemi urbani tra decentramento e gentrification”, in BARSOTTI O., BOTTAI M. (dir), *Lo spazio e la sua utilizzazione*, Franco Angeli, Milano, pp 111-149
451. PILLON Th. (1995), “De la discontinuité à la continuité des espaces de travail”, in *Futur Antérieur* 30-31-32, http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=703

452. PINÇON M. (1987), *Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*, coll. Logiques sociales, L'Harmattan, Paris
453. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (1986), "L'espace urbain comme expression symbolique de l'espace social", in OSTROWETSKY S. (ed), *Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, pp 155-160
454. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (1994), "De l'espace social à l'espace urbain", in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, "Parcours et positions", n°64, pp 51-53
455. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2000), *Sociologie de la bourgeoisie*, coll. 'Repères' n°294, La Découverte, Paris
456. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2001), *Paris-Mosaïque*, Calmann-Lévy, Paris
457. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2004a), "La grande bourgeoisie : une classe sociale très organisée", in CHOPART J.N., MARTIN C. (dir), *Que reste-t-il des classes sociales ?*, ed ENSP, Paris, pp 65-75
458. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2004b), "Hégémonie symbolique de la grande bourgeoisie", in BOUFFARTIGUE P. (dir)(2004), *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, La Dispute, Paris, pp 141-156
459. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2007), *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Le Seuil, Paris
460. PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2005, 1è éd. 1997), *Voyage en grande bourgeoisie*, PUF, Paris
461. PINÇON-CHARLOT M., RENDU P. (1981), *Espace des équipements collectifs et ségrégation sociale*, Centre de Sociologie Urbaine, Paris
462. PINOL JL (dir)(2003a), *Histoire del'Europe urbaine. I – De l'Antiquité au XVIIIè siècle. Genèse des villes européennes*, Le Seuil, Paris
463. PINOL JL (dir)(2003b), *Histoire del'Europe urbaine. II – De l'Ancien Régime à nos jours. Expansion et limite d'un modèle*, Le Seuil, Paris
464. PLANT R. (2002), "Travail forcé, migration et traite des êtres humains", in *Education ouvrière*, "Travailleurs et travailleuses migrants", 129, 4, pp 65-73, <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/actrav/publ/129/10.pdf>
465. PLIHON D. (2003), *Le nouveau capitalisme*, coll. Repères n°370, La Découverte, Paris
466. POLANYI K. (1983), *La grande transformation*, Gallimard, Paris (trad. de *The Great Transformation*, 1944)
467. PORTES A. (1999), "La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés internationales", in *Les Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, sept, n°129, pp 15-25
468. POUTIGNAT Ph., STREIFF-FENART J. (1995), *Théories de l'ethnicité*, suivi de BARTH F, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, PUF, Paris
469. PRÉTECEILLE E. (1988), "Le concept de classe sociale dans la recherche urbaine", in G.B. BENKO (dir), *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, Paradigme, Caen, pp 103-122
470. PRÉTECEILLE E. (1995a), "Ségrégations urbaines", in *Sociétés Contemporaines*, n°22/23, pp 5-14
471. PRÉTECEILLE E. (1995b), "Division sociale de l'espace et globalisation. Le cas de la métropole parisienne", in *Sociétés Contemporaines*, n°22/23, pp 33-67
472. PRÉTECEILLE E. (1997), "Ségrégation, classes et politique dans la grande ville", in Bagnasco A., Le Galès P. (dir), *Villes en Europe*, La Découverte, Paris, pp 99-127
473. PRÉTECEILLE E. (2003), "Lieu de résidence et ségrégation sociale", in *Cahiers Français*, n°314, mai-juin, pp 64-70
474. PRÉTECEILLE E., RAKOTOMALALA M.J., RESPLANDY M., CALZADA C. (2005), "Structures sociales des espaces résidentiels et de travail en Ile-de-France en 1999", in BUISSON M.A., MIGNOT D. (eds), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, De Boeck, Bruxelles, pp 183-199

Bibliographie générale

475. PRÉTECEILLE E. (2006a), “La ségrégation a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité”, in *Sociétés Contemporaines*, n°62, pp 69-93
476. PRÉTECEILLE E. (2006b), “La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne”, in LAGRANGE H. (dir), *L'épreuve des inégalités*, PUF, Paris, pp 195-246
477. PRÉTECEILLE E. (2009), “La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne?”, in *Revue française de sociologie*, 50, 3, pp 489-519
478. PRÉVÔT SCHAPIRA M.F. (1999), “Amérique latine : la ville fragmentée”, in *Esprit*, “Quand la ville se défait”, n°258, nov., pp 128-144
479. PUGLIESE E. (2000), “Demografia, immigrazione, salario. Per uscire dai luoghi comuni”, in *La rivista del manifesto*, n°11, novembre, <http://www.larivistadelmanifesto.it/archivio/11/11A20001109.html>
480. PUGLIESE E. (2004), “Extracomunitari e neocomunitari”, in *La rivista del manifesto*, n°51, giugno, <http://www.larivistadelmanifesto.it/archivio/51/51A20040611.html>
481. PUMAIN D., ROBIC M.C. (1996), “Théoriser la ville”, in DERYCKE P.H., HURIOT J.M., PUMAIN D. (dir), *Penser la ville. Théories et modèles*, Anthropos, Paris, pp 107-161
482. QUÉRÉ L. (1996), “Le monde social comme phénomène. Esquisse d'une critique du réalisme sociologique”, in OSTROWETSKY S. (dir), *Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, pp 225-254
483. RACINE J.-B. (1977), “Discours géographique et discours idéologique : perspectives épistémologiques et critiques”, in *Hérodote*, 6, pp 109-155
484. RACINE J.-B. (1996), “Entre paradigme critique et visions humanistes”, in DERYCKE P.H., HURIOT J.M., PUMAIN D. (dir), *Penser la ville. Théories et modèles*, Anthropos, Paris, pp 201-258
485. RAINHORN J. (2006), “Bornes matérielles et frontières symboliques : les “Petites Italies” de Paris et de New York dans l'entre-deux-guerres”, in FRABOULET D., RIVIÈRE D. (dir), *La ville sans bornes. La ville et ses bornes*, Actes du colloque de Villeteuse, 17 et 18 mars 2005, éd. Nolin, Paris, pp 125-135
486. RAULIN A. (2002), *Anthropologie urbaine*, Armand Colin, Paris
487. REA A., TRIPIER M. (2008), *Sociologie de l'immigration*, coll. Repères n°364, La Découverte, Paris
488. REARDON S.F., O'SULLIVAN D. (2004), “Measures of spatial segregation”, in *Sociological Methodology*, vol. 34, pp 121-162
489. REMOTTI F. (2007, 1è éd. 1996), *Contro l'identità*, Laterza, Roma
490. REVEL J. (dir)(1996), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard/Seuil, Paris
491. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, “La mondialisation”, n°160, juin 1999
492. REYNIERS A. (1993), “La troisième migration”, in *Etudes tsiganes*, n°1, vol. 1, pp 60-68, <http://www.etudestsiganes.asso.fr/tablesrevue/PDFs/vol%201%20tsiganes%20europe.pdf>
493. REYNIERS A. (1995), “Migrations, mouvement et identités”, in *Hommes et Migrations*, “Tsiganes et Voyageurs”, n°1188-1189, juin -juillet, pp 45-51
494. REYNIERS A. (1997), “Migrations tsiganes contemporaines”, in *Hommes et Migrations*, n°1205, janvier-février, pp 14-27
495. REYNIERS A. (1998), “Quelques jalons pour comprendre l'économie tsigane”, in *Etudes tsiganes*, “Economie tsigane : une économie solidaire intégrée à l'économie globale”, n°2, vol. 12, pp 8-27, <http://www.etudestsiganes.asso.fr/tablesrevue/PDFs/Vol%2012%20Economie.pdf>
496. REYNIERS A. (2000), “Gypsies : trapped on the fringes of Europe”, in www.unesco.org/courier/2000_06/uk/ethique.htm
497. RHEIN C. (1998), “Globalisation, Social Change and Minorities in Metropolitan Paris : the Emergence of New Class Patterns”, in *Urban Studies*, vol.35, n°3, pp 429-447
498. RHEIN C. (2002), “Intégration sociale, intégration spatiale”, in *L'Espace géographique*, 2, 31, pp 193-207
499. RHEIN C. (2003), “L'écologie humaine, discipline-chimère”, in *Sociétés Contemporaines*, n° 49-50, pp 167-190

Bibliographie générale

500. RHEIN C., ELISSALDE B. (2004), "La fragmentation sociale et urbaine en débats", in *L'information géographique*, n°2, pp 115-126
501. RIESER R. (1978), "The territorial illusion and behavioural sink : critical notes on behavioural geography", in PEET R., *Radical Geography*, Methuen & Co, London, pp 199-211
502. ROCHEFORT R. (1984), "Les classes sociales, l'Etat et les cultures en géographie sociale", in *Revue de Géographie de Lyon, Plaidoyers pour la géographie sociale*, vol. 59, n°3, pp 157-172
503. RODIER C. (1997), "L'Europe et les exclus de la libre circulation", in FASSIN D., MORICE A., QUIMINAL C. (dir), *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La Découverte, Paris, pp 219-233
504. RODIER C. (2003), "Dans des camps hors d'Europe : exilons les réfugiés", in *Vacarme* n°24, été, www.vacarme.org/article402.html
505. RODIER C., BLANCHARD E. (2003), "L'Europe des camps", in *Plein Droit*, "Des camps pour étrangers", n°58, décembre, www.gisti.org/doc/plein-droit/58/europe.html
506. RODIER C., TEULE C. (2005), "Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais", in *Conflits & Cultures* n°57, "L'Europe des camps", pp 119-155, www.conflits.org/index1752.html
507. ROMAN J. (dir)(1993), *Ville, exclusion et citoyenneté. Entretien de la ville II*, éd. Esprit, Paris
508. RONCAYOLO M. (1972), "La division sociale de l'espace urbain : méthodes et procédés d'analyse", in *Bulletin de l'Association de Géographes Français* n°395-396, pp 3-20
509. RONCAYOLO M. (1990), *La ville et ses territoires*, Folio/Essais, Gallimard
510. RONCAYOLO M., PAQUOT T. (1992), *Villes et civilisation urbaine XVIIIe - XXe siècle*, Larousse
511. ROSE D. (1988), "Hiérarchisation des villes, division sexuelle de l'emploi et transformations sociales dans les quartiers centraux : questions conceptuelles et méthodologiques", in G.B. BENKO (dir), *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, Paradigme, Caen, pp 139-155
512. ROSENBERG T.J., LAKE R.W. (1976), "Toward a Revised Model of Residential Segregation and Succession : Puerto Ricans in New York, 1960-1970", in *American Journal of Sociology*, vol.81, n°5, pp 1142-1150
513. ROUGÉ L. (2005), *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les "caprtifs" du périurbain ?*, Thèse de doctorat de Géographie et d'Aménagement, Université de Toulouse II – Le Mirail
514. De RUDDER V., GUILLON M. (1987), *Autochtones et immigrés en quartier populaire. D'Aligre à l'Ilot Châlon*, CIEMI/L'Harmattan, Paris
515. RUSCONI G.E. (1992), "Etnia : un costruito polemico", in *Polis*, VI, 3, pp 571-587
516. SAFI M. (2009), "La dimension spatiale de l'intégration : évolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999", in *Revue française de sociologie*, 50, 3, pp 521-552
517. SANTOS M. (1984), *Pour une géographie nouvelle*, Publisud
518. SALAZAR PARREÑAS R. (2000), "Migrant Filipina Domestic Workers and the International Division of Reproduction Labor", in *Gender & Society*, vol. 14, n°4, august, pp 560-581, <http://gas.sagepub.com/cgi/content/abstract/14/4/560>
519. SAPIR J. (2008), "Une décade prodigieuse. La crise financière entre temps court et temps long", in *Revue de la régulation*, "Capitalisme, Institutions, Pouvoirs", n°3, 14 p, <http://regulation.revues.org/document4032.html>
520. SASSEN S. (1994), "L'ethnicité et l'espace dans la ville globale. Une nouvelle frontière", in *Les Annales de la Recherche Urbaine* n°64, septembre, pp 91-95
521. SASSEN S. (1996), *La ville globale. New York, Londres, Tokyo*, Descartes & Cie, Paris (trad. de *The Global City*, Princeton University Press, 1991)
522. SASSEN S. (1999), *Migranti, coloni, rifugiati. Dall'emigrazione di massa alla fortezza Europa*, Feltrinelli, Milano (trad. de *Migranten, siedler, flüchtlinge. Von der Massenauswanderung zur festung Europa*, Fischer taschenbuch Verlag GmGH, Frankfurt am Main, 1996)

Bibliographie générale

523. SASSEN S. (2002), "Mercato del lavoro e impiego degli immigrati nelle economie progredite", in *La Nuova Città*, 8, n°4/5, giugno, pp 109-124 (trad. de "Deconstructing labor demand in today's advanced economies implications for immigrant employment", in *Europa, migrazione e lavoro*, Giuffrè, Milano, 1999)
524. SASSEN S.; (2009), *La globalisation. Une sociologie*, Gallimard, Paris (trad. de *A Sociology of Globalization*, W.W. Norton & Company, NY, 2007)
525. SAYAD A. (2006), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Editions Raisons d'agir, Paris
526. SCHNAPPER D. (2008), "Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique", in *Revue française de sociologie*, n°1, vol. 49, pp 133-139
527. SCHWARTZ O. (1990), *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, PUF, Paris
528. SECHET R., VESCHAMBRE V. (dir)(2006), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épitémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes
529. SEGAUD M., BRUN J., DRIANT J.C. (dir)(2002), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Armand Colin, Paris
530. SÉGUIN A.M. (2003), "Les quartiers résidentiels fermés : une forme ségrégative qui menace la cohésion sociale à l'échelle locale dans les villes latino-américaines?", in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, n°131, pp 179-199
531. SÉNÉCAL G. (2007), "Métaphores et modèles en géographie urbaine : le continuum de l'école de Chicago à celle de Los Angeles", in *Annales de Géographie*, n°647, pp 513-532
532. SHEPPARD E., BARNES T.J. (ed)(2000), *A Companion to Economic Geography*, Blackwell, Oxford
533. SILVER H. (1993), "National conceptions of the new urban poverty : social structural change in Britain, France and the United States", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n°3, pp 336-354
534. SIMON G. (1995), *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, PUF, Paris
535. SIMON G. (2002), "Les migrations internationales", in *Population & Sociétés*, n°382, http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/506/
536. SIMON G. (2008), *La planète migratoire dans la mondialisation*, coll. U, Armand Colin, Paris
537. SIMON G, MA MUNG E. (1990), "La dynamique des commerces maghrébins et asiatiques et les perspectives du marché intérieur européen", in *Les Annales de Géographie*, n°552, pp 152-172
538. SIMON P. (2008), "Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de "race" ", in *Revue française de sociologie*, n°1, vol. 49, pp 152-162
539. SIMON-BAROUH I., SIMON PJ (1998), *Les étrangers dans la ville. Le regard des sciences sociales*, L'Harmattan, Paris
540. SIMONI A. (2003), "Stato di diritto e Rom", in Fondazione Roberto Franceschi (a cura di), *Alla periferia del mondo. Il popolo dei rom e dei sinti escluso dalla storia*, <http://www.fondfranceschi.it/publicazioni/rom.pdf>, pp 54-76
541. SIMMEL G. (éd. 1999), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, PUF, Paris
542. SIMPSON L. (2004), "Statistics of Racial Segregation : Measures, Evidence and Policy", in *Urban Studies*, vol. 41, n°3, pp 661-681
543. SÉCHET R. (2009), "La prostitution, enjeu de géographie morale dans la ville entrepreneuriale. Lectures par les géographes anglophones", in *Espace géographique*, 1, 38, pp 59-72
544. SLEEPER J. (1993), "Américanisme, racisme et urbanité", in ROMAN J. (dir)(1993), *Ville, exclusion et citoyenneté. Entretiens de la ville II*, éd. Esprit, Paris, pp 19-67
545. SMITH N. (1996), *The New Urban Frontier : Gentrification and the revanchist city*, Routledge, New York
546. SPIRE A. (2007), "Le grand bond en arrière", in *Plein droit*, "Le tri des étrangers", n°73, juillet, 7 p, www.gisti.org/spip.php?article951

Bibliographie générale

547. SOJA E. (1988), "La réaffirmation de l'espace dans la théorie sociale : la prochaine "fin de siècle" ", in G.B. BENKO (dir), *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, Paradigme, Caen, pp 1-14
548. SPIRE A. (1999), "De l'étranger à l'immigré", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 129, n°1, pp 50-56
549. STROOBANTS M. (1993), *Sociologie du travail*, coll. Sociologie 128, Nathan-Université, Paris
550. TABARD N. (1993), "Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire", in *Economie et Statistique*, n°270, octobre, pp 5-22
551. TABOADA LEONETTI I. (1987), *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le 16è arrondissement de Paris*, L'Harmattan, Paris
552. TAPINOS G., DELAUNAY D. (1998), "Mondialisation et migrations internationales", OCDE
553. TAPINOS G. (1999), "Migrations clandestines : enjeux économiques et politiques", in SOPEMI, *Tendances des migrations internationales. Rapport annuel 1999*, OCDE, pp 247-280
554. TAPINOS G. (2000), "Le rôle des migrations dans l'atténuation des effets du vieillissement démographique", document du Groupe de travail sur les migrations de l'OCDE, OCDE, 14 p
555. TARRIUS A. (1992), *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, L'Harmattan, Paris
556. TARRIUS A. (1995), "Migrations à rebours et commerce international chez les Arabes de France", in *Futur Antérieur*, 29, 3, <http://multitudes.samizdat.net/spip.php?article778>
557. TARRIUS A. (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues
558. TARRIUS A., MAROTEL G., PERALDI M. (1994), "Migration et citoyenneté. L'approche de la ville par la mobilité", in *Les Annales de la Recherche Urbaine* n°64, septembre, pp 87-90
559. TEBOUL R., CUENCA Ch., RICHAUD A. (2000), *La question urbaine dans l'histoire de la pensée économique*, L'Harmattan, Paris
560. THOMPSON E. P. (2004), *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, La Fabrique éditions, Paris (trad. de *Time, Work-Discipline and Industrial Capitalism*, The New Press, 1993)
561. TODOROV T. (1989), *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Le Seuil, Paris
562. TOMAS F., BLANC J.N., BONILLA M. (2003), *Les grands ensembles. Une histoire qui continue...*, Publications de l'Université de St Etienne, St Etienne
563. TOPALOV C. (1974), *Les promoteurs immobiliers. Contribution à l'analyse de la production capitaliste du logement en France*, Mouton, Paris
564. TOPALOV C. (2003), "Ecrire l'histoire des sociologues de Chicago", in *Genèses*, 51, juin, pp 147-159
565. TOPALOV C. (1987), *Le logement en France. Histoire d'une marchandise impossible*, Presses de la FNSP, Paris
566. TOPALOV C. (1989), "A history of urban research : the French experience since 1965", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 13, n°4, pp 625-651
567. TOUSSAINT E. (1998), *La Bourse ou la vie. La finance contre les peuples*, CADTM, Bruxelles
568. TOUSSAINT E., ZACHARIE A. (dir)(2000), *Le bateau ivre de la mondialisation*, CADTM/Syllepse, Paris
569. TRIPIER M. (2004), "L'immigré, analyseur de la société (note critique)", in *Terrains et Travaux*, 2, n°7, pp 173-185
570. *Ufficio Pastorale Migranti*, Quaderno, http://www.vurdon.it/IIQuaderno_apiceuropa_%20UPM.pdf
571. VAKALOULIS M. (2001), *Le capitalisme post-moderne*, coll. Actuel Marx Confrontation, PUF, Paris
572. VALLUY J. (2005), "La nouvelle Europe politique des camps d'exilés : genèse d'une source élitaine de phobie et de répression des étrangers", in *Conflits & Cultures* n°57, "L'Europe des camps", pp 13-69

573. VALLUY J. (2009), *Rejet des exilés. Le grand retournement du droit de l'asile*, coll. Terra, Editions. du Croquant, Paris
574. VAN ZANTEN A. (2006), "Les choix scolaires dans la banlieue parisienne : défection, prise de parole et évitement de la mixité", in LAGRANGE H. (dir), *L'épreuve des inégalités*, PUF, Paris, pp 315-350
575. VANT A. (1983), "Analyse de la ségrégation et géographie sociale", in NOIN D. (ed), *Géographie Sociale*, Actes du Colloque de Lyon, 14-16 octobre 1982, Paris, pp 89-101
576. VASSALLO PALEOLOGO A. (2008), "La frontiera Mediterraneo : migrazioni irregolari e diritti fondamentali dei migranti", 12 p, in www.asgi.it/public/parser_download/save/la.frontiera.mediterraneo.pdf
577. VELTZ P. (1996), *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, PUF, Paris
578. VERRET M. (1995), *L'espace ouvrier*, L'Harmattan, Paris (1^è éd. 1979, Armand Colin)
579. VIEILLARD-BARON H. (1994), "Des banlieues aux ethnies", in *Les Annales de la Recherche Urbaine* n°64, septembre, pp 96-102
580. VIEILLARD-BARON H. (1996a), *Banlieue, ghetto impossible ?*, Editions de l'aube, La Tour d'Aigues (1^{ère} éd. 1994)
581. VIEILLARD-BARON H. (1996b), *Les banlieues*, coll. "Dominos", Flammarion, Paris
582. VINCENT J.M. (2002), "Sociologie de l'économie et critique de l'économie politique", in *Variations 3, Les nouveaux mythes du capitalisme*, Syllepse, Paris, pp 9-26
583. WACQUANT L. (1993), "Urban outcasts : stigma and division in the black American ghetto and the French urban periphery", in *International Journal of Urban and Regional Research*, 17, 3, pp 366-383
584. WACQUANT L. (1997), "Three Pernicious Premises in the Study of the American Ghetto", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 21, n°2, pp 341-353
585. WACQUANT L. (1999), "Des "ennemis commodes". Etrangers et immigrés dans les prisons d'Europe", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 129, n°129, pp 63-67
586. WACQUANT L. (2001), "Elias dans le ghetto noir", in *Politix*, vol. 14, n°56, pp 209-217
587. WACQUANT L. (2005a), "Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 5, n°160, pp 4-21
588. WACQUANT L. (2005b), " "Une ville noire dans la blanche". Le ghetto étasunien revisité", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 5, n°160, pp 22-31
589. WACQUANT L. (2006), *Parias urbains. Ghetto – Banlieues – Etat*, La Découverte, Paris
590. WALLERSTEIN I. (1991), *Impenser la science sociale*, PUF, Paris (trad. de *Unthinking Social Science*, Polity Press, 1991)
591. WALLERSTEIN I. (1996), *Le capitalisme historique*, La Découverte, coll. "Repères" n°29 (trad. de *Historical Capitalism*, 1983)
592. WALLOCK L. (1993), "La métaphore des "deux villes" : gentrification et déracinement à New York aujourd'hui", in BLANC M., LE BARS S. (dir), *Les minorités dans la cité*, L'Harmattan, Paris, pp 105-118
593. WEBER M. (1971)(1^{ère} éd. 1923), *Economie et Société*, Plon, Paris
594. WEBER M. (1982, 1^è éd. 1921), *La ville*, Aubier/Res, Paris
595. WHITE M.J. (1983), "The Measurement of Spatial Segregation", in *American Journal of Sociology*, vol.88, n°5, pp 1008-1018
596. WINDOLF P. (1999), "L'évolution du capitalisme moderne. La France dans une perspective comparative", in *Revue française de sociologie*, XL, 3, pp 501-529
597. WIRTH L. (1928, éd. 1980), *Le ghetto*, Presses Universitaires de Grenoble (trad. de *The Ghetto*, University of Chicago, Chicago, 1928)
598. WIHTOL DE WENDEN C. (1999), *L'immigration en Europe*, La Documentation Française, Paris
599. WIHTOL DE WENDEN C. (2002), "Logiques migratoires, figures de migrants", in *Cahiers français*, "Les migrations internationales", mars-avril, n°307, La documentation française, pp 3-6

Bibliographie générale

600. WIHTOL DE WENDEN C. (2009), *Atlas mondial des migrations*, Autrement, Paris
601. WONG D. (1993), "Spatial Indices of Segregation", in *Urban Studies*, vol.30, n°3, pp 559-572
602. WRIGHT R., ELLIS M. (2000), "The ethnic and gender division of labor compared among immigrants to Los Angeles", in *International of Urban and Regional Research*, 24, 3, pp 583-600
603. ZACHARIE A., TOUSSAINT E. (dir)(2000), *Le bateau ivre de la mondialisation*, CADTM/Syllepse, Bruxelles/Paris
604. ZANFRINI L. (2007a, 1è éd. 2004), *Sociologia delle migrazioni*, Laterza, Roma
605. ZANFRINI L. (2007b), *Cittadinanze. Appartenenza e diritti nella società dell'immigrazione*, Laterza, Bari
606. ZETTER R., GRIFFITHS D., SIGONA N., HAUSER M. (2002), *Survey on Policy and Practice related to Refugee Integration*, Commission européenne – Oxford Brookes University, 157 p., www.brookes.ac.uk/schools/planning/dfm/RefInt/ERF.report.pdf
607. ZOLBERG A.R. (1993), "Chemins de la faim, chemins de la peur", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 99, n°1, pp 36-42

Ouvrages et articles sur l'Italie

608. AA.VV. (2000), *Rom e Sinti : un'integrazione possibile. Italia ed Europa a confronto*, Napoli, 23-24 giugno 2000, atti del convegno, Commissione per le politiche di integrazione degli immigrati, <http://www.cestim.it/argomenti/03rom-sinti/03zingari-integrazione-2000.htm.pdf>
609. AA.VV. (2006), *Le minoranze senza territorio*, Ministero dell'interno - Dipartimento libertà civili e immigrazione, http://www.asgi.it/public/parser_download/save/minoranze.senza.territorio.pdf
610. AA.VV. (2007), *I diritti fondamentali di Rom e Sinti*, Atti del seminario del Ministero Pari Opportunità di giugno 2007 sui Rom e Sinti, <http://www.emigrazione-notizie.org/public/upload/downloads/1%20DIRITTI%20ROM%20E%20SINTI%20-%20UNAR%20121007.pdf>
611. AGHATISE E. (2005), "Réalités et cadre légal de la traite des Nigérianes et d'Européennes de l'Est en Italie", in *Alternatives Sud*, "Prostitution. La mondialisation incarnée", vol. 12, 3, pp 135-164
612. ALLASINO E. (1999), "Questions autour des politiques publiques d'immigration en Italie", in *Pôle Sud*, vol. 11, n°1, pp 70-82
613. ALLEN J. (2010), "Pays du Sud : au risque de la propriété", in LÉVY-VROELANT C., TUTIN C. (dir), *Le logement social en Europe au début du XXIè siècle. La révision générale*, PUR, Rennes, pp 79-94
614. ALTIERI G. (2002), "La flexibilité du marché du travail : débat politique, pratiques de terrain", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 76, mai, pp 1-10
615. ALTIERI G. (dir)(1991), *Tra Nord e Sud. Lavoro, disoccupazione, immigrazione : l'esperienza italiana negli anni ottanta*, Collana Ires, Ediesse, Roma
616. ALTIERI G., CARRIERI M., MEGALE A. (dir)(2006), *L'Italia del lavoro oggi. Condizioni e aspettative dei lavicatori*, IRES-CGIL, 32 p., <http://www.ires.it/files/Sintesi%20ricerca%20centenario.pdf>
617. ALTIERI G. (2007), *I volti del sommerso. Percorsi di vita dentro il lavoro irregolare*, CGIL-IRES, (Presentazione di G. Altieri), 17 p, <http://www.ires.it/files/Presentazione%20lavoro%20sommerso%20altieri.pdf>
618. ALTIERI G., FERRUCCI G., DOTA F. (2008), *Donne e lavoro atipico : un incontro molto contraddittorio*, IRES, 106 p, http://www.ires.it/files/Rapporto_completo_0.pdf
619. ALTIERI G., PUGLIESE E. (1990), "Tre Italie, due disoccupazioni", in *Inchiesta* n°90, *Immigrazione : diversità emergenti*, pp 26-37
620. AMATO F. (a cura di)(2008), *Atlante dell'immigrazione in Italia*, Società Geografica Italiana, Carocci, Roma
621. AMBROSINI M. (1996), "L'intégration invisible des immigrés", in *Hommes et Migrations*, "L'Italie en quête d'une politique d'immigration", n°1194, pp 9-16
622. AMBROSINI M. (1997a), "Les immigrés réguliers en Italie : liens ethniques et modes d'insertion dans le marché du travail", in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 13, n°1, pp 95-124
623. AMBROSINI M. (1997b), "Ethnicité et marché du travail : les immigrés dans le système économique italien", in *Sociologia del lavoro*, "Division du travail et du social", n°66-67, pp 307-327
624. AMBROSINI M. (1999), "Travailler dans l'ombre. Les immigrés dans l'économie informelle", in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.15, n°2, pp 95-121
625. AMBROSINI M. (2000), "La metropoli e gli immigrati", in RIZZA R. (a cura di), *Sociologia del Lavoro*, "Politiche del lavoro e nuove forme di precarizzazione lavorativa", n°78-79, pp 200-224
626. AMBROSINI M. (2001), *La fatica di integrarsi. Immigrati e lavoro in Italia*, Il Mulino, Bologna

627. AMBROSINI M. (2003), "Dopo l'integrazione subalterna : quali prospettive per gli immigrati e i loro figli ?" in *Sociologia del lavoro* n°89, "Immigrazione e lavoro", pp 13-26
628. AMBROSINI M. (2006b), "Italiani per scelta", 04/12/2006, <http://www.lavoce.info/articoli/pagina2474.html>
629. AMBROSINI M. (2008a), "Un pacchetto in cerca di consenso", 05/062/2008, <http://www.lavoce.info/articoli/pagina1000447.html>
630. AMBROSINI M. (2008b), "Classi ponte ? un'invenzione italiana", 28/10/2008, <http://www.lavoce.info/articoli/pagina1000710.html>
631. AMBROSINI M. (2008c), "Immigrato, capro espiatorio della crisi", 31/12/2008, <http://www.lavoce.info/articoli/pagina1000839.html>
632. AMBROSINI M. (2009a), "Quell'inutile linea dura sull'immigrazione", 13/02/2009, <http://www.lavoce.info/articoli/pagina1000944.html>
633. AMBROSINI M. (2009b), "Un anno di governo : immigrazione", 08/05/2009, <http://www.lavoce.info/articoli/-immigrazione/pagina1001095.html>
634. AMBROSINI M. (2009c), "L'immigrato che venne dal mare", 06/07/2009, <http://www.lavoce.info/articoli/-immigrazione/pagina1001178.html>
635. AMBROSINI M. ABBATECOLA E. (2002), "Reti di relazione e percorsi di inserimento lavorativo degli stranieri : l'imprenditorialità egiziana a Milano", in A. Colombo, G. Sciortino (dir), *Stranieri in Italia. Assimilati ed esclusi*, Il Mulino, Bologna, pp 195-223
636. AMORUSO O. (1986), "La differenziazione territoriale dello sviluppo in Italia", in *Geografia nelle scuole*, 31, n°4, pp 245-254
637. ANIELLO V. (2001), "The Competitive Mezzogiorno (Southern Italy) : Some Evidence from the Clothing and Textile Industry in San Giuseppe Vesuviano", in *International Journal of Urban and Regional Research*, 25, n°3, pp 517-536
638. ARDURA A., SIMON V. (dir)(2001), *Combattere le discriminazioni in Europa : esperienze di lotte contro le discriminazioni verso le donne immigrate*, CODELFI, rapport final, 136 p
639. A.R.E.S. (2000), *Il colore delle case. 1° rapporto sulla condizione abitativa degli immigrati in Italia*, 17 p, www.ares2000.net/ricerche/colorecase/ilcoloredellecase.htm
640. ASCOLI U. (1979), *Movimenti migratori in Italia*, Il Mulino, Bologna
641. ATTAL F. (1998), "Industrialisation et société, le cas de l'Italie méridionale au XXè siècle", in BUSSIÈRE E., GRISET P., BOUNEAU C., WILLIOT J.P. (dir), *Industrialisation et sociétés en Europe occidentale de 1880 à 1970*, Armand Colin, Paris
642. BAGANHA M., REYNERI E. (2001), "New migrants in South European countries : an assessment", in LEVEAU R., WIHTOL DE WENDEN C., MOHSEN-FINAN K. (dir), *Nouvelles citoyennetés : réfugiés et sans-papiers dans l'espace européen*, IFRI/La Documentation Française, Paris, pp 85-111
643. BAGNASCO A. (1983), "Il contesto sociale", in FUA G., ZACCHIA C. (dir), *Industrializzazione senza fratture*, Il Mulino, Bologna, pp 149-165
644. BAGNASCO A. (1986), *Torino, un profilo sociologico*, Einaudi, Turin
645. BAGNASCO A. (1990), *La città dopo Ford. Il caso di Torino*, Bollati Boringhieri, Torino
646. BAGNASCO A. (1994), *Fatti sociali formati nello spazio. Cinque lezioni di sociologia urbana e regionale*, Franco Angeli, Milano
647. BAGNASCO A. (1995-1996), "Il cambiamento sociale in Italia", in *Sviluppo locale*, II-III, n°2-3, pp 26-41
648. BALCET (1995), *L'économie de l'Italie*, coll. Repères, La Découverte, Paris
649. BALDI S., CAGIANO DE AZEVEDO R. (1999), *La popolazione italiana verso il 2000*, Il Mulino, Bologna
650. BARBAGLI M. (1995), "Diversités italiennes", in GULLESTAD M., SEGALÉN M. (dir), *La famille en Europe*, La Découverte, Paris, pp 45-61

651. BARBAGLI M., SCHIZZEROTTO A. (1997), "Classi, non caste. Mobilità tra generazioni e opportunità di carriera in Italia", in *Il Mulino*, n°3, pp 547-557
652. BARCA F. (a cura di)(1997), *Storia del capitalismo italiano dal dopoguerra a oggi*, Donzelli, Roma
653. BARSOTTI O., LECCHINI L. (1989), "L'immigration des pays du Tiers-Monde en Italie", in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 5, n°3, pp 45-63
654. BARTALETTI F. (2006), "La rete urbana italiana", in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, serie XII, vol. XI, pp 1027-1064
655. BERNARDOTTI A., CARCHEDI F., FERONE B. (a cura di)(2005), *Schiavitù emergenti. La tratta e lo sfruttamento delle donne nigeriane sul litorale domitio*, Ediesse, Roma
656. BERNARDOTTI M.A., MOTTURA G. (a cura di)(2003), *Immigrazione e sindacato. Lavoro, discriminazione, rappresentanza*, III° rapporto IRES, Ediesse, Roma
657. BERTI F. (2003), "Mercato del lavoro e immigrazione : considerazioni critiche sulle nuove politiche migratorie", in *Sociologia del lavoro* n°89, "Immigrazione e lavoro", pp 27-46
658. BEUDÒ M., GIOVANI F., SAVINO T. (a cura di)(2008), *Dal lavoro alla cittadinanza : l'immigrazione in Toscana*, Irpet/ Regione toscana, Firenze, 191 p, http://www.irpet.it/index.php?page=pubblicazione&pubblicazione_id=201
659. BIANCHI G., MAGNANI I. (dir)(1985), *Sviluppo multi-regionale: teorie, metodi, problemi*, Franco Angeli, Milano
660. BIANCHI G., OPENSHAW S., SFORZI F., WYMER C. (1982), *Recenti sviluppi nell'analisi delle aree sociali*, Documenti di lavoro, Irpet
661. BOERI T. (2002), "Una grande sanatoria : quando la prossima ?", 02/12/2002, <http://www.lavoce.info/articoli/pagina231.html>
662. BONETTI P. (1998), "La nouvelle loi italienne sur l'immigration", in *Migrations Société*, vol.10, n°57, pp 73-86
663. BONIFAZI C. (1998), *L'immigrazione straniera in Italia*, Il Mulino, Bologna
664. BONIFAZI C. (2008), "Ritratto d'Italia con immigrato", 05/06/2008, <http://www.lavoce.info/articoli/pagina1000443.html>
665. BONIFAZI C., LIVI BACCI M. (2007), "Una nuova legge sull'immigrazione", 29/03/2007, <http://www.lavoce.info/articoli/pagina2647.html>
666. BORLENGHI E. (dir)(1990), *Città e industria verso gli anni Novanta*, Fondazione Agnelli, Torino
667. BOSCO N. (1998), "La povertà economica in Italia. Dati, risultanze empiriche, tendenze", in *Quaderni di Sociologia, Mutamenti della struttura di classe in Italia*, vol. 42, n°17, Rosenberg & Sellier, Torino, pp 65-85
668. BRANDI M.C., CARUSO M.G., DE ANGELIS S., MASTROLUCA S. (2008), "Gli immigrati ad alta qualificazione secondo il Censimento italiano del 2001 : occupazione e sottoccupazione", in MIRANDA A. (a cura di) "Circolazioni, sedentarizzazioni e transiti nell'area del Mediterraneo", *Studi Emigrazione*, ott.-dic., anno XLV, n°172, pp 893-926
669. BRAUDEL F. (1994), *Le Modèle italien*, coll. Champs, Flammarion, Paris
670. BRAVI L., SIGONA N. (2006), "Educazione e rieducazione nei campi per "nomadi" : una storia", in *Studi Emigrazione*, n°164, pp 857-874
671. BRAZZODURO M. (2000), "Gli zingari e la scuola", in AA.VV., *Rom e Sinti : un'integrazione possibile. Italia ed Europa a confronto*, Napoli, 23-24 giugno 2000, atti del convegno, Commissione per le politiche di integrazione degli immigrati, <http://www.cestim.it/argomenti/03rom-sinti/03zingari-integrazione-2000.htm.pdf>, pp 87-102
672. BRIQUET JL (2006), "Les formulations savantes d'une catégorie politique. Le clientélisme et l'interprétation sociohistorique du "cas italien" ", in *Genèses*, n°62, mars, pp 49-68
673. BROVIA C. (2008), "Sous la férule des caporali. Les saisonniers de la tomate dans les Pouilles", in *Etudes rurales*, 2, n°182, pp 153-168

674. BRUN F., REN K. (2006), "L'Europe, espace de mobilité des migrants. L'exemple des Chinois d'Italie", in *Migrations Société*, vol. 18, n°107, sept.-oct., pp 145-158
675. BRUSA C. (a cura di)(1999), *Immigrazione e multiculturalità nell'Italia di oggi. Vol 2. La cittadinanza e l'esclusione, la "frontiera adriatica" e gli altri luoghi dell'immigrazione, la società e la scuola*, Franco Angeli, Milano
676. BRUSCO S., PABA S. (1997), "Per una storia dei distretti industriali italiani dal secondo dopoguerra agli anni novanta", in BARCA F. (a cura di), *Storia del capitalismo italiano dal dopoguerra a oggi*, Donzelli, Roma, pp 265-333
677. CACIAGLI M. (2001), "Sur la faible identité nationale des Italiens", in *Pôle Sud*, vol. 14, n°1, pp 29-39
678. CALVANESE F. (1983), "Gli immigrati stranieri in Italia", in *Inchiesta* n°62, pp 14-23
679. CALVANESE F., PUGLIESE E. (1990), "I tempi e gli spazi della nuova immigrazione in Europa", n°90, pp 6-14
680. CAMAGNI R.P., CURTI F., GIBELLI M.C. (1985), "Ciclo urbano : le città tra sviluppo e declino", in BIANCHI G., MAGNANI I. (dir), *Sviluppo multi-regionale: teorie, metodi, problemi*, Franco Angeli, Milano, pp 197-204
681. CAMAGNI R. (1993), "Nuove forme dello sviluppo urbano e nuova centralità metropolitana", in DEMATTEIS G. (dir), *Il fenomeno urbano in Italia : interpretazioni, prospettive e politiche*, Franco Angeli, Milano, pp 105-115
682. CAMPANI G. (1989), "Du Tiers-Monde à l'Italie : une nouvelle immigration féminine", in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 5, n°2, pp 29-49
683. CAMPANI G. (1992), "L'Italie et les Albanais", in *Hommes et migrations*, n°1155, pp 38-43
684. CAMPANI G. (1996), "Des réfugiés albanais en Toscane", in *Hommes et Migrations*, "L'Italie en quête d'une politique d'immigration", n°1194, pp 17-25
685. CAMPANI G. (1997), "Flux migratoires des Balkans en Italie", in *Hommes et Migrations*, "Migrants, réfugiés, tsiganes, d'Est en Ouest", n°1205, pp 28-41
686. CAMPANI G. (1999), "La politique migratoire italienne : contrôle des frontières, régularisation et intégration", in *Cahiers de l'Urmis*, "Les politiques de l'immigration", n°5, pp 47-47, <http://urmis.revues.org/document345.html>
687. CAMPANI G. (2000), "Les femmes immigrantes et le marché du travail : intégration et exclusion. Le contexte italien", in *Recherches féministes*, vol. 13, n°1, pp 47-67, <http://id.erudit.org/iderudit/058070ar>
688. CAMPANI G. (2001), "Sans-papiers et régularisés en Italie : la nouvelle législation", in LEVEAU R., WIHTOL DE WENDEN C., MOHSEN-FINAN K. (dir), *Nouvelles citoyennetés : réfugiés et sans-papiers dans l'espace européen*, IFRI/La Documentation Française, Paris, pp 165-172
689. CAMPANI G. (2007), "Gender and Migration in Italy : State of the Art", Working Paper n°6, Integration of Female Immigrants in Labour Market and Society, 17 p, http://www.femipol.uni-frankfurt.de/docs/working_papers/wp3/Italy.pdf
690. CAMPANI G., "Migration and integration in Italy : a complex and moving landscape", 24 p, <http://www.migrationeducation.org/fileadmin/uploads/IntegrationinItaly.pdf>
691. CAMPANI G., CARCHEDI F., TASSINARI A. (dir)(1994), *L'immigrazione silenziosa. Le comunità cinesi in Italia*, Ed. della Fondazione Agnelli, Torino
692. CAMPANI G., CARCHEDI F., MOTTURA G. (1996), "Flessibilità e regolarizzazione. Aspetti e problemi del lavoro stagionale degli immigrati in Italia", in *Studi Emigrazione*, vol. 33, n°122, pp 199-221
693. CAMPANI G., CARCHEDI F., PICCIOLINI A. (1997), "Le trafic des femmes immigrées à des fins d'exploitation sexuelle en Italie", in *Migrations Société*, "Les femmes immigrées en France et en Europe", vol. 9, n°52, pp 105-114
694. CAMPOMORI F. (2005), "Come integrare l'immigrato ? Modelli locali di intervento a Prato, Vicenza e Caserta", in CAPONIO T., COLOMBO A. (a cura di), *Stranieri in Italia. Migrazioni globali, integrazioni locali*, Il Mulino, Bologna, pp 235-265

695. CAMPOS VENUTI G., OLIVA F. (dir)(1993), *Cinquant'anni di urbanistica in Italia, 1942-1992*, Laterza, Roma-Bari
696. CAMPUS A. (1990), "Ambulanti stranieri a Milano. Evoluzioni e prospettive, tre indagini a confronto", in *Inchiesta n°90, Immigrazione : diversità emergenti*, pp 68-75
697. CAMPUS A., PERRONE L. (1990), "Senegalesi e marocchini : inserimento nel mercato del lavoro e progetti migratori a confronto", in *Studi Emigrazione n°98*, pp 191-217
698. CAPECCHI V. (1990), "Immigrati e immigrate, prime linee di intervento", in *Inchiesta n°90, Immigrazione : diversità emergenti*, pp 1-5
699. CAPONIO T., COLOMBO A. (a cura di)(2005), *Stranieri in Italia. Migrazioni globali, integrazioni locali*, Il Mulino, Bologna
700. CARBONI C. (1999), "Le disuguaglianze sociali senza classi nella transizione italiana", in *Il Mulino n°6*, pp 1039-1050
701. CARCHEDI F., TOLA V. (a cura di)(2008), *All'aperto e al chiuso. Prostituzione e tratta : i nuovi dati del fenomeno, i servizi sociali, le normative di riferimento*, Ediesse, Roma
702. CARFAGNA M. (2002), "I sommersi e i sanati. Le regolarizzazioni degli immigrati in Italia", in COLOMBO A., SCIORTINO G. (dir), *Stranieri in Italia. Assimilati ed esclusi*, Il Mulino, Bologna, pp 53-87
703. Caritas di Roma (1997), *Immigrazione - Dossier statistico '98*, ed Anterem, Roma
704. Caritas/Migrantes (2004), *Immigrazione. Dossier statistico 2004*, IDOS, Roma
705. CARTOSIO M. (2001), "Samba l'africano", in *La rivista del manifesto*, n°17, maggio, <http://www.larivistadelmanifesto.it/archivio/17/17A20010502.html>
706. CELANT A., MORELLI P. (1986), *La geografia dei divari territoriali in Italia*, Sansoni, Firenze
707. CENSIS (1996), "Il profilo e la vocazione gestionale dei grandi proprietari", *Note e commenti n°12*, pp 53-65
708. CESCHI S. (2005), "Flessibilità e istanze di vita. Operai senegalesi nelle fabbriche della provincia di Bergamo", in CAPONIO T., COLOMBO A. (a cura di), *Stranieri in Italia. Migrazioni globali, integrazioni locali*, Il Mulino, Bologna, pp 175-201
709. CHARRIER JB. (1991), *L'Italie*, Masson, Paris
710. CHIESI A.M. (1998), "Le specificità della terziarizzazione in Italia. Un'analisi delle differenze territoriali della struttura occupazionale", in *Quaderni di Sociologia, Mutamenti della struttura di classe in Italia*, vol. 42, n°17, Rosenberg & Sellier, Torino, pp 41-64
711. CLOCHARD O. (2003), "La Méditerranée : dernière frontière avant l'Europe", in *Les Cahiers d'Outre-Mer n°222*, "Frontières du Sud", avril-juin, <http://com.revues.org/index862.html>
712. C.N.E.L. (Consiglio Nazionale dell'Economia e del Lavoro) (2004), *Immigrazione in Italia. Indici di inserimento territoriale. III° Rapporto*, Roma, sett., [http://www.portalecnel.it/portale/documenti.nsf/0/C1256BB30040CDD7C125730E004A871E/\\$FILE/Immigrazione%20in%20Italia.%20Indici%20di%20inserimento%20territoriale.pdf](http://www.portalecnel.it/portale/documenti.nsf/0/C1256BB30040CDD7C125730E004A871E/$FILE/Immigrazione%20in%20Italia.%20Indici%20di%20inserimento%20territoriale.pdf)
713. C.N.E.L. (Consiglio Nazionale dell'Economia e del Lavoro) (2008), *Indici di integrazione degli immigrati territoriale. IV e V° Rapporto*, Roma, marzo
714. C.N.E.L. (Consiglio Nazionale dell'Economia e del Lavoro) (2009), *Indici di integrazione degli immigrati in Italia. Il potenziale di inserimento socio-occupazionale dei territori italiani. VI° Rapporto*, Roma, febbraio, <http://www.cestim.it/argomenti/31italia/VI%20Rapporto%20CNEL%20Indici%20di%20Integrazione%20febbraio%202009.pdf>
715. COBALTI A., SCHIZZEROTTO A. (1994), *La mobilità sociale in Italia*, Il Mulino, Bologna
716. COCCO G. (1994), "Berlusconi et les transformations du post-fordisme en Italie", in *Futur Antérieur*, n°23-24 (http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=728)

717. COLASANTO M., AMBROSINI M. (dir)(1993), *L'integrazione invisibile. L'immigrazione in Italia tra cittadinanza economica e marginalità sociale*, Vita e Pensiero, Milano
718. COLIN M. (dir)(1994), *L'Italie. Echecs et réussites d'une République*, Minerve, Paris
719. COLOMBO A. (2003), "Razza, genere, classe. Le tre dimensioni del lavoro domestico in Italia", in *Polis*, 27, 2, pp 317-342
720. COLOMBO A., SCIORTINO G. (2004), *Gli immigrati in Italia*, Il Mulino, Bologna
721. COLOMBO A., SCIORTINO G. (a cura di)(2002), *Stranieri in Italia. Assimilati ed esclusi*, Il Mulino, Bologna
722. COLOMBO A., SCIORTINO G. (a cura di)(2008), *Stranieri in Italia. Trent'anni dopo*, Il Mulino, Bologna
723. COMINELLI C. (2003), "Filippini nel settore domestico : i limiti di una integrazione subalterna", in *Sociologia del lavoro* n°89, "Immigrazione e lavoro", pp 52-66
724. COMO E., ALTIERI G. (2006a), *Il lavoro para-subordinato a rischio di precarietà in Italia : tra scarsa autonomia, dipendenza economica e mancanza di prospettive*, NidiL-Cgil – IRES, Sintesi per la stampa, 19 p, http://www.ires.it/files/sintesi_stampa_nidil_def_26ott2006.rtf.pdf
725. COMO E., ALTIERI G. (2006b), *Il lavoro para-subordinato a rischio di precarietà : tra scarsa autonomia, dipendenza economica e mancanza di prospettive*, NidiL-Cgil – IRES, Rapporto di ricerca, 53 p, http://www.ires.it/files/rapporto_compl_nidil_26ott2006.pdf
726. Conseil de l'Europe (2008), *Memorandum par Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe à la suite de sa visite en Italie les 19-20 juin 2008*, CommDH(2008)18, <https://wcd.coe.int/com.instranet.InstraServlet?Index=no&command=com.instranet.CmdBlobGet&InstraneImage=1198738&SecMode=1&DocId=1314544&Usage=2>
727. Conseil de l'Europe (2009), *Rapport de Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe à la suite de sa visite en Italie du 13 au 15 janvier 2009*, CommDH(2009)16, <https://wcd.coe.int/com.instranet.InstraServlet?Index=no&command=com.instranet.CmdBlobGet&InstraneImage=1202950&SecMode=1&DocId=1390074&Usage=2>
728. CONTI S., JULIEN P-A. (dir)(1991), *Miti e realtà del modello italiano. Letture sull'economia periferica*, Patron ed., Bologna
729. CORNER P.R. (1993), *Contadini e industrializzazione. Società rurale e impresa in Italia dal 1840 al 1940*, Laterza, Bari
730. CORTESE A. (1986), "La presenza straniera in Italia al 1981 : considerazioni sulla qualità dei risultati del censimento demografico", *Economia & Lavoro*, XX, n°4, pp 39-58
731. COURAULT B.A., ROMANI C. (1990), «Flexibilité locale et districts industriels : l'exemple italien», in *Problèmes économiques*, n°2, pp 25-30
732. DAUPHINÉ A. (1999), *L'Italie*, Nathan Université, Paris
733. DECIMO F., SCIORTINO G. (a cura di)(2006), *Reti migranti*, coll. Stranieri in Italia, Il Mulino, Bologna
734. DELLE DONNE M. (1996), "La loi italienne de 1995, entre ordre et solidarité. L'Italie en quête d'une politique d'immigration", in *Hommes et Migrations*, n°1194, pp 39-44
735. DEMATTEIS G. (1985), "Contro-urbanizzazione e strutture urbane e reticolari", in BIANCHI G., MAGNANI I. (dir), *Sviluppo multiregionale : teorie, metodi problemi*, Franco Angeli, Milano, pp 121-132
736. DEMATTEIS G. (1986), "Deconcentrazione metropolitana, crescita periferica e ripopolamento di aree marginali : il caso dell'Italia", in CENCINI C., DEMATTEIS G., MENEGATTI B. (dir), *L'Italia emergente. Indagine geo-demografica sullo sviluppo periferico*, Franco Angeli, Milano, pp 105-142
737. DEMATTEIS G.(1989), "Nuove forme di organizzazione territoriale", in PETSIMERIS P. (dir), *Le reti urbane fra decentramento e centralità*, Franco Angeli, Milano, pp 33-38
738. DEMATTEIS G. (dir)(1993), *Il fenomeno urbano in Italia : interpretazioni, prospettive e politiche*, Franco Angeli, Milano
739. DEMATTEIS G., BONAVERO P. (dir)(1997), *Il sistema urbano italiano nello spazio unificato europeo*, Il Mulino, Bologna

740. DEMATTEIS G., EMANUEL C. (1993), “La diffusione urbana : interpretazioni e valutazioni”, in DEMATTEIS G. (dir), *Il fenomeno urbano in Italia : interpretazioni, prospettive e politiche*, Franco Angeli, Milano, pp 91-103
741. DANIELE U., POMPEO F. (2006), “Destini precari nella città eterna. Baracche e insediamenti spontanei a Roma”, in *La Nuova Città*, “La città delle baracche”, 8, n°11-12, pp 45-51
742. DECIMO F., SCIORTINO G. (a cura di)(2006), *Stranieri in Italia. Reti migranti*, Il Mulino, Bologna
743. DILILLO L. (1998), “Le passé, le présent, l’avenir”, Atelier 3, Seminario italo-francese Politiche della casa, juin, 15 p
744. DOLCI D. (1963), *Gaspillage*, François Maspero, coll. Cahiers libres n° 48-19, Paris
745. E.C.R.I. – Commission européenne contre le racisme et l’intolérance (2002), *Second rapport sur l’Italie. Adopté le 22 juin 2001*, Conseil de l’Europe, http://hudoc.ecri.coe.int/XMLEcri/FRENCH/Cycle_02/02_CbC_fre/02-cbc-italy-fre.pdf
746. E.C.R.I. – Commission européenne contre le racisme et l’intolérance (20062), *Troisième rapport sur l’Italie. Adopté le 16 décembre 2005*, Conseil de l’Europe, http://hudoc.ecri.coe.int/XMLEcri/FRENCH/Cycle_03/03_CbC_fre/ITA-CbC-III-2006-19-FRE.pdf
747. EMANUEL C. (1997), “Trame insediative e transizione demografica nei sistemi urbani”, in DEMATTEIS G., BONAVERO P. (dir), *Il sistema urbano italiano nello spazio unificato europeo*, Il Mulino, Bologna
748. ERCOLE E. (1996), “Il fenomeno metropolitano in Italia : 1951-1991”, in *Amministrare*, XXVI, 2, 08/1996, Il Mulino, Bologna, pp 195-271
749. E.R.R.C. – European Roma Rights Center (2000), *Il paese dei campi. La segregazione razziale dei Rom in Italia*, coll. I libri di Carta, Carta, Napoli
750. E.R.R.C. et alii (2008), *Security a la italiana – Sicurezza all’italiana – Securitate a la italiana*, <http://www.errc.org/db/03/4D/m0000034D.pdf>
751. FARGION V. (1997), “Les effets de la décentralisation sur l’Etat-providence italien. L’aide sociale entre la pauvreté et le bien-être”, in M.I.R.E., *Comparer les systèmes de protection sociale en Europe du sud. Vol. 3 : Rencontres de Florence. France-Europe du Sud*, M.I.R.E., Paris, pp 583-605
752. FASO G. (2002), “Gli utili invasori. La politica italiana sull’immigrazione, tra continuità e imbarbarimento”, in *La Nuova Città*, 8, n°4/5, giugno, pp 132-134
753. FERRERA (1997), “Introduction générale”, in M.I.R.E., *Comparer les systèmes de protection sociale en Europe du sud. Vol. 3 : Rencontres de Florence. France-Europe du Sud*, M.I.R.E., Paris, pp 15-26
754. FERRERO A. (1983), “L’évolution du droit de l’urbanisme en Italie”, in HEYMANN-DOAT A., *Politiques urbaines comparées*, Paris
755. FERULANO E. (2006), “Napoli, ancora baracche”, in *La Nuova Città*, “La città delle baracche”, 8, n°11-12, pp 65-69
756. FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l’Homme) (2005), *Droit d’asile en Italie : l’accès aux procédures et le traitement des demandeurs. Rapport de la mission internationale d’enquête*, 40 p, <http://www.fidh.org/spip.php?article2474>
757. F.I.E.R.I. (Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull’Immigrazione)(2006), *Immigrazione e politiche abitative. Modelli di governance a livello locale*, 65 p., http://www.fieri.it/ricerca_politiche_abitative_2006.php
758. di FILIPPO E., CARCHEDI F. (1999), “I mercati del lavoro e la collocazione degli immigrati. Il modello mediterraneo”, in F. CARCHEDI (a cura di), *La risorsa inaspettata. Lavoro e formazione degli immigrati nell’Europa mediterranea*, Ediesse, Roma, pp 19-35
759. FORTRESS EUROPE (2008), *Fuite de Tripoli. Rapport sur les conditions des migrants de passage en Libye*, 24 p., <http://fortresseurope.blogspot.com/2006/01/download-libya-2007-report.html>
760. FUA G., ZACCHIA C. (dir)(1983), *Industrializzazione senza fratture*, Il Mulino, Bologna
761. GALOSSO E., MORA M. (dir)(2007a), *I lavoratori stranieri nel settore edile*, 2° rapporto IRES-FILLEA CGIL, 90 p, http://www.ires.it/files/Rapporto%20Ires-Fillea%202006_def.pdf

762. GALLINO L. (1985), *Il lavoro e il suo doppio. Seconda occupazione e politiche del lavoro in Italia*, Il Mulino, Bologna
763. GALUZZI P., VITILLO P. (1994), "I piani urbanistici in Italia dal dopoguerra ad oggi", in *Territorio* n°17, avril, pp 113-139
764. GAMBI L. (1973), "Da città ad area metropolitana", in AA.VV., *Storia d'Italia*, vol. 5/1, Einaudi, Roma, pp 367-427
765. GAROFOLI G. (1992), "Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène", in BENKO G.B., LIPIETZ A. (dir), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, P.U.F., pp 57-80
766. GATTI F. (2008), *Bilal sur la route des clandestins*, Liana Levi, Paris (trad. de *Bilal. Il mio viaggio da infiltrato nel mercato dei nuovi schiavi*, 2007)
767. GEORGEL J. (dir)(1999), *L'Italie au XXè siècle (1919-1999)*, La Documentation Française, Paris
768. GINSBORG P. (1995), "Comment expliquer la crise italienne ?", in *Politix*, vol. 8, n°30, pp 5-30
769. GOLINI A., STROZZA S. (1998), "Immigration and foreign people in six Italian metropolitan areas", in *Studi Emigrazione – Etudes Migrations*, XXXV, n°129, CSER, pp 65-86
770. GRIBAUDI M. (1987), *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXè siècle*, EHESS, Paris
771. GUIDICINI P. (dir)(1991), *Gli studi sulla povertà in Italia*, Franco Angeli, Milano
772. GUIDICINI P., PIERETTI G. (dir)(1992), *I volti della povertà urbana*, Franco Angeli, Milano
773. HAINAUT C. (2006), "Quel avenir pour les "districts industriels" ? ", in *Problèmes économiques*, "L'économie italienne au pied du mur", n°2893, février, pp 11-17
774. HEGE A. (2001), "Grandes familles et petits patrons : cohésion sous condition", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 72, septembre, pp 1-16
775. HEGE A. (2002), "Réforme du marché du travail et crise de la concertation sociale", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 78, septembre, pp 142-154
776. HEGE A. (2003), "La crise de Fiat et l'avenir de l'emploi industriel", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 80, janvier, pp 3-14
777. HEGE A., MATH A. (2004), "Le projet de réforme des retraites du gouvernement Berlusconi", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 87, mars, pp 11-22
778. HEGE A., MATH A. (2007a), "Les nouvelles réformes des retraites du gouvernement Prodi", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 105, mars, pp 18-31
779. HEGE A., MATH A. (2007b), "La fin annoncée des carrières courtes : quelles transitions emploi-retraite, quelles protections pendant la retraite ?", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 109, novembre, pp 99-110, <http://www.ires-fr.org/IMG/File/c109/c109ital.pdf>
780. I.D.O.S. (a cura di)(2005), *Immigrazione irregolare in Italia*, EMN-IDOS, Roma, 65 p, <http://www.emnitaly.it/down/pilotstudy2-italian.pdf>
781. INGOLD A. (2003), *Négocier la ville. Projet urbain, société et fascisme à Milan*, Ecole Française de Rome / EHESS, Paris
782. I.N.P.S. (Istituto Nazionale Previdenza Sociale) (coord.)(2009), *Diversità culturale, identità di tutela. III° Rapporto su immigrati e previdenza negli archivi Inps*, INPS - Caritas/Migrantes, 225 p., www.inps.it/informazioni/template/migranti/repository/node/N123456789/III_Rapporto.pdf
783. I.R.E.S. Piemonte (1991), *Uguali e diversi. Il mondo culturale, le reti di rapporti, il lavoro degli immigrati non europei a Torino*, Rosenberg & Sellier, Torino
784. I.R.P.E.T.-I.S.T.A.T. (1986), *La stratificazione sociale in Italia*, Seminario, doc. Dact., 49 p
785. I.S.T.A.T. (1977), *Popolazione residente e presente dei comuni. Censimento dal 1861 al 1971*, Roma
786. I.S.T.A.T. (1996), *Ricostruzione della popolazione residente per età e sesso nelle province italiane*
787. I.S.T.A.T. (1997), *I sistemi locali del lavoro 1991*, Argomenti n°10, Roma

788. I.S.T.A.T. (1998), *La presenza straniera in Italia negli anni '90*, Informazioni n°61, Istat, Roma
789. I.S.T.A.T. (2003a), “Occupati residenti e persone in cerca di occupazione nei Sistemi locali del Lavoro. Anno 2001”, *Statistiche in breve*, 17 luglio 2003, www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20030701_00/testointegrale.pdf
790. I.S.T.A.T. (2003b), “La povertà e l’esclusione sociale nelle regioni italiane. Anno 2002”, *Statistiche in breve*, 17 dicembre 2003, www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20070724_00/testointegrale.pdf
791. I.S.T.A.T. (2004b), “La misura dell’occupazione non regolare nelle stime di contabilità nazionale : un’analisi a livello nazionale, regionale e retrospettiva a partire dal 1980 – Anni 1980-2002”, *Statistiche in breve*, 29 dic. 2004, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20041229_00/testointegrale.pdf
792. I.S.T.A.T. (2004c), *La situazione finanziaria delle famiglie e degli individui in Italia e in Europa. Anni 1994-2000*, Istat, Roma, http://www.istat.it/dati/catalogo/20040701_00/
793. I.S.T.A.T. (2004d), *14° Censimento della popolazione : dati definitivi. Gli stranieri residenti in famiglia e in convivenza*, Istat, Roma, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20040616_00/
794. I.S.T.A.T. (2005a), “Lavoro non regolare a livello provinciale. Anno 2003”, *Statistiche in breve*, 15 luglio 2005, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20050715_00/testointegrale.pdf
795. I.S.T.A.T. (2005b), “La misura dell’economia sommersa secondo le statistiche ufficiali. Anno 2003”, *Statistiche in breve*, 22 settembre 2005, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20050922_00/testointegrale.pdf
796. I.S.T.A.T. (2005c), “La povertà relativa in Italia nel 2004”, *Statistiche in breve*, 6 ottobre 2005, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20051006_00/poverta04.pdf
797. I.S.T.A.T. (2005d), *Annuario statistico italiano 2005*, Istat, Roma, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20051104_00/
798. I.S.T.A.T. (2005d), “Gli stranieri in Italia : gli effetti dell’ultima regolazione”, *Statistiche in breve*, 15 dicembre 2005, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20051215_00/
799. I.S.T.A.T. (2006a) *Rapporto annuale. La situazione del Paese nel 2005*, Istat, Roma, http://www.istat.it/dati/catalogo/20060524_00/
800. I.S.T.A.T. (2006b), *La mobilità sociale*, Istat, Roma, http://www.istat.it/dati/catalogo/20060724_00/
801. I.S.T.A.T. (2006d), “La partecipazione al mercato del lavoro della popolazione straniera”, *Statistiche in breve*, Istat, Roma, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20060327_01/
802. I.S.T.A.T. (2007a) *Rapporto annuale. La situazione del Paese nel 2006*, Istat, Roma, http://www.istat.it/dati/catalogo/20070523_00/
803. I.S.T.A.T. (2007b), *Annuario statistico italiano 2007*, Istat, Roma, http://www.istat.it/dati/catalogo/20071212_00/
804. I.S.T.A.T. (2007c), *La presenza straniera in Italia : caratteristiche socio-demografiche*, Istat, Roma, http://www.istat.it/dati/catalogo/20070828_01/
805. I.S.T.A.T. (2007d), “La popolazione straniera residente in Italia al 1° gennaio 2007”, *Statistiche in breve*, Istat, Roma, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20071002_00/
806. I.S.T.A.T. (2008a), “La misura dell’occupazione non regolare nelle stime di contabilità nazionale. Anni 1980-2005”, *Statistiche in breve*, 6 febbraio 2008, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20080206_00/testointegrale.pdf
807. I.S.T.A.T. (2008b), *Italia in cifre – 2008*, <http://www.istat.it/dati/catalogo/italiaincifre2008.pdf>
808. I.S.T.A.T. (2008c), *Rapporto annuale 2007*, Istat, Roma, http://www.I.S.T.A.T..it/dati/catalogo/20080528_00/
809. I.S.T.A.T. (2008d), *La presenza straniera in Italia : l’accertamento e l’analisi*, Atti del convegno di Roma, 15-16 dicembre 2005, Istat, Roma, http://www.istat.it/dati/catalogo/20081217_00/
810. I.S.T.A.T. (2010), “L’abitazione delle famiglie residenti in Italia. Anno 2008”, *Statistiche in breve*, Istat, Roma, http://www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20100226_00/

811. I.S.T.A.T.-I.R.P.E.T.-Univ. di Newcastle upon tyne-Univ. Di Leeds (1997), *I sistemi locali del lavoro in Italia - 1991*, Istat, Roma
812. KAZEPOV Y. (1996), "La povertà urbana in Italia : il caso di Milano", in numero monografico "Le aree metropolitane", *Amministrare*, XXVI, 2, , pp 303-322
813. LA ROSA (1991), "Le travail clandestin en Italie : signification et diffusion. Une analyse interprétative", in MONTAGNÉ-VILLETTE (dir), *Espaces et travail clandestins*, Masson, Paris, pp 39-44
814. LABIB A. (1996), "L'immigration maghrébine en Italie", in *Hommes et Migrations*, "L'Italie en quête d'une politique d'immigration", n°1194, pp 26-32
815. LANZANI A. (1998), "Modelli insediativi, forme di coabitazione e mutamento dei luoghi urbani", in TOSI A. (a cura di), *Urbanistica*, "Lo spazio urbano dell'immigrazione", n°111, pp 32-39
816. LEMMI E. (1991), *Il nuovo sistema insediativo italiano alla luce degli ultimi dati censuari*, Dottorato di Geografia, Pisa
817. LEONE U. (dir)(1990), *Valorizzazione e sviluppo territoriale in Italia*, AGEI - Associazione dei Geografi Italiani, Franco Angeli, Milano
818. LIVI BACCI M. (a cura di)(2005), *L'incidenza economica dell'immigrazione*, Quaderni Cesifin n°20, Giappichelli ed., Torino
819. LOMBARDI D., LOMBARDI L. (2002), "La condizione dei bambini immigrati", in BELLENCIN MENEGHEL G., LOMBARDI D. (a cura di), *Immigrazione e territorio*, Patron Editore, Bologna, pp 137-158
820. LUNGARELLA R. (1983), "L'immigrazione straniera in Emilia-Romagna. I risultati di una ricerca sui lavoratori egiziani a Reggio-Emilia", in *Inchiesta* n°59/60, *Economia informale, conflitti sociali e futuro delle società industriali*, pp 98-104
821. MACCAGLIA F., MATARD-BONUCCI M.A. (2009), *Atlas des mafias. Acteurs, trafics et marchés de la criminalité organisée*, Editions Autrement, coll. Atlas/Monde, Paris
822. MACIOTI M.I., PUGLIESE E. (1991), *Gli immigrati in Italia*, Laterza, Roma
823. MACIOTI M.I., PUGLIESE E. (2003), *L'esperienza migratoria. Immigrati e rifugiati in Italia*, Laterza, Roma-Bari
824. MALLET J.O., GAYRAL-TAMINH M. (2004), "Les syndicats dans le débat public sur le système de santé", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 91, novembre, pp 123-133
825. MALUCCELLI L. (2002), "Da prostitute a domestiche : storie di mercati "sommersi" e donne "in transizione" ", in A. Colombo, G. Sciortino (dir), *Stranieri in Italia. Assimilati ed esclusi*, Il Mulino, Bologna, pp 225-252
826. Il manifesto (2003), *Storie in Gabbia*, www.migreurop.org/IMG/pdf/manifesto-CPT.pdf
827. MARCETTI, C., SOLIMANO N. (1998), "Il disagio dell'urbanistica", in TOSI A. (a cura di), *Urbanistica*, "Lo spazio urbano dell'immigrazione", n°111, pp 40-45
828. MARTA (2000), "Le politiche per i rom e sinti in Italia", in AA.VV., *Rom e Sinti : un'integrazione possibile. Italia ed Europa a confronto*, Napoli, 23-24 giugno 2000, atti del convegno, Commissione per le politiche di integrazione degli immigrati, <http://www.cestim.it/argomenti/03rom-sinti/03zingari-integrazione-2000.htm.pdf> , pp 43-49
829. MARTIN C. (1997), "Protection sociale et protection par la famille en Europe du Sud : quelle spécificités ?", in M.I.R.E., *Comparer les systèmes de protection sociale en Europe du sud*. Vol. 3 : *Rencontres de Florence. France-Europe du Sud*, M.I.R.E., Paris, pp 341-362
830. MARTINETTI M.C., de LOURDES JESUS M., GENOVESE R. (1998), *Permesso di soggiorno. Viaggio nell'Italia dell'immigrazione*, RAI-ERI, Roma
831. MARTINOTTI G. (1993), *Metropoli. La nuova morfologia sociale della città*, Il Mulino, Bologna
832. MAZZACURATI C. (2005), "Dal Blat alla vendita del lavoro. Come sono cambiate colf e badanti ucraine e moldave a Padova", in CAPONIO T., COLOMBO A. (a cura di), *Stranieri in Italia. Migrazioni globali, integrazioni locali*, Il Mulino, Bologna, pp 145-174

833. MEGALE A., TESELLI A. (dir)(2005), *I lavori minorili nelle grandi città italiane*, IRES-CGIL-Osservatorio del lavoro minorile, 20 p, http://www.ires.it/files/sintesi%20per%20la%20stampa_lavoro_minorile_def.pdf
834. MEGALE A. (2007), *I volti del sommerso. Percorsi di vita dentro il lavoro irregolare*, CGIL-IRES, (Presentazione di A. Megale), 28 p, http://www.ires.it/files/SOMMERSO%20IRES%202007_megale.pdf
835. MELOTTI U. (dir)(1988), *Dal Terzo Mondo in Italia*, in *Quaderni di Terzo Mondo*, Milano
836. MELOTTI U. (1990), “L’immigrazione straniera in Italia : dati, cause, tipi”, in *Inchiesta* n°90, *Immigrazione : diversità emergenti*, pp 27-36
837. MIANI ULUHOGLIAN F. (1993), *Società-Ambiente-Territorio. Itinerari per una lettura geografica*, ed V. Morelli, Firenze
838. MINGIONE E. (1990), “Il sistema italiano delle divisioni regionali e i processi di informalizzazione”, in *Inchiesta* n°90, pp 3-25
839. MINGIONE E., MORLICCHIO E. (1993), “New forms of urban poverty in Italy : risk path models in the North and the South”, in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n°3, pp 413-427
840. MINGIONE E. (1996), “Disoccupazione giovanile e lavoro informale : esiste un modello dell’Europa meridionale ?”, in *Inchiesta* n°113, anno XXVI, pp 65-75
841. MINGOZZI (A. (2005), “Il lavoro domestico nel distretto faentino. Effetti della regolarizzazione sulle lavoratrici provenienti dall’Unione Sovietica”, in CAPONIO T., COLOMBO A. (a cura di), *Stranieri in Italia. Migrazioni globali, integrazioni locali*, Il Mulino, Bologna, pp 117-143)
842. MIRANDA A. (2007), “Ces migrations féminines qui interrogent l’espace domestique. Migrants d’Europe de l’Est dans la région de Naples”, in R. DE VILLANOVA (dir), *Conjuguer la ville*, L’Harmattan, Paris, pp 247-260
843. M.I.R.E. (1997), *Comparer les systèmes de projection sociale en Europe du sud*. Vol. 3 : *Rencontres de Florence. France-Europe du Sud*, M.I.R.E., Paris
844. MONASTA L. (2007), “Piccolo discorso sulla legalità, i diritti ed i doveri”, Osservazione, www.osservazione.org/dirittiedoveri.htm .
845. MONTANARI A. (1993), “Migrazioni Sud-Nord : la situazione italiana nel contesto della regione mediterranea”, in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, série XI, vol. X, pp 11-34
846. MORRIS L. (2001), “The ambiguous terrain of rights : civic stratification in Italy’s emergent immigration regime”, in *International Journal of Urban and Regional Research*, 25, 3, pp 497-516
847. MUDU P. (2006), “Patterns of segregation in contemporary Rome”, in *Urban Geography*, 27, 5, pp 422-440
848. MUSSO P. (1994), “Pour une lecture néo-gramscienne du phénomène Berlusconi”, in *Futur Antérieur*, n°23-24 (http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=726)
849. MSF – Medeci Senza Frontiere (2008), *Una stagione all’inferno. Rapporto sulle condizioni degli immigrati impiegati in agricoltura nelle regioni del Sud Italia*, 28 p, http://www.medicisenzafrontiere.it/Immagini/file/pubblicazioni/una_stagione_all_inferno.pdf
850. NAGA (2006), “Il popolo invisibile a Milano”, in *La Nuova Città*, “La città delle baracche”, 8, n°11-12, pp 59-63
851. NATALE M., STROZZA S. (1997), *Gli immigrati stranieri in Italia. Quanti sono, chi sono, come vivono ?*, Cacucci Editore, Bari
852. OBERTI M. (1992), *Sociétés, localités et classes sociales en Italie*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris X - Nanterre
853. OBERTI M. (1997), “Structures sociales comparées des villes moyennes”, in BAGNASCO A., LE GALÈS P. (dir), *Villes en Europe*, La Découverte, Paris, pp 129-146
854. OBERTI M. (2002), “Usages et limites des nomenclatures socioprofessionnelles pour l’analyse sociologique : le cas italien”, in *Sociétés Contemporaines*, n°45-46, pp 43-74

855. ORIOLES M. (2002), "Dal commercio ambulante ai nuovi operai : un quadro sintetico dell'inserimento lavorativo degli immigrati in Italia", in BELLENCIN MENEGHEL G., LOMBARDI D. (a cura di), *Immigrazione e territorio*, Patron Editore, Bologna, pp 159-182
856. PABA G. (1998), "Cortei neri e colorati : itinerari e problemi delle cittadinanze emergenti", in TOSI A. (a cura di), *Urbanistica*, "Lo spazio urbano dell'immigrazione", n°111, pp 20-24
857. PACI M. (1992), *Il mutamento della struttura sociale in Italia*, Il Mulino, Bologna
858. PALAGIANO C., SCIFONI M.G. (1993), "La population de l'Italie d'après les données provisoires du Recensement de 1991", in *Espaces, Populations, Sociétés*, n°1, pp 113-123
859. PALIDDA S. (1991), "La stabilisation de l'immigration en Italie", in *Migrations Société*, vol.3, n°16-17, juillet-octobre, pp 43-52
860. PALIDDA S. (1998), "Immigrati e città postindustriale-globale : esclusione, criminalizzazione e inserimento", in TOSI A. (a cura di), *Urbanistica*, "Lo spazio urbano dell'immigrazione", n°111, pp 25-32
861. PALIDDA S. (1999), "La criminalisation des migrants", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 129, n°129, pp 39-49
862. PALIDDA S., DAL LAGO A. (2002) "L'immigration et la politique d'immigration en Italie", in BRIBOSIA E., REA A., *Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*, Complexe, Bruxelles, pp 183-206
863. PALOMBARINI S. (2001), *La rupture du compromis social italien. Un essai de macroéconomie politique*, CNRS Editions, Paris
864. PALUMBO M. (dir)(1993), *Classi, disuguaglianze e povertà*, Franco Angeli, Milano
865. PASQUA S. (2006), "Collaboratori molto subordinati", 17/07/2006, www.lavoce.info/articoli/pagina2281.html
866. PASTORE F. (1999), "La genèse du droit de l'immigration en Italie (1986-1998)", in *Pôle Sud*, vol. 11, n°1, pp 83-94
867. PEROTTI A. (1996), *Migrations et société pluriculturelle en Europe*, CIEMI-L'Harmattan, Paris
868. PERROTTA M., TANCREDI L. (2006), "Immigrati, baracche e fabbriche dismesse a Bologna", in *La Nuova Città*, "La città delle baracche", 8, n°11-12, pp 53-57
869. PERULLI P. (1992), *Atlante metropolitano. Il mutamento sociale nelle grandi città*, Il Mulino, Bologna
870. PETSIMERIS P. (1987), *Les processus d'urbanisation dans le Piemonte (Italie). Analyse géographique de la transformation socio-fonctionnelle d'une région "mûre"*, thèse de doctorat de 3e cycle en géographie, Université de Caen
871. PETSIMERIS P. (1989), "Deconcentrazione urbana e ripolarizzazione selettiva in Piemonte: verso una nuova dialettica dell'urbanizzazione", in PETSIMERIS P. (dir), *Le reti urbane fra decentramento e centralità*, Franco Angeli, Milano, pp 131-155
872. PETSIMERIS P. (1989), "Déconcentration urbaine et problème résidentiel à Turin", in *Espaces et Sociétés*, n°52-53, pp 109-122
873. PETSIMERIS P. (1991a), "La mobilità intra-urbaine, dimension cachée de l'organisation des villes", in *Géographie Sociale* n°11, pp 31-42
874. PETSIMERIS P. (1991b), "Introduzione", in PETSIMERIS P. (a cura di), *Le trasformazioni sociali dello spazio urbano. Verso una nuova geografia della città europea*, Patron ed., Bologna, pp 15-50
875. PETSIMERIS P. (1991c), "Torino, lo spazio sociale intrametropolitano nell'era della deurbanizzazione", in PETSIMERIS P. (a cura di), *Le trasformazioni sociali dello spazio urbano. Verso una nuova geografia della città europea*, Patron ed., Bologna, pp 163-188
876. PETSIMERIS P. (1998), "Urban Decline and the New Social and Ethnic Divisions in the Core Cities of the Italian Industrial Triangle", in *Urban Studies*, vol. 35, n°3, pp 449-465
877. PETSIMERIS P. (2002) "Counter-urbanization in Italy", in GEYER H.S. (ed), *International Handbook of Urban Systems. Studies of urbanization and migration in advanced and developing countries*, E.E., U.S.A., pp 215-237

878. PETSIMERIS P. (2005), "Out of squalor and towards another urban renaissance ? Gentrification and neighbourhood transformations in southern Europe", in ATKINSON R., BRIDGE G. (ed), *Gentrification in a Global Context. The new urban colonialism*, Routledge, London, pp 240-255
879. PICCINATO G. (1987), "La nascita dell'edilizia popolare in Italia : un profilo generale", in *Storia urbana*, n°39, pp 115-134
880. PIGNONI M.T. (2005), "Le travail atypique entre autonomie et subordination, nouvel enjeu de la représentation syndicale", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 97, novembre, pp 84-96
881. PITTAU F. (1998), "L'immigration en Italie. Eléments pour une socio-statistique", in *Migrations Société*, vol. 10, n°55, pp 37-49
882. PITTAU F., FORTI O. (2004), "Italia, paese di immigrazione : tra flussi regolari e irregolari", in *Studi Emigrazione/Migration Studies*, XLI, 153, pp 157-168
883. PITTAU F., COLAIACOMO A., FORTI O., MELCHIONDA U. (1999), "L'immigrazione straniera in Italia all'inizio del 1999 : un primo quadro statistico", in *Studi Emigrazione/Migration Studies*, 36, n°133, pp 135-146
884. POJMANN W. (2007), "Organizing women migrants : The Filipino and Cape Verdean Women's associations in Rome", in *Migration Letters*, vol. 4, n° 1, pp 29-39, http://www.migrationletters.com/200701/20070103_pojmann.pdf
885. PREFETTO M., TASSINARI A., VALZANIA A. (2001), *L'immigrazione straniera in Toscana : l'inserimento nel mercato del lavoro e nella società locale. Secondo rapporto*, Regione Toscana – Giunta regionale, Firenze, <http://www.rete.tos.it/sett/lefp/pubblicazioni/allegati/extracom.pdf>
886. PROCACCI G. (1998), *Histoire des Italiens*, Fayard, Paris
887. Provincia di Milano (2006), "Censimento popolazioni Rom e Sinti. Osservatorio per le Politiche Sociali. Provincia di Milano, 15 p, in : http://www.provincia.milano.it/export/sites/default/affari_sociali/Allegati/censimento_pop_rom_sinti.pdf
888. PUGLIESE E. (1997), "Immigration : quelle politique ?", in *Confluences Méditerranée* n°24, "Les immigrés entre imaginaire et droit", pp 83-89, http://revues-plurielles.org/uploads/pdf/9_24_10.pdf
889. PUGLIESE E. (2000), "Sinistra e immigrati. Un'antica diffidenza", in *La rivista del manifesto*, n°3, febbraio, <http://www.larivistadelmanifesto.it/archivio/3/3A20000216.html>
890. PUGLIESE E. (2001), "La politica dell'immigrazione. Continuità e rotture", in *La rivista del manifesto*, n°21, ottobre, <http://www.larivistadelmanifesto.it/archivio/21/21A20011013.html>
891. PUGLIESE E. (2002a), *L'Italia tra migrazioni internazionali e migrazioni interne*, Universale Paperbacks Il Mulino, Bologna
892. PUGLIESE E. (2002b), *Immigrazione e mercato del lavoro in Italia*, in *La Nuova Città*, 8, n°4/5, giugno, pp 125-131
893. PUGLIESE E. (2003), "Immigrazione e mercato del lavoro in Italia", in Comune di Firenze – A.N.C.I. (2003), *Lavoro migrante*, Quaderni di Percorsi di cittadinanza, n°2, Comune di Firenze, Firenze, pp 6-14
894. PUGLIESE E., REBEGGIANI E. (1997), *Occupazione e disoccupazione in Italia (1945-1995)*, Edizioni Lavoro, Roma
895. PUGLIESE E., REBEGGIANI E. (2004), "Occupazione senza sviluppo", in *La rivista del manifesto*, n°54, ott., www.larivistadelmanifesto.it/archivio/54/54A20041013.html
896. QUASSOLI F. (1999), "Migrants in the Italian Underground Economy", in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 23, n°2, pp 212-231
897. REGINI M. (1996), "Les différentes formes de capitalismes en Italie", in CROUCH C., STREECK W. (dir)(1996), *Les capitalismes en Europe*, La Découverte, Paris, pp 139-155
898. REHFELDT U. (2004), "Le conflit Fiat Melfi : le retour des métallos", in *Chroniques internationales de l'IRES*, n°89, juillet, pp 27-33
899. REYNERI E. (1996), "Inserimento degli immigrati nell'economia informale, comportamenti devianti e impatto sulle società di arrivo : alcune ipotesi di ricerca comparativa", in *Sociologia del lavoro*, n°64, "Immigrati e lavoro in Italia", pp 9-47

900. REYNERI E. (1997), *Occupati e disoccupati in Italia*, Il Mulino, Bologna
901. REYNERI E. (1998a), "The Mass Legalization of Migrants in Italy: Permanent or Temporary Emergence from the Underground Economy ?", in BALDWIN-EDWARDS M., ARANGO J., *Immigrants and the Informal Economy in Southern Europe*, in *South European Society and Politics*, vol. 3, n°3, pp 83-104
902. REYNERI E. (1998b), "The role of the underground economy in irregular migration to Italy : cause or effect ?", in *Journal of ethnic and migration studies*, a. 24, n°2, pp 313-331
903. REYNERI E. (2001), *Economia, occupazioni, welfare locali*, Ediesse, Roma
904. REYNERI E. (2004a), "Verso una nuova società del lavoro", in *Il Mulino*, 6, pp 1087-1098
905. REYNERI E. (2004b), "Immigrazione ed economia sommersa nell'Europa meridionale", in *Studi Emigrazione/Migration Studies*, XLI, n°153, pp 91-113
906. RIMOLDI S., TERZERA L. (2008), "Il comportamnto insediativo della popolazione straniera nell'Italia meridionale", in MIRANDA A. (a cura di) "Circolazioni, sedentarizzazioni e transiti nell'area del Mediterraneo", *Studi Emigrazione*, ott.-dic., anno XLV, n°172, pp 927-944
907. RITAINE E. (1989), "La modernité localisée ? Leçons italiennes sur le développement régional", in *Revue française de science politique*, vol 39, n°2, pp 154-177
908. RITAINE E. (1999), "Noi e gli altri, l'enjeu migratoire, miroir de la crise politique italienne", in *Pôle Sud*, vol. 11, n°1, pp 55-69
909. RITAINE E. (2005), "L'Etranger et le Populiste en Italie : liaisons dangereuses", in RITAINE E (dir), *L'Europe du Sud face à l'immigration. Politique de l'Etranger*, PUF, Paris, pp 29-70
910. RIVIÈRE D. (1990), "La troisième Italie. La petite entreprise et le développement régional", in BENKO G. (dir), *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, ed. de l'Espace Européen, pp 319-336
911. RIVIÈRE D. (2004), *L'Italie. Des régions à l'Europe*, Armand Colin, Paris
912. ROCHEFORT R. (1957), "La réforme agraire en Italie", in *Géocarrefour*, vol. 32, n°1, pp 73-81
913. RODIER C. (2009), Mission d'enquête à Lampedusa. Rapport final, Réseau euro-méditerranéen ds droits de l'homme, 18 p., <http://mawgeng.unblog.fr/files/2009/04/rapplampedusa15409.pdf>
914. ROSINA A. (2006), "La crisi demografica del Sud", 06/03/2006, www.lavoce.info/articoli/pagina2040.html
915. ROULLIER J.-E., VIGOUROUX Ch. (1982), *Décentralisation et Urbanisme en Italie*, Ministère de l'Urbanisme et du Logement
916. ROVATI G. (1991), *Uguali e diversi. Il problema della stratificazione sociale*, Vita e Pensiero, Milano, 1991
917. RUGGERINI M.G., BUA D. (ac cura di)(2001), *Combattere la discriminazione delle donne migranti. Progetto europeo Codelfi*, Working Paper, 78 p, <http://www.ires.it/node/228>
918. SAINT-BLANCAT Ch. (1990), "La presenza iraniana in Italia", in *Inchiesta n°90, Immigrazione : diversità emergenti*, pp 59-67
919. SARACENO C. (1998), *Mutamenti della famiglia e politiche sociali in Italia*, Il Mulino, Bologna
920. SAVI P. (1992), "La controurbanizzazione nella letteratura geografica", in *Geografia nelle Scuole*, XXXVII, 3, pp 187-197
921. SAVIANO R. (2007), *Gomorra. Dans l'empire de la camorra*, Gallimard, Paris
922. SCARAMELLINI (dir)(1993), *Città e poli metropolitani in Italia*, Franco Angeli, Milano
923. Scenari Immobiliari (2005), *Un nuovo protagonista nel mercato della casa : l'immigrato*, 29 p, www.scenari-immobiliari.it/ITPublic/fset00.aspx
924. SCHIAVONE G. (2000), "I rom e il diritto d'asilo : il caso italiano negli anni '90", in AA.VV., *Rom e Sinti : un'integrazione possibile. Italia ed Europa a confronto*, Napoli, 23-24 giugno 2000, atti del convegno, Commissione per le politiche di integrazione degli immigrati, <http://www.cestim.it/argomenti/03rom-sinti/03zingari-integrazione-2000.htm.pdf> , pp 135-143

925. SCHMIDT DI FRIEDBERG O. (1996), "Strategie migratorie e reti etniche a confronto : i burkinabè e i senegalesi in Italia", in *Studi Emigrazione*, vol. 33, n°121, pp 25-43
926. SCHMIDT DI FRIEDBERG O. (2001), "Les immigrés marocains en Italie. Quel avenir ?", in LEVEAU R., WIHTOL DE WENDEN C., MOHSEN-FINAN K. (dir), *Nouvelles citoyennetés : réfugiés et sans-papiers dans l'espace européen*, IFRI/La Documentation Française, Paris, pp 143-164
927. SCIDÀ G. (1996), "Migrazioni e lavoro : prospettive sociologiche", in *Sociologia del lavoro*, n°64, "Immigrati e lavoro in Italia", pp 26-48
928. SCIORTINO G. (2005), "La politique migratoire européenne : une orthodoxie restrictive", in RITAINE E (dir), *L'Europe du Sud face à l'immigration. Politique de l'Etranger*, PUF, Paris, pp 223-257
929. SCIORTINO G., COLOMBO A. (a cura di)(2003), *Un'immigrazione normale*, coll. Stranieri in Italia, Il Mulino, Bologna
930. SCIORTINO G., COLOMBO A. (2004), "The flows and the flood : the public discourse on immigration in Italy, 1969-2001", in *Journal of Modern Italian Studies*, 9, 1, pp 94-113
931. SEGRE A. (1991), "L'immigration extra-communautaire dans le Piémont et en Italie : au-delà du travail clandestin ?", in MONTAGNE-VILLETTE S. (dir)(1991), *Espaces et travail clandestins*, Masson, Paris, pp 93-98
932. SERONDE-BABONAUX A.M. (1981), *Rome, la croissance d'une capitale*, Edisud
933. SERONDE-BABONAUX A-M. (1990), "La configuration socio-spatiale de Rome, un modèle original", in *Géographie Sociale* n°10, pp 101-110
934. SERONDE-BABONAUX A-M. (1991), "Les mutations de l'espace central de Rome", in *Géographie Sociale* n°11, pp 251-257
935. SFORZI F. (1997), "Il cambiamento economico nel sistema urbano italiano", in DEMATTEIS G., BONAVERO P. (dir), *Il sistema urbano italiano nello spazio unificato europeo*, Il Mulino, Bologna, pp pp 205-241
936. SIGNORINI A. (1994), "La politique migratoire dans l'Italie de la deuxième république", in *Migrations Société*, vol. 6, n°36, pp 55-72
937. SIGONA N. (2002), *Figli del ghetto. Gli Italiani, i campi nomadi e l'invenzione degli zingari*, Nonluoghi Libere Edizioni, Civezzano, http://www.osservazione.org/documenti/figlidelghetto_sigona.pdf
938. SIGONA N. (2005), "I confini del "problema zingaro". Le politiche dei campi nomadi in Italia", in CAPONIO T., COLOMBO A. (a cura di), *Stranieri in Italia. Migrazione globali, integrazioni locali*, Il Mulino, Bologna, pp 267-293
939. SIGONA N. (ed)(2008), *The 'latest' public enemy : Romanian Roma in Italy* , Osservazione, www.osservazione.org/documenti/OSCE_publicenemy.pdf
940. SIGONA N., MONASTA L. (2006), *Imperfect citizenship. Research into patterns of racial discrimination against Roma and Sinti in Italy* , Osservazione, www.osservazione.org/documenti/OA_imperfectcitizenship.pdf
941. Sopemi (1996), "Une nouvelle terre d'accueil", in *Hommes et Migrations* n°1194, pp 6-8
942. STENDHAL (1973), *Voyages en Italie*, La Pléiade, Gallimard, Paris
943. STROZZA S. (1995), "I lavoratori extracomunitari in Italia : esame della letteratura ed tentativo di verifica di alcune ipotesi", in *Studi Emigrazione*, vol. 32, n°119, pp 457-489
944. *Studi Emigrazione* (1999), "Rassegna bibliografica", n°136, pp 583-643
945. SYLOS LABINI P. (1986), *Le classi sociali negli anni '80*, Laterza, Bari
946. TARTAGLIONE C., ALTIERI G., MEGALE A. (2007), *I volti del sommerso. Percorsi di vita dentro il lavoro irregolare*, CGIL-IRES, Sintesi del rapporto di ricerca, 38 p, http://www.ires.it/files/sintesi_sommerso.pdf
947. TINACCI MOSSELLO M. (1986), "La mobilità territoriale della popolazione in Italia", in *Rivista Geografica Italiana* n°93, pp 285-298

Bibliographie sur l'Italie

948. TOGNETTI BORDOGNA M. (2003), "Fre le mura domestiche : sfruttamento e crisi del *welfare* nel lavoro di cura delle badanti", in BERNARDOTTI M.A., MOTTURA G. (a cura di), *Immigrazione e sindacato. Lavoro, discriminazione, rappresentanza*. III° rapporto IRES, Ediesse, Roma, pp 163-179
949. TOSI A. (1998), "Una problematica urbana", in TOSI A. (a cura di), *Urbanistica*, "Lo spazio urbano dell'immigrazione", n°111, pp 8-19
950. TOSI A. (2000a), "L'inserimento degli immigrati : case e città", in MARCETTI C., SOLIMANO N., TOSI A., *Le culture dell'abitare. Living in City and Urban Cultures*, Polistampa, Firenze, pp 63-86
951. TOSI A. (2000b), "Abitazioni e insediamenti zingari : oltre i campi nomadi", in AA.VV., *Rom e Sinti : un'integrazione possibile. Italia ed Europa a confronto*, Napoli, 23-24 giugno 2000, atti del convegno, Commissione per le politiche di integrazione degli immigrati, <http://www.cestim.it/argomenti/03rom-sinti/03zingari-integrazione-2000.htm.pdf> , pp 51-59
952. TRUFFELLI C. (1989), "Innovazione, imprese e "ambiente" in tre aree metropolitane del Nordest-Centro", in *Bollettino della Società Geografica Italiana*, série XI, vol. VI, pp 227-265
953. VENTURINI A, VILLOSIO C. (2006), "Effets de l'immigration sur le marché du travail : le cas de l'Italie", in *Revue internationale du Travail*, vol. 145, n°1-2, pp 105-135
954. VICARELLI (1997), "Systèmes de welfare et changement social. 100 ans de politiques de Sécurité sociale en Italie", in M.I.R.E., *Comparer les systèmes de protection sociale en Europe du sud*. Vol. 3 : *Rencontres de Florence. France-Europe du Sud*, M.I.R.E., Paris, pp 115-142
955. VITTURI L. (1998), "Italie, pays d'émigration et pays d'immigration récente", in *Migrations Société*, "L'Italie et les migrations", vol.10, n°55, pp 25-36
956. VIDAL F. (1998), *Histoire industrielle de l'Italie*, éd. Seli Arslan, Paris
957. WEBER S. (2004), *Des chemins qui mènent à Rome... Trajectoires et espaces migratoires roumains, ukrainiens et polonais à Rome, 2000-2004*, Thèse de Doctorat, Université Paris 1
958. WOODS D. (1992), "Les ligues régionales en Italie", in *Revue Française de Science Politique*, vol 42, n°1, pp 36-55
959. ZANFRINI L. (1993), "Gli immigrati nei mercati del lavoro locali. Spunti di riflessione dalla ricerca empirica", in COLASANTO M., AMBROSINI M. (dir), *L'integrazione invisibile. L'immigrazione in Italia tra cittadinanza economica e marginalità sociale*, Vita e Pensiero, Milano, pp 33-112
960. ZETTER R., GRIFFITHS D., SIGONA N., HAUSER M. (2002), Survey on Policy and Practice related to Refugee Integration, Commission européenne – Oxford Brookes University, 157 p., www.brookes.ac.uk/schools/planning/dfm/RefInt/ERF.report.pdf
961. ZINCONE G. CAPONIO T. (2006), "Immigrant and immigration policy-making : The case of Italy", IMISCOE Working Paper : Country report, FIERI, 20 p., www.imiscoe.org/publications/workingpapers/documents/country_report_italy.pdf

Ouvrages et articles sur la Toscane et sur Florence

962. AA.VV. (1970), *Tradition et changement en Toscane*, Armand Colin, Paris
963. AA.VV. (1987), *Il Progetto Castello. Nell'area a nord-ovest di Firenze*, Centro documentazione Progetto Castello (La Fondiaria Assicurazioni - AGIP Petroli SPA)
964. AA.VV. (1988), *Un piano per Firenze*, Quaderno 1, Alinea, Firenze
965. AA.VV. (1989), *Archivi dell'aristocrazia fiorentina. Mostra di documenti privati restaurati a cura della Sovrintendenza Archivistica per la Toscana tra il 1977 e il 1989*, Acta, Firenze
966. AA.VV. (1998), *Osservatorio sull'immigrazione dei comuni della ASL 11, Dati statistici e grafici sulla presenza di migranti stranieri nel territorio della ASL 11*, Architettura vissuta - Quaderni della Fondazione G. Michelucci, Angelo Pontecorboli ed., Firenze
967. Africa Insieme (1999), *La costruzione sociale del nemico*, febb., doc. dact.
968. Africa Insieme – Pisa (2006), “Vite di scarto. Campi nomadi e baraccopoli nella zona pisana”, in *La Nuova Città*, “La città delle baracche”, 8, n°11-12, pp 71-81
969. AIAZZI R., JAFF M. (1997), *Scandicci : da borgo a città. Un profilo di storia urbana, 1866-1996*, Alinea, Firenze
970. ALEARDI A., BIAGIONI M., MARCETTI C., MAZZI, E., SOLIMANO N. (a cura di)(2010), *Firenze crocevia di culture*, Polistampa, Firenze
971. A.N.C.E. Toscana - Scenari Immobiliari (2007), *Sesto rapporto sul mercato immobiliare della Toscana*, 175 p, www.ancetoscana.it
972. ANIFANTAKIS J., POGGESI C. (2003), “I cittadini Rom nell'area metropolitana fiorentina”, in ANAFANTAKIS J., BAZZANI O., FORCONI A., PATUSSI V. (a cura di), *Alcol e rom. I Račija em o Rom*, Comune di Firenze, pp 37-66
973. ANTONETTI P. (1980), *La vie quotidienne à Florence au temps de Dante*, Hachette, Paris
974. ARMANI B. (2006), *Il confine invisibile. L'élite ebraica di Firenze 1840-1914*, Franco Angeli, Milano
975. ARTUSI L., GIANNETTI V. (1995), “A Vita Nuova”. *Ricordi e vicende della grande operazione urbanistica che distrusse il centro storico di Firenze*, Edizioni Lito Terrazzi, Firenze
976. Associazione Cose dell'Altro Mondo (1991), *Volti nuovi a Firenze. Immagini sulla condizione degli extra-comunitari*, Vallecchi, Firenze
977. Associazione Servim - Comune di Campi Bisenzio (1997), *I Cinesi e le istituzioni locali nella zona di S. Donnino, Brozzi, Osmannoro*, Idest, Campi Bisenzio
978. BACCETTI C., CACIAGLI M. (1998), “Dynamiques électorales et forces politiques en Toscane”, in *Pôle Sud*, vol. 8, n°1, pp 86-97
979. BACCI L. (2002a), *Sistemi locali in Toscana. Modelli e percorsi territoriali dello sviluppo regionale*, Franco Angeli/Irpet, Milano
980. BACCI L. (2002b), *L'impatto del turismo nell'economia regionale e locale della Toscana*, Irpet, Firenze
981. BADALIS D. (2003), “Processo di trasformazione urbana a Firenze tra Otto e Novecento. I primi interventi di edilizia economica e popolare”, in TOGNARINI I. (a cura di), *Storie, immagini, memorie. Trasformazioni economiche e mutamento sociale nella periferia industriale fiorentina*, Polistampa, Firenze, pp 65-81
982. BAGNASCO A. (1986), “Le classi e la formazione sociale regionale”, in MORI G. (dir), *Storia d'Italia, le regioni dall'Unità a oggi - La Toscana*, Einaudi, Torino, pp 735-768
983. BAGNASCO A., TRIGILIA C. (1993), *La construction sociale du marché. Le défi de la troisième Italie*, ed. de l'ENS-Cachan

984. BALDESCHI P. (1990), “Scenari sociali e trasformazioni urbanistiche”, in INDOVINA F. (dir)(1990), *La città del fine millenio*, Franco Angeli, Milano, pp 98-112
985. BALDESCHI P., CLEMENTE C. (1990), “Firenze : il confine di Castello”, in PABA G. (dir), *La città e il limite*, La Casa Usher, Firenze, pp 128-135
986. BALDI P., LEMMI A., SCICLONE N. (a cura di)(2005), *Ricchezza e povertà. Condizioni di vita e politiche pubbliche in Toscana*, IRPET - Regione Toscana – CRIDIRE, Franco Angeli, Milano
987. BALDISSERI M. (2003), “In casa di altri : spazi sociali di donne peruviane a Firenze”, in LODA M., CLEMENTE P., *Migrare a Firenze*, Comune di Firenze, pp 67-92
988. BALDISSERI M. (2005), “Relazioni familiari nell’immigrazione delle Peruviane a Firenze ”, in CAPONIO T., COLOMBO A. (a cura di), *Stranieri in Italia. Migrazioni globali, integrazioni locali*, Il Mulino, Bologna, pp 89-116
989. BARDAZZI S. (vidéo)(1986), *L’area metropolitana Firenze, Prato, Pistoia*, Università degli Studi di Firenze e Cassa di Risparmio e Depositi di Prato
990. BARDAZZI S. (1990), *Ipotesi di città. Ruderì, abusi, sogni tra Firenze, Prato e Pistoia*, Libreria Editrice Fiorentina, Firenze
991. BARSOTTI O. (1988), *La presenza straniera in Italia : il caso della Toscana*, Franco Angeli , Milano
992. BARTALETTI F. (1991), “La delimitazione delle aree metropolitane italiane. Il caso della Toscana”, in *Rivista Geografica Italiana*, vol. 98, pp 159-184
993. BECATTINI G. (dir)(1975), *Lo sviluppo economico della Toscana*, Irpet, Florence
994. BECATTINI G. (1986), “Riflessioni sullo sviluppo socio-economico della Toscana in questo dopoguerra”, in MORI G. (dir), *Storia d’Italia. Le regioni dall’Unità a oggi - La Toscana*, Einaudi, pp 901-924
995. BECATTINI G. (1999), *L’industrializzazione leggera in Toscana. Ricerca sul campo e confronto delle idee*, Franco Angeli/IRPET
996. BECATTINI G., BELLANDI M., FALORNI A. (1983), "L’industria diffusa in Toscana: aspetti economici", in FUA G., ZACCHIA C. (dir), *Industrializzazione senza fratture*, Il Mulino, Bologna, pp 47-66
997. BECHERI E. (1995), *Il turismo a Firenze : un modello per le città d’arte*, Mercury, Firenze
998. BERTOLETTI S., BORSELLI D., GIACCHERINI S., MINGIONE E., SANTI M. (dir)(1997), *Progetto “Vivere”. Un viaggio tra percorsi metropolitani*, 2° numero speciale, Bollettino S.I.R.T., Firenze
999. BEUDÒ M. (2006), “Porte aperte. Le famiglie immigrate nell’edilizia sociale a Firenze”, in *La Nuova Città*, “La città delle baracche”, 8, n°11-12, pp 111-129
1000. BEUDÒ M. GIOVANI F. (2005), *Il lavoro flessibile : opinioni a confronto*, Atti della Tavola Rotonda – Firenze, 31 Gennaio 2005, Irpet, Florence
1001. BEUDÒ M. GIOVANI F., SAVINO T. (dir)(2008), *Dal lavoro alla cittadinanza : l’immigrazione in Toscana*, Irpet/Regione Toscana, Florence,
http://www.irpet.it/index.php?page=attivitascheda&attivita_id=525&topmenu=2
1002. BIANCA M. (1995), *I mercati nella storia di Firenze*, Loggia de’Lanzo, Firenze
1003. BIANCHI G. (1982), “L’area fiorentina : genesi di una formazione metropolitana ?”, in “Economia e sviluppo nell’area fiorentina”, *Politica e Società* n°1, pp 12-26
1004. BIANCHI G. (1986), “ “Maturità precoce” : una modernizzazione a rischio”, in MORI G. (dir), *Storia d’Italia, le regioni dall’Unità a oggi - La Toscana*, Einaudi, Torino, pp 927-1002
1005. BIANCHI G., SFORZI F. (1984), “Profili economici, sociali e territoriali del sistema urbano della Toscana centrale”, in Regione Toscana (1984), *Processo di urbanizzazione nell’area Firenze-Prato-Pistoia*, La Casa Usher, Firenze, pp 62-100
1006. BIANCHINI F. (1991), “The Third Italy : Model or myth ?”, in *Ekistics* 350-351, pp 336-345
1007. BINAZZI A. (1978), *Settignano, la sua gente e la sua storia*, Officine Grafiche, Firenze

1008. BINI M. (1995), *La città degli Ebrei. Firenze dal ghetto alla edificazione del gran tempio*, Dip. di Progettazione dell'Architettura, Università degli Studi di Firenze, Alinea, Firenze
1009. BONTEMPELLI S. (2006), "La tribu dei gagè. Comunità Rom e politiche di accoglienza a Pisa (1988-2005)", in M. SANFILIPPO (a cura di), "I campi per stranieri in Italia", *Studi Emigrazione*, anno XLIII, dic., n°164, pp 647-967
1010. BORTOLOTTI F. (1990b), "Impresa e territorio nell'area fiorentina", in I.R.E.S. Toscana, *Ripensare la città. Ripensare il sindacato*, Firenze, pp 15-33
1011. BORTOLOTTI F. (a cura di)(1994a), *Il mosaico e il progetto. Lavoro, imprese, regolazione nei distretti industriali della Toscana*, Ires Toscana / Franco Angeli, Milano
1012. BORTOLOTTI F. (1994b), "Un distretto etnico ? Le imprese cinesi della via Pistoiese", in BORTOLOTTI F. (a cura di), *Il mosaico e il progetto. Lavoro, imprese, regolazione nei distretti industriali della Toscana*, Ires Toscana, Franco Angeli, Milano, pp 333-359
1013. BORTOLOTTI F., TASSINARI A. (1992), *Immigrati a Firenze : il caso della collettività cinese*, Ires-Toscana - Quaderni n°8, Firenze
1014. BORTOLOTTI L. (1986), "L'evoluzione del territorio", in MORI G. (dir), *Storia d'Italia, le regioni dall'Unità a oggi - La Toscana*, Einaudi, Torino, pp 773-820
1015. BORTOLOTTI L. (2003), "Novoli da piana agricola a periferia urbana : dagli assetti agricoli del territorio al boom degli anni Cinquanta", in TOGNARINI I. (a cura di), *Storie, immagini, memorie. Trasformazioni economiche e mutamento sociale nella periferia industriale fiorentina*, Polistampa, Firenze, pp 13-26
1016. BORTOLOTTI L., DE LUCA G. (1991), "La nascita dell'area metropolitana della Toscana Centrale", in BALLINI P.L., LOTTI L., ROSSI M.G. (dir), *La Toscana del secondo dopoguerra*, Franco Angeli, Milano, pp
1017. BORTOLOTTI L., DE LUCA G. (2000), *Come nasce un'area metropolitana. Firenze Prato Pistoia : 1848-2000*, Alinea, Firenze
1018. BOTTAI M., COSTA M., FORMENTINI U. (1978), "Analisi tipologica del comportamento demografico dei comuni toscani", in *Riv. Geogr. Ital.*, pp 321-347
1019. BRICE C. (1982), "Lecture politique d'un espace urbain : Florence capitale (1865-1870)", in *Mélanges de l'école française de Rome*, vol. 94, n°2, pp 847-889
1020. CACIAGLI M. (1995), "La destinée de la "subculture rouge" dans le Centre-Nord de l'Italie", in *Politix*, n°30, pp 45-60
1021. CACIAGLI M. (2001), "Toscans rouges : du PSI au PCI, du PCI au PDS", in CEFAÏ D. (dir), *Cultures politiques*, PUF, Paris, pp 2999-316
1022. CALISTRI E. (1990), "Il mercato del lavoro nell'area fiorentina", in I.R.E.S. Toscana, *Ripensare la città. Ripensare il sindacato*, Firenze, pp 147-165
1023. CAMARLINGHI F. (1986), "Ripensare Firenze", in MORI G. (dir), *Storia d'Italia, le regioni dall'Unità a oggi - La Toscana*, Einaudi, Torino, pp 869-897
1024. CAMPANI G., MADII L. (1992), "Un monde à part : les Chinois en Toscane", in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°3, pp 51-72
1025. CAMPOS VENUTI G., COSTA P., PIAZZA L., REALI O. (1985), *Firenze. Per una urbanistica della qualità . Progetto preliminare di piano regolatore*, Marsilio, Venezia
1026. CAMPOS VENUTI G. (2000), "Leggi e piani : problematiche urbanistiche per la città e il territorio", in *L'Universo*, 80, 5, pp 715-727
1027. CANIGGIA G. (1994), *Lecture de Florence*, Institut Supérieur d'Architecture St Luc, Bruxelles
1028. CAPINERI C., GALLO A., SPINELLI Gf. (1992), "Definizione e delimitazione della regione funzionale toscana", in CORI B. (dir), *Geografia della transizione post-industriale. II la regione funzionale toscana*, Ed. Scientifiche Italiane, Napoli, pp 1-9
1029. CAPINERI C., SPINELLI Gf. (1992), "L'evoluzione demografica e funzionale della metropoli regionale", in CORI B. (dir), *Geografia della transizione post-industriale. II la regione funzionale toscana*, Ed. Scientifiche Italiane, Napoli, pp 67-100

1030. CAPPELLINI E. (2009), *L'immigrazione in Toscana : il saldo fiscale degli italiani e degli stranieri*, Irpet, Firenze, http://www.irpet.it/storage/pubblicazioneallegato/223_eBook%20n.6.pdf
1031. CARBONE C. (1993), "Firenze - Operatori immobiliari e nuova urbanistica : gli accordi per il 2000", in INDOVINA F. (dir)(1993), *La città occasionale. Firenze, Napoli, Torino, Venezia*, Franco Angeli, Milano, pp 45-78
1032. CASALI A., SPINI G. (1986), *Firenze*, Laterza, Bari
1033. CASALINI M. (1997), *Servitù, nobili e borghesi nella Firenze dell'Ottocento*, Leo S. Olschki Editore, Firenze
1034. CASINI BENVENUTI S., SCICLONE N. (a cura di)(2003), *Benessere e condizioni di vita in Toscana*, Franco Angeli/Irpet
1035. CAUSARANO P. (1990), "Una rilettura della vicenda FIAT-Fondiaria", in I.R.E.S. Toscana, *Ripensare la città. Ripensare il sindacato*, Firenze, pp 78-103
1036. CECCHERINI S., CECCONI M., IELO P. (1995), "L'Osmannoro "ha fatto boom" ", in *Arti & Mercature*, pp 12-21
1037. CHARRIER JB. (1971), "Le tourisme à Florence : la contribution directe et indirecte du fait touristique à la formation des revenus dans une grande ville", in *Recherches sur l'Italie, Etudes et travaux de "Méditerranée"*, Centre géographique d'études et de recherches méditerranéennes de l'institut de géographie d'Aix-Marseille, pp 401-427
1038. CLEMENTE C. (2003), *Le forme della periferia*, Alinea, Firenze
1039. COLOMBO M., MARCETTI C., OMODEO M., SOLIMANO N. (dir)(1995), *Wenzhou-Firenze. Identità, imprese e modalità di insediamento dei Cinesi in Toscana*, Architettura vissuta - Quaderni della Fondazione G. Michelucci, Regione Toscana – Fondazione Michelucci, Angelo Pontecorboli ed., Firenze
1040. Comune di Firenze (Assessorato alla cultura) (1982), *San Niccolò Oltrarno. Vol 2 : il tessuto urbano*, Officine Grafiche, Firenze
1041. Comune di Firenze (1986), *Relazione previsionale e programmatica, Bilancio 1985*, vol.1
1042. Comune di Firenze (1992), *Variante generale del PRG '62 – Relazione Generale – PRG '92*, Comune di Firenze, Assessorato all'Urbanistica
1043. Comune di Firenze , *P.E.E.P. '91*, P.R.G. Quaderno n°2, Comune di Firenze, Assessorato all'Urbanistica
1044. Comune di Firenze (1999), *Colloqui con la città. Temi urbanistici per Firenze*, Polistampa, Firenze
1045. Comune di Firenze (2003), *Firenze 2010 : piano strategico dell'area metropolitana fiorentina*, Firenze
1046. Comune di Firenze (2003), *Firenze. La nuova città*, DVD, 45 mn, Comune di Firenze
1047. Comune di Firenze (2004), *Immigrazione : le cifre*, Assessorato al terzo settore accoglienza integrazione
1048. Comune di Firenze (2005), *Migranti. Le cifre. Edizione aggiornata con dati al 31.12.2004*, Ufficio Immigrati, www.comune.fi.it/servizi_pubblici/stranieri/immigra.htm
1049. Comune di Firenze (2007), *Migranti. Le cifre. Edizione aggiornata con dati al 31.12.2006*, Ufficio Immigrati, www.comune.fi.it/servizi_pubblici/stranieri/immigra.htm
1050. Comune di Firenze - ANCI (2003), *Lavoro migrante*, Quaderni di Percorsi di cittadinanza, n°2, Comune di Firenze, Firenze, 65 p
1051. CONTI M., DI CINTIO A., SESTINI S. (1985), *Firenze dal centro alla periferia. Il quartiere 6 tra progetto e realtà*, Firenze
1052. CORI B. (1973), "Aree di sviluppo e squilibri territoriali nella geografia industriale della Toscana (1951-1971)", in *Problemi geografici dell'industrializzazione in Europa*, *Pubbl. Ist. Geogr. Econ. Univ. Napoli*, Napoli, pp 89-100
1053. CORSANI G. (1992), "Giuseppe Poggi e il Viale dei Colli a Firenze", in *Storia urbana* n°60, pp 37-58
1054. CORSANI G. (1993), *Lastra a Signa*, coll. Atlante storico delle città italiane, Bonsignori editore, Roma
1055. CORTESI G. (1989), "Le aree specializzate dell'economia industriale toscana", in *L'Italia che cambia. Un contributo della geografia*, Catania, pp 69-83

1056. COSTA M. (1988), “Nuova città e nuova campagna in Toscana: aspetti demografici”, in CELANT A. (dir), *Nuova città, nuova campagna. L'Italia nella transizione*, Patron ed., Bologna, pp 173-178
1057. CRESTI C. (1995), *Firenze, capitale mancata. Architettura e città dal piano Poggi a oggi*, Electa, Milano
1058. Di CRISTINA B. (1990), “Ai confini della città : i borghi di via Pistoiese”, in PABA G. (dir), *La città e il limite*, La Casa Usher, Firenze, pp 122-127
1059. CUSMANO M.G. (1990), “Firenze, l'identità perduta”, in INDOVINA F. (dir)(1990), *La città del fine millennio*, Franco Angeli, Milano, pp 77-97
1060. CUSMANO M.G. (1997), “Chiedersi di Firenze : il superamento del “doppio urbano” ”, in *L'Universo*, 77, 4, pp 436-453
1061. DE MEO F. (1992), “L'espansione delle aree urbanizzate”, in CORI B. (dir), *Geografia della transizione post-industriale. Il la regione funzionale toscana*, Ed. Scientifiche Italiane, Napoli, pp 37-53
1062. DE VITO C. (2006), “ “Baracole” a Firenze”, in *La Nuova Città*, “La città delle baracche”, 8, n°11-12, pp 83-87
1063. DE ZORDO A. (1984), “Infrastrutture e servizi di trasporto”, in Regione Toscana (1984), *Processo di urbanizzazione nell'area Firenze-Prato-Pistoia*, La Casa Usher, Firenze
1064. DEI OTTATI G. (1996), “La recente evoluzione economica dei distretti industriali toscani”, in *Sviluppo locale*, II-III, n°2-3, pp 92-124
1065. DOCCIOLI P., DELLA CAPANNA M.L. (1990), “Firenze negli anni Novanta. Fra conservazione dell'identità storica e aspirazioni al cambiamento”, in BORLENGHI E. (dir), *Città e industria verso gli anni novanta*, ed. della Fondazione Agnelli, Torino, pp 177-216
1066. ERMANNI R. (coord.)(2007), *Progetto Rom Toscana*, <http://dvdrom.accoglienzatoscana.it>
1067. FANELLI G. (1980), *1890-1940. La perdita della forma urbana*, Laterza, Bari-Roma
1068. FANELLI G. (1981), *Firenze*, Laterza, Bari,
1069. FASO G., MARCETTI C., SOLIMANO N. (dir)(2004), *La lontananza vicina. La vicinanza remota. Azioni strutturali sulla condizione abitativa e lavorativa nel distretto artigiano cinese*, Fondazione Michelucci – Comune di Firenze, Firenze
1070. FEI S. (1971), *Nascita e sviluppo di Firenze città borghese*, G & G ed., Firenze
1071. FEI S. (1977), *Firenze 1881-1898 : la grande operazione urbanistica*, Officina ed, Roma
1072. FEI S., GOBBI SICA G., SICA P. (1995), *Firenze. Profilo di storia urbana*, Alinea, Firenze
1073. FOLINI R. (2003), “La condizione abitativa dei cittadini migranti in Toscana”, in LODA M., CLEMENTE P., *Migrare a Firenze*, Comune di Firenze, pp 27-53
1074. Fondazione Michelucci (1996), *Il colore dello spazio. Habitat sociale e immigrazione in Toscana*, Architettura vissuta - Quaderni della Fondazione G. Michelucci, Regione Toscana – Fondazione Michelucci, Angelo Pontecorboli ed., Firenze
1075. Fondazione Michelucci (2007a), “Rom e Sinti in Toscana : le presenze, gli insediamenti, le politiche”, décembre, 12 p, www.autoconvocata.org/ac/docs/2709.pdf
1076. Fondazione Michelucci (2007b), *Rom e Sinti in Toscana. Tra superamento dei campi e nuove baraccopoli*, Regione Toscana – Fondazione Michelucci, 33 p, www.michelucci.it/sites/michelucci2-dev.etabeta.it/files/rapporto_rom_2007.pdf
1077. Fondazione Michelucci (2008a), *Immigrazione e abitare precario in Toscana. Indagine su due aree critiche. Rapporto 2007*, Regione Toscana – Fondazione Michelucci, 58 p, <http://www.michelucci.it/sites/michelucci2-dev.etabeta.it/files/ABITARE%20precario.pdf>
1078. Fondazione Michelucci (2008b), *La presenza delle famiglie immigrate nell'ERP a Firenze*, 6 p, http://www.michelucci.it/sites/michelucci2-dev.etabeta.it/files/immigrati_e_Erp.pdf
1079. FRANCOVICH L. (1999), *Le immigrazioni in Toscana : l'origine della popolazione locale dall'anno mille ad oggi attraverso una rassegna bibliografica*, Quaderni di Porto Franco Toscana, ed Regione Toscana, Firenze, www.cultura.toscana.it/intercultura/pubblicazioni/quaderno1.pdf

1080. GALLI T. (2003), “La “nuova” Rifredi”, in TOGNARINI I. (a cura di), *Storie, immagini, memorie. Trasformazioni economiche e mutamento sociale nella periferia industriale fiorentina*, Polistampa, Firenze, pp 43-59
1081. GALUZZI P., VITILLO P. (1994), “I piani urbanistici in Italia, dal dopoguerra ad oggi”, in *Territorio*, n°17, pp 113-134
1082. GAMBERINI M. (1998), “Area metropolitana Firenze Prato Pistoia”, in AVARELLO P., FABIETTI W., OMBUEN S. (dir), “Aree metropolitane”, *Urbanistica Informazione*, suppl. Al n°161, pp 21-23
1083. GIANELLI L. (a cura di)(2007), *Firenze popolare*, Scramasax Ideazioni, Firenze
1084. GIOVANI F., VALZANIA A. (a cura di)(2004), *Società toscana e immigrazione : un rapporto ineludibile*, Regione Toscana – rapporto 2003, Firenze, 162 p, <http://www.rete.toscana.it/sett/lefp/pubblicazioni/allegati/43lav.pdf>
1085. GIOVANI F., SAVINO T., VALZANIA A. (a cura di)(2005a), *Immigrati in Toscana. Occupazione e sicurezza sul lavoro nell'industria diffusa*, Regione Toscana - Irpet, Firenze, 174 p, http://www.irpet.it/index.php?page=pubblicazione&pubblicazione_id=101
1086. GIOVANI F., SAVINO T., VALZANIA A. (a cura di)(2005b), *La fabbrica dell'integrazione. Immigrati e industria diffusa in Toscana*, Irpet - Regione Toscana, Firenze, <http://www.rete.toscana.it/sett/lefp/pubblicazioni/allegati/abstract/lav61.htm>
1087. GIOVANNINI P. (vidéo)(1986), *Firenze : i progetti di Piano regolatore generale tra il 1865 e il 1962*, Servizio audiovisivo, Università degli Studi di Firenze
1088. GIOVANNINI P. (1997), *Un progetto strategico coerente per Novoli*, ed Librerie Dedalo, Firenze
1089. GIUNTINI A. (2003), “Origini e sviluppo di alcune infrastrutture di rilievo nell'area a nord-ovest di Firenze dall'epoca granducale al secondo dopoguerra”, in TOGNARINI I. (a cura di), *Storie, immagini, memorie. Trasformazioni economiche e mutamento sociale nella periferia industriale fiorentina*, Polistampa, Firenze, pp 27-41
1090. GRASSI M. (1995), *L'evoluzione strutturale della Toscana. I caratteri dello sviluppo dell'area fiorentina*, Irpet, Firenze, 51 p
1091. HILY M.A., RINAUDO Ch. (2004), “L'expérience des vendeurs migrants sur le marché de Vintimille”, in *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2, pp 165-180
1092. IANNI E. (2002), “L'integrazione abitativa degli immigrati extracomunitari nell'area fiorentina : considerazioni sulle strategie pubbliche”, in BRUSA C. (dir), “Processi di globalizzazione dell'economia e mobilità geografica”, *Memorie della Società Geografica Italiana*, vol. LXVII, pp 219-231
1093. INDOVINA F. (1993), “Strategie e soggetti per la trasformazione urbana, anni'80”, in INDOVINA F. (1993), *La città occasionale. Firenze, Napoli, Torino, Venezia*, Franco Angeli, Milano, pp 11-43
1094. INNOCENTI R. (1994), “Le aree di ristrutturazione urbanistica come alternativa alle nuove espansioni”, in CLEMENTE C., INNOCENTI R. (a cura di), *La formazione del nuovo piano di Firenze*, Franco Angeli, Milano, pp 99-107
1095. INNOCENTI R. (1998), “Firenze : il piano-guida per le aree industriali dismesse”, in *Urbanistica Informazioni* n°161, pp 23-24
1096. INNOCENTI R., GIGLI P., ZAMPI P. (1990), “I confini delle aree metropolitane : il caso dell'area di Firenze-Prato-Pistoia”, in PABA G. (dir), *La città e il limite*, La Casa Usher, Firenze, pp 102-113
1097. IOMMI S. (2002), *Firenze e le sue popolazioni*, IRPET, Firenze
1098. I.R.E.S. Toscana (1988), *Toscana che cambia. Economia e società nella Toscana degli anni '80*, Franco Angeli, Milano
1099. I.R.P.E.T. (2004), *La Toscana secondo l'8° Censimento dell'Industria e dei Servizi. 2001. Un sistema che cambia*, Speciale Censimenti n°1, Irpet, Florence
1100. I.R.P.E.T. (2005a), *La Toscana secondo il 14° Censimento della Popolazione e delle Abitazioni. 2001. Le famiglie*, Speciale Censimenti n°2, Irpet, Florence
1101. I.R.P.E.T. (2005b), *La Toscana secondo il 14° Censimento della Popolazione e delle Abitazioni. 2001. La popolazione*, Speciale Censimenti n°3, Irpet, Florence

1102. I.R.P.E.T. (2005c), *La Toscana secondo il 14° Censimento della Popolazione e delle Abitazioni. 2001. Il lavoro, Speciale Censimenti, n°6, Irpet, Florence, www.irpet.it/storage/pubblicazioneallegato/101_6.Censimentolavoro.pdf*
1103. I.R.P.E.T. - Regione Toscana (a cura di)(2001), “Il mosaico territoriale dello sviluppo socio-economico della Toscana”, *Quaderni della programmazione*, Edizioni Regione Toscana
1104. JARRO – G. PICCINI dit (1998; 4è éd. 1900), *Firenze sotterranea*, In Firenze, Firenze
1105. JEAN S. (2001), *Les transformations socio-fonctionnelles d'un "ville historique". L'exemple de Florence*, Mémoire de D.E.A., S.T.A.R.-C.R.E.S.O., Université de Caen, 149 p.
1106. KLAPISCH-ZUBER C. (1995), “La construction de l'identité sociale. Les magnats dans la Florence de la fin du Moyen Age”, in LEPETIT B. (dir), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris, pp 151-164
1107. KRIER L. (1994), *Piano guida per il recupero urbano di Novoli*, Comune di Firenze, Firenze
1108. LABORY S., ZANNI L. (2002), *Il sistema moda in Toscana*, IRPET, Firenze
1109. LAPOV Z. (2005), *Vačaré romané ? Diversità a confronto : percorsi sulle identità Rom*, Franco Angeli, Milano
1110. LARIVAILLE P. (1979), *La vie quotidienne en Italie au temps de Machiavel. Florence et Rome*, Hachette, Paris
1111. LEFEBVRE H. (2001), “Les classes sociales dans les campagnes”, in *Du rural à l'urbain*, Anthropos, Paris, pp 41-62 (rééd. de *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n°X, 1951)
1112. LEONCINI G., VECCHIO B. (1983), “Redistribuzione demografica e rivalorizzazione in Toscana: alcuni spunti interpretativi”, in CENCINI C., DEMATTEIS G., MENEGATTI B. (dir), *L'Italia emergente*, Franco Angeli, Milano, pp 317-348
1113. LISTRI P.F. (1991), *L'avventura di Firenze. Tre secoli fra turismo e cultura (1700-1990)*, Becocci Editore, Firenze
1114. LODA M., CLEMENTE P. (a cura di)(2003), *Migrare a Firenze*, Comune di Firenze – Università degli studi di Firenze
1115. LODA M., MANCINI N. (2003), “Imprenditoria extra-comunitaria e commercio al dettaglio nei centri storici. Il quartiere di S. Lorenzo a Firenze”, in LODA M., CLEMENTE P., *Migrare a Firenze*, Comune di Firenze, pp 123-148
1116. LOMBARDI F. (1992), *Città storiche, urbanistica e turismo : Venezia e Firenze*, Mercury, Firenze
1117. LOMBARDI F. (1994), “Attrezzature museali e flussi turistici”, in CLEMENTE C., INNOCENTI R. (a cura di), *La formazione del nuovo piano di Firenze*, Franco Angeli, Milano, pp 122-126
1118. MACHIAVEL N. (1998), *Florence insurgée. La révolte des Ciompi*, L'Esprit frappeur, Paris
1119. MAITINO M.L., SCICLONE N. (2004), *La distribuzione del reddito familiare : il caso della Toscana*, Irpet, Firenze
1120. MANZO M.C. (1994), *Un indicatore delle trasformazioni del tessuto urbano fiorentino : i valori del mercato immobiliare*, Tesi di laurea, Università degli Studi di Firenze, Facoltà di Lettere e Filosofia
1121. MARCETTI C., MORI T., SOLIMANO N. (dir)(1993), *Zingari in Toscana*, Architettura vissuta - Quaderni della Fondazione G. Michelucci, Angelo Pontecorboli ed., Firenze
1122. MARCETTI C., SOLIMANO N. (dir)(1998), *Immigrazione, convivenza urbana, conflitti locali*, Fondazione Michelucci – Regione Toscana, Firenze
1123. MARCETTI C., SOLIMANO N. (dir)(1999), *La condizione abitativa degli immigrati albanesi a Firenze*, Fondazione Michelucci - Ufficio Immigrati Comune di Firenze
1124. MARIN B. (2002), “Lexiques et découpages territoriaux dans quelques villes italiennes (XVI-XIXè siècles)”, in TOPALOV Ch. (dir), *Les divisions de la ville*, éd. Unesco, Paris
1125. MARSDEN A. (1994), *Cinesi e Fiorentini a confronto*, Firenze Libri, Firenze

1126. MARSDEN A. (2003), "L'inserimento lavorativo degli stranieri nel distretto pratese : fra precarietà e spinte all'autoimprenditorialità", in BERNARDOTTI M.A., MOTTURA G. (dir), *Immigrazione e sindacato. Lavoro, discriminazione, rappresentanza. III° rapporto IRES*, Ediesse, Roma, pp 227-252
1127. MASSA M. (dir)(1988), *Firenze, grandi progetti e politica urbanistica*, Franco Angeli, Milano
1128. MASSA M. (1998), "La stazione per l'Alta velocità di Firenze : ancora progetti incerti", in *Urbanistica Informazioni* n°161, pp 19-21
1129. MEISTER Ch. (1994), "Ecoliers de Florence et d'ailleurs", in *Hommes et Migrations* n°1194, pp 33-38
1130. NARDI F. (1990), "Le grande unità produttive del comprensorio fiorentino", in I.R.E.S. Toscana, *Ripensare la città. Ripensare il sindacato*, Firenze, pp 34-45
1131. OREFICE G. (1992), *Da Ponte Vecchio a Sta Croce. Piani di risanamento a Firenze*, Alinea, Firenze
1132. ORTEGA V. (1997), *Il quartiere della Vittoria a Firenze*, Edifir, Firenze
1133. Osservatorio sull'immigrazione dei comuni della ASL 11 (dir)(1998), *Dati statistici e grafici sulla presenza di migranti stranieri nel territorio della ASL 11*, maggio, Architettura vissuta – QFGM, Angelo Pontecorboli ed., Firenze
1134. PABA G. (1994), "Pubblico, privato e rappresentanza degli interessi collettivi", in CLEMENTE C., INNOCENTI R. (a cura di), *La formazione del nuovo piano di Firenze*, Franco Angeli, Milano, pp 49-65
1135. PABA G. (2002), "Mercati e strade : trasformazioni e tendenze nella città di Firenze", in *Rivista Geografica Italiana*, 109, pp 589-597
1136. PERUZZI W. (2000), *Atlante delle migrazioni*, Quaderni di Porto Franco, éd. Regione Toscana, Firenze, www.cultura.toscana.it/intercultura/pubblicazioni/quaderno3.pdf
1137. PESCAROLO A., TRONU P. (2000), *Diseguaglianze sociali e modi di vivere*, Franco Angeli, Milano
1138. PIGNATELLI M. (2003), "Iraniani a Firenze", in LODA M., CLEMENTE P., *Migrare a Firenze*, Comune di Firenze, pp 171-184
1139. PLANKL T. (1996), *Trasformazione urbana e mutamento sociale a Firenze*, Tesi di Laurea 1995/1996, Università degli Studi di Firenze, Facoltà di Scienze Politiche (rel. : A. Magnier)
1140. *Il Ponte* (1988), "Firenze s'è desta. La città di domani in controluce : il parere di amministratori e studiosi", genn-apr, 44, n°1-2
1141. PREBYS P. (ed)(2000), *I programmi universitari nord-americani in Italia*, Irpet, Firenze
1142. PREFETTO M., TASSINARI A., VALZANIA A. (2001), *L'immigrazione straniera in Toscana : l'inserimento nel mercato del lavoro e nella società locale*, Secondo Rapporto, Regione Toscana, Firenze, www.rete.toscana.it/sett/lavoro/pubblicazioni/collana_fel/pdf/extracom.pdf
1143. PREITE M. (1998), "Firenze : il programma direttore per Castello", in *Urbanistica Informazioni* n°161, pp 21-23
1144. Regione Toscana (1984), *Processo di urbanizzazione nell'area Firenze-Prato-Pistoia*, La Casa Usher, Firenze
1145. RICCI R. (1979), *I prezzi delle aree edificabili a Firenze : aspetti economico-sociali*, Irpet, Le Monnier, Firenze
1146. RITAINE E. (1987), "Prato ou l'exaspération de la diffusion industrielle", in *Sociologie du travail*, n°2, pp 139-156
1147. ROMANELLI R. (1995), "Urban patricians and 'bourgeois' society : a study of wealthy elites in Florence, 1862-1904", in *Journal of Modern Italian Studies*, 1, 1, pp 3-21
1148. ROMEI P. (1996), *Mutamenti dei modelli e delle strutture insediative urbane. Il caso di Firenze nel quadro dello sviluppo post-industriale*, Dottorato di ricerca in Geografia Economica, Università degli Studi di Roma «La Sapienza»
1149. ROMEI P. (1998), "Il sistema metropolitano fiorentino. Tra governo locale e economia globale", in *Rivista di Geografia Italiana* n°105, pp 229-256
1150. ROSSI R. (1990), "La FIAT progetta il centro direzionale a Novoli", in INDOVINA F. (dir)(1990), *La città del fine millenio*, Franco Angeli, Milano, pp 121-131

1151. SAETTONI M. (1999), *Gérer la présence immigrée : du national au local. Trois études de cas : Bristol (Grande-Bretagne), Toulouse (France), Florence (Italie)*, Thèse de Doctorat en Géographie et Aménagement, Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines, Université de Toulouse 2 - Le Mirail
1152. SALVIANTI C. (2000), "Fiesole antica e contemporanea", in MARCETTI C., SOLIMANO N., TOSI A. (dir), *Le culture dell'abitare. Living in City and Urban Cultures*, Poistampa, Firenze, pp 53-57
1153. SCICLONE N. (dir)(2005), *Povert  e disuguaglianza in Toscana*, Irpet/Cridire/Regione Toscana, Firenze, http://www.irpet.it/index.php?page=pubblicazione&pubblicazione_id=102
1154. SEMBOLONI F. (1986), *Appunti sulla topografia sociale del centro storico di Firenze*, Alinea, Firenze
1155. SFORZI F. (1992), "L'area metropolitana di Firenze", in COSTA P., TONIOLO M. (dir), *Citt  metropolitane e sviluppo regionale*, Franco Angeli, Milano, pp 257-272
1156. SFORZI F. (1993), "Il modello toscano : un'interpretazione alla luce delle recenti tendenze", in LEONARDI R., NANETTI R.Y., *Lo sviluppo regionale nell'economia europea integrata. Il caso toscano*, Marsilio, Venezia, pp 115-149
1157. SFRAMELI M. (2007), *Firenze 1892-1895. Immagini dell'antico centro scomparso*, Pagliai Polistampa, Firenze
1158. SPINELLI Gf. (1993), "Dinamiche centrifughe e fenomeni di periurbanizzazione nella Toscana settentrionale", in *Simposio italo-britannico di geografia della popolazione*, Cagliari 6-7 sett. 1993, 9 p
1159. SPINI G., CASALI A. (1986), *Firenze*, Laterza, Bari
1160. STELLA A. (1993), *La r volte des Ciompi. Les hommes, les lieux, le travail*,  d. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris
1161. TABUCCHI A. (1999), *Gli Zingari e il Rinascimento. Vivere da Rom a Firenze*, Librerie Feltrinelli
1162. TOSI CAMBINI S. (a cura di)(2009), *L'abitare di rom e sinti in Toscana. Rapporto 2009*, Fondazione Michelucci, Firenze, 43 p.
1163. TOSI CAMBINI S., SCARSELLI F. (2010), *Dopo aver attraversato la morte ed esserle sfuggiti. I Somali a Firenze : una costretta auto-organizzazione*, Fondazione Michelucci, Firenze, http://www.michelucci.it/sites/michelucci2-dev.etabeta.it/files/somali_Firenze.pdf
1164. TRIPODI L. (1996), "Lo spazio negato : la stazione e lo straniero", in MARCETTI M., SOLIMANO N. (dir), *La Goutte d'Or : quartiere multietnico - Lo spazio negato : la stazione e lo straniero*, Architettura vissuta - Quaderni della Fondazione G. Michelucci, Angelo Pontecorboli ed., Firenze
1165. TROTTA G. (1987), *Monticelli, da borgo suburbano a periferia fiorentina*, Alinea, Firenze
1166. TROTTA G. (1989a), *Varlungo e Rovezzano. Due borghi, un fiume*, Alinea, Firenze
1167. TROTTA G. (1989b), *Legnaia, Cintoia e Soffiano : tre aspetti dell'antico suburbio occidentale fiorentino*, Messagerie toscane, Comune di Firenze
1168. TROTTA G. (1990), *Il Pignone a Firenze. Tra "memoria" ed oblio*, ed. Messagerie Toscane, Firenze
1169. TROTTA G. (1992), "Cimiteri ebraici a Firenze. Per un itinerario attraverso i luoghi storici ed urbani della memoria", in *Storia urbana*, n 59, pp 127-151
1170. TROTTA G. (1994), *Ville fiorentine dell'Ottocento*, Biblioteca de «Lo Studiolo», ed. Becocchi/Scala, Firenze
1171. TROTTA G. (1996), *Oltre la Greve. Borghi e territorio dell'estrema periferia sudoccidentale fiorentina*, Masso delle Fate Edizioni, Firenze
1172. TROTTA G. (1999), *Le Murate. Un microcosmo nel cuore di Firenze*, Edizioni Comune aperto, Firenze
1173. *L'Unit * - redazione fiorentina (1970), *Firenze. Inchiesta sui quartieri*
1174. VENTURA F. (1990), "Il progetto Castello de la Fondiaria", in INDOVINA F. (dir)(1990), *La citt  del fine millenio*, Franco Angeli, Milano, pp 113-120
1175. ZOPPI M. (1982), *Firenze e l'urbanistica : la ricerca del piano*, Edizioni delle Autonomie, Roma
1176. ZOPPI M. (a cura di)(1998), *Per Firenze. Radiografia di una citt *, Quaderni del Circolo Rosselli, n 10, Giunti, Firenze

TABLE DES DOCUMENTS

Table des figures

Figure 2.1 : Les ondes longues du capitalisme.....	59
Figure 3.1 : Les « <i>aires urbaines</i> » selon E.W. Burgess	128
Figure 4.1 : La structure de l'emploi par secteur d'activité de 1951 à 2001 (milliers, %).....	150
Figure 5.1 : Le retournement du solde migratoire. 1955-2007	184
Figure 5.2 : Nombre d'étrangers résidents en Italie (au 1 ^{er} janvier de l'année).....	190
Figure 5.3 : Evolution du nombre d'étrangers habitant en Italie, selon les macro-régions....	195
Figure 6.1 : Les permis de séjour entre 1992 et 2005	208
Figure 7.1 : Distribution des salariés étrangers des entreprises, par région, en 1992	236
Figure 9.1 : Nombre d'habitants dans les chefs-lieux de province, en 2001 et 2007.....	308
Figure 9.2 : Structure de l'emploi dans les secteurs d'activité en Toscane, en 1981, 1991 et 2001	311
Figure 10.1 : Evolution des soldes naturel, migratoire et total, de la population en Toscane, 1954 - 2001	326
Figure 10.2 : Evolution des soldes migratoires inter-régional et avec l'étranger, 1991 – 1999	327
Figure 10.3 : Comparaison des pyramides des âges de la population italienne et de la population étrangère en Toscane, au 1 ^{er} janvier 2006.....	327
Figure 10.4 : Part des étrangers sur la population totale en fonction des classes d'âge, en Toscane, au 1 ^{er} janvier 2006.....	328
Figure 11.1 : Le taux d'emploi (actifs de 15-64 ans) des Italiens et des étrangers, par sexe, en Toscane et en Italie, en 2006 (en %)	351
Figure 11.2 : Le taux de chômage des 15-64 ans des Italiens et des étrangers, suivant le sexe, en Toscane et en Italie, en 2006 (en %)	352
Figure 11.3 : Le taux de chômage des 15-64 ans des Italiens et des étrangers, suivant le sexe et le niveau de diplôme, en Toscane en 2006 (en %).....	353
Figure 11.4 : Population occupée (15-64 ans) : Italiens et étrangers par sexe et secteur d'activité, en Toscane en 2006 (%).....	356

Figure 11.5 : Évolution du poids des différents groupes nationaux parmi les travailleuses domestiques étrangères (en %).....	357
Figure 11.6 : Hiérarchie socio-professionnelle des Italiens (à gauche) et des étrangers (à droite) (population occupée de 15 à 64 ans), en Toscane en 2006 (en %).....	358
Figure 11.7 : Evolution du nombre de travailleurs extra-communautaires inscrits à l'INPS, dans les provinces de Toscane, de 1991 à 2001	361
Figure 11.8 : Population occupée étrangère (15-64 ans) par secteur d'activité, dans les provinces de Toscane, en 2006 (en %).....	363
Figure 11.9 : Le travail domestique étranger dans les provinces de Toscane, en 1996, 2001 et 2004 (personnes et %)	364
Figure 11.10 : La spécialisation sectorielle des groupes nationaux, en Toscane en 2006 (en %)	368
Figure 11.11 : Taux d'entrepreneurs pour chaque groupe national, en Toscane en 2006 (en %)	369
Figure 11.12 : Les femmes immigrées entrepreneurs, en Toscane en 2003	370
Figure 11.13 : Concentration sectorielle des principaux groupes nationaux dans la catégorie des entrepreneurs, en Toscane en 2006 (en %)	371
Figure 12.1 : Les étrangers résidents dans les chefs-lieux de province, en 2001 et 2007.....	380
Figure 12.2 : Comparaison des effectifs de population étrangère entre chef-lieu et arrière-pays dans les provinces de Toscane, en 2001 et 2007 (31 déc.).....	381
Figure 12.3 : Le taux d'étrangers dans les communes chefs-lieux et les provinces de Toscane, en 2001 et 2007 (%)	382
Figure 15.1 : La population résidente à Florence d'après les recensements	485
Figure 15.2 : Jeunes et personnes âgées à Florence en 1981, 1991 et 2001	486
Figure 15.3 : Soldes migratoires et territoires par rapport à Florence dans les années 1990. 487	
Figure 16.1 : Evolution des niveaux de diplômés à Florence 1971-1991-2001.....	532
Figure 17.1 : La population étrangère résidente des principales communes de l'aire urbaine Fi-Po-Pt, de 2001 à 2007.....	548
Figure 17.2 : Evolution de la part de la population étrangère résidente des principales communes, sur la population étrangère totale de l'aire urbaine, de 2001 à 2007 (%)	550
Figure 17.3 : Les communautés étrangères dans l'aire urbaine en 2003 et en 2007.....	553
Figure 17.4 : Le poids des différentes communautés étrangères résidentes dans l'aire urbaine en 2003 et en 2007 (%).....	553

Figure 17.5 : Indices de ségrégation des communautés étrangères résidentes, dans l'aire urbaine en 2003 et en 2007.....	566
Figure 18.1 : Evolution de l'effectif de population étrangère résidente à Florence selon les nationalités de pays "riches" et de pays "pauvres", entre 1981 et 2007	573
Figure 18.2 : La proportion des ressortissants étrangers de pays "riches" et de pays "pauvres" à Florence, en 1981, 1991, 1999, 2003 et 2007.....	574
Figure 19.1 : Provenances des personnes travaillant au Marché S. Lorenzo : Italiens et continents.....	619
Figure 19.2 : Composition sexuelle des vendeurs du Marché selon leur provenance	621
Figure 19.3 : Structure par âge des vendeurs sur le Marché S. Lorenzo.....	621
Figure 19.4 : Structure professionnelle des vendeurs du Marché, selon les provenances	624
Figure 19.5 : La division sexuelle du travail dans les principaux groupes nationaux (nb)....	625
Figure 19.6 : Les produits de vente selon la nationalité des patrons (nb)	629
Figure 19.7 : Les produits de vente selon la nationalité des commis.....	630

Table des tableaux

Tableau 2.1 : Le « <i>modèle implicite d'inclusion</i> » italien de M. Ambrosini.....	90
Tableau 3.1 : Espaces et classes suivant les modèles urbains	111
Tableau 4.1 : Régime du stock résidentiel	178
Tableau 7.1 : Taux d'activité et taux de chômage des étrangers et des Italiens, en 2006 (en %)	231
Tableau 7.2 : Les étrangers dans les secteurs d'activité économique, en 2006 (en %).....	231
Tableau 7.3 : Les trois premières professions des principales communautés étrangères, suivant le sexe	238
Tableau A : Les modèles d'emploi du travail immigré en Italie.....	285
Tableau 9.1 : Indicateurs du poids des personnes âgées en Toscane en 2001	310
Tableau 9.2 : Revenu moyen par bénéficiaire, en 2000	315
Tableau 9.3 : La structure sociale de la Toscane en 1971 et 1991	317
Tableau 10.1 : Le poids de Firenze-Mare	332

Tableau 11.1 : Population occupée (15-64 ans) : Italiens et étrangers en Toscane, en 2001 et 2006 (nb)	354
Tableau 11.2 : Population occupée (15-64 ans) : Italiens et étrangers par sexe et profession, en Toscane en 2006 (en %)	359
Tableau 11.3 : Population occupée (15-64 ans) : Italiens et étrangers par niveau d'étude et catégorie socio-professionnelle, en Toscane en 2006 (en %)	360
Tableau 12.1 : Comparaison des profils d'évolution des rapports commune/province	383
Tableau 15.1 : Indices de ségrégation des catégories socio-professionnelles dans l'aire urbaine en 2001, suivant le découpage adopté	495
Tableau 15.2 : Indices de dissemblance (ID) des catégories socio-professionnelles dans l'aire urbaine. Echelle des unités de recensement, en 2001.....	495
Tableau 15.3 : Indices de dissemblance (ID) des catégories socio-professionnelles dans l'aire urbaine, en 2001. Découpage en communes	496
Tableau 16.1 : Evolution de la structure sociale de Florence de 1981 à 1991	503
Tableau 16.2 : Les indices de ségrégation à Florence en 1981 et 1991	508
Tableau 16.3 : La condition d'emploi à Florence en 1991 et 2001	520
Tableau 16.4 : Indices de ségrégation des conditions d'emploi en 1991 et 2001	520
Tableau 16.5 : Les catégories socio-professionnelles à Florence en 1991 et en 2001	526
Tableau 16.6 : Indices de ségrégation en 1991 (catégories officielles).....	527
Tableau 16.7 : Indices de ségrégation en 1991 et 2001 (regroupements suivant les catégories de 2001).....	527
Tableau 16.8 : Les catégories de salariés en 1991	530
Tableau 18.1 : Les trois premières communautés d'étrangers résidents de la commune de Florence depuis 1981.....	571
Tableau 18.2 : Les cinq <i>Quartieri</i> de Florence	587
Tableau 18.3 : La population étrangère résidente dans la couronne florentine entre 1981 et 2007 (31 déc.).....	595
Tableau 18.4 : Les trois premières communautés étrangères dans les communes de la périphérie florentine, en 2003 et en 2007.....	598
Tableau 19.1: Localisation des vendeurs interrogés	609
Tableau 19.2 : Les raisons d'immigration en Italie pour les principaux groupes étrangers...	633
Tableau B : Personnes-ressources de la recherche de terrain sur les Roms de Florence	648
Tableau 22.1 : Bilan des personnes impliquées dans le <i>Progetto Rom Toscana</i> , en 2007 (présentes et sorties)	732

Tableau 22.2 : “Nouveaux villages” réalisés en Toscane	735
Tableau 22.3 : Installations non autorisées en Toscane	752
Tableau 22.4 : Apparition de campements spontanés à Florence	753

Table des cartes

Carte A : Les régions d’Italie	146
Carte 4.1 : Taux d’actifs occupés par province, en 2001	153
Carte 4.2 : Le chômage dans les régions en 2001	155
Carte 5.1 : Proportion par commune des étrangers résidant en Italie, le 1 ^{er} janvier 2007 (% sur le total des habitants de la commune)	196
Carte 5.2 : La première communauté étrangère, par province, au 1 ^{er} janvier 2007	198
Cartes 5.3 : Répartition par commune des Albanais, Chinois, Marocains et Roumains le 1 ^{er} janvier 2007 (en % sur le total des habitants de la commune)	199
Carte 6.1 : Estimation de la répartition de l’immigration illégale, par région, en avril 1998, d’après la Commission sur la présence étrangère en Italie 1998	221
Carte 7.1 : Distribution des travailleurs domestiques étrangers, par région, en 1993.....	248
Carte 8.1 : Part des étrangers résidant dans le chef-lieu sur le nombre total d’étrangers dans la région, en 2005	265
Carte B : La Toscane et ses provinces.....	288
Carte 9.1 : La densité de population par commune en Toscane (2004).....	290
Carte 9.2 : Les quatre Toscanes de G. Becattini	292
Carte 9.3 : Les « <i>Toscanes de la Toscane</i> » d’après Bacci (2002a).....	294
Carte 9.4 : Dynamique démographique des communes de Toscane, de 1957 à 1998	305
Carte 10.1 : Les Systèmes Economiques Locaux (S.E.L.) de Toscane.....	322
Cartes 10.2 : Distribution des effectifs et de la part des immigrés dans les SEL de Toscane, en 2000 et 2007	331
Carte 10.3 : La population italienne dans les S.E.L. de Toscane	332
Carte 10.4 : L’augmentation de la population étrangère dans les SEL de Toscane entre 2000 et 2007	333

Cartes 10.5 : Taux d’immigrés dans les SEL de Toscane, en 2000 et 2007	334
Carte 10.6 : Densité relative de la population immigrée dans les SEL de Toscane, en 2000 et 2007	336
Cartes 10.7 : Les trois premières communautés d’étrangers résidents dans les SEL de Toscane, en 2000 et 2007	338
Carte 10.8 : Les Albanais dans les SEL de Toscane en 2000 et 2007	343
Carte 10.9 : Les Chinois dans les SEL de Toscane en 2000 et 2007	344
Carte 10.10 : Les Philippins dans les SEL de Toscane en 2000 et 2007	345
Carte C : Les quatorze “vieux” quartiers de Florence	410
Carte D : Les “aires élémentaires” de la commune de Florence	411
Carte E : Structure de l’espace de Florence suivant le découpage en 72 “aires élémentaires”	412
Carte F : Commune de Florence : occupation de l’espace et expansion urbaine	413
Carte 15.1 : Florence et les communes de l’aire urbaine Florence-Prato-Pistoia	488
Cartes 15.2 : Population résidente en 1951 et 2001 dans les communes de l’aire urbaine Florence-Prato-Pistoia	489
Carte 15.3 : Evolution de la population résidente dans les communes de l’aire urbaine Florence-Prato-Pistoia entre 1951 et 2001	490
Carte 15.4 : La population active dans les trois secteurs d’activité dans les communes de Florence-Prato-Pistoia en 2001	493
Carte 15.5 : Les communes de l’aire urbaine selon le rapport de différenciation sociale le plus caractéristique en 2001. Découpage en unités de recensement	497
Carte 15.6 : Distribution des C.S.P. dans les communes de l’aire urbaine Florence-Prato-Pistoia en 2001. Effectif et proportion en fonction de la population active de la commune	498
Carte 15.7 : Distribution des C.S.P. dans les communes de l’aire urbaine Florence-Prato-Pistoia en 2001. Densité relative	499
Carte 16.1 : Distribution relative des C.S.P. dans les quartiers de Florence en 1991	505
Carte 16.2 : Les espaces sociaux de Florence en 2001	512
Carte 16.3 : Espaces du contraste et du mélange social internes	513
Carte 16.4 : Les espaces sociaux de Florence en 1991	515
Carte 16.5 : Espaces du contraste et du mélange social en 1991	516
Carte 16.6 : L’évolution des espaces sociaux de Florence entre 1991 et 2001	517

Carte 16.7 : Répartition des habitants de Florence dans les “aires élémentaires” en 1991 et en 2001	519
Carte 16.8 : Evolution de la condition d’emploi 1991-2001 (1)	523
Carte 16.9 : Evolution de la condition d’emploi 1991-2001 (2)	524
Carte 16.10 : Evolution de la condition d’emploi 1991-2001 (3)	525
Carte 16.11 : Types d’évolution de la densité relative des patrons, des professions libérales, des travailleurs indépendants et des salariés entre 1991 et 2001	529
Carte 16.12 : Les jeunes et les personnes âgées à Florence en 1991 et en 2001	536
Carte 17.1 : La population étrangère résidente dans les communes de l’aire urbaine Fi-Po-Pt en 2001 et en 2007	549
Carte 17.2 : Le taux d’immigrés dans les communes de l’aire urbaine Fi-Po-Pt	551
Carte 17.3 : Distribution des trois premières communautés étrangères résidentes dans les communes de l’aire urbaine Fi-Po-Pt, en 2003 et en 2007 (31 déc.)	555
Carte 17.4 : La distribution territoriale des Albanais dans l’aire urbaine en 2003 et 2007	557
Cartes 17.5 : La distribution territoriale des Philippins dans l’aire urbaine en 2003 et 2007	559
Carte 17.6 : La distribution territoriale des Chinois dans l’aire urbaine en 2003 et 2007	563
Carte 18.1 : La population étrangère résidente dans les 14 Quartiers de Florence en 1981, 1991 et 1999	576
Carte 18.2 : Le taux d’immigration dans les 14 Quartiers de Florence en 1981 et en 1991 (%)	577
Carte 18.3 : La concentration relative des étrangers résidents en provenance de pays “riches” et de pays “pauvres” dans les 14 Quartiers de Florence en 1981, 1991 et 1999	580
Carte 18.4 : Distribution de la population étrangère résidente suivant les <i>aree elementari</i> de Florence, en 2006 (31 déc.) (nb)	590
Carte 18.5 : Les cinq premières communautés immigrées à Florence, en 2006 (découpage communal en “aires élémentaires”)	593
Carte 19.1 : Localisation du Marché San Lorenzo dans le centre de Florence	608
Carte 22.1 : Les déplacements des Sintis en Toscane	701

Table des photographies

Photo 13.1 : <i>Villino</i> (petite villa) dans un quartier est de Florence (via B. Segni)(fév. 2010)	426
Photo 13.2 : Immeubles bourgeois de la fin du XIX ^e siècle (août 1999)	426
Photo 13.3 : Maisons en bande [<i>a schiera</i>] pour les employés et la petite bourgeoisie de la fin du XIX ^e siècle. Quartier Le Cure au nord de Florence (ao. 1999)	427
Photo 13.4 : L’ “arc de triomphe” de la Piazza delle Repubblica (1999)	429
Photo 13.5 : La Loggia del Pesce, aujourd’hui Piazza dei Ciompi (fév. 2005)	431
Photo 13.6 : Le Mercato delle Pulci, le marché aux puces, Piazza dei Ciompi (fév. 2010) ..	431
Photo 13.7 : Villas aristocratiques, maisons paysannes et champs d’oliviers surplombant Florence. Colline de Fiesole (fév. 2010)	435
Photo 13.8 : Villas parmi les champs d’oliviers et les maisons paysannes, sur les collines au sud de Florence (1998)	435
Photo 14.1 : La foule touristique devant le Duomo de Florence (ao. 1999)	444
Photo 14.2 : Du premier dictionnaire « <i>de la langue d’Italie</i> » à l’Irish Pub (avr. 2000)	444
Photo 14.3 : Logements sociaux des ouvriers de la F.I.A.T. construits dans les années 1930, à proximité de leur usine (avr. 2000)	450
Photo 14.4: Logements sociaux du quartier Lippi, à proximité de la zone industrielle de Rifredi-Novoli (via Fanfani) (fév. 2005).....	450
Photos 14.5 : Réhabilitation des <i>Murate</i> en logements sociaux (fév. 2010).....	451
Photo 14.6 : L’aire F.I.A.T., avec son ancienne centrale thermique, à l’entrée du quartier de Novoli en 1998	454
Photo 14.7 : La friche industrielle de la F.I.A.T. en 1999.....	454
Photo 14.8 : L’aire F.I.A.T., avec au fond le nouveau Palais de Justice en construction (fév. 2005)	455
Photo 14.9 : La friche industrielle de la F.I.A.T., avec le Palais de Justice en construction, vus des nouveaux bâtiments de l’Université (fév. 2005).....	455
Photo 14.10 : Nouveaux aménagements urbains à l’entrée sud-est de Novoli (fév. 2010)....	456
Photo 14.11 : Le nouveau palais de justice à Novoli (fév. 2010).....	456
Photo 14.12 : Entrée ouest du quartier de Novoli (fév. 2005)	457
Photo 14.13 : Le quartier résidentiel de Novoli, fruit de l’urbanisme des années 1960 (1998)	458
Photo 14.14 : Anciens logements ouvriers à Peretola (1998)	459

Photo 14.15 : A l'ouest des Piagge (fév. 2010).....	460
Photo 14.16: Le Piagge : Habitat spontané au pied des logements sociaux (fév. 2010).....	460
Photo 14.17 : Le Piagge : Le Navi (fév. 2010)	461
Photo 14.18 : L'urbanisation en direction de Scandicci (viale Talenti) (fév. 2010)	461
Photo 14.19 : Maisons en bande [<i>a schiera</i>] pour les employés, fin XIXè – début XXè siècle (via Pisana) (1998)	462
Photo 14.20 : D'anciens bourgs ruraux intégrés à l'expansion urbaine (1998).....	462
Photo 14.21 : L'Isolotto (Google Earth, cliché 07/09/2007).....	463
Photo 14.22 : L'Isolotto (juil. 1999)	464
Photo 14.23 : L'Isolotto (avr. 2000).....	464
Photo 14.24 : Aux Torri-Cintoia, les immeubles gagnent les anciennes terres agricoles, et se mêlent aux anciennes maisons paysannes (fév. 2005)	465
Photo 14.25 : Via del Cavallaccio, périphérie sud-ouest de Florence (fév. 2010).....	465
Photo 14.26 : Vue de la via Canova (fév. 2010)	466
Photo 14.27 : Vue de la via Canova (fév. 2010)	466
Photo 14.28 : Immeubles résidentiels à S. Salvi, derrière l'ancien hôpital psychiatrique (via del mezzetta) (fév. 2010).....	467
Photo 14.29 : Immeuble de logements sociaux à Sorgane (fév. 2010)	468
Photo 14.30 : La place centrale de Sorgane, en face de la <i>casa del popolo</i> (fév. 2010)	468
Photo 14.31 : A la <i>Casa del Popolo</i> de Sesto Fiorentino (fév. 2005)	469
Photo 14.32: L'ex-Longinotti. Entrée du C.P.A. – Firenze Sud, via Giannotti (1999).....	478
Photo 14.33 : L'ex-Longinotti. Entrée de la nouvelle galerie commerciale de la Coop, au carrefour de la via Giannotti et de la via Erbosa (fév. 2005)	478
Photo 14.34 : Il Muretto : lieu autogéré par des habitants des Piagge (fév. 2010)	482
Photo 19.1 : Bancarelle via dell'Ariento (photo février 2005)	613
Photo 19.2 : le Marché <i>via Canto de'Nelli</i> , près de l'église San Lorenzo et de la Chapelle des Médicis (photo février 2005).....	613
Photo 19.3 : La relève générationnelle devant une <i>bancarella</i> de vestes en cuir : un jeune commis Mexicain en compagnie d'un vieux Sicilien (photo août 1999).....	622
Photo 19.4 : Vendeurs ambulants sénégalais, installés <i>via Canto de'Nelli</i> , au pied de la Chapelle des Médicis [<i>Capella Medicea</i>] (photo février 2005).....	637
Photo 22.1 : Situation du camp officiel de l'Olmattello.....	712
Photo 22.2: Vol au-dessus du camp officiel de l'Olmattello	712

Photo 22.3 : Le camp officiel de l’Olmattello, derrière les palissades, <i>viale XI agosto</i> (été 1999).....	714
Photo 22.4 : Le camp officiel de l’Olmattello vu de l’entrée (été 1999)	714
Photo 22.5 : Le camp officiel du Poderaccio, sur une ancienne décharge (été 1999).....	717
Photo 22.6 : Localisation du “nouveau village” rom Il Guarlone, à l’est de Florence	736
Photo 22.7 : Vol au-dessus du “nouveau village” rom Il Guarlone	736
Photo 22.8 : Vue du Guarlone (février 2010).....	737
Photo 22.9 : Le Poderaccio Nuovo et l’ancien emplacement du Campo Masini, en 2007	739
Photo 22.10 : Le Nuovo Poderaccio vu du parking (1) (février 2010)	741
Photo 22.11 : Le Nuovo Poderaccio vu du parking (2) (février 2010)	741
Photo 22.12 : Les maisons en bois du Nuovo Poderaccio (février 2010)	743
Photo 22.13 : Vue sur le Poderaccio Alto qui a accueilli des familles du Campo Masini (fév. 2010).....	743
Photo 22.14 : Les <i>mobile home</i> de l’Olmattello (février 2010).....	745
Photo 22.15 : Un aménagement privé à l’Olmattello (février 2010).....	745
Photo 22.16 : L’École nationale des Carabiniers en construction en face de l’Olmattello (fév. 2010).....	746
Photo 22.17 : La construction de logements réservés à la nouvelle École nationale des Carabiniers face à l’Olmattello, camp pour Roms (février 2010).....	746

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	3
Remerciements	5
Avant-propos	7
Glossaire	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
PARTIE I – DES FONDEMENTS DE LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE	23
Chapitre 1 : De l'importance des classes sociales.....	25
I) Prolégomènes.....	26
II) Eléments d'analyse marxiste du capitalisme.....	27
1) Le capital, théorie sociale	28
2) L'extension du capital comme socialisation	32
III) La division sociale de classes	34
1) L'importance des classes sociales.....	34
2) Divisions de classes	37
3) Classes en soi / classes pour soi	40
IV) Les classes sociales.....	43
1) Les classes dominantes	43
2) Les classes dominées	46
3) Les classes moyennes	50
4) Le compromis cadriste : une mise en perspective.....	53
Chapitre 2 : Espace, capital et migrations	57
I) La mondialisation, dynamique historique du capitalisme	58
1) Le temps long du capital	58
2) Le néo-libéralisme : une mobilisation idéologique.....	60
3) Un régime d'accumulation à dominante financière	62
4) Espace, néo-libéralisme et lutte des classes	65
a) La logique d'extension géographique du capital	65
b) Le paradigme fondamental : le rapport entre le Centre et la Périphérie	66
5) La mondialisation comme intégration asymétrique des formations sociales.....	69
II) Migration, immigration, espace et capital	71
1) Mobilité du travail et capital	71
2) Migrations et dynamique du capitalisme :	73
a) Migrations internationales et capital	73
b) Exode rural et migrations internationales.....	74

3) Les migrations internationales au tournant du siècle	76
III) La place de l'immigré dans le marché du travail	78
1) Les immigrés et le marché du travail local	78
a) L'accueil de la force de travail immigrée	78
b) Concurrence et segmentation du marché du travail	79
c) La question de la division ethnique du travail	82
d) « <i>Immigration choisie</i> »	84
2) La question des droits	85
a) Un « <i>salarariat bridé</i> »	85
b) Droit au travail et droit de séjour	85
c) La confusion des représentations	86
d) L'économie informelle	87
e) Le rôle du racisme	88
f) Les modèles politiques d'intégration	88
g) L' « <i>inclusion implicite</i> » italienne	89
IV) L'Union européenne et l'immigration	90
1) Une histoire migratoire différenciée	90
2) Vers la fermeture des frontières	91
3) Des camps pour étrangers	92
4) Extension du territoire européen	93
5) Externaliser, contrôler, sélectionner	94
6) Gérer les contradictions	96
Chapitre 3 : Espace et lutte des classes : la division sociale de l'espace	99
I) L'espace urbain, espace de lutte des classes sociales	100
1) Ville et campagne : séparation théorique fondatrice du capitalisme	100
2) L'urbanisation capitaliste	101
3) La dynamique urbaine	102
II) La division sociale de l'espace	104
1) Définition	104
2) La séparation, la ségrégation	105
3) Distance sociale, distance spatiale	107
4) Conditions de la division sociale de l'espace	109
a) La ville comme théâtre historique de la séparation sociale	109
b) La division spatiale en procès	109
c) Les attributs de la division sociale de l'espace	111
III) Les classes sociales dans la division sociale de l'espace	113
1) L'espace de la bourgeoisie	113
2) L'espace des classes populaires	114
3) L'espace des changements sociaux	116
4) L'espace des classes moyennes	117
a) Le péri-urbain pavillonnaire	117
b) La rénovation urbaine	118
c) La gentrification	119
d) Les enclaves résidentielles	122
5) De la dualisation à la fragmentation sociale et spatiale	123

IV) Les populations immigrées dans la division de l'espace	125
1) "Quartiers d'immigrés"	125
2) L'École de Chicago et le ghetto de Wirth.....	127
3) Le ghetto	131
4) La ségrégation positive	132
5) Division sociale ou division par l'origine géographique ?	133
6) La division immigrée de l'espace urbain	134
a) Ségrégation.....	134
b) L'épreuve du temps.....	135
c) La coexistence spatiale.....	136
7) L'évolution de la distribution des populations immigrées dans l'espace urbain ...	137
8) Immigration et villes globales.....	139
Conclusion de la première partie	141
PARTIE II - LA QUESTION DE L'IMMIGRATION EN ITALIE.....	143
Chapitre 4 : L'Italie : contextes géographique et social	147
I) Panorama historique de l'évolution économique de l'Italie	147
1) Du début du capitalisme italien à la période fordiste.....	147
2) Le tournant post-fordiste.....	148
3) La tertiarisation de l'économie	150
II) Une géographie des déséquilibres territoriaux	151
1) La géographie des inégalités de revenus.....	152
2) Les déséquilibres territoriaux en matière de marché du travail	153
3) La géographie du chômage	154
4) La géographie de la pauvreté	156
5) Institutions et inégalités régionales	158
III) La crise démographique	159
1) La crise de la natalité	159
2) Le vieillissement de la population	160
3) Une mutation démographique.....	160
IV) La question de l'État et le système de régulation dualiste.....	161
1) La faiblesse de l'État.....	161
2) Le "modèle méditerranéen"	162
3) État social et formation sociale	162
V) Les mutations du travail.....	163
1) La multiplication des emplois atypiques à partir des années 1990.....	165
2) Le travail non réglementé en Italie	167
a) L'hétérogénéité des formes de travail non réglementaire	168
b) Le travail au noir [<i>sommerso</i>]	169
c) Le "second travail" [<i>doppio lavoro</i>].....	170

VI) La “Troisième Italie”	171
1) L’émergence d’une nouvelle économie territorialisée.....	171
2) Éléments fondamentaux.....	173
3) Et du côté du travail ?	174
4) Formation sociale et mode de production néo-traditionnel	175
VII) La question urbaine en Italie	176
1) La dynamique urbaine dans la seconde moitié du XXè siècle.....	176
2) La question du logement en Italie	178
Chapitre 5 : L’immigration en Italie	181
I) Emigration – migrations internes - immigration	181
1) Un passé d’émigration	181
2) Les migrations internes	183
3) Un nouveau pays d’immigration.....	185
4) Les difficultés de la mesure de l’immigration	186
II) Panorama des populations immigrées en Italie	190
1) Un afflux récent et massif	190
2) Une mosaïque de populations	191
3) Les raisons d’immigration en Italie	192
4) Une féminisation de l’immigration	193
5) De l’installation à l’intégration	194
III) La répartition territoriale des populations immigrées	195
1) Une répartition qui suit la division Nord/Sud	195
2) La répartition des immigrés en fonction de leur provenance.....	197
3) Les facteurs de localisation : une combinaison de facteurs	202
IV) La migration interne de l’immigration	203
Chapitre 6 : Les politiques d’immigration.....	207
I) Des flux inexorables	207
1) L’augmentation des permis de séjour	207
2) Le Decreto flussi : la programmation des quotas d’entrée	209
II) Les politiques d’immigration	210
1) Présentation de la scène	210
2) Les différentes lois sur l’immigration depuis les années 1980	210
3) Le rythme des régularisations	213
4) La régularisation massive suite à la loi Bossi-Fini de 2002.....	214
a) L’ampleur de la loi Bossi-Fini	214
b) Une loi régressive.....	215
III) Les échelles de la gestion de l’immigration.....	216
1) La décentralisation	216
2) Sur le terrain, l’importance du secteur associatif.....	217

IV) L'immigration illégale	218
1) L'importance de l'immigration illégale	218
2) Quelques caractéristiques du migrant illégal	220
V) Les espaces de détention	221
1) Les Centres de rétention.....	221
2) La prison	224
VI) Le “paquet sécurité” de 2009.....	224
1) Panorama des mesures contre les immigrés.....	224
2) Aléas récents du “paquet-sécurité”	227
Chapitre 7 : La question du travail et les immigrés en Italie	229
I) Caractéristiques générales	230
1) Emploi et chômage : mieux que les nationaux	230
2) La distribution des étrangers dans les secteurs d'activité	231
II) La segmentation du marché du travail	232
1) Les “5 P”	232
2) Des rétributions inférieures.....	233
3) La segmentation du marché du travail	233
III) La distribution territoriale de l'activité des étrangers	235
1) Le respect des déséquilibres macro-économiques Nord/Sud.....	235
2) Le rôle des chaînes migratoires.....	237
IV) Les différentes communautés immigrées et le travail en Italie	237
1) Division sexuelle du travail et immigration.....	237
2) Le travail des différentes communautés	238
V) L'entrepreneuriat immigré	240
1) Un phénomène en augmentation.....	240
2) Provenance et distribution territoriale.....	241
VI) Travail et présence : l'imbrication des irrégularités	243
1) L'impact des lois	243
2) Le travail au noir des immigrés	244
3) Un système de vulnérabilisation	245
4) Illégalité géographique.....	246
VII) La place des femmes immigrées : domesticité et assistance familiale.....	247
1) Groupes nationaux et travail féminin.....	247
2) <i>Colf</i> et <i>badanti</i>	247
3) Conditions et contexte de travail.....	249
4) Un travail urbain, des “communautés urbaines”	253
VIII) La question des femmes étrangères dans la prostitution et la traite.....	253
1) Une approche délicate	253
2) L'estimation de la prostitution étrangère en Italie	255
3) L'entrée dans le système prostitutionnel.....	256

4) Les caractéristiques de la prostitution en Italie selon les groupes nationaux.....	257
5) L'espace de la prostitution	259
6) La prostitution et la loi en Italie	260
Chapitre 8 : Les immigrés et la ville	263
I) La distribution des immigrés dans les différentes villes italiennes	263
1) Concentration urbaine : évolution et différenciation	263
2) La question de la polarisation territoriale des étrangers	264
II) La distribution urbaine des communautés étrangères	266
1) Des localisations différenciées.....	266
2) La polarisation spatiale	268
III) La question du logement et les immigrés	269
1) Pour les immigrés, un accès difficile	269
2) Conditions d'habitat.....	272
3) Populations face à la crise du logement.....	273
IV) Les immigrés dans la ville	274
1) La localisation de l'habitat des immigrés	274
2) Quartiers, bidonvilles, micro-installations.....	276
3) Les communautés étrangères dans la ville.....	278
4) Les espaces extérieurs de socialisation	279
5) Les espaces de travail des immigrés dans la ville italienne	280
Conclusion de la deuxième partie :	283
PARTIE III - L'IMMIGRATION EN TOSCANE	287
Chapitre 9 : Le contexte régional : la Toscane	289
I) La division territoriale de la Toscane	289
1) L'occupation humaine	289
2) Les quatre Toscanes	291
II) L'émergence économique du Valdarno	295
1) La crise du métayage dans les campagnes de Toscane.....	295
2) L'industrie légère	296
III) Le mécanisme économique.....	297
1) La désintégration des forces productives.....	297
2) Le paysage industriel en Toscane	300
3) Secteurs de production et territoire	301
4) La tertiarisation de l'économie toscane	303
IV) Les mouvements de population et la formation de la campagne urbanisée	304
1) La dynamique d'urbanisation dans l'espace toscan.....	304
2) Structuration économique du territoire	306

V) Les villes de la Toscane septentrionale.....	308
1) La hiérarchie urbaine	308
2) Les relations ville - campagne	308
VI) Panorama social	310
1) La crise démographique	310
2) Le travail en Toscane	311
3) Le développement du travail flexible en Toscane	312
4) Des inégalités moins importantes qu'ailleurs	314
5) Aspect général de la division sociale en Toscane	316
Chapitre 10 : L'immigration en Toscane	321
I) Aspects historiques de l'immigration en Toscane	322
1) Du Moyen Age au XVIIIè siècle	323
2) Du XVIIIè siècle au milieu du XXè siècle	323
II) L'immigration comme ressource démographique.....	324
1) L'augmentation de l'immigration	324
2) Impact démographique en situation de crise.....	325
3) L'immigration en Toscane entre 2002 et 2007	329
III) La distribution des populations immigrées dans les S.E.L. de Toscane	330
1) La centralité des aires urbaines de Florence et de Prato	330
2) La distribution des communautés étrangères dans les S.E.L. de Toscane	337
a) Les dynamiques de migration	337
b) Des distributions différenciées selon les communautés étrangères	339
IV) Distribution des communautés étrangères et spécialisation économique de l'espace	346
Chapitre 11 : Les immigrés et la question du travail en Toscane.....	349
I) Caractéristiques générales du travail immigré.....	350
1) Un taux d'emploi supérieur à celui des Italiens.....	350
2) La place des femmes	351
3) Le chômage chez les immigrés	352
4) Les étrangers dans le travail indépendant	353
II) Secteurs d'activité et qualité de l'emploi	354
1) En bas dans la division sectorielle	354
2) Les contrats de travail pour les travailleurs immigrés et la segmentation du marché du travail.....	355
3) La division sexuelle du travail	356
4) La force de travail étrangère féminine pour le travail domestique	357
III) Division socio-professionnelle.....	358
1) En bas, le travail immigré	358
2) Tout en bas, les femmes immigrées	359
3) Handicap des diplômés ?	359

IV) Le marché du travail immigré selon les provinces de Toscane	361
1) Division territoriale du travail immigré	361
2) Le travail immigré dans les secteurs d'activité selon les provinces	362
3) Travail domestique et concentration urbaine	364
4) Les immigrés dans le travail indépendant et l'entrepreneuriat	364
5) Les accidents du travail en Toscane.....	365
V) Les groupes nationaux dans le marché du travail en Toscane	367
1) La division sectorielle des groupes nationaux	368
2) Entrepreneuriat et communautés étrangères	369
3) Le travail immigré dans trois districts d'industrie diffuse	371
4) Le travail immigré d'après l'enquête de Giovani et Valzania (2004).....	375
5) La question des accidents du travail dans ces trois districts	375
Chapitre 12 : Les immigrés dans les villes de Toscane	379
I) La suburbanisation des étrangers: Florence, Prato, et les autres :	379
1) La distribution des effectifs dans les communes chefs-lieux.....	380
2) Population immigrée : une déconcentration urbaine différenciée	381
3) Une suburbanisation différenciée entre immigrés et Italiens ?	382
II) La distribution des communautés étrangères dans les chefs-lieux de province	384
1) Tableau général	384
2) La différenciation des afflux dans les villes	385
3) Concentration urbaine et communautés étrangères	386
III) La question du logement des immigrés en Toscane	387
1) La délégation aux institutions locales	388
2) Cadre général des difficultés de logement des immigrés en Toscane	389
a) Difficultés structurelles	389
b) La réussite : l'accès à la propriété	390
c) Les étrangers dans le logement public social à Florence	391
d) Les <i>Agenzie casa</i>	393
3) Structures et expériences d'accueil	393
a) Les centres de premier accueil	393
b) Le projet <i>Azione Comune</i>	394
c) L'accueil d'urgence de réfugiés du Kosovo.....	394
IV) Illustrations du problème du logement concernant quelques groupes nationaux à Florence	396
1) Les populations d'immigration plus ancienne	396
2) Les "communautés urbaines" : <i>colf</i> et <i>badanti</i>	397
3) Les Albanais.....	397
4) L'habitat informel des immigrés dans la plaine de Florence – Prato	399
Conclusion de la troisième partie.....	403

PARTIE IV - LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE FLORENTIN	407
Chapitre 13 : Florence dans sa division sociale et spatiale : un aperçu historique	417
I) La division sociale de l'espace à Florence au bas Moyen Age	418
1) Les rapports de classes à la naissance du mode de production marchand	418
2) La forme urbaine et le pouvoir	419
3) La ségrégation urbaine dans la Florence médiévale	420
a) La thèse de l'absence de ségrégation horizontale	420
b) La thèse de la ségrégation spatiale surdéterminée	421
4) Ville et campagne au cours des siècles	423
II) Urbanisme et conquête bourgeoise au XIX ^e siècle	424
1) 1865 – 1870 : Florence capitale d'Italie	425
2) G. Poggi et l'extension de la ville bourgeoise	425
3) « <i>A Vita Nuova</i> » : la bourgeoisie conquérante	428
4) Le déplacement centrifuge des marchés	430
III) Espaces et classes sociales	433
1) Clivages sociaux dans une Florence en mutation	433
2) Florence, destination des Européens aisés	434
3) De la première guerre mondiale à la fin du fascisme	436
Chapitre 14 : Le développement urbain de Florence à partir du milieu du XX^e siècle	439
I) Cinquante années d'urbanisme en Italie	440
II) Florence à la recherche de son urbanisme	441
1) La Reconstruction et l'inondation de 1966	441
2) Plans d'urbanisme et dynamiques structurelles	442
3) Sauver le centre	443
4) Le changement d'échelle introuvable	445
III) L'expansion urbaine à l'aune de la spéculation foncière et immobilière	446
1) Sur la période 1953 – 1972 : les travaux de R. Ricci (1979)	446
2) Affirmation des divisions	447
IV) La question du logement	448
1) Un problème récurrent	448
2) Le logement social	449
V) La conquête de l'ouest	452
1) Industrialisation, désindustrialisation et récupération foncière	452
2) Panorama de la périphérie résidentielle	457
a) Novoli	457
b) La via Pistoiese et Le Piagge	458
c) Vers le sud-ouest	461
d) A l'est	467

VI) Comprendre les quartiers périphériques par les <i>Case del Popolo</i>	469
1) Rifredi : un ancien quartier industriel et ouvrier.....	470
2) <i>Il campino</i> aux Panche	471
3) Au Castello.....	472
4) A Lippi	473
5) Novoli	474
6) La S.MS. de Peretola	474
7) La SMS Andrea del Sarto	476
8) Boncinelli	476
9) Il Muretto aux Piagge.....	479
10) Les <i>Case del Popolo</i> comme témoins du changement social	482
Chapitre 15 : Florence dans l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia	485
I) L'évolution démographique de Florence.....	485
1) Une baisse démographique	485
2) Le vieillissement de la population	486
II) La péri-urbanisation de Florence.....	487
III) Mutations économiques	492
1) Une ville tertiaire	492
2) La désindustrialisation	493
3) Florence : un pôle d'attraction	494
IV) Le contexte de l'aire urbaine en 2001.....	495
1) La ségrégation sociale dans l'aire urbaine en 2001	495
2) Le détail des communes.....	496
3) La distribution sociale des communes de l'aire urbaine Fi-Po-Pt en 2001.....	497
Chapitre 16 : La division sociale de l'espace intra-urbain de Florence	501
I) La division sociale de l'espace à Florence à la fin du XX ^e siècle.....	502
1) La distribution des habitants dans les 14 "vieux" quartiers.....	502
2) L'évolution de la structure sociale générale	503
3) La composition sociale des quartiers en 1991	504
4) La baisse différenciée de la population active.....	506
5) L'évolution sociale des quartiers entre 1981 et 1991	506
6) La division sociale de l'espace florentin en 1981 et 1991	508
II) La division sociale de l'espace de Florence au début du XXI ^e siècle	510
1) La méthodologie adoptée	510
2) Les espaces sociaux de Florence en 2001	511
3) Les espaces sociaux de Florence en 1991	514
4) L'affirmation des contrastes socio-spatiaux	516
III) La division sociale de l'espace florentin au tournant du XXI ^e siècle.....	518
1) Caractéristiques introductives	518
a) Années 1990 : un déclin démographique quasi-général.....	518
b) La condition d'emploi [<i>condizione occupazionale</i>].....	520

2) La division sociale de l'espace à Florence en 1991 et en 2001 par les "aires élémentaires"	526
a) Les années 1990 : l'accentuation du profil général ?	526
b) La division sociale générale de l'espace dans les années 1990.....	527
c) L'évolution socio-spatiale de Florence par les "aires élémentaires"	528
3) Le niveau d'étude comme discriminant spatial	531
a) 1971 – 1991 : séparation en haut, diffusion en bas	531
b) 1991 – 2001 : permanence des contrastes ?	533
4) Le deuxième facteur de distribution spatiale : la démographie	534
a) La question de l'âge dans l'espace résidentiel florentin	535
b) La taille des familles comme critère de distribution spatiale	537
5) Le troisième facteur de distribution spatiale : le titre d'occupation du logement..	537
Conclusion de la quatrième partie	541

PARTIE V - IMMIGRATION ET DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE À FLORENCE..... 545

Chapitre 17 : Les immigrés dans l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia 547

I) La population étrangère dans l'aire urbaine Florence-Prato-Pistoia	547
1) La place centrale de l'aire urbaine	547
2) La population étrangère résidente dans les communes de l'aire urbaine.....	548
3) Le taux d'étrangers résidents dans les communes de l'aire urbaine	550
4) Les villes et la population étrangère résidente	551
II) La distribution des différentes communautés étrangères dans les communes	552
1) Les communautés étrangères dans l'aire urbaine	552
2) La distribution des différentes communautés étrangères dans les communes.....	553
3) Les villes et les communautés étrangères	565
4) La ségrégation des communautés étrangères dans l'aire urbaine Fi-Po-Pt.....	565
5) La compatibilité de localisation entre les communautés étrangères dans les communes de l'aire urbaine	566

Chapitre 18 : Les immigrés à Florence 569

I) L'importance de l'immigration à Florence.....	570
1) Une population nombreuse aussi hors des chiffres officiels.....	570
2) La centralité de Florence pour différentes communautés étrangères.....	571
3) Les étrangers résidents à Florence depuis les années 1980	571
4) Etrangers de pays "riches" ou "pauvres" : le tournant migratoire	573
II) Les étrangers résidents dans les Quartiers de Florence (années 1980-1990).....	575
1) La division urbaine générale des étrangers résidents (années 1980-1990).....	575
2) La division de la ville entre populations étrangères provenant de pays "riches" et de pays "pauvres".....	578
3) La division de la ville selon les nationalités	581
a) La distribution des trois premières communautés.....	582
b) Le détail des groupes étrangers	583

4) La ségrégation des populations immigrées	585
III) Les étrangers dans les quartiers de Florence dans les années 2000.....	587
1) Éléments à partir des cinq <i>Quartieri</i>	587
2) La mobilité résidentielle des immigrés dans la ville.....	588
3) La distribution spatiale des étrangers à plus grande échelle	589
IV) La population étrangère dans les communes de la couronne de Florence.....	595
1) Les communes périphériques comme objet de recherche.....	595
2) La structure de la distribution de la population étrangère des communes de la périphérie florentine	596
3) Une dichotomie est/ouest	598
a) Les communes orientales	599
b) Les communes occidentales	601
c) La division est/ouest par les étrangers ressortissants de pays “riches”	602
Chapitre 19 : Le Marché S. Lorenzo comme espace de travail cosmopolite	605
I) Éléments sur le travail à Florence.....	606
II) Méthodologie	608
1) L’enquête par questionnaire.....	609
2) Les entretiens	610
III) Le marché, une présentation	612
1) Situation historique	614
2) L’évolution du Marché.....	615
3) L’arrivée de nouveaux vendeurs	617
4) Atmosphère nostalgique.....	618
IV) Les caractéristiques démographiques et sociales des vendeurs.....	619
1) Des provenances diverses	619
2) La division par sexe : une mixité relative	620
3) La division par âge : les jeunes de là-bas.....	621
4) Le niveau d’études : une structure duale entre Florentins et étrangers.....	622
5) La classe sociale d’origine : l’existence d’un bloc historique international ?	623
6) Des similitudes et des oppositions socio-démographiques	623
V) Le Marché San Lorenzo comme espace de travail	624
1) Divisions nationales et statut des vendeurs.....	624
2) La division sexuelle du travail	625
3) La promotion sociale au sein du marché.....	626
4) Recrutement et provenance géographique	628
5) Multiculturalisme et spécialisation commerciale.....	628
VI) Les logiques migratoires des vendeurs immigrés.....	630
1) L’arrivée en Italie.....	630
2) L’insertion sur le Marché San Lorenzo	631
3) Les raisons de migrer	633
4) Projets migratoires et insertion locale.....	634

VII) Logiques migratoires et nationalités.....	635
1) Les Iraniens	635
2) Les Mexicaines	636
3) Les Palestiniens.....	636
4) Les ressortissants d'Europe de l'est.....	636
5) Les Sénégalais et les Maghrébins	637
6) Les ressortissants d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.....	638
VIII) Le Marché San Lorenzo, un espace de travail en mutation	638
Conclusion de la cinquième partie	641
PARTIE VI - LES ROMS : UNE FORMATION SOCIALE EN DÉCALAGE	645
Chapitre 20 : Les Tsiganes, une formation sociale en décalage	649
I) Une population insaisissable	649
1) A la recherche des origines	649
2) La question de la dénomination	650
3) Unité et mosaïque des Roms en Europe	652
II) Une histoire de mouvements de populations.....	653
1) Trois migrations principales	653
2) Le bouleversement de la guerre en Yougoslavie	654
III) Persécutions séculaires et vellétés d'inclusion	655
1) Une discrimination récurrente.....	655
2) Contrôler une population, contrôler son usage de l'espace	656
3) La difficile reconnaissance des droits	657
IV) Le rapport à l'espace.....	658
1) Nomadisme et sédentarité	659
2) La mobilité comme culture ?	660
3) Mutations exogènes	661
4) De la nécessité de l'adaptation.....	662
5) La pratique de l'espace comme indicateur social	663
6) Les contraintes en Europe centrale et orientale	665
V) L'économie des Tsiganes.....	665
1) Une "économie tsigane"	665
2) Une économie nécessairement imbriquée.....	666
3) Division sociale.....	667

Chapitre 21 : La question tsigane en Italie	671
I) La mosaïque rom et sinti en Italie, une histoire des migrations	671
1) Des vagues migratoires qui ne sont pas nouvelles	672
2) En Italie, des Roms et des Sintis	673
II) Discrimination et persécution, l'histoire qui bégaie.....	674
1) Un rejet récurrent	674
2) Fin XX ^e siècle, la xénophobie comme idéologie dominante	675
3) Des protestations... ..	676
4) ... sans conséquence	677
III) Le nouveau contexte : les Roms comme étrangers	678
IV) La question de l'espace des Roms et Sintis en Italie	680
1) La question de la mobilité et de la sédentarité	680
2) Un habitat de relégation : le camp	681
3) Les échelles politiques de la question tsigane.....	684
V) D'autres difficultés concernant les Roms et Sintis	686
1) La question scolaire	686
2) La question sanitaire	688
3) Le travail	689
VI) Illustrations locales de situations des populations roms et sintis.....	690
1) Les camps à Rome	690
2) A Turin et dans le Piémont	692
3) À Milan et dans sa province.....	693
4) Les Roms et Sintis à Bologne	694
5) La situation des camps de Naples	695
VII) Le tournant sécuritaire de 2007	695
 Chapitre 22 : Les Roms en Toscane et à Florence	 699
I) La présence des Roms et Sintis en Toscane	699
1) La diversité des groupes à la fin du XX ^e siècle.....	699
2) La situation professionnelle et scolaire des Roms et Sintis	703
II) Les camps à Florence	705
1) Situation générale.....	706
2) L'Olmattello.....	711
3) Le Poderaccio.....	716
4) Le campo Masini.....	721
5) Le camp des Piagge (ex-Draghe).....	723
III) L'installation des Roms et Sintis dans le reste de la Toscane.....	723
1) Une diversité des formes d'installation pour une diversité des populations.....	723
2) Des diversités locales	724

IV) Dépasser les camps : une politique	726
1) Diversifier les solutions	726
2) Les lois régionales et la politique locale à l'égard des Roms	729
3) Le "Projet Rom Toscana"	731
4) Les changements concernant les camps de Florence	734
a) L'expérience du Guarlone	735
b) Le Poderaccio Nuovo	738
c) Le devenir des autres camps	744
d) L'insertion dans le logement social	747
5) Les changements concernant les camps en Toscane	748
V) Les migrations récentes : les Roms de Roumanie et les campements sauvages	749
1) Des Roms d'Albanie aux Roms de Roumanie	749
2) Une augmentation de l'habitat spontané	751
3) Réticence de la part des politiques locales en faveur des Roms	753
4) Une situation particulièrement difficile	754
VI) 2010 : une situation fragile	756
1) La situation insaisissable des Roms roumains	756
2) L'involution politique	760
3) Y a-t-il un modèle toscan ?	761
Conclusion de la sixième partie	763
CONCLUSION GÉNÉRALE	767
BIBLIOGRAPHIE	777
Ouvrages et articles généraux	777
Ouvrages et articles sur l'Italie	802
Ouvrages et articles sur la Toscane et sur Florence	818
TABLE DES DOCUMENTS	827
Table des figures	827
Table des tableaux	829
Table des cartes	831
Table des photographies	834
TABLE DES MATIÈRES	837

Les annexes se trouvent dans le fichier des annexes joint.

Migrations et division sociale de l'espace en Toscane : structures et dynamiques.

Résumé : L'objet de cette thèse est d'étudier les rapports entre la division sociale de l'espace d'une formation sociale d'accueil et la distribution spatiale de ses populations immigrées. À partir des années 1970, les migrations internationales de la Périphérie vers les pays du Centre se sont amplifiées et diversifiées ; de pays d'émigration, l'Italie est devenue un pays d'immigration. La distribution spatiale des populations immigrées est déterminée par la division internationale du travail, la division économique et fonctionnelle de l'espace hôte et les caractéristiques propres des communautés de migrants. Les filtres institutionnels mis en place (droit de séjour, droit au travail) commandent les conditions de vie et d'installation des migrants. Trois échelles sont mises en exergue pour analyser l'articulation entre immigration et économie territoriale : l'Italie pour le contexte de ses déséquilibres territoriaux, la Toscane pour le modèle de l'industrialisation diffuse typique de la "Troisième Italie", et Florence, la capitale régionale, pour son économie urbaine du tertiaire inférieur. La méthodologie utilisée – bibliographie, statistiques, enquêtes, entretiens – permet de rendre compte d'une réalité mouvante et difficilement formalisable. La division sociale de l'espace intra- et péri-urbain de Florence témoigne du lien étroit entre l'espace des classes sociales et l'attribution spatiale des communautés étrangères selon leur fonction dans le système de production local. Discriminée et reléguée socialement et spatialement, la situation des Roms est prise comme exemple en tant que population en décalage de la formation sociale hôte.

Migrazioni e divisione sociale dello spazio in Toscana : strutture e dinamiche.

Riassunto : L'obiettivo di questa tesi consiste nello studio dei rapporti fra la divisione sociale dello spazio di una formazione sociale di accoglienza e la distribuzione spaziale delle popolazioni immigrate.

A partire dagli anni 70, le migrazioni internazionali dalla Periferia in direzione dei paesi del Centro sono incrementate e si sono diversificate, in tal senso, l'Italia da paese di emigrazione è diventato un paese di immigrazione. La distribuzione spaziale delle popolazioni immigrate risulta determinata dalla divisione internazionale del lavoro, dalla divisione economica e funzionale dello spazio di arrivo e dalle caratteristiche delle comunità di migranti. I filtri istituzionali (diritto di soggiorno, diritti del lavoro) ordinano le condizioni di vita e la sistemazione dei migranti. Tre scale sono utilizzate per analizzare l'articolazione fra immigrazione e economia territoriale: l'Italia come contesto degli squilibri territoriali, la Toscana per il modello dell'industrializzazione diffusa tipica della "Terza Italia", e Firenze, la capitale della regione, per la sua economia dei servizi più banali. La metodologia usata – bibliografia, metodi statistici, inchieste, colloqui – permette di render conto di una realtà instabile e difficilmente formalizzabile. La divisione sociale dello spazio intra- e peri-urbano di Firenze testimonia dello stretto legame fra spazio delle classi sociali e l'assegnazione spaziale delle diverse comunità straniere, a seconda della propria funzione nel sistema di produzione locale. La condizione dei Rom, fortemente discriminata e confinata dal punto di vista socio-spaziale, risulta un efficace esempio di una popolazione in condizione di squilibrio rispetto alla formazione sociale ospitante.

Migrations and social division of space in Tuscany : structures and dynamics.

Abstract : This thesis sets out to study the relations between the social division of the space of a host social formation and the spatial distribution of its immigrant populations. Since the 1970s, the international migrations from the Periphery to the Centre countries have grown in importance and diversified ; formerly an emigration country Italy has become an immigration country. The spatial distribution of immigrants is determined by the international division of labour, the functional and economic division of the host space as well as the special characteristics of the migrant communities. The institutional filters established (residence card, employment permit), set the living and the residence conditions of the migrants. Three levels are highlighted to examine the link between immigration and territorial economy : Italy for the context of its territorial disparities, Tuscany for its small-scale industrialization which is typical of the "Third Italy", and Florence, the regional capital, for the low service sector of its urban economy. Our methodology - bibliography, statistics, surveys, interviews - shows a moving reality which can hardly be encompassed. The social division of the inner city and suburban space of Florence shows the close relationship between the space of the social classes and the spatial distribution of the foreign communities according to their functions in the local production system. The Roms' situation is given as an example as they are considered as a marginal population set apart from the host social formation.

Mots-clés (indexation Rameau) :

Émigration et immigration

Ségrégation

Florence (Italie) – conditions sociales - Tsiganes

Géographie sociale – Italie – Florence (Italie)

Géographie urbaine – Italie – Florence (Italie)

Immigrés – travail – Italie – Toscane (Italie)

Toscane (Italie) – conditions économiques

Classes sociales – Italie – Florence (Italie)

Spécialité : Géographie physique, humaine, économique et régionale (TH 654)



Université de Caen
Basse-Normandie



ESO-Caen, UMR 6590 CNRS

Maison de la Recherche en Sciences Humaines

Université de Caen Basse-Normandie

Esplanade de la Paix

14 032 Caen Cedex